UNIV. OF MD COLLEGE PARK
31430028285007

LSC

3·31·9·3

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/renseignementsco00comi_10

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LE

COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

ET LE COMITÉ DU MAROC

ANNÉE 1917

JV
14
.U6A
Suppl.
1917-19
folio

Nos 1 et 2

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

DOCUMENTS RELATIFS AUX ATROCITÉS ET AUX VIOLATIONS DU DROIT DE LA GUERRE COMMISES PAR LES ALLEMANDS EN AFRIQUE : Rapport officiel anglais.. 3

Un document français : Rapport du colonel Brisset.. 45

Autres récits d'atrocités..... 47

Chronique de l'armée coloniale..... 48

Renseignements divers..... 48

Bibliographie..... 48

DOCUMENTS

RELATIFS AUX

Atrocités et aux Violations du droit de la guerre

COMMISES PAR LES ALLEMANDS EN AFRIQUE

Sous ce titre le gouvernement britannique vient de publier (Cd. 8306) un recueil officiel de documents dont nous publions ci après la traduction intégrale.

CAMEROUN

N° 1

Le brigadier général Dobell au secrétaire d'Etat des Colonies. (Extrait.)

Résidence, Douala, le 28 octobre 1914.

Je joins à cette dépêche une série de rapports tous indiquant la cruauté allant parfois jusqu'à la brutalité montrée envers les indigènes par les Allemands et les soldats qu'ils commandent.

Je n'ai aucune preuve concluante des blessures causées par des balles explosives, mais je possède des spécimens de munitions pour armes portatives pris sur les combattants allemands et dont l'usage est contraire aux termes de la convention de La Haye.

ANNEXE AU N° 1

Preuves des traitements barbares infligés aux indigènes du Cameroun par les soldats allemands, réunies par le major Statham, R. A. M. C, D M. S.

Les preuves suivantes furent recueillies par moi dans les hôpitaux de la base militaire de Douala Ces preuves ont été soumises à une critique très sévère, et je considère la plupart d entre elles comme dignes de foi Il est ependant difficile d'obtenir une certitude absolue quand chaque mot doit être l'objet d'une traduction.

Le fait, que deux témoins qui n'ont pu communiquer l'un avec l'autre pendant trois semaines font le même récit et que ce récit comporte les mêmes cas de cruautés, conduit à admettre que leurs récits peuvent être considérés comme vrais.

La déposition ne fut pas prise sous serment, mais je ne pense pas que le serment affecte en aucune façon la véracité du témoignage d'un Africain.

J. C. B STATHAM,
Major R. A M. C
Directeur du service médical des Forces Alliées.

Douala, le 21 octobre 1914.

1er *Cas.* — ENGONU, charpentier, âgé de vingt-cinq ans, fit la déposition suivante :

« J'étais endormi à Débombari dans ma maison, éloignée d'à peu près quatre heures de marche, à la nuit quand des soldats noirs ouvrirent la porte et me conduisirent à deux hommes blancs en uniforme. J'étais lié par la main et conduit avec une corde. L'officier dit aux soldats : « Pourquoi m'amenez-vous un homme vivant? Allez le tuer. » Il dit alors aux soldats de me tuer et il s'en alla. Les soldats noirs commencèrent à me hacher à coups de matcheté, me causant de nombreuses blessures jusqu'à ce que je perdisse connaissance et que je fusse laissé pour mort. Mon frère fut également saisi dans la même nuit et tué à coups de couteau Je vis son corps comme on me conduisait à l'officier blanc. Une femme était avec mon frère, mais je ne sais pas ce qu'il advint d'elle. »

Après examen l'homme fut reconnu avoir trois blessures au cuir chevelu, une grave au crâne, deux à l'épaule droite, une sur le bras droit, une sur l'épaule gauche, une dans le dos, une à la jambe droite, toutes causées par un instrument coupant, grand et aiguisé, probablement un coupe-coupe. Il en avait également trois sur la main, ainsi qu'une apparemment faite par la corde entrant dans sa chair.

2e *Cas.* — LIZA, femme mariée de vingt et un à vingt-cinq ans, vivant d'habitude à Victoria, mais qui résidait à Douala depuis un mois et demi au moment de l'occupation anglaise, fit la déposition suivante :

« Le 28 septembre, à Akwa, comme je sortais de ma maison, portant un bébé dans les bras et accompagnée de mon mari, un Allemand habillé de vêtements de civils blancs tira sur mon mari et sur moi, nous blessant tous les deux. Il tira deux fois sur moi. Cet homme blanc avait tiré sur d'autres personnes et tué trois hommes et une femme, il fut alors pris par les troupes (d'après sa description ces troupes paraissent avoir été des Français ou des Anglais) et emmené dans une pirogue. Cet homme se servait d'un fusil. »

Blessures. — Cette femme porte une blessure de balle à chaque cuisse. Un enfant qui était avec cette femme ne fut pas blessé, mais mourut d'une maladie contractée quelques jours plus tôt.

Ce témoin parlait un mauvais anglais. Elle connaît les Allemands et est convaincue que cet homme en était un, c'est un témoin intelligent.

3e *Cas.* — Moses, époux du précédent témoin (Liza), à l'hôpital des Porteurs, établit que :

« Le 28 septembre à Akwa un civil allemand vint vers midi à la maison où j'étais avec d'autres personnes (huit en tout). Il tua trois hommes et une femme. Il me blessa ainsi que ma femme et une autre femme. Alors deux soldats noirs le prirent et l'emmenèrent dans une pirogue, je crois que ces soldats étaient Anglais. Je ne connaissais pas les Allemands. »

Blessures. — Fracture de la cuisse par coup de fusil. Cet homme est un témoin intelligent et son récit, bien que recueilli dans un hôpital différent de celui où était soignée sa femme, le corrobore.

Ils n'avaient aucunement communiqué depuis leur blessure.

4e *Cas.* — Elisabeth, âgée de vingt ans, déclare :

« J'étais dans la même maison que Liza et son mari le 28 septembre. Je sortais en courant de la maison quand un civil allemand tira sur moi et me blessa; c'est le même homme, je crois, qui blessa Liza et son mari Mon mari Johannes était avec moi, mais il se sauva et s'échappa. »

Blessures. — Elle fut blessée au ventre, mais la balle traversa seulement les muscles abdominaux. Elle est enceinte. Témoin d'une bonne intelligence et qui parle un mauvais anglais.

5e *Cas.* — Apioni, femme de quarante ans, raconte :

Un soldat noir allemand tira sur moi à Banen près Jabassi vers le 29 septembre.

Blessures. — Une blessure par coup de fusil de droite. (?)

Cette femme est d'une intelligence au-dessous de la moyenne; il est impossible d obtenir de sa part un témoignage satisfaisant.

6e *Cas.* — Eliza, âgée de treute-deux ans. qui a maintenant quitté l'hôpital, raconta avant son départ qu'elle passait dans une pirogue près de Tiko, pays près de Buea, avec plusieurs personnes, quand des soldats allemands firent feu sur eux de la rive et tuèrent deux femmes et la blessèrent le 8 octobre ou environ.

Elle fut blessée dans la partie supérieure du bras droit.

7e *Cas.* — Samuel Equera, indigène de Bassa, raconte :

« Quand les Allemands s'enfuirent de Douala et traversèrent Bassa, un soldat allemand vint pour réunir des porteurs et tira sur moi parce que j'essayais de me sauver. »

Blessures. — Fracture du coude droit par coup de fusil. Témoin d'une bonne intelligence et de bonne foi.

Renseignements au sujet de l'emploi de balles à pointe molle.

Plusieurs blessés présentent des blessures qui peuvent avoir été causées par des balles à pointe molle ou par des balles explosives.

Je ne me propose pas de donner des renseignements sur de tels détails, car je ne considère pas comme très digne de foi cette preuve tirée de la blessure, puisque les balles dures, dans certains cas, peuvent causer des effets explosifs difficiles à distinguer de ceux obtenus par les balles à pointe molle. Les Allemands noirs et blancs se servent de différents types de balles, tels que les balles de chasse trouvées chez les civils qui, cela est possible, n'en avaient pas d'autres et les balles de gros calibre, 0,450 à plomb mou, qui s'aplatissent plus ou moins au choc. Celles-ci sont employées par beaucoup de troupes noires.

Comme tous ces types de balles sont employés, il est impossible de décider, d'une manière précise, si une blessure « éclatée » a été causée par une balle dure en cupro-nickel délibérément convertie en une balle explosive ou par une des diverses espèces de balles de chasse en usage, ou par la balle de plomb du calibre 450.

J'envoie avec le présent document dix spécimens de balles prises à Misselleli dans les sacs des prisonniers de guerre allemands européens par un de mes officiers du corps médical, le Dr Sharpe.

J. C. B. Statham,
Major R. A. M. C.
Directeur du Corps Médical des Forces Alliées
Expédition du Cameroun.

Douala, le 21 octobre 1914.

Rapport d'un soldat allemand (indigène), le 17 octobre 1914.

Il avait reçu tout d'abord l'ordre de son officier de ne pas tirer sur les indigènes non armés, mais après l'annonce de l'occupation de Jabassi par les soldats anglais, il reçut des instructions pour tuer chaque indigène qu'il verrait.

Copie conforme.
J. Brough, major,
Etat-major général.

19 octobre 1914.

Extraits d'un rapport du lieutenant Kentish, R. E., daté du 8 octobre 1914.

. . . . . .

A 9 heures du matin nous fûmes dépassés par une patrouille allemande qu'on trouva ultérieurement composée d'un officier, quatre hommes, et environ une douzaine de travailleurs. Nous nous couchâmes dans la brousse et ne fûmes pas vus.

La patrouille ennemie incendia le village de Miang.

Lorsque nous atteignîmes Miang (Ndulu) sur le chemin du retour vers 5 heures du matin, la ville n'était plus qu'un tas de ruines fumantes. Toutes les maisons, sauf l'école, avaient été brûlées.

H. E. Kentish,
Lieutenant, R. E.

Rapport N° I.

Déposition de P. J. Dodd, employé au service du S. O. K. Palm Oil Syndicate, Cameroun.

(Compte rendu écrit.)

Ce que je sais au sujet de ces deux personnes sur qui l'on avait tiré, c'est que le 30 du mois dernier, 1914, ce Blanc nommé Jos. Schmidt, vint à Musoko près d'Abo, accompagné de trois soldats, avec l'intention de barrer la rivière qui remonte vers Miang et quand, posté le même jour, il aperçut un homme dans une pirogue remontant seul la rivière, il prit le fusil d'un de ses soldats et le visa. Je lui demandai ce que cela signifiait et il me répondit que c'était par ordre du gouvernement allemand. Il vit alors un autre canot descendant vers Douala contenant quatre rameurs, et de nouveau il tira barbarement dedans et en tua un de plus, deux en tout. Les autres se sauvèrent à la nage.

Les trois soldats ont été également envoyés en patrouille sur la rivière dans le même but et parfois, chacun d'eux revient avec un rapport établissant qu'il en a tué un et ainsi de suite... en tout je calcule qu'il y en a eu quatre.

Signé à Douala le 6 octobre 1914.

Schmidt tirait sur les indigènes sans sommation.

P. J. Dodd.

Certifié copie conforme :
H. Gwynne Howell,
Capitaine à l'état-major général.

Douala, le 16 octobre 1914.

RAPPORT N° II.

19 octobre 1914 (1).

Bele et Bahundu sont arrivés de Butu sur le Dibamba et racontent que 3 Allemands et environ 50 soldats indigènes de Bonepupa sont venus à Butu ayant détruit les fermes et maisons et tué 4 Doualas. Les noms des Européens sont : Damkohler, Schmidt, un fonctionnaire et un inconnu. Les noms des indigènes tués sont : Ekoni, Sassanga, Peembombe, Beharne Ekun.

Le 7 courant Dikoto Kame et Josef Priso arrivèrent avec trois autres et rapportèrent qu'environ 30 Européens et 300 indigènes étaient arrivés dans le district de Ndonga. Ils tuaient les indigènes dont les sympathies vont aux Anglais. Jusqu'à cette date, les victimes étaient au nombre de sept.

Le 4 courant, Ebangisi Editea revenant de Dibamba raconta qu'un Européen accompagné de 50 soldats noirs était arrivé sur la côte de Dibamba tirant sur les indigènes, en tuant et en blessant plusieurs. Il dit que les Allemands ont déclaré qu'ils avaient l'intention de tuer tous les Doualas à cause de leurs sympathies pour les Anglais.

Certifié conforme :
H. GWYNNE HOWELL,
Capitaine à l'état-major général.

Douala, le 16 octobre 1914.

RAPPORT N° III.

BELE, indigène de Douala habitant Tiko, raconte :

« Depuis que les Anglais ont fait feu sur Tiko, voilà six jours, les troupes indigènes allemandes ont tiré sur tous les Doualas en vue, et ont tué un homme et une femme. Leurs noms sont Budule et Ndale, femme de Bebe. Joke, chef de Dikomba, fut tué par un officier de réserve allemand, précédemment colon à Molivi, dont le nom est inconnu et qui s'était caché dans la maison du chef.

UWANJA Mutasi, de Bonamateki, arrivé le 9 octobre de ce pays rapporte que 12 Européens et environ 100 soldats indigènes venus de Susa ont tué sept indigènes.

Certifié conforme :
H. GWYNNE HOWELL,
Capitaine à l'état-major général.

Douala, le 16 octobre 1914.

RAPPORT N° IV.

ANDREAS JENGELLI, natif de Bell Town, quitta Mbonjo sur la Mungo Creek, le 9 octobre. Il déclare qu'il y a environ 10 Allemands avec 100 soldats indigènes à Mbonjo. Ils tirent sur les indigènes et brûlent les environs. Il dit qu'ils ont tué à peu près 30 indigènes, hommes et femmes.

La déclaration exprimée par les Allemands aux indigènes est que les Anglais peuvent conquérir le pays, mais qu'ils n'y trouveront plus d'habitants. De là la fusillade en masse de tous les indigènes.

Certifié conforme :
H. GWYNNE HOWELL.
Capitaine à l'état-major général.

Douala, le 16 octobre 1914.

RAPPORT N° V.

A bord du S. S. *Mole*.

Le 10 octobre 1914.

TOKO MASOMBWA, indigène de Bonaberi, venant de Njanga, rapporte que 15 Européens et plus de 100 soldats indigènes sont arrivés à Njanga hier matin. Ils ont fait feu et tué plusieurs Doualas de Njanga, pendu le roi de Bomking et tiré sur plusieurs de ses sujets parce qu'ils refusaient de prendre les armes contre les Anglais. Ils ont donné des fusils à trois Noirs dont les noms suivent : Blagojo, natif de Togo, Mabala, indigène de Jaunde, et Dikume, natif de Njanga. Ces hommes ont reçu l'ordre de tuer quiconque est suspect de sympathies britanniques.

Certifié conforme :
H. GWYNNE HOWELL,
Capitaine à l'état-major général.

Douala, le 16 octobre 1914.

RAPPORT N° VI.

Douala, le 12 octobre 1914.

Déposition d'Ebongo Joe, précédemment employé à la factorerie de J. Holt et Cie, Dibong Branch, Cameroun.

Je soussigné Ebongo Joe, déclare que, le 2 octobre, on apprit à Dibong qu'il allait y avoir presque immédiatement des troubles. aussi je m'enfuis à Jabassi après avoir fermé la factorerie.

Le 7 octobre, retournant à Dibong, je trouvai la factorerie cambriolée et, à l'exception de dix sacs d'amandes de palme, toutes les denrées avaient été emportées.

Deux habitants de Douala, Ebumbo Elokan et Kumba et plusieurs autres dont je ne connais pas les noms mais que je pourrais désigner, m'informèrent qu'il existait plusieurs témoins oculaires de l'arrivée d'un Européen que je connais mais pas par son nom, accompagné par un agent de police de Bodiman. L'Européen donna l'ordre à cet agent et à un autre policeman de Dibong, Jaumke, de forcer la maison et se mit à enlever toutes les marchandises.

Au même moment, un homme de Douala, Mahapinja, était tué d'un coup de feu. Je ne sais s'il le fut par l'Européen ou d'après ses ordres, mais l'indigène de Douala, Kumba est un témoin oculaire et capable de déposer sur ce point.

Je ne connais pas le nom de l'Européen, mais il peut être déterminé après enquête.

EBONGO JOE, + sa marque.

Moi, Ejang de Douala, confirme la déposition ci-dessus. Elle est véritable à tous égards.

Témoin de traduction et signature.

Signé : EDWARD DIBOBE.
Certifié copie conforme :
H. GWYNNE HOWELL,
Capitaine à l'état-major général.

Douala, le 16 octobre 1914.

RAPPORT N° VII.

Le lieutenant MC CALLUM, attaché à la colonne du lieutenant-colonel Cockburn, attaquant Jabassi, rapporte le 12 octobre :

J'ai interrogé aujourd'hui le chef Mfomu de Bodiman qui m'informa qu'un village au fond d'une petite crique à environ 600 yards de notre ancrage fut envahi il y a cinq jours par des soldats noirs allemands qui firent feu sur cinq indigènes. Je fis une reconnaissance à la baie et vis personnellement les tombes

Certifié copie conforme :
H. GWYNNE HOWELL,
Capitaine à l'état-major général.

Douala, le 16 octobre 1914.

RAPPORT N° VIII.

JAMES BIRRELL, indigène d'Accra, employé à la factorerie de R. et W. King, de Wuri, rapporte :

« Il quitta Wuri hier après-midi. Après le départ du *Fullah* pour Douala, dit-il, deux Allemands (comprenant un nommé Moring soi-disant Américain) revinrent à son magasin et essayèrent de capturer les indigènes y compris lui-même.

« Cet homme, Moring, se poste à l'entrée de la baie de Dibombe et tire sur chaque indigène qui passe.

« Quand lui (Birrell) comprit qu'ils le guettaient, il s'enfuit dans la brousse et se dirigea vers Douala.

« Le lieutenant Mc Callum, attaché à la colonne d'attaque de Jabassi du lieutenant-colonel Cockburn, rapporte le 13 du mois courant que Ntoko Beecroft vint à lui ce même jour et raconta que Moring avait tué un indigène d'Akwa

(1) Cette date est évidemment incorrecte, c'est probablement une faute d'impression pour 10-10-14.

nommé Ntona Makuri. L'homme connaît les indigènes qui virent Moring tuer cet homme, mais ne peut les atteindre dans la brousse où ils se cachent tant que les Allemands sont à Njanga. »

Certifié copie conforme :
H. Gwynne Howell,
Capitaine à l'etat-major général.

Douala, le 16 octobre 1914.

—

Rapport N° IX.

Douala, le 16 octobre 1914.

Témoignage de Ndumbe Toko.

Ndumbe Toko, indigène d'Akwa, résidant à Dibamba, rapporte que deux Européens nommés Damkohler et Bruno Schmidt, ainsi que cent soldats noirs indigènes, plusieurs d'entre eux ayant été à Japoma quand les Français traversèrent le pont et entrèrent à Dibamba, sont maintenant dans cette ville et ont fusillé quatre hommes, cependant qu'ils faisaient prisonniers tous les hommes, femmes et enfants qu'ils pouvaient trouver. Ils ont incendié la plupart des maisons et pillé toutes les fermes, abattant les cocotiers, etc.

Les suivants virent Damkohler fusiller des hommes :
Ndumbe Toko.
Kina Dika (fils du roi d'Akwa).
Ewa Tutu (d'Akwa).

Ndumbe Joko vit également Schmidt tirer sur un homme dans un canot et le tuer. Le nom de l'homme était Sase Ngane.

Plusieurs femmes et enfants se sont enfuis dans la brousse, où ils ne trouvent rien pour se nourrir. Beaucoup d'indigènes sont rentrés à Douala et désirent retourner chercher leurs femmes et leurs enfants, mais n'osent le faire, étant certains d'être tués s'ils sont vus.

Certifié copie conforme:
H. Gwynne Howell,
Capitaine à l'etat-major général.

Douala, le 16 octobre 1914.

N° 2.

Le brigadier général Dobell au secrétaire d'Etat des colonies.

Résidence. Douala, le 2 décembre 1914.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer, pour que vous en preniez connaissance, une traduction d'un message capturé, écrit par le lieutenant von Engelbrechten au capitaine Gaisser qui, dernièrement, commandait les troupes à Duca et Victoria, et est maintenant prisonnier de guerre.

Je pense que ce message sert à établir l'état d'esprit des Allemands envers les indigènes du Cameroun, et, bien que nos troupes doivent de temps en temps employer des guides indigènes, il est inutile de dire que les indigènes ne rendent jamais les services indiqués par l'écrivain.

Je sais qu'avant d'être employé au service actif, le lieutenant von Engelbrechten remplissait les fonctions de secrétaire particulier du gouverneur du Cameroun.

J'ai l'honneur, etc.

C. M. Dobell,
Brigadier général, commandant les forces alliées.

Annexe au N° 2.

(Traduction.)

De Kake, le 7 octobre 1914, 11 h. 6 du matin.

La route par eau entre Mpundu et Mbonjo est dangereuse à cause des gens de Douala qui vivent sur les bords de la rivière Mungo. Le courrier par canot est ainsi arrêté.

Je m'efforcerai de faire suivre tous les chargements et lettres viâ Mundame.

Le téléphone viâ Mbonjo est toujours ouvert jusqu'à nouvel ordre, tant qu'il n'aura pas été détruit par les gens de Douala.

Plusieurs cas de Doualas attaquant mes soldats et qui ouvertement aident les Anglais en les déchargeant du service de sécurité et d'avant-poste, leur montrent les routes, et opèrent la liaison entre eux par appels, cornes et signaux de drapeaux, me contraignent à assurer la sécurité de mes mouvements, c'est-à-dire à traiter les naturels de Douala et leurs compatriotes trafiquant entre les rivières Mungo, Abo et Dibombe comme combattants de guerre, et dans certains cas de les traiter comme des rebelles et traîtres. J'ai ordonné la destruction de tous les villages Doualas. Tous les Doualas rencontrés sur les routes, portant des armes (couteaux, arcs et flèches, épieux et fusils), doivent être fusillés. On ne fera prisonniers que ceux qui, pris en flagrant délit, pourront être jugés légalement et condamnés à mort. Tous les Doualas actuellement employés par le gouvernement, dans la partie du chemin de fer du Nord du district de Douala, seront arrêtés et envoyés en prévention à Dschang. Le district de Bare fera de même.

Von Engelbrechten.

N° 3.

Le brigadier général Dobell au secrétaire d'Etat des colonies.

(Extrait.)

Résidence. Douala, le 26 décembre 1914.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer la correspondance ci-jointe (Annexe n° 1) échangée entre le colonel Mayer, commandant les troupes françaises, actuellement à Edéa, et moi, au sujet des atrocités perpétrées par les Allemands et les indigènes sous leurs ordres, sur les habitants sans défense de cette contrée.

Les victimes sont, la plupart du temps, des femmes et des enfants, et les blessures ont été infligées de la plus brutale façon.

On ne peut guère douter que les Allemands eux-mêmes, s'ils ne prennent pas réellement part à ces énormités, en ont connaissance et en sont les instigateurs dans la plupart des cas.

Leur but est indubitablement, en punissant ces indigènes qu'ils supposent nous aider, d'empêcher les autres de faire de même.

La lettre du colonel Mayer, du 17 décembre, prouve également que nous combattons maintenant non seulement les troupes entraînées et armées des Allemands, mais les habitants qu'ils ont appelés à l'aide et qui, en violation de l'article 33 de la Convention de la Haye, concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre, sont dans plusieurs cas munis de flèches empoisonnées.

La situation à Edéa n'est pas un cas isolé, le major Mathieu, rapporte de Kribi que les forces qui lui sont opposées sont surtout composées de hordes de Noirs non encadrées, qui ne portent aucun uniforme, mais sont armées de fusils, d'arcs, de flèches et de lances.

En outre, le major Law, qui commande le poste anglais sur la rivière Wouri, a connaissance d'atrocités répétées perpétrées par les troupes

allemandes, et il a envoyé plusieurs victimes à l'hôpital pour y être soignées.

Il est difficile de décider quel moyen de pression peut être employé sur l'ennemi pour mettre fin à d'aussi brutales méthodes, mais, en même temps que je répondais à une communication au sujet des mauvais traitements allégués des Allemands (annexe n° 2), j'ai protesté auprès de M. Ebermaier de la façon la plus énergique. (Annexe n° 3.)

D'une manière générale, la question indigène, dans cette partie du pays, devient très grave. Ceux qui sont suspectés par les Allemands d'avoir des tendances anglaises ou françaises ou de nous avoir assistés de quelque manière sont toujours attaqués. Ceux ci viennent se réfugier dans nos lignes ou près de nos postes et il y a actuellement plusieurs milliers de réfugiés vivant dans l'étroit secteur tenu par nous. Ceci n'amène pas seulement une grande pénurie de nourriture, mais les mouvements de nos patrouilles sont parfois considérablement gênés par le nombre de ces pauvres créatures qui les suivent dans l'espoir d'obtenir quelque nourriture dans les fermes abandonnées.

C. M. Dobell,
Brigadier général, commandant les forces alliées.

A l'honorable Lewis Harcourt, secretaire d'Etat des colonies.

Annexe 1 au N° 3.

(Colonne expéditionnaire du Cameroun.)
Le colonel Mayer, commandant les troupes françaises, à Quartier général anglais, Douala.

N° 498.

Edéa, le 17 décembre 1914.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une patrouille d'une dizaine de tirailleurs allemands est venue ce matin 7 heures dans un village à proximité d'Edea et s'y est livrée à des actes monstrueux, en tailladant, à coups de coupe-coupe, une dizaine de femmes et des enfants en bas âge.

Le spectacle de ces êtres innocents, réfugiés à Edéa, était intolérable à voir. Cette patrouille aurait été envoyée par M. Priester pour se venger d'un de ses chasseurs qui nous avait livré un fusil allemand.

La patrouille allemande, en poursuivant les indigènes, est tombée sur une embuscade : six ont été vus armés de fusils, trois armés de sagaies et de flèches ; l'un de ces derniers a été tué, le reste a immédiatement pris la fuite dans la forêt, nos tirailleurs n'ayant pu tirer que quelques cartouches pour ne pas atteindre les indigènes interposés entre l'ennemi et eux.

Mayer.

N° 499.

Nouveaux renseignements reçus complétant le message n° 498. Les indigènes ont vu cinq Allemands européens accompagnant la patrouille qui assassinait les femmes et les enfants ; l'un de ces cinq Allemands aurait été blessé mortellement par notre embuscade ; nous n'avons pas retrouvé le corps.

La présence de ces cinq Européens allemands prouve bien que c'est par ordre que ces assassinats sont commis.

Mayer.

Colonne expéditionnaire du Cameroun.
Section d'ambulance de campagne.

Rapport relatif aux blessés indigènes admis a l'ambulance le 17 décembre 1914.

Les blessés indigènes admis le 17 décembre comprennent 10 femmes, 1 fillette, et 2 hommes :

1. *Guinième*, femme de 21 ans environ : six blessures.
a) Amputation du 5e doigt et de son métacarpien, à la main gauche.
b) Amputation du pouce et de son métacarpien, à la main droite.
c) Ouverture de l'articulation du genou gauche, fracture de la rotule, section du ligament rotulien interne.
d) Plaie profonde de la face externe de la jambe droite.
e et *f*) 2 plaies de la région cervico-dorsale.
Toutes blessures causées par des coups de coupe-coupe.

2. *Ohoblo*, femme de 25 ans environ, quatre blessures.
a) Plaie profonde du cuir chevelu, région pariétale gauche.
b) Plaie de la face antérieure du bras droit.
c) Plaie de la face postérieure du coude droit.
d) Plaie profonde de la cuisse droite, région trochantérienne (coupe-coupe).

3. *Gountoié*, femme de 25 ans environ, trois blessures.
a) Désarticulation totale de l'épaule gauche, section de tous les muscles, et fracture de la tête de l'humérus par choc direct.
b) Plaie profonde de la jambe gauche.
c) Section de l'oreille gauche et de la moitié gauche de la face depuis la région zygomatique jusqu'au bord inférieur du maxillaire inferieur, intéressant tous les tissus, et s'étendant en arrière jusqu'à la région occipitale (coupe-coupe).

4. *Loukma*, femme de 20 ans environ : une blessure.
a) Plaie profonde du dos par coup de flèche ou de sagaie.

5. *Gomouna*, femme de 16 ans environ : deux blessures.
a) Ouverture de l'articulation du poignet droit face dorsale, section de tous les tendons extenseurs et de l'artère dorsale du carpe (coupe-coupe).
b) Plaie de la région cervicale.

6. *Guitten*, femme de 20 ans environ : une blessure.
a) Plaie pénétrante du dos par coup de flèche ou de sagaie.

7. *Gomouné*, femme de 18 ans environ : une blessure.
a) Plaie de la région médio-claviculaire gauche par coup de coupe-coupe.

8. *Oundiènque*, femme de 25 ans environ : une blessure.
a) Plaie de la région cervico-latérale droite par coup de coupe-coupe. Cette plaie mesure 17 centimètres de long, s'étend depuis l'apophyse transverse de l'axis qui est nu jusqu'en avant de l'oreille qui est coupée transversalement au niveau du conduit auditif. Tous les muscles latéraux du cou, sauf ceux de la gouttière vertébrale, sont sectionnés, et leur rétraction donne l'impression d'une énorme perte de substance (coupe coupe).

9. *Chiliky*, femme de 25 ans environ : 13 blessures.
a) Section des tendons extenseurs de l'index, du médius et de l'annulaire, à droite.
b) Section du bord cubital de la main droite, intéressant les muscles de l'éminence hypothénar.
c) Fracture du cubitus gauche par choc direct.
d) Ouverture de l'articulation du poignet gauche.
e, *f*, *g*, *h*, *i*) 5 plaies parallèles de la région postérieure du cou.
j) Plaie de la face supérieure de l'épaule gauche.
k, *l*, *m*) 3 plaies du cuir chevelu, dont une intéresse la table externe de l'os frontal (coupe coupe).

10. *Nidimby*, fillette de *trois* ans, fille de Chiliky :
Plaies et estafilades de l'épaule gauche. Blessée dans les bras de sa mère.

11. *Onième*, femme de 40 ans, environ : 4 blessures.
a, *b*, *c*, *d*) 4 plaies de la tête et du cou, dont une intéresse la table externe du pariétal gauche (coupe-coupe).

12 *Bilomn*, homme de 50 ans environ :
Plaie pénétrante de l'abdomen par coup de feu.

13. *Oh*, jeune homme de 16 ans au plus.
Plaie pénétrante de l'abdomen par coup de baïonnette.

En dehors des 13 blessés amenés à l'ambulance 7 femmes ont été pansées à l'infirmerie de M. le médecin-major de 1re classe Marque : elles étaient toutes atteintes de blessures diverses par flèche, coupe-coupe, ou sagaie ; une de ces femmes ne portait pas moins de 11 blessures.

Enfin, d'après les renseignements recueillis par le commandant Méchet, il y a eu 15 femmes tuées dans le village de Mallène d'où proviennent tous les blessés.

L'ambulance a antérieurement hospitalisé 3 indigènes mutilés par les Allemands, ils sont tous trois morts des suites de leurs blessures. Ce sont :

1. *Bandé Mayouga*, homme de 40 ans, admis le 29 octobre 1914 à l'ambulance : quatre blessures.

a) Fracture du col fémoral par coup de feu.

b) Plaie de la cuisse droite par coup de feu.

c) Destruction de la paroi abdominale (flanc gauche) jusqu'au péritoine par coup de coupe-coupe ou coup de sabre.

d) Plaie par instrument piquant de la région précordiale. Mort le 4 novembre.

2. *Iémèque*, homme de 40 ans.

Fracture esquilleuse de l'humérus gauche. Entré le 16, mort le 22 novembre 1914.

3. *Baya*, homme de 50 ans :

Plaie de la fesse et de la cuisse droites.

Entré le 17, mort le 25 novembre 1914.

Edéa, le 18 décembre 1914.

Pour le médecin chef et par ordre,
le médecin aide-major de 1re classe,
BAUVALLET.

Vu :
Le colonel Mayer, Ct. les troupes françaises,
MAYER.
(Colonne expéditionnaire du Cameroun.)

Rapport sur les atrocités commises par les troupes allemandes sur les indigènes dans le district d'Edea.

Depuis le début de notre occupation d'Edéa, nombre d'indigènes ont été massacrés dans le district par les patrouilles allemandes ; il ne se passe guère de jour qu'un indigène ne vienne signaler de nouveaux meurtres.

Les principaux de ces attentats connus sont :

Vers le 10 novembre, massacre de 4 indigènes et 3 femmes à Dehane, destruction du village de Makam, massacres dans le village de Muang-Kong.

Vers le 15 novembre, massacre d'indigènes au village de M'Bengue (Voie ferrée), massacre d'indigènes au village de Mapam.

20 novembre, destruction du village de Bisseng (route de Dehane).

24 novembre. fuite des habitants de la région de Njok-Sobe, Mapam, Okot sur Edéa, devant des patrouilles allemandes qui les terrorisaient.

10 décembre, destruction de villages dans le district de Jasuku.

17 décembre, massacre d'habitants dans les villages de Ekola, Karo Njock, Mallene : 6 indigènes tués à Ekola, 7 indigènes tués à Karo Njock, 2 indigènes tués sur la voie ferrée (la plupart des femmes). 20 femmes ou enfants grièvement blessés à coups de coupe-coupe.

A la suite de ces divers attentats, un certain nombre d'indigènes ont été soignés dans notre ambulance. Le massacre du 17 décembre n'est ni plus odieux et ni plus répugnant que les précédents, tous se valent ; mais il s'est produit presque sous nos yeux et nous avons vu, pour les avoir soignés à l'ambulance, une partie des femmes et des enfants blessés.

Vers 7 h. 39 du matin, une foule d'indigènes refluait vers nos avant-postes, se disant poursuivis par des tirailleurs allemands, puis arrivaient successivement, se traînant ou portés par d'autres indigènes, une dizaine de femmes et des enfants grièvement blessés à coups de coupe coupe (ci joint le rapport médical). La patrouille allemande mêlée à la foule des fuyards fut arrêtée à coups de fusils par nos avant-postes ; nos tirailleurs ont compté 6 tirailleurs indigènes allemands, en uniforme, armés de fusils et trois autres indigènes armés de flèches et de sagaies ; l'un de ces derniers a été tué. Il n'a pas été vu d'Européens allemands par nos tirailleurs, mais un casque a été trouvé par eux sur la route près du mort ; les indigènes ont affirmé qu'il appartenait à un Européen qui avait été blessé. Une femme indigène blessée et son mari affirment en outre avoir vu 5 Européens marchant derrière la patrouille.

D'après les renseignements d'indigènes, cette patrouille aurait été envoyée par M. Priester, pour se venger d'un de ses anciens chasseurs qui nous a livré un fusil pris à un tirailleur allemand, qui venait régulièrement dans son village.

Quoi qu'il en soit, il reste établi que les gradés allemands encouragent, ordonnent, et parfois dirigent eux-mêmes ces assassinats.

MAYER.

Déposition du nommé Et....., de Edéa, qui a été envoyé le 17 décembre pour enterrer les habitants tués par les Allemands.

A Ekola, j'ai enterré sept cadavres, tous de femmes ; j'ai laissé le cadavre d'un indigène de Njog Sobe, pour que les gens de Njog Sobe puissent l'enterrer. Les femmes étaient toutes tuées percées de coups de lance ou de coupe-coupe. Elles étaient horriblement mutilées. Plusieurs autres indigènes furent aussi tués par les Allemands, mais ils étaient déjà enterrés par les gens du village. A un village les femmes furent surprises dans leurs cases, d'où on les a tirées, puis ensuite tuées.

Pour déposition conforme,
Le colonel Mayer, commandant les troupes françaises,
Edéa, le 18 décembre 1914,
MAYER.

(Copie N° 505.)

Renseignements du 19 décembre 1914.

Voici comment les Allemands appliquent l'article 46 de la convention internationale de La Haye.

« Rapport de deux indigènes armés, envoyés par nous hier, 18 décembre 1914, au village de Ngeng Dong, 18 kilomètres de la route de Jaundé, pour vérifier si un campement allemand, qui nous était signalé, existait bien en ce point : — Tout le pays entre Edéa et Ngeng-Dong a été dévasté ; il ne reste pour ainsi dire pas une case. Le village de Ngeng Dong a été complètement abandonné par les Allemands, mais avant de partir les Allemands ont tout détruit dans le village : cases, chaises, tables.

Edéa, le 19 décembre 1914.
Le colonel Mayer, commandant les troupes françaises,
MAYER.

ANNEXE 2 AU N° 3.

Traduction d'une copie certifiée véritable d'un document confié à Don Luis Daban y Ruis, secrétaire général de la Guinée espagnole.

« Transmettez aussi vite que possible, au gouverneur Barrera à Sta. Isabel. Je suis obligé de prier Votre Excellence de transmettre la communication suivante, soit par T. S. F. ou autre procédé, ainsi qu'il semblera préférable à Votre Excellence :

« 1° Au brigadier général Dobell, officier général commandant les forces anglaises et françaises sur la côte du Cameroun, etc. ;

« 2° Au gouverneur général de Nigéria, à Lagos :

« Jaundé, le 26 novembre 1914.

« Je suis informé qu'à Douala, des femmes blanches et « des enfants ont été faits prisonniers de guerre et envoyés « dans les colonies anglaises et françaises. On dit même « qu'on n'a pas laissé le temps aux femmes enceintes et « en couches de se munir des choses nécessaires dont elles « avaient besoin pour elles et leurs enfants. Ultérieure- « ment, les prisonniers de guerre emmenés n'ont pas eu le « temps nécessaire de mettre en sécurité leurs biens laissés « derrière eux, contre le vol et le pillage ; ces propriétés « ainsi abandonnées ont dit-on, été pillées Au cas où ces « témoignages qui ne peuvent être vérifiés d'ici repose- « raient sur la vérité, je proteste contre ces violations des « stipulations des articles 43, 46 et 47 de la quatrième Con- « vention de la seconde Conférence de paix de La Haye.

« Je dois à cet égard, déclarer que je compte ferme- « ment que les officiers commandant les places occupées « respecteront les clauses des articles 55 et 56 de ladite « Convention relatives aux constructions et aux entreprises « agricoles.

« EBERMAIER,
« *Gouverneur impérial du Cameroun.* »

« En transmettant ces communications à leurs adresses, Votre Excellence rendra un grand service à l'humanité et méritera la gratitude éternelle de plusieurs femmes et enfants sans défense.

« Avec l'expression, etc.

« EBERMAIER,
« *Gouverneur du Cameroun.* »

Certifié copie conforme, à Santa Isabel de Fernando-Po, le 7 décembre 1914.

LUIS DABAN.

ANNEXE 3 AU N° 3.

Résidence, Douala, le 23 décembre 1914.

Excellence, j'ai l'honneur d'accuser réception d'un message sans fil à moi transmis par le secrétaire général de la Guinée espagnole, contenant une protestation faite par Votre Excellence contre la manière dont les femmes et enfants résidant à Douala ont été traités, et, en outre, accusant les Forces Alliées placées sous mon commandement de violer certains articles de la Convention de La Haye.

2. — J'ai confiance que Votre Excellence, étant au courant des faits réels, sera convaincue que les affirmations sont absolument dénuées de fondement et que l'information sur laquelle elles sont basées est complètement fausse.

3. — A la reddition de Douala aux Forces Alliées, toutes les femmes présentes à Douala furent informées qu'elles étaient libres soit de rester à Douala, soit de suivre leurs maris faits prisonniers de guerre.

Presque toujours les femmes se décidèrent à accompagner les prisonniers de guerre, et dans aucun cas il n'a été établi qu'une femme fût incapable d'entreprendre le voyage. Sans cela, on leur aurait fourni une occasion de voyager à une date postérieure ou de se rendre par elles-mêmes en Europe ou ailleurs par steamer.

4. — Une quantité considérable de bagages furent emmenés par les prisonniers et les déportés au moment de leur départ. Bien que par une convention internationale, les Forces Alliées ne soient en aucune façon responsables des bagages que les prisonniers de guerre sont hors d'état d'emporter avec eux-mêmes, des mesures ont été prises pour assurer la consignation ultérieure des bagages toutes les fois qu'il était impossible d'en identifier le propriétaire.

Dans ce but, des dépôts ont été formés à Douala, Buea et Victoria et tous les biens des prisonniers de guerre qui ont pu être trouvés et réunis y sont mis en réserve et sauvegardés.

5. — Il se trouva au moment de l'occupation de Douala par les troupes alliées, que la partie européenne de la ville était envahie par les indigènes. Les officiers anglais et français rencontraient dans les rues des sujets allemands terrifiés qui, en implorant protection, racontaient que non seulement leurs propriétés étaient pillées mais que leur vie était menacée. Cette situation fut aussitôt prise en mains et je n'ai pas connu un seul cas où un sujet allemand ait été molesté par un Noir.

6. — Je puis ajouter que les officiers chargés du bureau des prisonniers de guerre ont reçu de nombreuses lettres des prisonniers de guerre et des personnes déportées exprimant leurs remerciements pour la façon dont ils ont été traités, la bonté et la courtoisie qui leur ont été montrées.

7. — Abordant un autre sujet, je saisis cette occasion d'appeler l'attention de Votre Excellence sur la manière barbare dont les troupes allemandes conduisent la guerre spécialement dans les districts d'Edéa. A cet égard, je joins un rapport des cas traités par les autorités médicales françaises qui lèvent tout doute à ce sujet. Ce rapport ne peut contenir qu'une petite proportion des atrocités indicibles réellement commises par vos troupes. Toute référence à la Convention de La Haye est inutile pour démontrer que les brutalités qui ont été commises contre des non-combattants sans armes, des femmes innocentes et des enfants, sont contraires à tout principe de guerre civilisée et à tout devoir d'humanité.

Je ne peux croire que de tels actes puissent être perpétrés sans la sanction de vos autorités militaires et dans quelques cas j'ai des raisons de penser que des Européens étaient effectivement présents dirigeant les opérations.

Au nom de l'humanité, je requiers Votre Excellence de mettre une fin à de tels procédés. Au cas où ils continueraient, je serais obligé de donner des ordres pour que tout soldat allemand fait prisonnier et trouvé coupable d'avoir pris part à ces atrocités soit considéré comme ayant perdu tout droit à être regardé comme prisonnier de guerre et soit traité en conséquence.

J'attire aussi l'attention de Votre Excellence sur le fait que les commandants sous mes ordres ont rapporté divers cas de Noirs armés de flèches empoisonnées et combattant dans vos rangs. Ceci est contraire à l'article 23 de la Convention de La Haye concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre. Je n'ai pas besoin d'assurer Votre Excellence que, pour ma part, je fais tous mes efforts pour que les lois et coutumes de la guerre soient respectées par les troupes combattant sous mes ordres et j'attends de Votre Excellence qu'elle prenne des mesures identiques.

J'ai l'honneur, etc...

C. M. DOBELL,
Brigadier général,
Commandant les Forces Alliées.

A son Excellence le Gouverneur Ebermaier, Jaundé.

N° 4.

Le major général Dobell au ministère de la Guerre.

Résidence, Douala, le 19 septembre 1915.

Monsieur, comme suite à ma lettre n° 32 1915 du 20 juillet dernier, j'ai l'honneur de vous informer que les témoignages mentionnés dans votre lettre n° 0154/3927 (M. O. 5, a) du 9 juin, sont recherchés et seront envoyés en temps utile.

2. — Cependant, je vous envoie ci-joint, la correspondance et les photographies reçues du colonel commandant le contingent français au Cameroun; car le cas en question me paraît d'une nature si bestiale que je crois devoir vous en faire un rapport immédiat.

J'ai l'honneur, etc...

C. M. DOBELL.

ANNEXE AU N° 4.

(Colonne expéditionnaire du Cameroun.)
Rapport du médecin aide-major de 1re classe BAUVALLET, Médecin traitant à l'ambulance, au sujet d'un indigène Bakoko blessé par les Allemands.

Edéa, le 6 septembre 1915.

N'Gouapé, indigène Bakoko, malingre et chétif, âgé de 25 ans, environ, évacué du poste de la N'Gwé, entre à l'ambulance d'Edéa le 22 août 1915. Raconte que, trois jours auparavant, étant allé chercher des « makabos » dans la brousse, a été poursuivi et blessé par des tirailleurs allemands. Ne se souvient pas avoir vu de Blanc avec les soldats noirs. Est revenu en se traînant jusqu'au poste français où il a été pansé par M. le médecin major de 1re classe CAMUS et par M. le médecin aide-major de 1re classe BOZZO di PORGHO.

Présente à son admission à l'ambulance les blessures suivantes faites par instrument piquant et tranchant (coups de coupe-coupe) :

a) Tête. — 1° Plaie semi-circulaire, de 4 centimètres de long environ, de la région latéro-occipitale gauche, ayant intéressé seulement le cuir chevelu.

b) Thorax. — 2° Plaie de 17 centimètres de long, oblique de bas en haut et d'arrière en avant, s'étendant depuis

**

l'apophyse épineuse de la 2e vertèbre dorsale jusqu'à la partie moyenne de la clavicule droite. Cette plaie à bords

fortement eversés intéresse toutes les parties molles et les muscles jusqu'au squelette. La face externe du dôme pleural est à nu, sectionnée elle-même ; elle donne par un

large orifice, issue à l'air, à chaque mouvement respiratoire.

3) Plaie de 16 centimètres de long, à peu près parallèle à la précédente, mais un peu plus postérieure et externe' intéresse les parties molles, les muscles ainsi que l'appareil ligamenteux de la voûte de l'articulation scapulo-humérale droite.

Ces deux plaies ont déterminé un affaissement total de l'épaule droite.

4) Plaie par coup de pointe de 4 centimètres de long, au niveau de la gouttière vertébrale droite, de la 6e à la 8e dorsale, parallèle à la ligne des apophyses.

5) Plaie par coup de pointe de 5 centimètres de long, au niveau de la gouttière vertébrale droite, de la 11e dorsale à la 2e lombaire, ayant les mêmes caractères que la précédente.

6) Plaie par coup de pointe, parallèle au rebord inférieur des fausses côtes, à la face postérieure du thorax, à

gauche, s'étendant depuis l'apophyse épineuse de la 11e dorsale jusqu'à 7 centimètres, en dehors et un peu en bas de celle-ci.

c) *Membres.* — 7 et 8) Section des faces postérieures des deux avant-bras, avec fracture totale des deux os, à quelques centimètres des poignets. Les deux mains ne sont plus reliées aux avant-bras que par les tendons fléchisseurs et un mince lambeau cutané antérieur.

9) Section des muscles de la région antéro-externe de la jambe droite, au tiers inférieur.

Les clichés photographiques de ces diverses blessures ont été pris par un photographe envoyé par le Quartier général, et sont joints à ce rapport.

N° 182.

Le 10 septembre 1915.

Vu et transmis,
Le Médecin chef,
PASSA.

N° 362.

Vu pour la légalisation des signatures du médecin-major de 2e classe Passa, et du médecin aide-major de 1re classe Bauvallet.

Edéa, le 10 septembre 1915.

Le colonel Mayer, commandant les forces françaises au Cameroun.

MAYER.

N° 5.

Le Médecin chef des troupes à l'Officier général commandant les Forces Alliées (Cameroun du Nord).

Reçu avec une dépêche du Gouverneur général de la Nigéria, en date du 18 décembre 1915.

Banyo, le 10 novembre 1915.

Monsieur, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les actes suivants, flagrants, commis délibérément par les forces allemandes durant l'attaque de la colline de Banyo par nos troupes les 4 et 5 courants et aussi durant l'action entre l'ennemi et l'infanterie montée le matin du 6 courant.

1. — L'ennemi a contrevenu à l'art. 3, paragraphe 9, de la Convention de Genève du 6 juillet 1906, en ce qu'il a, d'une manière répétée et continue, tiré sur moi et mes brancardiers qui conduisions un brancard pour relever le capitaine Seccombe, blessé le matin du 5 novembre, bien que nous fussions tous porteurs de nos brassards et que le chef des brancardiers eût agité d'une manière répétée un grand drapeau de la Croix-Rouge.

2. — L'ennemi s'est aussi rendu coupable de contravention à la section 4, § 2 de la Déclaration 3 de la Convention de La Haye de 1907 en faisant usage de balles explosives les 4, 5 et 6 novembre.

En ce qui regarde le § 2 j'ai eu dans mon propre service, cinq blessés dont les blessures avaient été faites par de pareils projectiles et un autre officier du corps médical avait trois cas identiques : dans tous ces cas, il n'y avait pas le plus léger doute qu'ils étaient causés non pas par le fusil à large calibre 450 employé par l'ennemi, mais par des balles expansives à pointe molle et à revêtement dur.

J'ai l'honneur, etc...

F. E. Bissell,
Capitaine R. A. M. C. (R. de O.),
A. S. M. O. Troupes,
(init.) W. W.

N° 6.

Le major général Dobell au Ministère de la Guerre.

Quartier Général
Douala, le 28 janvier 1916.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les preuves des atrocités et des violations du droit international commises par les Allemands au Cameroun.

2. — Ci-joint, les documents suivants :

a) Témoignages d'indigènes affirmés devant M. K. V. Elphinstone, M. A., du service civil de la Nigéria.

b) Témoignages émanant de prisonniers de guerre anglais délivrés par les troupes sous le commandement du lieutenant-colonel Haywood, en janvier 1916.

c) Témoignages émanant de médecins militaires français et autres, adressés par le colonel Mayer, commandant le contingent français.

3. — Les Allemands ont adopté une politique systématique d'extrême brutalité à l'égard de ceux des indigènes qu'ils considéraient pouvoir favoriser les Forces Alliées. Au point de vue militaire, ils obtinrent un certain avantage par leur méthode en ce que les Noirs furent terrifiés par les Allemands et n'osèrent pas donner de renseignements sur leurs mouvements.

4. — Les principaux massacres semblent s'être produits chez les Doualas contre lesquels des menaces particulières furent toujours proférées par l'ennemi. Avant notre occupation de Douala, un grand nombre de Doualas, y compris leur chefs furent pendus, d'autres empoisonnés ou punis d'autre manière.

5. — Dans quelques occasions, il semble qu'aucun Européen n'était présent durant l'accomplissement des brutalités décrites par ces documents, mais il existe des preuves suffisantes pour établir que les Européens allemands encourageaient de pareils actes en coupant eux-mêmes avec leur couteau la gorge des soldats anglais blessés, en tirant sur les habitants pacifiques pour les terroriser et fusillant les Noirs sans jugement. Dans de telles circonstances, il est extrêmement difficile d'obtenir les noms des Allemands en cause, d'autant que les Noirs ne connaissent pas en général et ne cherchent aucunement à connaître les noms des Européens qu'ils voient dans ces occasions.

6. — Le témoignage sous serment du capitaine M. J. Parker rapportant le meurtre des soldats anglais est très clair. Mais, d'autre part, il est extrêmement difficile de connaître avec certitude le nom de l'Allemand responsable. Il faut espérer cependant que la date, le lieu et les faits si clairement décrits par le capitaine Parker pourront conduire ultérieurement à l'inculpation de l'homme qui les a commis.

7. — La mise à mort des deux soldats noirs blessés à Garua par von Crailsheim, bien que contraire aux idées anglaises de ce pays et même injustifiée sur le terrain de la nécessité, peut cependant s'accorder avec la lettre de la loi, puisqu'ils semblent, en l'absence de tout gardien, avoir fait quelque tentative pour s'échapper de l'hôpital. Beaucoup de soldats noirs allemands ont été capturés par nous et nombre d'entre eux traités dans des hôpitaux anglais. On leur a assuré tous les privilèges des prisonniers de guerre, mais, de leur côté, on ne leur a pas demandé de se plier aux usages de la guerre civilisée qu'ils ignoraient totalement. L'exécution de Garua considérée à ce point de vue est un acte de représailles sauvage et sans nécessité.

8. — J'ai déjà signalé dans ma lettre du 19 septembre un cas certain de mutilation brutale d'un Noir inoffensif par les Allemands, avec les photographies montrant l'état présent de cet infortuné. Je vous envoie beaucoup d'autres cas de même nature et, ainsi que M. Elphinstone l'établit dans son rapport, la preuve d'un nombre presque illimité de cas semblables est à votre disposition si des preuves supplémentaires de la constance de ces brutalités sont demandées.

9. — J'attire spécialement l'attention sur la circulaire de von Engelbrechten ordonnant des représailles, sur l'allocution de von Hagen à ses hommes offrant 10 marks par tête de Blanc et sur le meurtre et la mutilation de nos blessés.

J'ai l'honneur, etc.,

C.-M. Dobell,
Major général,
Commandant les Forces Alliées.

ANNEXE A AU N° 6.

Meurtres et atrocités commis par les forces allemandes au Cameroun.

Témoignages d'indigènes reçus devant M. K. V. Elphinstone, M. A., du Gouvernement Civil de la Nigeria, Chief Political officer accompagnant les Forces Britanniques au Cameroun.

Memorandum de M. K.-V. Elphinstone,
Chief Political Officer.

En transmettant les cas de meurtres commis par les soldats allemands, je désire établir les points suivants :

2. On observera qu'il a été recueilli très peu de témoignages par ouï dire ; si je l'avais fait, j'aurais déjà instruit un grand nombre de cas. J'ai essayé ainsi d'éviter également les témoignages circonstanciés, mais, comme il advient souvent dans les cas de meurtres, le témoignage circonstancié est de la plus haute importance. Le témoignage habituel dans les cas instruits est : une alarme naît à l'approche des soldats allemands, tous les habitants se sauvent et trouvent à leur retour des cadavres, fusillés ou passés à la baïonnette. A mon avis, le témoignage est suffisant, d'autant plus qu'aucun indigène n'est en possession d'armes, à l'exception de ceux employés comme soldats de la police armée par l'ennemi ou par les Alliés.

3. — Tous les témoins ont affirmé leur déposition, mais ne l'ont pas faite sous serment. Du fait de mon expérience de l'Afrique occidentale, il y a longtemps que je suis arrivé à la conclusion que, pour la plupart, un serment est inopérant et ne lie pas la conscience du témoin, et c'est pourquoi, même prêté, il n'est qu'une absurdité. La grande majorité des témoins entendus sont des fétichistes qui ne connaissent même pas le serment. Je dois ajouter que les Allemands avaient l'habitude de faire affirmer mais non jurer un témoin.

4. — Dans chaque cas un très sévère contre-examen avait été pratiqué sur chaque circonstance matérielle et je me suis assuré dans chaque cas que les témoins ont relaté ce qu'ils croyaient être vrai ; j'en ai écarté plusieurs qui n'étaient pas absolument satisfaisants dans le contre-examen.

5. — Le témoignage a été recueilli, en fait, exactement de la même façon dont j'ai l'habitude de procéder dans les cas criminels.

6. — Il y a eu quelque répugnance de la part des témoins à venir déposer et j'attribue ceci à deux raisons : le fait que les témoins avaient l'ennui de venir me voir par canot ou par route dans la saison des pluies et celui que les indigènes ne voyaient aucun intérêt à ce dérangement.

7. — Les dates ne sont pas connues des indigènes, à l'exception de très peu d'hommes d'éducation supérieure. Aussi, dans la mesure du possible, les témoignages ont été recueillis par référence à une circonstance de date déterminable et en indiquant de combien les faits relatés se sont trouvés antérieurs ou postérieurs à cette circonstance.

8. — Dans beaucoup de cas, il existe des discordances dans le témoignage, telles que de savoir si certain individu fut tué par un coup de fusil ou par un coup de baïonnette, ou si un soldat tua d'abord un homme puis un autre ou *vice versa*. A mon avis, ces discordances rehaussent la valeur du témoignage ; je considérerais avec grande suspicion une preuve obtenue par des témoignages absolument concordants, alors que ceux-ci visant des faits déjà relativement anciens, émaneraient de personnes qui sur le moment même, se trouvaient soumises à l'émotion la plus intense qu'un homme puisse éprouver : la peur de la mort.

9. — Les cas actuellement prouvés concernant un Européen sont rares, ceci ne doit pas, cependant, faire perdre de vue le fait que les officiers sont entièrement responsables des actes de leurs soldats. Il est de règle que les soldats noirs (la pointe d'avant-garde) marchent sans Européens ; à la vue de la pointe d'avant-garde tous les habitants se sauvent. Ultérieurement, les patrouilles étaient envoyées sans aucune surveillance européenne et leurs actes, sinon ordonnés par les officiers, devaient être bien connus d'eux. En fait, beaucoup de patrouilles furent pour les soldats qui les exécutaient de simples chasses au Douala et des parties de pillage. Une phrase courante chez les indigènes est que les Allemands leur ont dit que les Forces Alliées peuvent prendre le pays, mais qu'aucun habitant n'y resterait (Annexe au n° 2, p. 9). Le cas 1 (lettre de l'officier commandant les troupes allemandes opérant sur le chemin de fer du Nord) confirme ce qui précède.

10. — Les meurtres de civils ont été les seuls cas soumis à mon instruction, mais, incidemment quelques cas de pillage ont été recueillis. Le crime de rapt aurait été établi très fréquemment s'il avait été instruit de ce chef ; toutefois, quiconque connaît l'Afrique occidentale sait que les relations entre une femme et son mari sont sur un pied tout différent de celles des chrétiens et des nations civilisées et je ne me suis pas donné la peine de diriger mon instruction dans ce sens. Le fait que des femmes ont été emmenées par des soldats noirs est l'indice d'une discipline très relâchée, mais ce ne serait pas un crime dans beaucoup de districts, si la valeur des femmes était donnée en argent ; il ne faut pas attacher trop d'importance à de tels griefs. Il ne faut pas oublier cependant que les civils tués par les Allemands sont des indigènes d'un pays placé sous leur protection et qu'ils avaient gouverné pendant plusieurs années ; les meurtres n'ont pas été commis par une armée d'invasion, et de fait, ce fut au contraire à l'armée d'invasion que les indigènes maltraités demandèrent protection ; ils virent bientôt la différence entre la façon dont ils étaient traités par les Allemands et par les Forces Alliées.

11. — Toutes les minutes des témoignages marqués A sont classées par villages, chacun de ceux-ci ayant un numéro d'ordre. A 1, A 2, etc. On peut distinguer quatre groupes de faits ; A 1 à A 14 se sont produits sur le chemin de fer du Nord et sur le fleuve Mungo en remontant jusqu'à Nkongsamba. A 15 à A 21 sont des cas survenus sur la rivière Wouri. A 22 à A 24 se placent au Nord de Bare et A 25 à A 26 dans le district d'Edea ; A 27 est un cas isolé dans le district d'Abo.

12. — Les appendices « B » et « C » contiennent des copies de lettres d'officiers anglais et une traduction de lettre d'un officier commandant les forces allemandes opérant sur la ligne du Northern Railway. Ces pièces confirment la preuve de faits et de renseignements qui m'ont été soumis par un certain nombre de malades en traitement à l'hôpital et dont je n'avais pu recevoir le témoignage suivant la méthode employée pour les autres témoins. Je pourrais continuer à prendre les procès-verbaux de témoignages de meurtres commis village après village, mais ils ont tous une certaine ressemblance. Si ces faits ne suffisaient pas, on pourrait en citer d'autres. Je n'ai approfondi qu'un petit nombre de cas.

Les officiers allemands que ces meurtres concernent sont les suivants : les troupes allemandes opérant sur la ligne du chemin de fer du Nord étaient sous les ordres du hauptmann (capitaine) von Engelbrechten (officier d'un des régiments de la Garde) : il est en Afrique Occidentale depuis six ans et il commandait la 4e compagnie ; après la prise de Buéa, ses troupes se joignirent aux restants de la garnison de Buéa qui étaient sous les ordres de Gaiser, lequel fut fait prisonnier à Buéa. Meinhardt, mentionné dans la pièce « A », était un officier sous les ordres d'Engelbrechten. Les troupes opérant sur la rivière Wouri étaient sous les ordres de Haedicke, commandant la Compagnie de dépôt n° 1. Avec lui étaient Haveman, commandant les troupes de police, von Gasler. Distler, Kuntz, un commerçant, (probablement Léopold Kuntz dont il est parlé dans la pièce « A ») Fischer, commerçant, Frank (un topographe, et d'autres. Les troupes entourant Edea étaient probablement sous les ordres de Priester, chef de cercle à Edea. On remarquera que certains officiers ne semblent pas avoir permis à leurs troupes de commettre ces meurtres, comme par exemple les troupes de Gaiser dans les contrées de Victoria et de Buéa.

K. V. ELPHINSTONE,
Chief political officer.

CAS N° A 1.

La fusillade de Wonja près de Misellele.

Missellele est un village situé sur un des petits cours d'eau qui se jettent dans l'embouchure du Cameroun. Il y a là une plantation qui était gérée par un Allemand nommé

Guse. Les soldats allemands des alentours étaient probablement une partie des troupes commandées par hauptmann Gaiser de Buéa et semblaient avoir été placées sous ses ordres.

Guse ordonna à un parti de soldats d'incursionner sur Bupula, petit village voisin de Misellele, de capturer les hommes de Douala contre lesquels des menaces spéciales avaient été formulées par les Allemands (voyez C. 1). La victime était réveillée en pleine nuit par un coup frappé à la porte, qu'elle ouvrait. Elle était immédiatement fusillée par les soldats qui la mutilaient et rapportaient une de ses mains à Guse avec leur rapport.

Témoignage reçu à Douala le 27 mai devant M. K. V. Elphinstone.

Edube Gunale déclare :

« Le nom de mon mari est Wonja Muna. Il travaillait pour M. Guse. Depuis plusieurs mois nous vivions à Bupula tout près de Missellele. Dans le milieu de la nuit je fus réveillée par quelqu'un frappant à ma porte. Il y avait à la maison Wonja Muna et ses trois femmes : moi-même, Ebele et Esango. Mon mari partit, nous le suivîmes toutes. Trois soldats allemands étaient là. Mon mari leur demanda ce qu'ils voulaient. Ils ne répondirent pas. L'un d'entre eux le tua d'un coup de fusil. Nous étions toutes serrées les unes contre les autres. Alors les soldats pillèrent la maison. Ils coupèrent une des mains de Wonja et conduisirent une femme, Esango à M. Guse.

Edube, † sa marque.

Interprète et témoin pour la marque : Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone,
Chief political officer.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 27 mai 1915.

Mide Ebele, de Dibombari, dépose :

« Un jour les deux femmes Edube et Ebele vinrent à moi et me dirent que leur mari avait été tué deux jours auparavant. Cela se passait le 11 septembre 1914. Elles dirent qu'Esango avait été faite prisonnière et que toutes leurs affaires avaient été pillées. Nous nous enfuîmes et nous cachâmes dans la brousse. Après l'arrivée des Anglais à Douala je vins leur conter le fait. La femme Esango qui était en prison ici à Duala, fut relâchée. On me donna une lettre pour aller à Misellele. Je partis avec mes gens. Nous trouvâmes nos caisses toutes vides dans un des magasins de M. Guse.

Mide Ebele

Interprète et témoin : Dibussi

Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone, C. P. O.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Douala, le 14 juin 1915.

Esango Gunale dépose :

Le nom de mon mari est Wonja Muna. Une nuit avant l'arrivée des Anglais, cinq soldats allemands vinrent à la maison de mon mari. Il était présent ainsi que ses trois femmes. Nous fûmes tous appelés dehors. Je n'ai pas entendu causer les soldats. J'étais à environ 10 yards quand ils tirèrent sur lui, ils firent feu sur lui à deux reprises. J'allai chercher mon bébé et ainsi je pus m'enfuir. Je fus prise. Un des soldats coupa une de ses mains avec son coupe-coupe. Les soldats m'emmenèrent dans le canot ; ils déposèrent nos caisses dans la pirogue. Nous allâmes alors auprès de M. Guse. Il ne me dit rien mais me mit dans le poste de garde où étaient également deux hommes et une femme. Je fus gardée toute une journée. Le jour suivant, nous fûmes envoyés à Douala. L'homme blanc de la maison Palaver ne dit rien ; je fus enfermée deux jours dans la vieille prison et envoyée ensuite à la nouvelle prison. Je fus ultérieurement remise en liberté par les Anglais. Les soldats montrèrent la main à M. Guse, mais je ne sais pas si on la porta à Douala.

Esango † sa marque.

Interprète et témoin à la marque : Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone. C. P. O.
14 juin 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Douala, le 14 juin 1915.

Ebele Gunale déclare :

« J'étais une femme de Wonja Muna qui travaillait pour M. Guse. Ceci arriva avant que les Allemands aient quitté Douala. Les bateaux étaient arrivés sur la rivière. Une nuit nous fûmes éveillés. Mon mari sortit. Il fut tué tout de suite ; on tira deux fois sur lui. Je parvins à m'enfuir. Il y avait cinq soldats. Quand je revins, je vis qu'une main avait été séparée du corps. C'étaient des soldats allemands.

Ebele. † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone, C. P. O.

14 juin 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Misellele, le 11 septembre 1915.

Fritz Williams, employé chez Guse à Misellele, dépose :

« Guse avait deux soldats qui vivaient dans l'étable. Je ne sais quel jour ceci arriva, mais j'ai la date dans mon bureau. Un jour, Guse envoya ses deux soldats à Bopula. Il leur ordonna de voir si quelques Doualas s'y trouvaient et de les prendre et si une chaloupe anglaise venait, de le lui dire. Ils furent envoyés le matin. Ils partirent par pirogue. Ils revinrent de très bonne heure le lendemain, je les vis. Ils amenaient deux femmes et quelques enfants et à peu près trois caisses. Ils me dirent de téléphoner à Guse qu'ils avaient tué un Duala ; je le fis ; il nous dit à tous de venir. Tous nous rendîmes près de Guse. Les soldats dirent qu'ils avaient tué Wonja Muna parce qu'il refusait de venir avec eux et qu'il les avait menacés d'un coutelas. Ils montrèrent la main coupée. Ils pendirent ensuite la main au bout d'un bâton au bord de l'eau. Guse dit qu'il n'avait pas commandé de tuer l'homme mais de le prendre.

Fritz Williams.

Témoin de la signature : Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone, C. P. O.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Misellele, 12 septembre 1915.

Fritz Williams dit que la date à laquelle ceci arriva était le 13 septembre 1914.

K. V. E., C. P. O.
12 septembre 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Cas N° A 2.

Incidents à Bonandale.

Un parti de soldats allemands commandés par un officier allemand apparurent soudain à Bonandale, village près de Bonaberi. La première chose que les habitants distinguèrent fut que la bande de soldats ouvraient le feu sur eux. Les Européens avec le parti prirent part à la fusillade et un grand nombre de gens inoffensifs furent tués.

Témoignage reçu à Douala le 20 mai 1915 devant M. K. V. Elphinstone.

Epeya Ndumbe, de Bonandale, déclare :

« Ceci eut lieu avant que les Allemands aient quitté Douala. Un jour, à environ deux heures après-midi, j'entendis des coups de fusil quand j'étais dans ma maison et beaucoup de cris. Je sortis en hâte et vis que chacun se sauvait. Je vis des soldats allemands sur la route de Bonaberi. Je me réfugiai dans la brousse. Comme je m'enfuyais, je vis tomber quatre hommes : Eboko Ndoko, Wunja Muangyangwa, Esume Dimwamwa et Penda Bell. Je me cachais dans la brousse. Ils ont dû rester dans la ville environ deux heures. Je les vis quand ils s'en allèrent et les comptais : deux Européens et dix soldats. Je ne rentrai pas avant dix heures du soir. D'autres hommes étaient déjà retournés. Je vis trois autres corps : Munjonki Ekwak a qui est de mon village et deux autres hommes appartenant à Bona Puja près Bojongo. Ils avaient pris quelques-unes de nos pirogues, mais non pas pillé les maisons.

Epeya Ndumbe, † sa marque.

Songo témoin et interprète : Albert Songo.

Affirmé devant moi : K. V. E. — C. P. O.

Certifié copie conforme : G. A. R.

Témoignage reçu à Douala le 27 mai 1915.

Sole, de Bonandale, dépose :

« Un jour à environ 2 heures après midi j'étais dans le village. Je vis venir des soldats allemands et deux Européens. Nous ne nous sauvâmes pas. Soudain, un Européen tira : Munjongi Ekwaka (une femme) tomba. Elle était à environ 150 yards de moi. Je sais que c'était la femme, car je vis son corps à cette place quand je revins. Nous nous enfuîmes tous en courant et les soldats firent feu sur nous. Le matin je retournai et vis les cadavres d'Eboko Ndoko, Masongo Yoko, Bonampako, une femme Kuni, tous avaient été fusillés.

Sole, † sa marque.

Interprète et témoin pour la marque : Dibussi.
Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone.
Certifié copie conforme : G. A. Robertson.

Témoignage reçu à Douala le 27 mai 1915.

Belle Makong dépose :

« Quand j'appris que les Allemands arrivaient, je m'enfuis avec d'autres personnes. J'entendis des coups de fusil mais n'étais pas présent. Quand je revins, je vis le corps de mon frère. Son nom est Penda Bell. Nous l'enterrâmes le soir. Penda était pêcheur.

Belle Makong.

Interprète et témoin : Dibussi.
Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone, C. P. O.
Certifié copie conforme : G. A. R.

—

Cas N° A 3.

Meurtres à Bomono Ba Mbenge du 30 septembre 1915.

Bomono ba Mbenge est un village proche de Bonabéri. Les meurtres décrits furent exécutés par les soldats noirs allemands sous les ordres d'un Allemand européen. Ce cas est semblable à celui précédemment décrit, et est le type de nombreux meurtres qui semblent avoir lieu sous la direction de fonctionnaires européens.

Citations d'une traduction de la lettre datée du 19 décembre 1914 du Dr M. A. Harberlin.

« Le 29 septembre les soldats allemands brûlèrent la ville Douala de Dibombari et tuèrent plusieurs Doualas et la même chose arriva à Bomono ba Mbenge ».

Certifié copie conforme : K. V. E

Témoignage reçu à Douala le 21 mai 191 .

Dibamba Mudingo, de Bomono ba Mbenge, déclare :

« J'ai écrit la date de ceci mais ne l'ai pas sur moi. Une nuit je fus réveillé par des coups de fusil et des cris. Je sauvai dans la brousse. Je vis seulement quelques-uns de nos gens qui couraient. Je me cachai toute la nuit dans la brousse. Au matin je revins avec d'autres personnes. Nous trouvâmes chaque chose intacte dans le village mais les hommes Njo Esambi et Kame Ndi et la femme Ngobo Mpa avaient été fusillés. On avait aussi tiré sur une femme Edimo To qui fut atteinte à la jambe. J'appris ensuite qu'un Blanc était avec des soldats. Je n'ai pas vu par moi-même les soldats qui firent cela. Les Anglais n'étaient pas encore arrivés.

Dibanda Mudingo, † sa marque.

Interprète et témoin pour la marque : Albert Songo
Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone, C. P. O.

Le 28 mai, ce témoin revient avec le papier sur lequel il avait inscrit la date : 30 septembre 1915.

K. V. Elphinstone.

Certifié copie conforme : G. A. R.

Douala, le 28 mai 1915.

Mudingo Akame, de Bomono ba Mbenge, déclare :

« Une nuit, j'étais assis dans ma maison avec un autre homme. Nous entendîmes des coups de feu. Nous nous enfuîmes. Je n'ai pas vu les soldats. Le matin suivant je revins et vis mon frère Bonanga Matiki, mort, tué d'un coup de fusil au travers du corps.

Mudingo Akame, † sa marque.

Interprète et témoin pour la marque : Dibussi.
Affirmé devant moi : K. V. E. — C. P. O.
Certifié copie conforme : G. A. R.

Douala, le 28 mai 1915.

Njimi, de Bomono ba Mbenge, dépose :

« Il y a quelque temps, j'étais assis devant ma maison et je causais. Soudain je vis venir deux soldats allemands et un Européen. Nous nous enfuîmes tous car nous avions entendu dire que les Allemands tiraient sur les gens. Pendant que je me sauvais j'entendis plusieurs coups de feu. Je revins le matin suivant. Nous trouvâmes morts Ngolo Mpa, une femme atteinte en pleine poitrine, puis une femme Edimo To blessée. J'appris qu'il y avait d'autres personnes tuées, mais ne les vis pas.

Njimi, † sa marque.

Interprète et témoin pour la marque : Dibussi.
Affirmé devant moi : K. V. E., C.P. O.
Certifié copie conforme : G. A. R.

Douala, le 28 mai 1915.

Mukuro Esambi, de Bomonoba-Mbenge, dépose :

« Une nuit à environ 9 heures, il y a quelques mois, je causais avec des amis. Soudain, nous entendîmes plusieurs coups de feu et nous nous sauvâmes tous. Je n'ai pas vu les soldats par moi-même. Je revins le matin suivant. Je trouvai mon frère Njo Esambi tué. Une balle tirée par derrière lui avait traversé la cuisse. Après que nous l'eûmes enterré, je partis.

Mukuro Esambi, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi.
Affirmé devant moi : K. V. E. — C. P. O.
Certifié copie conforme : K. V. E.

—

Cas N° A 4

Meurtres à Bonamateke

Bonamateke est proche de Bonabéri. Deux hommes furent tués et un autre blessé par des soldats allemands.

Douala le 28 mai 1915.

Andreas Mekwari dépose :

« Le 29 septembre j'entendis un coup de feu. Quelques personnes vinrent en courant et dirent que les Allemands arrivaient. Nous nous enfuîmes tous. Je m'en allai avec deux hommes Kinja Toto et Epanja Songe. Nous entrâmes dans une case dans la brousse. A midi environ, deux soldats allemands vinrent; ils nous ordonnèrent de sortir. Je leur demandai s'ils voulaient nous tuer. Alors un soldat m'enfonça sa baïonnette dans la figure. Quand je vis le sang, je crus que j'allais mourir. Nous commençâmes à nous enfuir. Mes deux amis furent immédiatement tués. Je reçus une décharge dans le ventre, Je tombai et les soldats partirent.

Andrea Mekwari.

Interprète et témoin : Dibussi.
Affirmé devant moi : K. V. E, — C. P. O

28 mai 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Le témoin n'a pas de balafre à la figure mais on remarque une cicatrice sur le côté gauche de son ventre.

—

Cas N° A 5

Meurtres à Dibombari

Dibombari est proche et au nord de Bonaberi. Meinhardt, l'Allemand mentionné par les témoins, était, dans l'origine, un fonctionnaire de l'administration forestière allemande et était employé au début des hostilités comme sous-officier dans la force opérant sous les ordres du capitaine Von Engelbrechten sur le chemin de fer du Nord.

Les instructions de Von Engelbrechten au sujet du traitement des indigènes ont déjà été rapportées et sont données dans le C. 1.

En présence des Européens plusieurs hommes furent

fusillés et un homme eut la gorge coupée après avoir été accroché à un arbre.

Citation de la traduction d'une lettre datée du 19 décembre 1914 du Dr M. A. Harberlin.

« Le 29 septembre, les soldats allemands brûlèrent la ville Duala de Dibombari et tuèrent plusieurs Doualas : la même chose eut lieu à Bomonoba Mbange.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Douala, le 21 mai 1915.

Eyum Njanga, de Bwelelo Dibombari, dépose :

J'étais dans ma maison vers le 29 septembre. Des gens arrivèrent en courant de Ngori dans ma ville, criant qu'un Blanc avait tué deux hommes. Tout le monde commença à s'enfuir. Je restai au guet dans ma maison. Je vis venir des soldats allemands; ils s'approchèrent jusqu'à environ 50 yards. Je vis alors un Blanc venant à cheval par derrière. Je le connais, son nom est Meinhardt. Il cria en allemand, demandant le chef qui est moi. Je connais « Hauptling ». Je me sauvai par la fenêtre et me cachai dans la brousse Pendant la nuit je vis brûler des maisons et j'entendis des coups de fusil quand je commençais à m'enfuir. Le lendemain matin j'allais à Bonabéri et fis un rapport à l'officier. Je retournai à mon village le même jour. Je trouvai alors un grand nombre de maisons brûlées, mais les soldats n'avaient pas pillé le pays. Nous trouvâmes Lobe Penda encore vivant, il avait reçu un coup de fusil dans la partie supérieure du bras droit et mourut le même jour comme nous l'emmenions à Bonabéri. Nous trouvâmes Ndia Njanga, la gorge coupée, on l'avait attaché à un bananier par le corps les bras et le front. Nous trouvâmes Ekwe Wanga fusillé devant la maison brûlée, il avait la petite vérole. Kolo Sefo fut atteint au pied : il est encore vivant

Eyum Njanga, † sa marque.

Témoin et interprète : Albert Songo

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Douala, le 28 mai 1915.

Etame Ekwe, de Bwelelo, Dibombari, dépose :

« Un jour, il y a quelque temps j'étais assis devant ma maison Je vis arriver quelques soldats allemands et un Européen. Je connais cet Européen, mais pas par son nom C'était un contremaître. Ils vinrent à 200 yards de l'endroit où j'étais. J'entendis un coup de feu. Nous demandâmes pourquoi ils avaient tiré; on nous dit qu'un des soldats avait tué un cochon. Je vis les soldats essayer de saisir quelques personnes pour le faire emporter. Nous nous sauvâmes tous. Ils attrapèrent un vieillard qui porta le cochon. Le lendemain je revins; les soldats étaient revenus pendant la nuit et avaient brûlé une partie de la ville. De bonne heure le lendemain matin, nous vîmes revenir les soldats. Nous nous sauvâmes tous, mais mon frère Ekwe Wan a avait la fièvre et ne put pas se sauver. Je n'entendis qu'un coup de feu. Quelque temps après je revins et trouvai mort Ekwe Wanga, d'un coup de feu au travers du corps, de gauche à droite. Il était étendu à 5 ou 6 yards de la maison. Comme je l'enterrai, j'entendis un autre coup de feu ».

Etame Ekwe, † sa marque.

Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Douala, le 28 mai 1915.

Kam Ebonge, de Bwelelo, dépose :

« J'étais absent du village. Je revins de bonne heure un matin et l'on m'apprit que les Allemands tiraient sur les habitants et qu'ils avaient brûlé quelques-unes de nos maisons Je grimpai à un arbre à pawpaw pour attraper un « pawpaw ». Je vis venir des soldats allemands et un Européen Alors je le criai aux autres hommes. Nous nous enfuîmes tous dans des directions différentes. Comme je courais, j'entendis un coup de feu et Lobe Penda s'écria qu'il était touché. J'entendis seulement un coup. Je revins ensuite le même jour et trouvai Lobe Penda vivant, mais blessé à la partie supérieure du bras gauche. Nous le portâmes aux Anglais, mais il mourut en route ».

Kam Ebonge.

Interprète et témoin : Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Cas N° A 6.

Meurtres à Yandong.

Yandong est un village de Dibombari. Les incidents mentionnés eurent probablement lieu dans la première semaine d'octobre 1914. En ce temps-là, les indigènes de la localité avaient une terreur telle des Allemands que la simple rumeur de leur approche suffisait à les faire fuire. Belange Pokossi veut probablement dire que les Anglais avaient atteint Maka et non Majuka qui est plus au Nord et n'était pas alors en nos mains.

Le troisième témoin confirme cette supposition.

Douala, le 31 mai 1915.

Edimo Modi, Yandong (Bakoko 1), dépose :

« Ces événements eurent lieu fin de septembre 1914. J'étais en train de pêcher. Un messager vint m'avertir de ne pas retourner à la maison, car un Européen allemand et ses soldats m'avaient demandé. J'allai à Bonaberi et informai l'officier. Il envoya des soldats avec Eyung Njanga et moi. Nous n'atteignîmes jamais mon pays car il commença à pleuvoir, les soldats s'en allèrent. J'entrai dans une petite ferme pour dormir. Pendant ce temps un messager vint me dire que Toko Mitsha avait été tué par les Allemands. Le jour suivant j'allai à mon village Là je trouvai Nyambi Mitsha, un homme, et Bolanga Nyambi tous deux morts. Le premier avait été atteint d'un coup de feu au bras, l'autre dans le dos. Ils avaient aussi blessé deux hommes, Mise Mbongo et Belinge Pokossi »

Edimo Modi.

Interprète et témoin : Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.

Certifié copie conforme : G. A. R.

Douala, le 1er juin 1915.

Belange Pokossi dépose :

« Il y avait un Européen et des soldats allemands qui étaient depuis deux jours dans notre ville. Ils emmenèrent un homme et nous apprîmes qu'il fut tué. Les nouvelles arrivèrent que les Anglais étaient arrivés à Mujuka. J'entendis des coups de feu dans la ville et m'enfuis. Je fus atteint à l'épaule droite. J'allai chez le docteur à Bonaberi ».

Belange.

Interprète et témoin : Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. O. P.

Certifié copie conforme : G. A. R

Douala, le 1er juin 1915.

Mise Mbongo, de Yandong, dépose :

« Je m'étais enfui et vivais dans la brousse. J'appris que les Anglais avaient atteint Maka. J'allai essayer de trouver de la nourriture. Nous y allâmes à plusieurs. Quand nous fûmes près du village, nous y envoyâmes un homme pour voir si tout était dégagé. Il revint et dit que les soldats étaient là. Alors nous nous enfuîmes. Je rencontrai dans la brousse un soldat allemand qui me visa et m'atteignit au bras.

Mise Mbongo. † sa marque.

Interprète et témoin : Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.

1er juin 1915.

Mise Mbonge porte une plaie sur la partie supérieure du bras droit.

Certifié copie conforme : G. A. R.

Cas N° A 7.

Meurtre à Mbonjo.

Mbonjo est un village sur la rivière Mungo, à 15 milles au Nord-Ouest de Bonaberi. Une chaloupe arrivale 5 octobre

1914, et les Allemands qui étaient dans le village firent feu dessus. Le chef avait ordonné aux habitants de quitter le village sur l'avis d'un officier allemand européen. Ils allèrent se cacher dans la brousse. Des soldats allemands sortirent pour les chercher, les trouvèrent dans la brousse et prirent quatre hommes; ces quatre furent trouvés dans le village à l'arrivée d'une patrouille anglaise le 7, fusillés les mains attachées dans le dos. Les Allemands revinrent après le départ des Anglais et tuèrent au moins deux hommes, une fillette ayant été tuée dans une ferme voisine.

Témoignage reçu à Douala le 17 août 1915.

Dipanda Mpo, de Mbonjo, dépose :

« J'étais à Douala quand les Anglais débarquèrent. Je me rendis à Mbonjo. Les Allemands étaient dans la ville. Notre chef nous dit d'aller dans la brousse. Nous y allâmes tous. Je m'y rendis avec mon jeune frère Esenge. Je trouvai son corps tout enflé le 7 octobre près du village sous un bananier; il avait été tué. Il m'avait quitté depuis deux ou trois jours. Il était allé évidemment couper des bananes et avait été fusillé par les Allemands ».

Dipanda Mpo, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi.
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 17 août 1915.

Tiki Tonga, de Mbonjo.

« Je demeure à Nkondoko qui est à une heure de Mbonjo. Pendant la nuit du 7 au 8 octobre, le soir, des soldats allemands arrivèrent dans notre village. Nous nous enfuîmes tous, mais ma sœur Ngo Ntonga fut attrapée par eux. Je l'entendis crier. Je revins trois jours plus tard. Je ne vis aucune blessure. Son corps était tout enflé, dans sa propre maison son corps ne portait aucune marque ».

Tiki Tonga, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi.
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
17 août 1915.
Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 17 août 1915.

Epupa Mbongo, de Mbonjo, déposej:

« Nous étions plusieurs nous cachant dans la brousse au début d'octobre. Quelques soldats allemands arrivèrent et prirent quatre hommes et six femmes. J'étais là. Je vis ensuite deux d'entre eux morts à Mbonjo.

Epupa Mbonjo, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi.
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
17 août 1915.
Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 17 août 1915.

Kune Loke, de Mbonjo, dépose :

« Le 5 octobre j'ordonnai à tous mes gens de quitter le village et de se cacher dans la brousse. Ce que nous fîmes. Le même jour, une chaloupe approcha, les Allemands qui étaient depuis quelque temps dans le pays firent feu sur la chaloupe et elle s'en alla. Nous nous étions enfuis de peur d'être maltraités. Le 6, les Allemands essayèrent de nous attraper. J'avais rassemblé quelques-uns de mes gens dans la brousse. Nous vîmes venir des soldats allemands; ils nous dirent de ne pas nous sauver; nous ne les crûmes pas et nous enfuîmes. Quatre hommes et six femmes restèrent comme les soldats tiraient sur nous. Je me cachai dans la brousse et vis les soldats s'emparer de Dipanda, Jombe Euan, Mongo Ngole et Eyango Ewane et de six femmes. Je les suivis par derrière, ils allèrent à Bakundu. Je les quittai là. Les femmes nous revinrent ensuite. Le 7 les soldats anglais entrèrent à Mbonjo, mais les Allemands étaient partis. Je vis les corps des quatre hommes ci-dessus nommés, ils avaient tous été atteints dans le dos; leurs mains étaient encore attachées dans le dos, ils gisaient à 50 yards l'un de l'autre sur la route, dans le village ».

Kune Loke, † sa marque.

Interprète et témoin : Dibussi.
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
17 août 1915.
Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 17 août 1915.

Epana Njombe, de Mbonjo, dépose :

« Le 7 octobre les Anglais arrivèrent à Mbonjo. Le 9, je vins à Mbonjo et vis les cadavres de Mueme et de Nyambe. Le 7, d'autres hommes et moi, y compris Mueme et Nyambe, vinrent avec les Anglais. Ces deux hommes restèrent dans le village quand nous partîmes. Je ne les revis plus en vie.

Epana Njombe, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi.
Affirmé devant moi : K. V. E. — C. P. O.
Certifié copie conforme : K. V. E.

Moto Keme, de Mbonjo, dépose :

» Le 5 octobre la chaloupe remonta la rivière et combattit avec les Allemands. Je n'étais pas présent, mais mon père me raconta ce qui suit. Mon frère Ndongo Toko traversa la rivière à la nage et quand il pensa que les Allemands étaient partis, il vint au village avec notre père. Quand il fut tout près du village, il fut tué. Mon père s'enfuit. Je vis le cadavre plus tard.

« Je vis également les corps de Mueme et Nyambe dans les casernements où les Allemands avaient été. Les corps étaient en putréfaction.

Mote Keme, † sa marque.

Interprète et témoin : Dibussi.
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
17 août 1915.
Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 13 août 1915

Monge Masango, de Mbonjo, dépose :

« Les Allemands étaient depuis quelque temps à Mbonjo. Un jour un Allemand nous dit que nous ferions mieux de quitter le village et que s'il y avait un combat nous pourrions être tués. Je me rendis avec mon frère Nkame Masango à notre ferme. Deux jours plus tard nous vîmes venir deux soldats allemands; nous nous sauvâmes. J'entendis un coup de feu et deux jours plus tard je trouvai le cadavre de mon frère. Quand je retournai plus tard à Mbonjo, je vis plusieurs cadavres gisant çà et là. »

Monge Masango.

Interprète : Etia.
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
31 août 1915.
Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 31 août 1915.

Nobi Ewani, de Mbonjo, dépose :

« Le chef nous dit d'aller dans la brousse. Je m'y cachai plusieurs jours. Là on nous apprit que les Anglais étaient entrés à Mbonjo. Je revins le même jour. Je vis le cadavre de mon frère Penda Ewani. Il gisait juste devant sa maison. Il avait été tué avec une baïonnette et ses organes génitaux avaient été coupés. Je rentrai au village deux jours après l'avoir quitté. Mbonjo est en deux parties : le village libre et celui des esclaves. Mon frère et moi vivions dans la partie esclave. Les soldats anglais étaient dans le village libre. Pendant que nous pleurions, les Anglais vinrent à nous. »

Nobi Ewani, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Etia.
Affirmé devant moi : K. V. E. — C. P. O.
31 août 1915.
Certifié copie conforme : K. V. E.

Cas A 7 (*a*).

Meurtres à Babenga.

Babenga est sur la rivière Mungo. Des soldats réveillè-

rent les habitants pendant une nuit, probablement dans la première semaine d'octobre. Le chef assembla tout son peuple; les soldats leur dirent qu'ils allaient rester là à former un poste. Quand le peuple eut connaissance de ceci, il eut peur d'être maltraité par les soldats et et commença à s'en aller. Les soldats commencèrent immédiatement à faire feu sur eux, tuant quatre hommes.

Témoignage reçu à Douala le 1er septembre 1915.

Maka Ewane, chef de Babenga, dépose :

« Voici plusieurs mois, je fus éveillé une nuit par un coup à la porte Je sortis et trouvai huit soldats allemands. Ils dirent qu'ils voulaient voir tout le monde. Je fis la ronde à chaque porte et j'appelai chacun Alors, les soldats dirent qu'ils avaient reçu l'ordre de surveiller notre village. Quand les gens entendirent cela, ils commencèrent à se sauver, car ils craignaient que les soldats ne se conduisissent mal. Les soldats ouvrirent le feu Ils atteignirent Londo Ngando, Masango Etuke, Munyange et Fine Boy; tous moururent Je m'enfuis. J'allai à Douala pour rapporter le fait et rentrai à Babenga le jour suivant; nous les enterrâmes tous quatre. Les soldats Anglais vinrent le même jour. »

Maka Ewane, † sa marque.

Interprète et témoin : Etia.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P O.

1er septembre 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Cas No A 8.

Exécutions par les soldats noirs allemands dans le pays Balong.

Bewang est dans le pays Balong.

Les soldats prirent douze hommes, les conduisirent à un poste à Bewang et les mirent parmi les porteurs. Pendant la nuit, ils furent appelés dehors et tués; un homme échappa en se cachant parmi les porteurs. Il semble qu'aucun Européen n'ait été présent à ces exécutions.

Témoignage reçu à Douala le 28 septembre 1915.

Mbane Nambe, de Balong, dépose :

« Les Allemands étaient à Bewang, proche de Balong. Un jour, un message arriva pour le chef. Il se sauva. Le lendemain, des soldats allemands vinrent et attachèrent douze d'entre nous. J'eus la permission d'aller quérir une machine à coudre. Nous fûmes emmenés à Bewang et placés parmi les porteurs, ceci était à la nuit. Nous fûmes bientôt appelés au dehors. Je me cachai parmi les porteurs. Quand les autres sortirent, ils furent tués tout de suite. Je crois qu'aucun Européen n'était présent. Aussitôt que j'entendis les coups de feu, je me sauvai. »

Mbane Nambe, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Etia.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Cas No A 9.

Représailles sur la population indigène de Susa pour entrave à l'action des soldats allemands.

Susa est une localité composée de plusieurs villages, dispersés sur le chemin de fer du Nord Pendant plusieurs jours, vers le 19 octobre, les soldats allemands fusillèrent continuellement les indigènes.

Témoignage reçu à Douala le 13 août 1915.

Dipanda Mapoko dépose :

« Ceci arriva il y a plusieurs mois. Un matin je vis venir trois soldats allemands dans notre village Makimba, qui est à quarante minutes de marche de Susa. Ils traversèrent tout d'abord le village et revinrent; ils ne nous firent aucun mal. Nous pensâmes qu'il serait bon de les prendre. Nous envoyâmes un homme chercher les Anglais; ils ne vinrent pas pendant un bon moment. Alors les soldats commencèrent à s'en aller Nous nous rassemblâmes et pensâmes que nous pourrions les prendre. Les soldats nous dirent de rester loin d'eux. Nous les suivîmes, alors un soldat tua Ewane Dikune, nous nous enfuîmes tous. Quand les soldats anglais arrivèrent, nous trouvâmes le cadavre d'Ewane. Ils blessèrent aussi un petit garçon. Toko Tua

« Un dimanche soir, nous enterrâmes un jeune garçon. Mon frère, Mise Mapoko, alla ce même jour à Mbomo-Mbomo. Le jour suivant, un petit garçon vint me dire qu'il avait vu un cadavre. J'y allai et trouvai Mise tué d'un coup de baïonnette Ceci arriva avant la mort d'Ewane. Mise fut tué le 19 octobre 1914. Ewane, environ une semaine plus tard. Le jour du meurtre de Mise il y eu un grand combat à Susa et à Lala. »

Dipanda Mpoko.

Interprète et témoin : Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. O. P.

13 août 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 13 août 1915.

Basuka Wang, de Susa, dépose :

« Mon père s'en alla à Bomono. J'appris qu'il avait été tué par les Allemands. Environ quatre jours plus tard je sortis et trouvai la cadavre de Nkapa. Il avait été atteint par derrière. Ekumi Matuki me dit qu'il avait été tué par les Allemands. »

Basuka Wang, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.

13 août 1915.

Besuka Wang rappelé : Mon père mourut avec Ewane.

Besuka Wang, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Etia.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.

14 août 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 13 août 1915.

Elong Ntoko, de Bonaberi ba Susa, dépose :

« Ceci arriva le même jour que Mise Mapoko fut tué. Bony, un Malimba, vint nous dire que l'Européen de Susa l'avait envoyé nous dire d'aller tous dans Susa parce que les Allemands arrivaient. Nous partîmes de suite. Avant que d'être tous sortis, nous vîmes venir plusieurs soldats allemands; ils commencèrent à faire feu sur nous. Nous nous sauvâmes tous. Nous arrivâmes à la station de chemin de fer de Susa et nous couchâmes derrière les troupes anglaises. Les soldats allemands vinrent et furent ultérieurement repoussés. Je sortis le soir et trouvai le corps de mon frère Mbange Ntoko, derrière une maison dans le village; il avait été tué dans le dos. »

Elong Ntoko, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.

13 août 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 13 août 1915.

Warubumbu, de Mankula, ville de Susa, dépose :

« Un jour, il y a quelque temps déjà, nous apprîmes que les Allemands arrivaient ainsi que les Anglais : les Allemands s'enfuirent et vinrent dans notre pays. Il se dispersèrent dans le village qu'ils brûlèrent. Il y avait deux Européens avec eux. Je m'enfuis, mais je vis les soldats tirant sur mes gens. Le lendemain les Anglais vinrent; ils partirent le même jour vers Mangamba. Je rentrai et vis les cadavres des hommes Waruhange et Shunanga et de la femme Ndale. Ceci eut lieu quelques jours avant la mort d'Ewane. Ntin me dit qu'un Européen tira sur lui mais le manqua. »

Warubumbu, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V E., C. P. O.

13 août 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

***

Témoignage reçu à Douala le 13 août 1915.

MBOMO MBOMO, de SUSA, dépose :

« Je ne sais pas la date, mais ceci arriva il y a quelques mois. Les soldats anglais étaient à la gare de Susa. Un matin, à 9 heures, nous vîmes neuf soldats allemands et un Européen descendant la route. Nous avions deux hommes à qui nous avions l'habitude de faire surveiller les Allemands. Ces hommes vinrent de bonne heure et dirent que les Allemands arrivaient. Nous les attendîmes, prêts à les recevoir. Je les vis descendant la grand'route. J'aperçus l'Européen : son nom est Meinhardt. Il travaillait d'habitude à Susa, les Anglais sortirent, six Européens et plusieurs soldats. Les soldats portaient des casquettes vertes. Nous ne vîmes pas les Allemands, ils étaient partis. Nous trouvâmes les cadavres de Mise Mapoko, Ngoko Sanga et Bokoto; tous ces hommes avaient été passés à la baïonnette : les corps avaient été traînés dans la brousse. Mise Mapoko était ivre ce matin-là.

« J'apprends que plusieurs hommes furent tués depuis ; je ne sais rien personnellement à ce sujet. »

MBOMO MBOMO, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : DIBUSSI.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.

13 août 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 14 août 1915.

MATEKE EWANE, de BONABERI BA SUSA, dépose :

« Un matin, il y a plusieurs mois les soldats allemands vinrent dans notre village ; je fus pris et lié avec six autres. Pendant le jour, à quelque distance, les Allemands combattirent les Anglais. Le soir, je fus requis pour bâtir un abri. Alors je m'enfuis ; pendant la nuit je rencontrai mon frère Mbape Kwati ; à la première heure, nous allâmes à ma ferme pour trouver quelque chose à manger. Nous étions sur une route de traverse quand, soudain, un soldat allemand tira sur mon frère ; il était à quelques pas de nous. Je vis tomber mon frère. Deux jours après, je vins enterrer le corps. Mon frère fut tué quelques jours avant la mort de Mbange Ntoko »

MATEKE EWANE, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : ETIA.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.

14 août 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 14 août 1915.

NGONG TOYA, de SUSA, dépose :

« Les Anglais étaient à la gare de Susa ; il y étaient depuis environ dix jours. Le matin de très bonne heure deux soldats allemands vinrent dans le village. Je ne les vis pas tout d'abord. J'entendis crier mon frère Ngoko Toya ; j'accourus et vis deux soldats allemands et à quelque distance un Européen. Je courus à la brousse et me cachai, mais je revins dans la soirée. Pendant le jour j'entendis de nombreux coups de feu ; c'est le jour où il y eut un grand combat. Quand je revins, je vis le corps de mon frère ; il avait été tué de deux coups de baïonnette. J'appris que Mbo Boto aussi avait été tué ce jour-là. Ceci arriva le même jour que Mise fut tué. »

NGONG TOYA, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : ETIA.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.

14 août 1914.

Certifié copie conforme : K. V. E.

CAS N° A 10.

Meurtres à Kake.

Ces meurtres se répartissent sur une semaine, vers le 14 octobre et après. Les Allemands envoyaient continuellement des patrouilles à travers ces villages, fusillant et passant à la baïonnette tous les indigènes qu'ils rencontraient. Le 14 octobre, les soldats arrivèrent par le train et tirèrent sur un groupe d'habitants réunis pour voir l'arrivée du train.

Témoignage reçu à Douala le 16 août 1915.

MOTO TOTO, de KAKE, dépose :

« Je suis le frère de Mbonko, un des chefs de Kake. Un jour d'octobre dernier les Allemands vinrent à notre village et lièrent les chefs Nbonko et Nta et d'autres. Les Anglais étaient à Mpaka. Nta se sauva. Les Allemands s'enfuirent quand ils surent que les Anglais arrivaient, avant de prendre la fuite, ils tirèrent sur les Anglais. Trois jours plus tard, ils revinrent. Cette fois, ils arrivèrent par le train. Quand le train stoppa, quelques uns de nos gens s'étaient réunis au bout de la route pour regarder. Aussitôt que les soldats furent descendus, ils commencèrent à tirer sur eux. Ils ne tuèrent qu'un homme Ngole Ko, car, chacun s'était enfui. Ils blessèrent Nkongo, Mukulu et Oto qui moururent subséquemment. Ils brûlèrent alors le village. Ceci arriva le 17 octobre 1914.

MOTO TOTO.

Interprète et témoin : DIBUSSI.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O., 16 août 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala, le 16 août 1915.

DANIEL MBASI KO, de KAKE, dépose :

« En octobre, le même jour que les Allemands tuèrent Mbongo Mbom de la gare, ils tuèrent mon frère King Ko. Après qu'ils eurent tous fui, je revins avec lui pour chercher quelque chose. J'avais enlevé quelques affaires dans ma maison quand je vis les Allemands proche. J'appelai King Ko et me sauvai. J'entendis un coup de feu. J'allai à Susa chercher les Anglais ; ils arrivèrent de suite, mais les Allemands avaient quitté Kake. Je trouvai le corps transpercé par le coup.

DANIEL MBASI KO, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : DIBUSSI.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O., 16 août 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala, le 16 août 1915.

NKWANKO, de KAKE, dépose :

« Trois jours après que les Allemands eurent tiré sur notre peuple à la gare du chemin de fer, nous allâmes, mon frère Ngole Ko et moi à Kake chercher des cotonnades laissées là. Nous entrâmes dans la maison. Au bout d'un instant je vis des soldats allemands tout proches. Je m'enfuis, mais Ngole Ko fut tué. J'allai à Susa et ramenai Nkongola. Nous vîmes le cadavre de Ngole Ko, et l'enterrâmes. Nous allâmes à Susa. Le jour suivant, je revins avec mon oncle Bonambela pour trouver de la nourriture. Nous aperçûmes les soldats allemands et nous enfuîmes, mais il était vieux. Je l'entendis crier : « Je suis mort ! » Cinq jours plus tard, quand les Anglais eurent chassé les Allemands, je revins et trouvai le corps ; son ventre avait été ouvert avec un couteau. Mon frère Ngole Ko fut tué le 17 octobre. C'est Mbongo Mbom qui fut tué de la gare et non mon frère.

NKWANKO, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : DIBUSSI.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O., 16 août 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala, le 23 août 1915.

TIKI KOKO, de KAKE, dépose :

« Je ne sais pas la date. Les Anglais étaient venus à Susa, les Allemands étaient partis à Mujuka. Un jour, nous vîmes venir des soldats allemands dans notre village. Trois Européens étaient avec eux. Ils commencèrent par prendre quelques personnes. Je me sauvai avec d'autres. Ils attrapèrent deux hommes. Je courus à Susa. Je rentrai le lendemain et vis ces deux hommes morts ; ils avaient été passés tous deux à la baïonnette dans la brousse, près des maisons ; ils s'étaient enfuis et avaient été attrapés. Leurs noms sont Kofon et Titi Nyaka. Le jour suivant, de nouveau, je vis le corps de Nkombe Dia ; il avait été fusillé à l'intérieur de sa maison. J'entendis dire que King

Ko avait été tué. Il le fut, il y a trois ou quatre jours, avant Kofou.

TIKI KOKO, + sa marque.

Interprète et témoin de la marque : ETIA.

Affirmé devant moi : K. V. E. C., P. O., 23 août 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala, le 22 août 1915.

NGOLE NJEKI, de KAKE, dépose :

« Ceci arriva au moment où un gr nd combat eut lieu à Susa. Je résidais à Susa. J'allai chercher de la nourriture a Kake avec mon frère Titi Nyaka. Nous étions entrés à Kake par la maison de Titi ; il cueillait des bananes, j'étais tout près. Soudain, Titi s'écria : « Ngolo, je suis pris. » Je vis deux soldats allemands le tuer avec une baïonnette. Je m'enfuis à Susa. Les Anglais sortirent et livrèrent bataille aux Allemands à Kake. J'enterrai mon frère, le même jour que les Allemands s'enfuyaient. Titi fut tué une semaine après King Ko.

NGOLO NJEKI, + sa marque.

Interprète et témoin de la marque : ETIA.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O., 23 août 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala, le 23 août 1915.

NTA MULOMBO, de KAKE, dépose :

« Ces événements eurent lieu en octobre quand les Anglais étaient à Susa. Un jour que les Allemands étaient dans un village, ils vinrent et nous dirent qu'ils avaient tué Penda Makuti et Ngoso Etoke. Ils le furent dans un petit village tout proche J'allai avec d'autres les enterrer. Je ne sais pourquoi ces deux hommes furent tués. Ils étaient au milieu des maisons et avaient été fusillés. Le nom du village est Pupa. Environ huit jours plus tard nous apprîmes que Kombe avait été tué. Nous sortîmes et trouvâmes le corps sur la route de Kundang. Je ne puis dire s'il avait été fusillé par les Allemands ainsi que nous l'ont dit les gens de Susa J'entendis dire que King Ko avait été tué ; il le fut après Penda mais avant Kombe.

NTA MULOMBO, + sa marque.

Interprète et témoin de la marque : ETIA.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O., 23 août 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

CAS N° A 11.

Meurtres à Miang.

Ces événements se produisirent pendant la seconde moitié d'octobre ou en novembre 1914. Plusieurs hommes et femmes étaient dans la maison de Ngolo Mwele. Les hôtes partirent à environ dix heures du soir. L'un d'eux fut tué. Alors Ngole Mwele alla se cacher à la maison de Mpondo qui venait juste de rentrer chez lui. Mundo ouvrit la porte et fut tué de suite. Après un peu de temps, Muredo, l'une des femmes de Mpondo qui sortait en courant de la maison pour leur échapper, fut visée mais manquée. Alors, les soldats entrèrent dans la maison, tuèrent l'autre femme de Mpondo et ramenèrent un adolescent, Sepo Nusade, on lui dit qu'il pouvait aller, et, pendant qu'il partait, il fut blessé deux fois.

Témoignage reçu à Douala, le 16 août 1915.

MUNDO, femme de feu Mpondo, dépose :

« Un jour, il y a plusieurs mois, tard dans la nuit, quelqu'un frappa à la maison. Mon mari, Mpondo, ouvrit la porte et fut immédiatement tué, il appela une fois. Alors les soldats appelèrent, mais nous ne répondîmes pas : il y avait dans la maison : moi-même, une autre femme Matio et un garçon : Sepo Nusade. Un moment après je regardai au dehors et vis un soldat se tenant à quelque distance de là. Je conseillai à Matio de nous sauver. Elle refusa, je me glissai au dehors et fus visée deux fois, mais manquée. Alors je me cachai tout près. Les soldats allèrent à la maison, rentrèrent et tirèrent. Le jour suivant nous trouvâmes Matio morte sous le lit. Les soldats emmenèrent Sepo. Ils ne tirèrent pas tout d'abord : ils le laissèrent avec un soldat. Sépo s'en alla et par deux fois ce soldat tira sur lui.

MPUNDO, + sa marque.

Interprète et témoin de la marque : DIBUSSI.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O., 16 août 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala, le 16 août 1919.

NGOLO MUELE, chef de Miang Abo, dépose :

« Je ne sais pas quand ces événements eurent lieu ; les troupes anglaises étaient à Kake mais pas à Jabassi. Six soldats arrivèrent et s'arrêtèrent dans mon pays ; ils étaient constamment relevés de Susa ; ils étaient sous les ordres de Meinhardt qui avait l'habitude de venir à mon village. Une nuit, mes frères Makola et Mpondo et la femme de ce dernier Matio Longo étaient dans ma maison. A environ dix heures. Makola sortit pour rentrer chez lui. Je l'accompagnai une partie du chemin ; je revins et entendis un coup de feu. Je n'ai pas entendu le soldat appeler. Le lendemain je vis le cadavre que j'enterrai. Je m'enfuis avec mes femmes. Je guettai et vis trois soldats venir à ma maison et frapper : ils allèrent alors à la maison de Mpondo ; pendant ce temps, Mpondo et sa femme étaient rentrés chez eux. La porte fut ouverte et Mpond tué de suite. Le soldat s'en alla un peu plus loin. Au bout de quelques instants, la femme de Mpondo sortit en courant ; il tira sur elle, mais la manqua ; alors les soldats se dirigèrent vers la maison et tuèrent Matio à l'intérieur. Les soldats s'en allèrent. Le lendemain, j'enterrai les trois corps. J'ai entendu dire également que la même nuit ils tuèrent Miyungu Nkwat dans mon village, mais je ne l'ai pas vu. Les soldats brûlèrent plusieurs maisons. Le village fut alors déserté. J'ai entendu dire que les soldats revinrent le lendemain soir et brûlèrent encore quelques maisons près de l'eau ; elles ont certainement été brûlées. Après que les soldats eurent tué Matio, ils rentrèrent et trouvèrent Sepo Nusadi, jeune Douala de Bonaberi ; ils l'emmenèrent au dehors ; mais quand ils virent qu'il était boiteux, quelques-uns des soldats ne voulaient plus tirer sur lui ; l'un d'eux accepta et on le laissa avec ce soldat qui lui dit de s'en aller ; il partit, et on tira sur lui à deux reprises ; il tomba et fut laissé pour mort. Il guérit cependant.

NGOLO MUELE, + sa marque.

Interprète et témoin : DIBUSSI.

Affirmé devant moi : K. V. ELPHINSTONE, C. P. O., 16 août 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala, le 23 août 1915.

SEPO MUSADI, de BONABERI, dépose :

« Je demeure à Miang. Il y a quelques mois, j'habitais dans la maison de Mpondo. Mpondo et ses deux femmes Matio, Mundo et moi-même étions dans la maison. Pendant la nuit, Mpondo fut appelé au dehors ; il sortit, fut tiré et tué. Au bout d'un moment je regardai et vis quatre soldats allemands. Quelque temps après, Mundo dit à Matio de s'enfuir avec elle. Elle refusa. Mundo sortit en courant et fut tirée à deux reprises. Alors deux soldats rentrèrent dans la maison, ils allumèrent une lampe. Ils trouvèrent Matio sous un lit ; ils lui donnèrent des coups de pied ; elle sortit de dessous le lit ; ils la tuèrent à coups de hache. Ils me découvrirent alors dans ma cachette et me prirent. Ils me dirent de leur montrer la maison du chef. Je la leur montrai. Alors, ils me laissèrent aller. Je m'enfuis et fus tiré par trois fois. Le premier coup me manqua, le second m'atteignit dans l'avant-bras gauche et le troisième dans l'épaule gauche. Deux soldats vinrent et me regardèrent ; ils me demandèrent si j'étais mort. Je fus laissé là.

SEPO NUSADI, + sa marque.

Interprète et témoin de la marque : DIBUSSI.

Affirmé devant moi : K. V. ELPHINSTONE, C. P. O., 23 août 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

CAS N° A 12.

Pillage et meurtre à Ndo-Mianja.

Un parti de soldats arrivèrent à Ndo-Mianja, pillèrent le pays et firent emporter le butin par quelques indigènes. Sur la route, un homme essaya de s'enfuir et fut tué d'un coup de fusil et deux autres hommes frappés à coups de baïonnette et tués à coups de bâtou sur la tête. Sur le chemin ils prirent également un homme à une ferme, le lièrent et lui coupèrent la gorge. Ceci arriva le 15 novembre.

Témoignage reçu à Mujuka devant M. K. V. Elphinstone.

MBUNGE, de NDO-MIANJA, dépose :

« Un jour, il y a quelques mois, environ 17 soldats allemands vinrent dans mon village, il n'y avait aucun blanc. Ils dirent qu'ils recherchaient des Doualas. Je dis qu'il n'y en avait aucun. Ils prirent cependant treize des nôtres et pillèrent le village. Ils nous attachèrent tous en file sur une ligne, nous donnèrent des charges à porter et nous firent partir. Ils nous conduisirent sur la route de Kumba Après avoir parcouru quelque distance, ils tuèrent trois de mes hommes. Muketti demanda aux soldats si on ne pouvait pas le détacher pour porter sa charge. Ceci fut fait. Pendant qu'il lixait sa charge, il s'élança dans la brousse, mais reçut immédiatement une balle dans la tête. Les autres hommes Elonge Penda et Obassi essayèrent de se sauver mais ne le purent, car ils étaient encore attachés. Un soldat mit baïonnette au canon et tua Obassi; un autre soldat cassa la tête d'Elonge Penda avec un lourd bâton. Nous nous rendîmes alors à Kumba, dormant une nuit sur la route. Là, les soldats se sauvèrent, car les soldats anglais arrivaient. Les soldats étaient des Bamums.

MBUNGE, + sa marque, 30 avril 1915.

Interprète et témoin de la marque : DIBUSSI.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Mujuka devant M. K. V. Elphinstone.

ÉPITE, de NDO-MIANJA, dépose :

« Il y a quelques mois, plusieurs soldats allemands vinrent à notre village. Ils appelèrent le chef, précédent témoin, et demandèrent s'il y avait des Doualas présents. Le chef répondit que non. Alors les soldats lièrent treize des nôtres. Ils pillèrent le village et mirent le butin sur nos têtes. Quand nous fûmes sur la route, ils tuèrent trois hommes. Elonge Penda fut détaché par les soldats car il désirait porter sa charge sur son dos. Il essaya de se sauver et fut tué de suite. Deux autres hommes essayèrent de s'échapper. L'un d'eux, Obassi fut tué avec une baïonnette, l'autre Muketti, avec un bâton.

ÉPITE, + sa marque, 30 avril 1915.

Interprète et témoin de la marque : DIBUSSI.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O, 30 avril 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala, le 6 juillet 1915.

BATAKA, de MUNGO, dépose :

« Je résidais à Ndo-Mianja. Le 15 novembre je vis dix-neuf soldats allemands arriver dans la ville vers neuf ou dix heures. Les soldats prirent toute la volaille et pillèrent toutes les maisons. Je fus arrêté avec d'autres. Nous fûmes liés, on nous donna des charges à porter. Nous partîmes sur la route de Mujuka. Muketti ne pouvant porter plus loin sa charge fut tué à coups de baton sur le cou. Obassi essaya de s'enfuir; il fut tué avec une baïonnette

« Comme nous passions devant la ferme de Mukori Jemba, ils prirent Dibobe de Balung.

« Ils le lièrent et lui coupèrent la gorge avec un conteau.

« Sur le chemin je me détachai, me jetai à l'eau et m'enfuis.

BATAKA, + sa marque.

Interprète et témoin de la marque : DIBUSSI.

Affirmé devant moi : K. V. E. C. P. O., 6 juillet 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

CAS N° A 13.

Meurtres et brutalités à Koto-Nduru.

C'est presque la même histoire qu'A. 12, excepté que les soldats mirent à mort un petit garçon avant de quitter le village. Un vieillard fut tué sur une route à l'improviste, d'un coup de baïonnette. Les soldats tuèrent également un homme découvert dans une ferme.

Témoignage reçu à Mujuka par M. K. V. Elphinstone, le 30 avril 1915.

NGODI BOBE, de KOTO (Nduru), dépose :

« Il y a quelqu s mois, neuf soldats noirs allemands arrivèrent à notre village dans la matinée. Ils dirent qu'ils recherchaient des Doualas; nous répondîmes qu'il n'y en avait aucun là. Ils prirent des poules et des moutons. Ils pillèrent quand même nos cases. Ils nous firent alors porter leurs charges. Nous étions liés ensemble. Mon père et mon jeune frère furent chargés de butin aussi bien que moi. Quand nous eûmes fait quelque chemin, mon père prétendit que sa charge était trop lourde. Les soldats refusèrent de la lui changer, quelque temps après, le soldat qui le surveillait le frappa de sa baïonnette à trois reprises.

Il mourut de suite. Avant de quitter le village, pour une raison que j'ignore, un soldat attrapa mon petit frère par les pieds et heurta sa tête contre le sol; il fit ceci à deux reprises puis frappa son corps de coups de pied. L'enfant qui n'avait que quatre ou cinq ans mourut de suite. Nous n'eûmes pas l'autorisation de l'enterrer. Je ne connais pas ces soldats, ils étaient tous Yauudis. Dans un pays, les soldats nous quittèrent pour aller piller une ferme. Deux hommes et moi nous nous enfuîmes; ils tirèrent sur nous par quatre fois. Nous entrâmes dans Mbonjo où étaient les soldats anglais. Ceci arriva en octobre.

NGODI BOBE, + sa marque, 30 avril 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala, devant M. K. V. Elphinstone, 7 août 1915.

SONA BALUMBE, de KOTO (Nduru), dépose :

« Il y a quelques mois, deux soldats vinrent dans notre village; c'étaient des soldats allemands. Ils lièrent quelques-uns des nôtres et pillèrent les maisons. Alors, ils nous attachèrent et nous firent porter les charges. Après avoir quitté le village ils tuèrent un petit garçon en le projetant à terre; il fut laissé mort. Ils tuèrent alors un vieil homme qui était avec nous. Après cela, étant près d'une ferme, je m'arrangeai pour m'échapper dans une rivière. Les soldats tirèrent mais n'atteignirent personne.

SONA BALUMBE, + sa marque.

Interprète et témoin de la marque : ETIA.

Affirmé devant moi : K. V. ELPHINSTONE, C. P. O., 7 août 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala devant M. K. V. Elphinstone, 7 août 1915.

KUM MBUSI, de KOTO-NDURU, affirme :

« Ceci est arrivé il y a quelque temps. Douze soldats allemands arrivèrent un matin dans notre village, ils pillèrent les maisons et enchaînèrent quelques uns d'entre nous. Nous fûmes alors attachés les uns avec les autres et partimes avec les charges. Un peu plus tard, un vieillard qui ne pouvait pas porter sa charge fut tué d'un coup de baïonnette. En chemin ils prirent un jeune garçon qui appartenait aussi à notre village, il s'appelait Ebobusi Un soldat l'empoigna et le frappa sur le sol jusqu'à ce qu'il mourût; les soldats dirent que c'était un Douala Après cela, ils tuèrent un homme appelé Dibobi à la Ferme Sono Sombi; il fut aussi tué avec une baïonnette. Un peu plus tard, je réussis à m'échapper le long d'une rivière. »

KUM MBUSI, + sa marque.

Interprète et témoin de la marque : ETIA.

Affirmé devant moi : K. V. ELPHINSTONE, C. P. O.

7 août 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Cas N° A 14.

Le Meurtre des indigènes à Dibamba.

Le 2 octobre 1914 les soldats se mirent à fusiller ceux qui cherchaient à s'échapper en traversant la rivière à Dibamba.

Kua Tutu dépose :

« A Dibamba ma maison est juste de l'autre côté du ruisseau en face de la maison de M Damkohler où habitait M. Schmidt. Quand la guerre éclata, M. Damkohler s'en alla; M. Schmidt vint et s'établit. En temps de paix un commis et un soldat sont toujours à Dibamba ; ils avaient des ordres pour faire nettoyer toute la ville, ce qui fut fait par la population. Toute la brousse sur le bord de la rivière fut nettoyée. Un jour, on entendit le canon dans la direction de Yapoma Le 2 octobre, j'invitai Kina Dika mon ami à venir boire ; il traversa le ruisseau. Il traversa vers 2 heures. Nous avions été ensemble très peu de minutes quand j'entendis un coup de fusil. Je me levai et vis des gens qui s'enfuyaient, quelques-uns vers la brousse et quelques-uns traversant l'eau en canot ou à la nage. Je vis plusieurs soldats de l'autre côté de la rivière. Je ne vis aucun Blanc. Les soldats tiraient. Je vis un homme tué d'un coup de feu dans un canot, Ekuona Songé ; il fut tué net et il tomba dans l'eau. Je n'ai jamais entendu dire qu'on ait trouvé son corps. Je me suis alors enfui. Je n'ai pas su qu'il y eût un autre Blanc, présent, sauf M Schmidt.

« J'ai entendu dire que deux autres hommes avaient été fusillés, Bekima Dibobe et un autre homme.

« Duala Tutu doit connaître tout ceci; sa maison est à côté de la mienne.

« Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone. C. P .O.

23 mars 1915.

Certifié copie conforme : T. B. J.

Kina Dika dépose :

« Je suis un Douala. J'appris que l'ordre était qu'aucun Douala ne vînt à Douala de Dobamba où je m'étais rendu. Un jour j'entendis des coups de feu dans la direction de Yapoma. Nous ne savions pas alors que la guerre était commencée. Le 2 octobre je fus invité par un ami Kua Tutu à traverser la rivière et à boire avec lui. J'y allai vers 2 heures et me tenais avec lui sous la vérandah de sa maison qui est au bord de l'eau. Quelques minutes après nous entendîmes des coups de feu tout près de l'autre côté de la rivière et vîmes des gens qui se sauvaient dans la brousse et essayaient de traverser la rivière en canot et à la nage. Je vis un homme tué d'un coup de feu dans un canot, je vis un soldat sur la rive qui le tuait; l'homme s'appelle Ekuona Songé. Je ne connais pas le soldat, c'était un Noir ; je m'étais alors sauvé. »

(Pas de signature.)

Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone. C. P. O.

23 mars 1915.

Certifié copie conforme : T. B. J.

Cas N° A 15.

Meurtres à Bodiman dirigés personnellement par les Allemands européens.

Ces meurtres se sont produits depuis octobre jusqu'au moment, assez tard en novembre, où les troupes anglaises partirent finalement de Jabassi et allèrent à Dibamba. Quelques-uns se produisirent avant la première attaque de Jabassi le 8 octobre quand une chaloupe de patrouille *le Soden* rebaptisé *Fulah*, remonta pour la première fois la rivière. Des partis de marauderurs incursionnèrent dans tous les villages mentionnés, massacrant sans distinction.

Témoignage reçu par M K. V. Elphinstone à Douala, 30 août 1915.

Nyame Bunju, de Kikuruko, dépose :

« Après que les Anglais furent revenus pour la première fois de Jabassi, les Allemands arrivèrent et tuèrent Nyamsi. Le *Fulah* arriva dans mon pays et on nous dit de nous sauver. Nous ne le fîmes pas. On nous apprit que les Allemands arrivaient, nous nous sommes alors tous enfuis J'ai vu Nyamsi fusillé par les soldats allemands. Je vis à peu près huit soldats mais pas d'Européens J'entendis beaucoup de coups de feu. Je revins dans la soirée et trouvai morts : Nyamsi, Ndutu Nakala, Nyamsi Ngandu, et Makong Susu; tous avaient été tués à coups de fusil. J'ai vu aussi le cadavre d'une femme fusillée Dumbu Sum. »

Nyame Bunju, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone.

30 août 1915.

Certifié copie conforme : T. B. J.

Témoignage reçu à Douala, 30 août 1915.

Mapoko Dinde, de Bonaseke, dépose :

« Ceci arriva le jour après que le *Fulah* descendit de Jabassi. Nous fûmes effrayés et nous sauvâmes. Tout le monde courait. J'entendis un coup de feu. J'étais avec Elongo Yam. Elongo Yam fut tué d'un coup de fusil pendant que nous étions encore dans Bonaseke Je me cachai et vis cinq soldats allemands. Je revius et l'enterrai le jour où les troupes remontèrent à Jabassi.

Mapoko Dinde, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone C P. O.

Certifié copie conforme : T. B. J.

Témoignage reçu à Douala, le 30 août 1915.

Nta Bosambi, de Bonaseke, dépose :

« Ceci arriva en octobre 1914. La chaloupe *Fulah* monta à Jabassi et redescendit le même jour. J'étais à Ngange village Bodiman Le lendemain je proposai que mon père et moi quittions la ville par peur des Allemands. Pendant que nous causions je vis trois Européens et trois soldats allemands entrer dans la ville Dès que nous les vîmes; nous prîmes la fuite. Aussitôt, ils tuèrent mon père dans le dos, il tomba mort. Je retournai et l'enterrai le jour qu'il y eût la première grosse bataille à Jabassi. Le même jour, nous enterrâmes plusieurs autres corps. »

Nta Bosambi, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi.

Affirmé devant moi K. V. Elphinstone, C. P. O.

30 août 1915.

Certifié copie conforme : T. B. J.

Témoignage reçu à Douala, 31 août 1915.

Bele Etame, de Bonakwako, dépose :

« Les Anglais n'étaient pas encore montés à Jabassi, mais une de leurs chaloupes, le *Soden* l'avait fait. Le *Soden* arriva et les Anglais débarquèrent et brûlèrent un abri des soldats allemands. Le lendemain, les Allemands revinrent ; je vis quatre soldats noirs et un Européen, Léopold Kuntz. Ils se mirent à piller les maisons et à tirer sur nous. Nous nous sauvâmes tous Je courus me cacher dans un coin d'où je pouvais voir. Je n'ai vu tomber que Ngale Nkwe; mais quand je revins le lendemain, je vis les cadavres de Ngale Nkwe, Nkame Ngale Ntome Ngale, Mbende Bekima. Après cela je me sauvai à Wuri. »

Bele Etame.

Interprète : Etia.

Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone. C P. O.

31 août 1915.

Certifié copie conforme : T. B. J.

Témoignage reçu à Douala, le 31 août 1915.

Togo Nyami, de Bonatame, dépose :

« Ceci arriva quand les Anglais étaient encore à Douala. Ils n'avaient pas encore monté jusqu'à Dibamba. Un jour, le *Soden* s'arrêta à notre village, il remonta le courant; je parlai aux Anglais à bord ; il revint, redescendant le courant le même jour. Ce soir-là quelques soldats allemands arrivèrent et j'ai entendu dire qu'il y avait des Européens, mais ne les ai pas vus. Nous nous sauvâmes tous et nous couchâmes dans la brousse.

De bonne heure le matin, Bonge Sole qui était avec moi

dit qu'il irait voir si les Allemands étaient partis. Il y alla et j'entendis un coup de feu. Après cela j'entendis plusieurs coups de feu. Dans la soirée je revins et vis les cadavres suivants : Bongé Sole, Longo Difom, Noang Kwedi, Mbongo Ngong, Lolo Ngunde, Wonga Nyamsi, Njok Bekima, Ndoki So, Penda Esom, Beloki Esom et Twede Ndifom ; tous avaient été tués à coups de fusil. »

TOGO NYAMI, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : ETIA.
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
31 août 1915.
Certifié copie conforme : T. B. J.

Témoignage reçu à Douala, le 31 août 1915.

ETUKE NFOMUN rappelé dépose :

« Le 30 octobre, je me sauvai comme je l'ai déjà dit. J'allai me cacher à Nkodi. Le 5 octobre, il y eut un coup de feu, je me sauvai. Après cela j'entendis d'autres coups de feu. Je revins et vis les cadavres suivants : une femme Ngobe et quatre hommes, Bonanako, passé à la baïonnette, Diwoujo Nto Nyama Ngungu et Kunda Nfomun, tous tués à coups de fusil. On me dit que deux soldats allemands et trois de la police avaient fait cela. Ils avaient pillé le village. »

ETUKA NFOMUN.

Interprète : ETIA.
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
31 août 1915.
Certifié copie conforme : T. B. J.

Témoignage reçu à Douala, le 31 août 1915.

NFOMUN, de BODIMAN, dépose :

« Je suis le chef de Bodiman. Je reçus une lettre d'un Allemand européen, Kuntz pour le venir voir à Nsakke. Il avait là une ferme. Nous montâmes dans un canot et vînmes le voir à Nsakke ; nous arrivâmes tard dans l'après-midi. Je ne sais pas la date ; les Anglais étaient à Dibombe, ils n'étaient pas encore venus à Jabassi. Pendant que nous étions encore sur la rivière, les Allemands se mirent à tirer sur nous. Ils tuèrent Ngole Nyong qui tomba dans le canot. Le canot capota ; nous gagnâmes tous la rive à la nage. Je m'enfuis à Madimba. En y arrivant, je vis une chaloupe, le *Soden* ; je pris une pirogue et racontai tout aux Anglais. Ils dirent qu'ils le savaient déjà par mon fils. Quand on tira sur nous, je vis deux Européens au milieu des soldats, mais je ne peux pas dire s'ils ont tiré sur nous. »

NFOMUN, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque ETIA.
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
31 août 1915.
Certifié copie conforme : T. B. J.

Témoignage reçu à Douala, le 31 août 1915.

ETUKE NFOMUN, fils de Nfomun, chef de Bodiman, dépose :

« Mon père reçut une lettre des Allemands, lui disant de venir les voir à Nsakke. Mon père était dans le canot. Comme nous arrivions au débarcadère, les soldats allemands ouvrirent le feu sur nous et tuèrent Ngole Nyong. Nous nous sauvâmes tous. Cela arriva le 3 octobre 1914. »

ETUKE NFOMUN.

Interprète : ETIA
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
31 août 1915.
Certifié copie conforme : T. B. J.

Témoignage reçu à Douala, le 31 août 1915.

SHOGE NYEMI, de BANOKATA, dépose :

« Un jour, il y a bien des mois, un peu après midi, je vis deux Européens et plusieurs soldats allemands arriver à notre village. Nous commençâmes à fuir ; les soldats se mirent à tirer. Je vis trois hommes tomber, Musongo Shoge, Ngole Yong et Ntsama Nyambe. Je n'ai pas vu les Européens tirer, je me sauvai ; je ne suis jamais retourné à mon village. Ceci arriva au moment où les Anglais étaient à Jabassi. J'ai entendu dire que d'autres gens furent tués trois femmes et deux autres hommes. »

SHOGE NYEMI, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : ETIA.
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
31 août 1915.
Certifié copie conforme : T. B. J.

CAS N° A 15

Meurtres commis à Bonasongali par les Forces allemandes.

Ces meurtres se placent probablement après le 9 novembre 1914. Une troupe allemande comprenant six Allemands européens entra à Bonasongali et mit à mort neuf personnes y compris deux jeunes filles.

Témoignage reçu à Douala, le 15 septembre 1915.

SABOSO, de BONASONGALI-BODIMAN, dépose :

« Les Allemands étaient établis à Bonetame à peu près à deux milles de mon village. Un jour que j'étais assis dans ma maison, un petit garçon Dina So vint me dire que les Allemands étaient arrivés. J'entendis des coups de feu et aussitôt me sauvai. Je me cachai à un endroit où je pouvais voir ; il y avait six Européens, beaucoup de soldats allemands et des porteurs. Ils tiraient sur les habitants, ils en ont aussi passé à la baïonnette. Il y avait une petite fille pas encore mariée, Kunga Ndale qui fut attrapée et passée à la baïonnette. Ils tuèrent Binangale, Longo Sali, Makonge Nyamsi, Njoba Bunji, Bonakferi, Afondo Nkadi, une petite fille, Mbule Nkake, Soppo Bilaso et une jeune fille Kunga Ngale. Le même jour, des soldats partirent attaquer Dibombe. Cela arriva après que les Anglais eurent quitté Jabassi. Je revins et j'enterrai toutes ces personnes le lendemain. »

SABOSO, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : ETIA.
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
Certifié copie conforme : T. B. J.

CAS N° A 16.

Meurtres à Mandimba Bodiman.

Ceci arriva après le 9 novembre 1914. Un parti de soldats entrèrent à Mandimba à la nuit et tuèrent six personnes.

Témoignage reçu à Douala, le 13 septembre 1915.

BONANJEN, de BONA-NYAMSI, dépose :

« J'étais allé habiter Madimba. Une nuit je fus réveillé par un des hommes qui dormaient dans la maison. Il dit que les Allemands arrivaient. Je me sauvai et traversai la rivière à la nage. Je vis un soldat allemand avant de traverser. J'entendis plusieurs détonations. Je revins le lendemain. Ils avaient tué plusieurs personnes.

Ils avaient passé à la baïonnette Yamusi qui fut ultérieurement envoyé à l'hôpital.

BONANJEN, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : ETIA.
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 14 septembre 1915.

MENGA MUELE, de BONANGANG, dépose :

« J'étais allé habiter Mandimba. Une nuit, je fus réveillé par un coup frappé à la porte. On me dit que les Allemands arrivaient ; je me sauvai et me cachai. Je vis quelques soldats allemands entrer dans le village avec deux Européens. Ils tirèrent sur les gens qui se sauvaient, ils en tuèrent plusieurs. Je vis les cadavres le lendemain quand je retournai. Je vis trois cadavres.

MENGA MUELE, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : ETIA.
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 15 septembre 1915.

Ngale Munyele, de Bona-Bono-Bodiman, dépose :

« Je résidais dans Marindimba. Une nuit, je dormais sous les cocotiers ; nous avions un guetteur sur la route pour nous dire quand les Allemands viendraient. On nous dit qu'ils arrivaient. Nous nous sauvâmes. Je pus voir les soldats allemands arriver car il faisait clair de lune. Ils tuèrent mon père Seme Longo, Ndutu Ngang, Bona Ngale, Lambe, une femme, Doka, une femme et Longo Lambo. Ceci arriva après que les Anglais eurent quitté Jabassi.

Ngale Munyele, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Etia.
Affirmé devant moi : K. V. E. C. P. O.
Certifié copie conforme : K. V. E.

Cas N° A 17.

Meurtres à Ndogbonon.

Un parti de soldats allemands vinrent à Ndogbonon, tuèrent plusieurs personnes, pillèrent quelques maisons et emmenèrent six femmes. Ils tuèrent quatre hommes et quatre femmes. Ceci arriva dans le courant de mai 1915.

Témoignage reçu à Douala le 29 juillet 1915.

Owun, chef de Ndogbonon, dépose :

« Pendant que j'étais absent, quelques Allemands vinrent dans mon village et tuèrent quatre femmes et quatre hommes ; ils emmenèrent aussi six femmes. Les noms des quatre hommes tués sont : Kula, Miel, Ndumu, Bias ; des quatre femmes tuées : Ungelenge, Umanin, Ngeng, Numakit ; des six femmes emmenées : Unanjama, Unatia, Mmihambat, Umikomf, Umaho, Elok. Je n'ai pas vu les cadavres moi-même. J'ai su tout cela par ouï-dire.

Owun, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi.
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
29 juillet 1915.
Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 30 juillet 1915.

Nye, de Ndogbonon, dépose :

« Ceci arriva il y a à peu près deux mois. Une nuit, j'entendis des cris et sortis de ma maison. Tout le monde se sauvait. Je vis deux soldats allemands ; ils tiraient. Je vis Kula tomber ; j'ai vu ensuite son cadavre. Je me sauvai dans la brousse. Je revins le lendemain. Je vis les cadavres de Kula, Miel, Ndumu et Bias (hommes) et de Nemakit, Ngeng, Ungelenge, et Umanin (femmes). Les soldats avaient emmené Ouanjama, Unatia, Umikomf, Mmihambat, Omaho et Elok. J'entendis des femmes crier, elles ne sont jamais revenues.

Nye, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi.
Affirmé devant moi : K. V. E. C., P. O.
30 juillet 1915.
Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu le 30 juillet 1915.

So, de Ndogbonon, dépose :

« Je vis deux soldats allemands et d'autres gens réunis dans notre village, il y a à peu près deux mois. Je vis les soldats tirer parce que je me sauvais et je me cachai où je pouvais voir les soldats. Ils tuèrent ma femme, Ngeng ; je la vis tomber. Ils brûlèrent six maisons ; ils ont fusillé ensemble quatre hommes et quatre femmes. Ils attachèrent six femmes avec des cordes autour de leur cou et les emmenèrent. Le lendemain, quand d'autres gens revinrent, je sortis de ma cachette. Nous enterrâmes les corps. Je n'ai pas vu de Blancs.

So, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.

La déposition ci-dessus est confirmée par Nyola, qui vit aussi les soldats.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Cas N° A 18.

Meurtres à Jabassi.

Ces meurtres se sont produits dans les villages épars de Jabassi d'octobre 1914 à la fin de juillet 1915. Dans chaque cas, des postes de soldats envahirent les villages et fusillèrent tout ce qu'ils trouvèrent. A la fin de juillet, à Jabassi, des soldats et des porteurs commandés par un Européen, prirent une femme qu'ils relâchèrent, puis fusillèrent. Ils fusillèrent aussi une autre femme et un petit garçon.

Témoignage reçu à Douala le 9 septembre 1915.

Nyamsi Koto, de Loktoka-Jabassi :

« Un jour, les Allemands vinrent dans notre village ; nous nous sauvâmes et nous nous cachâmes à Nkunge. Le lendemain, quelques soldats allemands vinrent et tirèrent sur nous. Je me sauvai et me cachai. Je pouvais encore voir les soldats. Ils tuèrent quatre hommes à coups de fusil, ils les passèrent aussi à la baïonnette. On me dit alors de m'en aller à Wuri.

Nyamsi Koto, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Etia.
Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone.

Le témoin rappelé : il y a à peu près six semaines, quelques-uns d'entre nous retournèrent à Jabassi. Un jour, je vis des soldats allemands arriver. Deux hommes furent tués comme ils prenaient quelques-unes de leurs affaires, Bekima et Kombe. Le *Soden* arriva le même jour et les Allemands partirent.

Nyamsi Koto, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Etia.
Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone, C. P. O.
Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 9 septembre 1915

Ntuma Njontek, de Bonadisake, partie de Jabassi, dépose :

« Ceci arriva la première fois que les Anglais vinrent à Jabassi. Ils retournèrent à Dibombe. J'étais à Bonadisake. Un jour, neuf Européens et 380 soldats allemands arrivèrent. Ils ne firent que traverser, puis revinrent. Je me sauvai. Je reçus un message d'avoir à revenir, je refusai. Le lendemain j'étais à Nbonge. Trois soldats arrivèrent : ils m'attachèrent et me conduisirent devant un officier. Au même moment, nous entendîmes des détonations dans la direction de Jabassi. Je fus relâché. Quand les soldats arrivèrent à Mbonge, ils se mirent à tirer sur les gens. Ils tuèrent Bekubisa, Haia, Jene, Nyama, Manjole, Mutonga, Se, Mbanda, Manbonga, Makongo, Dehon, Lolo Ngontong, Pem, Djumbi et autres. Je vis tous les cadavres huit jours après.

Ntuma Njontek, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Etia.
Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone, C. P. O.
Certifié copie conforme. K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 9 septembre 1915.

Njaka, chef de Jabassi, dépose :

« Des soldats anglais vinrent à Jabassi. Ils retournèrent à Dibombe ; je les suivis. Je fus envoyé trois jours après à Jabassi. J'allai à Bonabik. Deux jours après, je vis arriver quelques soldats allemands dans le village. Je me sauvai. Les soldats ne firent que traverser et allèrent à Jabassi. Ils revinrent. Je reçus de Hoffman par une femme un message que j'aie à lui envoyer de la nourriture. Je n'en fis rien. Cela était dans la soirée. Je partis avec beaucoup de mes gens à Ndoghot, village de Jabassi. De bonne heure le lendemain matin, des soldats allemands vinrent et commencèrent à fusiller. Je vis plusieurs soldats, j'avais un fusil. Je tirai sur eux en riposte ; je me sauvai à Ndokoko. Le lendemain je partis pour Dibombe. Je rencontrai plusieurs soldats allemands dans la plantation de John Holt ; ils ne me virent pas. Je tirai sur eux, ils se sauvèrent. J'allai à Dibombe : on me dit alors de faire venir tous mes gens. Ils vinrent et mentionnèrent comme tués : Ndip Loa, Yundo, Ngopata, Ngobi Ngundi, un petit garçon, Malong

Nguudi; Ngodi Ngundi était une femme. Je vis moi-même toutes ces personnes tombées. On me dit aussi que d'autres personnes avaient été tuées. Il y a à peu près six semaines j'étais revenu dans mon village quand nous apprîmes que quelques Allemands arrivaient. Nous nous cachâmes. Ils traversèrent et revinrent avec des porteurs portant des planches. Dans le village ils tuèrent une femme. Après l'avoir interrogée, ils la laissèrent partir et alors tirèrent sur elle. Elle s'appelait Siliki J'ai vu cela. Alors, un homme qui portait de l'huile de palme les rencontra: il rentrait dans sa maison. Ils ne lui ont pas parlé et ils l'ont tué Après cela je vis un Européen, je le connais, il surveillait les palmiers à Jabassi Je ne sais pas son nom. Ils ont alors tiré sur une femme Dikabo et son petit garçon. Ils essayaient de se sauver. Le nom du petit garçon est Mbenga. Ils ont aussi passé à la baïonnette Nkondo qu'ils saisirent et attachèrent. Le *Soden* arriva ce jour-là

NJAKA, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque: ETIA.

Affirmé devant moi: K. V. ELPHINSTONE, C. P. O.

9 septembre 1915.

K. V. E.

CAS N° A 19.

Meurtres à Ndogojamme.

Le 7 octobre, un parti de soldats sous les ordres de deux Européens tuèrent deux hommes, un matin, à Ndogojamme. Ils revinrent dans la soirée et tuèrent une femme et passèrent une jeune fille à la baïonnette.

Témoignage reçu à Douala le 30 août 1915.

BASEK NLOKA, de NDOGOJAMME, dépose :

« Ceci arriva le 7 octobre 1914. J'écrivis cette date dans un livre, après les événements. Un petit garçon vint en courant et nous dit de nous enfuir tous. Son nom est Ngwale Misadi. Nous ne savions pas pourquoi. Il nous demanda si nous n'avions pas entendu les coups de feu Nous répondîmes : « Oui ! » et il ajouta que les Allemands avaient fusillé deux hommes Alors nous nous sauvâmes tous. Je me cachai et vis deux Européens dont un à cheval et à peu près vingt soldats allemands. Ils traversèrent le village sur la route de Jabassi. Après qu'ils s'en furent allés nous revînmes. J'allai voir les deux hommes morts, tous deux fusillés, Gegele et Nyamgon nous les enterrâmes. Après cela nous entendîmes de nouveaux coups de feu, il était alors midi Nous nous enfuîmes tous. Je traverse le ruisseau. Bientôt nous apprîmes que les Allemands avaient traversé. Ma femme Mukuri qui est une lépreuse me dit ensuite qu'elle vit les Allemands traverser Nous revînmes et trouvâmes les cadavres d'une femme Njoli et de sa fille Ndutu, une jeune fille. La première avait été tuée d'un coup de feu, la dernière passée à la baïonnette. Le lendemain j'envoyai savoir à Jabassi si les Anglais étaient arrivés. Les Anglais étaient arrivés: alors nous y allâmes. Sur le chemin nous trouvâmes le cadavre de mon oncle Ngenu Dingon, il avait été visé et atteint dans le dos. Nous rentrâmes son corps dans Jabassi. Dingon Langem nous dit qu'il était présent quand Ngenu Dingon fut fusillé par les Allemands. Après cela j'allai habiter à Ndogopo

Signé : BASEE NLOKA.

Interprète : DIBUSSI.

Affirmé devant moi : K. V. ELPHINSTONE C P O.

30 août 1915.

Certifié copie conforme. K. V. E.

CAS N° A 20.

Meurtres et exécution à Bewang.

On décrit comment dans deux occasions distinctes des détachements d'indigènes furent capturés. Ils étaient alors envoyés à un oranger pour cueillir des oranges à tour de rôle et fusillés quand ils le faisaient. Dans ce cas, le détachement était alors conduit devant un officier qui leur disait qu'ils seraient tués s'ils n'approvisionnaient les troupes en nourriture. La déclaration d'un témoin est sans doute incorrectement traduite quand il dit qu'il leur fut ordonné d'abattre l'oranger mais ceci a pu être un ordre mal compris. Ce raffinement de cruauté venant de l'Européen ou du soldat n'est pas établi.

Témoignage reçu à Douala le 23 septembre 1915.

MAM BITOK de BEWANG-JABASSI, dépose :

« Quand les Allemands furent chassés de Jabassi et vinrent et s'arrêtèrent dans mon village, il y avait quatre Européens et beaucoup de soldats. Une nuit ils enchaînèrent vingt des nôtres. Ils nous emmenèrent le jour suivant à Ntongla qui se trouve un peu plus loin. Nous fûmes enchaînés dans une maison. Les soldats dirent qu'ils voulaient nous tuer parce que nous ne leur donnions pas de nourriture. Je ne sais si les Européens avaient connaissance de cela. Nous fûmes envoyés à tour de rôle pour couper un oranger. Comme chaque groupe de deux coupait l'arbre, ils étaient fusillés par les soldats. Je fus gardé pour la fin avec Mbum Teke. Je sortis de la maison et vis les cadavres, il pouvait y en avoir dix-huit qui gisaient là. On nous dit de ramasser quelques oranges : nous allâmes à l'arbre, on tira sur nous. Mbum tomba : je fus atteint à la cuisse gauche mais me sauvai : je suis le seul qui ai échappé. J'ai entendu dire que trente-neuf hommes en tout ont été tués dans notre village, mais c'est tout ce que je vis.

MAM BITOK, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : ETIA.

Affirmé devant moi : K V. ELPHINSTONE.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 28 septembre 1915.

NGEMON TITI, de BEWANG, dépose :

« Ceci arriva quand les Allemands eurent été chassés de Jabassi. Les Allemands vinrent à Bewang Les Anglais n'étaient pas venus dans notre pays. Une nuit, les soldats enchaînèrent onze des nôtres. Nous fûmes conduits devant un officier qui nous dit que nous allions être tués parce que nous avions approvisionné les Anglais. Nous fûmes emmenés et on nous dit d'aller chercher des oranges tour à tour sur un arbre Comme les hommes y allaient, ils étaient fusillés L'oranger était près de la station. Je fus manqué et m'enfuis. Il restait encore cinq hommes : on tira sur nous le soir.

NGEMON TITI, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : ETIA.

Affirmé devant moi : K V. ELPHINSTONE, C. P. O

Certifié copie conforme : K. V. E.

CAS N° A 21.

Meurtre à Ndokobao.

Description des meurtres de plusieurs habitants des différents villages forment Ndokobao. Ceci arriva environ du 16 au 26 octobre 1914.

Témoignage reçu à Douala le 1er septembre 1915.

NGO ESENGE, chef de Nyangwa, dépose :

« Un jour il y a bien des mois, les Anglais vinrent à mon village. Je leur donnai des œufs, des bananes et des ananas. Ils allèrent combattre les Allemands : ils revinrent et partirent sur Jabassi Le même jour, au coucher du soleil, les Allemands revinrent. Je m'enfuis car l'agent de police allemand Manjaka qui fut tué ensuite par les Allemands dit qu'il préviendrait les Allemands que j'avais aidé les Anglais. Je me cachai à un endroit d'où je pouvais voir, je vis huit Europens et trente soldats. Ils commencèrent à tirer, ils tuèrent Senge Nko qui est mon père, Manteya, Beyum, Mangi, Mpeki, tous des hommes, et une petite fille Ngondi qui fut tuée d'un coup de baïonnette.

NGO ESENGE, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : ETIA.

Affirmé devant moi K. V. ELPHINSTONE, C. P. O.

1er septembre 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Temoignage reçu à Douala le 1er septembre 1915.

TITI MAKUMBE, chef de Ndokobao, depose :

« Les Allemands étaient à Mukunda, près de mon pays. Ils avaient l'habitude de venir dans mon village. Quand les Anglais eurent été deux jours à Jabassi, ils rencontrèrent les Allemands dans mon village et les chassèrent. Les Allemands nous avaient ultérieurement dit de ne pas avoir peur et de ne pas nous sauver. Les Allemands s'enfuirent. Les Anglais retournèrent à Jabassi. Au coucher du soleil, deux Allemands un Européen et quinze soldats vinrent dans une partie du village de Ndogobok ils continuèrent jusqu'à Nyangwa qui touche à mon village. Soudain, j'entendis des coups de feu. Nous nous sauvâmes tous. Le lendemain je retournai et trouvai morts Senge Nko, Manteya, Beyum, Mangi Sengi, Mpeki, Mange Esenge, tous des hommes, et Ngondi une petite fille.

TITI MAKUME, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : ETIA

Affirmé devant moi : K. V. ELPHINSTONE, C. P. O.

1er septembre 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 2 septembre 1915.

TITI BENGA, de NDOGBOK, dépose :

« Je réside à Ndobisang partie de Ndogbok. Une dizaine de jours après que les Anglais eurent pris Jabassi, des soldats allemands revinrent à Ndobisang ; ils ne nous demandèrent rien ; ils commencèrent à tirer des coups de fusil. Nous nous enfuîmes tous. Le lendemain j'enterrai Ekam, Bejen, Mongwan Jam, Masat et Maleng Nagle, tous des hommes. Ils avaient tous été fusillés. Je vis par moi-même les soldats allemands, à peu près six.

TITI BENGA, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : DIBUSSI.

Affirmé devant moi : K. V. ELPHINSTONE, C. P. O.

2 septembre 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 2 septembre 1915.

MUSIK, de NDOGBOK, dépose :

« Très peu de temps après l'arrivée des Anglais à Jabassi, quelques soldats allemands vinrent à notre village Ndogbatong, partie de Ndogbok. Ils commencèrent à tirer sur nous. Je m'enfuis et revins le lendemain. J'ai vu par moi-même les soldats allemands. Je ne les ai pas comptés. Je revins le matin suivant et trouvai les cadavres de Matanga, Beleba et Nyaka, tous tués à coups de fusil.

MUSIK, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : DIBUSSI

Affirmé devant moi : K. V. ELPHINSTONE, C. P. O.

2 septembre 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 2 septembre 1915.

NJAKI NGOLO, de NDOGBOK, dépose :

« Dans l'après-midi, deux ou trois jours après l'arrivée des Anglais à Jabassi, les soldats allemands traversèrent notre village, direction de Jabassi ; ils revinrent bientôt et comme ils traversaient le village, ils commencèrent à tirer sur nous. Ils tuèrent Mbika et Nduma. Ceci arriva quelques jours avant qu'ils revinssent et qu'ils tuèrent Mabon. J'enterrai Mbika et Nduma le lendemain.

NJAKI NGOLO, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : DIBUSSI.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.

2 septembre 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 2 septembre 1915.

MANGA MAKIMBA, de NDOGBOK, dépose :

« Un soir, je vis arriver des soldats allemands. Nous nous enfuîmes tous. J'étais assis avec trois hommes, Nabon Tito et Nambo ; ils se sauvèrent tous et furent tués. Les Allemands dormirent dans notre village cette nuit-là. Le matin suivant, je rentrai et enterrai les trois corps.

MANGA MAKIMBA.

Interprète et témoin de la marque : DIBUSSI.

Affirmé devant moi : K. V. ELPHINSTONE, C. P. O.

2 septembre 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala, le 2 septembre 1915.

BAYEK, de NDOGBOK, dépose :

« Les Anglais chassèrent les Allemands de Jabassi environ sept jours plus tard. Quelques soldats allemands arrivèrent soudain et ouvrirent le feu. Ils tuèrent Senge qui construisait sa maison. Je le vis tomber. Je m'enfuis. Je revins ensuite et enterrai Senge.

Sept jours après, les soldats allemands revinrent, six soldats ; ils arrivèrent de jour. Ils commencèrent de suite à tirer. Ils tuèrent Nvangi et Elonga. Je m'enfuis. Le lendemain j'enterrai Elonga. »

BAYEK, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : DIBUSSI.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.

2 septembre 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala, le 2 septembre 1915.

ETONBI, de NYANGWA :

« Un soir, il y a bien des mois, les Allemands arrivèrent et tuèrent mon frère Koto. Les Allemands avaient combattu avec les Anglais ; quelques jours après cela, les Allemands tuèrent mon frère. Un soir, six soldats allemands vinrent dans le village. Ils passèrent devant moi. Ils demandèrent où était le chef ; on leur répondit à Jabassi. Ils commencèrent de suite à tirer. Je vis tomber mon frère Koto. Je m'enfuis. Je revins la même nuit et l'enterrai. J'aidai également à enterrer Sumkumbi ; il avait été fusillé. Ceci arriva 6 ou 7 jours après la mort de Beyum, Nangi et autres. »

ETONBI † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : DIBUSSI.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.

2 septembre 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala, le 2 septembre 1915.

IYO IKO, de NYANGWA, dépose :

« Je résidais à Nyangwa. Une nuit, je fus éveillé par des coups de feu. Je sortis en courant de ma maison. Je m'enfuis loin de la direction d'où venaient les coups de fusil. Je courus avec mon frère Kuntoko. Nous nous jetâmes dans un groupe de soldats allemands qui firent feu sur nous. Mon frère tomba, je m'enfuis. Deux jours plus tard, quand les Allemands eurent été chassés, je vis le corps et l'enterrai. La mort de Kuntoko eut lieu six jours après que Beyum Nangi et autres eurent été tués. Mon village est à peu de distance de celui où ils habitaient. »

IYO IKO, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : DIBUSSI.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.

2 septembre 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

CAS N° A 22.

Incident à Mburuku. — Enquête faite à Bare sur les circonstances dans lesquelles Ngaibong de Mburuku et sa femme furent tués.

Vers le 19 février, un homme et sa femme suivaient la route et furent tués à coups de fusil par 2 soldats.

Procédure d'enquête pour déterminer les circonstances dans lesquelles Ngaibong de Mbukuru et sa femme Eyaku furent tués à Mbukura par deux soldats indigènes allemands (noms inconnus) vers le 19 février 1915.

Premièrement. — DUMA dépose :

« J'habite Mbukuru. Un soir, il y a environ trois mois,

je vis quatre soldats indigènes allemands sur la route près de Mburuku. La route vient de Nkongsamba; les Allemands la gardaient. Ekuku et moi étions dans la brousse, tout près

Nous vîmes Ngaibong et sa femme Eyaka venir sur la route; quand ils eurent dépassé les soldats qui étaient cachés sur le côté de la route et se trouvaient à 15 yards d'eux (distance indiquée), un soldat fit feu sur Ngaibong et le tua; il tomba; alors la femme courut, un autre soldat tira sur elle et la tua. Deux soldats suivirent alors. Ekuku et moi courûmes à Langum (Elengum). Les deux corps furent laissés gisant où ils étaient tombés.

Nous revînmes dix jours plus tard Ekuku et moi et trouvâmes les corps encore là. Celui de la femme était sur la route et celui de l'homme dans l'herbe à quelques yards de là. Nous les enterrâmes dans l'herbe, près de la route. ».

DUMA, † sa marque.

Le témoignage ci-dessus fut fait et affirmé devant moi à Bare, ce 19 mai 1915.

Signé : WM. CORSELLIS.
Political officer.

Certifié copie conforme :

GEORGE A. ROBERTSON.

Secondement. — EKUKU dépose :

« J'habite Mburuku. Il y a environ trois mois. Duma et moi étions dans l'herbe derrière un buisson, sur la route de Nkong Samba-Mburuku. Il était à peu près 5 heures du soir. Je vis quatre soldats indigènes allemands qui étaient de garde sur l herbe, à côte de la route. Je vis venir Ngaibong et sa femme Eyaka. Après qu'ils eurent dépassé les soldats et quand ils étaient à 15 yards au delà d'eux. l'un de ceux-ci fit feu sur Ngaibong qui courut quelques instants dans l'herbe et tomba. Je n'allai pas à lui alors. Quand Ngaibong fut tué, Eyaka se sauva en courant sur la route. Un autre soldat fit feu sur elle; elle tomba sur la route. Je vis son corps après qu'elle fut tombée.

Alors les quatre soldats allèrent voir les corps et revinrent où ils étaient, sur l'herbe. Nous nous enfuimes à Elengum.

Dix jours plus tard, Duma et moi revînmes et trouvâmes les corps; celui de Ngaibong dans l'herbe et celui d'Eyaka sur la route Nous les enterrâmes dans des tombes séparées, près de la route de Mburuku, du côté de Nkongsamba, tout près de l'endroit où ils avaient été tués. Je ne connais aucun des noms des soldats. Il y avait des soldats allemands européens à Mbuombong à environ une heure un quart de marche de Mburuku. J'entendis seulement deux coups de feu. Je ne pourrais pas identifier les deux hommes qui tirèrent si je les revoyais. »

EKUKU, † sa marque.

La déposition ci-dessus fut faite et affirmée devant moi à Bare, ce 19 mai 1915.

Signé : WM. CORSELLIS,
Political officer.

Certifié copie conforme :

GEORGES A. ROBERTSON.

CAS N° A 23.

Enquête ouverte à Nkongsamba au sujet des meurtres et flagellations commis par des officiers et des soldats allemands à Nsanju (avec photographie de l'un des survivants).

Un parti de soldats entrèrent à Po-Ewasum et prirent 5 hommes. Ils passèrent un homme à la baïonnette et emmenèrent le reste à Nsanju. Ils furent alors brutalement flagellés par ordre d'un Européen; ils furent aussi continuellement battus par les soldats. Un homme fut emmené au loin et pendu ou fusillé. Ils furent gardés huit jours sans nourriture ni eau. Etant relâché, un homme dut être porté et mourut sur la route. Une photographie de l'une des victimes est jointe.

(B/24/15) Bureau du « Political officer ».
Nkongsamba
7 juin 1915.

Ci-inclus la copie suivante des procédures d'enquête concernant le meurtre d'un indigène de Po Ewasum, nommé Yungbasa et aussi les brutalités infligées à trois autres par des Allemands européens à Nsanju vers le 11 mai 1915.

Le capitaine Norton Harper a bien voulu prendre la photo de l'une des victimes, quelques jours après l arrivée de cette dernière à N'Samba et que je vous enverrai

WM. CORSELLIS,
Political officer.

Au « Chief Political officer », Douala.

Inculpation contre un Allemand européen pour mauvais traitements des indigènes et pour avoir causé la mort d'un indigène de Po-Ewasum nommé Yungbasa, le 11 mai 1915 ou environ.

1° EWANGBIL dépose :

« Je réside à Po-Ewasum. Il y a 17 jours, douze soldats indigènes allemands vinrent dans ma ville. L'un deux s'appelait Bele de Jaunde. Ils prirent cinq des nôtres, moi-

même, Ngodala et Nsule, Enono et Yungbasa dans la ville, puis Ilolo sur le marché. Nous nous sauvâmes quand nous eûmes appris que les Allemands étaient dans notre ville; ils nous prirent et nous conduisirent à Nsanju; quatre d'entre nous. Il était à peu près huit heures quand nous atteignîmes Nsanju. Ils nous emmenèrent, nous mirent dans une maison et nous enchaînèrent avec des lianes. Ces marques sur mon bras furent faites alors (blessures lacérées autour des deux bras, aux coudes). Il y avait cinq Européens allemands à Nsanju. L'un d'eux, que je ne connais pas donna l'ordre de nous enchaîner. Alors, un autre soldat, qui avait un bâton vint et nous fouetta (marques montrées sur la tête et par tout le corps). Je ne les ai pas vus pendre Ilolo. Un Blanc, au dehors, cria aux soldats allemands d'amener Ilolo au dehors pour être pendu. Huit soldats l'emmenèrent à environ 30 yards de la maison. J'entendis Ilolo dire : « J'ai travaillé deux fois pour les Allemands, vous ne devez pas me tuer. » Le Blanc répondit : « Je ne m'occupe pas de cela. » La ville d'Ilolo était Ndoma. Je n'entendis rien de plus et n'ai pas revu Ilolo depuis.

Q. — Avez-vous entendu des coups de feu après avoir entendu parler Ilolo?

R. — Oui, un coup de fusil près de la maison.

Q. — Avez vous vu quelqu'un tué par les Allemands?

R. — Oui, Ewangwa. C'était à Muanlo. Deux soldats indigènes le maintinrent à terre, tandis qu'un soldat qui avait mis baïonnette au canon l'enfonçait dans la nuque d'Ewangwa et aussi à plusieurs endroits de son dos. Ewangwa mourut de suite. Les soldats laissèrent là son corps. Yungbasa fut flagellé par ordre d'un des hommes blancs et on lui donna 25 coups d'un fouet en épaisse peau d'éléphant. Je vis aussi des soldats indigènes le frapper chaque fois qu'ils venaient à la maison, de nuit ou de jour avec des bâtons ou des fusils, le bâillonnant dès qu'il essayait de crier. Ils le frappèrent aussi avec le plat de leurs baïonnettes

J'étais avec Yungbasa quand il mourut sur la route près de Mamang; il avait été enchaîné huit jours par les Allemands et n'avait reçu aucune nourriture ni boisson pendant ce temps. Yungbasa mourut le même jour que les Allemands nous laissèrent aller; il était incapable de marcher seul et nous dûmes l'aider quand on nous rendit la liberté.

Les cinq Blancs étaient là et nous virent partir et virent les conditions dans lesquelles nous étions. Aucun Blanc n'est jamais venu nous voir dans la maison.

Q. — Reconnaîtriez-vous l'un des Blancs ou des soldats indigènes en dehors de Bele si vous les revoyiez?

R. — Non.

EWANGBIL, ✝ sa marque.

Témoin de la marque : EWANE.

Le témoignage ci-dessus fut fait et affirmé devant moi à Nkongsamba, ce 28 mai 1915.

Signé : WM. CORSELLIS.
Political officer.

2° ENONO déclare :

« J'habite Po-Ewasum. Il y a environ 17 jours, 12 soldats indigènes vinrent dans notre ville. Je l'appris et m'enfuis avec Yungbasa, Ewanbil, Nsule, Ilolo et d'autres. Les douze soldats nous prirent. Ewangwa était également avec nous. Je vis un soldat indigène tuer Ewangwa avec la baïonnette. Deux hommes lui mirent la face contre terre et le troisième mit baïonnette au canon et l'enfonça dans sa nuque. Ewangwa mourut de suite. Ceci se passait à côté de la route près Muanlo. Le corps fut laissé là. Yunghasa, Ewangbil, Nsule l'ont vu également. Ilolo n'avait pas été pris à ce moment, étant au marché. Aucun Blanc n'était là Plus tard, je vis les soldats qui nous prirent, attraper Ilolo au marché (Eshi). Ils nous conduisirent alors tous les cinq à Nsanju. Nous rencontrâmes là cinq Allemands européens; l'un d'eux dit aux soldats de nous emmener dans une maison et de nous enchaîner. Ces marques viennent d'avoir été enchaîné (blessures lacérées sur les deux bras, au coude). Ceci se passait à la nuit. Je vis Ilolo emmené par huit soldats indigènes, après qu'un Blanc eut crié qu' « Ilolo avait dit aux Anglais où étaient les Allemands, il allait être pendu. » J'entendis Ilolo dire : « J'ai travaillé à deux reprises pour les Allemands. » Le Blanc répartit : « Cela m'est égal. » J'entendis ensuite un coup de feu. Je ne sais ce qu'il advint d'Ilolo après cela. Je ne l'ai pas vu depuis, ni mort, ni vivant. Avant de tuer Ilolo, un Blanc dit de me donner 12 coups sur les fesses. J'en reçus 12 par un soldat indigène avec un fouet en peau d'éléphant (fesses très lacérées). Les soldats indigènes me fouettaient chaque fois qu'ils m'approchaient (plaies suppurantes et cicatrices par tout le dos, cou et épaules).

Yungbasa fut fouetté et reçut 25 coups sur les fesses par ordre et en présence d'un Allemand européen. Alors les soldats indigènes le fouettaient aussi quand ils venaient dans la maison, avec des bâtons et le plat de leurs baïonnettes. Ils nous gardèrent enchaînés à peu près huit jours; ils apprirent que les Anglais s'en étaient allés et nous remmenèrent. Ils ne nous donnèrent aucune nourriture, ni boisson pendant huit jours. (Alors le huitième jour (deux jours après que nous fûmes retournés à Njangu) le même jour qu'ils nous laissèrent aller, Yungbasa mourut de ses flagellations et par manque de nourriture et de boisson. C'était un jeune homme et il n'avait jamais été malade avant d'être prisonnier des Allemands.

Q. — Qu'avez-vous fait du corps d'Yungbasa?

R. — Nous le laissâmes, étant incapables de le porter. Il mourut à Mamang; les gens de cette ville sont alliés des Allemands et leur disent toujours si les Anglais arrivent ou s'en vont. Ils ne nous donnèrent aucune nourriture.

Q. — Reconnaîtriez-vous quelqu'un des Blancs ou des soldats indigènes si vous les revoyiez?

R. — Non, excepté Bele, un soldat indigène qui fouetta quelques-uns d'entre nous.

ENONO, ✝ sa marque.

Témoin : EWANE

La déposition ci-dessus fut faite et affirmée devant moi à Nkougsamba, ce 28 mai 1915.

Signé : W. M. CORSELLIS,
Political officer.

3° NSULE dépose :

« Je réside à Ngowanisim (Epoewasum). Il y a dix-sept jours, douze soldats indigènes allemands vinrent dans ma ville. Je connaissais l'un d'entre eux nommé Bele; quand nous apprîmes qu'ils avaient atteint Epoewasum, nous nous enfuîmes, mais ils prirent Yungbasa, Ngodala, Enono Ewanbil et moi même, et nous conduisirent à Njanju. Ils fouetterent Ewanbil et Nsule sur la route. Ilolo était au marché d'Eshi quand il fut pris; alors ils nous emmenèrent tous les six à Njanju Quand nous atteignîmes Njanju, nous vîmes cinq Allemands européens. Je ne sais s'ils étaient soldats ou non. Un Blanc dit aux soldats de nous lier. Ils nous enchaînèrent à l'intérieur d'une maison. Un Blanc ordonna de me fouetter le lendemain. On me donna 25 coups sur les fesses avec un morceau de peau d'éléphant (fesses lacérées et suppurantes). Ewanbil. Yungbasa et Nsule furent aussi flagellés. Ils furent emmenés dehors, un par un. Ils nous bâillonnaient pendant que nous étions fouettés. La nuit du jour où nous fûmes fouettés, j'entendis un Blanc qui criait de sortir l'homme qui avait aidé les Anglais, car il allait être pendu. Ilolo fut amené au dehors par huit soldats. Je l'entendis qui disait : « J'ai travaillé pour les Allemands à Essossong. » Le Blanc répondit : « Non, vous avez du drap que vous tenez des Anglais. » Je n'ai ni vu ni entendu Ilolo depuis.

J'entendis un coup de fusil après qu'il eût été sorti. Les soldats indigènes nous frappaient chaque fois qu'ils m'approchaient, avec des bâtons et avec le plat de leurs baïonnettes.

Q. — Y eut-il quelqu'un d'autre tué outre Ilolo?

R. — Oui, Ngodala Ewangwa. Il fut tué sur la route de Muanlo : deux soldats indigènes le mirent à terre et un autre le frappa à coups de baïonnette dans la nuque et dans le dos Il mourut de suite. Son corps fut laissé sur le côté de la route.

Ceci arriva le même jour que nous fûmes pris pour la première fois.

Q. — Combien de temps avez-vous été enchaînés?

R. — Huit jours en tout; nous fûmes quatre jours à Nsanju; alors ils nous emmenèrent à Ngunju pour deux jours et nous ramenèrent ensuite à Nsanju pour deux jours; on nous laissa libres ensuite. Yungbasa mourut le même jour. Un Blanc nous dit de le porter. Nous en étions incapables, mais nous l'aidâmes un peu en chemin, le long de la route, mais il mourut à Mamang. Nous laissâmes son corps.

Q. — De quoi pensez-vous qu'il est mort?

R. — De flagellation et de faim. Nous demandâmes souvent de la nourriture et de l'eau, mais pendant huit jours ils ne nous ont donné ni de l'une ni de l'une

Q. — Le Blanc savait-il que vous n'aviez ni aliments ni eau?

R. — Oui, car ils ne nous demandaient jamais si nous en avions.

Q. — Reconnaîtriez vous quelqu'un des Blancs ou des soldats indigènes, si vous les voyiez à part Bele?

R. — Non.

NSULE, ✝ sa marque.

Témoin : EWANE.

La déposition ci-dessus de Nsule fut faite et affirmée devant moi à Nkongsamba, ce 28 mai 1915.

Signé : W.-M. CORSELLIS.
Political officer.

Certifié copie conforme : T. B. J.

Cas N° A 24.

Blessures et pendaisons à Mpolbe.

Un parti de soldats entrèrent à Mpolbe vers le 15 mars 1915. Ils tirèrent sur les habitants. Quand les habitants revinrent, ils trouvèrent seize hommes pendus et deux petits garçons morts sur le sol.

Témoignage reçu à Douala devant M. K. V. Elphinstone, C. P. O. le 1er avril 1915.

Bekuka, de Mpolbe, dépose :

« Il y a environ deux ou trois semaines, des gens vinrent dans notre village, disant que les Allemands arrivaient. Un homme, Njie d'Orkot, avait une blessure à la main. Nous essayâmes tous de traverser la rivière. Nous nous arrêtâmes et les observâmes, faisant feu sur le gens et brûlant les maisons. Ils quittèrent la place dans la soirée. Environ trois jours après, nous revînmes à notre village. Je vis seize hommes pendus et deux petits garçons morts sur le sol. »

Bekuka, † sa marque.
Interprète et témoin de la marque : Dibussi.
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
1er avril 1915.
Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala devant M. K. V. Elphinstone, C. P. O., le 1er avril 1915.

Mbenge, de Mpolbe, dépose :

« Il y a environ deux semaines, les gens de Bwadibo arrivèrent en courant dans notre village dans la dernière après-midi. Nous nous enfuîmes tous et traversâmes la rivière en pirogue. Je traversai avec Mbe, le chef, les Allemands tirèrent sur nous comme nous traversions. Quand nous fûmes de l'autre côté nous observâmes les soldats qui tiraient et quelques maisons du village qui brûlaient ; ceci dura jusqu'au soir. Le matin suivant, nous allâmes à Edea pour rapporter ceci. Trois jours après, je fus renvoyé avec trois autres, Kuka, Bokongo et Njie. Quant nous atteignîmes notre village, nous vîmes dix-huit cadavres ; seize d'entre eux portaient des blessures variées et avaient été pendus avec une corde de fabrication indigène. Il n'y avait aucune femme pendue. Il y avait aussi deux petits garçons morts gisant sur le sol. »

Mbenge, † sa marque.
Interprète et témoin de la marque : Dibussi.
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
1er avril 1915.
Certifié copie conforme : K. V. E.

Cas N° A 25.

Pendaisons et meurtres à Ndonga.

Les Allemands avaient eu un engagement avec les Français le 12 mars 1915. Les Allemands essayèrent de couper la ligne à Elaug. Avant l'engagement, les Allemands avaient pris plusieurs hommes; pendant la nuit, les Allemands se retirèrent, et sur leur chemin pendirent trois hommes. Il y avait deux Européens qui commandaient.

Douala, le 25 mars 1915 devant M. K. V. Elphinstone, C. P. O.

Songe Betote, chef de Ndonga, dépose :

« Il y a environ douze jours, je vis des soldats allemands venant dans ma ville. Je m'enfuis en courant et appelai les Français. Les Français vinrent vers 4 heures et combattirent jusqu'à 6 heures. Les Allemands s'en allèrent alors. Il y eut deux Français tués. De bonne heure, le lendemain matin, nous suivîmes les traces de sang laissés par les Allemands; à environ 1 mille de ces traces, nous trouvâmes cinq de mes frères pendus aux arbres ; deux sur un arbre, les trois autres sur différents arbres. Leurs noms sont : Molom, Beke et Kinganga. Ils étaient pendus avec des cordes volées dans ma ville. Nous descendîmes les cadavres et les enterrâmes chez nous.

KuoKinge fut enchaîné par les Allemands mais se sauva. Il m'informa que deux Allemands blancs étaient présents avec les soldats.

Songe Betote, † sa marque.
Interprète : Dibussi, témoin de la marque.
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
25 mars 1915.
Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala devant M. K. V. Elphinstone, C. P. O., le 1er avril 1915.

Songe Betote rappelé :

« Je ne trouvai que trois hommes pendus, non cinq. Les faits sont que je trouvai trois hommes pendus et que j'appris que deux autres avaient été fusillés. »

Songe Betote, † sa marque.
Témoin de la marque : Dibussi, interprète.
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
25 mars 1915.
Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala devant M. K. V. Elphinstone, C. P. O., le 1er avril 1915.

Singa de Mbanda dépose :

« Il y a très peu de temps, j'allai vers Ndonga. Je fus pris là par les Allemands. Je fus enchaîné. Il y eut de nombreux coups de feu, puis l'ennemi apparut pendant la nuit, les Allemands s'en allèrent. Au matin, ils pendirent trois hommes, Molom, Beke et Kinganga. Je m'échappai ensuite après avoir été conduit plus loin. Quand ils pendirent les hommes, les deux Blancs y assistèrent. »

Singa, † sa marque.
Interprète et témoin de la marque : Dibussi.
Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.
1er avril 1915.
Certifié copie conforme : K. V. E.

Douala, le 1er avril 1915, devant M. K. V. Elphinstone, C. P. O.

Ndumbe Musango déclare :

« Je suis un Douala trafiquant à Ndonga. Je revenais à Ndonga, du marché, quand je vis trois Ndongas enchaînés par deux soldats allemands. Ils m'appelèrent et je vins. Les trois soldats étaient des Yaundis. Je fus emmené avec ces trois hommes à Ndonga, puis attaché. Il y avait deux Blancs et environ quarante soldats ; six hommes et une femme étaient attachés, tous des Ndongas. Quand la fusillade commença, nous étions placés derrière une maison avec deux soldats nous gardant. Pendant la nuit, les Allemands se retirèrent. Nous n'allâmes pas loin, car ils ne connaissaient pas la route. Dans la matinée, trois des Ndongas furent emmenés à quelque distance de là et pendus ; j'ai pu voir faire cela. Ils se nommaient Molom, Kinganga et Beke. Nous allâmes ensuite à Esa, près du Sanaga. Les Allemands blancs envoyèrent quelques soldats chercher du poisson. Tous entendirent deux coups de feu et j'appris par leur guide, Esawe, de Malimba, que deux hommes avaient été tués. Je m'échappai ensuite.

Ndumbe Musongo, † sa marque.
Interprète et témoin de la marque : Dibussi.
Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone, C. P. O.
1er août 1915.
Certifié copie conforme : K. V. S.

Cas N° A 26.

Massacres de femmes et d'enfants à Tsobumbombi.

Le 13 avril 1915, un parti de soldats allemands firent leur apparition à Tsobumbombi. Les gens essayèrent de se sauver, mais, rattrapés, ils furent tués ou blessés à coups de coupe-coupe. Quelques-uns des survivants portaient de terribles blessures de coupe-coupe. Neuf femmes et fillettes ont été entendues, elles disent que dans leur fuite elles ont été tailladées à coups de coupe-coupe.

Douala, le 1er avril 1915, devant M. K. V. Elphinstone, C. P. O.

Gunyen, de Tsobumbombi, femme, déclare :

« Un matin, il y a deux mois, on nous dit que les Allemands arrivaient. Je me sauvai dans ma maison, je fus prise dans le village avant d'avoir pu m'éloigner. Un soldat me blessa avec un coupe-coupe. (Le témoin a des balafres sur les deux genoux, la nuque et l'épaule droite). Je tombai à terre et fus laissée là.

Gunyen, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone, C. P. O.

1er avril 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Gautoni, femme de Tsobumbombi, dépose :

« J'étais dans mon village quand j'appris que les Allemands arrivaient. Je me sauvai et fut rattrapée par un soldat hors du village. Un soldat me fit des blessures avec un coupe-coupe au haut du bras et à l'oreille gauche.

« Mon fils, d'environ quatre ans, fut blessé au pied par le même soldat.

« Mon mari, Awondantet, revint à mes cris, mais quand il me vit tomber, il se sauva. Je l'ai vu saisir par plusieurs soldats; le même qui m'avait blessée le jeta à terre d'un coup de coutelas dont il le frappa sur le dos de la tête et lui ouvrit le ventre avec son coupe-coupe

Gautoni, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi

Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone, C. P. O.

1er avril 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Siriki, de Ssobumbombi, jeune femme mariée, affirma :

« Un jour, j'appris que les Allemands arrivaient. Je sortis vivement de ma cabane et fus aussitôt arrêtée par un soldat qui tira son coupe-coupe et essaya de me tuer. (Le témoin a des balafres, deux sur le poignet gauche, deux sur la main droite, deux à la nuque, une sur l'épaule gauche) Je tombai à terre et fus laissée là. Je vis le même soldat tuer mon enfant qui était encore au sein. Je vis ensuite passer quatre Allemands blancs.

Siriki, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone, C. P. O.

1er août 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Dunuini, fillette de Tsobumbombi, dépose :

« J'habitais dans mon village. Un matin, deux soldats apparurent. Tout le monde se sauva, mais, dans ma fuite, je rencontrai un groupe de soldats. Je fus arrêtée par l'un d'eux. Quant il vit les autres se sauver, il tira son coupe-coupe et me blessa au poignet droit. Il essaya de me couper la tête, mais je protégeais ma nuque avec la main (Ce témoin a une large balafre au poignet droit, une petite à la nuque et ne peut plus se servir des doigts de la main droite). Ceci arriva il y a environ deux mois.

Dunuini, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O., 1er avril 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

Témoignage reçu à Douala le 2 avril 1915 devant M. K. V. Elphinstone, C. P. O.

Banyel, de Tsombi, femme, dépose :

« J'entendis des gens dire que les soldats allemands étaient arrivés. Nous nous mîmes à fuir ; en courant, je me jetai dans un parti de soldats. Deux d'entre eux me saisirent ; il me blessèrent à la tête et à l'oreille gauche avec un coutelas. (Il existe une balafre au derrière de la tête et à l'oreille gauche.)

Banyel, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V. E., C. P. O.

Certifié copie conforme : K. V. E.

2 avril, 1915.

Il y a en outre quatre autres témoins qui donnent, à peu de choses près, le même témoignage ; tous portent des balafres provenant de blessures ainsi qu'un petit enfant dont on dit que la mère a été tuée.

K. V. E., C. P. O.

3 avril 1915.

Certifié copie conforme : K. V. E.

—

Cas N° A 27.

Meurtre de Ndame à Abo.

Le 8 février, un homme fut arrêté par une patrouille ; on l'emmena à quelque distance et on le fusilla sur le bord d'un cours d'eau près de Nsakka sur la rivière Njanga.

Témoignage reçu à Douala le 9 septembre 1915.

Eyum, de Banduka, dépose :

« Le 8 février, j'étais allé avec mon père pour ramasser des noyaux de palme, près de Mpobo Je vis arriver quelques soldats allemands avec des porteurs Je le dis à mon père qui ne voulut pas me croire. Je partis me cacher. Ils saisirent mon père et l'emmenèrent à Nsakka, sur la rivière Njanga, près de la cascade. Je suivis par derrière. Quand ils arrivèrent près de l'eau, un soldat le tua d'un coup de feu, je ne sais pas pourquoi. Ils brûlèrent sa charge d'amandes et d'huile de palme, puis ils entrèrent à Nsakka et fusillèrent une femme. Le nom de mon père est Mujongi.

Eyum, † sa marque.

Interprète et témoin de la marque : Dibussi.

Affirmé devant moi : K. V. Elphinstone, C. P. O.

Certifié copie conforme : K. V. E.

—

Cas N° B I.

Rapport du commandant R. S. Sneyd R. N.

Résidence, Douala, le 8 juin 1915.

Le commandant R. S. Sneyd, R. N. m'a rendu compte que quand le *Fulah* se trouva engagé avec l'ennemi à Etima, sur la rivière Nyong, le 28 mai, il observa que l'ennemi tirait sur des canots contenant des groupes d'indigènes, hommes, femmes et enfants, qui ne donnaient aucune raison de supposer qu'ils eussent des intentions hostiles.

Le commandant Sneyd a fait ce rapport pour le cas où, dans l'avenir, il serait désirable d'avoir des témoins oculaires d'actions de cette nature, imputables à l'ennemi. Il est heureux de rendre compte que, dans cette occasion, les canots et leurs occupants échappèrent sans dommage.

Suit la traduction de deux laisser-passer trouvés sur les cadavres de deux indigènes armés de fusils à pierre qui furent tués à Etima, le 28 mai 1915.

I

Avis.

Les partisans ne sont pas autorisés à combattre contre les troupes ennemies, mais ils peuvent combattre contre nos propres indigènes qui se sont soulevés ou se trouvent coupables de trahison envers le pays.

Le Commandant militaire,
Von Hagen

Le titulaire, Mba. — Le chef, Nku-Bikue. (Ewusor). — Village Bipindi.

II

Avis.

Ordre à Ougba d'accompagner un porteur, Bikue-Neryge. — Banler (?).

(?) 19 mai 1915.

C. Fuller,
Capitaine

Officier de marine le plus ancien à Douala,
Le chief political officer à Douala.

Pour renseignements.

Cas N° B II.

Sur la rivière Nyong. Extrait d'un rapport du lieutenant Carter, R. N

C. P. O.

Extrait du rapport du lieutenant Carter R. N., commandant la flottille sur la rivière Nyong.

« Le 12 juin, quinze hommes, huit femmes et trois enfants arrivèrent au camp des réfugiés de Nyong, de Mbakahe, localité dans la brousse, à environ douze heures, au N.-E. de Mbea. Il y avaient vécu en se cachant pendant à peu près six mois, mais l'ennemi les attaqua le 8 juin, tuant deux hommes et emmenant cinq femmes et un enfant. »

—

Cas N° B III.

Rapport du capitaine A. Giles, premier bataillon du régiment de Nigeria.

Pendant les premières opérations contre Jabassi, j'avais mission d'assurer la liaison par le moyen de signaleurs de mon bataillon. Comme il s'agissait d'une opération de rivière, j'étais la plupart du temps sur le pont d'un « branch boat ». Au passage de nombreux villages, les habitants sortaient et nous acclamaient ; beaucoup d'entre eux poussaient des cris et, se prenant la tête d'une main, faisaient avec l'autre le geste de se couper la gorge. Notre pilote noir servant d'interprète, me dit que les habitants de ce village étaient très contents de nous voir parce que les Allemands avaient tué un grand nombre d'entre eux. Peu de temps après, nous vîmes, en différentes fois, trois cadavres qui flottaient au fil de l'eau et aussi les corps de deux enfants.

Pendant que nous occupions Jabassi, les habitants des villages venaient souvent demander qu'on envoyât des patrouilles dans leur canton parce que les soldats allemands levaient des porteurs, fusillaient les chefs qui n'en produisaient pas le nombre voulu ; ils affirmaient que les Européens étaient toujours un jour ou deux derrière et que les soldats noirs agissaient par eux-mêmes, pillant et assassinant. Ces histoires ne rencontraient pas crédit, car nous ne pouvions jamais joindre un seul de ces prétendus partis allemands. Voyant qu'ils n'étaient pas crus, les indigènes de ces localités partirent chercher les cadavres de leurs parents assassinés. J'en ai vu deux et certainement en aurais vu davantage sinon pour ce fait qu'il aurait fallu les porter pendant deux jours et que notre commandant s'opposait à ce qu'on les apportât à notre vérandah pendant notre déjeuner.

En marche de Jabassi à Nyamtam j'ai vu personnellement trois cadavres d'habitants des villages, mais ne les ai pas examinés à cause de leur décomposition avancée ; de plus, dans un ou deux villages, on trouvait des étuis à cartouches vides alors qu'il n'y avait eu aucun combat.

Quelque part près de Fondonera, sur la route de Dschang un indigène fut trouvé cruellement tailladé. Il rapporta qu'il avait été autrefois agent de police et avait pris sa retraite depuis quelques années. Un officier allemand lui ayant ordonné de se faire soldat, il manifesta de la répugnance, sur quoi, le Blanc ordonna de l'entraîner dans la brousse et de l'expédier. Quelques-uns des soldats indigènes l'emmenèrent et le laissèrent pour mort. Il avait un œil arraché, une oreille en moins et avait trois larges entailles jusqu'à l'os du bras droit. Il y avait beaucoup de blessures moindres ; toutes avaient été faites avec un coupe-coupe.

A Nkongsamba, les habitants racontaient la même sorte d'histoire entendue à Jabassi.

Une après-midi, toutes les femmes et tous les enfants du village de Mbo accoururent à Bare, implorant protection. Ils disaient que les Allemands y avaient été, avaient tué nombre de gens et avaient brûlé le village. Comme ils parlaient, nous pouvions voir au loin les flammes et la fumée. Le roi de Mbo qui était sous notre protection dit qu'environ cinquante de ses gens avaient été balayés. En fait, je n'ai jamais vu aucun cadavre d'habitant de la localité dans ce district.

A Giles,
capitaine,
1er régiment de Nigéria.

Duala, le 7 juin 1915.
Certifié copie conforme : K. V. E.

—

Cas N° B 4.

Lettre du capitaine Feneran, 1er bataillon du régiment de Nigéria.

Mon cher Elphinstone,

Les exemples suivants de mauvais traitements exercés par les Allemands à l'égard des indigènes ont été notés par moi. En raison des circonstances, beaucoup de ces cas ne reposent que sur des témoignages par ouï dire. Il y eut beaucoup de cas rapportés dans la région de Jabassi quand j'y étais, mais je n'en ai pas pris note, de même, dans la région de Bare.

1) Le 17 octobre 1914, un nombre considérable d'indigènes arrivèrent à mon camp à Jabassi et établirent que les Allemands tiraient sur eux toutes les fois qu'ils les voyaient sur la route de Jabassi-Nyamtam (Simple récit).

2) Le 24 octobre 1914, un homme de Monrovia appelé « John », réserviste allemand, fut amené devant moi par les indigènes ; il était accusé du meurtre de deux femmes. Il fut, je crois, jugé par une cour martiale.

3) Le 27 octobre, les indigènes rapportèrent que les soldats noirs assassinaient les indigènes à Makundi, localité à 2 h. 1/2 de Jabassi. Deux cadavres d'indigènes qui avaient été fusillés furent amenés de Makundi, le 28 au soir. Je vis les cadavres et les fis enterrer.

4) Le 31 octobre, à Jabassi, une de mes patrouilles entra dans le village de Ndokbeli sur la grande route Jabassi Nyamtam à la suite d'une patrouille d'Allemands. Le capitaine Porter avait le commandement de la patrouille et avait avec lui le lieutenant Allen. Des Blancs furent vus avec cette patrouille. Un vieillard fut trouvé mort d'un coup de baïonnette et une jeune fille tuée. Ils venaient tout juste d'être tués. Un indigène fut amené blessé (coup de feu). Je vis le blessé le 31 et les cadavres le 4 novembre.

5) Le 2 novembre 1914, un indigène blessé arriva. Les Allemands avaient tiré sur lui sur la grande route. Je vis l'homme et l'envoyai à l'hôpital.

6) Le 31 décembre 1914, une patrouille de ma compagnie amena un soldat noir allemand. Il avait été très grièvement tailladé à coup de coupe-coupe sur la tête, le dos, la figure et les bras. Il établit que cela avait été fait par ordre du sous-officier allemand blanc. Les blessures de cet homme étaient si graves qu'un de ses yeux dut être enlevé. L'endroit où il avait été trouvé s'appelle Fona-Donepa, sur la grande route de Dschang. Le Dr Johnson et le capitaine Booth, R. A. M. C., opérèrent l'homme et connaissent son cas. Je le vis amener et aidai le capitaine Howell à le questionner.

7) A Bare, le 11 janvier, une patrouille allemande montée, comprenant environ 6 Blancs et un indigène, parvint à environ 600 yards des fortifications de Bare. Ayant reçu des coups de feu, ils retournèrent vers Melong au galop. Environ 15 minutes après, plusieurs coups de feu furent entendus dans la direction de la ferme de Hammam ; des indigènes arrivèrent et rapportèrent que deux femmes y avaient été tuées. Les femmes appartenaient à la ville de Mbo et vraisemblablement, Ndama, interprète à Bare qui est frère du roi de Mbo, pourrait vous fournir un témoignage de première main.

Plusieurs indigènes blessés arrivèrent, qui avaient été fusillés par les Allemands quand ils brûlèrent le village de Mbo. Les gens de Mbo pourraient vous donner tous les renseignements désirables, je le pense.

Le Mbo dont il s'agit est le village de Mbo près de Mélonga et non celui près de Dschang.

Bien sincèrement vôtre.

E. C. Feneran,
1er régiment de Nigéria

—

Cas N° C 1.

Copie d'instructions écrites par le lieutenant (actuellement capitaine) von Engelbrechten, de la garde prussienne, qui commandait une force allemande sur le chemin de fer du nord. (Voir plus haut n° 2.)

Cas N° D.

Trois dépositions reçues de malades à l'hôpital anglais de Douala.

Les dépositions suivantes me furent faites par des malades dans l'hôpital. Tous ceux-ci ont maintenant été renvoyés dans leurs foyers.

Emmanuel Maye reçut un coup de fusil près de Dihani pendant qu'il était seul dans une pirogue. La blessure est décrite comme sérieuse dans la cuisse et dans le scrotum. Admis à l'hôpital le 16 février 1915, il fut renvoyé le 20 avril 1915.

Mpopo, de Batanga, reçut un coup de feu pendant qu'il était dans un canot près de Dihani, allant acheter de la nourriture. Il fut admis le 25 janvier 1915 souffrant d'une blessure par coup de fusil (dans la cuisse) très dangereuse.

Ndol (femme) était dans un canot, se rendant à sa ferme; elle fut atteinte au bras, près de Dihani. Admise le 16 février 1915, elle fut renvoyée le 20 avril 1915.

Annexe B au N° 6.

Déclarations d'ex-prisonniers de guerre. Serment par M. Newport Wright.

Douala, le 28 janvier 1916.

Newport Wright, sous serment :

« Je porte plainte contre la façon par laquelle nous fûmes envoyés de Kribi à Ayos Höhe ; nous fûmes envoyés par autos-camions à Bipindi et fûmes autorisés à prendre seulement une petite valise et on nous donna deux lits de camp en mauvais état pour quatre personnes, nous n'avions ni couvertures, ni nourriture, ni gamelles, de campement. A Bipindi, par hasard, nous rencontrâmes M. Sonnenberg qui nous donna de la nourriture et téléphona au gouvernement à Kribi pour avoir des gamelles. Il me dit que la réponse qu'il avait reçue était celle-ci : « En quoi les prisonniers ont-ils besoin de plats de campement? »

Pendant tout le chemin jusqu'à Ayos Hohe nous fûmes obligés de mendier des provisions des différents Européens que nous rencontrâmes.

A Ayos Hohe, nous fûmes tourmentés, nuit et jour, par des moustiques et les rations qui nous furent distribuées étaient également insuffisantes et de mauvaise qualité. Le feldwebel Mayer me dit qu'il était tout prêt à jurer que partie de l'argent alloué pour les prisonniers de guerre était détournée par le commandement du camp, il me dit en outre qu'il était absolument dégoûté de la façon dont le camp était conduit. C'est ainsi que nous fûmes obligés de vendre nos habits et d'emprunter de l'argent pour acheter de la nourriture (dans le texte « chop », des indigènes, pour nous sauver de la famine. A Ayos Hohe nous eûmes quelque liberté, mais à Kolmaka, M. Jameson, Solomon et moi-même fûmes placés dans un réduit séparé dans une maison qui avait abrité précédemment des cochons. Nous n'avions pas d'exercice suffisant.

En janvier 1915, je demandai l'autorisation pour ma femme de quitter le camp. Je reçus pour réponse qu'elle pouvait aller aller à Bata ou séjourner à Metet avec la mission américaine, comme prisonnière de guerre sur parole ; elle accepta ce dernier parti et fut forcée de signer une pièce établissant que si elle commettait quelque acte contraire aux intérêts de l'Allemagne et de ses alliés, elle serait fusillée. Je fus informé qu'Ebermaier agissait ainsi, parce que les dames allemandes à Buea étaient contraintes de signer un document semblable. Quand le camp fut déporté à Kolmaka, en août, ma femme n'en était qu'à deux heures, aussi m'écrivait-elle qu'elle avait demandé l'autorisation d'amener notre fils en venant me voir ; la réponse que je vis, reçue par le commandant du camp du colonel Zimmermann, était ainsi conçu : « Je le regrette pour Mrs Wright et son enfant, mais suis obligé de lui refuser la permission de visiter son mari, à cause du traitement cruel de l'ennemi envers les gens mariés de notre colonie » A la même époque, ma femme écrivit qu'elle avait demandé la permission de m'envoyer quelques petites choses, comme nourriture, mais la réponse fut : « Mrs Wright peut faire des envois au camp si elle consent à ce qu'ils soient partagés entre tous les prisonniers.

Pendant la saison pluvieuse, la mission américaine nous dit qu'elle avait envoyé des « boisseaux de légumes », mais nous ne reçûmes rien.

Quant au traitement des indigènes, je vis von Hagen mettre en arrestation mon commis et le charger de fers pour la seule raison qu'il avait été en Angleterre. Plus tard, l'assesseur Lange prit l'administration civile de la station d'Ebolowa et mon boy fut relaxé et gardé comme un prisonnier de guerre ordinaire

Mrs Dager, missionnaire américaine, me dit qu'Obam Elum de Makalat, district d'Ebolowa, avait été attaché à un arbre et fusillé par ordre de von Hagen parce qu'il n'avait pas pu fournir assez de porteurs. J'ai vu de larges blessures et ecchymoses sur les prisonniers de guerre indigènes résultant de ce que les soldats les avaient fouettés parce qu'ils demandaient à aller à l'arrière la nuit.

Mon opinion est que si ces gens s'étaient plaints aux autorités du camp, ils n'auraient obtenu aucune satisfaction et que les soldats les auraient encore plus maltraités.

Violations du droit international.

M. Schultzick m'a dit qu'au commencement de la guerre von Hagen avait fait un discours à ses soldats, leur promettant 10 marks par tête d'homme blanc. Je m'en plaignis à von Hagen, soulignant la gravité d'un tel langage; il répondit : « Oui, j'ai fait un discours aux soldats, mais soyez assuré, Mr Wright, que j'entends protéger un vieil ami comme vous ».

Newport Wright.

Juré devant moi : K. V. Elphinstone, C. P. O

Déclaration du Dr W. A. Trumper, médecin militaire du corps de campagne de la Nigéria.

Deux membres du service médical ouest-africain, le Dr Lindsay et le Dr Trumper, furent faits prisonniers par les Allemands à Garoua en août 1914.

A deux reprises des requêtes furent présentées par eux au gouverneur Ebermaier pour leur mise en liberté en exécution de la Convention de Genève. Les réponses obtenues sont ci-jointes.

A réception du télégramme du ministère de la Guerre du 27 août 1915, une liste de sujet allemands faits prisonniers au Cameroun et un sac de lettres furent envoyés au gouverneur Ebermaier par le major-général Dobell, C. M. G., D. S. O., avec une lettre demandant si on se proposait de retenir plus longtemps ces officiers comme prisonniers de guerre.

Le 29 novembre 1915, une copie des conventions faites pour l'échange réciproque du personnel médical fut envoyée au gouverneur Ebermaier, mais à aucune de ces communications il ne fut reçu de réponse, bien qu'il eût été accusé réception du sac de lettre en son temps.

On n'entendit plus parler de ces officiers jusqu'à leur délivrance par la colonne du lieutenant-colonel Haywood, D. S. O., le 8 janvier 1916.

Au sujet du rapport du 17 dernier.

Jaunde, 13 février 1915.

Le chirurgien anglais, Dr Lindsay est informé que je ne puis accéder à sa demande de mise en liberté parce qu'il a été établi que l'Angleterre détient des chirurgiens civils, allemands comme prisonniers de guerre, et qu'aucune réciprocité de traitement par la faute de l'Angleterre n'est garantie pour l'exécution de la Convention de Genève. A ces fins, je me réfère à l'ordre du 4 février 1915, Kr. 6465, contenant une protestation des médecins de Hambourg aux médecins anglais. Aussi longtemps que cette récipro-

cité n'est pas garantie, il n'est nécessaire ni d'examiner ni de décider la question de savoir si les médecins anglais employés dans les troupes africaines ont un service exclusivement médical, et si par suite l'article 9 de la Convention de Genève s'applique au Dr Lindsay.

EBERMAIER.

Jaundé, le 15 novembre 1914.

Aussi longtemps que le commandement militaire anglais en Afrique maintient en prison des medecins allemands civils qui n'ont aucun rapport quelconque avec les troupes combattantes, je suis contraint de décliner tout examen ultérieur des questions de fait et de droit quant au point de savoir si les médecins anglais militaires et coloniaux dans cette partie de l'Afrique sont exclusivement employés dans les termes de l'article 9 de la Convention de Genève du 6 juin 1906 ou si, en particulier ils ont seulement exercé et n'avaient pour mission que d'exercer pendant la guerre dans des limites précises.

Les mesures adoptées à votre égard doivent donc être maintenues, je ne puis donc autoriser votre mise en liberté.

(Signé) EBERMAIER.

Douala, le 23 janvier 1916.

Me référant au rapport demandé par le capitaine Stretton, voici le récit de mes propres épreuves comme prisonnier de guerre au Cameroun.

L'attitude des fonctionnaires militaires envers le Dr Lindsay et moi-même, a été invariablement courtoise.

On peut en dire autant des personnages officiels jusqu'à notre arrivée à Jaunde.

Quand nous arrivâmes à cette localité, on nous fit entrer dans le fort où nous restâmes debout au soleil, pendant environ 20 minutes, devant un grand nombre d'indigènes qui, eux, étaient assis.

Comme personne ne s'occupait de nous, nous prîmes des chaises et nous assimes sous un des arbres. Sur ce, le fonctionnaire civil qui commandait (Dettinger) dit que nous devions avoir une conduite plus modeste, que nous n'avions pas à invoquer les Conventions de La Haye ou de Genève, que nous serions envoyés au camp des prisonniers à Ajoshöhe comme prisonniers ordinaires et non comme officiers, etc., etc.

Le lieutenant H. W. Brown qui fut pris à Garoua avec nous fut traité à tous points de vue aussi bien que possible et reçut des funérailles militaires. Les prisonniers indigènes blessés furent également bien traités dans l'hôpital indigène, mais deux qui s'échappèrent après mon départ de Garoua, furent capturés à environ 12 milles de là, ramenés à Garoua et fusillés par ordre du hauptmann von Crailsheim.

En ce qui concerne les troupes indigènes, il est certain qu'ils tuent les blessés abandonnés sur le champ de bataille.

Nous fûmes informés à Garoua que le colonel Maclear avait été tué de cette façon. Les Allemands européens ou bien ne veulent, ou bien n'essaient pas de surveiller leurs hommes dans de telles circonstances.

Les prisonniers de guerre indigènes qui furent envoyés de Garoua à Jaunde avaient des chaînes au cou, mais elles leur furent, je crois, enlevées à Jaundé. L'histoire de la prison au camp est trop longue pour être donnée ici tout au long.

La situation du premier camp (Ajoshöhe) était mauvaise. C'était un ancien camp pour les malades de la maladie du sommeil, une place détestable entre toutes pour les moustiques et n'ayant aucune organisation hygiénique sauf celles que les prisonniers se procuraient. Cependant l'eau, comme dans la plupart des postes allemands était bonne. Presque tout le monde était en liberté sur parole, et nous pouvions prendre pas mal d'exercice.

La nourriture était insuffisante en quantité et de pauvre qualité, mais des suppléments pouvaient et étaient en fait, obtenus par voie d'achat par les internés. De tels achats cependant se faisaient à de très hauts prix et étaient parfaitement contraires aux règlements du camp.

Trois Européens pour de minces infractions furent confinés dans une petite cellule en briques qui avait servi de magasin de dynamite et était infestée de « jiggers ». On m'avait demandé un rapport sur ce bâtiment et j'avais conclu qu'il était impropre à l'emprisonnement d'Européens dans une contrée tropicale.

A Nkolemaka, le deuxième camp où nous fûmes dirigés au commencement d'août 1915, il y avait peu de moustiques et les conditions meilleures sauf en ce qui concerne l'exercice, surtout après qu'un nouveau sous-officier eût remplacé celui que nous avions auparavant. Le commandant du camp le visitait très rarement et laissait à peu près tout au commandant en second.

Les trafiquants indigènes des Colonies anglaises et françaises étaient réunis dans les mêmes endroits que nous. Ils étaient brutalisés par la garde indigène et aucune attention n'était donnée à leurs plaintes. Ils étaient mal nourris (manioc et bananes) et autant que je puis savoir, ne reçurent qu'une mince ration de sel, deux fois en quatorze mois. Ils furent dépouillés et contraints de vendre à peu près tout ce qu'ils possédaient. La santé des prisonniers, eu égard à ces conditions, s'est maintenue extraordinairement bonne. Les soldats indigènes insuffisamment surveillés par les Européens, sont les principaux agents de mauvais traitements des indigènes du pays. Ils prennent les femmes, etc., comme ils veulent et les indigènes n'osent pas se plaindre.

Le capitaine von Crailsheim défendit l'arrestation du Dr Lindsay et de moi-même, comme prisonniers, par ces deux considérations :

1° Que la guerre aux colonies n'était pas une guerre civilisée et ne tombait pas sous l'application de la Convention de La Haye.

2° Qu'en privant le gouvernement de la Nigéria de nos services, il pouvait prévenir l'expédition de nouvelles colonnes contre le Cameroun.

3° Il refuse enfin de reconnaître que nous étions des non-combattants.

W. A. TRUMPER,
Médecin-militaire du corps expéditionnaire nigérien.

Déclaration sous serment du Dr J. Lindsay, médecin militaire Northern Nigeria.

Douala, 24 janvier 1916.

J'ai eu communication du rapport du Dr Trumper et en confirme les termes.

Je joins deux communications de l'ex-gouverneur du Cameroun en réponse à deux demandes de ma part tendant à être mis en liberté par application de la Convention de Genève. J'ajoute que durant mon internement on ne prétexta nullement qu'il y eût lieu d'utiliser mes services.

JAMES LINDSAY, M. B. CH. B,
Médecin militaire,
Northern Nigéria.

—

Déclaration sous serment du capitaine M. J. Parker, bataillon de Sierra-Leone, corps frontière ouest-africain.

D. A. A. et Q. M. G.

Je vous adresse ci-contre une déclaration sous serment du capitaine Parker. Son témoignage est très démonstratif sauf en ce qui concerne l'identité de l'individu européen.

Le hauptmann Priester peut difficilement s'être trouvé à la ferme Hamann; il était probablement à Jaundé. Mais cet individu dont le nom peut ou non être celui indiqué était sans doute un des nombreux Européens engagés pour la durée de la guerre.

K. V. ELPHINSTONE,
C. P. O.

27 janvier 1916.

Témoignage reçu à Douala, 17 janvier 1916.

Maskell J. Parker déclare sous serment :

— Je suis capitaine au bataillon de Sierra-Leone, corps frontière ouest-africain, et étais en action à la ferme Hamann le 3 février 1915. A environ 11 heures du matin, je fus blessé et ultérieurement capturé par les Allemands. Peu après avoir été frappé, je m'endormis: tout au moins je ne me souviens de rien jusqu'au moment où réveillé brusquement avant la nuit je me trouvai avec un soldat allemand indigène qui tirait ma jambe brisée, trois autres dirigeant le bout de leurs fusils à quelques pouces de ma

figure, un autre tenant sa baïonnette dirigée vers mon épaule gauche, pendant qu'un sixième me dépouillait de mon équipement, etc. Un des soldats dit alors qu'il allait me tirer un coup de feu. Je lui dis de n'en rien faire, sur quoi il répondit qu'il allait en parler à son maître. A ce moment même son maître, un Européen, arriva, je suis presque certain d'avoir entendu ensuite que son nom était Priester. Il me regarda un certain temps, surveillant ses hommes qui me dépouillaient et m'enlevaient ma bague à la main gauche qu'il refusa d'ailleurs de me restituer. Je le priai de faire écarter un peu les soldats pour me permettre de respirer. Il répondit : « Je ne peux les écarter, il ne m'obéiront pas. » Il sortit alors un petit couteau d'opération, d'environ six pouces de long, et dit : « Voulez-vous vivre ou mourir? C'est une chose très facile de soulager les souffrances des gens avec ceci. » Je lui dis que je n'avais qu'une jambe brisée et que je désirais vivre. Un des soldats parut avoir l'idée que Priester n'avait pas l'intention de me tuer, et dit : » Pourquoi ne tuez-vous pas ce Blanc-là ? »

A ce moment un infirmier européen allemand arriva, qui s'appelait je crois Kla, il vint où j'étais et dit à Priester et aux soldats indigènes de s'éloigner. Ils n'en firent rien, cependant, jusqu'à ce que, chargeant son fusil, il menaçât de tuer tout homme qui ne me laisserait pas sur-le-champ.

L'infirmier ayant examiné mes blessures, s'en alla à quelque distance avec deux ou trois soldats pour chercher un bâton convenable pour m'emporter en hamac. Deux soldats indigènes anglais gisaient blessés à euviron cinq yards à ma gauche, implorant de l'eau. Je regardai et vis Priester et un soldat debout près d'eux. Priester dit au soldat d'aller chercher de l'eau. Dès qu'il fut parti, Priester les poignarda l'un après l'autre à la gorge : le résultat fut une mort immédiate. Non content de cela, il revint vers moi, essuyant son couteau à ses guêtres. Je ne sais pas quelles étaient les blessures de ces deux hommes, mais comme ils étaient capables de parler sensément après avoir été étendus six ou sept heures en plein soleil, il y a peu de doute dans mon esprit qu'ils auraient pu être guéris.

Je ne crois pas que je pourrais reconnaître Priester ; il faisait sombre et Priester était sale et non rasé. Je ne puis dire quels insignes de grade il portait, ni même s'il en avait.

Il me fit l'effet de n'avoir pas l'allure générale d'un officier.

M. J. Parker.

Serment devant moi : K. V. Elphinstone. C. P. O.
27 janvier 1916.

—

Déclaration de M. R. Taggart, de la Compagnie du Niger. Traitement des indigènes.

« J'ai été mêlé aux cas suivants de mauvais traitements infligés aux indigènes :

a) Le 23 septembre 1914, on environ, deux soldats anglais faits prisonniers par les Allemands de Garoua, s'échappèrent de l'hôpital où on les avait laissés pratiquement sans escorte. Deux jours plus tard, ils furent pris et ramenés par des indigènes. Un officier allemand, lieutenant Surèn, et quelques soldats, les firent défiler autour de la ville, puis les conduisirent sur une colline derrière le fort où ils furent fusillés. Je les vis moi-même défiler devant l'hôpital et j'entendis la fusillade. Le commandant allemand hauptmann V. Crailsheim, me dit le même soir qu'ils étaient tombés à genoux, ils avaient imploré merci, mais qu'il considérait comme de son devoir de les faire fusiller.

b) Le 20 août 1914, les travailleurs, commis, etc., de la Compagnie du Niger, se trouvant à Garoua au nombre de 23, y compris un garçonnet de 7 ou 8 ans, furent emmenés au fort, mis aux fers et enfermés dans une cellule pendant trois jours et trois nuits, sans qu'aucune disposition fût prise, ni quant à la nourriture, ni quant au reste. Plus tard, dix-sept d'entre eux furent expédiés à Jaunde enchaînés et obligés, sur la plus grande partie du parcours, à porter des charges. Quand nous quittâmes Kolmaka, ils étaient encore aux mains des Allemands, sauf deux qui étaient morts.

c) En décembre 1914, mon boy Toby, que j'avais amené de la Nigéria, fut accusé d'avoir joué de l'argent dans le camp, et, bien que malade à l'époque et bien qu'il n'y eût pratiquement aucune preuve contre lui, on l'envoya prisonnier d'Ayos à Akonolinga. On l'y garda dans les fers pendant environ six mois, et quand je le rencontrai à Akonolinga en août 1915, il était en pauvre état. Toutes les démarches faites par mois auprès du commandant du camp pour le faire envoyer au camp des prisonniers indigènes n'eurent aucun succès, et il doit être encore aux mains des Allemands, probablement employé comme porteur.

R. Taggart.

Violation du droit international.

Quand je fus arrêté pour la première fois par le hauptmann V. Crailsheim le 13 août 1914, je lui mis sous les yeux que, comme trafiquant j'étais protégé par l'Acte du Congo de 1884, où figure une clause concernant le Niger et ses affluents. Il reconnut ma réclamation fondée et me relâcha, mais, ayant reçu des instructions de Jaunde, il m'arrêta à nouveau une semaine plus tard. J'écrivis alors une protestation au gouverneur et reçus de lui, à Jaunde, une réponse où, tout en admettant que l'acte du Congo était applicable, il considérait que des signataires n'étaient pas, pour cela, privés du droit de prendre telles mesures jugées par eux nécessaires pour la protection de leurs colonies respectives.

R. Taggart.

Douala, 24 janvier 1916.

Déclaration par M. M. G. Oglesby, de la Compagnie du Niger.

Je porte plainte contre le fait que dix-neuf travailleurs de l'entrepôt de la Compagnie du Niger, dont beaucoup étaient sujets allemands, ainsi que deux domestiques indigènes et deux commis noirs, furent, au début des hostilités, mis en cellule avec des chaînes au cou, et ils furent laissés pendant trois jours et trois nuits, sans qu'aucune attention officielle leur fût portée. Ceux seulement qui avaient des femmes obtinrent par elles, quelque nourriture. Un des deux domestiques indigènes mentionnés plus haut était un petit garçon qui ne devait pas avoir plus de sept ans et qui ne fut relâché, après plusieurs jours, que sur une protestation faite auprès du capitaine Crailsheim par M. Taggart et moi-même.

Vers le 22 septembre 1914, les travailleurs furent envoyés, toujours en chaînes, avec leurs femmes, de Garoua à Jaunde, où on les mit au travail. Pendant la guerre, deux des hommes moururent, mais aucune notification officielle n'en fut faite soit à M. Taggart, soit à moi. Lors de l'évacuation de Jaunde par les Allemands, aucune tentative ne paraît avoir été faite pour rapatrier ces hommes et j'ai perdu leur trace.

Geo F. Oglesby.

Douala (Cam.), 24 janvier 1916.

Annexe C au N° 6.

Atrocités, blessures et meurtres sur les indigènes du Cameroun.

Rapports adressés par le colonel Mayer, de l'armée française, commandant le contingent français.

Colonne du Cameroun.
(N° 1650.)

Edéa, le 7 septembre 1915.

Le colonel Mayer, commandant les troupes françaises du Cameroun, à M. le Major général, commandant les forces alliées, Douala.

Objet. — Violences des Allemands envers les indigènes.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint quatre rapports concernant des violences dont les Allemands se sont rendus coupables envers les indigènes.

Nous avons eu à constater bien d'autres violences semblables surtout dans les premiers mois de la campagne ; nous savions que c'était une habitude chez les Allemands

et nous n'avions pas cru devoir devoir les signaler spécialement.

MAYER.

Colonne du Cameroun.
Bataillon N° 1.

Certificat I.

Certificat médical.

Nous soussignés Dreneau, médecin-major de 2e classe, Marque, médecin-major de 1re classe, et Cettou, soldat infirmier au bataillon n° 1, certifions avoir donné nos soins à deux femmes indigènes qui nous ont déclaré avoir été blessées par des Allemands. La première, soignée à Eseka, le 16 mai présentait des plaies par coups de sagaie à la partie supérieure de la cuisse droite, à la paroi abdominale, et au sein gauche La seconde, soignée à Wum-Biagas le 20 mai, portait de profondes blessures par coups de coupe-coupe à la région cervicale postérieure (ayant mis la colonne vertébrale à nu), dans les deux régions scapulaires, à la face dorsale des deux mains et à la face postérieure des deux jambes.

En outre, un jeune homme d'une quinzaine d'années, atteint d'un coup de coupe-coupe à la face postérieure du coude gauche, a été rencontré le 19 mai au moment où la colonne débouchait sur la route de Jaunde, venant d'Eseka. Blessé par des tirailleurs allemands, ce jeune homme a été pansé à Wum Biagas, les 20 et 21 mai 1915.

DRENEAU, CETTOU, MARQUE.
Edéa, le 1er septembre 1915.

Colonne du Cameroun.
Bataillon N° 1.

Certificat II.

Certificat médical.

Nous soussignés, Dreneau, médecin-major de 2e classe, Marque, médecin-major de 1re classe et Cettou, soldat infirmier au bataillon n° 1, certifions avoir vu, le 19 mai 1915, sur la route d'Eseka à Wum-Biagas, les cadavres d'une femme indigène et de son enfant âgé de quelques mois. Ces cadavres, étendus sur le ventre, au bord de la route, portaient tous les deux à la région anale des traces de plaies par instrument piquant et tranchant (sagaie ou baïonnette).

DRENEAU, CETTOU, MARQUE.
Edéa, le 1er septembre 1915.

Certificat III.

Le médecin aide-major E. RAYNAUD
à M. le COMMANDANT DU 2e BATAILLON.

MON COMMANDANT

Vous m'avez demandé un rapport sur les atrocités commises par les Allemands depuis le début de la campagne. Ces atrocités sont si nombreuses en Europe et si universellement connues que je n'ai pas cru devoir noter toutes celles dont ces barbares se sont rendus coupables au Cameroun. En voici seulement quelques exemples :

Le 30 septembre, au village de Japoma, un cadavre d'indigène est trouvé au milieu de la route, le ventre largement ouvert et l'intestin hors de la cavité abdominale. La mort remontait à deux jours environ.

Le 7 juin, un indigène venant des environs de Makondo est amené à l'ambulance d'Edéa avec une large plaie de la région cervicale antérieure. Le cou avait été sectionné au-dessous du menton, entre les deux muscles sterno-cléido-mastoïde et la plaie s'étendait en profondeur jusqu'à la face postérieure du pharynx.

Le 29 juillet, trois femmes furent surprises dans les environs de Banjob ; l'une d'entre elles fut tuée, l'autre eut la malléole externe gauche complètement brisée par une balle ; la troisième reçut de nombreux coups de coupe-coupe sur tout le corps, notamment dans la région cervicale postérieure ; tous les doigts étaient sectionnés à leur base ; et l'oreille gauche complètement décollée ; la branche montante du maxillaire inférieur et l'os maxillaire étaient fracturés.

Le 31 juillet une femme se présentait au poste de Ngwe avec une blessure s'étendant depuis la base du cou, jusqu'à l'articulation scapulo-humérale et en profondeur jusqu'à l'omoplate.

Le 22 août, un indigène était apporté des environs de Banjob à l'ambulance d'Edéa, pour plaies multiples par coup de coupe-coupe, avec plaies pénétrantes par balle de la poitrine et de l'abdomen.

A Kribi, le 9 décembre deux tirailleurs furent atteints par des balles en plomb de très fort calibre, qui furent extraites en présence des infirmiers du bataillon et du docteur anglais M. Miller.

Dr RAYNAUD

Edéa, le 31 août 1915.

Certificat IV.

Colonne expéditionnaire du Cameroun,
Poste de la Ngwé.

Ngwé, le 2 septembre 1915.

Le chef de bataillon Gesland, commandant le poste de la Ngwé, a Monsieur le colonel commandant les troupes françaises, Edéa.

Objet : Au sujet d'indigènes mutilés par l'ennemi.

En réponse à votre demande de renseignements au sujet de mutilations dont auraient été victimes les indigènes réfugiés auprès du poste de la Ngwe, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'un certain nombre de nos protégés ont été blessés par des coureurs allemands (tirailleurs ou partisans) dans la zone qui échappe à notre surveillance immédiate et dans laquelle ils vont rechercher les tubercules et les fruits nécessaires à leur subsistance.

Les blessures faits a ces malheureux ont revêtu un caractère de mutilation dans deux cas :

1° Pour la nommée Nkonzaga (chef Bozla de la région de Si Ndongi) atteinte d'une blessure à la tête causée aux moyen du coupe-coupe : cuir chevelu lacéré et détaché. L'intéressée a déclaré en outre que sur sept autres indigènes en compagnie desquels elle se trouvait, cinq ont été massacrés et deux autres emmenés par les quatre tirailleurs allemands qui les avaient assaillis. Les faits ont eu lieu le 19 août à Si Ndongi, village d'origine de ces indigènes.

2° Enfin, particulièrement pour le nommé Bâbec (captif Liogbako) assailli le 20 août par trois tirailleurs allemands dans la région de Song-Simont (Elogubon) L'état pitoyable de cet indigène a été décrit par le médecin-major de 1re classe Camus dans les termes suivants :

« Cet homme était mutilé affreusement à coups de coupe-coupe : 1° sur le côté droit du cou, il portait deux entailles horizontales peu profondes ayant entamé superficiellement les masses musculaires ; une troisième entaille qui vraisemblablement avait suivi les précédentes, avait été causée par un coup d'une violence extrême ayant entamé jusqu'aux vertèbres cervicales toute la masse musculaire du cou. Cette troisième entaille partait de la face postérieure du cou jusqu'à une ligne perpendiculaire passant par la lobule de l'oreille droite. La plaie qui en était résultée était largement béante, tous les vaisseaux d'ailleurs peu importants qui avaient été sectionnés s'étaient tari par suite de formation de caillots oblitérants ;

« 2° Les deux poignets pendaient retenus seulement par quelques tendons de la face extérieure de l'avant-bras ; les parties molles et les deux os de chaque côté avaient été sectionnés nets par un coup violent de coupe-coupe ;

« 3° Le blessé portait enfin dans le dos, dans la gouttière vertébrale droite et au niveau des reins, trois autres coups d'instrument tranchant ayant produit des dégâts purement musculaires mais assez profonds. »

Cet indigène, après un pansement sommaire, a été dirigé sur l'ambulance d'Edéa le lendemain, 21 août par le convoi d'évacuation.

Ngwé, le 2 septembre 1915.
GESLAND.

N° 7

AFRIQUE ORIENTALE

Le gouverneur du protectorat de l'Afrique orientale au secrétaire d'Etat des colonies.

A la Résidence, Nairobi.
Afrique Orientale Anglaise, 11 décembre 1914.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-contre le procès-verbal d'une cour d'enquête sur les traitements infligés aux blessés par les troupes allemandes.

J'ai...

C. C. Bowring,
Délégué du gouverneur.

Annexe au N° 7.

Procès-verbal de la Cour d'enquête tenue à Kedongai, par ordre du capitaine Sandbach, commandant l'infanterie montée de l'Afrique orientale, le 29 septembre 1914, pour instruire sur l'allégation que nos blessés auraient été fusillés par l'ennemi le 25 septembre.

Président :
Major H. S. Laverton.
Membres :
Capitaine Bingley,
Lieutenant E. D. A. Gooch.

La Cour s'étant assemblée, procède à l'audition des témoignages.

Premier témoignage. — Lieutenant l'Honorable A. Bailey, ayant dûment prêté serment, dépose :

« Le 25, durant l'action sur la pente sud des collines d'Ingito, je reçus l'ordre de retirer mes hommes en laissant une section pour contenir l'ennemi. Comme je commençais mon repli, je rencontrai le sergent Simpson, qui me dit que mes hommes avaient reculé. Je vis alors le lance-corporal (1) Barridge debout près du soldat Elliot. Je dis : « Est-il blessé ? » — « Oui répondit il dois je rester avec lui ? » — Je répondis : « Emmenez-le vivement à dos de mulet, si vous pouvez. » Je partis ensuite et n'ai plus rien su des deux hommes. »

Deuxième témoignage. — Sergent J. J. Scally, infanterie montée de l'Afrique orientale, ayant dûment prêté serment, dépose :

« Durant l'action du 25 septembre, je reçus un ordre de repli, et me portai à environ 20 mètres en arrière, je vis le soldat Elliot gisant sur le sol. Je lui demandai où il était touché, et il répondit : « Dans la jambe. » Je lui dis : « Ne pouvez vous plus remuer du tout ? » et il répondit : « Non ». Je dis : « Nous nous replions et vous êtes mieux là où vous êtes, si vous essayez de marcher, vous serez atteint de nouveau. » Quand je le quittai, il avait tout son bon sens. »

J. J. Scally.

Troisième témoignage. — Soldat W. Hesseltine, du corps de défense de Mgadi, ayant dûment prêté serment, dépose :

« Pendant l'action du 25 septembre, je fus à peu près le dernier à me replier à notre centre. Comme je me retirais, je vis le lance-corporal Barridge se pencher sur un blessé que j'appris ensuite être le soldat Elliot et la dernière chose que je vis ce fut Barridge tombant à son tour. A peu près une demi-minute avant la chute de Barridge, je vis Elliot remuer la tête. J'avais entendu auparavant Barridge crier à nos hommes : « Ne tirez pas par ici il y a des blessés ! » puis il se retourna, faisant signe du bras et parlant aux Allemands, leur désignant évidemment des blessés. Il n'avait pas de fusil dans les mains à ce moment »

W. Hesseltine.

(1) Lance-corporal, dans l'armée anglaise, grade le plus inférieur correspondant à celui de premier soldat dans l'armée française.

Quatrième témoignage. — Le capitaine C. J. Wilson, médecin militaire infanterie montée de l'Afrique orientale, après avoir dûment prêté serment, déclare :

« Le matin du 26, je visitai la scène du combat et fus, autant que je puis le savoir, le premier visiteur. Je trouvai moi-même dix cadavres gisant dans la brousse, les hommes qui m'accompagnaient en trouvèrent un huitième. Le corps du soldat Elliot fut identifié par un des hommes avec moi ; je trouvai sur lui trois blessures distinctes, une à la partie inférieure de la cuisse, une à la joue droite, due apparemment à une balle sortie derrière la tête, enlevant un large morceau du crâne, et la troisième, une blessure nette au cou à gauche, et présentait l'aspect d'une blessure par baïonnette ou couteau, mais ne pouvait provenir d'une balle. D'après moi, je ne considère pas la blessure de la jambe comme ayant pu causer la mort. Je trouvai sur le soldat Buller une blessure au côté gauche de la poitrine et un coup de baïonnette sur le côté gauche, sous les côtes. Tous les autres blessés n'avaient qu'une seule blessure, que j'examinai, et qui avait apparemment causé une mort instantanée. En ce qui concerne le corps du soldat Sommerville, je trouvai une blessure tout en haut de la poitrine, qui, d'après moi, était l'orifice d'entrée de la balle. Il était plus grand que celui provenant d'une balle ordinaire à pointe dure, et l'orifice de sortie du côté droit du dos était large et irrégulier ; d'après moi, la blessure était causée par une balle à pointe molle. »

Cinquième témoignage. — Le sergent A. J. Simpson, infanterie montée de l'Afrique orientale, après avoir dûment prêté serment, dépose :

« Durant l'action du 25 septembre, je passai tout près du soldat Elliot, en gagnant notre flanc gauche. Il était couché sur le dos ; je lui demandai ce qu'il avait, et il répondit : « J'ai une balle dans la jambe. » Je ne l'ai plus revu jusqu'au lendemain matin ; je le trouvai gisant au même endroit avec une blessure par balle traversant la tête et avec ce qui me parut être un coup de baïonnette dans le dos. »

Avis de la Cour.

Après examen attentif des charges ci-dessus, la Cour est d'avis qu'il n'y a pas preuve suffisante que nos blessés aient été de parti pris mis à mort, mais la Cour est d'avis que l'ennemi a fait usage de balles à pointe molle.

Le président :
Major : H. S. Laverton.
Infanterie montée d'Afrique orientale.
Les membres :
Capitaine : H. B. Bingley,
Officier commandant l'escadron E,
Infanterie montée d'Afrique orientale ;
Lieutenant : E. D. A. Gooch,
Escadron A, infanterie montée d'Afrique orientale.

N° 8.

Le Colonial Office au Foreign Office.

Downing street, 7 mars 1916.

Monsieur, M. le secrétaire d'Etat Bonar Law me demande de vous prier d'informer Sir E. Grey que le journal d'opérations du général commandant en Afrique orientale contient, à la date du 1er janvier 1916, le passage suivant :

« Notre ambulance automobile a été attaquée sur la route Tsavo-Mgima hier matin, à 4 miles de Crater Hill. Le conducteur fut tué et un de ses occupants blessé. L'ambulance portait d'une manière apparente en plusieurs endroits la croix de Genève et arborait un fanion de la Croix-Rouge ».

Je suis...

H. J. Read.

SUD-OUEST AFRICAIN ALLEMAND

N° 9.

CORRESPONDANCE ENTRE LE GÉNÉRAL LOUIS BOTHA ET LES AUTORITÉS MILITAIRES ALLEMANDES

I

Reçu au Colonial Office du gouverneur général de l'Union de l'Afrique du Sud, le 19 avril 1915.

Quartier général des troupes de l'Union de l'Afrique du Sud en campagne.
13 février 1915.

Monsieur, J'ai l'honneur de vous adresser la communication suivante se rapportant à certaines affaires parvenues à ma connaissance.

Je ne sais si le fait est à votre connaissance personnelle, mais lors de l'occupation de Swakopmund par les troupes sous mes ordres, il fut découvert que dix puits destinés à fournir aux hommes leur consommation d'eau avaient été empoisonnés. Dans quelques cas des sacs pleins de poison furent trouvés dans les puits.

Cet acte, comme vous le savez, est une violation des termes de l'article 23 (*a*) du règlement de La Haye qui « défend expressément » l'usage de « poison ou d'armes empoisonnées » comme moyens de nuire à l'ennemi.

Je suis convaincu que la prochaine campagne sera conduite avec la plus grande vigueur par les soldats des deux partis, et avec l'énergie que chaque pays attend de ceux qui combattent pour lui, mais j'ose espérer que vous désapprouverez sévèrement la continuation d'une pratique aussi dégradante que celle ci-dessus mentionnée.

S'il y était persisté, je devrais, bien qu'avec répugnance, employer telles mesures de représailles (destruction des propriétés ou autres moyens) que j'aviserais.

Après les hostilités, quelle qu'en soit la conclusion, il est présumable que les citoyens des deux pays continueront à vivre, dans le Sud-Africain, en un proche voisinage, et si, comme je l'ai dit, la campagne doit certainement être poursuivie de part et d'autre avec vigueur, je serai heureux d'apprendre que je peux compter sur votre appui pour prévenir toute sévérité évitable.

Toute répétition des faits déshonorants auxquels je me réfère produira chez les troupes que je commande un ressentiment de nature à les porter à des actions regrettables qu'il est entièrement en votre pouvoir d'éviter en désapprouvant des pratiques qui, tout en causant sans nécessité des pertes de vies, ne retarderont pas d'un moment mon avance ni ne détourneront mes troupes de l'accomplissement de leur devoir.

De même, je tiendrai l'officier commandant les troupes allemandes à Swakopmund, ou au poste militaire le plus voisin de cette place lors de notre occupation, pour responsable du fait d'empoisonnement relaté. A défaut de cet officier, la responsabilité devrait, naturellement, incomber à l'officier commandant en chef.

Je raisonnerai de même à l'égard de tout officier responsable, et, à cause de cette responsabilité, le tiendrai pour sujet à toute pénalité convenable à raison de ses agissements, au cas où cet officier recourrait, à l'avenir, à de tels procédés. J'ai confiance toutefois que mes représentations auprès de vous auront pour résultat d'éloigner vos troupes de pareilles pratiques.

J'ai...

LOUIS BOTHA,
Général commandant en chef les troupes en campagne de l'Union de l'Afrique du Sud.

A l'officier commandant les troupes allemandes dans l'Afrique allemande du Sud-Ouest.

II

(*Reçu du gouverneur général de l'Union de l'Afrique du Sud, 19 avril 1915.*)

Extrait (traduction) (1).

Karibib, 21 février 1915.

Cher Monsieur, je vous accuse réception de votre dépêche du 13 février 1915. Vous n'avez pas jugé convenable en son temps de répondre à la plainte de mon prédécesseur concernant les troupes sous vos ordres et la manière, contraire au droit international, selon laquelle elles conduisent la guerre. Néanmoins, je n'hésiterais pas un moment à vous informer de la punition de toute personne coupable d'un pareil crime, s'il s'en trouvait dans nos rangs, mais j'ai le regret de vous dire que vous avez été la victime d'une grossière erreur.

Vous et vos troupes savez que, depuis le commencement de la campagne (vous pouvez vous en convaincre en vous référant aux documents publiés dans votre propre pays), les troupes sous mes ordres ont pour instruction d'empêcher, autant qu'il est en leur pouvoir, que des points d'eau tombent entre les mains de l'ennemi dans un état tel qu'ils puissent être utilisés pour les besoins des hommes ou des animaux. En exécution, l'officier qui dirigeait l'évacuation de Swakopmund fit jeter plusieurs sacs de sel de cuisine dans les puits. Ce sont là vos « sacs pleins de poison ». Comme vous nous en avez donné le temps, nous fîmes l'épreuve de cette eau en en faisant boire à des hommes et à des animaux, mais nous trouvâmes que la salaison de l'eau pouvait être rendue sans effet en très peu de temps. Dans la suite nous recourûmes à des immersions de « Kopper Dip » (2) et nous découvrîmes que, par l'usage de cette substance, tout ennemi occupant la ville ne pourrait compter pendant quelque temps que sur l'eau apportée d'ailleurs. Comme cette méthode ne pouvait empêcher que, par négligence, on ne consommât cette eau, des « avis »

(1) Note du Colonial office : Les documents marqués « Extrait » contiennent des passages se rapportant à d'autres questions ; ces passages ont été supprimés.

(2) Littéralement bain de cuivre. — *Note du traducteur.*

conformes à mes instructions furent apposés à chaque point d'eau ainsi traité, et, par ce moyen, toute possibilité de porter atteinte à la santé de l'ennemi par un moyen non chevaleresque fût conjurée.

Je sais que je puis compter sur mes officiers, mais, dans cette circonstance, j'allai plus loin, et envoyai à Swakopmund le plus ancien officier de mon état-major pour inspecter ce qui avait été fait. Il me rendit compte qu'il vit les « avis » apposés avant que la ville eût été occupée par l'ennemi.

Je vous demande de vous en convaincre vous-même en interrogeant n'importe quel « gentleman » de vos troupes ayant participé à l'occupation de Swakopmund; vous jugerez ainsi qui combat ici avec des « armes empoisonnées. » en dénaturant les faits et en dissimulant les points principaux du débat.

. . . . . .

Quant à vos menaces, je pense me conformer à vos désirs, en leur assurant la plus large publicité, mais je crains que vos menaces et celles de votre capitaine, avec son fameux « Rappelez-vous » ne causent que de l'hilarité dans la population de l'Afrique allemande du Sud-Ouest.

Avec la plus grande estime, général, j'ai...

FRANKE.

Au général commandant en chef les troupes de l'Union du S. A., général Louis Botha.

III

(*Reçu du gouverneur général de l'Union Sud-Africaine, 19 avril 1915.*)

Extrait.

Général commandant en chef
les troupes de défense de l'Union
en campagne.

Swakopmund, 28 février 1915.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que votre lettre du 21 février, en réponse à ma communication du 13 du même mois, m'est parvenue ce matin de mes avant-postes.

Je note votre explication de l'usage du poison dans l'eau à Swakopmund, et regrette de constater que ce procédé rencontre apparemment votre approbation. J'avais espéré que tout au moins vos autorités supérieures exprimeraient leurs regrets à cette occasion.

En votre qualité d'officier de l'armée régulière et de longue expérience, vous savez certainement que les termes de l'article 23, du règlement de La Haye, déjà cités par moi comportent une absolue prohibition de l'usage du poison, en toutes circonstances, et que, un grand nombre d'avis eussent-ils été apposés, la violation du droit international et l'infraction aux coutumes qui régissent la conduite de la guerre civilisée ne seraient à aucun degré atténuées par une notification faite à l'ennemi que cette violation et de cette infraction ont été commises.

Je dois donc m'en tenir à ma déclaration que je considère l'officier commandant les troupes coloniales allemandes dans l'Afrique du Sud-Ouest allemande comme personnellement responsable pour ce mépris des usages civilisés.

J'observe, incidemment, que d'après les rapports de mes officiers que je n'ai aucune raison de révoquer en doute, aucun avis n'existait près du point d'eau quand nos troupes y parvinrent.

J'ose réitérer mon espoir que les troupes sous vos ordres s'abstiendront à l'avenir de pareils procédés.

. . . . . .

En ce qui concerne le dernier paragraphe de votre lettre, je regrette de ne pas saisir l'allusion au « capitaine » et préfère penser que la partie la plus responsable et la plus raisonnable de la population allemande dans l'Afrique Sud-Ouest allemande considérera une protestation contre l'usage du poison avec moins d' « hilarité » et plus de sérieux que vos remarques ne me conduiraient à le supposer.

J'ai... LOUIS BOTHA.

Au lieutenant-colonel FRANKE, commandant les troupes coloniales allemandes en Afrique Sud-Ouest allemande, Karibib.

IV

(*Reçu du gouverneur général de l'Union du Sud-Africain, 22 mai 1915.*)

Le commandant des troupes impériales du Protectorat du Sud-Africain allemand au commandant des troupes de l'Union. général Louis Botha.

Extrait.

Vindhuk, 11 mars 1915.

Cher Monsieur, je ne peux admettre votre interprétation de l'article 23 de la Haye. « Empoisonnement », je comprends ce terme comme impliquant l'addition *secrète* d'une substance nuisible à la santé de l'homme. Ce qui, d'autre part, a été accompli avec ma permission, et continuera à l'être, est simplement une altération de la condition naturelle de l'eau pour priver l'ennemi de l'usage de ce moyen d'existence, qui dans l'Afrique du Sud ne peut être remplacé qu'avec difficulté. Si vos officiers manquent de faire attention à des plaques indicatrices de 25 × 50 centimètres, vous serez dans la nécessité d'ordonner à l'avenir aux troupes sous vos ordres de ne se servir d'eau dans le Sud-Ouest africain allemand qu'après l'avoir soumise à un examen chimique.

J'ai...

FRANKE.

V

(*Reçu du gouverneur général de l'Union du S. A., 3 mai 1915.*)

Extrait.

Quartier général en campagne,
Troupes de l'Union.
22 mars 1915.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que je suis en possession du message suivant envoyé

par le capitaine Kruger, des troupes sous vos ordres, le 10 courant à l'avant poste, Pforte :

« La patrouille de Gabib a l'ordre de contaminer à fond avec maladie la mine Ida. S'approcher de Swakop et de la mine Ida avec d'extrêmes précautions et n'y plus faire d'eau. »

J'ai interrogé très soigneusement des officiers et des soldats instruits, choisis parmi les prison-

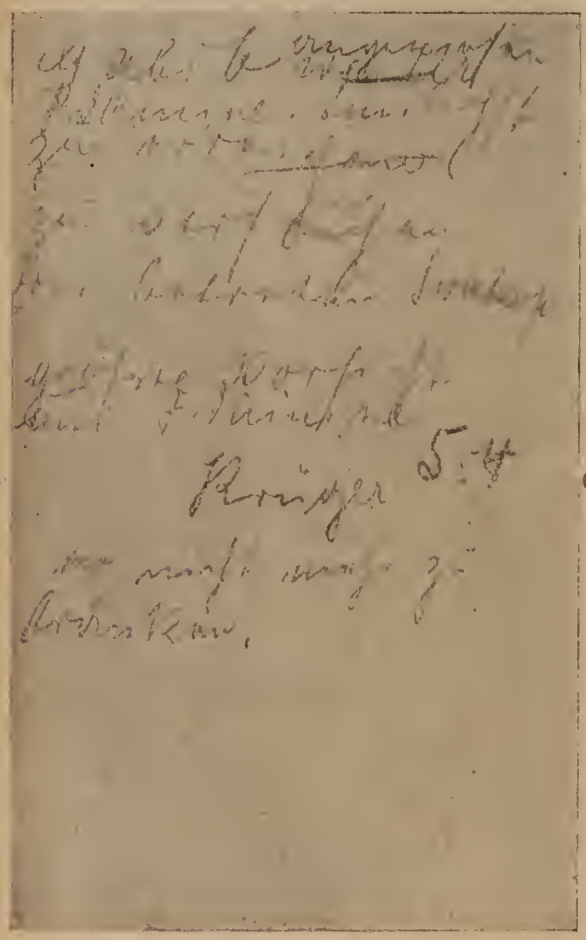

PHOTOGRAPHIE DU MESSAGE DU CAPITAINE KRUGER

niers que j'ai récemment capturés sur vous ; et, tout en exprimant leur horreur et leur dégoût à cette seule idée, tous sont d'accord que « contaminer avec maladie » [en anglais « to infect with disease] » est une traduction correcte du texte original, et la seule conclusion possible est que cette eau a été de nouveau empoisonnée par l'introduction, dans cette circonstance, de quelque substance bactérienne avec le dessein de produire une épidémie. et que cela a été fait une fois encore par les troupes sous vos ordres.

Je vous connais de réputation pour un galant soldat et ne peux me résoudre à penser que vous approuvez le procédé ci-dessus. L'usage du poison est, comme je l'ai déjà souligné, une grave infraction aux lois qui régissent la conduite de la guerre civilisée et est une lâche méthode de faire du mal à l'ennemi, méthode à laquelle nul soldat ne devrait s'abaisser.

Il peut y avoir quelque explication du message qui pourrait jeter un jour différent sur cette affaire, et, s'il en est ainsi, j'accueillerais avec plaisir cette explication.

Si aucune explication n'est mise en avant, puis-je demander une fois de plus que vous vous déclariez ouvertement contre de pareils procédés, et que vous donniez à vos troupes l'ordre de s'abstenir de tels agissements qui ne peuvent que déshonorer leurs opérations et leur service.

Je serais heureux de recevoir une prochaine assurance que vous avez prohibé l'usage du poison et que vous réprimerez avec sévérité toute contravention à vos ordres.

Dans l'état actuel des faits, et considérant qu'un règlement récent dispose que les nations doivent accepter la responsabilité des actes illégaux commis par leurs soldats, il sera nécessaire à la conclusion des hostilités, d'examiner soigneusement les agissements du capitaine Kruger quant au point traité dans cette lettre.

J'ai...

LOUIS BOTHA,

Général commandant en chef
les troupes de l'Union du S. A.
en campagne.

Au lieutenant-colonel FRANKE, commandant les troupes coloniales allemandes, S. W. A. allemand.

VI

(*Reçu du gouverneur général de l'Union du S. A. 22 mai 1915.*)

Extrait.

Télégramme du général Botha, Swakopmund, à Défense, Capetown.

16 avril 1915.

0210, transmis pour répétition de moi-même à gouverneur Seitz, Windhuk :

. . . . . .

Eté forcé aviser votre officier commandant que me réserve droit à toute destruction pour représailles violation flagrante de Convention La Haye par empoisonnement eau, où malgré représentation, colonel Franke me dit vouloir persister. Vous suggère parcourir correspondance ce sujet entre colonel Franke et moi : quand convaincu, jetterez poids votre influence contre lâche pratique qui déshonorera votre pays.

VII

(*Reçu du gouverneur général de l'Union du S. A. 22 mai 1915.*)

Extrait.

Traduction du Radio allemand de Seitz, Windkuk, à général Botha — Capetown — remis à Windhuk à 5.15 soir et reçu ici à 5 h. 16 soir le 23 avril 1915.

En réponse à votre télégramme, je désire vous informer respectueusement de ce qui suit : il est faux que nous ayons jamais fait usage de poison pour rendre des points d'eau inutilisables.

. . . . . .

VIII

Reçu du gouverneur général de l'Union du S. A. 22 mai 1915.)

Quartier général des troupes
de l'Union du S. A. en campagne.
19 juin 1915.

Excellence,

Je me trouve forcé à mon grand regret de porter à la connaissance de Votre Excellence un nouvel exemple d'empoisonnement d'eau par les troupes allemandes.

Le retard apporté à aviser Votre Excellence, provient de mon désir de parvenir à la certitude des faits relatés avant d'entreprendre aucune démarche. Je suis maintenant en possession des détails complets et des dépositions sous serment. Ces dernières ont été envoyées à mon gouvernement — comme dans les cas semblables antérieurs — pour transmission au gouvernement anglais.

A la ferme Bullsbout, sur la rivière Swakop, le 1er mai 1915, à l'occasion de la dernière avance de mes troupes, l'eau des deux puits essayée par les chimistes expérimentés — dont les services sont nécessaires dans toutes les fractions de nos troupes à raison de l'empoisonnement systématique pratiqué par les troupes de Votre Excellence — donna une forte réaction arsenicale. L'eau de ces puits était donc dangereuse pour la vie humaine, et sans doute si elle eût été utilisée pour la boisson avec sa forte teneur de poison — ce qui à un moment ou à l'autre pouvait se produire — le résultat eût été la mort de quelques-uns de mes soldats.

Je me borne à porter ceci à la connaissance de Votre Excellence, et n'entreprendrai pas d'approfondir les violations de la Convention de La Haye commises en conséquence de l'empoisonnement délibéré et systématique adopté par le commandant des forces militaires de Votre Excellence, car ma manière de voir à cet égard a été déjà pleinement et clairement exposée.

Bien que la mort de soldats de l'Union par poison ne puisse avoir aucune influence sur cette campagne, je crois une fois de plus de mon devoir de demander à Votre Excellence d'examiner si de pareilles méthodes sont politiques; qu'elles soient inhumaines, cela n'est pas douteux.

Nos troupes avanceront encore, et je serais heureux de savoir que le combat sera livré honorablement et proprement.

Bien que l'apposition d'avis sur les points d'eau empoisonnés ne diminue d'aucune façon la violation du droit international de la guerre commis par l'emploi du poison, qui est interdit sans condition, le commandant des forces de Votre Excellence a, dans une occasion précédente, affirmé que des ordres avaient été donnés pour que des « avis de poison » fussent apposés.

La recherche la plus scrupuleuse dans cette occasion présente n'a abouti à la découverte d'aucune trace de pareils « Avis ».

J'ai...

LOUIS BOTHA,
Général commandant en chef
des troupes de l'Union du
S. A. en campagne.
A Son Excellence Dr SEITZ,
gouverneur impérial
du Sud-Ouest africain allemand.

Premier témoin.

GIDEON DANIEL PIENAAR dépose sous serment :

« Je suis lieutenant au commando « B » Heidelberg, aile droite, deuxième brigade montée. J'étais de service à l'avant garde le 1er mai 1915, quand notre commandant remonta la rivière Swakop et atteignit la ferme Bullsbout. Nous y arrivâmes vers 12 h. 30. Au vu de la carte 15, la feuille 5 indique à peu près la situation de cette ferme. Le chimiste accompagnait ma troupe et nous atteignîmes ensemble la ferme Bullsbout. Nous fûmes alors le nécessaire pour examiner et reconnaître les points d'eau. Sur la propriété existent six puits en tout, et deux éoliennes. Nos investigations portèrent d'abord sur l'éolienne n° 1 à côté du « Magasin » bâtiment central du croquis. Cette éolienne est rattachée par une canalisation avec le puits *Alpha* ainsi qu'avec le *réservoir A*. Ce dernier d'une superficie d'environ 20 pieds sur 20 pieds est une construction robuste en ciment. Tous les échantillons d'eau provenant de cette éolienne, du puits *Alpha* et du *réservoir A* furent trouvés purs et exempts de toute contamination. Lors de notre visite, le *réservoir A* fut trouvé complètement plein jusqu'en haut.

Nous allâmes alors à l'éolienne n° 2, située d'après le croquis, à environ 250 yards Nord-Ouest, du magasin central. Cette éolienne n° 2 est reliée par des canalisation avec le puits *Béta* et par une autre canalisation avec le *réservoir B*. Ce dernier est d'une superficie d'environ 25 pieds sur 25 et est également une robuste construction cimentée.

Tous les échantillons d'eau provenant de cette source étaient purs et non contaminés.

Nous allâmes ensuite au puits *Gamma* où l'eau est élevée par une pompe siphon à main. Le puits *Gamma* est situé sur le croquis à environ 200 yards du *réservoir A*. Un échantillon prélevé donna des réactions fortement arsenicales. En ma présence le chimiste Loxton renouvela trois fois l'épreuve de l'eau de ce puits pour assurer la certitude du rapport qu'il fournirait. L'eau était fortement empoisonnée. Nous nous occupâmes ensuite du puits *Delta*, où l'eau est élevée par une pompe à main. Nous y prîmes également un échantillon d'eau, et le chimiste établit également qu'il était fortement empoisonné. Nous marquâmes également ce puits.

G. D. PIENAAR, Lieutenant.

GIDEON DANIEL PIENAAR, (suite) :

« La première dynamite découverte se trouvait au sommet de l'éolienne n° 1, elle était pourvue d'un détonateur de manière à faire explosion au moindre tour de roue. Je fis enlever par Burgher Smith, un de mes hommes, la charge de dynamite : elle comportait douze bâtons.

Burgher Smith fut alors envoyé par moi pour examiner l'éolienne n° 2 sur laquelle une charge semblable de neuf bâtons de dynamite fut également découverte.

Je découvris ultérieurement sur la propriété plusieurs mines explosibles par contact électrique ou cordeau fusant qui n'avaient pas fait explosion.

Le colonel Collins et le major de brigade Brink étant alors survenus, nous trouvâmes en leur présence dans le magasin ci-dessus précité (au centre du dessin) une boîte de détonateurs, à peu près 500 bâtons de dynamite, et une quantité de cordeaux détonants. Nous y trouvâmes également un appareil d'arrosage pour jardin et une forte quantité d'arsenic.

G. D. PIENAAR, lieutenant.

Déposition faite sous serment devant moi au camp du 9e M. B. F. A., à Okasise, ce 6 juin 1915.

P. SKUNNER CLARK, major.
S. A. M. C. O/C 9e M. B. F. A.
J. P. pour Cradock, C. P. Okasise, 6 juin 1915.

Deuxième témoin :

VERNON THOMAS LOXTON dépose sous serment : « Je suis sergent chimiste, attaché à l'aile droite de la deuxième brigade montée. J'accompagne généralement l'avant-garde et, le matin du 1er mai 1915, j'étais avec le lieutenant Pienaar, du commando « B » d'Heidelberg, quand nous atteignîmes la ferme Bullsbout. Au vu de la carte 15, la feuille 5 indiquerait la situation approximative de la ferme Bullsbout. Nous atteignîmes la ferme environ vers 12 h. 30 et je commençai immédiatement à faire l'épreuve des eaux. Lecture faite du témoignage du lieutenant Pienaar, je le confirme de tous points. J'ai vu le croquis à main levée fait par le major Skinner Clark et suis d'avis que ce croquis est aussi près de la réalité que possible. C'est une exacte représentation des lieux. Des échantillons d'eau des puits *Alpha* et *Beta* et des *réservoirs A et B* furent examinés par moi et trouvés exempts de toute contamination ou poison. Ces échantillons d'eau pouvaient être consommés avec sécurité. Les échantillons des puits *Gamma* et *Delta* furent soumis à des épreuves répétées, et tous les deux offrirent de fortes réactions arsenicales. Les plaques à réaction en cuivre étaient presque noires. Mon avis est que ces puits avaient été délibérément empoisonnés avec une forte solution d'arsénite de sodium. J'examinai plusieurs paquets de dynamite, trouvés épars sur la propriété. Je vis aussi des détonateurs, du cordeau fusant, et de la dynamite fixée à une éolienne. Je découvris ultérieurement une boîte non ouverte d'arsenic de sodium (ainsi étiquetée) qui en contenait de 60 à 70 livres, et aussi un appareil d'arrosage de jardin.

V. F. LOXTON, sergent, chimiste.

Déposition faite sous serment devant moi le 6 juin 1915. au camp du 9e M. B. F. A. à Okasise.

P SKINER CLAK, major.
S. A M C. O/C, 9e M. B. F. A.
J. P. pour Cradock.

Le sergent V. F. LOXTON dépose, sous serment.

« Ajoutant à mon témoignage devant le major Skiner-Clark du 6 juin 1915, en ce qui concerne les puits empoisonnés de Bullsbout, je ne vis aucun avis avertissant que l'eau du puits était empoisonnée, bien que j'aie cherché ces avis. J'étais avec l'avant-garde, et était du premier groupe qui arriva aux puits Le lieutenant Pienaar, le soldat Smith, et le sergent-major Frager, étaient avec moi, et les premiers de nos troupes arrivèrent aux puits. Aucun d'eux n'a signalé la présence d'avis sur les puits les indiquant comme empoisonnés.

V. L. LOXTON, sergent chimiste,
attaché à la 2e brigade montée.

Karibib,

15 juin 1915.

Déposition faite sous serment le 15 juin 1915 aux bureaux de la D. A. D. M. S. Karibib.

G. D. MAYNARD, major.
D. A. D. M. S.
Corps du Nord.

IX

(Reçu du gouverneur général de l'Union de l'Afrique du Sud. — 18 août 1915.)

Extrait.

25 juin 1915,

Distingué Monsieur (1).

Je vous suis obligé de votre lettre du 19 courant, bien reçue.

Vous vous référez de nouveau à une prétendue violation de la convention de la Haye par l'empoisonnement des eaux.

Je dois rappeler que, dans notre pays, les points d'eau doivent être regardés comme matériel de guerre, de nature à profiter à l'ennemi, et doivent, comme tels, être détruits. Aussi, quand les troupes de l'Union commencèrent à envahir le Protectorat, le défunt commandant de l'armée du Protectorat, avec mon autorisation, ordonna, en cas de repli de nos troupes, que les points d'eau fussent rendus inutilisables. Nous n'avons jamais songé à les empoisonner, car, dans les quelques cas, où à défaut d'autres moyens, nous nous sommes servis de « Cooper's dip » importé de l'Union du Sud-Afrique, la santé et la vie de vos gens ont été sauvegardées par l'établissement de poteaux avertisseurs aux points d'eau ainsi rendus inutilisables à l'aide de « Cooper's dip ». Ceci vous a déjà été communiqué par l'officier commandant dans sa lettre du 11 mars dernier, et il a spécialement insisté sur le fait qu'il se réserve, pour l'avenir, le droit de rendre ainsi l'eau inutilisable Au contraire, l'usage du poison a été spécialement interdit. Par les mesures prises, nous n'avons d'autre intention que de rendre les eaux inutilisables. Je rejette avec mépris toute accusation de cette nature.

En ce qui concerne l'empoisonnement prétendu du point d'eau de la ferme « Bullsbout », je désire déclarer que, si le fait est exact, il ne peut être mis à la charge de nos troupes. Avant tout, je vous prie de n'imputer d'aucune façon cette pratique à l'officier commandant nos troupes. Cet officier n'a jamais donné l'ordre d'empoisonner un point d'eau, et n'aurait jamais toléré un pareil acte s'il eût été porté à sa connaissance.

Votre obéissant,
SEITZ,
Gouverneur impérial,

Au général Botha.

(1) Dans le texte, *Your high well born* (votre hautement bien né) — formule de politesse allemande.

X

(Reçu du gouverneur général de l'Union du Sud-Afrique. — 6 mai 1916.)

A son honneur l'Administrateur
du protectorat de l'Afrique S. O.

Rapport de la commission d'enquête sur le traitement des prisonniers de guerre par les autorités du protectorat allemand pendant les dernières hostilités.

La commission fut établie par l'ordre de gouvernement n° 28 du 20 octobre 1915, par le gouverneur militaire pour enquêter et faire rapport sur le traitement reçu pendant leur internement par :

a) les membres des troupes de l'Union capturés par les forces du Protectorat au cours des récentes hostilités dans ce territoire et retenus comme prisonniers de guerre ;

b) par les non-combattants de nationalité britannique et autre résidant dans ce territoire quand la guerre éclata et qui furent retenus par les au-

torités du protectorat allemand comme prétendus prisonniers politiques.

La commission siégea à Otavifontein les 4, 5, 6, novembre, à Tsumeb le 8 novembre, et à Windhuk, les 11, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29 et 30 novembre.

Le capitaine Schmidt, de l'armée impériale allemande, et M. le Conseiller de gouvernement Karlowa représentèrent devant la commission les autorités du protectorat allemand, contre-examinèrent les témoins, et administrèrent toute contre-preuve. Toute facilité leur fut donnée pour appeler les témoins nécessaires.

La commission recueillit dans le Protectorat tous les témoignages possibles (évitant toute pure répétition), auprès des membres du corps de défense de l'Union et des prisonniers civils de guerre, et présenta le rapport suivant appuyé des témoignages et d'annexes, y compris une déclaration émanée des représentants de l'Allemagne.

Comme résultat des témoignages recueillis par nous, nous avons la conviction qu'il y eut, de la part des autorités allemandes, un manque complet d'organisation et de préparation pour la réception des prisonniers de guerre, et c'est à ce fait que nous devons attribuer quelques-unes des difficultés et des complications qui se produisirent. L'officier commandant les troupes allemandes en campagne était seul responsable de leur garde et de leur traitement, mais il avait naturellement très peu de temps à consacrer à cette matière. Les divers camps d'internement étaient situés dans des districts différents de grande étendue, et chacun d'eux se trouvait sous le contrôle d'un commandant d'étapes ou d'un officier commandant le district, mais il semble n'avoir été qu'un échelon de transmission entre l'officier commandant et le commandant du camp. Le véritable contrôle était dans les mains de ce dernier. Il n'y avait pas, à proprement parler, de contrôle central, et personne de qualifié pour donner une solution rapide à des plaintes visant par exemple l'insuffisance de nourriture; il n'y avait pas d'organisation d'inspection générale médicale ou autre. Un tel manque de système est d'autant plus remarquable chez une nation renommée pour le caractère efficace de son organisation. Les difficultés furent augmentées par la situation de certains camps, spécialement celui de Fransfontein, où la majeure partie des prisonniers combattants furent internés. Pour le rendre inaccessible à l'avance des troupes de l'Union, et pour rendre les évasions difficiles, il fut établi dans la partie sauvage du pays, très à l'ouest du chemin de fer, et par suite, l'expédition du ravitaillement par une mauvaise route donna lieu à de grandes difficultés.

Plusieurs des prisonniers combattants furent capturés après l'engagement de Sandfontein, et les témoignages recueillis proviennent principalement de cette source. Après leur reddition, ils furent très courtoisement traités par le colonel Von Heydebreck, le commandant allemand, qui les félicita de leur belle conduite et promit de les bien traiter. Cette promesse était certainement sincère. Sa mort, survenue peu après, fut matière à regrets pour les prisonniers de guerre.

Après le combat, les blessés anglais furent soignés par deux de leurs propres médecins, Holcroft et Dalton, et furent abrités pendant la nuit. Ils avaient quelques brancards, qui furent empruntés et utilisés par les Allemands pour leurs propres blessés, avec ce résultat que plusieurs Anglais, gravement atteints, couchèrent sur le plancher. La seule lampe qu'eussent les médecins fut aussi empruntée par les Allemands, et les médecins de l'Union durent panser leurs blessés dans l'obscurité. Ils avaient deux voitures d'ambulance, les mules d'attelage furent empruntées par les Allemands pour le transport de leurs propres blessés à l'hôpital de Warmbad et ultérieurement restituées : les Anglais blessés arrivèrent, en conséquence, à l'hôpital, quelque trente-six heures après les Allemands. La règle était évidemment : les Allemands d'abord. Une fois arrivés à l'hôpital, les blessés anglais reçurent en tout cas de bons soins et furent bien traités. Les médecins de l'Union ne furent pas renvoyés dans leurs lignes. Le docteur Holcroft fut envoyé à Outjo avec les officiers et le docteur Dalton à Fransfontein avec les hommes.

Les prisonniers non blessés furent dirigés sur la tête de ligne et partie de l'escorte comprenait des indigènes montés et armés. Un officier allemand dit au capitaine Welby, en présence du lieutenant Scott, que s'ils essayaient de s'évader, ils seraient poursuivis et fusillés par les indigènes. C'est là une infraction à l'étiquette de la guerre entre races blanches dans le sud-Afrique.

A la tête de ligne, les officiers et les hommes furent séparés, et la suite de ce rapport considérera :

I. Les officiers.

II. Les sous-officiers et les hommes.

III. Les officiers et les prisonniers politiques à la prison de Windhuk.

IV. Les prisonniers politiques à Okanjande.

V. Les indigènes prisonniers.

I. — *Officiers.*

Les officiers en atteignant Windhuk furent dirigés sur la prison civile. Ils protestèrent énergiquement et après deux heures de détention furent cantonnés dans le Fort. L'officier le plus ancien, capitaine Welby, envoya alors une plainte contre les rations distribuées ce premier jour qui ne péchaient certes pas par leur abondance. Le lendemain matin, ils furent passés en revue dans le Fort, quand le docteur Seitz, gouverneur du Protectorat, vint à cheval et les harangua avec une grande indignation contre leurs officiers et la plainte adressée par eux, son ton de voix et son attitude formant un contraste marqué avec ceux du colonel Von Heydebreck. Parlant en anglais, il se servit de ces termes : « J'apprends que vous vous êtes plaints de vos rations. Vous devriez être très reconnaissants de

ce que vous recevez. Nous ne vous avons pas invités dans ce pays. Vous avez envahi notre pays et vous avez combattu avec l'aide des indigènes. Vous vous êtes servis de balles dum-dum à Sandfontein et maintenant vous vous plaignez de votre nourriture. Nous ne sommes pas comme vous autres, Anglais, avec vos biftecks et votre « ham et eggs » (œufs au jambon). Nous sommes un peuple frugal ; il nous suffit, pour déjeuner, d'un petit morceau de pain et d'un peu de café, mais vous autres, Anglais, il vous faut vos biftecks et vos « œufs au jambon ». Le capitaine Welby ayant protesté et lui ayant montré qu'ils ne recevaient pas les rations auxquelles ils avaient droit, le docteur Seitz dit : « C'est un mensonge », et fit allusion de nouveau à l'aide que nous avaient donnée les indigènes contre eux. Il dit que c'était une honte que nous soyions venus dans son pays et qu'il était faux que nous ayions été escortés par des indigènes depuis Sandfontein. Selon nous, un langage tel que celui usité par un officier du rang du docteur Seitz envers des officiers prisonniers de guerre est une indignité injustifiable. Le lendemain, les rations furent augmentées. Dans la suite, quand ces plaintes écrites furent envoyées au docteur Seitz pour insuffisance de rations, aucune réponse ne fut reçue.

De Windhuk, les officiers furent emmenés au camp d'Outjo, le 4 octobre. Là, ils souffrirent incontestablement de l'insuffisance de la nourriture. On a pu avoir le témoignage du docteur Holcroft, mais, d'après le caractère et l'intelligence des témoins, comme aussi d'après les chiffres qu'ils nous ont donnés, nous ne conservons aucun doute sur ce point. La preuve tirée de la perte de poids des officiers fut très significative. Le capitaine Hale, qui est un homme très élancé, perdit quatorze livres et le lieutenant Gwatkin, qui entra en campagne dans une condition très ferme après une rude saison de football, avait en mars perdu vingt et une livres, poids auquel il n'était jamais descendu depuis quinze ans. Des plaintes nombreuses, écrites et verbales, furent faites, mais aucune satisfaction appréciable ne fut obtenue. Au début de 1915, quand le colonel Franke était dans le voisinage, il vint visiter le camp à la requête du capitaine Welby. Il entendit les plaintes, se convainquit que les officiers étaient insuffisamment nourris et dit à son adjudant que la ration était insuffisante et devait être augmentée. Ce dernier répondit que c'était impossible, car le taux en était fixé par ordre du docteur Seitz, et aucune augmentation ne fut faite. Il n'y eut aucune preuve rapportée par les représentants de l'Allemagne pour contredire ceci, bien que le docteur Seitz et le colonel Franke, respectivement gouverneur et commandant, soient encore dans le Protectorat. Ils doivent se partager la responsabilité de la nourriture insuffisante distribuée aux prisonniers. On suggéra à l'enquête que la raison en était l'insuffisance des subsistances, mais aucune preuve n'en fut rapportée et il apparaît des renseignements fournis par le bureau du colonel Harvey, le A. Q. M. G. de l'Union que, lors de la reddition on captura pour plus de deux mois d'approvisionnements, de rations d'épicerie pour les troupes allemandes, sans faire entrer en ligne de comptes une quantité certaine qui devait avoir disparu à cette époque tandis que les ressources de viande dans le pays étaient pratiquement sans limites.

Après l'évasion du lieutenant Wakefield et du lieutenant Gwatkin, les rations de ceux qui restaient furent diminuées. Le hauptmann Trainer, officier d'état-major du colonel Franke, expliqua dans son témoignage que ceci ne fut pas établi comme punition mais en vue d'éviter l'économie sur la ration en vue d'une évasion. Aucune preuve n'a été rapportée étant donné le taux limité des rations que de pareilles économies aient été ou aient pu être faites et cette mesure semble parfaitement injustifiée. La précaution convenable est de restreindre la liberté des prisonniers restants, et c'est ce qui fut fait, mais avec accompagnement d'une organisation hygiénique extrêmement offensante, souffrance véritable, qui continua plusieurs semaines avant qu'il y fût remédié.

Les officiers furent traités avec courtoisie par les officiers allemands qui avaient charge d'eux. Il n'y eut à cela qu'une exception marquée dans la conduite du lieutenant von Stulpnagel, qui commanda le camp pendant quelques temps. Sa façon de traiter les prisonniers fut rude et irritante, recherchant toute occasion de se rendre désagréable. Ce fait ne semble pas discuté. Il était à Windhuk pendant les séances de la commission et ne fut pas appelé comme témoin

Les officiers furent emmenés d'Outjo devant l'avance anglaise du 18 mai. Le capitaine Ohlenschlager, aujourd'hui commandant, lut l'ordre qu'ils devaient donner leur parole de ne pas s'évader pendant le voyage jusqu'au chemin de fer d'Otjiwarongo, sinon ils seraient mis aux fers la nuit. Ils refusèrent avec indignation et protestèrent. Le commandant fit des excuses pour cet ordre et s'arrangea de telle sorte, en leur faisant terminer le voyage de jour, qu'il évita la nécessité de s'y conformer. Cet ordre était une indignité injustifiable envers les prisonniers. Il n'est pas établi clairement qui en a la responsabilité. Le colonel Franke avait ordonné des précautions particulières, mais ultérieurement répudia l'ordre concernant la mise aux fers ; et le capitaine Ohlenschlager s'excusa à cette occasion. Entre les deux cet ordre est passé entre les mains du major Wehle, commandant d'étapes, qui peut en avoir la responsabilité. Après avoir passé une nuit à Otjiwarongo, dans des conditions malodorantes et sales, les officiers furent envoyés vers le Nord et détenus à Namutoni jusqu'à leur délivrance, le 6 juillet. On les maintint au même régime réduit jusqu'au 26 juin, date où pour la première fois ils reçurent une ration complète et reprirent rapidement du poids. Par une singulière coïncidence, le sous-officier et les hommes qui étaient alors à Otawifontein reçurent aussi une ration complète pour la première fois à la même date

tandis que les prisonniers politiques du camp de Okahandja, qui était plus au Sud et qui fut atteint plus tôt par les troupes de l'Union, bénéficient d'une semblable concession le 23 mai. Cela fut dénié par un des témoins allemands mais l'induction est presque irrésistible que cette extraordinaire coïncidence de concession fut due à l'avance de l'armée du général Botha et à la perspective de la délivrance.

II. — *Sous-officiers et hommes.*

Après un court séjour à Windhuk dans des cantonnements qu'on ne peut dire ni convenables ni hygiéniques, les hommes furent dirigés sur le camp de Fransfontein, à quelque 80 milles dans le Nord-Ouest d'Outjo.

Ici nous avons encore la même histoire de maigres rations confinant presque à un régime de famine. Le directeur allemand des subsistances l' « Intendanturrat » von Lagiewski, fournit un témoignage sur le rationnement des troupes allemandes. Il en résulte qu'ils font une distinction très convenable entre les troupes en campagne et les troupes en garnison, les premières recevant une ration plus complète, mais toutes les troupes allemandes en campagne recevaient une ration de campagne même lorsque employées simplement à la garde des prisonniers. Il nous donne un taux de régime établi pour les prisonniers le 6 octobre après consultation des médecins auxiliaires allemands. Comment ce taux fonctionne en pratique, nous ne pouvons le dire. Nous sommes convaincus que les hommes ne le reçurent pas, mais bien considérablement moins. Tous les chiffres de rations que nous avons obtenus des hommes et la généralité des preuves recueillies confirment cette manière de voir.

Le lieutenant Meyer-Gossler, commandant de camp, reconnaît franchement dans son témoignage que les prisonniers ne recevaient que la moitié des rations allouées aux troupes allemandes et qu'ils perdaient du poids en conséquence. Nous écoutâmes tout d'abord avec une surprise confinant presque à l'incrédulité une série de témoins détaillant qu'ils étaient si affamés que le moindre effort les faisait s'évanouir, que des hommes faisaient la queue pendant des heures pour avoir le privilège d'attraper le sang d'un bœuf qu'on tuait ou de faire bouillir les parties molles de la peau pour en extraire de la nourriture, et autres preuves d'une véritable voracité, mais nous fûmes vite appelés à nous convaincre que tout cela était vrai et que les hommes étaient la plupart du temps à l'état de demi-affamés. Les plus âgés le supportaient mieux, mais les plus jeunes en furent très affectés. Le témoignage des hommes fut complètement confirmé par le Dr Dalton, capitaine au S. A. M. C., qui avait le service médical. Son témoignage fut donné avec quelque animation engendrée par le souvenir de ses épreuves, mais nous le considérons comme un témoin complètement digne de foi. Pour nous, les hommes souffrirent des misères très considérables et aucunement nécessaires par la distribution de rations insuffisantes à Outjo; mais ils se remirent très vite après la distribution de rations complètes et il n'est pas établi que des affections permanentes en soient résultées. Nous reconnaissons que dans quelques cas tout au moins, ce qui est une question de tempérament, des hommes peuvent souffrir par suite de l'internement et nous faisons cette concession en établissant les faits ci-dessus.

La pénurie de nourriture fut aggravée par la restriction d'abris et de vêtements. Un tiers des hommes seulement dormaient à l'abri la nuit. Nous savons naturellement que dans un climat comme celui de Fransfontein ce n'est pas une souffrance de dormir dehors la nuit pourvu qu'on soit suffisamment vêtu, qu'il ne pleuve pas et qu'il ne fasse pas trop froid. Or ces hommes y étaient à la saison pluvieuse, et avant leur départ au milieu de mai, le froid était très piquant la nuit. Ils étaient insuffisamment vêtus, car la plupart d'entre eux n'avaient qu'une couverture et beaucoup d'entre eux étaient à court de pantalons et de bottes. Les vêtements furent bientôt usés et les hommes ne pouvaient pas les remplacer en payant comme le faisaient les officiers. Beaucoup d'entre eux manquant de pantalons circulaient vêtus de kilts (1) ou s'étaient fait une ceinture avec un sac et portaient des sandales de peau crue. L'absence de bottes fut une véritable épreuve et beaucoup d'hommes souffrirent de plaies septiques des pieds. Quelques-unes très graves causées par des blessures dues au terrain de quartz rugueux du camp. Il n'y avait pas manque de vêtements en réserve comme il est démontré par le témoignage du service du quartermaster (chef d'état-major) de l'Union, mais les distributions étaient tout à fait insuffisantes. Les hommes furent graduellement réhabillés, quelques-uns avant de quitter le camp, au milieu de mai, mais tous ne le furent pas avant d'être envoyés à Otavifontein et même à Tsumeb, très peu avant leur délivrance. Nous avons eu de témoignages d'hommes ayant fait le voyage en chemin de fer jusqu'à Otavifontein vêtus d'un casque, d'une tunique, d'une chemise, d'un linge autour des reins et de sandales, spectacle offert aux femmes et aux indigènes qui les voyaient le long de la route.

Nous pouvons sûrement dire que l'épreuve des sous-officiers et des hommes fut très dure.

Ils la traversèrent avec un pourcentage surprenamment faible de malades. Cela est dû à ce que c'étaient des hommes sélectionnés au printemps de la vie et que la situation du camp était saine. Il est heureux qu'il y ait eu si peu de malades, car le service d'hôpital du camp était rudimentaire et l'approvisionnement en médicaments totalement insuffisant, en dépit des remontrances répétées du Dr Dalton.

D'Outjo, les hommes furent envoyés à Otavifontein le 18 mai. Là ils dormirent tous en plein

(1) Kilt, jupon court des troupes écossaises.

air, mais heureusement, beaucoup d'entre eux étaient à ce moment mieux vêtus, car il peut y faire très froid à cause de la pluie en mai et juin. Les rations réduites furent maintenues jusqu'au 26 juin, jour où le colonel Franke fit des excuses pour leur insuffisance jnsqu'à cette date. Il dit que cela s'était produit non par ses ordres, mais par une méprise, et ils reçurent ce jour-là des rations complètes pour la première fois, à leur grande satisfaction. De là on les emmena à Tsumeb où, pendant dix jours jusqu'à leur délivrance ils furent parqués dans un enclos de fils de fer barbelés misérablement insuffisant comme étendue et avec une organisation hygiénique si dégoûtante qu'une plus longue détention aurait presque certainement conduit à une sérieuse apparition de maladies, mais il était évident que ce camp n'était destiné qu'à servir de lieu de détention temporaire.

III. — *Officiers et prisonniers politiques dans la prison de Windhuk.*

La prison de Windhuk est la meilleure du Protectorat. Nous l'avons examinée et d'après nous on ne peut y voir une bonne prison d'après les idées modernes admises en matière de traitement pénitentiaire. Les organisations pour l'isolement et le « restreint » sont sur certains points presque moyenâgeux. Cette prison est infestée de punaises dont, en dépit de nombreux efforts, on n'a pu encore se débarrasser radicalement. L'organisation hygiénique y est primitive. Le gardien-chef était un nommé Meyer qui, c'est à peine contesté, était dans ses manières très dur et presque brutal. Il semble avoir été par tempérament aussi peu qualifié pour avoir comme geôlier le contrôle de prisonniers, que le lieutenant von Stulpnagel n'avait les aptitudes d'un commandant de camp, tandis que Herr Todt, le magistrat visiteur, ne nous fit aucunement l'effet d'un personnage sympathique. Dans cette prison furent internés à différentes périodes et dans des conditions variables nombre d'officiers anglais, comprenant le capitaine Lembcke, de l'armée britannique, le capitaine Borrius, des troupes de défense, le capitaine Geary, du premier S. A. M. R. et le capitaine Munro, du deuxième S. A. M. R. Le capitaine Lembcke semble avoir été à certains points de vue favorablement traité, car nous avons le témoignage d'un officier allemand déclarant qu'il fut détaché pour lui faire faire des promenades en voiture en compagnie de M. Scotland, prisonnier politique. Le pire cas fut celui du capitaine Geary. Il fut fait prisonnier à Sandfontein où il était officier de renseignements de la colonne « A ». Bien qu'en uniforme, il dut endurer les indignités suivantes :

1) Il fut enfermé dans une prison civile et non pas soumis à une détention militaire.

2) Il fut conservé à l'isolement absolu pendant six mois et demi dans une cellule de 13 pieds sur 7.

3) La cellule était infestée de punaises et tout le voisinage était malodorant et anti-hygiénique.

4) Sa nourriture était grossière et insuffisante.

5) Il fut traité avec dureté et brutalité et fut menacé de confinement dans une cellule obscure si on le prenait à regarder à sa fenêtre ou à parler à quelqu'un.

6) On ne lui permettait qu'une courte période d'exercice matin et soir et cela dans une cour avec des criminels de droit commun.

7) Aucune accusation ne fut portée contre lui et aucune attention ne fut donnée à ses protestations.

Comme résultat de ce traitement il a été en congé pour maladie depuis sa délivrance ; il a été reconnu récemment par une commission médicale comme apte au service, mais il porte encore les traces évidentes des souffrances qu'il a endurées. Les Allemands le regardaient comme dangereux et étaient autorisés à prendre des précautions spéciales. La conduite normale eût été de le soumettre à une stricte détention militaire dans des conditions civilisées. La voie qu'ils prirent et dans laquelle ils persistèrent délibérément en dépit de ses protestations, le confinant sans jugement dans une prison civile, le soumettant à des conditions dures et dégradantes, était complètement injustifiée. Il fut traité comme un criminel et non comme un prisonnier de guerre.

Le cas du capitaine Munro ne diffère qu'en gravité de celui du capitaine Geary. Il fut fait prisonnier en territoire britannique dans le Kalahari le 19 février 1915 et pour quelque raison inconnue, fut envoyé à la prison de Windhuk et soumis à un traitement semblable à celui du capitaine Geary, bien que fait prisonnier comme officier en uniforme. Heureusement pour lui, sa détention ne dura que vingt-quatre jours. Quand il se plaignit d'être traité comme un criminel, il reçut la visite du lieutenant Kalter, de l'armée allemande, et fut, pour sa plainte menacé, de dix jours de confinement solitaire. Quand il répondit qu'il en avait déjà fait autant, toute la satisfaction qu'il obtint fut qu'il en aurait six mois s'il n'était pas plus poli.

A la même époque étaient aussi enfermés à la prison un certain nombre de prétendus prisonniers politiques. C'étaient des non-combattants, ennemis des Allemands, pour la plus grande partie des Anglais, qui se trouvaient dans le Protectorat quand la guerre éclata et y avaient été arrêtés. Nous prîmes le témoignage de nombre d'entre eux parmi lesquels Davis, Burton, Blake, Mac Gravy, Loteryman et Niederluitman. Les quatre derniers furent détenus à diverses périodes avant d'être envoyés au camp d'Okanjande. Davis et Burton qui avaient résidé dans le Protectorat pendant dix ans, furent, pour une raison inconnue, enfermés pendant sept mois dans la prison de Windhuk sous un régime de particulière sévérité. Pendant un certain temps, on ne leur permit d'exercice que dans la cour de la prison avec les criminels, mais plus tard, ils purent prendre de l'exercice au dehors, sous escorte. La

prison était alors surpeuplée, ils étaient obligés de dormir 10 dans une petite cellule. La porte était verrouillée le soir et n'était ouverte pour aucune raison pendant douze heures. Il y avait beaucoup de dysenterie parmi les prisonniers, il en résulta des conditions hygiéniques parfaitement dégoûtantes.

IV. — *Prisonniers politiques à Okanjandé.*

Quelque 300 prisonniers politiques, hommes, femmes et enfants, furent internés au camp à Okanjandé à 11 kilomètres à l'Est de Otjiwarongo. Il est difficile de comprendre pourquoi des femmes et des enfants furent internés et la suggestion du hauptmann Ekling, commandant du camp, que les femmes vinrent volontairement avec leurs maris n'est vraie que dans un nombre limité de cas.

Nous sommes convaincus que les rations distribuées étaient là aussi insuffisantes. Quand des plaintes étaient faites, la réponse était que les prisonniers ne pouvaient pas obtenir davantage et qu'il leur était loisible d'acheter du supplément. La pénurie de nourriture ne se fit pas sentir très gravement aux prisonniers parce que la plupart d'entre eux étaient en situation de se procurer par eux-même leur subsistance. Il y a preuve qu'il y eut des misères dans le transfert au camp et à l'arrivée, fait qui semble dû au manque d'organisation. Il n'y avait pas de fonctionnaire médecin attaché au camp et le plus proche docteur était à 7 milles de là. Il y eut de la maladie et quelques morts dans le camp et il a été indiqué, pour 2 de ces cas mortels, qu'ils étaient dus à la négligence. De pareilles allégations sont plus facilement produites que prouvées, et nous n'estimons pas que les faits soient établis.

V. — *Prisonniers de guerre indigènes.*

Un certain nombre d'indigènes non combattants employés par les troupes de défense de l'Union furent faits prisonniers à Saudfontein. Quelques certificats de ces indigènes nous ont été communiqués qui fournissent une première et apparente justification que leur traitement comme prisonniers de guerre comporta des traits de sévérité et, pour un cas ou deux, de ce qui serait, dans nos idées, de la cruauté. Il est douteux que le titre de ce paragraphe s'applique au cas de ces indigènes, mais à supposer qu'il en soit ainsi, il y a une considération qui nous empêche de poursuivre ce point plus avant. Le traitement auquel ces indigènes avaient droit comme prisonniers de guerre est, par analogie, celui attribué par les Allemands aux indigènes employés par eux à des besognes militaires correspondantes. C'est un point à la connaissance de tous que le traitement des indigènes par les Allemands dans le Protectorat, et leur conception de ce qui constitue une cruauté envers les indigènes diffèrent très largement des idées admises dans l'Union et les membres de la Commission ont une suffisante connaissance expérimentale de la mesure dans laquelle les idées allemandes ont été mises en pratique. Dans ces circonstances nous ne considérons pas comme nécessaire d'instruire de ce chef et nous n'établissons aucun rapport sur les mauvais traitements allégués à l'égard de ces indigènes.

Dans notre opinion :

1° Le fait d'avoir privé sans cause les officiers de ration suffisante et, à l'égard des sous-officiers et des hommes, le fait de les avoir privés de ration suffisante et de vêtement constituent une violation des règles de guerre de la Haye. (Art. 7.)

2° Les actes suivants constituent des violations des lois et usages de la guerre, tels qu'exposés dans le manuel de droit militaire. (Edition 1914, page 234.) :

a) La détention et le traitement infligés aux capitaines Geary et Munro dans la prison de Windhuk (§ 87 et 90).

b) La détention des prisonniers politiques Davis et Burton dans la prison de Windhuk (§ 90).

c) La harangue du Dr Seitz aux officiers dans le Fort de Windhuk en octobre 1914 (§ 87).

d) L'ordre donné aux officiers à Outjo le 18 mai 1915 qu'ils devaient engager leur parole d'honneur sinon être mis aux fers la nuit au cours de leur transfert à Otjiwarongo (§ 87).

M. R. Greenlees, *président.*
W. W. Rush, *lieutenant-colonel,*
W. S. Bridge, *major,*
Membres.

UN DOCUMENT FRANÇAIS

Rapport du colonel Brisset.

Au moment où la colonne française du Cameroun Nord vient d'entrer à N'Gaoundéré et de prouver ainsi l'annihilation du bataillon allemand chargé de l'occupation des résidences de Mora-Boumo-Garoua et N'Gaoundéré (compagnies 3, 12, 7 et 8), le lieutenant-colonel commandant les troupes françaises du Cameroun Nord a l'honneur d'énumérer ci-dessous les violations du droit des gens qu'il lui a été permis de constater depuis l'ouverture des hostilités.

I. — Au mois de septembre 1914, le capitaine von Raben a fait incendier sans aucune raison militaire le palais indigène du sultan Bokar, du Mandara. Un des premiers dignitaires de ce sultan a été fusillé contre le mur du palais.

II. — Au mois de novembre, le capitaine von Raben a fait ouvrir un feu violent de mousqueterie contre le sultan et sa suite, qui essayaient de pénétrer dans le village de Mora, ceci sans aucune raison militaire, puisque le village était

absolument en dehors du terrain de combat et n'a jamais été occupé par nos troupes.

III. — Au mois de février, le capitaine von Raben a, par deux fois, fait incendier le campement du sultan Bokar, de nombreux indigènes de l'entourage du sultan ont été tués par des coups de feu tirés par les soldats allemands.

IV. — Au mois de novembre et décembre, le capitaine Duhring est venu de Garoua à Maroua, puis il a pénétré dans le Mandara; accompagné d'un certain nombre d'indigènes à tout faire, il a :

1° Fait tuer le chef de Mendif;

2° Fait tuer le chef de Kalfou;

3° Fait tuer le grand faki de Maroua et d'autres fakis;

4° Fait tuer plusieurs indigènes de Léré;

5° Fait tuer plusieurs indigènes du Mandara trouvés pendus à Mémé et Magadémé;

6° Fait enlever plusieurs centaines de femmes et enfants à Maroua et Gasaoua. Ces habitants inoffensifs ont été tués ou emmenés en captivité uniquement parce qu'ils ne s'étaient pas sauvés à l'approche des Français. Or, nous avons toujours eu comme ligne de conduite de mettre les indigènes complètement en dehors de la lutte, spécifiant toujours que dans la guerre entre Français et Allemands, nous leur demandions seulement une stricte neutralité et l'obéissance à l'autorité détenant effectivement leur pays. S'il était advenu que nous ayons reculé devant l'ennemi, nous aurions conseillé aux chefs indigènes de rester chez eux et d'obéir aux nouveaux occupants. Les Allemands ont au contraire toujours tué ou cruellement puni les chefs qui ne consentaient pas à venir s'entasser dans leurs postes et prendre parti pour eux contre nous.

A Garoua, le capitaine von Crailsheim a fait tuer dans les mêmes conditions, en mars, le chef de Moubi; le capitaine Fuchs a fait incendier tous les villages kirdis sur la route de Garoua à N'Gaoundéré.

Au combat de Gaschiga (janvier), nos 3 spahis tués ont été dépouillés et laissés tout nus sur le terrain. C'est là d'ailleurs une habitude dont l'ennemi ne s'est jamais départi. A Gagadema (novembre 1914), le lieutenant de Furst, tué, avait été également dépouillé et les 16 tirailleurs trouvés sur le terrain étaient tous morts, plusieurs de deux blessures dont l'une évidemment à bout portant. On ne peut affirmer que nos blessés aient été systématiquement achevés, cependant il faut reconnaître que *jamais*, après un engagement ayant été momentanément suivi d'un repli, nous n'avons trouvé de blessés vivants (12 tirailleurs et 1 Européen trouvés morts à Debaskoum, 3 spahis morts à Gaschiga). Le fait qu'on n'ait jamais trouvé sur le terrain, quelques heures seulement après le combat, de grands blessés (membre inférieur fracturé, plaies pénétrantes du tronc, etc.), joint à cet autre fait que de nombreux cadavres portaient deux blessures dont une à la tête, est des plus suspects.

A Garoua encore, le capitaine von Crailsheim a obligé la population indigène civile à prendre part à la lutte. Il a eu pendant plusieurs mois 600 à 700 travailleurs réquisitionnés d'office pour creuser des redoutes et des trous de loup. Des sagaies barbelées indigènes ont été disposées au fond des trous de loup.

En mars, un petit parti allemand a pu arriver à Yola et a pénétré de nuit dans l'ambulance, tuant et blessant plusieurs malades indigènes.

Des courriers anglais saisis sur la route de Yola ont été tués. Le fait est certain pour au moins trois d'entre eux.

Un spahi fait prisonnier au combat de Yamboutou-Petel (13-2-15) a été enchaîné avec un malfaiteur de droit commun. Nous l'avons trouvé le cou dans un carcan de fer lors de la reddition de Garoua; il avait presque perdu la raison.

Au même combat de Yamboutou-Petel, un certain nombre de bagages appartenant aux Français avaient été laissés dans le village, ils ont tous été enlevés par les Allemands et en partie retrouvés lors de la reddition de Garoua.

L'ennemi n'a eu aucun respect de la propriété privée. Dès la déclaration de guerre il a à Garoua pillé les magasins de la Niger Company (750.000 francs de vols). Aucun inventaire, aucune réquisition régulière n'ont été fournis. Les tirailleurs allemands et surtout les Européens ont bu toute l'absinthe que la maison Bastet de Laï avait en transit à Garoua au commencement d'août. Des centaines de bouteilles vides gisaient çà et là dans le poste et, dans toutes les cantines des Européens prisonniers où on a trouvé des bouteilles pleines et bien qu'il fût évident qu'elles provenaient d'un vol, elles leur ont été laissées par respect de la parole donnée que les bagages personnels seraient respectés. De même il fut laissé aux Européens le champagne qui provenait de la Niger-Company et de la maison Bastet, et on put voir pendant les jours qui suivirent la reddition de Garoua, les anciens assiégés infiniment mieux approvisionnés en vivres et liquides que leurs assiégeants vainqueurs !

Pendant l'attaque de Garoua, le capitaine von Crailsheim laissa impunément sa garnison chercher un abri dans les deux ambulances à chaque bombardement; le fait fut constaté plusieurs fois par les observateurs anglais de Bilonde.

A N'Gaoundéré, la factorerie française Vasseur a été pillée par le capitaine Fuchs, qui a enlevé tous les vivres; là encore, on n'a trouvé ni inventaire, ni séquestre, ni bon de réquisition.

Pendant sa retraite de N'Gaoundéré sur Tibati (juillet 1915), le capitaine Fuchs a fait achever tous les porteurs fatigués. Les survivants de cette meurtrière corvée sont venus témoigner devant le commandant des troupes françaises des nombreux crimes commis. En particulier un captif nommé Djounei est venu le 15 juillet témoigner du meurtre de son maître nommé Serki Sannou et appartenant au village de N'Gaoundéré. Le nommé Arouna, du même village, a témoigné aussi de cette exécution.

Le chef de Bertua a été tué par les Allemands parce qu'il n'avait pas fui devant les Français. Sa

femme a été envoyée à N'Gaoundéré. Le fils de ce chef un enfant de quatorze ans, est venu seul de Bertua à N'Gaoundéré à la recherche de sa mère. Il a appris à son arrivée que le capitaine Fuchs, dans sa retraite précipitée, avait tout de même trouvé le temps d'emmener cette femme à Tibati.

Enfin le fait le plus grave relevé par le Commandant de la colonne est la découverte à Garoua, sur la position allemande dite point A, qui a été l'objectif des Alliés du 30 mai au 10 juin et se trouvait en dehors du poste en plein champ, d'une carabine approvisionnée en cartouches à balles expansives (balles à pointe molle et à demi-ceinture de nickel); plus d'un millier de ces cartouches ont été trouvées; l'arme appartenait probablement à l'oberleutnant Schifer, et il est joint deux cartouches au présent rapport à titre documentaire.

Toutes ces atteintes au droit des gens commises par les Allemands sur des populations paisibles sont-elles la cause que les colonnes anglaises et françaises ont vu venir à elles tous les chefs et tous les habitants, même avant leur entrée dans certaines régions? Je dois le croire, car même les chefs des farouches montagnards kirdis, chez lesquels les Allemands n'ont jamais pénétré, sont venus à nous sans être appelés.

N'Gaoundéré, le 17 juillet 1915.

Le Lieutenant-Colonel Brisset,
Commandant la colonne du Cameroun Nord.

Autres récits d'atrocités.

A ces documents officiels s'ajoutent de nombreux témoignages publiés par les journaux anglais. Nous donnons ci-après les plus caractéristiques.

Le Révérend E.-W. Doulton, de la Church Missionary Society, qui fut prisonnier de guerre des Allemands, a raconté ainsi au *Times* (3 janvier 1917), comment ils fouettaient les indigènes qui se refusaient à donner de faux témoignages :

A Tabora, M. Doulton et un autre missionnaire, le Révérend Dr Westgate se trouvèrent sous le coup d'une accusation machinée les inculpant d'avoir enseigné aux indigènes la télégraphie optique que, prétendait on, ces derniers avaient utilisée pour faire des signaux à l'ennemi. Pour arriver à en faire la preuve, le commandant fouetta plusieurs indigènes afin de leur faire dire que les missionnaires leur avaient appris la télégraphie optique: mais heureusement pour ces derniers, à la cour martiale, les deux hommes qui y étaient traduits se rétractèrent et dirent qu'ils avaient menti. L'affaire échoua mais fut reprise plus tard. Un troisième indigène converti qui fut fouetté et brutalisé sans résultat en vue d'obtenir de lui un faux témoignage, répondit : « Les Anglais nous ont appris à lire et à écrire, ont fait notre éducation et nous ont enseigné les choses de Dieu et rien d'autre ». — Ceci après avoir reçu 110 coups de lanières.

Juste au même moment où une patrouille belge entrait à Tabora, le Dr Westgate et M. Doulton étaient sous le coup de la menace que la preuve de l'accusation serait ultérieurement obtenue. Cependant, quand les Allemands surent qu'ils auraient à abandonner leur capitale de l'Afrique orientale, les prisonniers furent traités un peu mieux et reçurent de meilleure nourriture.

Le *Times* du 30 décembre 1916 publiait le récit suivant :

Depuis le retour des premiers Anglais et Anglaises qui ont été prisonniers des Allemands en Afrique orientale depuis le début de la guerre et qui ont été délivrés quand les Belges ont pris Tabora, il est possible de faire le tableau exact du traitement honteux qui leur a été infligé par les Allemands. Le récit des indignités auxquelles les prisonniers anglais civils et militaires furent soumis et les horreurs infligées à des dames anglaises est aussi révoltant que tout ce qu'on savait déjà de l'histoire de la « Kultur allemande ». Le but spécialement cherché était de ruiner le prestige britannique en Afrique et de montrer les Anglais aux indigènes comme les esclaves de l'Allemagne. On en a le sentiment si vif, qu'une pétition formelle accompagnée de déclarations sous serment a été adressée au général Smuts, lui demandant de remettre à une commission d'enquête l'examen d'une conduite dont nombre de détails sont trop répugnants pour être rendus publics, mais dont la divulgation montrera immédiatement l'impossibilité que les Allemands soient jamais autorisés à rentrer dans leurs colonies.

Parmi les personnes revenues en Angleterre depuis quelques jours figure le Révérend E.-F. Spanton, principal du collège de Saint-Andrew (Zanzibar), qui était en tournée d'inspection d'écoles dans la colonie allemande quand la guerre éclata. Interviewé par le représentant de l'Agence Reuter, M. Spanton a déclaré :

« La réalité est que dès le principe les Allemands firent tout leur possible pour ruiner le prestige britannique. Ils se montrèrent brutaux et cruels dans la poursuite d'une politique préméditée tendant à ce but. Ils contraignirent les prisonniers aussi bien civils que militaires aux travaux les plus bas avec le dessein de les ravaler aux yeux des Africains. A d'immenses distances dans les profondeurs de l'Afrique, la nouvelle fut répandue que nous étions esclaves des Allemands. Et cela fut tambouriné au peuple à chaque occasion et par tous moyens de propagande, et même les soldats indigènes allemands parlaient de nous comme d'esclaves.

« Des prisonniers anglais le plus solidement vêtus étaient mis à tirer un camion dans les rues et — travail ordinairement fait par des bœufs — sous les yeux narquois des indigènes. Et l'on pouvait voir un gradué de l'Université anglaise travaillant à la houe une planche de jardin appartenant à un indigène ou un riche planteur de caoutchouc nettoyant les latrines des indigènes. Tout ceci a eu un grand effet sur l'esprit indigène et la nouvelle de l'abaissement des Anglais et autres Européens hommes et femmes répandue à travers l'Afrique est une source d'étonnement pour les tribus éloignées de centaines de milles.

« Le commandant de Tabora était un homme qui avait reçu un blâme du gouvernement allemand en raison de la brutalité dont il avait été officiellement convaincu. Il avait été une fois publiquement cravaché par un domestique allemand, il fut cependant placé comme officier commandant du camp de prisonniers de Tabora. Le même plan fut suivi pour le camp des dames à Kiboriani. L'homme qui en avait le commandement avait un tel caractère que les chefs locaux faisaient quitter le pays à leurs femmes et à leurs filles. Sa propre femme s'était suicidée par suite de son indigne conduite et il fut choisi de parti pris pour commander à des dames de naissance et d'éducation distinguées.

A Tabora, 86 d'entre nous — hommes de toutes nationalités et de toutes situations sociales — furent parqués dans un abri souillé qui était si surpeuplé que les lits se touchaient. Aucun appareil sanitaire n'existait et comme nous étions enfermés à 6 heures du soir jusqu'à 7 heures le lendemain matin, la situation devenait abominable. Les Allemands établissaient des sentinelles indigènes, fusils chargés, qui marchaient de long en large à l'intérieur de l'abri toute la nuit. Il est absolument clair au point de vue militaire que les sentinelles étaient inutiles — cela n'avait d'autre sens qu'une indignité supplémentaire pour nous,

car on ne peut imaginer un outrage plus sanglant que de placer une garde indigène dans la chambre à coucher d'un Blanc. Les dames étaient obligées de faire leur propre travail de ménage et en outre 6 heures de travail pour le gouvernement chaque jour. Elles protestèrent contre le fait qu'on leur imposait des travaux de nature à favoriser l'ennemi, et furent menacées d'emprisonnement au pain et l'eau.

Pendant leur transfert d'un camp à un autre, 30 dames anglaises, 9 Anglais et environ 40 prisonniers indigènes furent enfermés dans un abri de chemin de fer métallique (cette fois-là encore sans la moindre apparence d'appareils hygiéniques) pendant toute une nuit et la plus grande partie du jour suivant. Les indigènes ne furent autorisés à sortir sous aucun prétexte, tandis que pendant de longues heures, les Anglais et Anglaises se voyaient refuser les commodités imposées par la plus ordinaire décence.

Dans une autre occasion une caravane d'hommes et de femmes fut soumise à une longue marche de 10 jours sous escorte. Il avait été indiqué que dans l'intérêt de la décence des tentes seraient fournies aux dames; quoique ces tentes pussent être obtenues, l'officier auquel on s'adressa refusa la permission demandée et répondit : « Qu'est-ce que des.... d'Anglaises ont à voir avec la décence? »

Dès que les Allemands commencèrent à s'apercevoir que leur colonie leur échappait, on fit droit à nos griefs. Quand les Belges, dans leur avance, furent à 50 milles de Tabora, l'attitude allemande avait complètement changé. Les Belges se conduisirent admirablement avec les Allemands lors de leur entrée à Tabora — contraste absolu avec la manière dont ces derniers s'étaient conduits envers nous.

Un officier belge avait dit : « J'ai vu mon père, ma mère et mes frères massacrés en Flandres, et ma sœur outragée ». Il est aisé de s'imaginer la situation difficile où se trouvait placé un homme obligé dans de telles circonstances de réprimer ses sentiments naturels.

1

Les prisonniers anglais ont adressé au généra, Smuts une protestation et les prisonniers italiens prisonniers eux aussi en Afrique orientale allemande' ont adressé au gouvernement italien en mémorandum de 200 pages, mettant en lumière les sévices infligés par les Allemands aux prisonniers de la colonie. Ce mémorandum est illustré par des photographies des traitements abominables infligés aux prisonniers, prises en dépit de la plus grande vigilance des autorités altemandes. Un fait intéressant est que quelques-uns des signataires du mémorandum sont des Italiens qui, pendant un certain temps avaient été induits par les subterfuges et les mensonges des Allemands à se ranger du côté de l'ennemi. Il apparait en effet que les Allemands avaient officiellement annoncé que l'Italie avait déclaré la guerre aux Alliés. Les pavillons allemand et italien avaient été en conséquence arborés côte à côte dans certaines stations allemandes et étaient restés ainsi pendant trois mois jusqu'à ce que la supercherie allemande ait été découverte.

Chronique de l'Armée coloniale

Promotions. — Sont promus au grade de général de division, le général de brigade Mazillier; de général de brigade le colonel Sadorge, de l'infanterie coloniale, le colonel Caloni, du génie; au grade de médecin inspecteur général des troupes coloniales M. Gouzien, en remplacement du médecin inspecteur général Grall, placé dans la section de réserve; au grade de médecin inspecteur le médecin principal Braun, directeur du service de santé du Maroc; au grade de général de brigade le colonel Schmidt, de l'infanterie; le colonel Mas, de l'infanterie coloniale.

Sont promus au grade supérieur, les lieutenants-colonels Goureau, Brémond, Pellegrin, les chefs de bataillon Wild, Nieger, Heusch, Flye-Sainte-Marie, de l'infanterie; le lieutenant-colonel Jugue, de l'artillerie; le lieutenant-colonel Didier, du génie; le chef d'escadron Jouin, de la cavalerie; les lieutenants-colonels Hutin, Morel, Cluzeau, Larroque, les chefs de bataillon Bénézech, Dumas, Santel, Thierry, de l'infanterie coloniale; le lieutenant-colonel Delbecq, le chef d'escadron Charlier, de l'artillerie coloniale; le lieutenant-colonel Ducret, les chefs d'escadron Mercier-Bidon, de l'artillerie coloniale; le chef de bataillon Mougin, de l'infanterie.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Nominations. — Sont promus au grade supérieur les administrateurs en chef de 2e classe Périquet, d'Arboussier, Dat, Joulia, Graffe, Bouet, Cercus, Chessé, Vergely; les administrateurs de 1re classe Demasey, Ravon, Rocaché, Orsini et Silvie.

Par décret du 1er janvier, M. Albert Duchène, sous-directeur à l'administration centrale du Ministère des Colonies, a été nommé directeur et M. Eugène Colin, chef de bureau de classe exceptionnelle, a été nommé sous-directeur.

BIBLIOGRAPHIE

France-Maroc, *Revue mensuelle* (abonnement annuel : 18 fr. pour la France et le Maroc, 24 fr. pour l'étranger) s'adresser à M. l'administrateur de *France-Maroc* soit à Rabat-Résidence, soit 1, rue du Marabout, Casablanca, soit 4, rue Chauveau-Lagarde, Paris.)

Il fallait un organe à tout le mouvement de curiosité qui se produit dans le grand public français vers le Maroc. Un organe de large diffusion et avec le caractère d'une publication de luxe et d'illustration. Il est né sous le titre ci-dessus à l'occasion de la Foire de Fez et il a de suite trouvé crédit et faveur auprès de ceux à qui il s'adressait. Nous le saluons avec empressement. L'*Afrique française* a été pendant de longues années, les années difficiles, l'organe principal de la propagande marocaine. Peu à peu de nouveaux organes se sont créés : des journaux quotidiens dans les principales villes du Maroc (il y avait un journal à Marrakech avant la guerre, il y en a encore un à Meknès en ce moment), journaux actifs tels que la *Dépêche Marocaine* de Tanger, la doyenne ; la *Vigie Marocaine* de Casablanca à laquelle reste attaché le souvenir du sous-lieutenant C. Mercié, mort au champ d'honneur ; l'*Echo du Maroc*, à Rabat, d'autres encore ; et quelques publications périodiques spéciales en France, qui n'ont pas toutes survécu à la guerre, mais qui sans doute revivront après elle,

France-Maroc répond à de nouveaux besoins. Le Maroc doit tenter d'appeler demain les Français qui auront à charge de mettre en valeur le domaine admirablement conservé par une politique énergique et par le dévouement des troupes. Il offrira des débouchés aux capitaux, des champs d'action aux énergies jeunes, des spectacles incomparables aux touristes. Il faut chercher, solliciter, renseigner, attirer ces capitaux, ces énergies, ces touristes. Ce sera le rôle de *France-Maroc*.

Le premier numéro édité à l'occasion de la Foire de Fez offre autant de richesse que de variété, aussi bien par son texte que par ses illustrations. M. Edouard Herriot a retracé sous le titre « L'ordre dans la création », l'œuvre du général Lyautey sans penser qu'il retrouverait le résident général trois mois plus tard à la table du Conseil des Ministres ; M. Henri Gaillard a rappelé la fondation de Fez ; M. L. Mercier a retracé l'épisode tragique de 1912 ; MM. Tranchant de Lunel, Avelot, Alfred Bel, Ricard, J. Gallotti ont décrit les richesses artistiques du Moghreb ; M. André Lichtenberger a donné les raisons de la Foire de Fez, et M. Alfred de Tarde a évoqué le renouveau des arts marocains.

Ces noms et le programme de la Revue nouvelle sont garants du succès. *France-Maroc* ira dans tous les milieux de France faire connaître et aimer le Maroc et contribuera ainsi à l'œuvre de propagande qui donnera toute sa valeur au Maroc conservé et agrandi dans la guerre.

Le Gérant : J. LEGRAND.

PARIS. — IMP. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

N° 3

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

LE COMMERCE DU PROTECTORAT FRANÇAIS DU MAROC DE 1913 A 1915. — CHARLES MOUREY 49

El Hiba, fils de Ma el Aïnin. — R. S. 62

L'élevage des bovidés au territoire du Tchad. — Capitaine LEMOIGNE 69

Les crimes allemands dans le Sud-Ouest africain 75

LE COMMERCE

DU

Protectorat français du Maroc

de 1913 à 1915

Nul n'ignore plus en France, et depuis longtemps déjà, que, grâce à la vaillance de nos soldats et à l'énergie de leurs chefs, le Maroc qui aurait pu, confié à des mains moins fermes, devenir un élément de danger pour tout notre empire nord-africain, a été au contraire la clef de voûte qui a assuré la solidité de l'édifice tout entier pendant la tempête. Nul n'ignore non plus que non content de maintenir les positions acquises au cours de l'été de 1914, le corps d'occupation a poussé plus avant et a réussi à reculer encore la ligne des postes qui jalonnent le front berbère, si bien qu'après la guerre nous retrouverons un Maroc français non seulement intact, mais encore agrandi. Ce que l'on sait moins peut-être malgré l'éclatant succès de l'Exposition de Casablanca, malgré la réussite de la toute récente Foire de Fez, c'est de quelle façon ce Maroc demeuré à l'abri de la tourmente a pu se comporter au point de vue économique pendant près de trois années et quelles répercussions la guerre européenne a eues sur la prospérité générale du pays. Il est évidemment encore trop tôt pour traiter, avec tous les détails qu'une pareille étude devrait comporter, « du Maroc économique pendant la guerre », mais dès maintenant on peut toutefois essayer de se rendre compte des effets que la crise a pu exercer sur cette forme de l'activité économique d'un pays qui se laisse le plus facilement évaluer en chiffres : sur le commerce extérieur. Nous nous proposons en conséquence d'examiner, à l'aide des statistiques publiées par le Comité des Douanes, le mouvement des échanges entre le Maroc et les autres pays au cours des années 1913, 1914 et 1915. Trop de facteurs nouveaux sont intervenus en 1914 et 1915 pour gêner le développement normal du commerce : restrictions à la sortie de France de maint produit fabriqué, interdictions de sortie du Maroc des céréales, des peaux, des animaux vivants, des laines ; difficultés de fabrication, de transport, etc., pour que l'on n'apporte à l'examen des statistiques de ces années toute la prudence nécessaire ; mais il ne s'agit pas, nous le répétons, de dresser le tableau de l'activité normale du Maroc ; il s'agit seulement de rechercher les répercussions de la guerre sur l'une des manifestations de cette activité. Sous ces réserves nous pensons que cette étude peut offrir quelque intérêt. Elle fournira, croyons-nous, la démonstration que sur le terrain économique aussi le Maroc a tenu ; et que, malgré les difficultés que nous rappelons plus haut, le mouvement des échanges est demeuré très actif, presque égal en 1915 à ce qu'il était à la veille de la guerre : ce sera en même temps la preuve de la solidité de l'œuvre qu'en quelques années la France a réussi à accomplir en cette partie du continent africain et qui fait tant d'honneur à la puissance d'expansion et au génie civilisateur de notre pays.

Nous comptons examiner en premier lieu le mouvement général du commerce du Protectorat ; nous passerons ensuite en revue les principales importations et les principales exportations et nous terminerons par une courte analyse des relations commerciales du Maroc avec les diver-

PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES PAR MER DE 1913 A 1915

Désignation des marchandises importées	Espèces des unités	1913 Quantités	1913 Valeurs en francs	1914 Quantités	1914 Valeurs en francs	1915 Quantités	1915 Valeurs en francs
Sucre raffiné	Kilog.	66.359.687	30.002.125	38.788.213	18.283.351	58.036.242	47.852.941
Tissus de coton	»	5.125.548	18.268.923	4.697.068	16.841.311	6.583.060	23.842.776
Thé	»	3.149.731	6.844.274	1.964.757	4.799.658	2.481.904	7.273.099
Tissus de laine, de soie, vêtements, lingerie, broderies	»	1.001.662	8.285.239	630.137	5.824.530	542.851	6.244.186
Vins	Hectol.	82.144	4.268.481	126 756	2.872 487	161.493	5.878.642
Farines de froment	Quint.	89.035	2.639 958	64.504	1.844.257	116.095	4.811.705
Bougies	Kilog.	3.808.448	2.601.663	2.501.306	1.827.869	4.454 257	3 637.712
Machines et mécaniques	»	1.137.886	1.276.825	1.401.212	1.909.532	1.461.002	1.868.063
Clouterie, ferronnerie, quincaillerie, articles de ménage	»	4.673.782	4.118.439	2.949.160	2.655.784	1.716.734	1.848.161
Viandes salées, conserves de toutes espèces	»	1.933.718	1.956.507	1.188.149	1.251.120	1.378 444	1.906.695
Matériaux de construction	Tonnes	102.346	4.885.610	53.543	2.631.390	24.637	1.844.549
Huiles végétales (olive, lin, coton)	Kilog.	1.271.285	1.113.786	1.922.772	1.830.266	1.680.270	1.832.878
Alcools, eaux-de-vie, liqueurs	Hectol.	26.745	2.553.356	18.061	1.298.215	9.621	1.531.767
Peaux, chaussures, sellerie, etc.	Kilog.	267.273	1.038.432	179.171	925.029	174.248	1.490.005
Huiles minérales, pétrole, essence	»	3.237.370	786.537	3.624 014	926.994	4.818.264	1.451.852
Soies grèges	»	44.378	532.597	69.123	992.261	93.451	1.336.782
Cafés verts et torréfiés	»	590.420	983.972	307.431	442.924	905.764	1.258.905
Biscuits, sirops, confitures	»	1.596.214	1.377.537	778.888	690.839	963.924	1.144.886
Papiers, livres, cartes et gravures	»	»	829.927	»	826.728	»	1.114.287
Savons	»	1.337.089	563.485	880.118	451.061	1.906.271	1.097.742
Sacs et toiles d'emballage	»	1.063.867	451.458	517.674	318.323	1.653.928	1.092.403
Fromages et beurres	»	443.099	850.880	375.560	801.713	418.612	1.080.768
Fers bruts, étirés, aciers en barres, fils de fer, rails	»	21.425.903	5.097.514	10.312.215	2.100.791	3.639.483	1.063.848
Meubles	»	»	1.428.568	»	1.061.537	»	»
Bois	»	40 078.277	4.830.562	23.385.614	2.730.516	6.256.880	729.634
Verres et cristaux	»	»	1.013.370	»	693.983	»	706.852
Automobiles	»	»	1.677.699	»	1.747.390	»	689.199

ses puissances. Nous tenons en tous cas à préciser qu'il s'agit uniquement, dans cette étude, de la zone française du Protectorat et que nous avons laissé volontairement de côté les statistiques de la zone de Tanger et celles de la zone espagnole (1).

MOUVEMENT GÉNÉRAL DU COMMERCE DU PROTECTORAT DE 1909 à 1915

(y compris le commerce avec l'Algérie par terre.)

	Importations	Exportations	Totaux
	Francs		
1909	57.389.485	44.119.240	101.508.725
1910	50.845.590	43.792.668	94.638 258
1911	69.261.209	70.437.781	139.698.990
1912	110.657.334	67.080.383	177.737.717
1913	181.426.943	40.180.291	221.607.234
1914	132.958.200	31.041.437	163.999.637
1915	180.132.786	55.807.459	235.940.245

Le commerce avec l'Algérie par terre entre dans ces totaux pour les valeurs ci-après :

Commerce avec l'Algérie par terre.

	Importations d'Algérie	Exportations pour l'Algérie
	Francs	
1909	9 810.000	7.374.000
1910	10.199.000	14.148.000
1911	16.362.000	15.405.000
1912	18.178.000	8.993.000
1913	31.632.000	9.320.000
1914	28.743.000	9.164.000
1915	31.728.000	7.117.000

Les chiffres indiqués ci-dessus représentent-ils — les totaux tout au moins — l'ensemble des marchandises introduites dans le Protectorat au cours de chacune des années intéressées? On n'oserait l'affirmer. Il est probable en effet que, malgré la surveillance du service des douanes,

(1) Les statistiques du commerce et de la navigation du Maroc font l'objet d'une publication annuelle, éditée a Tanger sous le titre « Statistiques du mouvement maritime et commercial du Maroc publiées par le Comité des Douanes, année...., » Chaque volume comprend, au moins depuis 1913 : 1° les statistiques de la zone française (importation, exportation, navigation) : 2° les statis-

la contrebande, cette vieille maladie des pays demeurés longtemps sous une administration anarchique et paternelle, n'a pas tout à fait disparu; en outre nul relevé n'est fait du commerce, sans doute peu important, qui s'effectue entre le Protectorat et ses autres voisins du continent; enfin, et surtout, certaines marchandises parviennent dans la région de Fez par le port espagnol de Larache et il est, en l'état actuel des choses et en l'absence de toute douane entre les zones espagnole et française, impossible d'évaluer l'importance de ce trafic.

IMPORTATIONS

Le tableau du haut de la page 50 indique les quantités des principales marchandises importées en 1913, en 1914 et en 1915. Pour la commodité des lecteurs et la facilité des comparaisons, nous avons groupé en une seule rubrique des produits analogues ou similaires et qui figurent parfois en des chapitres différents des statistiques.

Ce qui frappe le plus à première vue, dans ce tableau, c'est l'égalité entre les importations de 1913 et celles de 1915; on pourrait en conclure, à ne considérer que les totaux, qu'après une dépression due au trouble que l'ouverture des hostilités ne pouvait manquer d'apporter dans les transactions, le commerce du Maroc s'est retrouvé en 1915 ce qu'il était deux ans auparavant. En réalité il n'en est rien; et sous cette égalité qui n'existe que pour les totaux des valeurs, des fluctuations, parfois considérables, se sont produites sur la plupart des marchandises importées dans le Protectorat. Les tableaux ci-après, dans lesquels, pour atténuer les effets de la hausse générale des prix, nous avons fait figurer seulement des quantités, soulignent, pour les principaux articles, ces fluctuations.

Principales augmentations.
(Quantités importées.)

	1913	1915
Tissus de coton	5.125 tonnes	6.583 tonnes
Bougies	3.808 —	4.454 —
Huiles végétales	1.271 —	1.680 —
Huiles minérales	3.237 —	4.818 —
Savons	1.337 —	1.906 —
Sacs et toiles d'emballage	1.063 —	1.653 —
Cafés	590 —	905 —
Machines et mécaniques	1.137 —	1.461 —
Vins	82.144 hect.	161.493 hect.
Soies grèges	44 tonnes	93 tonnes

Le relevé des diminutions de quantités de 1913 à 1915 offre, à certains égards, plus d'intérêt, car on y constate mieux les effets de la guerre.

Principales diminutions.
(Quantités importées.)

	1913	1915
Sucre	66.359 tonnes	58.036 tonnes
Thé	3.149 —	2.481 —
Tissus autres que de cotons, vêtements, etc.	1.001 —	542 —
Clouterie : quincaillerie	4.673 —	1.716 —
Matériaux de construction	102.346 —	24.637 —
Alcools, eaux-de-vie	26.745 hect.	9.621 hect.
Fers bruts	21.425 tonnes	3.639 tonnes
Bois	40.708 —	6.256 —

Nous n'avons relevé que les résultats les plus caractéristiques; on trouvera les valeurs correspondantes dans le tableau lui-même. Comme on le voit, la chute est proportionnellement la plus forte pour les fers, les bois, les matériaux de construction, la quincaillerie, tous articles importés surtout pour les Européens et pour la construction, soit que pendant quelque temps les capitaux se soient réservés et que l'activité des entreprises ait été moindre, soit qu'on ait utilisé les stocks considérables constitués en 1913. Par contre, on constatera avec satisfaction que les articles destinés surtout aux indigènes ont mieux résisté : tissus de coton, bougies sont même en augmentation. Quant au sucre et au thé, malgré ces moins-values, les chiffres de l'importation demeurent égaux ou supérieurs à ceux de 1911 (36.815 tonnes pour le sucre et 1.978 tonnes pour le thé) et de 1912 (43.362 tonnes pour le sucre et 2.580 tonnes pour le thé). Mais des observations d'ordre général comportent rarement, en pareille matière, d'enseignement utile et il est nécessaire de commenter les chiffres qui figurent dans le tableau des importations (1).

Sucre. — La première année de la guerre a marqué un fléchissement sensible sur les importations de sucre, qui avaient diminué de plus de 40 0/0. Elles sont remontées en 1915, mais sans atteindre encore les chiffres de 1913. La France qui, en 1913 avait fourni 47.000 tonnes sur 66.000, a vu sa part proportionnelle légèrement accrue en 1915 : 43.000 tonnes sur 58.000 importées. L'Allemagne, en 1913, avait fourni 9.449 t. et en 1914 encore 4.836; l'Autriche-Hongrie, 4.127 et 2.841 tonnes respectivement. Leur place a été prise par l'Espagne et par l'Egypte, dont l'importation était nulle en 1913 et qui ont vendu au Maroc français en 1915, la première 1.259 t., la seconde 8.666 tonnes. Comme nous le verrons plus loin, l'Egypte doit à cette fourniture de figurer en 1915 en très bon rang parmi les pays importateurs au Maroc avec un total de 6.632.414

tiques de la zone internationale (Tanger) (*id.*); 3° les statistiques de la zone espagnole (*id.*); 4° sous le titre de « Centralisation des trois zones, des statistiques d'ensemble, dont les tableaux ne contiennent que deux colonnes « quantités et valeurs » et non plus, comme les précédents, le détail de l'importation pour chaque port. Les statistiques ne portent que sur le trafic qui s'effectue par les ports. Le commerce du Maroc avec l'Algérie par terre ne fait pour l'instant l'objet d'aucune publication. Les chiffres globaux en sont seulement reproduits dans les tableaux d'ensemble des « Statistiques » publiées par le Comité des Douanes et dans les rapports de la Direction des Douanes de l'Algérie.

(1) Nous avons dit plus haut que les statistiques publiées par le Comité des douanes ne contenaient, en ce qui concerne le commerce algéro-marocain par voie de terre, que le rappel des chiffres globaux. Pour ce motif, les explications qui vont suivre, viseront, tout comme le tableau B lui-même, uniquement le trafic maritime.

francs. Quant aux Pays-Bas, leurs envois ont conservé la même importance : 4.324 tonnes en 1913, 3.079 en 1914, 4.446 tonnes en 1915.

Tissus de coton. — Les tissus de coton sont, après le sucre, l'article dont il est fait au Maroc la plus grande consommation. Le total qui figure dans le tableau se décompose de la manière ci-après pour chacune des trois années :

Tissus de coton blanchis.

	Quantités	Valeurs
	Kilogrammes	Francs
1913	3.211.168	10.489.140
1914	3.200.563	10.788.393
1915	4.576.825	15 187.824

Tissus de coton teints.

1913	919.861	3.099.500
1914	866.524	2.950.168
1915	933.974	3.453.409

Tissus de coton imprimés.

1913	230.271	853.795
1914	199.720	803.392
1915	433.850	1.740.334

Tissus de coton écrus.

1913	109.672	268.363
1914	48.915	122.688
1915	77.144	198.796

Mousselines.

1913	654.576	5.558.125
1914	381.346	2.176.670
1915	561.082	3.281.175

Comme nous l'indiquons plus loin en rappelant les chiffres du commerce de la Grande-Bretagne avec le Maroc en 1915, l'Angleterre possède pour les tissus de coton une maîtrise incontestée. Toutefois, la France fait certaines fournitures de *teints* : 1.508.343 francs, plus même que l'Angleterre en 1913 ; 1.095.934 francs en 1914 ; 912.590 fr. en 1915.

Thé. — Le thé provient de même, en majeure partie, d'Angleterre. On pourrait toutefois conclure des statistiques que la France et l'Allemagne réussissent à faire quelques fournitures de thé :

Thés de provenance non anglaise.

	France	Allemagne
	Francs	
1913	1.073.015	916.113
1914	628.330	664.022
1915	729.310	»

Mais il s'agit évidemment de thés transités à Marseille ou à Hambourg et de même origine que les thés importés d'Angleterre. Nos colonies ne sont en effet pas en mesure de fournir encore au Maroc les thés nécessaires à sa consommation. L'Indochine, à la condition que la culture des thés y soit plus développée et que la préparation des feuilles soit faite suivant les goûts de la clientèle marocaine, pourrait trouver dans notre nouveau Protectorat des débouchés extrêmement intéressants et qui lui assureraient pour longtemps l'utilisation totale de toute sa production (1).

Tissus de laine, de soie, vêtements, etc. — Pour ne pas alourdir outre mesure le tableau des importations, nous avons groupé en un total unique un certain nombre d'articles que les statistiques relèvent, comme de juste, sous des rubriques distinctes. On en trouvera le détail ci-après :

Tissus de laine.

	Quantités	Valeurs
	Kilogrammes	Francs
1913	250.670	2.161.694
1914	116.327	999.591
1915	140.676	1.541.551

Pour cet article l'Allemagne avait une supériorité marquée, notamment pour les draps, qui constituent la majeure partie de la rubrique. En 1913, sa part s'était élevée à 1.386.927 francs, ce qui représentait les 65 0/0 de l'importation totale. Il y avait là une situation particulière, un quasi-monopole. Les exigences de la défense nationale, en utilisant toute la capacité industrielle de notre industrie des draps, déjà si éprouvée par l'invasion des Ardennes, avait pendant de longs mois empêché nos industriels de remplacer sur le marché marocain les articles allemands ; grâce aux efforts combinés de commerçants avisés et d'industriels résolus, ces difficultés ont, croyons-nous, pu être aplanies et on peut légitimement espérer que, sur ce point, nous avons partie gagnée.

L'Allemagne ayant été écartée par la guerre, il peut être intéressant de rechercher la provenance des 1.541.551 francs de tissus de laine importés en 1915 : les statistiques attribuent sur ce total 963.440 francs à l'Espagne. Ce serait une révélation inattendue de l'activité industrielle de notre voisine qui en 1913 n'avait fourni au Maroc que 3.459 francs de tissus de laine, s'il n'y avait à cette subite plus-value une explication beaucoup plus simple et sur laquelle il est inutile d'insister. La part de la France n'a pas *jusqu'à présent*, il est bon de souligner cette expression, beaucoup varié : 341.882 francs, en 1913 ; 132.996 francs en 1914 ; 361.846 francs en 1915.

Tissus de soie.

1913	42.036	1.402.755
1914	32.567	1.023.535
1915	54.800	1.449.471

Ici, nous avons la satisfaction de constater que la France jouit à son tour pour ces articles d'un monopole presque incontesté. Sur ces totaux la part de notre pays s'est élevée à

(1) D'après l'excellent *Atlas statistique de l'Indochine française*, de Brenier, les exportations de thé de l'Indochine se sont élevées à 431 tonnes en moyenne au cours de la période quinquennale 1903-1912, avec un maximum de 559 tonnes en 1911. En 1913 l'exportation n'a pas dépassé 372 tonnes.

1.262.502 francs en 1913; 883.371 francs en 1914; 1.296.603 francs en 1915. Nos positions n'ont pas varié, ce qui est, en somme, un très beau résultat, en pleine période de guerre. C'est la juste récompense des efforts que Lyon n'a cessé de faire au Maroc depuis bien des années, efforts dont la magnifique participation de l'industrie lyonnaise à l'Exposition de Casablanca a permis d'apprécier la mesure.

Vêtements confectionnés.

1913	3.422.981	francs
1914	2.759.633	—
1915	2.168.916	—

Ici encore la supériorité de la France est marquée : 2.971.575 francs, en 1913 ; 2.376.991 francs en 1914 ; 1.855.793 francs en 1915.

Bonneterie, passementerie, rubans, broderies, lingerie cousue.

1913	1.297.809	francs
1914	1.041.771	—
1915	1.084.248	—

Les pays autres que la France occupent dans ce chapitre une place modeste mais qui n'était pas, avant la guerre, entièrement négligeable. En 1913 l'Allemagne avait fourni au Protectorat 34.235 francs de bonneterie, 46.358 francs de passementerie; l'Autriche-Hongrie pour 87.566 francs de passementerie, rubans; l'Angleterre pour 54.506 francs de lingerie; 166.504 francs de bonneterie; 57.745 francs de passementerie. Quant à l'Espagne, qui n'avait importé au Maroc en 1913 que pour 45.756 francs de bonneterie, elle en a importé en 1915 pour 226.612 francs.

Vins. — Les statistiques de 1913 ne contenaient qu'un seul article « vins »; celles de 1914 et de 1915 distinguent les vins ordinaires, les vins mousseux, les vins de liqueurs. Ces diverses catégories entrent dans les totaux du tableau pour des proportions variables, mais ce sont naturellement les vins ordinaires qui tiennent la tête : 121.503 hectolitres et 1.958.274 francs en 1914, 151.694 hectolitres et 4.105.765 francs en 1915. Dans ces chiffres la part de la France n'est pas aussi élevée qu'on pourrait s'y attendre et l'Espagne nous fait au Maroc pour les vins une concurrence redoutable mais qui semble toutefois s'atténuer.

Vins ordinaires importés en futailles.

	DE FRANCE		D'ESPAGNE	
	Hect.	Francs	Hect.	Francs
1914	70.044	652.579	49.640	1.251.886
1915	92.280	2.301.151	58.794	1.781.889

Pour les vins mousseux et pour les vins de liqueurs notre supériorité est incontestée.

Farine de froment. — On sait que les blés que produit le Maroc sont des blés durs qui conviennent mieux pour la fabrication des pâtes alimentaires et des semoules que pour la fabrication du pain. Il en résulte que tant que la culture du blé tendre, que la Direction de l'Agriculture s'efforce de propager, n'aura pas pris un plus grand développement, le Protectorat sera obligé d'importer chaque année certaines quantités de farine de froment. Les chiffres du tableau ne comportent aucune observation.

Bougies. — Les bougies sont, avec les tissus de coton et le thé, les trois grands articles du commerce anglais au Maroc. Toutefois si le total des importations anglaises s'accroît, celui des importations françaises croît proportionnellement beaucoup plus vite.

Importation des bougies.

	De France	D'Angleterre
1913	145.611 fr.	1.934.963 fr.
1914	204.975 —	1.356.592 —
1915	814.843 —	2.806.592 —

Il s'agit, on le sait, pour la presque totalité de bougies de paraffine. Les chiffres ci-dessus suffisent à indiquer les progrès de notre industrie pour cet article très spécial.

Machines et mécaniques. — Trois articles de statistiques : machines motrices à vapeur et autres; machines à coudre ; machines autres, sont groupées ici pour la commodité des comparaisons. Les importations de ces articles sont en progrès depuis 1913, au moins d'après les statistiques, mais la troisième de ces rubriques a été introduite dans les statistiques de 1914; il en résulte une certaine difficulté pour la comparaison des résultats des trois années. On peut toutefois admettre que, sans la guerre, l'importation de ces articles dans un pays neuf comme le Protectorat et dont l'outillage ne sera pas complété de longtemps, aurait accusé des plus-values plus sensibles d'une année à l'autre. Les machines motrices viennent surtout de France, avec quelques importations d'Allemagne jadis (175.392 francs sur un total de 1.096.812 francs en 1913) et d'Angleterre (163.366 francs en 1913, 92.132 francs en 1914, 369.408 francs en 1915). Les machines à coudre viennent surtout des Etats-Unis. La valeur totale des machines à coudre est passée de 180.013 francs, en 1913, à 123.751 francs en 1914 et à 83.904 francs en 1915. A ces totaux l'Allemagne avait contribué pour 79.246 francs en 1913; cette même année les Etats-Unis comptaient pour 59.680 francs; en 1914 leur contribution est descendue à 32.599 francs pour se tenir presque au même chiffre, 35.712 francs en 1915. Les *machines autres* doivent comprendre, mais les statistiques ne le disent pas expressément, les machines agricoles. La France est ici, le meilleur fournisseur du Maroc :

Machines autres.

	Importations totales	Part de la France
	Francs	
1913	»	»
1914	531.594	434.051
1915	403.329	280.081

Clouterie, ferronnerie, quincaillerie. — Nous avons réuni sous cette mention les articles ci-

après : coutellerie, ferronnerie, serrurerie, clouterie, articles de ménage, autres ouvrages en fer. C'était un des domaines les plus exploités par le commerce allemand qui avait réussi en 1913, sur un total de 4 millions de francs, à fournir 753.731 fr. Ces articles sont en sérieuse diminution depuis 1913 et cela ne saurait surprendre étant donné les difficultés que trouve en ce moment le commerce à s'en approvisionner. La diminution porte surtout sur la ferronnerie et sur les articles de ménage qui sont en moins-value des deux tiers.

	1913	1915
	Francs	
Ferronnerie	1.903.407	630.336
Articles de ménage	931.545	317.809

Sous les réserves que nous faisons plus haut, c'est la France qui fournit au Maroc la majeure partie de ces marchandises : les deux tiers environ.

	Importation totale	Importation de France
	Francs	
1913	4.118.439	2.705.838
1914	2.655.784	1.845.843
1915	1.848.161	1.265.405

Signalons qu'en 1915 la Suède et la Norvège ont réussi à fournir plus de la moitié de la clouterie.

Viandes salées, conserves. — La consommation globale de ces articles est stationnaire, après un fléchissement assez notable en 1914 ; toutefois les importations de conserves de viande ont presque doublé, tandis que l'importation des conserves de poisson diminuait de plus de moitié. Le tableau ci-après indique comment les totaux du tableau se répartissent par catégories de marchandises :

	1913	1915
	Francs	
Viandes salées de porc	226.050	208.696
— — de bœuf	1.929	473
Charcuterie fabriquée	139.993	140.223
Conserves de viande	380.023	698.303
Conserves de poissons	474 335	172.023
Poissons secs salés ou fumés	61.462	95.523
Légumes salés, conservés	672.715	591.454

La France ne rencontre guère de concurrence pour ces articles ; cependant l'Angleterre, ainsi que les Etats-Unis, fournissent un peu de viande salée de porc, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal donnent quelques quantités du poissons en conserve et des légumes salés ou conservés.

Matériaux de construction. — Si l'activité proprement commerciale du Protectorat s'est maintenue malgré la guerre, il est par contre tout naturel que la construction n'y ait pas été poussée avec la même intensité qu'auparavant. Ralentissement dans les entreprises, difficultés de transport, de même que le développement pris dans le pays même par les fabriques de chaux et de ciment, tout concourt à diminuer le commerce des matériaux de construction. La diminution de poids a été considérable, les trois quarts environ : elle a porté presque également sur tous les articles :

	1913	1915
Briques, tuiles	18.985 tonnes	875 tonnes
Carreaux de terre	5.223 —	463 —
Plâtre	6.904 —	976 —
Chaux	21.959 —	7.682 —
Ciments	45.656 —	20.133 —
Carreaux de ciment	3.619 —	496 —

La France rencontrait pour ces articles, et elle rencontre encore, de sérieux concurrents, au moins pour quelques-uns d'entre eux. C'est ainsi qu'en 1913 la Belgique avait importé, dans le Protectorat 6.694 tonnes de chaux et 23.759 tonnes de ciment ; l'Espagne, 8.799 tonnes de briques et 620 tonnes de carreaux de terre.

Huiles végétales. — En 1913 et en 1915, l'importation des huiles végétales s'est répartie de la manière ci-après :

	1913	1915
	Francs	
Huile d'olive	136.007	826.103
— de lin	68.963	39.703
— de coton	535.310	308.659
Autres huiles	373.506	658.413

On peut renouveler ici l'observation que nous faisions plus haut à propos des vins. On s'explique difficilement que sur le total des huiles d'olive introduites au Maroc en 1915, la part de la France ne compte que pour 76.878 francs, alors que la part de l'Espagne atteint près de dix fois cette somme avec 736.140 francs. C'est là au reste un article qu'il faut souhaiter de voir disparaître le plus tôt possible des statistiques. Le Maroc, étant lui-même producteur, ne peut manquer en effet, dans un temps plus ou moins éloigné, de se suffire sous ce rapport. Déjà la création de quelques huileries européennes permet d'espérer pour les prochaines années une diminution des quantités d'huiles d'olive importées.

Pour les huiles de coton, c'est l'Angleterre qui nous fait concurrence : 194.503 francs en 1915 et 275.063 francs en 1913 sur les totaux indiqués ci-dessus.

Alcools, liqueurs. — Les relevés statistiques n'ayant pas été effectués d'après les mêmes rubriques en 1913 et en 1915, la comparaison entre les deux années est malaisée. Et cette difficulté s'accroît encore du fait que l'interdiction de l'absinthe, prononcée en 1914 par le général Lyautey, a largement contribué à réduire la consommation des alcools dans le Protectorat. En groupant quelques-unes des rubriques qui figurent dans les statistiques de 1915, on arrive aux résultats ci-après :

	1913 Nombre d'hectolitres importés	1915 Nombre d'hectolitres importés
Alcool pur	11.982	2.529
Rhum, absinthe, genièvre, autres eaux-de-vie	11.233	4.655
Liqueurs	2.746	2.308

Peaux préparées. — Il suffira de donner ici, pour les principaux articles qui sont groupés sous cette rubrique, le détail des importations pour chacune des années considérées :

	Peaux préparées	Chaussures et articles pour chaussures
	—	—
	Francs	
1913	136.328	608.585
1914	130.841	500.388
1915	257.338	776.397
	Sellerie	Maroquinerie
	—	—
1913	210.782	14.865
1914	173.266	11.996
1915	267.198	31.721

Les principaux pays fournisseurs de chaussures et articles pour chaussures sont la France (293.295 francs en 1913, 409.022 francs en 1915; l'Angleterre (183.815 francs en 1913, 147.365 fr. en 1915). L'Espagne qui, en 1913, en avait fourni pour 115 556 francs, a vu ses ventes monter à 213.934 francs en 1915.

Huiles minérales. — Nous rangeons avec les « huiles minérales », qui dans les statistiques ne portent pas d'autre dénomination, les pétroles et les essences de pétrole. Des premières, la plus grande partie vient de France : 130.791 francs en 1913 et 264.876 francs en 1915. Le pétrole vient pour la presque totalité des Etats-Unis : 502.627 francs en 1913, 380.557 francs en 1915. L'essence, dont la consommation s'est considérablement développée, comme on le verra par le tableau ci-après, avec les progrès de l'automobile, vient aussi principalement des Etats-Unis, qui en ont fourni 453.135 francs en 1915.

Pétrole raffiné.

1913	539.749	francs
1914	385.154	—
1915	492.782	—

Essences.

1913	24.069	francs
1914	350.179	—
1915	601.138	—

Huiles minérales.

1913	222.719	francs
1914	190.861	—
1915	357.932	—

Soies grèges. — L'Italie, qui ne figurait pas dans les totaux des tableaux de développement en 1913, y figure en 1914 pour 101.129 francs et pour 278.981 francs en 1915.

Cafés verts et torréfiés. — Bornons-nous à signaler qu'il n'y a pas d'importation directe des pays d'origine et que tous les cafés introduits au Maroc proviennent des entrepôts d'Europe. La France tient le marché. Toutefois, en 1913, l'Allemagne avait réussi à importer dans le Protectorat 54.565 kilogrammes de café. L'Angleterre ne fournit que de faibles quantités : 38.251 kilogrammes en 1913, 72.609 kilogrammes en 1915.

Biscuits, sirops, confitures. — Les importations de ces articles ont diminué sensiblement, mais par suite de l'élévation des prix, la valeur totale n'a pas décru en proportion. Les totaux du tableau se décomposent ainsi qu'il suit :

	Quantités	Valeurs
	—	—
	Kilogrammes	Francs
Biscuits sucrés.		
1913	414.948	450.668
1914	168.800	209.656
1915	228.211	346.849
Sirops et bonbons.		
1913	750.451	604.443
1914	433.566	347.587
1915	412.888	472.144
Confitures et gelées.		
1913	430.815	322.426
1914	176.522	142.596
1915	322.825	325.893

Dans ces articles, l'Angleterre est pour notre commerce un concurrent redoutable. En ce qui concerne les biscuits, sa part dans les totaux de 1913 et 1915 s'est élevée respectivement à 233.072 francs et 194.350 francs; pour les sirops et bonbons, elle a fourni au Maroc 443.141 fr. en 1913 et 342.446 francs en 1915; sa supériorité s'affirme également pour les confitures et gelées: 130.153 fr. en 1913; 232.574 francs en 1915. Il y aurait là sans doute pour notre industrie un effort à faire et une place à prendre.

Papiers, livres, cartes, gravures. — Pour certains de ces articles, les livres par exemple, toute appréciation est superflue car ils échappent aux lois ordinaires de la concurrence commerciale. Il n'en est pas de même en ce qui concerne les papiers d'emballage et de fantaisie. L'importation de ces articles a varié dans ces deux années dans les proportions ci-après :

	1913	1915
	—	—
	Francs	
Papiers d'emballage et cartons	244.637	339.078
Papiers de fantaisie et autres	319.965	383.505

En 1913, l'Allemagne avait fourni pour 65.001 francs de papiers d'emballage et carton et l'Espagne pour 858 francs. En 1915 l'Espagne en a fourni pour près de 100.000 francs et les Pays-Bas pour 55.786 francs.

Savons. — La France entre dans les totaux du tableau pour 279.417 fr., en 1913 et 531 690 fr., en 1915. Elle est fortement concurrencée par l'Angleterre qui a livré au Maroc en 1915 pour 468.038 francs de savons de toute espèce. La répartition par catégories se fait ainsi qu'il suit :

	1913	1915
	—	—
	Kilogrammes	
Savons ordinaires	1.255.169	1.815.310
Savons de parfumerie	81.920	90.961

La difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, à se procurer en 1914 et en 1915 les sels de potasse qui servent aux indigènes à fabriquer eux-

mêmes des savons mous, a sans doute contribué à relever les chiffres de 1915 au moins pour les savons ordinaires qui sont devenus ainsi en partie un article de remplacement.

Sacs et toiles d'emballage. — Les statistiques ne renfermant pas d'autres indications, les chiffres du tableau se passent de commentaires. Signalons cependant que l'Angleterre, qui était en 1913 le principal fournisseur du Maroc pour cet article, se voit rattrapée par la France en 1915 et même dépassée sous le rapport du poids.

	Importation de France	Importation d'Angleterre
	Kilogrammes	
1913	312.815	589.570
1914	124.198	344 026
1915	924.176	714.095

Fromages et beurres. — La France en fournit la presque totalité; seuls les Pays-Bas et l'Italie, réussissent à faire quelques livraisons, les premiers, de fromage, la seconde de beurre.

	1913	1915
	Kilogrammes	
Fromages	320.540	301.987
Beurres	112.559	116.625

Fers bruts, etc. — C'est avec les matériaux de construction, les bois et la quincaillerie, un des chapitres où se lisent le mieux les effets de la guerre sur le commerce du Maroc.

En deux ans le tonnage total de ces articles, qu'on trouvera énumérés ci-après, a baissé de 83 0/0. Il est superflu d'indiquer les causes de cette moins-value; le tableau que voici fera connaître quels articles ont eu le plus à souffrir :

	1913	1915
	Tonnes	
Fers bruts et étirés	10.848	1.082
— laminés, tôles	7.553	198
— étamés	1.342	274
Fils de fer	348	129
Rails	313	1.451
Aciers en barres, tôles et filés.	1.018	503

En 1913, comme les années précédentes, la Belgique nous faisait pour ces articles, une sérieuse concurrence; elle entrait dans les totaux ci-dessus pour 7.636 tonnes pour les fers bruts; (pour les fers laminés, 2.013 tonnes (elle était elle-même dépassée par l'Angleterre avec 4.492 tonnes); fils de fer 49 tonnes; aciers en barres 351 tonnes; rails 65 tonnes. La même année, l'Allemagne avait fourni au Maroc 587 tonnes de fer brut. Pour les fers étamés l'Angleterre avait un quasi monopole avec 1.061 tonnes.

Bois. — Ici encore les mêmes causes : ralentissement des constructions, difficultés de transport, ont produit les mêmes effets; diminution en deux ans de 85 0/0 sur le poids, de 85 0/0 sur la valeur. Pour les années 1913 et 1915 les totaux du tableau se décomposent ainsi (nous n'indiquons que les principaux articles) :

	1913	1915
	Tonnes	
Bois de sapin bruts ou équarris	772	432
Bois de sapin sciés	39.586	2.474
Autres bois équarris ou sciés	229	513
Bois d'ébénisterie	117	11

En 1913, les bois de sapin sciés venaient surtout de Suède (1.595 tonnes) et de Norvège (23.500 tonnes), de France (5.007 tonnes), de Belgique (2.863 tonnes), d'Autriche-Hongrie (2.293 tonnes), des Etats-Unis (2.165 tonnes); les autres bois sciés, des Etats-Unis (1.177 tonnes), d'Autriche-Hongrie (682 tonnes), de France (524 tonnes), etc.

Verres et cristaux. — C'est avec quelques articles dont aucun n'atteint 500.000 francs qu'ont été obtenus les totaux qui figurent dans le tableau. En 1913, le Protectorat avait importé de Belgique 95.999 francs de verres à vitre sur un total de 130.237 francs. L'article le plus intéressant du groupe est la gobeleterie de verre ou de cristal qui comprend, pour la presque totalité, des verres pour le thé. Les principaux fournisseurs de ces articles ont été les suivants pour chacune des années 1913 et 1915 :

Gobeleterie.

	1913		1915	
Importation totale	472.732	francs	370.556	francs
De France	122.222	—	147.694	—
D'Allemagne	169.892	—	»	—
De Belgique	141.045	—	11.055	—
D'Autriche	27.562	—	»	—
D'Espagne	936	—	202.635	—

De même que pour les tissus de laine, l'Espagne a révélé en 1913 pour la fabrication de la gobeleterie une capacité de production assez inattendue : il est probable que l'explication que nous avons essayé de donner à propos des draps conserve ici toute sa valeur.

Automobiles. — La diminution constatée de 1913 à 1915 sur l'importation des automobiles au Maroc s'explique suffisamment par les événements et par l'interdiction de sortie de France de ces machines.

*
* *

Les marchandises que nous venons de passer en revue ne constituent pas évidemment la totalité des importations marocaines; le tableau que nous avons dressé étant incomplet, nous n'avons pas indiqué de total. Si l'on voulait toutefois faire l'addition des valeurs relatives à 1915 on s'apercevrait que les marchandises que nous avons relevées constituent en valeur les 84 0/0 environ des importations totales effectuées *par mer*. Quelques autres articles méritent toutefois de n'être pas complètement passés sous silence, mais quelques chiffres suffiront en ce qui les concerne.

Le *lait* fait l'objet d'un commerce assez actif qui s'explique par l'état primitif dans lequel se trouve

encore l'industrie laitière au Maroc : 834.049 fr. en 1915 (454.588 francs en 1913). — Des bières il est importé des quantités qui ont varié entre 17.600 hectolitres en 1913 et 13.514 en 1915 (valeur en 1915 : 648.552 francs). Enfin les produits chimiques ont contribué au total des importations pour 668.817 francs en 1915 (882.934 francs en 1913).

Telles sont les principales marchandises importées dans le Protectorat au cours des trois dernières années. Nous n'avons relevé ci-dessus que les articles que l'on pourrait appeler d'intérêt permanent, en ce qu'ils tiennent toujours une certaine place dans les échanges du pays; mais pour avoir une idée complète de ce qu'a été en 1913 le mouvement des importations, il convient d'ajouter au tableau général un certain nombre de produits d'alimentation qui sont, en temps normal, produits par le Maroc en grandes quantités, mais que le déficit des récoltes de 1913 a obligé d'importer en quantités plus ou moins considérables. Il n'est pas inutile d'en donner ci-après le détail, on comprendra mieux ainsi par voie indirecte à quelles fluctuations est soumise la production agricole du pays.

Blé.

	Quantités	Valeurs
	—	—
	Quintaux	Francs
1913	44.733	1.175.915
1914	21.903	545.208
1915	23	716

Orge.

	Quintaux	Francs
	—	—
1913	233.859	4.592.289
1914	69.730	1.533.885
1915	9.372	175.697

Maïs.

	Quintaux	Francs
	—	—
1913	219.822	3.931.335
1914	62.824	1.110.419
1915	2	36

Riz.

	Tonnes	Francs
	—	—
1913	7.425	2.386.023
1914	2.330	711.910
1915	3.174	964.697

Semoule et semoulette.

	Quintaux	Francs
	—	—
1913	198.562	6.727.482
1914	146.930	4.829.342
1915	275	13.718

EXPORTATIONS

Comme les autres pays voisins de l'Afrique du Nord, le Maroc est exposé, et pour les mêmes motifs d'ordre climatologique, à des variations considérables dans le rendement des récoltes. Il en résulte dans les relevés statistiques de l'exportation, et d'une année à l'autre, des écarts brusques et parfois très élevés. On serait par suite exposé à des erreurs sensibles d'appréciation si l'on cherchait à se rendre compte de la capacité de production du pays en se basant sur des moyennes portant sur la courte période de trois années et si l'on voulait en déduire des conclusions quant aux progrès de la mise en valeur du sol. Il est indispensable d'avoir ces observations présentes à l'esprit quand on consulte un tableau des exportations du Maroc, tel que le tableau ci-après :

PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS DE 1913 A 1915

	Espèces des unités	1913		1914		1915	
	—	Quantités —	Valeurs —	Quantités —	Valeurs —	Quantités —	Valeurs —
Orge	Quint.	64.791	1.360.611	1.683	35.343	633.800	13.309.799
Blé	»	2.311	73.952	33.294	1.065.408	185.079	5.922.528
Œufs de volailles	Kilogr.	2.346.535	3.754.456	952.171	1.618.690	2.955.020	5.023.535
Amandes	»	3.797.748	7.595.496	1.079.557	2.482.982	1.897.632	4.364.554
Peaux	»	5.108.862	8.390.384	3.596.394	6.342.469	2.183.165	4.125.749
Laines	»	3.889.715	4.895.135	2.093.972	2.723.412	2.112.997	2 998.063
Graine de lin	»	1.741.993	540.018	10.631.711	3.402.149	7.134.334	2.282.987
Pois chiches	Quint.	21.075	632.250	15.138	454.140	61.994	1.859.820
Alpiste	»	1.606	40.150	17.755	887.750	46.128	1.845.120
Coriandre	Kilogr.	1.485.308	549.594	1.861.133	688.619	2.793.517	1.033.601
Cumin et genièvre	»	1.642.224	474.630	5.333.712	1.325.998	5.016.884	1.539.753
Fèves	Quint.	15.319	275.742	447	8.046	56.724	1.021.032
Cire brute	Kilogr.	114.138	393.775	171.368	591.221	291.865	1.006.934

Ce tableau ne nécessite aucune observation particulière.

Peut-être n'est-il pas toutefois sans intérêt de savoir comment se décomposent les chiffres relatifs à l'exportation des peaux :

Peaux de bœufs.

	Kilogrammes	Francs
	—	—
1913	1.554.264	3.077.443
1914	1.683.478	3.333.285
1915	710.278	1.406.352

**

Peaux de chèvres.

	Kilogrammes	Francs
1913	1.681.505	3.346.194
1914	793.368	1.666.075
1915	1.099.222	2.308.366

Peaux de moutons.

	Kilogrammes	Francs
1913	1.873.093	1.966.747
1914	1.216.504	1.338 154
1915	373.665	411.031

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE DU PROTECTORAT

Nous avons dit que les statistiques publiées par le Comité des Douanes ne contenaient de relevés détaillés que pour le commerce maritime seulement et que le commerce algéro-marocain par voie de terre n'y figurait que sous forme d'un rappel des totaux. Il peut être intéressant de rechercher de quelle façon se répartit ce commerce maritime et quelle part en prend chacun des sept ports du Protectorat ouverts au commerce. C'est ce qu'indiquent les tableaux ci-après :

Commerce total par ports.

	1913	1914	1915
		Francs	
Casablanca	79 371.792	55.675.767	82.093.368
Rabat	25 083 726	20.554.113	27.328.317
Mazagan	25.207.295	16.219.834	25.678.275
Safi	24.460.825	13 450.957	20.716.864
Kenitra	1.582 696	4.014.040	20.417.209
Mogador	24.948.900	15.866.310	19.985.384
Fedalah	»	311.616	865.998

Ports d'importation et d'exportation.

Casablanca.			
Importations.	69.407.496	47.007.746	64.498.348
Exportations.	9.967.296	8.668.921	17.595.020
Rabat.			
Importations.	24.195.189	18.940.851	25.981.102
Exportations.	888.537	1.613.262	1.347.225
Mazagan.			
Importations.	18.670.353	10.976.826	13.080.526
Exportations.	6.536.942	5.243.008	12.597.749
Safi.			
Importations.	19.455.798	11.744.888	11.909.830
Exportations.	5.005.027	1.706.069	8.806.854
Kenitra.			
Importations.	1.573.856	3.965.027	19.409.345
Exportations.	8.840	49.013	1.007.864
Mogador.			
Importations.	16.495.251	11.268.246	13.464.725
Exportations.	8.453.649	4.598.064	6.520.659
Fedalah.			
Importations.	»	311.616	60.910
Exportations.	»	»	805.088

Deux traits essentiels ressortent de ces tableaux : c'est, d'une part l'énorme prépondérance de Casablanca qui fut toujours le port le plus important du Maroc et qui a vu, depuis le débarquement de nos troupes et surtout depuis l'institution du Protectorat, son trafic progresser avec une rapidité tout américaine ; c'est d'autre part le développement rapide de Kenitra qui, d'un mouvement presque insignifiant en 1913, a atteint en 1915 Safi et dépassé Mogador. C'est enfin l'importance relative, comme port d'exportation, de Mazagan, qui est le seul port dont les importations et les exportations s'équilibrent à peu près, au moins en 1915.

LE COMMERCE DU PROTECTORAT AVEC LES DIVERSES PUISSANCES

Le commerce total (importations et exportations réunies) du Maroc avec les principales puissances est indiqué dans le tableau ci-après :

Commerce total avec les principaux pays.

(Importations et exportations réunies.)

(Valeurs en francs.)

	1913	1914	1915
France	90.971.342	62.923.960	116.710.515
Angleterre	36.688.394	31.876.710	52.195.858
Algérie (voie de terre)	40.952.000	37.907.000	38.855.000
Espagne et ses îles	8.386.560	5.531 384	9.137.354
Egypte	37.358	142.275	6.632.414
Pays-Bas	3.273.510	2.151.591	4.191.394
Italie	1.273.829	2.222.659	2.262.258
Tunisie	»	641.906	1.918.977
Etats-Unis	1.617.376	1.907.342	1.856.292
Allemagne	21.477.375	9.079.408	»
Autriche-Hongrie	3.211.167	1.835.260	»

France.

(Trafic par mer.)

Importations au Maroc.		
1913	84.029.417	francs
1914	54.588.503	—
1915	79.385.075	—
Exportations du Maroc.		
1913	11.957.453	francs
1914	8.325.457	—
1915	32.681.097	—
Totaux.		
1913	90.971.342	francs
1914	62.923.960	—
1915	116.710.515	—

Les explications, que nous avons données plus haut en commentant les chiffres du tableau des importations, nous dispensent d'analyser en détail le commerce de la France avec le Maroc. Elles nous ont permis d'indiquer la place que nous occupons dans les relations économiques du pays ; cette place est déjà la première, grâce à l'activité, tant des anciennes maisons françaises qui longtemps avant l'institution du Protectorat avaient des établissements dans le pays et dont on oublie parfois le rôle utile et le dévouement aux intérêts nationaux, que des commerçants établis

plus récemment au Maroc; notre commerce y dépasse celui de tous les autres pays réunis et de beaucoup celui de notre concurrent le plus actif. Il est toutefois encore quelques articles pour lesquels nous sommes en état d'infériorité vis-à-vis de nos rivaux et s'ils sont peu nombreux, ils représentent du moins des catégories essentielles du commerce du Maroc; pour quelques-uns la lutte sera difficile, mais pour d'autres, nous aurons vite conquis le marché pour peu que notre industrie consente à se laisser guider dans ses fabrications et par les conseils des hommes qui connaissent bien la clientèle marocaine et par le souci de plaire à cette clientèle (1).

Grande-Bretagne et Gibraltar.

Exportations au Maroc.

1913	31.675.650	francs
1914	25.172.671	—
1915	39.968.320	—

Importations du Maroc.

1913	5.012.744	francs
1914	6.704.039	—
1915	12.227.538	—

Totaux.

1913	36.688.394	francs
1914	31.876.710	—
1915	52.195.858	—

Le total des transactions effectuées entre l'Angleterre et le Protectorat s'est sensiblement accru de 1913 à 1915. Etant donnée toutefois la situation qu'occupe depuis longtemps la Grande-Bretagne dans la vie économique du Maroc, des conclusions tirées hâtivement de statistiques portant sur trois années seulement risqueraient de conduire à des résultats erronés. Les relations commerciales anglo-marocaines mériteraient de faire l'objet d'une étude spéciale. Le tableau ci-après qui se réfère à 1915 suffira pour indiquer les positions les plus fortes du commerce anglais au Maroc : fidèle à notre pensée de synthèse, nous n'y avons fait figurer que les articles pour lesquels l'Angleterre a une supériorité, ou très marquée, ou simplement relative.

Année 1915.

	Importations totales dans le Protectorat	Part de l'Angleterre
	—	—
	Francs	
Tissus de coton blanchis	15.187.824	15.049.279
— — teints	3.454 647	2.239.074
— — imprimés	1.740.334	1.647.720
— — écrus	198.796	163.950
Mousselines	3.281.175	3.129.562
Thé	7.273.099	6.541.511
Bougies	3.627.712	2.806.592
Sacs et toiles d'emballage	1.092 403	580.505
Fils de coton	616.518	457.973
Sirops et bonbons	472.144	342.446
Biscuits sucrés	346.849	194.350
Confitures et gelées	326.893	232.574

Comme les autres puissances, c'est naturellement avec Casablanca que l'Angleterre entretient les relations les plus actives, mais toutefois les transactions qu'elle effectue dans les autres ports sont loin d'être négligeables; Casablanca tombe même au quatrième rang, en ce qui concerne les exportations du Protectorat en Angleterre.

Commerce avec l'Angleterre en 1915.

	Importations	Exportations
	—	—
	Francs	
Casablanca	13.321.806	1.189.735
Rabat	9.273.802	30.259
Mazagan	6.794.405	3.979.663
Safi	3.054 056	1.738.498
Mogador	4.604.631	5.277.001
Kenitra	2.105.627	12.382

Près de 10 millions de commerce avec Mogador, plus de 10 avec Mazagan, 5 1/2 avec Safi; ces chiffres indiquent bien l'orientation, qui remonte à une date très ancienne, des efforts du commerce anglais au Maroc; si l'on voulait pousser la comparaison plus avant, on serait peut-être surpris de constater qu'à Mogador le total des importations de marchandises anglaises atteint ou presque le total des importations françaises (Angleterre : 4.604.631 fr., France 4.942.564); qu'il lui est de peu inférieur à Safi (Angleterre 3.854.056 fr.; France 5.097.003), à Rabat (Angleterre, 9.273.802 fr.; France 11.819.848); qu'il le dépasse même à Mazagan (Angleterre 6.794.405 fr.; France 4.595.127).

Allemagne.

La question des relations commerciales de l'Allemagne avec le Maroc français n'a pour l'instant et étant donné le cadre de cette étude qu'un

(1) Il est à peine besoin de rappeler ici les efforts que l'Administration du Protectorat a faits depuis deux ans pour attirer l'attention du commerce métropolitain sur le marché marocain et pour faire connaître à nos nouveaux protégés les produits français. C'est en 1915 l'Exposition de Casablanca, qui réunit plus de 1.200 maisons françaises; c'est en 1916 la Foire de Fez qui a obtenu le plus vif succès et qui sera suivie en 1917 d'une Foire à Rabat; c'est l'institution à Casablanca, Rabat, Meknès, Fez, Safi, Mazagan et Mogador de musées commerciaux ou les acheteurs locaux trouveront les spécimens de l'industrie française, des catalogues, prix-courants, etc. En même temps le Protectorat participait, par l'intermédiaire de l'Office du gouvernement chérifien, qui est son représentant en France, aux Foires de Lyon, Bordeaux, etc.

Dès le début de 1915, le Contrôle de la Dette en un rapport très complet et très détaillé sur le commerce du Maroc avec les principales puissances (*Rapport sur les commerces français, anglais, allemand et austro-hongrois au Maroc de 1902 à 1913 dressé par le Contrôle de la Dette. Rabat. Résidence générale de la République française au Maroc, 1915, in-4° 187 p.*). avait clairement indiqué au commerce français, par l'exposé des méthodes de nos rivaux, la marche à suivre pour conquérir le marché marocain. Ce rapport fut très utilement complété par un travail de M. René-Leclerc, chef du service économique à la Bésicence générale (*Le Commerce au Maroc. Conseils aux industriels et négociants de la Métropole*, in-8°, 24 p.). Mais on sait que certains industriels ou commerçants lisent peu. Pour compléter cette action par l'écrit et pour forcer en quelque sorte l'attention des intéressés, le Directeur des services de la Dette, M. Luret, vint lui-même en France au printemps de 1915 et pendant deux mois il fit dans les principaux centres industriels de notre pays une véritable tournée de commis-voyageur, visitant les chefs d'industrie, les Chambres de commerce et leur distribuant une collection d'échantillons d'articles vendus au Maroc par les Allemands et les Autrichiens. M Luret a fait en France, au début de 1916, une seconde tournée complémentaire.

ntérêt rétrospectif. Il n'est pas mauvais cependant de préciser l'étendue des intérêts qu'à la veille de la guerre notre ennemie s'était créés dans le Protectorat ; nous devons, pour cette sorte d'inventaire remonter à 1913. Cette année-là les transactions germano-marocaines avaient atteint les chiffres ci-après :

1913		Francs
Importations au Maroc	Totales	181.426.943
	D'Allemagne	13.177.674
Exportations du Maroc	Totales	40.180.291
	Pour l'Allemagne	8.299.701

Ainsi, à s'en tenir aux statistiques, l'Allemagne n'avait fourni cette année là au Maroc que les 7,28 0/0 des marchandises importées ; à l'exportation, sa part était plus forte puisqu'elle atteignait près de 20 0/0. Peut-être certaines marchandises allemandes parvenaient-elles au Maroc après avoir été prises à la consommation dans un autre pays, ces marchandises étant relevées ensuite au nom de ce dernier pays. Il ne semble pas toutefois que les résultats accusés par les statistiques doivent de ce chef être sensiblement majorés. Au reste le tableau ci-après constitue l'exposé le plus net de ce qu'était *au minimum*, le commerce allemand au Maroc. Même si l'on admettait, pour mettre les choses au pire, que ces chiffres dussent être majorés de 20 0/0, le total n'en serait pas très considérable pour cela.

Principales importations allemandes en 1913.

	Importations totales au Maroc	Part de l'Allemagne
	Francs	
Sucre	30.002.125	4.066.565
Bière	824.786	331.686
Alcool pur	565.452	359.163
Potasse et carbonate de potasse	113.597	43.289
Teintures d'aniline	27.479	23.828
Thé	6.844.274	916.113
Porcelaines	216.324	71.950
Gobeleterie de verre et de cristal	472.732	169.892
Tissus de laine	2.161.694	1.386.927
Papier d'emballage	244.637	65.001
Horlogerie gros volume	125.589	69.623
Machines à coudre	180.013	70.246
Aiguilles, agrafes, etc.	24.376	17.112
Coutellerie	125.722	37.826
Serrurerie	302.675	121.024
Articles de ménage	931.545	246.723

Le reste ne mérite pas d'être mentionné. Nous avons fait figurer dans ce tableau des totaux assez faibles, quand il s'agissait d'articles caractéristiques de l'industrie allemande. On aura vite remarqué que ce n'est que pour cinq articles seulement, que la part de l'Allemagne dépasse la moitié du total : *alcool*, *teintures d'aniline*, *tissus de laine*, *horlogerie* et *aiguilles* ; et encore pour les teintures et pour les aiguilles, quel faible total ! Pour l'alcool, l'affaire est plus importante, et pour les tissus de laine seulement (il s'agit, on le sait, des draps légers) elle est d'importance.

Il serait toutefois imprudent de juger, par ces chiffres seuls de l'activité commerciale de nos ennemis dans le Protectorat. L'enquête du Contrôle de la Dette à laquelle nous avons fait déjà allusion a bien mis en évidence qu'il s'agissait de positions de début ; s'insinuant ici comme ailleurs par le bon marché de ses produits, par la longueur des crédits consentis, le commerçant allemand aurait sans doute assez vite assuré au Maroc l'expansion commerciale de son pays et peut-être que le mal, dont nous n'avons pu jusqu'ici que constater les débuts, aurait fait de sensibles et de rapides progrès (1).

Ici encore il n'est pas sans intérêt de rappeler comment se répartissaient géographiquement les affaires allemandes au Maroc. A l'importation, Safi avait reçu en 1913 plus de marchandises allemandes que Casablanca ; venaient ensuite par ordre d'importance, Rabat, Mogador et Mazagan. A l'exportation, Safi tenait encore la tête, mais l'année 1913 avait été très médiocre au point de vue exportation et l'on ne peut juger, par ses résultats, de l'étendue des ressources que l'Allemagne pouvait trouver au Maroc comme matières premières.

Commerce avec l'Allemagne en 1913.

	Importations	Exportations
	Francs	
Safi	4.186.362	2.350.070
Casablanca	3.508.567	2.260.859
Mogador	1.840.258	2.072.993
Mazagan	1.274.933	1.448.504
Rabat	2.353.856	167.275

Espagne et ses îles.

Importations d'Espagne.

1913	3.999.863	francs
1914	3.919.537	—
1915	8.148.926	—

Exportations pour l'Espagne.

1913	4.386.697	francs
1914	1.611.847	—
1915	983.151	—

Totaux.

1913	8.386.560	francs
1914	5.531.384	—
1915	9.132.077	—

A ne considérer que les totaux, on pourrait croire que les relations commerciales du Maroc avec l'Espagne sont demeurées à peu près les mêmes de 1913 à 1915 sauf un fléchissement sensible en 1914. Il n'en est rien cependant et le tableau des importations et des exportations met très en évidence au contraire le progrès des importations en provenance d'Espagne. De 1913 à 1915 celles-ci ont doublé, mais ici encore l'augmentation des prix ne suffit pas à expliquer ces progrès. Nous y reviendrons plus loin.

Les articles par lesquels l'Espagne occupe une

(1) Voir sur le commerce allemand au Maroc, outre le rapport du Contrôle de la Dette et l'étude de M. René Leclerc, déjà cités : Joseph Chailley : *Le commerce allemand au Maroc*. Paris, 1916, in-8°, 45 p.

place importante dans les statistiques de 1915 sont les suivants :

	Importations totales	Part de l'Espagne
	—	—
	Francs	
Huiles d'olive	826.103	736.140
Légumes frais	115.689	93.055
Vins ordinaires	3.900.115	1.781.889
Gobeletterie	370.556	202.635
Tissus de laine	1.486.184	963.440
Bonneterie	495.183	226.612
Toiles de tente et bâches	353.986	226.669
Chaussures	776.362	213.934

Que l'Espagne fournisse au Protectorat la majeure partie des légumes et des fruits frais, il n'y a là rien que de très naturel ; on comprend de même qu'elle cherche à placer ses huiles et ses vins, mais pour ces deux articles, comme nous l'avons fait observer plus haut, on comprend mal que la part de la France soit si faible et l'on ne voit pas quelles difficultés particulières rencontreraient nos commerçants dans ce domaine.

La supériorité de l'Espagne pour la gobeleterie et pour les tissus de laine est, on l'a vu, un fait nouveau ; nous croyons, sans insister davantage, que le petit tableau ci-après en indiquera suffisamment la cause :

Valeurs en francs. Importation dans le Protectorat.

Provenance		Gobeleterie	Tissus de laine
—		—	—
Allemagne	1913	169.892	1.386.927
	1914	81.227	537.552
	1915	»	»
Espagne	1913	936	3.459
	1914	1.914	9.884
	1915	202.635	963.440

Importations totales de chaque article.

	Gobeleterie	Tissus de laine
	—	—
1913	472.732	2.161.694
1914	252.913	999.591
1915	370.556	1.486.184

C'est surtout par les ports de Rabat et de Casablanca que s'effectuent les importations espagnoles : en 1915, 2.503.660 francs par Rabat et 4.473.521 francs par Casablanca. Mazagan, Safi, Mogador, reçoivent entre 240.000 et 400.000 fr. de marchandises en provenance d'Espagne ; Kenitra en a reçu pour 143.103 francs.

L'exportation pour l'Espagne a été insignifiante en 1915 ; la moitié, soit 458.486 francs sur un total de 983.151 francs, revient à Mazagan ; 336.377 fr. reviennent à Casablanca.

États-Unis.

Importations au Maroc.

1913	1.126.332	francs
1914	1.487.867	—
1915	1.579.193	—

Exportations du Maroc.

1913	491.044	francs
1914	419.475	—
1915	272.789	—

Total.

1913	1.617.376	francs
1914	1.907.342	—
1915	1.851.982	—

Ces chiffres ne nécessitent pas de commentaires bien détaillés. Il est deux articles pour lesquels les Etats-Unis ont un avantage marqué sur leurs concurrents : le pétrole et l'essence.

	Importation totale	Importation des Etats-Unis
1913	—	—
Pétrole	539.749	502 627
Essence	24.069	»
1914	—	
Pétrole	385.925	358.154
Essence	350.979	296.563
1915	—	
Pétrole	492.782	380.357
Essence	601.138	453.135

En ce qui concerne les automobiles, la part des Etats-Unis est moindre que certaines rumeurs auraient pu le laisser supposer : 142.405 francs sur 689.199 en 1915 ; 258.002 francs sur 1.747.390 en 1914, 39.432 francs sur 1.677.699 en 1913.

Autres pays.

Avant la guerre, la Belgique faisait avec le Maroc français à peine moins d'affaires que l'Espagne : 6.798.315 francs au total en 1913. En 1915, l'Italie a fait pour 2.262.258 francs d'affaires contre 2.222.659 francs en 1914 et 1 million 273.899 francs en 1913 ; commerce dont les principales rubriques sont, à l'importation, les soies grèges et les allumettes.

Les Pays-Bas n'ont jamais cessé d'avoir avec l'empire chérifien des relations commerciales plus ou moins actives, mais relations limitées presque exclusivement à l'importation au Maroc : Fromages : 106.957 francs en 1913 ; 34.324 fr. en 1914 ; 60.338 francs en 1915. Poivre 64.665 francs en 1913 ; 29.159 francs en 1914 ; 6.967 fr. en 1915. Mais c'est le sucre qui occupe la première place dans les fournitures que la Hollande fait au Maroc : 1.869.971 francs en 1913 ; 1.415.570 francs en 1914 ; 3.361.521 francs en 1915. L'Egypte qui n'avait fait en 1913 et 1914 qu'un commerce insignifiant avec le Maroc, y a envoyé en 1915, 4.446 tonnes de sucre d'une valeur de 6.509.102 francs.

*
* *

Un exposé aussi succinct que les pages qui précèdent et d'où l'on a volontairement exclu toutes considérations générales ne comporte pas de conclusion. Il serait de même imprudent d'inférer de statistiques commerciales, lesquelles ne représentent jamais, si bien relevées fussent-elles, qu'une approximation, des pronostics sur l'avenir économique d'un pays. Deux faits méritent cependant d'être retenus.

C'est, d'une part, l'écart considérable entre les importations et les exportations. Le phénomène est général dans les pays neufs ; il serait peut-être préférable d'écrire : dans les pays nouvellement ouverts à l'influence européenne et surtout à la vie européenne. Près de 50.000 Européens

vivaient au Maroc quand la guerre a éclaté : il avait fallu leur construire des habitations, il avait fallu leur fournir les mille objets d'alimentation, de mobilier, que le pays ne produit ni ne fabrique encore ; il fallait surtout constituer l'outillage économique ; il est donc tout naturel que les importations l'emportent sensiblement sur les exportations et il est manifeste que le Maroc paie une bonne partie des achats qu'il fait au dehors, non avec l'argent que lui procure la vente des produits de son sol, mais avec l'argent que les nouveaux venus ont apporté avec eux, avec les capitaux qu'ils ont immobilisés dans des entreprises diverses, avec le produit des emprunts, avec les soldes des fonctionnaires et surtout avec celles des militaires ; on ne saurait donc prétendre que de cet écart entre les achats et les ventes il résulte, comme on l'eût soutenu jadis, un appauvrissement pour le pays. Le phénomène, disons-nous, est général : on l'a constaté naguère à Madagascar et la prospérité de la grande île n'en a pas souffert. Il serait néanmoins à souhaiter qu'il ne se prolongeât pas trop longtemps. L'exportation n'est certes pas la seule mesure de la richesse d'un pays, mais elle en est néanmoins l'un des indices les plus certains surtout quand il s'agit d'un pays à production presque exclusivement agricole. Il convient donc de ne rien négliger de tout ce qui peut accroître la productivité du pays et la mise en exploitation de ses richesses naturelles. La politique de travaux publics inaugurée par le général Lyautey, aussi bien que les programmes de colonisation dont les services de la résidence générale poursuivent la prochaine réalisation, tout montre que cette nécessité n'a pas été perdue de vue.

L'autre fait à retenir est la progression croissante des affaires entre la France et le Maroc. Notre pays qui en 1908 n'avait importé dans les ports du Maroc situés dans la partie de l'empire qui est devenue la zone française que pour 15.574.990 francs de marchandises a importé dans les mêmes ports en 1915 pour 84 millions de francs. Nos positions commerciales, on l'a vu, se consolident chaque année ; mais il faut s'attendre à voir, sitôt la guerre terminée, la concurrence se raviver en Afrique comme ailleurs. Souhaitons que notre industrie utilise les moyens de plus en plus précaires que la mobilisation industrielle laisse à sa disposition pour préparer les luttes de l'après-guerre Mais on a trop longtemps, dans certains milieux industriels, considéré les colonies sous le seul aspect de clients éventuels et l'on a paru croire qu'elle n'offraient d'intérêt que comme débouchés pour la production nationale. Il y aurait eu péril à prolonger une pareille attitude, mais l'on s'avise heureusement aujourd'hui que notre pays peut aussi trouver dans l'immense empire colonial qu'il s'est acquis des ressources de tout genre en matières premières. En ce qui concerne le Maroc bien des obstacles, que nous connaissons, rendaient sans doute assez malaisée l'importation en France des produits locaux, mais quelques-uns de ces obstacles disparaîtront sans doute avant longtemps. Ce sera alors pour le commerce français le moment de se rappeler que l'acheteur paie en réalité les marchandises avec des produits et qu'aider l'agriculteur marocain à écouler les produits de son travail c'est encore le moyen le plus sûr d'en faire un bon et fidèle acheteur des produits de notre industrie.

Charles Mourey.

EL HIBA

FILS DE MA EL AININ

Ma el Aïnin

Ses origines. — Mohammed el Fadel, chef d'une ancienne famille de serviteurs religieux des Bekkaya de Tombouctou, vivait dans le Sahara méridional, entre l'Adrar-et-Temar et le Tiris. Il était, dit-on, d'origine chérifienne, affilié à la confrérie des Qadriya et venait d'Oualata. Il eut de nombreux enfants dont l'un, Cheikh Saadbou fut, pour notre colonie du Sénégal, un voisin assez accommodant ; l'autre, Ma el Aïnin, installé dans la Seguiet-el-Hamra, se déclara tout de suite fanatique et intolérant.

Ses premières années. — En 1888, quelques Espagnols débarqués à Tarfaya, en compagnie d'un interprète musulman syrien, nommé Sber, faisaient un peu de commerce, de la contrebande d'armes, et pêchaient au large. Pour plus de sécurité, ils avaient édifié leur demeure dans un îlot tout proche de la côte, et n'avaient à terre qu'une petite factorerie.

Ma el Aïnin fit contre eux sa première campagne xénophobe.

Ses « telamide », ses disciples, tendirent un piège aux Européens et s'emparèrent traîtreusement de quatre d'entre eux et de l'interprète Sber. Le gouvernement espagnol intervint auprès du sultan Moulay Hassan qui ordonna à Dahman Ould Beirouk, caïd des Tekna, de délivrer les chrétiens.

Ma el Aïnin opposa à Dahman les Yserguiin et les Oulad-Delim. Enfin, après huit mois de captivité, les Européens furent mis en liberté en échange d'une forte rançon que Moulay Hassan accompagna de riches présents pour Ma el Aïnin.

Cette opération fructueuse fut pour le marabout le début de la fortune et de la célébrité. Dès lors il s'institua gardien vigilant de l'intégrité du Sous, dénonçant au sultan les relations qui s'étaient renouées entre Tarfaya et les Canaries ; il voulut même s'opposer en personne au débarquement d'un vapeur venu de Mogador. Mais Ould Beirouk et les Yserguiin vinrent à sa rencontre, l'assurant du respect que son autorité religieuse

leur inspirait, mais le priant de ne plus s'immiscer dans leurs affaires temporelles.

A sa requête, le sultan envoya une mehalla pour châtier les Yserguiin, la mehalla fut arrêtée et battue par les Haouara au passage de l'oued Sous, et Tarfaya continua à recevoir la visite des vapeurs de Mogador et des Canaries.

En 1887 Moulay Hassan fit, dans le Sous, une campagne mémorable. Il réorganisa le pays, distribua des commandements, installa des garnisons. A celle de Gouleimin il donna mission d'interdire tout commerce entre la côte du Sous et les chrétiens. A peine était-il parti qu'un vapeur espagnol mouillait dans la rade de Tarfaya.

Le caïd raha Hadidou bel Fekih Chaoui, fidèle observateur de la consigne, voulut s'opposer au débarquement; il fut battu et tué ainsi que le caïd Embarek Cherardi, son khalifa.

Ma el Aïnin écrivain et magicien. — Entre temps, Ma el Ainin écrivait des livres de doctrine et voyageait. Son œuvre est considérable, prétendent ses fidèles. Nous n'en possédons que quelques spécimens publiés à Fez aux frais du sultan ou de son caïd el Mechouar Driss ben Taïech, qui fut l'un de ses premiers admirateurs.

Tous ces ouvrages contiennent un ridicule panégyrique de ses propres mérites; Ma el Aïnin y multiplie les hyperboles et les dithyrambes.

Il ne nous est pas loisible de porter un jugement sur la valeur d'une telle œuvre. Elle touche aux sujets les plus variés : droit, théologie, astronomie et astrologie, grammaire, prosodie, etc...

Les oulémas de Fez, peut-être par égard pour le sultan dont Ma el Aïnin était devenu le confident et le conseiller, lui ont décerné le titre de Qotb (Pôle) (1).

Les débuts de Ma el Aïnin à la cour chérifienne. — Sur les premiers voyages de Ma el Aïnin nous savons peu de chose. Il vint plusieurs fois à Marrakech et à Fez, connut de nombreux oulémas, acquit un renom de mage, demi-savant, demi-sorcier, distributeur d'amulettes et devin. Au cours d'un séjour qu'il fit à Fez, il fut l'hôte de Hadj Mohammed ben Taïech, père du caïd méchouar Driss ben Taïech. C'est par lui que lui vint la fortune. Il lui prédit le haut rang que l'avenir réservait à son fils, et, rencontrant chez lui Ba Ahmed, alors hajib du sultan Moulay Hassan, il lui fit également de merveilleuses prédictions.

Sa renommée parvint aux oreilles du sultan qui se moqua de la crédulité de ses amis et refusa de recevoir le magicien soudanais.

Quatre ans après, quand Ma el Aïnin revint à Fez, une partie de ses prédictions s'étaient réalisées, un prodigieux prestige s'attachait à son nom; le sultan l'accueillait, le comblait de présents, faisait donner à son entourage une somptueuse hospitalité et fondait en son honneur une zaouia Aïnya à Marrakech. Ainsi Ma el Aïnin entrait dans l'Histoire.

Le déclin du Makhzen dans le Sous. — La campagne de Moulay Hassan (1882) avait imposé au Sous une organisation rationnelle.

Le Ras-el-Oued avait été partagé en six amalats : les tribus de la vallée avaient reçu des caïds et les villes des pachas. Il eût suffi d'un chef à la main ferme et de quelques garnisons pour maintenir l'ordre. Le sultan n'eut pas le loisir de parfaire son œuvre, et, dès 1884, l'anarchie était complète.

Les tribus du littoral en profitèrent pour renouer des relations commerciales avec Mogador et avec les Canaries. Elles venaient de traverser des années de famine et il ne paraissait ni humain ni politique de persister à leur imposer un blocus économique. Ma el Aïnin intervint à nouveau. Il régularisa ce qu'il ne pouvait empêcher et, grâce à son intermédiaire, les Ysserguïn acceptèrent l'installation sur leur territoire d'une garnison chérifienne.

Moulay Hassan était mort en 1894, au retour d'une expédition au Tafilelt; Ba Ahmed gouvernait, tenant en sévère tutelle le jeune souverain Moulay Abd el Aziz. Le Sous était rentré dans un calme relatif. Le pacha Hamou hérissait de têtes coupées les créneaux de Taroudant : il tenait dans sa rude poigne les Haouara, les Sektana et les Ida ou Zal. L'autorité du Makhzen était représentée sur le littoral par le caïd Si Saïd el Guellouli qui guerroyait mollement contre le Tazeroualt et les Aït-Ba-Amrane, et le poste makhzen de Tarfaya était ravitaillé régulièrement par les petits vapeurs du gouvernement marocain, qui, de loin en loin, débarquaient à Mogador des envoyés ou des présents de Ma el Aïnin à son grand ami le vizir Ba Hamed.

Puis, le pacha Hamou mourut; le caïd Guellouli, ne recevant plus la mouna de sa mehalla, abandonna la lutte et mourut lui aussi ; le poste de Tarfaya fut oublié, le caïd s'en fut à Mogador, sous prétexte de chercher la solde de la garnison, et ne revint jamais; les Askris vendirent leurs armes et rentrèrent chez eux, et le Sous reprit son existence anarchique.

Ma el Aïnin chef spirituel du Sahara. — Isolé du Makhzen, privé de l'appui qui étayait si opportunément son prestige religieux, Ma el Aïnin se tourna alors vers les régions désertiques situées au sud de sa zaouia de Smara.

Les missions de l'administrateur Coppolani, l'occupation des pays Trarza et Brakna viennent de soulever une grosse émotion en Mauritanie.

Les chefs Maures, à l'instigation de *Taleb Khiar*, l'un des fils de Ma el Aïnin, établi dans le Hodh, s'adressent au Chérif, sollicitant, par son intermédiaire, la protection du sultan du Maroc.

Ma el Aïnin voit tout de suite le profit que ce nouveau rôle peut lui procurer. Il part pour Fez

(1) Les titres des ouvrages de Ma el Aïnin édités à Fez sont :
1° *Moufid Er Raouy'ala ani Moukffouy*, 25 pages, Fez, 1310;
2° *Mou'tar el Moutachawaf'ala Monntakhib et Taçawouf*, 2 volumes, 550 pages, Fez, 1314.
3° *Cilat el Moutarahhim'ala Cilat er Rahim*, 80 pages, Fez, 1323.
4° *Kitâb es Seif oua el Mousa'ala Qadiati el Khadir oua Mousa*, 100 pages, Fez 1321.
5° *Tébyin el R'oumoud'ala Ha't el Aroud*, 60 pages, Fez, 1320.
6° *Recueil de Qacida*, Fez, 1322.

et parle au jeune sultan Mouley Abd el Aziz en chef spirituel de tout le Sahara dont il lui apporte l'hommage et pour lequel il requiert son appui.

Moulay Abd el Aziz, qui a hérité de son père une vénération un peu craintive pour le grand sorcier soudanais, est flatté de voir tout à coup son pouvoir étendu par delà les lointaines régions dont nul sultan n'a reçu l'hommage depuis le règne de son glorieux ancêtre Moulay Ismaïl. Il désigne son parent Moulay Idris ben Abderrahman ben Suleiman, chérif Alaouite, pour le représenter en Mauritanie, et l'embarque, le 7 rebia el thani 1323 (11 juin 1905), pour Tarfaya, accompagné d'une suite brillante et nombreuse : el Regragui el Dou Blali, ancien pacha de Mogador, si Hamou el Hossein, son fils, et Hadj Madani el Chorfi, cadi de la kasbah de Marrakech, Mohamed Mustapha, fils du caïd Méchouar, etc.

Cette mission est guidée par des telamids de Ma el Aïnin et par un de ses fils Mohammed el Imam, celui-là même qui commanda le rezzou par qui fut tué le capitaine Bablon (colonne de l'Adrar, 1910).

Un voilier suivait de près le vapeur chérifien portant 2.500 fusils et 16 caisses de cartouches.

Le débarquement fut orageux. Une intervention du ministre de France avait amené Moulay Abd el Aziz à interdire la mise à terre des armes expédiées. Une bagarre s'ensuivit; les telamids firent main basse sur les caisses de cartouches, le reste fut rapporté à Mogador et chavira sur la barre.

Mais, par la suite, pour effacer le fâcheux souvenir de cette capitulation, Moulay Abd el Aziz fit parvenir aux Maures, par voie de terre, des fusils et des cartouches.

Raconter l'odyssée de cette mission nous entraînerait à faire l'historique de la campagne de Mauritanie.

Il suffit de rappeler que ce fut Moulay Idriss qui assaillit notre poste de Niemelane, tuant tous les Européens dont deux lieutenants et deux sergents, et qu'il assiégea Tidjikja (fin 1906).

Mais bientôt, des dissentiments s'élevèrent, les chefs maures abandonnèrent Moulay Idriss, et, conduits par deux fils de Ma el Aïnin, Cheikh Hassana et Taleb Khiar, ils vinrent présenter au chérif lui-même leurs doléances et leurs prières.

Moulay Idriss, peu soucieux de se présenter au sultan après sa campagne malencontreuse, erra quelque temps, puis se fixa chez les Tekna où il prit femme. On le retrouve en 1908, à Marrakech, dans la suite d'El Hiba d'où il part pour le Tafilelt.

Ma el Aïnin et Moulay Hafid. — Nous sommes en 1907. Le bruit de l'insurrection fomentée par Moulay Hafid commence à se propager dans le Sud. Sa proclamation (16 août 1907) est annoncée.

Tandis que ces événements s'accomplissent, le vieux marabout se met en route pour conduire lui-même, au sultan, les délégués Maures. Moulay Hafid, soucieux de se concilier l'appui de Ma el Aïnin, lui écrit lettre sur lettre, lui envoie des messagers, le presse de venir à Marrakech. El Hiba abonde dans ce sens. Mais Ma el Aïnin persiste dans son loyalisme et continue sa marche vers Fez. A force d'insistance, grâce à l'entremise des pachas Driss Ould Menou et Mbarek Ould Khoubsa, le prétendant parvient à convaincre le cheikh qui vient à Marrakech, reconnaît la souveraineté de Mouley Hafid et reçoit de lui des présents et des armes. Le partage de ces dons provoque d'âpres querelles parmi la suite de Ma el Aïnin. Une partie prend le chemin du Sahara; l'autre accompagne le marabout qui revient se fixer à Tiznit.

Il en sort, en 1910, pour gagner Fez. Nos troupes l'arrêtent au Tadla, dans une sanglante affaire, et rentre à Tiznit ou il s'éteint, laissant la « baraka » à son fils préféré Ahmed el Hiba.

Les fils de Ma el Aïnin.

Noms des fils (par rang d'âge)		Noms des mères
1.	Chebih Anna	Mimouna, décédée
3.	Taleb Khiar	
4.	Mohammed Laghdaf	
5.	Ahmed el Hiba	
7.	Merebbi Rebbo	
2.	(Cheikh) Hassane	Mouleika, décédée
8.	Mohammed Abdelouahab	
9.	Ilguia	Aïcha, vivante
11.	Mostafe	
12.	Taleb bou Beker	
13.	Mohammed Brahim	
10.	Mohammed ben 'Lanouar	(?)
11 *bis*.	Mohammed Elimam	Lalla, vivante
12 *bis*.	Mohammed Elbouchera	(?)
6.	Enhaama (Mohammed Elghits)	Hendou

14, 15, 16, 17. Trois ou quatre frères en bas âge.

Les Frères de Ma el Aïnin.

Mostefa Ma el Aïnin, décédé.
Ali Ma el Aïnin, au Tadla ou chez les Aït-Messat.
Saad ou Bou el Aïnin, à Sguidi.
D'autres frères existeraient à Tichit, dans le Hodh, au Sud-Est de Tombouctou.
La présente liste a été fournie par Cheikh Hassane, deuxième fils de Ma el Aïnin.

Moulay Ahmed El Hiba.

A peine son père mort, Ahmed el Hiba prend possession de son rôle. Déjà, pendant la marche sur Fez, il était le chef véritable, aidé dans son commandement par l'un de ses frères. Il arborait les pittoresques insignes de l'autorité : la chéchia haute de 50 centimètres et la lance du prône — mesrag el khotba — que l'on plante devant le chérif pendant les cérémonies rituelles.

Le nouveau marabout a 40 ans, il est intelligent, lettré et dévot, les telamids le vénèrent. Ils sont deux ou trois cents qui l'entourent étroitement ; gens sans avoir et sans scrupules, pillards éhontés et besogneux, terrorisant le pays grâce aux armes à tir rapide données par Moulay Hafid avec qui ils sont réduits finalement à négocier pour vivre.

Le premier geste d'El Hiba est d'élever une koubba sur la tombe de son père. Des contributions volontaires en font les frais. Ce mausolée devient vite un lieu de pèlerinage : un « moussem » annuel y est institué.

Cependant El Hiba convoque toutes les lumières, toutes les influences spirituelles du Sous : El Hadj Abd Si Mohamed el Addi (Chtouka), Si Abdallah el Guelloudi (Aglou), Sidi Ahmed Derqaoui (Ait Ouafkha), une foule de marabouts et de tolba se proclament ses disciples et vont, sur tous les marchés, prêchant la Guerre sainte sous la bannière de Moulay El Hiba « moqaddem el Moujahidin », chef de ceux qui combattent pour la foi.

Cette ardente campagne est close par un coup de théâtre. Devant l'assemblée des tribus appelées à Tiznit, le héraut du marabout s'écrit : « Dieu bénisse notre maître le sultan el Hiba ! »

Cette précipitation faillit gâter les choses. Les gens du Sous veulent bien se battre pour la Djihad mais non pour El Hiba. Pourtant, à force d'habileté, de largesses, de promesses surtout, l'émoi s'apaise et, peu à peu, les esprits s'habituent à considérer El Hiba comme un prétendant.

El Hiba et les Mannesmann. — L'Allemagne a depuis longtemps jeté son dévolu sur le Sud marocain. Le consul de Mogador, Von Mauer, le négociant Marx, à Marrakech, les Mannesmann dans les tribus de l'Atlas et jusqu'à Taroudant proclament à l'envi que, dans le partage du Maroc, le Sous doit être le lot allemand. Déjà, le caïd Guellouli, des Ida ou Guelloul, le Caïd Haïda ou Mouis, des Menabha, Kabba, pacha de Taroudant, sont protégés de l'Allemagne. Les Mannesmann font offrir leur protection à El Hiba et sollicitent, en échange, l'autorisation pour leurs agents de séjourner à Taroudant. El Hiba, soucieux de n'altérer par aucune compromission son prestige de chef de la Guerre sainte, décline l'offre, mais en laissant entendre que c'est à l'Allemagne qu'il demandera appui pour parachever la conquête de son empire. Pour preuve de sa particulière sollicitude, il nomme son frère, Taleb Khiar khalifa à Taroudant, et le charge d'organiser au mieux le départ et l'escorte des Mannesmann de Taroudant à Mogador.

Fâcheux débuts du prétendant. — El Hiba sort de Tiznit le deuxième jour de Chasbane 1330 (15 juillet 1912). Son armée se compose de 6.550 cavaliers, 6.700 fantassins et 8 vieux canons enlevés aux remparts de Tiznit.

Tandis que cette harka, marchant à petites étapes, s'élève vers le Nord, El Hiba, entouré des principaux chefs de la Croisade, escorté par 2.000 cavaliers, se dirige vers Massa. Il rend visite au marabout de Sidi-Rbah dont les ruines se dressent au bord de l'Océan. C'est de là que doit sortir, ainsi que Ibn Khaldoun le raconte en ses Prolégomènes, l'iman caché, le Mahdi, issu des peuples porteurs du litham (voile) touareg, qui, monté sur une chamelle blanche, conquerra et convertira le monde à la fin des temps.

Cette vieille légende islamique hante toujours les mulsulmans du Maghreb. Ibn Toumert l'exploita quand il réunit autour de lui les Masmouda qui devaient faire de son disciple Abd el Moumen le fondateur de la dynastie des Almohades.

Le rêve d'El Hiba n'est pas moindre. Il soigne habilement la mise en scène du miracle qui va consacrer sa mission divine.

C'est le 19 juillet, à l'heure du « dohor ». Auprès du chérif sont prosternés son frère Bou Lanouar, ses fidèles parmi lesquels on cite le vieil El Hadj Abd et le thaumaturge réputé Si Mohamed el Radi. Derrière eux, la foule accourue des villages et des douars est en prière.

Soudain, une formidable détonation ébranle l'air, un obus vient éclater tout près du marabout ; on aperçoit, au large, une escadre française qui bombarde Massa.

Vers Marrakech. — La première stupeur passée, le chérif s'efforce de rassurer son monde et d'interpréter à son avantage cette prodigieuse intrusion. La canonnade des roumis a fait onze victimes. C'est trop sans doute, mais la vertu d'El Hiba a suffi pour mettre en déroute une formidable escadre qui, au dire des témoins, ne comprenait pas moins de 40 frégates, et pour empêcher les chrétiens de débarquer.

La harka, continuant sa marche, campe, quelques jours plus tard, à El Groun dans la fraction d'El Kfeifat. Merrebbi Rebbo amène là tous les contingents du Ras-el-Oued. L'étape suivante est Souk-et-Tnin-Oulad-Teina ; elle est mémorable parce que l'organisation du gouvernement hibiste date de là.

Le grand vizir est Mohammed el Imam, fils d'une sœur d'El Hiba : le caïd mechouar, Ahmed Ould Kabba, pacha de Taroudant ; l'allaf El Arbi Derdouri ; le chef de l'armée, Haida ou Mouis, caïd des Menabha.

De violentes discussions s'élèvent au sujet de ces attributions. On discute, avec âpreté, l'itinéraire à suivre : passera-t on par Agadir et la route des Haha ou franchira-t-on le col d'Ameskroud ? Ce dernier avis l'emporte, car la crainte des frégates françaises pèse lourdement dans le débat.

Sidi Ali, fils aîné du vieux chérif du Tazeroualt qui s'est joint à la harka malgré les objurgations de son père, déclare qu'il n'ira pas plus en avant. Sa défection met toute la croisade en péril : le Derdouri et Haida Ou Mouis parviennent à le retenir et la marche reprend, par petites étapes, à cause de la chaleur qui est accablante. Merrebbi Rebbo commande l'avant-garde ; El Hiba le suit, à une journée de distance, avec tout le gros de la colonne.

En route, la harka se grossit des cavaliers du caïd M'tougui, du caïd Iraa, du caïd des Mzouda, du caïd Ben Aïch. Le 11 juillet, à l'oued N'fis, Najjem amène les khalifa des Guich ; le 12, Si el Madani Glaoui, son frère El Hadj Thami, le caïd M'tougui, Driss Ould Menou, pacha de Marrakech, Bou Khoubza, pacha de la kasbah, Messaoud el Abied, une longue théorie de notables

viennent rendre hommage au prétendant victorieux. Le 15, El Hiba entre triomphalement à Marrakech où les caïds Anflous et Guellouli viennent le rejoindre le 19.

Ainsi se réalise la première partie du rêve ambitieux du marabout de Oualata.

La défaite. — L'entrée d'El Hiba à Marrakech marque l'apogée de l'épopée mahdiste.

Tous les grands caïds du Sud sont à ses pieds, serviles ou subjugués ; un groupe de Français lui sert d'otages. Ce sont : les consuls Maigret et Monge, le commandant Verlet-Hanus, le médecin-major Guichard, le lieutenant Haring, le sous-lieutenant indigène Kouadi, le maréchal des logis Fiori.

On est en rhamadan. Nuit et jour retentit le chant monotone et obsédant des telamids en prière. Après un bref pillage, assez rapidement enrayé, l' « émir » s'installe et commence à gouverner. Sa méthode est simpliste : sous couleur de revenir à la pureté des institutions coraniques, il décrète la suppression des impôts, des abus ; il ordonne que l'imam soit directement consulté par les tribus ; que le célibat soit proscrit : les veuves, divorcées, prostituées seront recensées et mariées aux disciples fidèles et aux guerriers ; que le luxe soit interdit, sauf en ce qui concerne les armes.

Il faut avoir frôlé ces telamids fanatisés pour concevoir le prestige fabuleux des grands conquérants islamiques. El Hiba est dieu, il est infaillible, il va d'un mot jeter les Français à la mer, d'un geste soulever et régénérer l'islam qui se dressera, triomphant, en face de la chrétienté. Tels sont les propos qu'échangent les Chenagta préposés à la surveillance de nos compatriotes captifs.

Mais le colonel Mangin vient troubler cette apothéose.

Sa colonne aborde, le 6 septembre, dans la plaine de Sidi-Bou-Othman, l'armée du prétendant. En moins de deux heures, les 10.000 hommes de l'émir sont culbutés, mitraillés, rejetés en débandade sur Marrakech, perdant plus de 2.000 morts.

La colonne légère du commandant Simon poursuit les fuyards, les harcèle, entre dans la capitale sur leurs talons. El Hiba parvient à s'échapper grâce aux complicités de ses alliés. Les contingents des Glaoua le poussent dans le col de Goundafi par où il gagne Taroudant.

Le Protectorat français et la dynastie filalienne sont sauvés.

El Hiba à Taroudant (1912-1913). — Taroudant, capitale du Sous, est une ville forte et prospère. Elle commande une région montagneuse très peuplée, très indépendante, essentiellement mobile.

El Hiba, solidement retranché derrière ses bons remparts, y regroupe ses harkas en déroute, et, tenace, entreprend leur réorganisation. Autour de lui s'est reformé le noyau des irréductibles : le caïd Triaï, Larbi Derdouri, Ould Menou, Iràa, Najem. El Ouali, son frère, occupe Agadir d'où il soulève les Ida-ou-Tanan et exhorte les Chtouka qui mollissent. Merebbi Rebbo travaille les tribus du Ras-el-Oued. Le cheikh El Hadj Abd va recruter des renforts dans le Sahara.

Cependant, des défections ouvrent dans son parti de redoutables brèches : Haïda ou Mouis, caïd des Menabha, le caïd Nacer, des Oulad-Yahia, se joignent à la mehalla des Glaoua qui, lentement, traverse, les cols de l'Atlas et vient camper à Feija, sous les murs de Taroudant. Tiznit se dresse en travers de sa ligne de retraite, soulevée par l'énergique pacha Ben Dahan, auquel s'unissent Ayad, caïd des Oulad-Djerrar, et le vieux chérif du Tazeroualt.

Le siège de Taroudant se poursuit avec des alternatives de revers et de succès. Les dissensions des grands caïds qui l'assaillent font la partie belle à l'agitateur ; l'incapable Moulay Zin, qui les commande, est impuissant à unifier leurs efforts.

En mai 1913, pourtant, trois colonnes menées par les caïds Mtougui, Goundafi et Glaoui convergent vers Taroudant. Les troupes d'El Hiba, battues dans une première rencontre, sont culbutées le 22 mai, et le prétendant s'enfuit jusqu'à Assersif sur l'oued Oulrass, où il sera l'hôte des Chtouka. Presque en même temps, nos troupes occupent Agadir dont les Ida-ou-Guelloul se sont emparés.

El Hiba à Assersif. Les négociations (1913-1914). — L'entreprise d El Hiba paraît être en grand péril. L'actif Haïda ou Mouis, caïd des Menabha, mène une rude campagne contre des partisans du Sous et marche contre lui. Ben Dahan, pacha de Tiznit, dirige sur Assersif son caïd reha, Ahmed el Bachir, qu'il vient renforcer avec un corps de 400 hommes. Le « sultan du Sous » va être encerclé. Taleb Khiar, qui arrive à la rescousse avec quelques centaines de Sahariens affamés, ne peut forcer le passage pour joindre le prétendant ; Merebbi Rebbo se fait battre près d'Arbalou les 10 et 13 décembre (1913).

El Hiba, traqué, tente alors une diversion qui donne la mesure de sa détresse. Lui, le chef de la guerre sainte, le fanatique irréductible, il entame des négociations.

En octobre 1913, déjà, un de ses neveux, Si Ahmed ben Fadel, accompagné d'un des telamids de Ma el Aïnin nommé Si Ahmed bel Larrabas des Oulad-Delim, s'était présenté à Marrakech pour connaître les conditions auxquelles nous consentirions à accorder l'aman à leur maître. Econduits pour l'insuffisance de leurs titres, ils reviennent, le 13 janvier 1914, avec un oncle maternel d'El Hiba, Si Mohammed ben Fadel, porteur de lettres authentiques.

Ces démarches n'interrompent pas le cours des opérations, le pacha de Tiznit poursuit vigoureusement la soumission des Chtouka qui, battus le 31 janvier (1914), somment le prétendant d'évacuer Assersif où Ben Dahan pénètre en vainqueur le 5 février.

Le Moussem d'Asserir. La campagne de 1914. — El Hiba se retire à Tinguer, au cœur des Aït-

Ouadrim, où ses partisans tiennent la montagne et menacent le Sahel, la plaine du littoral atlantique. Merebbi Rebbo, Mohammed Lakhdaf, Bou Lanouar, mal consolés de leurs échecs, vivent en nomades entre l'oued Noun et l'oued Drâ. Taleb Khiar, autre frère d'El Hiba, se trouve au milieu de 600 tentes de transhumants arabes.

Tous ces chefs se donnent rendez-vous au Moussem d'Asserir dans la fraction des Izafaden. On y convoque également les représentants des grandes tribus du Sud, de Tiznit au Sahara.

Là, le plan de campagne est exposé et discuté. On décide de se mettre en branle après le Moussem de Sidi Mohammed ben Abdallah, vers le 16 juillet, quand une caravane des Regueïbat aura apporté, de Tarfaya ou du Rio de Oro, les armes et les munitions annoncées.

Les hostilités vont donc reprendre : miracle de cette foi islamique qui, si elle ne soulève pas les montagnes, parvient à grouper autour de l'envoyé du Prophète ces tribus pastorales et montagnardes éparses de l'Atlas au Sahara. Et le prétendant, vaincu mais non découragé, répond fièrement au pacha Seddiq Bargache qui lui donne des conseils de sagesse :

« Vous m'indiquez la conduite à suivre vis-à-vis du gouvernement français en raison de sa force en armes et en chevaux. Je n'agis qu'au nom de Dieu qui règle ma conduite et me protège. Je ne crains pas les sabres et les chevaux de ceux qui portent tort à Dieu et à son Prophète. »

Cependant nos alliés du Sud se préparent à recevoir le choc de cette nouvelle croisade. Le caïd Ayad Djerrari s'enferme dans sa solide forteresse de Talsint; le pacha de Tiznit regroupe en hâte ses contingents éparpillés, il en forme des postes qui rassureront, contiendront et protégeront les Aït-Brihim et les Ahel-Sahel.

Peine perdue, la vague mahdiste, roulant avec elle toutes les tribus qu'elle balaye, submerge tout, renverse les postes et isole le pacha Ben Dahan dans Tiznit assiégée.

Déjà les défections se produisent parmi les tribus acquises au Makhzen et dans l'Anti-Atlas une grosse harka se rassemble chez les Sendala dont le territoire s'enfonce comme un coin entre les Haouara et la montagne.

La guerre d'Europe. — El Hiba agent de l'Allemagne.

C'est l'heure tragique où la guerre éclate en Europe.

La situation du Protectorat marocain devient tout à coup prodigieusement précaire ; quarante bataillons du corps d'occupation sont rendus à la Métropole, et nous avons la soudaine vision de l'œuvre traîtresse et sournoise que l'Allemagne envieuse poursuivait au Maroc.

Chaque Allemand, levant son masque, apparaît comme un espion embusqué dès longtemps parmi nous, épiant notre œuvre avec la seule pensée de la détruire au moment opportun. Le plan de l'action allemande, arrêté à loisir, est immédiatement exécuté : Raissouli, Abd el Malek, Moha ou Hamou, Moha ou Saïd, El Hiba sont les pièces de l'échiquier germanique ; on tient en réserve, à Barcelone, Moulay Hafid.

Dès le lendemain de la mobilisation, El Hiba fait étalage de ses relations avec l'Allemagne et des promesses d'armes et d'argent qu'il a reçues ; cet appui allemand sera désormais le refrain des lettres qu'il écrit à tous les chefs de l'insurrection et de ses appels à la Guerre sainte. L'espoir de ce renfort inespéré rend la vie à son parti épuisé ; ses lieutenants reprennent la campagne avec une ardeur nouvelle.

La défense des pachas de Taroudant et de Tiznit (septembre-octobre 1914). — Deux hommes énergiques vont tenir aux bandes d'El Hiba : le pacha de Taroudant, Haïda ou Mouis ; le pacha de Tiznit, Ben Dahan.

Haïda ou Mouis constitue une solide harka à la tête de laquelle il sort de Taroudant le 20 septembre (1914). Il attaque et bat les dissidents de l'Anti-Atlas groupés à Oumjerid. Cette victoire dégage l'horizon sud de son commandement. Il se porte ensuite à l'aide des Ksima assaillis par les Ida-ou-Tanan, les dégage par une nouvelle victoire, et rentre à Taroudant pour préparer sa campagne d'hiver.

Pendant ce temps, Tiznit, assiégé par Merebbi Rebbo, s'efforce de rompre l'encerclement. Ben Dahan fait des sorties heureuses : Ayad Djerrari répand son or ; nos croiseurs, le *Cosmao*, le *Cassard* et le croiseur auxiliaire anglais *Victorian* canonnent les tribus ennemies. Dès la fin de septembre, Najem, ralliant les fuyards d'Oumjerid, déplace son action ; il se concentre à Biougra et tente un grand coup contre les Ksima, afin de couper les communications entre Taroudant et Tiznit.

Du 11 au 17 octobre, il assaille le village d'El-Mzar, situé sur la rive gauche de l'oued Sous. La belle résistance des Ksima permet au Guich d'Agadir et au croiseur *Amiral-Charner* d'intervenir, et Najem, ses méharistes, ses fantassins sahariens armés de fusils à tir rapide et ses alliés les Chtouka subissent une sanglante défaite.

Le pacha de Taroudant déclanchait au même moment des petites colonnes d'opération qui soumettaient à la loi du Makhzen toute la confédération des Ida-ou-Zekri dont le territoire s'étend de la plaine des Chtouka au pays gouverné par les Glaoua.

Deux offensives infructueuses des lieutenants hibistes (novembre 1914). — Vaincu, Najem, appelle autour d'El Hiba pour la célébration de l'Aïd Kebir, tous les chefs des Chtouka. Il les décide à lever encore une fois leurs hommes. Mais l'infatigable pacha de Taroudant accourt et les disperse le 8 novembre.

Ce dernier échec marque un arrêt complet de l'action d'El Hiba. La saison des pluies rappelle les sédentaires à leurs labours, les nomades à leurs pâturages.

Au début du mois de novembre, les chefs rebelles, Iraa, Najem, Merebbi Rebbo, Bachir

Sbayou, font annoncer sur tous les marchés la venue d'un bateau allemand chargé d'armes et de munitions. Cette promesse réussit à galvaniser encore quelques centaines de guerriers des Ait-Ba-Amrane, des Tekna, des Azouafid.

On décide solennellement l'attaque de Tiznit, mais le pacha Ben Dahan fait si ferme contenance, le caïd Ayad Djerrari fait si adroit usage de son or vis-à-vis des chefs hibistes, que leur armée, cette poussière humaine qu'aucun souffle ne porte plus, tournoie et se dissout. Les Aït-Ba-Amrane retournent à leurs charrues, guettant au large la « fregatta » allemande tant espérée, les Sbouia, les Aït-Bou-Beker, les Ahel-Sahel, les Ahel-Aglou labourent pour leur compte ou pour celui de Merebbi Rebbo qui fait des rêves sédentaires.

La campagne d'hiver victorieuse d'Haïda ou Mouis. (décembre-février 1915). Cette déchéance de l'influence mahdiste, ce besoin de calme, ce souci des intérêts particuliers semblent offrir au pacha de Taroudant l'occasion qu'il attend pour prendre à son tour l'offensive. Le 14 décembre, la mehalla du Sous, comprenant les contingents du Ras el Oued, des Haouara, les troupes du Makhzen avec leurs deux canons, sort de Taroudant.

Elle se dirige d'abord sur Biougra dont Najem avait fait son réduit. Le lieutenant d'Hiba s'enfuit la rage au cœur, non sans avoir assouvi quelques ultimes vengeances et hérissé de têtes coupées les créneaux de sa forteresse.

Les rebelles forment deux groupements : Najem est chez les Chtouka ; Merebbi Rebbo est chez le cheïkh de Massa.

Najem s'est placé en travers du col d'Imi-Mkouren qui ouvre l'accès de la montagne. Il se croit certain de barrer la route au pacha de Taroudant.

Haïda lance sa méhalla à l'assaut le 27 décembre. Son artillerie met la harka hibiste en déroute et lui inflige de lourdes pertes. Il se retourne ensuite contre l'autre groupement qui, remontant vers le Nord-Est, tente de se mettre en liaison avec Irâa posté au pied des montagnes des Chtouka. Dans ce mouvement, Merebbi Rebbo se heurte, le 9 janvier 1915, à ceux de nos partisans que commande le cheikh Ahmed ou Ali Belfaad. Il bat en retraite précipitamment, et la nouvelle de l'arrivée de Haïda ou Mouis accroît son désarroi. Une partie de ses alliés sollicite l'aman, lui-même se retire à Oujjan.

Tiznit et les tribus de l'allégeance du pacha Ben Dahan sont ainsi dégagés ; reste encore à nettoyer la région montagneuse où Najem est venu renforcer le détachement d'Irâa.

Le 17 janvier, Haïda ou Mouis attaque résolument le défilé d'Imi-Mzi dont les lieutenants d'El Hiba gardent le passage. Le combat est d'une violence extrême ; Haïda y perd 30 tués et 33 blessés ; les pertes de l'ennemi sont bien supérieures. Najem se retire en pleine montagne. Haïda l'y suit et, le 4 février, pénétrant en trois colonnes chez les Ikounka, il met définitivement ses adversaires en déroute.

Najem, dès avant le combat, s'était rendu compte qu'aucun secours humain ne pouvait le sauver du désastre. Il avait passé la journée en prières et, le soir, s'était enfui abandonné de tous. Irâa et El Hadj Abd, apprenant cette défaite, s'empressent de déguerpir.

Le pacha de Taroudant, pour confirmer sa victoire, va chez les Aït-Oudrim incendier la maison occupée par El Hiba. Il fait détruire, de même, la demeure d'El Hadj Abd sise en pleine montagne à Tifiressin.

Cette dure et fructueuse campagne rétablit l'autorité du makhzen dans le Sous. El Hiba se retire sur le territoire difficile des Ida-ou-Bakil, en compagnie d'Iraâ. Ses autres frères errent dans le bassin désertique de l'oued Dra. Tous ceux de ses alliés qui sont à portée de Taroudant ou de Tiznit font leur soumission.

Campagne politique d'El Hiba (1915-1916). — Sultan sans empire, prétendant sans parti, Moulay Ahmed El Hiba fait triste figure à Kerdous, dans la demeure de Saïd Ould Addi Ou Ahmed El Kasbili qui abrite sa retraite. Il n'a plus autour de lui que ses telamid fidèles, attachés à sa fortune par détresse autant que par fanatisme. Quelques fractions des Chtouka et la presque totalité des Aït-Ba-Amrane persistent à soutenir sa cause. Ils n'ont plus grand foi en sa mission divine, mais ils espèrent encore en ses promesses. Najem est retiré à Tammacht, chez les Ida-ou-Bakil ; Irâa est à Goueinim, Merebbi Rebbo chez les Regueibat. Leur activité contraste avec l'inertie de leur chef : El Hiba paraît vouloir s'élever au-dessus des contingences fâcheuses, n'être plus que Mahdi, attendant dans la prière et le recueillement que son heure vienne à sonner. Il laisse à ses frères, à ses lieutenants, le souci de faire triompher la vérité.

Le 25 août 1915, Merebbi Rebbo amène une harka péniblement levée, à la tête de laquelle il attaque les contingents d'Aglou. Il est battu de front, canonné de flanc par le *Du Chayla* et mis hors de cause pour longtemps.

Du coup, El Hiba touche le fond de l'infortune (décembre 1915). Le dénuement de Najem est tel que ses sahebs l'abandonnent. Irâa envoie son beau-père faire au caïd des Ksima des offres de soumission

Sans doute, l'aide allemande est toujours promise et le prétendant fait étalage des lettres qui le lui confirment. Son oncle, Sidi Ali, installé chez les Aït-Bouzid, dans le Moyen Atlas, en propage l'écho jusqu'aux grands chefs de la rébellion Sidi Raho, Moha ou Hamou, Amhaouch, Moha ou Said, Abidine. Mais c'est un rôle difficile que celui de prétendant sans ressource ; les patiences se lassent. L'envoi d'un drapeau turc, de lettres scellées au large sceau du sultan de Stamboul sont de maigres réconforts, El Hiba sent que sa présence est à charge aux Ida-ou-Bakil ses hôtes, il songe mélancoliquement à reprendre le chemin du Sahara (avril 1916).

L'aide allemande (novembre 1916). — Vers cette époque (juillet 1916), se produit dans le

Sud un événement important qu'El Hiba présente comme le prélude de l'action allemande. Le croiseur *Princesse-des-Asturies* débarque à Tarfaya (Cap Juby) une petite garnison espagnole qui entre tout de suite en relations avec Mohamed Laghdaf, frère d'El Hiba.

Aussitôt, la propagande hibiste reprend avec une ardeur rénovée. Des relations épistolaires se nouent entre l'empereur allemand, le sultan de Constantinople et El Hiba. Les promesses se précisent : un sous-marin viendra aussitôt débarquer sur le littoral atlantique des instructeurs, de l'argent et des armes. Le point de débarquement est discuté, Tarfaya paraît trop éloigné de Kerdous, Areksis semble préférable.

L'Allemagne hésite d'autant moins à tenter l'aventure que Raissouli et Abd el Malek l'ont déçue. El Hiba, vaincu et besogneux, n'a rien perdu de son prestige. En dépit de ses défaites, il demeure le chef spirituel dont les hordes ont failli submerger le Maroc, il fut sultan légalement proclamé et reconnu par tout le sud du Maroc. Un succès rallumerait son étoile, et ce succès est possible puisque ce front méridional n'est défendu que par des chefs et des contingents indigènes. Quelques instructeurs, un millier de fusils, quelques mitrailleuses, un peu d'argent suffiraient à lui recruter une armée qui irait peut-être planter l'étendard ottoman sur Marrakech reconquise.

Cet audacieux projet a reçu un commencement d'exécution. Une mission allemande commandée par l'ex-consul d'Allemagne à Fez, Probster, a débarqué d'un sous-marin sur la côte du Sous. Son échec a été complet, elle a dû se réfugier dans la zone espagnole, à Tarfaya et a été conduite aux Canaries et internée.

Une harka, rapidement poussée par le pacha de Taroudant, est accourue pour parer à cette tentative. Malheureusement, dans un engagement contre les Aït-Brihim, le vieux et courageux Haïda ou Mouis s'est fait tuer héroïquement en défendant son artillerie.

Ses troupes, un instant désemparées, ont été resaisies et réorganisées à Tiznit par son fils, El Hadj Houmad, qui paraît vouloir être le digne successeur de son père.

Le général de Lamothe passe en ce moment le Haut-Atlas à la tête du groupe mobile qui vient de triompher de la résistance des Chleuhs du Moyen-Atlas.

Ces importants événements feront l'objet d'une étude que le prochain Bulletin publiera et qui aura pour titre : *Le périple de la mission Probster; la mort du pacha Haïda ou Mouis.*

R. S.

MM. les Adhérents dont le nom serait mal orthographié ou l'adresse inexactement indiquée sur les bandes du Bulletin *sont priés de faire parvenir les rectifications au Secrétariat du Comité,* 21, *rue Cassette.*

L'ÉLEVAGE DES BOVIDÉS AU TERRITOIRE DU TCHAD

Le cheptel bovin constitue une des principales richesses du territoire du Tchad.

Afin d'exposer aussi fidèlement que possible sa situation actuelle et ses possibilités d'avenir, nous examinerons successivement :

Les éleveurs ;
Les races de bœufs ;
Le pâturage.
Le recensement.
Le développement du troupeau.
Les causes de diminution.
La variation des prix du bétail.
Les mesures propres à améliorer la situation.

I. — Les éleveurs.

Au territoire du Tchad, l'élevage est pratiqué par des nomades, des semi-nomades et des sédentaires.

Nomades. — Les nomades sont pour la plupart des Arabes et des Goranes. Quelques groupes peu importants de Peuhls nomades, les Bororos, sont récemment venus du Diamaré au Baguirmi.

Indépendamment de leurs grands troupeaux de bœufs, les nomades possèdent en général des chameaux et d'innombrables moutons. Toutefois, certaines tribus, comme les Missyriès, ne possèdent pas de chameaux ; par contre, elles possèdent un nombre plus élevé de bœufs porteurs.

Arabes et Goranes vivent sous des huttes faites de membrures légères recouvertes de nattes et qui sont rapidement dressées et rapidement pliées. Les nomades n'ont pas de village d'attache, ils se déplacent au fur et à mesure que les points d'eau s'assèchent, que les pâturages s'épuisent.

Les chameaux étant très sensibles à l'humidité et dépérissant dans les régions où les mouches abondent, leurs propriétaires ne peuvent cependant s'enfoncer trop avant dans le Sud.

A ces éleveurs nomades appartiennent les Toubous de Rig-Rig, les Arabes de Zigueï, les nombreuses fractions goranes du Bahr-El-Ghazal, les Khozzam, Zébadas, Hamidas, Diadné, et Myssiriès du Batha, les Mahamids, Zaghaouas, Beni-Halba, Noaïbès du Ouadaï.

Semi-nomades. — Les semi-nomades sont d'anciens nomades qui, pour diverses raisons, se sont sédentarisés. Les motifs pour lesquels des nomades renoncent à la libre vie des pasteurs sont toujours des motifs impératifs : les épidémies, les razzias ont détruit ou tellement diminué le troupeau qu'il ne suffit plus à assurer l'existence de la famille, le brigandage, la guerre ont obligé la tribu à pénétrer dans un pays où la vie nomade n'est plus possible. Le premier cas est celui des Arabes Salamat du Batha ou d'Am-Tim-

mane, le second celui des Arabes du Bas-Chari, du Baguirmi.

Ces éleveurs ont des villages autour desquels ils cultivent des champs de mil. A la saison des pluies, l'abondance des mouches et des taons les oblige à enfermer, toute la journée, leur bétail dans des étables enfumées et à ne le laisser paître que la nuit autour du village. A la saison sèche, les pâturages voisins étant vite épuisés et l'eau n'existant plus qu'en de rares points, les éleveurs abandonnent leurs villages et se rendent avec leurs troupeaux dans la région où existent encore des mares et des pâturages. Ils vivent alors une existence en tous points semblable à celle des nomades.

Ayant moins besoin de laitage puisque disposant d'abondantes ressources vivrières, réduits en hivernage aux pâturages immédiatement voisins du village, obligés de donner à leur bétail des soins particuliers, les semi-nomades élèvent un troupeau relativement inférieur à celui des nomades.

Ainsi vivent les Goranes du Mortcha, les Arabes du Dagana, du Bas-Chari, du Baguirmi, du Salamat.

Sédentaires. — Enfin, parmi les éleveurs on trouve des sédentaires, qui habitent des zones particulièrement favorables.

Ce sont :

1° Les Kouris et les Boudoumas du lac Tchad qui disposent des pâtures toujours vertes des rives du lac ou de celles des îles ;

2° Les Kanembous qui, dans les oueds nombreux situés entre Tchad et Bahr-el-Ghazal, trouvent des pâturages suffisants et une eau à fleur de terre ;

3° Les Kotokos et Mousgous du Bec de Canard qui, malgré les essaims de mouches et l'inondation de leur pays, élèvent un grand nombre de bœufs de format réduit ;

4° Les Boulalas du Fittri et les Koukas et Dadios du Batha qui, se trouvant dans une région relativement riche en eau, ont tout naturellement imité les Arabes semi-sédentaires parmi lesquels ils vivent ;

5° Enfin, les Massalit, Azoungaris, etc., de la région montueuse de Toumtouma où les oueds sont nombreux, où l'eau et la paille abondent.

II. — Les races de bœufs.

On trouve au territoire du Tchad des bœufs à bosse : zébus, et des bœufs sans bosse : taurins.

A. Zébus. — 1° *Variété arabe.* — A cette variété appartient la majorité des bœufs du territoire : bœufs des Arabes et des Goranes nomades, bœufs des semi-sédentaires et des sédentaires du Batha.

Le bœuf arabe, généralement de couleur foncée, est haut sur pattes, il a le squelette énorme, la peau épaisse ; le fanon est court, la bosse petite et acuminée, les cornes sont en croissant et courtes.

Bâti pour le travail, ce bœuf fait un excellent porteur et un piètre animal de boucherie. Presque tous les bœufs porteurs du Tchad appartiennent à cette variété. Portant cinquante, soixante, quelquefois même quatre-vingts kilos de charge, sans compter le conducteur, ils font gaillardement des étapes de 25 kilomètres par jour. Abattus, ils donnent en moyenne 100 kilos de viande net, rarement 150

2° *Variété peuhl.* — Assez peu représentée au Territoire, ne se trouve guère que chez les Foulbès venus récemment du Diamaré.

Le bœuf fellatah est de taille moyenne, en général de robe claire, les membres sont fins, le squelette est peu volumineux, la peau est souple, la bosse bien accusée, double chez le mâle ; la tête est fine, les cornes sont courtes et en croissant.

Les bœufs de cette variété fournissent peu de porteurs, mais s'engraissent facilement et sont d'excellents animaux de boucherie.

3° *Variété bororo.* — Seuls les Bororos immigrés il y a quelques années au Baguirmi possèdent des représentants de cette variété.

Ce sont des animaux rustiques, de grande taille, à peau grossière et plissée, aux cornes longues et fines en lyre ou en V. Ils sont moins bons que les arabes comme porteurs et très inférieurs aux peuhls comme bœufs de boucherie.

4° *Variété du Logone.* — Les Mousgous possèdent une race de petits bœufs, à robe claire, aux cornes fines, à sabots larges et grossiers. La bosse est bien accusée.

Peut-être cette variété provient-elle d'un croisement de petits bœufs sans bosse, semblables à ceux que possèdent actuellement les païens du Diamaré, avec des bœufs arabes ou peuhls.

B. Taurins. — 1° *Bœufs kouris.* — Les Kouris et les Boudoumas élèvent sur les bords du Tchad une race spéciale de bœufs sans bosse.

Ce sont des animaux de grande taille à grosse tête, dont les cornes longues et volumineuses constituent de véritables flotteurs. Ces bœufs, mous et embarrassés de leur cornage, sont de médiocres porteurs et de bons animaux de boucherie.

2° *Race ouadaïenne.* — Il existe au Ouadaï une petite race de bœufs sans bosse qui rappelle les bœufs des païens du Diamaré.

Il est bien évident que toutes ces races ne se sont pas conservées pures et qu'il s'est produit de nombreux croisements.

III. — Le pâturage.

La zone d'élevage, qui en longitude occupe toute la largeur du Territoire, est étroite en latitude, comprise qu'elle est entre la lisière désertique et la limite septentrionale de l'habitat des tsé tsé.

La lisière désertique n'est pas immuable : elle varie chaque année et s'avance d'autant plus vers le Sud que les pluies ont été moins abondantes.

La limite des tsé tsé est également variable. On peut dire qu'au sud du onzième degré, tout le pays en est infesté, sauf les plateaux de Goundi

et les hauteurs allant de Karé à Am-Timmane. Plus au Nord les tsé tsé se retrouvent le long du Chari et des bahrs secondaires ; bahr Erguig, bahr de Korom, etc. A la saison des pluies, elles remontent vers le Nord en suivant les rives boisées, si bien que, jusqu'au 12e degré, on constate la présence sporadique des tsé tsé.

Quoique la zone comprise entre la zone désertique et la limite capricieuse des tsé tsé soit étroite, les pâturages n'en sont pas partout utilisables en même temps. A la saison sèche, la partie septentrionale, dont les pâturages, d'ailleurs abondants, sont vite épuisés, est dépourvue d'eau. A l'hivernage, les essaims de mouches et de taons, les marécages impraticables permettent seulement dans la partie méridionale l'utilisation de pâturages restreints, aux abords immédiats des villages et sous certaines conditions ; le bétail doit pâturer la nuit et être, pendant le jour, abrité dans des étables enfumées. Les nomades et en particulier ceux qui sont possesseurs de chameaux ne peuvent donc songer à occuper cette région en hivernage.

Enfin, des sécheresses périodiques se produisent au Territoire. Toute la partie septentrionale, habitat normal des nomades, est alors dépourvue d'herbe et d'eau. Le désert semble avoir fait un pas de géant vers le Sud. La zone des pâturages est alors réduite à sa moitié méridionale où s'entassent, non sans qu'il en résulte des inconvénients, tous les troupeaux du Territoire.

Pour toutes ces raisons, l'élevage dispose donc d'un pâturage limité. De l'enquête faite dans toutes les circonscriptions, il résulte que ce pâturage pourrait, en tout temps, nourrir un troupeau double de l'actuel, au maximum un million et demi de têtes.

IV. — Recensement.

Les divers recensements depuis 1910 accusent les chiffres suivants, dans les circonscriptions qui s'occupent d'élevage :

Circonscription	1910	1911	1912	1913	1914	1915	Observations
Kanem	119.279	144.070	146.819	191.750	115.377	105.355	
Batha inférieur	7.305	19.335	20.712	59.326	56.639	62.936	
Ouadaï	150.000	150.000	150.000	106.711	29 267 24.298	29.582 28.455	(1) Ouadaï proprement dit. (2) Moyen-Batha.
Bas-Chari	4.204	4 772	9.128	17.649	13.747	55.720	
Baguirmi	46.202	36.991	40.760	62.064	30.288	94.475	
Salamat	6 447	13.082	14.750	21.946	23.574	16.687	

Il ne faudrait pas prêter à ces chiffres une autorité qu'ils ne sauraient avoir.

1° L'importance du troupeau, l'étendue des circonscriptions, la pénurie de personnel ne permettent pas de procéder chaque année au recensement global du troupeau.

2° Si le recensement des bœufs des sédentaires et même des semi-nomades est relativement facile, puisque les uns et les autres ont des villages où leurs troupeaux sont groupés à la saison des pluies, il en est tout autrement des nomades. Ceux-ci sont épars dans toute la circonscription, bien souvent ils passent d'une circonscription dans l'autre, toujours bien accueillis par des gens de même famille.

3° Quand ils sont rassemblés en un lieu donné, le nombre de parcs et la quantité de bétail que contient chacun d'eux ne permettent pas de décompter une par une toutes les têtes. Il faudrait plusieurs jours pour cette opération. Alors le bétail d'un parc non dénombré passerait, au moment opportun, dans le parc déjà visité, à moins que, pour éviter le recensement, les 2/3 des troupeaux présents le jour de l'arrivée ne soient, les jours suivants, dissimulés dans la vaste brousse par leurs propriétaires.

Aussi, quand un heureux hasard fait tomber sur un groupe de campements, le recensement est fait à l'estime, donc susceptible de certaines erreurs. Et pour d'autres régions, comme le Bahr-el-Ghazal où il est presque impossible encore actuellement de rejoindre les nomades, le cheptel est estimé d'après des renseignements divers. Là encore de grosses erreurs sont possibles. C'est ainsi qu'avant 1913, le cheptel du Ouadaï fut estimé à 150.000 têtes, ce qui était beaucoup trop.

4° Le cheptel de la majorité des Arabes du Batha n'a pas été recensé depuis 1913, si bien que le recensement fourni est beaucoup trop élevé, car il ne tient pas compte des lourdes pertes subies en 1913-1914.

Si on ne peut accorder aux chiffres des recensements qu'un crédit relatif, on peut cependant, de leur comparaison, tirer deux conclusions générales ;

1° Jusqu'en 1913, le cheptel a augmenté. Cette augmentation provenait d'abord de l'accroissement normal, mais dans une beaucoup plus large mesure de recensements plus étendus, plus complets ; ce n'est guère qu'en 1913 que le cheptel du territoire a été réellement dénombré avec une approximation proche de la vérité.

2° Depuis 1913, toutes les circonscriptions accusent de grosses diminutions, sauf trois : le Batha, le Baguirmi, le Bas-Chari.

Pour le Batha, nous avons vu que le cheptel n'a été recensé que très partiellement depuis 1913, ce qui fait que les pertes n'ont pas été accusées.

Le Baguirmi a profité d'immigrations d'Arabes du Bornou et surtout de peuhls du Diamaré. De plus, le recensement jusque-là contrarié par le Sultan a pu être récemment fait de manière plus exacte.

Au Bas-Chari, des Arabes du Bornou sont éga-

lement venus s'établir et les troupeaux du Bec de Canard, acquis en 1911, n'ont été réellement recensés qu'en 1913.

Les accroissements dans ces trois circonscriptions proviennent donc de causes spéciales. Là, comme ailleurs, le troupeau existant en 1913 a réellement diminué.

En 1915, le cheptel total est de 477.000 têtes recensées, soit 500.000 en tenant largement compte de toutes les causes d'erreurs. Il s'agit là du nombre de bêtes adultes auxquelles il faut adjoindre environ deux cent mille veaux.

V. — Développement du troupeau.

Jusqu'à ces dernières années, l'Arabe n'avait d'autre ambition que d'accroître son troupeau. Tous ses gains passaient en achat d'animaux. Jamais il n'abattait un bœuf et il ne vendait de bétail que pour se procurer le numéraire d'impôt, encore avait-il soin de n'amener au marché que des bœufs fourbus et les vaches stériles. Ses troupeaux se reproduisaient librement, vaches et taureaux pâturant ensemble. Et cependant, c'est un fait certain qu'au bout de plusieurs années, le nombre de têtes d'un même campement n'avait pas beaucoup augmenté. L'accroissement du troupeau est donc naturellement lent.

Les raisons en sont diverses :

A. *Méthodes de reproduction défectueuses.* — Le bétail vit en troupeaux où mâles et femelles sont mélangés; le hasard préside donc seul aux saillies. Il en résulte qu'au lieu d'être fécondées par les plus beaux taureaux, les vaches le sont souvent par des bouvillons qui donnent des produits sans vitalité et que certaines vaches ne sont même pas couvertes du tout. Les saillies intempestives, les contusions reçues dans des batailles provoquent des avortements nombreux.

L'éleveur ne renouvelant pas son bétail et ne surveillant pas la reproduction, la consanguinité exagérée qui en résulte donne souvent des produits inféconds; aussi le nombre des vaches stériles est-il élevé.

B. *Manque de soins dans l'élevage des veaux.* — Chez les éleveurs, surtout sédentaires et seminomades, les étables et parcs à bétail sont trop peu souvent changés d'emplacement. Les veaux y vivent dans une saleté repoussante, sur un sol mouillé par les déjections. Aussi, fréquemment, les veaux meurent par infection de la plaie ombilicale, de parasitisme intestinal ou d'infection microbienne des voies urinaires.

L'alimentation des veaux est également défectueuse. On ne leur laisse qu'une quantité insuffisante du lait de la mère et bien rarement la nourriture est complétée par des adjonctions de farine ou de son.

C. *Les maladies du bétail.* — Au Territoire, la péripneumonie existe à l'état endémique et souvent prend la forme épidémique. Chaque année, elle cause de très lourdes pertes au Kanem, au Ouadaï, au Batha.

Les trypanosomiases exercent leurs ravages dans la partie méridionale. Les pyroplasmoses apparaissent de temps à autre.

Enfin, une épidémie, nommée « djedri » par les Arabes, sorte de peste bovine atténuée dont l'existence était constatée depuis longtemps au Soudan égyptien, s'est abattue en 1913 sur les troupeaux du Territoire qui lui ont payé un lourd tribut.

Ces diverses épizooties, qui chaque année provoquent des pertes importantes, contribuent largement à ralentir l'accroissement du troupeau.

VI. — Diminution du troupeau de 1913 a 1915.

Les causes de la diminution du troupeau de 1913 à 1915 sont multiples et, pour la plupart, connexes à l'extraordinaire sécheresse de 1913.

En 1913, il tomba peu ou point d'eau au Nord du Batha. La région Nord fut complètement dépourvue de pâturages, si bien qu'au mois d'août, les nomades étaient sur leurs pâturages de saison sèche. Celle-ci venue, ils durent s'enfoncer vers le Sud, dans des pays où jamais ils ne pacageaient, pour trouver l'eau et le fourrage nécessaires à leur bétail.

1° Sur un bétail anémié, entassé autour des points d'eau, sorti de son habitat normal, les épizooties s'abattirent; la péripneumonie, en particulier, prit une virulence extrême;

2° En même temps survint du Soudan égyptien une sorte de peste bovine jusque-là inconnue au Territoire. Parce que les animaux atteints avaient le mufle couvert de pustules, les Arabes la nommèrent « djedri » (variole). Si les animaux en pleine force résistèrent assez bien, par contre les jeunes et les vieux succombèrent;

3° S'avançant vers le Sud, les pasteurs pénétrèrent dans des régions à tsé-tsé, où la trypanosomiase causa de nombreux décès dans les troupeaux;

4° La récolte ayant été très mauvaise, le prix du grain fut élevé. Pour se procurer du mil, les pasteurs durent vendre un grand nombre d'animaux aux producteurs de grains, Kirdis ignorants de l'élevage et grands amateurs de viande qui s'empressèrent d'abattre les animaux échangés;

5° Une famine intense régnait partout. Des bandes de faméliques et de brigands rôdèrent dans le pays, dérobant les animaux, enlevant même au Ouadaï des troupeaux entiers qui étaient immédiatement abattus et dévorés;

6° Fin 1913, on occupa le Borkou; il fallut rassembler le mil nécessaire à la colonne, puis le mil nécessaire au ravitaillement des troupes d'occupation, il fallut également ravitailler le Ouadaï et le Batha dépourvus de grains. Des convois bien plus nombreux qu'antérieurement durent être organisés. Les routes d'étapes traversaient un pays dépourvu de pâturages, les troupeaux étaient loin dans le Sud. Alors les bœufs porteurs, tant pour se rendre au point de départ que pour aller d'un poste à l'autre, durent traverser des contrées désolées où la pâture et l'eau faisaient souvent défaut.

Les animaux, déjà malades, surmenés, mal nourris, moururent en grand nombre;

7° Agacés par les réquisitions continuelles qui les obligeaient à être constamment loin de leurs familles, navrés des lourdes pertes qu'elles leur occasionnaient, souvent sans indemnité, recevant un salaire peu rémunérateur (les prix de transport, lors de la colonne du Borkou, furent diminués de moitié), les éleveurs, contrairement à leurs habitudes, vendirent leurs bœufs;

8° Ceux qui avaient vu leur troupeau largement diminué, loin d'essayer comme autrefois de le reconstituer, ne songèrent qu'à se sédentariser. Ainsi firent certaines fractions Diapné du Batha qui demandèrent à s'installer au Fittri. Elles préférèrent renoncer à la vie nomade, obéir à un sultan boulala, que de rester avec le cheikh des Diadné mais soumises à de nombreuses réquisitions qui, somme toute, leur procuraient plus de pertes que de profits.

VII. — Variation des prix du bétail.

Non seulement, de 1913 à 1915, le cheptel a diminué, mais encore les prix du bétail ont diminué considérablement.

En 1913, un bœuf valait de 30 à 50 francs, une vache valait de 45 à 70 francs; actuellement, un bœuf vaut de 8 à 15 francs, une vache vaut de 20 à 25 francs.

Différentes raisons en sont cause :

1° Le mil étant rare et cher, les produits du troupeau, lait et beurre, ne suffirent plus pour s'en procurer et les pasteurs durent vendre des animaux.

2° Les rôles d'impôt avaient considérablement augmenté; par contre, le numéraire versé dans le pays fut plus rare : les troupes d'occupation furent réduites par la constitution de la colonne du Cameroun, le thaler ne fut plus reçu dans les caisses publiques; le numéraire diminuant, le bétail s'avilit;

3° L'effectif des troupes ayant diminué, les demandes de bœufs de boucherie furent moins grandes.

4° Nous avons vu qu'afin de n'être plus en butte aux réquisitions, les pasteurs vendirent leurs bœufs; l'offre augmentant, le prix diminuait.

5° Le troupeau étant malade, l'acheteur n'était pas certain de pouvoir conserver son acquisition aussi n'acheta-t-il qu'à vil prix.

6° Les Bornouans qui, antérieurement, achetaient pour exporter, ayant eu de gros déboires, des pertes nombreuses, n'achetaient plus.

7° La cession de la Sangha à l'Allemagne ferma un débouché important. La guerre supprima l'exportation par Garoua. Enfin, l'Oubanghi n'offrit plus de prix rémunérateurs : 23 bœufs du Salamat étaient vendus 220 francs au Gribingui; 13 bœufs étaient vendus 225 francs à Ndélé. A Bangui même, le cours était aussi défavorable. L'éleveur n'avait plus aucun intérêt à exporter. Il courrait le risque de voir tout un troupeau perdu pour, en définitive, enrichir uniquement le bornouan établi boucher dans l'Oubanghi.

Ces diverses raisons expliquent amplement la chute des prix.

VIII. — Mesures propres a améliorer la situation.

En résumé, la situation est la suivante : il existe au Tchad un troupeau de 700.000 têtes vivant sur un pâturage susceptible d'en nourrir le double. Actuellement l'élevage subit une crise : les prix sont avilis et les éleveurs découragés.

Pour améliorer cette situation et augmenter ainsi la capacité économique du Territoire, il faut s'efforcer d'amener le cheptel au chiffre maximum permis par le pâturage, améliorer les races existantes, relever le zèle des éleveurs en leur permettant de tirer profit de leur troupeau.

1° *Améliorer les méthodes de reproduction.* — Ne conserver comme reproducteurs que les mâles choisis, castrer les autres.

Elever séparément mâles et femelles; ne conduire la vache au taureau qu'au moment propice. Choisir pour chaque femelle un taureau qui lui convienne comme taille et comme aptitudes.

On obtiendra ainsi le maximum de rejetons vigoureux et des produits spécialisés : bœufs porteurs, bœufs de boucherie, vaches laitières, etc.

2° *Améliorer les méthodes d'élevage.* — Tenir les veaux dans des étables ou des parcs propres, les faire vivre à part quand ils sont petits, leur fournir un complément de nourriture.

On diminuera ainsi la mortalité des veaux.

3° *Donner à l'éleveur la notion de maladie.* — (Actuellement le caractère fataliste des éleveurs du Tchad est une entrave considérable à la prophylaxie des maladies contagieuses.)

Amener l'éleveur à faire vacciner ou à vacciner préventivement son troupeau contre la péripneumonie. Certains pasteurs, comme les Missyriès, connaissent la vaccination antipéripneumonique mais n'opèrent que sur les animaux déjà malades, donc trop tard.

Faire enfouir les bêtes crevées; les cadavres sont, en général, abandonnés à proximité des campements ou des villages, quelquefois même au bord des mares.

Isoler les animaux malades, leur réserver un parc spécial, un abreuvoir à part; actuellement les animaux malades et sains sont parqués ensemble et abreuvés à la même mare ou à la même auge.

Amener l'indigène à signaler les épidémies dès qu'elles éclatent; or, le plus souvent, l'éleveur n'avertit l'autorité qu'après que l'épidémie a fait son œuvre, et uniquement dans le but de se faire dégrever d'impôt.

Surveiller les animaux partant en convoi pour en éliminer les malades et les douteux, afin qu'ils ne propagent pas les épidémies le long des routes.

4° *Ne pas favoriser la sédentarisation des nomades.* — C'est pourtant une tendance générale en Afrique, qu'explique la difficulté que l'on a à administrer et à surveiller le nomade. Mais, dans un pays comme le Tchad, la sédentarisation

n'est pas souhaitable au point de vue économique. C'est un fait d'expérience qu'un nomade qui se sédentarise diminue son troupeau : les zones où la culture ne comporte pas d'aléas ne permettent pas l'entretien d'un gros troupeau à cause des soins que nécessite le bétail en hivernage. De plus, ayant beaucoup de mil, l'indigène a moins besoin de laitage. Aussi, toute sédentarisation entraîne une diminution du cheptel. Par contre, la production de mil est augmentée. Mais si le bétail constitue une richesse exportable, le mil, de valeur minime, est un produit de consommation locale La sédentarisation entraîne donc une diminution de la capacité économique.

De même, il ne faut pas limiter outre mesure la nomadisation des pasteurs sous prétexte de mieux en assurer la surveillance et la police, car ainsi on ne permet qu'une moins bonne utilisation des pâturages.

Pour obtenir l'observation de ces prescriptions, pour vaincre l'entêtement et la routine des indigènes, il faudra beaucoup de temps, surtout avec un personnel réduit. D'ailleurs, il serait vain d'espérer une rapide disparition des épidémies, par exemple, puisqu'elles n'ont pas disparu de France, malgré les lois, le service vétérinaire et la bonne volonté d'éleveurs avertis.

Enfin, pour remédier à la crise de l'élevage plusieurs points sont à envisager :

1° Tenir compte dans la taxation des éleveurs non seulement de leur richesse en bétail, mais encore du numéraire existant, afin de ne pas avilir les prix.

2° Payer les transports suivant un tarif suffisamment rémunérateur pour que l'indigène les effectue volontiers ;

3° Autant que possible, ne faire de transports qu'à la saison favorable, quand eau et pâturages se trouvent à proximité des routes d'étapes :

4° Indemniser régulièrement les indigènes des pertes d'animaux provoquées par les convois.

5° Ne pas payer les animaux de boucherie, ni les transports effectués pour les ordinaires suivant le taux de la prime d'alimentation, mais fixer le taux de cette prime suivant la mercuriale des prix et des transports.

6° Provoquer l'ouverture de nouveaux débouchés soit au Soudan égyptien, soit dans l'Oubanghi, la Sangha, au Cameroun ou dans la Nigéria;

7° Aider l'éleveur à exporter lui-même son bétail, afin qu'il ne soit pas grugé par l'intermédiaire bornouan, marchand ou boucher, qui jusqu'ici a, presque seul, retiré des bénéfices de l'exportation.

IX. — Conclusion

Peut-on espérer mieux ? Est il possible, par exemple, d'envisager l'introduction des bœufs du Tchad sur les marchés européens ?

Les bovidés adultes du territoire sont actuellement 500.000, soit 150 mille mâles au maximum et 350.000 femelles. La plupart des mâles sont dressés comme bœufs porteurs. Si on met de côté les taureaux et les reproductrices qu'on ne saurait exporter sans entraver le développement du troupeau, les bœufs indispensables au territoire pour effectuer ses nombreux transports, si on défalque le bétail exporté dans les colonies voisines ou consommé sur place, il ne reste pour l'exportation dans la métropole qu'un chiffre dérisoire.

L'exportation du maigre bétail disponible peut être envisagée de deux façons: par bétail sur pied, par viande frigorifiée. L'exportation du bétail sur pied est à rejeter *a priori*, le cheptel métropolitain risquant d'être contaminé par l'introduction de troupeaux dans lesquels les épizooties existent à l'état endémique.

L'installation d'une usine frigorifique ne peut se concevoir qu'au terminus du chemin de fer, actuellement Kano. Pour atteindre ce point, les troupeaux les plus proches devraient faire trente jours de route (durée du parcours entre Fort-Lamy-Kano), mais ceux du Batha devraient encore faire vingt jours et ceux du Ouadaï et du Salamat quarante jours de plus. Après un aussi long voyage le long des routes d'étapes dont les maigres pâturages ne tarderaient pas à être épuisés, les bœufs fatigués, mal nourris, arriveraient à Kano hors d'état. Ils devraient donc trouver en ce point d'abondantes pâtures dans lesquelles ils pourraient se refaire avant d'être abattus.

Le nombre restreint d'animaux exportables, leur médiocre rendement en viande, les frais d'installation d'une ferme ne permettent pas de penser qu'une entreprise d'exportation de viande frigorifiée soit susceptible de réussir actuellement.

L'Argentine, où les conditions sont tout autres, n'a pu conquérir le marché métropolitain qu'après remplacement du troupeau indigène par un bétail largement amélioré au moyen de reproducteurs anglais — qu'après création de prairies artificielles fournissant un fourrage bien supérieur à celui des pampas — qu'après avoir enfin substitué un élevage rationnel à la libre reproduction que pratiquaient les Péans.

Peut-on espérer qu'en agissant ainsi on obtiendrait au Tchad des résultats équivalents ?

Avant d'introduire des reproducteurs, il faudrait améliorer le pâturage ; or les conditions climatériques ne permettront jamais que d'avoir des fourrages inférieurs et encore uniquement dans la partie méridionale, seule suffisamment humide, et qui est justement la moins propre à un élevage étendu.

Si le climat de l'Argentine centrale où se pratique l'élevage est assez semblable au climat d'Europe, par contre, celui du Tchad en est fort différent, les reproducteurs devraient donc s'adapter ; il est probable qu'ils dépériraient rapidement et qu'au cas où ils s'adapteraient, ils perdraient de ce fait même leurs qualités originelles.

Il ne faut donc point trop espérer de l'avenir de l'élevage au territoire du Tchad. Certes le cheptel bovin constitue une réelle richesse, richesse qui peut être accrue par doublement du troupeau

et amélioration de la race par sélection, mais r - chesse forcément limitée par les conditions mêmes du pays.

Capitaine J. LEMOIGNE,
de l'infanterie coloniale.

LES CRIMES ALLEMANDS

DANS LE SUD-OUEST AFRICAIN

Les Anglais ont institué en octobre 1915, dans le Sud-Ouest, une Cour criminelle spéciale chargée de rendre la justice, pendant l'occupation du pays par les troupes britanniques. Cette Cour fut présidée en 1915-1916, par l'avocat M. R. Greenlees, lequel dirigea les travaux de la Commission d'enquête sur le traitement des prisonniers de guerre par les autorités allemandes, pendant les dernières hostilités. Les lecteurs de l'*Afrique Française* ont lu dernièrement dans une traduction intégrale (1), le rapport de cette Commission ainsi que le recueil des documents relatifs aux atrocités allemandes en Afrique. Comme pour faire suite à ce recueil, le gouvernement anglais a estimé que certaines des causes, jugées par la Cour criminelle du Sud-Ouest, méritaient d'être publiées au même titre (2). Par un remarquable souci d'impartialité, les auteurs de ce nouveau recueil ont reproduit aussi bien les causes dans lesquels les Allemands apparaissent comme victimes des indigènes, que celles où ils furent eux-mêmes les agresseurs, afin de montrer en toute sincérité quels étaient les rapports existants dans le Sud-Ouest entre les Européens et les Noirs. Les magistrats anglais ont constaté que ces rapports étaient ceux d'ennemis déclarés. « Les sentiments qu'ils nourrissent, les uns à l'égard des autres, et la confiance qu'ils ont les uns dans les autres sont tels que, fréquemment, la crainte seule, ou un motif quelconque suffit pour les pousser au crime. » Cependant en parcourant les *Papers* on voit que, sauf deux, tous les accusés indigènes n'avaient commis que des vols de bestiaux, tandis que tous les Allemands étaient coupables d'assassinats ou de tentatives d'assassinat ou de sévices corporels graves. Leurs victimes étaient, pour la plupart, des domestiques indigènes, de jeunes boys, qui s'étaient sauvés de chez leurs maîtres, et que ceux-ci traitèrent avec une brutalité odieuse. « Cette classe de fermiers allemands, lira-t-on plus loin dans un des documents publiés, suit, dans sa manière de traiter les indigènes, des méthodes qui répugnent entièrement à nos idées. » Cette simple observation, mesurée, faite par les magistrats anglais, ne suffit-elle pas à montrer de quel côté est la responsabilité morale de l'hostilité réciproque où vivaient les Allemands et les Noirs? Cette responsabilité doit être entièrement imputée au peuple colonisateur, qui n'a su inspirer que la haine et qui, en manière de civilisation, ne s'est fait connaître que par la violence et les grossiers abus de la force.

Tous les délits et les crimes ont été jugés conformément au Code criminel allemand. « Les lois allemandes diffèrent souvent des lois de l'Union. Cette différence s'applique particulièrement au crime connu dans notre loi, sous le nom d'assassinat (*murder*). La loi allemande distingue entre l'assassinat commis sous l'impulsion du moment ; dans le premier cas seulement, la peine capitale peut être infligée. Sauf quand il s'agit de sujets britanniques, le terme de *culpable homicide*, employé dans ce rapport, ne doit pas être pris dans le sens qu'on lui donne en Angleterre. Il sert seulement à exprimer les actes définis dans certaines sections de la législation criminelle allemande, et comprend l'assassinat commis sans préméditation mentionné ci-dessus. Comme il s'agit d'Allemands et d'indigènes, on a fait valoir avec quelque raison, tout au moins en faveur des accusés, l'absence des caractères essentiels de l'assassinat », puisque, comme nous l'avons dit plus haut, la moindre cause suffisait pour les pousser les uns et les autres au meurtre. C'est ainsi que la peine de mort ne fut appliquée que pour un seul cas, et ce fut contre un indigène. Les voleurs de bestiaux furent condamnés chacun à plusieurs années d'emprisonnement plusieurs avec *hard labour*. Le tribunal anglais ne saurait donc être suspecté d'avoir montré la moindre indulgence pour les attentats commis contre la vie où la propriété des Allemands. D'autre part, à l'égard de ceux-ci, il a largement tenu compte de toutes les circonstances atténuantes, et de l'aveu même d'un officier allemand, le capitaine Trainer, il a souvent jugé avec moins de sévérité que n'auraient fait des tribunaux allemands. Encore une fois cette impartialité nous garantit absolument la valeur des documents publiés.

Le premier de ces documents est la copie d'une note verbale du gouvernement allemand, datée du 2 mai 1916, et transmise par l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres au secrétaire d'Etat du *Foreign Office*. Cette note était relative à l'affaire du sous-officier allemand Walter Böhmer condamné le 14 octobre 1915, pour assassinat. Sans connaître cette affaire, le gouvernement allemand affirmait que Böhmer avait fait son devoir de militaire, commandant un détachement chargé de la protection des fermes, et que sa condamnation était contraire « non seulement à la convention expresse conclue au moment de la reddition du Protectorat, le 9 juillet 1915, mais aussi aux principes existants de la loi internationale, quant à l'action officielle, qui eut lieu antérieurement à la reddition ». Le gouvernement allemand protestait contre le jugement, et réclamait des explications. Voici le rapport que le

(1) *Afrique Française, Rens Col.*, 1917, p. 40
(2) *Papers relating to Certain trials in German South West Africa*, octobre 1916 (Cd. 8371).

secrétaire d'Etat reçut du gouverneur général de l'Union du Sud-Afrique :

Cabinet du Premier Ministre, Pretoria, 28 juillet 1916.

Les ministres ont l'honneur d'informer S. Ex. le gouverneur général que les faits concernant l'affaire Böhmer sont les suivants :

Böhmer est un fermier dans le Protectorat. Pendant les hostilités, il occupa une certaine position militaire, à Seris; mais, quand nos troupes approchèrent, à ce qu'il raconte lui-même, on lui dit de déposer son uniforme, et de retourner à sa ferme; la seule instruction qu'il reçut en outre, fut d'avoir à protéger les fermiers voisins contre les indigènes. Il ne conserva pas son fusil de guerre.

Le 21 mai 1915, quatre domestiques indigènes d'un voisin de l'accusé quittèrent leur service, après quelque dispute avec leur maître, et partirent pour Windhouk. L'accusé en fut averti par téléphone. Ces indigènes avaient à passer par la ferme de l'accusé, et quand ils approchèrent de son habitation, lui, prépara ses armes, un fusil « à combinaison » et un fusil de chasse à deux coups, puis il réclama l'aide de ses propres indigènes. Alors, il dit aux quatre hommes d'approcher, ce qu'ils firent. L'accusé dit que quand ils furent à dix pas de lui, il leur ordonna de s'arrêter et de s'asseoir, qu'ils refusèrent d'obéir, et continuèrent à avancer lentement, que l'un d'eux, au moins, avait à la main un « Kerrie », et que lui craignant d'être frappé, déchargea son arme. Il n'alla pas jusqu'à dire que cet homme fit un mouvement quelconque, comme pour lui lancer le « Kerrie ». Il tira en tout quatre ou cinq coups dont les deux premiers avec le fusil de chasse; chacun tua un des deux indigènes. Les deux autres se sauvèrent, mais ous deux furent blessés dans leur fuite. Le témoignage médical, affirmant que l'un des morts fut atteint dans le sein droit et l'autre dans le côté droit, tous deux à la distance de dix à quinze pas, ne confirme pas le récit de l'accusé d'après lequel les indigènes avançaient sur lui, quand il tira.

Pendant toute cette scène, les gens de l'accusé étaient près de lui. Le témoignage, donné par eux et par les deux indigènes qui échappèrent, établit que les quatre hommes s'arrêtèrent en ligne, quand l'accusé leur dit de le faire, mais qu'ils refusèrent de s'asseoir, comme il l'ordonnait, disant qu'ils allaient à Windhouk, et que l'accusé fit feu sur eux, à cause de ce refus.

La Cour refusa d'admettre la version donnée par l'accusé, et, le déclara coupable de contravention à la section 212 du Code criminel allemand, à savoir d'assassinat commis avec intention sans délibération, et le condamna à cinq ans d'emprisonnement.

L'accusé ne fit pas valoir, pour sa défense, la raison qu'il était alors membre d'une organisation militaire, et qu'il agissait en qualité de soldat. On ne fit jamais état de cette situation militaire, en ce qui concerne le procès, bien que ceci ait été, en plus d'une occasion, le sujet de représentations adressées à l'administrateur par les fonctionnaires allemands de la région ; il n'a, non plus, jamais été fait mention, jusqu'ici, de l'existence d'un détachement militaire pour la protection des fermes.

Le crime fut commis en territoire déjà occupé par les forces militaires de l'Union.

Les ministres ont acquis la preuve que, en 1912, l'accusé fut convaincu, par une Cour du Protectorat, d'avoir tué, à coup de « makoss », un indigène, qui était d'une constitution débile et phtisique. Il attacha une main et un pied de celui-ci, et le frappa, jusqu'à ce qu'il fût, lui même, à bout de forces ; puis il appela ses domestiques indigènes et leur dit de continuer à frapper. Pour ce fait, il fut condamné à une amende de 50 liv. st., ou à 100 jours d'emprisonnement, et la Cour commenta, sévèrement, l'inhumanité de sa conduite; mais elle trouva des circonstances atténuantes en ceci que sa femme était, alors, en couche, et que l'indigène avait une mauvaise réputation.

De nombreux cas, offrant, d'une manière générale, des caractères semblables à l'accusation contre Böhmer, sont venus devant la Cour criminelle spéciale du Protectorat, depuis qu'elle fut constituée, en octobre 1915.

Les ministres tiennent à faire remarquer que ce tribunal est une Cour militaire, instituée dans le dessein d'appliquer la loi criminelle du Protectorat, pendant l'occupation par nos forces militaires.

Les ministres ne voient pas de raison pour porter atteinte à la décision de la Cour, ni dans ce cas, ni dans d'autres de même nature.

En 1916, la Cour criminelle reprit ses audiences à Windhouk, le 5 avril. Après avoir siégé, dans cette ville du 5 au 20, elle se rendit à Omarourou, où elle rendit la justice, du 25 avril au 12 mai. Revenue à Windhouk, elle y tint séance du 18 au 23 mai. En tout, elle jugea 57 accusés, dont 23 Allemands, 23 indigènes, 8 Anglais et 3 Hollandais, domiciliés dans le Protectorat, avant la conquête. Nous reproduisons, ci-après, les documents relatifs aux Allemands, contenus dans les *Papers* :

Affaire Hermon Holtz. Assassinat. Holtz, fermier allemand de Stourmfeld, Gobabis, tua Fritz, un indigène qu'il accusait d'avoir quitté son service. L'accusé rencontra, en voyage, un Allemand, nommé Voss, que Fritz servait comme domestique. Voss livra l'indigène, par peur de Holtz, qui était dans un état d'excitation ; l'accusé et Fritz partirent ensemble pour la ferme du premier. En arrivant à la ferme, deux autres serviteurs indigènes virent Holtz frapper Fritz à la tête avec un fort couteau ; ensuite ils virent Fritz marchant sur une route, devant l'accusé, qui à ce moment portait un fusil. L'accusé revint, quelque temps après, sans la victime ; il attela un chariot, prit la même route, et, à son retour, peu de temps après, rapporta le corps de Fritz. Les serviteurs indigènes furent témoins de tout cela, et, en examinant le corps du mort, trouvèrent des blessures faites par des balles, dans le dos et dans le ventre. L'accusé avait été trouver un autre homme, dans la ferme, Fred Sauer, et lui demanda d'aller en voiture dans la prairie où gisait un indigène, nommé Fritz. L'accusé dit à cet homme qu'il avait blessé Fritz. Sauer trouva Fritz mourant. Holtz dit alors à Sauer que le boy l'avait menacé de le frapper, le matin; que lui Holtz, chercha à se procurer un morceau de bois pour se défendre, mais qu'il ne put trouver qu'un couteau, avec lequel il frappa Fritz à la tête. Holtz dit que, l'après-midi, dans la prairie, Fritz l'attaqua avec un bâton, sur quoi l'accusé fit feu sur lui. L'accusé dit à un autre fermier qu'il avait été attaqué par le boy, dans la prairie, tandis que lui se soulageait, et qu'il fit feu sur l'indigène, étant en cas de légitime défense. Il fut dit, pour la défense, que Fritz avait perdu une des vaches de Holtz, par négligence, que Holtz le réprimanda, à quoi il répondit avec insolence. Holtz allait lui donner une gifle; alors Fritz saisit un bâton. L'accusé raconta qu'il chercha un morceau de bois, et que, n'en trouvant pas, il saisit un couteau, et s'en servit contre la victime, frappant, cependant, avec le large côté de la lame. plus tard l'accusé et Fritz se mirent en route, pour chercher la vache qui manquait ; et ce fut alors que l'accusé tira sur Fritz, qui était en train de l'attaquer. D'après Holtz, Fritz, après avoir reçu le coup, avoua qu'il avait à se reprocher à lui-même le mal qu'il avait fait. Holtz laissa sa bouteille d'eau, près du mort, et alla demander du secours. L'accusé fut déclaré coupable d'homicide, avec circonstances atténuantes, et condamné à deux ans d'emprisonnement.

Affaire Carl Georg Schroeder. Assassinat. L'accusé, fermier allemand, résidant à Kampe, district de Maltahohe, le jour de Noël 1915, tua Johanuès Xatjindou, serviteur indigène, employé par lui. L'après-midi de ce jour, Schroeder se rendit aux huttes des domestiques et commanda à Xatjindou de prendre soin des agneaux, ce qui était le devoir habituel de celui ci. Xatjindou refusa d'exécuter l'ordre, et quelques propos furent échangés entre lui et l'accusé. A l'endroit où eut lieu l'altercation se trouvait un grand nombre d'autres serviteurs indigènes. L'accusé s'était plaint à Xatjindou, au sujet de la perte de bétail, et l'accusa de négligence. Schroeder s'approcha près de Xatjindou avec un « sjambok » et un revolver. Il le frappa

d'abord avec le « sjambok », puis tira trois coups avec le revolver. Blessé, Xatjindou mourut à l'hôpital environ six semaines après. Schroeder déclara que, comme il s'approchait de Xatjindou, ce dernier saisit une pierre, avec l'intention de l'attaquer et que lui, Schroeder, ne fit que se défendre. Aucun des témoins indigènes ne vit Xatjindou menacer l'accusé. Schroeder fut déclaré coupable d'homicide, avec circonstances atténuantes, et condamné à deux ans et demi d'emprisonnement avec *hard labour*.

Affaire Hendrik Stoetzer. Assassinat. Stoetzer, fermier allemand de Gobabis, fut accusé du meurtre de Hans, berger indigène, à son service, en août 1915. L'accusé plaida non coupable. Les témoins de la Couronne étaient des indigènes, domestiques de l'accusé, comme Hans. Ils déposaient que Stoetzer disputa Hans, au sujet de son travail ; pendant ce temps, saisissant Hans par le bras, il le fit sortir de la maison. Après qu'ils eurent, tous deux, fait quelques pas, des coups furent entendus, et l'on vit Hans tomber. Les témoins indigènes racontèrent que Hans poursuivit son chemin, sans lutte, et que, jamais, d'aucune manière, il ne menaça l'accusé. Il fut établi que, quand Stoetzer saisit le bras de Hans, ce dernier avait à la main un piège à chacal, Stoetzer dit qu'il avait agi pour se défendre, car Hans le menaçait de ce piège. Comme on lui demandait d'expliquer pourquoi il avait un revolver, à ce moment particulier, il raconta qu'il le portait pour se défendre. Cependant, Stoetzer tira, non pas un seul, mais bien trois coups, dont tous portèrent ; l'un d'eux était suffisant pour mettre la victime hors de combat, ainsi qu'il résulta du témoignage médical. L'accusé plaida que, par suite de sa mauvaise santé et d'accidents, qui lui étaient arrivés, il était devenu excessivement nerveux, à tel point que, quand l'indigène le menaça, il fit feu de son revolver ; il se souvenait très peu de ce qui suivit. Stoetzer enterra le corps de sa victime immédiatement, mais ne fit rien pour avertir la police. Ce fut, seulement, plusieurs semaines après que le fait parvint aux oreilles des autorités et grâce à un domestique indigène, venu de la ferme de l'accusé. La Cour jugea Stoetzer coupable d'homicide, et le condamna à 5 ans d'emprisonnement, avec *hard labour*.

Affaire Antonius Setecki. Coups et blessures. L'accusé, fermier allemand, dans le district de Omarourou, employait un jeune berger indigène, nommé Jacob. Ce boy perdit deux veaux, appartenant à son maître. Celui-ci se mit à le punir, en l'enfermant dans une chambre, où il le laissa attaché avec des lanières, passées autour du cou et des mains ; pour immobiliser celui-ci, la lanière avait été fixée à un bâton, placé derrière les genoux. En cette position, Jacob resta une nuit. Le lendemain, il fut mené, par le fermier, jusqu'au cheval que montait Setecki, et il fut attaché au cheval, par une corde attachée autour du cou. Ne trouvant pas les veaux, Setecki frappa l'indigène avec un bâton, jeta par-dessus une branche d'arbre la lanière qui était attachée autour du cou du boy, hissa celui-ci jusqu'à ce que ses doigts de pied atteignissent juste le sol, le maintint en cette position, un certain temps, et, alors, le fit descendre. L'accusé répéta ce supplice trois fois, tous les 4 ou 5 kilomètres ; dans l'intervalle, le boy fut forcé de suivre, attaché au cheval, comme auparavant. Un témoin oculaire corrobora le récit du plaignant, lequel fut confirmé, aussi, par la découverte de stigmates sur la gorge du boy, et de traces restées sur les arbres, sur le sol, au-dessous d'eux, et le long du chemin. L'accusé s'abstint de témoigner, et fut condamné à une amende de 100 livres sterling ou à 9 mois de *hard labour*.

Affaire Marie van Weiher. L'accusée, Allemande, résidant dans le district de Omarourou, fut, au début des hostilités, laissée dans la ferme de son mari, lequel fut appelé au service dans les troupes allemandes. Le mari, fonctionnaire, et baron, fut, plus tard, tué dans un combat contre les troupes britanniques. Une Allemande vint demeurer à la ferme avec l'accusée. Après la mort du mari de cette dernière, cette femme fut témoin de l'assassinat d'un vieil indigène, nommé Opapa. De là l'arrestation de Mrs van Weiher, accusée d'assassinat. Opapa, et d'autres serviteurs indigènes avaient quitté la ferme. Les deux femmes se mirent à leur recherche. Le lendemain, Opapa fut découvert, et reçut, de l'accusée, l'ordre de retourner à la ferme. On lui dit de courir en avant du cheval ; il refusa de le faire, tout en consentant à retourner à la ferme. L'accusée l'avertit qu'elle ferait feu sur lui, s'il n'obéissait pas, et, immédiatement après, tira un coup. D'après le témoignage de la compagne de l'accusée, ce coup fut tiré en l'air. Les témoins indigènes déclarèrent que Opapa fut blessé, au pied. La compagne raconta aussi, que, quand le premier ou le second coup fut tiré, Opapa se colleta avec l'accusée, qui avait sauté à bas de son cheval, et qu'il y eut un corps à corps, pendant lequel deux autres coups furent tirés. Comme preuve de la lutte, on montra à la Cour une marque, que l'on prétendit être une morsure, et une robe déchirée. Cependant, les témoins indigènes nièrent que l'accusée et la victime se fussent battues, en un corps à corps. Quatre coups furent tirés, et quatre blessures furent trouvées sur le corps de la victime. Le second et le troisième étaient, chacun, parfaitement suffisants pour mettre l'indigène hors de combat ; car chacun brisa une cuisse, et le quatrième atteignit le cœur. Le témoignage médical prouva qu'il avait reçu quatre balles, dont une à travers le pied. Pour la défense on prétendit que les indigènes se montraient insolents, parce que les Anglais approchaient, et les Allemands se retiraient, que les autorités allemandes avaient prévenu l'accusée qu'elles ne pourraient la défendre, et qu'elle devrait se préparer à se défendre elle-même contre les indigènes, enfin, que l'accusée avait l'esprit dérangé, à cause de la perte de son mari.

La Cour déclara l'accusée coupable d'homicide avec circonstances atténuantes, et la condamna à payer une amende de 300 livres sterling, ou, à défaut de paiement, à 18 mois d'emprisonnement. L'amende fut payée.

Affaire Dohling. Tentative d'assassinat. L'accusé, un fermier allemand du district de Waterberg fut accusé d'une tentative d'assassinat sur une femme herero. Il plaida non coupable. Un petit domestique, Hans, fils de la plaignante, fut au service de l'accusé. Dans une occasion précédente, il avait été criblé de plombs, par lui, pour quelque offense minime. A la suite de cela, il s'enfuit de la maison. Dohling suivit le boy ; une lutte s'engagea entre la femme indigène et l'accusé. Ce dernier réussit à reprendre le boy, l'attacha avec une lanière, et le mena à la maison de ferme, sur la propriété où il fut trouvé. La plaignante, avec d'autres parents, suivit et demanda la mise en liberté de son fils. Le fermier refusa d'accéder à la requête ; une lutte suivit, l'accusé frappant avec la crosse d'un revolver, la plaignante avec un bâton. Alors l'accusé fit feu sur la plaignante, la blessant à la cuisse, de nouveau, il tira ; la balle, alors, pénétra au-dessous de la poitrine de la femme. Ce coup abattit la femme ; mais il tira un troisième coup, la balle entrant dans le ventre. Certainement la femme se servit du bâton pour frapper l'accusé, avant que celui-ci fit feu, mais ce fut, seulement, après avoir été l'objet d'une provocation considérable. Tandis que tout ceci se passait, un Allemand et une Allemande étaient près de là. Comme dans presque tous ces cas, la défense consista à soutenir que l'accusé défendit sa vie, mais cette thèse ne fut pas acceptée, et l'accusé fut déclaré coupable et condamné à 18 mois d'emprisonnement, avec *hard labour*.

Affaire Johann Binkowski. Assassinat. Binkowski, agent de police, pendant le régime allemand, fut accusé de l'assassinat d'un indigène près de Kabnonyama, dans le district de Omarourou, en mai 1915. A raison de ses fonctions, il s'était occupé de faire une enquête sur l'assassinat du fermier allemand Luther. Une troupe, conduite par Binkowski découvrit la trace des indigènes, et la suivit ; ce dernier arrêta plusieurs d'entre eux. La troupe de Binkowski était armée, mais les indigènes se comportèrent d'une manière docile. Au milieu des indigènes se trouvait Petrus. Ce Petrus avait travaillé pour Luther, mais il avait déserté, et fut désigné à Binkowski comme étant le meurtrier. Binkowski le frappa d'abord, avec un bâton, puis fit feu, deux fois sur lui, le dernier coup causant la mort immédiate. Binkowski interrogea les indigènes, qui étaient avec lui ; quelques-uns disent que Petrus avait pris part au meurtre du fermier ; les autres, au contraire, absolvaient Petrus du crime. L'accusé avait donné pour instruction à ses gens de faire feu sur tous les indigènes qu'ils rencontreraient. Quand Petrus mourut, il n'avait rien à la main, et ne faisait aucune résistance ; la patrouille de police eut

peu à craindre ; cependant, ils trouvèrent un fusil chargé, à l'endroit où la victime fut tuée. Le magistrat allemand du district avait, alors, commandé à Binkowski de chercher à trouver la trace des assassins de Luther. Ce magistrat témoigna devant le tribunal, et déposa que, suivant les ordres du gouvernement allemand il avait dit à l'accusé d'agir sévèrement avec les indigènes suspects, mais il avoua que ces ordres ne voulaient pas dire que ces individus devaient être mis à mort, sans jugement. L'accusé fit connaître au magistrat allemand les résultats de son enquête, et, accessoirement, mentionna l'assassinat de Petrus. Le magistrat n'intenta pas de poursuites contre l'accusé, mais, devant le tribunal, il avoua qu'il aurait pu le faire, s'il l'avait jugé bon.

Ce point est digne de remarque, et mérite d'être opposé à l'argument d'après lequel la Cour était incompétente, parce que le magistrat allemand, qui connaissait la mort de Petrus, ne considéra pas qu'il fût nécessaire d'accuser Binkowski de l'assassinat. Quand les troupes britanniques occupèrent cette partie de la contrée le corps de Petrus fut découvert, gisant non enterré, et la police britannique reçut des rapports, ce qui amena l'arrestation de l'accusé. Il fut établi que Petrus n'était pas un des assassins de Luther, malgré le témoignage affirmant que Binokwski l'avait dénoncé comme tel. Le magistrat allemand chercha à influencer la Cour, en arguant du pouvoir qu'il avait en la matière, mais le fait qu'il ne poursuivit pas l'agent de police n'absout pas ce dernier de la conséquence de son acte, comme la défense le prétendit. La Cour déclara l'accusé coupable d'homicide et le condamna à dix-huit mois d'emprisonnement, avec *hard labour*.

Affaire Frank Juzek. — Assassinat. L'accusé, comme Binkowski, était un policier allemand, accusé d'avoir assassiné un indigène, nommé Fritz, à Okambahe, en janvier 1915. Ce boy avait été arrêté, pour vol, sur la dénonciation de l'accusé. Il s'échappa, fut repris et attaché par l'accusé. De nouveau il se sauva, et fut repris. Alors, il fut jeté à terre, fouetté par l'accusé, et roué de coups, d'après les ordres de celui-ci. Le lendemain le boy, dont les mains étaient attachées derrière le dos, et dont les pieds étaient serrés dans des brodequins de fer, fut incapable de bouger ; l'accusé le frappa cruellement à coups de pied et le piétina. A la suite de cela, l'indigène se trouva très affaibli et cracha le sang. Le lendemain, il était mort. A cause de l'intervalle de temps qui s'était écoulé, le médecin ne put établir la cause de la mort.

La défense essaya de rejeter sur un des témoins de la Couronne la responsabilité des mauvais traitements infligés à Fritz ; mais ce moyen manqua le but et, en l'absence de preuve établissant la cause de la mort, l'accusé fut déclaré coupable d'avoir porté des coups avec l'intention de faire souffrir, et condamné à deux ans de *hard labour*.

Affaire Georg Frédéric Nauhas et Th odor Jakubowski. — Assassinat. Nauhas et Jakubowski, fermiers allemands de Gobabis, furent accusés du meurtre de Thabagab, bushman adulte, dans la ferme Nabatzaub, au district de Gobabis, en janvier dernier. Un Herero, au service de l'accusé, trouva Thabagab au milieu des bestiaux de son maître. Il le saisit et le conduisit aux fermiers. Nautras passa une chaîne autour du cou de Thabagab, l'attacha à une roue de voiture et ordonna à un indigène de le fouetter avec une lanière tordue, qu'il fabriqua pour ce dessein. Cet indigène, un Berg Damara, frappa Thabagab pendant près d'une heure. Finalement, l'accusé Jakubowski entra en scène. Jabukowski recommença à battre le bushman, lequel, quand le supplice cessa fut laissé attaché à la roue de la charrette toute la nuit. Le lendemain matin, l'homme fut trouvé mort. Là-dessus le second accusé passa pour avoir dit : « Maintenant, le chacal est mort, c'est parfait. » Les serviteurs reçurent l'ordre de jeter le corps dans la prairie, mais ils n'exécutèrent pas l'ordre, et l'enterrèrent. La police britannique trouva la tombe, exhuma le corps et intenta des poursuites. L'accusé plaida non coupable. Nauhas dit qu'il avait perdu 30 têtes de bétail, qui lui furent volées à des intervalles de temps, pendant une courte période. Il avoua qu'il avait battu Thabagab avec l'intention de découvrir quels étaient les voleurs et où ils se trouvaient. D'après son témoignage, Nauhas décida Jakubowski, le second accusé, à frapper à son tour la victime. Thabagab était un vieillard vivant dans la ferme d'un Allemand nommé Coenrad ; aucun témoin ne dit qu'il faisait partie d'une bande de maraudeurs. Il fut fouetté systématiquement, dans le dessein de le faire avouer, ou dénoncer le coupable, mais ce fut en vain. Cette classe de fermiers allemands suit, dans sa manière de traiter les indigènes, des méthodes qui ont eu, comme on l'a vu à diverses reprises, l'approbation des autorités de police allemandes, mais qui répugnent entièrement à nos idées. La cause de la mort ne put être établie scientifiquement. Les accusés furent déclarés coupables d'avoir porté des coups, avec intention de faire souffrir, et condamnés, le premier à dix-huit mois, le second à douze mois d'emprisonnement, avec *hard labour*, pour l'un et pour l'autre.

Le fermier allemand Luther, dont il a été question plus haut, avait été assassiné dans les circonstances suivantes : il était allé, avec ses serviteurs, à la recherche du bétail perdu, et était entré dans le campement d'un Herero. Des jeunes filles, les apercevant, avaient donné l'alarme. Deux Hereros accoururent ; l'un désarma Luther, qui avait un fusil à la main, et qui appela ses serviteurs à son secours, l'autre frappa le fermier, à la tête, d'un coup de barre de fer. Le meurtrier avoua et fut condamné à deux années d'emprisonnement, avec *hard labour*.

Le second assassin indigène, qui fut comme nous l'avons dit, condamné à mort, allégua, pour sa défense, la raison que voici : le fermier allemand, Eckstein, avait enlevé cinq ou six femmes Bushmen, et les avait emmenées dans sa ferme, voulant, disait-il, décider, par ce moyen, les maris à venir travailler chez lui, et remplacer les serviteurs qui l'avaient quitté. Il prétendit, de plus, que les Bushmen avaient le droit de se venger des nombreux meurtres, dont ce peuple était victime de la part des Allemands, « ce fait étant de notoriété publique ». Seulement, l'assassin avait de mauvais antécédents, faisait partie d'une bande de maraudeurs, et, n'ayant pas rencontré Eckstein, avait tué deux autres fermiers allemands.

L'affaire de beaucoup la plus importante de celles qu'eût à juger la Cour criminelle spéciale, fut l'affaire Venuleth ; les documents, qui s'y rapportent, remplissent une quarantaine de pages des *Papers*.

Le lieutenant Carry Venuleth, Viennois d'origine, après avoir servi pendant quinze ans, en qualité d'officier, dans l'armée autrichienne, était venu, neuf ans avant la guerre s'établir comme fermier à Okanjati, dans le district de Omarourou. Au début des hostilités, il s'était engagé dans les troupes allemandes. En mai 1915, on lui donna le commandement d'une patrouille, chargée de poser des mines. Les patrouilles anglaises étaient alors à une quarantaine de kilomètres de lui. Au milieu de juin, se trouvant aux environs de sa ferme, il ordonna à deux de ses hommes, les caporaux Schulze et Rapecki, de fouiller la brousse, dans laquelle pouvaient se cacher des indigènes. Les deux caporaux découvrirent, dans une clairière, un campement de Bushmen ; ils leur commandèrent de ne pas bouger ; mais les indigènes s'enfuirent. Les Allemands tuèrent deux chiens ; ils ne pouvaient atteindre les fuyards que proté-

geait l'épaisseur de la brousse; ils réussirent cependant à en saisir deux, un homme assez âgé, et une femme. Ces Bushmen avaient un couteau, une hache, un arc et des flèches qui parurent aux Allemands être empoisonnées. Ils furent désarmés et conduits à la ferme, où se tenait Venuleth. Après avoir entendu le récit fait par Schulze, le lieutenant déclara qu'il allait constituer une cour martiale, pour juger les prisonniers. Il se nomma lui-même président ; ses assesseurs furent les deux caporaux. A l'unanimité des voix, la cour condamna à mort les deux Bushmen. En conséquence, Venuleth donna l'ordre de les fusiller. L'exécution accomplie, il n'adressa aucun rapport écrit à ses chefs, se contentant de rédiger, pour lui-même, une simple note. A quelque temps de là, rencontrant à Otavi le lieutenant-colonel Franke, dont il relevait directement, prétendit-il, il lui raconta l'événement. Franke l'approuva, et ne demanda aucune relation écrite.

Le lieutenant Venuleth se considérait comme parfaitement à l'abri de toute poursuite, lorsque, le 13 octobre 1915, il fut arrêté par ordre des autorités britanniques, et conduit à Omarourou. Laissé en liberté provisoire, sous caution, il fut interrogé, le 18 février 1916, à Omarourou, par le magistrat chargé de l'instruction, et comparut devant la Cour, à Windhouk, le 17 avril suivant.

Les défenseurs soulevèrent, d'abord, la question de l'incompétence du tribunal anglais, Venuleth n'ayant, disaient-ils, à répondre de ses actes qu'à son chef militaire, le lieutenant-colonel Franke, et n'étant justiciable que des tribunaux militaires allemands. Mais les juges anglais considérèrent que Franke avait, alors, en tête, de trop grandes préoccupations pour se soucier de la mort de deux indigènes prisonniers, et qu'en tout cas, il avait eu tort de donner son approbation, sans qu'il eût été fait la moindre enquête. Au deuxième point, ils objectèrent que la Cour appliquait la loi criminelle allemande. « Evidemment, sous la loi allemande, l'armée allemande a toujours été traitée comme une chose placée au dehors et au-dessus de la loi, en un sens auquel nous ne sommes pas accoutumés ; néanmoins, sous la loi allemande, la cour criminelle ordinaire n'avait pas de juridiction sur les militaires allemands, dans l'exécution de leur devoir. » Aussi bien, la Cour prétendait-elle avoir le droit de juger, non pas les soldats allemands, agissant de bonne foi, en leur qualité de militaires, mais bien les soldats « coupables de crimes ordinaires, ou bien s'ils se sont servis des formes militaires, simplement, comme d'un manteau, pour couvrir l'accomplissement de crimes ordinaires ; c'est-à-dire que nous n'avons de juridiction sur l'accusé que si nous sommes convaincus qu'il n'a pas agi de bonne foi, ni au strict titre militaire ».

Un second argument employé par la défense était la raison que, le crime ayant eu lieu dans un territoire non occupé encore par les forces de l'Union, échappait, en vertu de la convention de La Haye, à la juridiction anglaise. Les magistrats britanniques pensaient au contraire, que, selon le véritable esprit de cette convention, la juridiction du pouvoir occupant s'étend même aux actes commis avant l'occupation, à la condition qu'il n'y ait pas conflit de deux juridictions. Les avocats de Venuleth invoquèrent, enfin, fort habilement, l'accord conclu, après la reddition des forces allemandes, à Khoreb, entre le général Botha et le gouverneur Seitz. Dans une conversation, le général aurait promis qu'aucun soldat allemand ne serait poursuivi pour délits ou crimes de quelque sorte que ce fût, commis pendant la guerre. Le capitaine Trainer prétendait même que le général Botha lui aurait dit que, si quelque difficulté survenait à ce sujet, il devait, lui Trainer, aller le trouver ; à quoi il ajoutait en plaisantant que si les Anglais ne s'entendaient pas avec lui là-dessus, il serait obligé d'aller au Cap interwiever Botha. Le secrétaire, Collie, lui fit comprendre que, s'il avait la facilité d'aller au Cap, on ne lui garantirait pas la possibilité d'en revenir. Trainer toujours plaisantant, et continuant à bluffer, déclara, alors, que quand l'affaire serait portée par le consul général américain au Cap à la connaissance des autorités allemandes, celles-ci pourraient bien user de représailles, en emprisonnant une dizaine, ou plus, d'officiers anglais. Les magistrats britanniques ne se laissèrent pas émouvoir par ces rodomontades, et sans contester que le général Botha eût, réellement, tenu un langage semblable à celui qu'on lui prêtait, ils estimèrent que les promesses devaient, évidemment, se réduire aux actes de guerre qu'évitèrent alors les Anglais, comme particulièrement, l'empoisonnement des sources, et qu'elles ne pouvaient, aucunement, être considérées comme couvrant les circonstances du cas présent.

La Cour se déclara donc compétente pour juger l'affaire Venuleth ; elle procéda avec la plus grande impartialité. « Il faut, pensaient les juges, à propos d'un fait, considérer le cas largement du point de vue des officiers et soldats allemands appelés comme témoins, en considérant le fait d'après les circonstances d'alors et très largement à travers des yeux allemands. »

Quel fut l'objet de l'accusation intentée aux Bushmen ? A trois reprises, dans les notes qu'il rédigea pour sa défense avant et pendant l'instruction du procès, Venuleth avait déclaré que les indigènes étaient coupables de vol. D'abord tous les Bushmen passaient pour voleurs de bestiaux. Ensuite, les caporaux avaient trouvé, dans le campement abandonné, la peau et la carcasse d'un mouton. Enfin et surtout, le lieutenant avait cru reconnaître dans l'homme qu'on lui amena, un voleur qui lui avait pris un mouton, dans une ferme voisine, au mois d'octobre 1914, c'est-à-dire neuf mois auparavant. D'après le témoignage du caporal Schulze, il se serait écrié, quelques heures après l'arrivée des Bushmen : « Tonnerre ! cet homme m'a déjà volé un mouton, mes indigènes me l'ont dit ». D'après Rapecki, il aurait annoncé aux prisonniers : « Vous êtes condamnés à mort pour vol ».

Le délit de vol suffisait pour entraîner une

condamnation à mort. D'ailleurs, comme le remarquèrent les juges anglais, en temps de guerre, les officiers allemands avaient le droit de prononcer la condamnation à mort pour n'importe quel motif. Seulement il eût fallu que le vol fût prouvé, autrement dit que les accusés fussent jugés par un véritable tribunal où les formes de la procédure légale auraient été observées. Il n'en fut rien. La cour martiale formée par Venuleth fut une comédie. Lui-même était à la fois juge et plaignant, les seuls témoins étaient ses assesseurs, les accusés ne comparurent pas, ne furent pas interrogés et furent condamnés en leur absence. En cette circonstance tous les principes de la justice et de la loi furent violés.

Le capitaine Schmidt ayant fait voir à Venuleth que l'accusation de vol était pour lui un système de défense compromettant, le lieutenant changea de tactique. Lui et les caporaux rétractèrent les déclarations faites à l'instruction. Devant le tribunal les deux Bushmen devinrent des traîtres. D'après les instructions du commandement militaire tout individu armé rencontré dans la zone des avant-postes et n'obéissant pas à la sommation faite de s'arrêter, était réputé espion. Le vol devait être interprété comme un acte de trahison; mais même si Venuleth n'avait pas reconnu dans l'homme son voleur, il aurait condamné les Bushmen à mort. Lui seul, assurait-il, pouvait juger s'il y avait trahison. Il est certain qu'un grand nombre de Bushmen rôdaient alors dans la brousse et que selon les idées des autorités militaires allemandes ils constituaient un danger pour la sécurité des Allemands et pour le secret de leurs opérations. Cependant Venuleth avait affirmé dans ses premières dépositions que la cour martiale avait absous les indigènes du crime d'espionnage et qu'aucune preuve de ce fait n'avait été relevée contre eux.

Si l'on admettait la trahison le jugement avait été régulier. Pendant son service dans l'armée active en Autriche, Venuleth avait, a-t-il dit, eu l'occasion de faire partie d'un tribunal militaire chargé de juger les auteurs de troubles. Quiconque était convaincu d'avoir désobéi aux ordres d'un officier était fusillé. Il savait donc comment procéder en pareil cas. Du reste les instructions allemandes du 15 septembre 1914, communiquées de Nauen par la télégraphie sans fil autorisaient un officier à tuer des indigènes suspects, sans jugement et à première vue.

Les contradictions de l'accusé et des témoins, la faiblesse des arguments produits compliquèrent énormément la tâche des juges, d'autant plus qu'il fut presque impossible d'obtenir des témoins des réponses précises. « On se demandait à un certain moment si les mots *yes* et *no* existaient réellement en allemand. » Le témoin Rapecki ne se rappelait plus bien les événements, il avait, disait-il, souffert de la malaria. Le médecin militaire qui l'examina, attesta qu'il n'avait trouvé en lui aucune trace d'une attaque de malaria, et que sa santé était parfaitement normale. La Cour ne parvenant pas à découvrir quelle avait été la vraie cause de la condamnation, le vol ou la trahison, et tenant compte à Venuleth de la bonne foi dont il avait fait montre en soutenant d'abord la thèse du vol contraire à son intérêt, lui accorda le bénéfice du doute, admit que pour partie tout au moins les Bushmen avaient été mis à mort comme traîtres et, faisant remarquer toutefois que la conduite et le témoignage de Venuleth étaient très suspects, prononça son acquittement.

L'intérêt de cette affaire comme des précédentes réside dans les révélations qu'elle apporte sur l'attitude des Allemands envers les indigènes de leurs colonies. Le véritable mot sur le motif de la condamnation des Bushmen a été dit par Schulze : « C'étaient des Bushmen, des hors la loi, cela suffisait. »

BROCHURES
EN VENTE AU COMITÉ

Le Tafilelt, d'après Gerhard Rohlfs..... 1 fr.
Le Chemin de fer éthiopien et le port de Djibouti, par le lieutenant-colonel Péroz. 1 »
Le Péril de l'Islam, par M. G. Binger..... 2 »
Travaux et reconnaissances de pénétration saharienne, par le capitaine Touchard (1907)..... 2 »
Le Cercle du Moyen-Logone, par M. Georges Bruel (1905)..... 2 »
Les intérêts italiens en Tunisie, par M. Camille Fidel (1911)..... 1 »
Au Fouta-Dialon, par M. Paul Guébhard (1910). 2 »
Abéché capitale du Ouadaï, par le lieutenant Ferrandi (1913)..... 1 »
Sur la côte ouest du Maroc, par M. E. Pobeguin (1908)..... 1 »
Réflexions sur notre politique coloniale en Tunisie, par le baron d'Anthouard (1914). 1 »
Les Travaux de la Mission télégraphique du Tchad (1912-1913), par le capitaine P. Lancrenon..... 2 »
La Situation du territoire militaire du Tchad au début de 1912, par le colonel Largeau..... 2 »
Les Tomas, par le lieutenant F. Bouet (1912). 2 »
Togo et Cameroun, par M. Camille Martin (1916)..... 2 »
Lettres de Korbous, par M. J. Clozel (1913). 2 »
Les Tribus de la Haute-Mauritanie, par M. Paul Marty (1915)..... 3 »
Traditions historiques et légendaires du Soudan occidental, par M. Maurice Delafosse (1913)..... 2 »
Rabat : Les débuts d'une municipalité au Maroc, par le capitaine R. Normand (1914). 2 »
La Justice indigène en Afrique Occidentale Française, par M. E. Beurdeley (1916). 2 »
Missions d'Etudes au Gabon : Chemin de fer du Nord et Mission hydrographique (1913).. 5 »
La Réorganisation du gouvernement marocain, par M. Henri Gaillard (1916)..... 1 »
Le Rôle des colonnes françaises dans la campagne du Cameroun, par M. Henri Moilier (1916)..... 2 »
Les Colonies allemandes d'Afrique d'après les rapports consulaires anglais (1916)..... 3 »
Le Maroc en paix, par Raymond Koechlin (1917)..... 2 »

Le Gérant : J. Legrand.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

N° 4

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

LES TIRAILLEURS MAROCAINS AU FRONT DE FRANCE. — Capitaine Bezert et R. de S..... 81

EL HIBA, fils de Ma el Aïnin (*suite*). — R. de S... 90

La conquête de l'Afrique Orientale Allemande : Rapport du général Smuts..... 94

Chronique de l'armée coloniale..... 104

Renseignements divers..... 104

LES HIRONDELLES DE LA MORT

Les Tirailleurs Marocains au front de France

La Chambre des Députés a rendu récemment un solennel hommage (1) *aux troupes indigènes qui ont pris à la Défense nationale une part si glorieuse qu'attestent d'autre part les pages du* Livre d'Or *que l'*Afrique Française *publie dans chaque numéro. Toutes les troupes indigènes engagées en France ont mérité cet hommage. Les coloniaux français, dont l'un des buts nationaux, à côté de tant d'autres, a toujours été la constitution d'une forte armée indigène, n'en ont pas été surpris, car ils connaissaient déjà par les campagnes coloniales la valeur des tirailleurs algériens, tunisiens, sénégalais, soudanais et congolais, malgaches ou indochinois.*

Mais il est deux soldats nouveaux qui se sont révélés au pays dans cette guerre : le soldat somali, dont le contingent modeste a fait d'éclatants débuts mentionnés dans le Livre d'Or *du présent numéro, et le soldat marocain.*

Celui-ci était en effet peu connu. Il portait même encore, injustement, le poids du souvenir des sanglantes journées de 1912 à Fez. Seuls ceux qui avaient suivi les affaires militaires du Maroc de 1912 à 1914 savaient le fonds que l'on pouvait faire sur le nouveau soldat indigène. La guerre a montré combien ils avaient vu juste : le tirailleur marocain (1) *s'est classé dans l'élite de nos troupes indigènes et parmi les contributions que le Maroc français a données à la Défense nationale, celle-là n'a pas été la moins précieuse.*

Nous publions ci-après deux documents qui en illustrent la valeur ; ils sont dus à deux officiers qui ont eu l'honneur de conduire les tirailleurs marocains au feu. L'historique s'arrête à la date après laquelle il ne peut être encore parlé du rôle des tirailleurs marocains qui ont ajouté à cet historique de nouvelles pages et dont le troisième chef, le lieutenant-colonel Maurice, vient de tomber au champ d'honneur. Il nous suffira de dire que ce rôle récent a justifié une fois de plus le surnom glorieux que les Allemands ont donné aux tirailleurs marocains, les Hirondelles de la Mort.

I. — LES TROUPES AUXILIAIRES MAROCAINES DANS LA GUERRE EUROPÉENNE (2)

L'ordre de mobilisation générale trouva les troupes marocaines en pleine période d'opérations. De la Moulouïa à Agadir elles venaient de

(1) *Afrique française*, 1917, p. 5.

(1) Il faut signaler à nouveau à ce propos la confusion qui se produit trop souvent dans le public entre les troupes marocaines (régiment de tirailleurs marocains et regiment de spahis marocains) formées d'indigènes marocains recrutés au Maroc et les troupes de la division du Maroc formées des éléments du corps d'occupation du Maroc en 1914 (tirailleurs algériens et tunisiens, zouaves, infanterie coloniale, etc.) et qui, elles aussi, se sont couvertes d'une gloire immortelle. Les premières seules portent comme insigne le croissant de l'armée d'Afrique avec, au centre, l'étoile à cinq branches qui figure sur le drapeau du sultan. Les unes et les autres ont rivalisé d'allant et de mérite, en France aujourd'hui comme hier au Maroc. Elles jouissent en France de la même popularité. Sous le même nom, les « Marocains », elles sont données en exemple.

Et il faut en citer cette amusante preuve tirée de l'*Illustration* du 24 février où le bon dessinateur Henriot évoque le projet de « mobilisation des femmes » : un vieux commandant de dépôt règle avec l'adjudant les affectations des « appelées » et le sous-officier classe les nourrices au ravitaillement, les femmes de lettres comme vaguemestres, les actrices au camouflage, les demoiselles du téléphone comme écouteuses, etc. : « Très bien! Très bien! dit le commandant. Vous oubliez les belles-mères... j'ai précisément la mienne... — Je les envoie, mon commandant, en première ligne... avec les Marocains! »

(2) Causerie faite par M. le capitaine Bezert, commandant les

participer à l'offensive qui nous donna Taza et Khenifra. Créées pour tenir les postes avancés et opérer dans les zones les plus dangereuses, elles étaient à leur tâche sur le front berbère.

Organisées suivant le mode actuel en juin 1912 avec les éléments restés fidèles de l'armée régulière chérifienne sous le nom d'Unités Auxiliaires Marocaines, elles comprirent d'abord 4 compagnies d'infanterie, 2 escadrons de cavalerie, des unités d'artillerie, du génie et du train des équipages, accrues par l'adjonction le 1er janvier 1913 des tabors de police des ports. Elles étaient formées essentiellement le 1er août 1914, outre la garde du sultan, de 21 compagnies d'infanterie, 10 escadrons de cavalerie. Je ne parlerai

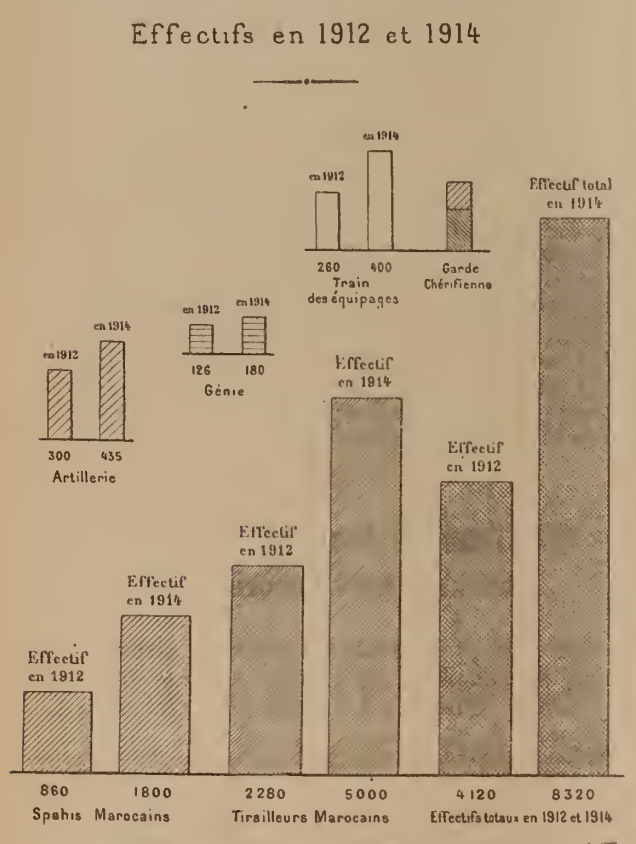

GRAPHIQUE PRÉSENTÉ A L'EXPOSITION DE LYON 1914

que pour mémoire de l'artillerie et du génie qui ne sont pas venus en France; le train des équipages forma en mars 1915 des compagnies d'infanterie venus en France avec leurs cadres passés dans l'infanterie, sous le commandement du capitaine Chemet.

Le colonel Pellé commandait l'ensemble des troupes marocaines. L'infanterie, placée sous le commandement du lieutenant-colonel Touchard, était depuis le 1er juillet 1914 groupée en bataillons formant corps; le 1er avec le commandant Poeymirau, le 2e avec le commandant Pellegrin, venaient de participer aux opérations de jonction du Maroc occidental avec l'oriental à Taza. Le 3e, avec le commandant Auroux, était vers Meknès: venu de la région Marrakech-Mogador-Agadir, il se dirigeait vers le Maroc oriental. Le 4e avec le commandant Fumay venait de remplacer le 3e dans le Sud. Le 5e, avec le capitaine Richard d'Ivry, opérait dans la région de Khenifra. Enfin la 10e compagnie était à Tanger, la 21e à Bou-Denib.

La cavalerie était répartie sous les ordres du commandant Dupertuis dans tout le Maroc; elle venait d'être divisée en deux groupes d'escadrons et se trouvait dans tous les postes où l'odeur de la poudre se faisait sentir.

Dès l'ordre de mobilisation, les tirailleurs marocains partirent pour la France. Organisés en infanterie légère, toujours en route ou prêts à partir en colonne, ils abandonnèrent au Maroc leurs équipages muletiers, les animaux fétiches qui faisaient leur originalité comme le bélier à quatre cornes de la 1re compagnie qui fièrement défilait en tête de la Nouba. Leur étrangeté surprit à leur débarquement. Vêtus de toile kaki, couverts de la djellaba nationale, leurs chechs aux formes différentes suivant les unités, leur barda porté sur le dos roulé dans la toile de tente, leur teint bronzé, leurs mollets de coq, leurs grands nouaders de vieux guerriers, leurs yeux vifs aux cruels regards, leurs dents blanches, leur promptitude au rire comme à la colère, étonnaient les populations et soulevaient l'enthousiasme. Sur leur passage à Oran, à Bordeaux, à Cette et pendant les longs trajets en chemin de fer jusqu'au Camp de Châlons, ils ne cessaient de répéter, accompagné de gestes suggestifs, le refrain qu'ils avaient vite appris : « Couper la tête à Guillaume ».

Transformés autant qu'il était possible en troupe européenne, ayant reçu sur leur parcours tout ce qui était nécessaire pour remplacer armes, vêtements, équipements usés dans le bled, ainsi que tout ce qu'il leur fallait pour combattre en France, ils arrivèrent au Camp de Châlons le 21 août. Ils y formèrent une brigade sous les ordres du général Ditte; le 1er régiment, sous les ordres du lieutenant-colonel Touchard, comprenait les 3e, 4e, 5e bataillons ; le 2e sous les ordres du commandant Poeymirau comprenait le 1er et le 2e.

Venus peu de temps après en France, nos brillants camarades les spahis arrivèrent trop tard pour prendre part aux combats du début. Réduits au rôle de fantassins tenant les tranchées, ils n'en sont que plus méritants d'avoir sacrifié aux nouvelles méthodes de guerre leur esprit guerrier et leur manière de combattre.

Pendant que les troupes marocaines complétaient leur mobilisation à Châlons, la bataille de Charleroi faisait rage et les Marocains entendirent des plaines de Mourmelon retentir, pour la première fois, la grosse voix de l'artillerie lourde.

Venus en France dans l'enthousiasme des premiers succès, ils allaient, sans avoir combattu,

tirailleurs marocains du dépôt de passage des T. A. M. à l'inauguration du Foyer du Soldat marocain d'Arles, le 9 juillet 1916.

participer à la retraite qui devait si glorieusement se terminer.

Transportée en hâte à Amiens pour y couvrir le rassemblement des premiers éléments de ce qui devait devenir la 6e armée, la brigade de chasseurs indigènes formait l'extrême aile gauche des armées qui prenant pour pivot Verdun, se repliaient vers le cœur de la France. Devant elle des divisions de cavalerie, soutenues par une artillerie nombreuse, par des mitrailleuses et des unités d'infanterie rapidement transportées en automobiles, lançaient de vigoureux coups de sonde, et semblaient prendre de jour en jour une suprématie plus marquée, combattant ou refusant le combat, vraiment maîtresses de l'heure. Rudes épreuves pour nos jeunes troupes! Quelques unités reçurent le baptême du feu au sud de la Somme. A Arvillers tomba le capitaine Brihat, le premier officier des troupes marocaines tué face à l'ennemi.

Et ce fut la retraite sur Paris, la marche sans arrêts, de jour et de nuit, pas de cantonnements, le bivouac est plus naturel aux troupes d'Afrique et l'on est plus vite prêt pour l'étape du lendemain : ce fut la fatigue morale et physique. Nous conduisions nos hommes sur le Rhin, vers le Nord et le soleil levant, nous le leur avions promis, et nous faisions demi-tour, très vite et, nous les dirigions vers le Sud et le soleil couchant et ils nous demandaient, anxieux : « Où donc est le bled allemand? »

Cependant les tirailleurs avaient une confiance si pleine en leurs officiers que l'explication d'une manœuvre très savante fut acceptée par tous. N'était-ce pas d'ailleurs l'expression de l'exacte vérité?

A Senlis nous arrivons le 1er septembre. Etait-ce l'arrêt définitif? Non, l'ordre de la retraite arriva encore, et nous dûmes traverser Senlis sous la pluie de marmites. Nos hommes avaient l'impression que nous aurions dû tenir, ils partaient, ils n'avaient pas encore vu l'ennemi, cet ennemi mystérieux qui les accablait de coups de canon et ne se montrait pas.

La 17e compagnie fut là particulièrement éprouvée et perdit avec le tiers de son effectif le lieutenant Paguenaud, mort quelques jours après à l'hôpital de Senlis.

Enfin, après quelques jours sous les forts de Paris, quelques mises en état de défense, autant que nous le permettaient nos moyens rudimentaires et le manque d'entraînement des hommes à faire des travaux de fortifications du champ de bataille, arriva, le 7 septembre à dix heures, l'ordre qui nous fit jeter à tous des cris de joie. « La marche en avant est reprise face à l'Est, gagner la ligne de l'Ourcq, attaquer l'ennemi partout où on le rencontrera ». Aussitôt la brigade se met en marche, le régiment Poeymirau en tête, le régiment Auroux, qui depuis Senlis a remplacé le colonel Touchard, malade, en arrière et légèrement à gauche.

Dans les premières heures de l'après-midi il rencontre sur la ligne de hauteur qui s'étend de Nanteuil-le-Haudoin à la Marne, vers Monthyon et Penchard, les éléments du 4e corps de réserve allemand que von Kluck a laissés en flanc-garde face à l'Ouest pendant qu'il traversait la Marne à la poursuite de l'armée anglaise. Le choc fut dur, le régiment Poeymirau enlève de haute lutte le village de Neufmontiers et pénètre dans Penchard, tuant les mitrailleurs et les artilleurs sur leurs pièces, enfonçant tout sur son passage.

Le régiment Auroux faisait alors face à une attaque sortie des bois au Nord de Penchard et était vivement pris à partie par des éléments arrivés en hâte en automobiles et jetés dans la mêlée. Entre les deux régiments un trou s'était produit, le bataillon d'Ivry est appelé à le boucher. L'instant est critique; au Sud le terrain est libre; au Nord la division d'infanterie du corps du général de Lamaze qui doit attaquer n'est pas encore là; derrière, plus rien. Bien qu'à regret

LE BRAVE « BOUCHAÏB »
Avant et Après
son incorporation

le général Ditte donne l'ordre de revenir occuper plus en arrière une position de repli à l'abri des quelques éléments non engagés encore. Nos vaillants tirailleurs, la rage au cœur, se replient.

La division de notre gauche attaque alors ; trop tard, la nuit tombe : le combat dure aux dernières lueurs du jour. La brigade recueille ses éléments et se reforme, prête à reprendre l'offensive au premier signal. Les pertes ont été dures, celles de l'ennemi plus dures encore. A côté du capitaine Richard d'Ivry sont tombés ses commandants de compagnie le capitaine Hugot-Derville, le lieutenant Guillemette, les lieutenants de Laulanié, Poyelle, du même bataillon ; les capitaines de Sartiges, Fernet, les lieutenants Sigollet, Gauthier, Marty.

Lorsque le 6, à la première heure, la brigade se remit en route, l'ennemi avait fui, laissant des morts, des blessés, des ambulances, du matériel, il s'était reporté à plus de 15 kilomètres en arrière. Vers 10 heures le combat recommença entre Chambry et Barcy, en liaison étroite, cette fois, avec la division de notre aile gauche. Soutenus par l'artillerie, nos tirailleurs essaient de déloger

les Allemands du plateau de Barcy, mais nous tombons sur les premières tranchées, sur une position solide quoique organisée à la hâte. Pendant trois jours la lutte fait rage, la division Drude, zouaves et tirailleurs d'Oranie, dont nous faisons maintenant partie, prend et reprend Barcy. La bataille se prolonge vers le Nord, nous n'avançons pas, mais nous tenons pendant que sur la Marne, Franchet d'Espérey et Foch obligent l'envahisseur à battre en retraite.

L'opiniâtreté de la 6e armée dans cette lutte reçoit sa récompense dans l'ordre suivant signé des généraux Joffre et Maunoury le 10 septembre 1914 :

La 6e armée vient de soutenir pendant cinq jours entiers, sans interruption ni accalmie, la lutte contre un adversaire nombreux et dont le succès avait jusqu'à présent exalté le moral. La lutte a été dure, les pertes par le feu, les fatigues dues à la privation de sommeil et parfois de nourriture, ont dépassé tout ce que l'on pouvait imaginer. Vous avez tout supporté avec une vaillance, une fermeté et une endurance que les mots sont impuissants à glorifier comme elles le méritent.

Camarades, le général en chef vous a demandé, au nom de la Patrie, de faire plus que votre devoir ; vous avez répondu au delà de ce qui paraissait possible. Grâce à vous la victoire est venue couronner nos drapeaux. Maintenant que vous en connaissez les glorieuses satisfactions, vous ne la laisserez pas échapper. Quant à moi, si j'ai fait quelque bien, j'en ai été récompensé par le plus grand honneur qui m'ait été donné dans ma longue carrière, celui de commander des hommes tels que vous. C'est avec une vive émotion que je vous remercie de ce que vous avez fait, car je vous dois ce vers quoi étaient tendus depuis quarante-quatre ans tous nos efforts et toutes nos énergies, la revanche de 1870.

Merci à vous et honneur à tous les combattants de la 6e armée !

Le 10 au matin commençait la poursuite à travers le terrain du combat, couvert de morts, de matériel abandonné, coupé de tranchées, d'abris de mitrailleuses et d'artillerie, jalonné par les emplacements de bivouacs et de camps, par les traces de colonnes de toutes armes, fuyant. L'ennemi nous avait faussé compagnie. Interrogés sur le passage des derniers éléments ennemis, les habitants nous apprenaient que depuis vingt heures l'ennemi avait vidé les lieux.

Le 11, vers 16 heures, la brigade ayant eu l'insigne honneur d'être à l'avant-garde, le régiment Poeymirau ouvrait le feu sur les derniers éléments en fuite ; appuyé par notre artillerie, il enlevait au prix de pertes légères le village de Chaudun, y faisait prisonniers une compagnie et tous ses officiers. La nuit arrêta la poursuite. Le capitaine Allard et adjudant-major, les lieutenants du Perron de Revel et Habi étaient tombés dans Chaudun.

Les jours suivants furent employés au franchissement de l'Aisne. Le 16 seulement la brigade après être restée plusieurs jours en seconde ligne, débouche sur le plateau au Nord de Soissons. Jusqu'en février 1915, la brigade, puis à partir du milieu de septembre l'unique régiment à deux bataillons qui a été formé avec ses débris, sous le commandement du lieutenant-colonel Poeymirau, va se maintenir sur le plateau, cherchant à mordre la crête derrière laquelle se trouvent les positions formidables d'abris des carrières de Soissons, ce camp retranché dont un habitant de Barzy-le-Sec me disait, le 12 septembre : « Ah ! ils en ont fait des travaux, il vous faudra bien huit jours pour les en déloger ».

Ce sont d'abord les combats infructueux par lesquels les Marocains avec les zouaves et les tirailleurs du général Drude essayent du 16 au 18 septembre de prendre la ferme de la Perrière, puis le 25 décembre une attaque préparée mais non déclanchée sur la cote 132 (bataillon Clément).

Le 8 janvier attaque de cette même cote par le bataillon Portman, prise de trois lignes de tranchées ; enfin, le 13 janvier, offensive des Allemands inquiets de nos progrès sur le plateau, favorisée par la crue de l'Aisne devant laquelle tout cède, sauf le régiment qui glorieusement couvre la retraite au delà de l'Aisne, tandis qu'un élément, sous le commandement du capitaine Graux resté dans un abri derrière les lignes allemandes, les attaque à revers.

Pendant cette période ont été tués : les lieutenants Poussière, le 16 septembre ; Blanché, le 25 octobre ; Gaillot, le 2 novembre ; Cristiani, le 25 décembre ; les capitaines Graux et de Lesquen, les lieutenants Bertrand, Lejeune et Simon le 13 janvier.

En mars, c'est la première offensive de Champagne à la suite de la prise du fortin de Beauséjour. Le régiment comprend alors trois bataillons commandés par le commandant Georges, le capitaine Portmann, le capitaine Rogerie. Le bataillon Canavy, de formation récente, restait à l'arrière. Ce sont, les 13 et 16 mars, de dures offensives à peine préparées par quelques heures de bombardement. Les bataillons mis successivement en première ligne font jusqu'à trois attaques par jour, quelques éléments parviennent à grand'peine aux réseaux de fil de fer ennemis et ne peuvent les franchir. Ce sont les rudes combats de la cote 196 qui ont laissé dans l'esprit des tirailleurs marocains de bien mauvais souvenirs, car ils y essuyèrent des pertes cruelles.

Là tombèrent le commandant Georges, tué dans son poste de commandement avec le capitaine Pertus et le lieutenant Laurencé, le capitaine Bordenave, sur le corps duquel se fit tuer son neveu, jeune engagé volontaire d'à peine dix-huit ans, déjà blessé à Soissons ; le capitaine Grignon et le lieutenant Chacun, le capitaine Rogerie qui eut la tête emportée par un éclat d'obus, le capitaine Durand, le lieutenant Roques.

Après un séjour au Sud du camp de Châlons, le régiment est transporté aux Eparges dont nous venons de nous emparer. Il y débute dans la nuit du 29 au 30 avril par un combat qui nous permet une légère avance. Il était en deuxième ligne vers le bois des Trois-Jurés, sur la trop célèbre tranchée de Calonne, lorsqu'il apprit qu'une violente offensive allemande venait de rejeter des Eparges un des régiments de la division. Alerté aussitôt, le régiment fut assez heureux pour franchir sans grand dommage le tir de barrage des Allemands, pour reprendre entièrement le terrain perdu dans l'après-midi du 5 et, tout en faisant de nombreux

prisonniers, délivrer ceux faits par les Allemands qui n'avaient pu être enlevés, et repousser le 6 toutes les contre-attaques.

Dans la première affaire le régiment avait perdu le commandant Portmann et le lieutenant Dehili ; dans la seconde les lieutenants Perrachon, Jeannerod, de Challonge, Junca, Peroz, Toulat et Bouchtaïeb.

Le colonel Poeymirau (1) était blessé lors des dernières opérations et le régiment passa sous le commandement du colonel Auroux (2).

Le mois de mai n'était pas terminé, que le régiment était transporté au nord d'Arras où la bataille faisait rage.

C'est vers Angres et le Bois en Hache, à la droite des fameux ouvrages Blancs, que le régiment entre en secteur. Le 26 mai, il contre-attaque, conquiert la zone qui lui est assignée, mais il est en partie rejeté du terrain où sa fougue l'a entraîné. Il reste sur ses positions les 27 et 28 mai et est relevé dans la nuit du 29 au 30, après avoir perdu le capitaine Suzeau, les lieutenants Frandon, Favier, Belle, Simon, et Medgkane.

Resté peu à l'arrière du même secteur, tout le régiment, bataillons Blanc, Canavy, Wolf, fait une nouvelle attaque légèrement au Nord des positions précédemment occupées le 13 juin. Il y perd le commandant Canavy, les capitaines Bonhoure, Naudin, Léoni, les lieutenants Youcef, Ilidra, Dupré, Brossard, Gaillard ; le capitaine Soulié y reçoit sa troisième blessure.

Le régiment prend le secteur entre Vic-sur-Aisne et Fontenay sans incident notable (lieutenant Julien tué en posant des fils de fer.)

Le 25 septembre se déclanchait la grande offensive de Champagne. Le régiment était en seconde ligne. Seul le 2e bataillon Aniort, désigné par le sort pour rentrer au Maroc, est tout à fait à l'arrière. Le 6 octobre le régiment prend le secteur vers la ferme de Navarin sur la deuxième ligne allemande reprise au cours d'une attaque.

Un bataillon commandé par le capitaine Chemet traverse les premières et deuxièmes lignes allemandes, parcourt au grand effroi des Allemands plus de 5 kilomètres dans les lignes ennemies, arrive jusqu'à la gare de Somme-Py et en détruisant tout sur son passage, mais les unités voisines ont été arrêtées et n'ont pu le soutenir. Il y perd le commandant Devèze, les capitaines Poissonnier, de Houdetot, les lieutenants Pierron, Joly, Mignucci, Labit, Guillon, Degroud, Arribi, Borrossi ; le capitaine Chemet et le capitaine Chauvelot sont disparus ; on vit, paraît-il, celui-ci pendant longtemps chercher à rallier les fractions dispersées en agitant son képi au bout de son sabre.

Un ordre du 16 octobre 1915 citait le régiment à l'ordre de l'armée en ces termes :

Sous le commandement de son chef, le lieutenant-colonel Auroux, a enlevé le 6 octobre 1915 au petit jour sur lui front de plusieurs centaines de mètres, la deuxième position allemande; s'est porté d'un seul bond à plus d'un kilomètre au delà; a foncé sur l'ennemi surpris dans ses bivouacs, lui faisant subir à la baïonnette des pertes considérables.

Puis deux bataillons sont désignés pour rentrer au Maroc : le bataillon Grange (1) remplacé par le bataillon Cimetière et le bataillon Piet remplacé par le bataillon Bouchet.

Entré le 27 avril dans la fournaise de Verdun, le régiment n'y accomplit pas d'action d'ensemble. Successivement une partie de ses unités anciennes partent en première ligne de Thiaumont à Vaux, en particulier ses sections de mitrailleuses.

Le 4e bataillon (2) mis à la disposition de la

L'HEURE DE LA MOUNA

division Mangin a l'insigne honneur d'être de ceux qui ont participé à la reprise du fort de Douaumont.

Le régiment est relevé de cet enfer, où tout est bouleversé, où, écrit un officier, il est tombé sur un champ de blé en trois mois, autant d'obus qu'il y avait d'épis, et où le sous-sol apparaît à 5 ou 6 mètres de profondeur. Le régiment perd encore là de nombreux officiers, les capitaines Alibert, Charron, Maigret, les lieutenants Medinsky et Mercié (3). Les lieutenants Bertrand, Naïd, Ladgemil, le capitaine Razouls, les lieutenants Ben Rahil, Gasnié sont portés disparus.

Actuellement au repos à 10 kilomètres environ de la 1re ligne le régiment entraîne les jeunes soldats arrivés avec les 5e et 6e bataillons, il s'y prépare à de nouveaux lauriers.

(1) Citation du colonel Poeymirau : « Appelé le 5 mai pour renforcer la 1re ligne attaquée par des forces supérieures, a réussi, grâce à son grand ascendant sur ses troupes et à son indomptable énergie, à amener dans les meilleures conditions de rapidité et de cohésion, son régiment qui fournissant aussitôt deux contre-attaques impétueuses a contribué à refouler l'adversaire, lui a fait des prisonniers et pris des tranchées et repoussé ensuite tout retour offensif, blessé le 13 mai en donnant à son régiment le plus bel exemple de sang-froid pendant un violent bombardement. »

(2) Citation du lieutenant-colonel Auroux : « A pendant les journées des 16, 17, 18 juin au cours de combats, très durs, fait preuve des plus belles qualités de chef de corps, non seulement par suite de son endurance, de sa clairvoyance, de son calme et de son courage, mais par l'ascendant et l'autorité qu'il a su prendre sur son régiment. »

(1) Voir dans l'*Afrique Française* de mai 1916 l'ordre de régiment relatif au retour de ce bataillon, p. 171.

(2) Voir *Afrique Française*, 1916, p. 332.

(3) Directeur de la *Vigie Marocaine* de Casablanca.

Si les faits d'armes de la guerre sont inscrits sur le jeune drapeau du jeune régiment des tirailleurs marocains, les noms seront ceux qui marquent les glorieuses étapes de la guerre actuelle : l'Ourcq, l'Aisne, Beauséjour, les Eparges, Souchez, Champagne, Verdun.

Puissent de nouveaux noms s'y ajouter encore ! Tout semble le faire prévoir.

Alors, les Spahis, remontant sur les chevaux et sortant les Nouaders des grands barouds, quitteront leurs cantonnements d'arrière, et, passant en avant de leurs frères d'armes fatigués, poursuivront sans relâche les bataillons défaits en portant la terreur au pays d'outre-Rhin.

Les officiers des tirailleurs marocains tombés au feu, ceux qui, blessés et restés à l'arrière, assistent, envieux, aux exploits de leurs camarades plus heureux, auront sans doute la joie, partagée par tous, de voir réaliser les promesses qu'ils faisaient aux tirailleurs en quittant la terre d'Afrique : « Nous allons sur le grand Oued, sur le Rhin, continuer la lutte séculaire de nos aïeux, pousser l'épée dans les reins et bouter hors de la douce terre de France l'envahisseur, le Germain, le Goth, le Hun, le Boche ! »

Capitaine Bezert.

II. — RESUMÉ SUCCINCT DES OPÉRATIONS DE LA BRIGADE DE CHASSEURS INDIGÈNES

(Tirailleurs Marocains)

Du 15 août 1914 au 14 janvier 1915

La bataille de la Marne.

La brigade de chasseurs indigènes (colonel Pellé) est composée de deux régiments. Le 1er (3e, 4e et 5e bataillon) colonel Touchard, le 2e (1er et 2e bataillon), chef de bataillon Pocymirau. Elle est concentrée à Bordeaux le 17 août.

On la transporte, deux jours après, à Châlons, puis à Amiens (26 août). Elle a pour première mission de couvrir le débarquement du 7e corps.

Le 29 août, elle rejoint le 7e corps à Villers-Bretonneux. Tandis qu'elle met cette localité en état de défense, on l'appelle pour couvrir le repli de la 14e division qui a été engagée ce même jour.

Le 1er septembre, on l'embarque en chemin de fer et on la transporte à Senlis, où elle devra protéger la retraite des fractions de l'armée anglaise et de la division provisoire de cavalerie refoulées sur la rive gauche de l'Oise. Les deux régiments se portent immédiatement en avant.

Le 2 septembre, le 1er régiment se maintient, dans les bois de Malgenest, en face d'un ennemi très supérieur en nombre, et disposant d'une puissante artillerie.

Le 2e régiment occupe Barberie. Il y est en butte, de 9 heures à midi, à une violente canonnade que les chasseurs indigènes supportent, impassibles. Quand vient l'ordre de se replier, le régiment, qui est en flèche, exécute son mouvement sous un feu violent d'artillerie.

Il doit traverser un glacis de plus de 2 kilomètres, complètement battu. Les unités marchent comme à la manœuvre, dans des formations si heureuses qu'elles n'éprouvent que peu de pertes. Puis on trouve Senlis bombardée par les obusiers allemands. La cavalerie ennemie occupe déjà plusieurs points de la ville, mais la brigade de chasseurs indigènes se fraye facilement passage.

L'ordre d'offensive générale est donnée aux armées françaises le 3 septembre. La brigade de chasseurs indigènes fait, désormais, partie du 5e groupe de divisions de réserve. Elle occupe l'aile droite de la 6e armée.

Dès le 5 septembre, la brigade est lancée en avant. Le 2e régiment doit occuper Penchard, couvrant le reste de la brigade installé à Neufmontiers.

La hauteur à l'Ouest de Penchard est tenue par un ennemi fortement retranché. Le 2e régiment marche dans la formation suivante : 1er bataillon en 1re ligne, 2e bataillon en 2e ligne, en échelon à droite. Le 1er régiment suit le mouvement à 1.500 mètres en arrière et à gauche du 2e.

Les chasseurs indigènes sont pleins d'entrain. Ils brûlent du désir de se mesurer enfin avec cet ennemi qu'ils n'ont pas encore pu joindre. Le feu violent de l'artillerie ennemie n'arrête pas leur élan. Leur première ligne arrive à 200 mètres du bois de Penchard. Le 1er régiment se déploie à gauche du 2e régiment. La lutte est opiniâtre sur tout le front. Les canons, les mitrailleuses, la fusillade font rage. Le 5e bataillon (capitaine d'Ivry), tournant le village de Neufmonmoutiers, s'élance, baïonnette au canon, à l'assaut du bois de Penchard. Deux compagnies pénètrent dans le bois, culbutent les défenses, franchissent les tranchées. L'une d'elles, emportée par son élan, dépasse le village de Penchard et fusille les attelages des caissons que l'ennemi emmène en désordre.

La partie va être gagnée. Il suffit de l'appoint de quelques fractions de réserve soutenant la droite. Par malheur, l'ennemi reçoit de nombreux renforts qu'il jette, massés, dans le flanc du bataillon d'Ivry auquel il inflige de terribles pertes. En un instant, le capitaine d'Ivry, le lieutenant Hugot-Derville, le lieutenant Guillemette, le sous-lieutenant Poyelle tombent mortellement atteints. Cependant, la lisière est de Neufmontiers est rapidement occupée par les fractions de réserve du 2e régiment, afin de couvrir le repli du bataillon d'Ivry. Un peloton de cette réserve contre-attaque avec fougue. Son chef, le lieutenant Sigolet, tombe glorieusement, entraînant ses hommes.

Il est 16 heures, l'ordre de retraite sur Charny et Villeroi parvient aux deux régiments qui exécutent en bon ordre le mouvement difficile.

Journée cruelle, mais glorieuse pour les chasseurs indigènes. L'ennemi évacue dans la nuit ses positions si fortement retranchées, Neufmontiers, les hauteurs, Penchard et ses bois, abandonnant des quantités de munitions, plusieurs centaines de fusils, plus de 200 cadavres et plus de 400 blessés.

Le 6 septembre, dès le matin, la brigade marocaine reprend l'offensive. Le 1er régiment, attaque les hauteurs de Chambry, et les occupe dans l'après-midi.

Le 7 au soir, vers 21 heures, le 2e régiment se lance vers les hauteurs situées à l'Ouest de Varèdes, à l'extrême droite de notre ligne de bataille. Les deux compagnies de tête arrivent à quelques mètres des Allemands, si près que l'adjudant Baré tue un officier prussien d'un coup de revolver. Mais elles sont arrêtées par le feu violent d'une batterie de mitrailleuses.

La bataille de la Marne prend fin le lendemain, et, dès le 10 septembre, la poursuite commence.

La marche vers l'Aisne.

Le 11 septembre, la brigade de chasseurs indigènes forme l'avant-garde de la colonne qui marche sur Soissons. En arrivant à Chaudun, elle est reçue à coups de fusils. Le village est fortement occupé par l'ennemi.

Le 2e régiment reçoit aussitôt l'ordre de l'enlever. Il se précipite à l'attaque, rejette les Allemands vers le Nord-Est, lui prenant encore un capitaine, un lieutenant, et 100 hommes. Cette brillante offensive nous coûte cher. Nous perdons 2 officiers et plusieurs sous-officiers tués par des tireurs embusqués dans les maisons.

Le plateau de Crouy (cote 132).

Le 14 septembre la brigade franchit l'Aisne. Elle essuie, le 14 et le 15, le feu violent de l'artillerie lourde ennemie. Elle reçoit l'ordre d'attaquer, le 16, à la première heure, la ferme Perrière et la hauteur située au Nord de Crouy (cote 132).

Les deux régiments se mettent en marche vers 4 heures du matin. Leurs unités dépassent les compagnies de zouaves qui occupent le village de Crouy et se lancent à l'attaque.

Le 1er régiment prend pied sur la hauteur située au Nord-Est de Crouy. Le bataillon de droite marche droit sur la ferme Perrière que le bataillon de gauche aborde par le Sud-Ouest. Une de ces compagnie traverse d'un superbe élan le plateau battu par un feu terrible; il parvient jusqu'à la ferme, mais l'ennemi amène des renforts importants et l'oblige à se replier. Cette compagnie recule pas à pas, causant à l'ennemi des pertes importantes. Elle finit par s'attacher aux pentes Sud de Perrière où elle se cramponne définitivement.

A gauche le 2e bataillon escalade agilement le plateau et enlève à la baïonnette les tranchées des Allemands qui reculent en hâte dans leur seconde ligne de tranchées tandis que leur artillerie s'efforce d'écraser les Marocains.

Les Marocains se maintiennent cramponnés héroïquement pendant deux jours sur la position conquise.

Le 17 septembre le 1er bataillon, renforcé par deux compagnies de zouaves, reçoit l'ordre d'attaquer directement le plateau (cote 132), tandis que le 2e bataillon s'élancera de la voie ferrée.

A 15 h. 30, heure convenue pour cette offensive, les chasseurs indigènes se dressent au signal de leurs chefs.

Une tempête de fer les décime; ils marchent quand même.

Un peloton de la 2e compagnie parvient à 30 mètres des tranchées allemandes et s'y maintient pendant trois quarts d'heure sans que l'ennemi ose sortir pour les rejeter. Et le lieutenant Lançon, chef de peloton, profitant d'une accalmie de la fusillade et d'une bourrasque de vent et de pluie, réussit à regagner nos lignes.

Tel est le rôle des Marocains dans cette première partie de la campagne.

La brigade de chasseurs indigènes n'a pas laissé aux mains de l'ennemi plus de 50 prisonniers.

La brigade a été fondue en un seul régiment à deux bataillons placé sous les ordres du lieutenant colonel Poeymirau.

Renforcé par de nouveaux contingents, le régiment a été porté à 3 bataillons.

Si nouvelle que soit pour eux cette guerre de tranchées, les chasseurs indigènes y font montre de la plus robuste endurance et d'un admirable entrain.

Ce dévouement est la plus haute récompense et le plus bel éloge de leurs chefs.

La Bataille de Soissons (Cote 132).

Le 9 octobre, les chasseurs indigènes reçoivent l'ordre d'occuper, dans la vallée de l'Aisne, une partie des positions que les Anglais vont quitter pour se reporter dans le Nord.

Le front à garder est très étendu; c'est, à peu de choses près, celui que tenaient deux divisions anglaises. Ce front est particulièrement difficile à garder, car il chevauche l'Aisne. L'aile droite est sur le rive gauche, dominée par le fort de Condé; l'aile gauche, sur la rive droite, s'enfonce en coin sous les pentes du fort. Rives escarpées; vallées profondément encaissées et battues par le feu de l'artillerie ennemie; rivière profonde, rapide, encadrée par des prairies marécageuses.

Les Marocains n'ont aucune expérience de cette guerre de siège. Creuser des tranchées, les occuper, monter d'interminables factions, ce sont là des besognes nouvelles qui emploient peu leurs qualités traditionnelles de bravoure et de fougue.

Pendant trois mois, les trois bataillons de chasseurs indigènes occupent, sans défaillance, ce redoutable front, en face du IIIe corps alle-

mand, l'un des plus beaux de l'armée ennemie. Et, non seulement ils conservent les positions qu'on leur a confiées, mais, pas à pas, ils gagnent du terrain, ils cheminent vers ce redoutable éperon que couronne le fort de Condé.

Les relèves, les ravitaillements, les travaux ne peuvent se faire que de nuit dans la boue, dans l'eau. Les journées se passent dans des abris précaires que l'ennemi crible de projectiles. Il ne reste pas pierre sur pierre du village de Missy, des châteaux Meunier, Volbert, des Carreux, de la ferme de la Plaine, de la Limerie; pas un arbre du bois de la Cobinne qui n'ait été haché par les schrapnels. Il semblera fabuleux à ceux qui visiteront ces ruines que trois bataillons y aient vécu pendant 100 jours, travaillant, combattant sans trêve, patrouillant chaque nuit, progressant jusqu'aux réseaux allemands, jusqu'au pied de ces pentes boisées de Condé hérissées de canons et minées de tranchées.

Le jour de Noël 1914.

Le 24 décembre, le 2e bataillon du régiment de chasseurs indigènes reçoit l'ordre de prendre part à l'attaque du plateau, qui porte (sur la carte au 1/80.000) la cote 132, au nord de Soissons.

Il se met en route dans la nuit de Noël, cantonne à pied d œuvre, et se place, le 25 décembre, en face des tranchées ennemies qu'il doit attaquer. Les sapeurs s'efforcent de faire des brèches dans le réseau allemand; notre artillerie ouvre le feu. L'ennemi, que les préparatifs antérieurs avait mis sur ses gardes, commence aussitôt un feu violent, très exactement repéré, qui décime, en un clin d'œil, le bataillon marocain. L'opération est remise, mais cette journée cruelle ajoute une page glorieuse à l'histoire des chasseurs indigènes. Ils sont restés, pendant 8 heures, exposés à un feu meurtrier, sans affolement, sans faiblesse, donnant ainsi le plus bel exemple de stoïque endurance.

Le régiment des chasseurs indigènes reprend, en janvier, sa véritable appellation de *tirailleurs marocains*.

Le 7 janvier, il reçoit l'ordre de renouveler, pour la quatrième fois (16 septembre, 17 septembre, 25 décembre), l'attaque du plateau de la cote 132. Il est à remarquer que, durant ces opérations, le régiment continue à tenir son secteur. Il a toujours deux bataillons dans les tranchées, et c'est au bataillon qui se trouve en réserve, au repos, qu'échoit l'honneur d'apporter l'appoint de ses baïonnettes au secteur voisin.

Même programme d'action que le 25 décembre. On part la veille au soir dans une bourrasque. On couche au pied des pentes sud du plateau; et, le 8 janvier, après un cheminement laborieux dans les boyaux inondés, le 3e bataillon est en place.

Cette fois, c'est l'artillerie qui doit déblayer le terrain et détruire les réseaux allemands. Son tir de bombardement dure 3/4 d'heure, puis elle crible d'obus la tranchée à conquérir. A 8 h. 45 le tir cesse, les clairons sonnent la charge. Les Marocains bondissent hors de leurs abris. Ils franchissent en hurlant les réseaux déchiquetés et sautent dans la première tranchée allemande. En un instant, cette tranchée est comblée des cadavres de ses défenseurs, et les Marocains courent à la tranchée suivante. Ils en chassent l'ennemi qui fuit en désarroi, poursuivi par quelques Marocains que rien ne peut retenir. On les voit courir dans la plaine, jusqu'à la dernière tranchée située à plus de 300 mètres au delà.

L'attaque a été si bien préparée, si soudaine, si violemment conduite que les mitrailleuses ennemies n'ont pas tiré 20 coups! Une centaine d'Allemands et leur capitaine sont cloués au fond de leur tranchée où gisent, pêle-mêle, 6 mitrailleuses, des quantités d'armes, de munitions, d'approvisionnements de toutes sortes,

Prendre une tranchée n'est qu'un jeu pour une troupe vaillante dont l'artillerie a préparé l'offensive. La tâche pénible, c'est de la conserver. Les Marocains n'ont pas perdu plus d'une dizaine d'hommes dans leur assaut.

Aussitôt prises, les tranchées sont aménagées face au Nord et déblayées; les boyaux barrés autant que le permettent les moyens dont on dispose : moyens rudimentaires, puisque le bataillon a dû laisser ses mulets à Soissons et ne dispose que de ses outils portatifs.

Le bataillon se maintient toute la journée et toute la nuit en dépit de trois contre-attaques (12 h.; 16 h. 15; 20 h.) sous un bombardement continuel et par moment intense.

Le bataillon est relevé le 9 janvier à 0 h. 30, par un bataillon d'infanterie. Il quitte ses tranchées à 2 heures du matin.

Dans ce mouvement, les deux pelotons (de la 9e et de la 10e compagnies) qui garnissent la tranchée la plus septentrionale n'ont pas été touchés par l'ordre de relève. Ils demeurent en place. Les recherches faites le lendemain pour les retrouver restent infructueuses. On suppose que, leurs officiers ayant été tués, ces unités se sont mélangées aux nouvelles troupes qui garnissent les tranchées.

Le 10 janvier, de nouvelles recherches sont faites, sans résultat. Mais voilà que, à 16 heures du soir, au moment où le 276e s'élance à l'assaut d'une tranchée voisine, on voit tout à coup surgir une nuée de Marocains, sortis d'on ne sait où, qui chargent furieusement!

Le carnet d'un prisonnier allemand nous en dit le dénouement :

« Le 8 janvier le 12e régiment a été chassé de ses tranchées par les troupes de couleur des Français ».

Journée du 13 janvier.

Du 8 au 12 janvier, le 5e groupe de divisions de réserve (général Berthelot) poursuit l'attaque des plateaux situés au N.-E. de Soissons. L'ennemi tient la partie septentrionale et dominante

de ces plateaux. Les troupes françaises en occupent la partie sud, et sont accrochées aux pentes escarpées et boisées qui tombent sur la vallée de l'Aisne et sur la route Crouy, Bucy-le-Long, Missy-sur-Aisne.

Le 13 janvier, la 14e division, amenée la veille à Soissons, doit s'emparer du plateau de la cote 132, pendant que les troupes disponibles de la brigade mixte partant de Bucy-le-Long prononceront une offensive vigoureuse vers Perrière sur la hauteur N.-Est de Crouy.

Le régiment de tirailleurs marocains prendra part à cette offensive, tout en continuant à assurer la garde de son secteur. C'est le 3e bataillon qui prit part à l'attaque.

Le 3e bataillon a été particulièrement éprouvé le 8 janvier.

Le colonel Poeymirau commande les trois colonnes d'attaque. En avant de celle de droite marche la 11e compagnie du 3e bataillon des tirailleurs marocains; la 12e compagnie marche en tête de la colonne du centre. Les 9e et 10e compagnies sont en réserve.

L'attaque a lieu au petit jour, conformément aux ordres reçus. Le terrain, détrempé par les pluies, est lourd et glissant.

A 7 h. 10, la colonne du centre s'élance vers les boyaux que l'ennemi occupe en force. La colonne de droite part à 7 h. 25. Aucune nouvelle de la colonne de gauche. Les deux compagnies marocaines progressent malgré le feu très vif de l'ennemi. L'artillerie allemande commence à tirer sur elles à 8 heures. A 9 h. 30, le bombardement devient extrêmement violent. Les boyaux par lesquels on doit déboucher sont criblés d'obus percutants et fusants. Un tir de barrage bien réglé coupe toutes les communications et isole les 2 colonnes de leur réserve. Les renseignements mêmes ne parviennent plus, aucune liaison n'est possible.

Vers 11 h. 30, l'artillerie allemande allonge son tir et l'infanterie contre-attaque. Elle est aussitôt arrêtée par le feu des 11e et 12e compagnies marocaines. Une section de la 12e (section Combes) culbute l'ennemi à la baïonnette.

Coup sur coup dans la colonne du centre, les officiers et les gradés tombent : capitaine Robert, du 352e, lieutenant Beanjard, des tirailleurs marocains blessés; lieutenant Thireau, du 352e, lieutenant Lejeune, des tirailleurs marocains, tués. L'ennemi poursuit son attaque débordante avec des forces supérieures. Il progressait à droite, refoulant la brigade mixte ; vers 16 heures il menace d'envelopper la colonne d'attaque.

Le colonel donne l'ordre de charger, pour tenter de se dégager. Mais les hommes, épuisés, glissent dans la boue. Leur élan est brisé par le feu de l'ennemi qui les fusille de deux côtés. Ne pouvant ni rétrograder, ni progresser, ils refluent vers le cimetière de Crouy. Ils y parviennent au prix de pertes nouvelles. De là, isolés dans leur effort, coupés par leur offensive du front français, ils gagnent le pont de Venizel, que le colonel repasse, à la nuit, vers 20 heures.

Tandis que ces événements se déroulent à l'Ouest du front de la brigade mixte, l'ennemi, débouchant de Pont-Rouge, pousse ses colonnes vers le Moncel, esquissant ainsi un enveloppement par sa gauche. Le colonel Biraud-Raynaud, commandant les forces de la rive droite de l'Aisne, fait appel au 2e bataillon du régiment de tirailleurs marocains. Deux compagnies (6e et 8e) sont détachées de la garde de leur secteur à 13 h. 45 et reçoivent la mission de contre-attaquer l'ennemi de façon à réoccuper les tranchées qui bordent le plateau au Nord de le Moncel. Elles arrivent en forçant l'allure à Bucy-le-Long.

La 8e compagnie s'élance, culbute les Allemands, occupe les tranchées et dégage les batteries dont le matériel était tombé aux mains de l'ennemi. Elle perd dans ce magnifique élan deux officiers : le capitaine de Lesquen et le lieutenant Bertrand.

La 6e compagnie a pour objectif une grotte où l'ennemi s'est retranché. Elle s'élance à deux reprises à l'assaut de cette position ; mais, accueillie par des feux croisés, elle perd son commandant de compagnie le lieutenant Juma, qui est grièvement blessé. Elle reste accrochée à 50 mètres de l'ennemi et attend des renforts.

Le mouvement enveloppant par l'Est que l'ennemi a prononcé dès midi menace de déborder vers Sainte-Marguerite. Les 6e et 8e compagnies du 2e bataillon des tirailleurs marocains ont été lancées au nord du Moncel. Pendant ce temps, le colonel Franchet d'Espérey fait appel au 1er bataillon, qui garde le secteur de Missy, afin de protéger Sainte-Marguerite. Une première compagnie (1re) lui est envoyée dès 12 heures. Une de ses sections charge de suite à la baïonnette pour dégager un boyau par où l'ennemi débouche. Puis, la compagnie atteint une position face à une grotte fortement occupée par l'ennemi. Elle s'y retranche, s'organise de 16 h. 30 à 22 heures. Elle est encadrée alors entre le 67e bataillon alpin et le 47e. L'ennemi tente en vain, à plusieurs reprises (22 h., 23 h., 24 h.), d'entamer cette ligne.

Une section de la compagnie (4e) a été, dès le début, détachée à l'ouest de Sainte-Marguerite pour garder l'issu du ravin de Moncel.

Le 1er bataillon avait à peine envoyé sa 1re compagnie (12 h.) à Sainte-Marguerite, qu'il reçoit l'ordre d'envoyer une deuxième (14 h. 35), puis une troisième compagnie (19 h. 20) pour coopérer à cette défense. Les compagnies (4e et 3e) occupent le front Sainte-Marguerite-pont des Rochers et s'y installent solidement.

Le 14 janvier, à 3 h. 15, l'ordre de repli est donné à toutes les troupes de la rive droite de l'Aisne. Ce repli se fait sous la protection du régiment Corme, des tirailleurs marocains (1re 3e et 4e compagnies) et de la garnison de Missy (tirailleurs marocains). Tout se passe dans le plus grand ordre, sans que l'ennemi, épuisé par son effort, et conscient de la résistance à laquelle il se heurte, tente rien pour l'entraver. Le matériel, les approvisionnements, les munitions entassées à

**

Missy, sont emportés ou détruits et les Allemands n'oseront s'aventurer dans les ruines désertes de Missy que très tard dans la matinée.

En résumé le régiment de tirailleurs marocains a mis en ligne dans cette journée du 13 janvier :

Un bataillon (3e) aux colonnes d'attaque, ainsi réparti : colonne de droite, 11e compagnie ; colonne du centre, 12e compagnie ; réserve, 9e et 10e compagnie.

Deux compagnies du 2e bataillon (6e et 8e) à la défense de le Moncel.

Trois compagnies du 1er bataillon (1er, 3e et 4e) à la défense de Sainte-Marguerite ;

Le reste à la garde du secteur s'étendant de Sainte-Marguerite à la Vesle.

En aucun point de cet énorme front, à aucun moment de la journée, ni de la nuit, les tirailleurs marocains n'ont perdu un mètre du terrain qu'ils ont occupé. Les 11e et 12e compagnies, isolées et non soutenues, ont quand même poursuivi leur effort ; les 6e, 8e et 1re compagnies ont chargé l'ennemi, l'ont refoulé et arrêté. Enfin, le 1er bataillon a quitté le dernier cette rive droite de l'Aisne que, depuis le mois de septembre, le régiment a si généreusemeni arrosé de son sang.

R. S.

EL HIBA

FILS DE MA EL AININ

(*Suite.*) (1)

II

Le périple de la mission Probster (2).

El Hiba, du fond de sa retraite de Kerdous, entretient avec tous nos ennemis une correspondance active. Son oncle, Sidi Ali, installé chez les Aït-Bouzid, dans le Moyen Atlas, reçoit ses lettres et ses nouvelles, distribue les unes et propage les autres. Moha ou Hammou, le grand caïd des Zaïan, Moha ou Saïd, le chef des Beni-M'guild insoumis, Sidi Raho, le marabout irréductible, l'une des plus hautes autorités morales de l'Atlas, sont ses correspondants ordinaires. Par eux, la liaison s'établit avec les Beni-Ouaraïn, les Riata, Abd el Malek et Raissouli. Le point d'attache de cette chaîne est à Madrid, dans les bureaux du prince de Ratibor, ambassadeur d'Allemagne, que seconde le très actif colonel Kalle, attaché militaire allemand.

Un service de courriers relie El Hiba à ses instigateurs germano-turcs. Nous en connaissons quelques-uns et, précisément, on vient d'arrêter l'un des plus habiles, le rekkas Si Rahal, qui faisait la navette entre l'officine du consul allemand Röhner, à Larache, et la kasbah du caïd des Ida-ou-Bakil où demeure El Hiba.

La liaison se fait par terre et quelquefois par mer. Si Rahal a été arrêté entre Las Palmas et Tarfaya. Le prix alloué au rekkas est fixé à 100 douros par voyage.

C'est par cette voie que fut négociée et organisée la tentative de débarquement d'instructeurs allemands et de matériel de guerre du mois de novembre 1916.

Il semble que le principe de cette opération soit admis dès le début de la campagne. L'ancien consul d'Allemagne à Fez, le Dr Probster, capitaine de landsturm, en est chargé.

Probster connaît bien le Maroc, il parle et écrit couramment l'arabe marocain. Arrivé à Tanger comme petit élève drogman, il a successivement occupé les postes de Casablanca et de Fez. A Fez, il disparaissait dans l'ombre du brillant consul Vassel auquel il était adjoint et auquel il succéda.

Lors de la déclaration de guerre, Probster fut arrêté au consulat de Fez. On a trouvé dans ses papiers quelques pages révélant une mentalité obtuse et tenace, où la morale, le cynisme et l'hygiène voisinent de la plus stupéfiante manière. Au physique, Probster est un gros homme blond, de taille moyenne, type accompli du fonctionnaire allemand robuste, myope, laborieux et médiocre. Interné au camp de concentration de Sebdou, il est échangé contre le consul de France à Nuremberg et part, c'est lui-même qui le raconte, en mission auprès du cheikh Senoussi. Un sous-marin l'aurait ramené d'Afrique à Cattaro.

Nous le trouvons, au début de 1916, en train de visiter le camp des prisonniers allemands de Zossen. Il a reçu l'ordre de préparer une expédition dans le Sous, il recrute des collaborateurs. En feuilletant les fiches d'identité des prisonniers, il découvre un tirailleur marocain originaire du Sous, de la tribu des Oulad-Djerrar. Il se le fait présenter, l'interroge et, immédiatement, sans même lui laisser le loisir de prendre ses effets personnels et de faire ses adieux à ses camarades, il le fait monter dans le train et l'emmène à Berlin.

Durant un mois et demi, le tirailleur Larbi Ben Ahmed est l'hôte de Probster. On le soigne, on l'enjôle, on l'endoctrine ; on lui annonce qu'on va le ramener dans son pays.

Petit à petit, la mission se complète. Le premier comparse est un certain capitaine turc du nom de Achmed Hairy bey qui parle l'arabe et représentera dans l'expédition le sultan de Constantinople. On prétend qu'il a été détaché pour cette entreprise de l'état-major d'une armée des puissances centrales. Il a pris contact, avant de quitter Constantinople, avec un Marocain qui tient auprès du sultan l'emploi d'ambassadeur d'El Hiba. Ce personnage se nomme Si Mohammed Chems,

(1) Voir *Bulletin du Comité de l'Afrique Française, Rens. Col.* n° 3, mars 1917, p. 62.

(2) Bibliographie : Travaux du capitaine Bourguignon (1914-1916).

c'est un lettré de grande valeur qui fut, pendant un temps, lecteur de Moulay Hafid à Fez. Il s'est installé à Constantinople d'où il reste en correspondance avec les Chenagta. Achmed Hairy bey a reçu de lui des indications, des instructions précises et, pour signe de reconnaissance. Si Mohammed Chems lui a remis son propre chapelet.

En plus de ces deux chefs, la mission comprend deux lieutenants, un médecin, un sous-officier d'artillerie. L'un des lieutenants connaît le Sous et y a même conservé des relations. Il parle bien l'arabe et doit être l'un des agents des Mannesmann qui ont séjourné à Taroudant et prospecté les environs.

Vers le milieu d'octobre, la mission Probster quitte Berlin, s'embarque pour l'île d'Héligoland où l'attend le transport sous-marin *U.-C. 20* que les ateliers Vulkan, de Stettin, ont spécialement installé pour cette croisière. La cale du submersible est encombrée de caisses et de ballots : 6.000 fusils français modèle 86, des coffres de munitions, 3 mitrailleuses françaises, un canon de montagne avec ses bâts, ses roues, sa limonière, quelques caisses d'explosifs, de grenades, des présents, de l'or et de l'argent.

La mission comporte six personnes, l'équipage une trentaine. Le *U.-C. 20* porte un canon de fort calibre — un 105 probablement. Il est, de plus, armé de deux tubes lance-torpilles placés dans l'axe du navire et tirant vers l'avant.

Ainsi monté, armé, lesté, le sous-marin quitte, vers le 15 octobre, les quais d'Héligoland pour remplir la haute mission, à lui confiée par S. M. l'empereur d'Allemagne et Sa Majesté le sultan de Stamboul, d'armer les bandes de pillards faméliques et fanatiques de l'imposteur Ahmed el Hiba pour le triomphe de la kultur sur la civilisation.

La traversée est longue et fastidieuse. On navigue en surface, évitant toute rencontre, plongeant pour échapper aux vues. La nourriture est frugale : de la soupe, du pain, des conserves; dans l'étroit couloir où les passagers sont parqués, entre les deux moteurs, la température est étouffante. On est autorisé à monter sur le pont par équipes de dix hommes. Un télégraphiste demeure en permanence dans sa cabine, coiffé de ses écouteurs.

Le 15 novembre, on est sur la rade d'Assaka, devant l'estuaire de l'oued Noun. C'est là que, selon le programme dès longtemps arrêté avec El Hiba, le débarquement est attendu. Par malheur, quelques chalutiers de la division navale française croisent vigilamment devant cette côte, force est à l'*U. C. 20* d'aller chercher au Sud un point d'atterrissage plus discret. Le 14, on mouille devant l'estuaire de l'oued Dra, à 2 milles de terre. La côte est déserte, la mer houleuse. On extrait de la cale deux radeaux pneumatiques; on gonfle l'un d'eux avec de gros soufflets, le plancher est mis en place. La mise à l'eau, l'arrimage des bagages sont extrêmement laborieux. On parvient cependant à installer sur le radeau trois caisses et un sac de peau où sont cousus 200 louis et 200 douros. Probster, Hairy bey, le sous-officier Fruhbeiss et le Marocain Larbi ben Ahmed y prennent place non sans beaucoup de peine. Un matelot de l'équipage les accompagne pour ramener le radeau. On emporte 5 grenades armées au départ et 8 fusils que l'on charge prudemment.

En arrivant sur la barre, le radeau se cabre, une lame le saisit avant qu'il ait repris son équilibre et le retourne.

La côte est proche et déserte, le flux y pousse, pêle-mêle, le radeau chaviré, les caisses et l'équipage; les armes et l'argent sont perdus. Les naufragés prennent assez piteusement pied sur leur futur empire; ils sèchent leurs vêtements et la pacotille extraite des trois caisses : chapelets de verroterie, volumineuses décorations, menus présents de toutes sortes et, surtout, deux grosses liasses de billets de banque français et une très précieuse couverture de livre dorée et enluminée contenant un superbe manuscrit.

Dans la soirée, une alerte se produit : deux Arabes surgissent le fusil braqué sur les naufragés, intiment au Marocain Larbi ben Ahmed l'ordre de s'écarter du groupe sur lequel ils veulent faire feu.

Probster crie, objurgue, déclare qu'il est un défenseur de l'Islam, il en prend à témoin Allah et son élu Moulay Ahmed El Hiba dont il est l'ami, tant et si bien que les Arabes se laissent convaincre et viennent causer.

Pendant ce temps, le radeau avait pu regagner le sous-marin qui, rapprochant son mouillage, n'était plus qu'à un demi-mille de la terre, à portée de la voix. Dans la soirée, le radeau revient avec quelques vivres, 10 fusils modèle 86 et un baril contenant 2.000 cartouches; l'opération du débarquement va pouvoir se faire, un prochain voyage va mettre à terre les deux lieutenants et le médecin. Mais un chalutier français apparaît à l'horizon. Le commandant de l'*U. C. 20* n'a que le temps de crier dans son porte-voix qu'il prend le large, il ajoute qu'il reviendra avant trois jours et que, s'il ne revient pas, on le retrouvera devant Assaka.

Probster achève de séduire ses deux visiteurs. Il leur offre à chacun un fusil et quelques cartouches, présent magnifique qui les lui attache définitivement. Ils proposent d'emmener Larbi ben Ahmed sous leurs tentes afin d'annoncer la venue des étrangers. Cette visite ne produit pas le résultat attendu. Les Chenagta, gens défiants et pillards renommés, se rendent aussitôt au point où la mission est installée, la cernent et en un clin d'œil la dévalisent.

On devine les protestations furibondes et désolées de Probster que les Chenagta ramènent à leur campement. On fait devant lui, en vue de partager ses dépouilles, un inventaire de son bagage. Les caisses sont éventrées, on se passe de main en main les chapelets, la pacotille allemande, les liasses de billets de banque. Le taleb M'barek ouvre le précieux manuscrit. A peine a-t-il lu les premières phrases qu'il s'émeut étran-

gement, les larmes jaillissent de ses yeux. On l'entoure, on s'empresse pour connaître la cause de son émoi ; il déclare que ces étrangers sont les amis du chérif El Hiba, les envoyés du sultan de Stamboul et de l'empereur allemand. Aussitôt les objets épars sont rassemblés et rendus à la mission; seules les armes sont conservées — n'est-ce pas, en effet, pour les partisans d'El Hiba que ces armes sont envoyées?

Probster écrit alors une lettre annonçant son arrivée à El Hiba; un rekkas l'emporte aussitôt et, en attendant que revienne l'*U.-C. 20*, qu'arrive la réponse du prétendant, la mission allemande commence à prêcher dans le désert, pour les quelques pillards sordides qui l'entourent, l'évangile anarchique qui associe Allah et le vieux Dieu allemand pour la destruction de toute la civilisation chrétienne.

Après sept longues journées oisives, Probster, ne voyant rien venir et sentant un peu d'impatience et de lassitude chez son rude auditoire, loue deux chevaux, un pour Hairy bey et un pour lui, trois chameaux pour le reste de la mission et son mince bagage, et prend la route d'Assaka. Les cavaliers la font en deux longues étapes, la caravane en cinq. Chemin faisant, l'escorte se grossit d'une quantité de besogneux, débris éparpillés des hordes mahdistes attirées par l'espoir de voir renaître la belle aventure de pillage et de bombance si prématurément achevée dans la plaine de Sidi-bou-Othman.

Deux rekkas du consul allemand de Larache attendent à Assaka l'arrivée de la mission Probster, lui remettent des lettres et emportent ses missives.

Successivement, arrivent à Assaka des visiteurs de marque envoyés par El Hiba : Merebbi Rebbo, El Ouali, le caïd de l'oued Noun, Mohamed ben Mokhter, accompagné d'une suite nombreuse, Iraa amenant deux chevaux, présent du prétendant à ses alliés, le caïd M'barek Oufrani, El Hanafi, khalifa de Madani-Lakhssassi, le caïd M'barek des Sbouia, d'autres encore, moins notables mais aussi affamés, tous convaincus, selon la légende qu'El Hiba répand partout, que les submersibles allemands leur apportent des tonnes de matériel de guerre et des sacs d'or.

Probster n'a que des promesses à leur offrir. Un peu de gêne et de froideur pèse sur cette longue attente d'un mois, coupée de loin en loin par l'apparition de quelque navire français patrouillant au large.

Il est certain, pourtant, que l'*U. C. 20* tenta de reprendre l'opération de débarquement, car, le 25 décembre, un de nos chalutiers fit à hauteur du cap Noun, la trouvaille d'un radeau pneumatique sur lequel étaient arrimés des fusils Lebel, des munitions, une culasse mobile de mitrailleuse et enfin, dans un petit sac imperméable une note indiquant que la présence des navires français rendait le débarquement impossible.

Enfin, las d'attendre, ayant épuisé toutes ses séductions, sentant prochaine la faillite de ses promesses, la mission Probster reprend mélancoliquement la route de l'oued Dra, accompagnée de quelques-uns des chefs qu'elle a si complètement déçus. Elle s'arrête un instant, pour la forme, à l'estuaire de l'oued Dra et, dès le lendemain, gagne Tarfaya, la zone espagnole, le port de salut.

Le poste espagnol fait à la mission allemande un accueil cordial. Probster, avec cette outrecuidance germanique qui longtemps en imposa au monde, veut commander en zone espagnole comme en pays conquis. Il convoque les indigènes qui l'ont accompagné et qui campent hors du poste, les harangue, les leurre encore de promesses, dispose en maître du poste de télégraphie sans fil, requiert son embarquement pour les Canaries, fait embarquer, de force, à bord du vapeur qui l'emporte, le tirailleur marocain Larbi ben Ahmed.

Il débarque à Las Palmas en triomphateur, le consul d'Allemagne l'attend sur le quai et l'emmène à son hôtel. Les membres de la mission sont casernés avec les marins des navires allemands réfugiés aux Canaries. Probster ordonne que Larbi ben Ahmed soit séquestré de façon qu'il ne puisse correspondre avec le dehors. Il faut l'intervention de notre ambassadeur à Madrid pour faire libérer, en territoire espagnol, ce prisonnier de guerre français, contraint de force, et en violation des lois de la guerre, à participer à une entreprise ennemie.

Telle est l'histoire de cette tentative allemande. Elle constitue un type complet de ces entreprises lointaines par quoi l'Allemagne s'efforce de nous créer des dérivatifs afin de desserrer notre étreinte qui l'étouffe.

III

La mort de Haïda ou Mouis, pacha de Taroudant.

Quelle est la situation du Sud marocain en cette fin de l'année 1916, au moment où l'Allemagne va tenter d'y provoquer un soulèvement ?

L'énorme vague de fond qui a porté El Hiba du Sahara à Marrakech s'est brisée, en 1912, contre la colonne Mangin, dans la morne plaine de Sidi-bou-Othman. Le flot mahdiste a reflué, repassant l'Atlas, reculant devant les grands caïds Madani Glaoui, Taïeb el Goundafi, Abdelmalek M'tougui, et les pachas de Marrakech, de Taroudant et de Tiznit.

En 1916, après trois années de lutte, le calme est à peu près rétabli. Quelques faibles remous attestent encore le bouillonnement profond du mystérieux réservoir saharien ; mais tout semble apaisé.

Nous profitons de ce reflux pour renforcer notre digue : le général de Lamothe pénètre jusqu'au cœur du Moyen Atlas, jusqu'à Azilal, où il installe un poste qui surveille et commande tous les débouchés de la montagne ; Madani Glaoui organise solidement la région de Demnat et étend son influence jusqu'au Thodra ; son frère El Hadj

Thami, pacha de Marrakech, prend possession, les armes à la main, des lointaines tribus d'Ouneïn et de Sektana, pacifiant ainsi cet hinterland du Sous qu'on nomme le Ras-el-Oued ; Haïda ou Mouis, pacha de Taroudant, coopère à l'action d'El Hadj Thami, et tous deux soumettent les tribus turbulentes de l'Anti Atlas.

Nous avançons notre musoir, au Sud, jusqu'à Tiznit pour soutenir le pacha et notre allié le caïd Ayad el Djerrari.

Par delà ces marches makhzéniennes qui prolongent et protègent si opportunément, si économiquement, notre Protectorat, nous nouons des alliances précieuses avec les chefs politiques ou religieux de la vallée de l'oued Draa, formant ainsi comme un barrage en arrière de la première ligne de nos adversaires, isolant dans son repaire de Kerdous El Hiba qui languit et s'étiole.

Tout cela est encore neuf. Il faut laisser à ces éléments à peine amalgamés le temps de prendre consistance autour de leur nouvelle armature politique. C'est l'instant précis où le *U.-C. 20* paraît devant Assaka.

La nouvelle du débarquement allemand se répand comme une traînée de poudre ; la rumeur s'en propage jusqu'au Moyen Atlas, jusqu'au Tafilalet ; instantanément tous les appétits, tous les espoirs se réveillent.

El Hiba va recouvrer son autorité et son prestige : il faut, à tout prix, devancer le mouvement qui se prépare, l'arrêter avant qu'il ait pris son ampleur et son élan.

L'homme de cette situation aventureuse est, sans conteste, le vieil Haïda ou Mouis, l'énergique pacha de Taroudant, qui, depuis trois ans, ne cesse de marteler durement les partisans d'El Hiba. C'est un chef dans la plus belle acception du mot, avisé, prompt à l'action, courageux au feu. A notre appel, il convoque tous les caïds nos alliés, tous les cavaliers de sa région, tous ceux qui possèdent une arme à tir rapide. Autour de lui se groupent : les Oulad Yahia, conduits par leur caïd Naceur ben Thami ; les Ida-ou-Zal, amenés par Bi Aman, fils du vieux caïd Ahmed ou Malek ; Larbi Derdouri et ses contingents ; les Haouara, les Ksima, les Chtouka ; au total une harka d'un millier de cavaliers et de trois mille piétons, traînant avec elle trois canons.

Le 29 décembre, un mois à peine après que l'alarme a été donnée, cette force, la plus puissante que le makhzen ait jamais amenée sur ces confins extrême du Maroc, est réunie à Tiznit et, tout de suite, les négociations traditionnelles, prologue nécessaire de toute campagne marocaine, sont entamées. Ces pourparlers se prolongent jusqu'au samedi 6 janvier, jour de la fête du Mouloud ; ils délimitent les contours du bloc ennemi qui est constitué par les Ait-Ba-Amrane, les Aït Brihim, les Akhssas, les Aït-Mejjat. Au delà, immense, imprécise comme une nébuleuse, s'allonge la poussière des partisans d'El Hiba.

Dès le 7 janvier, le pacha sort de Tiznit. Deux routes s'offrent à lui, l'une plus courte, l'autre plus facile. Déjà le convoi est engagé sur la seconde qui passe par le Souk-el-Arba des Ahel-Sahel, quand Haïda ou Mouis s'avise que ce chemin semble l'écarter de l'ennemi. Sa fierté refuse même l'apparence d'une retraite ; il fait ramener le convoi sur la route dangereuse d'Iguelfen où il tombe au milieu de la colonne dans laquelle il s'empêtre.

En tête marchent les tabors ; puis les cavaliers Chtouka et Haouara ; ensuite El Hadj Houmad, le fils d'Haïda ou Mouis, avec ses cavaliers, précédant les caïds du Ras-el Oued ; derrière eux vient le pacha, suivi de ses canons. Les contingents de Tiznit forment l'arrière-garde.

A la hauteur d'Agadit, au lieu dit Azegouaghen où le défilé est particulièrement étroit et difficile, les Akhssas, les Mejjat et quelques Aït-Ba-Amrane se jettent sur la tête de la colonne qui reflue en désordre, obstruant le col. Une distribution de cartouches insuffisante a été faite, les munitions sont vite épuisées, tout le monde se porte vers le convoi, il en résulte une inextricable mêlée à la faveur de laquelle l'ennemi gagne les flancs de la colonne qu'il fusille du haut des crêtes.

Haïda ou Mouis, se rendant compte du danger, donne l'ordre de dégager la route et de porter les canons en avant pour balayer le débouché du col. Une balle l'atteint, lui traverse le bras et la poitrine ; on veut l'entraîner à l'arrière, mais il demeure à sa place, donnant à un serviteur son fusil, ses cartouches et son poignard dont il ne peut plus faire usage et recommandant qu'à tout prix on dégage ses canons. Il se retourne, pour voir si son ordre s'exécute, et reçoit une deuxième blessure qui traverse la tête de part en part. Il tombe, et meurt presque aussitôt.

La mort du pacha est le signal d'un grave désarroi, la harka s'éparpille, ses éléments vont chercher un abri derrière les remparts de Tiznit.

Ainsi périt, face à l'ennemi, Haïda ou Mouis, pacha de Taroudant.

La perte est grave pour nous ; comment vont se comporter dans cette épreuve nos nouveaux alliés du Sud ?

Il faut d'abord reformer la harka, la chose est faite de main de maître par le capitaine Justinard, le lieutenant Dorée, activement secondés par tous les chefs indigènes dont le loyalisme n'a pas eu un instant de défaillance. El Hadj Houmad, fils et successeur désigné du pacha, qui, jusqu'alors, vivait effacé dans l'ombre de son glorieux père, prend l'envergure d'un chef Il regroupe son monde, reçoit en une belle attitude les hommages et les condoléances qui affluent ; quelques tribus hésitantes profitent même de la circonstance pour faire acte de soumission.

A l'arrière, Taroudant a été immédiatement occupée par des contingents d'El Hadj Thami et de Si Taïeb El Goundafi. Un fils de Haïda ou Mouis, nommé El Hadj Brahim, assure énergiquement la stabilité de la ville.

Mais le fait qui domine toute cette situation, qui apaise et réprime toute tentative d'insurrection, c'est l'apparition sur les sommets de l'Atlas de la

colonne mobile du général de Lamothe descendant vers le Sous. L'aménagement du col d'Ameskroud, des pistes d'Agadir vers Taroudant, vers Tiznit, fait présager des temps nouveaux et propose aux méditations des gens du Sud la curieuse antithèse des vaines promesses allemandes et de la solide réalité française.

R. DE S.

LA CONQUÊTE
DE
L'AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE

RAPPORT DU GÉNÉRAL SMUTS

Le Ministère de la Guerre d'Angleterre a publié le dernier rapport du général Smuts sur l'ensemble des opérations (1). En voici la traduction intégrale :

Quartier général Est Africain.
27 octobre 1916.

Dans mon dernier rapport (2), j'ai rendu compte des courtes mais importantes opérations qui se sont terminées le 21 mars par l'occupation de la région Kilimandjaro-Aroucha.

La méthode stratégique employée par moi dans ces opérations avait été adoptée en raison de la situation militaire que j'avais trouvée en arrivant dans l'Afrique Orientale Anglaise au mois de février. Les armées ennemies étaient massées sur les fronts de Taveta et de Longido. La saison des pluies allait commencer dans quelques semaines et je n'avais ni le temps, ni le moyen de changer radicalement les plans sur lesquels avait travaillé mon prédécesseur. Quand ces opérations furent terminées, je jugeai indispensable de disposer immédiatement mes forces d'une manière avantageuse au point de vue de leur confort et de leur santé, en raison de l'arrivée prochaine de la saison des pluies. Il me parut également nécessaire d'étudier la question importante de la stratégie à employer dans les opérations futures.

Réorganisation des forces. — Avant tout se posait la question de la réorganisation des forces de l'Afrique Orientale ; j'estimais celle-ci nécessaire non seulement pour la poursuite vigoureuse de la campagne, mais aussi pour assurer un travail calme et harmonieux à une armée extrêmement hétérogène, tirée de presque tous les continents et parlant les langues les plus diverses. Je décidai d'abolir les deux divisions formées par mon prédécesseur et d'organiser mes forces en trois divisions, dont deux seraient constituées par les contingents de l'Union Sud-Africaine et dont la troisième comprendrait les Indiens et le reste des troupes britanniques. De plus, les divisions de l'Union furent organisées de telle sorte que chacune d'elles pût à l'occasion comprendre une brigade d'infanterie et une brigade montée afin de leur assurer la mobilité nécessaire pour lutter de vitesse avec la troupe si agile des Askaris Africains. Pour ces modifications, ainsi que pour toutes les autres matières importantes que j'ai eu de temps en temps à soumettre à l'approbation du ministère de la guerre, j'ai trouvé auprès de lui un appui constant et rapide, dont je ne saurais assez le remercier et auquel est dû dans une large mesure le succès qui termine cette campagne. A la fin de mars, en dehors des troupes qui gardaient les lignes de communications sous les ordres du brigadier général W. F. S. Edwards, D. S. O. comme I. G. C., les troupes de l'Afrique Orientale étaient organisées comme il suit :

Première division. — Sous les ordres du major général A. R. Hosmikins, C. M. G., D. S. O., elle comprenait la première brigade de l'Afrique Orientale, commandée par le brigadier général S. H. Sheppard, D. S. O., et la seconde brigade de l'Afrique Orientale, commandée par le brigadier général J. A. Hannyngton, C. M. G., D. S. O.

Seconde division. — Sous les ordres du major général J. L. van Deventer, elle comprenait la première brigade montée Sud-Africaine, commandée par le brigadier général Manie Botha, et la troisième brigade Sud-Africaine d'infanterie, commandée par le brigadier général C. A. L. Berrange, C. M. G.

Troisième division. — Sous les ordres du major général Coen Brits, elle comprenait la seconde brigade Sud-Africaine montée, commandée par le brigadier général B. Enslin, et la seconde brigade d'infanterie Sud-Africaine, sous les ordres du brigadier P. S. Beves. La seconde brigade Sud-Africaine montée arriva en mai et fut prête à entrer en campagne dans la seconde quinzaine de juin.

Après avoir achevé cette réorganisation, je plaçai les unités d'infanterie autant que possible dans des localités élevées et sèches, à Moschi, Himo et Mbuyuni, avec seulement des postes avancés au voisinage du redoutable foyer de malaria du Ruwu, face aux forces ennemies dans les monts Pare.

La première brigade montée fut portée jusqu'à la région d'Aroucha, réputée comme la plus favorable pour les chevaux et à la fin de mars toute la brigade y était parvenue.

Plan général d'invasion. — Le problème le plus important à résoudre était celui du plan à suivre dans la prochaine campagne. Le seul résultat de la campagne précédente avait été de nous faire pénétrer quelque peu sur le territoire ennemi, qui s'étendait devant nous à perte de vue, sans point vital connu, ne contenant aucun centre, aucune cité importante, et pratiquement sans routes : le seul fait à retenir au point de vue économique était l'existence de deux systèmes de chemin de fer. Une erreur de plan au début, une ligne d'invasion défectueuse pouvait entraîner des mois de marches vaines et d'efforts inutiles. Toutes nos informations nous donnaient à croire que l'ennemi avait l'intention de faire une campagne longue et obstinée dans les monts du Pare et de l'Usambara, puis de se retirer pour combattre pendant la dernière phase de la campagne dans le territoire de Tabora, d'où il tirait beaucoup de ses ressources et la plus grande partie de ses recrues. J'avais envisagé avec soin les différentes lignes d'invasion et les avantages que présentait chacune d'elles.

On pouvait envisager en premier lieu la possibilité de progresser de la côte vers l'intérieur en suivant la méthode qui avait été employée avec beaucoup de succès pendant la campagne du Sud-Ouest Africain. Je renonçai cependant à la marche sur Tanga, considérant cette place comme sans importance une fois que le chemin de fer aurait été atteint plus au Nord. D'autre part, on pouvait s'avancer vers l'intérieur en partant de Dar-es-Salaam ; la prise de cette ville aurait eu une grande importance au point de vue politique et militaire et elle aurait beaucoup facilité les transports et les ravitaillements pour la campagne dans l'intérieur. Ce plan fut également rejeté, en partie à cause de la prédominance, pendant cette période de l'année, de la mousson du S. E., qui faisait du débarquement d'une force importante sur cette côte une opération non seulement difficile, mais même dangereuse; on y renonça aussi parce qu'une campagne prolongée le long de la côte, immédiatement après la saison des pluies, aurait rendu indisponible une proportion relativement élevée de l'armée, en raison de la malaria et des autres maladies tropicales.

En second lieu se posait la question de savoir s'il fallait nous avancer par le Victoria Nyanza, où nous dominions, et Muanza qu'il faudrait enlever aux ennemis. Ce plan avait

(1) *London Gazette* du 16 janvier 1917 (3e supplément). Un autre rapport du général Smuts en date du 22 novembre et publié dans la *London Gazette* du 8 février 1917 a cité les officiers et soldats qui se sont distingués. On y voit la variété des unités composant le corps expéditionnaire : North Lancashire Regiment, Royal Fusiliers, South African Horse, South African Infantry, Indian Infantry, Kashmir Rifles, East Africa Mounted Rifles, Uganda Volunteer Reserve, Gold Coast Regiment, King's African Rifles, etc.

(2) *Afrique Française*, 1916, p. 253.

l'avantage de présenter une ligne d'invasion relativement courte, nous pouvions espérer en outre frapper le principal point de recrutement des forces ennemies, car les Askaris allemands seraient difficiles à maintenir en campagne après que leurs maisons et leurs familles seraient tombées entre nos mains. Mais ce plan obligeait à transporter sur un théâtre éloigné une grande partie de nos troupes, alors que l'armée ennemie demeurerait concentrée et prête à couper nos communications par chemin de fer avec la côte. D'ailleurs, la principale objection à l'adoption de ce plan fut que, pour occuper un territoire aussi vaste que l'Afrique Orientale Allemande, en un laps de temps raisonnable, une invasion simultanée en suivant différentes routes et en partant de divers points était essentielle. Or, dans la région du Eastern Lake et du territoire de l'Uganda, nous disposions d'environ 2.000 fusils; en outre, les Belges avaient une force très importante dans l'Ouest, au voisinage du lac Kivu, avec laquelle ils étaient prêts à envahir les districts de Ruanda et de Urundi, si nous pouvions les aider pour les transports et les ravitaillements nécessaires par la voie du Victoria-Nyanza. Pour occuper la partie occidentale de l'Afrique Orientale allemande, il était donc nécessaire de faire concorder les efforts belges et anglais dans les districts de Ruanda et de Bukoba. Cette méthode donna d'excellents résultats, ainsi que je l'indiquerai plus loin.

Une troisième et dernière question restait à résoudre : fallait-il frapper la principale force ennemie dans les montagnes du Pare et de l'Usambara, le long du chemin de fer de Tanga, ou lancer une attaque contre l'intérieur et le chemin de fer central en partant d'Aroucha ? Le mouvement contre les forces ennemies concentrées le long du chemin de fer de Tanga présentait de graves inconvénients. C'était la démarche attendue et désirée par nos ennemis, ainsi que le montrait la concentration de leurs forces de combat sur ce point. Ce plan impliquait en outre une campagne coûteuse et prolongée sur un terrain que la nature et l'art avaient admirablement préparé pour la défensive. D'ailleurs, à la fin d'une telle campagne, le territoire ennemi presque tout entier demeurerait encore inoccupé, car les opérations n'auraient eu lieu que le long de la frontière. D'un autre côté, l'avance partie d'Aroucha, si elle n'était pas un simple raid temporaire, mais une occupation sûre et permanente de la contrée, devait être faite avec des forces suffisantes pour pouvoir repousser les contre-attaques de l'ennemi, qui, dans ces contre-attaques, aurait l'avantage de ses deux systèmes de chemins de fer et pourrait ainsi se mouvoir sur ses lignes intérieures. Ce plan comportait le risque d'affaiblir nos forces face à l'ennemi dans les monts du Pare et de l'Usambara et de lui fournir un point vulnérable pour entraver nos communications, soit avec la côte, soit avec l'intérieur.

En dépit de ces difficultés, de puissants arguments me décidèrent en faveur de cette marche vers l'intérieur. Je savais que la violence de la saison des pluies serait en grande partie limitée au territoire Kilimandjaro-Aroucha; que, plus loin au Sud et à l'Ouest, la saison des pluies était plus supportable et n'interrompirait pas d'une façon absolue les opérations militaires. Donc, une avance vers l'intérieur n'amènerait pas un arrêt complet de nos opérations pendant les mois pluvieux d'avril et de mai. En outre, l'ennemi avait fait la faute de se retirer vers le Sud le long du chemin de fer de Tanga, avec à peu près toutes ses troupes, laissant ouvert et non gardé l'accès de l'intérieur. Même les six compagnies qui avaient opéré entre les monts du Kilimandjaro et les monts Méru contre l'invasion du général Stewart venant de Longido, forces que je croyais devoir rencontrer à Aroucha et s'opposer à notre marche dans cette direction, rejoignirent le groupe principal des troupes ennemies à Kahe. Un faible détachement céda devant nos éclaireurs montés et lorsque la brigade montée arriva à Aroucha à la fin de mars, elle n'y trouva plus rien qui s'opposât à un mouvement immédiat au cœur du pays ennemi. Je décidai donc de pousser la seconde division tout entière dans l'intérieur sous les ordres de van Deventer et de garder provisoirement les deux autres divisions avec moi dans mes quartiers de la saison des pluies, face à l'ennemi concentré au Sud de la Ruwu. De cette façon, il serait possible d'occuper une partie appréciable du territoire ennemi pendant les deux mois suivants, et si, comme je le pensais, ce mouvement pouvait et devait avoir pour effet de contraindre l'adversaire à distraire des forces importantes de la région du Pare et de l'Usambara, pour arrêter l'invasion vers l'intérieur, je pourrais, si cela était nécessaire, renforcer van Deventer et cependant garder encore les troupes suffisantes pour conquérir ces montagnes avec une facilité relative sur les forces ennemies affaiblies. Ces prévisions se réalisèrent pleinement, comme on le verra par la suite.

Marche de van Deventer sur Kondoa Irangi. — Le 1er avril, le quartier général de la deuxième division, ainsi que la première brigade Sud-Africaine montée et deux batteries d'artillerie, avaient atteint Aroucha, pendant que deux bataillons de la troisième brigade d'infanterie Sud-Africaine étaient en route. Le même jour, le général van Deventer rendit compte que ses éclaireurs avaient pris contact avec l'ennemi à six milles au Nord de Lolkissale, colline rocheuse isolée dans la steppe Massaï, à 35 milles environ au sud-ouest d'Aroucha. Les rapports suivants montrèrent que cette troupe consistait en un détachement ennemi, qui avait pris position sur la colline dominant les sources et qu'il n'y avait pas d'autre eau à proximité. C'est pourquoi je donnai des instructions pour que le mouvement vers le Sud commençât par l'occupation de Lolkissale. Cette opération fut menée avec la plus grande habileté par la première brigade montée. Le 3 avril au matin, 3 régiments de cavalerie sud-africaine quittèrent Aroucha, et, pendant la nuit du 3 au 4 avril entourèrent Lolkissale; l'ennemi défendit énergiquement la position et continua à combattre pendant toute la journée du 4 et du 5, mais le 6 au soir, la force toute entière, qui comprenait la 28e compagnie de campement et le détachement de combat, comptant 17 Blancs, 404 Askaris avec des porteurs et deux mitrailleuses, se rendit. Nos chevaux avaient été privés d'eau depuis le 2 à midi. Une grande quantité de provisions, de munitions et de bêtes de somme tombèrent entre nos mains; il résultait des informations obtenues des prisonniers et des documents pris que l'ennemi avait l'intention de renforcer Ufiome et Kondoa-Irangi et que les garnisons de ces places avaient reçu des instructions pour tenir aussi longtemps que possible. Comme il était évident que le gros de ces renforts devait être envoyé par les troupes cantonnées sur le chemin de fer de l'Usambara, et que plusieurs semaines s'écouleraient avant qu'elles pussent arriver, je décidai de presser le plus possible le mouvement de la seconde division vers le Sud et j'ordonnai au général van Deventer d'envoyer ces troupes montées occuper Ufiome, Umbulu et Kondoa Irangi, avant que l'ennemi pût y envoyer des renforts; le reste de la 2e division suivait en soutien des troupes montées.

La première brigade montée continua son avance sur Ufiome le 7; elle rencontra des patrouilles ennemies sur divers points de la route et les dispersa, leur tuant des hommes et leur faisant des prisonniers. Le 16, l'ennemi se trouvait sur un plateau voisin d'Ufiome et le 11, la brigade s'avança au-delà de la rivière Tarangire. Ce mouvement eut pour résultat le 13 l'occupation d'Ufiome; la garnison, d'environ 20 Blancs et 200 Askaris, se retira dans les montagnes, abandonnant entre nos mains 30 prisonniers, quelques blessés et une grande quantité de provisions. L'ennemi fut poursuivi pendant 20 milles au Sud jusqu'à Kisesse et Ssalanga, se retirant en désordre.

Les chevaux de la première brigade montée étaient extrêmement fatigués par ces marches et ces combats continuels; aussi je les fis reposer jusqu'au 17 à Ssalanga. J'envoyais le quatrième régiment de cavalerie Sud-Africaine rejoindre la deuxième division. A son arrivée, il fut dirigé sur l'Umbugwe, avec ordre de débarrasser Umbulu des ennemis.

Le 10e régiment d'infanterie Sud-Africaine et la 28e batterie de montagne furent également détachés par le général van Deventer pour soutenir le 4e régiment de cavalerie Sud-Africaine. Umbulu fut finalement occupé le 11 mai, après qu'on en eut chassé une compagnie ennemie, en lui faisant éprouver des pertes sérieuses.

L'avance vers le Sud continua le 17; le contact avec l'ennemi fut pris le même jour à 4 milles au Nord de Kondoa Irangi. La bataille continua jusqu'au 19 à midi; nos troupes occupèrent alors Kondoa, Irangi sans accident, ayant infligé aux ennemis des pertes s'élevant à 20 morts, plus 4 Blancs et 30 Askaris prisonniers. L'ennemi réussit à détruire la station de télégraphie sans fil et une partie de

ses approvisionnements, mais laissa néanmoins entre nos mains environ 80 fusils, beaucoup de munitions et 800 têtes de bétail.

Le général van Deventer me fit savoir qu'après cette action ses chevaux étaient tellement épuisés, qu'il lui était impossible d'avancer avant l'arrivée de chevaux de remonte. Les maladies lui avaient fait perdre plusieurs centaines d'animaux pendant l'avance d'environ 200 milles des quatre dernières semaines et ses troupes étaient éreintées par les marches et les combats incessants.

Je décidai alors de concentrer la deuxième division à Kondoa-Irangi, avec des détachements à Ufiome et Umbulu et d'envoyer des patrouilles dans la direction du chemin de fer central vers Ssingida, Mkalama et Handeni. Pendant la fin du mois et les premiers jours de mai, cette concentration fut graduellement exécutée. L'opération, conduite par van Deventer avec son ingéniosité habituelle, avait donné d'importants résultats, avec des pertes presque nulles. En l'espace d'un mois, après la bataille de Kahé, nous avions pris possession du plateau élevé, salubre et fertile qui relie Aroucha au chemin de fer central, soit à l'Ouest vers Tabora, soit à l'Est vers Handeni et la partie orientale des Usambara.

Vers le milieu du mois d'avril, la saison des pluies avait atteint une violence extrême dans toute la région comprise entre Taveta et Kondoa Irangi : de nombreuses rivières débordèrent et entraînèrent presque tous nos ponts, bâtis avec tant de peine, les routes se transformèrent en bourbiers et tout transport devint impossible. Les pluies tombaient à torrent tous les jours, elles atteignaient parfois 0,10 centimètres par jour et les parties basses du pays prirent l'apparence de véritables lacs. Heureusement, le chemin de fer avait à cette époque atteint Taveta, où des provisions suffisantes pouvaient être péniblement amenées pour les troupes. Le prolongement de la ligne était énergiquement poursuivi pour rejoindre la ligne Kahé-Moschi, quoique le remblai sur des distances assez longues fût submergé et que des millions de travailleurs fussent nécessaires pour les empêcher de disparaître complètement. A l'intérieur, la division de van Deventer était coupée de ses communications et réduite à vivre pendant plusieurs semaines des provisions qu'elle pouvait se procurer sur place ou qui pouvaient être apportées par des porteurs depuis Lolkissale, à une distance de 120 milles. La fatigue et les privations ne pouvaient manquer de se refléter sur l'état général et la santé des troupes.

Cependant l'ennemi avait compris quelle menace redoutable cette expédition constituait contre tout son plan de défense et, profitant du temps d'arrêt imposé aux mouvements du général van Deventer par la saison des pluies, il prit des mesures pour prévenir le danger que courait son arrière garde, en transportant rapidement une grande partie de ses forces de l'Usambara au Central Ralway. Il se servit à cet effet du chemin de fer jusqu'à Mombo, puis de la route jusqu'à Morogoro ou Kilossa et de nouveau du chemin de fer jusqu'à Dodoma. Ce mouvement lui permit de concentrer environ 4.000 hommes contre la deuxième division, qui était à ce moment tellement affaiblie par la maladie et les détachements indispensables qu'elle pouvait à peine disposer de 3.000 fusils pour la position isolée de Kondoa-Irangi. L'ennemi, s'en rendant compte, était encouragé à prendre l'offensive. Partant du chemin de fer Central dans les premiers jours de mai, il parvint le 7 à 6 milles de Kondoa-Irangi.

En présence de ce mouvement, le général van Deventer retira peu à peu ses postes avancés, gardant le contact avec l'ennemi et finalement disposant ses forces dans des positions défensives, sur un front dont le périmètre s'étendait à environ 5 milles autour de Kondoa-Irangi.

Le 9, l'ennemi attaqua nos sentinelles avancées au Sud-Est du village et à 7 h. 30 commença un combat qui dura pendant près de huit heures. Cette attaque fut conduite en quatre assauts séparés, dont le principal choc fut supporté par le 11e régiment d'infanterie Sud-Africaine, renforcé par le 12e régiment d'infanterie Sud-Africaine. L'ennemi atteignit à plusieurs reprises nos positions. Le feu cessa finalement le 10 à 3 h 15 du matin, moment où l'ennemi se retira, laissant 3 Blancs et 58 Askaris sur le terrain et 5 blessés prisonniers. Nous avions lieu de croire que ses blessés avaient été nombreux. Nos pertes étaient de 2 officiers et 4 hommes tués, un officier et 17 hommes blessés. D'après nos renseignements l'ennemi avait eu à peu près 25 compagnies engagées, sous le commandement personnel du colonel von Lettow, commandant en chef des forces allemandes. Les troupes étaient divisées en trois bataillons et un détachement. Le commandant de l'un des bataillons, von Kornatzky avait été tué et celui d'un autre, von Bock, blessé.

Avec cette défaite s'évanouit le dernier espoir que pouvait avoir l'ennemi de résister avec succès là où nous disposerions de forces importantes, il resta en position autour de Kondoa-Irangi pendant la fin de mai et la plus grande partie de juin, restant presque toujours dans la brousse épaisse, engageant des opérations sans importance et envoyant parfois des projectiles à longue distance. Le général van Deventer ne pouvait prendre l'offensive d'une manière sérieuse, à cause du manque de chevaux, de la proportion élevée de malades parmi ses hommes et des grandes difficultés que présentait l'approvisionnement par une ligne de communication de 200 milles à travers un pays marécageux; c'est pourquoi il dut se contenter d'opérations de faible envergure, pendant qu'il réorganisait ses forces et rappelait ses détachements. Le 10e régiment d'infanterie Sud Africaine et la 28e batterie de montagne arrivèrent d'Umbulu le 22 mai. J'avais déjà décidé de renforcer la seconde division par deux bataillons, le 7e et le 8e régiment d'infanterie Sud-Africaine, ainsi que par de l'artillerie et des mitrailleuses, le tout emprunté à la 3e division ; ces renforts arrivèront à la division le 23 mai et les jours suivants.

Occupation des territoires du Pare, de l'Usambara et d'Handeni. — Telle était la situation, quand, vers la fin de la seconde semaine de mai, les pluies s'arrêtèrent, le terrain se raffermit et il devint évident qu'un mouvement général deviendrait bientôt possible. La direction de ce mouvement me fut imposée par la nécessité de débarrasser de l'ennemi les montagnes du Pare et de l'Usambara, avant de pouvoir continuer avec sûreté l'invasion de l'Est-Africain allemand. L'idée directrice était de marcher vers l'Est, le long de ces montagnes, en face d'Handeni, de tourner vers le Sud et de se diriger vers le Central Ralway, par un mouvement parallèle à celui de van Deventer. La concentration des forces ennemies en face de Kondoa rendait maintenant l'occupation des montagnes du Pare et de l'Usambara relativement facile, mais l'avance devait être exécutée rapidement, pour prévenir tout retour de l'ennemi de Kondoa vers les territoires de Handeni et de l'Usambara. En traversant la steppe Masaï, le long de la vieille route des Caravanes de Kondoa à Handeni, l'ennemi pouvait atteindre ce dernier point en douze jours, et de là, en deux ou trois jours, arriver au chemin de fer de Tanga à Korogwe. C'est pourquoi il était nécessaire à l'exécution de mon plan d'atteindre l'Usambara occidental en quinze jours. De plus, s'il était possible de s'établir à Handeni avant l'arrivée de renforts ennemis importants, j'aurais à ma disposition une seconde force à la même distance du Central Ralway que celle qui occupait Kondoa et l'ennemi serait mis dans l'impossibilité de résister efficacement à l'avance simultanée des deux colonnes situées à 170 milles l'une de l'autre. La configuration du pays excluait cependant les mouvements rapides. Les Monts du Pare et de l'Usambara sont d'épais massifs montagneux, avec des vallées fertiles; leur versant méridional est abrupt, et immédiatement au-dessous serpente le Tanga Ralway; plus au Sud, la brousse dense s'étend sur une épaisseur de 15 ou 20 milles jusqu'au Pangani, rivière non guéable presque parallèle au chemin de fer et aux montagnes.

L'ennemi tenait les montagnes et le chemin de fer et avait des postes avancé le long du Pangani. Il s'attendait à ce que nous suivions le chemin de fer, qu'il avait fortifié aux endroits les plus convenables sur une distance de 100 milles; il pouvait nous opposer 1.200 à 2.000 hommes, avec des canons de campagnes et de marine; il avait par conséquent toutes raisons de supposer qu'il ralentirait suffisamment nos progrès pour lui permettre de faire venir les renforts nécessaires. J'adoptai en conséquence l'ordre de marche suivant : la colonne principale, avec la plus grande partie de l'artillerie et les bagages, devait suivre la rive intérieure ou gauche du Pangani, pendant qu'une colonne moins importante suivrait le chemin de fer et

qu'une troisième petite colonne partirait de Mbuyuni pour entrer dans le Pare septentrional par le côté Nord, à travers la brèche de Ngulu, rejoignant la colonne du Centre au défilé de Same, entre la partie centrale et la partie méridionale des monts Pare. De cette façon, avec mes flanquements dans les montagnes et le long du Pangani, toute résistance de l'ennemi sur les positions qu'il avait soigneusement préparées au centre le long du chemin de fer devenaient inutiles. La marche commença le 15 mai par le mouvement du bataillon du lieutenant-colonel T. O Fitzgerald, du 3e régiment des King's African Rifles, de Mbuyuni jusqu'à la brèche de Ngulu; le 22 mai, la brigade du général Hannyngton partit de Ruwu, le long du chemin de fer, pendant que les brigades des généraux Sheppard et Beves s'ébranlaient le long du Pagani, accompagnées par le major-général Hoskins et par moi-même.

J'appris que la première position de l'ennemi était à Lembeni, en un point où le chemin de fer fait un coude brusque vers la montagne et où le terrain est très propice à une action défensive.

J'espérais cependant pouvoir tourner cette position, soit que le colonel Fitzgerald s'ouvrît un passage par la brèche de Ngulu, soit indirectement en faisant avancer la colonne du Pangani au-delà de la position ennemie.

Le mouvement tournant réussit; l'ennemi évacua la position de Lembeni le 24 mai; le lendemain, Hanuyugton occupa le poste de Same sans opposition et le 26, la colonne de Fitzgerald rejoignit celle d'Hannyngton et se confondit avec elle. Hannyngton avait ordre de continuer le 28 au delà de la Passe de Same, le long de la route qui passe à travers les montagnes du Pare méridional et de continuer à travers la brèche de Gonja jusqu'à la Mkomazi.

Ce mouvement empêcherait l'ennemi de resister sur le chemin de fer le long des montagnes du Pare méridional et le chasserait de la brèche de Gonja. Il fut couronné de succès; le 29 Hannyngton atteignit Gonja et deux jours après le pont de la Mkomazi.

Cependant, la marche de la principale colonne s'effectuait régulièrement le long du Pangani, les avant-gardes et les troupes montées conservant le contact avec les arrière-gardes de l'armée ennemie. Je m'aperçus bientôt que son intention était de faire résistance près de Mikotscheni, localité où le Pangani rejoint le chemin de fer au voisinage de la montagne.

Le 29 mai, les premières troupes arrivèrent et se heurtèrent à cette position; elles commencèrent le feu avec une pièce de marine de 4, 1 inch Le 30 mai, le 2e régiment rhodésien attaqua la position de face, pendant que le reste de la brigade du général Sheppard exécutait avec succès à notre gauche un mouvement tournant difficile. L'ennemi se retira pendant la nuit le long du chemin de fer, abandonnant un pont en construction. Nous occupâmes le lendemain la station de Buiko.

L'ennemi, laissant une arrière-garde de deux compagnies devant Hannyngton sur la Mkomazi, se retira avec le gros de ses forces le long du chemin de fer de Mombo, d'où un chemin de fer électrique conduit à Handeni. Il suivit ce chemin de fer et se retrancha à Mkalamo, où la ligne traverse le Pangani. Cette retraite démontra que l'ennemi n'offrirait pas de résistance dans l'Usambara, mais qu'il avait l'intention de se retirer à Handeni et de là sur le chemin de fer central. Je me décidai donc à passer sur la rive droite du Pangani avec la colonne principale et à laisser à Hannyngton le soin de nettoyer le district de l'Usambara. La rapidité de notre marche avait dépassé mes prévisions. Nous avions atteint l'Usambara en dix jours, parcourant une distance d'à peu près 130 milles, dans une contrée sans routes, le long du Pangani et à travers les montagnes.

Un court arrêt dans les opérations était nécessaire pour achever le pont commencé par les Allemands sur le Pangani et pour donner au chemin de fer le temps de suivre notre marche. J'allai le 2 juin par Moschi à Kondoa-Irangi pour inspecter la seconde division et arrêter moi-même les plans de la coopération future entre mes deux colonnes, si éloignées l'une de l'autre.

A mon retour, le 7 juin, je trouvai que le pont commencé par les Allemands sur le Pangani avait été achevé et qu'un autre pont plus petit avait été construit tout près de la station du chemin de fer de Buiko; des routes avaient été frayées à travers la brousse et une autre route, tracée par la colonne principale, suivait, 30 milles plus au Sud, la rive droite du Pangani.

J'avais ordonné au général Hannyngton, avec sa brigade, de suivre la ligne du chemin de fer, avec Mombo comme objectif. Il arriva à la station de Mazinde le 8 juin et occupa Mombo le 9, ne rencontrant qu'une faible résistance et prenant 1 bouche à feu à l'ennemi. Celui-ci se retira vers le Sud en longeant le chemin de fer. Notre principale colonne rencontra le même jour ses forces les plus importantes retranchées à Mkalamo. La première brigade de l'Afrique orientale fut engagée dans une action assez vive, qui dura jusqu'à la tombée de la nuit L'ennemi se retira, laissant de nombreux morts sur le terrain. La ligne électrique de Mombo à Handeni fut atteinte à Mkalamo le 10; à partir de ce moment la marche vers Handeni continua en suivant la voie. La ligne abandonne le Pangani à Luchomo, et à partir de cet endroit, se dirige au Sud vers Nderema, à 2 milles à l'Ouest d'Handeni. Entre Luchomo et Nderema, on traverse pendant 32 milles une région aride, où la seule eau qu'on puisse se procurer est celle qu'on rencontre en creusant dans le lit desséché d'une rivière à Mbagui, à 22 milles au Sud de Luchomo Le général Sheppard fut envoyé en avant avec deux bataillons pour traverser cette région et refouler l'ennemi jusqu'à Mbagui, qui fut atteint le 13. De là, il poussa sa marche jusqu'à 5 milles d'Handeni, où, le 15, il rencontra l'ennemi dans position fortement retranchée. La brigade de Beves fut donc envoyée de Mbagui, par une route passant plus à l'Ouest par Gitu, jusqu'à Ssangeni sur la Msangassi, à 10 milles à l'Ouest d'Handeni ; on y trouva de bonne eau potable, le 17 juin. Le lendemain, la brigade fut lancée contre la ligne de retraite que les ennemis s'étaient préparée vers le Sud, d'Handeni à Pongwe et sur un autre point, situé à 4 milles au Nord de Pongwe. En ces deux points, l'ennemi en retraite fut battu ; il éprouva de lourdes pertes et fut poursuivi dans la brousse, on trouva ensuite un pom-pom abandonné. Le lendemain, Sheppard occupa Handeni et Nderema. Le même jour, le bataillon du colonel J. J Byron (5e Sud Africain d'infanterie) fut envoyé à la poursuite de l'ennemi pour occuper Kangata, à 8 milles au Sud de Pongwe. Il trouva l'ennemi dans une position retranchée, dissimulée par des buissons épais; dans le combat qui suivit, il éprouva de lourdes pertes, mais tint bon cependant jusqu'au soir. Pendant la nuit, les Allemands battirent en retraite. A Kangata la principale colonne, pour la première fois depuis qu'elle avait quitté Kahe rejoignit une route tracée (route d'Handeni à Morogoro). Elle avait marché pendant environ 200 milles sur des chemins qu'elle avait frayée elle-même à travers la brousse.

Pendant ces opérations, le général Hannyngton avait occupé Wilhelmstal sans opposition le 12 juin et s'était avancé le long du chemin de fer de Tanga jusqu'à Korogwe, où le pont, grâce à ses efforts, avait été heureusement conservé.

De ce point, il avait ordre de suivre la route de Korogwe à Handeni et de rejoindre aussi vite que possible la première division, qui s'approchait maintenant d'Handeni. Il atteignit Handeni le 20 juin, le lendemain de son occupation par Sheppard.

La colonne principale continua à poursuivre l'ennemi; celui-ci tenait une forte position sur la Lukigura. Je divisai mes forces, espérant tourner sa position avec une colonne volante et l'obliger à accepter le combat.

Le général Hoskins, avec deux bataillons d'infanterie Sud-Africaine et un bataillon composé d'infanterie du Kashmir Imperial Service, du 25e Royal Fusiliers et d'un faible corps d'éclaireurs montés, marcha dans la nuit du 23 juin jusqu'à un point de la rivière Lukigura situé au Nord du pont tenu par l'ennemi. Cette troupe traversa la rivière le lendemain matin et, quittant la route, contourna la position de l'ennemi. Le reste de la première division, sous le commandement du général Sheppard aborda directement cette position. Le 24 juin à midi, les deux colonnes attaquèrent de trois côtés différents et, après quelque résistance de l'ennemi, le battirent et lui infligèrent les pertes suivantes ; 7 Blancs tués et blessés, 14 Blancs prisonniers, 30 Askaris tués et beaucoup de blessés et de prisonniers. Nous nous emparâmes aussi de 2 bouches à feu et des débris d'une troisième, d'un pom pom et de beaucoup de munitions. Les

fusiliers et les kashmiris se distinguèrent spécialement dans cette affaire, où seule l'épaisseur de la brousse permit à l'ennemi d'échapper à une complète capture.

Nous avions ainsi atteint les premières pentes Est de la chaîne des Nguru et immédiatement en face de nous se trouvait la haute chaîne du Kanga. Nous nous aperçûmes que l'ennemi avait massé de grandes forces dans ces deux chaînes de montagnes, ainsi que sur notre flanc droit et que nous devions ralentir notre marche en avant. Nos transports avaient atteint les limites extrêmes de leur capacité et les troupes étaient à la demi-ration depuis quelque temps déjà. Elles avaient besoin de repos et de réorganisation. Plusieurs unités étaient réduites à 30 0/0 de leur effectif en raison des ravages de la malaria ; les difficultés d'évacuation des malades étaient aussi grandes que celles que présentaient l'arrivée des vivres et des renforts.

Depuis le 22 mai, les troupes avaient fait des marches considérables, traversé plus de 220 milles dans une contrée difficile, s'ouvrant le plus souvent un passage à travers une brousse presque impénétrable, constamment aux prises avec les arrière-gardes ennemies qui se retranchaient sur ses positions. La marche était rendue plus ardue encore par les difficultés de transport et d'approvisionnement et, pour les 80 derniers milles au delà du Pangani, par le manque d'eau pour les hommes et les animaux. Aussi, je jugeai nécessaire, en raison des difficultés toujours croissantes de l'approvisionnement de réparer et de rétablir la ligne électrique Mombo-Nderema avant de m'avancer plus loin.

En outre, mon plan m'obligeait à attendre que la 2e division fût plus avancée, avant de commencer le mouvement combiné contre le gros des forces ennemies, concentrées sur le Central-Railway.

J'organisai donc un camp permanent sur la Msiha, à 8 milles environ au delà de la Lukigura, pour permettre aux troupes de se reposer et de se remettre avant la phase suivante des opérations.

Occupation de la région côtière jusqu'à Bagamoyo. — L'arrêt sur la Msiha me permit aussi de m'occuper d'une autre question, qui réclamait une solution urgente. J'avais délibérément abandonné la partie Est du territoire de l'Usambara, repoussant seulement aussi loin que possible les forces ennemies qui se trouvaient en face de moi. La situation de mon flanc gauche, le long de la mer, devait se résoudre d'elle même par la retraite des faibles forces ennemies qui occupaient ce territoire ou, si cela devenait nécessaire, elles pouvaient être dispersées à un moment plus propice. On n'avait donc pas occupé la ligne du chemin de fer au delà de Korogwe, ni le cours inférieur du Pangani. Des dispositions furent prises pour s'emparer de Tanga. Le 16 juin, le 5e régiment d'infanterie indienne s'ébraula vers le Sud aux environs de la frontière, occupa Mwakijembe, que l'ennemi avait longtemps pris comme base pour inquiéter et bombarder le chemin de fer de Mombasa. Les forces ennemies, environ une compagnie, se retirèrent vers la côte au Nord de Tanga. Des dispositions furent alors prises par l'inspecteur général des communications pour que le débarquement de troupes s'effectuât sous les ordres du colonel C.-U. Price, C. M. G., à la baie de Kwale, 8 milles au Nord de Tanga, et pour que ce port fût attaqué simultanément par terre et par mer. Cette force, après une faible opposition, arriva devant Tanga en même temps que la flotte et l'occupa presque sans résistance le 7 juin. Nous pensions que les forces ennemies, comprenant deux compagnies, se retireraient vers le Pangani, mais il n'en fut pas ainsi ; elles demeurèrent à proximité et en maintes occasions tentèrent de pénétrer dans la ville. A la même époque, un faible groupe d'environ deux compagnies de Korogwe qui s'était retiré devant Hannington, le long du Pangani, se retourna et passa à l'offensive. Quelques patrouilles sans importance se heurtèrent à nos postes télégraphiques et à nos convois entre Korogwe et Handeni. Enfin, le 13 juillet à l'aube, les ennemis prononcèrent une attaque sur le pont de la route à Korogwe, celle-ci fut repoussée avec succès.

Le moment était venu de protéger mon arrière-garde et mon flanc gauche contre ces guerillas. C'est pourquoi j'ordonnai à l'inspecteur général des communications, le général Edwards, de prendre les dispositions suivantes : envoyer une partie du 5e régiment d'Infanterie indienne de Tanga à Muhesa, en suivant le chemin de fer ; envoyer le 57e rifles de Korogwe à Muhesa, en suivant également le chemin de fer, avec un faible détachement à gauche dans la direction d'Amani. De Muhesa, le 57e rifles devait gagner la côte pour relier ses opérations avec celles de la marine. En même temps, un autre détachement sous les ordres du lieutenant-colonel C.-W. Wilkinson, composé de sapeurs et de mineurs des chemins de fer, de Jhind Imperial Service Infantry et d'autres éléments, devait continuer de Korogwe jusqu'au Pangani et disperser les forces ennemies qui avaient attaqué le pont et que les rapports signalaient sur la col ine Segera à quelque distance sur la rive droite de ce cours d'eau. Tous ces mouvements furent exécutés exactement et avec succès. A Amani, environ 25 Blancs se rendirent sans résistance. Le colonel Wilkinson surprit et défit l'ennemi sur la colline de Segera le 15 juillet à l'aube ; il lui prit un canon Hotchkiss en bon état avec des munitions et le poursuivit vers le Sud dans la direction de Hale et de Kwa Mugwe (plantation Hoffmann). Le 57e fusiliers, après avoir atteint Muhesa, continua jusqu'au Pangani, qui avait été préalablement occupé par la marine le 23 juillet. J'estimai qu'un effort devait être tenté pour s'emparer de ces groupes ennemis. J'avais donné l'ordre à la brigade du général Hannington de retourner de Lukigura à Handeni et de là, de suivre la vieille route des caravanes dans la direction du Pangani, afin de couper la retraite aux ennemis et de débarrasser la contrée des détachements isolés. Le 21 juillet, il atteignit Ngambo, à mi-chemin entre Handeni et le Pangani, mais il constata que l'ennemi s'était déjà échappé, une partie continuant dans la direction de la côte vers Mkwadja et le groupe le plus important se retirant vers le Sud en suivant un sentier qui, passant par Rugusi et Manga (40 milles environ au Sud-Est d'Handeni) aboutissait à Mandera, sur la Wami. En conséquence, je donnai l'ordre au général Hannington d'envoyer le lieutenant-colonel W.-J. Mitchell avec un détachement du 40e Pathans à la poursuite des ennemis sur cette route et de retourner avec le reste de sa brigade et le 57e Rifles à Lukigura ; il atteignit cette localité à temps pour prendre part aux opérations à travers les monts Nguru.

Le colonel Mitchell avait en même temps surpris l'ennemi à Mango avec le concours du Corps du Cap, dont un détachement était envoyé à cet effet de Kangata. Les ennemis furent battus et chassés vers le Sud jusqu'à Mandera. La baie de Sadani fut occupée par la marine le 1er août et un détachement du West India Regiment y fut débarqué ; il se porta vers le Sud, puis vers l'Ouest jusqu'à Mandera, pour coopérer avec Mitchell et débarrasser des ennemis le cours inférieur de la Wami, ce qui fut fait avec succès. Immédiatement après, nos forces réunies marchèrent vers le Sud-Est jusqu'à Bagamoyo, que la marine avait brillamment occupé le 15 août, s'emparant d'un canon de marine de 4,1 inch en bon état avec ses munitions. De Bagamoyo, ces forces devaient prendre part à un grand mouvement destiné à investir et à prendre Dar-es-Salam. Les opérations militaires maritimes et côtières étaient sous les ordres du I. G. C. et le commandement en chef confié au colonel C.-U. Price, C. M. G. ; elles furent habilement conduites.

Opérations dans la région du lac Victoria. — Pour faire connaître la situation exacte dans la partie nord de l'Est africain allemand à la fin de juin, il convient d'examiner les opérations qui avaient lieu dans l'Ouest, au voisinage des grands lacs.

Pendant que mes colonnes principales opéraient dans les régions du Kilimandjaro de Koudoa et de l'Usambara et s'avançaient vers le chemin de fer central, le détachement du lac n'était pas resté inactif. Il était composé du 98e d'infanterie, du 4e bataillon de King's African Rifles, de Baganda Rifles, d'éclaireurs Nandi et d'autres faibles unités irrégulières.

Au début des opérations actives dans l'Est Africain, la tâche assignée à ce détachement était la défense des frontières de l'Usambara et de l'Afrique Orientale Anglaise, sur les deux rives du lac Victoria ; cette tâche fut exactement remplie pendant de longs mois. Quoique aucun engagement important n'ait eu lieu, l'activité était constante et de petites affaires de postes et de patrouilles se produisaient journellement sur les 300 milles de front, ce qui

entraînait un état de tension et de vigilance continuelles et demandait un entier dévouement à tous les degrés de la hiérarchie. Ce bon état d'esprit ne s'est pas démenti, comme la première occasion permit de s'en rendre compte. Cette occasion se présenta peu de temps avant mon arrivée ; un faible poste de 35 hommes et 1 officier défirent complètement à Machumbe un parti ennemi. Celui-ci perdit 3 Blancs et 22 Noirs tués, 1 Blanc et 31 Noirs prisonniers.

Sauf ces petites opérations du détachement du lac, mon but principal dans l'Ouest était de prendre les dispositions nécessaires pour faciliter l'avance des forces belges du major général Tombeur. Comme il lui était impossible de porter son quartier général de Kibati au Nord du lac Kivu à travers une région désertique, parsemée de volcans en activité, en face de fortes résistances allemandes, il avait été entendu qu'une partie des forces du général Tombeur s'avancerait au Nord-Est vers Lutobo, puis dans la direction du Sud vers Kigali, capitale de la riche province allemande de Ruanda. Pour lui permettre d'exécuter ce plan, il fut convenu qu'une base serait constituée à Bukakata sur le lac Victoria, à 150 milles à l'Est et que nous prendrions les dispositions nécessaires en vue des transports et les approvisionnements de cette base. Pour diverses raisons, l'organisation et l'exécution de ces transports et de ces approvisionnements présenta des difficultés considérables ; en conséquence, j'envoyai le brigadier général Hon. sir Charles Crewe, K. C. M. G. C. B., de mon état-major, dans le territoire du lac, pour prendre contact avec le général Tombeur, me renseigner sur ses besoins et préciser autant que possible les dispositions à prendre. Le général Tombeur et mes représentants résolurent toutes les difficultés, et, vers la fin d'avril, l'avant garde de la colonne belge, sous les ordres du colonel Molitor, arriva à Kamwezi, à 10 milles au Sud Est de Lutobo. Dorénavant, les progrès seront rapides, Kigali fut occupé le 6 mai. L'occupation de Kigali rendit intenable la position occupée par les forces allemandes plus à l'Ouest sur la frontière belge et permit au général Tombeur de pousser ses colonnes à la fois au Nord et au Sud du lac Kivu. Cette occupation permit aussi au colonel Molitor de reprendre sa marche vers la rive sud du lac Victoria et d'atteindre le 24 juin la Kagera.

Pendant que les Belges progressaient vers le lac Victoria en avril, mai et juin, plus au Nord, sur la ligne de la Kagera, nos troupes redoublaient d'activité contre l'ennemi qui leur étaient opposé et le chassait graduellement de ses postes avancés. Cette retraite permit à nos forces de se concentrer et de constituer un groupe suffisant pour une opération contre l'île Ukerewe. Cette île, la plus grande du lac Victoria, se trouve immédiatement au Nord du port allemand de Mwanza et produit beaucoup de riz ; cette céréale est la principale nourriture des troupes indigènes de nos ennemis ; située à quelques heures de Mwanza, l'île constitue une base favorable pour une opération contre cette ville.

L'opération nécessaire pour s'en emparer fut habilement conduite le 9 juin, par le lieutenant-colonel D. R. Adye, commandant le détachement de la région du lac, en coopération avec la flotille du Victoria, sous les ordres du commandant Thornley, R. N. L'ennemi fut complètement surpris ; environ 8 Allemands, 60 Noirs et 2 petits canons de campagne furent pris.

A mesure que la retraite de l'ennemi s'accélérait dans la région au Nord de la Kagera et dans le district de Karagwe, nous pûmes concentrer davantage nos postes et les organiser en force mobile, en vue de poursuivre efficacement l'ennemi. Dans ce but, le brigadier général sir Charles Crewe fut nommé en juin au commandement de ces forces. Avec sa colonne mobile, il occupa d'abord les districts de Bukoba et de Karagwe et s'avança ensuite vers le Sud pour combiner ses mouvements avec ceux des Belges. Les avant-gardes de la colonne belge avaient atteint Namirembe, à l'angle sud-ouest du lac Victoria. A la fin de juin, le gros de ses forces étaient chaudement engagées plus à l'Ouest avec les forces allemandes en retraite du Nord. Sir Charles Crewe estima avec raison que l'opération qui promettait les meilleurs résultats était un mouvement de ses troupes contre l'importante ville fortifiée de Mwanza, dont l'occupation lui donnerait une excellence base au Sud du lac pour une marche combinée des forces belges et anglaises sur Tabora. Les 9, 10 et 11 juillet, il embarqua ses troupes, comprenant 1.800 fusils, à Namirembe et à l'île de d'Ukerewe et, dans la nuit du 11, débarqua une colonne, sous les ordres du lieutenant-colonel C. R. Burgess, à la pointe de Kongoro, à l'Est de Mwanza ; le lendemain, il débarqua une autre colonne, sous les ordres du lieutenent-colonel H.-B. Towse, plus au Nord, à la pointe de Senga. Grâce aux adroites dispositions des deux colonnes, convergeant l'une de l'Est et l'autre du Nord-Est sur Mwanza, l'ennemi se vit dans l'impossibilité d'arrêter leurs progrès. La menace que constituait la colonne Burgess pour la ligne de retraite de l'ennemi le força à évacuer la ville le 14 juillet. Beaucoup de Blancs s'échappèrent à travers le golfe sur les vapeurs *Mwanza* et *Heinrich Otto* et la pinace *Schwaben*, ainsi qu'à l'aide de barques et de canots, pendant que 400 ou 500 Askaris s'enfuyaient par la route de Tabora. Les Allemands détruisirent leur puissante station de télégraphie sans fil, mais laissèrent entre nos mains un canon de marine de 41 inch. Le lendemain, des troupes suivant la route de Tabora, ainsi que d'autres embarquées à bord du vapeur *Winifred* et débarquées à 22 milles au Sud de Mwanza continuèrent la poursuite. A peu de distance au Sud, 5 Blancs furent capturés et nous trouvâmes les vapeurs et les embarcations abandonnés par les ennemis. Nous prîmes des bagages, des provisions, des munitions, un canon Colt et même beaucoup d'argent monnayé abandonné par eux dans leur fuite précipitée. La poursuite ne s'arrêta au Sud qu'à Misungi, en face de l'extrémité sud du Stuhlmann Sound. Le vapeur *Mwanza* et les canots étaient en bon état et purent être utilisés de nouveau. Nos pertes totales dans ces opérations furent presque insignifiantes ; elles avaient abouti à déloger l'ennemi d'une de ses plus importantes places fortes. La rapidité avec laquelle il abandonna la province du lac et Mwanza indiquait clairement que sa retraite éventuelle aurait lieu non sur Tabora, mais bien plus à l'Est sur Dar-es-Salam ou au Sud sur Mahenge.

Opérations de van Deventer sur le chemin de fer central. — Je reviens maintenant aux opérations effectuées plus à l'Est ; je m'occuperai d'abord de la marche de Van Deventer sur le chemin de fer central. Le 24 juin, la 1re et la 3e division firent halte au pied des monts Nguru. Le même jour, van Deventer, avec la 2e division, attaqua les positions ennemies entourant Kondoa Irangi et les occupa avec des pertes relativement faibles. Depuis quelque temps, nous étions informés que l'ennemi transportait une grande partie de ses troupes de Kondoa au Nguru et qu'il déployait à Kondoa cette activité nerveuse et saccadée qui est souvent le prélude d'opérations de retraite. Après l'affaire du 24 juin, van Deventer réunit des transports et des approvisionnements en vue de mouvements sur le Central Railway. Je lui avais ordonné de se garder sur son flanc droit jusqu'à Ssingida, d'envoyer une faible colonne le long de la route de Saranda à Kilimatinde et de faire avancer sa principale armée vers Dodoma et plus à l'Est sur la route de Mpapua. Mon but n'était pas seulement l'occupation du chemin de fer central ; le mouvement de van Deventer vers l'Est était destiné à coopérer avec les troupes des monts Nguru et à intervenir contre les principales forces ennemies, si elles étaient rejetées vers le chemin de fer central. Le lieutenant-colonel A.-J. Taylor fut envoyé le 26 juillet avec un bataillon d'infanterie, un escadron monté et une section d'artillerie à Ssingida, qui, après quelques escarmouches sur la route, fut occupé le 2 août. Nous y laissâmes un poste et le reste de la colonne s'avança vers le Sud jusqu'à Kilimatinde. Une colonne semblablement composée, sous les ordres du lieutenant-colonel H.-J. Kirkpatrick, fut envoyée directement vers Saranda le 14 juillet. Elle ne rencontra que peu d'opposition jusqu'à Mpondi, à environ 24 milles au Nord-Est de la station de Saranda. Là, dans une contrée couverte d'une brousse épaisse, le service de sûreté était presque impossible ; on se trouva soudain sous les feux des canons d'une position ennemie bien préparée. Il n'y avait pas d'autre alternative que d'attaquer l'ennemi de front. L'attaque fut couronnée de succès. Mpondi fut occupé le jour même ; nos pertes furent de 8 tués et 9 blessés. La marche continua le lendemain, et le 31 juillet, le chemin de fer

central était occupé à Saranda aussi bien qu'à Kilimatinde, situé 7 milles plus au Sud.

La principale colonne de van Deventer s'avança vers le Sud sur la route de Dodoma, occupa Chamballa (Jambalo) sans opposition le 18 juillet et Aneti le 19. Les rapports signalaient que, plus au Sud, l'eau était rare et que l'ennemi s'était retranché aux points d'eau de Tissa Kwa Meda et Tschenene. Van Deventer divisa ses forces en deux colonnes et ordonna au général Manie Botha de porter la brigade montée par Tissa Kwa Meda et Mjangalo vers Kikombo, station du Central Ralway, pendant que le général Berrangé, avec deux bataillons d'infanterie, un corps de motocyclistes et d'éclaireurs montés, avait ordre d'avancer par Tschenene et Meia-Meia vers Dodoma. Le 25 juillet Tschenene fut occupé avec de faibles pertes, en dépit des forts retranchements ennemis; le succès était dû en grande partie à l'excellent travail de la batterie automobile blindée qui attaqua l'ennemi en rangs serrés. Le 27 juillet, Meia-Meia fut occupé et un détachement ennemi monté fut pris sans aucune perte de notre part. Le 29 juillet, Berrangé occupait le chemin de fer central à Dodoma.

La première brigade montée avait occupé Tissa-Kwa-Meda après un court engagement, le 22 juillet. A partir de ce moment, le brigadier général Manie Botha, qui avait rendu de grands services à la tête de cette brigade, retourna pour raisons personnelles dans l'Union Sud Africaine. Il fut remplacé par le brigadier général A. H. M. Nussey, D. S. O., qui avait été le chef d'état-major de van Deventer. Après avoir occupé Maju et Membe, la brigade montée atteignit le 28 juillet Njalgalo, où l'ennemi fut chassé d'une forte position; il y perdit un canon et 1.500 têtes de bétail. La station de Kikombo fut atteinte le 30 juillet.

A la fin de juillet, le chemin de fer central était ainsi entre nos mains sur une longueur d'une centaine de milles. L'ennemi avait fait sauter les ponts, mais, en raison de la rapidité de notre avance, il n'avait pas eu le temps de détruire la voie. Le général van Deventer employa la semaine suivante à concentrer ses forces; il suivit ensuite la voie de Saranda à Kikombo jusqu'à Njangalo, qui est sur la principale route de Mpapua.

Le question des transports et des approvisionnements, déjà sérieuse à Kondoa avec une distance de 200 milles à franchir depuis le chemin de fer de Moschi, était devenue plus grave encore maintenant que nous nous étions éloignés de plus de 100 milles de notre base. En outre, dans un avenir immédiat, elle allait devenir plus inquiétante encore, puisqu'il y aurait encore 120 milles de plus à parcourir jusqu'à Kilossa. J'exposerai plus loin comment fut résolu ce problème et comment les forces de van Deventer purent être ravitaillées dans leur marche sur Kilossa et même jusqu'à la grande Ruaha.

La concentration de la division van Deventer à Njangalo était complète, le 9 août et l'ordre de départ fut donné pour ce jour-là. Mais il convient de revenir auparavant aux opérations effectuées dans les monts Nguru.

Marche à travers les monts Nguru. — La situation générale de l'Est africain pendant les premières semaines d'août peut être résumé comme suit.

Van Deventer a occupé le chemin de fer central de Kilimatinde à Dodoma; dans la région du lac, les forces belges et anglaises sont solidement établies au sud du lac Victoria et préparent un mouvement combiné vers Tabora. Plus à l'Ouest, les troupes belges ont traversé le lac Tanganyika et occupé Ujiji et Kigoma, terminus du chemin de fer central. Dans le Sud-Ouest, les forces du général Northey ont occupé Malangali après une brillante action et sont prêtes à s'avancer vers Iringa situé à soixante milles au Nord-Est. Toutes les villes de la côte au Nord de Sadani ont été occupées; une faible colonne avance vers le Sud dans la direction de la Wami et nettoie la contrée entre les monts Nguru et la côte. Le moment était maintenant venu, pour la première et la troisième division, de reprendre la marche vers le chemin de fer central. La brigade Hannyngton avait rejoint la 1re division et la brigade montée d'Enslin s'étaient réunis à la troisième division à Lukigura.

Sur une longueur de 45 milles, la route vers le chemin de fer central longe la base des monts Nguru et Kanga. L'ennemi avait habilement disposé environ 20 compagnies ou 3.000 fusils avec beaucoup d'artillerie légère et lourde, dans les montagnes et en travers de la route; celle-ci avait été fortifiée à la base des nombreuses collines qu'elle traverse. Si nous nous étions ouvert par la force un passage sur cette route, malgré les obstacles formidables, ou si nous nous étions avancés par notre flanc gauche à travers la brousse et les grandes herbes à éléphants, une partie des forces ennemies laissées dans les montagnes sur notre droite se porterait sur nos derrières et mettrait nos communications en danger. Il était donc essentiel de passer par les montagnes mêmes et de les débarrasser d'ennemis à mesure que nous avancions vers le Sud. Le meilleur moyen d'y parvenir était d'exécuter un large mouvement tournant à travers les montagnes, ayant pour effet de menacer ou de couper la retraite des ennemis s'ils tardaient trop à se retirer.

Le principal massif des monts Nguru est séparé à l'Ouest des monts Kanga et à l'Est des collines du Nguru par l'âpre vallée de la Mdjonga, qui de Mahassi, à l'extrémité nord des montagnes, coule directement au Sud vers Turiani, où elle est traversée par la route de Kanga. Deux ruisseaux venant du Nord-Ouest se jettent dans cette rivière à travers des brèches des monts Nguru, le premier près de Matamondo et l'autre près de la mission de Mhonda, aux environs de Turiani. Des pistes de montagnes suivent ces deux ruisseaux et croisent les entier qui longe le cours de la vallée de la Mdjonga. L'ennemi tenait solidement la vallée de la Mondja de Mahassi à Turiani et le mouvement tournant devait être exécuté assez à l'Ouest pour se terminer soit à Matamondo, soit à la Mission de Mhonda. D'après les renseignements pris, on pouvait faire passer des voitures aussi bien sur les pistes de Mdjonga que sur les sentiers de la mission de Mhonda. Je pris donc les dispositions qui suivent pour la marche en avant. Pendant que, du camp de Msiha la brigade du général Sheppard ferait une feinte directement contre la position ennemie de Ruhungu, par la route, il porterait le gros de sa brigade sur son flanc gauche de façon à gagner le Russongo à 6 milles en arrière des retranchements de Ruhungo. La brigade du général Hannyngton se serait auparavant portée vers Mahassi et de là, accompagnée par le général Hoskins, avancerait et nettoierait la vallée de Mdjonga. En même temps, la division de Brits devait faire un détour vers le Nord, par la vallée de Lukigura, puis, tournant à l'Ouest par Kimbe, entrer dans les montagnes à l'Ouest de Mahassi et en sortir par la brèche de Mhonga, derrière les forces ennemies disposées le long des monts Kanga et de la vallée de Mdjonga.

Le 5 août, le général Enslin de Lukigura par Kimbe partit avec la deuxième brigade montée et le lendemain, il entra dans les monts Nguru, environ 8 milles à l'Ouest de Mahassi. Le 6, la brigade de Beves prit la même route, pendant que le général Hannyngton suivait les sentiers de la montagne directement de Lukugura sur Mahassi. Le 7, le général Sheppard sortit du camp de Msiha. Le général Hannyngton se frayait un chemin vers la vallée de Mdjonga; il ne rencontra pas d'opposition sérieuse avant d'avoir atteint Matamondo le 9. Pendant ce temps, Enslin s'était avancé rapidement à travers les montagnes et était arrivé à la brèche de Mhonda; il occupa Mhonda le 8. Il m'informa que la route à travers les montagnes était impraticable aux voitures quelles qu'elles fussent. En conséquence, tous les transports retournèrent à Lukigura, pour suivre Sheppard par la route principale. Hoskins avait aussi reculé pour rejoindre Sheppard et, en raison de la forte résistance qu'Hannyngton rencontrait à Matamondo et de l'impraticabilité des chemins, j'envoyai le général Brits rejoindre la brigade Beves sur le sentier de Matamondo afin d'aller avec elle renforcer Hannyngton. Un des régiments montés d'Enslin s'était égaré dans les montagnes et avait finalement abouti à Matamondo. Avec le reste de sa brigade, Enslin passa à travers la trouée de Mhonda et s'empara d'une série de positions, sur la route que l'ennemi avait préparé pour sa retraite. Cependant, il jugea impossible, en raison de la faiblesse de ses forces, de garder toutes ces positions, dans la crainte d'attaques ennemies sur ses flancs, mais il se maintint à la Mission de Mhonda; il força ainsi l'ennemi à abandonner sa défense dans les montagnes et à

se retirer aussi vite qu'il put. Si le terrain avait permis d'exécuter le plan primitif et que la troisième division toute entière eût pu arriver jusqu'à Mhonda, la retraite de l'ennemi eût probablement été impossible.

Après un court mais opiniâtre combat à Matamomdo, le 10 et le 11, l'ennemi fut chassé vers le Sud avec de grosses pertes et nous prîmes une mitrailleuse. Nos pertes se montaient à environ 60 tués ou blessés. Le 11, le général Sheppard s'ouvrit un chemin à travers la brousse, très dense autour de la position ennemie, sur les pentes du Kanga et arriva à la rivière Russongo, trop tard pour y arrêter l'ennemi. Le 12, je l'envoyai directement vers le Sud par Mafleta à Kipera sur la Wami, pour se porter sur le flanc gauche des ennemis en retraite. Il atteignit Mafleta le jour même et occupa Kipera le lendemain, il en chassa une faible patrouille ennemie et sauva ainsi un pont léger sur la Wami. Le 12 et le 13, les autres brigades avaient atteint Turiani, l'ennemi ayant reculé quelques milles plus au Sud. Il devenait évident que nous ne combattions plus qu'une partie de ses forces et que le reste s'était retiré plus au Sud, vers le chemin de fer central, dans la direction de Morogoro ou de Kilossa. Nos progrès furent considérablement retardés par les nombreuses rivières qui descendent des monts Kanga ou Nguru ; les ponts ayant été détruits, il fallait les reconstruire ; certains étaient de dimensions relativement considérables. Malgré toutes ces difficultés, je décidai de ne pas laisser de repos à l'ennemi et je donnai l'ordre à la brigade montée d'Enslin de le poursuivre le jour même (13 août) sur son flanc gauche, le long de la Liwale, vers Ngulu, sur la rivière Mkindu, où il serait rejoint par le 130e Baluchis venant de Kipera ; Enslin s'avancerait ensuite vers Kkedihombo et Mwomero, où les routes de Morogoro et de Kilossa abandonnent les monts Nguru. Pendant ce temps, la brigade Hannyngton se tracerait un chemin vers le Sud et suivant la route principale. Le 15, les deux ponts étaient occupés par Enslin et Hannyngton après une faible opposition seulement.

La masse des ennemis se retirait le long de la route de Morogoro vers Dakawa sur la Wami pendant qu'un petit nombre de compagnies prenaient la route de Kilossa. Le général Hannyngton avait ordre à partir de Mwomero, de suivre la route de Kilossa vers la Mkundi, pendant que le reste de nos forces suivrait l'ennemi sur Dakawa. Le général Sheppard devait traverser la Wami à Kipera et suivre avec sa brigade la rive droite de la Wami jusqu'au gué de Dakawa. Sheppard et Enslin par les rives opposées arrivèrent à la position ennemie le 16 août, mais les Allemands étaient assez forts pour maintenir Sheppard en respect environ à 2 milles au Nord et pour entraver en même temps les essais d'Enslin pour traverser la rivière, qui est large et profonde. Des hommes montés traversèrent la rivière un peu en amont le lendemain ; l'ennemi se retira précipitamment aussitôt qu'il découvrit que sa ligne de retraite était menacée. Le gué fut occupé le lendemain (18 août). Le chiffre de nos pertes était d'environ 120 hommes, mais les ennemis avaient été sérieusement éprouvés. Nous nous arrêtâmes pour établir un pont ; on estimait qu'il fallait quatre jours pour le construire. Pendant ce temps, Hannyngton avait ordre de porter sa brigade jusqu'à Dakawa et le corps du Cap devait le remplacer dans la poursuite des ennemis vers Kilossa. Nous pouvons marquer ici un temps d'arrêt et en profiter pour passer en revue les opérations de Van Deventer le long du chemin de fer central.

Marche de van Deventer sur Kilossa et la Grande Ruaha. — Le 9 août, la division de van Deventer était concentrée à Njangalo ; d'après les rapports, l'ennemi tenait la passe de Tschunjo ayant sa gauche à Gulwe et sa droite à Kongoa. La marche en avant commença le jour même et le contact s'établit avec l'ennemi à Tschunjo, dans l'après-midi du 11.

Les troupes avaient marché depuis Njangalo jusqu'à Tschunjo dans un pays complètement dépourvu d'eau ; elles engagèrent l'action sans prendre aucun repos. Le combat continua pendant presque toute la nuit ; le lendemain matin, l'ennemi s'était retiré ; il fut poursuivi vers Mapua, où un nouveau combat s'engagea, qui tourna également à son désavantage (12 août) ; combat et marches avaient été presque coutinuels pendant 42 milles. Les forces ennemies entre Tschunjo et Mapua se composaient de 12 compagnies, soutenues par de l'artillerie. En raison de la difficulté du pays, les mouvement de flancs furent retardés et les progrès dépendirent uniquement des résultats obtenus sur le front d'attaque. Le 15 août, l'ennemi fut de nouveau attaqué à la station de Kidete, où il tenait une forte position. Il était appuyé par de l'artillerie, composée de canons de campagne et de canons lourds ; le 16 août, la bataille de Kidete se prolongea très tard dans la journée ; l'ennemi fut chassé par un mouvement de flanc des troupes montées, qui attaquèrent son arrière-garde. Nos pertes étaient de 6 tués et 39 blessés.

Du 15 au 22 août, nos troupes furent en contact journalier avec l'ennemi, le chassant graduellement de Kidete, le long de la ligne du chemin de fer, vers Kilossa et Kimamba, où nous entrâmes le 22 août ; notre marche sur la Wami reprit le lendemain. Dans son rapport sur ces difficiles opérations le général van Deventer dit :

« Le chemin de fer de Kidete à Kilossa, sur une distance de 25 milles, suit un défilé étroit, taillé par la rivière Mkondokwa à travers les monts Usugara ; chaque mètre de terrain que nous gagnions était l'objet de la part de l'ennemi d'une résistance opiniâtre. Parmi les plus importants combats, il faut mentionner ceux du 19 à Msagara et du 21 devant Kilossa.

« Dans toutes ces actions, la méthode de l'ennemi consistait à attirer nos avant-gardes dans une ou plusieurs embuscades, puis à se retirer sur une position préparée à l'avance et de celle-ci dans d'autres embuscades ou sur d'autres positions. Pendant ce temps, nos troupes les moins avancées étaient en butte à un bombardement vigoureux, au moyen de canons de marine à longue portée.

« Depuis Kongoa Irangi, les troupes qui avaient atteint Kilossa par la route la plus courte avaient fait au moins 220 milles. Les troupes qui avaient passé par Kilimatinde ou par d'autres villes avaient fait plus de chemin encore. En raison des mauvaises routes, de la défectuosité des transports et de la rapidité de la marche, la ration ordinaire des troupes avait dû être réduite. Le manque d'alimentation et surtout le surcroît de travail se reflétait sur leur état de santé. Quant aux animaux de ma division, l'avance de Mpapua vers Kilossa ayant eu lieu à travers un nuage de mouches, presque tous étaient infectés.

« Après l'occupation de Kilossa on apprit que l'ennemi tenait en force Ulaia, à 20 milles au Sud et avait été renforcé par les troupes venant du commandement du Sud, qui s'étaient opposées à la marche du général Northey. Ma division était affaiblie par l'absence de la première brigade montée (moins un régiment), qui avait été à Mlali le 25 août pour coopérer avec la seconde brigade montée. Quant à mon infanterie, elle était exténuée. Cependant, le 26 août, un sans-fil du commandant en chef me demandait de marcher sur Kidodi et Kidatu, m'imposant une tâche que je n'avais pas l'intention de demander à mes troupes, avant qu'elles eussent pris quelque repos. Ainsi que le demandait le commandant en chef, la marche fut cependant ordonnée et l'ennemi chassé d'Uleia le 26 août, et de Kidoli le 10 septembre. D'Uleia à Kidoli, le pays est constitué par de hautes chaînes de montagnes parmi lesquels la route court pendant plusieurs milles. Cette contrée avait été entièrement fortifiée par l'ennemi quelque temps auparavant, de telle sorte qu'après chaque engagement, ses troupes pouvaient reculer d'une position retranchée sur la suivante, située à un mille environ en arrière. Ces opérations nécessitèrent d'extraordinaires efforts pour franchir les montagnes et des combats continuels. Le peu d'importance des pertes éprouvées dans les divers combats que nous eûmes à soutenir dans cet énorme trajet, hérissé de toutes sortes de difficultés, est dû en grande partie à ce que la marche fut conduite de façon à éviter autant que possible les attaques de front. Des dispositions étaient prises pour opérer des mouvements de flanc, tandis que l'ennemi était maintenu dans la position qu'il occupait, mais il évitait soigneusement de se laisser envelopper et, à la faveur de l'obscurité, rompait le combat et effectuait sa retraite.

« Le succès avec lequel fut conduit tout le mouvement de Kondoa Irangi sur le chemin de fer central, puis sur Kilossa et la Ruaha, est dû à la loyale coopération et au splendide courage déployé par toutes les unités sous mes ordres.

« Il est difficile d'exprimer ma profonde admiration pour

la conduite et le moral des troupes, qui, toutes, travaillèrent avec zèle et décision; leur endurance et leur vigueur pendant les longues marches à travers des étendues arides et sans eau, avec une faible ration, est un exploit qui fait le plus grand honneur aux troupes sud-africaines. »

Occupation des monts Uluguru et de Morogoro. — Lorsque commença la marche à travers les monts Nguru j'avais quelque espoir que, même si nous ne parvenions pas à détruire l'ennemi dans ces montagnes, il serait forcé de se rabattre sur Kilossa et le chemin de fer central. Nos renseignements nous donnaient à croire que, s'il abandonnait le chemin de fer central, son premier objectif serait Mahenge, et, comme le point de départ le meilleur pour Mahenge semblait être Kilossa, il y avait quelques raisons d'espérer que notre marche rapide du Nord et de l'Ouest couperait la retraite à l'ennemi dans cette direction. Les progrès rapides de van Deventer dans la direction de Kilossa ont peut-être obligé l'ennemi à se retirer dans la direction de Morogoro avec sa principale force. Quelle qu'en soit la raison, nos renseignements ne nous laissaient aucun doute sur le fait que le gros des forces ennemies s'était replié sur Morogora. La première opération désormais consistait à l'obliger à abandonner cette localité si c'était possible. Dans ce but, Enslin, dont la brigade avait été envoyée vers le chemin de fer central le 21 août et qui avait occupé la station de Mkata le 23 août, reçut l'ordre de poursuivre immédiatement vers Mlali, à environ 50 milles au Sud-Ouest de Morogoro, sur la route de Kissaka, en passant à l'Ouest des monts Uluguru.

Mladi fut occupé le 24 août. Le général van Deventer reçut l'ordre d'envoyer la première brigade montée, sous les ordres du général Nussey, pour renforcer Enslin, afin qu'il fût impossible aux ennemis de s'ouvrir de force une route vers le Sud. L'avance de nos forces de Dakawa fut ensuite combinée de manière à bloquer aussi la route conduisant de Morogoro dans la direction de Kiroka, en passant le long des pentes Est des monts Ulluguru et ainsi d'embouteiller l'ennemi dans Morogoro. Nous ignorions alors qu'un sentier se dirigeait sur Kissaki droit au Sud à travers la montagne et qu'il ne suffisait pas de tenir les flancs de la chaîne pour arriver à notre but. Le 23 août au matin, nos forces traversèrent la Wami sur un pont récemment achevé, mais, au lieu de nous porter directement vers Morogoro, nous suivîmes la rive droite de la Wami pendant viron 9 milles, après quoi nous nous dirigeâmes droit à l'Est pour traverser la région sans eau qui s'étend sur une largeur de 25 milles jusqu'à la rivière Ngerengere, au Nord-Est de Morogoro. En raison de la nature du terrain et de la brousse, de la chaleur et de l'absence d'eau, les marches, pendant cette journée et la suivante, furent les plus pénibles de toute la campagne, mais, dans la nuit du 24 août, nous campâmes sur la Ngerengere aux environs de Msungulu, à environ 18 milles au Nord-Est de Morogoro. Un détachement monté, sous les ordres du colonel A. Brink, chef d'état-major du général Brits, nous avait précédés et s'était emparé le matin même de la colline de Mkogwa, à euviron trois milles au Sud, sur l'autre bord de la rivière. Le mouvement semble avoir été une surprise pour l'ennemi; évidemment trompé par la marche d'Enslin, il pensait que toute nos troupes marcheraient vers Morogoro par l'Ouest et avait massé ses forces sur la route entre Dakawa et Morogoro et plus loin à l'Ouest le long du chemin de fer. En raison de la fatigue des hommes et des bêtes, la journée suivante fut employée à reconnaître la contrée et la marche ne fut reprise que le 26 août. Le général Hannyngton se dirigea vers la station de Mikesse, à 20 milles à l'Est de Morogoro et les brigades de Sheppard et de Beves sur la Ngerengere vers Morogoro; les deux villes furent occupées le 26, mais l'ennemi ne nous avait pas attendus : le commandant en chef von Lettow et le gouverneur Schnee, avec une partie des forces, étaient partis au Sud de Morogoro à travers les montagnes; un autre groupe avait pris la route de l'Est ou de Kiroka, pendant qu'Enslin était en contact avec un autre groupe à Mlali. A Morogoro, je trouvai de nombreuses preuves de la fuite précipitée des Allemands et de l'état de démoralisation des forces ennemies; je décidai donc de continuer la poursuite, bien que les hommes et les animaux fussent épuisés par les efforts des trois dernières semaines et que mes transports eussent atteint leur extrême rayon d'action. Le général Sheppard occupa Kirika le 26 et le général Hannyngton reçut l'ordre de continuer sa marche vers le Sud à la poursuite de l'ennemi. Le 30 août, la première division refoula l'ennemi sur le Ruwu, après avoir eu de continuels engagements avec lui depuis le 27.

Il n'est pas nécessaire de décrire en détail les événements de notre marche le long des pentes Est des Monts Uluguru Chaque jour, l'ennemi livrait des combats d'arrière-garde et arrêtait notre marche toutes les fois que le terrain le permettait. Malheureusement, la contrée est très favorable à cette tactique. La route passe à travers des collines abruptes couvertes tantôt de buissons, tantôt d'herbes atteignant de 6 à 12 pieds de haut, à travers lesquels tout progrès est lent, difficile et dangereux. La construction d'un pont sur la Ruwu demanda plusieurs jours; plus loin, la route passe le long d'un rocher escarpé, autour duquel les ennemis avaient construit une galerie sur pilotis pour faire passer leurs transports. Cette galerie ne paraissant pas suffisamment solide, il nous fallut plusieurs jours pour faire une tranchée dans la montagne et construire une route. Nous trouvâmes un canon de marine de 1 inch, qu'on n'avait pu faire passer sur la galerie, démoli et abandonné sur les rives de la Ruwu. Au Sud de la Ruwu, dans la direction de la Mwuha, notre marche se poursuivit non seulement sur la route principale vers Tulo, mais aussi sur un sentier plus à l'Ouest vers Kassanga et sur un autre à l'Est passant par la mission de Tununguo. La nature du pays et les combats continuels ne nous permettaient de progresser que lentement, car la construction des routes et des ponts demandait le concours non seulement des pionniers mais aussi d'une forte partie de la troupe. Entre la Ruwu et la Mwuha, la route traverse d'abord une contrée marécageuse, puis passe sur un éperon des monts Uluguru, qui se termine par un abrupt vers le Sud. Pour franchir cet éperon, il fallut entamer la route dans le roc; non seulement le corps technique mais aussi la plus grande partie de la brigade du général Sheppard y travaillèrent pendant plusieurs semaines. Cette route restera comme un remarquable et durable exploit de nos troupes du génie. Presque chaque jour, nous faisions des prisonniers et dans une de ces actions journalières, nous prîmes une bouche à feu. Le 10 septembre, Tulo fut occupé et la Brigade d'Hannyngton, qui marchait la première, s'avança vers Dutumi, où l'ennemi résista résolument pendant plusieurs jours; il fut finalement rejeté vers la rivière Mgeta le 13 septembre.

Il me faut revenir maintenant aux opérations effectuées dans les monts Uluguru et sur leur versant occidental. Ainsi qu'il a été dit plus haut, la brigade montée du général Enslin atteignit Mlali le 24 août, venant de la station de Mkata. Ce jour-là, de bon matin, les éclaireurs avancés de la brigade s'emparèrent de la colline de Kisagale, petite hauteur isolée au Sud de la route; ils y prirent un dépôt de munitions ennemi; dans lequel ils trouvèrent environ un millier de projectiles, tant pour les pièces lourdes que pour les pièces de campagne. En même temps, un régiment galopait dans la vallée au Nord de cette colline, au moment où une force ennemie y arrivait par la route de Morogoro et prenait position au pied de la colline. Dans l'après-midi, ce régiment, après un combat meurtrier, trouva ses positions dans la vallée intenables, car l'ennemi l'entourait graduellement et faisait converger ses feux sur lui. Il se retira à une faible distance au Sud, mais resta en possession de la route. Le combat continua le lendemain; quand l'ennemi vit qu'il était impossible de déloger nos hommes de la route, il détruisit 2 canons de marine, l'un de 3,4 inch et l'autre de 4.1 et se retira dans les montagnes aux environs de la mission de Mgeta, qui est située à 20 milles plus loin sur les hauteurs. Laissant leurs chevaux en arrière, nos hommes poursuivirent l'ennemi dans la montagne et le 27, le général Nussey, dont la brigade avait rejoint celle d'Enslin, occupait la mission de Mgeta. Les troupes d'Enslin qui, pendant ce temps, traversaient la montagne dans une direction plus méridionale, avec l'intention de couper la retraite des ennemis, le chassèrent des monts Hombassa au Sud-Ouest de Mgeta. J'arrivais à ce moment avec le général Brits à Mlali et donnai l'ordre à Nussey de poursuivre les ennemis à travers les montagnes en suivant le cours de la Mgeta pendant qu'Enslin prendrait le sentier qui contournait la partie Ouest de la montagne en passant par la rivière Mssongossi et Mahalaka et aboutit à Kissaki, à l'ex-

trémité Sud des montagnes. Dans cette marche, la brigade d'Enslin fut rejointe par les deux régiments d'infanterie de Beves ; elle était accompagnée par le général Brits.

La grande quantité de munitions pour canons lourds prises tant à Kisagale que dans divers autres endroits des monts Ulugurn, démontrait que l'ennemi s'était proposé de faire une longue défense, soigneusement préparée, de ces montagnes ; c'était l'arrivée inattendue du général Enslin à Mlali et notre l'audacieuse et heureuse poursuite, combinée avec les opérations de la division du général Hoskins sur l'autre versant des montagnes, qui avait forcé l'ennemi à abandonner son plan et à battre en retraite vers Kissaki. Nussey, suivi seulement de porteurs, s'avançait lentement vers le Sud à travers les montagnes, trouvant partout beaucoup de munitions abandonnées. Le général Brits, en arrivant à la Mssongossi, se rendit compte de l'impossibilité où il était de se faire suivre plus loin par ses canons et ses voitures ; il les renvoya à Morogoro avec ordre de le rejoindre plus tard à Kissaki par la route Est.

De Mahalaka jusqu'à Kissaki Brits suivit une piste d'éléphants, piste qu'avaient déjà parcourue Burton et Speke pendant leur voyage dans l'intérieur en 1857. Le 5 septembre, les environs de Kissaki étaient atteints sans opposition sérieuse. Nussey n'était pas encore arrivé ; en raison de l'âpreté des montagnes et d'un accident à ses appareils de télégraphie sans fil nous ne pouvions entrer en communication avec lui. Cependant le général Brits décida d'attaquer Kissaki, le 7 septembre, Beves avait reçu l'ordre de suivre le sentier qui longe la Mgeta vers le Sud jusqu'à Kissaki, pendant qu'Enslin avec les hommes à cheval en ferait le tour par la droite de façon à attaquer par l'Ouest et le Sud-Ouest. Kissaki était solidement défendu ; la masse des ennemis se trouvait sur la rive droite de la Mgeta, face à Enslin, pendant qu'un groupe important empêchait Beves, sur l'autre bord de la rivière, d'apporter une aide effective au premier. Les forces supérieures de l'ennemi lui permirent même de menacer le flanc gauche d'Enslin, manœuvrant entre lui et Beves, et lorsqu'Enslin affaiblit son flanc droit pour renforcer sa gauche, la pression ennemie devint trop forte sur sa droite. Il décida de se retirer à la nuit, ayant perdu neuf hommes tués, douze blessés et sept prisonniers. Beves reçut aussi l'ordre de se retirer ; toutes les troupes se retranchèrent au pied de la petite colline de Whigu, à 6 milles au Nord de Kissaki et attendirent l'arrivée de Nussey. Nussey, qui ignorait ces événements et la position du général Brits, arriva devant Kissaki le lendemain. Un combat s'engagea, dans lequel il tint vaillamment jusqu'au soir contre des forces bien supérieures, lorsque le message du général Brits l'atteignit, portant ordre de se retirer jusqu'à la petite Whigu. Ses pertes avaient été de 23 tués et d'environ autant de blessés. Bien que ce combat eût été entendu du camp de Brits il fut impossible, en raison de l'âpreté du terrain et de la brousse, d'aller à son aide. Si les communications entre Brits et Nussey avaient pu être maintenues il n'y a pas de doute qu'une attaque combinée aurait amené la prise de Kissaki, tandis que les deux efforts isolés ne conduisirent qu'à une double retraite et eurent la conséquence regrettable de relever le moral de l'ennemi. C'est seulement le 15 septembre, lorsque le général Hannyngton eut pris Dutumi, 18 milles plus loin à l'Est, que le général Enslin par un mouvement de flanc au Nord-Est de Kissaki jusqu'à Dakawa menaça de couper la retraite de l'ennemi sur le Rufuji et le contraignit à évacuer Kissaki. L'ennemi laissait derrière lui son hôpital plein de malades et environ soixante-deux Allemands, mais tous les approvisionnements avaient été détruits ou emportés. L'ennemi avait maintenant complètement évacué les monts Ulugurn et transporté sa ligne de défense au Sud de Dutumi et plus à l'Ouest sur la route de Kissaki à Rufiji. Il n'y avait pas urgence à l'attaquer sur cette ligne, d'autant plus que nos hommes était épuisés par des combats et des marches continuels qui avaient duré plusieurs semaines, à travers des régions très difficiles, avec une demi-ration de vivres ou même moins encore. Un repos complet était absolument nécessaire, non seulement au point de vue militaire, mais aussi au point de vue médical.

Occupation de Dar-es-Salaam et de la côte Sud. — Je reviens maintenant aux opérations côtières, qui furent conduites en même temps que ces mouvements dans l'intérieur. J'ai dit que la marine avait occupé Bagamoyo le 15 août. Le général Edwards rassembla une troupe d'environ 1.800 fusils, sous les ordres du colonel Price, pour les opérations contre Dar-es-Salam. Cette troupe fut divisée en deux colonnes, la plus faible marchant dans la direction du Sud vers le chemin de fer central, avec le pont de la Ruwu comme objectif, afin de s'en saisir si possible avant qu'il ne fût détruit par les ennemis, pour se rabattre ensuite sur Dar-es-Salaam ; l'autre colonne plus importante, devait se porter directement vers ce port, en suivant la côte. Aucune des colonnes ne rencontra d'opposition sérieuse dans sa marche, car l'ennemi, prévenu de l'importance des forces qui s'avançaient sur Dar-es-Salaam et voulant éviter les opérations de siège à une ville contenant une nombreuse population allemande de non-combattants, avait décidé de ne pas défendre la ville et se retirait devant nous. Le pont du chemin de fer sur le Ruwu, avait été complètement détruit. Au Sud de la Ruwu la colonne rencontra un faible parti allemand, qui fut repoussé plus au Sud avec des pertes considérables ; la colonne entière marcha ensuite à l'Est vers Dar-es-Salaam. La colonne côtière, après avoir occupé Kondutschi et la baie de Mssassani, avait porté son aile droite en avant et occupé la rivière Mssimbusi, qui entoure Dar-es-Salaam à l'Ouest et au Nord. La flotte apparut en même temps devant Dar-es-Salaam ; la place se rendit le 3 septembre et fut occupée par nos troupes le 4. Les troupes ennemies l'avaient abandonnée quelques jours plus tôt. Un canon de 6 inch avait été détruit, le reste de l'artillerie avait été emporté vers le Sud. La station du chemin de fer et les travaux du port avaient été également détruits. On découvrit dans le port les vapeurs *Tabora*, *Kœnig* et *Mœwe* coulés, sans qu'il fût possible de les remettre à flot ; par contre, le *Feldmarschall* a été renfloué et pourra tenir la mer avec des réparations relativement peu coûteuses. Le dock flottant a pu être sauvé.

Je pensai que le moment était venu d'occuper effectivement la totalité de la côte et je pris avec l'amiral les dispositions nécessaires pour qu'il convoyât nos troupes et coopérât à la prise de tous les points importants de la côte au Sud de Dar-es-Salaam. Ainsi furent occupés Mikindani (13 septembre), Ssudi Bay (15 septembre), Lindi (16 septembre), Kilwa Kissiwani (7 septembre), Kilwa Kivinge communément appelée Kilwa) (7 septembre) et Kiswere. A Kilwa, une forte colonne fut débarquée, en vue des opérations que je me proposais de mener contre l'ennemi de ce côté. Cette occupation de la côte Sud n'avait pas seulement pour but de nous aider à enfermer l'ennemi dans l'intérieur, mais fut surtout entreprise pour l'empêcher de recevoir une assistance quelconque d'outre-mer.

Réfection du chemin de fer central. — La restauration du port de Dar-es-Salaam et la mise en état de Kilwa, comme base de nos opérations dans l'intérieur, n'était pas sans présenter de grosses difficultés et sans demander quelque temps. Les travaux furent poussés sur ces deux points avec la dernière énergie.

Il convient de donner ici quelques renseignements sur la réfection du Central Railway en vue du ravitaillement : la voie n'avait été que très peu endommagée, mais les ponts avaient été soigneusement détruits. Rien qu'entre Kilossa et Dar-es Salaam, environ 60 ponts, dont quelques-uns de dimensions réellement considérables, avaient été détruits. Restaurer ceux-ci en vue de leur faire porter de lourdes locomotives aurait demandé plusieurs mois et, pendant cette période, toutes les opérations ultérieures eussent été interrompues. Il en serait aussi résulté d'énormes difficultés pour notre ligne de ravitaillement partant de la tête de ligne de Moschi et de Korogwe sur le chemin de fer de Tanga. La difficulté a été résolue par le général van Deventer, grâce à un simple mais ingénieux stratagème des pionniers sud-africains qu'il avait sous ses ordres. Les ponts furent restaurés avec du matériel local de façon à ce qu'ils pussent porter environ 6 tonnes et nos moteurs lourds furent adaptés aux roues du chemin de fer électrique sur les lignes ainsi restaurées. Un tracteur automobile porte de cette façon de 10 à 15 tonnes d'approvisionnement. Ainsi, le général van Deventer approvisionna sa division en utilisant la voie ferrée pour le trajet de 120 milles de Dodoma à Kilossa ; sans cette solution, son avance sur la grande rivière Ruaha aurait été absolument impossible. Aussitôt que Morogoro fut occupé, la même méthode fut appliquée à cette section de la ligne ; le ré-

sultat fut qu'à partir du 6 octobre, la voie était ouverte au trafic automobile de Dar-es-Salaam jusqu'à Dodoma; distante d'environ 300 milles, et nos troupes ravitaillées. avec Dar-es-Salaam comme base maritime A la fin d'octobre, le chemin de fer sera ouvert au trafic automobile jusqu'à Tabora; et la réfection et le renforcement de la ligne pour le trafic par locomotives lourdes, pour lequel du matériel lourd doit venir de la côte, pourra commencer dès que les circonstances le permettront.

Marche de Northey. — Un mot encore sur les opérations dans l'Ouest complétera la peinture de la situation militaire dans l'Afrique Orientale allemande au milieu d'octobre. Le brigadier général E. Northey, A D. C., dont les opérations avaient été conduites avec une vigueur et une habileté remarquables. occupa Lupembe le 19 août et Iringa le 29 août. Cette dernière localité aurait pu être occupée beaucoup plus tôt, mais je conseillai de ralentir la marche. car la direction que prendraient les troupes ennemies en abandonnant le chemin de fer central était encore incertaine. La colonne de Lupembe est maintenant sur la Ruhudje, au Sud-Ouest de Mahenge, alors que la colonne d'Iringa est près de la rivière Blanga, au Nord-Ouest de Mahange. Ssongea au Sud a aussi été occupé. L'importance du rôle des troupes de Northey s'accentuera de plus en plus à mesure que la campagne s'avancera et que les troupes ennemies devront se retirer vers le Sud.

Marche sur Tabora. — Dans le Nord-Ouest, comme il a été dit, les troupes de marche de Sir Charles Crewe étaient à Misungi, au Sud de Mwanza, le 16 juillet, pendant qu'une colonne belge était plus à l'Ouest près de Biaramulo et de Namirembe et qu'une seconde colonne était à Ujiji sur le lac Taganayika le 5 août Il était convenu entre le général Tombeur et le général Crewe que leurs colonnes s'avanceraient simultanément du lac Victoria sur St-Michael et Iwingo, en suivant les routes qui aboutissent au Sud à Tabora, l'une par l'Ouest et l'autre par l'Est. Des difficultés de transport, d'approvisionnement et d'organisation retardèrent leur avance, en sorte que le général Crewe n'atteignît Iwingo que le 7 août et que le colonel Molitor, avec la colonne belge ne put se concentrer à St-Michael que le 22 août. La colonne anglaise atteignit Schinjanga le 30 août. En même temps, la colonne belge d Ujiji, sous les ordres du colonel Olsen, s'était mise en marche vers Tabora et, le 1er et le 2 septembre, avait rencontré l'ennemi à l'Ouest et au Sud-Ouest de cette localité. Le général Tombeur décida alors de pousser la colonne du colonel Molitor vers le Sud avec toute la rapidité possible, afin qu'elle puisse coopérer avec celle du colonel Olsen. Leurs opérations combinées forcèrent l'ennemi à se retirer et les troupes belges occupèrent Tabora le 19 septembre; une semaine plus tard, l'avant-garde du général Crewe occupait le chemin de fer à Sgalulu, à l'Est de Tabora L'ennemi se retira en deux colonnes, l'une sous les ordres du général Wahle, se dirigea vers l'Est le long du chemin de fer, puis vers le Sud jusqu'au monts Itumba; l'autre, sous les ordres de Wingtens, se replia vers le Sud par Sikonge. Au moment où j'écris ce rapport; les deux colonnes s'approchent de la grande Ruaha par le Nord et l'Ouest d'Iranga et les patrouilles de Northey et de van Deventer sont en contact avec elles. Leur but est évidemment de joindre les principales troupes ennemies plus à l'Est.

Avance portugaise. — Dans l'extrême Sud, le général Gil, avec des troupes portugaises, a traversé la Rovuma et a occupé certains points stratégiques au Nord de cette rivière.

Le résultat définitif de toutes ces opérations au moment où nous écrivons, est que les Allemands ont été chassés au Sud au-delà du chemin de fer central et sont disposés comme suit : au Nord-Est, sur le Rufiji et à environ 30 milles au Nord de celui-ci; dans l'Ouest, le long de la grande Ruaha et des rivières de l'Ulanga ou au Sud et à l'Est de ces cours d'eau. Exception faite du plateau de Mahenge, ils ont perdu toutes les parties saines et fertiles de leur colonie Dans l'Est, ils sont coupés de la côte et dans le Sud l'armée portugaise a fait son apparition au Nord de la Rovuma.

Conduite des troupes. — Il semblera convenable et naturel d'ajouter quelques mots de reconnaissance pour le travail accompli par les officiers et les soldats que j'ai l'honneur de commander. Mais les faits que je viens d'exposer sont suffisamment éloquents pour que des éloges soient inutiles et deplacés. Le simple récit de leurs exploits est le témoignage le plus convenable qu'on puisse rendre à leur courage, à leur détermination et à leurs prodigieux efforts, quel que soit leur grade.

Ces travaux ont été accomplis sous un climat tropical, qui épuise le corps, alanguit l'esprit et décourage les cœurs les plus intrépides. Marcher jour après jour, semaine après semaine, à-travers la jungle africaine et les hautes herbes, où la vue est limitée à quelques mètres, où le danger vous guette sans que quelque expérience que l'on ait, on puisse le deviner, c'est pour la nature humaine une épreuve qui, à la longue, dépasse souvent la limite de l'endurance.

Ce qui est vrai des troupes de combat s'applique également à tous les services auxiliares et administratifs. Les efforts de tous ont été au-dessus de tout éloge et chacun a donné au-delà de ses forces. Puisse le succès final couronner rapidement leurs travaux !

J. C Smuts,
Lieutenant-général commandant en chef.

Chronique de l'Armée coloniale

Promotions. — Sont promus au grade de généraux de division, les généraux de brigade Vandenberg, de l'infanterie; Puypéroux, de l'infanterie coloniale; Marchand, des troupes coloniales (réserve). « Officier général, véritable entraîneur d'hommes; commande brillamment une division depuis deux ans; toujours le premier au danger, a été blessé trois fois (dont une très grièvement) depuis le début de la campagne »; au grade de général de brigade, le général de brigade à titre temporaire Mas, des troupes coloniales.

Sont promus au grade supérieur : Les lieutenants-colonels Cot, Berriau, de l'infanterie; le lieutenant-colonel Bardi de Fourtou, de la cavalerie ; les chefs de bataillon Thomasset et Beaurepaire, du génie; les lieutenants colonels Bétrix, Ducarre; les chefs de bataillon Joly, Verdier, de l'infanterie coloniale; le lieutenant-colonel Sales, les chefs d'escadron de Vignes de Puylaroque, Jacquin, Teissier, de l'artillerie coloniale.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Nominations. — Par décret en date du 16 décembre 1916, M. Brice, ministre plénipotentiaire de 1re classe, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Republique à Addis-Abeba, est placé à la disposition

M. Simoni, gouverneur de 1re classe des colonies, gouverneur de la Côte française des Somalis, a été admis sur sa demande, et à titre d'ancienneté de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite, pour compter du 1er avril 1917.

M. Cor, gouverneur de 2e classe des colonies, lieutenant-gouverneur du Sénégal, a été nommé gouverneur de 1re classe des colonies et admis, sur sa demande et à titre d'ancienneté de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite, pour compter du 1er mai 1917 et nommé gouverneur honoraire des colonies.

M. Levecque, gouverneur de 1re classe des colonies, chargé, par décret du 19 octobre 1916, du gouvernement du Sénégal, pendant la durée de l'absence du titulaire, a été nommé lieutenant-gouverneur du Sénégal, en remplacement de M. Cor.

M. Fourn, lieutenant-colonel, administrateur en chef de 1re classe des colonies, commissaire de la République française au Togo, a été désigné pour remplir par intérim les fonctions de lieutenant-gouverneur du Dahomey, pendant la durée de l'absence du titulaire.

Le Gérant : J. Legrand.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

N° 5 et 6

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

L'OCCUPATION DU DAR-SILA. — Colonel Hilaire 105

LES POSSESSIONS BRITANNIQUES EN AFRIQUE OCCIDENTALE : I. Gambie. — Camille Martin 118

LE SUD MAROCAIN. — R. de S. 130

LA CONQUÊTE DE L'AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE : Rapport du général Smuts 137

Le programme du futur emprunt de l'Afrique Occidentale Française 145

Chronique de l'armée coloniale 148

Renseignements divers 148

Bibliographie 148

CARTES

L'occupation du Dar-Sila 107

Le combat de Soukdjémala 111

Le combat de N'Gazéré 114

Les colonies anglaises de l'Afrique occidentale. 118

Gambie 121

L'OCCUPATION DU DAR-SILA

RAPPORT DU COLONEL HILAIRE

COMMANDANT LA COLONNE DU DAR-SILA,

sur les opérations du 13 au 17 mai 1916 et la réoccupation de Goz-Beïda.

Nos premiers rapports avec Mohammed Bakhit, le sultan du Dar-Sila, remontent à 1903, lorsqu'il envoya à Fort-Lamy des émissaires au commandant Largeau, pour solliciter notre aman.

Six ans plus tard, après la prise d'Abéché par Fiegenschüh, le sultan Bakhit accueillit amicalement à Goz-Beïda, sa capitale, d'abord le capitaine Fiegenschüh lui-même, puis les lieutenants Vasseur et Georg, venus en mission pacifique, avec de faibles escortes. Mais, en 1910-1911, en présence de nos premiers revers au Massalit, puis de nos graves embarras au Ouadaï, Bakhit, changeant d'attitude à notre égard, s'abandonna aux suggestions du parti de la guerre, dirigé par son fils aîné Dahab, et noua une entente occulte avec l'orgueilleux sultan du Darfour, Ali Dinar, bien que celui-ci, au mépris de tout droit et même de toute vraisemblance, osât revendiquer la suzeraineté sur le Sila

Ce fut cette nouvelle attitude de Bakhit qui motiva, en décembre 1911-janvier 1912, la première colonne du Sila, forte de 800 fusils et 2 canons de 80 de montagne et commandée par le colonel Largeau (1).

Bakhit, n'opposant aucune résistance, conclut, au contraire, de bonne grâce, avec le colonel Largeau une convention plaçant le Sila sous notre protectorat et autorisant l'occupation de Goz-Beïda par une compagnie de tirailleurs sénégalais.

Mais, le colonel reparti, Bakhit, toujours travaillé par le parti de la guerre et les excitations d'Ali Dinar, s'efforça d'éluder ses engagements et son attitude redevint, en avril suivant, tellement suspecte que le capitaine Gillet, commandant la compagnie de Goz-Beïda, très inquiet de l'hostilité croissante de l'entourage du sultan, dut solliciter l'aide d'Abéché. Le commandant Hilaire se rendit aussitôt, avec quelques troupes, à Goz-Beïda, où il réussit, non sans peine, à éviter un conflit et à arranger les choses tant bien que mal.

Par la suite, jusqu'à la guerre de 1914, notre situation au Sila se maintint satisfaisante, grâce à l'esprit de conciliation des capitaines Mongelous et Simonet, qui durent, pour éviter la rupture, fermer systématiquement les yeux sur les multiples manquements du sultan à la convention de 1912, dont le plus grave était la continuation, plus ou moins occulte, de la traite des esclaves.

En septembre 1914, le commandant du territoire du Tchad ayant été obligé de retirer la compagnie de Goz-Beïda et d'autres unités du Ouadaï pour les envoyer au Cameroun, le sultan Bakhit se trouva de nouveau livré, sans frein ni contrepoids, à l'action tenace du parti de Dahab, toujours en relations avec Ali Dinar et renforcé en outre d'un élément senoussiste constitué par la petite colonie des commerçants tripolitains de Goz-Beïda, tous affiliés à la secte de Koufra. Le sultan du Darfour était lui-même en relations suivies avec Koufra, Constantinople et Berlin. Il notifiait, en décembre 1914, au sultan du Massalit, Audoka, qui en fit part aussitôt au commandant du Ouadaï, que les sultans de Stamboul et d'Allemagne lui donnaient tout le pays entre le Nil et le Chari en échange de sa coopération contre les Anglais d'Egypte et les Français du Tchad. En outre, il recevait de Koufra des fusils provenant des prises senoussistes aux Italiens, en attendant qu'un contingent Khouan avec canons et mitrailleuses et des instructeurs turcs lui fussent prochainement envoyés. Un traité d'alliance, que sanctionna le mariage d'une fille de Bakhit avec un fils d'Ali Dinar, fut conclu entre les deux sultans au début de 1915. En même temps,

(1) *Afrique française*, 1916, *Rens. Col.*, p. 8 : La situation du territoire militaire du Tchad au début de 1912 (Colonel Largeau).

tout en protestant, par de fréquentes lettres et ambassades à Abéché, de sa fidélité à l'aman, Bakhit démasquait peu à peu ses intentions hostiles, cessant tout versement de sa contribution et faisant sournoisement razzier notre territoire par des bandes de pillards qu'il désavouait chaque fois, mais sans jamais nous restituer la moindre partie de leur butin en bétail ou en... indigènes (ces derniers étaient vendus comme esclaves à El Facher ou envoyés en hommage à Ali Dinar); enfin, en février 1916, il fomentait, par ses intrigues, sur nos confins du Salamat et d'Am-Guéréda, une grave rébellion que nous dûmes réprimer par les armes.

L'heureuse terminaison des opérations du Cameroun vint heureusement, à ce moment critique, nous permettre de disposer de nouveau au Ouadaï d'effectifs suffisants pour intervenir au Sila avant l'aggravation du péril que n'eût pas manqué de créer l'arrivée au Darfour de renforts senoussistes, avec des mitrailleuses et des canons italiens et des cadres turcs. En même temps, Ali Dinar ayant proclamé la guerre sainte contre les Anglais, une colonne britannique, commandée par le lieutenant-colonel Kelly, se portait de Nehoud au djebel Hilla, à 200 kilomètres à l'Est d'El-Facher.

Dans les premiers jours de mai 1916, une colonne française fut rassemblée à Am-Guéréda, notre poste le plus voisin de la frontière silienne. Elle se mit en marche, le 13 mai, sur Goz-Beïda, tandis que la colonne anglaise, après un long stationnement au camp du djebel Hilla, reprenait, de son côté, son mouvement sur El-Facher.

C'est le rapport d'opérations du colonel Hilaire, commandant la colonne française, que nous publions ci-après.

La colonne formée à Am-Guéréda, le 10 mai 1916, quittait ce poste le 13 mai à 16 heures, à l'effectif de :

Un colonel (Hilaire), commandant la colonne;
Un chef de bataillon (Cros), major de colonne;
Un sous-lieutenant, officier adjoint au colonel, commandant la colonne;
Un interprète;
Quatre compagnies d'infanterie, 4 capitaines, 5 lieutenants ou sous-lieutenants, 10 sous-officiers européens, 493 indigènes (gradés compris);
Une batterie mixte de marche (1 lieutenant, 5 sergents E, 1 soldat de 1re classe E, 23 indigènes, 1 pièce de 42 millimètres (1) approvisionnée à 30 obus percutants et 100 boîtes à mitraille, 5 mitrailleuses, 1 anglaise, approvisionnée à 18.400 cartouches, et 4 allemandes, approvisionnées à 36.000 cartouches; l'une des mitrailleuses allemandes doublant, en principe, la mitrailleuse anglaise, qui ne disposait que de quatre bandes, pour le cas où les bandes chargées lui auraient fait défaut avant l'achèvement d'un tir);
Une compagnie montée de marche (1 capitaine, 2 lieutenants ou sous-lieutenants, 3 sergents européens, 124 indigènes (gradés compris) dont 51 goumiers);
Un détachement de 30 gardes régionaux, commandé par un sergent et un caporal européens, constituant, avec 20 tirailleurs, la garde permanente du convoi et celle des chameaux au pâturage (le caporal du convoi devait, pendant une action, le convoi étant à l'intérieur du carré, servir la mitrailleuse allemande de doublement);
Une ambulance (1 médecin aide-major de 1re classe, chef de l'ambulance, 1 médecin auxiliaire, 3 infirmiers indigènes);
Un détachement de 25 goumiers auxiliaires montés;
Un convoi de 150 chameaux, dont 15 chameaux haut-le-pied, avec 150 convoyeurs indigènes.

La colonne emportait un ravitaillement de 250 cartouches par homme, dont 2[illegible]0 sur l'homme, de 4 jours de couscous (dont 2 jours au convoi) et 6 jours de viande (2 jours de viande boucanée sur l'homme et 4 jours au troupeau) et, enfin, de 4 jours de mil pour les chevaux (dont 2 jours au convoi).

(1) Pièce du commerce (Hotchkiss), datant, ainsi que ses munitions, de 1895 et provenant de la mission Gentil.

Au départ de la colonne, la situation se présentait comme très incertaine.

D'une part, le sultan Bakhit, par ses émissaires et par ses lettres, annonçait une soumission entière à nos volontés, qui se bornaient à la réoccupation du poste de Goz-Beïda, évacué en septembre 1914 en raison des nécessités de la campagne du Cameroun, au ravitaillement de la colonne à son arrivée et au désarmement des réguliers du sultan (cette dernière exigence n'avait pas encore été notifiée au sultan et ne devait lui être révélée qu'après l'arrivée de la colonne à Goz-Beïda).

La dernière lettre du sultan reçue à Am-Guéréda le 11 mai s'exprimait ainsi :

Au grand chef, le colonel Hilaire, commandant le Dar-Ouadaï et Dépendances, le sultan Mohammed Bakhit, fils du sultan Isagha Abou Richa, envoie toutes sortes de salutations agréables à Dieu, fraîches comme de la neige et douces comme des sucreries, et il prie Dieu de lui donner la santé.

De même que je demande à Dieu pour vous toutes sortes de biens, Il m'en a moi-même généreusement pourvu. Je demande, une fois encore, à Dieu de vous donner le bien et la santé dans votre commandement. Je réponds à votre dernière lettre. J'en ai entièrement compris les chères paroles. Pour les bœufs et le mil que vous me demandez, et qui seront, me dites-vous, comptés dans mon tribut, je vais faire comme vous le désirez. Tout ce que vous désirerez, je le ferai.

Quant à vous combattre, si j'avais pu y songer, jamais je n'aurais sollicité l'aman, comme j'ai fait depuis si longtemps, et je ne l'aurais pas respecté jusqu'à présent. Celui qui désire combattre n'envoie pas ses biens. N'écoutez pas les meuteurs. Vous et le colonel Largeau n'avez qu'une parole. Traitez-moi comme votre parent. Salut, 13e jour (1) du mois de Radjeb 1334.

Mais tous les renseignements sincères, sans aucune exception, établissaient que le sultan Bakhit, entièrement dominé par le parti silien de la guerre, que dirigeait son fils aîné, le prince héritier Dahab, et par l'ambassadeur forien Mustapha Dielkham, qui, depuis plusieurs mois à Goz-Beïda, y occupait, avec 50 cavaliers d'Ali Dinar, l'ancien camp français (2), se préparait au contraire à une résistance forcenée et que, fermement déterminé à refuser à l'avenir notre tutelle, il s'opposerait à la marche de la colonne française par la ruse et la force. Une alliance offensive et défensive avait été conclue entre les sultans Ali Dinar et Bakhit par l'intermédiaire de Mustapha Dielkham. Bakhit avait déjà été sollicité par le sultan du Darfour de lui prêter assistance contre les troupes britanniques du djebel Hilla, mais il

(1) *Lapsus calami*, le 13e jour du mois de Radjeb correspond à notre 19 mai.

(2) Bakhit avait été, en outre, fortement poussé à la résistance par les excitations de la petite colonie tripolitaine de Goz-Beïda, à la tête de laquelle se trouvaient, entre autres, deux agitateurs fanatiques, enrôlés jurés des chrétiens, les commerçants fezzanais Ali Brayek et Mohammed Zaroug; ceux-ci lui avaient affirmé que les Français avaient été en réalité vaincus au Cameroun par les Allemands comme les Anglais par les Turcs et les Senoussistes en Egypte et les Italiens en Tripolitaine et que, toute retraite coupée, les troupes du Ouadaï en étaient réduites à tenter de s'ouvrir une route vers Kafiakandji, d'où leur marche sur Goz-Beïda. En même temps, le bruit s'étant répandu à Goz-Beïda de l'enlèvement du poste d'Am-Ttmane par les Arabes du Salamat, Bakhit y envoyait des émissaires vérifier de leurs yeux la réalité du fait!

L'OCCUPATION DU DAR SILA
Echelle : 1/300.000
Echelle : 1/3.000.000
Am Guereda
Iffénè
Abtouk
Goz Beida
KADIAKSÉ
DAR MOURRO
DAR DAGUEL
Am Timane
Dar Koborî
DAR SILA
DAR FOUR
MASSALIT
Abéchér
Fort Lamy
Dikoa
Garoua
Laï
Ndele
DAR KOUTI
DAR ROUNGA
Adelim
Korkoognan
Défilé de Boroko
(Facilement praticable)
Boroko
Eshbara
Elatio
Loubany
Fararo
Agmligué
Bandar
Aboutiertier
Ardebé
Galfa
Estéréna
Afódja
Niellé
Défilé de Bandar
Modo
Zaraff
Soukdjémala
Graquele
Défilé d'Erkeb
(Acces difficile)
Koubigou
Guéside
Tchéro
N'Gazéré
Arkop
Asgourou
Am Guimsir
Am Kharouba
Groukoul
Défilé d'Am Dam
(Facilement praticable)
Niagassa
Gondounia
Am Guerré
Domboli
Am Méda
Bandala
Djabel
Betchekété
GOZ BEIDA
Koundoun
Lilimé
Ganassour Sakahir
Kélemna
Koundoun Goudou
Ganassour Kébir
Estéréna
Abou Schour
Sila
Sanour
Souminougou
Maharsal
Bachôma
Tegno
Puits abondants
Afrique Française.
Reproduction interdite

s'y était refusé en raison de la menace française suspendue sur le Sila depuis plusieurs mois déjà.

D'après des renseignements aussi précis que sérieux, un formidable guet-apens devait être tendu à la colonne française dès sa première étape en territoire silien, à Abtouk, où le sultan s'était empressé, à la demande du colonel, de faire creuser plusieurs puits, afin d'endormir chez lui toute méfiance. Là, aussitôt après l'arrivée, tandis que les corvées se hâteraient vers l'eau ou couperaient des branches d'arbres épineux pour la confection de la « zériba » de protection, que le plus grand nombre serait occupé aux travaux d'installation du camp, un millier de réguliers, renforcés de plusieurs milliers de « m'sakines » (1) soigneusement dissimulés aux vues des éclaireurs à 2 ou 3 kilomètres à l'Est et à l'Ouest des puits, dans les épais taillis que traverse à cet endroit et depuis l'ouadi Doï (ou Doueï) la piste de Goz-Beïda, se rueraient furieusement, comme les Massalits à l'ouadi Kadja et à Doroté, sur la colonne à moitié désarmée et l'écraseraient, par surprise, sous le nombre (2).

La colonne coucha le 13 mai à Dabanga, à 16 kilomètres d'Am-Guéréda et, le 14, à Kharoub, à 19 kilomètres de Dabanga et à 35 d'Abtouk.

Par lettre du 11 avril, le capitaine Tourenq, commandant, à Am-Timane, la circonscription du Salamat, avait été avisé de l'action projetée contre le Sila et invité à y coopérer, dans la mesure où il lui serait possible, par une diversion par le Bahr-Azoum, au Sud de Goz-Beïda, où selon toutes probabilités, la colonne du Nord devait arriver le 17 mai.

Par lettres du 5 mai et du 6 mai reçues à Am-Guéréda le 12 mai, le capitaine Tourenq avait fait connaître au colonel qu'il se porterait, avec 90 fusils, dans la région de Békigna, sur le Bahr-Azoum, à environ 30 kilomètres au Sud de Goz-Beïda. Cet officier demandait à reprendre aussitôt après sa liberté de mouvement pour pouvoir s'occuper de la situation de son district du Rounga, troublée par les intrigues siliennes. Il lui avait été répondu favorablement par lettre du 12 mai.

Dans l'après-midi du 14 mai, un violent orage éclata sur notre campement de Kharoub, où la foudre tua le tirailleur Salé, de la 18e compagnie.

Le mélik Dokom, le chef indigène de la région, donnait au colonel, à Kharoub, les renseignements suivants :

« Tout, à Goz-Beïda, était à la guerre, aucun doute n'était plus permis à cet égard. Le prince Dahab devait, dans la nuit, se porter avec de très nombreux réguliers et une horde considérable de « m'sakines », à Abtouk pour tendre à la colonne, supposée confiante, une embuscade formidable et l'écraser, soit en route entre l'ouadi Doï et Abtouk, soit dès son arrivée, tandis qu'elle installerait son camp. A Boroko (1), sur l'autre route de Goz-Beïda, se tenait un contingent d'environ 400 cavaliers réguliers et un millier de « m'sakines », qui devait, sous le commandement de l'amine Goudja, descendre avant l'aube, par le défilé de Boroko, sur Abtouk et assaillir la colonne par derrière, tandis que Dahab l'attaquerait de front et en flanc. L'amine Goudja avait sous ses ordres ses 4 « kamakils » Adam Talafog, Tologo, Brahim et Abou Koudja. »

Le colonel n'avait jamais eu l'intention de passer par Abtouk, ni surtout par le long et difficile défilé d'Erkeb que cette route traverse entre Abtouk et Goz-Beïda. C'avait été, le 31 décembre 1911 et le 1er janvier 1912, l'itinéraire de la colonne Largeau, mais les circonstances n'étaient plus les mêmes. A ses dispositions toutes pacifiques de 1911-1912 avait succédé chez Bakhit, sous les excitations d'El Facher, de Constantinople et du parti silien de la guerre, un état d'esprit tout différent. Il importait donc, dans ces conditions nouvelles, de ne pas s'engager bénévolement dans les coupe-gorge de la forêt d'Abtouk et du défilé d'Erkeb, où la colonne eût été réduite, en maints passages, à la marche en file indienne, alors que s'offrait à elle sur sa gauche, dans les montagnes du Sila, le défilé essentiellement praticable de Boroko, qui ouvre un large couloir, relativement aisé jusqu'à Goz-Beïda et jalonné par d'importants greniers à mil du sultan, à Boroko, Fararo, Bandar, etc... Mais il importait, pour faciliter la réussite de la manœuvre, de laisser Bakhit dans l'illusion de l'itinéraire d'Abtouk. Aussi à plusieurs reprises, le colonel avait-il vivement insisté auprès de lui, par lettres ou messages, pour l'aménagement des puits d'Abtouk, quoique décidé du premier jour à passer par Boroko. A Kharoub, la colonne devait paraître aux Siliens définitivement engagée sur la route d'Abtouk. Enfin à Kharoub, un émissaire silien, jusqu'alors gardé auprès de lui par le colonel, fut relâché : il alla aussitôt porter au sultan Bakhit l'assurance que la colonne serait le lendemain à Abtouk.

Dès l'arrivée à Kharoub, des guetteurs indigènes du mélik Dokom furent envoyés à Abtouk et à Boroko, et dans l'après-midi des patrouilles de cavaliers ouadaïens furent poussées jusqu'à l'ouadi Doueï sur les deux routes d'Abtouk et de Boroko. Les guetteurs envoyés à Boroko ne revinrent pas. Ceux d'Abtouk et les patrouilles de goumiers rentrèrent à la nuit, déclarant n'avoir rien vu.

La colonne quitta Kharoub le 15 mai à 4 heures par la piste de Boroko. En raison des difficultés du terrain très boisé et raviné et du peu de praticabilité de la piste, la marche en colonne, qui avait été employée les 13 et 14 mai, dut être encore adoptée jusqu'à l'ouadi Doueï, mais le second échelon du convoi (train régimentaire), qui les jours précédents avait marché isolément à l'arrière, fut incorporé dans la colonne entre les

(1) Habitants des villages, combattant à pied, armés de sagaies, de lances, de couteaux de jet.

(2) Il semble qu'à ce plan primitif s'en soit ensuite substitué un autre consistant à assaillir la colonne par surprise dans sa marche entre l'ouadi Doueï et Abtouk, un peu avant l'arrivée, c'est-à-dire à un moment où la fatigue et la chaleur l'auraient mise en état de moindre résistance.

(1) A 36 kilomètres au Sud-Est de Karoub, de l'autre côté de la chaîne montagneuse qui défend, à l'Ouest, l'accès du Sila.

3e et 4e compagnies. La cavalerie de sûreté de première ligne (compagnie montée Bénard et goumiers auxiliaires) se porta rapidement jusqu'à l'ouadi Doueï, au delà duquel elle forma tête de pont vers le défilé de Boroko jusqu'à l'arrivée de la colonne en détachant, à l'Ouest, par la vallée même de l'ouadi, jusqu'au point de son intersection avec la route de Karoub à Abtouk (7 k. 500), une reconnaissance d'officier (lieutenant Lesieur). A 8 heures, rien n'étant signalé dans les deux directions, la colonne, qui s'était un instant formée en carré après le franchissement de l'ouadi Doueï, reprit sous la protection de la compagnie montée (moins une demi-section — laquelle reçut l'ordre de se porter rapidement au défilé et de s'assurer au plus tôt de la possession de son débouché vers l'Est — la marche en colonne, le terrain continuant d'être difficile et très couvert et le sentier très étroit. La sûreté rapprochée était assurée en avant, sur les flancs et en arrière, par une demi-section montée parfaitement commandée par l'adjudant indigène Samba Diallo, de la compagnie d'Ati, et par des goumiers auxiliaires (12).

La compagnie montée atteignait à 9 heures l'entrée ouest du défilé de Boroko, le parcourait sans y rencontrer aucune résistance et en débouchait au Sud-Est, en vue du village de Boroko, à 9 h. 50. La pointe (sergent Riobé) trouvait le village occupé par des indigènes d'attitude hostile qui ne répondirent aux paroles conciliantes qui leur étaient adressées en exécution des ordres du commandant de la colonne qu'en lui jetant une volée de sagaies. Le tirailleur de 1re classe Baramini de la 14e compagnie), éclaireur de droite, tombait mortellement atteint de trois coups de sagaie et son mousqueton était aussitôt enlevé par les Siliens, avant que le sergent Riobé eût pu intervenir. La compagnie montée ouvrit aussitôt le feu sur le village, qui comprend plusieurs hameaux, puis l'incendia; les habitants s'enfuirent vers l'ouadi, au Nord-Est; poursuivis, ils s'égaillèrent dans les taillis de la montagne, non sans subir des pertes sensibles.

La colonne débouchait à son tour du défilé à 11 h. 10', et, couverte par la compagnie montée, se formait en carré pour le bivouac sur un plateau découvert à proximité des puits de l'ouadi et à 800 mètres environ au Nord-Est du village en flammes de Boroko.

A ce moment, un petit poste placé au Sud du village (adjudant Samba Diallo) ouvrait le feu sur un nouveau groupe d'une soixantaine de m'sakines (1); il était aussitôt renforcé par le peloton Lesieur, de la compagnie montée, qui dispersait rapidement les Siliens après un combat à pied terminé par une charge à la baïonnette. Une loque blanche dont les indigènes s'étaient fait un étendard resta aux mains de nos goumiers. Dans cette courte mêlée, pendant le combat à pied, le sergent Riobé assailli par les Siliens faillit tomber entre leurs mains, il fut dégagé par le sous-chef goumier Alila et son groupe.

(1) Nous avons su par la suite que c'était le contingent du village de Bandar.

La compagnie montée reçut l'ordre de rallier le bivouac en attirant, s'il était possible, les Siliens sous le feu du carré. Mais ceux-ci prirent la fuite à la vue de la colonne.

Quelques femmes du village, momentanément capturées, déclarèrent que la compagnie montée n'avait eu affaire qu'à une partie de la population des villages de Boroko et de Bandar, le reste étant allé deux ou trois jours auparavant rejoindre le sultan à Goz-Beïda pour combattre avec lui les Français. L'amine Goudja et ses « kamakils », qui avaient été d'abord postés à Boroko, avaient en même temps rallié Goz-Beïda pour faire partie de l'armée que le sultan rassemblait contre les Français. Il n'était donc plus permis de conserver la moindre illusion sur les intentions du sultan Bakhit.

L'affaire de Boroko coûta aux indigènes de ce groupe de villages et de celui de Bandar environ une cinquantaine de tués ou blessés. Ils ont eux-mêmes, à la pacification, déclaré 24 tués et 18 blessés. La compagnie montée (tirailleurs et goumiers) consomma dans cette affaire 883 cartouches. Outre le tirailleur Baramini tué, nous y eûmes un auxiliaire, Ali Doukoum, assez grièvement blessé d'un coup de sagaie à la cuisse.

Le camp de Boroko fut levé le 16 mai à 4 heures. Il avait plu toute la nuit, et, le ciel étant très couvert, la colonne ne put se mettre en marche qu'à cinq heures pour Soukdjémala (14 kilomètres). Une rencontre avec les forces organisées du sultan ne pouvait être qu'imminente. En conséquence, la compagnie montée reçut l'ordre de ne pas s'aventurer à plus de deux ou trois kilomètres de la colonne, d'éviter autant que possible de se laisser accrocher en des engagements de détail avec les gens des villages traversés, et, en cas de menace sérieuse, de se replier sur la colonne en dégageant son champ de tir.

La marche a lieu désormais dans la formation en carré, le convoi tout entier à l'intérieur, la pièce de 42, traînée à bras, immédiatement derrière la face avant, les mitrailleuses, portées par des mitrailleurs et des convoyeurs, prêtes à tirer sur les quatre faces, à la disposition, en cas d'attaque inopinée, des capitaines commandant les faces. La demi-section montée Samba Diallo assure, à courte distance autour du carré, la sûreté rapprochée. Les flanqueurs des compagnies, et plus loin, les flanqueurs montés couvrent les flancs; à 3 ou 400 mètres en arrière de la section d'arrière-garde, 10 cavaliers (tirailleurs et auxiliaires) ferment la marche.

Le village de Fararo est trouvé évacué. A un kilomètre au Sud-Ouest de ce village, la compagnie montée signale des cavaliers siliens et des groupes de piétons armés se dissimulant dans l'épaisse broussaille qui commence immédiatement au Sud de Fararo et paraît se continuer à perte de vue, alors que le terrain précédent, entre Boroko et Fararo, entièrement constitué par des champs non ensemencés encore, était complètement découvert. De plus, le terrain devient très raviné, quelques ouadis, très encaissés et boisés,

présentent de sérieuses difficultés au passage des chameaux; à plusieurs reprises la colonne doit être arrêtée pour se reformer.

Une centaine de gens à sagaies, rangés sur la lisière nord du village de Bandar, semblent vouloir le défendre.

Enfin, à environ 2 kilomètres au Sud-Est, une troupe de deux à trois cents cavaliers épie et suit, sans toutefois s'en rapprocher, la marche de la colonne.

La compagnie montée, après avoir passé un ouadi très encaissé, à 1 km. 500 au Nord-Est de Bandar, se poste sur un petit mamelon au Nord du village, toujours occupé, de façon à démasquer, devant les faces sud et est de la colonne, les menaces hésitantes de l'ennemi. Le passage de l'ouadi offre quelques difficultés au carré, qui doit s'arrêter un moment en halte gardée pour se reformer en bon ordre. La cavalerie reçoit à 7 h. 15 l'ordre de se porter sur Bandar, qu'elle aborde aussitôt; les Siliens prennent la fuite à son approche. Le parti de cavalerie qui nous observait au Sud-Est et qui avait paru un instant chercher une occasion d'aborder la colonne, tourne bride et s'éloigne à vive allure vers le Sud. La compagnie montée ne signale plus, dans la région toujours fourrée et ravinée qui s'étend de Bandar à Soukdjémala, que quelques guetteurs à cheval, qui prennent la fuite à son approche. Sur la gauche est signalé un campement provisoire, fraîchement évacué. De Soukdjémala, qu'il atteint à 9 heures et qu'il trouve évacué, le capitaine Bénard, commandant la compagnie montée, rend compte qu'ayant appris qu'il n'y avait pas de puits aux abords du village, il poussera, sauf ordre contraire, jusqu'à N'Gazéré, à 5 kilomètres au Sud-Ouest, où des puits très abondants lui sont signalés. Le commandant de la colonne laisse la compagnie montée prendre cette avance.

Arrivé, à 10 heures, à 400 mètres au Sud-Est du petit village de Soukdjémala, complètement évacué, le terrain présentant à cet endroit un emplacement très favorable à l'établissement du camp et à son tir, à la condition de pratiquer quelques coupes dans les boqueteaux d'épineux environnants qui fourniront par contre les matériaux d'une forte zériba, le colonel y arrête la colonne et charge le chef de bataillon major de colonne de rechercher les puits mentionnés sur la carte dressée en 1913 par le lieutenant Hecht; cet officier supérieur les trouve aussitôt, ils lui paraissent suffisamment abondants. En conséquence le colonel décide que la colonne campera au point où elle vient d'être arrêtée. La zériba est aussitôt entreprise. L'ordre est donné de la faire double autour du carré. A ce moment arrive un compte rendu du capitaine Bénard, annonçant qu'il est arrêté devant N'Gazéré, à la sortie du défilé précédant le village, qu'occupe un fort contingent de cavaliers siliens. Ordre lui est donné de se replier sur le bivouac. La colonne se tient prête à recevoir la cavalerie ennemie, si elle s'avise de suivre la nôtre dans son mouvement rétrograde. Il n'en est rien.

A midi, le bivouac fortifié est complètement organisé, les postes placés, canon et mitrailleuses en batterie sur les quatre faces, protégés par des épaulements en sacs à terre, le canon à l'angle d'avant et gauche du carré (face sud) de façon à battre la route de N'Gazéré, deux mitrailleuses, sur la première face, une sur chacune des trois autres. Le carré est pourvu d'une double et forte zériba,

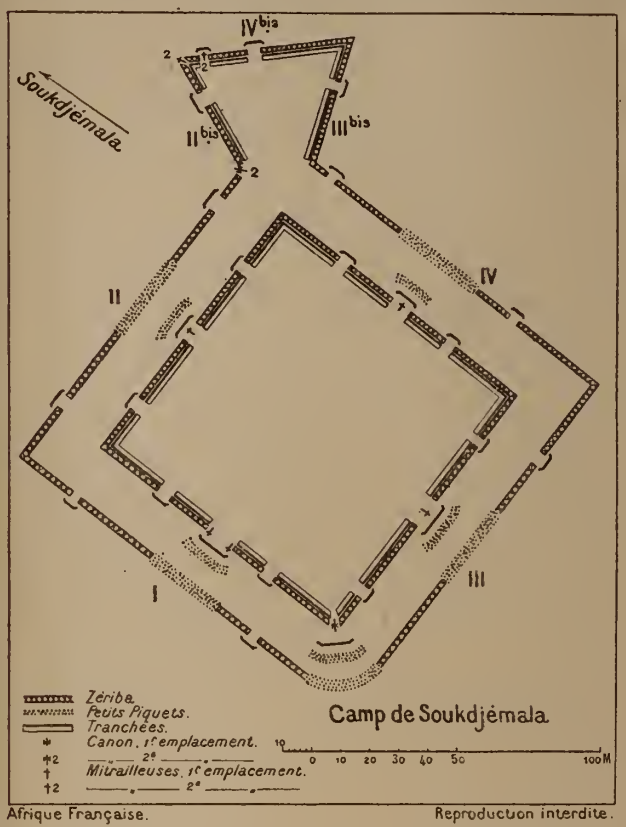

Afrique Française. Reproduction interdite.

le triangle du flanquement (réserve troupe de manœuvre) seulement d'une zériba simple. Un poste spécial est détaché par la 11e compagnie (face 2 du carré) à la lisière nord-ouest du village de Soukdjémala, qui forme masque devant cette face et la face adjacente (2 *bis*) du triangle de flanquement, à environ 400 mètres, mais que le colonel, néanmoins, répugne encore à incendier, pour ne point exaspérer et affoler la population, qu'il importe d'essayer de détacher du sultan.

Les chameaux sont envoyés au pâturage à l'arrière (au Nord) sous la garde immédiate de 58 fusils (20 tirailleurs, 30 gardes régionaux, 8 Ouled-Sliman armés de fusils, sergent Jeannin). Des patrouilles de goumiers montés couvrent le pâturage et le bivouac au Nord-Ouest vers le défilé de Bandar par lequel peut revenir d'Abtouk le contingent silien qui devait y exécuter contre la colonne le coup de main indiqué par nos renseignements.

Combat de Soukdjémala (16 mai).

A 14 h. 30, l'alerte est donnée par les goumiers de patrouille. Les chameaux sont ramenés rapidement au bivouac. Les petits postes et les cor-

vées d'eau se replient en bon ordre, chacun occupe son poste de combat.

Les goumiers déclarent qu'une force considérable d'infanterie et de cavalerie, précédée par des éclaireurs montés, débouche, vers Soukdjémala, du défilé de Bandar et s'approche par la haute vallée de l'ouadi où sont les puits.

Le canon est placé, dans la position de surveillance, à l'intersection des faces 2 du carré et 2 *bis* du triangle de flanquement, la mitrailleuse anglaise (sergent Julien) est portée de la face 1 du carré au triangle, à l'intersection des faces 2 *bis* et 4 *bis*. (La mitrailleuse allemande de doublement (caporal Boulier) viendra l'y doubler au cours de l'engagement, lorsque la direction de l'attaque — Ouest et Nord — sera définitivement établie.)

L'ennemi apparaît vers 15 heures, en deux groupes, à 5 ou 600 mètres : l'un, utilisant le couvert du village de Soukdjémala, cherche à en déboucher, des deux côtés, devant les faces 2 (11e compagnie, mitrailleuse Laroche) et 2 *bis* (gardes régionaux et tirailleurs montés, pièce de 42, mitrailleuse Julien); l'autre, utilisant les couverts de l'ouadi, se présente par le Nord-Ouest, devant la face 4 *bis* du triangle de flanquement (compagnie montée). Le premier groupe est aussitôt décimé, dispersé et poursuivi par le feu de la mitrailleuse Laroche (face 2 du carré), de la pièce de 42, de la mitrailleuse Julien et de la face

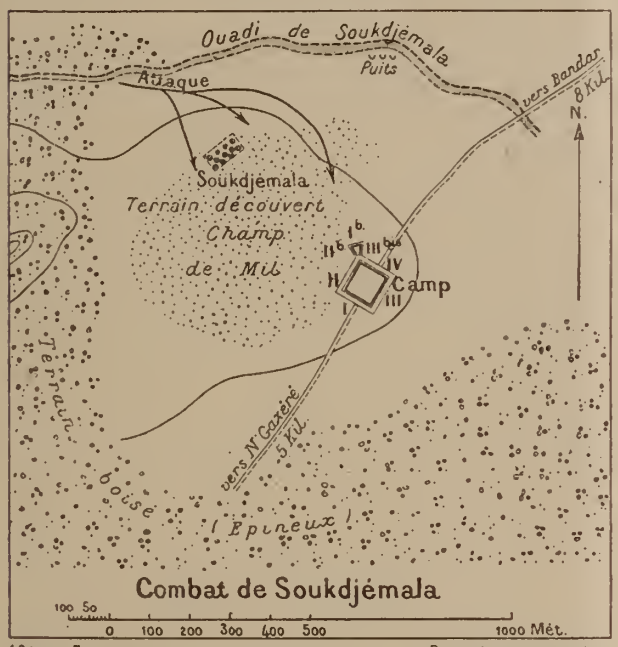

Afrique Française. Reproduction interdite.

2 *bis*; le second, qui montre beaucoup plus de mordant, est pris sous le feu de la face 4 *bis*, de la mitrailleuse Julien, puis de la mitrailleuse Boulier. Dans cette attaque, le feu de l'ennemi, d'ailleurs peu nourri, est complètement inefficace (1); les cavaliers siliens paraissent constituer surtout l'encadrement, l'armature d'une épaisse ligne de fantassins à sagaies, peu visible dans la broussaille et les herbes où elle rampe et qu'ils s'efforcent très bravement de pousser jusqu'au bivouac. Ils réussissent à l'amener jusqu'à près de 300 mètres de notre zériba, mais, tous les cavaliers étant successivement tombés pendant cette approche, les fantassins se débandent et s'enfuient en emportant la plupart de leurs morts. Une demi-douzaine de Siliens se font tuer pour enlever le corps d'un chef (que nous avons su, plus tard, à Goz-Beïda, être le Magdoum Niélé, le premier chef de guerre du sultan, lequel commandait cette attaque et s'est fait bravement tuer, à cheval, en essayant d'entraîner ses fantassins à l'assaut du bivouac). Des chevaux sans cavaliers galopent de tous côtés. A 15 h. 30, les alentours du bivouac sont nets d'ennemis.

Mais d'épaisses colonnes de poussière s'élèvent à l'Ouest, à 2 kilomètres en arrière du village de Soukdjémala, vers l'origine de l'ouadi de Soukdjémala. Un fort contingent ennemi cherche à gagner le couvert du village en cheminant par le lit de l'ouadi. Lorsqu'il n'est plus qu'à environ 1.000 mètres du bivouac, il est soumis au tir de la pièce de 42 et de la mitrailleuse Laroche; ses pertes doivent être sérieuses, car la poussière s'éloigne bientôt vers le Sud-Ouest.

L'affaire se termine, vers 16 heures, par une rafale de la mitrailleuse anglaise (sergent Julien), réglée par le commandant Cros (hausses de 2.000 et 2.500 mètres, 180 cartouches), sur une masse compacte suffisamment visible, à l'Ouest, au pied des collines où prend naissance l'ouadi de Soukdjémala.

La cavalerie, dont les chevaux n'ont été abreuvés qu'imcomplètement la veille à Boroko, et qui a trouvé, à sa rentrée de N'Gazéré, à 11 heures, les puits de Soukdjémala déjà épuisés par la colonne, est hors d'état de poursuivre l'ennemi en retraite avec ses chevaux qui souffrent visiblement de la soif. D'ailleurs la journée est déjà avancée; le contingent repoussé, encore très nombreux, peut être renforcé à l'improviste et le terrain, difficile et insuffisamment connu de nos cavaliers, se prête à des embûches auxquelles il vaut mieux ne point les exposer.

A 17 heures, les patrouilles de goumiers rendent compte que la horde ennemie paraît se retirer définitivement vers le Sud et que la plupart des cadavres ont été enlevés; elles rapportent de nombreuses dépouilles, selles, tapis, vêtements, sabres, etc... N'Gazéré est signalé evacué.

Les faces 1, 2 [sauf la mitrailleuse Laroche (1)] et 3 n'ont pas tiré. Elles n'ont pas eu à intervenir en faveur des faces attaquées, celles-ci ayant toujours été manifestement maîtresses de la situation.

Le village de Soukdjémala est livré aux flammes à 17 h. 15. Le canon et les 2 mitrailleuses (Julien et Boulier) sont ramenés sur la face 1.

(1) L'armement des Siliens comprenait un millier de fusils environ, dont la moitié seulement se chargeant par la culasse (quelques 86, provenant de nos pertes au Massalit, des 74, des Martini, Remington, Winchester, Snifers) avec des cartouches en nombre limité et en général défectueuses.

(1) La face 2 n'a pu apercevoir que les cavaliers, que le tir précis de la mitrailleuse a suffi à abattre ou à mettre en fuite avec les fantassins rampants qu'ils encadraient.

Les quatre puits ayant été épuisés avant que les chevaux de la compagnie montée aient pu être abreuvés et les tirailleurs eux-mêmes n'ayant eu qu'un ravitaillement en eau insuffisant, le colonel décide :

1° Que de nouveaux puits seront creusés et que la compagnie montée tout entière les utilisera en premier lieu, en occupant en armes leur emplacement à 500 mètres environ au Nord du bivouac, jusqu'à ce qu'elle y ait terminé l'abreuvage;

2° Que les compagnies reprendront aussitôt après, en les continuant au besoin pendant la nuit, leurs corvées d'eau sous la protection d'une section établie aux puits en petit poste ;

3° Que, s'il est nécessaire, la colonne fera, le lendemain matin, une halte aux puits de N'Gazéré pour s'y abreuver plus complètement et faire son plein d'eau en prévision de la possibilité de sérieuses difficultés devant Goz-Beïda.

La nuit est pluvieuse, la lune obscurcie par d'épais nuages. L'incendie du village éclaire vaguement le terrain devant les faces 2 et 2 *bis*.

Attaque de nuit. — A 22 heures, l'alerte est donnée par un coup de feu d'un petit poste placé en avant de la face 4 *bis*.

L'ennemi renouvelle de nuit, identiquement, son attaque de l'après-midi contre les faces 2, 2 *bis* et 4 *bis* du bivouac. Comme la première, cette attaque est menée par de très nombreux fantassins qu'encadrent et mènent une centaine de cavaliers. Mais la situation se trouve compliquée, par l'obscurité d'abord (le hameau en cendres ne projette plus que de faibles lueurs qui ont néanmoins permis de découvrir l'approche de l'ennemi par le Nord-Ouest) et, aussi, par le fait qu'il y a encore au puits une corvée d'eau de la 1re compagnie (sergent Leccia), sous la protection de la section du sous-lieutenant Drevet, de la 18e compagnie. La défense n'en est que plus remarquable de rapidité et de sang-froid. Les faces du bivouac sont instantanément garnies. Petits postes et corvée se replient en rampant, tandis que le feu des faces 2, 2 *bis*, 3 *bis*, 4 *bis* et 4 arrête net l'attaque. Les autres faces ne tirent qu'au fur et à mesure que des cavaliers ennemis emballés ou en fuite passent devant elles. Le feu cesse et reprend selon que l'ennemi apparaît ou disparaît, au commandement des capitaines et des chefs de sections. Le sergent mitrailleur Laroche (face 2) exécute avec son sang-froid habituel sur les tirailleurs ennemis déployés devant sa face deux brèves rafales, très ajustées, qui mettent une prompte fin à leur tir. Les flammes des fusils ennemis formant d'excellents points de mire, l'ennemi subit (nous ne le saurons qu'à Goz-Beïda, car il enlève toujours ses morts) des pertes sérieuses. L'attaque devant les faces 2 (11e compagnie) et 2 *bis* (gardes régionaux et tirailleurs montés) est la plus énergique, elle parvient à 100 mètres de la zériba, après avoir été manifestement renforcée et son feu, d'ailleurs peu précis, est le dernier à s'éteindre, à 22 h. 30.

Il y a lieu de signaler particulièrement dans ce vif engagement de nuit la présence d'esprit des chefs des petits postes, celle, en première ligne, du caporal Fodé Diovara, de la compagnie Reste, qui, après avoir fait coucher ses hommes, vint, en rampant suivant le prolongement de la diagonale correspondante du carré, se faire reconnaître par sa compagnie et demander la cessation de feu pour pouvoir ramener son poste sain et sauf, ce qui eut lieu. Le sous-lieutenant Drevet, de garde aux puits avec sa section, et exposé aux rafales des faces 4 *bis* et 4 (la mitrailleuse de cette dernière face, en prenant sous son feu des cavaliers en fuite, envoya toute une bande dans sa direction), maîtrise sa section, où s'était manifesté d'abord quelque désarroi, la fait coucher, fait sonner « cessez le feu » pour préciser sa position, attend la fin de la rafale et ramène son monde au complet.

Une seule perte est à enregistrer de notre côté, celle du tirailleur Digui Taraoré, du petit poste de la 11e compagnie (face 2), qui, le corps traversé d'une balle, de l'aisselle gauche au sein droit, peut néanmoins se traîner jusqu'à la zériba extérieure, où il est recueilli par sa compagnie (1); il devait succomber, dans la nuit, à sa blessure.

A signaler en outre deux chevaux tués dans le carré (ceux du lieutenant Lucas et du sergent Pouëdras) sur la face 3 opposée à l'attaque, un cheval disparu (2) (celui du sergent mitrailleur Cordier), et un fusil, deux baïonnettes et une lance (de goumier) brisés par les balles ennemies.

Le nombre des cartouches brûlées par l'ennemi dans cette affaire peut être évalué à trois cents au minimum.

Comme dans l'attaque de l'après-midi, la masse des « m'sakines », à qui était dévolue la mission d'aborder et de rompre notre carré, perdit son mordant sous le feu meurtrier des faces attaquées et se débanda, après cependant être parvenue très près du carré (à une centaine de mètres, devant les faces 2 et 2 *bis*).

Munitions consommées par la colonne dans les deux affaires de Soukdjémala :

Cartouches Mle 1886.....	3.336
Cartouches de mitrailleuses...	808
Obus.....	8
Boîte à mitraille.....	1

Les renseignements recueillis postérieurement à Goz-Beïda sur l'affaire de Soukdjémala ont donné les précisions suivantes :

Dans la nuit du 14 au 15 mai, le prince héritier Dahab s'était porté de Goz-Beïda à Abtouk, avec un contingent d'au moins 1.000 cavaliers, en majeure partie armés de fusils (dont environ 400 Arabes Beni-Halba d'Abderrahman-Abou-Abbo, Noaïbes, Hématt's, Aouatfais, Missyriés, etc.) et 3.000 à 4.000 « m'sakines » à pied,

(1) Exactement par le lieutenant Bayle.
(2) Il sera ramené, plus tard, à Goz-Beïda par les gens de Bandar.

armés de sagaies, lances et couteaux de jet, pour nous y tendre le guet-apens éventé par nos espions (1).

Le 16 au matin, le sultan Bakhit était à son tour parti pour Abtouk, à la tête d'un second contingent d'environ 500 cavaliers et 1.000 « m'sakines », pour s'y repaître du spectacle de notre écrasement ou, si Dahab avait échoué dans son entreprise, coopérer avec lui à la défense pied à pied, particulièrement favorable, du défilé d'Erkeb. Le sultan avait, le 15 au soir, détaché vers Boroko, pour couvrir éventuellement Goz-Beïda de ce côté contre ce qu'il croyait n'être qu'une diversion de cavaliers ouadaïens, l'aguid Nahas (chef du tamtam royal), Mohammed Doud et le kamkalak Adoum Talafok, avec 200 à 300 cavaliers et des « m'sakines » de N'Gazéré, Soukdjémala, Bandar, Fararo et Boroko. C'était ce contingent qui avait observé, sans s'y opposer, notre marche de Boroko à Bandar et avait paru un moment vouloir disputer à la compagnie montée l'accès du village de N'Gazéré. Informé à Abtouk, le 16 mai vers midi, de la présence réelle de toute la colonne française, la veille, à Boroko et de sa marche du matin sur Soukdjémala, le sultan prescrivit à Dahab de se porter contre elle par le col de Bandar, tandis que lui-même reviendrait rapidement, par l'Erkeb, à Goz-Beïda pour couvrir éventuellement la capitale du côté de N'Gazéré.

Dahab, qui manifesta beaucoup moins d'ardeur dans les combats que dans les conseils qui les avaient précédés, préféra ne point opérer lui-même! Il délégua au premier chef de guerre du sultan, le « magdoum » Niélé (un sara, ancien guerrier de Rabah), la mission dont l'avait investi son père. Ce fut la première attaque de Soukdjémala.

Le « magdoum » avait sous ses ordres l'aguid Langaba, un autre sara de Rabat, devenu chef de la mousqueterie de Bakhit et un « magdoum » (chef de guerre) de second ordre, Daldoum Kerengùya. L'échec de cette première attaque fut, on l'a vu, complet et très sanglant. Les seuls réguliers du sultan eurent une centaine de tués, dont le magdoum Nielé lui-même et quinze autres personnages de l'entourage immédiat de Dahab et du sultan, Brahim, fils de l'aguid Nahass Mohammed Doud et gendre du sultan (resté sur le terrain), les chefs Abd el Kheir, premier lieutenant de Niélé, Issa, Abdallah, Abd el Kérim, fakih et chef de guerre, Djibrine, chef de cavalerie, etc., etc. Les blessés furent encore plus nombreux, l'aguid Langaba, entre autres, fut grièvement atteint (une balle lui traversa le biceps et le poumon gauches). Quant à la masse des « m'sakines », leurs pertes s'élevèrent à plus de 300 hommes; ils enlevèrent, bien entendu, la plupart de leurs morts et, sous le prétexte d'aller les enterrer en terre consacrée, beaucoup s'éloignèrent pour ne plus revenir. L'élan des « m'sakines » fut sérieusement ébranlé par l'insuccès de cette première affaire. Ils étaient, d'ailleurs, depuis six mois, amèrement excédés des convocations répétées décrétées à tout instant par le sultan. Celui-ci, en effet, s'attendant, sur la foi des avertissements comminatoires que lui attiraient fréquemment d'Abéché ses innombrables manquements à l' « aman », au retour de l'ancienne garnison de Goz-Beïda, convoquait ses légions à chaque menace. Mais, comme il négligeait totalement le service des subsistances, l'existence ne tardait point à devenir impossible aux malheureux mobilisés, qui, leur petite provision de mil épuisée, s'en retournaient chez eux, pour ne point mourir de faim à Goz-Beïda sous les armes. Puis, nouvelle convocation, suivie d'une nouvelle fuite. Et il en était ainsi depuis six mois! Aussi les « m'sakines » suppliaient-ils Allah de leur envoyer enfin ces maudits Français dont la menace les empêchait de vivre en paix dans leurs familles, de battre leur mil, de le manger... et de le boire! (Les Dadjos sont de fieffés ivrognes, dont le plus clair des opérations est de s'enivrer de bière de mil, du lever au coucher du soleil.) C'est dans cet état d'énervement, de lassitude exaspérée qu'après leur déconvenue d'Abtouk, ils avaient abordé notre bivouac, à Soukdjémala. Ils arrivaient dégoûtés de cette décevante mobilisation de six mois. Notre feu les dégoûta davantage encore de la guerre. Les désertions commencèrent dès le premier échec, elles s'accrurent après celui de la nuit. Deux mille « m'sakines » seulement devaient, le lendemain, participer, d'ailleurs sans grand entrain, à la chaude affaire de N'Gazéré.

L'attaque de nuit du 16 mai fut commandée par les « djermas » Irizgallah et Fadelallah, deux lieutenants de Dahab, qui préféra, cette fois encore, se faire représenter. (Il avait d'ailleurs rejoint son père à Goz-Beïda, après l'échec de l'après-midi.) Ce second détachement d'attaque comprenait une centaine de cavaliers et 200 fantassins réguliers armés de fusils, avec 2.000 à 3.000 « m'sakines ». Elle coûta aux seuls réguliers une centaine de tués ou blessés. Ont été cités parmi les morts de marque : le djerma Abdallah, un chef de cavalerie de Dahab, Zaki, chef des fantassins, Gassi, le porteur du sabre de Dahab, l'amine Bahr, un dignitaire (eunuque) de la suite du prince Dahab, etc. Les Siliens, enfin, perdirent dans les deux attaques du 16 mai de très nombreux chevaux.

Les renseignements fournis au colonel, dans la nuit du 16 mai, par les prisonniers furent unanimes à annoncer comme devant être extrêmement sérieuse l'opposition qui serait faite le lendemain matin à la marche de la colonne sur Goz-Beïda. L'endroit où, d'après ces renseignements, s'effectuerait la suprême résistance du sultan, serait vraisemblablement le lieu dit « Naga » (terrain argileux), au sortir des vastes fourrés qui s'étendent, au Sud-Ouest du village de N'Gazéré, de l'ouadi Djadjaba jusqu'au delà de la colline rocheuse dont la piste côtoie les pentes sud-est.

**

(1) Le ravitaillement de la horde consistait presque uniquement en plusieurs tonnes de bière de mil fermentée contenues en d'innombrables récipients, on les vida dès l'arrivée à Abtouk pour se donner du cœur. Les traces considérables du bivouac silien d'Abtouk, vues, le 5 juin, au retour du détachement d'Abéché, ont pleinement corroboré les chiffres ci-dessus.

Les précautions rigoureuses prescrites pour la marche du 16 mai furent renouvelées pour celle du 17. Il fallait que la colonne fût à tout instant en mesure de répondre instantanément par un feu décisif à toute attaque, quelque brusque qu'elle pût être. Les faces gauche et arrière furent, en principe, placées, pendant la marche, sous le commandement du chef de bataillon Cros, le colonel se réservant plus particulièrement, en cas d'attaque inopinée, celui des faces avant et droite, semblant *à priori* les plus exposées et comptant le canon et 3 mitrailleuses sur 5.

Les mitrailleuses furent, comme la veille, en prévision d'une attaque brusque sous bois, mises pendant la marche à la disposition des commandants de ces faces.

Combat de N'Gazéré, 17 mai.

La colonne se met en marche à 5 h. 30, précédée par la compagnie montée, qui a l'ordre de reconnaître le défilé où passe la piste au Nord du village de N'Gazéré, de le franchir s'il n'est pas occupé, ou, si occupé, le passage peut en être forcé, de dépasser le village de N'Gazéré et les puits de l'ouadi Djadjaba, et de prendre position au delà de ces puits de façon à couvrir vers Goz-Beïda l'arrêt de la colonne pendant son ravitaillement en eau. Lorsque la colonne aura elle-même débouché du village et se sera formée en halte gardée au Sud-Ouest, la cavalerie abreuvera également ses chevaux (qui n'ont pas suffisamment bu à Soukdjémala), par fractions constituées, de façon à continuer d'assurer sa mission de protection et de surveillance.

— Défilé et village sont trouvés inoccupés.

— De 7 heures à 8 heures, halte gardée sur un plateau, d'une défense facile, entre les deux ouadis où sont les deux groupes de puits. La colonne s'abreuve et fait son plein d'eau et il est procédé à l'inhumation dans le carré du tirailleur de 1re classe Digué Taraoré, mortellement blessé dans le combat de nuit de la veille et qui a rendu le dernier soupir à 5 h. 15, au moment où la colonne levait le camp de Soukdjémala. Sa compagnie, la 11e, de sa place dans le carré, lui rend les derniers honneurs.

Le seul habitant demeuré à N'Gazéré, un captif bornouan lépreux, ne peut ou ne veut donner aucun renseignement sur la position de l'ennemi, mais il n'en est pas moins formel quant à la certitude d'une bataille; il nous faudra en découdre sérieusement pour pouvoir entrer à Goz Beïda.

Reprise de la marche à 8 h. 15. Elle est lente et prudente. Le terrain, aussitôt après l'ouadi Djadjaba, devient très couvert et broussailleux. Les vues n'y dépassent pas 150 mètres et seulement à la faveur de rares échappées entre les taillis épineux. Le nombre des éclaireurs de terrain doit être augmenté. A 8 h. 30, quelques coups de feu sont tirés par la compagnie montée, qui précède de près la colonne; elle se replie aussitôt aux allures vives et signale l'ennemi embusqué à environ 800 mètres en avant. La colonne est à ce moment à environ 500 mètres au Sud-Ouest de l'ouadi Djadjaba. Le terrain, en avant et à droite, s'incline doucement vers une dépression que l'on devine plus qu'on ne la voit, à cause des fourrés; à 800 mètres environ, à l'Ouest de la piste, s'élève un mamelon rocheux. C'est dans cette dépression en avant de ce mamelon, que les éclaireurs de tête et du flanc-droit de la compagnie montée viennent d'apercevoir de très nombreux cavaliers et fantassins, massés autour de plusieurs bannières. La colonne fait halte, immédiatement en défense : les faces se déploient, les mitrailleuses et le canon sont mis en batterie, le convoi est comprimé, les chameaux sont « baraqués ». Une section et un peloton de réserve sont constitués, à la disposition du colonel, à l'aide des gardes régionaux disponibles du convoi et des tirailleurs montés disponibles pour le combat à pied. La pièce est conduite du saillant 1-3 à l'angle 1-2, en avant et à droite, et pointée sur le pied du mamelon rocheux dans la direction où est signalé l'ennemi. L'on y perçoit des criailleries : sans doute les « m'sakines » hésitent-ils à se porter en avant, d'où les objurgations des chefs Dadjos? Un étendard blanc s'étant montré, la pièce envoie dans sa direction deux boîtes à mitraille. Bientôt, à moins de 200 mètres de la face avant (exactement 160 mètres, mesurés après coup), apparaissent dans quelques échappées à travers les buissons des cavaliers et des groupes de piétons. Les mi-

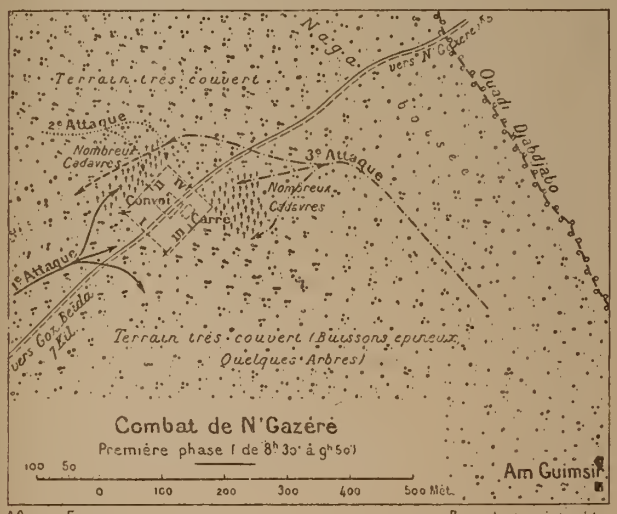

Afrique Française. Reproduction interdite

trailleuses Julien et Boulier (celle-ci ayant remplacé au saillant 1-3 la pièce de 42) et toute la première face (capitaine Monier) renforcée par la section des gardes régionaux Jeannin ouvrent sur eux un feu rapide, en même temps que la pièce tire à mitraille. La masse ennemie se disloque; les fuyards de gauche, peu nombreux, s'éclipsent. La masse de droite déferle sur la face 2. Elle y est immédiatement fauchée par un feu meurtrier de la 11e compagnie et de la mitrailleuse Laroche, tandis que la face 1 cesse de tirer, n'ayant plus devant elle d'objectif visible.

Devant la face droite (2), l'ennemi, quoique décimé par son feu, montre beaucoup de mordant.

Fantassins et cavaliers tentent à plusieurs reprises de l'aborder. Chaque fois ils sont arrêtés par le feu des sections devant lesquelles ils apparaissent et par le tir calme, mesuré et terriblement précis du sergent mitrailleur Laroche. Le capitaine de la Bintinaye commande cette face avec un sang-froid communicatif et un coup d'œil parfait; il est remarquablement secondé par le lieutenant Bayle au saillant 1-2 et par le sergent Malé au saillant 2-4. Après cette série meurtrière de tentatives infructueuses, vers 9 h. 15, un gros de cavalerie silienne exécute sur le saillant 2-4 une charge en masse désespérée; elle est arrêtée à 50 mètres seulement du saillant par le feu de la section Malé, de la mitrailleuse Laroche (face 2), de la mitrailleuse Salvador (face 4) et de la section de gauche (sous-lieutenant Drevet) de la 18e compagnie (4e face) qui a rapidement exécuté un changement de direction à gauche. Chevaux et cavaliers sont décimés, une soixantaine de cadavres restent sur le terrain.

Le commandant Cros, pour mieux diriger le feu des deux faces dont il a reçu le commandement (3 et 4), s'est juché sur un arbre mort dans l'angle 3-4; il a ainsi par-dessus les broussailles des vues étendues sur son champ de tir, au Sud-Est et au Nord-Est.

A 9 h. 15, le sous-lieutenant Dezou (du peloton à pied de la compagnie montée), également placé en observation dans un arbre, signale au colonel une forte troupe de cavalerie qui se masse à environ 1 kilomètre au Nord-Est, vers le village d'Am-Guimsir, dans le but évident de s'approcher sous bois ou par l'ouadi Djadjaba, pour le charger à courte distance, du saillant 3-4 du carré. Le colonel, qui s'est aussitôt porté à ce saillant, fait renforcer les 3e et 4e faces par la section des gardes régionaux et le peloton à pied de tirailleurs montés et communique l'indication du sous-lieutenant Dezou au chef de bataillon qui, découvrant à son tour de son observatoire la cavalerie silienne qui se forme pour charger, donne aussitôt aux faces 3 et 4 les ordres nécessaires pour la recevoir, et, s'il est possible, la désunir avant qu'elle débouche dans une petite clairière qui donne des vues d'environ 100 mètres devant le saillant 3-4.

Le commandant de la 4e face (capitaine Rémond), dont la section de gauche (sous-lieutenant Drevet) et la mitrailleuse (sergent Salvador) viennent, quelques instants auparavant, de faucher l'aile droite de la charge qui s'est brisée sur la 2e face (capitaine de la Bintinaye) fait pointer, sur les indications précises du chef de bataillon, sa mitrailleuse dans la direction du gros de cavalerie dont la menace vient d'être signalée au Nord-Est. Le tir efficace de cette mitrailleuse (trois rafales successives, dont la dernière, tirée presque à bout portant, est malheureusement limitée par un enrayage), désunit très heureusement cette charge entre 500 et 350 mètres, avant qu'elle soit en vue du carré (1); lorsqu'elle apparaît à 250 mètres environ, elle est prise instantanément sous les feux croisés de la 4e face et d'une partie de la 3e (adjudant Bosc), fauchée et en grande partie arrêtée. La plupart des survivants s'écoulent sur les deux flancs du carré, où ils sont fusillés au passage par les faces 2 et 3 et les mitrailleuses Laroche (à droite) et Cordier (à gauche). Pourtant un peloton véritablement héroïque d'une vingtaine de cavaliers d'élite (presque tous des parents du sultan) mène jusqu'au bout sa charge épique; tous, sans exception, tombent tour à tour, isolément ou par grappes, sous une grêle de balles, les derniers à moins de 20 mètres du carré. Pas un cavalier, pas un cheval n'échappe à la mort. C'est, dans toute sa grandeur et sa beauté, la charge classique du désespoir. La première, la plus rude attaque du 17 mai était brisée sans que nous eussions perdu un seul homme.

Un coup d'œil rapide donné aux cadavres les plus rapprochés de la face 4 fait reconnaître parmi les morts Richène, frère cadet de Bakhit, et 5 de ses fils, 9 autres frères ou cousins germains de Bakhit (le khalifa Ahmed, naïd Djabel, Mahammet, Brahim, Youssouf, Mohammed Gardoud, Hassan Dondoko, Brahim Garah), Dahab Goz Dongo, oncle et ambassadeur attitré de Bakhit à Abéché, un fils adolescent de Naïd Djabel. L'un des corps porte 27 blessures. La réputation de bravoure des chefs Dadjos n'était donc point usurpée, si ce n'est par la descendance directe du sultan, totalement absente du tableau d'honneur. Dahab, Mohammed Koko, Mohammed Ladas, entre autres, pourtant si belliqueux pendant l'avant-guerre, ont laissé partir sans eux le peloton sacré, Mohammed « Agreb » aussi (« le scorpion »), qui demandait ironiquement, le 10 mai, aux porteurs du dernier message du colonel st celui-ci avait pour monture un crapaud, qu'il fût si lent à venir !... Dahab, le prince héritier, avait sans doute oublié son serment — pourtant fait publiquement — de conquérir lui-même de haute lutte le cheval alezan du colonel, dont il avait, paraît-il, grande envie !

La marche sur Goz-Beïda est reprise à 10 h. 15. Elle est réglée comme avant l'attaque qui vient de prendre fin. Le sultan et ses fils n'ayant pas encore donné personnellement, une nouvelle rencontre avant Goz-Beïda demeure probable. La cavalerie couvre la colonne sur toutes ses faces à courte distance, le gros en avant, sous le commandement du capitaine Bénard. Une progression d'environ 2 kilomètres porte la colonne sur la crête militaire méridionale du plateau; la broussaille y est déjà beaucoup moins dense et, au bas des pentes déboisées, apparaissent au Sud-Ouest Goz-Beïda et au Sud Betchékété; plus près, serpente la coupure boisée de l'ouadi Amboroké, qui alimente en eau la capitale silienne.

Devant Goz-Beïda et devant Betchékété, sous les couverts de l'ouadi, fourmille, répartie en deux groupements encore considérables (cavalerie et infanterie), la cohue indécise des derniers défenseurs de Bakhit. Les deux masses semblent hésiter devant l'effort suprême. La compagnie

(1) La moitié des cavaliers, dès ce moment, se défile, par l'ouadi Djadjaba.

montée se replie sur le carré, qui est arrêté sur la position qu'il vient d'atteindre et qui est extrêmement avantageuse par ses vues sur l'ensemble de la position ennemie. La pièce de 42 arrose en premier lieu le groupement Sud-Ouest qui est à environ 2.000 mètres. Sous ce tir réglé au but dès le premier coup (nous avons su à Goz-Beïda qu'il avait efficacement porté sur l'entourage même de Bakhit, qui se tenait à cet endroit), la masse du Sud-Ouest se désagrège et file rapidement, par l'ouadi, vers Betchékété, pour s'y réunir à la force du Sud. Un tir de mitrailleuses, à 2.000 mètres, qui paraît l'éprouver sérieusement, accélère, avec celui de la pièce, son mouvement latéral. Le groupe du Sud se décide alors à l'offensive et, après un feu nourri, mais totalement inefficace, entame, par les couverts du bas du glacis, une progression prudente vers la face gauche du carré. Celle-ci a été renforcée par la section de gardes régionaux Jeannin. L'attaque est prise aussitôt sous le feu de la pièce 42 et le commandant Cros, qui a trouvé un nouvel arbre-observatoire, dirige sur elle, à 1.200 mètres, le tir de la face 3 (compagnie Reste et mitrailleuse Cordier). L'attaque ne résiste pas longtemps à ce feu précis; la horde recule en désordre sur Betchékété et, suivie dans sa retraite jusque vers 2.000 mètres par le feu de la pièce et de trois mitrailleuses, elle s'écoule rapidement en arrière de Betchékété, au Sud-Est, vers Estéréna et le Bahr-Azoum. C'est la fuite définitive vers le Darfour, où Bakhit aura la désagréable surprise de trouver nos alliés les Anglais, au lieu de son néfaste allié Ali Dinar. (Il avait eu la prévenance, quelques jours avant notre arrivée, de lui envoyer, sans doute en prévision d'un besoin d'hospitalité possible, un cadeau royal : une chaîne de 200 captifs, la plupart ouadaïens.)

Il est près de midi. La chaleur est accablante. Hommes et animaux sont à bout de forces. Toute poursuite est véritablement impossible. Et les fuyards siliens vont si vite... — Mieux vaut, d'ailleurs, différant de quelques jours la poursuite de Bakhit, fatalement voué, entre les Anglais (1) et nous, à la capture, à la mort ou à la soumission, ne point pousser au désespoir, par une rigueur implacable, une population qu'il va falloir au contraire nous attacher sans retard à attirer à nous, à apprivoiser par la douceur après lui avoir donné d'éclatantes preuves de notre force.

La colonne réoccupe à midi l'ancien camp français, qui n'est plus qu'un amoncellement de ruines et d'immondices et que vient seulement d'évacuer, il y a trois heures, le commissaire forien Mustapha Dielkham, qui, maintenant, précédant Bakhit sur les chemins de la déroute, après l'avoir, par ses orgueilleuses et comminatoires exhortations, poussé à sa ruine, se hâte vers le maître orgueilleux et insensé qui l'avait envoyé surveiller Bakhit et qu'il va retrouver, lui aussi, détrôné et fugitif. La charogne d'une hyène, victime propitiatoire de quelque mystérieuse cérémonie de conjuration noire contre nos armes, étale sa pourriture au pied du socle de maçonnerie qui supportait autrefois le mât de notre pavillon! Le drapeau tricolore flotte de nouveau — définitivement cette fois — sur cette terre désormais bien française.

La ville de Goz-Beïda a été complètement évacuée par ses habitants, par ordre de Bakhit.

La consommation de munitions de la colonne dans ces trois heures de combat avait été de :

Cartouches 1886.....	5.325
Cartouches de mitrailleuses...	1.143
Obus.....	11
Boîtes à mitraille..	6

Les renseignements complémentaires ci-après ont été recueillis à Goz-Beïda, sur les affaires du 17 mai :

Bakhit, ses fils et tous ses parents en état de combattre, avaient juré sur le Coran, le 16 mai au soir, de défendre Goz-Beïda, le lendemain, jusqu'à la dernière extrémité. Un plan offensif en vue d'écraser la colonne à 5 kilomètres au Nord-Est de la ville, sur le plateau très broussailleux qui domine au Nord les pentes découvertes dites du « Naga », avait été élaboré en un suprême conseil de guerre auquel assistaient tous les membres de la famille royale et les chefs qui n'étaient pas de l'attaque de nuit contre notre bivouac et Soukdjémala.

Ce plan, parfaitement conçu, consistait en une formidable embuscade tendue à l'endroit le plus fourré du terrain choisi pour l'attaque. En travers de la piste, soigneusement dissimulé dans un petit ravin très broussailleux, un barrage de deux milliers de « m'sakines » commandés par l'amine « Ganda » et l'ouarnang « Moussa » et encadrés par la centaine de cavaliers de ces deux chefs. Tandis que cette masse nous assaillirait de front en recherchant l'abordage immédiat, deux fortes ailes de cavalerie, l'une à l'Est, d'au moins 600 fusils, lances ou sabres (dont 200 Arabes Béni Halba du cheikh Abderrahman Abou Abbo), qui devaient faire défection aux premières rafales de nos mitrailleuses), et l'autre, à l'Ouest, de 400 chevaux, envelopperaient notre carré, chargeraient ses flancs et sa face arrière et le submergeraient sous une ruée irrésistible. L'attaque de l'Est serait commandée par Richène, frère cadet du sultan, et comprendrait tous les parents de Bakhit... sauf ses fils! La charge de l'Ouest serait menée par le kamkalak Abou Koudja, secondé par l'aguid Nahass Mhammed Doud et les « kamakils » Togolo, Brahim et Adoum Talafog.

Ce triple assaut aurait pu réussir si la colonne se fût moins rigoureusement tenue sur ses gardes, si elle n'avait pas eu de canon, ni, surtout, des mitrailleuses et si enfin les cadres et la troupe ne s'étaient aussi constamment et complètement montrés à la hauteur de tous leurs devoirs, de vigilance avant l'action et, sous le choc, de fermeté, de calme et d'application dans la conduite

(1) Par radiotélégramme n° 245 du 11 mai reçu a Goz-Beïda, le 23 mai, l'administrateur du territoire faisait connaître au colonel que le gouverneur du Soudan, revenant sur ses hésitations premières, avait décidé l'action immédiate au Darfour.

et l'exécution du feu. Grâce à tout cela, cette rencontre si habilement machinée eut pour l'assaillant un résultat désastreux. De l'aveu des chefs siliens ralliés, elle coûta à la seule garde du sultan 106 morts, dont une trentaine de proches parents de Bakhit (voir plus haut) et de personnages de sa cour, comme l'aguid Nahass Mohammed Doud, le « magdoum » Ahmed, le cheikh Abou Addo, l'amine Bora, etc. Les réguliers furent, en général, fort éprouvés ; quant aux « m'sakines », leurs pertes furent relativement légères, car ils se débandèrent sous les premières rafales de notre feu. Le détachement forien de Mustapha Dielkham éprouva quelques pertes au passage devant Betchékété, sous les obus et les rafales des mitrailleuses. Quelques hommes furent tués et le lieutenant de Dielkham fut grièvement blessé par un éclat d'obus.

Le lendemain de l'entrée de la colonne à Goz-Beïda, un petit détachement envoyé par le capitaine Tourenq annonçait au colonel que cet officier, exécutant à la lettre la diversion qui lui avait été demandée, était, par le Bahr-Azoum, arrivé le 17 jusqu'à 15 kilomètres environ de Goz-Beïda, au Sud, sans avoir rencontré aucune résistance sérieuse, qu'il y avait appris, dans l'après-midi, la victoire de la colonne et qu'il demandait à reprendre sa liberté d'action du côté du Rounga, où il y avait un peu d'effervescence. Cet officier n'avait évidemment pas reçu la lettre du 12 mai du colonel, lui donnant d'avance cette liberté d'action. Elle lui fut aussitôt confirmée. Cette diversion, tout en produisant une assez vive émotion dans la vallée du Bahr-Azoum, n'avait pas amené Bakhit à détacher de ce côté la moindre partie de ses forces. La négligeant complètement ou s'en remettant à la résistance de la population du Bahr du soin de la contenir en attendant qu'il en eût fini avec la colonne du Nord, il avait tourné contre celle-ci la totalité de ses forces. Par contre, cette diversion, en interdisant à Bakhit toute retraite au Sud, vers le Rounga, où la bande de ses derniers partisans aurait pu nous susciter des complications, eut l'heureux résultat de l'aiguiller sur le Darfour, où le sultan fugitif ne peut que tomber à brève échéance aux mains de nos alliés, s'il ne se résout pas à se rendre à nous. La diversion Tourenq ne fut donc point, à cet égard, inutile.

Poursuite du sultan Bakhit.

Le 24 mai, le sultan Bakhit paraissant vouloir demeurer avec ceux de ses fils, parents et dignitaires demeurés en très petit nombre, fidèles à sa mauvaise fortune, en territoire silien, au Dar-Simyar, sur les confins du Darfour, le colonel envoya à sa poursuite un détachement de trois compagnies (dont la compagnie montée) et de 3 mitrailleuses, sous le commandement du chef de bataillon Cros. Ce détachement devait capturer ou chasser hors du Sila le sultan fugitif — ou recevoir sa soumission, — et en outre procéder à la reconnaissance et, s'il y avait lieu, au nettoyage de la vallée du Bahr-Azoum, entrer en relations amicales avec la population pacifique, affermir les ententes déjà nouées avec les tribus arabes, etc.

Le détachement Cros ne put atteindre les fugitifs qui, à son approche, gagnèrent précipitamment le territoire forien.

Aux dernières nouvelles, le sultan avec sa petite bande de jour en jour plus réduite se tenait à Bindiss sur l'ouadi Saalé, à une plus grande journée de marche dans l'intérieur du Darfour. Il avait à deux reprises adressé par lettres, au colonel, des demandes d'aman, mais en mettant à sa soumission, la seconde fois surtout, des conditions inacceptables : le retrait de nos troupes de Goz-Beïda et son maintien sur le trône du Sila!

Il n'est pas douteux qu'avec la coopération du corps expéditionnaire britannique du Darfour nous ne mettions prochainement la main sur Bakhit.

Le 3 juin commençait la dislocation de la colonne du Sila (1) par le départ de la 11e compagnie, directement sur sa garnison de Toumtouma, par Ifféné. Son commandant, le capitaine de la Bintinaye, recevait la mission de rétablir l'ordre au Kamrane, où des pillards massalits et ouadaïens, à la faveur des troubles consécutifs à nos opérations, exécutaient de cruelles razzias sur les tribus arabes.

Le 5 juin, le colonel repartait pour Abéché avec la 1re compagnie, la section Bayle, de la 10e compagnie, la pièce de 42, 3 mitrailleuses, le détachement de gardes régionaux et le goum ouadaïen, laissant à Goz-Beïda, sous le commandement du capitaine Rémond, une garnison d'occupation de 260 fusils, dont 35 montés, avec 2 mitrailleuses.

A cette date, à l'exception de Goz-Beïda, où une partie des captifs du sultan et des gens de ses fils ou des quelques dignitaires l'ayant suivi au Darfour n'avait pas encore reparu, tous les villages avaient été réintégrés par leurs habitants. Même à Goz-Beïda, d'ailleurs, la plupart des parents et dignitaires survivants du sultan avaient réoccupé leurs demeures après avoir obtenu l'aman et livré en partie leurs fusils.

Tout le monde à la colonne du Sila, depuis le chef de bataillon major de colonne jusqu'au dernier tirailleur, a fait brillamment son devoir, et le colonel commandant éprouve un profond embarras pour signaler des traits particuliers parmi une aussi belle unanimité dans le mérite. Aussi serait-il profondément heureux, dans l'impossibilité où il est de demander pour tous les récompenses que tous ont méritées, que l'autorité supérieure voulût bien accueillir avec bienveillance la proposition d'attribution aux militaires ayant pris part aux opérations ci-dessus de la médaille coloniale avec agrafe « Sila » ou à défaut

(1) Par radiotélégramme n° 260 du 15 mai, reçu à Goz-Beïda le 23 mai, l'administrateur du territoire du Tchad avait signalé au colonel la menace imminente d'une attaque de l'Ennedi et du Borkou par une colonne de 1.500 hommes sous le commandement du chef senoussiste Mohammed Sunni, en insistant sur « la nécessité de ne pas s'avancer dans l'Est au point de perdre notre liberté d'action vers le Nord ».

de cette récompense, l'inscription sur les pièces matriculaires des intéressés de la mention : « Colonne du Sila, mai 1916. Combats de Souk-djémala (16 mai) et de N'Gazéré (17 mai). »

Abéché le 15 juin 1916.

Le colonel HILAIRE,
Commandant la colonne du Sila.

Moins de trois mois après la réoccupation de Goz-Beïda, le capitaine Rémond, très utilement aidé par les Arabes Beni-Halba du cheikh Abderrahman Ahou Abbo, capturait, au Dar-Syniar, le sultan fugitif. Ses derniers partisans, réduits à une poignée de captifs, et ses fils, à l'exception d'un seul, Ennour, dont la soumission ne devait avoir lieu qu'un peu plus tard, se soumirent aussitôt. Bakhit, qu'avait remplacé à Goz-Beïda, avec le simple titre de « Mélik », l'un de ses frères, Yakhoub (le seul qui ne nous eût point combattus), fut déporté, avec trois de ses fils (Dahab, Mohammed Koko et Ennour), à *Laï (Logone)*. Sa vieillesse ne devait pas résister à une aussi cruelle disgrâce; il est mort à Laï, après deux mois à peine d'exil, en décembre dernier.

LES POSSESSIONS BRITANNIQUES

EN AFRIQUE OCCIDENTALE

Lorsque commença, il y a une trentaine d'années, le partage de l'Afrique, l'Angleterre possédait, sur la côte Nord-Ouest, quatre colonies-comptoirs : deux d'entre elles, aussi anciennes que notre Sénégal, une autre datant de la fin du XVIIIe siècle, la plus jeune ayant, alors, environ un quart de siècle d'existence. Ces « Colonies de la Couronne » étaient de simples prolongements de la métropole ; elles ne contenaient que des citoyens anglais d'origine, ou assimilés, ayant les mêmes prérogatives que leurs compatriotes de la Grande-Bretagne. Les *educated Natives*, associés aux maisons anglaises, formaient avec les commerçants une seule communauté. Le gouvernement bornait son action à la protection des négociants. L'opinion britannique répugnait absolument à admettre toute intervention qui fût susceptible d'engager la responsabilité de l'Etat. Ce sentiment s'était clairement manifesté, en 1865, dans le rapport d'une commission parlementaire, chargée d'une enquête sur les établissements de l'Afrique occidentale. La conclusion en était radicale : « Toute extension future de territoire, tout établissement de gouvernement, ou tout nouveau traité offrant protection aux indigènes devaient, à l'avenir, être considérés comme inopportuns. Notre politique visera à mettre, de plus en plus, les indigènes en état de se gouverner eux-mêmes, de façon à ce que nous puissions abandonner toutes nos possessions, sauf, probablement, Sierra-Leone. » Les conséquences furent, pendant une trentaine d'années, l'abstention du gouvernement, et même, son opposition, de principe à toute tentative d'expansion coloniale. L'initiative vint de particuliers, commerçants et missionnaires, dont les suggestions furent traduites en actes par des gouverneurs locaux entreprenants. Ceux-ci étendirent, peu à peu, l'autorité britannique sur les régions voisines des colonies; mais, à la différence de

Afrique Française — Reproduction interdite

celles-ci, les nouveaux territoires ne subirent pas l'assimilation. Ce furent des « Protectorats », dans lesquels les populations indigènes conservèrent leurs lois et leurs coutumes. Le gouvernement de la métropole restait fidèle à la conception de la pénétration pacifique, par et pour le commerce. En 1892, dans une dépêche adressée à l'ambassadeur anglais à Paris, lord Salisbury opposait ainsi, l'une à l'autre, la politique coloniale de la France et celle de la Grande-Bretagne : « La France, partant du Sénégal, a poursuivi, résolument, le dessein de s'établir sur le Haut-Niger et ses affluents. Cet objet, elle l'a atteint par une grande et constante dépense, et par une série d'opérations militaires. La Grande-Bretagne a adopté une politique qui consiste à progresser par le moyen des entreprises commerciales. Elle n'a pas tenté de rivaliser avec les opérations militaires de sa voisine. » Cependant, en dépit des idées philanthropiques, les Anglais durent, nécessairement, recourir à la force, quand les indigènes se rebellèrent contre leur autorité, comme à Sierra-Leone. Lorsqu'ils furent exposés aux attaques d'un Etat guerrier, comme l'Achanti, ils ont été contraints d'entreprendre, pour le soumettre, une série d'expéditions militaires. Enfin, c'est à la française, par la conquête, suivant un plan méthodique, que le colonel Lugard

établit la domination britannique dans la Nigéria septentrionale.

De 1885 à 1891, une première série de traités avait posé les bases du partage de l'Afrique. La convention de 1890 traça la limite provisoire du Niger au Tchad, entre les territoires anglais et les nôtres. La convention de 1895 ferma l'arrière-pays de Sierra-Leone, et réunit la Guinée au Sénégal, au Soudan, à la Côte d'Ivoire. La convention de 1898 relia, en arrière de la *Gold Coast*, notre Côte d'Ivoire au Dahomey, récemment conquis, dont l'arrière-pays fut prolongé jusqu'au Niger. Les trois premières colonies britanniques Occidentale exigeaient, alors, une dépense à peu près équivalente à celle que faisait la France pour ses territoires de la même région. La différence était représentée, largement, par les dépenses de police que nous faisions sur la lisière du Sahara, et qui profitaient, en réalité, à la Nigéria septentrionale.

Dans un service, les Anglais étaient, en 1905, plus nombreux que les Français. On comptait, d'un côté, 150 médecins contre 48 de l'autre, ceux-ci payés par les budgets locaux. Le souci de l'hygiène a toujours inspiré les Anglais, aux colonies. Il attira, tout spécialement, l'attention du

Afrique Française

Reproduction interdite

se trouvaient enclavées dans notre empire africain.

L'organisation administrative des possessions britanniques est, relativement, très simple. M. E. Baillaud, chargé, en 1905, par M. Roume d'une mission dans ces colonies, constatait que les fonctionnaires anglais y étaient, presque moitié, moins nombreux que les nôtres ; mais il convenait d'observer que la prise de possession de la Nigéria était encore toute récente. Ces fonctionnaires étaient beaucoup mieux payés que leurs collègues de l'Afrique Occidentale Française. Chacun des gouverneurs de la Nigéria méridionale, de la Nigéria du Nord et de la *Gold Coast* touchait 100.000 francs par an, et les gouverneurs de la Gambie et de la Sierra-Leone réunis, touchaient aussi 100.000 francs. Pour un traitement supérieur à 20.000 francs, on trouvait 42 Anglais et seulement 18 Français. Au total, les fonctionnaires anglais coûtaient à la métropole environ 900.000 fr. de plus que les nôtres; ils ne faisaient que douze mois de service et recevaient leur traitement intégral, pendant les quatre mois de congé. Tout considéré, les possessions anglaises de l'Afrique ministre Chamberlain. En 1899, fut fondée l'école de médecine tropicale de Londres. Le gouvernement impérial et les gouvernements de certaines colonies fournirent une somme de 3.550 livres sterling, pour les premières dépenses. En même temps, l'université de Liverpool organisait une école du même genre. Une commission d'enquête fut chargée d'étudier, sur place, la malaria. Toutes les informations concernant les maladies tropicales furent centralisées, en 1912, en un Bureau qui fait connaître au public les résultats des travaux scientifiques sur ces maladies.

La politique des chemins de fer fut inaugurée par Chamberlain, à la fin du XIXe siècle. En 1900, la seule ligne exploitée était celle de Freetown à Songotown (52 kilom.). A la *Gold Coast*, la voie arrivait à 40 kilomètres de la mer ; au Lagos, 200 kilomètres étaient presque achevés. Les gouverneurs locaux comprenaient l'importance primordiale des voies de communication. Sir Walter Egerton, commissaire de la Nigéria méridionale, s'exprimait ainsi, en 1905, dans un banquet qui lui était offert à Liverpool : « Si vous deman-

dez en quoi consiste ma politique, je vous dirai : ouvrir des voies de communication ; et si vous me demandez des renseignements complémentaires, je répondrai : en ouvrir plus encore. » Les chemins de fer de l'Afrique Occidentale anglaise ont beaucoup contribué au développement du commerce, et fourni des ressources pour l'établissement de l'administration.

En 1905, c'est de l'exploitation forestière que provenait la grande majorité des richesses végétales exportées. Noix et huile de palme constituent toujours les produits essentiels de Sierra-Leone et de la Nigéria méridionale. La Gambie participe à l'évolution économique du Sénégal, caractérisée par le développement de la culture de l'arachide. Une évolution semblable pour le cacaoyer, a pris des proportions véritablement prodigieuses à la *Gold Coast*, où cette culture est pratiquée exclusivement par les Noirs, travaillant pour leur propre compte. Le coton paraît devoir faire, dans l'avenir, la fortune des territoires du Nord de la *Gold Coast* et de la Nigéria septentrionale. Si importants que soient les résultats obtenus dans le domaine agricole, ils sont peu de chose en comparaison de ceux que l'avenir réserve à l'Afrique Occidentale britannique. Relativement aux possessions françaises, elle a certains avantages qui expliquent son grand essor commercial. Un administrateur français des colonies, délégué, en 1907, par M. Roume, pour le renseigner sur les progrès réalisés dans les colonies étrangères voisines des nôtres, M. Veillat, notait, comme le premier de ces avantages, l'ancienneté des colonies britanniques, plus vieilles que les françaises, le Sénégal excepté. De là, « à l'intérieur, de plus vastes agglomérations de population, favorisées par une plus longue paix ; sur le littoral, des centres commerciaux plus actifs, également plus peuplés, l'instruction plus répandue, un plus grand nombre d'indigènes initiés à la civilisation européenne, et que l'administration peut utiliser dans ses services ». Un second avantage est celui que procure aux colonies l'admirable marine marchande britannique. La fréquence des communications a causé, en très grande partie, le développement pris par les ports. Durant les neuf années antérieures à 1914, les importations ont augmenté de plus de 9 millions de livres sterling, les exportations de plus de 10 millions.

Depuis quelques années, le gouvernement britannique a organisé la mise en valeur méthodique de ses possessions tropicales. En 1914, l'*Imperial Institute*, qui correspond à notre Office colonial, créa un bureau d'informations techniques, chargé de faire connaître aux industriels les ressources que peut leur fournir l'empire britannique. Cet Institut est renseigné, pour les colonies dont il s'agit, indépendamment des services de l'agriculture, existant dans chacune d'elles, par un inspecteur de l'agriculture spécial pour l'Afrique Occidentale, qu'il visite chaque année. Quand la guerre éclata, le bureau d'informations techniques assuma une grande tâche. Dans les dix dernières années, le commerce allemand s'était ouvert une brèche de plus en plus grande dans les possessions britanniques de l'Ouest-Africain. A peu près, toute l'exportation d'amandes de palme prenait le chemin de Hambourg. Il s'agit, maintenant, d'assurer à l'industrie britannique le bénéfice de la situation perdue pendant la guerre par les usines allemandes. De très grands efforts ont été tentés en ce sens ; le but serait d'amener l'industrie anglaise à s'approvisionner en matières premières dans l'empire même, à nationaliser entièrement le commerce colonial.

Les Anglais opérant dans l'Afrique Occidentale, en des conditions à peu près semblables aux nôtres, l'étude de leurs méthodes coloniales et des résultats acquis par eux, est naturellement pour nous intéressante et instructive. La France, qui ne produit qu'une quantité dérisoire de cacao, aurait intérêt à imiter ce qui s'est fait à la *Gold Coast*. Ce ne sont pas les terres propres à la culture du cacaoyer qui nous manquent ; nous en avons, notamment, à la Côte d'Ivoire. Au lendemain de la guerre, il s'agira, pour nous aussi, de substituer, définitivement, dans nos colonies, nos entreprises aux entreprises allemandes, et d'organiser sérieusement la mise en valeur de nos territoires. Pour cela, il nous faut, par avance, procéder comme les Anglais à l'inventaire complet de nos richesses, présentes et futures, en confiant à leur exemple cette enquête, non seulement à des administrateurs coloniaux, mais aussi aux représentants de l'industrie et du commerce. L'évolution économique nécessitera des voies de communication ; nous devrons hâter la construction du réseau projeté ; quand il sera achevé, toutes nos colonies de l'Ouest africain posséderont des moyens de pénétration dans cette zone soudanienne qui leur est commune, et où aucun territoire étranger n'interrompt leur contiguïté. L'unité de notre domaine africain sera réalisée. Le rail, rattachant à Conakry et à Dakar les pays situés au Nord de la Gambie, de Sierra-Leone, de la *Gold Coast*, nous donnera la maîtrise de l'important trafic de bétail qui, des pays de la boucle du Niger, descend aujourd'hui vers les colonies britanniques ; celles-ci (la Nigéria exceptée) apparaîtront, alors, davantage, comme des enclaves dans notre empire. Ces prévisions doivent déterminer, dans l'avenir, notre politique africaine. Depuis la disparition du Togo allemand, la France et l'Angleterre sont les deux seules grandes puissances européennes intéressées à l'Afrique Occidentale. Leur entente, scellée par la guerre, et la communauté de la lutte sur le sol africain même, nous garantit une solution facile et équitable de toutes les questions politiques et économiques qui viendront évidemment en discussion après la paix ; du moins, importe-t-il que, de notre côté, ces questions communes soient, dès à présent, envisagées, et étudiées, sous leur double aspect.

I. — GAMBIE

Histoire.

Le premier établissement des Anglais dans la Gambie fut l'œuvre de la *C° of merchant adventurers*, fondée, à Londres, sous le règne de Jacques Ier, en 1618. Le fleuve passait, alors, pour un simple bras du Niger; on le considérait comme la meilleure voie conduisant aux pays de l'or : le Bambouk, le Galam, et la mystérieuse Tombouctou. Cette ville était le but visé par la Compagnie; elle équipa un navire la *Catherine*, dont le commandement fut confié à George Thompson. Se conformant aux instructions données, il remonta, avec son navire, la Gambie, le plus loin qu'il put, s'avança, ainsi, jusqu'à Kassan, station portugaise à plus de 200 kilomètres de l'embouchure, puis continua son voyage, au moyen de bateaux, et réussit à pénétrer jusqu'au confluent du Nie-

Afrique Française. Reproduction interdite.

rico, dans le pays de Tenda. Après son départ de Kassan, les Portugais massacrèrent l'équipage de la *Catherine*, et cherchèrent à se débarrasser de l'explorateur lui-même, en excitant contre lui le roi du Niani. Thompson fut tué, paraît-il, dans une rixe avec l'un de ses compagnons. L'année suivante, le capitaine Richard Jobson, envoyé par la Compagnie, parvint, de même, jusqu'à Tenda. En 1620, le capitaine Holmes prit possession d'une petite île, située à 50 kilomètres environ de l'embouchure. Il lui donna le nom de Jacques (James island). Cette île fut le premier coin de terre que les Anglais possédèrent en Afrique. Précisément dans le même temps, les Français s'installaient au Sénégal; c'est de 1638, en effet, que date la première habitation fixe à l'embouchure du Sénégal, et de 1658 la première construction élevée dans l'île de Saint-Louis, origine de la ville actuelle. La fondation des escales françaises de Albreda, et de Geregia, sur le Vintang-Creek a été attribuée au gouverneur de Brue, mais avant lui, dès 1679, la Compagnie du Sénégal avait déjà un comptoir à l'embouchure de la Gambie. Invoquant les traités passés avec les chefs indigènes, elle revendiquait le droit exclusif de commercer sur toute la côte, du cap Blanc à Sierra-Leone. A la fin du XVIIe siècle, le Sénégal et la Gambie devinrent, pendant une période de cent ans environ, l'un des théâtres de la guerre maritime et coloniale entre la France et l'Angleterre. Le traité de Versailles (1783), en même temps qu'il nous restituait le Sénégal, garantit aux Anglais « la possession du fort James et de la rivière Gambie », exception faite pour Albreda qui demeurait à la France.

La *Royal African C°*, jouissant du monopole commercial, en amont de l'île Jacques, établit de nombreuses factoreries. Elle ne perdait pas de vue les pays de l'or. En 1791, le major Houghton, ayant débarqué à Pisania (Karantaba), prit la route de terre, à travers le Wouli, et, par Médine, Neteboulou et Sine, atteignit le Bambouk; il y périt, probablement assassiné. Ce fut en suivant le même itinéraire que, quatre ans plus tard, Mungo Park découvrit le Niger.

La Compagnie recevait une subvention de la couronne. Pendant vingt ans, de la paix de Paris au traité de Versailles, ses possessions avaient été placées sous le contrôle direct du gouvernement métropolitain. Elle tirait le plus clair de ses revenus du commerce des esclaves. L'abolition de la traite, au commencement du XIXe siècle, entraîna sa ruine. Le gouvernement lui vint en aide en élevant à 23.000 livres sterling le subside annuel. La Gambie, négligée par les Anglais, au profit du Sénégal, qu'ils occupèrent de nou-

***

veau, au temps des guerres de la Révolution et de l'Empire, recouvra son importance, après le traité de 1814. La Compagnie rebâtit le fort James, mais l'île fut jugée trop petite pour contenir une capitale coloniale. Le colonel Brereton, qui commandait, en 1816, fit choix, probablement pour des raisons stratégiques, de l'île Sainte-Marie, près de l'embouchure, et la loua moyennant une rente annuelle, payée au roi de Barra. Des commerçants, venus du Sénégal, s'y transportèrent. La ville nouvelle, appelée d'abord Léopold, prit, ensuite, le nom du comte de Bathurst, secrétaire d'Etat des colonies. A vraiment parler, c'est, donc, en 1816 que commença d'exister la colonie actuelle. Cinq ans après, en 1821, la Compagnie africaine fut abolie par le Parlement, et la Gambie devint une colonie de la couronne. Entre ces deux dates se place la découverte par un Français, Gustave Mollien, des sources de la Gambie.

La colonie comprenait, uniquement, les îles Sainte-Marie et Jacques. Son étendue s'accrut, d'abord, par deux acquisitions. En 1823, le gouvernement acheta à un roi indigène l'île Lemain, située sur le fleuve, à 260 kilomètres environ de l'embouchure. Les Anglais, la nommèrent Mac-Carthy, en l'honneur du premier gouverneur en chef de la *British West Africa*. L'île devait servir d'entrepôt, et de poste avancé pour la protection du commerce. Un peu plus tard, on en fit aussi un lieu d'asile pour les esclaves fugitifs. En 1826, voulant prévenir une occupation possible par les Français, et faciliter la perception des droits de douane, le gouvernement se fit céder par le roi de Barra, pour prix d'une rente de 100 livres sterling, une bande côtière, placée en face de Bathurst, mesurant de 35 à 40 milles, en longueur, avec une largeur d'un mille, seulement. Le traité proclama le transfert à la couronne britannique de « tous droits, titres, souveraineté et possession, pleins, entiers, libres, et illimités de la rivière Gambie, avec toutes ses branches, criques, îlots et eaux, comme ils ont été tenus et possédés par le roi de Barra, de temps immémorial ». Alors, comme à l'époque du traité de Versailles, ce qui, seul, intéressait le gouvernement, c'était la voie fluviale elle-même. La raison, qui l'avait fait agir en 1826, le détermina, en 1827 et 1840, à incorporer le cap Sainte-Marie. Cette annexion fut complétée, en 1850-1855, par celle de la partie du Kombo avoisinante. L'Angleterre acheva d'obtenir la maîtrise des deux rives de l'estuaire, en acquérant Albreda, en 1857. Pour éviter des conflits, la France abandonna cette escale, en échange de la renonciation aux droits commerciaux que l'Angleterre possédait à Portendick, au Nord de Saint-Louis.

L'année 1860 fut marquée par une guerre assez sérieuse que les Anglais eurent à soutenir contre les Baddibous, de la rive septentrionale. Heureusement, une escadre patrouillait, alors, à l'embouchure de la Gambie. Les vaisseaux de guerre *Torch* et *Falcon* remontèrent le fleuve et débarquèrent 400 marins et 800 hommes, empruntés à la garnison de Sierra-Leone. Avec ces troupes, et les 600 hommes de la milice gambienne, le gouverneur s'empara, de vive force, de la capitale baddibou, Souarakounda. Le gouvernement britannique redoutait d'avoir à intervenir à l'intérieur, et, pour ce motif, entendait limiter son action à la région de l'estuaire. Les gouverneurs avaient pour instructions d'avertir les commerçants que ceux-ci devaient veiller eux-mêmes à leur propre sécurité. En 1877, encore, lord Carnavon faisait savoir aux commerçants de l'île Mac-Carthy qu'ils n'avaient pas à compter sur la protection du gouvernement. Cette abstention contrastait, alors, avec les efforts déployés par les Français au Sénégal. C'était le temps où Faidherbe, ayant organisé un bataillon de tirailleurs indigènes, faisait les campagnes du Cayor, du Baol, du Saloum et du Sine, et commençait la conquête du Soudan. En 1865, l'année même où les parlementaires anglais concluaient à l'évacuation de l'île Mac-Carthy, Faidherbe entreprenait des opérations de police contre les petits despotes voisins de la Gambie, opérations qui furent continuées jusqu'en 1879. Dans la région des Rivières du Sud, l'occupation française datait du règne de Louis-Philippe. En 1860, Faidherbe dirigea une expédition contre les peuplades de la basse Casamance, pour mettre fin aux pillages. En même temps qu'il imposait le respect de notre autorité, et établissait un régime d'ordre et de paix, il avait conçu un plan méthodique d'exploration, et institué une commission de la carte de la Sénégambie. Le programme d'expansion qu'il avait tracé, fut exécuté après 1870. En 1881, une mission officielle, envoyée au Fouta-Djalon, conclut avec l'almamy de Timbo un traité, par lequel il accordait à tous les Français le droit de fonder des factoreries, et reconnaissait notre protectorat sur les Rivières du Sud. Cette année-là, le gouverneur de la Gambie, Gouldsbury, voulut se rendre compte, par lui-même, de la valeur économique de la haute Gambie, en amont de Yarboutenda. Le pays, ravagé par les guerres incessantes que se faisaient les populations du Fouladougou et du Kantora, était un véritable désert. « Il n'est pas exagéré de dire, écrivait le gouverneur, que c'est l'abomination de la désolation. » Il ajoutait que le gouvernement devait considérer la dépopulation, l'émigration des survivants, le caractère belliqueux des habitants qui les rendait malaisés à administrer, et surtout la difficulté de la navigation, au-dessus des rapides de Barrakounda, la Gambie « n'étant pas navigable, dans la saison sèche, pour des navires ayant un tirant d'eau de plus de quelques pieds, et étant difficilement navigable, pendant la saison des pluies, à cause de la rapidité du courant ». A la suite de ce rapport, le gouvernement britannique se désintéressa de la Gambie supérieure, et, pour atteindre le Soudan, donna la préférence à la route terrestre de Sierra-Leone. Un nouveau traité fut conclu, en 1888, par les Français avec l'almamy de Timbo. Gallieni s'était préoccupé d'assurer notre domination au Fouta-Djalon, pour « donner, disait-il, aux Rivières du Sud l'importance que la nature

leur a préparée, comme chemin de sortie du Soudan, et pour relier nos deux voies de pénétration vers le Niger, par la Gambie et le Bakhoy ». La Gambie anglaise se trouva enserrée, de toutes parts, entre les possessions françaises, « comme une souris dans la gueule d'un chat », selon l'expression de Mitchinson. L'étendue de tous les établissements britanniques ne dépassait pas 180 kilomètres carrés, à peine moitié de la superficie de l'île de Wight, un peu plus que la superficie de Jersey et de Guernesey réunies. En dehors de ces établissements, limités à quelques rivages et à quelques îles, la sphère de l'influence britannique demeura entièrement indéterminée jusqu'au traité franco-anglais du 10 août 1889. Les limites furent alors fixées de la manière suivante : la ligne frontière du Nord commence au Jinnack-Creek, à 12 kilomètres environ de la pointe Barra. La ligne du Sud part de l'embouchure du San-Pedro, ou rivière Allahi, à 57 kilomètres du cap Sainte-Marie, en suivant la côte. La première ligne suit le parallèle 13,26, jusqu'à un point situé à 10 kilomètres du fleuve, par environ 15°27 de longitude Ouest. La ligne Sud suit la rivière Allahi, jusqu'à 13°10 de latitude Nord, puis ce parallèle lui-même, jusqu'à 15°46 de longitude Ouest, où elle se dirige droit au Nord, jusqu'en un point distant de 10 kilomètres de la Gambie. A partir de ces deux points, chacune des deux lignes suit le cours du fleuve, à la distance de 10 kilomètres. Comme ce cours est très sinueux, le plus sinueux même des fleuves de l'Afrique occidentale, les frontières, nord et sud forment dans cette seconde partie, des séries d'arcs de cercles, que complète, à l'Est, un dernier arc de 10 kilomètres de rayon, ayant pour centre le milieu de la ville de Yarboutenda (environ 390 kilomètres de Bathurst). La colonie, ainsi définie, eut une superficie de 10.360 kilomètres carrés, pas tout à fait le double de la superficie du Lancashire. La délimitation sur le terrain nécessita de laborieux travaux, et dura de décembre 1890 à juin 1891 ; elle ne fut même complètement terminée qu'en 1899.

En 1894, la colonie fut inquiétée par la révolte, un moment menaçante, du chef Fodé Silah, roi de la partie restée indépendante du Kombo. L'administration coloniale envoya un détachement du régiment des Indes occidentales, en garnison à Sierra-Leone. Le commandant Madden bombarda plusieurs des principales villes de Fodé. Celui-ci s'enfuit en territoire français; il fut arrêté et interné au Sénégal, où il mourut. En 1897, les contrées de Foni et de Jarra, au sud du fleuve, ayant été placées sous le protectorat britannique, une expédition fut entreprise contre le roi de Toniataba, Fodé Kabba. Ce chef se réfugia, lui aussi, en territoire français, à Médine, près de la Casamance, mais il ne cessa d'intriguer contre l'autorité anglaise. En 1900, des troubles éclatèrent dans les villes de Sankandi et de Batelling. Deux commissaires anglais, qui tentèrent de s'interposer et de rétablir l'ordre, furent massacrés avec leur escorte, composée d'une dizaine de constables. Une expédition punitive eut lieu l'année suivante. La ville de Sankandi fut prise et détruite, mais plusieurs des instigateurs du crime avaient rejoint Fodé Kabba. Le gouvernement français prêta son concours aux autorités britanniques ; Médine fut rasée et Fodé Kabba tué (mars 1901).

La vallée de la Gambie.

La géographie de la Gambie anglaise se confond avec la description de la vallée moyenne et inférieure du fleuve. Sur la première moitié environ, la vallée est un couloir que le fleuve primitif s'est frayé, à travers des assises sédimentaires, d'âge relativement récent. Ce couloir est dominé par des berges hautes de 15 à 30 mètres, rebord souvent abrupt d'un bas plateau, dont l'altitude atteint une quarantaine de mètres, à la distance de 300 kilomètres de la mer en ligne droite, et ne dépasse nulle part une soixantaine. De nos jours, l'action des eaux venues du Fouta-Djalon, à l'époque des pluies, continue à miner le pied des falaises, faisant écrouler, de temps en temps, les rocs qui surplombent ; c'est ainsi que les collines forment toujours, du côté du fleuve, un talus à pic, au bas duquel s'amoncellent les débris. A l'intérieur même de la vallée, le plateau projette des promontoires ou des buttes isolées, que leur dureté ont préservés de l'érosion. Les alignements de latérite ferrugineuse, orientés généralemeut du Nord-Ouest au Sud-Est, obligent le fleuve à faire des détours multipliés; on dirait, à les voir sur la carte, les contorsions d'un serpent. Ces méandres accusent aussi la faiblesse de la pente. Il est probable que le fleuve primitif se rendait plus directement à la mer, si l'on en juge par les nombreuses coulées, restes de l'ancien lit, dirigées dans le sens de la corde des arcs actuels, emplies d'eau pendant la saison pluvieuse, et navigables alors pour de légères embarcations. A la rencontre des bancs de latérite, le fond du lit du fleuve se relève, tandis qu'il se creuse dans la traversée des terrains argileux. Ces barrages naturels, auxquels succèdent des biefs profonds, se présentent le long de la vallée, de plus en plus espacés, à mesure qu'on se rapproche de la mer.

Le fleuve entre en territoire britannique à Bananko, à 6 kilomètres, environ, au-dessous des rapides de Barrakounda et à 444 kilomètres, environ, de la mer. Les rives étant, en grande partie, inondées de juin à novembre, les villes principales de la vallée ont été bâties sur le plateau ; à chacune d'elles correspond une escale fluviale. Les premières rencontrées de ces cités sont Koina, Sounkounda, capitale du Kantora, et Kossoun. Sounkounda a pour port Yarboutenda. Il y a peu d'années encore, l'on n'y voyait que quelques huttes. Depuis, les maisons de Bathurst y ont établi des entrepôts. La falaise de Samitenda est l'un de ces belvédères naturels, d'où la vue embrasse une grande étendue de la vallée. D'en haut, l'on aperçoit le fleuve se déplaçant en zigzag d'une falaise à l'autre, formant une traînée lumi-

neuse, tandis que des deux côtés, les lagunes et les marais, interrompus seulement par les éperons rocheux, font, sur chaque rive, une bordure parallèle aux escarpements. L'un des traits caractéristiques du paysage gambien, ce sont les bandes très nombreuses de singes cynocéphales qui habitent les collines, et que l'on voit souvent, dans le jour, descendre dans les champs pour y voler les arachides. La rivière, le Seimo, qui conflue à Perai, le premier port du Fouladougou, forme, au temps des crues, une voie de communication avec la Casamance. Dans sa vallée, la ville de Gambissara-Kouta a été coupée par la frontière. La majeure partie de la population est en territoire français. Le Sandougou, affluent de droite de la Gambie, est navigable pour des caboteurs de rivière ; il pénètre jusqu'en territoire français. De ce côté sont les ports de Fattatenda et de Karantaba. Au Sud, dans le Fouladougou, Bassy, Kanoube et Kossema possèdent des succursales des firmes de Bathurst. Un barrage de rochers, semblable à celui de Barrakounda, existe à Broukou. Le chenal se trouve réduit à une largeur de 30 mètres environ ; il est profond, mais ne suffit pas pour l'écoulement de l'eau, dans l'intervalle entre deux hautes marées ; en sorte que, faisant fonction d'écluse, le barrage maintient le niveau élevé dans la partie située en amont. En aval, sur une distance de 1.600 mètres environ, la profondeur descend jusqu'à 12 mètres. Il se produit là un tourbillon, quand l'eau est haute et le courant violent. A 5 kilomètres au-dessous de Broukou, le fleuve se divise ; ses bras entourent l'île Mac-Carthy, qui s'étend sur près de 10 kilomètres de longueur avec une largeur de 2 kilomètres et demi. La ville qu'elle renferme est la plus importante de la colonie après Bathurst. Les rues se coupent à angles droits. Les maisons, de pierres et de briques sont bien bâties et se composent d'un rez-de chaussée et d'un étage. Chaque factorerie a son appontement sur le fleuve. Quelques-unes d'entre elles ont de soixante-dix à quatre-vingts ans d'existence.

C'est à l'île Mac-Carthy que commence le cours inférieur de la Gambie. Les collines boisées, qui jusqu'ici accompagnaient le fleuve, s'en écartent ; les rives sont ensuite absolument plates. De Wallikounda à l'île de l'éléphant, la direction du fleuve, orienté successivement au Nord, à l'Ouest et au Sud, figure un rectangle. Le quatrième côté est représenté par la rivière Sofanyama, ancien bras de la Gambie, qu'elle suit parallèlement sur une vingtaine de kilomètres. La vallée embrasse, dans cette région, plus de 30 kilomètres de large. Le pays inscrit dans la courbe du fleuve est le Niamena. En aval de Wallikounda, les alluvions ont formé des chapelets d'îles à peine émergées : les îles aux singes (Baboon islands), et les îles aux daims (Deer islands). Les principaux ports sont, à droite, Kontouour, qui fut, presque, le rival de Mac-Carthy, Nianimarou, escale la plus importante du Bas-Niani, et Carrol's wharf, situé en amont du confluent de la rivière Nianija, dont le lit est à sec, dans le cours supérieur, près de la frontière française. Plus loin, Ballangar fut, autrefois, le siège de la principale factorerie de la *Royal African C°*.

Elephant island, à 145 kilomètres environ de Bathurst, marque l'origine de l'estuaire. Le fleuve est, maintenant, libre d'îles, sauf James island, que les eaux rongent peu à peu, et qui ne contient plus que les ruines de l'ancien fort, Charles island et l'île Sainte-Marie. Les rives vaseuses, couvertes de palétuviers, sont coupées par d'innombrables marigots, très ramifiés à l'intérieur, que le flux transforme en véritables fleuves. Tels sont, au Sud, le Vintang-Creek, l'ancienne rivière Geregia, qui a 130 kilomètres de long et vient du territoire français ; au Nord, le Katchang-Creek, desservant le pays baddibou, le Souara-Kounda-creek (Colar river), qui naît, comme le Vintang-creek, en territoire français, et est navigable pour des vaisseaux de 2.000 tonnes, à quelque distance de la frontière, et le Jourounkou-creek, plus court, mais navigable aussi pour les grands navires. Des éperons de latérite forment les caps appelés Devil's-Point, Mouta P. Sika P, Dog island (ou Charles island) P., et Barra P. Au delà de la zone marécageuse sont, au Sud, les villes de Toniataba et de Karantaba. Les ports sont Tendeba, escale de Kouinella, capitale du Jarra et de Batelling, dans les pays Kiang et Tankoular. Au Nord, Albreda fait presque face à James island. La largeur de l'estuaire est ici de 7 kilomètres environ ; elle atteint presque 15 kilomètres en amont de l'île Sainte-Marie et se réduit à 3 1/2, à la hauteur de la pointe Barra.

L'île Sainte-Marie, qui mesure environ 12 kilomètres carrés de superficie, est composée de marais et de sables ; de nombreux marigots la traversent. Une partie du sol est au-dessous du niveau des grandes marées. Il y a seulement une vingtaine d'années, on pouvait, pendant la saison pluvieuse, chasser le crocodile dans les dépendances de l'hôtel du gouverneur. La construction d'une écluse de marée a été nécessaire pour protéger la ville contre l'invasion de la mer. Bathurst, située à 160 kilomètres environ de Gorée, occupe l'extrémité orientale de l'île, commandant ainsi tout le mouvement commercial, à l'entrée et à la sortie. La route qui conduit au cap Sainte-Marie franchit l'*Oyster creek* (marigot des huîtres), sur le *Denton bridge* (Denton est le nom d'un ancien gouverneur). Cet ouvrage d'art a été terminé en 1915 ; il aura coûté 19 800 livres sterling. Moyennant l'élargissement des autres ponts et la pose d'une petite voie ferrée, les communications seront facilitées avec la terrasse du cap qui, par sa position dominante, offre aux Européens de meilleures conditions de résidence. Le projet d'adduction d'eau potable à Bathurst a reçu un commencement d'exécution.

La Gambie est de tous les fleuves de l'Afrique occidentale celui dont l'accès, en venant de la mer, est le plus facile. Au-dessus de la barre il y a encore, à marée basse, une hauteur d'eau de 8 à 9 mètres. Les navires de haute mer jaugeant

de 1.500 à 2.000 tonnes et calant près de 4 mètres, remontent aisément jusqu'à l'île Mac-Carthy Quand on aura approfondi le chenal à Wal i-kounda et à Sekouta, le tirant d eau sera porté à 4 m. 25, peut être même 4 m. 50. Pendant la saison sèche, les vapeurs calant plus de 2 m. 50 ne peuvent pas dépasser Yarboutenda. Dans la saison des pluies, un steamer calant de 2 m. 50 à 3 mètres peut remonter jusqu'au confluent du Koulountou (Grey river) ; mais le reste de l'année, ce point ne peut être atteint que par des embarcations ayant un tirant d'eau de 0,60.

Géographie politique.

Les représentants de la race nègre primitive sont, en Gambie, les *Serreres*, les *Jolahs*, les *Pacaris* et les *Bassaris*. Les premiers, païens et cannibales, habitent au Nord-Ouest, entre la Gambie et la rivière Saloum. Les seconds sont venus du Foni, entre la limite méridionale du Kombo et la rive Nord de la Casamance. Leur domaine s'étend, au Nord-Est, vers la rive gauche de la Gambie, jusqu'à l'embouchure du Vintang-Creek. Ils sont également païens. Pour la plupart, les races de la Gambie sont de sang fort mélangé. L'élément prédominant est constitué par les *Mandingues* , dont on peut dire qu'ils ont établi dans le pays le premier protectorat; ils ont graduellement colonisé, en effet, la plus grande partie de la rive gauche, et de grandes étendues de territoires sur la rive droite. Ils jouèrent, d'abord, à l'égard des Anglais, le rôle de courtiers de commerce, vendeurs d'esclaves, d'ivoire et d'or, et acheteurs de marchandises européennes. Le roi de Barra était un souverain de race mandingue. Le plus grand nombre des Mandingues professe l'islamisme. Les *Ouolofs*, musulmans, habitent, comme les Serreres, la région du Nord-Ouest; ils composent une grande part de la population de Bathurst. Les *Foulahs*, cultivateurs et pasteurs, sont venus de la Gambie supérieure; ils traversèrent le Fouladougou, le Wouli et le Haut-Niani, et essaimèrent le long de la rive gauche du Sénégal. Les *Saracolis*, issus du mélange des Mandingues, des Foulahs, des Arabes, ayant même, dit-on, du sang portugais, sont le peuple le plus récemment arrivé. Ils ont émigré de l'intérieur du Sénégal et se rencontrent dans la Haute-Gambie. Ce sont des musulmans assez tièdes

Le chiffre de la population indigène est évalué à moins de 150 000. Le nombre des Européens était de 186 en 1911, 149 en 1914, 128 en 1915. Les fonctionnaires comptaient pour 56 en 1914, pour 44 en 1915.

La colonie fut d'abord dépendante de Sierra-Leone. Elle eut son premier lieutenant gouverneur en 1830. Détachée de Sierra-Leone en 1843, puis de nouveau rattachée en 1866, elle est devenue autonome en 1888. Si l'on considère l'étendue restreinte du territoire, on voit qu'il a fallu longtemps pour en organiser l'administration. Cette organisation n'a été définitive que plus de dix ans après le traité de 1889.

La « Colonie » se limite à l'île Sainte-Marie. Le gouverneur est assisté de deux Conseils, un Conseil exécutif, composé de quatre membres, et un Conseil législatif comprenant dix membres. Neuf des conseillers sont nommés par le gouverneur; quatre d'entre eux sont pris en dehors des fonctionnaires. Bathurst a une *Police court* et une *Court of requests*. La *Supreme Court* de la Gambie est la Cour d'appel de Sierra-Leone. C'est là le seul lien restant entre les deux colonies. La loi est la *common law* d'Angleterre, avec la jurisprudence en vigueur le 1er novembre 1888, complétée et modifiée par les ordonnances locales.

Le « Protectorat » a été inauguré en 1893, établi à Brefet, Bajana dans l'île Mac-Carthy et dans le « Ceded mile », de 1895 à 1897, dans le Fouladougou en 1901, dans le Kombo britannique en 1902, enfin étendu, cette année-là, à toute la possession britannique, l'île Sainte-Marie exceptée. Le Protectorat est divisé en cinq provinces : North-Bank (rive Nord), Mac-Carthy, Upper river (haute rivière), South-Bank (rive sud), Kombo et Fogni. Elles sont administrées par des *travelling Commissioners* qui, pendant la période sèche voyagent sur le fleuve, et dans le Kombo et le Fogni. « Le commissaire arrive, s'installe, recense, perçoit, tranche les différends, puis s'en va. Si quelque Blanc vit à proximité, ce Blanc serait-il commerçant, voire même Français, le commissaire pousse parfois le sans-gêne administratif jusqu'à le désigner aux Noirs comme arbitre, en cas de besoin (1). » Les *travelling Commissionners* représentent toute l'administration anglaise. Ils sont les équivalents de nos administrateurs. Les districts ont à leur tête les *head chiefs* et les sous-districts les *head men*, les uns et les autres requis d'obéir aux ordres des commissaires, et responsables envers le gouverneur qui les a désignés. C'est également le gouverneur qui établit le tribunal indigène de chaque district. Ce tribunal est constitué par trois indigènes, au moins, ou bien par le commissaire siégeant seul, ou avec plusieurs Noirs. Une ordonnance de 1905 a créé un tribunal musulman, présidé par un cadi, à la nomination du gouverneur. Le régime de la coutume est ce qui différencie essentiellement le Protectorat de la Colonie. En fait, l'indépendance des communautés indigènes est purement nominale. Le gouverneur a le même pouvoir dans ce Protectorat que dans la Colonie; les chefs indigènes ne sont que des agents, punissables et révocables. La juridiction indigène est absolument facultative; quiconque peut demander à être jugé par les tribunaux européens, desquels relèvent les affaires où sont intéressés les chefs, et desquels, seuls dépend la justice criminelle. La propriété du sol reste, il est vrai, acquise aux indigènes, mais les litiges auxquels peut donner lieu cette propriété sont réglés par l'état souverain. L'autorisation du gouverneur est nécessaire pour

(1) D'Anfreville de la Salle, *Sur la côte d'Afrique*.

l'achat d'une terre destinée à la culture; quant aux établissements commerciaux, le gouverneur concède des emplacements, moyennant une rente annuelle de 1 shelling par 100 yards carrés (soit 83 mètres carrés), avec un minimum de 3 livres sterling.

Les indigènes sont soumis au paiement d'une taxe sur les huttes; elle est, en moyenne, de 4 shellings par an et par famille.

La police compte, en tout, 82 hommes, auxquels il faut ajouter une compagnie de la *W. A. Frontier Force*, et un corps d'artilleurs volontaires, recrutés parmi les fonctionnaires.

L'enseignement primaire est donné par les trois sociétés de missions, établies à Bathurst et à Mac-Carthy, et par une école musulmane. L'enseignement secondaire et l'enseignement technique et industriel sont représentés, chacun, par une école de la mission Wesleyenne. Le gouvernement paie les directeurs des écoles primaires et les maîtres de l'école musulmane, et fournit un subside de 300 livres sterling à l'école technique. Le nombre total des élèves ne dépasse guère 1.500.

Le service de santé est dirigé par un *Board of Health*, composé du *Senior medical officer*, faisant fonction de président, du *Colonial Engineer*, du *Superintendent of Police* et de six membres nommés, chaque année, par le gouverneur. Les revenus dont il disposait, en 1915, se montaient à 5.330 livres sterling; ses dépenses furent de 3.770. Dans le Protectorat, le service de santé incombe aux *travelling Commissioners*, qui reçoivent à cet égard des instructions spéciales. Des récompenses sont allouées, dans chaque province, au village le plus proprement tenu. Le taux de la mortalité qui fut de 39,8 pour mille en 1914, s'abaissa en 1915 à 35,4.

Géographie économique.

La Gambie anglaise est médiocrement riche, au point de vue agricole. L'année a, au moins, sept mois de sécheresse. La vallée est constituée sur chaque rive, par une zone de terrains argileux, inondés, de plus en plus large. C'est le « potopoto ». Les indigènes ne peuvent l'utiliser, parce que la saison sèche est trop courte, pour que les récoltes viennent à point, avant la montée des eaux, et parce que la mouche tsétsé rend ses abords désagréables, sinon dangereux, toute l'année. En arrière, les collines de latérite ferrugineuse sont également inexploitables. C'est un pays de savanes, où les herbes ont jusqu'à 3 mètres de hauteur. La forêt tropicale ne commence qu'à une centaine de kilomètres au Sud de la colonie. Les parties plus ou moins fertiles sont certaines vallées, comme celles du Sandougou, de la Sofanyama, et du Vintang-Creek, et le Kombo. Si la nature offre, relativement, peu de ressources naturelles, d'autre part, la contrée est trop insuffisamment encore, ouverte à la civilisation, et les populations indigènes ne sont pas assez intelligentes pour que l'agriculture y ait fait beaucoup de progrès. La mission catholique a fondé à Abouko, à 20 kilomètres de Bathurst, une école d'agriculture, avec une ferme modèle. Les résultats ont été si peu encourageants que le gouvernement a supprimé la subvention qu'il lui avait allouée.

La principale culture est celle de l'arachide. Elle débuta en 1832, probablement introduite d'Amérique, par des esclaves libérés, et rapatriés via Sierra-Leone. La population, stimulée par l'administration qui distribue des graines aux chefs indigènes, concentre sur cette culture facile et rémunératrice toute son attention. L'arachide est, suivant l'expression d'un rapport officiel, son « idole commerciale ». Les arachides sont achetées aux producteurs par les firmes de Bathurst, lesquelles ont des agents européens et indigènes dans les différents ports. Depuis 1896, la production a régulièrement augmenté. Les chiffres suivants montrent son développement, de 1911 à 1916 :

	Poids en tonnes	Valeur en liv. st.
	—	—
1911.....	47.931	437.472
1912.....	64.169	502.609
1913.....	67.704	622.098
1914.....	66.885	650.461
1915.....	96.152	400.435

On voit qu'en 1915 la production, en poids, a dépassé de 29 267 t., celle de l'année précédente. Si les prix avaient été les mêmes qu'en 1913, (9 liv. 4 sh., la tonne), et en 1914 (10 liv.), la valeur, en 1915, aurait approché 1 million de livres sterling, au lieu qu'elle est descendue, de 250.026 livres ster., au-dessous du chiffre de 1914.

Tous les efforts tentés, jusqu'à présent, pour intéresser la population à d'autres cultures, sont demeurés vains. L'arachide a fait négliger complètement les cultures vivrières, lesquelles d'ailleurs exigent des études de terrains supérieures à celles dont disposent les habitants. Ceux-ci se trouvent ainsi forcés, soit de défricher des lougans, en territoire français, soit d'acheter à leurs congénères, établis chez nous, les graines qui leur font défaut. La Gambie doit importer chaque année du riz pour l'alimentation des indigènes. La quantité de blé récolté est également insuffisante pour les besoins.

A elle seule, l'arachide fournit en valeur les 4/5 environ de l'exportation. Le reste consiste en peaux (18.700 liv. st., en 1913; 22.138 en 1914; 1914; 11.900 en 1915); amandes de palme (546 t., valant 9.000 liv. st., en 1913; 495 t., et 7.800 liv. st., en 1914; 326 t. et 5.400 liv. st., en 1915); calebasses (2.200 liv. st., en 1913; 1,060 en 1914; 470 en 1915); caoutchouc (1.027, 102 et 31); cire (990, 470 et 310 liv. st.). Sauf les arachides, toutes les exportations subirent en 1915 une diminution.

Valeurs des exportations totales de 1910 à 1916 :

1910	535.447	livres sterling
1911	682.036	—
1912	735.172	—
1913	867.187	—
1914	926.127	—
1915	595.797	—

C'est la France qui occupe le premier rang parmi les pays exportateurs. Sa part, de 59 0/0, en 1913, s'était élevée, en 1914, à plus de 78 0/0; mais en 1915, elle fut seulement de 46, 68 0/0. Avant l'année de la guerre, l'Allemagne se plaçait au deuxième rang (24, 56 0/0 en 1913); en 1914 la proportion s'abaissa à 6,80 0/0. La Grande-Bretagne passa alors du troisième au deuxième rang (6, 70 0/0 en 1913; 9. 40 0/0 en 1914); depuis elle a donné un tel développement à son commerce d'exportation, qu'en 1915 celui-ci atteignit la proportion de 38,86 0/0. Ce résultat est dû à la propagande très active entreprise par l'*Imperial Institute*. Cet office colonial adressa à tous les intéressés, en Angleterre, une circulaire sur les marchés nouveaux offerts aux arachides, provenant des possessions britanniques, ainsi qu'aux produits fabriqués avec les arachides. Sous les auspices de l'Institut, M. John Murray a publié un ouvrage destiné à généraliser en Angleterre l'emploi de la graine d'arachide, pour la production de l'huile et la fabrication des tourteaux, servant à l'engraissement du bétail. Ce livre reçut une très large publicité ; les enseignements qu'il contient ont été entendus. Plusieurs firmes ont envoyé dans la Gambie des représentants chargés d'acheter de grandes quantités d'arachides; le concassage des graines se fait maintenant régulièrement dans diverses usines anglaises. Après les progrès de l'exportation britannique, il faut signaler, en 1915, l'importance prise, dans ce domaine, par le Danemark (1,99 0/0 de l'exportation totale, en 1914, 7,68 0/0 en 1915), et par l'Espagne (0,35 et 4,24 0/0).

Les principaux articles d'importation sont : les cotonnades, les noix de kola, le riz (78.000 liv. st. en 1914) et la quincaillerie; il n'y eut augmentation, en 1915, que pour les tabacs et les vins. Le tabac provient principalement des Etats-Unis.

Valeurs des importations de 1911 à 1916 (liv. st.) :

	Monnaie	Autres articles	Total
1911	384.784	422.334	807.118
1912	285.223	471.630	756 853
1913	471.835	619.294	1 091.129
1914	299.668	388.339	688 007
1915	218.656	302.495	521.151

Le pourcentage, pour les principaux pays importateurs, fut : Grande-Bretagne : 74 0/0 (61 0/0 en 1914); France : 18 0/0 (21 0/0 en 1914), Allemagne 0 (11 0/0 en 1914).

En résumé, pendant les dix années 1905-1914, les exportations ont progressé de 586.915 livres sterling, les importations de 785.948, et le commerce total de 1.028.080 livres sterling.

Mouvement de la navigation maritime : en 1913 : 625 130 tonnes (marine anglaise : 381 419, française : 75.000, allemande : 60.600); en 1914 : 571.940 tonnes (Angleterre : 366.000, France : 71.000); en 1915 : 530.624 tonnes (Angleterre : 317.000, France : 96.000).

La Gambie anglaise ne possède ni chemin de fer, ni route empierrée, ni ligne télégraphique. Les seuls bureaux de poste sont ceux de Bathurst et de Mac-Carthy.

Etat financier.

Les recettes proviennent, pour les 5/6, des droits de douane. Les arachides acquittent, à la sortie, une taxe de 6 sh. 8 par tonne. Les marchandises importées paient un droit d'entrée, *ad valorem*, de 5 p. 100. Il y a des droits spéciaux sur les spiritueux, les vins, les liqueurs, le tabac, la poudre, le sel, le sucre et la noix de kola. Les droits sur les spiritueux ont été élevés de 4 sh. 2, en 1908, à 5 sh. 6 par gallon, en 1915 ; ils ont produit 10.518 livres sterling en 1911, 11.887 en 1912, 18.131 en 1913, 4.823 en 1914, et 3.814 en 1915. Au total, les douanes ont encaissé, en 1912, 72.850 livres sterling, et en 1913, 97.690.

Situation financière avant 1914 (en livres sterling) :

	Revenus	Dépenses
1910	82.880	63 301
1911	86.454	71.390
1912	96.221	81.340
1913	124.990	95.209

En 1914, le produit des douanes tomba à 60.520 livres sterling. Les revenus de la colonie (86.071) furent inférieurs de 14.817 aux prévisions budgétaires, tandis que les dépenses (120.921) dépassaient de 12.546 ces prévisions.

Dans le budget de 1915, les évaluations de recettes avaient été fixées à 65.918 livres sterling. Le marché des arachides était alors très incertain, et l'on s'attendait à ce que la moitié seulement de la récolte fût exportée. Or, la plus plus grosse part de l'abondante récolte de 1914 a été embarquée. Les recettes procurées ainsi au budget (32.000 liv. st.) furent les plus élevées qu'on eût jamais enregistrées. D'autre part, un afflux considérable des « fermiers étrangers » dans le Protectorat, en 1914, eut pour conséquence en 1915, une augmentation de recettes provenant de la taxe des huttes et des redevances perçues sur les fermes. Ces recettes, qui se montaient à 7.616 livres sterling en 1911, atteignirent 14.553 en 1915. En même temps, le produit des douanes à l'importation sur les noix de kola (2.220 liv. st.), et sur le tabac (2.983), accusait aussi une augmentation. Le résultat fut que les recettes totales de la Gambie, en 1915 s'élevèrent à 92.252 livres sterling, soit 26.334 de plus que les évaluations. Par contre, les dépenses (89.028, dont 69.089 pour les dépenses ordinaires, et 19.938 pour les dépenses extraordinaires), furent inférieures de 3.625 aux prévisions budgétaires.

Au 31 décembre 1915, l'excédent financier de la colonie se montait à 105.958 livres sterling. La Gambie n'a pas de dette, et ne demande rien à la métropole. La situation financière peut donc être considérée comme satisfaisante ; il convient, toutefois, de remarquer que l'administration anglaise a réduit au minimum les dépenses, qu'elle fait très peu pour les travaux publics, pour l'instruction et pour la santé des indigènes, et que, d'autre part, la prospérité financière est à peu près uniquement garantie par le succès d'une seule culture.

La Gambie et les intérêts français.

La France a toujours eu, depuis le XVIIe siècle, des intérêts considérables dans la Gambie. Des cinq grandes maisons qui se partagent le commerce, quatre sont françaises, et trois de ces dernières sont établies depuis undemi-siècle. Français est l'instrument le plus usité des transacsions. La monnaie la plus répandue est la pièce d'argent française de 5 francs. La valeur de ces pièces en circulation est estimée 150.000 livres sterling. Un tiers au moins de la quantité des arachides exportées est récolté au delà des frontières, en pays français. La région du Kantora, que le gouverneur Gouldsbury dépeignait, en 1881, comme une affreuse terre de désolation, de laquelle il n'y avait rien à espérer, est en train de devenir, grâce aux efforts d'un administrateur français, M. René Legrand, une contrée peuplée et florissante. L'importance prise par le commerce gambien est due, à peu près uniquement, au développement agricole de l'arrière-pays français : le Saloum, le Niani, le Sandougou et la province de Fouladou, en Casamance. Il y a quelques années, des centaines de jeunes gens quittaient, annuellement, les pays placés sous notre domination, pour s'en aller cultiver les arachides près des comptoirs anglais, et, des mêmes territoires, d'innombrables clients venaient dans les escales de la Gambie vendre le caoutchouc et la cire. Enfin, c'est principalement vers les ports français, Bordeaux ou Marseille, que sont acheminées les cargaisons d'arachides de la Gambie anglaise.

Le commerce français, qui emprunte le fleuve Gambie pour atteindre la mer, est à la merci des droits grevant toutes les marchandises, tant à l'entrée qu'à la sortie. En 1904, le gouvernement britannique consentit à diminuer cette gêne. Il admit le principe de la libre navigation de notre pavillon sur le Gambie et ses affluents. De plus, la convention signée cette année-là céda à la France Yarboutenda, avec 48 kilomètres environ du fleuve. « Au cas où la navigation maritime ne pourrait s'exercer jusqu'à Yarboutenda, disait le deuxième paragraphe de l'article 5, un accès sera assuré en aval, au gouvernement français, sur un point de la rivière Gambie, qui sera reconnu, d'un commun accord, comme étant accessible aux bâtiments marchands se livrant à la navigation maritime. » Le texte de l'accord ajoutait que les conditions, dans lesquelles seraient réglés le transit sur la rivière Gambie, et ses affluents, ainsi que le mode d'accès au point qui viendrait à être réservé à la France, feraient l'objet d'arrangements à concerter entre les deux gouvernements.

Après 1904, les coloniaux français se préoccupèrent d'utiliser le fleuve pour ravitailler la Haute-Gambie, et en évacuer les produits. En janvier 1907, M. Legrand remonta jusqu'à une vingtaine de kilomètres en amont du gué de Malapa, et réussit à atteindre Kedougou. L'année suivante, M. Brocard, administrateur de la Haute-Gambie, descendait de Kodougou à Malapa. Au mois de mars 1908, M. Staub, agent de la Compagnie française de l'Afrique occidentale et M. Reeve, ancien ingénieur des travaux publics de la colonie anglaise, essayèrent, à leur tour, de remonter le fleuve ; il parvinrent aux rapides de M'Pofou. Ces explorations, très périlleuses, avaient été suivies avec intérêt par les maisons de Bathurst, mais elles avaient été accomplies en des conditions trop spéciales pour que les résultats en fussent concluants, au point de vue commercial. Les voyageurs s'étaient servis de petits chalands en tôle d'acier, ne portant rien que les bagages, qu'il avait fallu, maintes fois, décharger, traîner sur les berges, et faire porter à tête d'homme, pour franchir les rapides. M. Brocard employa une petite pirogue indigène, ne pouvant rien transporter utilement. Si, jusqu'alors, le commerce n'avait pas tiré parti de cette voie, c'est qu'elle est vraiment d'une navigabilité trop dangereuse. Dans la pratique, la navigation ne peut pas dépasser Guenoto, c'est-à-dire les rapides de Barrakounda.

Conformément à l'article 5, la mission d'études proposa Nianimarou comme le seul point réellement avantageux pour le commerce. Il fut aussi question de Carrol's wharf. Cependant, la convention de 1904 est restée lettre morte. Malgré les protestations des intéressés, l'article garantissant la liberté de la navigation ne fut pas appliqué. Le commerce français continua à demeurer sous la dépendance fiscale de l'administration britannique. De son côté, le gouvernement français s'est abstenu de réclamer la cession de l'enclave prévue. La possession de cette enclave n'eût été utile à la France que si celle-ci se fût étendue sur 10 kilomètres de profondeur, de manière à rejoindre le territoire français, c'est-à-dire s'il se fût agi d'une cession, en toute proprieté, de 1.000 à 2.000 hectares. Or, les conditions stipulées étant celles de l'accord franco-anglais du 14 juin 1898, relatif au bassin du Niger, l'enclave devait avoir une superficie de 10 à 50 hectares seulement. Les négociateurs anglais avaient entendu n'accorder à la France qu'un droit d'accès et de transit, et cela dans des limites tellement étroites et restrictives, que ces droits n'offraient, en réalité, aucun intérêt pratique Une fois reconnu le droit de transit en franchise pour les marchandises destinées à la Haute-Gambie, il était beaucoup plus commode pour les commerçants fran-

çais d'interposer ces marchandises à Bathurst même, dans leurs magasins, que de les faire passer par l'enclave franche, prévue par la convention, moyennant des frais considérables et des formalités très compliquées. Aussi le gouvernement et les commerçants français jugèrent-ils qu'il convenait de renoncer à la clause nous donnant accès à un point du bas fleuve. En compensation, la Compagnie de l'Afrique occidentale était d'avis qu'on demandât à l'Angleterre la cession de la rive droite du fleuve, entre Yarboutenda et le Sandougou, les deux rives de cette rivière nous étant réservées, soit une superficie de 400 kilomètres carrés environ. Mais aucune suite ne fut donnée à ce projet ; il parut préférable d'attendre que des circonstances favorables nous permissent de nous assurer la possession entière et exclusive du bassin de la Gambie.

Le désir de cette possession se justifie aussi par des raisons politiques que révèle le seul examen de la carte. Le couloir de la Gambie pénètre profondément en plein Sénégal, et rompt l'unité du domaine français, précisément dans sa partie la plus anciennement occupée. Cet état de choses engendre de fréquentes difficultés politiques et administratives. On conçoit que la surveillance soit malaisée à exercer tout le long d'une frontière dont le périmètre s'étend sur un millier de kilomètres. Les communautés indigènes étant sectionnées par cette frontière purement conventionnelle, les habitants ont toutes commodités pour passer d'une domination à l'autre et se soustraire ainsi aux conséquences de leurs actes. Chaque fois que des troubles ont éclaté, c'est par l'action commune des autorités françaises et anglaises que l'ordre a pu être promptement rétabli. Néanmoins, la situation demeure absolument anormale. La réunion de la Gambie au Sénégal ferait disparaître ces difficultés.

Cette question de la cession à la France de la Gambie anglaise a fait, depuis un demi-siècle, l'objet de négociations fréquentes entre les deux nations. Elle a soulevé, en Angleterre, diverses objections. Les unes sont d'ordre sentimental. Le nom de James island rappelle aux Anglais leur premier établissement en Afrique ; mais de cet établissement plus rien ne subsiste. La colonie actuelle a tout juste un siècle d'existence. Encore, comme l'observe un écrivain anglais (1), la Gambie ne mérite-t-elle pas le nom de « colonie », à proprement parler, « les Anglais ne s'y faisant remarquer que par leur absence ». « Elle n'a jamais été, continue-t-il, liée à un grand mouvement philanthropique, comme Sierra-Leone, et n'a jamais eu, comme la Côte d'Or, un nom retentissant. » Le Dr d'Anfreville de la Salle, qui compare la Gambie à une ferme de bon rapport, dit de même : « Cette ferme se trouve, depuis longtemps déjà, entre les mains de la famille qui la possède ; mais celle-ci n'y habite pas. Elle n'en conserve même pas, de ces souvenirs qui lient les maîtres à leurs propriétés, les font s'intéresser à son passé, et plus encore à son avenir. » Plus dignes de considération, pour le gouvernement britannique, sont les arguments d'ordre commercial. Les Chambres de commerce de Manchester et de Liverpool ont manifesté la crainte que la France n'introduisît dans la Gambie le système protectionniste, et que le marché fût fermé à l'industrie et aux capitaux anglais. Mais d'abord les intérêts économiques seraient bien peu atteints, puisque ce sont des maisons françaises qui ont la haute main dans le commerce local ; ensuite, il suffirait, pour calmer ces appréhensions, que le gouvernement français promît certaines garanties. Mais le danger hypothétique que dénonçaient ainsi il y a une dizaine d'années les commerçants anglais, est peu redoutable en comparaison du péril très réel qu'ils entrevoient maintenant. La prospérité actuelle de la Gambie se trouvera sérieusement compromise le jour où l'avancement du chemin de fer de Thiès à Kayes, et l'amélioration prévue des biefs de la Casamance nous permettront d'échapper à la tutelle de la colonie anglaise. Ce sera, alors, vers un port français que seront dirigées les expéditions d'arachides récoltées chez nous, lesquelles esquiveront les douanes anglaises, tandis que les produits manufacturés de la Grande Bretagne, destinés à l'intérieur, prendront la voie ferrée, à moins qu'ils ne soient débarqués dans un port français et ne supportent les taxes du tarif. L'établissement d'un réseau douanier produira des effets identiques à ceux qui furent obtenus, en 1908, par le poste du Kombo pour le caoutchouc. De 5.836 livres sterling en 1907, l'exportation du caoutchouc tomba, l'année suivante, à 1.163 livres sterling, le caoutchouc de la Casamance ne parvenant plus sur le marché anglais. La diminution du commerce sur le fleuve influera fâcheusement, par répercussion, sur le budget des recettes de la colonie. Les Anglais le reconnaissent. « La Gambie, dit M. Reeve, a résisté à plus d'une tempête depuis le XVIe siècle, mais sa fin est proche, car, en perdant de sa prospérité commerciale, elle décroîtra en importance aux yeux des Anglais. » Le gouvernement britannique lui-même, en négligeant comme il le fait l'outillage économique de la colonie, ne donne-t-il pas à penser qu'il considère la cession comme inévitable ?

L'accord, sur ce point, n'a jamais pu s'établir entre les deux gouvernements, à cause des compensations territoriales que la France aurait offertes à l'Angleterre, en échange de la Gambie. Il ne pouvait s'agir pour nous, évidemment, d'abandonner une parcelle quelconque de nos possessions de l'Ouest africain. La cession territoriale n'aurait donc pu être accordée qu'en Asie ou en Océanie. Mais si la création du Thiès-Kayes signifie aujourd'hui, dans l'opinion anglaise, le déclin et la dépréciation de la Gambie, elle a, du point de vue français, complètement changé l'aspect de la question gambienne. Il y a dix ans, l'acquisition de la Gambie aurait pu nous permettre d'établir une voie ferrée partant d'un port

(1) Lucas. *Historical geography of the British colonies.*

fluvial, accessible en tout temps aux vapeurs longs courriers, et de raccourcir ainsi de 300 kilomètres environ, par rapport à Dakar, la distance à franchir par le rail pour atteindre le Niger. Mais aujourd'hui le chemin de fer du Sénégal s'est engagé profondément dans l'intérieur, suscitant dans le Baol et le Saloum la culture des arachides. Dès 1913, il avait « mordu à même la zone d'influence économique du fleuve Gambie », comme le disait le gouverneur général Ponty. Plus tard, il atteindra la région de la Haute-Gambie qui, la navigation étant pratiquement impossible, ne peut être desservie que par le rail. Le grand débouché de la région sénégambienne sera, dans l'avenir, au point d'aboutissement de notre réseau ferré, Dakar, dont les travaux considérables entrepris par la France feront un des meilleurs ports du monde. En considérant cet état de choses, on peut conclure que l'acquisition de la Gambie nous serait bien moins utile qu'autrefois. Les commodités et les avantages que nous procurerait sa possession, cesseraient sans doute de conserver, à nos yeux, une valeur appréciable, si nous ne pouvions les obtenir que par le moyen d'un marché onéreux.

(*A suivre.*)

CAMILLE MARTIN.

Le Sud Marocain

TAROUDANT — TIZNIT — LE TAZEROUALT

Nous avons raconté, dans les deux derniers Bulletins (1) l'histoire d'El Hiba, fils de Ma el Aïnin, son épopée, ses défaites, sa retraite dans le Sous et la tentative que les Allemands avaient faite pour ressusciter le parti mahdiste : la mission Probster, la mort d'Haïda ou Mouis, pacha de Taroudant.

La correspondance marocaine de ce mois clôt cette longue histoire par le récit de la victorieuse campagne du général de Lamothe.

Il nous a paru intéressant de publier quelques notes qui rappellent au lecteur (2) l'histoire et la géographie de cette région du Sous, si peu connue. Ces notes, déjà anciennes, sont empruntées aux travaux du capitaine Bourguignon, du capitaine Alibert, et aux souvenirs et ouvrages de l'auteur.

R. S.

(1) Bulletin de l'*Afrique française, Rens. Col.*, mars et avril 1917, p. 62 et 90.

(2) Voir la carte publiée dans l'*Afrique française*, numéro de mars 1917, p. 90.

TAROUDANT

Taroudant est la principale agglomération du pays du Sous; selon nos conceptions géographiques, c'en est la capitale. On l'a maintes fois décrite; son nom est familier aux oreilles françaises, tant il fut souvent répété au cours de ces dernières années.

L'essor de notre pénétration va, quelque jour prochain, lever les barrières qui ferment encore les cols de l'Atlas; déjà les automobiles ont roulé dans la vallée du Sous et la piste carrossable atteindra bientôt Taroudant. Il faut se hâter d'en parler si l'on veut bénéficier de l'intérêt qui s'attache aux cités lointaines et un peu farouches, plus éprises de leur barbarie que de notre civilisation.

HISTOIRE

Les origines de toutes les villes marocaines se perdent dans les brumes de la légende : au dire de ses lettrés, Taroudant serait contemporaine du Christ. Dès le temps d'Ibn Khaldoun, elle comptait parmi les cités antiques et glorieuses; le grand historien la cite, en son Kitab el Ibar, à côté de Ceuta, Tanger, Salé, Chella et Oulila.

En l'an 1030 de notre ère, le 448e de l'Hégire, Abou Bekr, fils de Yaya ben Brahim le fondateur de la dynastie des Almoravides, vint du Sénégal à la tête d'un fort parti de ses disciples, les Berbères Lemtouna, assiéger Taroudant. Son avant-garde était commandée par Yousoûf ben Tâchfin, et le véritable chef de son armée était son épouse Zeïneb.

Taroudant était alors une tare de l'Islam orthodoxe. Elle avait donné asile au Cheikh Ali ben Abdallah el Belji el Rafdi, adepte de la secte Chiite chassé de l'Ifrikia, et ses habitants, les Roudani, avaient adopté l'hérésie. On les appelait, du nom de leur maître, les Rafida.

Abou Bekr culbuta dans l'oued Massa les Guezzoula qui tentaient de l'arrêter et, du même élan, emporta Taroudant. Les Rafida furent exterminés, on n'en laissa survivre qu'une pincée dont l'abjuration et la dure servitude constituèrent une expiation et un exemple.

Cette victoire ne porta pas bonheur à Abou Bekr. Quelque temps après, Zeïneb divorçait; elle épousait Yousoûf ben Tâchfin, et Abou Bekr, forcé de reprendre le chemin du Sénégal, assistait, de loin, à l'épopée triomphale de son lieutenant qui, franchissant l'Atlas, faisait du Maroc son empire, de Marrakech sa capitale et de la Koutoubia le socle de sa gloire.

Taroudant, ainsi conquise et meurtrie, fut restaurée, ses remparts furent relevés. On prétend que son enceinte fut détruite et rebâtie deux autres fois : après une terrible incursion de ses voisins, les Ahel Zidania; puis, au temps de Moulay Ismaïl.

Entre cette incursion des Almoravides et le règne du grand sultan Moulay Ismaïl, entre le IXe et le XVe siècle, le passé de Taroudant n'est

que ténèbres. A peine quelques personnages en émergent. On a conservé le souvenir d'Amar ben Souleiman el Chiadmi el Mighiti, surnommé El Siaf, qui se fit proclamer sultan du Sous en 810 de l'Hégire et périt assassiné par sa femme et sa fille.

Après lui, Bou Hassoun el Semlali s'empara de Taroudant. Il prit le titre de sultan du Sous et fit d'Ilir sa capitale.

Son fils et successeur, Bou Abdoullah Mohammed, fut chassé, en 1081, par le sultan Moulay Rechid. Depuis lors, Taroudant est une ville du Makhzen, son histoire se confond avec celle de l'empire chérifien. Isolée au Sud de l'Atlas, elle va devenir la gardienne, pour le compte des sultans, de cette région sans limite qu'on appelle d'un terme vague : le Sud marocain. Gardienne peu sûre, car cet isolement, le champ immense offert à son action font du khalifat de Taroudant un poste tentateur. Presque tous ceux qui en exercèrent la charge se révoltèrent contre l'autorité des sultans.

Le premier khalifa fut Moulay Mahmed ben Mahrez que Moulay Ismaïl, son oncle, avait, de préférence à ses innombrables fils, élu pour cette lourde charge. Ce prince s'émancipa, et le sultan vint en personne châtier ce rebelle. Les auteurs contemporains racontent que le combat dura vingt-cinq jours et que Moulay Ismaïl dut abandonner le champ de bataille à son neveu qui resta maître de Taroudant.

Rancunier et tenace, Moulay Ismaïl revint à la charge quatre ans plus tard. Il mit le siège devant Taroudant et l'investit pendant deux années. Ben Mahrez fut tué au cours d'une sortie, et la ville se rendit. Le sultan, politique avisé, comprit que pour organiser le Sud de son empire nulle place ne lui offrirait rayonnement plus étendu. Il y demeura une année entière et, selon la méthode chérifienne, il importa, pour repeupler Taroudant dévastée, une colonie de Rifains dont le dépaysement et l'isolement lui parurent une suffisante garantie de loyalisme. Il leur donna pour chef celui de ses fils en qui il avait le plus de confiance, Moulay Mohammed el Alim.

Dès l'année 1114, Moulay Mohammed el Alim levait l'étendard de la révolte, se faisait proclamer sultan et marchait contre Marrakech dont il s'emparait.

Moulay Ismaïl envoya contre lui une forte harka commandée par un autre de ses fils, Moulay Zidan, qui vainquit le rebelle, le poursuivit jusque dans Taroudant, et l'y prit après un siège de trois ans.

Ici se place un épisode atroce qui flétrit la mémoire du grand sultan Moulay Ismaïl.

A son fils prisonnier, repentant, implorant miséricorde et pitié, il ordonna que l'on tranchât un pied et une main; puis, pour savourer sa vengeance, il le fit lier sur un chameau et amener à Fez. Moulay Mohammed el Alim mourut pendant cet affreux voyage.

Son vainqueur et bourreau, Moulay Zidan, ne lui survécut guère; il décéda à Taroudant en 1119, et fut enterré à Meknès.

Bou Naceur, une autre fils de Moulay Ismaïl, lui succéda dans cette périlleuse fonction de khalifa de Taroudant; il subit, comme ses prédécesseurs, la griserie du Sud, et se fit proclamer sultan. Il périt en 1125, en attaquant un rezzou des Oulad-Delim venu pour piller le Sous.

Après la mort de Moulay Ismaïl, une période d'anarchie très confuse s'ouvre pour le Sous. Les sultans Moulay Sliman, Moulay Abderrahman, Sidi Mohammed y nommèrent des pachas et des khalifas dont aucun ne parvint à rétablir l'autorité chérifienne.

Moulay Hassan, du vivant de son père, y conduisit une expédition; elle dut s'arrêter aux confins du Tazeroualt dont le chérif Si Hosseïn ou Hachem lui interdit l'accès. Aussi tenace et non moins énergique que son grand ancêtre, il y revint en 1299 (1882) et entreprit de réorganiser le Sud. Il répartit les commandements entre des caïds de son choix; la tribu fidèle des Cheraga lui fournit d'excellents fonctionnaires et un pacha loyal pour Taroudant. Il établit des garnisons à Taroudant, à Tiznit, à Goulaïmin dans l'Oued-Noun et jusqu'à Tarfaya.

Dans l'ancien Maroc, les organisations créées par les sultans ne survivaient guère à leurs créateurs : à peine Moulay Hassan était-il au tombeau (1894) que tout le Sous se soulevait, écharpant ses caïds, dispersant ses garnisons, détruisant leurs kasbas.

Le sultan Moulay Abd el Aziz n'était qu'un enfant, mais son tuteur, l'énergique Ba Hamed, eut tôt fait de rétablir l'ordre dans le pays. Il expédia à Taroudant le pacha Hamou, qui, selon sa pittoresque expression, « fit couper autant de têtes qu'il y avait de créneaux à ses remparts », et tout rentra dans le devoir.

Le pacha Hamou mourut en 1898; aussitôt les compétiteurs entrèrent en campagne. Tour à tour, les caïds des environs, Haïda ou Mouïs, El Menebhi, Hadj Driss el Yahiaoui, Mohammed Ould bou Mehdi el Haouraoui tentèrent de chasser de la ville la garnison du Makhzen. Mais cette vaillante phalange avait pour chef le caïd mia Ahmed ould Kabba el Chiadmi qui tint tête à tous les assauts et resta maître de la situation. Cette loyale vigueur lui valut le titre de pacha.

Quand la vague mahdiste, venue du Sahara, submergea le Sous, Taroudant embrassa la cause de Ma el Aïnin et ouvrit ses portes à son fils et successeur El Hiba. Kabba fut assassiné au moment où le prétendant revenait de Marrakech à Taroudant.

La capitale du Sous demeura jusqu'en 1913 aux mains des telamids hibistes et quand les harkas des grands caïds de l'Atlas la reconquirent, le commandement en fut confié au pacha Haïda ou Mouïs qui l'exerça avec une incomparable énergie jusqu'au 7 janvier dernier, date à laquelle il périt héroïquement en combattant (1) pour le Makhzen à l'avant-garde de la colonne du général de Lamothe.

(1) « La mort du pacha de Taroudant ». Bulletin d'avril 1917, *Rens. Col.*, page 93.

Taroudant fut immédiatement maîtrisée par des contingents des caïds de l'Atlas ; Ed Hadj Houmad, fils d'Haïda ou Mouïs, a reçu le titre de pacha.

GÉOGRAPHIE

Taroudant est sise à 70 kilomètres dans l'Est-Sud-Est d'Agadir. Sa population ne dépasse pas 6.000 habitants. Elle commande la haute vallée de l'oued Sous, dénommée Ras-el-Oued, la vallée de l'oued Sous avec ses grandes tribus, les débouchés de l'Anti-Atlas peuplé d'une quantité de petites tribus chleuh et la plaine atlantique avec ses grandes confédérations, les Chtouka, les Ida-ou-Ltit, l'Azarar de Tiznit. Commandement économique et politique immense et imprécis, que le pacha Haïda ou Mouïs avait créé et qui ne saurait lui survivre (1).

Taroudant est une ville sans beauté. Ses jardins sont sa seule parure : jardins intérieurs qui emplissent d'une magnifique verdure les vides creusés par la décrépitude et les révolutions intestines; jardins extérieurs, olivettes, vergers où les moissons poussent dru à l'ombre fraîche des beaux arbres, irriguées par les innombrables seguias où l'oued Sous disperse ses eaux bourbeuses.

Point de palais ni de riches et massives demeures comme on en voit dans les villes du Nord ou dans les étonnantes bourgades du Ouarzazat et du Dadès. Le Dar-el-Makhzen est une bâtisse complexe et croulante, sans art ni grandeur. Le pacha Haïda ou Mouïs lui préférait sa résidence des Aït-Ber-Reïl. Seules les mosquées émergent de la masse confuse des petites maisons basses. La plus ancienne, la plus fameuse est celle de Sidi-ou-Sidi; la plus pittoresque est la Jema Kebira, si pittoresque avec ses petits toits juxtaposés et le haut palmier qui la domine.

La langue arabe est communément parlée par les Roudani; mais la clientèle montagnarde ne parle que le chleuh. Les commerçants sont des Fassis ou des Marrakchis. La communauté israélite est riche et active, elle compte environ 150 familles et est en relations d'affaires avec les villes du littoral et de l'intérieur.

La corporation des forgerons est nombreuse, elle s'est spécialisée dans le travail du cuivre dont le minerai est apporté de l'Anti-Atlas. Les agents allemands, les prospecteurs de la Société Mannesmann étaient parvenus avant la guerre à s'infiltrer dans le Sous. Ils y avaient fait quelques recherches sommaires et surtout des enquêtes par renseignements sur lesquelles ils prétendaient baser des droits futurs. Il ne survit rien de cette œuvre superficielle.

Le grand marché hebdomadaire de Taroudant se tient le jeudi, hors de la ville, devant la porte Bab-el-Khemis. On y vient de toute la montagne, de toute la plaine, et ces jours-là Taroudant a sa vraie physionomie de capitale du Sud.

(1) Le commandement d'Haïda ou Mouïs comprenait : Taroudant, les Haouara Rahalla, Menabha, Mentaga, Ida-ou-Zeddar, Talekjount, Mesguina, Ida-ou-Zekri, Herbak, Aït-Aballa, Idaouka, Kensoula, Zedoula, Ida-ou-Nidif, Ida-ou-Zal, Guettioua, Aghen.

TIZNIT

Une légende plane sur les origines de Tiznit; légende un peu scabreuse, inventée sans doute par des voisins jaloux :

Une prostituée d'une grande beauté, fuyant la poursuite d'un admirateur obsédant, vint planter sa kheima de poils de chèvre sur le territoire des Ida-ou-Ltit. La racine arabe du nom de Tiznit évoquerait, dit-on, ce lointain souvenir. De cette origine ou de telle autre que nous ignorons, naquit la qbila des Aït-Znit.

HISTOIRE.

La ville de Tiznit est l'œuvre du sultan Moulay el Hassan. Désireux de fixer les résultats de sa campagne de 1882, il avait laissé des garnisons dans les casbahs de Gleïmin (Oued-Noun), de Tagragra (Aït-Ba-Amrane), d'Hadaddou (Iferane).

Pour alimenter ces garnisons, les recueillir, le cas échéant, grouper, dans un chef-lieu qui serait sa capitale, au delà de l'Atlas, les fonctionnaires et les services nécessaires à l'action de son autorité, enfin dresser en face du chérif du Tazerouait une citadelle makhzen capable de surveiller et de maintenir dans le devoir le pontife humilié, Moulay Hassan arrêta son choix sur les dchour de Tiznit.

C'étaient, chez les Ida-ou-Bakhil, à 20 kilomètres de l'Océan et 100 kilomètres de l'Atlas, quatre gros villages dans une région particulièrement arrosée et fertile : Aït-Mehan, Aït-Zikri, Ida-ou-Gfa, Ida-ou-Dlaha. Ils furent enclos d'une enceinte percée de six portes que les tribus voisines construisirent en peu de jours, et devinrent les quatre quartiers de la ville nouvelle.

Un Dar-el-Makhzen, une caserne, des maisons d'officiers, des fondouks comblèrent rapidement les espaces libres; les chefs et les notables des environs reçurent l'ordre d'y faire construire des résidences et, quelques mois après le départ du sultan, une ville neuve se dressait à Tiznit.

Caïd Oummou Tizniti. — Moulay Hassan nomma caïd le cheikh de Tiznit, Oummou Ould Ahmed ou Hassoum. Les fractions sous ses ordres furent constituées en guich du sultan, au même titre que les guich de Marrakech et de Fez. C'étaient, outre les dchour de Tiznit, ceux voisins d'Eddoutergua, Atebbane, Tadouart, Ahel Aouïna, et une fraction des Aït-Brahïm, les Aït-ou-Hassoun.

A côté du caïd, un khalifa du sultan à Tiznit avait la garde des ressources de guerre déposées au Dar Makhzen, percevait l'impôt et centralisait le commandement.

Les khalifas Guellouli et Anflous. — L'ordre rétabli par Moulay Hassan subsista sans changement notable jusqu'à sa mort (1894). Mais les premières années du règne d'Abd el Aziz furent

marquées par de graves désordres causés par la rapacité de ses khalifas, Saïd Ould Guellouli et Mohammed Ould Hassan Ould Anflous.

Les gens de Tiznit, tribu guich, n'eurent d'ailleurs que peu à souffrir de ces exactions.

Le caïd Mbarek Ould Oummou. — Le caïd Oummou mourut en 1899. Abd Es Selam Ould Bou Rahi, caïd des Oulad Djerrar et beau-frère du caïd Oummou, essaya de mettre la main sur Tiznit.

Deux partis se formèrent : d'une part, les Ida-ou-Gfa et les Ida-ou-Dlaha soutenaient le Djerrari; d'autre part, les Aït-Mehand et les Aït-Zikri avaient pris parti pour le jeune fils du caïd Oummou, M'Barek, alors âgé de moins de dix ans, que soutenait le khalifa du sultan, El Hebib Bakka, successeur d'Anflous. Un combat indécis eut lieu dans les rues de la ville à la suite duquel une assemblée de quatre-vingts membres, vingt par fraction, élut pour caïd le jeune M'Barek Ould Oummou. Un ami fidèle de son père, Ben Bekkour, fut maintenu près de lui pour le diriger.

Ce Ben Bekkour, ex-khalifa du caïd Mohammed ou Bihi d'Aglou, avait dû s'enfuir de cette tribu après la mort de son chef, et s'était réfugié auprès du caïd Oummou. Il suivit El Hiba à son départ de Tiznit et fut par la suite jeté en prison à Taroudant, puis remis en liberté.

Le khalifa El Hebib Bakka. — Le khalifa El Hebib Bakka voulut profiter de la jeunesse du caïd pour s'enrichir aux dépens des habitants de Tiznit auxquels il voulut imposer des « frédas ».

Ils se laissèrent tondre deux fois, mais Bakka ayant tenté de lever une troisième contribution, sous le prétexte de s'indemniser personnellement de pertes qu'il avait éprouvées au cours d'expéditions précédentes, un complot se forma contre lui. Averti à temps, Bakka, qui ne pouvait plus compter que sur un nombre de soldats restreint, le Makhzen ayant peu à peu réduit les garnisons du Sous, confia le Dar-el-Makhzen à son frère Ali et s'enfuit à Mogador, d'où il gagna Marrakech.

Pendant plus d'une année, les habitants de Tiznit vécurent dans la crainte de voir revenir le caïd El Hebib Bakka à la tête d'une mehalla du sultan. Mais Abd el Aziz avait bien d'autres préoccupations. Quand la guerre éclata entre Tiznit et les Oulad-Djerrar, Ali, frère de Bakka, fut sommé de remettre une partie des cartouches déposées au Dar-el-Makhzen dont il avait la garde. Ali n'avait plus qu'une trentaine de soldats réguliers; les autres, n'étant plus payés, avaient vendu leurs armes et déserté. Cependant, il refusa de remettre les clefs du Dar-El-Makhzen. Les gens de Tiznit s'en emparèrent de force, pillèrent la maison du caïd Bakka, jetèrent son frère Ali à la porte, se gardant toutefois de causer aucun dommage au Dar-el-Makhzen. Ils firent le compte exact des armes, des munitions, du matériel qui s'y trouvaient, prirent seulement une partie des cartouches qui furent déposées chez Ben Bakkour et confièrent les clefs à trois notables.

Telle était la situation vers la fin de 1907, quand le cheikh Ma el Aïnin apparut dans la région.

A partir de ce moment, l'histoire de Tiznit est intimement liée à celle de notre ennemi et de son fils El Hiba.

Ma el Aïnin et Ahmed el Hiba. — Ma el Aïnin vint de la Seguiet-el-Hamra, poussant devant lui ses troupeaux et ses campements fuyant la sécheresse, poursuivi par les Oulad-bou-Sba, ennemis acharnés des Regueibat, ses serviteurs les plus dévoués. Ils s'installa d'abord près d'Aglou où il reçut les délégations de presque toutes les tribus. Tiznit lui resta close par peur des désordres qu'y pouvaient commettre ses bandes. Mais après quelques pourparlers, quelques pressions des caïds voisins, grâce aussi à quelques présents habilement distribués, Tiznit accueillit Ma el Aïnin qui fit, au mois de mai 1908, une entrée triomphale, et s'installa dans la maison d'Anflous. Les campements qui l'accompagnaient s'étaient dispersés, en quête de pâturages, chez les Chtouka et les Houara qui ne se firent aucun scrupule de les piller. Ma el Aïnin s'efforça de conquérir la confiance par l'étalage de ses vertus et la prodigalité de ses largesses. En partant pour Fez où l'appelait le sultan Moulay Hafid, il emporta une artie des armes emmagasinées au Dar-el-Makhzen de Tiznit pour en armer ses telamids.

Battu par les troupes françaises sur l'Oum-er-Rebia, il revint malade à Tiznit et y mourut quelques mois après (novembre 1910).

Aussitôt, son fils et successeur, Ahmed el Hiba prit l'attitude d'un chef de la Guerre Sainte et fit de Tiznit son quartier général. Le Dar-el-Makhzen lui procura encore d'amples approvisionnements d'armes et de matériel de campement. Le 15 juillet 1912, au milieu d'un enthousiasme général, El Hiba quittait Tiznit avec une mehalla où figuraient 500 cavaliers de Tiznit conduits par M'Barek ben Bakkour. Cette épopée eut son épilogue dans les plaines de Sidi-bou-Othman.

Les contingents de Tiznit reprirent en hâte le chemin de leur pays : mais El Hiba garda Ben Bakkour en otage, il l'emmena à Taroudant et le fit emprisonner.

Tiznit chasse le khalifa d'El Hiba. — A peine les premiers fuyards avaient-ils rapporté à Tiznit la nouvelle du désastre que les habitants, se souvenant de leur passé, de leur titre de guich du sultan, résolurent de se débarrasser de Si Namah, frère et khalifa d'El Hiba.

Un vendredi, le huitième jour après la fin du Ramadan (17 septembre 1912), tandis que Si Namah était à la mosquée, ils attaquèrent sa maison et tuèrent une dizaine de ses hommes. Si Namah put à grand'peine s'échapper de la ville ; il se réfugia auprès du cheikh Moussa Ould Bakkes, chez les Oujjane (Ida-ou-Bakil) où El Hiba avait laissé un certain nombre de tentes et de troupeaux dans les beaux pâturages de Mihéï et de Lemcheïbik.

Merebbi Rebbo est battu par Tiznit. — A cette nouvelle, Merebbi Rebbo, quittant en hâte Tarou-

dant, groupa les Ahel-Mader, les Oulad-Djerrar, une partie des Aït-Ba-Amrane, des Ida-ou-Bakil, des Ahel-Massa, pour remettre Tiznit sous l'autorité d'El Hiba. Ce fut le début d'une lutte de deux mois où Tiznit fut soutenue par les Aït-ou-Hassoun (Aït-Brahim), une partie des Lakhssas et une partie des Ahel-Sahel. Après différents épisodes, cette lutte se termina par l'écrasement à Tiranimin, chez les Ahel-Sahel, de la harka de Merebbi Rebbo qui laissa quatre-vingt-deux des siens sur le terrain. L'intervention de Sidi Mohammed ou Hachem, chérif du Tazeroualt, rétablit la paix dans cette région où El Hiba ne compta bientôt plus comme partisans que les Oulad-Djerrar, les Ahel-Ouijjane, les Aït-Ba-Amrane et une partie des Lakhssas.

Merebbi Rebbo tenta alors de recruter une harka dans l'Oued-Noun. Il s'établit à Ouijjane, se proposant de prêcher la Guerre Sointe au moussem de mars, à la zaouia de Sidi Ahmed ou Hachem. Mais Sidi Mohamed ou Hachem ne le lui permit pas. Les appels d'El Hiba se faisant de plus en plus pressants, il réintégra Taroudant en avril.

La population de Tiznit était alors rentrée sous la loi du Makhzen. Elle affirmait la loyauté de ses sentiments dans une correspondance très active avec les autorités françaises de Marrakech et de Mogador. Autour d'elle plusieurs tribus voisines se groupèrent ; leur attitude parut assez sincère pour que l'on songeât à utiliser leurs services contre El Hiba en liaison avec les grands caïds de la région de Marrakech qui marchaient contre Taroudant. C'est dans ce but, pour grouper les bonnes volontés qui se manifestaient dans le Sud et leur apporter l'appui moral et matériel du Makhzen que le caïd El Hebib Bakka s'embarqua à Mogador pour Aglou et Tiznit le 7 mai 1913.

Le deuxième khalifat d'El Hebib Bakka. — Encore qu'il eût quitté Tiznit dans des conditions fâcheuses, Bakka avait conservé des relations. Il y revint, plein de confiance dans le succès. Son arrivée à Tiznit, où un accueil empressé lui semblait assuré, concordant avec la prise de Taroudant par les harkas parties de Marrakech, devait produire le plus heureux effet et asseoir l'autorité du sultan sur tout le Sous dont Tiznit redeviendrait, comme par le passé, la citadelle avancée.

Par malheur, l'embarcation qui le débarquait à Aglou chavira dans la barre, et le caïd Bakka fut noyé.

Mohammed ben Dahan. — Les heureuses dispositions de Tiznit ne s'étant point modifiées, un successeur fut désigné au caïd Bakka dans la personne de Mohammed ben Dahan, ancien caïd raha des troupes chérifiennes, qui parvint sans encombre à Tiznit, le 22 juin 1913.

Nous ne referons pas ici l'historique du soulèvement mahdiste qui bouleversa le Sud du Maroc de 1913 à 1917 ; on en trouvera l'esquisse dans la note biographique publiée aux Bulletins de mars et d'avril 1917.

Tiznit y joue un rôle capital, qui va croissant. Elle fut le pivot des opérations qui s'achèvent et dont le présent Bulletin contient l'analyse. Elle demeure, après la victorieuse campagne du général de Lamothe, le fort d'arrêt chargé de tenir en respect les turbulentes tribus de cette région, d'assurer l'autorité du Makhzen, de préparer et de réaliser l'organisation du Sud marocain.

GÉOGRAPHIE

La ville de Tiznit compte environ 1.200 feux ; en y joignant son Haouz, sa banlieue, Tiznit peut étaler au soleil 2.000 tentes d'où sortiraient, en cas de harka, 800 cavaliers et 1.200 fantassins assez bien armés.

Le quartier juif, le Mellah, est un centre commercial important et actif.

Le grand marché qui se tient le jeudi, Souk-el-Khemis, est très achalandé.

A Tadouart, le vendredi, le marché n'est accessible qu'aux femmes, usage que l'on retrouve dans plusieurs régions du Maroc, celles surtout où la brutalité des hommes et leurs incessantes querelles mettent la sérénité du commerce en péril.

LE TAZEROUALT

Le Maroc est une terre d'Islam particulièrement bénie. On y voit pulluler de pieux personnages, marabouts ou chérifs, réputés pour la sainteté de leur existence ou celle de leurs origines ; il y fleurit quantité de sanctuaires, zaouïas ou tombeaux ; on y trouve même des villes sacrées, véritables fiefs spirituels de quelques familles vénérées, telles que Ouezzan, Boujad, Tamegrout.

Le Tazeroualt jouit d'une situation très particulière dans cette géographie mystique du Moghreb. Il est à la fois une région politique dont le chef possède un pouvoir temporel incontestable, un centre économique très important, un sanctuaire religieux dont l'autorité spirituelle s'étend au loin.

HISTOIRE

L'ancêtre éponyme de la famille chérifienne du Tazeroualt est Sidi Ahmed ou Moussa. Ses hagiographes le font descendre d'un parent de Moulay-Idriss, fixé à Bou-Mouroual, chez les Tidli-Imzil, fraction des Ida ou Semlal.

La légende et l'histoire de ce grand saint se confondent inextricablement. On sait que son père se nommait Moussa, et que sa mère s'appelait Tazza. Il s'en fut à Bagdad, parfaire ses études religieuses, et y séjourna sept années. Son premier miracle date de ce séjour : comme on doutait des descriptions qu'il faisait de son pays natal, il fit surgir, tout à coup, en pleine ville de Bagdad, un gigantesque arganier prodigieusement transplanté du pays des Ida-Mourran. On montre encore, sur le territoire des Lakhssas,

l'excavation produite par cet arrachement ; les gens du pays y viennent en pèlerinage.

En quittant Bagdad le jeune chérif fit halte à Marrakech et s'y fixa. Son savoir lui créa des relations, des admirateurs, une clientèle : il ouvrit une médersa dans le quartier de Bab-Doukkala, et y enseigna pendant sept ans. La nouvelle de la mort de son père le fit rentrer à Bou-Mourouat après un court séjour à Taroudant. Il se réinstalla sous le toit paternel avec sa mère et un vieux chérif de Tamanakht, ami de son père, Sidi Mohammed ou Brahim. Il menait là une existence familiale et paisible, quand, une nuit, un envoyé de Dieu vint déposer à son chevet un message écrit lui enjoignant de se rendre dans la vallée de l'oued Tazeroualt, d'en chasser les occupants et d'y fonder un sanctuaire où il enseignerait la loi divine.

Cette vallée du Tazeroualt, providentiellement dévolue à Sidi Ahmed ou Moussa, était alors l'habitat de quelques tribus arabes attirées par sa fertilité. Le chérif y trouva des tentes des Aït-Oussa, des Aït-Brahim, des Tadjakant, des Ouladbou-Seba, des Aït-ou-Mribet. Il s'installa, tout d'abord, humblement, dans une grotte près de Tigoudnine, et fit part aux Arabes de sa mission divine. Tous s'inclinèrent ; seul un douar des Aït-ou-Mribet, les Aït-Taouggat, refusa de céder la place. La nuit même, un ouragan terrible, accompagné d'une pluie de pierres, fondit sur le douar impie qui fut écrasé. Les habitants croient, encore aujourd'hui, reconnaître les vestiges de ce douar maudit, ils prétendent que l'on entend gémir les âmes des victimes privées de sépulture.

Sidi Ahmed, sa mère et leur vieil ami s'installèrent sur les bords de la rivière Tazeroualt, dans un vallon appelé Ghaba-ou-Raghma, le ravin du Vautour. Ils commencèrent à édifier une zaouïa, aidés par de pieux adeptes dont le nombre s'accrut bien vite.

Cependant la mère du chérif, Lalla Tazza, sentant sa fin venir, voulut retourner dans sa tribu des Ida-ou-Semlal. Elle y mourut dans un âge merveilleusement avancé et son fils érigea sur sa tombe une zaouïa dont il ne reste aujourd'hui que des ruines autour desquelles rôde encore la piété des fidèles.

Sidi Ahmed ou Moussa eut sept fils. Ce chiffre sept, qui revient sans cesse dans son hagiographie, atteste, disent ses panégyristes, en quelle sollicitude Allah tenait ce bon serviteur. Ces fils, dignes héritiers de la science et des vertus paternelles, portèrent leur apostolat dans les tribus voisines chez lesquelles ils se fixèrent : Brahim devint le patron des Ahel-Ouijjane (Ida-ou-Bakil); El Hossein, des Ida-ou-Salah (Aït-Errha dans le djebel Tazelmi) ; El Hassen, des Bizahern (Lakhssas) ; Saïd, de Tigoudmin ; Jama, de Dreb ; et enfin le dernier, le plus fameux, Bou Beker, fonda Ilir. Ceci se passait au temps du sultan Moulay Ismaïl.

Le fils de Bou Beker, Sidi Ali bou Demaïa, ajouta à la douceur, à la persuasion de ses ascendents un argument nouveau : la force. Il fanatisa et arma ses disciples et conquit avec eux le pays qui s'étend du Tafilelt à l'Océan, entre l'Atlas et le Sahara. Aussi avisé qu'énergique, il poussa jusqu'au Niger, organisa des caravanes entre le Maroc et le Soudan. Le sultan, jaloux de ce pouvoir, de cette richesse, vint attaquer le chérif, le défit et le dépouilla. Cet échec fut une leçon ; Si Ali bou Demaïa en conclut que rien ne sert d'amasser si l'on ne possède un repaire solide pour garder sa fortune ; il construisit la forteresse d'Agadir-N'Trouni qui domine du haut du djebel Tazelmi la plaine fertile de Bou Koura.

Dans ce réduit, tenu par une garnison d'élite, Sidi Ali entassa des armes et de nouvelles richesses. Son orgueil ne connut plus de limites, il prit le titre de sultan et en arbora les insignes. L'histoire a gardé le souvenir de son faste, elle raconte que chaque vendredi il se rendait au tombeau de Sidi Ahmed, monté sur un cheval richement caparaçonné, un sabre d'or passé dans la ceinture, flanqué de l'escorte traditionnelle, des porte-lance, du porte-parasol, de ses esclaves et de ses tolba. Il immolait de sa main une chamelle dont il distribuait la chair à ses parents pauvres, à ses hôtes. Et, le lendemain, il passait sa journée en festoiements, en bombances, en chasses admirables où ses sloughis et ses faucons forçaient les lièvres, les sangliers et les gazelles qui abondaient dans ces régions.

Ce fut l'apogée du pouvoir temporel des Chorfa du Tazeroualt.

Ces puissants pontifes entretenaient avec le sultan du Maroc de simples rapports de courtoisie. Chaque année, à la fête du Mouloud, l'un des proches parents du chérif régnant se joignait aux caïds du Sous pour aller porter au sultan la hédya d'usage.

Sidi Hosseïn ben Hachem. — Lors de la première excursion de Moulay Hassan dans le Sous, le chérif du Tazeroualt était Sidi Hosseïn ben Hachem dont la filiation nous est donnée par l'énumération de ses noms :

Sidi Hosseïn ben Hachem, ben Tahar, ben Brahim, ben Messaoud, ben bou Beker, ben Ali bou Demaïa, ben bou Beker, ben Sidi Ahmed, ben Moussa.

On raconte que Moulay Hassan, campé sur les bords de l'oued Oulras, fit tenir à Sidi Hosseïn l'ordre d'avoir à se présenter à lui dans un délai de sept jours.

— Je t'en donne trois pour t'en aller! aurait répondu le chérif.

— Avant trois ans tu seras soumis! répliqua le Khalifa ; et, jugeant la partie trop grosse, il reprit la route du Nord.

Quand Moulay Hassan monta sur le trône, Sidi Hosseïn fit porter son hommage par trois cheikhs de médiocre importance qui faisaient tâche au milieu de la brillante théorie des grands chefs du Sous, le caïd des Haha el Hadj Abdallah, le caïd des Chtouka el Deleïmi, le caïd de Gouleïmin Ould Abd Allah ou Salem, et tant d'autres qui apportaient eux-mêmes leurs présents.

Moulay Hassan, qui poursuivait son plan, ne releva pas cette inconvenance. Seulement, comme à la fête du Mouloud de l'année suivante le plus jeune fils du chérif, El Hadj Tahar, apportait la hédya du Tazeroualt, Moulay Hassan lui remit un dahir qui le nommait caïd de toutes les tribus commandées par son père.

Sidi Hosseïn, furieux de cette destitution, déchira et brûla le rescrit impérial et, l'année suivante, envoya son fils aîné, Sidi Mohammed. Moulay Hassan le reçut avec tous les égards dus à sa condition, mais il lui interdit de quitter Marrakech. L'expédition du Sous était prête (1882).

Sidi Hosseïn, voyant venir l'orage, rassembla dans sa bonne forteresse d'Agadir ses troupeaux et ses richesses, et demeura à Tiounaman, attendant les événements. Moulay Hassan le convoqua, comme il avait fait jadis. Sidi Hosseïn, arguant de son grand âge, de son impotence, déclina l'invitation. Le sultan n'avait plus d'autre argument que la violence; il réfléchit que l'aventure était aléatoire, que, dans cet immense Sud, sa harka, suffisante pour triompher des résistances individuelles, pourrait être écrasée par un soulèvement général. Il préféra temporiser, et envoya son fils, Abd el Aziz, recevoir à Ilir l'hommage du chérif de Tazeroualt. La réception fut splendide; on échangea de magnifiques présents, mais Sidi Hosseïn persista à refuser de se rendre auprès du sultan, et le sultan conserva son précieux otage Sidi Mohammed, fils de Sidi Hosseïn, qui fit ainsi, dans les mehalla chérifiennes, les campagnes du Sous et du Tafilelt.

Cinq mois plus tard, le vieux chérif mourait, et Sidi Mohammed ou Hachem obtenait du sultan l'autorisation de quitter Marrakech et de recueillir la succession de son père.

Sidi Mohammed ou Hachem, chérif du Tazeroualt, fut d'abord vassal déférent, et entretint avec le Makhzen d'excellentes relations. Quand Moulay Hassan mourut (1894), il vint à Marrakech saluer Moulay Abd el Aziz. Une cabale fut montée contre lui par les caïds des Haha et des Chtouka, jaloux de ce voisin riche et vénéré. Ils persuadèrent au régent, le grand vizir Ba Ahmed, de le faire arrêter. L'ordre allait être donné. La nourrice du jeune sultan, une femme du Tazeroualt jadis donnée à Moulay Hafid par Sidi Hosseïn, eut connaissance de l'intrigue; elle obtint l'intervention d'Abd el Aziz en faveur du chérif qui fut comblé de présents et d'honneurs.

Mais ses adversaires ne désarmèrent pas. Le caïd des Haha, Si Saïd el Guellouli, obtint d'être nommé khalifa de Tiznit, et, levant une harka, l'envoya prendre possession de son nouveau commandement. Les tribus de la région sollicitèrent l'appui de Sidi Mohammed ou Hachem contre ce maître. Le chérif se mit à leur tête et dispersa la harka. Le caïd revint à la charge, il se mit lui-même à la tête de ses troupes et livra, sur le territoire des Aït-bou-Taïeb, un combat de trois jours qui lui ouvrit les portes de Tiznit et obligea le chérif à la retraite.

En dépit de trois années d'efforts, et malgré le concours d'une mehalla commandée par le caïd Hebib Bakka, le Guellouli ne parvint pas à asseoir solidement son commandement ni à mordre sur la clientèle du chérif du Tazeroualt. Mohammed Ould Hassen Ould Anflous, qui lui succéda en 1900, fut plus heureux; il réussit à piller et à rançonner les gens d'Ifran, les Ida-ou-Semlal, les Ida-ou-Bakil.

Sidi Mohammed, retiré dans son fief, se résigna au rôle effacé où les circonstances le reléguaient. Après ces déboires politiques il eut des chagrins domestiques. Son fils aîné, Sidi Ahmed, reçut de Moulay Abd el Aziz le commandement de toutes les tribus qui obéissaient à son père, et prit contre le vieux chérif le parti du Guellouli, Son second fils, Sidi Ali, sur lequel il avait reporté tous ses espoirs et qu'il avait déjà désigné pour être son successeur, assassina, après une discussion, Sidi Madani ould Bazou, le meilleur ami du chérif, puis s'enfuit de la maison paternelle. Sidi Hosseïn pardonna à l'occasion de la naissance d'un petit-fils.

Quand Ma el Aïnin vint, avec ses hordes sahariennes, s'installer à Tiznit (novembre 1910), Sidi Hosseïn refusa d'aller le voir, mais il lui dépêcha Sidi Ali porteur de riches présents.

Il refusa de même en 1907 de fournir des contingents à Moulay Hafid pour marcher contre son frère Moulay Abd el Aziz. Il s'opposa de toute son influence à la propagande que fit, en 1912, El Hiba, fils de Ma el Aïnin, et désapprouva son fils Sidi Ali de l'accompagner à la conquête de Marrakech.

Son rôle conciliant, son attitude sage, l'échec de ses ennemis, lui ont valu un juste prestige qu'il a mis résolument au service du Makhzen. Son fils Sidi Ali a rompu en 1916 avec El Hiba dont il est maintenant un adversaire acharné. Il est devenu pour nous un auxiliaire précieux et nous sommes en droit d'espérer qu'il continuera la politique de son frère.

La confrérie islamique à laquelle appartient le chérif du Tazeroualt est celle des Chadelya, mais on donne à ses disciples le nom d'Oulad-Sidi-Ahmed-ou-Moussa, et leur confrérie est appelée Remaya, les Rami, les tireurs habiles.

En dehors des règles religieuses que leur ordre leur impose, les Remaya pratiquent professionnellement le tir et l'acrobatie. Ils prétendent que le prophète lui-même commanda à son compagnon Sidi Saad ben Bou Okkas, le plus habile des archers, de fonder cette curieuse confrérie. Plus tard Sidi Ali ben Mohammed ben Naceur, frère du fondateur de l'ordre des Naciria de Tamegrout, réorganisa les Remaya et en fit cette secte mi-religieuse et mi-sportive où se recrutent les « taramit », les acrobates marocains connus dans le monde entier.

Les Oulad-Sidi-Ahmed-ou-Moussa sont élevés et dressés à la zaouïa; ils doivent rapporter au chérif une partie des profits qu'ils recueillent au cours de leurs tournées.

Les trois moussems du Tazeroualt font de cette

région un centre économique très important. Ces foires se tiennent en mars, en août et en septembre; les deux premières durent quinze jours, la troisième se prolonge pendant trois semaines. On y vient de partout : du Dra, du Tafilelt, du Sous, de Marrakech et même du Soudan.

Ce marché du Tazerouault était jadis le port du Soudan; les caravanes y apportaient l'or, l'ivoire, les plumes d'autruches, les tissus bleus appelés khount, et surtout les esclaves. Notre pénétration et la répression de l'esclavage ont à peu près supprimé ce commerce soudanais.

Le chérif bénéficie naturellement de cette activité commerciale; les clients ne manquent jamais de lui porter l'offrande, la ziara, qui leur vaudra fortune et bénédictions.

GÉOGRAPHIE

Le Tazerouault est un plateau enchâssé dans les montagnes de l'Anti-Atlas dont les plus voisines portent les noms de Djebel-Kerkar, Djebel-Guelliz, Djebel-Tazelmi. Deux cours d'eau arrosent et fertilisent ce plateau : l'oued Tazerouault et l'oued Seggourat.

L'oued Tazerouault sort de l'Aïn-Tinzert, chez les Ida ou Bakil, arrose les douars de la zaouïa de Sidi-Ahmed-ou-Moussa, traverse les territoires d'Ouijjane, d'Ida ou Guersmoukt et se jette dans l'oued Oulras. Son eau est abondante et rapide, elle fait tourner un grand nombre de moulins, alimente plusieurs seguias qui irriguent de beaux jardins, des vergers, des olivettes, des cultures, une palmeraie de 20 kilomètres de longueur.

L'oued Seggourat, moins important, naît au Djebel-Kerkar, chez les Mejjat; il n'a d'eau que jusqu'à Talest et arrose les dehour d'Imechgaguen. En hiver, il se jette dans l'oued Tazerouault; il se perd, en été, parmi les cultures assoiffées.

La population du Tazerouault compte environ 700 familles, c'est-à-dire 3.000 à 4.000 âmes, groupées au bord des deux oueds. Il est difficile de préciser dans quelles proportions le sang arabe, le sang berbère et le sang nègre y sont mêlés. Ce croisement porte dans le pays le nom de Haratines (singulier : Hartani).

Le Tazerouault n'a guère de relations avec les Européens. En de rares occasions, les balancelles espagnoles viennent mouiller sur les petites rades foraines d'Arexis et d'Ifni. La contrebande d'armes et de munitions se fait surtout par la zone espagnole, par le Rio-de-Oro; la création du poste de Tarfaya vient de donner à ce commerce un nouvel essor.

Ces dernières années, les Mannesmann étaient entrés en relations avec le Tazerouault; leurs agents et leurs prospecteurs avaient réussi à pénétrer jusque dans les montagnes du Tazerouault en quête de gisements minéraux.

La guerre a remis les choses au point : le Sud marocain est à nous, nous n'y tolérerons aucune ingérence, aucune concurrence.

LA CONQUÊTE
DE
L'AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE

RAPPORT DU GÉNÉRAL SMUTS

Nous publions ci-après la traduction du rapport final rédigé par le général Smuts avant son départ de l'Est-Africain. Ce rapport (1) fait suite à celui du 27 octobre publié dans nos *Renseignements Coloniaux* de mars 1917, p. 94 :

Quartier général, Est-Africain,
le 28 février 1917.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport suivant décrivant les opérations des forces placées sous mes ordres du 28 octobre 1916 au 20 janvier 1917, époque à laquelle je quittai le commandement de ces troupes.

Reorganisation. — Dans mon dernier rapport, j'ai décrit la réorganisation de nos services de transports et d'approvisionnements, telle qu'elle résultait de la prise de Dar-es-Salam et de la réfection du chemin de fer central. Il reste quelques mots à ajouter quant à la réorganisation, effectuée durant la même période, des unités de combat placées sous mes ordres. Notre marche à travers les régions infestées de *tsetse* qui avoisinent la Rufiji et la Grande-Ruaha avait eu pour résultat de nous faire perdre un grand nombre des animaux des troupes montées et d'accroître considérablement le nombre des malades. Il me parut évident que des troupes blanches, ayant eu des attaques répétées de malaria ou de dysenterie, seraient, pour la suite de la campagne dans cette région extrêmement insalubre, plutôt encombrantes qu'utiles.

Je décidai donc de supprimer ma troisième division, placée sous le commandement du major général C. J. Brits, comprenant la seconde brigade montée, commandée par le brigadier général Enslin et de renvoyer ces officiers avec leurs états-majors dans l'Afrique du Sud; d'incorporer à la première brigade montée, sous les ordres du brigadier général Nussey, tous les hommes à pied de la seconde brigade montée et finalement d'évacuer de l'Est-Africain toutes les troupes blanches déclarées inaptes par un conseil médical spécial. Mes forces furent donc réorganisées en deux divisions, placées respectivement sous les ordres des généraux Hoskins et van Deventer, pendant que la brigade d'infanterie du brigadier général Beves redevint une force de réserve sous mon autorité immédiate. Le résultat de ces dispositions fut que près de 12.000 hommes de troupes blanches furent évacués de l'Est-Africain entre le milieu d'octobre et la fin de décembre 1916; ils furent dans une certaine mesure remplacés par de nouveaux bataillons de de King's African Rifles, dont le ministère de la Guerre avait approuvé la formation et l'instruction, ainsi que par la brigade de la Nigeria, sous le commandement du brigadier général F. H. B. Cunliffe, C. B., C. M. G., qui atteignit Dar-es-Salam pendant la seconde et la troisième semaine de décembre.

Position de l'ennemi à la fin d'octobre. — La position de l'ennemi le 27 octobre, date de mon précédent rapport, était succinctement décrite comme suit dans ce document :

« Le résultat définitif de toutes ces opérations, au moment où nous écrivons, est le suivant : les Allemands ont été chassés au Sud au delà du chemin de fer central et sont disposés comme suit : au Nord-Est, sur la Rufiji et à environ 30 milles au Nord de celle-ci; dans l'Ouest, le long de la Grande Ruaha et des rivières de l'Ulanga, ou au Sud et à l'Est de ces cours d'eau. Exception faite du plateau de Mahenge, ils ont perdu toutes les parties saines et fer-

(1) Publié dans la *London Gazette*.

tiles de leur colonie. Dans l'Est, ils sont coupés de la côte et dans le Sud l'armée portugaise a fait son apparition au Nord de la Rovuma. »

Les ennemis, se retirant de Tabora, avaient atteint le voisinage d'Iringa et de Malangali.

Distribution de nos forces à la fin d'octobre. — A la même époque, mes forces étaient disposées comme suit.

Dans l'Est, une troupe d'environ 2.000 fusils, commandée par le brigadier général J. A. Hannyngton, C. M. G., D. S. O., avait été embarquée à Dar-es-Salam et concentrée à Kilwa; elle formait le noyau de la première division, qui, après la réorganisation et le déplacement de quelques unités, fut rassemblée en cet endroit; elle était destinée à prendre part à un grand mouvement tournant au Sud de la Rufiji. Les forces du général Hannyngton occupaient Kilwa-Kiwindje et Kilwa-Kissiwani, et, après quelques engagements sans importance, avaient envoyé des détachements qui tenaient Njingo, Mtumbei-Chini, Mitole, Matandu et Kitaba. En prévision d'un mouvement tournant du front ennemi de Mgeta dans la direction d'Utete, le général Hannyngton reçut l'ordre de renforcer son détachement de Kibaia et de se garder soigneusement vers le Nord. Des dispositions étaient prises en ce qui concerne les transports et les vivres pour les forces qui devaient éventuellement opérer au départ de Kilwa; les progrès étaient nécessairement lents, en raison de la dispersion des transports qu'il s'agissait de réunir, de la nécessité de les faire venir par mer, et des lourdes pertes d'animaux éprouvées par toutes les troupes.

Msanga, à 45 milles au Sud-Ouest de Dar-es-Salam, fut occupé par une faible colonne sous les ordres du lieutenant-colonel T. J. Willans, D. S. O. La présence de l'ennemi à Kissangire, à 12 milles au Sud-Ouest de ce point, constituait une menace pour nos communications par chemin de fer; une tentative faite par une petite colonne pour déloger les forces ennemies échoua le 9 octobre.

La première division, commandée par le major général A. R. Hoskins C. M. G., D. S. O., était au centre, face à l'ennemi sur la Mgeta, occupant Tulo, Duthumi, Kwa-Hongo, Dakawa et Kissaki.

Sur ce front, les opérations étaient pratiquement arrêtées et les conditions ressemblaient fort à celles de la guerre de tranchées. La situation n'y subit aucun changement avant la reprise générale de l'offensive de la fin de décembre. La brigade du général Sheppard était sur la ligne de front; la brigade anciennement commandée par le général Hannyngton, remplacé par le colonel (plus tard brigadier général) H. de C. O. Grady, était en réserve. Je décidai de faire avancer cette dernière brigade jusqu'à Kilwa dès que le temps parut favorable.

La deuxième brigade d'infanterie sud-africaine, commandée par le brigadier général P. S. Beves, avait été ramenée jusqu'à Morogoro, où elle était tenue en réserve. Comme je l'ai déjà expliqué, le reste de la troisième division, à laquelle elle appartenait originairement, avait été dégagé du service et la division cessa d'exister le 24 octobre.

Dans l'Ouest, les troupes avancées de la seconde division, sous les ordres du major général J. L van Deventer occupaient Iringa, le passage de Njukwa sur la Ruaha et Kidoli; le reste des troupes de la division était sur le chemin de fer central et opérait une concentration préparatoire avant de s'avancer vers le Sud. Les troupes Nyassaland-Rhodesia, sous les ordres du brigadier général Northey, A. D. C., étaient en partie autour d'Iringa, mais le groupe le plus important de ces forces était sur la Ruhudje, aux environs de Mkapira, où nous avions contre nous d'importantes forces ennemies.

La situation était assez confuse autour d'Iringa et, au Sud de ce point, des détachements des forces ennemies, venant de Tabora sous les ordres du général Wahle, s'efforçaient de rompre nos lignes et de donner la main à leurs troupes de Mahenge. Diverses rencontres entre des patrouilles et des détachements avaient lieu; les communications étaient irrégulières et fréquemment interrompues. Le général Northey, à cette époque, était souvent sans liaison avec ses troupes de la région d'Iringa.

Un bataillon d'infanterie sud-africaine avait été envoyé au général Northey et était en route vers Songea par Chinde, le Zambèse et Wiedhafen.

Les troupes de la région du lac, précédemment commandées par le brigadier général, l'honorable sir C. P., Crewe, K. C. M. G. C. B., ayant été supprimées, celles de ces unités qui n'étaient pas licenciées étaient envoyées à la seconde division, sauf un bataillon qui demeurait pour occuper une partie du Central-Railway située à l Est de Tabora. Tabora était occupé par les troupes belges.

Transfert de la première division à Kilwa et réorganisation de ses forces. — Le 28 octobre, j'abandonnai Morogoro pour Dar-es-Salam et poursuivis ensuite par mer jusqu'à Kilwa-Kiwindje, où je vis, le 31, le général Hannyngton et examinai la situation locale. Le 1er novembre, je retournai à Dar-es-Salam.

Je me décidai, en raison des renseignements recueillis à Kilwa, pour un mouvement rapide de la brigade du général O'Grady vers ce point et je donnai ordre au général Hoskins de prendre, avec son état-major divisionnaire, le commandement des forces de Kilwa.

Les troupes de Kilwa étaient constituées à cette époque par la troisième brigade est-africaine, sous les ordres du général Hannyngton et une première division sous les ordres du général Hoskins put être reconstituée par l'adjonction de la brigade du général O'Grady.

La brigade du général Sheppard, qui devait demeurer sur le front de Mgeta, devint une brigade indépendante placée sous ma direction. Le général Hoskins prit le commandement à Kilwa le 15 novembre, et le transfert de la brigade du général O Grady par route, par chemin de fer et par mer jusqu'au territoire de Kilwa dura du 7 au 29 novembre.

Retard de l'offensive générale. — Pendant les mois de novembre et décembre, aucune offensive générale n'était possible. Les opérations furent limitées à celles entreprises par les différentes troupes en raison de la situation dans leurs régions respectives et à celles ayant pour but de mettre leur position d'accord avec les exigences du plan d'action combiné contre l'ennemi quand le moment serait venu.

Les opérations qui eurent lieu en novembre et décembre seront relatées plus loin, mais je crois nécessaire d'indiquer quelques-unes des circonstances qui contribuèrent à retarder notre offensive générale.

Après les opérations qui ont été brièvement décrites au paragraphe second de ce rapport, il fut nécessaire de marquer un temps d'arrêt, car la maladie exerçait ses ravages parmi les troupes, dont une grande partie était totalement hors d'état de fournir un effort soutenu sans des soins médicaux, un repos prolongé et un changement de climat et de nourriture. Les ravages de la maladie étaient très grands et la réduction de l'effectif était à elle seule suffisante pour empêcher tout mouvement en avant jusqu'à l'arrivée des renforts.

Nos transports mécaniques étaient sérieusement endommagés par un travail incessant sur des routes épouvantables ou dans des contrées sans pistes; de grosses réparations, qu'on n'avait pas eu le temps d'effectuer, devenaient indispensables. Le personnel de ces transports souffrait des mêmes maladies que les combattants. Le grand nombre d'indisponibles accroissait encore la tâche de ceux qui demeuraient valides, jusqu'au moment où le manque d'hommes obligeait à abandonner les véhicules.

Les maladies sévissaient sur les chevaux, les mulets et les bœufs et il fallait les remplacer d'une manière ou d'une autre avant de songer à entreprendre un mouvement quelconque. Les efforts demandés à toutes les unités et dans tous les services par suite du mauvais état sanitaire avaient atteint l'extrême limite du possible.

Il n'y a pas lieu d'insister davantage; il suffit d'avoir indiqué ici quelques-unes des nombreuses difficultés qui entravaient notre activité pendant la période qui s'écoula entre l'arrivée de nos forces à Kissaki et la reprise de notre offensive générale en janvier 1917. Lorsque ces difficultés furent surmontées, le port de Kilwa avait été préparé comme base et une division fut transportée sur ce point. Cette division, bien au Sud de la Rufiji, était destinée à jouer un rôle important dans les opérations qui allaient avoir lieu dans cette région.

Opérations des troupes de Kilwa. — Au début, il se passa peu de chose dans la région occupée par nos forces avec Kilwa comme point d'appui, excepté des engagements de patrouilles dans lesquels nos troupes eurent le dessus,

des mouvements de détachements et de petites rencontres avec les ennemis. Néanmoins, au moyen de documents capturés et de rapports de prisonniers, j'obtins des renseignements sur un projet de mouvement offensif de l'ennemi et plus précisément sur une attaque qui allait avoir lieu contre notre détachement de Kibata. Ce dernier renseignement m'amena à modifier temporairement mes plans et à arrêter un mouvement dans la direction de Liwale, que j'avais d'abord eu l'intention d'entreprendre. Les forces ennemies dans cette région étaient au début de novembre estimées à 10 compagnies.

Le 8 novembre, on m'annonça que l'ennemi avait attaqué Kibata la veille. Le fait était vrai, mais l'attaque fut facilement repoussée avec de faibles pertes pour nous; l'ennemi se retira le 9. L'attaque était évidemment plutôt une reconnaissance ; les précautions nécessaires furent prises, pour le cas probable où elle se renouvellerait. On examina en même temps la possibilité d'occuper Mgarambi, à 30 kilomètres à l'Ouest de Kibata. La fin du mois fut prise comme précédemment par des rencontres de patrouilles, les deux adversaires se surveillant étroitement.

Nos troupes occupèrent Mpotora, sur la route de Liwale, le 7 novembre; le 30 novembre, un bataillon se mit en marche pour occuper Mgarambi, dont nous prîmes possession le 2 décembre sans opposition.

La pluie commença dans la région de Kilwa au début de novembre et continua avec une certaine violence, quoique avec intermittence, pendant le reste du mois, entravant nos mouvements,

Le 5 décembre, on pouvait noter une activité considérable des patrouilles dans les environs de Kibata, et, dans l'après-midi du 6, l'ennemi commença une attaque de cette place qui se développa dans la journée du lendemain ; il mit en action plusieurs canons, tant de campagne que de marine. L'essai d'investissement de Kibata par l'ennemi continua jusqu'au 15 décembre; de fortes attaques furent livrées et repoussées le 7 et le 8 et diverses positions extérieures changèrent de mains plusieurs fois. Le 16, à la suite d'une attaque qui avait eu lieu dans la nuit du 9 au 10, il apparut clairement que l'ennemi tentait d'entourer Kibata; pour déjouer cette manœuvre, je fis évacuer temporairement Mgarambi, afin d'opérer la concentration nécessaire. Le 11, le combat d'infanterie était un peu moins violent, mais l'artillerie lourde continuait à bombarder la position. La pluie abondante et le mauvais état des routes empêchèrent l'arrivée de notre artillerie. Aussi nos troupes éprouvèrent elles des pertes importantes, mais inévitables. Le 12 décembre, l'ennemi avait avancé autour de Kibata par l'Est et le Sud Est, mais cette date marque le maximum d'extension de son effort pour encercler la place, et, le 15, les premiers effets du mouvement du général Hannyngton venant de l'Ouest contre la droite ennemie devinrent appréciables. La brigade du général O'Grady, venant de Kibata, participait au mouvement.

Le Gold Coast Regiment prit à l'Ouest de Kibata une colline qui commandait la position et s'y maintint en dépit de violentes contre-attaques et de pertes considérables, dues surtout à la supériorité de l'artillerie ennemie

Les communications entre Kibata et Kilwa étaient pendant cette période fréquemment interrompues.

Le matin du 16, la brigade du général O'Grady occupa une colline à 3.500 yards au Nord-Est de Kibata; à partir de cette date, la situation à Kibata demeura la même, sans incidents notables. Nous maintenions nos positions, et, l'ennemi était inactif. Il y eut seulement quelques engagements de patrouilles sur notre front, qui occupait une ligne étendue longeant des sommets dominants, mais un peu en arrière de nos premières positions. Le général Hoskins estima, le 21 décembre, qu'il était en mesure d'empêcher toute tentative de l'ennemi pour se frayer une route directe vers le Sud à travers les monts Matumbi. J'ordonnai en conséquence au général Hoskins de tenir quelques bataillons prêts à marcher vers le Nord-Ouest lorsque l'exécution de mon plan serait entreprise, et je l'informai de mon intention de me rendre au front de Mgeta le lendemain pour diriger les opérations.

Opérations dans l'Ouest. — Novembre et décembre furent des périodes d'activité considérable dans l'Ouest, où opéraient les généraux van Deventer et Northey, bien que, là comme ailleurs, ces opérations aient eu un caractère surtout local.

Il importait de combattre les forces ennemies, qui, sous les ordres du général Wahle, étaient venues de Tabora vers Mahenge et dont les détachements circulaient à travers le district d'Iringa sans but défini. A cet effet, le général van Deventer avait porté en avant le septième régiment d'infanterie sud-africaine et un bataillon cycliste, ce dernier sous les ordres du lieutenant-colonel J. M Fairweather D. S. O., qui, pour l'instant, commandait les deux bataillons, et une partie des forces du général Northey, sous les ordres du lieutenant-colonel T. A. Rodger D S. O. Les deux bataillons de la seconde division étaient très faibles, mais l'état des transports ne s'était pas suffisamment amélioré pour permettre l'envoi de forces supérieures, quoique, ici comme partout, on fit tous les efforts possibles pour préparer l'offensive générale.

Si nous avions été capables à ce moment de ravitailler un corps de troupes plus nombreux au Sud du chemin de fer central, il n'y a guère de doute que nous aurions infligé aux forces ennemies de Tabora une défaite beaucoup plus sérieuse que nous n'avons pu le faire dans ces difficiles circonstances.

Le septième régiment d'infanterie sud-africaine atteignit Iringa le 23 octobre et le lieutenant-colonel Fairweather y parvint avec son bataillon cycliste le lendemain.

Le 25 octobre, le général van Deventer me fit savoir qu'une grande partie des forces ennemies de Tabora s'étaient frayé un chemin entre Alt-Iringa et Ngominji dans la nuit du 22 au 33 et avaient coupé toutes communications avec le général Northey, qui, pour quelque temps, demeurait sans aucun moyen d'envoyer des ordres à ses troupes d'Iringa. Dans ces conditions, je chargeai van Deventer du commandement à Iringa et il assuma temporairement le contrôle de la portion des forces du général Northey que commandait le lieutenant-colonel Rodger. Indépendamment du gros des forces ennemies dont il est question plus haut, quelques détachements réussirent à se frayer un passage dans l'obscurité sans crainte d'être découverts, en raison de l'étendue du front.

Les forces de Northey sur la Ruhudje furent, vers la même époque, attaquées par des forces supérieures

Le passage de l'ennemi à travers nos lignes prit environ trois semaines ; cette période fut marquée par beaucoup de combats de détachements ou de patrouilles.

Je me bornerai à relater les principaux incidents de ces opérations, bien que de plus amples détails puissent être utilement empruntés aux rapports du général Northey.

Le 23 octobre, une patrouille de Rhodesian Askaris, sous le commandement du lieutenant-colonel Baxendale, tomba dans une embuscade et perdit 33 hommes tués, blessés ou disparus, ainsi qu'une bouche à feu. Le lieutenant colonel Baxendale se trouva malheureusement parmi les morts.

Le 25, un faible détachement du 4e régiment de cavalerie sud-africaine rencontra une forte troupe aux puits de Malangamagara, à 12 milles au Nord d'Iringa et infligea à l'ennemi une grave défaite, dans laquelle il eut de nombreux tués et prisonniers.

Après cet engagement, l'ennemi abandonna tous ses blessés et ses malades ; l'officier qui les commandait écrivit en demandant pour eux notre protection.

Le 29 octobre, un faible poste, situé à Ngominyi, fut contraint de se rendre à une force ennemie très supérieure, après une énergique défense. Deux pièces de marine de 12 livres, perdues dans cet engagement, furent reprises par nous au cours des opérations, presque immédiatement après. Le capitaine Clerk, qui commandait le poste, fut tué.

Un détachement d'environ 12 Rhodesian Askaris fut aussi encerclé et pris à Madibira.

Le matin du 30 octobre, le lieutenant-colonel Hawthorn attaqua l'ennemi sur la rive ouest de la Ruhudje et obtint un succès signalé, capturant 6 Européens, 75 Askaris non blessés, ainsi qu'un canon de 6 centimètres, 3 mitrailleuses, une grande quantité de matériel, munitions, appareils de téléphone et autres. Cinq Européens et 37 Askaris ennemis furent enterrés sur le théâtre du combat.

Le 30 et le 31, nos positions d'Alt-Iringa furent attaquées, mais l'attaque échoua et l'ennemi subit des pertes appréciables.

Le 7 novembre, l'ennemi était encore au Sud d'Iringa, mais n'avait entrepris aucune offensive depuis sa défaite de la fin d'octobre. Il avait laissé derrière lui beaucoup de malades et de blessés dans différents camps et relâché un nombre considérable de nos prisonniers de guerre. Le bruit courait que l'état et le moral de ses troupes était médiocre.

A ce moment, nos préparatifs avaient fait de sérieux progrès; une colonne, sous les ordres du colonel A. J. Taylor, était concentrée en vue de se porter prochainement de Dodoma à Iringa. La brigade montée de la seconde division, qui, depuis son retour des opérations dans les monts Uluguru en août, avait été au repos, se réorganisant et se rééquipant à Morogoro, était en route vers Iringa, réduite à environ 1.000 fusils.

Ces mouvements préparaient une concentration des forces du général Northey autour de Lupembe et au Sud de cette localité, alors que le général van Deventer devait prendre le commandement aux environs d'Iringa et se relier au Sud au général Northey.

Le 8 novembre, le général Northey m'informa de la concentration des forces ennemies contre Malangali, où nous avions un faible détachement et m'avisa qu'il avait envoyé 400 fusils sous les ordres du lieutenant-colonel R. E. Murray pour secourir ce poste. Les forces commandées par le lieutenant-colonel Hawthorn avaient reçu l'ordre de se retirer jusqu'à Lupembe.

Du 8 au 12, le poste de Malangali fut vaillamment défendu contre une force considérablement supérieure. Trois assauts furent repoussés jusqu'aux camps et de lourdes pertes furent supportées par les troupes d'attaque. Le 12, les forces de soutien du lieutenant-colonel Murray arrivèrent par le Sud et attaquèrent, profitant pleinement de l'avantage de la surprise. Dans une seule compagnie, elles capturèrent 9 Européens. Les prises comprenaient une bouche à feu et beaucoup de munitions.

Les attaques dirigées par l'ennemi contre Ssongea dans la nuit du 14 et 15 et contre Lupembe le 17 avortèrent.

Ces derniers échecs amenèrent apparemment l'ennemi à abandonner toute idée d'une action offensive immédiate et pour quelque temps les opérations redevinrent moins importantes. Le 16 novembre, le principal régiment de la brigade montée atteignit Iringa.

Le 19, tous les renseignements indiquaient une retraite des forces ennemies vers l'Est, ayant pour but de s'emparer d'une ligne de position couvrant Mahenge et s'étendant de Kidatu au Nord-Est de Ssongea, par Lofia, Mfua, Lukegeta, Makua's, Mfirika.

Les rapports signalaient avec persistance la présence d'un groupe ennemi autour de Madibira et l'on savait qu'au début des opérations qui amenèrent le mouvement des troupes du général Wahle vers l'Est, un détachement avait été séparé du groupe principal des forces de Tabora et, pour une raison ou une autre, n'avait pas suivi le mouvement.

La retraite de l'ennemi et l'arrivée de renforts de la seconde division à Iringa avaient rendu la position sûre; l'occasion semblait favorable pour tenter d'entourer le détachement ennemi, qui, disait-on, suivait les troupes de Tabora. Les rapports signalaient la présence d'une grosse pièce avec le détachement.

Le général Northey prit des dispositions en conséquence; il envoya un groupe, sous les ordres du lieutenant-colonel Murray, par automobile, pour attaquer le détachement ennemi par le Sud, pendant que le général van Deventer recevait l'ordre de prendre part à l'action depuis Iringa.

Le 21, on eut la certitude que le détachement ennemi avait occupé Ilembule, Mission (Nord-Ouest d'Ubena) le jour précédent et se portait vers l'Est.

Le lendemain à midi, l'ennemi était encore à Ilembule, la moitié de la colonne du lieutenant-colonel Murray étant près d'Emmaberg et le reste à Ubena.

Le 22, la seconde moitié d'un bataillon d'infanterie sud-africaine qui avait été envoyé au général Northey arriva à Wiedhafen.

Le 24 à midi, à Ilembule, l'ennemi avait été encerclé par Murray et le 26, après une certaine résistance, la troupe entière fut capturée par nous. Les forces ennemies étaient commandées par le lieutenant-colonel Huebener et consistaient en 7 officiers, 47 autres Européens et 249 Askaris; une howitzer et trois autres bouches à feu furent prises. Ce résultat très honorable fut obtenu avec des pertes presque nulles.

Les pertes subies par l'ennemi dans les opérations autour d'Iringa et de Lupembe s'élevèrent à 125 Européens et 619 Askaris, tant morts que prisonniers.

Le 25 novembre, j'abandonnai Morogoro pour visiter le front ouest et reconnaître la région jusqu'à la rivière Ruaha et au delà.

Le 29, je donnai l'ordre au général van Deventer de reprendre Muhanga, que l'ennemi avait occupé, et, de là, d'envoyer une forte troupe jusqu'à Ifagara et plus à l'Est jusqu'à Luwegu, pendant que le général Northey dispersait l'ennemi à Mfirika et à Ssongea, en allant respectivement jusqu'à la rivière Ruhudje et à Mponda.

La première phase de mon plan général consistait à m'efforcer de rejeter l'ennemi au delà des rivières Ruhudje et Ulanga.

Le ravitaillement d'une force considérable au Sud de la rivière Ruaha pendant la saison humide était évidemment un problème d'une difficulté presque insurmontable, car il semblait impossible d'éviter de vastes régions marécageuses dans lesquels le passage paraissait impraticable. Je décidai néanmoins de repousser l'ennemi au delà de la Ruhudje et de la Ruaha et de créer une base d'approvisionnements au Sud de la Ruaha, d'y réunir des vivres pour nourrir les troupes qui y surveilleraient l'ennemi jusqu'à ce que la saison des pluies eût pris fin et que notre marche en avant fût devenue possible.

J'avais étudié la possibilité du ravitaillement d'un plus grand nombre de troupes par la voie du lac Nyassa, mais je fus contraint d'abandonner cette idée.

Le 1er décembre, j'allai à Dar-es-Salam j'y pris des dispositions pour organiser un service de transport fluvial en vue des opérations futures sur la Rufiji; je retournai à Morogoro le 5. Je profitai de mon séjour à Dar-es-Salam pour inspecter les troupes de Massanga.

Le 4, le général Northey transporta son état-major de Neu-Langenburg à Ubena.

Pendant ce temps, il y eut de constantes escarmouches de patrouilles entre l'ennemi, situé aux environs de Lukegeta et de Mfirika d'une part, et les troupes du général van Deventer et celles du général Northey d'autre part.

Dans l'Ouest, des pluies abondantes et continuelles rendaient tous les mouvements extraordinairement difficiles; la situation, au point de vue des vivres, devint parfois extrêmement précaire. Le 19 décembre, le général van Deventer, dont le quartier général était maintenant à Iringa, me fit savoir qu'il n'avait pas réussi à constituer les réserves de vivres que nous avions espéré pouvoir réunir à Iringa et qu'il ne pourrait pas nourrir toute sa division pendant l'offensive qui était imminente. Il me prévint ensuite qu'il reportait une partie considérable des troupes sous ses ordres sur le chemin de fer et qu'une force réduite de 3 bataillons d'infanterie et un escadron de troupes montées demeurait seule à Iringa en vue de l'offensive. Je donnai à ce plan mon approbation.

Il n'est pas sans intérêt, pour faire comprendre dans une certaine mesure les difficultés inséparables de mouvements militaires de quelque envergure dans l'Afrique tropicale, de faire observer que, sur 1.000 hommes des troupes montées qui avaient quitté Morogoro au début de novembre, à ce moment, c'est-à-dire moins de six semaines plus tard, 90 0/0 au moins avaient perdu leurs chevaux par suite des maladies.

L'offensive combinée des généraux van Deventer et Northey, en union avec l'avance générale sur le reste du front, était organisée de manière à commencer le 24 décembre.

Opérations dans la région entre la Rufiji et le chemin de fer central de Dar-es-Salam à Ruwu. — Avant de décrire les opérations effectuées à la reprise des opérations de l'offensive sur tous les fronts à la fin de l'année, il est nécessaire d'aborder brièvement les événements qui eurent lieu en novembre-décembre dans la région Mssanga-Kissangire.

Comme il a déjà été dit, une tentative, faite par une faible colonne le 9 octobre pour chasser les troupes ennemies

qui occupaient Kissangire, avait échoué. Cette colonne, après cet effort inutile, se retira à Maneromaugo et s'y retrancha.

Cette troupe fut renforcée d'abord par l'adjonction de quelques troupes d'infanterie sud-africaine, puis, plus tard, par l'envoi du 57e Rifles et d'une section d'artillerie de montagne de la première division à Tulo. Ces derniers renforts atteignirent la colonne le 21 octobre à Mssanga et s'emparèrent de cette localité.

Les renseignements indiquaient clairement que l'ennemi, sans doute trompé par des informations indigènes sur les mouvements de nos détachements, estimait nos forces à Mssanga beaucoup au-dessus de leur importance réelle.

Le 3 novembre, l'ennemi tenait Mkamba et Kissangire et patrouillait activement au Nord dans la direction du chemin de fer central.

Le 5 novembre, le lieutenant-colonel Willans fut avisé que l'ennemi s'exagérait l'importance de nos forces et reçut l'ordre d'encourager cette impression par des patrouilles actives et par tous les autres moyens en son pouvoir. En réalité, les forces en présence en cet endroit étaient pratiquement égales sous le rapport du nombre.

Le 6, un détachement fut envoyé à Kongo, à environ 16 milles à l'Ouest de Mssanga; la force de ce détachement était de 300 fusils et de 2 bouches à feu, alors que les troupes demeurant à Mssanga comptaient 450 fusils, 2 canons et 4 mitrailleuses.

Le 18, le colonel N. H. M. Burne succéda dans le commandement supérieur des forces de cette région au lieutenant-colonel Willans.

A la fin du mois, l'ennemi avait occupé une troisième position, à Kibesa, à 12 milles environ au Sud de Mssanga, mais il ne se produisit rien d'important, quoique le patrouillage fût assez actif des deux côtés et que divers essais de l'ennemi pour atteindre le chemin de fer central fussent demeurés infructueux. A la fin de décembre, les grandes pluies étaient devenues générales et régnaient sur cette région.

Le 12, l'inspecteur général des communications, sous les ordres duquel agissaient les troupes de Mssanga, fut prévenu de l'avance prochaine, et reçut des instructions pour préparer l'offensive des colonnes de Mssauga et de Kongo et éventuellement la constitution d'une troisième petite colonne, coopérant avec les deux autres en partant de la côte, dans le Nord du Delta de la Rufiji.

Le 16 décembre, les rapports signalèrent une activité considérable de l'ennemi devant Mssanga; toutes les patrouilles que nous engagions étaient repoussées. L'ennemi avança, et, passant à travers nos sentinelles, s'établit à l'extrême Sud d'un sommet dominant le camp de Mssanga et le point d'eau; il s'empara d'une grande partie de la colline. Un combat s'ensuivit; l'ennemi reçut des renforts, mais, néanmoins, le matin du 17, son attaque était repoussée et il se retira laissant quelques morts sur le terrain.

Il n'y eut aucun autre événement important avant l'offensive générale, l'activité de nos troupes dans cette région se bornant à surveiller étroitement l'ennemi, afin d'être informé rapidement de tous ses mouvements.

Reprise de l'offensive générale. — Le 22 décembre, les préparatifs de l'avance générale sur tous les fronts étaient terminés.

La période de préparation avait été une période d'activité constante et de continuel effort. Il est impossible de relater ici tous les travaux accomplis par les différents services intéressés.

Opérations dans l'Ouest. — J'en viens maintenant aux opérations effectués dans l'Ouest par les généraux van Deventer et Northey. Malgré les pluies abondantes, ils étaient tous les deux prêts à marcher, le 24 décembre, pour une offensive générale combinée afin de rejeter l'ennemi au delà de l'Ulanga et de la Rufiji.

Le colonel Byron, partant de Ssongea, avait attaqué et dispersé l'ennemi le 20 à Njambenjo et pris un peu de bétail, des armes et des denrées alimentaires indigènes en quantité considérable.

Le 25 décembre, les troupes de la seconde division rencontrèrent l'ennemi solidement retranché à l'Est de Lukegeta-Nek et, pendant qu'un combat se livrait à cet endroit, la brigade montée était envoyée de Makung pour couper la retraite de l'ennemi vers le Sud; un groupe, sous les ordres du colonel Taylor, se mit en mouvement de Boma-Likininda's vers l'Est de Muhanga, pour prendre de flanc la route de Boma-Dwangire et donner la main à la brigade montée. Le détachement de Njukwas était retenu par les inondations de la Lukosse et construisait des radeaux pour effectuer le passage.

Les rapports signalaient que la contrée était très montagneuse et couverte d'une brousse dense.

En même temps, le général Northey faisait savoir que l'investissement de la position ennemie de Mfirika se poursuivait dans de bonnes conditions.

Le 26, il rendit compte que ses forces entouraient de tous côtés Mfirika et qu'une partie de la colonne de Murray avait atteint la route de Mfirika à Mahenge.

Le même jour, le général van Deventer me fit savoir que l'ennemi était en position à Magoma (Lukegeta-Nek), mais avait perdu sa position avancée et que ses propres troupes occupaient un sommet en face de la principale position tenue par l'ennemi. Le colonel Taylor était arrivé la veille à quelques milles de Mahanga : la brigade montée était aux environs de Makungwas.

Le 27, le général Northey m'informa qu'il avait occupé Mfirika la veille, l'ennemi ayant évacué sa position pendant la nuit du 24 au 25 et s'étant retiré le long de la route de Mahenge, laissant une arrière-garde en position à six milles à l'Est de Mfirika. Le rapport de la seconde division, à la même époque, portait que l'ennemi avait fortement résisté à notre avance dans la journée précédente (26), le combat ayant été incessant. Durant la nuit du 26 au 27, nos troupes furent repoussées à 300 yards de la principale position ennemie, mais le lendemain, à l'aube, elles trouvèrent cette position abandonnée, l'ennemi s'étant éclipsé pendant la nuit à travers la brousse épaisse. Le général van Deventer exprimait l'espoir que ses troupes des environs de Muhanga pourraient l'empêcher de nous échapper, car, il avait, disait-il, subi de lourdes pertes.

Le 27, l'ennemi essaya de percer près de Mahunga, mais il fut repoussé par la brigade montée et un engagement eut lieu entre les rivières Lukosse et Lingwe; la colonne Taylor et les forces de Magoma reçurent l'ordre d'avancer pour pouvoir coopérer au mouvement.

L'ennemi essaya de nouveau d'effectuer sa retraite le 28, et fut une fois de plus repoussé, mais réussit à s'échapper à travers la brousse épaisse et la forêt; à la faveur de l'obscurité, il évita notre poursuite.

Ces opérations des généraux van Deventer et Northey sont intéressantes en ce qu'elles montrent l'impossibilité pratique d'encercler un ennemi dans une contrée telle que celle dont il s'agit dans ce rapport ; les opérations dans l'Ouest, bien qu'elles aient eu pour résultat de repousser graduellement l'ennemi, ne furent marquées d'aucun incident d'un intérêt spécial.

Le 1er janvier, la seconde division chassa une force ennemie qui s'était avancée de Mgeta-Pesten et le détachement de Njukwas occupa Kissada, pendant que la situation du général Northey demeurait sans changement.

Le 2, le général van Deventer m'informa que des pluies torrentielles arrêtaient ses mouvements et qu'il se bornait à patrouiller activement.

Le 3, le général Northey me fit savoir que la colonne Murray avait donné assaut, et pris l'extrémité sud de la position ennemie à l'Est de Mfirika et que le lendemain les troupes ennemies de Msalala (Est de Mfirika) s'étaient retirées et avaient été poursuivies.

Le 5 janvier, le général Northey rapporta que l'ennemi qui se retirait vers l'Est devant nos troupes s'était arrêté sur une nouvelle position et que nos attaques contre cette position étaient en bonne voie.

Le 6, la colonne Byron dispersa les troupes ennemies à Gumbiro.

Le 9, les troupes d'avant-garde du général Northey entraient en contact avec l'ennemi à six milles à l'Est de Sylvester-Falls et le lendemain l'ennemi se retirait partie à l'Est, vers Mahenge, partie au Sud vers Ifinga. Nos troupes d'avant-garde étaient près de Smani et à 16 milles à l'Est de Sylvester-Falls.

Le 11, le général Northey fit savoir que le lieutenant-colonel Hawthorn repoussait toujours l'ennemi vers l'Est et que le lieutenant-colonel Murray quittait Mfirika pour Ifinga.

Trois jours plus tard (le 14), l'ennemi fut repoussé de Smani et du Nord-Est de Ssongea entre Likugu et Mpondas et une quantité de provisions tomba entre nos mains.

Le 16, la colonne Murray, du groupe du général Northey, s'assura du pont de la Ruhudje à Malawis, à six milles au Nord-Ouest d'Iulinga.

Pendant les jours suivants, l'ennemi continua sa retraite, suivi par nos troupes ; ce mouvement de recul vers l'Est et le Sud continuait encore lorsque je quittai le pays.

Opérations dans la région de la Rufiji. — Je reviens aux opérations principales dans la région de la Rufiji.

Le 22 décembre, je quittai Morogoro pour Duthumi, où le quartier général avancé était établi à ce moment.

Nos forces sur ce point étaient distribuées comme suit.

Sur le front de Mgeta, sous mon commandement direct, se trouvait la brigade du général Sheppard (1re brigade est-africaine, désormais classée comme 1re brigade), qui occupait notre ligne telle qu'elle a été décrite plus haut ; la 2e brigade d'infanterie sud-africaine, sous les ordres du général Beves, se reliait à l'extrémité de la brigade Sheppard sur la route entre Ruwu et Tulo et avait reçu ordre de rejoindre Dakawa le 25. La Nigerian-Brigade, sous les ordres du brigadier général F.H.B. Cunliffe C. B. C. M. G., dont les premières unités avaient atteint Dar-es-Salam le 9 décembre, se concentrait à Ruwu et devait se rassembler à Tulo pour la phase initiale des opérations.

La première division (Hoskins) était toujours dans ses positions au Sud de la Rufiji, autour de Kibata, et, dans la région de Kilwa, elle avait ordre de se tenir prête à avancer. Le quartier général de cette division se transporta à Mitole le 25.

Les colonnes de Mssanga et de Konga étaient prêtes à se mettre en marche lorsqu'elles reçurent mes instructions à cet effet.

Je leur en donnai l'ordre lorsque j'estimai que mes propres opérations avaient atteint un développement suffisant pour que leur concours pût donner les meilleurs résultats.

Le début de l'offensive connexe de l'avance principale, sur le front de la Mgeta, sous mon commandement direct, était fixée au 26 décembre, mais la continuité des pluies me força à différer tout mouvement jusqu'au 31, date à laquelle le temps s'améliora. Ce délai, bien qu'involontaire, n'était pas sans quelque avantage, car il permit à la Nigerian-Brigade, qui était quelque peu en arrière, de compléter ses préparatifs et de nous rejoindre.

Mes dispositions étaient déterminées par deux considérations principales : trouver un passage sur la Rufiji et capturer si possible les forces ennemies qui nous étaient opposées. J'attachais la plus haute importance au premier de ces deux objets et le principal problème qui se posait à moi était de savoir comment traverser la rivière sans permettre à l'ennemi de deviner mes intentions, car je craignais de le voir éviter un échec sérieux par une prompte retraite. Une fois sur la Rufiji, j'avais l'intention de me porter au Sud-Est, d'effectuer la jonction avec la division Hoskins venant au Nord Ouest des monts Matumbi; par ces mouvements combinés, j'espérais couper tout contact entre les deux forces ennemies de la Rufiji et de Mahenge, puis, soit les envelopper sur la Rufiji, soit leur faire subir un échec sérieux si elles tentaient de s'échapper vers le Sud.

Pour m'assurer un passage sur la Rufiji, je décidai d'envoyer une force importante pour s'emparer, en faisant un large détour, d'une tête de pont au voisinage de Mkalinso, à 20 milles au Sud-Ouest de Kibambawe, pendant qu'avec le reste de mes forces, j'attaquerais et maintiendrais l'ennemi au Nord de la Rufiji.

Mes dispositions dans ce but furent les suivantes.

La marche sur Mkalinso fut confiée à la brigade de Beves, qui devait attendre Kirengwe, à 12 milles à l'Ouest de Kissaki, le 31 décembre. De Kirengwe, le général Beves avait ordre d'envoyer en avant un corps d'éclaireurs choisis dans la direction de la Rufiji, et, le 1er janvier, de pousser en avant ses sapeurs et ses pionniers jusqu'à Kwa-Hobola, accompagnés par la moitié d'un bataillon. Le lendemain, cette avant-garde (le demi-bataillon ayant été porté à un bataillon) devait atteindre Kidete et arriver au voisinage du confluent de la Ruaha et de la Rufiji le 2 janvier; le reste de la brigade devait suivre à une étape en arrière.

Avant la tombée du jour, le 4 janvier, le passage était effectué dans des Berthons, sur la Rufiji, au-dessous de sa jonction avec la Ruaha ; on tenait une tête de pont sur la rive droite, pendant qu'on construisait un radeau.

En vue de retenir l'ennemi dans ses positions pendant l'exécution de ce mouvement de flanc, je décidai de livrer un combat en avant de notre position retranchée, sur le front de Duthumi, tandis que deux groupes se traceraient un chemin en contournant les flancs ennemis par l'Est et l'Ouest.

L'attaque destinée à retenir l'ennemi fut déclanchée au crépuscule, le 1er janvier, par la Nigerian-Brigade, sous les ordres du général de brigade Cunliffe ; à l'artillerie de l'armée, sous les ordres du brigadier général Crowe, incomba le soin de supporter cette attaque. J'insistai sur ce fait qu'il convenait de ne pas chasser l'ennemi de sa position avant d'avoir reçu des instructions indiquant qu'on pouvait pousser l'attaque à fond.

En vue du mouvement local de flanquement par l'Est, une colonne fut constituée par le 2e kashmirs, détaché de la 1re brigade et par un bataillon de la Nigerian-Brigade, colonne placée sous le commandement du lieutenant-colonel R. A. Lyall, du 2e kashmirs. Le colonel Lyall reçut l'ordre d'atteindre Kiruru, à 12 milles à l'Est de Duthumi, le soir du 31 décembre et le lendemain de marcher vers le Sud et d'occuper Tshimbe, sur la route de Kiderengwa à Beho-Beho. A l'arrivée sur la route, la colonne devait se retrancher et envoyer des patrouilles en avant pour établir le contact avec la 1re brigade venant de l'Ouest. Le colonel Lyall avait ordre de faire de son mieux pour prévenir la retraite de l'ennemi. Si l'ennemi était encerclé, les forces du colonel Lyall se trouveraient sous le commandement du général Sheppard.

Le mouvement autour du flanc gauche ennemi était nécessairement plus compliqué ; son exécution fut départie à la 1re brigade, sous les ordres du général Sheppard. Il était de première importance d'empêcher que l'ennemi ne fût averti du départ de la brigade Beves de Kirengwe. Une compagnie double du 130e Baluchis fut détachée dans l'après midi du 31 décembre pour se rendre à Wiransi ; elle devait l'occuper ou le couvrir vers le Nord. Le reste de ce bataillon devait s'avancer très en arrière de la position ennemie de Dakawa à Wiransi, et, laissant un poste sur cette route, s'avancer le 1er janvier vers Kidegede-Kierengwa. A ce deuxième bataillon avait été confié le soin d'établir le contact avec les troupes du colonel Lyall.

Le mouvement de la 1re brigade, en union avec le plan général, devait commencer le 1er janvier. Elle devait s'efforcer d'envelopper la position ennemie de Dakawa et d'avancer graduellement vers l'Est.

Le 1er janvier, les opérations sur le front de Mgeta commencèrent, les mouvements préliminaires ayant eu lieu la veille sans aucun incident.

Vers 10 heures du matin, le général Sheppard m'informa que le 130e Baluchis, sous les ordres du lieutenant-colonel Dyke, qui avait atteint la route de Wiransi, au Nord de Wiransi et au Sud du Camp des Porteurs, avait été attaqué par trois compagnies et qu'il marchait vers le lieu de l'action. Une démonstration sur le front de Duthuni fut ordonnée pour prévenir tout détachement ennemi de ce corps de troupe. Deux heures plus tard, le général Sheppard me fit savoir que la position de Dakawa était nettoyée et qu'il avait donné la main au lieutenant-colonel Dyke. Le 130e Baluchis, après une longue et fatigante marche accomplie pendant la journée et la nuit précédente, avait atteint la route derrière l'ennemi, qui, se retirant vers le Sud devant l'avance de Sheppard, trouva, à son grand étonnement, la route occupée. L'ennemi fit alors quatre charges contre les Baluchis, puis, après un violent combat dans lequel la baïonnette fut plusieurs fois énergiquement employée, se retira vers l'Est sur la route de Wiransi. Les pertes des deux côtés étaient relativement élevées et l'action, quoique de courte durée, avait été sérieuse. Sheppard arriva sur le terrain après la fin du combat.

En même temps, le général Cunliffe était engagé sur le front de Duthumi, mais, en raison du but qui lui était assigné, ne poussa pas le combat à fond.

A 2 h. 30 de l'après midi, le lieutenant-colonel Lyall signala qu'il était près de la route de Kiderengwa à Beho-Beho, à un demi-mille au Nord de Tshimbe ; une heure

après, il était engagé ; il prit à l'ennemi une mitrailleuse howitzer de 4,1 inch ; celui-ci n'avait évidemment pas remarqué son approche, mais, en s'apercevant qu'il était bloqué, il tourna le dos à la Nigerian Brigade pour tâcher de regagner sa ligne de retraite. Entre 6 et 7 heures du soir, l'ennemi livra un sérieux combat au Nigerian-Bataillon de la colonne Lyall ; l'attaque se termina à 7 heures. Il semblait que l'ennemi posté au Nord de Lyall dût tenter un effort pour se frayer un chemin vers le Sud pendant la nuit ; ordre fut donné à Lyall d'observer avec soin tous les mouvements de l'adversaire, afin de pouvoir diriger le mieux possible ceux de la 1re brigade.

A 11 heures du matin, la compagnie double du 130e Baluchis avait occupé Wiransi, prenant quelques provisions et faisant quelques prisonniers.

La brigade Beves atteignit Kwa-Habala dans la soirée et la 1re brigade poussa pendant la nuit jusqu'à Wiransi. La colonne de Lyall resta en position à Tshimbe.

La nuit du 1er au 2 se passa sans incident.

Dans le cours de la matinée du 2, il apparut clairement que toutes les forces ennemies sur la Mgeta s'étaient retirées au Sud.

J'ordonnai, d'après ces renseignements, à la Nigerian-Brigade de descendre la route de Duthumi à Kiderengwa et d'établir le contact avec Lyall, ce qui eut lieu le jour même, Kiderengwa ayant été occupé par la brigade à 11 heures du matin. Après que le contact eut été pris, la Nigerian-Brigade fut rappelée jusqu'à Duthumi.

Je connaissais depuis longtemps l'existence d'une position ennemie sur la Tshogowali, près de Beho-Beho, et l'on pouvait présumer que, dans leur retraite, les Allemands s'y concentreraient.

Je décidai d'essayer une fois de plus de les encercler. Dans ce but, la première brigade fut portée sur la route de Wiransi à Beho-Beho à l'Ouest entre Fuga et la Tshogowali, avec ordre de joindre un pont au Sud de la rivière le lendemain matin de bonne heure. Le 130e Baluchis fut envoyé directement dans la direction de Beho-Beho-Kwa-Mahinda. La colonne Lyall avait ordre de se rendre au même point le 3 au soir.

Le général Beves était averti que l'ennemi se retirait et qu'il n'avait pas de temps à perdre s'il voulait s'emparer sans opposition du passage de la Rufiji. Il fit savoir qu'il était arrivé à 8 h. 30 du soir à Mhumbi et qu'il continuerait sa marche pendant deux ou trois heures encore pour essayer de passer la rivière le 3 de bonne heure. Ses troupes avaient marché et tracé la route pendant quatorze heures et n'avaient avancé que de 20 milles. Jusque-là, aucun signe n'avait décelé l'ennemi. On était cependant à 10 milles de la Rufiji.

Le 3 janvier, à 6 h. 30, et par conséquent d'une journée en avance sur le programme, l'avant-garde de la brigade Beves, après 30 milles de marches continuelles, traversa la Rufiji quelques milles au Sud de Mkalinso, s'assura une tête de pont et s'y retrancha. La marche de la 2e brigade sud-africaine d'infanterie en cette circonstance est un exploit des plus remarquables, même dans une campagne qui fournit pour chaque unité des troupes des exemples répétés de splendide endurance, dans des conditions très dures et très fatigantes.

Le principal objectif de mes opérations avait été atteint dans un temps plus court que je ne l'avais jugé possible.

Le même jour, le 3, la première brigade marchait, à travers une contrée extrêmement difficile, vers son objectif au Sud de la Tshogowali.

A 4 h. 35, la colonne de Lyall rencontra de l'opposition exactement au Nord de Beho-Beho. La résistance s'accrut au point de devenir une action acharnée, qui se termina au crépuscule. Le contact s'établit entre cette colonne et notre force située sur la route de Beho-Beho-Kwa Mahinda à 5 heures après-midi. Le général Sheppard avait ordre de se porter sur la route de Beho-Beho à Kibambawe au Sud de l'ennemi, le lendemain matin de bonne heure la colonne Lyall et le 130e Baluchis, placés maintenant l'un et l'autre sous les ordres du lieutenant-colonel Dyke, de ce dernier régiment, reçurent l'ordre d'attaquer simultanément du côté nord. Si l'ennemi se dérobait de nouveau, on devait le poursuivre rapidement, afin de l'empêcher de concentrer ses forces contre la brigade Beves.

Ce dernier détachement s'arrêta à Mkalinso et employa une journée à renforcer sa position, faisant passer des troupes et des provisions bien au delà de la rive droite de la rivière.

La première division fut avertie de ne pas engager une force trop importante à Kibata ou à l'Est de ce lieu. On observa, dans les rapports de cette division, les premières indications d'un recul des ennemis vers l'Ouest.

Le 4, à 10 h. 30, la première brigade atteignit la route et eut un violent engagement avec l'ennemi, qui se retirait de Beho-Beho; mais, quoique sévèrement traité, celui-ci réussit à se frayer un passage. L'effort de cet engagement fut supporté par le 25e Royal-Fusiliers; ses pertes comprenaient le lieutenant capitaine F. C. Selous, D. S. O., (1) qui tomba à la tête de sa compagnie.

Les reconnaissances aériennes de cette journée montrèrent que la réfection par l'ennemi du pont sur la Rufiji à Kibambawe avait été à peu près complète, l'ennemi travaillant depuis plusieurs jours à réparer les dommages causé par l'inondation. Le pont a été constamment bombardé par les aéroplanes, qui ont fait ainsi un excellent travail pendant ces opérations.

La première division m'informa que d'autres districts de la région de Kibata étaient vides d'ennemis et qu'elle y effectuait des reconnaissances.

La situation au Nord de la Rufiji et d'Utete n'avait pas changé, excepté que le succès fut complété dans une certaine mesure à la suite d'une embuscade dressée par des patrouilles ennemies et dans laquelle 2 officiers et 9 soldats des Arabes-Rifles furent tués. Le même jour, de bonne heure, un groupe de la Force de Réserve surprit à Mkalinso un parti ennemi, comptant 3 Européens, 12 Askaris et un certain nombre de porteurs.

Le 5 janvier, la 1re brigade, qu'avait rejoint le 130e Baluchis et le 2e Kashmirs, atteignit Kibambawe et s'aperçut que l'ennemi avait traversé la Rufiji pendant la nuit et tenait la rive droite. Le tablier du pont avait été enlevé.

Le général Sheppard reçut l'ordre de passer la Rufiji pendant la nuit du 5 au 6.

Des renseignements obtenus à Mkalinso, il résultait que les forces ennemies qui avaient traversé la rivière à Kibambawe avaient reçu l'ordre de se retirer à l'Est en longeant la rive Nord, mais n'avaient pu y parvenir en raison de la rapidité de leur retraite et du danger d'être coupées par notre avance.

Le matin du 6 janvier, une compagnie double et deux bouches à feu traversèrent la Rufiji à Kibambawe; les hommes restèrent toute la journée cachés dans les roseaux de la rive, l'ennemi n'ayant pas découvert le passage.

Je me rendis à cette date à Kibambawe et reconnus la position de la rive gauche, qui, à cet endroit, commande la rive droite ; j'ordonnai que la traversée des troupes continuât la nuit suivante et que des reconnaissances eussent lieu le 7 de grand matin, si une quantité suffisante de troupes avait pu traverser la rivière.

Pendant mon retour à Duthumi, je fus informé qu'un groupe ennemi se trouvait retranché à 2 milles à l'Est de Mkalinso, arrivé sans doute pendant la nuit du 5 au 6. En conséquence, je donnai l'ordre au général Beves de s'avancer pour le combattre.

Des renseignements sur la faiblesse des forces ennemies dans les monts Matumbi, face à la première division, continuaient à me parvenir.

Le 7, l'ennemi offrit une vigoureuse résistance au 30e Punjabis, de la première brigade, qui se trouvait sur la rive droite de la Rufiji, en face de Kibambawe ; ce dernier subit de lourdes pertes, mais maintint sa position. En raison de la précision du feu ennemi, l'idée de faire passer plus de troupes sur l'autre rive à la lumière du jour dut être abandonnée.

Le général Beves rendit compte qu'après un engagement, les forces ennemies, au voisinage de Mkalinso, s'étaient retirées et qu'une partie considérable de sa brigade occupait le camp de Mkalinso.

Les troupes de cette brigade commençaient à être extrêmement fatiguées, aussi l'avance au delà de Mkalinso fut-elle suspendue.

Le 8 janvier, je me rendis sur la Rufiji, au point de passage du général Beves ; je vis le général Beves et examinai

(1) Voir, *Afrique française*, 1917, p. 39.

la situation avec lui. Avant de repartir, je lui donnai ordre de retirer ses forces de Mkalinso et de demeurer concentré sur la rive droite de la rivière à son point de passage initial.

Comme il devenait évident que l'ennemi s'était porté vers l'Ouest de Kibata, ordre fut donné à la première division d'envoyer un bataillon dans la direction de Mohoro et à l'Ouest de ce point pour éclaircir la situation.

Le général Sheppard fit savoir que la situation à Kibambawe n'avait subi aucune modification, sauf qu'un grand nombre de troupes avaient traversé la rivière.

Capable de maintenir sa position, il n'était pas en état d'entreprendre une action offensive; il reçut l'ordre de se maintenir.

La Nigerian-Brigade quitta Duthumi pour le point de passage de Beves sur la Rufiji, l'attaque au Sud devant avoir lieu lorsque la brigade de renfort atteindrait la rivière.

La résistance ennemie dans la région de Kibata avait diminué et le mouvement d'une partie de la première division, dirigée du Nord vers le delta de la Rufiji, commençait.

L'ennemi, au Nord de la Rufiji, avait évacué sa position de Mkamba pendant la nuit du 8 au 9, et les rapports le signalaient aux environs de Kissegesse; nos forces étaient à sa poursuite. Le 10 janvier, le colonel Burne occupait Kibessa.

L'ennemi que la première brigade avait en face d'elle à Kibambawe n'était pas très agressif, mais surveillait soigneusement la rivière.

Dans la région de Kibata, les troupes de la première division avançaient à la fois par le Nord et l'Ouest, pour prendre contact avec l'ennemi en retraite, et occupaient respectivement Mwengei et Ngarambi.

La situation devenait plus claire. Le détachement ennemi au Nord de la Rufiji, à Kissangire et à Mkamba, descendait vers le Sud, suivi par nos patrouilles, et plusieurs compagnies avaient déjà traversé la rivière à environ 15 milles à l'Ouest d'Utete. Kissegesse fut occupé le 17 par le colonel Burne, qui marcha immédiatement sur Koge. La retraite des forces ennemies des monts Kitschi et Matumbi au Nord de Kibata continuait. Nos troupes atteignirent Morogoro, au Sud du delta de la Rufiji, le 16 janvier et trouvèrent un canon de marine de 4,1 inch abandonné par l'ennemi à quelque distance.

Pendant que la situation s'éclaircissait ainsi rapidement au Nord de la Rufiji et au Nord-Est vers le delta, il demeurait incertain si les ennemis essayeraient de résister à Utete ou ailleurs, au Sud de la Rufiji, et offriraient ainsi la possibilité de leur couper la retraite ou s'ils se retireraient sans perdre de temps vers le Sud. Cette incertitude durait encore, lorsque je quittai le commandement le 20 janvier. L'intervalle entre les troupes de l'extrême Ouest de la première division et la brigade Beves à Mkalinso était beaucoup trop grand pour prévenir une semblable retraite vers le Sud. Pour diminuer cet intervalle, le général Cunliffe, de la Nigerian-Brigade, reçut l'ordre de s'avancer de Mkalinso à Luhembero le 17 janvier, en même temps que les forces de Sheppard et de Beves devaient chasser l'ennemi de la Rufiji à Kibambawe. Ces ordres furent soigneusement exécutés; la rive sud de la rivière, ainsi que Mkindu et Luhembero, furent occupés le 18 janvier. La brigade de Cunliffe suivait la retraite de l'ennemi vers le Sud-Ouest. Telle était la situation le 20 janvier, lorsque je remis le commandement au général Hoskins et m'embarquai à Dar-es-Salam.

En terminant ce dernier rapport, je tiens à rappeler de nouveau ma profonde reconnaissance pour mon état-major, pour tous les commandants des divisions, brigades et régiments et pour tous les chefs de services.

Je tiens à redire bien haut que le succès jusqu'ici obtenu, dans cette campagne si fatigante et si pénible, est dû surtout aux efforts ininterrompus et à la ferme endurance de toutes les troupes, à tous les degrés de la hiérarchie.

Quant à la marine, je ne saurais exprimer toutes les obligations que je lui ai pour la façon dont elle a coopéré au succès de la campagne.

Je dois aussi exprimer ma reconnaissance pour les divers gouvernements qui sont venus si rapidement et si efficacement à notre aide pendant la période de mon commandement.

Le gouvernement de l'Inde a envoyé des mules de renforts et de remonte pour nos batteries de montagne et fourni de grandes quantités de matériel de campement, des vêtements et des vivres de toute sorte; il a pourvu d'ailleurs à l'entier approvisionnement des troupes de l'Inde, et donné de la farine et d'autres vivres pour les troupes britanniques. La ration indienne était d'une qualité exceptionnelle, particulièrement l'« atta » et le « ghi », pour lesquels les soldats de l'Inde sont très difficiles.

Nous avons reçu en outre 96 automobiles avec de nombreuses pièces de rechange.

Le gouvernement de l'Union sud-africaine a assuré la régularité et l'abondance de renforts, recruté une quantité énorme de travailleurs et de conducteurs de couleur pour les transports, les remontes et les chemins de fer. 23.444 chevaux, 24.198 mules et 7.546 ânes pour les troupes, outre 565 automobiles et 766 voitures à traction animale (mules et bœufs) en plus de celles envoyées à l'origine avec les contingents sud-africains.

Nous avons aussi été approvisionnés de fourrages et de beaucoup d'autres articles de ravitaillement, de matériaux pour l'artillerie et le génie. Toutes les demandes ont été satisfaites avec le plus grand soin et la plus grande rapidité.

Depuis le commencement de la campagne, les gouvernements de l'Est-Africain Anglais et de l'Uganda ont mis sans aucune réserve toutes leurs ressources à la disposition de l'armée, soit en permettant à beaucoup d'Européens de prendre du service militaire, soit en employant la plus grande partie de ceux demeurés près d'eux à satisfaire nos nombreuses demandes tant en porteurs qu'en vivres.

Les autorités du Zanzibar ont levé et équipé 2 corps de porteurs et nous ont en outre rendu maints autres services, par exemple en plaçant à notre disposition les bateaux à vapeur du gouvernement, en organisant une maison de convalescence pour nos officiers et d'autres fondations charitables.

Une aide semblable, si cela est possible et nécessaire, sera sans doute assurée à nos successeurs dans le commandement, et, j'espère que, si, comme je crois sincèrement que ce sera bientôt le cas, la campagne se termine heureusement, les divers gouvernements seront priés d'indiquer les noms des personnes dont les services doivent être spécialement récompensés en même temps que ceux de la force expéditionnaire de l'Afrique orientale. Ma gratitude est due aussi aux diverses Sociétés de Croix-Rouge anglaise, sud-africaine et indienne pour la façon très généreuse dont elles ont, non seulement assuré à nos troupes de nombreuses commodités, mais aussi fourni des ambulances et des canots automobiles.

Je désire aussi remercier le Comité des dons sud-africains, représentant un grand nombre de donateurs individuels, pour leur nombreux envois, et mon seul regret est que les exigences de la campagne aient empêché la majorité d'entre eux d'être utilisés avant que les troupes soient à la veille de quitter l'Est-Africain.

Son Altesse le Maharajah Scindia de Gwalior s'est signalé d'une façon très patriotique au début de la campagne, en organisant avec un service médical complet et tout le confort possible une maison de convalescence de trente lits pour les officiers et les hommes de l'armée des Indes; cette fondation a été constamment utilisée avec le plus grand profit. Le Scott's Sanatorium, dont le Maharajah a assumé la charge, fut ouvert aux officiers des troupes britanniques et leur a rendu de grands services.

Le major Mac Millan a très généreusement organisé, entièrement à ses frais, deux dépôts de convalescents admirablement dirigés et équipés; ils furent de la plus grande utilité pour les troupes.

Beaucoup d'autres personnes ont très aimablement placé leurs maisons à notre disposition comme maisons de convalescence et le constant usage qu'on en a fait atteste la manière dont elles furent appréciées. L'East African Field Force Fund et la Women's War Work League ont rendu des services très actifs et très loyaux depuis le début de la campagne; les troupes doivent à ces deux œuvres une profonde reconnaissance.

Je suis particulièrement redevable aux représentants de la Young Men's Christian Association de l'Inde et du Sud-Afrique, qui non seulement furent infatigables dans leurs

efforts pour le bien-être des troupes en campagne, mais leur ont aussi procuré des cantines qui se sont montrées d'une réelle utilité.

Le Garrison Institute a fait d'excellent travail.

J'ai aussi porté à votre connaissance les noms de ceux que je désire vous recommander spécialement pour les services rendus sous mes ordres.

J. C. Smuts,

Commandant les forces expéditionnaires de l'Afrique orientale.

Le Programme du futur emprunt de l'Afrique Occidentale Française

On a souvent remarqué l'esprit pratique et vraiment libéral des enquêtes faites par M. Clozel, gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française. Voici le texte intégral de la circulaire qu'il a adressée aux lieutenants-gouverneurs, le 26 mars dernier, au sujet du programme du futur emprunt et qui est une belle page de politique administrative et de politique indigène :

Depuis que le gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française a été doté de la personnalité civile, il a obtenu l'autorisation, par quatre lois en date des 5 juillet 1903, 22 janvier 1907, 18 février 1910 et 23 décembre 1913, de demander une somme totale de 346 millions au crédit public. Sur ces 346 millions, 199 millions ont été réalisés, dont 20 au titre de la loi du 23 décembre 1913, qui permettait l'émission d'un emprunt de 167 millions.

Les 179 millions empruntés au titre des lois des 5 juillet 1903, 22 janvier 1907 et 18 février 1910 sont aujourd'hui dépensés, à 1.700.000 francs près. Ils ont reçu l'affectation suivante :

	Francs
Remboursements d'emprunts antérieurs souscrits par les colonies du Sénégal et du Dahomey	14.327.000
Casernes de Rufisque, Thiès et Kati	5.000.000
Installations à la Baie du Lévrier	500.000
Lignes télégraphiques	2.000.000
Construction de 15 groupes d'assistance médicale, de l'hôpital indigène de Dakar, de l'hôpital de Bamako et agrandissement de l'hôpital colonial de Dakar	2.970.000
Assainissement de Dakar, Rufisque et Saint-Louis	7.170.000
Alimentation en eau de Dakar	3.000.000
Port de commerce de Dakar	12.590.000
Quais de Saint-Louis et port de Rufisque	2.728.000
Amélioration de la navigabilité des fleuves Sénégal et Niger, dragages et balisages	3.521.000
Etudes et construction de 1.550 kilomètres de voies ferrées	125.057.000
Divers et imprévus	137.000
Total	179.000.000

Les 20 millions empruntés au titre de la loi du 23 décembre 1913 ont — exception faite d'une somme de 250.000 francs, affectée à des travaux d'assainissement et d'assistance médicale — été employés, jusqu'à concurrence de 5.250 000 francs, aux études et à la constitution d'approvisionnements destinés à l'exécution des ouvrages — autres que le Thiès-Kayes — prévus à cette loi et qui ont été arrêtés, conformément aux ordres du Département, dès le début de la guerre. Le restant est affecté à la continuation des travaux du Thiès-Kayes.

Le programme de l'emprunt de 167 millions comprenait, essentiellement, l'amélioration de l'embouchure du Sénégal (10 millions de francs), la construction d'un port à la Côte d'Ivoire et l'amélioration de ceux de Conakry et de Dakar (17 millions de francs), l'achèvement du Thiès-Kayes (25 millions de francs), la construction des voies ferrées de Bamako à Bougouni (15.250.000 francs), de Kankan vers Beyla (25 millions de francs), de Bouaké vers la Comoë et de Dimbokro vers Daloa (44 millions de francs), enfin de Porto-Novo à Cotonou, de Grand-Popo à Lokossa et de Savé vers Djougou par Parakou (30.500.000 francs).

Faut-il regarder ce programme comme intangible et devons-nous reprendre son exécution, au lendemain du traité de paix, là où nous l'avions laissée pendant la guerre? Devons-nous recommander son maintien aux pouvoirs publics métropolitains, lorsque nous les solliciterons de fixer les nouvelles conditions, notamment le taux maximum de l'intérêt, malheureusement singulièrement accru, auxquelles nous serons autorisés à emprunter?

Je ne le crois pas.

Assistance médicale. — Ce qui manque le plus à ce pays, c'est une population en rapport avec son étendue. Il ne compte, en effet, pour une superficie habitable et exploitable grande comme au moins cinq fois la France, qu'une douzaine de millions d'âmes. C'est lamentablement peu. Presque partout les agglomérations pourraient être accrues. Des espaces immenses de terres fertiles, où se trouve de l'eau en quantité suffisante, sont à peupler.

Il apparaît, dans ces conditions, que notre première préoccupation doit être de faire des hommes et, dans ce but, de lutter de toute notre énergie contre la mortalité infantile et les maladies contagieuses qui, comme la variole, décèment nos administrés. Sans doute, l'amélioration de la condition de l'indigène par le développement de la richesse publique et de la richesse individuelle ne peut que contribuer au progrès de l'hygiène et de la santé des habitants. Mais c'est là un facteur dont nous ne saurions nous contenter. D'ailleurs, si le bien être, lorsqu'il n'engendre pas l'égoïsme, peut favoriser l'accroissement de la population, il est encore plus certain que l'augmentation du nombre des habitants d'un pays est la source la plus sûre du développement de sa production, de sa richesse et par conséquent du bien-être individuel. On comprend alors la portée généreuse, mais utilitaire aussi, du geste du Parlement, lorsqu'il a inscrit d'office, à titre d'indication, sur l'initiative de l'honorable M. Bluysen, au programme de l'emprunt de 167 millions, une somme de 250.000 francs, à affecter aux œuvres d'assistance médicale. Il est bien, en effet, d'ouvrir nos ports au commerce, de porter le rail toujours plus avant dans l'intérieur ; il est encore mieux d'augmenter le nombre de ceux qui créeront les produits à utiliser sur place ou à exporter et qui consommeront les marchandises importées.

C'est pourquoi j'estime que le programme des travaux à exécuter sur les fonds d'emprunt, après la guerre, devra faire, conformément d'ailleurs à la volonté clairement manifestée, ainsi que je viens de le rappeler, par le Parlement, une large place à l'assistance publique. Il ne suffira pas que nous inscrivions à nos budgets ordinaires des prévisions en rapport avec le nombre de médecins, d'aides-médecins indigènes, de sages-femmes, de vaccinateurs, d'infirmiers que nous pourrons recruter. Il faudra donner à ces praticiens et à ces auxiliaires les locaux indispensables à l'exercice de leurs fonctions et nous ne pourrons le faire rapidement qu'avec le concours de ressources extraordinaires.

En me faisant connaître la nature et l'importance des constructions que vous proposez d'inscrire, dans cet ordre d'idées, au programme de l'emprunt à réaliser après la guerre, vous voudrez bien m'indiquer chacun de vous pour sa colonie ou son territoire :

a) Les cercles possédant un médecin et un dispensaire, avec le chiffre de la population du cercle, du chef-lieu et le nombre moyen des consultations journalières;

b) Par ordre de préférence, les cercles dans lesquels un médecin devrait être placé et un dispensaire installé;

c) Les autres établissements d'assistance (hôpitaux, ambulances, maternités, etc.), qu'à votre avis il conviendrait de créer.

Ces propositions seront naturellement accompagnées de

outes les justifications désirables touchant l'importance de la population, les maladies dont il est urgent de la préserver, son degré d'évolution, etc.

Enseignement. — Ce n'est pas assez d'augmenter la population; il faut la conduire dans la voie du progrès et, pour cela, l'instruire. L'installation des écoles de villages n'est pas coûteuse; les constructions indigènes y suffisent généralement. Les écoles régionales exigent des bâtiments plus vastes et mieux aménagés; mais leur nombre est à peu près suffisant pour le moment et la plupart d'entre elles ont à leur disposition des locaux qui leur conviennent. C'est donc surtout sur les écoles primaires supérieures ou groupes centraux que doit porter notre effort prochain; certains de ces groupes centraux occupent des bâtiments trop exigus, ou dispersés par la ville; leur enseignement en souffre puisque nous nous sommes proposé de concentrer au chef-lieu de chaque colonie nos meilleures ressources scolaires et que l'enseignement professionnel, pour être utile, ne peut se passer d'une organisation matérielle aussi complète que possible; leur recrutement s'en trouve arrêté, en un temps où il faudrait intensifier la production d'agents et d'ouvriers indigènes; enfin le fonctionnement des internats, si désirables à tous égards, est retardé ou demeure défectueux.

Je pourrais parler ici, également, de la médersa définitive qui est à construire à Tombouctou. Nous devons cela à nos musulmans, qui nous ont donné tant de preuves de fidélité pendant la guerre.

Toutes ces raisons doivent nous amener à renoncer, pour les groupes centraux, à des installations de fortune et à prévoir pour eux, dans un bâtiment vaste et indépendant, des classes nombreuses, des ateliers commodes, des locaux d'internat suffisamment confortables et adaptés aux nécessités de la discipline. La plupart des colonies du groupe ont mis à l'étude ce genre de projets, mais elles reculent devant la dépense. C'est dire que, sur ce point, l'enseignement doit figurer au programme de l'emprunt d'après la guerre.

Je vous prie de me faire connaître à ce sujet votre manière de voir et de m'indiquer, le cas échéant, dans quelle mesure doit se produire cette participation.

Assainissement. — Le programme de l'emprunt de 167 millions ne comporte aucune dépense au titre de l'assainissement. Les résultats obtenus dans cet ordre d'idées, notamment à Dakar, au moyen des fonds des emprunts de 1903 et 1907, sont pourtant assez satisfaisants pour que nous cherchions à les développer et à les multiplier. Il est permis d'espérer qu'après la guerre, et nonobstant l'activité qui régnera dans toutes les branches du commerce et de l'industrie de la Métropole, un courant sans cesse grandissant portera nos compatriotes vers les affaires coloniales et les amènera à s'installer, ou au moins à séjourner, dans ce pays. Ils le feront d'autant plus volontiers que nos cités seront plus salubres et agréables à habiter. Vous savez, d'ailleurs, quels préjudices entraînent pour la collectivité ces épidémies qui, de moins en moins sans doute, mais encore trop souvent, isolent nos ports du monde extérieur. Nous ne ferons jamais trop pour mettre définitivement nos agglomérations à l'abri du paludisme et garantir nos colonies contre la fièvre jaune et la peste.

Aussi, serais-je heureux que chacun de nous m'indiquât, par ordre d'urgence, les travaux d'assainissement qui, dépassant par leur importance les ressources ordinaires des budgets, semblent devoir figurer dans un programme de travaux sur fonds d'emprunt (comblement de marais, nivellement des mares d'hivernage, réseaux d'égouts, alimentation en eau potable, ouverture de rues, boulevards, squares, villages modèles ou de ségrégation, lazarets, etc.).

Agriculture et élevage. — Dans son rapport à la Commission des Affaires extérieures de la Chambre des députés sur l'emprunt de 167 millions, le regretté Pierre Goujon a particulièrement insisté sur le rôle capital qui revient à l'agriculture dans notre Afrique Occidentale Française et a montré que c'est à « former cette Afrique agricole que doivent tendre tous nos efforts ».

Sans doute, le rail, agent primordial de la vie économique, amène la création et le développement des cultures. L'histoire de l'arachide au Sénégal en est la preuve la plus certaine. Mais, ne sommes-nous pas arrivés à un moment de l'histoire de la colonie où nous trouverions plus d'intérêt à exécuter certains grands travaux d'intérêt agricole qu'à poursuivre plus loin vers l'intérieur la pose du rail? Pour prendre un exemple précis, n'est-il pas préférable, au seuil de l'époque où, le Thiès Kayes étant achevé, nous disposerons d'une voie de communication rapide permettant, toute l'année, l'écoulement des produits de la vallée du Niger, n'est-il pas préférable d'affecter une partie des ressources extraordinaires dont nous pourrons disposer, à l'aménagement agricole de cette vallée, en aval de Mopti, plutôt qu'à la construction du chemin de fer de Bamako à Bougouni? Je n'entends pas recommander ici la construction de grands barrages inspirés de ceux que les Anglais ont établis sur le Nil. Nous n'aurions pas les moyens de les entreprendre et la population manquerait pour mettre en valeur les terrains dont ils permettraient l'inondation. Mais il est acquis, depuis longtemps, que, dans la région que j'envisage, des modifications pourraient être apportées, à peu de frais relativement, au régime des eaux, modifications qui permettraient un développement considérable des cultures indigènes, notamment des principales, le sorgho et le riz. On considère même généralement que ces travaux provoqueraient la création de vastes plantations de cotou, et peut-être de chanvre, par des Européens.

La même situation se présente dans le Bas-Sénégal. Là, comme dans le Moyen-Niger, des travaux d'irrigation d'intérêt local, précédés naturellement d'une prospection agronomique sérieuse, amèneraient le développement considérable d'une production agricole dont les débouchés seraient illimités et aussi de l'élevage, favorisé par les récoltes de fourrages et de tubercules à l'usage des bestiaux, que permettraient ces travaux. La plus grande partie du Soudan et du Sénégal serait ainsi mise à l'abri des disettes qui y sévissent quelquefois; la prospérité de cette dernière colonie reposerait sur autre chose que l'arachide.

Ne couvient-il pas d'inscrire ces travaux d'irrigation au programme de l'emprunt à réaliser après la guerre et, avec eux, tous ceux de même nature que votre connaissance du pays peut vous amener à proposer? Combien, par exemple, l'exportation de la viande de boucherie, soit sur pieds, soit gelée ou mise en conserves, serait facilitée si nous pouvions rapidement installer, sur les voies par où s'achemine le bétail des centres de production vers les ports ou les usines, des puits nombreux où il s'abreuverait en saison sèche?

Mais j'estime qu'il convient également de doter nos Services d'agriculture des moyens de recherches et d'expérimentation qui leur font défaut. Partout, en effet, il faut provoquer ou améliorer la production; or, dans un pays où les entreprises privées européennes sont extrêmement rares, ce rôle ne peut être rempli que par les services publics, à qui il appartient également, à mon avis, de faire la preuve que la culture de telle plante, que l'élevage de tel animal sont rémunérateurs. Aussi, autant je suis opposé aux établissements de luxe où l'on s'applique à acclimater, sans considération du point de vue commercial, des espèces provenant de toutes les latitudes, autant je suis favorable aux stations où l'on s'efforce de réaliser pratiquement, et en grand, en se plaçant dans les conditions de la vie courante, telle ou telle industrie, tel ou tel élevage. Je suis donc disposé à favoriser la création d'établissements officiels où l'on cultivera et améliorera, jusqu'à ce que l'initiative privée se soit substituée, à cet égard, à l'initiative administrative, les meilleures variétés et les meilleures espèces.

Nous ne possédons jusqu'ici qu'un établissement où l'on sélectionne les semences d'arachides. C'est tout à fait insuffisant. Il faut multiplier les organes de cette nature.

Enfin, je serai heureux de voir se manifester, dans toutes les colonies du groupe, des initiatives analogues à celle que M. le Gouverneur Angoulvant a prise à la Côte d'Ivoire, où il a créé des usines à égrener le coton. Il faut, à tout prix, que nous remplissions, auprès du producteur indigène, qui est loin d'être imperfectible et qui souvent, contrairement à l'opinion reçue, ne demande qu'à apprendre, notre rôle d'éducateur; il faut que nous lui montrions le chemin. Certes, je ne perds pas de vue, croyez-le bien, les difficultés auxquelle se heurtent les manifestations industrielles des services publics; certaines proviennent du personnel; on peut, avec de l'énergie, y remédier; les autres

sont dues à notre confiance dans les vertus du formalisme et de la paperasserie, qui souvent paralysent. Mais est-il interdit d'espérer, qu'après la guerre, nous reviendrons à une conception plus saine des pouvoirs d'autorité et de contrôle?

Vous serez, enfin, d'accord avec moi pour estimer que chacun des Services locaux d'agriculture doit être pourvu d'un laboratoire simple, permettant d'effectuer les recherches et analyses de première main et d'une ou deux salles de collections où seraient classés les matériaux d'études, les produits faisant l'objet de recherches et les archives.

J'ajoute que je ne verrai que des avantages à la création, à la Côte d'Ivoire, à Bingerville par exemple, d'un établissement scientifique d'études et de recherches agricoles et minérales, qui, modeste dans ses débuts, jouerait, pour les productions du golfe du Bénin, le rôle que le laboratoire de Hann, renforcé et complété, remplira pour les régions du Sénégal et du Niger.

Les œuvres que je viens d'envisager en dernier lieu — station agricole, laboratoire — peuvent être entreprises, à mon avis, sur les ressources ordinaires des budgets. S'il vous apparaissait, néanmoins, que l'emploi judicieux de fonds extraordinaires puisse aider à leur réalisation, vous auriez à m'adresser des propositions dans ce sens.

Forêts. — J'ai la conviction que, dans certaines régions, la constitution de centres de boisements répond à la fois aux besoins publics et à ceux des finances locales. C'est ainsi, qu'à mon avis, la création de bois de filaos dans la presqu'île du Cap-Vert rendrait de grands services et serait même lucrative.

Je crois que, dans les colonies du Sud, des plantations de teeks présenteraient un égal intérêt.

Je vous prie de me donner votre opinion sur ce que vous estimez devoir être fait dans cet ordre d'idées.

Je suis disposé à prévoir, dans le programme de l'emprunt d'après la guerre, un crédit important pour la constitution méthodique de boisements, que les ressources ordinaires des budgets ne permettraient pas d'entreprendre sur une base assez large.

Communications postales et télégraphiques. — Les services de transports maritimes et terrestres incombent aux produits ordinaires des budgets, qui ont les moyens d'y satisfaire. Il serait, par contre, difficile à ces derniers de fournir les ressources nécessaires à l'amélioration de notre réseau télégraphique. Indépendamment de ce qu'il convient de consolider la plupart des lignes intercoloniales et même de remplacer, dans certaines parties, les poteaux en bois du pays par des appuis métalliques, la nécessité apparaît d'y ajouter un fil de conductibilité, qui pourrait être en cuivre de trois millimètres. Les fils de fer actuels ont, en effet, une résistance électrique qui limite la distance des communications directes.

Ce conducteur en cuivre devrait être placé sur les parcours ci-après indiqués, de manière à relier, le plus directement possible, toutes les colonies entre elles et ces dernières à Dakar, chef-lieu de la Fédération ouest-africaine: Dakar-Bamako; Dakar-Conakry; Bamako-Conakry; Bamako-Bingerville; Bamako-Cotonou.

Par ce moyen, la communication directe Dakar-Bamako existerait d'une façon permanente, soit par la ligne du Thiès-Kayes, soit par celles de la Guinée. Une communication directe Dakar-Bingerville serait également créée et les échanges entre Dakar et le Dahomey ou le Territoire du Niger ne subiraient qu'une seule retransmission, à Bamako, qui communiquerait, à son tour, directement tant avec Porto-Novo qu'avec Zinder.

Peut-être conviendrait-il aussi de créer divers circuits interurbains téléphoniques ou d'améliorer ceux qui existent. Dans cet ordre d'idées, l'établissement, au Sénégal, de deux circuits en cuivre: Dakar-Thiès-Saint-Louis et Thiès-Kaolack, qui mettraient en communication directe ces quatre localités ainsi que les postes avoisinants, offrirait de grands avantages.

Vous aurez à me soumettre, sur ce sujet, les propositions que vous jugerez utiles.

Routes. — Canaux. — Navigabilité des fleuves et rivières. — Wharfs. — On a justement fait remarquer que l'action économique de nos chemins de fer serait singulièrement accrue si des routes nombreuses, bien construites, les reliaient aux centres de production. Or, il est loin d'en être ainsi. Le Sénégal, par exemple, nous offre le spectacle d'une colonie presque totalement dépourvue de routes carrossables en toute saison, parce que celles-ci, en raison de la nature du sol, coûteraient assez cher et que les ressources ordinaires du budget n'ont jamais permis d'envisager leur construction. Il y a là, pour toute l'Afrique Occidentale Française, un problème à reprendre et à régler. J'incline personnellement à penser que, partout où peuvent vivre les animaux de trait, c'est-à-dire sur la plus grande partie du pays, un charroi très favorable à l'exploitation du sol se développerait, si nous mettions à la disposition des populations des voies susceptibles de le supporter. Nous supprimerions ainsi le portage, au grand profit de la production. L'automobilisme nous rendrait alors de grands services. Ces voies pourraient être construites, autant que possible, de manière à recevoir, au besoin, dans la suite, un tramway ou un Decauville.

De même, il conviendrait d'examiner si des travaux susceptibles d'être inscrits au programme de l'emprunt d'après la guerre ne permettraient pas d'utiliser, pour les transports, des biefs importants de nos fleuves et de nos rivières. L'affirmative n'est pas douteuse pour les lagunes de la Côte d'Ivoire, qu'il y a un si grand intérêt à relier.

Vous voudrez bien répondre à ces questions et formuler les propositions que leur examen vous aura suggérées.

Il apparaît enfin qu'un nouveau wharf s'impose d'urgence, à Grand-Bassam, en attendant la construction du port. La même situation se présente peut-être sur d'autres points. Vous aurez, le cas échéant, à me le faire connaître.

Bâtiments civils. — Autres travaux. — Bien d'autres œuvres viennent à l'esprit, dont la réalisation rapide servirait au progrès général de la colonie. C'est ainsi qu'il faudrait se préoccuper d'installer nos fonctionnaires, dont le recrutement sera sans doute laborieux après la guerre, d'une manière plus confortable qu'ils ne le sont dans la plupart des cercles. Aux chefs-lieux, certains Services gagneraient, notamment au Sénégal, à être logés dans des bâtiments plus en rapport avec leur importance.

Le champ est largement ouvert à l'initiative de chacun de vous pour la recherche des ouvrages que réclame l'intérêt public et que les fonds ordinaires de nos budgets seraient incapables de payer.

*
* *

Dans quelle mesure limiterez-vous les propositions que votre expérience et votre connaissance des régions soumises à votre administration vous feront venir à l'esprit?

Cette mesure, impossible à fixer avec précision, dépend naturellement de l'importance des ressources que nous demanderons à l'emprunt envisagé, étant entendu que vous classerez, dans les travaux à imputer à vos budgets, tous les ouvrages que leurs moyens leur permettront de supporter. Cela dépend aussi de la part — de beaucoup la plus considérable — qui sera faite dans le programme de cet emprunt aux chemins de fer et aux ports.

En votant la loi du 23 décembre 1913, le Parlement avait estimé que l'Afrique Occidentale Française pouvait demander au crédit public une nouvelle avance amortissable de 167 millions. Il n'est pas douteux que le nouvel emprunt se montera à ce chiffre et peut-être le dépassera.

Il faut s'attendre, à mon avis, en effet, dès la fin des hostilités, à une reprise très marquée du trafic commercial, tant seront considérables les besoins de la métropole, ceux des pays alliés et aussi ceux de la colonie. Il s'ouvrira à ce moment-là pour tous nos budgets et notamment pour le budget général une période de prospérité qui nous permettra de faire face à toutes les obligations que nous aurons souscrites dans le passé et de préparer l'avenir sur des bases élargies. L'Afrique Occidentale Française, que la guerre aura grandie et placée plus près du cœur de la métropole, se trouvera donc en bonne posture pour soumettre un vaste programme de travaux aux pouvoirs publics, qui comprendront que la colonie est à un tournant capital de son histoire et qu'ils ont le devoir de favoriser par tous les moyens son mouvement en avant. La guerre a suffisamment montré tout le parti que la France pouvait tirer de sa colonie pour que nous soyons assurés d'être traités avec une bienveillance particulière quand nous demanderons de réaliser nos projets de mise en valeur.

Par ailleurs il apparaît — et je vous prie de me donner également votre opinion sur ce point — que des ouvrages figurant au programme de 1913 pourraient y faire place à ceux que j'ai plus haut envisagés et être classés en deuxième urgence. C'est le cas par exemple, me semble-t-il, je l'ai dit plus haut, du chemin de fer de Bamako à Bougouni; c'est le cas aussi du chemin de fer de Bankan vers Beyla, de la canalisation de la barre du Sénégal et du chemin de fer de Dimbokro vers Daloa. Il est vrai que les fonds qui auraient servi à cette dernière voie devraient dans mon esprit être affectés au prolongement vers Bobo-Dioulasso de la ligne de la Côte d'Ivoire au Nord de Bouaké. Il est vrai aussi que j'envisage une extension considérable des travaux prévus pour le port de Dakar qui doit devenir un grand centre d'exploitation, d'importation et de charbonnage. Vous trouverez la raison de ces modifications sur lesquelles je désire avoir votre manière de voir dans l'extrait ci-annexé d'un rapport en date du 17 mars de M. l'Inspecteur général des Travaux publics.

Quoi qu'il en soit j'estime que l'on peut évaluer à 30 millions, au moins, la part qui dans l'emprunt envisagé reviendra aux travaux autres que ceux des ports et de voies ferrées.

*
* *

Il ne saurait évidemment s'agir actuellement de la présentation par vos soins de projets techniques ou même d'avant-projets des divers travaux qui, non prévus par la loi du 23 décembre 1913, vous paraîtront devoir figurer sur la liste du futur emprunt. J'attends seulement de vous, à cet égard une première esquisse d'un programme où chaque ouvrage présenté dans l'ordre d'urgence sera justifié par toutes les considérations d'ordre politique, économique et financier qui vous auront conduit à en préconiser l'exécution et sera estimé tout au moins grossièrement afin de me permettre d'apprécier l'ordre de grandeur de la dépense qu'il entraînera. Vous devrez en outre accompagner vos propositions d'un schéma chaque fois que cela sera possible.

Je vous accorde un délai de quatre mois pour m'envoyer ce travail qui devra ainsi me parvenir avant le 1er août, dernier délai.

L'intérêt et l'importance du but visé dans les présentes instructions dont vous voudrez bien m'accuser réception me sont de sûrs garants de l'attention que vous apporterez à leur exécution.

CLOZEL.

Chronique de l'Armée coloniale

Promotions. — Sont promus à titre temporaire au grade de général de division, les généraux de brigade Pellé et Cherrier; de général de brigade, le colonel d'infanterie Goubeau.

Sont promus au grade de général de division, les généraux de division à titre temporaire ou de brigade Baratier, Féraud, Vandenberg, Garnier-Duplessis, le colonel Pochet Lebarbier de Tinan, de l'armée métropolitaine; les généraux de brigade Nicole, Guyot d'Asnières de Salins, Tétart, les colonels Morisson, Peltier, Piquemal, des troupes coloniales.

Sont promus au grade supérieur les lieutenants-colonels Mittelhauser, Lamiable, les chefs de bataillons Mougin, Azan, de l'infanterie; le lieutenant-colonel Dupertuis, le chef d'escadron Renn, de la cavalerie; les lieutenants-colonels Roussel, Régnier, les chefs de bataillon Grémillet, Magnabal, de l'infanterie coloniale; le lieutenant-colonel Cremont, le chef d'escadron Gelin, de l'artillerie coloniale.

Mutations. — Le général de brigade Nicole, des troupes coloniales, a été nommé commandant supérieur des troupes du groupe de l'Afrique orientale, à Tananarive, en remplacement de M. le général de brigade Gautheron, dont la période de séjour colonial arrive à expiration.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Nominations. — M. de Coppet, consul général à Londres, est nommé ministre plénipotentiaire de 2e classe et nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République à Addis-Abeba.

M. Rodde, consul général de 1re classe à Palerme, est chargé du consulat général de Johannesburg et Pretoria.

M. Dubedout, vice-consul à Marrakech, est nommé à Patras. — M. Lecoutour, premier drogmann, chargé du vice-consulat de Benghazi, est inscrit dans le cadre des vice-consuls et nommé au vice-consulat de Dirrédaoua (poste transformé). — M. Eddé, vice-consul à Larache, est réinscrit dans le cadre des premiers drogmans et chargé du vice-consulat de Benghazi.

Depuis le 1er mars 1917 sont supprimés à Larache et à Marrakech un emploi de vice-consul ; à Rabat un emploi de consul. Le consulat de Dirrédaoua est transformé en vice-consulat.

BIBLIOGRAPHIE

Livres français des XVIIe et XVIIIe siècles, concernant les Etats barbaresques, supplément, par E. ROUARD DE CARD, professeur de droit à l'Université de Toulouse. — Pedone, 13, rue Soufflot

Élégante plaquette où le savant professeur inventorie des acquisitions récentes et donne d'utiles références comme suite au catalogue publié sous ce titre en 1911.

Annuaire du gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française (1915-1916); volume de 1.054 pages ; 6 francs. — Larose, 11, rue Victor-Cousin, Paris.

Nous signalons avec empressement la nouvelle édition de ce précieux ouvrage, recueil de tous les documents législatifs, administratifs et commerciaux de l'Afrique occidentale, et illustré de cartes qui en augmentent la valeur.

The German Road to the East, par EVANS LEWIN; un vol. de 340 pages, avec cartes ; 7 sh. 6. — W. Heinemann, Londres.

La question du *Drang nach Osten* intéresse trop les Africains, par ses répercussions sur l'Islam et sur l'Egypte, pour que nous ne signalions pas ce précieux ouvrage très documenté.

En Méditerranée, notes de voyage, par JEANNE et GEORGES PHILIPPAR ; un vol. de 328 pages. — Conard, 17, boulevard de la Madeleine, Paris.

Ce récit de voyage que M. André Lichtenberger a orné d'une belle préface est le récit d'un voyage en Grèce, Turquie et Asie Mineure, de pleine actualité par conséquent. Les auteurs y ont ajouté une curieuse étude : « Pourquoi les Français doivent étudier l'Islam ». C'est une jolie page sur la politique à suivre envers l'islamisme, notamment dans l'Afrique du Nord.

Essai sur les nationalités, par J. de Morgan, ancien directeur général des antiquités de l'Egypte; 1 vol. de 138 pages. Berger-Levrault, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.

Cette étude qui porte surtout sur les Arméniens, contient aussi d'intéressantes considérations générales sur les complexités de la question des nationalités en ce qui concerne les peuples d'Orient.

Le Gérant : J. LEGRAND.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

Nos 7 et 8

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

EN COTE D'IVOIRE : L'erreur des trois villes. — Gaston Joseph 149
A PROPOS DU CHEMIN DE FER DE THIÈS A KAYES. — R. Chudeau 155
LA QUESTION DE GIBRALTAR ET LE MAROC ESPAGNOL : Exposé du général Primo de Rivera 159
LES POSSESSIONS BRITANNIQUES EN AFRIQUE OCCIDENTALE : II. Sierra-Leone. — Camille Martin 168
La question de l'Afrique du Nord : Rapport de M. Ceccaldi 178
Les publications du Bureau topographique du Maroc 180
L'aide de l'Afrique occidentale à la métropole. 182
La défense de l'Égypte : La campagne contre les Senoussis 186
Le commerce du Maroc français en 1916 187
Les prisonniers allemands au Maroc 188
Le commerce de la Tunisie en 1916 190

CARTES

Profil du chemin de fer de Thiès à Kayes 156
Sierra-Leone 169

EN COTE D'IVOIRE

L'ERREUR DES TROIS VILLES

Dans un article aussi intéressant que documenté paru dans le supplément du Bulletin de l'*Afrique française* de mars 1916, M. E. Perrot, professeur à l'École supérieure de Pharmacie, envisageait la création possible à Bingerville d'un *Institut africain de technologie agricole et de recherches scientifiques* par « l'utilisation des bâtiments officiels de ce centre *dans le cas* de son évacuation administrative ».

M. E. Perrot suppose l'évacuation des services du gouvernement du chef-lieu actuel de la Côte d'Ivoire et leur transfert à Abidjan. Cette proposition qui aboutit à la fusion de deux des principaux centres de la colonie, pose une question. Elle conduit à se demander comment a pu se commettre l'erreur de disperser les efforts dans l'édification de trois villes si rapprochées les unes des autres : une ville commerciale, Bassam, une ville administrative, Bingerville, une ville du chemin de fer, Abidjan. Et encore convient-il d'ajouter pour mémoire qu'il existait récemment une quatrième ville à affectation déterminée, Grand-Lahou, ville militaire.

Si on admet que deux des premières cités eussent pu, pour des motifs sérieux, justifier leur existence, on ne peut évidemment pas s'expliquer l'isolement de l'agglomération administrative, et on est amené à conclure que Bingerville eût parfaitement trouvé sa place sur les espaces déserts que découvre Abidjan.

L'erreur des trois villes est un fait indiscutable qui saute aux yeux de tous, Mais il paraît intéressant de rechercher, documents à l'appui, la cause vraie de cette erreur.

*
* *

En 1893, le gouvernement de la Côte d'Ivoire, devenue colonie autonome, s'installa à Grand-Bassam. Le choix de ce point s'explique du fait qu'il était le centre le plus important d'alors, par où se faisait les deux tiers du commerce. L'autorité militaire groupa bien ses bâtiments à Grand-Lahou, mais seulement en raison des facilités qu'offrait pour le ravitaillement des troupes du Baoulé la rivière Bandama navigable jusqu'à Broubrou et même, par pirogue, jusqu'à Tiassalé.

Grand-Bassam avait à cette époque une réputation justifiée d'insalubrité, fortifiée par l'apparition fréquente de la fièvre jaune. Au mois de mai 1899 le fléau réapparut, sévit parmi la population européenne et décida l'autorité locale à faire aboutir le projet de transfert du gouvernement. On songea tout d'abord à bâtir le chef-lieu administratif à Drewin, à l'Est de Sassandra ; mais,

(1) Bassam, Bingerville, Abidjan (ces deux dernières situées sur la rive nord lagunaire) sont reliées par un service régulier de vapeurs de la Compagnie des Chargeurs Réunis et par une route d'une cinquantaine de kilomètres empierrée, carrossable, en forêt et savane, avec un bac à moteur pour la traversée de la lagune.

par suite de l'éloignement de ce point par rapport aux régions où se manifestait le plus intensément l'activité commerciale, l'idée fut abandonnée en faveur d'un emplacement aussi rapproché que possible de Bassam.

« Le point que je propose, écrivait au ministre dans un rapport du 24 juin 1899, M. le secrétaire général Capest, est *Abidjan-Adjamé*, sur la lagune de Grand-Bassam, en face de Petit-Bassam, à une trentaine de kilomètres du chef-lieu actuel de la colonie. »

La cessation de l'épidémie enterra quelque peu la question. Mais la même année, au mois d'août, la fièvre jaune ayant fait de nouvelles victimes, on songea à reprendre de nouveau, avec plus de ténacité cette fois, l'étude du déplacement du gouvernement.

Dès le début, le département des Colonies, avec une grande sagesse de vues, décida que l'emplacement du futur chef-lieu serait à l'origine de la ligne du chemin de fer à *Abidjan-Santey*, éloigné de 45 kilomètres de Bassam, soit tout au plus à 13 kilomètres plus loin qu'*Adjamé*. « Il y a lieu, en principe, écrit en effet le 30 août 1899 M. le ministre des Colonies, de choisir comme emplacement du chef-lieu la position d'Abidjan-Santey. »

Mais cette décision fut l'objet de diverses objections de la part du gouverneur d'alors, M. Roberdeau, que nous trouvons exposées dans un rapport détaillé du 23 décembre 1899. Nous en noterons ci-après les passages principaux pour montrer la détermination du gouvernement de la Côte d'Ivoire d'obtenir l'adhésion du département pour le choix d'*Adjamé* comme emplacement de la capitale :

Au début de chaque colonisation le colon s'est tout naturellement fixé à côté de l'autorité, là où il savait trouver aide et protection; mais à mesure que la sécurité s'est étendue, que la connaissance du pays lui a révélé un point plus profitable à ses intérêts industriels, agricoles et commerciaux, il s'y est transporté, et c'est ainsi que dans nos trois plus anciennes colonies le chef-lieu se trouve très distancé commercialement par d'autres agglomérations éloignées malgré une population presque doublée par la centralisation de tous les services publics et des troupes : Tels sont : Fort-de-France à la Martinique; la Basse Terre à la Guadeloupe et Saint-Denis à la Réunion. Dans cette dernière colonie, le port unique par lequel se fait tout le trafic et duquel partent les deux tronçons de la voie ferrée, est distant de plus d'une heure de Saint-Denis et de deux heures au moins de Saint-Pierre. Les chefs de service des docks, de la traction, des ateliers, etc., etc., sont au port et les bureaux de la Direction à Saint-Denis.

Dans aucune de ces colonies où j'ai servi ou séjourné, je n'ai entendu formuler la moindre critique sur le lieu de résidence du gouvernement et des administrateurs.

Dans presque toutes les colonies anglaises qu'il m'a été permis de visiter, et commercialement nous pouvons un peu puiser dans leurs méthodes, il y a une tendance très marquée à choisir pour chef-lieu administratif le point le plus sain, généralement un point élevé, alors que tous les gros centres de trafic restent nécessairement au bord de la mer. Ils n'exposent à l'insalubrité du littoral et peut-être aussi aux épidémies dont le germe est importé du dehors que les seuls fonctionnaires et agents dont la présence est indispensable pour le bon fonctionnement des services dont l'action doit se faire sentir particulièrement à la côte : Service sanitaire, Douanes, etc.

Ils sont arrivés ainsi, d'après les rapports qui me sont passés sous les yeux, un peu sur tous les points du globe à une différence énorme dans la mortalité entre les Européens commerçants et les Européens fonctionnaires.

. . . . . .

Dans la même dépêche du 30 août vous pensez, Monsieur le Ministre, qu'il serait nécessaire, dans le cas où Adjamé serait choisi comme chef-lieu, de relier ce point à la garc et au port d'Abidjan par un tronçon de voie ferrée qui ne coûterait pas moins de 500.000 francs. Si Adjamé devait devenir un gros centre commercial, la nécessité de cet embranchement pourrait en effet se faire sentir; mais Adjamé ne sera jamais qu'un centre et un tout petit centre administratif. Que les marchandises, en transit, soient destinées à l'importation ou à l'exportation, qu'elles utilisent pour arriver ou pour sortir le wharf de Grand-Bassam ou la percée projetée dans la langue de sable où se trouve le village de Petit-Bassam, elles seront toujours logées dans des bâtiments construits au niveau des eaux de la lagune et à proximité de la gare maritime afin de réduire au minimum les frais de manipulation ultérieure.

. . . . . .

Je viens de faire parcourir par un Administrateur qui n'a pu encore en faire le plan exact le sentier qui sera plus tard la route d'Adjamé à Abidjan. Il n'y a rencontré aucune difficulté de terrain, aucun ravin nécessitant des travaux d'art. La distance par terre sur une route très facile à construire et à entretenir sera de 10 kilomètres environ, ce qui représente à cheval, en voiture ou en bicyclette un trajet de 35 à 40 minutes; par la lagune en chaloupe à vapeur, j'ai mis à peine le même temps.

Il y a lieu de remarquer que la route carrossable construite en 1913-1914 a 18 kilomètres et non 10. Elle traverse un pays accidenté, et une automobile marchant à 55 kilomètres à l'heure dans les parties planes met au minimum 35 minutes pour en faire le parcours.

L'argumentation en faveur d'Adjamé ensuite développée peut se résumer ainsi :

1° Présence de carrières de pierre et de sable à proximité du plateau d'Adjamé;
2° Sources nombreuses à la base du plateau;
3° Possibilité de construire la ville en amphithéâtre, les pentes d'Abidjan ne permettant pas d'adopter l'établissement à flanc de coteau;
4° Altitude supérieure de 30 à 40 mètres sur les éminences d'Abidjan;
5° Possibilité d'isoler la ville administrative d'Adjamé de la ville commerciale d'Abidjan en cas d'épidémie de fièvre jaune dans cette dernière.

De cette énumération des avantages d'Adjamé le troisième seul présentait quelque valeur.

En tout état de cause, le Département, vu l'urgence du déplacement du gouvernement et de ses services, autorisa l'installation *provisoire* sur le plateau d'*Adjamé* de maisons démontables en attendant l'édification à *Abidjan* de constructions définitives. Et cela était si bien dans ses vues que, dans une lettre datée du 14 décembre 1899 et adressée au gouverneur de la Côte d'Ivoire, le ministre écrivait au sujet du lotissement futur d'Abidjan : « Les seuls principes à sauvegarder sont la séparation de la ville administrative de la ville commerciale, et l'interdiction aux indigènes de bâtir dans l'enceinte réservée. »

Ce qui précède montre nettement, d'une part, le désir du gouvernement local de voir la capitale isolée de la ville commerciale prévue à Abidjan et, d'autre part, la volonté nette du Département de voir édifier une ville unique à l'amorce de la voie ferrée.

C'est ainsi que dans une dépêche du 24 janvier 1900 M. Albert Decrais, ministre des Colonies, écrivait au gouverneur de la Côte d'Ivoire :

En ce qui concerne le transfert d'une partie des services publics et l'installation du chef-lieu de la colonie à Adjamé, le comité des Travaux publics a exprimé qu'il y aurait de sérieux inconvénients à diviser les ressources de la colonie pour constituer deux villes nouvelles séparées par une distance de 10 kilomètres. *Il lui a semblé qu'au point de vue technique et sanitaire, comme au point de vue administratif, la création d'Adjamé ne s'imposait pas.*

Cet avis du Comité me paraît bien fondé et je l'adopte. Je pense que, lorsque vous aurez examiné, avec cet avis, le projet du capitaine Houdaille, il y aura accord complet entre la colonie et le Département sur *l'opportunité de créer la ville principale à Abidjan et de réduire le rôle d'Adjamé à celui de sanatorium.*

Les deux phrases suivantes, extraites de la même dépêche montrent mieux encore les vues sages du Département :

Je ne verrais d'ailleurs pas d'inconvénient sérieux à ce que l'on installât à Adjamé, en dehors de l'hôpital, des maisons pour quelques fonctionnaires *pendant la période d'exécution des travaux du port et du chemin de fer. Mais il conviendra de réserver sur le plateau d'Abidjan des emplacements pour les services qui seraient installés temporairement à Adjamé.*

Devant une décision aussi radicale que justifiée, il semblait que la colonie s'inclinerait et ne songerait plus qu'à exécuter sans délai les instructions qu'elle avait reçues. Il n'en fut rien. Avec une ténacité, louable sans doute, l'autorité locale, qui ne voulait à aucun prix partager l'avis de Paris sur la conception de la ville unique, proposa la construction de la capitale à Petit-Bassam, un peu à l'Ouest du point où devait être tentée la percée du canal de Port-Bouët. Mais le Département s'en tint à sa résolution première.

Finalement, et comme cela avait été décidé, les travaux d'établissement *provisoire* furent amorcés à Adjamé pour l'installation des fonctionnaires de Bassam.

Dès les premiers débroussements, le gouvernement de la colonie considéra qu'il était de la première importance de doter d'un nom nouveau l'agglomération naissante, et, chose curieuse, à cette résidence d'*attente* on ne trouva rien de mieux que de substituer à son nom indigène d'*Adjamé* celui qui avait été choisi pour le futur port, la tête de ligne et la ville unique..., laquelle pourrait recevoir plus tard une autre dénomination ! Ainsi, en 1900 *Adjamé-Santey* devint Bingerville, restée depuis la capitale de la Côte d'Ivoire.

La confusion de noms entre *Adjamé-Santey* et *Abidjan-Santey* n'avait pas été sans être mise à profit en faveur de la thèse locale de l'éparpillement des efforts. L'appellation nouvelle de la résidence provisoire des fonctionnaires allait servir à consolider davantage encore le projet de réalisation de la ville administrative. De cette documentation, il ressort, comme un fait d'histoire, qu'en 1899-1900, la conception de la ville unique avait rencontré l'hostilité du gouvernement local partisan déterminé d'une capitale isolée.

***

Quelques maisons démontables furent édifiées à Bingerville, des travaux de voirie et de construction furent entrepris et se poursuivirent jusqu'en 1908 sans qu'il fût question du transfert à Abidjan prévu par les instructions ministérielles. Le provisoire devenait peu à peu du définitif.

En 1904 cependant, alors qu'on se préoccupait de la percée de Port-Bouët et du lotissement d'Abidjan, il eût été possible de reprendre cette question que rappelait le commandant Houdaille dans un rapport du 7 avril de la même année. La colonie, de son côté, remarquait cet officier supérieur, *dispose pour l'installation des services qui doivent trouver place à Abidjan de huit emplacements compris dans l'enceinte de la ville. Elle pourra en outre disposer ultérieurement de nombreux terrains réservés provisoirement et qui ne seront pas utiles au port et au chemin de fer.*

Le moment était venu, une fois encore, d'exécuter les ordres fermes du Département; Bingerville continua néanmoins à se développer, en sorte qu'en 1907 la situation était la suivante.

Bassam restait toujours à la merci d'une épidémie de fièvre jaune. Rien n'avait été fait pour préserver l'agglomération européenne d'un retour possible du fléau. La ville était délaissée plus que jamais. Il n'y existait aucune chaussée empierrée, les marigots subsistaient et aucune mesure n'avait été prise pour essayer de les combler. Le village indigène était lamentablement délabré. Les abords des concessions européennes n'étaient pas entretenus.

Abidjan était un vaste chantier aux maisons clairsemées dans la pleine brousse et, à part quelques factoreries, restait exclusivement composée des bâtiments du chemin de fer.

Bingerville, où peu à peu des constructions en brique ou en pierre avaient été bâties à côté des maisons démontables, restait un petit centre sans vivres, sans eau, étouffé par la verdure.

Malgré tout, il y avait lieu d'espérer en la réussite des travaux entrepris pour ouvrir le canal de Port-Bouët, car elle obligerait le transfert de Bassam et du chef-lieu provisoire. Un nouveau gouverneur pouvait être l'artisan de ce projet idéal et faire des quatre villes, en y comprenant Grand-Lahou, ville militaire, une cité unique si les circonstances indiquées s'y étaient prêtées.

***

Mais les tentatives de Port-Bouët furent vaines malgré d'importantes dépenses et de sérieux efforts. Et devant cet insuccès, on ne pensa plus qu'Abidjan pourrait devenir un jour le grand port rêvé.

A ce moment, en mai 1908, la Côte d'Ivoire eut l'honneur d'avoir la visite de M. Milliès-Lacroix. Le ministre des Colonies, comparant, en

voyageur qui passe, l'aspect de Bassam centre commercial important, et d'Abidjan vaste chantier, fut tout naturellement porté à accueillir favorablement les doléances du commerce qui, à une exception près, demandait le maintien de Bassam où la fièvre jaune n'avait pas fait d'apparition depuis deux ans, où l'activité de la colonie était concentrée, où enfin étaient groupées la majorité des maisons mères. Il fut décidé que le service judiciaire installé à Bingerville et le service des douanes installé à Abidjan y seraient transférés sans retard.

L'utilisation du wharf de Port-Bouët avait un moment laissé espérer qu'il deviendrait peu à peu le transitaire du chemin de fer. Seulement il semblait assez difficile alors de consacrer 1 million à 1 million et demi à cette organisation alors que le wharf de Bassam venait d'être racheté à grands frais par la colonie à la maison Daydé et Pillé. Le budget général ne pouvait consentir à la dépense, et le budget des fonds d'emprunt n'avait pas de crédits à cet effet. Le projet du trafic commercial par Bassam et du trafic du chemin de fer par Port-Bouët pouvait néanmoins être examiné.

Mais, le 1er mai 1908, à la suite d'un glissement des sables, et alors que M. Milliès-Lacroix était dans la colonie, le wharf de Port-Bouët disparut en partie. Dès lors, le trafic du chemin de fer dut se faire par le wharf de Bassam dont l'outillage devint insuffisant pour assurer les transbordements. Il fallut en augmenter non seulement le matériel, mais la main-d'œuvre.

De tous ces faits il allait nécessairement résulter pour Bassam un développement nouveau. Devant cet enchaînement des événements, le gouvernement local dut faire face aux nécessités immédiates, et prendre des mesures de prophylaxie de nature à préserver la population européenne du port contre les épidémies dont il y avait lieu alors de craindre des réapparitions. C'est ainsi que des travaux d'assainissement furent entrepris, que l'agglomération reçut des embellissements divers et que, en quelques années, un Bassam consolidé sans doute par la force des choses, mais attrayant, agréable à habiter, se substitua au Bassam rebutant.

En 1908, d'ailleurs, de graves préoccupations appelaient l'attention du gouverneur nouveau à qui l'administration de la Côte d'Ivoire venait d'être confiée, et reportaient au second plan la question des villes.

La situation politique était très précaire dans toute la région sylvestre et centrale de la colonie. Les cercles du Nord et de l'Est étaient seuls pacifiés. Des ferments d'agitation s'observaient un peu partout. Il fallait coûte que coûte et au plus vite asseoir notre autorité partout et d'une façon définitive. La tâche était lourde, risquée même. De vastes territoires restaient inexplorés ; dans d'autres, malgré une occupation déjà longue, les populations restaient ouvertement hostiles.

Tout un programme de pacification était à élaborer pour faire face aux événements multiples souvent inquiétants avec des moyens insignifiants et s'efforcer d'obtenir de l'autorité supérieure les troupes nécessaires sans l'intervention énergique desquelles la paix n'aurait jamais pu être obtenue pour ouvrir enfin ce grand et riche pays à la colonisation, au commerce, à l'industrie. Et pour atteindre ce but il fallait, malgré de vives oppositions, renoncer aux méthodes anciennes, prendre des initiatives nouvelles. Qu'on se rappelle que nous avions à cette époque à combattre plus de 100.000 fusils, que le pays était si peu sûr que même les peuplades habitant les abords de la voie ferrée étaient des foyers de rébellion !

En second lieu, d'importantes réformes administratives étaient urgentes, et pour les réaliser il était indispensable au chef de la colonie d'avoir autour de lui ses bureaux et ses services. On ne pouvait songer au transfert du gouvernement même par morceaux.

Enfin, et pour les raisons exposées, de grosses dépenses étaient en perspective, et il était à ce moment impossible de compter sur les fonds d'emprunt ou sur l'aide financière du gouvernement général.

***

Le gouvernement local qui, depuis 1908, était partisan convaincu de la concentration de ses services à Abidjan ne manqua cependant pas d'en étudier et d'en concevoir la réalisation chaque fois que l'occasion lui en fut donnée.

Son entière adhésion était acquise au projet élaboré, en 1911, dans ce but par M. le capitaine Thomasset, l'éminent directeur du service des voies de pénétration, ainsi qu'il ressort de l'extrait suivant du rapport du 30 mars 1912, que lui adressait le lieutenant-gouverneur :

L'importance que donnera certainement à Abidjan sa jonction à la mer par une voie ferrée, m'a suggéré qu'il y aurait intérêt à envisager, dès à présent, la possibilité de tranfert du chef-lieu dans cette localité, et à réserver dans tous les cas les terrains convenables qui pourraient être considérés comme inaliénables à la suite d'une décision formelle en Conseil d'administration.

L'étendue des terrains qu'il conviendrait de retenir dans l'éventualité de ce transfert doit être calculée en tenant compte de la destination, de l'importance et du nombre des constructions pour lesquels il y aurait lieu de prévoir en substance :

1° Un bel emplacement pour l'hôtel du gouvernement;

2° Un emplacement pour les bureaux du cabinet (4 pièces au-dessus desquelles serait logé le chef de cabinet) ;

3° Un emplacement pour les bureaux du gouvernement où je désirerais, pour les commodités du public, voir réunis les 1er (3 pièces), 2e (3 pièces), 3e (3 pièces) et 4e bureaux (16 pièces), les archives (2 pièces), les services de l'enseignement (2 pièces), de l'agriculture (2 pièces), des forêts (2 pièces), des domaines et de l'enregistrement (4 pièces), ainsi que le service des travaux publics (5 pièces) et des mines (2 pièces).

4° Un emplacement pour l'hôtel du secrétaire général (habitation personnelle) ;

5° Un emplacement pour le service des postes et télégraphes.

Le bâtiment comprendrait le bureau de la direction et le bureau central, le logement du chef de service et du receveur principal ;

6° Un emplacement pour la trésorerie avec logements

pour le personnel et, à ce point de vue, je vous prierais, pour l'installation du préposé du Trésor à Abidjan, de préparer un projet à tiroir ;

7° Un emplacement pour l'hôpital central, ses annexes le logement du personnel, la pharmacie centrale ;

8° Un emplacement pour le service judiciaire avec salle d'audience, cabinets et logements des magistrats ;

9° Un emplacement pour la douane avec logement et bureaux du chef de service ;

10° Il y aurait lieu de prévoir une caserne des douanes en plus de celle déjà existante ;

11° Un emplacement pour le cercle avec bureaux et logement pour le commandant de cercle et son adjoint. M. Benquey est chargé de le rechercher ;

12° Un emplacement pour l'imprimerie (atelier, bureau, logement pour le directeur).

13° Un emplacement pour le groupe scolaire central (bâtiment pour trois salles de classe de 40 élèves chaque, dortoir et réfectoire de l'orphelinat des métis, hall de récréation, hangar pour les ateliers des sections professionnelles, logement de trois instituteurs européens) :

14° Un emplacement pour la brigade de dépôt des gardes-cercles d'une centaine d'hommes avec magasin, locaux disciplinaires, logement des sous-officiers européens ;

15° Un emplacement pour les ateliers et les magasins des travaux publics ;

16° Un emplacement nécessaire à quinze beaux pavillons destinés à loger les fonctionnaires de grade élevé ; chaque concession aurait 50 sur 50 ;

17° Un emplacement pour la ferme-école ;

18° Un emplacement pour 35 petits pavillons avec concessions de 30 sur 30 pour les fonctionnaires subalternes ;

19° Un emplacement pour 30 interprètes, écrivains auxiliaires, etc.....

Ces données vous mettront en mesure de me rendre compte de la situation et de l'étendue approximative des terrains que les diverses concessions occuperaient.

Je vous serai très obligé d'étudier avec soin cette question du transfert à Abidjan du chef-lieu administratif de la colonie, et de vouloir bien, dès que vous le pourrez, me soumettre un projet appuyé d'un plan sur lequel chacun des emplacements énumérés ci-dessus se trouvera défini. Il me sera ainsi possible de prendre le cas échéant, les mesures nécessaires pour réserver sans retard, des terrains à l'Administration locale.

Les terrains destinés à l'Administration locale devront être placés ailleurs que dans les bas-fonds.

M. le capitaine Thomasset produisit le 20 juin 1912 un rapport fort complet sur la question à l'appui d'un projet de prolongation de la voie ferrée jusqu'à Petit-Bassam, projet suivant lequel il s'agissait d'établir en ce point un grand wharf et de relier Abidjan à la mer par un pont suspendu.

De son côté, la Chambre de commerce de la colonie, saisie de ces propositions, les appuya, dans sa séance du 6 avril 1912, d'un avis favorable. Le compte rendu de sa délibération mentionne en effet que :

« Après un échange de vues, l'assemblée estime, à l'unanimité, qu'il est certain que, si l'appontement projeté à Petit-Bassam devient une réalité, Abidjan est appelé à prendre une importance de plus en plus grande au fur et à mesure que le rail s'avancera dans l'intérieur. Les nouvelles maisons d'abord, et, peu à peu, les anciennes, y transporteront leur agence principale et un centre d'une grosse importance ne tardera pas à se créer. »

« On peut donc présager que Bingerville dont la position, arbitrairement choisie ne répond à rien, finira par subir l'attraction inévitable de ce foyer d'activité et qu'il viendra finalement s'installer à la place qu'il eût dû, en toute logique, occuper dès le début. Il est, en effet, inconcevable que le chef-lieu n'ait pas été construit à la tête de ligne du chemin de fer dont l'emplacement était cependant déjà déterminé. »

Mais le projet n'obtint pas l'approbation du Comité des travaux publics, et l'étude de la question fut confiée à une mission dirigée par M. Renaud, ingénieur hydrographe en chef de la marine (1).

Cette mission proposa deux solutions. La première consisterait à ouvrir à Vridi un canal de la lagune à la mer, assez large pour permettre l'arrivée des navires de fort tonnage à Abidjan. La construction de ce canal maritime qu'il eût fallu, techniquement, mener avec rapidité eût nécessité une dépense de 21 millions. L'adoption de cette solution eût permis aux navires de gagner du temps, la distance de la mer à Abidjan n'étant que d'une demi-heure à une vitesse de onze nœuds.

La seconde, qui reçut l'approbation de l'autorité supérieure, avait pour économie l'utilisation de l'ouverture naturelle percée dans le cordon littoral par l'embouchure de la Comoé à l'Est de Bassam, et l'aménagement d'un chenal suffisant entre Moosou et Abidjan pour permettre aux navires d'atteindre ce dernier centre.

Elle présentait l'avantage de laisser à Bassam, avant-port, le développement acquis par de longs efforts et de lourds sacrifices. Elle allongeait seulement la route des navires qui, aller et retour, devaient faire le trajet de la mer à Abidjan en cinq heures à la vitesse de onze nœuds. Mais c'était un projet à tiroir dont l'exécution pourrait se poursuivre dans un laps de plusieurs années, les travaux consistant d'abord à fixer l'embouchure par des quais, puis à draguer la lagune et finalement à préparer le chenal. Enfin, la dépense à prévoir n'était que de 15 millions.

Les travaux de l'embouchure de la Comoé, que le vote par les Chambres en 1913 de l'emprunt de l'Afrique Occidentale Française, pouvait permettre de commencer, allaient reculer de nouveau de quelques années le transfert à Abidjan du commerce de Bassam.

D'ailleurs cette ville devait garder désormais au moins le développement qu'elle avait acquis au cours de son histoire tourmentée. Les travaux d'hygiène et d'aménagement qui y avaient été entrepris n'étaient donc pas vains. Les mesures sanitaires prises montraient en outre que la ville, au prix d'efforts considérables, avait pu être mise à l'abri des épidémies et était devenue un centre salubre.

Abidjan de son côté avait évolué rapidement en ces dernières années La ville commençait vraiment à naître. Elle était dotée d'avenues larges.- Elle était devenue le lieu de résidence de l'Administrateur des Lagunes et des services militaires, un peu à l'étroit, mais qui avaient enfin abandonné les bâtiments qu'ils occupaient à Lahou.

(1) Voir *Afrique française*, 1913, p. 135.

Le nombre des immeubles avait doublé ainsi qu'en fait foi le tableau suivant :

Désignation des immeubles	1908	1915
Immeubles privés	13	31
Immeubles de l'administration locale	4	7
Immeubles du chemin de fer	12	17
Immeubles du service colonial (pour les troupes)	»	4
Totaux	29	59

Et dans ces conditions comment expliquer que le chef-lieu administratif restât toujours Bingerville ?

C'est que de 1900 à 1908, de fortes dépenses, pouvant être estimées à 1.500.000 francs, au bas mot, avaient été engagées dans la ville provisoire.

C'est que la ventilation et l'orientation étaient bonnes. Les conditions climatériques valaient mieux que celles d'Abidjan. Les constructions étaient convenablement alignées et bien exposées à la brise de l'Ouest. La ville était construite en amphithéâtre.

C'est qu'à cette époque le commerce avait obtenu, ainsi qu'il a été dit plus haut, que des améliorations immédiates et coûteuses fussent apportées à Bassam, sans qu'il fût question d'Abidjan.

De graves questions d'ordre politique et administratif concernant l'ensemble de la colonie absorbaient en outre l'attention du gouvernement local et nécessitaient le groupement des services et des bureaux.

C'est qu'enfin la situation budgétaire de la Côte d'Ivoire était loin d'être celle d'à présent; les excédents de recettes étaient faibles.

Aurait-on voulu évacuer quelques services : le cercle, le service de santé, les services des Postes et des Travaux publics, que d'autres tels que le Trésor et les bureaux du personnel demandaient, comme les logements des fonctionnaires, à être déplacés en même temps. L'ensemble des dépenses aurait été de deux millions. Il eût été possible, par échelonnements successifs, de dépenser en de longues années ces deux millions. Mais il fallait prévoir en définitive que le transfert, tel qu'il avait été fait de Kayes à Koulouba, eût coûté en une seule fois un million.

Force fut donc de demeurer momentanément à Bingerville et de consacrer les ressources croissantes de la colonie à augmenter le premier fonds de réserves qui existait déjà.

Si la tentative d'ouverture du canal de Port-Bouët avait réussi ou si le projet de M. le commandant Thomasset avait, en 1912, reçu l'adhésion du Comité des Travaux publics, ou si la solution d'un canal maritime à Vridi proposée par la mission Renaud avait été adoptée par l'autorité supérieure faisant d'Abidjan le port et la ville commerciale, il est indiscutable que, la direction du chemin de fer et les services militaires étant déjà installés à Abidjan — quelles que soient les dépenses, — le transfert immédiat du chef-lieu se serait imposé.

Mais puisqu'à présent Bassam est appelé à survivre en devenant l'avant-port d'Abidjan, puisque l'exécution des travaux à l'embouchure de la Comoé est reportée à une date indéterminée par suite des événements d'Europe, puisqu'il faudra une quinzaine d'années pour l'achèvement de l'ensemble des travaux projetés, quels seraient donc aujourd'hui les avantages du déplacement du chef-lieu administratif?

Les fonctionnaires seraient transportés dans une ville dont la salubrité n'est pas meilleure qu'à Bingerville, mais trouveraient sans doute, au point de vue social, le séjour d'Abidjan plus agréable dans un milieu d'Européens moins homogène quant aux emplois.

De légères économies de personnel seraient réalisées par le dédoublement de certains services : travaux publics, postes et télégraphes, école, etc. Des économies pourraient être faites également sur la voirie, l'adduction d'eau, l'éclairage, les moyens de transport par la concentration des efforts sur un centre au lieu de deux. Mais voilà tout.

Il apparaît donc que, pour le présent, la question du transfert ne se pose plus avec le même caractère d'urgence qu'autrefois. Elle aurait dû aboutir sans l'erreur initiale de 1899. Il était sans doute possible d'y revenir en 1904 au moment du lotissement d'Abidjan, et en 1908 si le gouvernement local avait eu en mains les ressources nécessaires, enfin surtout s'il ne s'était pas trouvé en face de circonstances tellement défavorables à l'adoption d'une mesure aussi radicale.

En tout état de cause, il n'était pas possible de sacrifier au prétexte d'un transfert éventuel le confort des Européens de la cité administrative. Et c'est ainsi qu'à partir de 1908, comme Bassam et Abidjan, par la force des choses, Bingerville prit de l'extension et reçut des améliorations diverses (1).

Par suite de l'impulsion politique, administrative et financière donnée à la colonie à compter de cette date, le personnel se trouvait considérablement accru, et les services trop à l'étroit durent être dotés, la plupart, de constructions nouvelles.

Des logements nouveaux furent édifiés pour dégorger certains immeubles destinés à deux Européens et qui en 1908-1909 en contenaient jusqu'à six dont plusieurs avec leur famille.

L'ancien hôtel du gouvernement d'aspect minable fut remplacé par un bâtiment plus spacieux.

Des travaux d'adduction d'eau, d'éclairage et de voirie furent entrepris, et ces améliorations indispensables occasionnèrent de nouvelles et grosses dépenses.

En vue de faciliter les relations entre le chef-lieu, Bassam et Abidjan, un service régulier de chaloupes fut créé en lagune, une route large et

(1) Voir *Un béguinage administratif : Bingerville capitale de la Côte d'Ivoire*, par G. Joseph ; *Afrique française*, 1913, *Rens. Col.*, p. 93.

empierrée fut construite pour relier Abidjan à Bingerville par un service d'automobiles qui, dans les mêmes conditions, pourra fonctionner avant peu jusqu'à Bassam.

***

De ce long exposé, il faut conclure au développement continu et assuré d'Abidjan, tandis que Bingerville et Bassam sont appelées à demeurer ce qu'elles sont dans le présent.

Si le transfert de la ville administrative n'est plus une question d'intérêt immédiat, il est possible cependant d'avancer qu'elle méritera d'être reprise sérieusement dans une quinzaine d'années, au moment où un chenal aménagé entre la Comoé et Abidjan permettra aux navires d'arriver jusqu'à l'origine de la voie ferrée.

La pacification de toute la colonie sera alors œuvre parachevée et définitive, les cultures du cacaoyer et du cotonnier seront de grosses ressources pour le commerce; alors il sera temps de s'atteler à des questions d'ordre moins important parmi lesquelles figurera évidemment celle du déplacement de la capitale.

Il s'agira d'ailleurs dans l'exécution de ce projet d'une simple question budgétaire. Il n'y aura qu'à passer aux profits et pertes tout ce qui a été dépensé, en considérant que ces dépenses ont été dictées par le souci de préserver des vies humaines, et à engager une somme de 2 millions de francs pour construire à Abidjan les locaux nécessaires. Ce sont les seules difficultés à envisager, de même que les seuls avantages seraient de grouper la population européenne de deux centres.

La dépense de 2 millions de francs serait, il est vrai, atténuée dans une certaine mesure, comme il a été dit plus haut, par les économies de frais généraux qui viendraient compenser à peu près les 80 à 100.000 francs que représentaient les intérêts et l'amortissement en sorte que l'opération serait en somme une opération blanche, et qu'il n'y aurait lieu que de regretter les dépenses faites en pure perte.

***

Voici donc mises en relief l'histoire de la création malencontreuse de Bingerville, les difficultés rencontrées pour remédier à l'erreur initiale. Les circonstances pourront permettre dans l'avenir la reprise de la question du transfert de Bingerville à Abidjan.

L'idée de M. E. Perrot vaut d'être retenue, étant donnés les avantages qu'offrirait l'établissement, à Bingerville, d'un centre scientifique important de recherches. Les bienfaits d'une telle organisation qui fait encore totalement défaut dans nos colonies s'étendraient non seulement à la Côte d'Ivoire, mais également à nos possessions tropicales.

Gaston Josephi,
Administrateur des colonies.

A PROPOS DU CHEMIN DE FER DE THIÈS A KAYES

Les éléments du profil du chemin de fer de Thiès à Kayes, jusqu'à la Falémé, m'ont été obligamment communiqués par le commandant Ballabey.

On sait que les travaux ont été commencés en 1907, sous la direction du regretté R. Friry; le 22 août 1908, M. Milliès-Lacroix, alors ministre des Colonies, inaugurait la gare de Khombolé; le rail atteignait alors le kilomètre 30; le 31 décembre 1910, 143 kilomètres de voie étaient posés; trois ans après, la voie parvenait au kilomètre 353,5 (près de Koussanar) et le ballastage était achevé jusqu'au kilomètre 322. En juin 1916, le rail arrivait à Kotiari (km. 420); un Decauville le prolongeait pendant 30 kilomètres, un peu au-delà de N'Dioum; le débroussement était poussé jusqu'à Bala, au kilomètre 460. Il restait 155 kilomètres pour atteindre la Falémé; les fouilles, nécessaires à la construction du pont sur cette rivière étaient commencées.

L'embranchement qui relie Guiguinéo (km. 133,5) à Kaolak (22 km.) a été achevé en 1911.

Le tronçon de Kayes à Ambidédi (1) (44 km.) a été construit en 1908-1909 sous la direction du commandant Digue ; il reste à faire 57 kilomètres pour atteindre la Falémé, soit en tout 212 kilomètres de Kotiari à Ambidédi et un travail d'art important, le pont sur la Falémé.

Bien que ce chemin de fer ne soit pas achevé, il fait des bénéfices; la recette kilométrique qui atteignait 3.818 francs en 1910, s'est élevée à 5.249 fr. 80 en 1912, 5.084 fr. 60 en 1913 (2), 5.521 francs en 1914 et 4.193 en 1915 (3). Le coefficient d'exploitation s'est accru; il est passé de 69 0/0 en 1910, à 95 0/0 et 97 0/0 en 1912 et 1913 : la voie traverse des régions non encore mises en valeur, et cette augmentation n'est que provisoire.

A l'exportation, l'article principal est naturellement l'arachide; mais le commerce des bœufs, qui est en somme une nouveauté, semble devoir prendre une certaine importance. Plusieurs trains (500 bœufs par train) ont déjà été expédiés à Kaolak par la gare de Kotiari, qui est aménagée pour embarquer facilement le bétail.

A l'importation, les tissus de coton viennent en tête; à poids égal, ils ont une bien plus grande valeur que les produits d'exportation, de sorte que les wagons doivent souvent remonter à vide. Cette dissymétrie dans le trafic est générale en Afrique; elle sera peut-être atténuée, pour le Thiès-Kayes, par le sel de Kaolak qui commence

(1) Quelques travaux de détail n'ont été achevés qu'en février 1912.

(2) Gouvernement général de l'A. O. F., *Rapport d'ensemble annuel*, 1910, p. 22 et 24; 1912, p. 75; 1913, p. 148.

(3) *Bull. Com. Afr. fr.*; *Rens. Col.*, mars 1916, p. 82.

à être exploité et dont de grandes quantités peuvent être expédiées vers l'intérieur.

La ligne n'étant pas achevée (1), l'étude détaillée de son trafic ne pourrait avoir qu'un caractère tout provisoire : son principal objet est en effet non pas l'exploitation de quelques provinces sénégalaises, mais la liaison du Soudan au reste du monde. Il suffit de constater que, dès maintenant, elle rend des services et fait des bénéfices.

Les régions que traverse cette ligne ont été longtemps ignorées et méconnues ; Saint-Louis a été en effet le véritable point de départ de notre domaine africain. Le Sénégal offrait une voie de pénétration naturelle qui a été suivie (2) : le poste de Bakel a été construit en 1820, celui de Médine en 1855 ; depuis Faidherbe surtout, le but à atteindre était la vallée du Niger.

Le principal affluent du Sénégal, la Falémé, a été reconnu d'assez bonne heure : on savait qu'elle contenait de l'or.

Le Saloum est aussi une voie de pénétration et, dès 1859, nous nous installions à Kaolak, qui est appelé à devenir un port important.

Malgré la proximité de Gorée, la presqu'île du Cap Vert n'a été occupée définitivement qu'en 1857, et ce n'est qu'en 1887 que Dakar est devenu une commune (1). La nécessité de relier par voie de terre Dakar à Saint-Louis, a provoqué une série d'expéditions (1861-1885) où notre principal adversaire a été le Lat-Dior.

Nous avons été ainsi amenés à conquérir tout le pourtour de notre colonie du Sénégal sans pénétrer à l'intérieur.

La carte à 1/2.000.000e du service géographique de l'armée (feuille de Saint-Louis), 16, 1895, et de Freetown, 23, 1892) ne porte que quatre itinéraires entre le Saloum et le Sénégal (Rubault 1786, Mollien 1818, de Beaufort 1824, et Monteil 1879).

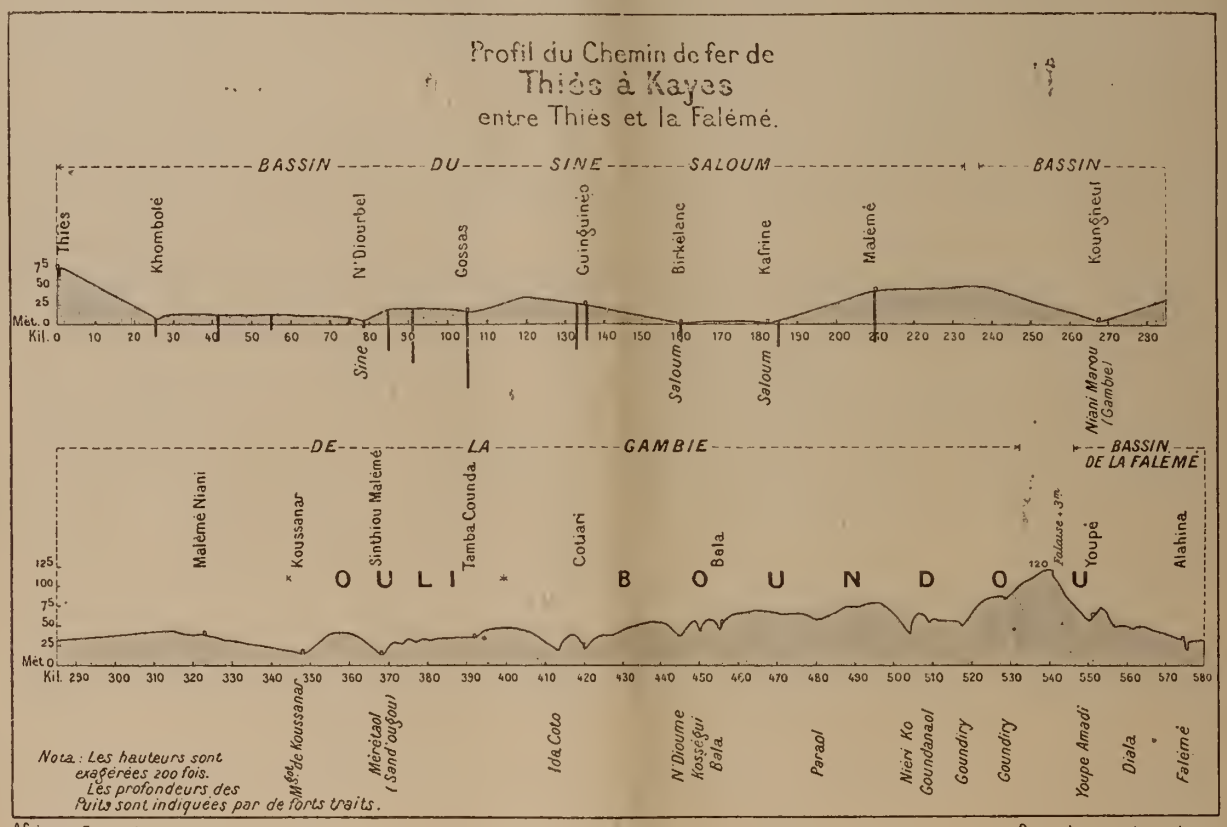

Afrique Française. Reproduction interdite.

Un des derniers directeurs de la Compagnie du Sénégal, J.-B.-L. Durand, frappé des inconvénients que présentait la navigation du Sénégal, avait envoyé un de ses employés, Rubault, reconnaître une route terrestre entre Saint-Louis et le royaume de Galam. Après un voyage heureux, bien accueilli par les chefs indigènes, Rubault fut assassiné par ses captifs, peu de temps après son arrivée (2).

Mollien donne quelques détails intéressants sur les puits de la partie orientale du Djolof (I, p. 123, 217 et 219) ; sous une couche de sable

(1) Pendant l'hiver 1914-1915, une route carossable provisoire a été aménagée entre Kotiari et Ambidédi ; elle a permis d'assurer, pendant les basses eaux du Sénégal, les transports de troupe et de personnel entre Dakar et le Soudan (*Bull. Com. Af. fr.*, juin-juillet 1915, p. 201). Elle doit être l'objet de quelques améliorations ; un service d'automobile y sera établi. Ce service fonctionne maintenant depuis plusieurs mois ; un pont provisoire en bois permet de traverser facilement la Falémé.

(2) Les chutes du Félou ont été reconnues dès la fin du XVIIe siècle. Froidevaux, La découverte de la chute du Félou en 1687, *Bull. de Géo. historique et descriptive*, Paris, 1898, p. 300-321. — Une exploration oubliée de la Falémé, voyage de Dabiron, en 1747 ; *Revue africaine*, 1905, 49, p. 192-204,

(1) En 1878. Dakar n'avait que 1.552 habitants (24.000 en 1914). Ch. Faure, *Histoire de la presqu'île du Cap Vert et des Origines de Dakar*, 1 vol. 165 p. 2 plans. Paris, 1914.

(2) J.-B.-L. Durand. *Voyage au Sénégal*, 2 vol. l'Atlas, Paris, 1802-1807 ; le voyage de Rubault est relaté t. II, p. 125-262.

épaisse de 30 à 40 brasses (48 à 64 m.) on trouve du ferrugineux, puis des calcaires avec parfois des coquilles pétrifiées. C'est probablement la première indication de l'Eocène du Sénégal. Il mentionne aussi l'importance de l'élevage des bœufs chez les Peul du Fouta-Toro (I, 345).

Il confirme malheureusement une erreur du P. Labat en faisant communiquer le Sénégal et la Gambie par le Nieriko (I, p. 337, II. p. 348-350).

On trouve, dans l'ouvrage de Mollien, une étude, due au chimiste Berthier, du fer de fabrication indigène et de deux minerais de fer; tous deux contiennent des traces de chrome et sont exempts de phosphore (II, p. 317-325).

De Beaufort, officier de marine, a fait plusieurs reconnaissances au Sénégal et dans le Haut-Sénégal; il est mort à Bakel en septembre 1825. On a de lui quelques lettres intéressantes insérées dans les tomes II à V de la première série du *Bulletin de la Société de Géographie* (2).

Il a été frappé de la faible altitude de Bakel et a donné quelques indications sur la géographie botanique : il mentionne le nété et le carité au Sud du Bondou; plus au Nord le rônier, qui est lui-même remplacé un peu plus loin par le doum (*l. c.*, II, p. 498).

Jomard lui a consacré une notice (*id.*, V, p. 600-613); d'Avezac (*id.*, 3e s., XI, p. 137-252) a discuté longuement les itinéraires de Mungo-Park, Rubault, Mollien et de Beaufort et a cherché à les raccorder. Cette discussion n'a plus d'intérêt.

En 1879, Monteil (3) a parcouru le Ferlo, de Saint-Louis à Bakel; il mentionne l'abondance des gommiers à partir de Merinaghen. Sa conclusion est pessimiste : de Yan-Yan à Alana, « c'est un pays sans production, sans habitants, sans eau, en un mot sans ressources » (p. 84).

Depuis quelques années, les études nécessitées par le tracé du chemin de fer (4) et par le développement du commerce du bétail (5) ont permis de mieux connaître ces régions et de corriger l'opinion de Monteil. On sait aujourd'hui que le Ferlo n'est pas un désert; les troupeaux y sont abondants; le manque de points d'eau arrête seul leur développement. C'est un défaut que l'on s'attache à supprimer.

La structure géologique du Sénégal est à peu près connue dans ses grandes lignes (1). Des schistes anciens forment une étroite pénéplaine en bordure de la Falémé et de la Gambie jusqu'au voisinage de Mac-Carthy; partout ailleurs, sauf au Cap-Vert, où l'on a signalé du crétacé et où les roches volcaniques sont bien développées, le sol ou le sous-sol appartiennent à l'Eocène, formé de grès au voisinage de la pénéplaine ancienne, d'argile et de marnes avec intercalations de calcaires vers le centre du golfe tertiaire (2).

L'Eocène est le plus souvent recouvert de formations plus récentes : le Quaternaire marin occupe d'assez larges surfaces au voisinage du littoral; il y atteint parfois des altitudes élevées, jusqu'à 45 mètres; il est particulièrement puissant à Saint-Louis (80 mètres) et dans le Djolof (50 mètres). Les alluvions quaternaires se rencontrent fréquemment ainsi que divers produits latéritiques qui sont souvent des grès à ciment ferrugineux.

Les dunes sont plus importantes; ce sont naturellement, sauf le long du littoral, des dunes fossiles : les pluies sont trop abondantes au Sénégal pour qu'elles puissent se former actuellement. Les séries d'observations météorologiques sont trop courtes pour que l'on puisse avoir, pour la pluie, de bonnes moyennes; les chiffres donnés ici ne sont que provisoires : à Sedhiou, il tombe annuellement 1.185 millimètres de pluie, à Bathurst 828 millimètres, à Mac-Carthy 856 millimètres, à Dakar 516 millimètres, à Saint-Louis 338 millimètres, à Kaédi 432 millimètres et à Kayes 703 millimètres. Les dunes continentales n'ont pu se former qu'à une époque où le désert, plus méridional que maintenant, s'etendait du Sénégal au Tchad; cette époque est probablement contemporaine du Glaciaire européen. Il y a eu depuis amélioration notable du climat du Sénégal.

Ces dunes fossiles se montrent fréquemment à l'intérieur du Sénégal; le long du Thiès-Kayes, le massif le plus important se trouve entre N'Diourbel et Thiès; il a 80 kilomètres de l'Est à l'Ouest. Un coup d'œil sur le profil montre que ce massif, situé dans la partie la plus déprimée de la ligne, est appuyé sur le versant du plateau de Thiès; il a été formé naguère par vent d'Est (alizé).

Lorsque le manteau de sable repose sur un sol argileux, des réserves d'eau s'y accumulent pendant l'hivernage: on a ainsi des terrains très favorables à la culture et qui conviennent particulièrement à l'arachide. Parfois la couche sableuse est assez épaisse pour que l'on y puisse creuser

(1) G. Mollien. *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, aux sources du Sénégal et de la Gambie*, fait en 1818, 2 vol. 2e ed., Paris, 1822.

(2) J. Monteilhet. Exposé général de la colonie en 1824, *Ann. et Mém. du Comité d'études historiques et scientifiques de l'A. O. F.*, I, Gorée, 1916, p. 102-114, reproduit un rapport du gouverneur Roger, qui mentionne, p. 118, l'existence de la copie de la correspondance de Beaufort aux archives du Senégal. — De Beaufort. Expédition dans l'intérieur de l'Afrique par la voie du Sénégal. *Journal des Voyages*, 1824.

(3) Monteil. *Un voyage d'exploration au Sénégal*, Papeete, 1882. — Carte des établissements français du Sénégal, Paris, 1886, 4 feuilles au 1/750 000e.

(4) Commandant Vallier. Exploration dans le Ferlo, 1904-1905. *Bull. Com. Af. fr., Rens. Col.*, 1906, p. 264-285, p. 325-332, 338-358, 396-403.

(5) Gouvernement général de l'A. O. F. *Rapport d'ensemble annuel*, 1912, p. 283-285, p. 306-313 *Ibid.*, 1913, p. 270-271.

J. Adam. Le Djoloff et le Ferlo, *Ann. de Géo*, 132, 13 nov. 1915. p. 420-429, 1 carte. — Mgr Jalabert. *A travers le Ferlo*, Grenoble 1908. Je n'ai pu avoir connaissance de ce dernier ouvrage,

(1) Paul Lemoine, *Afrique occidentale*, in *Handbuch der regionalen Geologie*, Heidelberg, 1913, a donné un résumé de la géologie de l'Afrique occidentale avec une bibliographie abondante (333 No: tableau d'assemblage des 22 cartes géologiques publiées sur l'Ouest africain). Les notes parues depuis ce travail sur la géologie du Sénégal sont peu nombreuses : H. Hubert. Sur de nouvelles observations concernant la géologie de l'A. O. F., *Soc. Géol. Fr., C. R. som.*, 17 nov. 1913, p. 187-188. — H. Douvillé. Découvertes géologiques au Sénégal et fossiles nouveaux. *Ibid.*, 4 déc. 1916, p. 158-160. — R. Chudeau, *Le golfe éocène du Sénégal: Soc. Géol. Fr., C. R. Som.*, 18 déc. 1916, p. 173.

(2) Le phosphate de chaux y a été signalé à maintes reprises; il y aurait un gros intérêt pour la culture à en rechercher les gisements.

**

des puisards profonds de 4 à 5 mètres qui contiennent de l'eau pendant une partie de l'année, même dans le Ferlo (Adam, *l. c.*, p. 423).

Ce sol de sable n'est pas spécial au Sénégal ; de l'Atlantique au Tchad, on peut l'observer dans toutes les régions d'ergs qu'ils soient vivants ou fossiles; il est souvent fertile : au Sahara, presque tous les massifs de dunes contiennent de bons pâturages.

La voie ferrée traverse trois bassins fluviaux; elle ne reste dans celui de la Falémé que pendant une trentaine de kilomètres, franchissant la ligne de faîte à l'attitude 120 mètres. En ce point, la ligne de faîte se trouve dans les grès eocènes; un peu plus au Nord, dans la région de Bakel, comme l'a indiqué Adam (*l. c.* p. 422), elle correspond à des crêtes de quartzites qui constituent un nœud hydrographique où prennent naissance l'oued Ferlo, affluent du lac de Guier, et par suite du Sénégal, et le Nieriko, affluent de la Gambie.

La voie ferrée coupe plusieurs affluents ou sous-affluents de la rive droite de ce dernier fleuve, le Nieriko et le Paraol, la Sandougou formée des Badiara, Koussanar et Mirétaol, le Niani-Marou qui lui est longtemps parallèle et qu'elle franchit à Koungheul. A Malémé, elle entre dans le bassin du Saloum; la ligne de faîte ne dépasse pas 50 mètres d'altitude; elle rencontre le Saloum à Kafrine et le suit jusqu'à Birkélane où elle le franchit et passe sur la rive droite; elle en traverse le principal affluent, le Sine, à N'Diourbel.

On peut remarquer que les rivières du Sénégal suivent deux directions principales; l'une va de l'Est vers l'Ouest, elle est conforme à la pente générale du terrain; le Sine et le Ferlo sont longtemps parallèles. L'autre direction est à peu près Nord-Sud (subméridienne) : la Falémé suit les affleurements des schistes anciens; le Nieriko depuis sa source, le Niani-Marou et le Sine dans leurs cours inférieurs, le lac de Guier et la Taouey sont subméridiens : la pénéplaine ancienne se continue sous les terrains éocènes et sa structure se fait sentir jusqu'à la surface.

On est encore mal fixé sur le régime de ces rivières; elles sont à sec pendant au moins une partie de l'année. Mais quelques-unes ont des crues redoutables : pendant quatre mois, le Nieriko a un débit assez considérable pour entraver la circulation (1). Aussi pour l'établissement de la voie ferrée a-t-on dû prévoir des ouvrages d'art nombreux et leur donner à tous une large ouverture (2).

Les mares d'hivernage sont nombreuses au Sénégal. Quelques-unes dans le Nord de la colonie jalonnent les talwegs du Sine en amont de Thiély et du Ferlo jusqu'au lac de Guier. D'autres semblent correspondre à des bassins fermés; elles sont nombreuses le long du chemin de fer entre Paraol et Bala; leur superficie est peu considérable.

Toutes ces mares qui, pendant la saison des pluies, permettent de voyager facilement à l'intérieur du Sénégal, se dessèchent en général peu de semaines après la fin de l'hivernage. Quelques-unes persistent davantage. Le capitaine Vallier (*l. c.*, p. 343) en signale une, un peu à l'Est de Thiély (sur le Sine) qui, au 15 mars, contenait encore de l'eau en abondance. Rançon en nomme cinq qui ne tarissent jamais (1).

Cette rareté de l'eau dans une partie du Sénégal donne une importance particulière à la question des puits. Les indigènes en avaient creusé un assez grand nombre; mais depuis 1905, l'administration a fait un très gros effort (2).

Le nombre des puits creusés au 31 décembre 1912, atteignait 832; leurs profondeurs additionnées donnent une longueur de 22 kil. 600. Tous ces puits sont soigneusement construits en ciment armé lorsque le sol est inconsistant (puits Friry). En 1912, le prix de revient du mètre s'est élevé à 62 francs; il a été creusé 185 puits, donnant une longueur de 4.800 mètres; en 1913, l'effort a été moins considérable : 109 puits donnant une longueur de 1.810 mètres; le prix du revient du mètre n'a été que de 34 francs (3).

La profondeur moyenne est d'environ 24 mètres; elle est en réalité très variable d'un puits à l'autre. Un puits indigène, à Gassé, sur le Ferlo, a 78 mètres (4); celui de la station de Gossas en a 93. En revanche, entre le lac de Guier et Yan-Yan, l'ancienne capitale du Djolof, les puits n'ont que de 2 à 4 mètres.

Les puits indigènes sont répandues sur toute la surface du Sénégal; un certain nombre d'entre eux, avec les profondeurs, sont indiqués sur les cartes de Vallier et d'Adam.

Les puits européens sont groupés surtout au voisinage des lignes de chemins de fer de Dakar à Saint-Louis et de Thiès à Kayes; les plus éloignés de la voie ferrée se trouvent dans le Djolof à 160 kilomètres de Louga. On en prévoit de nouveaux destinés à jalonner quelques routes permettant d'amener facilement, en toutes saisons, le bétail aux principales escales.

L'altitude et la profondeur des puits européens, creusés au voisinage de la voie ferrée, sont exactement connues; grâce à ces renseignements, H. Hubert (5) a pu donner pour le Baol et le Sine-Saloum une carte hypsométrique de la nappe aquifère. J'ai indiqué sur le profil, pour les 220 premiers kilomètres du Thiès-Kayes, les profondeurs des puits situés le long de la voie.

Le point le plus notable est la forte altitude négative (— 30 m.) de la nappe dans la région de Gossas. Cette profondeur est probablement

(1) Brocard. Le commerce en Gambie anglaise et en Haute-Gambie, *Bull. Soc. Géo. de l'A. O. F.*, 4 décembre 1907, p. 287-297.

(2) Du kilomètre 260 au kilomètres 347,5, on a dû établir 14 aqueducs ou buses de béton dont les ouvertures varient de 0 m. 40 à 4 mètres; un ponceau en maçonnerie de 3 mètres et un pont métallique de 15 mètres. *Rapport d'ensemble* 1912, p. 235.

(1) Rançon. Le Bondou, étude de géographie et d'histoire soudanaise, *Bull. Soc. Géo. de Bordeaux*, 1894, p. 449.

(2) *Rapport d'ensemble*, 1912, p. 226-231, 3 cartes et profils.

(3) *Rapport d'ensemble* 1913, p. 240.

(4) D'après Monteil (*l. c.*, p. 34), les puits du Ferlo ont habituellement 30 à 40 mètres.

(5) H. Hubert. Sur les eaux souterraines en Afrique occidentale, *C. R. Ac. Sc.*, 161, août 1915, p. 215-218, 1 carte.

liée à l'allure de la pénéplaine primaire sous-jacente.

Un grand nombre de puits européens ont été creusés dans des centres déjà existants; ils leur ont permis de s'accroître. D'autres ont été établis loin de tout village pour alimenter les chantiers de constructions du Thiès-Kayes. A mesure que les travaux avançent, ces puits désormais inutiles au chemin de fer, deviennent le centre de nouveaux villages : la culture en grand de l'arachide progresse en même temps que la ligne s'avance.

R. Chudeau.

LA QUESTION DE GIBRALTAR

ET LE MAROC ESPAGNOL

L'intérêt très vif et les querelles passionnées que le général Primo de Rivera a éveillés en Espagne en réclamant la restitution de Gibraltar contre l'abandon de Ceuta à l'Angleterre, agitent toujours l'opinion espagnole. Nous avons déjà signalé (1) ici l'argumentation soutenue par le général Primo de Rivera dans le discours qu'il a prononcé le 25 mars 1917 devant l'Académie hispano-américaine de Cadix. Il nous faut y revenir. Notre traduction précédente s'appliquait à un texte incomplet et à des fragments relevés dans la presse d'Espagne. Il en résulta quelques obscurités, et une omission d'importance, puisque nous constations, avec surprise, que dans l'échange à proposer à l'Angleterre, celle-ci, pour prix de la rétrocession de Gibraltar, paraissait devoir recueillir éventuellement Ceuta et toute la zone espagnole du Maroc. En fait, le projet soutenu par le général Primo de Rivera accepte le principe de la cession de Ceuta à l'Angleterre, et l'abandon de la zone espagnole en faveur de qui la désire, *de la France, par conséquent. Mais cet aveu semble embarrasser le général espagnol qui ne prononce pas le mot de « France » et se borne à cette pudique, mais suffisante allusion. Mais nos lecteurs apprécieront mieux le mécanisme de la proposition espagnole, en recourant au texte précis du discours du général Primo de Rivera, que nous publions* in extenso.

Messieurs,

Choix du sujet. — La conséquence logique de l'audace que j'avais eue d'accepter un fauteuil dans l'Académie royale hispano-américaine de Cadix, audace à laquelle je dois une place que je ne mérite pas, la conséquence logique, dis-je, était que je choisisse un sujet à développer, ou plutôt à dégrossir, ce qui exprime mieux la mesure de mon travail, un sujet hérissé de difficultés sur lequel on ne pût discourir, moins que cela, parler, sans avoir toujours les yeux fixés sur les accidents du chemin, la main sur le frein, et les soupapes de la passion bien fermées.

Vous voudrez bien m'excuser, sans que cela puisse signifier ni l'oubli ni le manque d'intérêt, d'avoir pour cette fois été chercher mon sujet ailleurs que parmi ceux qui constituent l'histoire de l'Espagne en relation avec celle de l'Amérique. Ces sujets représentent, sans aucun doute, l'aspect le plus intense, le plus durable de l'influence mondiale ibérique, influence aux dernières manifestations de laquelle j'ai pris une très modeste part, influence qui, malgré les violences et les rancunes des jours de lutte, a laissé des traces, chaque fois plus profondes, d'un amour indestructible entre la mère fière d'avoir manifesté sa fécondité en donnant la vie à de si bons rejetons, et les filles élevées à l'état de civilisation et de culture, fières d'avoir vivifié le vieux sang espagnol, avec lequel la noble Espagne, féconde matrone, fertilisa ces terres vierges. J'ai pour excuse encore que tel fut d'abord mon projet, inspiré par le désir de me conformer plus exactement à la mission, au titre et au caractère de cette compagnie qui me fait le grand honneur de m'ouvrir ses portes. Je l'abandonnai cependant pour prendre le sujet ancien, mais toujours nouveau du « Recouvrement de Gibraltar », sujet par l'exposition duquel je me permettrai de vous ennuyer quelques instants. Ayant eu l'audace de pénétrer dans le champ assez mal connu de moi des études historiques, je ne voudrais pas manquer de traiter le sujet auquel, pendant toute ma vie, j'ai accordé le plus d'importance historique, politique et psychologique; l'influence de cette douloureuse réalité que Gibraltar, partie intégrale du territoire espagnol, est pourtant diverti de l'ensemble de la patrie, me paraît définitive pour les destinées de l'Espagne, pour son action comme peuple et comme race.

Cette manière de penser et de sentir a été grandement partagée par d'éminents patriotes, depuis deux cent quatorze ans déjà que le territoire national est ainsi détenu. La bibliographie est riche et expressive du désir ardent qu'ont les Espagnols de rendre à leur patrie le Rocher fatidique. Mais il n'y a pas de mal, n'est-ce pas, à ce que cette bibliographie s'augmente du nom très modeste de l'auteur de ce discours, pour indigne qu'il soit de figurer à côté de ceux de Canovas, Lopez Dominguez, Olivié, Navarete, Azcarate, Perez de Guzman, Lopez de Ayala, Marques de Campo, Fernandez Flores et tant d'autres qui ont mis les lumières de leur entendement et l'éclat de leur style au service de l'expression du désir patriotique de la récupération de Gibraltar, et des moyens de la réaliser. Il n'y a pas de mal à cela non plus parce qu'il faut entretenir le feu sacré de cet idéal par décence nationale et pour mériter l'estime du monde entier et de la nation même qui occupe Gibraltar, car nul ne pourrait jamais admettre, étant donné la vigueur qu'a atteint le concept du patriotisme chez tous les peuples cultivés, l'oubli et le renoncement de la part de l'Espagne dans une affaire aussi essentielle pour son honneur et son développement.

Ce qui le prouve clairement, c'est que si l'on a beaucoup parlé, écrit et projeté sur la récupération de Gibraltar, on a plus encore projeté, écrit et parlé sur sa dévolution en Angleterre. Ce grand peuple, cette race droite et juste, ne peut pas

(1) *Afrique française*, 1917, p. 230.

moins faire en effet que de sentir la violation de son idéal et de sa doctrine que représente pour elle l'occupation d'une partie du territoire d'une nation amie, sans aucune raison de droit.

Je voudrais me donner l'illusion qu'ici et hors d'ici mes paroles résonneront, si, pour être miennes, elles ne se trouvaient pas condamnées à l'oubli, dans une ambiance de patriotisme exalté, de patriotisme enfantin et ingénu si l'on veut, comme celui qui, au moment où les études de la jeunesse atteignent l'époque historique et douloureuse de la perte de Gibraltar, fait battre le cœur et fait monter le rouge du sang aux joues; comme celui qui nous fait froncer les sourcils et appesantit nos pas chaque fois, lorsque nous allons vers Algésiras, que le Rocher se présente à nos regards, avec sa triste silhouette de cadavre humain qui attend le souffle vivifiant du patriotisme espagnol pour ressusciter et se lever.

Si le patriotisme nous a fait, pendant l'enfance, rêver des sottises et a donné la vie à des chimères héroïques, à l'âge de la maturité et de la responsabilité il doit modérer son ardeur, amortie déjà par l'expérience et l'étude, mais ne jamais permettre qu'elle s'éteigne, car cette ardeur est notre vie même, et c'est d'elle que jaillira le remède à nos maux. Et le principal de ces maux, que ce soit bien entendu déjà, c'est la perte de la foi dans le pouvoir national, la dégénérescence du concept propre et original, le manque de confiance dans les forces intérieures, le contraste qu'offre une histoire pleine de grandeurs avec cette humiliation, avec cette tache si proche, si certaine, si persistante, qui prend son origine dans la désintégration de Gibraltar.

Et si ce fut une chimère enfantine que de penser recouvrer Gibraltar, sans un accord des puissances européennes, et par le moyen d'une lutte avec l'Angleterre, ce qui provoquerait des dommages plus considérables que ceux-là mêmes que nous déplorons et auxquels nous prétendons remédier, ce ne fut jamais une chimère, — et c'est pour cela qu'elle a été accueillie et projetée par des hommes illustres, — la pensée d'essayer un jour ou l'autre de traiter et de demander à ce sujet; car ni le critère des hommes ni les circonstances dans lesquelles se développent les peuples ne restent jamais les mêmes, et la ruine d'une tentative n'est jamais une raison suffisante pour la mésestime des générations suivantes, car si l'on érigeait cela en théorie, comme le veulent les sceptiques et ceux qui ne persévèrent pas, tout progrès, toute tentative serait étouffés dans le germe, et les idéalités, les progrès de l'humanité seraient encore à réaliser.

Caractère de l'homme politique. — L'homme politique ne peut pas être léger et de peu de fonds, mais il faut moins encore qu'il manque d'idéal et de foi, et soit sans enthousiasme. Cela le conduirait fatalement à rejeter avec scepticisme tout ce qui n'est point facile, ou consacré par la formule et la routine. Il faut que ce soit un homme d'une âme patriotique ardente, de pensées nobles, d'initiatives et d'idéal élevés, sagace, éveillé, car, sans tout cela, il pourra bien être un bureaucrate, mais au contact de sa froideur, de son scepticisme ou de sa paresse, la foi périra, et avec elle les enthousiasmes, les initiatives des administrés, et les occasions propices échapperont, occasions qui se présentent pourtant avec une rareté qu'il faut vivement déplorer.

Est-ce que l'on a profité en Espagne de toutes les occasions de formuler cette demande? Est-ce que tous les hommes qui nous ont gouvernés sont montés au pouvoir le cœur lacéré de cette épine et avec l'idée profondément ancrée de l'extirper?

Que ces interrogations restent sans réponse et disons que nombreux furent les patriciens, et nombreuses aussi les occasions qui se présentèrent en faveur de cet idéal. Sans aucun doute, c'est qu'ils n'ont vu dans le problème ni la stupide importance militaire de Gibraltar, qu'annulent les positions espagnoles; ni la misérable petite brèche douanière, car avec quelque rigueur dans le fisc quelques mètres de plus de frontières importent peu; ni la base immédiate navale, car avec le rayon d'action des navires modernes et étant donné le peu de défense des ports d'autres bases plus éloignées sont également bien périlleuses; ni la clef du Détroit, qui, dans nos mains, serait de peu de valeur, tant que nous n'aurons pas fortifié la main qui devra s'en servir... Ce qu'ils ont vu, c'est la pureté nécessaire du blason espagnol, la nécessité de sortir d'une situation équivoque et humiliante de quelle façon que ce soit, sinon par un effort direct, quelque puisse être d'ailleurs le résultat de notre effort; ils ont compris qu'il ne fallait pas que de nouvelles générations espagnoles s'éveillent à la vie, à la raison, à la critique, sans avoir déchargé leurs âmes et leurs esprits de cette douleur, de ce chagrin, si l'on ne voulait pas que la honte perdît tout droit de cité et que nè se produisît une dépréciation de la génération qui ne réussit point à nous laver de cet outrage.

Ils ont entrevu que pour toucher le moral, la dignité, l'action du peuple espagnol, il fallait purifier, à quelque prix que ce soit, au prix de ce qui, sans l'indiquer nommément, pourrait avoir le plus de valeur réelle. Ils ont compris qu'il ne fallait pas mesurer et calculer le sacrifice parce qu'il s'agit de présenter complet et sans la moindre déchirure le drapeau qui a parcouru le monde victorieusement, le drapeau qu'aiment 20 millons d'Espagnols, que tous les hommes doivent respecter et qui est le père de beaucoup d'autres drapeaux glorieux; noble étendard qui aujourd'hui peut être remis dans son étui et rester plié pour de longues années, mais intact, immaculé, présidant à la reconstitution d'un peuple, à la régénération d'une race, qui a besoin de nombreuses années de paix, pour devenir prospère, cultivée, heureuse, c'est-à-dire forte et grande; mais qui au moindre attentat à l'intégrité de la patrie, à la terre bien-aimée où reposent les cendres de nos pères et où se balancèrent les berceaux de nos enfants, où naquirent les fleurs que nous offrons à nos bien-aimées, drapeau béni et adoré, se dé-

ploiera brave et audacieux pour ramasser sous ses plis l'effort de tous les Espagnols prêts à le défendre.

Histoire de Gibraltar. — *Saturne* d'Ustatius, puis *Briarcos*, d'après Aristote; puis colonnes d'Hercules, Calpe et Abila ou *Aliba* et *Cynegetica* suivant les auteurs grecs et latins; *Calpe* suivant les Barbares et *le mont prodigieusement creux*, comme le décrit Pomponius Mela, c'est au commencement du VIIIe siècle, lorsque les sectateurs de Mahomet entrèrent en Espagne, qu'il reçut le nom de *Gibraltar* composé de Gibel, montagne, et thar, couper; montagne coupée ou séparée, origine la plus probable de cette dénomination, quoique, généralement, on la tire du mot *Tarik*, représentant de Musa qui, envoyé par celui-ci en expédition avec 1.000 soldats, se serait fortifié sur cette montagne, et lui aurait, dit-on, donné son nom.

Il ne semble pas que les Phéniciens, les Carthaginois, les Romains et les Goths aient attribué à Gibraltar l'importance militaire qu'elle acquit, sans plus jamais la perdre, à partir des incursions des Arabes en Espagne; sans tenir compte du rôle que la mythologie assigne à la place et à sa baie dans la guerre des Titans, dans l'arrivée d'Hercule l'Egyptien, des Argonautes et de Theorque.

Il semble que l'on doive les premières fortifications du mont Calpe à Tarik ben Zaiad ou Zaid, qui s'en servit comme base d'opérations, avec la plaine découverte d'Algésiras, pour entreprendre en 710 cette invasion, qui, favorisée par la défaite de Guadalete, soumit l'Espagne pendant près de huit siècles au pouvoir de l'Islam.

Depuis lors, la baie d'Algésiras et sa sentinelle avancée, le Rocher de Gibraltar, constituent le point d'arrivée et de sortie de tous les chefs et de toutes les troupes qui traversent le Détroit et font, de la côte espagnole, de Cadix à Marbella, le théâtre de luttes incessantes, jusqu'au moment où Ferdinand IV, en 1309, par le moyen de l'illustre capitaine D. Alonso Perez de Guzman, remit Gibraltar dans les mains espagnoles. Ce fut le 31 janvier 1310 que fut établie à Jerez la cédule ou le privilège constitutif du droit municipal exceptionnel accordé à la population reconquise. Vingt-trois années plus tard, Gibraltar devait retomber sous la domination musulmane et cela jusqu'au 20 août 1462, sous le règne d'Henri IV, et par l'effort des bandes de l'alcade de Tarifa, Alonso de Arcos, et des bannières de Vejer, Medina, Alcala, Arcos, Castellar et de Jerez, qui, sous le commandement du corregidor Gonzalo Davila, envoya 400 cavaliers et une nombreuse infanterie, aidés ensuite par D. Rodrigo Ponce de Leon, plus tard marquis de Cadiz, et par le duc de Medina, dont la maison garda Gibraltar à titre de fief jusqu'à ce que, par ordonnance rédigée à Tolède le 22 décembre 1501, en ait pris possession, au nom de la Couronne, le commandeur général de Castille et alcade de Vera, guerrier et écrivain fameux, honneur des lettres et des armes castillanes, Garcilaso de la Vega.

La cité demanda à la couronne royale des armes pour son sceau, pour son écu et ses bannières, les Rois catholiques, amoureux de Gibraltar, les lui concédèrent volontiers. Ce furent un château sur champ rouge avec une clef d'or pendant du donjon, parce qu'elle était une forteresse et, par sa situation, la clef du royaume, la garde avancée du Détroit et de l'entrée des mers; et c'est pourquoi les lettres qui autorisaient le sceau de Gibraltar disaient : Sceau de la noble cité de Gibraltar, clef de l'Espagne.

La clairvoyante Reine Catholique, attentive au bien de sa patrie, âme dont rien n'égala l'héroïsme civique, la glorieuse souveraine, protectrice de la grande entreprise de Colomb, écrivit, avant de mourir, une clause spéciale pour recommander à ses successeurs de ne jamais abandonner Gibraltar.

Je crains de fatiguer ceux qui m'écoutent avec tant de patience et tant de courtoisie en racontant avec prolixité les mille vicissitudes de Gibraltar, dont la possession n'a pas été moins disputée que celle de Constantinople, puisque maintenant ce sont des luttes des vassaux entre eux et contre la couronne.

En 1540, les Turcs l'attaquent et la mettent à sac, profitant de l'occasion favorable que leur fournissent l'absence de l'escadre du glorieux Don Alvaro de Bazan, la confiance excessive du gouverneur Pedro de Piña, le mauvais état de l'artillerie et des poudres, et la trahison de nombreux renégats, qui, parlant en castillan aux sentinelles et patrouilleurs, des lieux de la Almadrabella et La Caleta, les trompèrent, se faisant passer pour des matelots des galères de D. Bernardino de Mendoza, qui, disaient-ils, venaient de jeter l'ancre dans le port.

Héroïsme féminin. — La chronique m'offre une anecdote qui me permet de rompre la monotonie et l'aridité du discours et me donne l'occasion, qui me semblait déjà tardive, de saluer, en les exaltant, les dames qui honorent cette assemblée; cette occasion m'est fournie par le récit de l'événement où une femme, une esclave, toutes le sont lorsqu'elles aiment ou lorsque la foi ou la vertu les guident, qui, étant au service de D. Pedro Herrero, un vieillard aveugle, rencontrant, tandis qu'elle allait chercher de l'eau, la *tourbe*, ou une troupe de Turcs qui se glissait par traîtrise, à la faveur des ténèbres, parmi les rues tortueuses, dans la nuit sombre du 9 novembre 1540, ne se contenta pas de prévenir son maître, mais le chargeant sur ses épaules, le porta au château, et, ensuite, aidée par un autre esclave, sauva de la même façon les deux fils de Herrero.

De telles actions où s'allient la perspicacité, la valeur et le courage, sont spéciales au sexe que nous appelons beau, considérant sans doute plus encore son attitude morale que son extérieur physique, quoique, certainement, comme il y en a parmi elles dont les attraits extérieurs sont tels qu'ils distraient momentanément l'esprit de toute autre admiration, le sentiment vulgaire ait attribué le qualificatif à la seule perfection plastique, oubliant la singulière beauté que cachent les mères

vieillies et déformées par le fait de leur fécondité, et les adorables et pures aïeules chez lesquelles les rides et les cheveux blancs sont la parure d'une vie tout entière dévouée à la vertu et à l'amour.

Je reprends bien vite le récit pour rendre la tranquillité à vos esprits, car, malgré leur trahison, les Turcs furent repoussés, grâce aux secours qui arrivèrent, puis, glorieusement vaincus par les galères de ce brave marin même dont ils avaient usurpé le nom, et qui, accourant de Carthagène, rencontra la flotte turque et la mit en déroute, tuant lui-même son commandant, Caramani, blessant Dali Hamat, capturant une galère et sept autres embarcations, brigantins ou goélettes. Événement glorieux, comme tant d'autres, de notre marine de guerre, connu seulement des érudits, et peu vulgarisé, contrairement à ce que conseille l'éducation des sentiments d'une nation qui a commencé à déchoir lorsqu'elle a perdu sa puissance maritime et qui renaîtra et se développera lorsqu'elle aura recouvré cette puissance.

A quoi bon continuer à narrer les malheurs de Gibraltar, comme la peste qui désola cette région en 1627, car le moment approche où devait être consommée la pire de nos mésaventures, la perte de la place que nous ne devions pas recouvrer jusqu'à ce jour. Cette perte survint à la suite de l'attaque des Anglais, des Hollandais et des Allemands alliés pour soutenir l'archiduc Charles, prétendant à la couronne d'Espagne. Ce secours était si précieux que les Anglais ne demandaient pas moins que Minorque, Gibraltar, Ceuta et une partie des Indes; les Hollandais prétendaient à l'autre partie des Indes et à quelques Etats des Flandres, et l'empereur d'Allemagne s'arrogeait l'Etat de Milan. Le roi de Portugal et le duc de Savoie se joignirent à cette ligue.

Prise de Gibraltar. — La formidable escadre de 120 navires anglais et hollandais, qui, commandée par l'amiral Rook et de Alemundo, portant 9.000 hommes de troupes de débarquement, se présenta le 1er août 1704 dans la baie de Gibraltar, trouva la place gouvernée par D. Diego de Salinas, pourvue seulement d'une faible garnison, mal équipée, mais d'un moral si exalté que les assiégeants auraient passé un mauvais moment si les moyens des adversaires n'avaient pas été aussi disproportionnés. Quoique mon objet ne soit pas d'examiner la légalité de la conquête, mais bien le moyen d'une récupération, moyen qui, malheureusement, ne sera pas celui d'une preuve de droit, je ne puis cependant me dispenser de signaler que lorsque Gibraltar se rendit le 4 août 1704, ce fut au drapeau espagnol, qui, au nom de l'archiduc prétendant à la couronne d'Espagne, fut le premier planté sur la muraille, et cela, à la suite de lettres envoyées par ce dernier à la petite garnison et à la cité, lettres que l'on peut bien qualifier d'imprudentes ou de fausses. Bientôt, cependant, les Anglais arborèrent leur étendard et prirent possession de Gibraltar au nom de la reine Anne.

Deux mois ne se passèrent point avant que le roi Philippe ne donnât l'ordre d'attaquer de nouveau Gibraltar. Ce fut le douzième siège de Gibraltar, d'un intérêt militaire notoire, plein d'épisodes de bravoure et d'honneur, dont je vous ferai grâce, et dont s'honorent les blasons des Villadarias, Tolosa, Aguilar, Pinto et autres nobles maisons espagnoles.

Le 13 juillet 1713, par la paix d'Utrecht, Philippe V cède à Anne d'Angleterre, pour elle et ses successeurs, la propriété de la cité, du château, du port et des fortifications de Gibraltar, non sans toutefois ajouter, à la fin de la clause par laquelle cette cession est conclue, que, dans le cas où la propriété de Gibraltar serait cédée, la préférence serait donnée à la couronne d'Espagne, avant tous autres prétendants. Voilà donc comment le jour même où sous la pression des événements l'Espagne faisait la cession de Gibraltar, le droit se trouvait réservé, et apparaissait le premier battement du désir, qui ne s'est jamais apaisé, de la récupération.

En 1727 et de 1781 à 1783, des forces de terre et de mer espagnoles, avec des forces françaises alliées, entreprirent le siège de Gibraltar, mais sans résultat. Ensuite, la guerre de l'Indépendance nous unit aux Anglais contre le colosse Bonaparte. Les tentatives de revendication de Gibraltar cessèrent alors et périrent, pourrait-on dire, avec la destruction des fortifications d'Algésiras en 1810, destruction demandée par les Anglais, par crainte qu'elles ne soient utilisées par les Français contre les batteries du Peñon. Il paraît plus raisonnable d'attribuer ce désistement de fait, jamais de droit, à la glorieuse défaite navale de Trafalgar, car, sans la suprématie navale, toute tentative eût été une folie, qui, même suivie d'un succès local, eût déterminé de graves conséquences.

Voilà près d'un siècle qu'est terminée la guerre glorieuse par laquelle fut sauvée l'indépendance espagnole, et rien n'a été fait pour atteindre cet objet patriotique de la récupération de Gibraltar. Peut-être, quand sera terminée la lutte horrible, quoique mal connue, dans laquelle se déchirent les quatre cinquièmes des habitants de l'Europe, l'occasion se présentera-t-elle d'affirmer encore cette aspiration. Car la seule chose que l'on puisse, à l'heure d'aujourd'hui, affirmer comme certaine, c'est qu'en Europe le principe s'est fortifié du droit à l'intégrité des peuples au-dessus des horreurs qui ont accompagné les atteintes à cette intégrité; ce que l'on peut encore affirmer, dès maintenant, comme certain, c'est qu'un sentiment né pour une part de la contrition, animé, pour une part aussi, de l'esprit de justice, est né dans les âmes purifiées par le feu des combats sanglants, avec une tendance vers la revendication des nationalités; et, si l'on entrevoit quelque chose dans l'avenir, c'est que les luttes y seront moins fréquentes, car, puisque ces luttes n'ont pas pour limites la force plus ou moins grande des armées, mais affectent, au contraire, toutes les classes sociales et tous les intérêts sociaux, en laissant une trace si profonde de l'épouvan-

table catastrophe, il faudra que les peuples, s'ils deviennent chaque jour plus maîtres de leurs destinées, empêchent le retour d'époques historiques de la nature de celle que nous vivons, si toutefois l'on ne veut pas avouer une irrémédiable regression vers la barbarie.

Opinions espagnoles. — Nombreuses et contradictoires sont les opinions espagnoles pour ce qui concerne la revendication de Gibraltar. Ont écrit de nos jours sur cette question des esprits aussi connus que Narvaez, Espartero, O'Donell, le duc de la Torre, Rios Rosas, Figueras, le colonel Cheli, Canovas del Castillo, Moret, Pazos, Lopez Dominguez, Navarrete, Perez de Guzman et beaucoup d'autres.

Les principes de l'opinion publique espagnole à ce sujet peuvent se résumer comme suit.

L'aspiration qui tend à revendiquer notre territoire national est absolument unanime ; on est également convaincu, d'une façon absolument générale, que la récupération de Gibraltar est avant tout une question d'honneur et que l'occupation du Peñon par les Anglais est plutôt vexatoire que dangereuse ; il est plus attristant que nuisible de voir flotter sur le sol de notre patrie un pavillon étranger.

Malgré les traités qui ont sanctionné la possession de Gibraltar, malgré les années écoulées, et malgré le penchant inné dans le cœur humain à pardonner les fautes commises pour satisfaire les ambitions et les besoins, l'opinion anglaise reconnaît avec une rare unanimité que la possession du Peñon de Calpe est un fait injuste, pénible pour le sentiment national espagnol.

Opinions anglaises. — Le chef austère radical John Brigth a déclaré solennellement que « garder Gibraltar, quand ce ne serait que parce que cela blesse l'orgueil national espagnol, était indigne d'une nation civilisée ». Gladstone, le chef du parti libéral anglais, fut également un partisan décidé de sceller l'amitié avec l'Espagne en lui rendant Gibraltar, car, soutenait-il justement, cette cause d'éternelle offense supprimée, l'alliance naturelle qu'imposent aux deux nations des intérêts communs pourrait s'établir sur une base que l'on ne saurait espérer trouver ailleurs, étant donné le caractère espagnol, plus attentif aux satisfactions de son orgueil national qu'aux intérêts matériels.

Ces idées ont été soutenues en Angleterre, non seulement par les politiciens, mais aussi par les publicistes.

Les professeurs Goldvin, Smith, Newman et Congreve soutiennent d'une façon catégorique que l'occupation de Gibraltar est contraire à tous les principes du droit international, et ils en sont venus à émettre des affirmations aussi décisives que celle-ci : « L'Angleterre s'est emparée de Gibraltar à un moment où elle n'était pas expressément en guerre avec l'Espagne, elle retient donc aujourd'hui le Peñon de Gibraltar à l'encontre de toutes les lois de la morale. »

A ces nobles sentiments de générosité, se sont toujours opposées les raisons utilitaires. Malgré le droit de l'Espagne, et bien que l'on considère comme illégitime l'occupation de Gibraltar, il fallait aux Anglais la possession de l'une de ce qu'on appelle les clefs du Détroit, et ils ont bien été obligés de sacrifier à cette nécessité l'aspiration très pure de M. Bright.

Il est évident que cette nécessité avait besoin d'une formule courtoise, c'est pourquoi le Foreign Office déclara à M. Moret, qui, à un moment donné, fut ministre d'Espagne à Londres, « que nous n'étions pas assez forts pour garder ce rocher, et que le jour où nous le serions, *l'Angleterre ne pourrait pas nous le refuser* ».

On pourrait citer beaucoup d'autres idées, opinions et promesses, mais qui toutes peuvent se résumer dans les lignes que voici :

Depuis 1704, où eut lieu l'occupation de Gibraltar, il y eut quelque intérêt pour la dévolution inconditionnelle, qui fut offerte solennellement par le roi George Ier et par les ministres Stanhope Pitt, Cumberland et Melbourne ; postérieurement, M. Brigth et M. Congreve abondèrent dans le même sens et arrivèrent à incliner dans leur sens presque toute l'opinion publique ; dans l'état actuel, on discute et l'on reconnaît les inconvénients de l'occupation de Gibraltar ; peut-être l'Angleterre accepterait-elle la dévolution, avec la compensation d'une autre place militaire dans le Détroit ?

On reconnaît aussi qu'avec les progrès de la marine militaire et de l'artillerie, la place de Gibraltar peut devenir complètement inutile pour l'Angleterre en temps de guerre, car l'Espagne peut annuler complètement sa baie.

Etant donné les opinions que nous avons analysées, tant en Espagne qu'en Angleterre, ce point peut être résumé de la façon suivante : « En Espagne, on conçoit l'occupation de Gibraltar comme une offense nationale permanente. En Angleterre, elle est conçue comme une injustice nécessaire. »

Proposition d'échange. — Après avoir exposé succinctement les tentatives et les opinions apparues au cours du temps au sujet de cette question de haute politique et de haute idéalité, la récupération de Gibraltar, je vais par le chemin le plus court, par la ligne droite, indiquer mon opinion et m'empresser de la fonder et de la défendre, ce qui, je le prévois, sera bien nécessaire.

Je crois qu'au moment opportun, il faudra proposer et traiter l'échange de la place et de la baie de Gibraltar contre la place et la baie de Ceuta, et s'il faut plus, offrir la renonciation loyale à toute prétention sur Tanger, et s'il faut plus encore, compléter l'offre avec les terres et îles de l'Afrique sur lesquelles nous exerçons une influence ou une souveraineté quelconque, sans poser d'autres limites que celle que marque l'intangibilité du territoire péninsulaire et des deux archipels des Baléares et des Canaries, terres et habitants incorporés à l'âme et à l'histoire de l'Espagne par des liens si solides d'amour et de vie commune que ce ne sont ni des filles ni des sœurs de l'antique patrie bien-aimée, mais des parties de cette patrie elle-même, la chair et le sang du corps national.

J'ai soumis ma proposition à la condition de l'opportunité, parce qu'elle pourra s'offrir bientôt au moment où tant de frontières et de positions devront être rectifiées, et où manifesteront leurs aspirations à renaître et à revivre des peuples mêmes qui avaient cessé d'exister. Quand ce ne serait que par décence nationale, pourquoi cette aspiration de la nation espagnole ne se ferait-elle pas jour dans le congrès de races et de nations qui devra tracer la nouvelle géographie du monde, à la fin de cette lutte sans égale, chaque jour plus compliquée et plus obscure? Mais une réclamation de cette nature exige d'abord un sondage habile des principaux facteurs appelés à discuter et à résoudre, et aussi que l'on crée un état d'opinion mondiale et nationale, car, sans cela, il serait impossible de résoudre un problème de cette nature et de cette importance. J'y apporte aujourd'hui mon grain de sable.

Gibraltar, en dehors de sa valeur absolue, de l'estimation qu'en font les Anglais par comparaison avec d'autres positions et de la place qu'ils donnent dans leur esprit aux désirs de meilleure amitié avec l'Espagne, à ceux aussi que leur dicte la conscience (car je ne serai pas grossier et injuste au point de refuser à une race aussi raffinée et dont les traditions sont si nobles l'influence des sentiments sur ses actes), en dehors, dis-je, de tout cela, Gibraltar a aujourd'hui pour l'Angleterre la valeur inappréciable de l'utilisation extrêmement active dont il est l'objet, utilisation qui rend impossible toute tentative d'échange dans ce moment même contre un port ou un territoire de même valeur, ou d'une valeur supérieure, mais manquant de préparation. Au moment critique du danger, personne, en effet, ne s'avisera de changer son arme propre, graissée, chargée, montée et connue, même pour une meilleure, mais qui ne serait pas encore au point; cependant, demain, l'Angleterre ne sera pas déterminée par les mêmes circonstances.

Opportunité du moment. — Après avoir donné les raisons qui concernent la condition de l'opportunité, il me faut aborder le nombre limité des défenseurs les plus ardents de notre action en Afrique, qui prétendent nous faire voir dans ces terres quelque chose de consubstantiel à la vie de l'Espagne et qui croient que le sang qui y fut versé si héroïquement et si abondamment est un lien qui doit nous tenir attachés, pour notre bonheur ou notre malheur, aux terres ingrates du Moghreb. Et il faut que je les aborde avec les armes de la plus inflexible sincérité, car, au point où j'en suis, je ne saurais, ne pourrais, ni ne voudrais voiler par des euphémismes et des subtilités ce que je crois de mon devoir strict de dire, car, précisément parce que si, en ma qualité de fonctionnaire de l'Etat dans le plus noble de ses services, j'ai connu ce problème, je dois à mon Etat et à ma patrie toute la vérité de mon jugement, non pas, sans doute, exposé dans l'atmosphère passionnée d'un *meeting*, mais dans celle toute de discrétion et de sincérité de cette Académie, où, non seulement il nous faut expliquer et critiquer la chronique de l'Espagne, mais aussi contribuer à former l'opinion pour que soit glorieuse celle qui reste encore à vivre et à raconter.

Affirmations. — Voyons, avant toute argumentation, ces affirmations d'avant-garde:

Le Maroc n'est pas une partie quelconque de l'Afrique, c'est l'Espagne même; le sang versé abondamment et généreusement en Afrique ne pouvait pas porter de fruit plus honorable ni plus utile que de nous mettre en possession de quelque chose qui pût nous servir à récupérer Gibraltar. Si, quelquefois, il y a eu en Espagne une glorieuse politique africaine, il y a eu aussi une politique moins glorieuse d'abandon de l'Afrique; si la catholique Isabelle a exprimé une idée favorable à notre expansion africaine, elle a aussi recommandé expressément de ne jamais abandonner Gibraltar, et s'il était possible de la mettre à même de choisir, nous croyons que son grand esprit se déciderait pour ce dernier parti.

Nous n'avons pas la prétention de faire passer pour nouvelle ni originale l'idée de proposer l'échange de Gibraltar contre Ceuta et autres terres d'Afrique, si cela était nécessaire.

Cette idée n'est pas nouvelle, et elle n'a pas cessé d'être combattue avec une rudesse presque injurieuse. Mais cela a toujours été du point de vue que notre avenir est en Afrique, ou du point de vue encore, non moins sophistique, que la position du rivage africain du Détroit est la base de notre indépendance, ce que Canovas del Castillo a déduit comme une leçon de la Rome antique, et en situant ni plus ni moins notre frontière méridionale dans l'Atlas, sans tenir compte de ce que l'augmentation de vitesse, de puissance et d'action des navires devait rendre également périlleuses d'autres bases navales plus éloignées que celles qui ont pu être organisées en Afrique.

Pour l'objet que nous étudions, je ne crois pas qu'il y en ait de plus périlleuse, de plus proche et de mieux préparée que le port même de Gibraltar.

Oui, je crois que l'Afrique nous offre un avenir; mais l'Afrique civilisée, dominée et mise en exploitation par d'autres, parce que c'est vers elle qu'iront nécessairement nos ouvriers, et elle importera beaucoup de nos produits, nous exportera les siens, abaissant ainsi le coût de la vie espagnole. Car Malaga, Algésiras et Cadix seront pour longtemps des bases d'approvisionnement en leur qualité de ports symétriques de Mélilla, Ceuta et Larache, qu'ils soient à qui l'on voudra, quel que soit celui qui paye les frais d'entretenir ces ports marocains et d'ouvrir et garder les communications avec l'intérieur. Car, lorsque le Nord de l'Afrique sera civilisé, lorsqu'il sera traversé par des chemins de fer, son trafic terrestre sera pour l'Espagne, et Madrid s'approchera du centre de gravité du monde civilisé et qui travaille.

Le problème de l'Afrique. — La situation que nous avons acceptée en Afrique est celle de garder

un territoire vierge et notoirement pauvre, en garantissant la sécurité de tous, en facilitant à tous l'exploitation, ayant la responsabilité à l'égard de tous, sans conserver comme compention à une telle charge un seul privilège qui améliore en quoi que ce soit la position que la nature nous a donnée par rapport à l'Afrique.

Est-il convenable et sage de créer en Afrique les écoles qui manquent tant en Espagne, d'ouvrir des routes après lesquelles nous soupirons ici et d'aller là-bas pour améliorer des races de bétail que la décrépitude méridionale fait dégénérer rapidement, alors qu'une rénovation de procédés analogues manque tant en Espagne?

Et tout cela, pourquoi? Pour ne jamais obtenir, je le répète, l'affection de quelques habitants qui ne nous sont soumis que par crainte et à raison des dons continuels qu'ils reçoivent, sujets sans fidélité, sans la moindre reconnaissance! Pour soutenir, d'une façon presque continue, un état de guerre que ceux-là qui ne savent rien de cette psychologie croient être un exercice propre à augmenter l'énergie, — alors que ce n'est guère que la consécration d'erreurs et l'épuisement de forces que les nations doivent conserver et emmagasiner pour vivre les moments tragiques de leur histoire, soutenir les risques de leur honneur ou de leur indépendance, sans s'habituer à une continuelle souffrance qui émousse la sensibilité et endurcit l'épiderme.

Dans l'ordre militaire, rien n'affaiblit l'Espagne et n'enchaîne son caprice et son indépendance comme cette armée importante, courageuse et qui souffre, séparée de la patrie, avec ses communications toujours menacées, et n'ayant pas toujours la faculté de procéder suivant les principes de l'honneur et de la technique militaire, parce que sa fonction semi-politique et pas du tout claire l'en empêche.

Je n'ai fait qu'esquisser les raisons que j'ai de me séparer du critère de ceux qui, comme Olivié et beaucoup d'autres, repoussent l'échange de Gibraltar contre Ceuta, parce que, partant de cette conception sacrilège que l'Espagne est autant Ceuta que Gibraltar, ils disent que ce serait la renonciation de notre pénétration en Afrique, et que l'Angleterre, maîtresse de Ceuta, s'emparerait du Moghreb. Elle est trop prudente pour commettre cette faute, dès là surtout qu'il y aura quelqu'un qui se chargera d'essarter la montagne qui, si jamais elle devient une terre convoitable, ne restera certainement pas entre les mains du plus faible.

Opinion de l'amiral Grey. — Ceuta est, j'y insiste, comme le proposait l'amiral Grey, le seul prix d'échange avec laquelle les deux parties peuvent gagner. Les Anglais, parce que, sans perdre la situation privilégiée qu'ils se sont créée dans le Détroit et que rien ne leur fera céder, ils acquièrent une amitié sincère avec un peuple destiné à entretenir avec eux de continuels rapports et une ferme alliance, aujourd'hui surtout que siège sur son trône un monarque, tout récemment, vous avez pu vous en rendre compte vous-mêmes, dans l'âme duquel vivent tous les désirs de résurrection et de grandeur, dont le prestige et l'autorité, dépassant les frontières, le mettent dans des conditions tout à fait spéciales pour aborder les problèmes les plus graves et les plus difficiles, assisté du Conseil de ses ministres et soutenu par l'amour de son peuple; trône que partage aujourd'hui précisément une princesse anglaise chez qui la vertu et la discrétion n'ont de rivales que la beauté. Nous y gagnons nous autres aussi, parce que, sans perdre la domination d'une rive du Détroit (ce qui ne sera pas peu de chose lorsque nous pourrons compter sur Cadix, Tarifa et Gibraltar), nous lavons le blason espagnol, nous emplissons d'un saint orgueil les générations futures en exaltant leurs sentiments patriotiques, nous effaçons un vieux différend avec l'Angleterre, nous rendons plus aimables nos relations avec elle, et (tant pis si je m'expose aux fureurs des africanistes, heureusement peu nombreux) nous nous tirons très dignement de ce problème de l'Afrique, qui, — celui-là est aveugle qui ne le voit pas, — nous conduit à la ruine.

Il n'est pas nécessaire d'aligner beaucoup de chiffres, ni de faire beaucoup de recherches pour découvrir l'origine du déficit budgétaire; si nous multiplions huit par cent cinquante, nous aurons tous les facteurs exacts pour la date, l'annuité et le résultat.

Opinion de Prim. — Il est vrai qu'à la très respectable opinion de Canovas je puis opposer celle de Prim, l'homme qui sut prévoir si clairement le Mexique et Cuba, qui fut également si prévoyant pour l'Afrique, lorsqu'il conseilla à O'Donnell et au gouvernement, après la bataille de Wad-Ras, de ne pas soutenir l'occupation des territoires de Samsa, Lauzien et autres, où avait été versé le sang espagnol, qui, à présent, semble plus que jamais s'attacher à la terre, sans parler du temps où nous avons abandonné Alger, Oran et Bougie.

Il n'en manque pas qui, méconnaissant la haute moralité, la solide discipline, le patriotisme raffiné de notre armée, lui attribuent, c'est-à-dire au corps des officiers, une certaine pression, un certain esprit collectif qui pourrait gêner une action gouvernementale dans le sens que j'indique. Cela ne vaudrait pas la peine d'une réfutation, si ce n'était pour supprimer la confusion entre cette erreur et le bon esprit professionnel et, si l'on veut, l'honorable ambition qui pousse les officiers là où le commandement est plus réel, le danger plus probable et l'avancement plus justifié. Nous avons tous pâti de ce mal et aussi de venger avec le sang les offenses sanglantes très fréquentes des Arabes. Mais de là à considérer l'entreprise africaine comme présentant un intérêt national, lorsque le raisonnement s'en mêle, il y a un abîme que très peu ont franchi.

Il vaudrait mieux n'avoir à offrir que Ceuta contre Gibraltar, Ceuta qui, matériellement parlant, ne vaut pas davantage, quoiqu'elle ait pour nous la valeur d'un empire colonial parce que les questions d'honneur échappent au calcul et à

***

équivalence. Il vaudrait mieux ne conserver ni Mélilla, ni Larache, ni le reste de l'Afrique, si ce n'était aussi pour, au moment opportun, — car l'opportunité est essentielle dans les traités de ce genre, — les céder à celui qui les désire ardemment non pas contre une poignée de pesetas dont la somme devrait être bien élevée déjà pour seulement nous rembourser de nos frais, mais afin d'obtenir des avantages commerciaux déterminés dans des traités, avantages qui ne signifieraient pas seulement des bénéfices importants et graduels, mais la vie et le développement des industries et de la production nationale. Et si d'un côté nos sacrifices nous permettaient seulement un jour de lever fièrement le front vers un drapeau pur de toute tache, et, d'autre part, s'ils nous permettaient seulement de donner la prospérité et la vie à l'Espagne, en nous efforçant de tout notre pouvoir vers sa reconstitution, alors que bénie soit, mille fois bénie, l'Afrique d'où nous viendrait tant de bonheur! S'il n'en doit pas être ainsi...

Notre ou étrangère, — il vaut mieux que l'Afrique nous soit étrangère, — les intérêts qu'y ont créés les Espagnols, le négoce des Espagnols y continueront avec plus de profit et de rendement, car rien n'empêche les Espagnols d'avoir des terres et des exploitations hors de leur territoire, et il n'y a pas de meilleur argent que celui qui vient de terres et de pays qui n'exigent pas des frais d'administration et de défense : tel est le cas de Cuba d'où vient aujourd'hui à l'Espagne un beau fleuve d'or.

Je ne sais si cette comparaison est opportune, elle est douloureuse parce que grand fut l'amour qu'eut l'Espagne pour ce dernier vestige d'elle-même en Amérique, elle nous offre cependant une image vulgaire, mais exacte de ce qui est arrivé à l'hidalgo Juan l'Espagnol.

Comparaison imagée. — Juan l'Espagnol donc, distrait par d'amoureuses démarches auprès d'une fille, eut le déplaisir d'en être abandonné, et se retira contrit et désolé au foyer où l'épouse affligée l'Espagne, déplorait son oubli, ses dédains et toutes sortes de misères qui s'en étaient suivies. Il offrit à son retour de s'amender et commença à travailler pour sa maison où bientôt on put constater une amélioration de la situation; mais voici que ce vieux marcheur s'en vint à retomber dans la vie galante et d'aventures. Ce ne fut point pourtant cette fois avec l'attrayante et splendide créole, mais avec une souillarde grossière et misérable à laquelle il entreprit de donner les restes de son bien déjà entamé et les biens amassés par une vie d'honnêteté et de discrétion qui avait duré onze années.

Car c'est ainsi que j'entends le problème de l'Afrique et je ne trouve pas dans le projet d'échange de Ceuta contre Gibraltar les obstacles que rencontrent Olivié, Vallès, Canovas, Cheli et autres enthousiastes d'une action en Afrique, action que je me permets de réserver à mes désirs lorsqu'en Espagne il y aura une pléthore de vie et qu'il s'y produira une nécessité d'expansion, que la fortune publique sera solide, la culture générale et la défense assurée.

Nous savons bien et nous nous expliquons parfaitement l'irrémédiable amertume qui s'emparera des esprits à la pensée qu'un territoire abreuvé du sang et de l'or de l'Espagne, théâtre d'efforts et d'héroïsmes, d'ailleurs assez mal connus, pourrait être abandonné ; mais pensez donc aussi que si nous ne savons pas briser à temps et avantageusement les liens douloureux qui nous attachent à l'Afrique, ils pourront se resserrer, ces liens, au point de nous étouffer.

Un état de droit ayant été établi en principe par la conférence d'Algésiras, état de droit sanctionné et concrété ensuite par un laborieux traité, c'eût été une notable imprudence, et la marque d'un égoïsme condamnable, contraire à nos intérêts, que de provoquer à nouveau en Europe la question de l'Afrique, et avec elle peut-être celle de la Méditerranée dans toute son ampleur ; mais comme maintenant tous les droits sont en lutte et en litige et que tous, d'ici peu, pourront être soumis à rectification ou à ratification, quel trouble apportons-nous quelle occasion offrons-nous à la manifestation d'ambitions qui pratiquement et irrémédiablement sont actuellement déchaînées ? C'est pourquoi le moment suprême peut être proche, et le moment est précisément venu de le préparer.

Je crois avoir clairement établi que je ne propose pas un abandon précipité de l'Afrique, une fuite enfin, mais de nous écarter d'une voie et d'une direction qui, loyalement et sincèrement, me paraît mauvaise pour la patrie, après avoir pesé les avantages possibles des efforts entrepris et des sacrifices réalisés et leur avoir opposé ce qui, semble-t-il, doit incarner plus et mieux que toutes les aspirations nationales, puisque la nation recouvre ainsi dans son intégralité et retrouve tous les éléments de sa dignité, dans le déploiement facile de ses volontés et de ses intérêts, au sein d'un étau de force morale et intérieure, de respect et de considération extérieure, sans lesquelles ni les individus, ni les collectivités ne se trouvent en mesure de vivre une vie gaillarde et productive.

Souvenir à Ceuta et à Mélilla. — Ce serait, assurément, manquer de cœur et de sentiment, au moment de poser une hypothèse lointaine, et d'ailleurs avec bien peu d'autorité, mais une hypothèse qui implique l'abandon de l'Afrique, ce serait, dis-je, manquer de cœur que de réprimer l'expression d'une douleur sincère et d'une sympathie profonde à l'égard des deux villes de Ceuta et de Mélilla, vieux patrimoine espagnol, d'une loyauté si éprouvée, objet et scène de tant de préoccupations et d'efforts nationaux, territoires si abondammont arrosés de sang espagnol, berceau et sépulcre de tant d'héroïques soldats, et dont l'hospitalité nous a été si souvent accordée, dans les ports desquelles si souvent nous avons embarqué et débarqué avec une si noble émotion ; mais Gibraltar... la pureté de notre blason... la réintégration de notre territoire national... la

reconstitution interne de nature à nourrir la pensée de devenir forts et absolument indépendants, tout cela justifie les efforts et les sacrifices et doit faire taire toutes les voix du cœur et toutes les expressions du sentiment, pour marcher droit et rapidement vers la réalisation d'un idéal dans lequel j'ai une telle foi, que je crois que par lui se renouvellerait sur le corps national espagnol le miracle du paralytique, et que ce serait comme le « lève-toi et marche » de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Notre esprit aujourd'hui triste, sceptique et abattu, deviendrait alègre, confiant, valeureux; pour l'Espagne tous les remèdes deviendraient possibles, toutes les entreprises faciles, toutes les aspirations susceptibles d'une réalisation, notre caractère renaîtrait à tous les enthousiasmes, à toutes les joies, une vraie jubilation inonderait toutes les âmes, et du Nord au Sud, de l'Orient à l'Occident, un souffle patriotique s'étendrait sur la péninsule ibérique, et dirait à nos cœurs : Résurrection !

Oubli des rancunes. — Il serait bon, avant de finir mon discours, d'avertir nos compatriotes que, pour la réalisation de l'idéal que j'étudie, et pour la convenance de la nation, il faut abandonner l'œuvre de haines et de rancœurs auquel la race, par dégoût ou par amertume, se livre depuis si longtemps. Car, en semant continuellement des offenses à l'encontre de peuples puissants, auxquels nous lie une histoire de luttes réciproques, difficiles à justifier pour l'une aussi bien que pour l'autre des parties ; en traitant par le ridicule un pays voisin qui mérite la plus grande considération et de la sympathie, dont nous devrions chercher l'union fraternelle, avantageuse pour les uns et pour les autres ; en envenimant les problèmes nés du régionalisme par des haines et des passions, comme, il n'y a pas longtemps, nous envenimions les problèmes coloniaux, nous nous acheminons vers l'isolement, le refroidissement et la dissolution, sans que notre décadence rencontre au dehors de la compassion ni au dedans une douleur unanime, à force de nous désagréger par des luttes intestines et des haines intérieures.

Cette sorte de prurit qui consiste à chercher l'origine de nos maux dans des influences étrangères, qui, le plus souvent, sont simplement fantaisistes, ou dans des réussites et prospérités locales que nous attribuons à l'égoïsme, nous éloigne de la vraie contrition nécessaire cependant pour nous corriger et travailler à notre bien propre; notre caractère national, naturellement pourtant d'une noble franchise, en reçoit une teinte sombre de défiance et d'acrimonie qui lui fait perdre l'estime universelle. Et c'est ainsi que parmi les passions soulevées des *phobies* et des *philies*, monte l'horrible pensée de ceux qui voudraient l'extermination et la destruction de tous, comme si les sentiments humains et chrétiens avaient péri chez la noble race espagnole, qui assurément souffre d'une maladie qu'il ne serait pas déplacé de diagnostiquer comme un manque de culture.

Examen de conscience. — Cessons de chercher la cause de nos maux dans la mentalité extérieure; c'est là une erreur qui nous mènerait jusqu'au désespoir. Entreprenons, au contraire, l'examen sévère de notre conscience, examen qui nous manifestera l'abandon que nous avons fait de nos devoirs civils, la faiblesse qui a débilité et corrompu notre justice, l'ignorance et la légèreté avec lesquelles nous avons abordé l'étude des problèmes nationaux, en les alourdissant du mauvais état de l'opinion publique, la paresse qui nous a dominés, constrastant si vivement avec l'activité mondiale caractéristique du siècle passé, l'intolérance et la passion religieuse et politique qui nous a poussés à chercher dans le sang et dans la ruine la solution de problèmes qui appartenaient à la philosophie et au droit, l'obstination têtue que nous avons montrée pour conserver des sujets au moyen de liens qui ne leur convenaient point, qui n'étaient ni justes ni moraux, qui avaient pour objet des peuples qui se croyaient arrivés au point de leur émancipation politique, enfin l'esprit de caste et la corruption intérieure, le manque d'idéal, la séparation des classes à cause de l'insuffisance de culture et de charité chrétienne dans l'étude des problèmes sociaux, l'égoïsme du capital, l'ignorance du travailleur, tout ce, enfin, qui tient à nos défauts propres, voilà la cause de notre malaise et de notre décadence.

Quand nous aurons reconnu ces vices, nous serons sur la voie de nous amender et de devenir de *bons patriotes*, concept qui comprend des oligations plus étendues que celles qui jusqu'à présent ont été embrassées par la mentalité espagnole, mentalité qui, si elle ne manque pas de quelques-unes de ces clartés qui lui permettent de figurer à côté des plus solides et des plus brillantes du monde, se trouve, cependant, généralement, obscurcie par des erreurs et des passions qu'il faut déraciner si nous voulons faire une Espagne grande qui, bientôt, soit aimée et respectée comme le méritent son histoire et son influence mondiale incomparable.

Souvenir à D. Cayetano del Toro. — Je me suis mêlé de résoudre un problème profond et étendu. Je pourrais renforcer beaucoup plus encore mon argumentation et vous démontrer avec plus de citations encore la haute considération que je dois à l'Académie et à mon auditoire, considération qui m'a poussé à étudier le thème choisi avec application. Mais je crois que la meilleure preuve de considération et de gratitude que vous attendez de moi maintenant est de me voir bientôt assis et silencieux, et ce sera chose faite dans l'instant qui suit. Je tâcherai que mes dernières paroles vous laissent une bonne impression, car je les consacrerai à la mémoire de mon prédecesseur au fauteuil que vous m'avez destiné.

J'occuperai dans cette royale Académie la place laissée vacante par la mort d'un gaditan insigne ; d'un homme chez lequel concoururent toutes les vertus civiques, un élu de la science; une idole du peuple gaditan, l'excellentissime et l'illustrissime D. Cayetano del Toro y Qaurtiellers, nom

que l'on ne saurait prononcer ni entendre sans ressentir la profonde émotion que nous causent toujours la vue et la compréhension de ce qui est grand et admirable en soi.

Tout est plein dans Cadix de son nom immortel. Par son *fiat* impératif, les gaditans ont vu surgir cette inoubliable exposition maritime, et l'Astillero-Vea Murguia, magnifique entreprise, digne du succès qu'elle obtint. Sa volonté fit tomber les antiques murailles; dota Cadix d'un faubourg ouvrier joli et sain; obtint les dépôts de tabac ; abaissa d'une façon importante l'impôt de contribution ; donna la plus grande splendeur aux fêtes civiques, et termina sa vie quand achevaient de s'éteindre les échos de ces solennités par lesquelles la cité célébra le glorieux centenaire des Cortes et de la place de Cadix.

Tout ce qu'il a considéré être bon pour sa ville, il l'a réalisé rapidement, sans que ni les résistances d'en haut, ni les misères d'en bas puissent y faire obstacle. Il le voulait pour Cadix et cela était.

Permettez-moi donc, en consacrant un témoignage d'admiration à sa mémoire, de manifester mon impérissable gratitude à ceux qui m'ont fait l'honneur d'occuper sa place, sans jamais pourtant pouvoir remplir le vide que son intelligence et ses vertus ont laissé parmi vous. J'ai dit.

LES POSSESSIONS BRITANNIQUES

EN AFRIQUE OCCIDENTALE

(*Suite*) (*1*).

II. — SIERRA-LEONE

Histoire.

Au Sud de la Gambie, la côte déchiquetée par les érosions, frangée de caps et de baies, a pu être comparée au littoral norvégien. Le principal promontoire, formé par un massif granitique et volcanique, est la péninsule de Sierra-Leone. Le « Pain de sucre », haut de 700 mètres, et presque toujours voilé de nuages, la domine. Le cap de Sierra-Leone commande l'entrée d'une baie, large au plus de 8 kilomètres, dans laquelle se déversent la Rokelle et la rivière de Port-Lokko. Au Sud, la côte, dirigée au Sud-Est, se fragmente en une grande île, l'île Boullom ou Sherbro et en une presqu'île de sable, allongée, qui lui fait suite. Entre ces terres et le continent se développent, sur une distance de près de 200 kilomètres, d'abord le détroit ou rivière de Sherbro, puis le canal naturel du Boum-Kittam, enfin le lac Kase, dont l'émissaire confond son embouchure avec celle de la Soulima. Cette région maritime riche en voies de communication intérieures, bien abritées, se prête admirablement à l'activité commerciale. Le genre de commerce qui y florissait autrefois était le commerce des esclaves. Les vaisseaux négriers fréquentaient de préférence ces parages. Toute la côte de Sierra Leone d'ailleurs prit part à ce trafic de la marchandise humaine, qui prit une grande extension et devint fort lucratif, quand, après le traité d'Utrecht, l'Angleterre eut le monopole de l'approvionnement des colonies espagnoles du Nouveau Monde.

Au milieu, en quelque sorte, de ce vaste marché d'esclaves, fut fondé un centre de liberté. La colonie de Sierra-Leone est issue du grand mouvement anti-esclavagiste, qui se produisit en Angleterre, à la fin du XVIIIe siècle. Après la guerre d'Amérique, des centaines de Noirs, esclaves libérés, se trouvèrent sur le pavé de Londres. Un comité, créé pour le relèvement des Noirs, conçut l'idée de les établir en Afrique. Ils débarquèrent à Sierra-Leone au mois de mai 1787. L'année suivante, le capitol Taylor obtint du roi Nembana la cession d'un territoire de 50 kilomètres carrés, environ, pour la fondation d'une « communauté libre de sujets britanniques ». Ce territoire était cédé en toute souveraineté au roi d'Angleterre, dont Nembana se disait le vassal. Le gouvernement britannique délégua d'abord ses droits et ses pouvoirs à la Compagnie de Sierra-Leone, fondée en 1790; il se substitua à elle en 1807, l'année même où la traite fut supprimée. La Compagnie disparut en 1821; ses anciennes possessions, les *British West Africa Settlements*, furent groupées sous la direction de la colonie de Sierra-Leone. Depuis 1787, des convois successifs de Noirs, de diverse provenance, étaient venus renforcer le nombre des premiers immigrés, et peupler la ville, qui avait été baptisée Freetown ou Libreville, mélange de races, comme on n'en voyait dans aucune autre possession britannique.

La première acquisition, en dehors de la péninsule fut celle des îles de Los (1818). Le développement du commerce des bois décida, en 1824, le gouvernement à annexer la rive Nord de la baie, sur un mille de profondeur, avec les îles. En 1825, le gouverneur Turner voulant châtier l'insolence des chefs Gallinas, conduisit de ce côté une expédition; il s'empara de la partie Nord de la péninsule, qui depuis porte son nom. L'île Sherbro fut acquise en 1862. Pendant les quatorze années qui suivirent, il n'y eut aucun progrès territorial. En 1876-1877, des cessions territoriales obtenues portèrent la frontière Nord dans le voisinage de la Grande Scarcies. En 1883, le gouvernement se fit céder par les chefs indigènes, moyennant le paiement d'une rente perpétuelle, la partie méridional de la péninsule Turner, et la côte jusqu'à la rivière Mano ; mais il s'agissait seulement d'une bande large de un demi-mille. L'arrière-pays demeurait placé sous le gouvernement absolu des chefs. La chasse aux esclaves y était toujours

(1) *Rens., Col.*, 1917, p. 118.

pratiquée. Les populations vivaient dans une constante terreur. Pendant trois années la contrée fut dévastée par une guerre entre les Gallinas et les Hauts-Mendis. En 1883, cette guerre s'étendit jusqu'à l'île Sherbro, où les factoreries furent gravement menacées. Sur le continent, en face, un village anglais fut détruit. Un siècle après la fondation de la colonie, le gouverneur anglais se désintéressait encore de ce qui se passait dans l'intérieur. Ce fut seulement alors que furent institués deux *travelling Commissioners*.

Après la proclamation de notre protectorat sur les rivières du Sud, les gouvernements de Paris et de Londres reconnurent la nécessité de régler la question des frontières communes. Une première convention (28 juin 1882) ne fut jamais ratifiée, parce qu'elle accordait à la colonie anglaise le bassin des deux Scarcies, et qu'on avait découvert en France que ces deux rivières prennent leur source dans le Fouta-Djalon. La frontière, établie par la convention du 10 août 1889, part de l'Atlantique, un peu au Nord du 9e degré de latitude Nord, entre la Mellacorée et la Grande-Scarcies, suit le cours de cette seconde rivière, et se dirige au Nord-Est jusqu'au 10e de latitude. Mais cette seconde convention ne donnait pas

SIERRA LEONE
20 10 0 20 40 60 80 Kil.
Bramaya
Kindia
Dubréka
Konakry
Ies de Los
Forécaria
Benty
Kambia
Koukouna
Batkanou
Mabole
Kamabai
Boumban
Mabanta
Makène
Port Lokko
Rokelle
Mabile
Cap Sierra Leone
Free Town
Songo Town
Waterloo
Kent
Roufounk
Ronietta
Yonnibannah
Boïa
Moyamba
Mano
Bo
Boum
Blama
Serabou
Kennema
Yarra
Pangouma
Soukoudou
Ouaïma
Makona
Kanré-Lahoun
Pendembou
Baïma
Pouïehoun
Bandajouma
Bendou
Bonthe
Ile Sherbro
C. Ste Anne
Sowaïa
Lac Kase
Vagre
Boporo
Robertsport
Cap Monte
Arthington
Monrovia
Bambaïa
Kaba
Ouossou
Sandénia
Farana
Kalièré
Hérémakono
Tiro
Mongo
Falaba
Bafodeïa
Sahoria
Kofiou
Kaballa
Séli
Tembi kounda
Bafi
Méli
Mafintia
Mafou
Ouladé
Bampana
Bafoé
Taïa
Moa ou Mano
Mano ou Manna
Loffa
St Paul
Mellacorée
Grande Scarcie
Petite Scarcie
Kafou
Fourah Bay
Sherbro
Shebar Straits
Kittam
Boum
Gallinas
Soulima ou Moa
Kolenté
Konkouré
Badi
Friguiagbé
Kaba
Séli
Kali Ko
Mafou
Riv. Mellacorée
Riv. Ouldarou
Riv. Ouladé
Riv. Sherbro
Taïa
Moa ou
Mano ou
Mano
Boum
Kennema
Yarra
Pangouma
Soukoudou
Ouaïma
Makona
Kanré-Lahoun
Pendembou
Baïma
Pouïehoun
Bandajouma
Sowaïa
Lac Kase
Vagre
Boporo
Robertsport
Cap Monte
Arthington
Monrovia
Bonthe
Bendou
Ile Sherbro
C. Ste Anne
Kent
Waterloo
Roufounk
Ronietta
Yonnibannah
Boïa
Moyamba
Mano
Bo
Boum
Blama
Serabou
Kennema
Yarra
Pangouma
Soukoudou
Ouaïma
Makona
Kanré-Lahoun
Pendembou
Baïma
Pouïehoun
Bandajouma
Sowaïa
Lac Kase
Vagre
Boporo
Robertsport
Cap Monte
Arthington
Monrov

non plus satisfaction aux intérêts français, parce que la délimitation s'arrêtait à l'intersection de ce 10e degré avec le 13e degré de longitude Ouest de Paris, et que par conséquent la colonie anglaise pouvait annexer la région des sources du Niger. La convention du 26 juin 1891 compléta cette délimitation de manière à enclore tout à fait la colonie de Sierra-Leone, désormais enserrée entre les possessions françaises et la République de Liberia, et à mettre hors de la sphère britannique la haute vallée du Niger. Mais les commissaires techniques, chargés d'appliquer sur le terrain les conventions de 1889 et de 1891, ne purent tomber d'accord. L'erreur qui amena un conflit involontaire entre les troupes anglaises et françaises, montra la nécessité d'une détermination précise. Tel fut l'objet de la convention du 21 janvier 1895. La frontière quitte le 10e degré de latitude, à peu près à mi-distance entre le 11e et le 12e degré de longitude Ouest de Greenwich. A partir de ce point elle court au Sud-Est jusqu'à Tembi-Kounda de manière à laisser à la France les sources du Niger. Aux termes des lettres échangées entre M. Hanotaux et lord Dufferin, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, le 13e degré devait former ensuite la limite des possessions françaises et de Sierra-Leone, jusqu'au point de rencontre de ce méridien avec la frontière anglo-libérienne. Cette stipulation avait pour objet d'empêcher le territoire anglais de dépasser le 13e degré, au moyen d'un arrangement avec le Liberia. Cependant à la suite des troubles, survenus en 1908, les Anglais occupèrent le poste libérien de Kanre-Lahun. Une compagnie de la *W. A. Frontier Force* fut ensuite installée au camp de Daru. Les Anglais prirent aussi possession du district libérien de Oulade, au Nord de la Makona. Les Libériens reçurent, en compensation, une indemnité de 4.000 livres sterling. Ces faits donnèrent lieu à l'arrangement franco-anglais du 6 juillet 1911. La frontière théorique fut remplacée, en majeure partie, par une ligne naturelle. Partant de Tembi-Kounda, la nouvelle frontière suit la rivière Ouldafou, affluent de la Meli, puis cette rivière elle-même, en remontant son cours jusqu'au confluent de la rivière Moa ou Makona. Au delà, le territoire Sierraleonan, compris entre les rivières Makona et Magoi, dessine un saillant d'une quarantaine de kilomètres à l'Est du 13e degré. La frontière conserve ensuite son ancien tracé, c'est-à-dire ce degré, et la rivière Mano ou Manna. Cette délimitation a fait perdre à la France environ 300 kilomètres carrés, situés à l'Est de l'ancienne frontière du 13e degré, perte que ne rachète pas la cession de 75 kilomètres environ, dans l'angle entre le Meli et la Makona. Le territoire libérien de Oulade nous fut rétrocédé le 6 novembre 1911. Les îles de Los étaient devenues françaises par le traité de 1904.

Avant 1895, les troupes anglaises avaient, de temps en temps, pénétré dans l'arrière-pays pour apaiser des troubles, mais ces opérations n'avaient pas eu de conséquences. Le gouverneur sir F. Cardew se persuada, alors, que l'anarchie persistante était un grave danger, et qu'il devenait urgent de rétablir l'ordre. Pour cela, il lui fallait des ressources budgétaires. Il proposa, en 1896, des mesures administratives et financières que le ministre Chamberlain sanctionna l'année suivante, après mûr examen. On demanda aux indigènes d'ouvrir leur pays au commerce européen, et de laisser le gouvernement anglais juge des différends, entre Blancs et Noirs. Des résidents anglais furent placés auprès des chefs. Les esclaves reçurent le droit d'acheter leur liberté. Une taxe de 10 shillings, par an, fut imposée sur les cases contenant quatre pièces et davantage; elle était réduite à cinq pour les maisons plus petites. Le gouvernement pensa que cet impôt, accepté par la Gambie, serait accueilli également par les Noirs de Sierra-Leone, et passa outre aux sages avertissements donnés par les Chambres de Commerce de Liverpool et de Manchester. Les chefs indigènes se plaignirent de la taxe et des restrictions apportées au commerce des captifs; mais la principale cause de leurs doléances était la diminution de leur pouvoir. Le gouvernement britannique eut l'illusion de croire qu'ils se résigneraient à l'occupation de leur pays par les Européens. Sir F. Cardew fit des concessions, mais ne gagna rien. Quoique le taux de la taxe eût été fixé uniformément à 5 shilling et qu'on eût promis aux chefs de leur abandonner 5 0/0 du produit, les indigènes refusèrent de payer. L'arrestation d'un chef qui s'opposait à la perception, provoqua un conflit (1898). Ce fut le début de l'insurrection la plus sanglante que les Anglais eurent à subir dans l'Afrique Occidentale. Le soulèvement commença dans le pays de Kassi au Nord-Est de Port-Lokko, vers la frontière française. Les Noirs préféraient raser ou brûler leurs cases. Une centaine de villages furent ainsi détruits. La rébellion gagna ensuite le Sud. Dans le Mendi tous les Anglais furent massacrés, leurs propriétés dévastées; la ville de Bonthe dans l'île Sherbro et York island ne furent sauvées que par l'arrivée opportune d'un détachement de marins. Les troupes anglaises éprouvèrent de lourdes pertes. L'insurrection coûta la vie à plus d'un millier de sujets anglais.

L'année 1896 avait été marquée à la fois par l'institution du Protectorat et par l'entreprise du chemin de fer.

Géographie politique.

La presqu'île de Sierra-Leone, l'île Sherbro et la péninsule Turner composent la « Colonie », dont l'étendue est de 10.350 kilomètres environ. L'ensemble, avec le « Protectorat », a, sensiblement, la superficie de l'Irlande (82.000 kilomètres carrés).

La population de la « Colonie », était en 1911 de 76.000 habitants en chiffres ronds. Un huitième à peu près des Noirs descend des anciens esclaves libérés; comme ceux-ci étaient originaires de toutes les parties de l'Afrique, on ren-

contre, ici, la plus extraordinaire variété de races. Les « Sierra leonans », sujets britanniques, depuis plus d'un siècle, ayant été élevés, dans la colonie, par des parents parlant anglais, et instruits, chrétiennement dans les écoles, sont entièrement européanisés. Un grand nombre fait du commerce, beaucoup sont employés dans l'administration ; on trouve, parmi eux, des avocats, des pasteurs. Les nombreuses églises protestantes de Freetown ont, toutes, des Noirs à leur tête. Quelques-uns de ces « gentlemen de couleur » sont arrivés à une situation sociale élevée, et envoient leurs fils en Angleterre, pour s'y préparer aux carrières libérales.

La diversité des types n'est pas moins grande dans le reste de la population noire, où toutes les tribus de l'intérieur sont représentées ; aussi dit-on que, dans les rues de Freetown, qui compte 34.000 habitants, on entend parler une soixantaine de langues.

La capitale de l'île Sherbro, Bonthe, occupe une situation très désavantageuse, au bord d'une lagune, navigable pour de petites embarcations seulement, et est entourée de marécages. L'administration serait bien avisée en transportant son siège, en face, sur le continent, à Bendon, où existait, avant 1898, une ville qui fut totalement détruite par les insurgés, et jamais rebâtie.

Le recensement de 1911 évaluait la population du Protectorat à 1.330.000 habitants environ. Cette population se répartit en deux groupes : 1° les païens autochtones (Mendis, Lokkos, Gallinas, Sherbros, etc.) ; 2° les musulmans, venus du dehors, et établis au Nord (Foulahs, Mandingues, Timinis, Lambas etc.). La tribu la plus nombreuse et la plus intéressante est celle des Mendis. Elle est appelée à jouer un rôle important dans l'avenir. Les Allemands du Cameroun recrutaient, dans cette tribu, d'excellents soldats.

Le nombre des Européens et Américains était, en 1915, de 1.200, dont plus de moitié dans la colonie seule. Ce nombre comprenait : 258 fonctionnaires, 698 militaires, et 245 civils. Sierra-Leone passait autrefois, à cause de son climat meurtrier, pour le « tombeau des Blancs ». Freetown, bâtie à l'Est de collines, qui interceptent la brise marine du Sud-Ouest, fut, jusqu'à ces derniers temps, une ville très malsaine. Cette situation se modifie, grâce aux mesures d'hygiène, adoptées par l'administration anglaise. On a commencé à drainer les marais de Brookfields, qui s'étendent à l'Ouest de Freetown ; sur cet emplacement la ville nouvelle pourra s'étendre. Les règlements prescrivent la destruction des larves de moustiques et des rats, la suppression des mares stagnantes ; et, chaque année, ils sont plus sévèrement appliqués. En 1915, près de 5.000 rats ont été capturés. Une première canalisation d'eau s'étant trouvée insuffisante, on entreprit, en 1913, la pose d'une nouvelle conduite d'eau, destinée à amener au réservoir de *Tower-Hill* l'eau de la vallée de Babadori. Cet ouvrage a commencé à fonctionner en février 1915 ; il sera complété par l'agrandissement du réservoir de *Tower-Hill*, et l'établissement d'une station pour l'aspiration de l'eau. Enfin, l'administration a fondé, pour les fonctionnaires, une station sanitaire *Hill station*, à 300 mètres d'altitude, et y a fait construire des bungalows. Chaque Anglais, y résidant (il y en avait 77, en 1915), ne doit pas avoir plus d'un domestique indigène, passant la nuit sous son toit.

L'effet de toutes ces mesures s'est traduit par une amélioration notable de la santé publique. Le nombre moyen des jours de maladie, causée par le climat, pour les fonctionnaires, à Freetown, est descendu de 7,85, en 1903, à 2,74 (0,3 à *Hill station*), en 1913. En 1914, toutefois, dans cette station, il y eut 10 fonctionnaires atteints de la malaria. En 1915, le pourcentage des décès, pour le nombre moyen des fonctionnaires résidant dans la colonie, fut 1,2.

L'ordonnance sur la santé publique, de 1915, a, pour la première fois, réglementé cette question, dans le Protectorat, où, auparavant, on s'était contenté de procéder par voie de conseils et de persuasion. Cette ordonnance a créé des *Sanitary districts*, dans lesquels les chefs sont tenus de faire exécuter les prescriptions d'hygiène. La ville de Bo a été déclarée district sanitaire.

Le Conseil exécutif de la « Colonie », est composé, outre le gouverneur, de cinq membres : le général commandant les troupes, le *colonial secretary*, l'*attorney général*, le *colonial treasurer*, et le collecteur des douanes. Le Conseil législatif, présidé par le gouverneur, comprend, d'abord, les membres de l'*Exécutif council*, et, en plus, le médecin principal, le *Senior district Commissioner*, et quatre conseillers nommés par le gouverneur, et pris en dehors du personnel administratif. Les lois en vigueur sont celles de la métropole. Les indigènes de la Colonie, étant assimilés de façon complète aux Européens, sont justiciables des tribunaux européens. Depuis 1893, Freetown possède un Conseil principal.

L'administration n'a guère recours aux Européens que pour la direction des services ; elle confie même des fonctions importantes, et très rétribuées, à des agents indigènes. Pour un même nombre d'agents Sierra-Leone comptait, en 1910, 3 Européens, la Guinée française 54. « Dans le vaste immeuble qu'occupe le service des douanes, à Freetown on peut voir un indigène à la tête de chaque petit département : statistiques, entrepôts, etc. Il nous a été donné de vérifier leurs travaux. Les statistiques étaient à jour. A la même époque, le Chef du service des douanes de Conakry était absorbé, toute la journée, par le travail d'établissement des statistiques de 1906, qu'il lui fallait préparer lui-même, faute d'un personnel approprié (1) ».

Le Protectorat, établi en 1896, a été réorganisé en 1901 et 1903. Le pays est divisé en 5 districts : Karene, chef-lieu Batkanou, Ronietta, chef-lieu Moyamba, Railway district, chef-lieu

(1) G. Veillat, administrateur en chef des colonies. *Rapport de mission dans les colonies étrangères de l'Afrique occidentale.* Gorée, 1910.

Kennema, Koinadougou, chef-lieu Kaballa, North Sherbro, chef-lieu Poujehoun. Le gouvernement s'efforce, par tous les moyens, de consolider, et d'étendre les pouvoirs des chefs indigènes. L'école de Bo a été fondée, en 1909, pour instruire, exclusivement, les fils des chefs. Son principal objet est de « faire d'eux, dans l'avenir, de bons et utiles gouvernants de pays ». Elle comprenait en 1915, 113 élèves inscrits. Le prix de la pension est de 10 livres sterling par an, et est supporté par les villages, ou les régions auxquelles appartiennent les élèves. On a essayé de populariser l'école, en réduisant les frais d'instruction et en supprimant le règlement qui interdisait d'employer les élèves sortis dans le service administratif.

Un acte législatif, daté de 1905, a eu pour objet de faire participer. dans une certaine mesure, les autorités indigènes à la direction même de la colonie. Les grands chefs sont autorisés à se constituer en assemblées locales, à des époques déterminées. A leur tour, ces assemblées désignent un certain nombre de chefs qui composent l'assemblée générale des grands chefs indigènes. L'administrateur, ou tout autre fonctionnaire, désigné par le gouverneur, est président de cette assemblée générale. A leur défaut, les chefs choisissent l'un d'entre eux comme président. Ces assemblées peuvent, par l'intermédiaire des administrateurs, proposer au gouverneur les lois ou règlements qu'elles jugent utiles, ou réclamer le retrait, ou l'amendement, d'une mesure, adoptée par le Conseil législatif, et jugée, par elles, préjudiciables aux intérêts du pays ; elles peuvent aussi demander qu'une enquête soit faite, au sujet des actes de tels ou tels chefs. « Le gouverneur nous a déclaré, dit M. Veillat, qu'à plusieurs reprises, ces assemblées l'avaient saisi de requêtes très intéressantes. Il a ajouté que cette collaboration avec les grands chefs avait été, surtout, très utile à la colonie, pour les travaux des chemins de fer, et des routes, qu'elle avait permis d'aplanir bien des difficultés. »

Rien n'a été changé, dans le « Protectorat » aux coutumes et aux traditions des indigènes. Organisés selon celles-ci, les tribunaux des chefs jugent les indigènes, sauf pour des causes déterminées. La loi indigène est appliquée, même dans les procès où des Européens sont partie, toutes les fois qu'il n'y a pas de stipulations contraires dans les traités et qu'il n'y a rien dans la loi indigène de contraire à l'équité naturelle. Les *District Commissioners* jugent, au civil, tous les cas qui ne dépendent pas des tribunaux indigènes, et dans lesquels la valeur du litige ne dépasse pas 50 livres, et en matière pénale, tous les cas où les indigènes sont impliqués, et où les chefs sont incompétents. Les causes criminelles où sont impliqués des non-indigènes, sont renvoyées à la *Supreme Court*, représentée, dans le Protectorat, par un tribunal ambulant, la *Circuit Court*. L'esclavage est aboli, mais nul indigène ne peut quitter le territoire du chef dont il dépend, sans aviser les autorités. La terre est considérée comme propriété de la tribu. Les indigènes ont le droit absolu d'en disposer. Les étrangers doivent payer au chef du pays, où ils s'établissent, une redevance annuelle de 1 liv. st. pour l'occupation de la terre qui leur est concédée. Un tribunal spécial, *the Concessions Court* examine et valide tous les contrats de location ou de vente.

La troupe de police, forte de 285 hommes, dont 3 Européens, n'est employée que dans la « Colonie ». Dans le Protectorat, le service de la police est rempli par des *Court Messengers*, placés sous les ordres des *District Commissioners*. Le corps d'occupation militaire est un bataillon de la *West African Frontier Force*. Au mois de janvier 1915, presque tout ce bataillon fut envoyé, en service actif, au Cameroun, où il resta, toute l'année. Le départ de ce bataillon ne fut possible que grâce à la tranquillité régnante dans le Protectorat, et au loyalisme des chefs et de la population. Les Chefs ne se contentèrent pas de prêter leur concours aux *District Commissioners*, pour faire la police, et maintenir l'ordre ; ils montrèrent beaucoup d'empressement à recruter des porteurs, et à fournir des approvisionnements de riz, pour l'expédition du Cameroun.

Une ordonnance de 1882 a créé un *Board of education*, lequel fut réorganisé en 1911. Il y a dans la « Colonie » 112 écoles primaires, presque toutes subventionnées par le gouvernement, 14 écoles secondaires dirigées, comme les précédentes, par les missions, ou par des particuliers, 5 medersas, ou écoles musulmanes, subventionnées. une école professionnelle, aux dépenses de laquelle participe le gouvernement, et un établissement d'enseignement supérieur, le collège de la baie de Fourah, affilié à l'université anglaise de Durham. C'est le seul collège de ce genre, dans l'Afrique Occidentale Anglaise ; il avait, en 1915, une quinzaine d'élèves.

Dans le Protectorat, une école primaire a été ouverte, en 1915, à Boumpeh (Railway district), sous la direction de l'école de Bô. Une cinquantaine d'écoles privées, avec 1.800 élèves inscrits, a été inspectée, plusieurs furent jugées comme faisant œuvre utile. Le gouvernement décida de leur allouer une subvention de 582 liv. sterling.

Si grands qu'aient été, jusqu'à présent, les effets bienfaisants de la paix anglaise, dans les contrées de l'intérieur, si longtemps maintenues dans la sauvagerie par la guerre, et la chasse à l'homme, « il y aura, encore, beaucoup à faire avant qu'on puisse dire que Sierra-Leone a été, entièrement, sauvée de la barbarie, et qu'elle a pris, définitivement, place parmi les communautés civilisées » (1).

Géographie économique.

La péninsule de Sierra-Leone est, essentiellement, un pays de transit.

La région côtière ne produit qu'une très faible

(1) Lucas. *Op. cit.*

part des exportations; la plus grande quantité vient de l'intérieur. Au Nord, les transports se font, surtout, pendant la saison sèche, tandis qu'au Sud, c'est quand les pluies ont rendu navigables les petits cours d'eau que les indigènes apportent leurs produits aux commerçants du littoral. On estime que, dans la « Colonie » 1/6 des habitants se livre au commerce. L'habileté du Sierraleonan comme trafiquant, est connue sur toute la côte d'Afrique. Freetown est un marché, dont le centre est *Kissy road.* « Là, dans d'innombrables boutiques en bois, larges de 3 à 4 mètres carrés, les Noirs vendent les divers produits du pays, et, aussi, les quelques articles européens, achetés aux maisons de commerce. Le soir, de 8 heures à minuit, deux fois par semaine, dans la même rue, c'est l'étalage en plein air... Et c'est un spectacle des plus pittoresques pour l'étranger que cette rue, étroite et montante, où grouille toute une population, ces mille points lumineux, ces costumes bariolés, cette exubérance, cette gaîté bruyante des Noirs, dans une atmosphère si chaude et si déprimante. N'était l'exiguïté du cadre, on pourrait se croire dans une des plus tumultueuses fêtes foraines de Paris (1). »

Autrefois les firmes anglaises abandonnaient aux Sierraleonans les affaires de détail. Ceux-ci monopolisaient, entièrement, le commerce des spiritueux et du tabac. Freetown voyait arriver de l'intérieur lointain, de Sego, de Boure, des caravanes qui amenaient des bœufs, des moutons, des peaux, de l'ivoire, et un peu d'or, et échangeaient leurs produits contre des armes, des cotonnades et du sel. Les conducteurs, Mandingues et Foulahs, ne sachant pas l'anglais, recouraient, forcément, aux services des Sierraleonans. Ce rôle d'intermédiaire procurait à ces derniers de beaux bénéfices. Mais la situation changea après le traité de délimitation franco-anglaise. L'administration française s'efforça de détourner vers Konakry le mouvement commercial qui passait par le territoire de Sierra-Leone. Les importations, venues de cette colonie, dans la Guinée française tombèrent de 66 288 liv. st., en 1896, à 16.453, en 1898; les importations, dirigées de la Guinée à Sierra-Leone, descendirent, dans le même temps, de 167.485 liv. st. à 44.639. Ce fut le premier coup porté à la prospérité des courtiers de Freetown. En même temps, le redoublement de la concurrence, sur les marchés européens, détermina les maisons anglaises, qui avaient, auparavant, dédaigné les petites affaires, à ouvrir des magasins de vente. L'établissement des communications télégraphiques avec l'Europe, et la construction du chemin de fer contribuèrent, ensuite, à diminuer l'importance des intermédiaires. Les indigènes reçoivent d'Angleterre, des catalogues illustrés ; ils peuvent recevoir, pour 3 sh., des colis postaux pesant 11 livres, et s'acquitter par le moyen de mandats-poste, qu'ils trouvent dans les nombreux bureaux secondaires, ouverts dans le Protectorat. Enfin, les Sierraleonans ont vu surgir un rival redoutable : le Syrien. Ce dernier venu a commencé, modestement, par vendre des pacotilles, des colliers en imitation de corail ou des chapelets en imitation de celluloïd; il a étudié l'indigène, il a économisé, tandis que le Sierraleonan gaspille. De 47 qu'ils étaient, d'abord, ils sont, maintenant, 175. Leur énergie leur a assuré une part considérable dans le commerce de Freetown; ils se répandent le long de la côte et envahissent le district de Karene. Le Sierraleonan a rencontré son maître.

Les commerçants anglais de Freetown ont fait; longtemps, profession d'ignorer l'arrière-pays, ils se contentaient de recevoir les envois d'huile et d'amandes de palme. Il n'y a pas un grand nombre d'années, un accord ayant été conclu avec les chefs du Haut-Mendi, le gouverneur, sir Francis Fleming, pensa que ce serait une occasion pour mettre les représentants des grandes maisons de Freetown en relations avec ces chefs, dont beaucoup n'avaient jamais vu d'articles européens. Il souhaitait donc que ces commerçants assistassent au palabre qui devait avoir lieu. Un commissaire, M. Alldridge, fit part de ces vues à l'un des principaux agents européens : « Qu'ai-je à faire avec ce maudit pays, s'écria celui-ci ; mon rôle est d'acheter les produits, non d'aller les chercher. C'est à l'administration de faire régner la paix et de veiller à ce que le commerce puisse parvenir à la côte. » Pas un marchand anglais ne parut à la réunion, où se rendirent plusieurs milliers de chefs et d'indigènes. « L'ouverture du chemin de fer n'avait pas modifié ces dispositions. Un des principaux marchands déclarait que, depuis, il n'était jamais allé dans l'intérieur. « Non, jamais, répétait-il, et je n'ai pas la moindre intention d'y aller. Mes affaires sont à Freetown. Cela me suffit (1). » Le plus grand obstacle que rencontra le gouvernement, quand il construisit le chemin de fer, fut l'apathie des coloniaux. La mauvaise réputation du climat faisait croire que le pays était inhabitable pour les Blancs, et que, par conséquent, la dépense serait inutile. Si les procédés commerciaux ont nécessairement évolué, l'ancien esprit de routine n'avait pas entièrement abdiqué, au dire de M. Alldridge; il y a quelques années, les commerçants n'auraient pas été encore assez persuadés que les progrès du commerce dépendent de l'emploi des méthodes scientifiques, dans la préparation des produits de la cueillette, et du développement des cultures indigènes.

Il fut une époque où la forêt tropicale humide a dû couvrir tout le pays; elle a disparu partout, sauf sur le sommet des hautes montagnes. Autrefois, quand les guerres entre tribus étaient très fréquentes, les indigènes négligeaient forcément la culture, pendant de longues périodes. Mais la cessation de ces guerres, les progrès de l'aisance

(1) Veillat. *Op. cit.*

(1) T. J. Alldridge. *A. transformed Colony : Sierra Leone.* 1910.

et l'accroissement de la population ont eu pour effets de réduire de 9 à 5 ans l'intervalle entre deux défrichements successifs de la même forêt; or, si l'on considère que Sierra-Leone a une saison sèche longue et bien caractérisée, on voit que cette durée est insuffisante pour permettre la reconstitution de la forêt. Celle ci, disparaissant, fait place à la savane, la savane à la steppe; puis, les eaux, ne rencontrant plus d'obstacle, et entraînant la mince couche de terre végétale, qui revêt les masses de syénite, la steppe, à son tour, fait place à la roche nue. La disparition des forêts détermine, en effet, une modification du climat : les pluies deviennent moindres ; pendant la saison sèche, les sources tarissent et les eaux forment des marécages. Cette question a été sérieusement étudiée depuis que le gouvernement a institué, en 1910, un *forestry officer*. L'année suivante fut préparée une ordonnance, semblable à celle qui a été édictée dans la *South Nigeria*, et dont l'objet est de prévenir la destruction des ressources forestières, parmi lesquelles figurent des bois précieux tels que acajou et bois de rose. Des réserves forestières ont été constituées.

C'est du palmier à huile que Sierra-Leone tire sa richesse capitale. L'*elæis guineensis* croît, principalement, dans les terres basses de l'île Sherbro, et dans le district de ce nom. Le gouvernement multiplie les efforts pour activer la production des palmistes ; les progrès réalisés sont dus, surtout, à l'extension du chemin de fer et à la construction des routes. Cependant, l'on estime que la moitié, au moins, des palmeraies demeure, encore, inexploitée. Il a été exporté 43.000 t. (644.680 liv. st.), en 1910; 49.200 t., en 1913; 35.915 t., (559.310 liv. st.), en 1914, et 39.624 t. (504.033 liv. st.), en 1915. Il y eut, comme on voit, en cette dernière année, augmentation, quant au poids, mais une diminution de valeur, causée par la baisse des prix sur le marché européen.

Pour l'huile de palme, l'exportation est bien moins importante : 436.144 gallons (1), valant 38.537 liv. st., en 1914 ; 481.576 gallons (45.671 liv. st.), en 1915. Le fait s'explique par différentes causes, dont les principales sont la négligence et l'inhabileté des indigènes. Souvent, les fruits sont laissés sur l'arbre, jusqu'au moment où ils sont prêts à tomber; ils fournissent alors une quantité moindre d'huile. En second lieu, les populations ds l'intérieur font une grande consommation d'huile, comme aliment, tandis que les tribus de la côte se nourrissent principalement de poisson. Puis, les procédés d'extraction sont très rudimentaires. Les tentatives, faites pour introduire l'emploi des machines, n'ont pas eu de succès ; ces machines sont trop coûteuses pour les indigènes. Enfin le transport de l'huile sur le marché présente de grandes difficultés. La maison Lever s'est vue, beaucoup pour cette dernière raison, obligée d'abandonner la factorerie qu'elle avait établie à Yonnibanna. Le transport se fait, presque entièrement, sur la tête des Noirs, et les récipients convenables sont peu nombreux. En 1906, le gouvernement mit à la disposition des petits commerçants des bidons vides, qui devaient servir à contenir l'huile portée des villages aux factoreries, ou au chemin de fer. Il décida, en même temps, d'encourager, à Sierra-Leone la culture de grandes courges, contenant, chacune, environ 6 gallons. Des graines de ces courges furent importées de la Nigeria méridionale, où les arbres qui les produisent, croissent naturellement, et distribuées, gratuitement, à différents chefs indigènes. Des récompenses furent attribuées à ceux qui eurent les arbres les mieux venus. Le gouvernement fit venir aussi, en grandes quantités, des plaques d'étain, qui sont soudées ensemble, dans le district de Sherbro, par la main-d'œuvre pénale. Enfin, l'extension du réseau routier permettra de créer, dans chaque district, une factorerie centrale, où les indigènes viendront vendre leurs produits.

Le palmier à huile fournit, encore, une fibre de très bonne qualité, qui se vend 60 livres la tonne sur le marché de Liverpool. L'extraction à la main est difficile et coûteuse, mais cette industrie deviendrait rémunératrice, si l'on employait l'extraction mécanique.

Le produit le plus important, après les produits du palmier à huile, est la kola. L'arbre croît facilement, surtout dans le sol humide ; il produit au bout de 6 à 7 ans, et donne, alors, un revenu de 3 liv. st. par an, au moins. Des plantations de kolatiers ont été faites dans la ferme d'essais de Jala (district de Ronietta). En 1914, il a été exporté 1.925 t. de noix de kola valant 280.000 liv. st., en 1915, 2.042 t. valant 233.406 liv. sterling.

Le second rang, dans la liste des denrées, exportées, était occupé, autrefois, par le caoutchouc et la gomme. Aujourd'hui, l'exportation du caoutchouc est insignifiante (6 tonnes en 1913, 3, en 1914 et une seule en 1915). Celle de la gomme était représentée, en 1913, par 24 t., valant 2.682 liv. st. ; en 1914, par 16 t., valant 3.000 liv. st. Un ordre en Conseil du 30 septembre 1913 a interdit l'exportation de la gomme, pour une période de cinq ans, à partir du 30 septembre 1914. Une forêt de gommiers de 6.000 acres, située sur les *Kasseewe Hills*, au Nord-Est de Moyamba a été mise en réserve.

Le piassava, provenant, à peu près exclusivement, de l'île Sherbro et du district de Sherbro, a fourni à l'exportation, en 1914 : 983 t. valant 19.490 liv. st., et en 1915 : 1.283 t., valant 27.490 liv. sterling.

La siège du service de l'agriculture (*Agricultural Department*) est à Jala, village situé à près de 10 kilomètres au Nord de Mano, dans le district de Ronietta. La ferme d'expériences, ouverte en 1912, couvre une superficie de 1.200 acres environ; elle est divisée en deux parties par la rivière Taia, qui fournit constamment de l'eau pour les plantations et les jardins. Les indigènes ont l'habitude, quand le sol est épuisé, de le laisser retourner à l'état sauvage, et de défricher

(1) Le gallon vaut 4 lit. 543.

une nouvelle étendue de brousse, pour la mettre en culture. Des expériences ont été faites, dans la culture des plantes annuelles, avec le dessein de démontrer aux indigènes que, moyennant des soins, et l'emploi des engrais, le même sol peut donner une récolte, tous les ans. Les chefs et les indigènes, qui ont visité la ferme de Jala, furent, paraît-il, étonnés des résultats obtenus.

La nourriture fondamentale des indigènes est le riz. Cette culture est pratiquée par eux, d'une façon tout à fait primitive. Cependant les coloniaux de Sierra-Leone prétendent que le riz de ce pays est supérieur à celui de l'Inde ou de l'Amérique. Le maïs n'est cultivé que pour la consommation locale. Le district de Koinadougou produit une grande quantité d'arachides. Les indigènes du district de Sherbro septentrional ont fait de vastes plantations de cacao Quant au coton, les essais ont été désastreux. La *Britsih Growing Cotton Association*, soutenue par une subvention du gouvernement, avait créé une plantation à Moyamba. Pendant trois années consécutives, les récoltes furent mauvaises; il fut reconnu que le climat ne convient pas à la culture du coton. La Compagnie et le gouvernement ont décidé d'y renoncer et de concentrer leurs efforts au Lagos et dans la Nigeria.

Les environs de Freetown peuvent être cités en exemple pour l'heureux résultat des petites cultures. Le commerçant de cette ville a été amené, pour accroître ses bénéfices, à cultiver le gingembre, le piment rouge, l'arrow-root, et les fruits du pays. Les femmes ont acquis, dans ces cultures, une grande habileté.

La région d'élevage de Sierra-Leone est située dans les régions septentrionales des districts de Karene et de Koinadougou. Ces régions ne peuvent s'approvisionner de bétail que dans les territoires français voisins. Comme le gouvernement français restreint l'exportation des vaches, le bétail, qui pénètre en territoire britannique consiste principalement en « bœufs et en taureaux de rebut. Les troupeaux, élevés dans les districts du Nord ne sont pas très nombreux, mais suffisent à fournir de viande la Colonie et le Protectorat. Pendant l'année 1915, une maladie du bétail sévit dans le district de Koinadougou, et prit, rapidement, un développement funeste. Comme la Colonie ne possède pas de vétérinaire, il fut impossible de diagnostiquer le mal.

Sierra-Leone est la première des possessions britanniques de l'Afrique occidentale, qui ait été dotée du rail. La construction de ligne ferrée fut entreprise par la colonie, en 1896, pour relier à Freetown la région des palmiers. L'écartement de la voie est de 0 m. 76 seulement. En 1900, le chemin de fer arrivait à Songotown ; en 1905, il atteignit Baiima. Trois ans après, il fut prolongé par un tramway jusqu'à Pendembou. La longueur totale, de la station de Water-Street, à Freetown, jusqu'à Pendembou, est de 366 kilomètres. Les principales stations sont : Waterloo, Songotown, Boia, Moyamba, Mano, Bo, Blama et Kennema. La dépense d'établissement se serait élevée, d'après les renseignements communiqués à M. Veillat, à 2.708 liv. st. le kilomètre. Sur près des deux tiers de la longueur, le pays traversé ne produit guère que du riz et des denrées de consommation courante. Ce sont les 100 derniers kilomètres surtout qui alimentent le trafic.

Un embranchement a été construit de Boia à Kamabai (170 kil.). Une petite ligne de 9 kilomètres et demi monte de Freetown à Hill station.

En raison de la pénurie des ressources financières, il n'est pas question, actuellement, d'entreprendre de nouveaux travaux.

En 1914, les dépenses d'exploitation ont été de 100.154 liv. st., et les recettes de 143.250 ; le bénéfice net a été de 143.096 liv. st., soit 2,92 0/0 du capital d'établissement. On compta 468.032 voyageurs, et 51.665 tonnes de marchandises. En 1915, les chiffres furent les suivants : dépenses : 106.747 ; recettes : 145.125 ; voyageurs : 467.594; marchandises : 56.118 tonnes.

Le réseau routier s'étend sur une longueur totale de 2.190 kilomètres, dont 109 de première classe, 130 de deuxième et 1.950 de troisième. Ces dernières sont placées sous le contrôle des *District Commissioners*, les chefs indigènes étant responsable de leur bon entretien. Ces chefs doivent aussi fournir la main-d'œuvre pour les gros travaux de construction, d'entretien et d'amélioration des routes de première et de deuxième classe, le gouvernement se chargeant de procurer les ouvriers capables, les outils et le matériel. Aucune route n'est empierrée. On s'est d'abord servi de charrettes à bœufs ; mais on a dû y renoncer. Faute de soins suffisants, victimes aussi de la mouche tsé-tsé, les bêtes en grand nombre périssaient.

Parmi les travaux publics exécutés, en 1915, par les soins du *Protectorat Roads Department*, il faut citer, en premier lieu, la construction des routes aboutissant à des stations de la voie ferrée. Telles sont les routes de Moyamba à Sembehoun, et de Pendembou à Kanre-Lahun, qui furent, à peu près achevées. De grands progrès furent faits aussi dans la construction des routes de Bo à Pujehoun, et de Layo à Panjouma dans le *Railway district*. La route de Pendembou à Kanre-Lahun mérite une mention particulière, car elle forme l'artère maîtresse pour le commerce avec les Kissis, en territoire français ; déjà, une grande quantité de produits passe par là. La route est construite de manière à permettre l'emploi de la traction mécanique. Plusieurs firmes ont retenu des emplacements à Kanre-Lahun, pour établir des maisons de commerce.

Dans le Sud, le Boum Kittam forme, parallèlement à la mer, une magnifique artère commerciale. Malheureusement, les rivières, qui y aboutissent, embarrassées de cailloux, dans leur cours supérieur, ne sont que très partiellement utilisables. La Soulima est barrée par des rapides, à 33 kilomètres de l'embouchure. Le Big-Boum est praticable, dans la saison humide, jusqu'aux chutes de Mahweh ; cependant sa source est fort loin dans l'intérieur, où il est connu sous le nom

de Sehwa. Les points où la navigation commence ne se trouvent pas compris dans la zone d'attraction du chemin de fer ; aussi la difficulté des transports est-elle aussi grande que dans le passé. Tout le district de Sherbro est, relativement aux communications, dans la même situation qu'avant la création de la voie ferrée ; l'on continue à voir des files de porteurs, dont 25 sont nécessaires pour une tonne d'amandes de palme, cheminer dans la brousse, leur charge sur le dos. Les produits, rendus aux factoreries européennes, sont mis sur des allèges, et conduits à Bonthe, oú on les embarque sur des steamers.

Sierra-Leone possède environ 1.300 kilomètres de lignes télégraphiques, ou téléphoniques : Freetown-Pendembou, Songotown-Port-Lokko et Mabanta, Mano-Bendou, et Serabou-Poujehoun.

La navigation maritime, à l'entrée de la baie de Sierra-Leone, n'est pas exempte de dangers. Près du cap, la mer déferle, à marée basse, sur un récif, le Carpenter rock. Plus d'un steamer s'y est brisé. Un autre obstacle est le « Middle sound », ou banc de sable, où des vaisseaux se sont échoués. Le chenal est peu profond. Dans la saison brumeuse, il arrive, souvent, que le navire dépasse le port, sans s'en apercevoir ; le danger est pire pendant l'harmattan (décembre, janvier et février). quand on ne voit pas à quelques mètres de distance. Le débarquement se fait d'une façon toujours aussi primitive, si l'on considère les bateaux dans lesquels on descend. « Quiconque, dit M. Alldrige, se rappelle les magnifiques embarcations de Madère et des Canaries, jugera que les bateaux de Freetown sont une honte pour la colonie ; il est difficile, en effet, de voir, ailleurs, des moyens de transport plus misérables. » Cependant, dans ces dernières années, des travaux considérables ont été entrepris pour l'amélioration du port de Freetown. Les jetées existantes ont été prolongées. On a projeté de construire un wharf, pour les exportations, à la baie de Fourah. L'achèvement de cet ouvrage, dont l'état budgétaire, actuel, a fait arrêter momentanément la construction, aura pour conséquence, espère-t-on, non seulement, de favoriser le développement commercial de la colonie, mais, aussi, de déplacer le centre de gravité commercial de Freetown. En 1914, un wharf a été construit à Port-Lokko, et un pont a été jeté sur la rivière Bankasoto, de manière à relier la vieille et la nouvelle ville.

Pendant les neuf années qui ont précédé celle de la guerre, les exportations ont augmenté de 1.168.102 liv. st. et les importations de 1.047.654. Le tableau ci-dessous donne les valeurs pour les cinq années 1911-1915 (liv. st.) :

	Exportations	Importations
	—	—
1911.....	1.300.238	1.267.231
1912.....	1.540.754	1.424.864
1913.....	1.731.252	1.750.303
1914.....	1.250.478	1.405.649
1915.....	1.254.621	1.255.755

Sur le chiffre des exportations, en 1915, 852.751 liv. st. représentent la valeur des produits, naturels, ou manufacturés de la colonie (933.388, en 1914), 311.753 liv. st., la valeur des monnaies exportées (+ 103.182).

Avant la guerre, le grand marché pour les amandes de palme était Hambourg. En 1910, sur une valeur de 644.684 liv. st., le port allemand prenait 572.369 ; en 1913 : 43.000 tonnes sur 49.200. Hambourg a de grandes manufactures possédant l'outillage le plus moderne, pour l'extraction de l'huile, et l'utilisation des sous-produits. Les propriétaires de ces usines étaient en situation d'offrir des prix supérieurs à ceux des firmes anglaises. Les noix de palme étaient transformées en huile et en tourteaux ; de grandes quantités d'huile étaient, ensuite, envoyées en Angleterre. Au début de la guerre, on conçut, ici, des inquiétudes, au sujet des conséquences que pourrait entraîner la fermeture du marché allemand. Il paraissait évident que l'industrie britannique ne saurait faire face à l'énorme stock d'amandes, dirigé sur le marché de Liverpool. Cependant, de grands efforts ont été faits, dans le dessein de pourvoir l'Angleterre des machines nécessaires ; et, déjà, le concassage des noix est opéré, en de grandes proportions, dans les manufactures de Hull et de Liverpool. On a reconnu que la margarine, dans la composition de laquelle entre, pour une grande part, l'huile d'amande, constitue un aliment nutritif. Elle est, actuellement, d'un usage général, dans tout le Royaume-Uni, et l'on espère qu'elle conservera sa place, sur le marché, même quand le prix du beurre redescendra au taux normal. En 1915, toute l'exportation d'amandes de palme a pris la voie de l'Angleterre.

La majeure partie de l'exportation de l'huile de palme, provenant de Sierra-Leone, a, toujours, été destinée à la métropole. (En 1913 : 509.688 gallons sur 617.089 ; en 1915 : 384.000 sur 481.576.) Avant la guerre, 70.000 gallons, environ se rendaient en Allemagne. La France n'en recevait aucun. En 1915, la France a pris, et au delà, la part de l'Allemagne (89.870 gallons).

Le commerce de la kola, qui est aux mains des Syriens se fait, presque entièrement, avec les autres contrées de l'Afrique occidentale, Gambie et Sénégal, surtout. Malgré la baisse des prix, les prévisions sont encourageantes. Par suite de la distribution, par le gouvernement français, aux indigènes du Sénégal, de grandes quantités de graines d'arachides, dit le rapport officiel, les prochaines récoltes seront plus abondantes que celles des années passées. En ce cas, les facultés d'achat des indigènes s'accroîtront ; le commerce des noix de kola ne manquera pas d'en ressentir un heureux effet.

L'Allemagne prenait, autrefois, la plus grosse part de l'exportation du piassava. En 1915, l'Angleterre s'en est réservé la totalité. Toute l'exportation du gingembre va dans le Royaume-Uni. Le commerce du riz est, presque complètement, limité aux régions de l'Afrique occidentale.

Pour les importations, on a constaté, en 1915,

une diminution notable des envois du gouvernement (125.082 liv. st., au lieu de 196.770, en 1914, soit 9,96 0/0 des importations totales, au lieu de 14,01). Cette diminution s'explique par la politique d'économies qu'il a été jugé prudent d'adopter. L'importation des monnaies, en 1915, se monta à 175.724 liv. st. (238.648, l'année précédente). L'importation des spiritueux a décru, quant à la quantité, depuis 1913 (632.087 gallons, en 1913, 322.836, en 1914, 295.489, en 1915).

Le rapide essor pris par les achats allemands d'amandes de palme explique la progression du commerce germanique à Sierra-Leone, avant la guerre. De 1905 à 1910, les exportations allemandes s'accrurent de 350.000 liv. st., en chiffres ronds. En 1913, elles formaient 47,49 0/0 du total, les exportations anglaises : 13,29 0/0 seulement. La fermeture du marché germanique, pendant les cinq derniers mois de 1914 a eu pour effet de faire tomber, cette année-là, de 47,49 à 25 0/0, pour les exportations, et de 9,95 à 7 0/0, pour les importations la part de l'Allemagne. En 1915 le commerce allemand a complètement disparu. En compensation, les taux du commerce britannique se sont élevés de 13,29 à 29,43, puis à 52,39 0/0, d'une part, de 65 à 69,73, et 69,35 0/0, d'autre part. La proportion du commerce entre la métropole et sa colonie, relativement au commerce total, a monté de 39,31 à 50,75, puis à 60,88 0/0, et l'on a vu plus haut que cette augmentation est due entièrement aux progrès de l'exportation.

Le second rang, dans le commerce total, appartient aux possessions britanniques de l'Afrique occidentale, le quatrième aux Etats-Unis d'Amérique dont les ventes (tabac, pétrole, etc.) augmentent, régulièrement, d'année en année (au total : 102.449 liv. st. en 1915, environ le double de 1913).

Mouvement de la navigation maritime de 1911 à 1915 (Entrées) :

	Nombre des navires	Tonnage
1911	858	1.248.455
1912	1.063	1.336.120
1913	993	1.463.602
1914	898	1.398.708
1915	569	809.405

Avant l'ouverture des hostilités, plus de 27 0/0 des navires, entrés dans les ports de la colonie, étaient allemands, et beaucoup des vaisseaux anglais, qui fréquentaient ces ports, étaient en relations commerciales avec l'Allemagne. En 1914, la part du pavillon allemand fut de plus de 19 0/0, celle du pavillon britannique : 78 0/0. En 1915, le premier ne figurait plus, le second couvrait 94 0/0 de l'ensemble. La diminution du nombre des navires et du tonnage, conséquence de l'arrêt du commerce maritime allemand, a été aggravée par les réquisitions, les accidents extraordinaires, et par l'internement de navires anglais dans les ports ennemis.

Finances.

Il n'y a pas de droits de douane sur les produits exportés. Les recettes proviennent, pour plus de moitié, des douanes, à l'importation. Les recettes douanières ont donné, en 1912 : 299.116 liv. st. en 1913 : 315.742 ; en 1914 : 198.095. Le principal revenu des douanes a pour origine les droits sur les spiritueux (167.491 liv. st., en 1913 ; 89.676, en 1914). La baisse, qui se produisit, en cette dernière année, fut due à la réduction des importations venues de Hollande et d'Allemagne. La *House tax*, allégée, après l'insurrection de 1898, est payée, sans difficulté ; elle a fourni en 1914 : 63.590 liv. sterling.

En 1915, certains articles, tels que les spiritueux, le vin, la bière, le tabac, ont été frappés d'une taxe extraordinaire de 25 0/0.

Pendant les cinq années 1911-1915, la situation financière s'est présentée ainsi (liv. st.).

	Recettes	Dépenses
1911	457.759	432.448
1912	559.855	524.417
1913	618.383	622.439
1914	675.689	680.146
1915	504.425	546.771

Le déficit, en 1915, a été de 42.346 liv. st. Il eût été plus grand sans le relèvement du tarif douanier (recettes douanières en 1915 : 235.682 liv. st. (+ 29.374 — recettes provenant des droits sur les spiritueux : 91.558 (+ 1912), sans la réduction des dépenses pour les travaux publics, et autres services, et sans l'économie réalisée par l'envoi au Cameroun du corps d'occupation. On comptait que le déficit serait, entièrement comblé, en 1916, grâce à la suppression des dépenses non nécessaires, et par l'établissement d'une taxe additionnelle.

La dette de la colonie se montait, au 31 décembre 1915, à 1.658.929 liv. sterling.

Le budget de la ville de Freetown, en 1915, consistait en 11.639 liv. st. de revenus et 10,856 liv. st. de dépenses.

L'on ne saurait passer sous silence le rôle des banques dans l'évolution économique de Sierra-Leone. A Freetown, en 1906, la caisse d'épargne a reçu près de 80.000 liv. st. de dépôt. La Banque locale (*B. Bank. W. African.*) est aussi utile aux indigènes qu'aux Européens. « Les Noirs se pressent à ses guichets, effectuent des dépôts et des retraits, prennent des chèques, paraissent, tout à fait, familiarisés avec ces petites opérations de banque, devant lesquelles reculent, encore, bien des paysans français (1) ».

(*A suivre.*)

CAMILLE MARTIN.

(1) VEILLAT. *Op. cit.*

LA QUESTION DE L'AFRIQUE DU NORD

Parmi les questions qui sont actuellement « dans l'air », celle-ci est l'une des plus importantes. La voici traitée dans un document parlementaire, l'avis présenté au nom de la Commission du budget par M. Ceccaldi, député, sur la proposition de résolution de M. Gratien Candace relative à la réorganisation des services du ministère des Colonies (Chambre des députés, n° 3476). A la vérité, M. Ceccaldi dit et répète que ces considérations lui sont personnelles. Elles sont sans doute aussi l'expression d'opinions discutées dans le monde parlementaire et c'est à ce titre que nous les reproduisons ci-après.

Un décret récent a chargé le ministère des Colonies de suivre les questions se rattachant au recrutement dans l'Afrique du Nord. Dans certains milieux, cette mesure a été considérée comme une innovation inattendue. Le rapporteur, en son nom personnel, croit, au contraire, qu'elle est toute naturelle, mais qu'elle est de beaucoup insuffisante.

Le ministère des Colonies est, en effet, destiné, on pourrait presque dire par définition, à étendre ses attributions sur tous les territoires dont se compose le domaine extérieur de la France. Actuellement, tel qu'il est constitué, il a sous sa direction, non seulement des colonies de divers régimes, mais encore des protectorats politiques et des protectorats administratifs; il a dû même, depuis qu'il est créé, s'attacher avant tout — et l'on doit reconnaître qu'il y a, le plus souvent, réussi — à faire varier les systèmes selon les nécessités locales. D'où vient donc que le ministère des Colonies n'ait pas eu jusqu'alors à s'occuper de nos possessions de l'Afrique du Nord, l'Algérie continuant à dépendre du ministère de l'Intérieur, tandis que la Tunisie et le Maroc sont toujours rattachés au ministère des Affaires étrangères?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la question se trouve posée. On l'a vue renaître, depuis une quinzaine d'années, chaque fois que des complications ont été à redouter dans notre empire africain, et la vérité oblige à constater que presque toujours alors elle a été résolue dans le même sens, à savoir : *l'état de choses actuel ne se justifie pas et il y a danger à le maintenir.* Il s'agit là, en effet, d'intérêts vitaux pour notre pays, et dans une question qui est ainsi d'ordre national, une quasi-unanimité se trouve rallier non seulement des partis politiques très différents, mais encore les milieux les plus divers, où se rencontrent d'anciens fonctionnaires ayant eu à diriger de grandes possessions en Afrique, des diplomates, des publicistes et des hommes d'affaires. Comme si l'on jouait avec le feu, cependant, chaque fois que le péril est passé, on écarte le problème. Comment expliquer cette dangereuse insouciance, et n'est-ce pas aujourd'hui le moment de rompre avec une trop longue inertie? Sur ces deux points, il est important pour votre Commission d'être définitivement fixé.

1° Comment expliquer l'insouciance qui s'est produite? En réalité, on ne l'explique pas. Nous écartons, en effet, toute supposition d'après laquelle des intérêts personnels, que l'on croirait menacés, s'opposeraient à une réforme utile. Supposition purement gratuite et qui serait sans fondement, car une réorganisation administrative ne se peut concevoir sans que tous les intérêts légitimes soient sauvegardés: situations de carrière quand il s'agit de fonctionnaires publics, et droits acquis quand il s'agit de particuliers. Il doit même être bien entendu, une fois pour toutes, qu'un changement dans des formes extérieures ne saurait empêcher d'utiliser, là où elles sont à leur place, les compétences et les bonnes volontés. De même, nous ne pouvons admettre et nous ne voulons pas croire, quand le bien général est en cause, qu'il y ait quelques résistances de la part des administrations des Affaires étrangères et de l'Intérieur qui craindraient de voir certains postes plus ou moins recherchés échapper dans l'avenir à leurs agents. Cette crainte serait, au surplus, assez vaine, car dans nos grandes possessions de l'Afrique du Nord, les hommes devront toujours être choisis, avec une organisation nouvelle comme sous le régime présent, non d'après leur origine mais en raison de leur valeur. N'est-il pas singulier que, depuis le traité de Bardo, nos résidents généraux à Tunis aient été presque toujours, non des diplomates, mais des préfets, dont les lumières et l'habileté ont été d'ailleurs — nous en avons dans ce moment même un très remarquable exemple — constamment appréciés? Ce qui s'est produit en Tunisie pourra toujours se rencontrer, dans des sens divers et quoi qu'on décide d'une organisation générale, pour d'autres régions de l'Afrique du Nord.

On dit aussi, quelquefois, pour ajourner toute réforme : Sans doute, réunir en un même ministère tout ce qui concerne l'ensemble de nos possessions africaines, c'est une solution simple, mais c'est précisément parce qu'elle est simple, trop simple, qu'il faut s'en méfier. Nous ne nous arrêterons pas davantage sur ce qui n'est, après tout, qu'une boutade. En demandant qu'une direction politique puisse être donnée, d'un même coup d'œil, à nos possessions de l'Afrique du Nord comme au reste de notre empire africain, on indique le seul moyen qui soit efficace de remédier à un état de choses fort peu satisfaisant, mais on n'obéit pas uniquement à un désir de simplification, car on espère obtenir des décisions qui, tout en étant plus faciles, seront en même temps mieux raisonnées parce qu'elles seront plus éclairées.

La seule objection qui puisse avoir quelque force, on n'ose la formuler ouvertement, car elle ne saurait viser des faits acquis ou inévitables, et s'analyserait, pour tout dire, en un procès de tendances. On la laisse soupçonner, on ne l'indique qu'à demi-mots, espérant que la discussion s'amortira, glissera, mais qu'il en restera toujours quelque chose. Nous préférons, quant à nous, l'aborder franchement, afin de l'écarter tout à fait. Le ministère des Colonies, laisse-t-on entendre, habitué comme il l'est à appliquer d'autres systèmes à d'autres populations, aura vite compromis le régime du protectorat en Tunisie et au Maroc, et fait bon marché des franchises algériennes. Nous croyons, quant à nous, que ce péril n'existe pas, et nous ajoutons que, si, contre toute attente, il devait apparaître, il serait aussitôt détourné. Il est facile de s'en rendre compte.

Tout d'abord, le ministère des Colonies est celui, peut-être, de tous les ministères intéressés, où un semblable danger est le moins à redouter. Il serait puéril vraiment de considérer comme esclave de ses traditions une administration toute jeune encore, puisqu'elle naquit il y a vingt ans environ, fruit d'une politique coloniale à laquelle on chercherait en vain dans notre histoire, pour la faiblesse des moyens et l'ampleur des résultats, un pendant et un exemple. Le ministère des Colonies n'a pas encore eu le temps de se marquer d'une empreinte ineffaçable : il est à peine constitué; à vrai dire même il se constitue, et c'est avec le rattachement de l'Afrique du Nord qu'il prendra sa forme vraie et définitive. Tel qu'il existe cependant, le ministère des Colonies a sous sa direction à la fois des possessions dont l'organisation correspond, avec des franchises plus étendues même à certains égards, à celle de nos départements, et des protectorats dans lesquels, en vertu de traités internationaux, le souverain indigène est intangible; et nous ne voyons pas qu'il néglige de respecter la constitution des unes et des autres.

Quand le ministère des Colonies commet des fautes, celles-ci sont personnelles à ceux qui le dirigent, elles ne sont pas inhérentes à l'institution. Il ne faut pas oublier enfin que la direction politique à donner à nos possessions de l'Afrique du Nord ne dépend pas du pouvoir exécutif. Elle est tracée, pour l'Algérie, par la loi; pour le Maroc et la Tunisie, par des traités internationaux devenus eux-mêmes lois de l'Etat. Votre Commission ne saurait admettre un seul instant que tel ou tel ministère pût substituer à l'application de ces dispositions, que le Parlement renforcerait d'ailleurs, s'il était nécessaire, les effets spontanés de son impulsion propre.

Des arguments, en somme, on en a cherché, et l'on n'en a pas trouvé de sérieux pour expliquer comment une réforme si souvent proposée est toujours à réaliser. Il n'y a pas de raisons valables qui puissent justifier cet ajournement, il y en a d'excellentes, au contraire, pour permettre d'affirmer qu'il est temps d'en finir avec une longue abstention.

2° Si nous croyons que le moment est venu d'agir, c'est

que les circonstances tragiques dont nous sommes les témoins, font ressortir de façon éclatante ce qu'il y a de peu rationnel et d'inquiétant dans l'état présent des choses. Venu de Berlin en passant par Constantinople, un mot d'ordre a été lancé à l'adresse des populations musulmanes que nous administrons : il s'agissait, au nom d'une prétendue guerre sainte, de soulever les populations indigènes contre nous. Le but a été manqué; les excitations malsaines ont été détournées et le loyalisme de nos musulmans d'Afrique est demeuré inébranlable; mais il ne faut pas croire que cette crise terrible ait pu s'ouvrir sans que des mesures spéciales de surveillance aient été jugées nécessaires. Or, il a fallu partager l'initiative et la responsabilité de ces mesures entre plusieurs ministères; peut-on croire un seul instant que cette division imprévue du travail n'ait pas été, ne soit pas encore à l'heure présente, l'origine de graves complications? (1)

Sans doute, on nous assure que des échanges fréquents d'informations, ainsi que des réunions de chefs de service se produisent entre administrations intéressées, et que la Commission interministérielle des affaires musulmanes siège plus souvent qu'à l'ordinaire. Que l'on reconnaisse la nécessité de ces rapprochements, c'est déjà la critique la plus grave que l'on puisse faire du régime actuel. Mais, de plus, on compte, pour tout arranger, sur la bonne volonté réciproque d'un groupe de fonctionnaires, et cela ne saurait nous suffire. On a masqué la difficulté, on ne l'a pas écartée. Quand l'intérêt public est en jeu, nous sommes fondés à demander des garanties plus solides que l'existence de liens tout personnels. Encore, s'il n'y avait à prendre que des décisions longuement débattues, on pourrait se contenter de ces réunions et de ces discussions d'où jaillirait peut-être la lumière. Mais il est évident qu'à tout instant, surtout en temps de guerre, il peut y avoir à prendre des mesures immédiates; on les adopte alors, ici ou là, sans attendre que le voisin soit prévenu et sans s'inquiéter de savoir s'il en sera gêné. Croit-on, du reste, qu'un accord préalable soit toujours possible? l'eut-on dire ainsi que, dans cette période troublée, on ne se trouve jamais en présence de faits acquis, dont, prévenu plus tôt, on se serait efforcé de retarder ou d'empêcher l'accomplissement, et dont on doit se borner, après coup, à atténuer les conséquences? On comprendra que nous n'insistions pas.

On a nié, il est vrai, l'unité de l'Islam, et l'on a raison si l'on fait allusion à ces interprétations différentes des textes sacrés, à cette multiplicité de sectes et de confréries, à ces rivalités constantes entre lesquelles se partage le monde musulman. Il s'en faut, toutefois, que des liens permanents n'existent pas entre populations islamisées, et que nous ayons intérêt toujours à les négliger, si nous étions tentés d'appliquer trop vite et en aveugles la fameuse maxime : *divide ut imperes*. On en a eu, tout récemment encore, la preuve lorsqu'il s'est agi d'envoyer au grand chérif de la Mecque une mission où, très sagement, le gouvernement avait réuni des représentants des principales fractions de notre empire africain, affirmant ainsi, en pleine guerre, l'importance et la solidité de la domination française en pays musulman de la Méditerranée jusqu'au Tchad et au golfe de Guinée.

En réalité, à travers des dissensions intestines, la persistance d'un lien religieux qui confond des populations blanches et des populations noires dans la plus démocratique égalité se manifeste surtout en dépassant, comme s'ils n'existaient pas à certains égards, les compartiments et les frontières intérieures entre lesquels se divisent nos territoires africains. Nous contribuons nous-mêmes à entretenir et à aggraver l'indécision que présentent certains contours de nos possessions. Dans nos territoires sahariens, la seule tentative qui jamais ait eu lieu pour déterminer la zone d'action de l'Algérie et celle de l'Afrique Occidentale Française s'est traduite dans le tracé d'une limite purement administrative résultant d'un arrêté du 7 juin 1905. Or, cette sorte d'entente doit être considérée comme maintenant annulée, le traité franco-espagnol ayant fait bon marché pour ce qui en était l'un des éléments essentiels. Bien plus, les conditions dans lesquelles se développe notre politique marocaine accroissent encore cette confusion. On a voulu fortifier ou rétablir l'autorité du Mahkzen là où elle était depuis longtemps affaiblie ou méconnue. Votre rapporteur n'entend nullement contester l'efficacité de cette politique, qui peut être excellente, et que les circonstances ont sans doute imposée. Il résulte d'ailleurs d'une note parue dans le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* que, de son côté, l'Espagne, en s'établissant au cap Juby, qu'elle a récemment occupé, agit de même comme étant en territoire marocain. En considérant cette politique uniquement comme un fait, on est obligé de constater toutefois qu'elle laisse planer une grande incertitude sur la frontière méridionale du Maroc. Retrouvant un développement qui a laissé certainement des traces historiques et religieuses, le Maroc peut s'étendre demain jusqu'au cœur du Soudan français comme il déborde déjà sur la zone mauritanienne dépendant de notre Afrique occidentale. Est-il admissible qu'on laisse ainsi, sous des étiquettes différentes, l'action de la France s'appuyer, dans des régions que l'on sait mal soumises, sur deux pôles opposés, entre lesquels, on ne peut l'ignorer, on s'expose à voir jaillir subitement une dangereuse étincelle?

Il n'y a qu'une solution : donner à l'action de la France dans notre domaine africain une direction commune. Cette direction, il semble qu'on ait songé un moment à la donner au ministère des Affaires étrangères, en créant en 1914, auprès de ce département, un sous-secrétariat d'Etat spécialement chargé de l'Afrique. L'expérience, aujourd'hui abandonnée, paraît bien avoir complètement échoué, et c'était fatal. Le ministère des Affaires étrangères est destiné à tracer une orientation extérieure et à mettre en harmonie l'action de la France au dehors, avec les nécessités de la politique générale, mais il n'est ni constitué, ni outillé, pour s'occuper de l'administration intérieure de nos possessions africaines. S'il s'agit de protectorats, il ne peut éviter ce dilemme : ou bien y renoncer de lui-même, comme il l'a fait en 1887 pour le Protectorat de l'Annam, afin de ne pas être absorbé par tous les soucis d'un contrôle administratif et financier; ou bien y intervenir de moins en moins, en confondant pays protégés et pays étrangers, en laissant s'y développer à notre détriment des courants factices et des illusions, sans voir que la France, après s'être imposé des sacrifices pour s'assurer un Protectorat, entend s'y être créé des droits en même temps qu'elle a assumé des devoirs, et que les pouvoirs publics ne peuvent se désintéresser des suites de l'entreprise. A plus forte raison, le ministère des Affaires étrangères, chargé des relations extérieures de la France, ne peut-il avoir à gérer des colonies qui, comme l'Algérie et le Sénégal, sont définitivement incorporées au sol national. Enfin, et sans s'y arrêter autrement, on ne peut juger comme satisfaisant le projet de créer un ministère de l'Afrique du Nord, ministère nouveau qui ne s'impose pas, et qui ne ferait pas disparaître les difficultés existantes, puisqu'il ne permettrait pas encore de donner une direction commune à tous nos territoires africains, en s'appliquant seulement à une partie d'entre eux.

Justifiant sa raison d'être, et prenant sa forme définitive, le ministère des Colonies est le seul, on le voit, qui puisse avoir dans ses attributions la direction de tout notre empire africain. Avec ou sans l'assistance d'un sous-secrétaire d'Etat, ce ministère, devenu le ministère des Colonies et Protectorats, ou, comme on l'a parfois proposé, le ministère de l'Afrique française et des Colonies, sera alors un organisme complet, un office de vaste information, d'étude comparée, et d'action éclairée. Tout le monde y gagnera. L'Algérie, qui depuis la loi du 19 décembre 1900 et les décrets subséquents, est sur des bases encore imparfaites une colonie autonome, trouvera dans le nouvel état des choses, des garanties contre un retour offensif du système dit « des rattachements » qui lui a été si funeste,

(1) Nous avons appris, il est vrai, que depuis quelques mois, la plus grande partie des territoires sahariens dépendant de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Afrique Occidentale avaient été réunis sous la direction d'un commandant militaire unique, pour la durée de la guerre. La nécessité même de cette création, sur laquelle nous regrettons de ne pas être plus amplement renseignés, ne peut que fortifier notre opinion. Nous craignons, au surplus, qu'il ne s'agisse d'une organisation dont le fonctionnement ne soit insuffisant et facile à paralyser.

Avec le régime du Protectorat, en Tunisie et au Maroc, on pourra, d'autre part, suivre de plus près et hâter, sous l'autorité de conseils techniques et en profitant des expériences acquises ailleurs, le développement intérieur du pays. Il va de soi, au surplus, que toutes les garanties nécessaires seraient prises pour assurer le fonctionnement régulier du Protectorat, le Résident général à Tunis ou à Rabat demeurant sous le contrôle direct du ministère des Affaires étrangères pour ses relations personnelles avec le bey ou le sultan.

Pour conclure, le rapporteur, exprimant son avis personnel, affirme que cette organisation est nécessaire ; elle viendrait à son heure; elle ne peut être consacrée que par voie de décret. Aussi ne peut-il qu'insister pour qu'elle ait lieu sans retard. Sans elle, le ministère des Colonies qui doit être au lendemain de la guerre un des éléments essentiels de la vie nationale, ne peut que demeurer amorphe et incomplet; sans elle, notre politique africaine, à laquelle est lié l'avenir colonial de la France, reste exposé à de dangereux aléas. Maintenir le *statu quo*, ce serait donc assumer de gaieté de cœur des responsabilités qui pourraient être d'autant plus lourdes un jour qu'il aurait été plus facile de les éviter.

LES PUBLICATIONS

DU

BUREAU TOPOGRAPHIQUE DU MAROC

Dans les chroniques des derniers numéros de l'*Afrique française* nous avons eu plusieurs fois l'occasion de reproduire des cartes et croquis du Bureau topographique des troupes d'occupation du Maroc. Ce Bureau dresse en effet, au fur et à mesure des événements, des cartes provisoires, schématiques et « de travail » qui sont extrêmement précieuses et vivantes.

Mais nous lui devons des travaux plus étendus et plus complets, notamment la publication d'un « Carnet des principaux itinéraires du Maroc » dont nous avons récemment reçu le premier fascicule (partie Nord) avec une carte des étapes au 1.500.000e (mars 1917, prix : 2 fr. 50). Ce premier fascicule se rapporte aux itinéraires de Rabat à Taza. Le second comprend la Chaouïa et le Sud-Ouest, le troisième toute la partie orientale du Maroc. Le carnet est fait avec la précision à laquelle nous ont habitués le Service géographique de l'Armée et le Bureau topographique qui s'inspire de ses traditions.

Nous croyons à cette occasion devoir communiquer à nos amis la liste des cartes publiées par le Bureau topographique des troupes d'occupation du Maroc actuellement dirigé par le chef de bataillon Perret, liste arrêtée à la date du 1er mars dernier :

A. — Carte de reconnaissance au 200.000e.

La carte au 200.000e est publiée par demi-feuilles Est et Ouest du Tableau d'assemblage.

Les feuilles dont les noms sont écrits en italique sont incomplètes. — Le chiffre placé après chaque feuille indique le nombre de demi-feuilles parues.

Larache (2). — Ouezzan (2). — Mouley-bou-Chta (2). — Taberrant (2). — Taourirt (2). — Rabat (1). — Meknès (2). — Fez (2). — Taza (2). — Debdou (2). — Mazagan (1). — Casablanca (2). — Oulmès (2). — Azrou (2). — *Feggous (1 demi-feuille Ouest)*. — Kasba-Oualidia (1). — Settat (2). — Kasba-ben-Ahmed (2). — Boujad (2). — Kasbet-el-Makhzen (2). — Safi (2). — Mechra-ben-Abbou (2). — El-Borouj (2). — Kasba-Tadla (2). — Cap-Hadid (1). — Oued-Tensift (2). — Marrakech-Nord (2). — Demnat (2). — *Ouaouizert (1 demi-feuille Ouest)* — Mogador (1). — Dar-el-Mtougui (2). — Marrakech-Sud (2). — *Dar-el-Glaoui (1 demi-feuille Ouest)*. — Dar-el-Guellouli (1). — Ameskroud (2). — *Tamjerjt (1 demi-feuille Ouest)*, — Agadir (1). — Taroudant (2) — *Bou-Denib (1 demi-feuille Ouest)*. — *Rich (1 demi-feuille Ouest)*. — *Ich (1 demi-feuille Ouest)*. — *Figuig (1 demi-feuille Ouest)*. — Bou-Aam (1 demi-feuille Ouest.) — Chott-Tigri (2). — Chott-Gharbi (2).

B. — Carte au 100.000e, édition provisoire en noir.

La carte au 100.000e est publiée en édition provisoire par quarts de feuille du tableau d'assemblage. Les feuilles dont les noms sont écrits en italique sont incomplètes. Le chiffre placé après chaque feuille indique le nombre de quarts parus.

Larache (1 partie Sud) — Ouezzan (4), — Meknès (quarts Nord-Est et Sud-Est). — *Settat (3 quarts Nord-Ouest, Sud-Ouest, Sud-Est)*. — Mechra-ben-Abbou (4). — Marrakech-Nord (2) quarts Nord-Ouest, Sud-Est). — *Mogador (1 quart Nord-Est)*. — *Dar-el-Mtougui (2 quarts Nord-Ouest, Nord-Est)*,

B'. — Au 100.000e, édition provisoire en couleurs.

Mouley-bou-Chta (1 quart Sud-Ouest). — Rabat (2). — Meknès (2 quarts Nord-Ouest, Sud-Ouest). — Fez (4). — *Taza (1 quart Nord-Ouest)*. — *Casablanca (3 quarts Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Est)*. — Kasba-Oualidia (2). — Safi (4). — Cap-Hadid (1). — *Oued-Tensift (4)*. — Marrakech-Nord (2 quarts Sud-Ouest, Nord-Est). — *Azrou (quart Nord-Est)*.

C. — Cartes au 500.000e, en couleurs.

I. — *Carte des étapes*, 7 feuilles. — N° 1, Tanger-Melilla ; N° 2, Rabat-Fez-Taza; N° 3, Fez-Oudjda ; N° 4; Casablanca-Tadla-Safi ; N° 5, Kasba-Tadla-Bou-Denib, N° 6, Bou-Denib-Figuig : N° 7, Marrakech-Mogador.
II. — *Carte des tribus*, 10 feuilles... chaque feuille 0 fr. 80
III. — *Carte des Souks*, 1 feuille. — Souks en Chaouïa.
Carte géologique du Maroc Central, en 17 couleurs. 3 fr.

D. — Maroc au 1.500.000e, en couleurs.

I.	— Carte Générale du Maroc en 7 couleurs...	1 fr. 25
II.	— Carte administrative et militaire (limite des circonscriptions civiles, des régions et des cercles militaires, postes militaires).	
III.	— Carte schématique du Réseau des Etapes.	0 fr. 70
IV.	— Carte Générale des Etapes.....	0 fr. 85

E. — Cartes et plans divers.

Ville de Fez au 5.000e en bleu et noir. Deux feuilles. — Environs de Marrakech au 10.000e en 4 couleurs. Quatre feuilles. — Environs de Kasba-Tadla au 20.000e, héliotypie. — Environs d'Agadir-Founti au 20.000, héliotypie. — Environs de Camp-Christian au 50.000e, héliotypie. — Environs de Merzaga au 50.000e. héliotypie. — Boujad au 5.000 en deux couleurs. — Ville de Casablanca au 5.000e en noir. Quatre feuilles. — Ville de Safi au 5.000e en couleurs. Deux feuilles, ne pouvant être livrées séparément (3 fr. 50). — Ville de Casablanca au 10.000e. Une feuille, 2 francs. — Environs d'Agadir-Irir au 40.000e, héliotypie. — Ville de Fez au 10.000e en 3 couleurs. Une feuille. 2 francs. — Mazagan et environs au 10.000e en 3 couleurs. Une feuille 0 fr. 85.

F. — Cartes au 1.000.000e, en couleurs.

Une carte en couleurs comprenant tout le Maroc est éditée en 4 feuilles qui ne peuvent être livrées séparément.

G. — **Cartes au 500.000e**, en couleurs.

Frontière franco-allemande et pays voisins. 4 feuilles. — N° 1, Bruxelles-Cologne Metz. — N° 2, Châlons-Strasbourg. — N° 3, Paris-Lille. — N° 4, Hanovre et Westphalie. — Salonique.

H. — **Cartes au 2.000.000e**, en couleurs.

Europe centrale. 3 feuilles. — Les Balkans.

I. — **Cartes au 3.000.000e**, en couleurs.

Turquie. — Péninsule des Balkans.

J. — **Carte au 1.000.000e**, en noir.

Réseau télégraphique du Maroc, 2 feuilles. — Prix des deux feuilles : 1 franc. (Ne sera délivrée qu'aux Commandants de Régions et aux Chefs des différents Services du Protectorat et sur leur demande).

K. — **Carnets des Itinéraires principaux du Maroc.**

Deuxième fascicule : Partie Sud Ouest.
Premier fascicule : Partie Nord.
Troisième fascicule : Partie orientale.
Instruction sur l'utilisation de la fortification (janvier 1911 5), 1 fascicule..... 0 fr. 15

Prix des Cartes : 1° Type A, la demi-feuille : 0 fr. 50; 2° types B et C, le quart de feuille : 0 fr. 50; 3° type B', le quart de feuille : 0 fr. 85; 4° types C, D, H et I, la feuille : 1 franc; 5° type E, la feuille : 1 fr. 50; 6° type E, les quatre feuilles : 10 francs; 7° type K, partie Nord : 2 fr. 50; partie Sud-Ouest : 3 francs; partie Orientale : 2 francs; 8° type B", la feuille entière : 2 fr. 50; à l'exception des héliotypies, dont le prix est de 0 fr. 85.

NOTA. — Toutes les demandes seront adressées au Chef du Bureau Topographique du Maroc, à Casablanca, ou au Chef du Bureau Annexe, à Oudjda. Ces demandes devront être accompagnées du montant de leur valeur. Une réduction de 40 0/0 sur les prix marqués est consentie aux Officiers et aux Administration du Protectorat.

D'autre part, voici la liste des cartes en vente au bureau annexe d'Oujda, ainsi d'ailleurs qu'au Bureau topographique à Casablanca :

TYPE *A.* — **Carte de reconnaissance au 200.000me.**

La carte au 200.000me est publiée par feuilles du Tableau d'assemblage.

Les feuilles dont les noms sont suivis de la lettre Z sont éditées en zincographie, les autres feuilles en héliotypie.

Melilla (Z). — Nemours (Z). — Taourirt (Z). — Oudjda (Z). — Debdou (Z). — Berguent (Z). — Feggous. — Daïa-Nefouikha. — Chott-Rharbi. — Ouizert. — Matarka. — Chott-Tigri. — Ich (la demi-feuille Ouest (Z). — Kasba-Flilo (la demi-feuille Est). — Titten-Ali. — Anoual. — Mougheul. — Figuig (la demi-feuille Ouest (Z). — Bou-Denib. — Bou-Anane. — Talzaza. — Colomb-Béchar. — Rich Ouest (Z). — Bou-Denib Ouest (Z).

Cette édition est en réfection; l'édition définitive sera tirée en zincographie en deux ou trois couleurs, et en demi-feuilles du Tableau d'assemblage.

En préparation : Kasba-Flilo (demi-feuille Est).

TYPE *B'.* — **Carte au 100.000me**, édition provisoire en couleurs.

La carte au 100.000me est en préparation pour la publication par quarts de feuille du Tableau d'assemblage; premières feuilles à publier :

Bou-Denib (2 quarts Nord-Est et Sud-Est). — Bou-Anane (4 quarts). — Oudjda (4 quarts). — Nemours (4 quarts).

TYPE *B".* — **Carte au 100.000me**, édition provisoire en héliotypie (feuille entière). — Feuilles publiées : Oudjda. — Taourirt.

TYPE *E.* — **Cartes et plans divers**, édités en héliotypie.

Au 20.000me : Environs d'Oudjda, de Merada, de Guercif, de Taforalt, d'El-Aïoun, de Moul-el-Bacha, de Mestigmeur, de Berguent, de Debdou, de Bou-Anane. En préparation : Plan de Bou-Denib.

Au 10.000me : Environs de Nekhila, de Mahiridja.

Au 5.000me : Plan de Taza.

PUBLICATIONS PROVISOIRES

Ces publications sont en vente au Bureau Topographique annexe d'Oudjda, au prix marqué sans réduction 0 fr. 60 la feuille, sauf celle de Kenadsa 0 fr 50; **Région du Haut-Guir au 100.000me** 3 feuilles; Bou-Denib. — Aïn-Chaïr. — Kenadsa. — **Confins Algéro-Marocains**, carte provisoire au **200.000me**; Région d'El-Aïoun, Taourirt, Merada, Debdou, région d'Anoual, région de Toulal. Levé d'itinéraires; feuille de Matarka.

Voici enfin la liste des cartes du Service géographique de l'Armée en vente au Bureau topographique de Casablanca et à celui d'Oudjda :

Carte générale du Maroc au 500.000me (11 feuilles, la feuille 1 franc); Fez, Figuig, Marrakech, Mazagan, Oudjda, Oued Charef, Oued Dra, Oued Noun, Oued Saoura, Tanger, Tafilelt.

Région de Casablanca au 100.000me (4 feuilles en couleur, la feuille 1 franc); Bou-Beker, Casablanca, Oulad Saïd, Setta.

Frontière Algéro-Marocaine au 100.000me (2 feuilles en couleur, la feuille 1 fr. 25), N'existe qu'au Bureau d'Oudjda; Beni-Snassen, Oudjda.

On voit que le Bureau topographique de Casablanca et son annexe d'Oudjda ont suivi les traditions inaugurées au Maroc de 1907 à 1912 par le Service géographique de l'Armée et qu'une cartographie militaire française digne des précédents se continue en ce moment dans tout le Maroc français.

Dans le *Bulletin officiel* du 7 mai 1917 le commandant Perret, chef du bureau topographique, a publié une intéressante note sur les origines et le développement du Service topographique au Maroc (1).

Le Bureau topographique du Maroc fut constitué au mois de janvier 1908. Il eut des débuts difficiles, réduit à un moment à un seul officier. Le travail de la carte était cependant bien engagé, quand le 11 mai 1909 un ordre ministériel prescrivit que les opérateurs du Bureau topographique seraient tous renvoyés à leurs corps d'origine à l'exception d'un seul, chef du bureau, qui pourrait être maintenu à l'état-major comme officier topographe. « Cet ordre, écrit le commandant Perret, était dur pour ceux qui rêvaient de faire la carte du Maroc, mais c'était l'ordre et le Bureau topographique cessa d'exister officiellement. » Pourtant les nécessités du corps de débarquement le firent revivre à la fin de 1909, d'une vie modeste, par crédits de 400 à 600 francs et par les soins d'un renfort de trois officiers : c'est ainsi que fut établie la première carte au 200.000e dont les cinq feuilles étaient tirées

(1) Voir aussi *Afrique française*; 1909, p. 202. Le Bureau topographique du corps de débarquement de Casablanca, par le lieutenant Gilbert.

sur place dans un petit atelier de campagne.

La campagne de Fez 1911 mit les topographes en lumière et à ce moment le Service géographique de l'Armée intervint pour diriger et exécuter toute la cartographie marocaine et pour dresser la carte régulière du Maroc pendant que le Bureau topographique ferait les levers d'itinéraires et les reconnaissances nécessaires aux opérations. Cette organisation produisit de 1912 à 1913 les meilleurs résultats puisque le Service géographique avait levé pendant les deux campagnes de 1912 et 1913 une superficie de 25.000 kilomètres carrés au 100.000e et le Bureau topographique, de son côté, en 1913, 200.000 kilomètres carrés au 200.000e. « Exemple sans précédent », écrit le commandant Perret.

Il parut toutefois qu'il serait utile d'apporter au fonctionnement du Service géographique de l'Armée et du Bureau topographique au Maroc quelques modifications justifiées par l'évolution rapide de notre Protectorat. Ces modifications, introduites au début de 1914, eurent pour but de garantir une harmonieuse concordance des efforts des deux organes, en plaçant les brigades du Service géographique de l'armée sous la direction technique du chef du Bureau topographique et, d'autre part, d'assurer un fonctionnement plus intense de l'atelier cartographique en le rattachant administrativement au Service géographique de l'Armée. Cet atelier de reproductions et tirages des cartes du Bureau topographique, resté jusqu'alors indépendant du Service géographique de l'Armée, devint, à partir du 1er janvier 1914 son atelier cartographique au Maroc et put ainsi plus facilement être doté par lui de moyens de reproduction considérablement accrus. Pendant les sept premiers mois de 1914, les brigades du Service géographique de l'Armée et les opérateurs du Bureau topographique continuèrent à étendre leurs levés aussi activement que les années précédentes.

La guerre avait enrayé ce mouvement. Mais la reconstitution du personnel avec des officiers blessés de France et par des opérateurs dressés sur place a permis de reprendre les travaux qui continuent. « Les officiers du Bureau topograpphique, écrit le commandant Perret, ont devant eux la vaste perspective d'un labeur sans cesse grandissant. Ils l'envisagent avec joie, heureux du beau rôle qui leur est dévolu et qui fait d'eux des auxiliaires très utiles de l'action militaire française au Maroc. »

On peut ajouter que la carte du Maroc, comme l'exploration, est avant tout française, depuis les cartes de Foucauld, La Martinière, Larras et Segonzac, les précurseurs, jusqu'à celles du Bureau topographique du Maroc, et, entre celles-là et celles-ci, celles de notre brillante pléiade d'explorateurs du Maroc. Qu'on nous permette de rappeler que le Comité du Maroc y a joué son rôle, et tout particulièrement, par les cartes hydrographiques de la mission Hériot.

L'AIDE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

A LA MÉTROPOLE

Notre dernier fascicule a exposé (p. 195), le système qui va être inauguré en Afrique occidentale pour intensifier le ravitaillement de la métropole. Voici le texte de la circulaire adressé à ce sujet par le gouverneur général aux lieutenants-gouverneurs :

Dakar, le 7 juin 1917.

Dans le discours que j'ai prononcé en débarquant à Dakar, j'ai souligné la mission importante dévolue à l'Afrique Occidentale Française pour le ravitaillement de la mère patrie. Mon éminent prédécesseur vous a adressé à ce sujet des instructions répétées et pressantes. Vous y avez répondu avec un zèle auquel je me plais de rendre hommage. Je suis obligé cependant de revenir sur la question dans la présente lettre; des éléments nouveaux, en effet, sont intervenus. J'examinerai d'une manière détaillée le programme de ce que doit être notre action et, après avoir posé les éléments du problème, je rechercherai ce qu'il y a lieu de faire pour stimuler la production, pour faciliter les achats, pour organiser les transports.

Rien de sérieux ne peut se faire en cette matière si on n'opère avec méthode et à la base de toute méthode il y a un long travail de réflexion et de préparation. J'insiste sur ce point et j'y insisterai dans toutes les instructions que j'aurai l'occasion de vous adresser. On n'improvise rien ; on n'aborde pas au hasard et tout de go une question fût-elle de peu d'importance. Certes, quand une circonscription — qu'il s'agisse d'une colonie ou d'un cercle — est bien en main, quand les rouages sont bien assouplis, la mise en route se fait rapidement parce que l'habitude a été prise de coordonner les efforts et d'exécuter avec ensemble. Mais, même dans cette hypothèse favorable, il faut se garder de donner des ordres à la va-vite. Si un ordre est mal exécuté, c'est cinq fois sur dix parce qu'il a été mal donné et cinq fois sur dix parce que son exécution n'a pas été contrôlée. Dans l'un comme dans l'autre cas, le chef seul est responsable. Je vous rappelle ces principes du commandement parce que ma responsabilité couvrira toujours la vôtre vis-à-vis du ministre, comme la vôtre couvrira toujours celle de vos chefs de service et de vos administrateurs vis-à-vis de moi-même.

***

Voici d'abord comment se pose le problème du ravitaillement.

La production du monde ne pouvait ne pas être affectée par la guerre actuelle. Il est toujours un peu vain de citer des chiffres quand on ne peut se porter garant de leur exactitude, mais on peut évaluer à une quinzaine de millions les victimes de la guerre, à une trentaine de millions le total des mobilisés, à une dizaine de millions le personnel employé dans les usines de guerre. Voici donc une masse de plus cinquante millions d'humains qui jadis travaillaient à créer la richesse et qui aujourd'hui s'appliquent à la détruire. Est-il surprenant que la production se soit ressentie de cette formidable mutation?

De plus, les produits, plus rares, sont mal distribués. Une partie appréciable de la marine marchande est immobilisée dans les ports ou employée à des transports militaires. Une autre partie, non négligeable, a été coulée par les sous-marins ou ne leur échappe qu'en allongeant démesurément les habituels parcours. Dans les ports, la place est mesurée et les moyens de débarquement sont insuffisants. A terre, enfin, le trafic se trouve fortement handicapé par les besoins de l'armée qui absorbe la majeure partie du matériel ferroviaire. Ainsi, une circulation plus difficile aggrave la crise de la production.

Cette crise a tendance à devenir aiguë. Elle l'est déjà

chez l'ennemi. Celui-ci est rationné depuis deux ans; il est gêné depuis plus d'un an et on ne trahit pas un secret en disant que le blocus est aujourd'hui le moyen de guerre le plus efficace dont nous disposons contre lui. Mais chez nous et chez nos alliés, chez les neutres aussi, le resserrement commence à se faire sentir. On n'a aucune inquiétude immédiate et, si on veut prévoir et organiser, c'est-à-dire gouverner, il n'y a lieu d'en avoir aucune pour l'avenir. A la double condition cependant d'intensifier partout la production et d'assurer partout une bonne distribution des richesses. Le gaspillage, qu'il soit dû à la paresse ou à la prodigalité, doit disparaître et disparaître radicalement. Et ce serait une grave erreur de croire que la paix mettra fin à une situation aussi difficile. Plusieurs années après la guerre, la gêne sera aussi grande. On se disputera les matières premières et les moyens de transports. Heureux les peuples qui disposeront des uns et des autres!

*
* *

C'est sous la pression de ces nécessités que la métropole a jeté son regard vers ses colonies et s'est rendu compte du merveilleux concours qu'elle en pouvait attendre. L'Indochine, le plus fort producteur de riz du monde, peut assurer presque seule la charge de ravitailler la France; l'Afrique du Nord produit du vin, des céréales et du bétail; nos vieilles colonies donnent du sucre et ses dérivés; Madagascar exporte du riz et du bétail; nos possessions océaniennes fournissent de la viande et du coprah et si l'Afrique Equatoriale Française, la dernière venue parmi nos grandes colonies, n'est pas à même encore de jouer un rôle considérable sur les marchés du monde, l'Afrique Occidentale Française, par contre, où la pacification est complète, où l'indigène produit volontiers quand il y trouve son avantage, où le commerce est fortement organisé, l'Afrique Occidentale Française, qui est toute proche, se trouve indiquée pour jouer un rôle capital.

Le ministre des Colonies et le ministre du Ravitaillement ont voulu qu'elle jouât ce rôle. Ils ont eu une pensée originale, audacieuse et bien adéquate à la situation. A la date des 3 et 7 mai, le ministre du Ravitaillement s'est porté acquéreur de toute la récolte 1917 de l'Afrique Occidentale Française en céréales, en farineux et en oléagineux. Le ministre des Colonies a accepté le marché au nom de la colonie et voici les clauses :

« Le ministre du Ravitaillement s'engage à se rendre acquéreur ferme de toute la production prochaine de l'Afrique Occidentale Française en céreales : sorgho, mil, maïs, paddy; en oléagineux : arachides, palmistes; en farineux : haricots divers (1).

« Le département des Colonies, de son côté, prendra en temps voulu toutes les mesures nécessaires pour faire intensifier, par l'intervention des administrations locales et leur action auprès des populations indigènes, le rendement de ces diverses denrées.

« Pour assurer la réalisation de ces mesures, le département des Colonies reçoit mandat d'acheter au nom et pour le compte du ministère du Ravitaillement, et au mieux des intérêts du Trésor, toute la production des céréales, oléagineux et farineux énumérés ci-dessus.

« Les denrées achetées par l'administration de l'Afrique Occidentale Française, soit directement aux producteurs indigènes, soit à des intermédiaires locaux, seront payées, recueillies, centralisées, transportées dans la colonie et emmagasinées au port d'embarquement par l'administration locale. Elles attendront dans ces ports, aux soins et sous la sauvegarde de l'administration locale, mais aux risques du ministère du Ravitaillement, les navires que ce département se réservera d'envoyer pour en assurer l'enlèvement. »

Ainsi, d'une part, nous avons la certitude qu'on nous achètera toute notre récolte et, d'autre part, le soin d'enlever cette récolte de nos ports incombe à l'acheteur. Dans ces conditions, nous pouvons et nous devons produire intensément. Nous le devons pour 1917, mais d'ores et déjà nous pouvons être assurés que pour 1918 on nous demandera un effort semblable. Je l'ai dit, mais je le répète et je ne cesserai de le répéter : ce serait une dangereuse erreur de croire que la paix mettra fin à la situation créée par la guerre; c'est vers une lutte économique acharnée pour les matières premières et pour les marchés qu'évolue la crise actuelle. Dans cette lutte, la colonie jouera son rôle. Sa richesse, sa proximité de l'Europe, l'y invitent, l'y condamnent presque, pourrais-je dire. Et voyez dès lors la répercussion formidable qu'un pareil état de choses peut avoir sur l'avenir de l'Afrique Occidentale Française! D'un seul coup, toutes les forces vives de cette colonie vont se réveiller; toutes les productions paresseuses vont être stimulées. C'est la richesse par le travail. Trop longtemps nous nous sommes plaints de ce qu'on nous laissât à l'écart et de ce qu'on parût se désintéresser de nous. Voici que le public nous appelle au milieu de la scène. Nous sommes sous les feux de la rampe. Ne saurons-nous pas y faire contenance et mériter les applaudissements qu'on ne demande qu'à nous donner?

J'ai tenu à m'étendre sur cette partie de mon exposé. Il est fondamental. Il faut que tous nous soyons bien pénétrés de notre mission, de son importance et de son envergure. On nous demande de produire, de produire beaucoup, de produire plus que nous n'avons jamais produit. J'examinerai ci-après les moyens qui nous permettront d'exécuter notre tâche dans les meilleures conditions; mais le but doit toujours être présent à nos yeux. Il est d'intérêt national.

*
* *

Comment d'abord intensifier la production? Je réponds, avant tout, en ne l'éparpillant pas.

Ce serait, en effet, une grave imprudence que de vouloir étreindre tout à la fois et de pousser d'un égal effort tous les produits qui, à un titre quelconque, peuvent intéresser la métropole. Une politique de réalisation est, avant tout une politique de concentrations disciplinées. Les moyens dont nous disposons, principalement en main-d'œuvre et en possibilités de transport, ne sont pas considérables. Si nous les dispersons sur mille objets différents, nous ne ferons que des tentatives. Or, on nous demande des résultats. Notre concours sera d'autant plus prisé qu'il sera plus immédiat. Ceci ne doit pas nous empêcher de réfléchir et d'envisager l'avenir, mais le présent passe avant l'avenir; c'est une question de perspective; nous devons faire de la production commerciale et non pas de l'échantillonnage. Notre mission se trouve d'ailleurs très nettement définie par les clauses de l'entente intervenue entre les ministres du Ravitaillement et des Colonies; on nous demande des céréales et des oléagineux. Ce sont des céréales et des oléagineux que nous allons produire en grandes quantités. Les autres produits ne viendront qu'après dans l'ordre de nos préoccupations.

Mais, pour stimuler la production, de quels moyens d'action disposons-nous?

Je n'hésite pas à placer en tête l'appât du gain. Longtemps on a admis comme un axiome que l'indigène était un incorrigible paresseux et qu'il était heureux dans la primitive barbarie où nous l'avons trouvé. Je puis me dispenser d'argumenter sur cette étrange théorie parce que partout elle a été démentie par les faits. L'indigène de l'Afrique Occidentale Française n'est pas autrement fait que le reste de l'humanité. Il est venu offrir son travail et ses produits chaque fois qu'on lui a offert des prix rémunérateurs. Par contre, il s'est refusé à travailler chaque fois qu'il estimait son salaire insuffisant. On a pu dire, sans exagération, que le rendement des récoltes était, en Afrique Occidentale Française, fonction, non du climat, mais des prix payés à la récolte précédente.

Ainsi donc, la première chose à faire pour stimuler la production, pour encourager l'indigène à fournir un exceptionnel effort aux prochaines semailles, c'est de lui annoncer qu'on lui achètera sa récolte et qu'on la lui paiera largement et loyalement. Il faut se garder de demeurer dans le

(1) Il est bien entendu qu'il faut interpréter *lato sensu*, c'est ainsi que l'igname et le manioc sont visés. Tout ce qui est susceptible d'être mangé, soit par l'homme, soit par les animaux, trouve acheteur.

vague à ce sujet ; il ne faut pas hésiter à indiquer les chiffres et à fixer ces chiffres libéralement. Je le répète, le but à atteindre est de produire et de produire intensément. Il faut y intéresser le producteur.

D'autre part, l'Administration devra, par les moyens dont elle dispose, faire comprendre aux populations le prix qu'elle attache à l'augmentation de la production. Les administrateurs feront valoir l'intérêt que présente l'initiative prise par le gouvernement aussi bien pour la colonie que pour la mère patrie. Il ne doit y avoir aucun malentendu sur le caractère de cette intervention. Trop souvent, l'action politique s'exerce uniquement par l'intermédiaire des chefs indigènes. Ceux-ci sont convoqués par le commandant de cercle qui explique sa pensée ou son désir et se fie aux chefs pour l'exécution. Il n'intervient plus que pour apprécier le résultat. Trop de choses se font encore par cette méthode primitive de protectorat à la turque. Qu'il s'agisse d'impôts ou de prestations, de travaux ou de récoltes, on contingente et on répartit. Je déclare nettement que je ne veux pas de cette politique de rois fainéants.

Je suis loin de nier la valeur du concours que peuvent prêter les chefs indigènes, à tous les degrés de leur hiérarchie. Je vais plus loin, j'estime qu'on ne peut rien sans ce concours ; mais si le chef est un instrument précieux, voire indispensable, il ne doit demeurer qu'un instrument. Il doit être dirigé et contrôlé. Il ne suffit pas de lui assigner une mission, il faut encore se rendre compte de la manière dont il l'exécute et par quels moyens il opère. Or, ce contrôle ne peut être assuré qu'en maintenant le contact direct avec les populations.

Je sais que vous pensez comme moi sur ce sujet et que vos administrateurs sont fortement pénétrés de cette nécessité du contact qui est à la base de notre politique indigène. Mais je sais aussi qu'on invoque souvent des excuses pour ne pas conformer son attitude à un principe proclamé fondamental. Tantôt, c'est la saison qui est trop avancée, tantôt, c'est un collaborateur qui fait défaut, tantôt, c'est la paperasse quotidienne qui enchaîne le commandant de cercle à son chef-lieu ! Je tiens à vous prévenir que je n'admettrai aucune de ces excuses. Un rapport, si important soit-il, est moins important qu'une tournée ; une collaboration, si précieuse soit-elle, n'est pas indispensable pendant les quelques jours que dure une absence. Nous savons tous par une longue expérience l'heureuse influence des prises de contact fréquentes entre les chefs et leurs administrés. C'est par ce moyen et par ce moyen seulement, que s'établissent la confiance, l'affection, qui assoient l'autorité et conditionnent le succès.

Voulez-vous dire cela à tous vos collaborateurs?

*
* *

Ce n'est pas parce que les achats ne commenceront que dans plusieurs mois qu'il ne faut pas s'en préoccuper dès maintenant. Bien au contraire ! Les conditions dans lesquelles la récolte sera traitée seront d'une importance capitale pour les récoltes à venir. Il faut donc réfléchir dès maintenant à ce qu'on fera. Et d'abord qui achètera ?

L'idée a pu être caressée un instant de faire effectuer les achats par l'Administration. C'est une idée déplorable !

L'Administration n'a aucune compétence et aucune autorité pour faire ces opérations. Elle risque de faire preuve d'une excessive bienveillance ou d'une extrême sévérité ; d'une manière comme d'une autre, elle sera dupe. Le fonctionnaire perd à la fois son temps et son prestige à discuter les prix, les quantités et les qualités des produits. Il a mieux à faire. Enfin et surtout, il ne faut jamais oublier que l'indigène est beaucoup plus un acheteur qu'un vendeur et, si on peut admettre à la rigueur que l'Administration intervienne dans des opérations d'achats, il est tout à fait impossible de la mêler à des opérations de vente. Toutes ces raisons, qui toutes sont capitales, font qu'il est de notre intérêt de laisser au commerce les opérations commerciales. Notre devoir, d'ailleurs, est d'aider, de soutenir et de faire prospérer les affaires de nos compatriotes venus s'installer à la côte d'Afrique dans les conditions les plus pénibles ; ils y maintiennent haut et ferme la bonne réputation du commerce français.

Ma pensée est très nette sur ce point et je n'en suis que plus à l'aise pour critiquer des procédés commerciaux encore trop généralement en usage. Le commerce a pris en Afrique Occidentale Française les plus heureuses et les plus audacieuses initiatives ; on peut dire que presque partout il a devancé notre administration et que l'installation des comptoirs a précédé généralement celle des postes. Mais il faut bien ajouter qu'ensuite il s'est souvent laissé dépasser et qu'après avoir conquis, au prix de durs efforts, une position excellente, il n'a eu qu'une pensée, la maintenir et la consolider. Certes ! je ne pousserai pas le paradoxe jusqu'à dire que l'audace et l'initiative ont cessé quand est venu le succès, mais je rendrai bien ma pensée quand je représenterai une bonne partie du commerce de l'Afrique Occidentale Française sous l'image de ces vieilles dames respectables et charmantes, toutes parfumées d'ancien régime et de belles manières, férues des mœurs d'antan, plus à l'aise dans le carrosse que dans l'auto et disposées à déplorer le progrès qui met du brouhaha dans les rues et du noir de fumée dans les salons !

Je peux dire cela parce que c'est vrai et parce que je le dis sans malveillance. Souvent le commerce a hésité parce qu'il ne savait pas s'il trouverait les quantités nécessaires pour créer un marché ; souvent il a hésité parce qu'il redoutait un risque qui pût à la fois compromettre sa solidité et le crédit de la colonie ; mais quelquefois aussi il a dit non parce qu'il lui plaisait de dire non. S'il y a des tyrans bons et des tyrans mauvais, il n'y en a pas qui soient sans caprices !

C'est une grande satisfaction pour moi de pouvoir vous annoncer que ces errements ne seront plus. Le commerce tout entier de l'Afrique Occidentale Française vient de faire preuve d'un esprit d'union et d'audace auquel je dois rendre ici hommage ; nos grandes maisons de traite, celles d'il y a un siècle comme celles d'hier, sont demeurées vigoureuses, entreprenantes et passionnées pour la cause de cette colonie qui leur doit déjà tant.

*
* *

Le 16 mai dernier, en effet, un groupe de commerçants, qui représente la presque totalité du chiffre d'affaires de l'Afrique Occidentale Française, se sont formés en un consortium pour l'achat, le transport et la livraison de tous les produits de l'Afrique Occidentale Française. Ce consortium a si peu les allures d'un monopole qu'une disposition expresse de l'acte constitutif dispose que l'entente sera soumise aux autres maisons de commerce de l'Afrique Occidentale Française et que celles-ci pourront y adhérer. Le consortium est administré en France par un comité directeur de quatre membres et il aura à Dakar, auprès de moi, un mandataire avec pleins pouvoirs.

Je n'ai pas besoin de souligner l'importance d'une pareille initiative, ni d'escompter les heureux effets qu'on en peut attendre. Le commerce travaillera en commun, sans querelles. Il est par avance preneur de tout ce que nous lui demanderons d'acheter parce qu'il sait que pour tout ce que nous lui demanderons d'acheter il aura preneur lui-même. Ma profonde conviction est que la création de ce consortium marque une date mémorable dans l'évolution économique de l'Afrique Occidentale Française, que l'institution survivra à la guerre, qu'elle sera l'arme souveraine contre la concurrence étrangère qui profitait de ses mésententes et que ces messieurs verront bientôt qu'ils ne pouvaient être plus heureusement inspirés pour faire à la fois les affaires du pays et leurs propres affaires.

Le mandataire du consortium est M. Vézia qui sera rendu dans la colonie à la fin du présent mois. J'arrêterai avec lui les bases de la campagne de traite ; je le prierai d'installer dans les différents chefs-lieux de l'Afrique Occidentale Française un représentant qui aura qualité pour causer avec vous. Vous garderez un contact constant et étroit avec ce commerçant. Vous le considérerez, non comme un intermédiaire, mais comme un collaborateur. De par les hasards de la guerre l'Afrique Occidentale Française est devenue une grande maison d'exportation. Elle a des produits ; elle a un client ; elle aura également un commissionnaire.

J'aurai à vous entretenir ultérieurement des diverses questions qu'il vous appartiendra de régler avec le repré-

sentant du consortium, mais il ne faut pas vous laisser prendre de court et d'ores et déjà vous devez donner votre attention aux questions suivantes qui toutes sont relatives aux achats et qui toutes sont d'importance capitale :

Création de comptoirs bien approvisionnés;

Fixation des prix de vente de la pacotille de ces comptoirs suivant des tarifs avantageux pour l'indigène et rémunérateurs pour le commerce;

Approvisionnement en numéraire afin que les prix promis aux indigènes soient payés aisément et loyalement;

Contrôle des pesées afin que ni le vendeur ni l'acheteur ne puissent être victimes de leur éventuelle mauvaise foi.

Je vous cite ces points parmi bien d'autres. L'essentiel est de ne pas se laisser surprendre, de ne pas marcher par à-coups, de voir toujours l'avenir, de considérer que si on nous demande un grand effort en 1917, on nous en demandera un plus grand encore en 1918 et que par conséquent il faut toujours prévoir, toujours organiser, toujours faire preuve de patience, de persévérance et de méthode.

*
* *

Je touche maintenant à la partie la plus délicate du problème, aux transports, et il faut ici distinguer les transports dans l'intérieur de la colonie des transports entre la colonie et la métropole.

Vous avez pu constater, en prenant connaissance des clauses de l'entente intervenue entre les ministres du Ravitaillement et des Colonies, que l'Afrique Occidentale Française doit livrer sa récolte dans les ports d'embarquement et que par suite au ministère du Ravitaillement incombent le soin et la responsabilité d'assurer le transport depuis les ports de la côte jusqu'en France. Je puis ajouter immédiatement que cette dernière question est d'ores et déjà réglée et que les services de M. Viollette ont bien voulu reconnaître la nécessité de faire enlever par une flotte, déjà habituée aux opérations de la côte d'Afrique, le fret dont le ministère du Ravitaillement s'est rendu acquéreur. Il n'est que juste d'ailleurs de faire remarquer que les armateurs de la côte d'Afrique ont fait preuve du même esprit d'entente que les commerçants et qu'ils ont constitué, à leur tour, un consortium qui leur permettra d'exécuter dans de bonnes conditions la mission dont ils se sont chargés. Ils ont groupé leurs moyens d'action; les navires de la participation bordelaise enlèveront le fret des ports de la petite côte, du Saloum, de la Casamance et du fleuve Sénégal. Les cargos des Chargeurs, de Fraissinet et de Cyprien Fabre opéreront dans le golfe de Guinée, depuis Conakry jusqu'à Douala; des affrétés, enfin, viendront charger à Rufisque et à Dakar où il n'y a pas de difficultés particulières. Ainsi, nous avons la certitude de voir confier à un commerce expérimenté et spécialisé des opérations qui ne peuvent être entreprises par tout le monde et nous savons dès maintenant — sûr et précieux privilège en ces temps — que notre fret sera assuré à l'importation comme à l'exportation.

Restent les difficultés du transport intérieur, c'est-à-dire l'effort à faire pour mener les produits de l'intérieur à la côte.

Cet effort est considérable, mais si on tient compte que nous disposons de plus d'une année pour le mener à bien, il n'est pas au-dessus de nos possibilités. L'essentiel est de réfléchir et d'organiser. En conduisant et en dirigeant les courants d'évacuation, on triomphera de toutes les difficultés.

Il faudra d'abord que vous vous préoccupiez de construire des entrepôts où les produits seront centralisés avant leur transport. Ces entrepôts ne fonctionneront en principe qu'en saison sèche, c'est-à-dire qu'ils pourront être faits en matériaux du pays, mais les emplacements, les caractéristiques, les approvisionnements de matériaux, devront être envisagés et prévus à l'avance.

Il faudra surtout que vous donniez votre attention aux voies de communication et il faut envisager ici le problème de façon différente suivant qu'il s'agit de la voie ferrée, de la voie fluviale ou de la route.

En ce qui concerne la voie ferrée d'abord, il s'en faut de beaucoup qu'elle donne ce qu'elle peut donner. Le trafic peut être intensifié partout, même avec le faible matériel dont on dispose. La circulation de nuit est actuellement trop exceptionnelle; elle doit être normale en temps de traite; partout, les quais sont insuffisants; il faut en établir; partout, le chargement et le déchargement se font avec des lenteurs désastreuses; il faut constituer des équipes disciplinées et dressées. Tout cela ne nécessite aucun effort de grande envergure, mais tout cela nécessite de la volonté et du labeur. Les directeurs des chemins de fer vous aideront de leurs conseils et de leur expérience.

Pour la voie fluviale, la question est plus complexe. On a tendance à perdre de vue l'importance qu'ont eue le Sénégal et le Niger — pour ne citer que ces seuls fleuves — à l'époque où il n'y avait pas d'autres voies de communication et on est volontiers porté à affirmer, depuis qu'une vigoureuse impulsion a été donnée au programme de construction des chemins de fer, que l'évacuation par les fleuves ne peut intéresser que de faibles quantités. Cette opinion est excessive. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à Tombouctou pendant plusieurs mois chaque année et la batellerie, certes gravement atteinte, peut être ressuscitée. Il faut la faire revivre! Il faut recenser les chalands, les grandes pirogues et en construire d'autres. Il faut repérer les pilotes experts et s'assurer leur concours. Il faut qu'aux hautes eaux de 1918 toute une flottille descende le Sénégal et remonte le Niger, tout comme aux époques héroïques! Il faut mobiliser ces vieux serviteurs par lesquels a progressé notre civilisation et qui ont rendu déjà tant de services à la France. Mais si on veut du rendement, il faut préparer cette mobilisation et procéder par des ordres étudiés et non par des appels soudains.

Quant aux routes, il faut bien reconnaître que tout est à faire encore! Il n'est pas de colonie où il soit plus facile de faire des routes qu'en Afrique Occidentale Française, exception faite pour les régions sylvestres. Partout, le sol est ferme, la pierre et le sable sont en abondance, les travaux d'art sont rares. Déjà, des autos circulent presque en pleine brousse ; mais la charrette n'existe nulle part. Tout est porté à dos d'homme ou d'animaux ! Il faut qu'à cette question vitale vous donniez toute votre attention et que vous conduisiez vers les fleuves et vers les chemins de fer des artères d'évacuation où la circulation soit possible autrement que par piéton ou par chameau.

J'ai vu dans d'autres pays que celui-ci, plus difficiles et moins peuplés, ce qu'un effort méthodique pouvait faire dans ce sens et combien la population appréciait des conditions de circulation moins primitives. L'Afrique Occidentale Française se doit de faire un effort. Jamais l'occasion n'a été plus favorable.

*
* *

J'ai terminé les indications générales que je tenais à vous donner sur cette question du ravitaillement et je me suis gardé, quelque intention que je pusse en avoir, d'entrer dans le détail. Ce détail vous compète et il s'en faut que ce soit tâche légère. Dans une colonie comme celle-ci, où les richesses sont si grandes, où les conditions d'existence sont si différentes, la décentralisation n'est pas un système, c'est une nécessité. Je m'y plierai volontiers !

J'attends de vous, de vos collaborateurs, de vos administrés, un grand effort. Je me suis porté garant que cet effort serait fait. Je sais que vous ne me démentirez pas. Il faut que nous nous montrions dignes de la confiance qu'on a placée en nous. Voyez grand ! Voyez large ! Voyez pour l'avenir ! Dites-vous que ce que vous allez entreprendre aura une répercussion que vous ne pouvez exagérer et que d'un seul coup, peut-être, l'Afrique Occidentale Française, hier encore mal connue, va prendre place parmi les grands producteurs du monde. Il faut saisir cette occasion. Nous le devons à ce pays, comme nous le devons à la France ! Procédez avec méthode ! Abstenez vous de la classique circulaire et du sempiternel appel au « dévouement éprouvé » ! Il ne faut plus faire de littérature ; il faut faire de l'action. Fixez à chacun une mission précise ! Proportionnez cette mission aux moyens de chacun et laissez-lui ensuite l'initiative des moyens pourvu que ces moyens aient été réfléchis, étudiés. Surtout, gardez le contact ! Il faut circuler, à la fois pour voir et

pour être vu. Dans nos pays d'Afrique, si lointains, si difficiles, si meurtriers souvent, hélas ! les règlements ne sont rien ; les hommes sont tout ! Or, les hommes sont partout des hommes ! Ils ont besoin qu'on leur parle, qu'on les conseille, qu'on les encourage. Ceci est vrai pour l'indigène comme c'est vrai pour l'Européen ; ceci est vrai pour l'officier et le fonctionnaire, comme c'est vrai pour le commerçant et le colon. Dites-le à vos collaborateurs, mais dites-le surtout par votre exemple. En cette matière, il n'est pas de discours qui vaille un acte.

J. Van Vollenhoven.

LA DÉFENSE DE L'ÉGYPTE

La campagne contre les Senoussis.

Le général sir Achibald Murray, commandant en chef de l'armée expéditionnaire d'Egypte, a publié dans la *London Gazette* du 6 juillet son rapport sur les opérations du 1er octobre 1916 au 28 février 1917. La plus grande partie du document se rapporte aux opérations menées à l'Est du canal de Suez et échappe donc à notre revue. Mais un passage se réfère aux opérations contre les Senoussistes et nous le reproduisons *in extenso* d'autant plus volontiers qu'il intéressera nos officiers d'Afrique par les détails qu'il donne sur la conduite de ces opérations dans le désert :

Durant la plus grande partie de cette période (octobre 1916-février 1917) le front occidental a été tranquille. Ma marche sur Baharia et les oasis de Dakhla s'est faite sans résistance et la mission qui s'est imposée sur ce front a consisté dans la police de cette large étendue et dans la surveillance contre les raids possibles du Senoussi.

Le 4 octobre, le major général W. A. Watson a pris le commandement des forces de l'Ouest. A cette date, une colonne avait été déjà concentrée à Shusha, à trois milles à l'Ouest de Samalut, dans le but de conduire des opérations sur l'oasis de Baharia. Quelques jours après, un renseignement sûr apprenait que Sayed Ahmed, qui avait déjà quitté l'oasis de Dakhla pour Baharia, avait quitté Baharia pour Siwa (Siouah) le 9 octobre, la majorité de ses troupes l'ayant précédé; son arrière-garde le suivait à un jour. Il est probable que la menace de notre avance, la maladie et le manque de vivres qui affaiblissaient le moral de ses troupes étaient les causes déterminantes de sa retraite. Pour tenter de couper l'arrière-garde ennemie toutes les automobiles blindées disponibles furent concentrées à l'Ouest de Baharia, mais la distance à franchir et la nature sableuse du pays empêchèrent la tentative d'aboutir. De petites colonnes mobiles furent d'abord poussées vers les oasis de Baharia (110 milles à l'Ouest de Samalut) et de Dakhla (75 milles à l'Ouest de Kharga) et tous les ennemis qui n'avaient pas suivi la retraite, au nombre de 300 environ, furent faits prisonniers après une courte résistance. Les puits de Harra à la limite de l'oasis Baharia furent pris le 17 par un détachement de l'Imperial Camel Corps et le 19 un détachement du même corps entra dans l'oasis et et prit possession des villages de Harra, Mendisha, Bawitti et Kasr. L'oasis était ainsi complètement en notre possession et le railway de Baharia commença à recevoir le trafic. Une patrouille légère d'automobiles et un détachement de l'Imperial Camel Corps, parti de Kharga, couvrit 70 milles de désert et occupa le 17 Tenida, dans l'oasis de Dakhla. Les automobiles poussèrent sur Budkulu, faisant prisonniers un tabor de 45 hommes et 10 chameaux et, le 19, le détachement du Camel Corps atteignit Bir-Sheikh-Mohammed à cinq milles à l'Ouest de Kasr-Dakhla et fit 40 nouveaux prisonniers. Du 20 au 22 fut faite dans l'oasis une battue à fond qui aboutit à la prise de 50 nouveaux prisonniers, en plus de nombreux prisonniers politiques. A la fin du mois l'oasis était entièrement nettoyée de tout ennemi.

Pendant le mois suivant des garnisons permanentes furent établies dans ces deux oasis. La garnison de Baharia partit le 6 novembre et alla camper sur un escarpement à Legalit-Gate, dans un site qui fut trouvé très salubre. Les habitants, visiblement heureux d'être délivrés de Senoussi, vinrent tous accueillir nos troupes qui déjà avaient été reçues de même dans toute l'oasis. Le général Watson visita lui-même l'oasis le 16 novembre et tint le 17 à Bawitti un durbar auquel assistaient les omdas, les cheikhs et les principaux habitants. L'Union Jack fut hissé en présence d'une garde d'honneur. Le 15 novembre une patrouille quitta Legalit pour reconnaître l'oasis de Farafra. Tous les sectateurs de Senoussi furent séparés des habitants et la recherche des armes aboutit à la prise de 18 prisonniers Senoussis et de 12 fusils. La patrouille quitta Farafra le 20.

En décembre, le général Watson visita Dakhla et tint un durbar le 19. La reconstitution de l'administration civile dans les oasis de Baharia et de Dakhla a été entreprise par les autorités civiles à la satisfaction des habitants et le commerce est favorisé le plus possible.

Dans les autres secteurs du front occidental le travail donné par les voitures légères et blindées a été partout excellent grâce à l'allant et à l'initiative de leurs officiers. Elles étaient l'effroi des dissidents du désert occidental et c'est à elles surtout qu'on doit l'état satisfaisant de tout le pays de la mer jusqu'au Fayoum. Les renseignements géographiques recueillis par ces reconnaissances sont aussi de tout premier ordre.

En octobre, sous la direction des autorités italiennes, une reconnaissance navale italo-britannique fut envoyée à Ageila, à 32 milles à l'Ouest de Tobruk, où était signalé un grand camp de fidèles de Idris et Nouri, avec des canons et de fortes munitions. Le camp fut bombardé et subit de sérieuses pertes. Le 27 octobre, une reconnaissance de voitures légères blindées, accompagnée par le lieutenant Tescione, de l'armée italienne, reconnut un camp ennemi à Zowia-Jansur et les Muhafzia levèrent le camp sous le feu des mitrailleuses qui les rejetait dans les dunes de sable. En novembre et décembre, les reconnaissances réunirent d'importants renseignements sur les routes du désert dans le secteur côtier. Dans le secteur de Moghara, des reconnaissances de voitures blindées essayèrent plusieurs fois de trouver une route praticable vers l'oasis de Qara, mais le terrain marécageux et les hautes dunes de sables rendirent ces essais infructueux. Vers la fin de novembre, une reconnaissance intéressante et fructueuse fut faite d'Aswan par l'oasis de Kurkur vers Beris, à l'extrémité sud de l'oasis de Kharga; la distance couverte fut de 336 milles.

Au mois de janvier, un renseignement m'apprenait que Sayed Ahmed, le grand Senoussi, et son chef de guerre, Mohammed Saleh, dont la troupe était d'environ 1.200 hommes, se préparaient à quitter l'oasis de Siwa (Siouah) pour se réfugier à Jaghbub (Djarboub). Dans le but de prendre Sayed Ahmed si possible et d'infliger à ses fidèles le plus de pertes possible, je donnai, le 21 janvier, l'ordre de faire entreprendre des opérations contre les oasis de Siwa et Girba le plus tôt possible par une colonne formée de l'Imperial Camel Corps et de voitures blindées. Mais la préparation d'une telle colonne devant faire plus de 200 milles d'un désert sans eau entre Mersa-Matruh et Siwa aurait pris finalement un mois et la question se trouva réglée par un renseignement sûr, arrivé à la fin du mois et disant que Sayed Ahmed et ses fidèles étaient sur le point de quitter Siwa. J'ordonnai donc qu'une reconnaissance immédiate fût faite sur les oasis de Siwa et Girba par une colonne entièrement formée d'automobiles blindées et ravitaillée par des camions ayant leur base à Mersa-Matruh, dans le but de vérifier le renseignement ci-dessus et d'infliger le plus de pertes possible à tout parti ennemi qu'il rencontrerait.

Le commandement de cette colonne fut confié au brigadier général N. W. Hodgson, dont le plan fut d'attaquer l'ennemi à Girba avec le gros de ses forces et de détacher deux batteries d'automobiles blindées pour bloquer le passage de Garet-el-Munasib, le seul passage praticable aux chameaux entre Siwa et Jaghbub, de façon que si Sayed Ahmed, comme c'était probable, voulait fuir, les pertes fussent infligées à sa colonne en retraite par les

batteries détachées et sa marche rejetée dans les dunes de sable sans eau.

La colonne de combat composée de trois batteries légères blindées et de trois patrouilles de voitures légères fut concentrée à Mersa-Matruh le 29 janvier au soir. Cependant, à la suite d'une forte tempête de sable, plusieurs des camions lourds de la colonne lourde de ravitaillement ne purent y arriver de Dabaa avant le 31. La colonne légère de ravitaillement partit de Mersa-Matruh le même jour et la colone de combat le lendemain matin à la première heure.

La colonne, ayant fait la halte de nuit sur la route, se remit en route pour le point de concentration fixé à mi-route entre le djebel Lamlaz et le col Nebq-el-Sheggha, à 184 milles de Matruh. Cette longue marche en route désertique se fit dans de bonnes conditions et toutes les unités atteignirent le point de concentration le 2 février. Après une reconnaissance vers l'oasis de Siwa, les ordres furent donnés pour la marche de la colonne le jour suivant, sur l'oasis de Girba, à la limite ouest de l'oasis de Siwa, et pour la marche du détachement chargé de bloquer le passage de Munasib.

Le 3 février, à 9 heures du matin, toutes les unités avaient heureusement descendu le col au Nord-Est de Girba et s'élançaient à l'assaut; l'avant-garde était répartie en trois échelons de deux voitures blindées chacun, dont l'une devait attaquer chacun des trois camps ennemis déjà repérés. L'ennemi fut trouvé dans un abri sous un escarpement rocheux; il fut complètement surpris par l'arrivée des voitures blindées et fut mis en plein désarroi. Un feu violent fut ouvert sur les ennemis qui avaient atteint les rochers au delà du camp et répondaient à notre feu.

L'avant-garde fut alors renforcée, mais à cause de l'état vraiment rude du pays, les voitures automobiles ne pouvaient approcher à plus de 800 yards de l'ennemi sans risquer sérieusement d'être touchées. Comme l'action continuait, il était évident que l'ennemi qui attaquait nos voitures avec deux canons et deux mitrailleuses, était en force et ne se retirerait pas sans combattre. Les informations données par les déserteurs montraient que la force de l'ennemi était de 850 hommes à Girba et que Sayed Ahmed, Mohammed Saleh et environ 400 à 500 hommes étaient à Siwa. Comme on le sut plus tard, Mohammed Saleh avait cessé de commander à Girba au début du combat, pendant que Sayed Ahmed et ses troupes allaient vers l'Ouest. Le général Hodgson qui avait pris des dispositions très habiles pour dégager sa troupe en cas de menace directe du parti de Siwa sur son flanc gauche et ses derrières continua le combat toute la journée. Les automobiles blindées légères, quoique ne pouvant s'approcher à plus de 400 yards de la position ennemie, prirent l'ennemi sous un feu suivi en lui infligeant de grandes pertes. Vers le soir, le feu de l'ennemi cessa, et se borna à quelques tirs de mitrailleuses pendant la nuit.

Le 4 février, à 5 heures du matin, l'ennemi envoya quatre décharges finales de ses canons et quelques tirs de mitrailleuses. Des feux apparurent au delà du camp, on distingua des mouvements d'hommes et d'animaux et on entendit le bruit produit par l'incendie de munitions. Au jour, l'ennemi avait complètement évacué sa position. Le reste de la journée fut employé à détruire le camp ennemi, à reconnaître les environs de Siwa et à faire reposer les troupes, et le lendemain, 5 février, la colonne entra dans Siwa sans résistance. Une parade, à laquelle les cheikhs du pays furent convoqués, fut tenue devant la maison de justice et une salve de neuf coups fut tirée avec un canon Krupp amené de Matruh sur un camion automobile. Des dispositions furent prises pour ramasser toutes les armes et pour reconnaître les passes conduisant à l'escarpement. L'accueil fait à nos troupes par les habitants de l'oasis fut amical et ils confirmèrent que les pertes de l'ennemi avaient été très élevées. La colonne quitta la ville le soir même et atteignit le jour suivant le point de concentration.

Cependant le détachement du Munasib, composé de voitures blindées et d'une patrouille de voitures légères, avait atteint sa position le 3 février au soir. Il fut impossible de faire passer les automobiles blindées par l'escarpement à pic et elles durent rester pendant les opérations à un point situé à 18 milles au Nord de Munasib. La patrouille de voitures légères et une voiture réussirent à franchir l'escarpement et prirent position à Munasib. Le 4, ce détachement saisit un petit convoi de bagages allant à l'Est vers Siwa et le 5 il put intercepter et couper les parties principales de l'ennemi en retraite de Girba. Ensuite l'ennemi établit un poste à l'abri des voitures et put prévenir tous les autres groupes d'ennemis de passer par les dunes de sable avant d'atteindre le passage. Le détachement qui n'avait donc plus l'espoir d'une nouvelle et heureuse action reçut donc l'ordre de retourner au point de concentration. La colonne entière rentra donc à Matruh le 8 février, n'ayant eu, en fait de pertes, que trois officiers légèrement blessés et un tender dont les ressorts étaient brisés. Les pertes de l'ennemi étaient de 40 tués, dont deux officiers Senoussis et 200 blessés, dont cinq officiers turcs ; 70 fusils furent rapportés et 150 détruits ; 3.000 charges de cartouches furent rapportées et 2.000 détruites, en plus de ce que l'ennemi avait brûlé lui-même ; 40 chameaux de l'ennemi avaient été tués et un grand nombre de tentes brûlées.

Quoique la prise de Sayed Ahmed et Mohammed Saleh ait manqué au succès complet des opérations, la colonne de combat, admirablement appuyée par la colonne de ravitaillement dans des conditions très difficiles, a fait tout le possible dans ces circonstances et il faut en féliciter le général Hodgson et son état-major. L'expédition qui était accompagnée sur ma demande par le capitaine Caccia, l'attaché militaire italien, a porté un rude coup au moral des Senoussis, a laissé le grand Senoussi lui-même continuer difficilement sa route vers Jaghbub à travers des dunes rudes et sans eau et a libéré mon front occidental de la menace de ses troupes.

Le 14 février, la batterie de voitures blindées légères n° 2 a quitté Solloum pour reconnaître la route de Melfa. Pendant cette reconnaissance deux caravanes ennemies ont été rencontrées et détruites.

Les traits caractéristiques des opérations de cette période ont été sur le front est les progrès rapides des chemins de fer et sur le front ouest le travail des automobiles blindées.

La mobilité de ces voitures et l'allant et l'énergie avec lesquels elles ont été conduites en ont fait l'arme idéale dans le désert occidental où le sable est plus léger que dans l'Est. On peut dire que l'heureux nettoyage des oasis occidentales et l'état satisfaisant du front occidental sont dus surtout à l'allant et à la hardiesse des batteries automobiles blindées et des patrouilles de voitures légères et l'ennemi a souvent constaté à son grand dam que leur action dépasse tout ce que peuvent donner des troupes montées à cheval ou à chameau.

LE COMMERCE DU MAROC FRANÇAIS

EN 1916

L'activité économique du Maroc français en 1916 a été marquée par de nouveaux progrès.

Le commerce total a atteint 246.493.179 francs, contre 192.461.306 francs en 1915, soit une différence en plus de 54.031.873 francs.

Le pourcentage des puissances se répartit ainsi, en comparaison avec celui de 1913, dernière année normale :

	1913	1916
France	52,74 0/0	55,96 0/0
Angleterre	21,14 —	31,94 —
Espagne	2,67 —	5,38 —
Etats-Unis	0,76 —	2,94 —

Les *importations* en 1916 ont été de 177 millions 989.189 francs, soit 34.208.342 francs de plus qu'en 1915.

L'augmentation a porté surtout sur les produits fabriqués. Il y a eu diminution sur les matières

animales et végétales par suite des restrictions prises par les divers pays en vue de leur alimentation.

Les sucres ont été importés pour 41 millions de kilogrammes, soit 16 millions de moins qu'en 1915, et il faut espérer que la diminution de cette denrée si nécessaire aux Marocains ne sera pas plus grande; à noter que la part de la France pour le sucre a passé de 77 0/0 en 1915 à 96 0/0 en 1916 et que les sucres égyptiens ont subi un fléchissement de 5 millions 1/2 de francs. La consommation du café va en croissant et passe de 600 tonnes en 1913 à 900 en 1916; ce café est surtout français. Le thé, toujours en progrès, vient pour la plus grande partie d'Angleterre. Au point de vue du vin, l'Espagne a fait de sensibles progrès : alors qu'en 1915 la France importait 84.000 hectolitres et l'Espagne 58.000, en 1916 la France a réduit son importation à 50.000 hectolitres et l'Espagne a porté la sienne à 71.000. L'Angleterre a importé 90 0/0 de tissus de coton dont le total a été de 33 millions de francs; pour les tissus de laine et de soie la part prépondérante revient à la France. Enfin il faut signaler une augmentation sensible des importations françaises de verres à cristaux, combustibles, minéraux et ouvrages en fer et en acier.

Les *exportations* ont donné, en 1916, 68 millions 503.990 francs, soit 37.643.699 francs de plus qu'en 1915. On sait que la production agricole du Maroc est réservée à la France et nous avons déjà fait connaître l'importance de la part marocaine au ravitaillement de la métropole. C'est ainsi que la France a pris, en 1916, 81 0/0 de l'exportation totale. On a compté à ce titre 1.200.000 quintaux d'orge, 300.000 quintaux de blé, 150.000 quintaux de maïs et 9 millions de francs d'œufs.

Ajoutons que le mouvement commercial des ports a donné une augmentation générale, sauf à Kenitra et Fedalah ; que celui de Casablanca a été de 107.800.000 francs, soit 25.800.000 francs de plus qu'en 1915, et que le pavillon français, représentant 47 0/0 du mouvement de la navigation contre 36 0/0 en 1913, a transporté 60 0/0 du tonnage total contre 45 0/0 en 1913.

Ainsi s'affirment les conséquences heureuses de la campagne faite par le Maroc français pour la substitution du commerce français au commerce austro-allemand au Maroc : les missions envoyées en France dès 1914 par la Résidence générale, la propagande exercée dans la métropole, l'Exposition franco-marocaine de 1915, la Foire de Fez de 1916, les publications de volumes et de tracts, toutes ces manifestations ont déterminé un courant dont les résultats apparaissent. L'initiative du Maroc français au point de vue économique vaut sa bonne tenue au point de vue politique. Elle fait d'ailleurs partie de la même conception. En ce moment même nous en avons deux nouveaux exemples, un grand marché (Souk-el-Aâm) tenu à Boujad, dans ce centre que de Foucauld a jadis si bien décrit et qui est aux avant-postes de notre front, et la grande foire de vente et d'échantillons qui se tiendra du 15 septembre au 1er octobre à Rabat et dont le succès dépassera celui de la foire de Fez.

LES PRISONNIERS ALLEMANDS
AU MAROC

Le gouvernement français a été bien inspiré en répondant par une publication officielle (1) aux mensonges allemands sur la question des prisonniers allemands au Maroc. Cette question est déjà connue des lecteurs de l'*Afrique française* (2). La voici tout à fait éclaircie.

La brochure officielle la fixe nettement ainsi :

Dès les premiers mois de la guerre européenne, un certain nombre de prisonniers allemands ont été transférés par le gouvernement français au *Maroc*. Cette mesure présentait un intérêt économique évident. D'immenses sacrifices avaient été faits par la France pour l'œuvre de pacification entreprise au Maroc. Sous peine d'être définitivement compromise, cette œuvre ne pouvait être abandonnée au début de la guerre. Elle s'accompagnait nécessairement — les précédents du Tonkin, de la Tunisie, de Madagascar en offrent la preuve — d'un travail d'exploitation : construction de chemins de fer, percement de routes, etc... C'est pour compléter, dans ce but, la main-d'œuvre indigène manifestement insuffisante, pour remplacer la main-d'œuvre française absorbée par les besoins de l'armée, que le général Lyautey, Résident général de France au Maroc, demanda l'envoi d'un contingent de prisonniers (il n'a jamais dépassé le nombre de 6.000) qui lui fut accordé au début d'octobre 1914.

En dehors de son intérêt économique, qui suffit à la justifier, l'affectation de prisonniers allemands avait des conséquences politiques qui attirèrent bientôt l'attention du gouvernement impérial.

Il est certain que, pour les indigènes, l'emploi de prisonniers portant l'uniforme de l'armée allemande à des travaux d'intérêt français, sous la garde de soldats français, attestait le caractère définitif de l'occupation française au Maroc; il marquait la fin d'une influence à laquelle, en dépit des accords intervenus, l'Allemagne n'a jamais sincèrement renoncé; il menaçait enfin de ruiner dans tout l'Islam le prestige du nom allemand.

Ainsi s'explique la campagne de diffamation qui, entreprise au début de juin 1915, sur un mot d'ordre du gouvernement, par les organes officieux de la presse allemande ou germanophile, ne s'est jamais arrêtée depuis. On a critiqué le climat de l'Afrique du Nord qui serait d'une chaleur excessive pour des Européens. On s'est plaint que, parmi les prisonniers, des hommes exerçant des professions libérales ou appartenant à des classes cultivées fussent obligés de travailler comme les autres. Enfin l'on a mis en cause l'insuffisance du logement et de la nourriture, la dureté de la discipline, le régime général des prisonniers allemands au Maroc.

Le gouvernement français n'a négligé aucun moyen qui permît de mettre en lumière l'inanité de ces imputations. Il a accepté, il a sollicité à plusieurs reprises la visite, dans les dépôts du Maroc, de délégués du *Comité internationale de la Croix-Rouge*, offrant toutes garanties de compétence et d'impartialité. Ces dépôts ont été inspectés au mois d'avril 1915 par M. le lieutenant-colonel *de Marval*, de l'armée suisse, au mois de janvier 1916 par MM. les Drs *Blanchod* et *Speiser*, dont les rapports ont été publiés.

(1) *Les Prisonniers allemands au Maroc*. La campagne de diffamation allemande, le jugement porté par les neutres, le témoignage des prisonniers allemands. Une brochure de 56 pages, avec 32 planches de photographies tirées hors texte ; prix : 2 fr. — Hachette et Cie.

(2) *Afrique française*, 1915 ; *Rens. Col.*, p. 146.

Les visiteurs *neutres* ont constaté que, les prisonniers étant internés dans les régions les plus saines de la colonie, l'état sanitaire était satisfaisant et la mortalité minime. Ils ont rétabli la proportion réelle des intellectuels (5 0/0) et des bourgeois (15 0/0) au profit desquels était réclamé un régime de faveur contraire aux principes d'égalité et de justice dont l'autorité française n'a jamais voulu se départir. Et leur conclusion commune se ramène à cette appréciation de M. de Marval : « En résumé, le traitement des prisonniers de guerre au Maroc doit être considéré comme tout à fait satisfaisant, et les craintes qu'on a pu avoir ne nous paraissent pas justifiées, après examen fait *sur place.* »

Ces constatations auraient mis fin à la campagne de presse, si celle-ci avait eu pour objet, dans une mesure quelconque, l'amélioration du sort des prisonniers allemands. Une telle sollicitude est assez étrangère au gouvernement impérial, dont les préoccupations se limitent à quelques privilégiés de la naissance ou de la fortune et qui n'a jamais manifesté pour la masse de ses sujets en captivité que la plus méprisante indifférence. Provoquer l'évacuation du Maroc *dans un intérêt politique*, tel était le but poursuivi, de plus en plus nettement affirmé par la presse officieuse.

Or, ce but devait être atteint *par tous les moyens.*

Le plus odieux de ces moyens fut : les « *représailles* ».

Ce que furent ces « représailles », l'opinion publique chez les Alliés et chez les neutres l'a su par les révélations sur la déportation dans des pays de marais de plus de 30.000 prisonniers français choisis parmi ceux que leur éducation, leur profession rendaient le moins aptes aux travaux pénibles. « Il s'agissait, dit la brochure officielle, d'obtenir par une sorte de chantage l'évacuation du Maroc et de réaliser ainsi l'avantage politique réalisé plus haut. » Or, spontanément, en avril 1916, le gouvernement français avait déjà fait revenir 2.000 prisonniers allemands du Maroc, où la main-d'œuvre indigène suffisait dès ce moment à satisfaire aux nécessités des travaux et où ils étaient donc moins utiles qu'en France. La brochure ajoute :

Au mois de septembre 1916, la question s'est posée dans des termes plus angoissants. Le maintien de prisonniers allemands au Maroc se justifiait-il, alors que devant la résolution implacable d'un gouvernement qu'aucun sentiment humain ne retient plus, nul ne pouvait douter que ce maintien dût irrémédiablement compromettre la santé et la vie de 30.000 jeunes Français? Le gouvernement français n'a pas pensé qu'un intérêt politique, si appréciable fût-il, pût être mis en balance avec les exigences supérieures de l'humanité. Il s'est refusé à se faire, par une résistance qne les besoins de la colonie ne suffisaient plus à expliquer, le complice passif de la barbarie allemande. Des négociations qui se sont poursuivies pendant les mois d'août et septembre 1916, par l'intermédiaire de l'ambassade d'Espagne à Berlin, ont abouti à l'évacuation des prisonniers allemands du Maroc, ayant pour contre-partie la suppression de camps de représailles.

Il ne faut pas que sur les véritables motifs et sur la portée de la résolution que le gouvernement français a prise un malentendu puisse se créer. Il ne faut pas que le transfert des prisonniers allemands hors du Maroc puisse être invoqué par l'autorité allemande comme la justification *a posteriori* ni comme l'excuse d'une politique déshonorante. Et c'est en ceci que réside l'intérêt actuel de notre publication. Prouver que rien, absolument rien, dans le régime des prisonniers allemands au Maroc tel qu'il résulte des documents les plus certains — les rapports de la Croix-Rouge et les lettres des prisonniers allemands eux-mêmes — ne justifie ni n'explique les reproches violents dont ce régime a été l'objet; prouver que, dès lors, la campagne de diffamation allemande contre le Maroc s'inspire, non des préoccupations humanitaires prétendues, mais uniquement d'une pensée politique; prouver par conséquent que c'est dans un but politique qu'au mépris de l'humanité et des conventions internationales 30.000 prisonniers ont été torturés pendant de longs mois : c'est appeler sur les auteurs responsables de ces crimes le jugement de la conscience universelle. Sanction immatérielle, si l'on veut. Mais elle ne remplace pas, elle précède, et elle prépare d'autres sanctions.

Fort impartialement, la brochure officielle enregistre d'abord les critiques de source allemande. Elles portent sur tout, nourriture, logement, travail, discipline, correspondance, etc., et la *Neue Zurcher Zeitung*, soi-disant neutre, va jusqu'à écrire que « nulle part au Maroc on ne trouve de bonne eau potable naturelle » ! La *Gazette de Cologne* ajoute que « les Français placent leurs prisonniers de guerre dans les régions désertiques du Nord de l'Afrique en un véritable enfer ».

A ces accusations dont le but politique est évident, la brochure oppose le témoignage des délégués du Comité international de la Croix-Rouge, le lieutenant-colonel de Marval, de l'armée suisse (avril-mai 1913), et les docteurs suisses Blanchod et Speiser (janvier 1916). Nous avons déjà indiqué leurs conclusions si nettes en faveur du régime auquel étaient soumis les prisonniers du Maroc. Une phrase du colonel de Marval les résume : « Le traitement des prisonniers au Maroc doit être considéré comme tout à fait satisfaisant et les craintes qu'on a pu avoir ne nous paraissent pas justifiées, après examen fait sur place. » Le docteur Blanchod concluait de son côté : « A notre retour du Maroc nous avons pu, le docteur Speiser et moi-même, donner au gouvernement français l'assurance que nous avions rapporté une bonne impression des camps visités et que nous étions convaincus que les prisonniers étaient traités avec humanité. » Le rapport reproduit le détail des constatations des délégués suisses en les illustrant de photographies documentaires.

Mais voici mieux encore : le témoignage des prisonniers allemands eux-mêmes, recueilli dans leur correspondance. Il y en a une vingtaine de pages avec photographies à l'appui. Les plus curieux de ces documents sont écrits par les prisonniers ramenés dans les camps de France. Ils regrettent le Maroc ! « Tu penses naturellement, écrit Andréas Eybert, que je me plais davantage à Oléron? Oh non! j'aurais préféré rester en Afrique jusqu'à la fin de la guerre. C'était mieux là-bas, à tous égards. » « J'ai lu, écrit Knoll, que tu étais furieuse parce que je ne suis pas revenu parmi les premiers du Maroc. Ce n'était pas si terrible en Afrique qu'on t'a raconté et tu ne sais vraiment pas où je préférerais me trouver. » « Je suis maintenant de retour en France, écrit Keuer, et jusqu'à présent je n'ai pas lieu de me plaire particulièrement. Au Maroc, la vie était plus agréable. » « Chère femme, écrit Fritz Rose, je puis t'assurer qu'on était mieux au Maroc qu'ici en France. Je suis resté deux ans au Maroc et je n'ai jamais été sérieusement malade. » Il y en a même un, Johannes Timm, du dépôt de Roanne, qui regrette le Maroc à cause de la « vie chère » en France ! « Moi personnellement, écrit-

il, j'aimerais mieux être au Maroc. On pouvait encore acheter des œufs ou des omelettes, toutes choses qui font défaut ici, parce qu'ici c'est si cher. »

Le rapport officiel est fondé à opposer à ces documents le traitement infligé en Allemagne, sous couleur de représailles, aux prisonniers français transférés dans les marais du Sleswig et du Hanovre, dans les steppes de la Courlande et de la Pologne. Il conclut :

Les documents qu'on a lus font éclater, entre les imputations de la presse allemande d'une part — et d'autre part les constatations des neutres, les témoignages des prisonniers allemands eux-mêmes, une évidente opposition.

Les journaux allemands ont dit qu'au Maroc la chaleur serait torride, néfaste à la santé des Européens. Les délégués de la Croix-Rouge ont vu des dépôts installés dans des régions salubres, caressées par la brise de mer, éloignées des chaleurs torrides de l'Afrique centrale. Les prisonniers revenus en Europe gardent le souvenir et le regret d'un climat tempéré, ignorant des brouillards, des intempéries, des froids rigoureux de l'Europe. Sous ce climat, la santé, ébranlée par les fatigues de la guerre, se rétablit et la mortalité, dont témoigneut, chiffres en mains, les visiteurs officiels, est infime.

Les journaux allemands ont parlé d'un travail épuisant, imposé sans distinction d'aptitudes physiques ou professionnelles, à des prisonniers de toutes catégories. Les rapports de la Croix-Rouge exposent le travail facile assigné à des prisonniers que fortifient les conditions favorables du logement, de l'alimentation, de l'entretien ; ils mentionnent, dans l'attribution des tâches, le respect des spécialités, la largeur des dispenses accordées par les médecins. Les prisonniers revenus en Europe regrettent certaines distinctions faites suivant les grades, certaines faveurs dont ils ne bénéficient pas au même degré dans leurs dépôts actuels.

Les journaux allemands critiquent les duretés de la discipline française, qui connaîtrait des peines rigoureuses, telles que le *silo* et le *tambour*. Les délégués de la Croix-Rouge constatent que ces peines, usuelles dans la discipline des troupes françaises de l'Afrique, moins dures que les peines — notamment celle du poteau — couramment infligées dans les camps de prisonniers français en Allemagne, ont été interdites, en ce qui touche les prisonniers allemands. Ces prisonniers se louent de la bienveillance des territoriaux qui les gardent, de la justice et de l'humanité de leurs supérieurs français. Moins que personne, ils n'ont d'illusions sur le but véritable et sur la nature de la campagne politique instituée « en leur faveur ».

Et plus loin :

L'agresseur de 1914, l'auteur éternellement responsable de la guerre européenne, a tendu sa main à l'Europe. L'homme du chiffon de papier a, dans un document officiel adressé aux neutres, parlé d'une paix qui donnerait aux peuples « le bienfait du travail commun pour la solution des grands problèmes de la civilisation dans le respect mutuel et dans l'égalité des droits ». Et rejetant sur ses ennemis les griefs dont il est accablé par la conscience universelle, il a cité « les traitements inhumains infligés aux prisonniers, particulièrement en Afrique ».

Fort d'avoir accompli, en Afrique et ailleurs, vis-à-vis de ses prisonniers, la mission que le droit et l'humanité lui imposent, le gouvernement français n'oppose à cet outrage que l'exposé des faits et l'autorité de témoignages non suspects. La vérité sur le Maroc n'est pas un mystère ; elle s'exprime par la voix d'arbitres incontestés ; le mensonge, si insidieux et persévérant qu'il soit dans les écrits et sur les lèvres des propagandistes allemands, ne prévaudra pas contre elle. La France attend de l'opinion européenne et de l'histoire la condamnation sans appel d'une campagne dont le mobile inavoué fut un dessein politique, dont le procédé habituel est la calomnie, dont la conséquence est le deuil jeté dans les familles, la souffrance et la mort infligées à des innocents.

Et nous, nous ajoutons cette page dramatique à l'histoire de la politique allemande au Maroc, histoire d'agression, de perfidie, de duplicité, de mensonge. Le Maroc a tenu. C'est ce qui explique toute l'attitude du gouvernement allemand dans cette affaire.

LE COMMERCE DE LA TUNISIE

EN 1916

Le mouvement du commerce général de la Tunisie avec la France, l'Algérie et les puissances étrangères est évalué pour 1916 (importations et exportations réunies) à une somme totale de 253.050.262 francs, supérieure de 20.267.084 fr. aux résultats de 1915.

A l'importation, les valeurs ont atteint le chiffre de 134.255.316 francs, supérieur de 27.008.812 francs à celui de l'année précédente ; cette augmentation porte notamment sur les denrées coloniales de consommation (6.851.036 fr.), les bois (1.723.475 fr.), la houille (3.268.027 fr.), le pétrole et les essences de pétrole (2.117.965 fr.), les métaux (3.452.538 francs), les produits chimiques (1.133,012 francs), les compositions diverses (1.031.423 francs), les fils (1.364.209 francs), les tissus (13.484.698 francs), les ouvrages en métaux (2.519.088 francs) et les ouvrages en matières diverses y compris les colis postaux (2.849.334 fr.). Il y a eu par contre des moins-values sur les animaux vivants (5.176.947 francs), les céréales et grains (5.911.585 francs), et les farines de froment (6.515.865 francs).

A l'exportation, le montant des valeurs a été de 118.794.946 francs, en diminution de 6 millions 741.728 francs sur le chiffre de 1915. Les produits qui ont donné une moins-value sont : les animaux vivants (6.590.991 fr.), la laine en suint et la laine lavée (1.591.991 francs), le thon et les boutargues (1.392.085 francs), les céréales et grains (18.189.676 francs), l'alfa et le diss (465.848 francs) et les phosphates (1,824.595 fr.). Ceux qui ont donné une plus-value sont : les huiles d'olives (1.830.032 francs), le liège brut (747.607 francs), les écorces à tan (363.788 fr.), le son de toutes sortes de grains (1.003.254 francs), les fourrages (324.336 francs), le minerai de fer (2.447.048 francs), le minerai de plomb (2 millions 392.202 francs), le plomb en masses, barres ou plaques (9.393.067 francs), le minerai de zinc (1.304.680 francs), les débris de vieux ouvrages en métaux (393.721 francs), les superphosphates (489.622 francs), les tissus de laine (561.398 fr.), les ouvrages de sparterie (534.494 francs) et les colis postaux (1.340.252 francs).

Ces différences sont principalement les conséquences de la guerre, dont la répercussion a continué à affecter les transactions commerciales et qui, en outre, a motivé les nombreuses interdictions d'exportation édictées par le Gouvernement tunisien.

BIBLIOGRAPHIE

En colonne chez les Chleuh, par J. Jean-Louis ; reportage de la *Vigie marocaine ;* 1 vol. de 68 pages, avec une carte ; 1 fr. 50. Société d'édition et de publicité marocaine, Casablanca.

C'est une heureuse idée qu'ont eue les collaborateurs de la *Vigie marocaine* de réunir en volume les vivants reportages publiés dans ce journal sur les colonnes du Maroc. M. Jean-Louis nous donnait récemment *Avec la Harka*, récit du voyage du sultan à Fez. Voici cette fois la colonne du général de Lamothe qui aboutit à la fondation du poste d'Azilal. Elle a été racontée ici, M. Jean-Louis y ajoute de nombreux détails pittoresques.

Voici par exemple une note sur les contingents marocains de Madani Glaoui :

« J'ai poussé un cri de surprise l'autre jour en voyant que notre colonne était composée pour le tiers de soldats marocains, presque tous ramenés du front de France, car voici les chiffres : 1.341 Français, 1.181 Algériens et Sénégalais, 1.972 Marocains ! Et si je ne m'étais pas retenu, j'aurais envoyé ces totaux au Kaiser, pour lui montrer le peu d'effet moral produit par ses inventions infernales et sa mainmise provisoire sur quelques départements français envahis uniquement grâce au viol de la Belgique. Mais voici mieux encore et qui, ma foi, semble défier toute sagesse. A savoir, que, depuis notre arrivée à Tanant, nous ne cessons de recevoir non plus des soldats marocains, mais des gens du bled, en burnous de misère ou de soie fine, jarrets nus, chaussés d'espadrilles de doum, les uns audacieusement armés du bon fusil modèle 74, les autres chargés de l'antique moukala marocain bagué de cuivre ; il en vient de partout, les tribus succèdent aux tribus ; qui à pied le fusil en travers des épaules ; qui à cheval la crosse à la cuisse ; celui-ci a le burnous noir épais, rigide, des hommes de la montagne ; celui-là n'a qu'une chemise, qu'il retrousse parfois un peu haut, avec une insouciance amusante, pour avoir la cuisse plus libre. Un grand caïd leur a donné rendez-vous : Si Madani el Glaoui, ainsi que les deux caïds des N'Tifa. Tous les porteurs de moukalas ont la poire à poudre au côté. Il y a parmi ces gens des blonds aux yeux bleus, purs types européens. Ils n'ont pas de tente, ils s'abritent sous les arbres dont ils ont entouré le tronc d'une murette de pierre et se constituent un toit avec des branchages coupés un peu plus loin.

« Et ils se groupent là à huit ou dix pour dormir, manger ou causer à voix basse. Et savez-vous, et l'Europe sait-elle, combien ils sont de ces hommes, auxquels nous nous sommes heurtés hier les armes à la main et qui vivent là au milieu de nous, combattront demain à nos côtés pour épargner notre sang, auxquels nous avons confié nos fusils et nos cartouches ? Ils sont sept mille environ, par conséquent près de neuf mille en comprenant leurs compagnons soldats marocains, c'est-à-dire six fois plus nombreux que nous. Si jamais chiffres furent éloquents, ceux-ci peuvent figurer en bonne place et je les livre à la méditation non seulement des Français, mais des amis et des ennemis de la France, à ses admirateurs et à ses détracteurs. »

Aussi cette description très animée des « souks », c'est-à-dire des mercantis qui suivent nos groupes mobiles :

« Aux flancs d'une montagne, là-bas vers le Nord-Est, une des harkas ennemies allume ses feux de bivouac pour nous défier, nous menacer encore.

« Nos hommes n'y prêtent aucune attention, et dévalent vers les soukiers à notre suite depuis Tanant. L'endroit est éclairé par les bougies et les flambées enveloppant l'eau destinée au thé des marchands. C'est une petite ville en miniature. On y bavarde éperdument. On se heurte les uns aux autres. Et comme notre colonne n'est pas composée que de vierges, voici qu'autour de ces guitounes si achalandées, Marocains et Sénégalais accroupis, par groupes bruyants, jettent leur argent aux cartes et aux dés qu'ils dévorent des yeux. Les Sénégalais, évidemment, se laissent prendre à tous les vieux tours de ficelle et de passe-passe de leurs collègues algériens et marocains, et leurs sous de bronze hasardés, disparaissent si prestement dans la poche du camelot toujours gagnant, qu'ils en restent comme étourdis. Dame, ils pensaient avoir si bien calculé leur coup, si bien regardé, si bien saisi le secret du tour ! Braves Noirs, va ! Heureusement que les prêts arrivent à échéance régulière et qu'ils pourront recommencer la prochaine fois ! Quels enfants ! Oh ! toute la pantomime de ce Monte-Carlo en miniature !

« Sous les tentes des marchands, les sages savourent le thé brûlant. Nos territoriaux dégustent force beignets à l'huile, qui leur rappellent, disent-ils, certains gâteaux dont se pourlèchent les lèvres marseillaises et niçoises, les fameux « chichifragi ». Allons, tant mieux ! Par ces temps de baroud et dans ce bled qui n'existe même pas sur la carte du monde, nulle consolation ne doit être dédaignée. Et soyez bénis, chers chichifragi marocains, non pour votre goût douteux, mais pour l'illusion dont vous grisez les imaginations secourables ! »

Et voici enfin le récit de la soumission des Aït-Attab, jolie page de politique indigène :

« *7 décembre.* — Les voilà donc accroupis devant nous, empaquetés dans leurs burnous blancs, guettant du coin de l'œil noir, ces chefs guerriers des Aït-Attab, ces aigles chleuh, si renommés par leur audace, qui remplissaient de terreur les tribus voisines de nos postes et qu'ils poussaient contre nous ; si fameux par la résistance qu'ils nous opposaient depuis des années, si considérés pour ces richesses qui leur permettaient de posséder les armes les plus perfectionnées et les munitions nécessaires ! Arrogants parce qu'ils se croyaient invulnérables dans leurs montagnes, fiers de leurs mœurs d'hommes indépendants de tout gouvernement, ils prêchaient, des endroits que nous avons traversés en vainqueurs, la guerre d'extermination contre nous, en dictaient les plans, en décidaient l'heure. C'était par les routes du Sud, de l'Est au Nord, dont ces lieux sont les points de jonction, qu'arrivaient les Ali Ahmaouch, les El Hiba, les Moha ou Hammou et les envoyés de Raïssouli, pour échanger leurs serments de fidélité, se communiquer les ordres du grand état-major allemand et partager ses fonds ! Ces hommes qui attendent maintenant notre jugement ont abattu les nôtres de Beni-Mellal à Khénifra, applaudissant à leurs souffrances et se réjouissant de leur mort !

« Et les voici vaincus, inquiets, se demandant si nous allons exiger, comme c'est notre droit, le prix du sang !

« Ils sont là 400, groupés par tribus ou fractions de tribus, représentant une population de 25 à 30.000 âmes répartie sur une surface de quelque 250 kilomètres carrés.

« Cette soumission, tant par l'étendue, la richesse et la situation stratégique du pays que par la réputation guerrière de ses habitants, est donc une très grande victoire. Elle est aussi une des plus belles et s'élève à la hauteur d'un enseignement puisqu'elle exigea le moins de sacrifice. Elle est due tout entière au général de Lamothe qui la prépara par un patient travail diplomatique et une audace de stratége, qui fixera, j'en suis certain, l'attention de tous les chefs ayant au Maroc une responsabilité semblable à la sienne. A lui de nommer les collaborateurs qui pendant trois années, dans son intimité et hier sur les champs du baroud, lui témoignèrent leur foi dans son génie.

« Les capitaines Orthlieb, Louat et le lieutenant Kouadi furent chargés de reconnaître les divers groupements indigènes que représentaient ces « djemaa » et de les inviter à nommer leurs chefs. Pendant qu'on les interrogeait, j'observais scrupuleusement ces Chleuh. A part ceux descendus des hautes montagnes et qui gardaient je ne sais quoi de violent dans leur regard, de dur dans les traits, de brutal dans le geste, les autres étaient d'une distinction vraiment aristocratique ; l'œil intelligent, le visage régulier, l'action oratoire souple autant qu'expressive. Je remarquai en particulier que leurs mains, au petit doigt bagué d'argent, étaient d'une perfection rare, les paumes très blanches et sans aucune des callosités qui dénoncent le dur labeur.

« Pour quelques-unes de ces fractions, le travail de classement fut facile. Les unes avaient déjà désigné leur chef; les autres le nommaient sur-le-champ ; d'autres se retiraient à l'écart, discutaient à voix basse et revenaient au bout de trois ou quatre minutes avec un nom, que nos officiers acceptaient sur-le-champ. Pour certaines, le travail fut plus long. Une partie de la fraction voulait un chef, l'autre en choisissait un second. On eut beau les inviter à s'entendre, à oublier leurs querelles passées, à se pardonner les vieilles rancunes, afin de ne former qu'un seul bloc pour se défendre contre leur ennemi commun, les tribus dissidentes : ce fut peine perdue. Je crus même un instant qu'ils allaient en venir aux coups, tant la discussion s'éternisait. Ils parlaient, du moins ils criaient tous à la fois, s'invectivaient avec rage, se menaçaient de leurs doigts tendus, et l'une des fractions jeta à l'autre cette apostrophe qui nous fit éclater de rire : « Qu'avez-vous à parler, vous qui n'avez pas osé vous battre contre les Français ! » Tous se turent après avoir lancé fièrement cette injure suprême.

« Vers deux heures de l'après-midi, les élections étaient terminées. La liberté que nous avions laissée même aux sous-fractions

de désigner leur représentant avait créé dans les djemaa un grand courant de sympathie en notre faveur.

« Alors le général de Lamothe parut. Après s'être fait désigner les chefs élus, il se tourna vers l'assemblée attentive, prête à retenir chacune de ses paroles. Il loua d'abord les guerriers du courage qu'ils montrèrent dans les jours de baroud et qui leur valait la générosité qu'il entendait témoigner, puis il ajouta : « Il n'y a qu'une chose que je ne pardonne pas, c'est la traitrise, c'est le manque de fidélité à la parole donnée. Ne m'obligez donc jamais à revenir au milieu de vous avec mon armée, car le dernier mot resterait au canon ! » Il continua en leur disant que désormais les bienfaits du gouvernement s'étendraient sur eux. Il sait qu'il a devant lui une population de commerçants ; il fera donc tout ce qui sera possible pour leur faciliter les transactions et ajouter à la richesse du pays. Comme il entend que le travail reprenne immédiatement et que s'éteigne le plus tôt possible le souvenir des combats, il ne met que des conditions assez douces à son traité de paix : restitution des fusils modèle 86 qu'ils détiennent et qui sont des armes provenant du pillage de nos colonnes ; surveillance du pays pour en assurer la police et la complète sécurité des routes; interdiction de tout trafic avec les tribus dissidentes; proclamation dans les mosquées du sultan Moulay Youssef; enfin il exige que lui soit livré un déserteur de nos tirailleurs marocains qui s'est réfugié au milieu d'eux et le nomme. « Mais, fait un des chefs, il vient de s'enfuir en bled siba ! — Que m'importe, répond le général, vous lui avez donné asile jusqu'aujourd'hui, donc j'entends que vous me le rameniez, je le veux ! »

« Il invitait ensuite les gens à lui exposer librement leurs doléances immédiates.

« Un premier prend la parole : « Depuis que vous êtes chez nous, il est arrivé ce qui arrive partout, les Juifs sont devenus insolents et prétendent jouir de telles libertés que bientôt il ne nous sera plus possible de vivre à leurs côtés ; ils s'arrogent tous les droits. — Les Juifs, réplique le général, sont comme chacun de vous, sujets du gouvernement, ils jouiront donc de vos libertés, mais comme vous devront obéissance aux chefs élus ! »

« D'un autre : « Nous sommes Chleuh et entendons rester Chleuh donne-nous donc à tous un gouvernement bien spécial ! » Réponse : « Vous obéirez dans le sens que vous indiqueront le Gouvernement français et le Makhzen ! »

« Du suivant : « Alors, maintenant que nous voici sujets du gouvernement, nous avons le droit d'aller librement par toutes les villes du Maroc, en particulier dans les ports ? » Réponse : « Oui ; mais votre rentrée dans l'ordre est si récente, qu'il vaut mieux vous munir de permis de circuler ! »

« Du général : « Au nom de qui faites-vous la prière ? — Nous la faisions jadis au nom de Moulay Abd el Aziz et depuis sa disparition, nous la faisons au nom de l'Elu de Dieu ! »

« Du général à Hadj Salah el Hezemi, chef suprême, placé par les Aït-Attab à la tête de leur armée : « Et toi qui t'es si bravement conduit, qu'as-tu à dire ? — Mes frères m'avaient élu pour te combattre. J'ai fait tout mon devoir contre toi et maintenant que tu as ma parole, je te serai fidèle ! »

« C'est une étrange figure que celle de ce chef. Ses vêtements sont plutôt grossiers, ses yeux sont fixes, il n'a rien du courtisan ni dans le geste ni dans les traits. On devine en lui un homme du peuple. Il a refusé toute distinction de la part de ses concitoyens, il se confond au milieu d'eux et ne demande désormais qu'à reprendre sa vie modeste sans solliciter l'attention de qui que ce soit.

« Telle fut la soumission des Aït-Attab. »

Un grand destin commence, par Onésime Reclus; 1 vol. in-18 broché de 166 pages; 2 francs. — Renaissance du Livre, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

Onésime Reclus, qui est mort le 30 juin 1916, a été le digne membre d'une famille célèbre qui a marqué sa place dans la propagande de la science géographique et de l'idée coloniale : ses ouvrages, *Le Plus beau royaume sous le ciel*, *Nos Colonies*, *La Terre à vol d'oiseau*, *La Grande Géographie illustrée*, sont et resteront classiques. Mais dans la célébrité de son nom n'entre-t-il pas pour beaucoup ce qu'eut de sensationnel, de claironnant, d'audacieux le titre de son livre de 1904, *Lâchons l'Asie, prenons l'Afrique !*

Le nouveau livre — livre posthume — que le fils d'Onésime Reclus vient de publier affirme une fois de plus ce grand géographe comme un Africain de cœur. L'ouvrage devait publier ses idées sur un système d'équilibre colonial basé sur des échanges de territoires après la guerre, mais les suppressions demandées dans ces chapitres préliminaires ayant paru atteindre l'argumentation serrée de l'auteur, ils ont été ajournés, et le volume ne comprend plus que ce qui, dans la pensée d'Onésime Reclus, concernait l'Afrique et son avenir.

Tout pour l'Afrique! Telle est la nouvelle formule de Reclus. « La France étant manifestement amoindrie par son peu de natalité ne peut embrasser le monde. Elle a perdu l'Amérique, il lui faut renoncer à ce qui n'est pas l'Afrique, essayer des échanges, s'assurer d'un grand tiers du continent noir. » Qu'elles sont séduisantes, les envolées de l'imagination d'Onésime sur ce thème, appuyées d'ailleurs par une documentation précieuse! On se laisse facilement gagner à l'enthousiasme d'un auteur si convaincu et si renseigné, qui vous montre d'ailleurs à chaque chapitre combien les auteurs et les meneurs du mouvement d'idées et d'action groupés autour de notre maison avaient vu juste! Il montre l'importance spéciale de l'Afrique du Nord et le nouveau peuple franco-arabo-berbère qui s'y forme, l'évolution de l'Afrique occidentale et de l'Afrique équatoriale, l'avenir qui s'offre au commerce, à l'industrie, à la langue, au génie de la mère patrie, et au cours de ces prédictions il sème les idées, nécessité des routes qui, jadis ont permis à Rome de tenir son empire, développement de l'irrigation, maintien des institutions locales, pas de colons pauvres, diffusion de la langue française, fallût-il même, comme le disait un jour Savorgnan de Brazza, prendre dans le phonographe pour les savants de l'avenir les petites langues indigènes qui de ce fait sont condamnées à mort, « faire en Afrique ce que fit Rome dans le monde ancien ».

De tels entraîneurs sont nécessaires au succès d'une cause et Onésime Reclus a rendu par ce livre un nouveau service à l'Afrique qu'il aimait tant. Ne va-t-il pas jusqu'à nous faire prévoir que l'hygiène décuplera la valeur de l'Afrique tropicale, que « du Sahara, moins mort qu'on ne croyait, on doit espérer de notables améliorations », que de même que l'homme s'est peu à peu acclimaté aux régions polaires en créant de la chaleur autour de lui, il avancera vers le Sud en créant de la fraîcheur, en améliorant le confortable, en triomphant des maladies microbiennes? Tais-toi, oh! tais-toi, ô la plus séduisante des Sirènes! Les Africains adresseront un souvenir ému à ce bon vieillard, géographe à la fois savant et poète, semeur de science et d'idées; son enthousiasme pour l'Afrique était né dans le cénacle célèbre de la *Petite Vache* (dont les derniers survivants nous doivent l'histoire), au milieu des explorateurs qui, les premiers, ont fait la grande Afrique française et il a pu voir avant de mourir cette France nouvelle consolidée par l'armée en attendant qu'elle soit agrandie par la victoire.

La place de Mazagan sous la domination portugaise (1502-1769), par J. Goulven, sous-chef de bureau des services civils de l'Empire chérifien, adjoint au chef des services municipaux de Mazagan; 1 vol. in-16 de 246 pages avec cartes, plans et gravures; 4 fr.; Larose, 11, rue Victor-Cousin.

L'histoire des Portugais au Maroc a été souvent glorieuse, toujours intéressante, et M. Goulven a voulu faire connaître la belle page qu'ils ont écrite à Mazagan pendant 267 ans. Après avoir retracé cette histoire il étudie successivement la physionomie de la ville portugaise de Mazagan et son organisation politique. La « fronteira » de Mazagan fut confiée à des capitaines-majors, puis à des gouverneurs qui changeaient environ tous les trois ans et avaient auprès d'eux un « vedor geral », sorte d'intendant chargé des services publics. Les relations avec les Marocains n'étaient presque faites que d'escarmouches.

En terminant, M. Goulven indique dans le Mazagan actuel les vestiges du passé portugais, remparts, citadelle avec une salle d'armes remarquable, tours, inscriptions sur pierres. Un musée historique a été créé là par le commandant Charles-Roux et l'administrateur Toupenay. Le livre de M. Goulven y amènera des touristes.

L'Argus de la Presse, poursuivant ses travaux documentaires, vient, grâce à la sûreté et à l'étendue de son organisation, d'éditer dans un volume méthodiquement ordonné la nomenclature des journaux et revues, en langue française, ayant continué à paraître pendant la guerre 1914-1917. C'est une œuvre que tous les professionnels voudront parcourir.

Le Gérant : J. Legrand.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

Nos 9, 10 et 11

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

LES SOURCES CHAUDES DE SOBOROUM. — Capitaine R. Blaizot 193
LA PACIFICATION DU DARFOUR : Rapports officiels anglais 196
LES POSSESSIONS BRITANNIQUES EN AFRIQUE OCCIDENTALE : III. Côte de l'Or. — Camille Martin 207
La discipline du personnel en Afrique occidentale 220
Bibliographie 222

CARTES

Route de Bardaï à Soboroum 193
Cuvette de Soboroum 194
Carte du Darfour 197
Gold Coast 209

LES SOURCES CHAUDES DE SOBOROUM

Les sources chaudes de *Soboro*, ou Soboroum, sont situées dans le massif tibestien, vers sa partie médiane, à environ une centaine de kilomètres, au Sud-Sud-Est, à vol d'oiseau, des agglomérations Toubbous du *Val Bardaï*.

Contrairement à ce qu'avait pensé le voyageur Nachtigal, d'après des renseignements recueillis auprès des gens du pays, elles sont sur le versant occidental, c'est-à-dire le versant de *Zouar*. Il était du reste persuadé qu'elles étaient plus rapprochées qu'elles ne le sont réellement de *Bardaï* où il avait été conduit en captivité et où il se désespérait de ne pouvoir explorer les sources qui passaient dans le pays pour avoir des vertus extraordinaires. L'emplacement qu'il leur a donné sur sa carte et le nom de *Yérikè* qu'il leur a attribué sont entièrement inexacts.

Dès notre arrivée à *Bardaï*, en février 1915, il avait été résolu que notre première sortie serait consacrée à la reconnaissance de *Soboroum*, d'autant plus volontiers que la route traversait la région montagneuse où s'étaient établis, à cause de la proximité de leurs anciens villages, les notables Toubbous dissidents qui n'avaient pas voulu abandonner le *Tibesti* (*Tou*) et suivre à *Koufra* leur ancien *Dardaï*. Le Dr Rainaut, médecin du poste de *Bardaï*, qui vient de mourir victime de son dévouement et de son courage, le 28 décembre 1916, dans les affaires qui ont marqué les débuts de la dernière révolte touareg, devait accompagner la reconnaissance et se charger des observations scientifiques.

Mais la question des guides avait été beaucoup plus difficile à résoudre, les *Teddas* nous

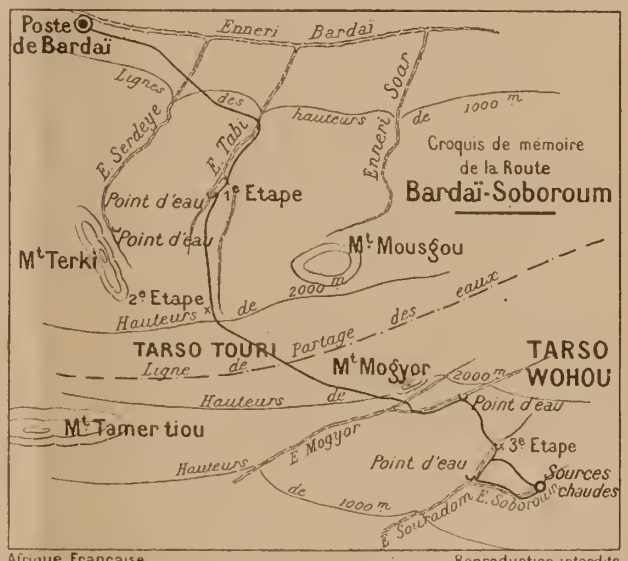

Afrique Française — Reproduction interdite

voyant avec une certaine méfiance nous renseigner sur les routes conduisant à *Soboroum*. (Il faut se hâter d'ajouter que depuis la reconnaissance des sources il est encore plus difficile de comprendre cette méfiance. Les raisons que donnait Nachtigal, plus particulièrement la présence de gisements importants de soufre que les *Teddas* tenaient à se réserver pour la fabrication de leur poudre, sont inexistantes. Il y a bien à *Soboroum* des efflorescences sulfureuses, mais en quantités insuffisantes pour pouvoir passer pour des gisements importants de soufre; d'autre part les *Teddas* sont suffisamment ravitaillés en poudre par le *Fezzan* et *Koufra* pour n'avoir pas besoin de se préoccu-

per de fabriquer eux-mêmes leur poudre.) Enfin, grâce à l'intelligence de notre interprète, à notre connaissance, encore un peu incomplète, il est vrai, de la langue tedda, et à un palabre de quinze jours, nous pûmes réunir un groupe de cinq guides qui consentaient à nous conduire, mais ne cessaient de nous représenter les obstacles que nous devions avoir à surmonter dans notre route, notamment le manque d'eau.

Lorsque l'on veut gagner *Soboroum* en partant du val *Bardaï*, où viennent converger une foule d' « ennera » qui contribuent à la formation de ce grand oued qu'est l' « enneri » Bardaï, qui va à quatre jours de marche au Nord du poste se perdre dans le désert Lybien (*Arrayn*), il faut traverser la ligne de partage des eaux du versant oriental (val *Bardaï*) et du versant occidental (val *Zouar*).

Cette traversée s'effectue dans une région analogue à celle où passe la piste *Bardaï-Tao-Zouar* (*Tarso-Toussidé*) et que l'on appelle *Tarso-Touri*.

D'une façon générale en langue tedda, toute région appelée *Tarso* est un ensemble de plateaux élevés, mais praticables, plus ou moins découpés par les eaux, et sur lesquels on trouve très peu de végétation. Le *Tarso-Touri* rattache le massif très élevé de la chaîne du *Terki* à l'Ouest, au massif du *Mousgou* (*Mouszoue*) à l'Est, que l'on aperçoit très distinctement du poste même de *Bardaï*. Parvenu sur ce plateau, il faut redescendre sur le versant de *Zouar*, en coupant presque perpendiculairement à leurs cours un certain nombre d'affluents de l'enneri *Yoo*, le grand collecteur du versant occidental. La configuration chaotique de cette région qui a été visiblement travaillée par des phénomènes volcaniques ne permet pas de suivre dès sa source l'enneri de *Souradom* qui renferme, à son confluent avec l'enneri de *Soboroum* (environ une heure des sources), le seul point d'eau potable de la région aux environs duquel les Teddas installent ordinairement leur campement lorsqu'ils viennent faire une cure.

Il faut compter trois jours et demi pour gagner *Soboroum* par la route praticable aux chameaux chargés, en passant par le point d'eau de *Kaikeur*, les pentes nord du *Tarso-Touri* (*Tasserteri* de *Nachtigal*), l'enneri *Mogyeur*, les sources de l'enneri *Souradom*. Un passage difficile pour franchir la région qui s'étend entre l'enneri *Mogyeur* et l'enneri *Souradom* a exigé un travail de quatre heures pour un détachement de vingt-trois individus et cinq chameaux et une différence de niveau maximum de 20 mètres. Une deuxième route plus directe conduit les piétons seuls, ou accompagnés d'ânes, en deux jours, aux sources chaudes. C'est réellement un sentier de chèvres à l'usage des Teddas escaladant les hauteurs sans aucun souci des pentes, traversant et retraversant les ennera ; il faut absolument un apprentissage spécial pour pouvoir suivre les indigènes sur de pareilles pistes qu'ils utilisent pour tous leurs déplacements.

Les sources chaudes de *Soboroum* s'échelonnent le long de l'enneri qui porte le même nom depuis ses sources (*Dafo*) presque jusqu'à son confluent avec l'enneri *Souradom* : on trouve en effet encore les filets d'eau sulfureuse à proximité de ce confluent, mais les véritables sources sont réunies

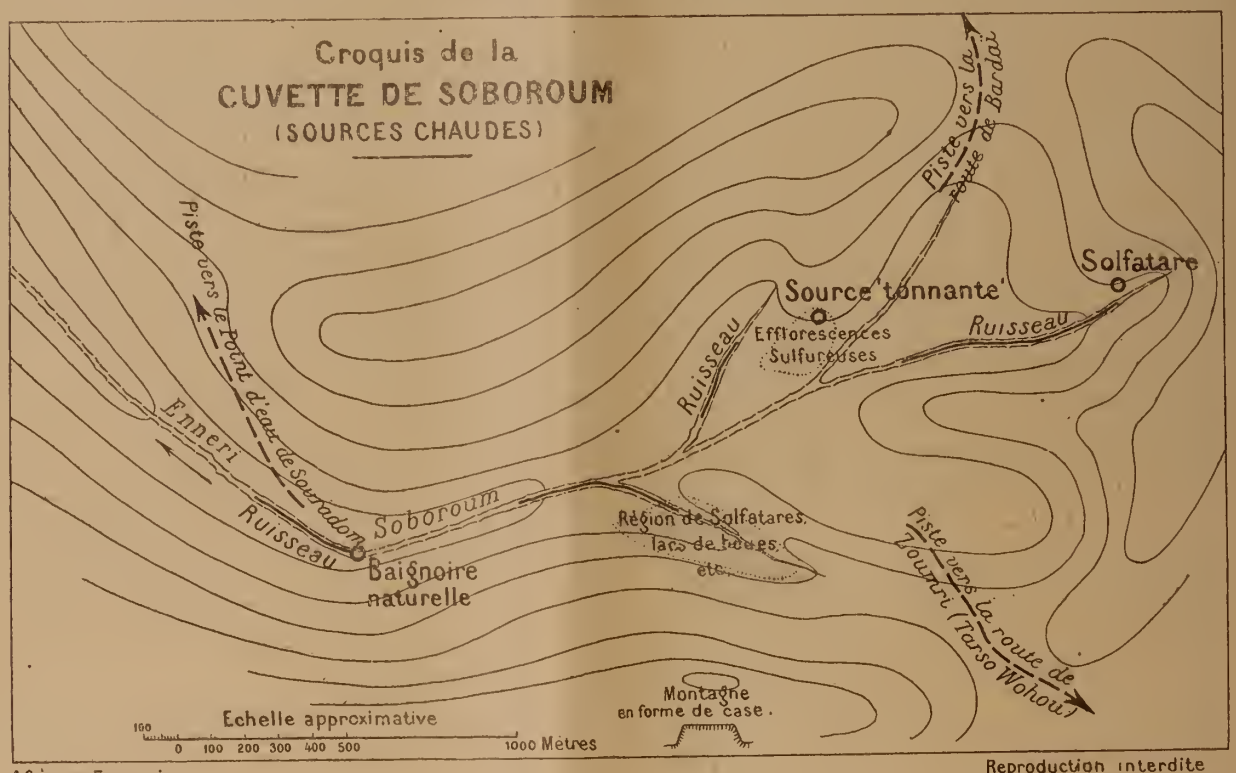

Afrique Française.

Reproduction interdite

dans le cirque irrégulier et accidenté dans lequel naît l'enneri *Soboroum*.

La première manifestation volcanique que l'on trouve à l'Est, au fond du cirque, et sur le flanc de la montagne, est constituée par une solfatare.

Cette dernière s'aperçoit très distinctement dans tout le cirque, grâce à son important nuage de vapeur. Dans un rayon de 200 mètres autour de cette solfatare l'eau jaillit des fractures de la roche et alimente un ruisseau qui va se perdre dans le sable après un parcours d'environ 400 mètres. La température moyenne de l'eau à sa sortie est de 70 degrés; elle était utilisée autrefois par les indigènes qui la buvaient; son usage est, paraît-il, aujourd'hui abandonné et elle serait utilisée uniquement pour les animaux. Nous avons bu de cette eau, elle ne nous a pas paru désagréable malgré son assez forte saveur sulfureuse.

A la partie nord du même cirque on trouve ce que les Teddas appellent la source Tonnante. Elle est constituée par un effondrement circulaire, d'une profondeur de 2 mètres environ, de 2 mètres de diamètre, rempli de boue sulfureuse en voie d'asséchement, encore très chaude.

A l'une des extrémités de cet effondrement débouche une sorte de cheminée volcanique d'environ 4 mètres de diamètre; à une profondeur de 10 mètres bouillonnent continuellement à une température supérieure à 70 degrés des boues sulfureuses qui sont projetées dans la cuvette supérieure par l'expansion des gaz, le tout accompagné d'une très forte détonation. Cette sorte de volcan agit avec la régularité d'un moteur : dans la même période on entend très distinctement trois détonations rapprochées suivies d'un temps mort assez long (environ 40 secondes). Ces détonations s'entendent dans toute l'étendue de la cuvette. Le sol environnant est recouvert de fleur de soufre sur environ 200 à 300 mètres de longueur presque jusqu'au fond même de l'enneri. Tout à côté et séparés seulement de la source Tonnante par un effondrement argileux de la falaise du cirque, sourdent des filets d'eau sulfureux dans une région recouverte, elle aussi, de fleur de soufre.

Le troisième groupe, de beaucoup le plus important par son étendue et la variété des manifestations volcaniques que l'on y rencontre, se trouve dans la partie sud du cirque, au pied d'un contrefort dont le sommet est surmonté d'une roche caractéristique ayant la forme d'une case. Dans un espace d'environ 600 mètres de long sur 400 mètres de large on ne rencontre que petites solfatares, ruisseaux d'eau bouillonnante, jaillissant à différentes hauteurs, mares de boues sulfureuses ayant quelquefois de 4 à 5 mètres de diamètre, dissimulées dans des anfractuosités sur les flancs de la montagne, ou s'étendant simplement dans le lit même de l'enneri. La température moyenne de toutes ces sources est supérieure à 70 degrés.

En continuant à descendre le lit de l'enneri on trouve à l'extrémité ouest du cercle, au point où l'enneri s'infléchit vers le Nord-Ouest, « l'établissement thermal de Soboroum ». Il est constitué par une cuvette rocheuse à fond de sable située dans le lit même de l'enneri, assez spacieuse pour qu'un homme puisse s'y baigner confortablement. Le courant est continu et, lorsqu'on se baigne dans la cuvette, on se rend parfaitement compte des jets d'eau chaude qui jaillissent à la ligne de séparation de la roche et du sable. La température est un peu supérieure à 37 degrés, la profondeur de cette baignoire naturelle est d'environ 1 mètre à 1 m. 10, la hauteur de l'eau atteint de 60 à 80 centimètres. Une échancrure dans les bords rocheux de la cuvette permet à l'eau de s'écouler et d'alimenter un ruisseau qui se perd presque immédiatement dans le sable.

Ces eaux sont très réputées dans le pays et les Teddas s'y rendent assez fréquemment, surtout pendant la saison chaude (avril à juillet). C'est pour les indigènes un remède presque universel qui donne des résultats, ou tout au moins produit des améliorations dans la plupart des cas. La cure dure une trentaine de jours (une lune : aori), coupée par un repos environ tous les dix jours; les bains se prennent deux fois par jour.

Le cas le plus remarquable qu'il nous a été donné de voir est celui d'un ancien auxiliaire de la colonne du colonel Löffler, un nommé Boukar Dardaï. Cet individu avait, à la suite d'une violente discussion avec sa femme, reçu de cette dernière plusieurs coups de couteau dans la région dorsale supérieure gauche : très grièvement blessé, il avait perdu l'usage du bras gauche et était en outre atteint d'un commencement de paralysie de toute la partie gauche du corps. S'étant fait transporter à *Soboroum*, après une cure un peu prolongée, il recouvrait presque l'usage de son bras et pouvait, trois mois plus tard, reprendre son existence aventureuse sans éprouver de trop grandes difficultés.

Il est malheureusement regrettable, qu'au point de vue scientifique, il ne soit pas possible de compléter ce court exposé par l'analyse chimique des eaux et aussi quelques photographies. La mort du médecin aide-major Rainaut, qui avait bien voulu se charger de cette partie et avait pris, outre de nombreuses vues, des échantillons des différentes sources, a fait disparaître tous ces documents. Rapatrié, il allait rentrer en France en décembre 1916 lorsqu'il fut attaqué par surprise dans la région d'*Agadès* avec l'azalay qu'il accompagnait; une citation à l'ordre de l'armée a récompensé son héroïque conduite (1); malheureusement tous ses bagages ont été pillés et il a été impossible de rien retrouver.

R. Blaizot,
Capitaine d'infanterie coloniale,

(1) *Afrique française*, juillet-août 1917, p. 274.

Les souscriptions doivent être adressées à M. le Trésorier du Comité, 21, *rue Cassette*.

LA PACIFICATION DU DARFOUR

L'*Afrique française* a déjà enregistré les résultats des campagnes britanniques qui ont amené la pacification du Darfour, l'occupation d'El-Fasher et la mort du sultan Ali Dinar. Nous publions ci-après *in extenso* les deux rapports publiés à ce sujet par la *London Gazette* et qui donnent d'intéressants renseignements sur ces colonnes :

I. — L'OCCUPATION D'EL-FASHER

Rapport du général sir R. WINGATE adressé au War Office.

Khartoum, le 8 août 1916.

J'ai l'honneur d'envoyer pour l'information du Secrétaire d'Etat à la Guerre mon rapport sur les opérations militaires au Darfour avec un rapport sommaire sur les services rendus par l'armée d'Egypte et l'administration du Soudan depuis la déclaration de la guerre en Europe.

Avant de décrire les opérations militaires au Soudan et au Darfour que l'armée d'Egypte avait reçu ordre de poursuivre, je désire rapporter les relations cordiales — mutuellement avantageuses, j'ose le croire, pour tous les partis — qui ont existé entre l'ancien commandant en chef des forces britanniques d'Egypte (lieutenant-général sir John Maxwell), son successeur (général sir Archibald Murray), sir Ian Hamilton (pendant son commandement du corps expéditionnaire de la Méditerranée) et moi-même.

D'une part, l'armée d'Egypte et les membres de l'administration du Soudan ont eu la mission de fournir assistance tant en personnel qu'en matériel, de répondre aux nombreuses et urgentes demandes relatives aux opérations militaires en Egypte et aux Dardanelles. D'autre part, la promesse de renforts à demander même pour le Soudan, à l'armée britannique d'Egypte, me soulagea d'une grande inquiétude. Heureusement il n'a pas été nécessaire jusqu'ici de demander des secours à l'Egypte, si ce n'est la disposition temporaire d'une section du Royal Flying Corps, de plusieurs officiers du Special Service, de quelques machines de transport et d'autres menus détails dont j'ai apprécié hautement et avec gratitude l'importance pendant les opérations au Darfour.

Les reconnaissances suivantes, qui forment des opérations militaires de faible envergure, ont été poursuivies avec succès au Soudan depuis la déclaration de la guerre en Europe. Dans ces opérations on s'est vu en général obligé, à cause de l'inquiétude indigène résultant de la guerre et de la propagande antigouvernementale, de n'employer que des unités de l'armée d'Egypte.

Reconnaissance chez les Lokoia.

Les tribus Lokoia des djebels Lyria et du Luch, dans la province de Mongalla, défièrent ouvertement le gouvernement, et en janvier 1915 une reconnaissance comprenant une demi-compagnie du 9e soudanais, une compagnie et demie du bataillon équatorial et un détachement du corps sanitaire sous les ordres du commandant C. C. MacNamara, des Royal Irish Rifles, fut envoyée contre elles. La reconnaissance remplit avec succès sa mission, nos troupes ne subissant que des pertes légères.

Reconnaissance du djebel Miri.

Fiki Ali, le puissant mek (ou chef) du djebel Miri, dans la province des montagnes de Nuba, assuma une attitude hostile envers le gouvernement et son hostilité constituait une menace à la paix de toute la province. En avril 1915, une colonne, sous les ordres du major H. J. Huddleston, du Dorset Regiment, fut rapidement concentrée à Kadugli, avec un escadron de cavalerie, une section de maxims à chameaux, trois compagnies du Camel Corps, une compagnie du 7e bataillon, une compagnie et demie du 11e soudanais. Au total, 46 officiers et 1.007 soldats.

Le 20 avril et les deux jours suivants, nos troupes attaquèrent le djebel Tuluk et les collines environnantes, qui étaient fortement tenues par Fiki Ali et les hommes de sa tribu. L'attaque se termina par un succès complet et l'ennemi fut repoussé de sa position, laissant un grand nombre de prisonniers. Fiki Ali, avec sa suite immédiate, réussit à s'échapper, mais, après avoir été pourchassé de place en place pendant plusieurs mois, il fut définitivement obligé de se rendre.

Patrouille de la Mongalla.

Les habitants des djebels Imatong, Lafite et Garia refusèrent d'obéir aux ordres du gouvernement, et une colonne comprenant une section d'artillerie, une demi-compagnie du 9e soudanais, trois compagnies du bataillon équatorial, sous les ordres du major D. Percy-Smith, D. S. O., du Middlesex Regiment, fut envoyée de Torit en février 1916 pour punir les tribus récalcitrantes et pour rétablir l'ordre.

Ces opérations durèrent jusqu'au 13 mars, date à laquelle les rebelles envoyèrent des propositions de paix et consentirent à se soumettre.

Les petites reconnaissances suivantes furent envoyées pour réprimer quelques troubles dans les tribus et une révolte naissante contre l'autorité du gouvernement :

Décembre 1914 : Rétablissement de l'ordre et protection des tribus amies dans le district du Duk-Fadiat de la province de Mongalla. Punition des tribus Nuer du district de Lau de la province du Bahr-el-Ghazal, qui avaient attaqué sans provocation une station de missionnaires.

Février 1915 : Punition des pillards de la vallée du Zéraf de la province du Nil supérieur (reconnaissance Guweïr-Nuer).

Mars 1915 : Punition du cheikh récalcitrant d'Abujok (district du Sobat-Pibor).

Août 1915 : Renforcement de l'autorité du gouvernement dans le district de Torit de la province de Mongalla.

Décembre 1915 : Répression d'une révolte naissante machinée par un féticheur, dans les Dumjol-Dinkas de la

province du Nil supérieur; établissement de l'autorité du gouvernement dans le district de Fauwil (Nuer) de la province du Nil supérieur.

Janvier 1916 : Retablissement de l'ordre chez les indigènes des collines de Tabi (province des montagnes de Nuba).

En outre, les secteurs de la frontière qui avaient été spécialement exposés à des raids ont été constamment patrouillés. Pendant tout l'hiver de 1914-1915 et pendant tout l'été suivant un système complet de patrouilles de terre fut établi le long du littoral de la mer Rouge par le Camel Corps and Police et montra son utilité en empêchant l'établissement de communications ennemies avec la côte d'Arabie. Le mérite en revient au major (temporairement lieutenant-colonel) C. E. Wilson, gouverneur et commandant des troupes dans la province de la mer Rouge, pour l'excellente organisation de ces patrouilles.

De même, sur la frontière occidentale une frontière désertique de 600 milles fut surveillée par une chaîne de postes arabes, qui s'étendait de l'Ouest d'Halfa, dans le Nord, aux limites Sud-Ouest du Kordofan et qui servait également de protection contre les raids des Fours, des Touareg et des Senoussistes. En mai dernier, une petite colonne régulière montée fut aussi envoyée à Dongola, tandis que les bords de la rivière à Dongola et à Halfa-Shellal étaient patrouillés par des canonnières, l'une conduite par des artilleurs de l'armée d'Egypte et l'autre par un détachement de la marine royale.

Ces reconnaissances, bien que généralement faites en dehors de la zone des opérations militaires actives, demandèrent une organisation considérable et imposèrent un travail ardu au personnel employé. Elles ont prouvé en plusieurs occasions leur grande efficacité.

Opérations militaires au Darfour.

Le sultanat du Darfour faisait partie de la chaîne de royaumes autonomes qui s'étendait à travers l'Afrique centrale et dont l'Abyssinie est maintenant la seule survivance indépendante.

Afrique Française.

Reproduction interdite.

En 1874, son territoire fut envahi par Zubeir pacha au Sud et par Ismaïl pacha Ayub à l'Est, et le sultan Ibrahim « Garrad », un descendant de la lignée du fameux Abd el Rahman el Rashid, sultan du Darfour et du Kordofan (1785-1799), qui correspondait avec Napoléon Bonaparte en Egypte, fut déposé et tout le pays annexé au Soudan égyptien.

La domination égyptienne au Darfour fut par la suite renversée par la révolte mahdiste et la région fut partiellement administrée par une série d'émirs derviches jusqu'après la bataille d'Omdurman (1898) lorsque Ali-Dinar, descendant éga-

lement d'Abd el Rahman el Rashid, abandonna le khalifa et s'enfuit à El-Fasher, où il réussit à établir son autorité. En 1899. Ali Dinar, avec l'agrément du sirdar d'alors (lord Kitchener), assuma le gouvernement du sultanat et fut par la suite nommé agent du gouvernement du Soudan au Darfour moyennant le paiement d'un léger tribut qui fut versé tous les ans de juin 1901 jusqu'à la déclaration de la guerre actuelle.

L'expérience de la situation locale du Darfour que possédait l'inspecteur général (baron sir R. von Slatin), qui pendant de nombreuses années fut le principal intermédiaire entre le gouvernement et le sultan, facilita l'établissement de bonnes relations; l'attitude et les dispositions d'Ali Dinar furent en général satisfaisantes jusqu'à ce que les questions relatives à la frontière occidentale du Darfour et à la souveraineté sur certains districts-frontières fussent soulevées. Il y a de bonnes raisons de croire que le retard apporté à régler ces questions réagit très défavorablement sur l'attitude du sultan et l'amenèrent à prêter une oreille complaisante aux propagandistes ennemis et aux intrigues antigouvernementales. Le résultat en fut très difficile à contrecarrer, le sultan refusant de permettre aux Européens de visiter sa capitale ou d'entrer au Darfour.

Le moderne Darfour a probablement une population de moins d'un million d'habitants. La politique intérieure du sultanat était compliquée et variable, mais elle peut être brièvement décrite ainsi :

L'armée « esclave » du sultan, comprenant 10.000 hommes et armée pour la plus grande partie d'armes à feu, maintenait le *statu quo* et formait la base réelle de l'autorité du sultan. La politique intérieure d'Ali Dinar s'était montrée préjudiciable aux intérêts des Arabes qui lui étaient, d'une façon générale, passivement déloyaux ou comme dans le cas des tribus Rizeigat du Darfour du Sud-Ouest, ouvertement hostiles à sa domination. Les habitants sédentaires du Darfour central, comprenant les indigènes du district plus tard traversé par la colonne expéditionnaire, désiraient surtout ne pas être troublés, mais étaient disposés à bien accueillir la venue d'une administration plus clémente et mieux éclairée. A ce moment toute diminution du prestige du gouvernement augmentait le crédit du sultan et la plus petite victoire sur nos troupes aurait suffi à rallier un grand nombre d'indigènes — attirés par le fanatisme et la perspective de butin — sous ses étendards.

Au reçu de la nouvelle de la guerre entre la Grande-Bretagne et la Turquie, Ali-Dinar assuma publiquement, pour la première fois, une attitude de défi qui fut suivie, en avril 1915, par une renonciation formelle de son allégeance au gouvernement du Soudan et par une déclaration de son adhésion à la cause de nos ennemis avec lesquels il était déjà en communication étroite par le Senoussi. En décembre 1915 la situation devint si menaçante qu'une petite colonne du Camel Corps fut envoyée en hâte à Nahud pour protéger cet important centre de commerce et comme pour mettre le sultan en garde contre l'exécution de ses menaces d'une offensive contre la tribu loyale des Rizeigat. A ce mouvement des troupes de notre côté de la frontière correspondit un prompt renforcement des détachements du sultan au djebel el-Hella, et il devint évident que les préparatifs faits par le sultan en vue d'envahir le territoire du Soudan s'amplifiaient et que les actes d'hostilité ne pouvaient plus être évités.

En conséquence j'ordonnai la concentration d'une colonne de toutes armes à Nahud sous le commandement du lieutenant-colonel P. V. Kelly, du 3e hussards (attaché à l'armée d'Egypte) composée des unités suivantes : 2 compagnies d'infanterie montée ; 2 batteries d'artillerie (six canons de montagne, calibre 12 1/2, et 2 maxims; 1 batterie de maxims et une section (mulets) ; 5 compagnies du Camel Corps ; 6 compagnies de l'infanterie du Soudan (13e et 14e bataillons) ; 2 compagnies de l'infanterie arabe (bataillon arabe) ; 3 compagnies de l'infanterie d'Egypte (même bataillon) avec les unités et services sanitaires et administratifs nécessaires. Au total, environ 2 000 hommes de troupes.

Des lettres du sultan et d'autres renseignements du Darfour, reçus pendant la concentration, apportèrent d'autres confirmations sur les desseins de l'ennemi et, après avoir visité Nahud en personne au début de mars 1916, j'ordonnai au colonel Kelly de franchir la frontière et d'occuper les puits du djebel El-Hella et d'Um-Shanga. Ces deux points commandaient les premiers points d'eau permanents à l'Ouest de Nahud et sur la route d'El-Fasher, et nos troupes en les occupant non seulement empêchaient nos indigènes d'être inquiétés entre Nahud et la frontière, mais leur présence servait encore de prélude essentiel à toute opération sur le territoire du Darfour.

Le 16 mars les troupes montées indépendantes, éclaireurs de l'infanterie montée, une batterie « A », une batterie de maxims, cinq compagnies du Camel Corps) quittèrent Nahud et, s'avançant par Wad-Banda, franchirent la frontière du Darfour et occupèrent Um-Shanga, où un poste d'observation ennemi fut dispersé le 20 au matin. On avait l intention de pousser vers le djebel El-Hella, le même après-midi, mais on vit que ceci était impossible à cause de la rareté de l'eau et des moyens insuffisants d'en trouver à Um-Shanga. En conséquence, le colonel Kelly se trouva en face de deux alternatives : celle de retourner tout de suite à Nahud ou celle de poursuivre une nouvelle avance avec la fraction de sa colonne qu'il était possible d'alimenter d'eau pendant le 21, étant donné que le 21 au soir le gros de la colonne devait arriver de Nahud, avec une provision d'eau pour deux jours seulement, à Wad-Banda. A cause des objections graves soulevées par la première alternative, le colonel Kelly décida d'accepter les risques inhérents à une avance avec une colonne réduite sur le djebel El-Hella, et envoya au gros de la colonne ordre de rester à Wad Banda. En conséquence une colonne rapide

composée d'éclaireurs de l'infanterie montée, de 2 canons, 8 maxims et 240 hommes du Camel corps, quitta Um-Shanga à l'aube le 22. Sa marche en avant ne rencontra qu'une légère résistance de la part d'éclaireurs ennemis à environ quatre milles de distance du djebel El-Hella : le mouvement enveloppant de 800 cavaliers Fours fut arrêté par notre feu. A 2 milles plus loin les canons et les maxims repérèrent une concentration ennemie considérable dans une vallée boisée à gauche de notre carré, d'où l'on vit ensuite l'ennemi déboucher et s'éparpiller dans toutes les directions. La colonne atteignit les puits du djebel El-Hella à 2 h. 15 de l'après-midi, sans autre résistance, et une reconnaissance fut envoyée de là aux puits de Lugud, à une distance de 2 milles. Ces derniers puits furent occupés en force le 26 pendant que le reste de la colonne de campagne arrivait de Nahud et était répartie, selon la contenance des divers points d'eau, à Um-Shanga et au djebel El-Hella. Pendant le cours de ces opérations il fut rapporté que l'ennemi avait eu 20 tués et blessés : nos pertes étaient insignifiantes.

L'occupation du djebel El-Hella nous rendit beaucoup de prestige dans le Soudan occidental et diminua la menace immédiate de raids chez nos tribus. Il était clair cependant que la dispersion du gros de l'armée d'Ali Dinar serait la seule garantie efficace de la sécurité du Soudan occidental et que nous devions donc être à même d'entreprendre d'autres opérations militaires plus étendues, à la première occasion favorable.

Le gros de l'armée Four, comprenant entre 4.000 et 6.000 hommes armés de fusils et bien approvisionnés de munitions, un nombre inconnu d'auxiliaires armés de lances, resta à El-Fasher où le sultan rappela la plupart de ses garnisons des provinces, autres que celles qui avaient été engagées avec nos troupes et qui avaient été ramenées à Burush et à Um-Kedada, où elles furent légèrement renforcées. Il était probable aussi que le sultan ne risquerait pas de sérieux engagements avec nos troupes à une certaine distance de sa capitale et qu'il avait l'intention de garder son armée intacte et concentrée à El-Fasher jusqu'à la venue des pluies, lorsque l'état du pays serait plus favorable à une guerre de guérillas et à des raids sur nos lignes étendues de communication.

Le problème immédiat que le colonel Kelly avait à résoudre se rapportait à la provision d'eau requise et aux autres provisions nécessaires aux troupes et aux convois opérant dans le pays, sans eau à cette époque de l'année et privé de tout ravitaillement, qui s'étend à 300 milles environ à l'Ouest de la tête de ligne ferrée d'El-Obeid. De l'établissement de communications régulières et du transport rapide du ravitaillement à travers cette région inhospitalière dépendaient la sécurité de la colonne du Darfour et la suite des opérations militaires futures. C'est pourquoi je formai le plan d'ajouter au transport de chameaux, sur lequel les troupes en campagne devaient entièrement compter, un service de transports automobiles à partir de la tête de ligne de Nahud et j'ordonnai qu'un certain nombre de véhicules automobiles fût prêt pour le moment où une route rendue suffisamment praticable pour des automobiles serait achevée. En même temps des levés et des préparatifs étaient faits en vue de construire une route automobile capable de supporter un léger transport de camions depuis Rahad (sur la voie ferrée) par Taweisha, jusqu'à El-Fasher, distance d'environ 460 milles, ce qui devait mettre cette dernière ville à quatre jours de distance de la voie ferrée.

Au commencement d'avril il fut rapporté qu'il y avait de petites concentrations ennemies à Burush, Um-Eisheishat et Um-Kedada, et qu'une petite colonne qui avait été précédemment postée à Taweisha, sur notre aile gauche, était ramenée à Tulu. Une reconnaissance en force du pays poussée vers l'Ouest jusqu'à Abiad, fut donc entreprise en vue 1° : d'augmenter la provision d'eau utile à nos troupes et au nombre croissant des animaux de transport — nécessité pressante, — 2° de disperser les forces ennemies de Burush et d'Um-Kedada ; 3° et, en fermant à l'ennemi les importants puits d'Abiad, de protéger toute la principale et, jusqu'à la venue des pluies, seule ligne de communication praticable entre Nahud et El-Fasher.

Le 3 avril une colonne composée de 2 compagnies et demie d'infanterie montée, de 4 canons, 6 maxims et du 13e soudanais quitta le djebel El-Hella et occupa Burush, d'où une patrouille de cavalerie Four fut repoussée à midi. Notre marche en avant sur Um-Kedada le jour suivant rencontra la résistance de 700 ennemis dont une partie était bien retranchée en face des puits, mais ils furent repoussés par nos canons. Le 8 avril, la reconnaissance fut poursuivie sur Abiad où l'on arriva le 9 au matin et que l'ennemi avait évacuée le matin précédent. Un détachement de 4 compagnies d'infanterie du Soudan avec 4 canons fut laissé à cet endroit où il repoussa successivement les attaques ennemies du 14 et du 19 avril. A la fin du mois, toute la ligne de communication fut en justes proportions munie de postes, de forts détachements furent placés à Abiad, Um-Kedada, Burush, Lugud, djebel El-Hella et Um-Shanga et on put procéder aux préparatifs d'une autre phase décisive des opérations sans craindre d'être sérieusement inquiété par des attaques ennemies.

Pendant tout le mois un système complet de postes de signalisation et d'observation fut aussi organisé le long de la frontière depuis Gabr-el Dar (Dar-Homr) et Hafir-Ogr, dans le Sud-Ouest du Kordofan, jusqu'à Shebb, à l'Ouest-Nord-Ouest d'Halfa. 260 indigènes, amis, armés de fusils Remington, furent employés à ce travail rien qu'en Kordofan, sous la direction d'El Miralai (colonel) Beshir Bey Kembal, tandis qu'un complément de 200 hommes de la tribu Kababish, sous les ordres de leur nazir (ou chef cheikh) Ali el Tom, étaient détachés pour occuper le djebel Meidob, au Nord-Est du Darfour, comme poste

spécial d'observation pour surveiller la route d'Arba' in entre le Darfour et les oasis (Senoussistes) du Nord.

Un plan primordial d'opérations qui avait été influencé par des considérations autres que celles sur la situation militaire du pays, avait envisagé la nécessité de consolider notre possession sur les districts alors occupés par nos troupes et d'ajourner l'inévitable marche en avant et l'occupation d'El-Fasher à une époque plus reculée de l'année. Mais l'état des points d'eau locaux joint aux renseignements que nous avions obtenus sur les dispositions de l'ennemi nécessita une autre étude approfondie de la question et une décision immédiate. Le pour et le contre en fut résumé dans mon rapport télégraphique du 24 avril 1916 dans lequel je notais que le seul avantage à gagner par le retard serait dans la plus grande certitude de succès due à l'emploi d'une colonne beaucoup plus forte que le permettaient les conditions existantes (temps sec) des points d'eau et du transport. La question, en résumé, était de savoir si dans ces conditions qui nous permettaient de fixer l'ennemi à son point choisi de concentration nous pourrions amener une colonne de toutes armes suffisamment forte (et l'approvisionner de la tête de ligne à 400 milles de distance) pour battre l'armée du sultan et occuper sa capitale sans risquer un revers ou une bataille peu concluante qui aurait nécessité une retraite rapide et désastreuse. Après de grandes délibérations et avec l'entier consentement du colonel Kelly je décidai qu'une avance sur El-Fasher pendant la pleine lune de mai offrirait une possibilité raisonnable de réaliser rapidement nos projets et justifierait pleinement les risques inhérents à l'entreprise. Mon opinion fut encore renforcée par la nouvelle qui me fut communiquée quelque temps après, que les autorités militaires françaises au Ouadaï étaient prêtes à coopérer avec nous, avec tous les moyens limités alors mis à leur disposition, projet qui fut amplement réalisé par l'occupation française du Dar-Sila qui fut effectuée peu après l'entrée de nos troupes à El-Fasher (1)

Les premiers jours de mai se passèrent à reconstituer la ligne de communication dont la plupart des garnisons furent expédiées sur le front et partiellement remplacées par des renforts de Khartoum; à amasser les provisions, à assembler les services de transport pour l'avance depuis Abiad et à concentrer la colonne de choc à ce dernier point.

Le 5 mai, la garnison d'Abiad repoussa l'attaque d'une colonne ennemie qui s'élevait à plus de 500 hommes; le 9, un raid fut fait trois milles à l'Est du poste sur la ligne télégraphique mais celle-ci fut immédiatement réparée. Le 12, une reconnaissance d'aéroplanes lança un certain nombre de proclamations sur la ville d'El-Fasher d'où l'armée du sultan montrait ostensiblement qu'elle n'avait pas l'intention de bouger.

Le soir du 14 mai, toutes les préparations étaient terminées et la colonne suivante était prête à Abiad pour l'avance sur la capitale : 60 éclaireurs de l'infanterie montée, 8 canons, 14 maxims (artillerie et sections britanniques), 4 compagnies du Camel Corps avec 2 maxims, 8 compagnies d'infanterie (13e et 14e soudanais, et le bataillon arabe) avec l'ambulance de campagne et autres services.

Le colonel Kelly décida, à cause de la difficulté de trouver de l'eau, que cette colonne quitterait Abiad en deux parties — une colonne lente A et une colonne légère B — qui se réuniraient à 40 milles à l'Ouest d'Abiad et à 28 milles environ de Meleit. Ce dernier point où se trouvait, on le savait, un grand réservoir d'eau, était en la possession d'une petite garnison ennemie et était le premier objectif d'où l'attaque décisive sur El-Fasher pouvait être faite.

A 4 h. 15 du matin, le 15, une petite troupe de nos éclaireurs d'infanterie montée, sous les ordres du mulazim awal (lieutenant) Suleiman Effendi Omar, coupa adroitement un poste d'observation ennemi, habilement établi sur une hauteur à deux milles de distance du camp, et captura tous les hommes à l'exception de deux qui s'enfuirent à pied. Il fut par la suite constaté que par ce bon travail, qui était une preuve de l'excellence des services rendus par les éclaireurs de l'infanterie montée pendant toutes les opérations, les renseignements sur les mouvements de nos troupes n'arrivèrent pas à El-Fasher avant que ces dernières troupes ne fussent à une grande distance de Meleit. Les colonnes A et B quittèrent Abiad respectivement les 15 et 16 au matin et après des marches fatigantes sous une chaleur excessive, elles arrivèrent au point de concentration le 17. Ce matin-là, une reconnaissance d'aéroplanes faite sur Meleit lança des bombes sur le village d'où quelques coups avaient été tirés sur elle par une troupe ennemie d'environ 500 hommes. Le 18 au matin, la colonne réunie atteignit Meleit que l'ennemi avait évacué en hâte le matin précédent, laissant après lui une grande quantité de provisions qui tombèrent entre nos mains.

Une reconnaissance d'aéroplanes rapporta le jour suivant que le pays était débarrassé d'ennemis sur 15 milles, mais à cause de l'épuisement des troupes la marche en avant fut ajournée au 21, jour où nos éclaireurs prirent contact avec quelques petites troupes ennemies pendant toute la journée.

Le 22 mai, le camp fut bombardé à 5 h. 30 du matin et de fortes troupes de cavaliers et de méharistes ennemis furent rencontrées dès le début. Le pays traversé était formé d'une succession de dunes basses et entrecoupées avec de nombreuses dépressions et des parties dissimulées; à cause des buissons répandus çà et là il était difficile de voir à plus d'une centaine de mètres dans chaque direction, et par moments une partie du carré se trouvait sur une hauteur

(1) Voir *Afrique française, Rens. col.*, p. 105, le rapport du colonel Hilaire sur l'occupation du Dar-Sila.

tandis que l'autre disparaissait complètement aux yeux. Aller en éclaireurs était à la fois difficile et dangereux et une compagnie du Camel Corps avec 4 maxims britanniques fut donc poussée sur le front pour appuyer l'infanterie montée, s'il le fallait.

A 10 h. 30 du matin, on remarqua que l'ennemi occupait, à 2.000 yards au loin, une forte position qui fut bombardée par nos batteries et les occupants furent repoussés de leurs tranchées avancées. Des cavaliers ennemis étaient aussi engagés sur notre droite et les batteries A et n° 2 purent les bombarder à 1.600 yards environ avec effet.

Le carré avança alors de 800 yards environ dans une meilleure position, où il se retrancha tandis que l'infanterie montée, la batterie A, la batterie n° 2, les maxims britanniques R. G. A. et une compagnie du Camel Corps furent envoyés occuper une position élevée, au Sud-Ouest du carré, sur notre front de droite. Au même moment la cavalerie ennemie continua à menacer notre aile gauche, et une compagnie du Camel Corps avec une section de maxims fut envoyée sur une hauteur à gauche pour essayer de la rencontrer.

A 500 yards en face du carré se trouvait le village de Beringia, à 600 yards au Sud duquel — et s'étendant à environ 100 yards à l'Est et à l'Ouest — était la position principale et retranchée occupée par l'ennemi. Sa gauche formait un demi-cercle dont une seule partie pouvait être vue et reconnue par nos éclaireurs, et sa droite était rejetée avec l'aile qui s'appuyait sur un khor (vallée ou dépression).

Le colonel Kelly décida d'attaquer sur-le-champ et d'éclaircir la situation. Tandis qu'il prenait ses dispositions nécessaires, la compagnie du Camel Corps qui avait servi d'escorte à l'artillerie et aux maxims sur le front droit du carré, entra à Beringia et quelques hommes avancèrent directement à travers le village vers la crête sud où ils se trouvèrent immédiatement sous un feu violent, ils commencèrent alors à se retirer. Aussi, un certain nombre d'ennemis débouchèrent de leur position retranchée, les poursuivant de près, s'exposant ainsi au feu flanquant de la batterie n° 2 à la droite du carré et offrant une bonne cible à la batterie n° 2 à la gauche du carré.

L'ennemi déboucha alors très rapidement de toute sa position et avança en grande force.

A ce moment, il y avait en ligne de feu sur le front sud du carré (de droite à gauche) : la batterie n° 2; 3 compagnies d'infanterie; la batterie A; 1 compagnie d'infanterie avec une section de maxims britanniques, puis, après un vide de 150 yards, une autre compagnie d'infanterie avec le reste de la section des maxims britanniques, ces dernières unités face à l'Est.

Le colonel Kelly, craignant que l'ennemi n'enveloppât les ailes du carré, ne jugea pas nécessaire de renforcer immédiatement le front sud avant que l'affaire ne fût plus engagée; mais, peu après, deux sections de la batterie de maxims n° 6 furent poussées à droite de la batterie n° 2 et 1 compagnie du bataillon arabe s'avança dans une meilleure position un peu en avant de la droite du front sud.

L'assaut fut livré avec acharnement, plusieurs des assaillants tombant à 10 yards de notre ligne de feu, mais lorsque le carré eut été en action pendant 40 minutes, on vit que les rangs ennemis fléchissaient et à ce moment le colonel Kelly ordonna que « l'attaque » fût sonnée. Notre contre-attaque fut exécutée avec beaucoup de méthode, mais très brillamment, notre infanterie bien appuyée par l'artillerie, tandis que les maxims avançaient avec la ligne. En peu de temps l'ennemi fut battu et s'enfuit en désordre, laissant nos troupes en possession incontestée du champ.

Un dénombrement soigneux des pertes Fours, fait par la suite, donna un total de plus de 1.000; 231 morts et 96 sérieusement blessés furent comptés dans les 500 yards de notre position tout de suite après la bataille. D'après les rapports découverts à El-Fasher la colonne ennemie devait comprendre à ce moment 3.600 hommes armés de fusils, plus un certain nombre d'hommes armés de lances et d'auxiliaires.

Le colonel Kelly loue hautement la manière admirable dont les diverses unités engagées à ce moment furent dirigées par leurs chefs, la fermeté et la discipline des troupes qui furent en outre habilement soutenues par les canons. C'es à ces facteurs qu'il attribue l'honneur de cette victoire importante gagnée sur une troupe bien supérieure en nombre à la nôtre, victoire qui fut réellement une bataille de « soldats ».

Nos pertes étaient les suivantes : *officiers :* capitaine H. C. Maydon, du 12e lanciers, infanterie montée, grièvement blessé; El Mulazim Awal (lieutenant) Mohammed Effendi Yusri, de l'artillerie, légèrement blessé; El Mulazim Tani (sous-lieutenant) Ahmed Effendi Mohammed Zahran, du 14e soudanais, légèrement blessé. *Soldats* : tués, 2; morts de leurs blessures, 3; blessés, 18.

La colonne reprit la marche en avant sur El-Fasher à 4 heures de l'après-midi le même jour et établit son bivouac qui était solidement retranché pour la nuit, à quelques milles en dehors de la capitale. Là, à 3 heures le lendemain matin (23 mai), elle fut attaquée par ce qui semblait, à la lueur scintillante de nos obus et des éclairs de magnésium, être une colonne d'environ 500 cavaliers et 300 fantassins. Cette attaque fut repoussée; la colonne avait un artilleur blessé. A 6 heures du matin alors que les troupes se préparaient à marcher, une centaine d'ennemis fut dispersée sur notre aile gauche par l'artillerie et par le feu des maxims et bombardée par les aéroplanes. A 10 heures du matin, le colonel Kelly avec les troupes montées entra à El-Fasher qu'il trouva presque abandonnée par sa population, sauf par les femmes.

Le sultan Ali Dinar, au reçu de la nouvelle de la défaite écrasante de Beringia, avait fait un

**

dernier effort pour rallier le reste de son armée à l'attaque, de bonne heure le 23 au matin, et ensuite il s'enfuit avec 2.000 hommes qui furent bombardés tandis qu'ils débouchaient au Sud de la ville, par le lieutenant J. C. Slessor, du Royal Flying Corps, au cours d'un vol hardi et heureux. Le sultan est maintenant dans les environs du djebel Marra avec une suite bien réduite, et il est assez probable qu'il ne donnera plus, pour l'instant, d'autre sujet d'inquiétude.

Le butin pris à El-Fasher comprenait 4 canons, 55.000 cartouches S. A. A., tout le matériel d'une poudrière; plus de 4 000 fusils furent pris ou remis entre nos mains au bout de quelques semaines de notre occupation de la ville.

Le 9 juin, je pouvais annoncer que la majeure partie de la population locale était déjà revenue et que parmi les nombreux indigènes qui s'étaient rendus depuis la bataille se trouvaient presque tous les lieutenants du sultan et les notables du Darfour.

Je sais très bien que ces opérations sont de peu d'importance, comparées aux conflits formidables qui se livrent maintenant en Europe et en Asie; mais je les ai décrites assez longuement parce qu'elles constituent en elles-mêmes un fait militaire remarquable.

On comprend qu'une organisation très soigneuse, très intelligente, était nécessaire pour transporter 3.000 hommes avec les provisions, les canons, les aéroplanes et les autres volumineux équipements d'une colonne expéditionnaire moderne, depuis la base de Khartoum (à 500 milles par voie ferrée du port de mer le plus rapproché) jusqu'à une tête de ligne ferrée distante de 428 milles, et de là traverser la région déserte d'un pays sans route, presque privé de toute provision à bouche et alimenté par une demi-douzaine de points d'eau, sur une distance de 400 milles, et, une fois là, prendre une forte position défendue par un ennemi fanatique, supérieur en nombre, armé de fusils modernes et ne possédant en aucune façon l'esprit guerrier. Si ceci a été fait sans une seule anicroche ou un seul revers d'aucune sorte, c'est grâce à l'excellence des dispositions prises par l'état major, aux grandes qualités du lieutenant-colonel Kelly et de ses officiers subalternes, au magnifique esprit guerrier et à la patience montrés par les hommes de tous les rangs de la colonne expéditionnaire, dans les conditions très pénibles d'une campagne faite pendant les mois d'été au Soudan.

Le jugement sain et juste du lieutenant-colonel Kelly sur la situation militaire s'est très souvent manifesté dans la façon admirable dont il a conduit l'expédition. Il témoigne sa reconnaissance — ce que j'appuie avec plaisir — pour le concours loyal et constant qu'il a reçu des officiers supérieurs et des officiers subalternes des unités de sa colonne. En particulier il signale les grands services que lui ont rendus à tous moments le major C. W. Spinks, de l'artillerie royale, commandant l'artillerie; le major C. H. Little, son chef d'état-major (qui a aussi sa grande part de mérite dans les premières opérations de l'expédition); le major H. J. Huddleston, O. C. du Camel Corps; le major W. H. M. Cowan, des Cameroun Highlanders, commandant le bataillon arabe; le major E. A. T. Bayly, du Royal Welsh Fusiliers, commandant le 13e bataillon de l'infanterie du Soudan. Quant au travail du capitaine (temporairement) H. A. Mac Michael, officier politique et de renseignements, le colonel Kelly en parle dans les termes les plus louangeux. Il est agréable de noter que les connaissances remarquables acquises par le capitaine Mac Michael sur le Darfour et ses indigènes, ainsi que sa grande capacité de travail, seront d'une grande utilité pour la future administration des 15.000 milles carrés de nouveau territoire que cette heureuse expédition a reconquis au Soudan.

J'ai inclus le reste des citations individuelles d'officiers et d'hommes, faites par le colonel Kelly, qui ont rendu des services spécialement méritoires, dans une liste ajoutée à la fin de mon rapport.

Je veux aussi attirer l'attention sur la contribution précieuse apportée aux succès de ces opérations par certains corps et certaines unités dont le travail n'a pas pu être commodément décrit dans le résumé précédent.

Royal Flying Corps.

L'escadrille du Royal Flying Corps qui fut généreusement mise à ma disposition pour les opérations en Darfour par le commandant en chef d'Egypte, fit plus que justifier les grandes espérances que j'avais fondées sur son utilité et sur l'effet moral de sa première apparition au Darfour. Le transport des avions, des hangars, des magasins de réparation et des autres équipements nécessaires, de Suez à Rahad (sur la voie ferrée du Kordofan) et de là à travers un chemin à automobile cahoteux jusqu'à Nahud qui a été aménagé par le service des travaux publics, fut une entreprise très difficile et laborieuse. La provision de pétrole souffrit de la température qui s'élevait parfois à 120° F. à l'ombre; des camions furent abandonnés pendant des jours entiers, enfoncés dans le sable jusqu'à l'essieu et le succès ne fut obtenu que grâce à l'excellente organisation et aux efforts incessants du major V. W. R. C. Groves et au personnel de l'aviation.

Parmi les vols les plus remarquables peuvent être cités celui du lieutenant F. Bellamy qui, le 12 mai, vola du djebel El-Hella à El-Fasher et en revint, atterrissant à Abiad à l'aller et au retour, celui du capitaine E. J. Bannatyne qui partit, le 17 mai, à la recherche de Meleit, vol d'une durée de plus de 8 heures, accompli d'une façon remarquable étant donné les conditions aéronautiques locales et pendant lequel son hélice fut atteinte par une bombe alors qu'il volait à une faible attitude; celui du lieutenant J. C. Slessor qui survola El-Fasher le 23 mai au matin et qui rapporta aussi les premières nouvelles de la vic-

toire de Beringia; c'est pendant ce vol qu'il fut légèrement blessé (1).

La tactique et le travail efficace de l'aviation, pendant toute sa période de service au Soudan, ont justifié pleinement la splendide réputation du Royal Flying Corps.

Transports et autres services.

Deux difficultés primordiales, dépendant étroitement l'une de l'autre, étaient posées à propos du service des transports et à l'approvisionnement en eau. La route au Nord (Dudia) entre El-Obeid et Nahud était impraticable à cause de l'absence d'eau sur tout son parcours. Entre Nahud et Um-Shanga, distantes de plus de 100 milles, le seul point d'eau sur lequel on pouvait compter était celui des arbres de Tebeldi. Ce sont des arbres creux de grand diamètre qui, de temps immémorial, ont servi de réservoirs aux indigènes de la région pour emmagasiner l'eau recueillie pendant les pluies pour les besoins de la saison sèche. Les arbres contiennent suffisamment d'eau pour une petite colonne, mais ils ont besoin d'être remplis à nouveau, ce qui nécessite l'emploi de convois spéciaux à chameaux et une main-d'œuvre considérable. Entre Um-Shanga et El-Fasher, les puits sont plus fréquents, mais pendant la marche en avant on les trouva presque tous à une profondeur de 200 pieds, très étroits et nécessitant de fréquentes réparations. A tous les postes les hommes faisaient continuellement le travail fatigant de tirer de l'eau. A Um-Kedada et à Abiad, avant la marche définitive sur El-Fasher, le travail des puits ne cessa ni de jour ni de nuit durant quatre jours; pendant ce temps 1.800 chameaux de transport et de selle furent abreuvés et plus de 1.200 gallons tirés pour être transportés avec la colonne. Ce travail fut fait à tout moment avec la meilleure bonne volonté du monde et les hommes du Camel Corps qui sont bien habitués à l'état du pays donnèrent un exemple particulièrement remarquable et furent très précieux sous ce rapport.

Les camions de 3 tonnes avec le détachement de l'Army Service Corps Mechanical Transport qui furent prêtés d'Egypte, firent un travail excellent sous les ordres du lieutenant S. W. Carty, de l'Army Service Corps, entre El-Obeid et Nahud; et les services de transport automobile organisés par le directeur des travaux publics furent aussi d'une grande utilité, à plusieurs occasions; tandis que les ambulances de Ford, approvisionnées d'Angleterre par le directeur général de l'Army Medical Service, travaillaient avec efficacité et rapidité entre Nahud et El-Obeid.

Le gros du service de transport et tous les transports pour les troupes au Darfour furent cependant faits à dos de chameau et le mérite en revient au major S. E. H. Giles, de l'Army Service Corps, et à ses subordonnés, ainsi qu'au major J. J. B. Tapley, D. S. O., et au capitaine R. S. Audas, de l'Army Veterinary Corps dont les aptitudes d'organisation et d'improvisation furent mises à une forte épreuve. Je suis aussi très reconnaissant à l'administrateur du syndicat des plantations du Soudan pour m'avoir prêté sept inspecteurs qui ont travaillé en collaboration avec les services de transport.

En temps ordinaire il est possible de louer n'importe quel nombre de chameaux avec leurs conducteurs pour faire le service au Soudan, mais au moment de la mobilisation le pays a été tellement dégarni d'animaux de transport pour les besoins des colonnes britanniques d'Egypte qu'il a fallu organiser et équiper tout de suite 10 compagnies de transport d'armée, d'environ 260 chameaux chacune, avec le personnel nécessaire. Pour accroître les difficultés éprouvées par le major Giles il manquait aussi des bâts qui avaient été fournis en quantités relativement grandes aux colonnes d'Egypte. Néanmoins une compagnie de transport était prête à accompagner les troupes montées indépendantes de Nahud le 15 mars et deux autres compagnies accompagnèrent le gros de la colonne quatre jours plus tard. Les chameaux devaient alors être employés à apporter l'eau à Wad-Banda pour les besoins du personnel des transports travaillant entre Nahud et le djebel El-Hella, poste jusqu'auquel les transports devaient travailler directement depuis Nahud à cause du manque d'eau à Um-Shanga; et même après l'arrivée de la colonne au djebel El-Hella toutes les compagnies de transport continuèrent à travailler d'arrache-pied, apportant les provisions, le matériel pour le prolongement des fils télégraphiques et pour la construction de hangars d'aéroplanes.

Les transports furent de nouveau répartis pour la marche définitive sur El-Fasher, de telle sorte que chaque unité put quitter Abiad avec 15 jours de ration, 5 jours de fourrage, et 4 jours d'eau pour le personnel et les chevaux, ce qui amenait ainsi le nombre des chameaux alors avec la colonne à un total de 1.800.

Lignes de communication.

Le travail exécuté sur la ligne de communication fut considérable et les remerciements de tous ceux qui prirent part aux opérations militaires sont bien dus à l'aide efficace rendue par le capitaine R. V. Savile, gouverneur de la province du Kordofan, par MM. E. N. Corbyn, F. Atterbury, R. A. Bence-Pembroke, J. A. Gillan, et par les autres membres de l'état-major de cette province. Ils ont contribué surtout, d'une façon très précieuse, à la fourniture de chameaux de transport. Un travail excellent fut aussi accompli pour améliorer les chemins existant en vue des transports automobiles par le personnel du département des travaux publics sous la direction du capitaine (temporaire) H. Claxton, qui est maintenant chargé du plan plus vaste imaginé par le capitaine M. R. Kennedy, C. M. G., D. S. O., pour la construction d'une route automobile de la voie ferrée jusqu'à El-Fasher.

(1) Voir *Afrique française*, 1916, p. 320.

Un bon travail fut fait aussi par le département des travaux militaires, surtout pour la construction, à très court délai, d'abris d'aéroplanes au djebel El-Hella.

Télégraphes.

Il convient de féliciter le capitaine R. Chenevix Trench, des Royal Engineers, et M. S. Dennett pour le prolongement rapite de la ligne télégraphique à l'Ouest de Nahud. En prévision de la marche en avant, M. Dennett prolongea le fil jusqu'à Wad-Banda le 14 mars et il atteignit le djebel El-Hella le 24 du même mois, 48 heures après l'arrivée des troupes montées indépendantes. L'autre prolongement des fils jusqu'à Abiad fut terminé le 22 avril et rendit de très grands services à la colonne.

Chemins de fer.

Les dispositions prises par le capitaine E. O. A. Newcombe, directeur du trafic des chemins de fer du gouvernement du Soudan, pour transporter la colonne expéditionnaire jusqu'à la tête de ligne, ce qui nécessita des voyages de 430 à 600 milles, fonctionnèrent sans anicroche, à un moment où les demandes faites aux chemins de fer pour d'autres transports, et surtout ceux de chameaux et autres besoins des forces britanniques d'Egypte, étaient pressantes, et l'administrateur général a attiré mon attention sur les noms de plusieurs officiers subalternes qui ont accompli un travail excellent sous ce rapport. L'administration des chemins de fer doit aussi être congratulée pour la promptitude avec laquelle les aéroplanes furent transportés de Port-Soudan à Rahad (877 milles) et pour le grand nombre de facilités grâce auxquelles, à ce dernier endroit, les aéroplanes qui furent débarqués à Port-Soudan le 24 avril furent déchargés à Rahad le 27 du même mois et tout de suite montés.

La sollicitude constante et le grand intérêt qu'a montrés Sa Hautesse le sultan pour tout ce qui tient au bien-être de l'armée d'Egypte ont toujours été très précieux, et je veux répéter ici mon appréciation respectueuse sur tous les efforts cordiaux de Sa Hautesse pour améliorer le sort des troupes et pour donner son gracieux encouragement à tous ceux qui ont pris part à nos opérations militaires.

Depuis la déclaration de la guerre j'ai eu l'occasion, de temps en temps, de demander conseil à l'ancien sirdar et gouverneur général du Soudan, feu le maréchal comte Kitchener de Khartoum, et en reconnaissant avec beaucoup de gratitude l'aide puissante qu'il a invariablement rendue à son successeur dans ce pays, je veux, au nom de tous les officiers et fonctionnaires britanniques servant au Soudan, des officiers et des hommes de l'armée d'Egypte et des habitants du Soudan, exprimer notre profond chagrin, notre regret de la perte pour notre roi et notre pays de ce grand serviteur de l'Etat, dont la grande sympathie pour tout ce qui concernait le bien-être du Soudan anglo-égyptien et de ses garnisons éparses n'a jamais cessé de se faire sentir jusqu'à la fin.

Pour conclure, je désire remercier chaleureusement les officiers de l'armée d'Egypte, les officiers et les fonctionnaires du gouvernement du Soudan pour le travail précieux qu'ils ont fait pendant ces deux dernières années d'activité incessante. Tous, dans leurs différents champs d'activité, militaire et administrative, ont contribué aux résultats heureux obtenus et méritent beaucoup d'honneur pour une œuvre bien et consciencieusement exécutée.

Le plus lourd fardeau est inévitablement tombé sur le personnel britannique et c'est dans les termes les plus élogieux et les plus reconnaissants que je dois parler de la manière patriotique et désintéressée avec laquelle il s'est acquitté de son devoir dans ce pays, sous des conditions climatériques très pénibles et au moment où tous les hommes d'âge militaire, et particulièrement les officiers subalternes et les sous-officiers de la liste active de l'armée britannique, étaient impatients de jouer leur rôle sur d'autres théâtres plus importants de la guerre. Ils ont en effet bien mérité de l'Empire.

Pendant toute cette période j'ai reçu le concours le plus loyal et l'aide la plus efficace du colonel W. H. Drake, C. M. G. (adjudant général et chef d'état major), et du lieutenant-colonel L. O. F. Stack, C. M. G. (secrétaire civil). Ces deux officiers supérieurs, en collaboration avec le colonel l'Honorable M. G. Talbot, le lieutenant-colonel C. E. Palmer (commandant de l'artillerie), le capitaine M. R. Kennedy, C. M. G., D. S. O. (directeur des travaux publics) et le capitaine (temporaire) C. A. Willis (directeur assistant des renseignements) et le capitaine l'Honorable B. A. Forbes (délégué assistant adjudant général), comme secrétaire. forment un comité permanent de défense qui a fait preuve de grande valeur, et je suis heureux de donner mon appréciation chaleureuse sur les excellents services continuellement rendus par eux et par les quartiers généraux d'état-major civil et militaire.

M. A. E. Bonham Carter, Esquire, C. M. G., secrétaire légal, m'a donné de nombreux et précieux conseils sur des questions légales et autres.

J'ai reçu l'appui le plus loyal et constant de tous les membres de mon propre état-major. Le major G. S. Symes, D. S. O. (secrétaire privé), a fait une étude spéciale sur toutes les questions arabes importantes intéressant les musulmans du Soudan et les pays voisins; son intelligence étendue et sa puissance d'effort soutenu m'ont été d'un très grand secours. Le major R. Rees-Mogg (secrétaire militaire) et le major F. W. L. Edwards (délégué assistant adjudant général et aide de camp) ont inlassablement travaillé et en vue des meilleurs intérêts des administrations réunies.

Je manquerais à mon devoir si je négligeais de mentionner l'assistance loyale et chaleureuse

prêtée à la cause de la civilisation et du bon gouvernement par plusieurs des chefs et notables indigènes dont l'influence sur leurs compatriotes a été très salutaire et dont l'expérience et les conseils précieux ont été offerts sans hésitation à l'administration. Leur collaboration donne peut-être le témoignage le plus frappant de la reconnaissance générale éprouvée par la population indigène pour les bienfaits apportés dans leur pays par la loi britannique dont ils ont maintenant une expérience de dix-sept ans.

Enfin, j'ai l'honneur de présenter une liste de noms d'officiers, de fonctionnaires et autres dont l'œuvre dans les opérations militaires et dans la situation au Soudan en guerre mérite une citation et des félicitations particulières.

REGINALD WINGATE,
Général, sirdar et gouverneur général du Soudan.

II. — LA MORT D'ALI DINAR

Rapports du général sir R. WINGATE et du major général STACK, au War Office.

Le Caire, le 17 avril 1917.

J'ai l'honneur d'envoyer au secrétaire d'État à la Guerre un rapport reçu du sirdar et gouverneur général du Soudan intérimaire sur les événements du Darfour depuis l'occupation d'El-Fasher du 23 mai 1916, jusqu'à la conclusion des opérations qui se terminèrent par la mort d'Ali Dinar.

Les opérations qui y sont rapportées ayant eu lieu avant que j'eusse assumé le poste de haut commissaire d'Egypte, je puis personnellement contresigner la satisfaction exprimée par le sirdar et gouverneur général p. i. pour la manière dont les opérations du Darfour ont été menées à une heureuse conclusion.

Je considère que le mérite en est particulièrement dû au lieutenant-colonel Kelly, D.S. O., pour les opérations qu'il a menées, ainsi qu'au major (maintenant temporairement brigadier général) Huddleston, D. S. O., M. C., pour sa poursuite active de l'ennemi dont le résultat fut la mort d'Ali Dinar.

REGINALD WINGATE, général,
Haut commissaire.

Khartoum, le 5 avril 1917.

Pour faire suite au rapport de Votre Excellence, daté du 8 août 1916, sur les opérations militaires au Darfour, j'ai l'honneur d'envoyer pour l'information du secrétaire d'Etat à la Guerre un autre rapport sur les événements du Darfour depuis l'occupation d'El-Fasher du 23 mai 1916 jusqu'à la fin des opérations qui se terminèrent par la mort d'Ali Dinar.

Alors qu'on avait espéré que l'importante victoire de Beringia marquerait la fin de ce qui pouvait être appelé les opérations principales, le travail des troupes n'était pas encore terminé.

Le sultan s'enfuit d'El-Fasher le 23 mai au matin dans une direction sud-ouest vers le djebel Marra.

Le colonel Kelly, à cause de l'épuisement complet des animaux de transport, à cause du manque de provisions et à cause de la nature aride du pays qui s'étendait en face de lui, jugea qu'il lui était impossible de poursuivre la victoire de Beringia. La longueur de sa ligne de communication et la nécessité de cantonner ses troupes, à cause des pluies prochaines, le décidèrent sagement à se contenter de l'occupation de la capitale et, tout en prenant contact avec les habitants, à attendre le résultat des négociations avec le sultan commencées le 29 mai par l'arrivée de trois envoyés portant une lettre de celui-ci qui contenait une offre de reddition. L'offre fut acceptée avec quelques réserves et les négociations continuèrent avec le sultan jusqu'au 1er août : on s'aperçut qu'il n'agissait pas de bonne foi, et elles furent rompues.

Le pays dans lequel il s'était sauvé avec sa suite avait la réputation d'être extrêmement malsain ; c'est pourquoi on espérait que ses troupes dépériraient de privations et cet espoir ne fut pas vain.

En juin un rapport annonça qu'un combat avait eu lieu entre Ali Dinar et quelques hommes de sa suite qui voulaient lui faire défection. Les deux côtés subirent de lourdes pertes et les déserteurs se rendirent par la suite au gouvernement. A ce moment on comptait qu'Ali Dinar avait 1.000 hommes armés avec lui. Avec cette colonne il était incapable d'entreprendre aucune action offensive contre nos troupes à El-Fasher, mais il était suffisamment fort pour faire un raid chez les habitants du voisinage qui n'auraient pas cédé à ses demandes de ravitaillement.

En août, comme les raids d'Ali Dinar devenaient plus marqués, le colonel Kelly en vint à conclure qu'il était nécessaire d'essayer de limiter sa zone d'activité à l'Ouest du djebel Marra. Dans ce but il décida, aussitôt que le pays fut suffisamment sec pour permettre le passage des troupes, d'établir deux postes fortifiés, l'un au Nord, l'autre au Sud de l'extrémité de la chaîne de collines du djebel Marra à Kebkebia et à Dibbis, respectivement éloignées de 105 et de 130 milles d'El-Fasher.

Kebkebia fut occupée sans résistance au début de septembre par 468 fusils, le corps arabe de l'Est avec 6 maxims, sous les ordres du major W. H. Mac-Cowan, D. S. O., des Cameron Highlanders. L'efficacité de ce progrès fut immédiatement prouvée par l'arrêt complet des raids dans le district.

A Dibbis le colonel Kelly envoya, au début d'octobre, une colonne comprenant 200 fusils, le 13e soudanais et le Camel Corps, avec 4 maxims et 2 canons, sous les ordres du major H. J. Huddleston, D. S. O., M. C., du Dorsetshire Regiment.

Lorsqu'elle y arriva le 13 octobre, une colonne ennemie, évaluée à 150 fusils et à 1.000 indigènes, sous le commandement de Zacharia, le fils aîné d'Ali Dinar, fut rencontrée. L'ennemi, qui fut complètement surpris s'enfuit en désordre après une petite escarmouche. Il n'y eut de pertes d'aucun côté. Le 15 octobre, Ali Dinar reprit ses négociations avec le major Huddleston dans le but d'une reddition; ces propositions n'aboutirent pas et ne furent qu'un moyen de gagner du temps.

Le 24 octobre, le colonel Kelly augmenta la colonne du major Huddleston de 100 fusils du 13e soudanais, sous les ordres du capitaine H. T. R. S. Wright, du Manchester Regiment (mort depuis).

Pendant la dernière moitié d'octobre les déserteurs de la colonne d'Ali Dinar informèrent le major Huddleston que la suite du sultan, qui souffrait de petite vérole et de faim, n'avait aucune force en elle. Ali Dinar était lui-même à Kulme, à 50 milles à l'Ouest de Dibbis. Le 29 octobre, le major Huddleston reçut un rapport annonçant que les principaux chefs d'Ali Dinar avaient dit à celui-ci qu'ils ne combattraient plus et que s'il refusait de se rendre, eux le feraient et attendraient l'arrivée des troupes du gouvernement à Kulme.

Le major Huddleston, voyant d'après le nombre de ceux qui se rendaient que le moral des hommes d'Ali Dinar était sérieusement affecté, décida de marcher sur Kulme sans attendre d'autres renforts. En conséquence, le 1er novembre il avança avec 2 canons, 4 maxims et 250 fusils, et, marchant rapidement sur Kulme, il y arriva à midi, le 3 novembre, ne rencontrant qu'une faible résistance et ne subissant aucune perte. Cent fusils, 300 chameaux et quelques chevaux furent pris, et plusieurs notables vinrent se rendre. Le 5 novembre, les prisonniers et les prises faits à Kulme s'élevaient à : 342 fusils; 2.500 cartouches; 300 chameaux; 700 livres d'ivoire; 70 chevaux. Deux cents hommes et 300 femmes dont deux sœurs du sultan et plusieurs petits enfants, se livrèrent eux-mêmes. Ces prisonniers étaient importants, comme le prouva clairement la démoralisation des troupes du sultan, et montrèrent que lui-même était en réalité un fugitif sans pouvoir.

Le 5 novembre après-midi, le major Huddleston organisa une poursuite avec les troupes suivantes qu'il fit toutes monter sur des chevaux pris à l'ennemi ou appartenant à des Arabes amis : un canon, 4 maxims, 150 fusils. Le reste de la colonne fut laissé à Kulme pour en maintenir l'occupation.

Ali Dinar s'était enfui vers Giuba, environ à 30 milles au Sud-Ouest de Kulme. Il y fut surpris à l'aube, le 6 novembre. La surprise fut complète. L'ennemi n'avait même pas pris la précaution de placer des avant-postes et le feu fut ouvert, sans avoir été éventé, sur un camp à une portée de 500 yards. Le sultan et sa suite composée de 40 à 50 fusils, réveillés ainsi en sursaut, s'enfuirent dans toutes les directions. Quatre ennemis morts furent ramassés et le corps mort du sultan fut trouvé à un mille environ du camp, la tête transpercée.

Le résultat de ces brillantes poursuite et attaque fut qu'il n'y eut plus d'autre résistance. La colonne du Nord, sous les ordres du major D. Mills, du Hampshire Regiment, aida puissamment en pourchassant les fugitifs qui essayaient de s'échapper vers le Nord.

Le 23 novembre les derniers des principaux chefs s'étaient rendus sans conditions.

La province nouvellement acquise du Darfour, excepté l'angle du Nord-Ouest, peut maintenant être considérée comme pacifiée.

Une forte patrouille du Camel Corps sous les ordres du major T. B. Vandeleur, D. S. O., du Royal Irish Regiment, a été envoyée dans ce district pour travailler en coopération avec nos Alliés français. On espère que la présence des colonnes anglo-françaises fera éprouver le besoin aux tribus sans lois des Guraan et des Bedayat, qui habitent cette partie du pays, de mettre un frein à leurs penchants au brigandage et qu'elle aura l'effet de les soumettre éventuellement à un commencement de contrôle.

Pour terminer, je demande de pouvoir mentionner le travail important accompli pour approvisionner et ravitailler la garnison d'El-Fasher et les lignes de communication, à une distance de 450 milles de la tête de voie ferrée pendant les mois d'été. Sur cette étendue deux zones sans eau durent être traversées. Le travail fut poursuivi sans incident et fait beaucoup d'honneur aux officiers engagés sur les lignes de communication. Les troupes d'El-Fasher souffrirent considérablement de la fièvre, et plus spécialement l'artillerie d'Egypte. Les relations les meilleures existèrent entre les troupes et les habitants, et des relations amicales s'établirent rapidement entre eux.

Quand tous ont si bien travaillé, il est fort difficile de faire des distinctions individuelles.

Les noms des officiers, sous-officiers et hommes suivants ont, cependant, été spécialement signalés à mon attention par un travail exceptionnellement bon (Suit une liste de propositions).

L. O. F. Stack,
Major général, sirdar de l'armée d'Egypte
et gouverneur général du Soudan par intérim.

CONDITIONS D'ADHÉSION AU COMITÉ

Tout Français souscripteur d'une somme annuelle d'au moins vingt francs *devient membre adhérent et recevra pendant l'année le* Bulletin mensuel *publié par le Comité.*

Le chiffre minimum de la cotisation est réduit à quinze francs *pour les fonctionnaires coloniaux, l'armée et les membres de l'enseignement.*

Ces prix ne s'appliquent point aux souscriptions antérieures au 1er *janvier* 1906 *qui sont maintenues à leur chiffre, quel qu'il soit.*

LES POSSESSIONS BRITANNIQUES

EN AFRIQUE OCCIDENTALE

(*Suite*) (1).

III. — CÔTE DE L'OR

Histoire.

La *Gold Coast* eut la même origine que la Gambie. La Compagnie de commerce de 1618, qui fonda, ici, le fort James, s'établit, dans le même temps, à Cormantyne. A ce premier établissement s'ajoutèrent bientôt ceux de Cape-Coast-Castle, Annaboe, et Accra. D'autres commerçants européens s'étaient, également, fixés sur cette côte ; c'étaient, principalement, les Danois et les Hollandais. Le littoral est, généralement, plat ; des collines apparaissent à l'Ouest, dans la région de Apollonia, puis entre Cape-Coast-Castle et Accra, où elles se dressent, parfois, en falaises, le long de la mer. Près de cette dernière ville, les monts Akouapim atteignent 700 mètres de hauteur. La pénétration dans l'intérieur est aussi difficile que l'accès du littoral ; comme à la Côte d'Ivoire, à peine a-t-on quitté le rivage, que l'on se heurte à la forêt dense.

A peu près à l'époque où les Anglais s'établissaient à la Côte de l'Or, se constituait l'Etat Achanti. Cet Etat, un des mieux organisés de l'Afrique occidentale, assujettit à son pouvoir presque toutes les autres communautés indigènes de la région, et étendit sa domination sur une immense étendue. Il devint le fléau de la Côte de l'Or. En 1807, l'abolition de la traite suscita entre les Anglais et ce peuple un conflit, le premier d'une série qui devait se prolonger jusqu'au début du XXe siècle. Les Achantis assiégèrent, alors, Annaboe. Deux autres invasions eurent lieu en 1814, et 1816. En 1817, la Compagnie délégua l'un de ses membres auprès du roi des Achantis. De son côté, le gouvernement britannique, intervenant pour la première fois, dans les affaires de la Côte de l'Or, envoya, l'année suivante, une ambassade à Coumassie. La Compagnie refusa, alors, de tenir les engagements auxquels elle avait souscrit. Ce manque de foi fut la cause d'une nouvelle agression, à laquelle le gouvernement lui-même dut faire face, la Compagnie ayant été dissoute, en 1821. Le gouverneur Mac Carthy prit la tête d'une expédition, mais les Fantis, sur l'appui desquels il avait compté, le secondèrent très mal. L'armée anglaise fut écrasée, dans un combat; Mac Carthy fut tué (1824). Le gouvernement, fort embarrassé de la colonie, qui ne rapportait rien, envisagea l'évacuation, puis, ne conservant que les établissements de Cape-Coast-Castle et de Accra, il en confia l'administration à un comité de marchands, lequel reçut une subvention de 4.000 liv. st., par an. En 1831, le gouverneur Maclean amena les Achantis à signer un traité, par lequel ils promettaient de respecter les territoires des alliés de l'Angleterre. En 1843, à la suite d'une enquête, le gouvernement de Londres jugea opportun de rendre l'administration complètement indépendante du commerce. Les forts furent repris par l'État, ceux qu'on avait abandonnés furent réoccupés, d'autres furent construits. A ses fonctions de gouverneur, Maclean ajouta celles de *Judicial assessor to the native Chiefs*, dont l'autorité dépassait les limites du territoire britannique, et s'exerçait partout où les chefs faisaient appel à son arbitrage. Dans tout le pays, entre la côte et le royaume achanti, les indigènes devinrent, ainsi, justiciables de la justice anglaise. Maclean doit donc être considéré comme le créateur du Protectorat. La Côte de l'Or anglaise, devenue indépendante de Sierra-Leone, en 1850, et accrue des possessions danoises, acquises par l'Angleterre, reçut une *Supreme Court*, et une petite troupe coloniale. En 1852, le gouverneur réunit une assemblée de chefs indigènes, et leur fit accepter une taxe de capitation. Une route militaire vers Coumassie fut commencée. Lorsque, par les traités de 1867 et de 1871, le gouvernement des Pays-Bas eut cédé ses possessions à l'Angleterre, celle-ci devint maîtresse de toute la Côte.

En succédant aux Hollandais à Elmina, qui était le port des Achantis, les Anglais héritèrent d'une querelle avec ce peuple, et attirèrent sur eux une attaque formidable. Cette fois, le gouvernement britannique se décida à agir vigoureusement. Il organisa, avec le plus grand soin, une expédition, que commanda sir Garnet Wolseley. Cette « guerre de médecins et d'ingénieurs » coûta plus de 22 millions de francs, mais Coumassie fut prise (4 février 1874). L'Angleterre se contenta de réclamer une indemnité, l'abandon des sacrifices humains, et l'engagement de protéger le commerce ; faible résultat pour un si grand effort.

A cette époque, Coumassie exceptée, l'intérieur du pays était inconnu des Anglais. Ce fut un Français, retenu prisonnier des Achantis, pendant 5 ans, de 1868 à 1873, Joseph Bonnat qui, le premier signala l'importance commerciale de Salaga et de Bondoukou ; il se rendit dans la première de ces villes par la Volta, dont il traça, ensuite, la carte. La première exploration anglaise eut lieu six ans plus tard. Le capitaine Lonsdale, et Kirby visitèrent Salaga (1882-1883), Kintampo (1884), parcoururent, en 1887, le pays achanti, et relevèrent le cours du Prah ; mais c'est à un Français, encore, que fut réservé l'honneur de découvrir le cours supérieur de la Volta. Au cours de son mémorable voyage, le capitaine Binger passa par Salaga (octobre 1888), Kintampo et Bondoukou. La seconde de ces villes, entourée

(1) *Rens. Col.*, 1917, p. 118 et 168.

de jardins à la végétation luxuriante l'avait séduit. « Au bout d'un an, entre les mains d'Européens, écrivait-il, cet endroit pourrait devenir le plus charmant que l'on puisse rêver. » Kintampo lui parut avoir un caractère cosmopolite, avec sa population de 700 à 800 étrangers, s'ajoutant aux 3.000 habitants, chaque groupe ethnique occupant un quartier spécial. Bondoukou était un « amas de masures », où l'on faisait, surtout, le commerce de l'or. Binger obtint du chef de ce pays un traité de protectorat. C'est pourquoi le Bondoukou, ainsi que le Gama furent placés dans la zone française, par l'arrangement franco-anglais d'août 1889 ; mais, d'autre part, ce traité attribua à l'Angleterre un certain nombre de territoires qui n'avaient conclu aucun traité de protectorat avec le gouvernement britannique.

Le traité de 1889 laissait à l'Angleterre toute liberté d'action à l'égard des Achantis. En 1891, dix-sept ans après la prise de Coumassie, le gouvernement britannique songea à l'établissement d'un protectorat. On demanda au roi Prempeh d'agréer un résident ; mais les choses traînaient en longueur, lorsque Chamberlain prit la direction des colonies. Son premier acte fut un ultimatum à Coumassie. Deux mois après, sir Francis Scott marchait sur cette ville, avec 800 hommes de troupes européennes, et 700 Haoussas. Coumassie se rendit, sans résistance (7 janvier 1896). Les Anglais, laissant une garnison de 700 hommes, et après avoir installé un résident, emmenèrent le roi prisonnier à Elmina, puis, désireux de briser l'organisation féodale, qui avait fait la puissance du royaume, ils déclarèrent toutes les tribus indépendantes, et leur donnèrent des chefs spéciaux. Les grands chefs, ainsi dépossédés, n'acceptèrent pas, sans répugnance, cette révolution, et fomentèrent le soulèvement de 1900. Le gouverneur, étant venu à Coumassie, se vit assiégé dans la ville ; il réussit à en sortir, avec une partie de la garnison ; le reste fut délivré par le colonel Willcoks. Le siège avait duré quarante jours. La guerre prit fin le 10 juin 1901 ; au mois de septembre suivant, un ordre du Conseil prononça l'annexion du pays achanti, laquelle fut réalisée le 1er janvier 1902. L'indemnité de guerre, d'abord réduite de moitié, fut supprimée, en 1903. Cette année-là, le maintien de la domination anglaise sur l'Achanti fut assuré par l'inauguration du chemin de fer reliant Coumassie à la côte.

La délimitation de la *Gold Coast*, du côté français a fait l'objet des accords de juin 1891, juillet 1893, juin 1898, et juillet 1906. La frontière part de la mer à Newtown, à environ 3 dégrés de longitude ouest, traverse les lacs Tendo et Ahy, et suit la rivière Tendo, ou Tanoe, jusqu'à Nongona. A partir de ce point, elle est formée par une ligne conventionnelle, puis par le cours de la Volta noire, jusqu'à l'intersection de cette rivière avec le 11e degré de latitude nord, et, enfin, d'une façon théorique, par ce parallèle, en laissant à l'Angleterre le territoire de Bawkou.

La ligne imaginaire, qui forme la frontière est-ouest, coupe, en plusieurs endroits, les villages, dont la partie nord est en territoire français, la partie sud en territoire britannique. De là doit résulter, semble-t-il, un état constant d'instabilité et de troubles. Cependant, l'année 1915 s'est passée sans incidents sérieux, de ce côté.

Les rapports entre autorités françaises et anglaises ont toujours été cordiales. En janvier 1915, le *Chief Commissioner* s'est rencontré, à Gambaga, avec le capitaine Bouchez ; un accord temporaire fut conclu par eux, relativement aux sphères d'influences respectives, dans le Nord Ouest du Togo. Des visites furent échangées entre les commissaires de Woua, Lorha et Toumou, d'une part, et, d'autre part, les résidents français de Leo, et Goawa, dans le haut Sénégal.

Pendant l'année 1915, un commissaire anglais résida à Yendi, ancien chef-lieu du Dagomba allemand.

Géographie politique.

La *Gold Coast* (superficie : 207.000 kilomètres carrés, en chiffres ronds. Population : 1.500.000 habitants approximativement) est divisée, administrativement, en 3 parties :

1° La *Colonie* (62.600 kilomètres carrés, 860 000 habitants). Le centre politique, et administratif est Accra (19.600 habitants, en comptant les villages de Victoriaborg et de Christianborg). Le gouverneur réside dans le vieux château danois de Christianborg, à 5 kilomètres de la ville. L'ancienne capitale Cape-Coast-Castle a 11.000 habitants, Secondi 7.700 et Elmina 5.000

2° L'*Achanti* (51.700 kilomètres carrés, 288.000 habitants). La capitale, Coumassie, renferme 24.000 habitants dont la plupart sont des indigènes du Nord, attirés par les facilités commerciales : Moschis, Dagombas, Ouangaras, Haoussas, etc.

3° Les *Northern Territories* (92.000 kilomètres carrés, 360.000 habitants). Le chef-lieu est Tamale.

La population indigène appartient, entièrement, à la race nègre. La majorité est païenne.

Parmi les non-autochtones, les plus importants sont les Haoussas, chez lesquels se recrute la troupe coloniale, et les Krou, qui fournissent les meilleurs marins.

Le nombre total des Européens était, en 1915, de 2.206 (2.645, en 1914). En cette dernière année, il s'en trouvait 440 dans l'Achanti, et 120 dans les territoires du Nord.

Dans les territoires du Nord, on compte, environ, 42.600 musulmans, dont la plupart se trouve dans la province méridionale. De temps à autre, des Foulahs viennent s'établir dans la région septentrionale, où ils s'occupent du bétail.

On retrouve dans la « Colonie » l'Assemblée législative, la *Supreme Court*, les *District Commissioners* et la juridiction inférieure des *Native Courts*. Seulement, les chefs rendent eux-mêmes la justice entre indigènes, alors que, dans les

Afrique Française.

Reproduction interdite

autres colonies de la Couronne, elle revient aux magistrats anglais. Les jugements sont, il est vrai, tous passibles d'appel devant la juridiction anglaise. L'Angleterre a laissé aux indigènes leurs institutions. La plupart de ceux qui habitent le littoral sont, absolument, autorisés à déclarer qu'ils ne doivent pas être englobés dans la « Colonie », contrairement à l'avis du gouvernement. En réalité, cette Colonie n'est composée que des villes, formées autour des forts, qui protégeaient, autrefois, les commerçants.

Des conseils municipaux ont été institués dans les trois villes de Accra, Cape-Coast-Castle, Secondi ; sur huit conseillers, quatre sont des fonctionnaires, désignés par le gouverneur ; les autres, élus par les contribuables, représentent la population.

Dans l'Achanti, l'ordre en Conseil de 1901 laissait à la discrétion abolue du gouverneur l'exercice de la plupart des droits souverains. Le principe fondamental établi fut que les pouvoirs de celui-ci n'étaient limités que par la volonté du gouvernement anglais, et n'étaient pas soumis à l'approbation d'une Assemblée législative. Les chefs ont gardé le droit de rendre la justice, mais, seulement, sur les indigènes, et pour des affaires d'une importance limitée. Les attributions qui, dans la « Colonie », appartiennent à la *Supreme Court* sont exercées, dans l'Achanti, par le tribunal du *Chief Commissioner*, dont la juridiction s'étend sur le pays tout entier. Le *Chief Commissioner* et le *District Commissioner* jugent d'après la loi indigène, et d'après l'équité.

Dans les *Northern Territories* le pouvoir fut, d'abord, uniquement, représenté par l'autorité militaire. L'administration civile a été établie en 1907. Depuis, la paix n'a pas été troublée, sauf au Nord-Est, où des tribus sauvages terrorisaient la contrée des Tong-Hills. En 1910, fut ouverte la station de Zouaragou, à, environ, 8 kilomètres de ces collines. Une compagnie de la troupe coloniale y tint garnison. L'administration anglaise espérait que l'hostilité des indigènes cesserait quand ils verraient les bonnes intentions des Anglais, à leur égard. Il n'en fut rien. Les Noirs demeurèrent défiants, refusèrent d'obéir, et continuèrent à attaquer et à détrousser les caravanes, même à une assez grande distance de chez eux. Il fallut, contre eux, employer la force. Une démonstration militaire, faite en 1911, eut un plein succès.

Au début de 1915, au cours d'une tournée, faite dans le district de Zouaragou, le *Chief Commissioner* se convainquit que le « Fétiche » des Tong Hills, que l'on croyait anéanti, était ressuscité, et continuait à exercer son influence diabolique sur l'esprit des indigènes. Sur le conseil, et en la présence du haut commissaire, les indigènes mirent le feu au bois où, selon eux, le Fétiche avait sa demeure, et crurent, ainsi, l'avoir tué.

Le pouvoir anglais n'exerce, dans les *Northern Territories*, qu'une simple surveillance, auprès des chefs, qui ont conservé toutes leurs attributions. Il les exhorte même à faire un plein usage de leurs droits de justice. Ici, comme dans l'Achanti, le *Chief Commisioner* a le même rôle que le président de la *Supreme Court* dans la « Colonie ». La procédure est la même, autant qu'il est possible, et que les circonstances locales le permettent. Les *Provincial Commissioners* jugent les délits passibles d'une amende inférieure à 100 livres, ou d'un emprisonnement d'un an. Les *District Commissioners* jugent les cas entraînant une peine de moitié moindre.

La troupe coloniale se compose d'un régiment de la *W. A. Frontier Force*, qui est, presque tout entier, cantonné à Coumassie. Le total des forces de police, au 31 décembre 1915, se montait à 1.117 hommes (1.093 dans la « Colonie », 124 dans l'Achanti), dont 88 pour les chemins de fer, et 49 pour les mines. Les Territoires du Nord ont une troupe spéciale de constables. Le *Preventive Service* a pour mission d'empêcher la contrebande, et, aussi, de « faire voir le drapeau », et de maintenir l'ordre, dans certaines parties éloignées de la colonie. Ce service fut maintenu, en 1915, à la frontière occidentale, de Half-Assinie à Debisou, et, à l'Est, de l'embouchure du Daka, le long de la Volta, à Woupe ; puis le long de la frontière sud-est, jusqu'à Aflao. En octobre, il fut supprimé de l'embouchure du Daka à Bawkou, ainsi que de Woupe à Adda, les tarifs des deux côtés de la Volta ayant été assimilés. Le service préventif, à la frontière orientale, fonctionna au profit du Togo, de même qu'au profit de la *Gold Coast*.

Le climat de la zone côtière, particulièrement déprimant, rend l'organisme très vulnérable aux maladies causées par la piqûre des moustiques. La hauteur des pluies varie avec la configuration physique ; elle est très élevée à Axim et dans les districts aurifères de Tarqouah et de Wassaou. Un sanatorium a été créé sur les collines de Abouri, hautes de 450 mètres environ, à une trentaine de kilomètres au Nord de Accra. En 1908 éclata, dans la colonie, une grave épidémie de fièvre jaune ; sur 334 personnes atteintes, 300 moururent. L'administration s'émut, prescrivit une enquête, et adopta les conclusions du rapport : débroussaillement, asséchement des marais, destruction, par le pétrole, des larves de moustiques, prescriptions sanitaires, etc. Depuis que ces mesures ont été appliquées, une amélioration très notable est constatée. Les taux de mortalité et de morbidité, pour les fonctionnaires, s'étaient élevés, en 1901, à 80 et 95 pour mille, et, en 1903, à 34,96 et 83,91. En cette dernière année, les chiffres correspondants, pour les commerçants européens, étaient montés à 56,30 et 101,87. Ces taux descendirent, en 1910, à 16,84, et 67,36 pour les fonctionnaires, 37,91 et 23,14, pour les commerçants, et, en 1911, à 7,06 et 47,70, d'une part, 16,58 et 33,05, d'autre part. En 1914, une somme de 30 000 liv. st., en chiffres ronds, fut inscrite au budget de la colonie, pour création d'installations sanitaires. L'administration a fait des plans pour la reconstruction des villes. Kintampo, ayant été entièrement détruite,

en 1913, par un incendie, fut rebâtie, conformément aux règles de l'hygiène. Il en a été de même à Ejoura.

Le rapport officiel, pour l'année 1915, mentionne que 7.231.613 yards carrés de terrains, couverts de végétation, ont été débroussaillés, 59 mares ou excavations ont été comblées, 1.600 yards carrés de terrains marécageux furent comblés et drainés, et 13.000 fossés et 5.500 étangs furent traités par le pétrole. Une somme de 24.118 liv. st. a été dépensée par le département des travaux publics, en améliorations sanitaires; il y faut ajouter 53.117 liv. st., inscrites au budget du service de santé, et 1.570 liv. st. dépensées en mesures préventives contre la maladie du sommeil. En l'année 1915, également, 7.750 personnes furent poursuivies pour contraventions contre les lois et règlements sanitaires. Des travaux de drainage ont été entrepris à Coumassie et à Obouasi.

Les principales missions enseignantes sont la mission bâloise, et la mission wesleyenne. La première est établie dans la colonie, depuis 1828. Son siège est à Accra; ses stations sont à l'Est, surtout dans le district de Acropong. Les missionnaires bâlois ont été, ici, les pionniers de la civilisation; les premiers, ils ont initié les indigènes aux méthodes de la culture rationnelle. L'enseignement officiel a été organisé en 1887. On comptait, en 1915, 14 écoles placées sous le contrôle direct du gouvernement, et, en outre, 276 écoles confessionnelles. Le nombre total des élèves inscrits était de 20.680. La subvention du gouvernement fut de 32.400 liv. st. Chaque école de mission, à peu près, donne l'enseignement agricole ou industriel. Accra possède une école normale, pour la formation des maîtres, et une école professionnelle, Cape Coast Castle une école secondaire, confessionnelle. Dans l'Achanti, on compte une quarantaine d'écoles, dont une seule officielle; dans les territoires du Nord, indépendamment des écoles musulmanes, deux écoles du gouvernement (Tamale et Gambaga), et deux écoles de missions.

Les commissaires de Woua (province N.-O.) et de Bole (province S.) ont été sollicités par les chefs locaux d'ouvrir des écoles du gouvernement. Celles-ci, assurait-on, seraient très fréquentées. Les Pères Blancs, établis à Navoro depuis 1908, ont dû fermer, à cause du manque de fonds, l'école qu'ils avaient créée.

Une des questions qui préoccupent le plus l'administration est la question des terres. Il existe, dans les villes de la « Colonie », et dans leur voisinage, de nombreuses propriétés individuelles d'indigènes. Ailleurs, la propriété appartient à la tribu. Lorsque chaque famille eut reçu le lot de terres, nécessaire à ses besoins, le reste, considéré comme propriété collective, dut être administré par les chefs et les anciens, dans l'intérêt général; mais, avec le temps, il est arrivé que les chefs de tribus et de villages se sont arrogé les produits de ces réserves, de sorte que les simples membres de la tribu, en dehors des lots qu'ils cultivent, sont privés des avantages, attachés à la propriété commune. Une ordonnance de 1876 donna au Secrétaire d'Etat des colonies le pouvoir d'acheter les terres nécessaires pour le service de la colonie, en payant une indemnité raisonnable au propriétaire. Vingt ans plus tard, une tentative fut faite pour reconnaître à la Couronne des droits sur toutes les terres vacantes. Ce projet échoua devant l'opposition qu'il rencontra, en Angleterre, et, aussi, à la *Gold Coast*. Une société, composée des principaux *educated Natives* se fonda, sous le nom de *The Gold Coast Aborigene's Rights Protection Society*, pour protester contre le *land's bill*. Elle envoya une députation au Colonial office. L'abandon du projet fut, alors, décidé. La Couronne ne possède, ainsi, dans la « Colonie » que les forts et leurs environs, jusqu'à portée de canon, et les parcelles acquises, par contrat, ou par voie d'expropriation, et, dans l'Achanti, que la ville de Coumassie et ses faubourgs. Dans le territoire de la « Colonie », les tribus ont la propriété du sol, alors qu'ordinairement celle-ci est attribuée, éminemment, à la Couronne, et, dans l'Achanti, les chefs et les tribus ont conservé les terres, en principe, sauf surveillance de l'autorité anglaise. Les concessions sont bornées à 5 milles carrés, s'il s'agit de mines d'or, à 20, s'il s'agit d'une autre entreprise. Le prix moyen, pour une concession de 5 mille carrés, a été, d'abord, de 50 liv. st., comme paiement préliminaire, d'une rente de 12 liv., jusqu'au début de l'exploitation, de 100 à 250 liv., ensuite. Aujourd'hui, on exige que les indigènes aient le choix entre une rente de 24 liv. plus 2,50 0/0 du bénéfice net, ou la somme primitivement convenue. La même législation a été appliquée, en 1903, à l'Achanti. En vertu de la *Mineral Rights Ordinance* de 1904, applicable aux *Northern Territories*, toute prospection ou exploitation minière doit être précédée de l'autorisation du haut commissaire, qui prend toutes les dispositions pour protéger les droits des indigènes. Pour les produits de la terre et des forêts, le régime en vigueur permet aux chefs d'accorder des concessions de 99 ans. Il doit empiéter, à la longue, sur les besoins des populations. En 1911, le Colonial Office chargea M. Belfield, résident britannique en Malaisie, de procéder à une enquête sur ce régime foncier. Ce dernier constata que les chefs et les anciens avaient cédé à des Européens, environ 1/27 de l'étendue totale de la « Colonie », et, environ 1/62 de l'Achanti. Il ne s'agissait là que des aliénations, qui avaient été ratifiées par l'autorité compétente; car un très grand nombre de concessions, obtenues, dans la « Colonie » n'avaient pas, encore, été approuvées, et, pour beaucoup, cette approbation ne devait pas être recherchée par les intéressés. D'après M. Belfield, il restait aux tribus beaucoup plus de terres que n'en exigeaient les besoins actuels, et l'accroissement de la population n'était pas à prévoir, principalement, à cause du taux élevé de la mortalité infantile. Sous l'empire de la législation en vigueur, les concessions ne deviennent

définitives, dans la « Colonie », qu'après avoir été ratifiées par l'autorité judiciaire, s'il s'agit de mines ou de forêts. Les concessions de terres à cultiver requièrent l'approbation du gouverneur, si l'étendue dépasse 1 mille carré. Un régime, à peu près semblable, a été établi dans l'Achanti. Ce système de l'approbation, par l'autorité judiciaire, n'existe, suivant M. Belfield, dans aucune autre possession britannique. Il n'offre guère d'inconvénient, dans l'Achanti, parce que le haut commissaire y cumule les fonctions de juge et d'administrateur; mais, dans la « Colonie » la Cour ne possède pas les moyens d'investigation dont dispose l'administration pour s'assurer si les concessions sont conformes au droit et à l'équité. Un autre défaut grave tient à ce que les pourparlers entre les chefs indigènes et les Européens, désireux d'obtenir une concession, se font sans aucun contrôle ; d'où il suit que le concédant ne veille pas suffisamment aux intérêts qu'il devrait défendre. Aussi M. Belfield proposait-il de charger l'autorité exécutive, représentée, dans la « Colonie », par un Commissaire des terres, de conseiller les chefs, de procéder aux vérifications, et mesurages nécessaires, et d'enregistrer les concessions. Il préconisait de nombreux changements aux modalités existantes de la *land tenure*. Le gouvernement, intéressé à ce que la prospérité de l'indigène s'accroisse, se soucie d'apporter des garanties législatives contre toute mesure tendant à aliéner les terres, aux dépens des générations futures, ou à gêner la libre expansion économique des habitants. Un acte spécial à la formation de réserves forestières a été édicté en 1911.

Le succès obtenu en 1898, relativement à la question des terres, par la démarche de la Société pour la protection des indigènes, avait donné aux *educated Natives* de la *Gold Coast* une haute idée de leurs droits, en même temps qu'il avait développé parmi eux l'esprit d'opposition. L'ordonnance de 1904 sur les *town councils* fut très mal accueillie. Les indigènes lui reprochèrent d'établir un impôt direct, et de ne pas accorder un pouvoir électoral assez étendu. Une pétition des chefs de Cape-Coast-Castle fut adressée au gouverneur, et une campagne très vive fut menée par les journaux locaux. En 1906, une nouvelle pétition fut adressée au roi d'Angleterre par 76 chefs, et un grand nombre de notables ; elle rappelait la promesse de Chamberlain de « n'imposer aucune loi, ou règlement, contre la volonté du peuple », et déclarait que la colonie tout entière était opposée à une taxe sur les maisons. Un avocat indigène de Cape-Coast-Castle, M. Casely Hayford exprima, dans un livre qui eut une très grande influence, les désirs d'autonomie de ses compatriotes. Il réclamait la fusion des Fantis et des Achantis en un seul peuple, qui s'administrerait lui-même. Il demandait à la nation anglaise de réfléchir. « Vous décidez, disait-il, des destinées de l'Afrique Occidentale Impériale, qui sera — la nature a décidé qu'elle serait, mais non à votre manière, — par le sabre ou le Maxim, ou par toute autre forme de force. La chose sera faite avec le libre consentement, et la libre volonté de tous les peuples de l'Afrique occidentale, et en conformité avec l'organisation sociale indigène. Dans tout cela, la *Gold Coast* et l'*Achanti* montreront la voie, parce que leurs fils sont richement doués, par la nature, des qualités nécessaires à ceux qui veulent être des conducteurs de peuples. » Tout en faisant la part à la rhétorique habituelle des *educated Natives*, et, parmi eux, principalement, aux avocats, il n'en restait pas moins que ces revendications valaient d'être considérées avec une sérieuse attention. « Le problème qui se pose maintenant pour l'Angleterre, écrivait en 1912 M. E. Baillaud, est de savoir si le désir d'autonomie, dont ces lignes sont le reflet, ne va pas unir ces peuples, dont elle n'a triomphé que grâce à leurs divisions, et si la politique qu'elle a inaugurée vis-à-vis d'eux, sera suffisante pour maintenir ces aspirations... Elle doit examiner si elle peut rendre à ces indigènes une liberté dont il ne semble pas qu'ils aient su, jusqu'ici, faire un bon usage, et dans quelle mesure, tout au moins, elle peut leur donner satisfaction (1). »

Géographie économique.

La Côte de l'Or doit son nom au métal précieux qu'on trouve ici, soit dans les alluvions, sur le rivage, ou dans le lit des rivières, soit en filons, dans des poches de gneiss et autres roches primitives. L'or a été, de tout temps, exploité par les indigènes. Les seuls exportateurs, au XVIIIe siècle, furent les Hollandais, possesseurs d'Elmina, dont le nom indique la richesse minérale de la contrée. Dans un rapport anglais, daté de 1789, l'or ne figure pas dans la liste des exportations de l'Afrique occidentale en Angleterre. La raison en était le prix très élevé de ce métal; on le payait jusqu'à 4 livres sterling l'once (28 gr. 33). En 1874, un Français, dont nous avons déjà rencontré le nom, Bonnat, fonda en Europe la première société minière. Cependant, l'exploitation présentait d'énormes difficultés, à cause du manque de routes et de moyens de transport, et, aussi, à cause de l'insalubrité du climat. Matériel et approvisionnements destinés aux mines devaient être amenés à tête d'homme, à travers la forêt, pendant près de 300 kilomètres. Aussi les dépenses étaient-elles considérables. Pour une seule compagnie, ces dépenses s'élevèrent à 20.000 liv. st. par mois. Sur la route de Cape-Coast Castle à Coumassie, anciennement suivie par les porteurs, M. Veillat a vu un grand nombre de pièces diverses de machines, à demi rongées par la rouille, abandonnées là par les Noirs, qui s'étaient débarrassés de leurs charges. Dans de pareilles conditions, l'industrie minière était presque paralysée.

La situation changea vers 1900. D'abord, l'arrêt survenu dans l'exploitation des mines du Transvaal, par suite de la guerre sud-africaine, appela

(1) Emile Baillaud. *La Politique indigène de l'Angleterre en Afrique occidentale*, Paris, 1912.

l'attention sur les mines de la *Gold Coast*. Justement, dans le même temps, on découvrit, à Tarqouah, à 65 kilomètres environ au nord de Secondi, un conglomérat aurifère analogue d'aspect à celui du Rand. Peu après (17 avril 1901), le rail atteignit Tarqouah. Le chemin de fer, en assurant le transport rapide et régulier de l'outillage nécessaire, allait permettre un développement soudain de la production. Alors se produisit un « boom » sur les mines d'or. Plus de 3.500 concessions furent accordées par la *Supreme Court* et plus de 200 sociétés minières se constituèrent. Pour certaines d'entre elles, le cours des actions monta subitement de 1 liv. st. à 15, 20, et même 37 livres Un krach eut lieu bientôt après, quand les spéculateurs purent reprendre leurs opérations sur le marché du Transvaal; mais cette crise, qui semblait devoir compromettre l'avenir de l'industrie minière, fut, au contraire, le point de départ d'un essor inattendu. On compte, aujourd'hui, une soixantaine de compagnies concessionnaires.

Tarqouah est le centre le plus important des exploitations. Dans toute la région qui s'étend de là à Coumassie, l'industrie a amené une population ouvrière très intense, qui gagne des salaires relativement élevés. La nécessité de pourvoir aux besoins de ces populations a contribué à faire de Coumassie un centre commercial très actif. « Désireux de voir le travail des mines, raconte M. Veillat, nous nous rendîmes à Obouasi. C'est dans cette région que se trouvent les mines importantes de l'*Achanti Goldfield Corporation*, qui sont parmi les plus productives de la colonie. Nous les trouvâmes en plein travail. Le bruit des moulins broyeurs, le ronflement des machines, l'activité qui régnait sur les chantiers, toute cette vie contrastait singulièrement avec le silence et le calme de la forêt environnante. Nous assistâmes au travail des diverses machines, visitant en détail l'installation des chantiers. Dans la soirée, nous descendîmes dans la mine, à 750 mètres de profondeur. Il nous fut donné de visiter chacune des huit galeries superposées, et malgré l'eau qui tombait en abondance (on était en pleine période d'hivernage), gênant quelque peu le travail, nous pûmes nous convaincre que l'activité, au fond des mines, n'était pas moins grande que sur le sol (1). »

Cette industrie prospère est, toutefois, entravée, encore, par différentes causes. La principale est la cherté du combustible. La houille revenant trop cher, les mines utilisent le bois de la forêt ; mais il faut aller le chercher à des distances de plus en plus grandes ; d'où augmentation des dépenses. Une autre difficulté se rencontre dans le recrutement de la main-d'œuvre. Non que la qualité laisse à désirer. Le travail des indigènes, dans les mines, donne toute satisfaction. On en emploie plus de 15.000 avec 500 Européens. Seulement, le nombre des ouvriers est insuffisant. Pour assurer, dans de bonnes conditions, le recrutement de la main-d'œuvre, la colonie a créé un service spécial : le *Transport department*. Ce service a, de plus, pour fonction de représenter l'administration dans les rapports entre employeurs et employés, et de surveiller l'exécution des règlements sur la matière.

Après le district de Wassaou, dans lequel est situé Tarqouah, les régions aurifères les plus riches sont celles de Akim et de Quahou, au Nord-Est, vers le bassin de la Volta. L'orientation générale des filons de Tarqouah étant Sud-Ouest-Nord-Est, il paraissait vraisemblable que la zone aurifère devait se continuer par delà la frontière, dans la Sanwi et l'Indénié. Cependant M. Jordan, ingénieur des mines, chargé, en 1904, d'une mission à la Côte d'Ivoire, a conclu à l'inexistence de ce prolongement. La présence de l'or a été constatée dans le *Northern Territories*, aux environs de Woua et dans le district de Bole.

La production de l'or de la *Gold Coast*, qui ne valait que 38.0000 liv. st., en 1900, a atteint 1.774.498 liv. st., en 1914 et 1.719.638, en 1915. Sur les 404, 780 onces obtenues, 399.138 provenaient de l'extraction minière, et 5.642 du draguage. La part de l'Achanti fut, en 1915, de 474.240 liv. sterling.

Si, dans le passé, la *Gold Coast* dut à l'or sa réputation, elle est, aujourd'hui par-dessus tout, la colonie du cacao. La culture du cacaoyer a pris, ici, dans les dernières années, une extension et une importance comparables à ce qui s'est produit au Sénégal, pour la culture des arachides. Les premiers essais furent faits, vers 1860 et 1870, par des missionnaires de la *Basel Mission*. Ils échouèrent complètement. Ce n'est que vers 1885 ou 1886, qu'un indigène d'Accra, qui avait été employé, comme travailleur, à Fernando-Po, ou au Cameroun, revint dans son pays, avec quelques graines, qu'il sema au village d'Acropong. La première exportation, en 1890, valait seulement 10 liv. st. Cette année-là, le gouverneur, sir Griffith créa, à Abouri, un jardin botanique, dont la direction fut confiée, par la suite, à un ancien élève de Kew. L'administration portait, alors, son attention, principalement, sur la production du café. Les essais n'ayant pas réussi, elle se consacra à la culture du cacao. Une douzaine d'hectares fut, d'abord, destinée à former une plantation modèle. En 1896, la production de cacao fut de 86.000 livres. Le nombre des graines vendues s'éleva, en 1899, à 433.000. En cette année, il devint nécessaire de donner un adjoint au directeur. Le jardin d'Abouri obtint, à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, une médaille de bronze, pour le cacao. En 1903, il fallut un deuxième adjoint. Une deuxième station botanique fut ouverte à Tarqouah. Voyant que la culture réussissait, les Noirs avaient demandé l'autorisation d'établir des plantations dans le voisinage du jardin botanique. Dès qu'il se rendit compte de l'avenir de cette production, le gouvernement travailla activement à la développer. Une troisième station botanique fut créée, dans l'Achanti, en 1906, une quatrième dans le

(1) Veillat. *Op. cit.*

Centre. Dans la plupart des écoles primaires, fondées par le gouvernement et par la *Basel Mission* il existe des jardins scolaires, où les enfants sont initiés à la culture. De petites brochures, publiées par l'imprimerie du gouvernement, sur les cultures à répandre, sont distribuées gratuitement. La notice sur le cacao a été traduite en langue yebea. Les écoles aident à la diffusion de ces brochures, lesquelles font l'objet de lectures, dans les villages, devant les indigènes assemblés. Des prix d'agriculture sont distribués aux maîtres et aux élèves. Le gouvernement emploie 14 fonctionnaires instructeurs, 3 Européens, et 11 indigènes qui parcourent les fermes, et instruisent les Noirs, en appelant surtout leur attention sur les ennemis du cacao. A l'origine, il avait eu à vaincre non seulement l'ignorance des indigènes, mais encore l'inertie des commerçants, qui refusaient d'acheter le produit nouveau ; il avait dû se porter lui-même acquéreur. Les merveilleux résultats obtenus sont donc, pour une très grande part, son œuvre.

Les grandes et vieilles plantations de cacao sont situées à l'Est. La culture commence à 40 ou 50 kilomètres de la côte, sur les terrains vallonnés des anciennes forêts, où le sol est remarquablement fertile. Les principaux centres de production sont ici : Noawam, Pakro, Tounkong, Mangoase, Adowso, Mampong, Dodova. Le transport se fait par tracteurs automobiles, comme entre Dodova et Accra, soit par porteurs. Le commerce du cacao est entre les mains de cinq ou six grandes firmes anglaises, auxquelles s'ajoutait, entre autres, la firme allemande Chevalier et Cie. Cette dernière expédiait des envois par la Volta. « Le chemin de fer du cacao », ouvert, depuis 1912, jusqu'à Takou, arrive, maintenant, à Komfrodoua (85 kil. env. d'Accra). A la fin de 1912, il donnait déjà un intérêt de 9 0/0, à peu près, sur un capital d'établissement de 2 millions de liv. st. D'abord confinée dans la partie orientale de la colonie, la culture s'est propagée dans toute la zone traversée par le chemin de fer de Secondi à Coumassie, et couvre toute la région autour de cette dernière ville.

La culture du cacao est purement indigène. En 1912, on ne comptait que deux plantations européennes, qui n'avaient pas même 100 hectares. Les grandes plantations indigènes ne dépassent guère plus de 12. Celles-ci sont entretenues par des travailleurs engagés ; mais, dans les petites plantations, c'est la famille elle-même, sans l'aide d'étrangers, qui fait la culture. Les hommes soignent leur cacaoyère, et n'abandonnent pas le travail aux femmes et aux enfants, comme cela arrive, trop souvent, dans les autres colonies africaines. L'indigène de la *Gold Coast* est devenu cultivateur. Il est vrai que les Achantis préfèrent généralement embaucher des indigènes venus des Territoires du Nord ; ces travailleurs reçoivent un salaire de 1 sh. à 1 sh. 3 d. par jour, nourriture en plus.

Le travail se pratique de la façon suivante : après avoir défriché la forêt, on sème deux ou trois graines dans le même trou ; puis, plus tard, on éclaircit. On fait un nettoyage, chaque année, jusqu'à quatre ans ; et, alors, commence l'âge de la récolte. Les indigènes d'Abouri récoltent environ 7 livres de cacao, par arbre ; à Abouri même, où l'on fait des cultures modèles, les arbres produisent jusqu'à 11 livres.

Dans ces dernières années, notamment dans l'Achanti, la culture du cacaoyer a pris une extension considérable, et, même, excessive. Les indigènes créeent sans cesse de nouvelles fermes, sans tenir compte des anciennes, et sans se préoccuper de savoir s'ils auront assez de bras pour les cultiver. Les avertissements qui leur ont été donnés par l'administration, cherchant à les mettre en garde contre ce système, ont eu, jusqu'à présent, peu d'effet. D'ailleurs, la trop grande étendue des cultures rend les inspections plus difficiles. Trop souvent, l'indigène se contente de débroussailler le sol, et de semer les graines au milieu des plantes alimentaires ; il néglige, complètement ensuite, les soins d'entretien les plus élémentaires, qui seraient nécessaires pour combattre les maladies du cacaoyer. La principale est une pourriture brune, qui se rencontre un peu partout et à laquelle on remédie par des arrosages à l'eau de savon, ou par des sulfatages. Il faut citer, aussi, un champignon, qui s'attaque aux racines, et fait mourir l'arbre, et un grand nombre d'insectes nuisibles. Ces ennemis du cacaoyer ont causé, dans ces derniers temps, d'énormes ravages. Dans le district d'Afidouase, quantité de fermes furent, à peu près, ruinées. Fort heureusement, le sol et le climat favorisent la croissance des arbres, et le mal ne se propage pas aussi vite qu'on pourrait le craindre, à raison de l'extrême humidité. Cependant si la lutte n'était pas organisée, il faudrait s'attendre à des conséquences désastreuses. Les naturalistes poussent des cris d'alarme, et demandent qu'on applique, ici, des mesures coercitives, comme celles qui sont en vigueur, dans les villes, pour réglementer la construction et l'hygiène publique. La négligence de l'indigène, à l'égard de l'arbuste, n'est pas son seul tort ; pressé de tirer de sa récolte un gros bénéfice, il cueille les gousses, avant leur maturité, et donne peu de soin à la fermentation. Du reste, l'acheteur local lui offre toujours le même prix, quelle que soit la qualité. Au jugement des inspecteurs, qui ont visité l'Achanti, en 1915, la qualité générale des fèves était inférieure à celles des années précédentes ; beaucoup d'échantillons parurent absolument impropres à l'exportation. Aussi le dernier rapport estime-t-il qu'il convient, actuellement, de se préoccuper de l'amélioration des produits.

En 1910, la production de cacao de la *Gold Coast* était inférieure de 14.700 tonnes, à celle de San-Thome (23 110 et 37.810 t.). L'année suivante, un bond de 17.390 tonnes porta la Côte d'Or au premier rang (40.500 et 30.450). Depuis, sauf un léger fléchissement en 1912, la progression a continué : en 1913 : 50.550 tonnes (8.690 dans l'Achanti), valant 2.489.218 liv. st. ; en 1914 :

52.880 tonnes (11.660 pour l'Achanti), valant 2.193.750 ; en 1915 ; 77.278 tonnes (17.939 pour l'Achanti), valant 3.651.341 liv. st. Il y eut donc, en cette dernière année, une augmentation de 24.390 tonnes (46 0/0), et de 1.457.592 liv. st. (66 0/0). L'augmentation de valeur a été due, non pas à une amélioration de la qualité, comme on peut le penser d'après ce qui a été dit plus haut, mais, uniquement, à la hausse des prix, qui sont montés de 41 liv. st., 48 la tonne, en 1914, à 47,25, en 1915. Si les prix fussent demeurés les mêmes, la plus-value en 1915, aurait, tout de même, été encore de 445,916 liv. sterling.

On conçoit quel accroissement de bien-être en est résulté pour la colonie. Les indigènes ne se contentent plus d'un gain assurant leur existence ; ils veulent gagner de l'argent, et désirent se donner un certain confort, même un certain luxe. On calculait, en 1911, que la récolte de 1910 avait procuré, en moyenne, à chacun des cultivateurs indigènes, un bénéfice de 125 francs.

L'extension de la culture du cacaoyer se fait aux dépens de la forêt. Tout le pays fut, autrefois une immense forêt vierge, s'étendant de la côte jusqu'au delà du 7e degré de latitude, et, vers l'Est, jusqu'à Accra, le bassin de la Volta appartenant à la zone des savanes. Aujourd'hui, la forêt est très fortement entamée. Jusqu'à ces dernières années, elle subsistait, intégralement, du côté de l'Ouest ; mais, maintenant, elle recule, même dans la province occidentale de l'Achanti, devant les cultures de cacao. Le conservateur des forêts a appelé l'attention des pouvoirs publics sur les inconvénients sérieux qu'entraîne la disparition des surfaces boisées ; leur conservation est nécessaire, dit-il, pour maintenir les conditions climatériques qui assurent le succès de la culture du cacao, et pour empêcher la propagation des insectes et des maladies de la plante, si répandus, déjà, dans les anciennes fermes. D'autre part, la forêt est menacée par l'exploitation du bois de chauffage destiné aux mines. Faute de charbon, la consommation de ce bois a été, en 1915, beaucoup plus grande que dans les années précédentes. Le problème qui consiste à fournir, indéfiniment, et sans inconvénient, pour le pays, du bois de chauffage aux mines est un de ceux qui réclament la sérieuse attention du *Forestry Department*. A cet égard, l'on ne peut aucunement regretter la diminution qui s'est produite, en 1915, dans la valeur des exportations de bois (90.660 liv. st., au lieu de 240.878, en 1914). L'administration forestière a songé à faire, dans les réserves, des plantations d'acajou ; des dispositions ont été prises pour recueillir des semences ; mais cette entreprise a été ajournée à la fin de la guerre. Au commencement de 1915, le conservateur des forêts a visité le Togo, afin d'inspecter les plantations de teck et autres bois précieux, soit indigènes, soit exotiques, que les Allemands avaient créées dans presque toutes les stations principales de leurs districts, et afin de soumettre à l'administration supérieure des propositions pour l'entretien de ces plantations, ainsi que pour l'établissement de plantations semblables à la *Gold Coast*.

Après ceux du cacaoyer, les produits végétaux les plus importants de la Côte de l'Or sont les noix de kola. Il existe trois centres de production. Le premier, qui est le principal, est la région de Coumassie, comprenant, aussi, plus au Nord, celle de Kintampo. Les kolatiers sont, également, nombreux, dans la forêt, jusqu'au Sud de Dounkera, et certaines parties de celle-ci en contiennent jusqu'à 60 et plus, par hectare ; mais, là, il ne sont pas encore exploités. De ce premier centre partent deux courants d'exportation, l'un vers la côte, où par Secondi et Cape-Coast, les kolas sont, surtout, expédiées au Lagos, l'autre, vers le Nord, où, par la voie de terre, les caravanes des Haoussas en emportent plus du double. Le second centre de culture est situé au Nord du port de Winnebah. Un troisième exporte les kolas par le port d'Accra. Le service botanique a créé des plantations de kolatiers. Le commerce des noix de kola est, entièrement, aux mains des marchands musulmans, qui en tirent d'immenses profits. La valeur de ces produits, exportés par voie de mer, fut, en 1914, de 142.190, et, en 1915, de 139.163 liv. st. Les exportations parties de l'Achanti valurent, en cette dernière année, 200.000 liv. sterling.

Les quantités d'amandes de palme exportées par la Côte de l'Or ont été, en 1914, de 5.633 tonnes valant 88.670 liv. st. ; en 1915, de 4.064 tonnes d'une valeur de 50.512 liv. st. Les exportations d'huile accusent, depuis 1910, une décroissance continue (495.763 gallons, en 1914, 330.990, en 1915), et l'on craint que cette industrie ne vienne à disparaître, complètement, sauf dans certains districts qui ne conviennent pas à la culture du cacao. Les entreprises des Compagnies européennes qui s'occupent de la fabrication de l'huile, ne sauraient être considérées comme étant sorties de la phase des essais ; il paraît, cependant, propable que le succès récompensera leurs efforts.

Après un « boom » sur le caoutchouc (exportation, en 1910 : 3.220.000 livres, valant 358.870 liv. st.), il s'est produit une décroissance, rapide, et continue, due à la destruction des arbres, et aux mauvaises méthodes d'exploitation et de préparation (en 1914 : 654.133 livres, valant 21.631 liv. st.; en 1915 : 647.982 livres, valant 25.167). En cette dernière année, la production a diminué en quantité, et augmenté, quant à la valeur, conséquence de la hausse des prix, sur le marché anglais, et aussi d'une exportation plus grande de caoutchouc de plantations.

De remarquables progrès ont été réalisés dans la plantation des cocotiers. Le littoral du district de Quitta ressemble aux grands districts cocotiers du Nord-Ouest et de l'Est de Ceylan. Le gouvernement encourage la production, en distribuant gratuitement des semences aux chefs indigènes, et en faisant établir des pépinières, sous le contrôle du département de l'agriculture. Il a été exporté, en 1914 : 656 tonnes (11.825 liv. st.), en 1915 : 770 tonnes (12.821 liv. st.) de copra.

Le café a été à peu près complètement évincé par le cacao.

Le coton croît à l'état sauvage, mais, il n'est cultivé, par les indigènes, que dans le district de la Volta. Une plantation fut créée, dans ce pays, par la *B. Cotton Growing Association;* mais les essais n'eurent aucun succès, et l'entreprise a été abandonnée. Par contre, on a fondé de grandes espérances sur la culture du cotonnier dans les *Northern Territories*. La station agricole de Tamale, où 98 acres sont en cultures, a fait des expériences encourageantes avec le coton du Nyassaland. L'Association cotonnière a installé, dans cette ville, et, aussi, à Tamale-Port, des presses et des machines à égrener. Il a été distribué aux indigènes 17.800 livres de semences, en 1914, et 23.200, en 1915. Cette dernière année a été, à Tamale, la plus favorable pour le coton, depuis l'établissement des statistiques. La récolte fut bonne, dans le Nord-Ouest, médiocre, quant à la quantité et à la qualité, dans le Nord-Est. En somme, il ne paraît pas que la culture du coton puisse devenir, dans les territoires du Nord, une industrie rémunératrice et susceptible de fournir à l'exportation.

En résumé, il n'y a guère de plantes tropicales qui ne puissent être cultivées avec succès, à la *Gold Coast* ; mais, exception faite pour le cacao, l'agriculture indigène est, encore, dans un état primitif, et, jusqu'à ces dernières années, il eût été inutile de créer des plantations, à cause de la difficulté des transports.

La *Gold Coast* est très mal pourvue de voies navigables, quoiqu'elle possède, en majeure partie, le bassin d'un grand fleuve, la Volta. Les chaloupes à vapeur la remontent sur une centaine de kilomètres, jusqu'à Akouse, en aval du défilé de Kpong. Au delà, sur une distance dépassant 300 kilomètres, le fleuve présente une succession de rapides. Sauf ceux de Kratchi, les canots peuvent, pendant la saison pluvieuse, aller de Akouse à Yeji; mais, partout, et en tout temps cette navigation est très malaisée ; aux basses eaux, il faut constamment se garer des écueils ; à l'époque des pluies, le meilleur moyen d'avancer est de tirer sur les branches des arbres, qui bordent la rivière. Le Prah, dont le cours supérieur forme la limite entre la « Colonie » et l'Achanti est un torrent impraticable. L'Ancobra, navigable pendant quelques mois, sur 80 kilomètres environ est, peut-être, le plus utile des cours d'eau de la *Gold Coast*, car il traverse un pays riche en bois et en mines, et sert au ravitaillement des districts miniers. Le Tano, qui communique avec Half-Assinie, par la lagune principale, et par un tramway de 5 kilomètres, porte bateau jusqu'à Tanoso (env. 100 kil.)

Le réseau ferré se compose des deux lignes de pénétration : Secondi-Coumassie, avec embranchement de Tarqouah à Prestea, et Accra.-Komfrodoua ; en tout, moins de 400 kilomètres. Les voies, ayant un écartement de 1 m. 06, ont été contruites, et sont exploitées par la colonie. Coumassie, le point le plus avancé, desservi par le rail, est encore à près de 500 kilomètres, en droite ligne, de la frontière nord. Une ligne transversale doit relier les deux terminus, Coumassie et Komfrodoua. Les terrassements sont achevés sur une soixantaine de kilomètres, mais les travaux ont été suspendus. Quant au prolongement des deux lignes de pénétration vers le Nord, il présenterait, paraît-il, d'énormes difficultés, surtout pour la ligne de Komfrodoua, à cause de l'obstacle que forment, en deçà de la Volta les collines escarpées de Cherematina.

Le montant du capital engagé dans les chemins de fer s'élevait, au 31 décembre 1915, à 3.049.246 livres sterling. Les dépenses ordinaires furent de 186.425 livres sterling. Le revenu brut montait à 447.470 (+ 64.462), dont 146.000, pour le chemin de fer d'Accra. Le revenu net était de 272.397 (208.915, en 1914).

La « Colonie » possède environ 500 kilomètres de routes carrossables. Les meilleures sont celles de Cape-Coast-Castle à Prahsoue (120 kil.), de Accra à Abouri et de Komfrodoua à Tafo. La construction et l'entretien de ces routes sont à la charge du *Public Works Department*. A ce réseau s'ajoutent 3.200 kilomètres de routes secondaires; celles-ci sont entretenue par les chefs indigènes, qui reçoivent pour cela de l'administration un subside de 5 shilling à 1 livre sterling par mille. Des bacs ont été établis, pour la traversée des rivières et des marais; ils sont placés sous le contrôle des chefs, lesquels sont autorisés à percevoir des droits de péage. Quand cet arrangement n'a pas donné de résultats satisfaisants, l'administration elle-même a pris l'entreprise à son compte.

Dans l'Achanti, la construction des routes n'a pas été aussi rapide que l'évolution économique; naguère encore, les voies de communication étaient tout à fait insuffisantes pour répondre aux besoins; mais de grands progrès ont été faits, dans les dernières années. Pendant la saison du cacao, les camions automobiles circulent entre Coumassie, Efidouase et Mampong; le centre important de Jouaben a été relié en 1915 à cette route. La route de Coumassie à Bompata a été aménagée jusqu'à Wheresou, de manière à permettre, pendant la saison, la circulation automobile. Celle-ci devait être rendue possible, en 1916-1917, sur les routes de Coumassie à Bibiani et de Coumassi à Wenchi. Enfin, pour faciliter les relations avec les *Northern Territories*, a été construite une route empierrée praticable aux automobiles, de Coumassie à Ejoura (env. 100 kil.); sur les 2/5 de la distance au sortir de la capitale achanti, elle traverse une région très accidentée et boisée, où la dépense de construction a été fort élevée. Aussi l'administration a-t-elle renoncé à continuer des travaux jusqu'à Tamale (370 kil. de Coumassie). Les routes de Coumassie à Efidouase et à Ejoura sont entretenues par les soins du *Public Works Department;* les autres le sont par les chefs indigènes, à peu près dans les mêmes conditions que les routes secondaires de la « Colonie ».

Les *Northern Territories*, pays de savanes, découvert, au sol relativement plat, n'offrent pas

les mêmes difficultés de construction que la contrée au Nord de Coumassie; d'autre part les Anglais ont employé le travail forcé des indigènes. Les Territoires du Nord ont été ainsi dotés d'un système de voies de communication assez complet mais qui, nulle part, ne se rattache à l'Achanti. Les principales routes sont celles de Tamale-Gambaga-Bawkou, Tamale-Navaro, Bole-Wa-Lorha, et Lorha-Toumou-Navaro-Bawkou, cette dernière longeant la frontière septentrionale. Une route récemment construite, pénètre au cœur même des Tong-Hills par Tinzougou et Windouri. En 1913, l'administration organisa de la manière suivante ce service des transports entre Coumassie et la capitale des *Northern Territories :* par camions automobiles jusqu'à Ejoura, par portage jusqu'à Yeji, par canots sur la Volta, de Yeji à Tamale-Port, et de nouveau, par portage de Tamale-Port à Tamale. Mais il y eut un grand nombre de colis volés sans qu'on pût découvrir les coupables, et beaucoup de caisses furent brisées ou fortement endommagées par l'eau. Les fonctionnaires en résidence à Tamale n'eurent aucunement à se louer de cette organisation. Le transport avait demandé de deux à trois mois. Depuis, ce service a été amélioré et fonctionne régulièrement. On conçoit que les frais soient considérables. L'huile vendue 7 sh. 6 d., à Coumassie, vaut 26 shillings à Bawkou. Un sac de blé coûtant 1 sh. 6 d. à Bawkou, se paie 35 shillings à Accra. Des projets ont été étudiés pour l'amélioration de la navigabilité de la Volta, mais la dépense ne serait pas inférieure à 800.000 livres sterling. En attendant, pensait-on, l'administration pourrait louer ou acheter une flottille de canots. En 1912, il y en avait quelques-uns appartenant au service des douanes, et deux qui étaient la propriété d'un commerçant allemand ou suisse, seul commerçant européen alors établi dans les *Northern Territoires.* Toutes les autres embarcations appartenaient aux bateliers de Adda qui ont, en fait, le monopole du commerce du sel. En 1915, il y avait, en cinq endroits, des canots en acier, fournis par l'administration. Deux lacs, l'un à Yeji, l'autre au confluent du Daka, étaient placés sous le contrôle du gouvernement.

La difficulté et la cherté des transports et des communications avec la côte ont empêché jusqu'ici le développement économique des Territoires du Nord. C'est la partie déshéritée ou comme on l'a dit, la « Cendrillon de la Gold-Coast », si l'on considère que sa valeur naturelle est, encore, inutilisée. C'est dans la *Gold-Coast*, la contrée agricole par excellence et comme on l'a vu, le champ d'expériences de la *B. Cotton Growing Association.* Les indigènes ne se servent pas de bœufs, pour la culture. Leur seul instrument agricole est la houe. Ils élèvent l'espèce bovine dite du Dagomba, mais suivant les procédés les plus primitifs. Aucun essai n'est fait pour améliorer la race, par sélection. On ne songe, même pas, à isoler les bêtes contaminées. Or le troupeau est décimé, périodiquement, par les épizooties. Les rares tournées, faites par un vétérinaire, européen ou indigène, ne servent, à peu près, à rien, car les indigènes, très défiants, s'imaginent que l'administration a le dessein de les taxer, et, cachent leurs animaux, autant qu'ils peuvent. La première condition de progrès serait l'établissement d'un vétérinaire européen, en résidence dans le pays, pouvant gagner la confiance des habitants et les instruire. On a trouvé, dans le voisinage de Woua, et dans le district de Bole, des dépôts aurifères, et du charbon sur la rive droite de la Volta blanche, au dessous de Deboya.

Le climat, généralement très sec, est beaucoup mieux supportable pour l'Européen que le climat extrêmement humide de la région côtière. Tandis que dans la « Colonie » et dans l'Achanti il serait en toute saison dangereux pour un Blanc de dormir en plein air, à Navaro les Anglais passent la nuit, durant la saison sèche couchés sur le toit plat d'un bungalow et absorbent des eaux gazeuses, quand la température est le plus élevée. Exception faite des représentants de la B. Cotton Growing Association, et des Pères Blancs, tous les Européens des *Northern Territories* sont des fonctionnaires. Parmi ces Européens, aucun décès ne fut enregistré en 1915.

Les indigènes de la haute Volta sont en général bien supérieurs aux Noirs paresseux de la « Colonie » ou aux Achantis, intelligents mais fourbes. Ils sont travailleurs et sobres. Ce sont des indigènes des Territoires du Nord qui fournissent des ouvriers aux mines, et des cultivateurs aux plantations de cacaoyers. Les progrès de cette culture dans l'Achanti leur sont attribuables. Malheureusement ils sont trop peu nombreux (360.000 seulement pour 92.000 kil. car., soit, en moyenne, 11,6 par mille carré) et ils émigrent en grand nombre dans le Sud, séduits qu'ils sont par l'attrait des hauts salaires. Du 15 septembre au 15 novembre 1915, plus de 12.000 indigènes, appartenant, pour la plupart aux tribus Lobi et Dagarti, passèrent à Woua, se rendant à Coumassie. A différentes reprises, les chefs indigènes ont protesté contre cet exode, se plaignent de n'avoir plus assez de travailleurs pour la culture du sol. Une sage politique consisterait à les retenir dans leur pays et à les fixer au sol en développant l'agriculture. A cet égard, l'œuvre la plus urgente à entreprendre serait, au dire du capitaine Cookson, la création d'un système d'irrigation analogue à ce que les Anglais ont fait dans l'Inde centrale, dont le climat ressemble beaucoup à celui des Territoires du Nord.

Ces Territoires sont un pays de transit pour le commerce de bétail sur pied, amené des pays de la boucle du Niger, de Segou, San, Mopti et Sofara, à destination de l'Achanti et de la « Colonie ». Ce commerce est pour la plus grande part entre les mains des Haoussas et des Mossis du territoire français. Un troupeau comprend fréquemment 300 bêtes à cornes, appartenant à un seul propriétaire, conduites par quatre ou six Foulahs, seulement. Depuis 1908, les caravanes n'ont plus à payer aucune taxe. Cette suppression causa d'abord aux commerçants indigènes une grande

frayeur car ils s'imaginaient que le reçu, obtenu contre paiement, était pour eux une garantie contre toute vexation dans leur passage à travers le Protectorat. En 1913 ce commerce prit une très grande extension dans la province nord-est. Les stations de Navaro, Gambaga, Bawkou, mais surtout Zouaragou enregistrèrent un nombre de bêtes bien supérieur à celui des années précédentes. Cet accroissement était dû en premier lieu, à la pacification de la contrée, aucune caravane n'osant, auparavant, s'aventurer dans ce district, sauf pour troquer des marchandises sur les marchés locaux, et non sans risque de razzias; en second lieu à la construction de la route directe qui pénètre au centre même du pays de Tong et enfin aux circonstances qui se produisirent cette année-là dans la région située entre Ougadougou et Tombouctou. Le manque d'herbe et d'eau, résultat d'une sécheresse extrême déterminèrent les indigènes de ces pays à se débarrasser le plus vite possible de leurs animaux. Ce commerce de bétail est naturellement sujet à d'assez grandes fluctuations suivant la situation économique des pays d'origine. Le rapport officiel anglais de 1913 après avoir indiqué la dernière des causes par lesquelles nous venons d'expliquer le grand afflux de bétail vivant dans la province nord-est, ajoutait que, quand le chemin de fer partant de Dakar atteindra les contrées en question, la *Gold Coast* devra s'attendre à voir décroître d'une façon très notable ce commerce de transit. Le rapport pour 1915 contient la même remarque : « Le commerce de bétail dépend de ce que peuvent fournir les territoires français. L'extension de la voie ferrée française en arrière des *Northern Territories* peut affecter sérieusement ce trafic en détournant le bétail vers la côte. » Le rapport officiel, pour les *Northern Territories*, en 1915, mentionne que les arrivages du bétail ont augmenté dans la province Nord-Est, et, fortement diminué, au contraire, dans la province Nord-Ouest, à cause des mesures restrictives prises par l'administration française, à cause de l'apparition de la peste bovine, dans la Nigeria nord, et territoires avoisinants. Il y eut, aussi, décroissance dans la province méridionale, les habitants faisant, de plus en plus, usage de la route du Togo. Les indigènes des Territoires du Nord ont commencé à conduire au marché de Coumassie leurs propres bêtes, qui ont atteint des prix avantageux, mais ce commerce ne pourra prendre de l'extension que si, comme nous l'avons dit, les méthodes d'élevage sont améliorées. Enfin on signale que certains de ces indigènes vont dans le Mossi, jusqu'à Yagiba et Daboya, où ils achètent des bêtes, qu'ils engraissent, ensuite, chez eux, avant de les mener dans l'Achanti.

L'Achanti a reçu en 1913 plus de 83.000 têtes de gros bétail venant du Mossi par les Territoires du Nord et un autre contingent venant de la Côte d'Ivoire; en tout environ 100.000 têtes, avec un nombre plus grand encore de moutons de la première provenance. En 1915, il vint 39.200 têtes de bétail des *Northern Territories* et une grande quantité provenant du territoire français, par la province occidentale. La valeur de ce commerce a été estimée à 175.000 livres sterling, au lieu de 200.000 en 1914. Or la valeur par tête fut 8 liv. st., 10 au lieu de 5. Pour le petit bétail, la valeur des importations fut 30.000 livres sterling.

Les vendeurs reçoivent, pour prix de leurs animaux, des espèces monnayées : livres sterling, ou pièces françaises de 5 francs. Aussitôt revenus dans les stations françaises, ils échangent contre ces dernières leur monnaie d'or anglaise. On estime que 70 0/0, au moins, de la valeur, en or, du bétail vendu, sort ainsi du territoire anglais, au profit du territoire français. Le commissaire de la province nord-ouest cite l'exemple de trois commerçants indigènes qui, suivant leurs dires, avaient passé par Woua, avec 240 têtes de bétail, avaient perdu, en route, 13 0/0 de cet effectif, et qui, après avoir acheté, à Coumassie, des vêtements pour eux et leurs compagnons, s'en retournaient avec 205 livres sterling, en or, et quelques pièces françaises de 5 francs. Les bénéfices à réaliser tentèrent un colon français, dont parle M. Veillat. Ce colon, venant avec sa jeune femme, du Mossi, et retournant en France, pour un court congé, était passé à Coumassie, pour aller s'embarquer à Secondi. Ils avaient conduit, en même temps, un troupeau d'une centaine de bœufs, espérant en trafiquer, en route. Ils les vendirent, tous, à Coumassie, dans des conditions si rémunératrices qu'ils résolurent d'y avoir, dorénavant, une installation.

Moins favorisée que la Gambie, qui a son fleuve, la *Gold Coast* est inférieure, aussi, à Sierra-Leone, en ce qu'elle ne possède, au long d'un littoral, qui mesure, environ, 500 kilomètres, aucun port véritable. Passagers et marchandises doivent franchir la barre dans les pirogues. « Les conditions, dans lesquelles s'effectuent l'embarquement et le débarquement sont des plus rapides. Les pirogues, averties que le navire est à l'horizon, se tiennent prêtes. Un peu avant de mouiller, le navire tire un coup de canon, puis jette l'ancre. Et, déjà, les pirogues sont à ses flancs. Alors, avec la plus grande hâte, dans un tohu-bohu, un hourvari indescriptible, passagers, marchandises sont hissés à bord, ou descendus dans les pirogues. Une demi-heure, après, trois quarts d'heure, au maximum, le navire se remet en marche. Il peut, à la rigueur, effectuer les quatre escales de la Côte d'Or, dans la même journée (1). » Les points où le débarquement est le plus facile sont : Dixcove, Axim, et Secondi; le ressac se fait le plus dangereusement sentir à Adda, Saltpond et Apollonia. De petits appontements, indispensables au trafic, existent à Secondi. Un brise-lames est en construction à Accra. Les ports les plus actifs sont : Secondi (en 1914 : importations : 1.765.000 livres sterling; exportations : 2.447.300) et Accra (1.378.000 et 1.327.000). Axim, près de l'embouchure de l'An-

(1) Veillat.

cobra, est le débouché des mines d'or du district de Wassaou, et fait un grand commerce de bois. Saltpond exporte, particulièrement, l'huile de palme. Quitta, ville insalubre, sur un isthme de sable, entre la lagune et la mer, a un trafic d'une certaine importance.

Mouvement de la navigation à vapeur (entrées), en 1913 : 1.515.197 tonnes (anglais : 907.000 ; allemands : 499.600; français : 99 000); en 1914 : 637 navires jaugeant 1.413.000 tonnes (anglais : 419 et 946.093 tonnes ; allemands : 161 et 362 292 tonnes ; français : 54 et 102.357 tonnes) ; en 1915 : 637 navires, jaugeant 818.356 tonnes (anglais : 289 et 687.167 tonnes; français : 60 et 118.156).

La guerre a donc causé une réduction du tonnage de 46 0/0. Cependant, grâce à la marine anglaise, la prospérité économique de la colonie s'est non seulement maintenue, mais encore accrue, après un fléchissement, en 1914.

VALEUR DES EXPORTATIONS DE 1911 A 1915 (LIV. ST.)

1911	3.792.454	
1912	4.307.802	
1913	5.427.106	
1914	4.942.656	(Achanti : 1.170.270)
1915	5.943.631	(Achanti : 1.525.291)

La valeur des exportations, en 1915, a été de 1.000.975, ou de 20 0/0, supérieure à celle de 1914. Déduction faite des monnaies, et des exportations pour le compte du gouvernement, la valeur des exportations commerciales s'est élevée à 5.814.810 livres sterling (+ 1.345.037, ou + 30 0/0, relativement à 1914).

Comme on l'a vu, plus haut, les deux produits principaux de la *Gold Coast*, le cacao et l'or, puis le caoutchouc et le copra ont donné, en 1915, des plus-values. La diminution, éprouvée par les exportations des amandes de palme, a été due à la suppression du commerce avec l'Allemagne, qui était, pour ce produit, le principal marché. Il y aurait lieu de répéter ici ce qui a été dit, pour la Gambie et pour Sierra-Leone, c'est-à-dire les efforts faits, depuis le commencement de la guerre, par l'*Imperial Institute* de Londres, pour transporter ce marché en Angleterre. Les importations d'amandes de palme à Liverpool, et à Hull, en 1915, ont atteint 202.000 tonnes, soit presque autant que le montant des exportations, provenant des possessions britanniques de l'Afrique occidentale, en 1913, quand la quantité totale des amandes, exportées, était concassée en Allemagne.

En trois années (1910-1913) les exportations de la *Gold Coast*, à destination de l'Allemagne, avaient presque doublé (460.284 et 899.468 livres sterling). La part des exportations allemandes descendit, en 1914, de 17 à 12 0/0, égalant, ainsi, celle de la France (196.330 livres sterling en 1910 (8 0/0), 455.585, en 1913, 528.780 (12 0/0), en 1914. De la plus-value de 1.457 592 livres sterling, réalisée en 1915, par l'exportation du cacao, 1.332 680 a été pris par l'Angleterre, 440.092 par la France, et 283.468 par les Etats-Unis d'Amérique. La France a augmenté ses achats de cacao, mais diminué ses achats d'amandes et d'huile de palme. Si les achats de cacao par les Etats-Unis ont augmenté, dans les statistiques, c'est que les expéditions ont été faites directement, au lieu que les envois passaient, précédemment, en grande partie, par l'Angleterre, ou par les marchés étrangers.

Le tableau suivant donne la valeur des importations, pendant la période de 1911 à 1915 (liv. st.) :

1911	3.784.260	
1912	4.023.322	
1913	4.952.494	
1914	4.456.968	
1915	4.509.338	(Achanti : 919.900)

Si la guerre a entraîné la réduction des moyens de transport maritime, et la difficulté, l'impossibilité même, de se procurer certains objets manufacturés, le pouvoir d'achat des habitants n'a nullement été ébranlé, parce que la richesse de la population est fondée presque entièrement, sur la production du cacao, produit dont la demande augmente toujours, et dont la valeur s'accroît, également. Les indigènes ont grandement bénéficié des hauts prix offerts. Cependant, les importations, purement commerciales, ont diminué, en 1915, de 41.485 livres sterling, soit de 1 0/0, comparativement à 1914, et de 4 0/0, comparativement à 1913. La diminution, en quantité, a été beaucoup plus forte, les prix moyens des marchandises importées ayant été, vraisemblablement, de 11 à 25 0/0 plus élevés qu'en 1914. Les augmentations ont été réalisées par les cotonnades, le tabac, les véhicules; il a été importé un plus grand nombre de camions automobiles, ou de petites voitures à moteur, pour le transport des voyageurs et des marchandises.

Tandis que la valeur des importations commerciales totales décroissait, en 1915, le contraire s'est produit pour les importations d'origine anglaise, lesquelles ont augmenté de 143.000 livres sterling, soit 6 0/0, relativement à 1914, et 8 0/0, relativement à 1913; mais il convient, toujours, de tenir compte de la hausse des prix. Les principales augmentations ont porté, ici, sur les cotonnades, le riz, le savon, la parfumerie, les voitures, et la bière. Les Etats-Unis ont importé une plus grande quantité de tabac, de bois, de sucre, de farine; il y eut aussi, à l'actif de la Hollande, une plus grande importation de cotonnades et de sucre.

Le commerce total, en 1915, eut une valeur de 10.446.983 livres sterling, en augmentation de 1.069.045, soit de 11 0/0, relativement à 1914, cette augmentation étant due, comme on l'a vu, aux exportations. Si on ajoute la valeur des importations par la frontière terrestre et par la Volta, on trouve une somme de 10.461.034. Si on défalque les monnaies, on arrive, pour le mouvement purement commercial, au chiffre de 8.931.497 livres sterling (+ 17 0/0), auquel il faudrait ajouter, encore, la valeur des marchandises, exemptes de droits, qui passent par la

frontière de terre, et pour lesquelles on n'a pas de statistiques complètes ni dignes de foi.

Quant au commerce dans les *Northern Territories*, il est, actuellement impossible de donner des chiffres exacts. En général, les affaires ont été bonnes, en 1915. Si le transit à fléchi, les ventes des produits locaux ont considérablement augmenté : kola, karité, dawa-dawa, sel, cornes de bœufs et d'antilopes, et poisson de la Volta séché.

État financier.

Pendant les cinq dernières années, pour lesquelles nous avons des rapports officiels, la situation financière s'est présentée comme il suit :

	Revenus		Dépenses	
	—	—	—	—
		Achanti		Achanti
1911.....	1.111.632	50.319	914.500	146.317
1912.....	1.230.850	50.265	1.157.091	148.685
1913.....	1.301.556	49.882	1.353.291	162.159
1914.....	1.331.713	50.095	1.755.850	188.123
1915.....	1.456.130	52.644	1 627.015	105.804

Près de 60 0/0 des revenus ont pour origine les droits de douane sur les importations. Sur un total de 1.331.713 liv. st., en 1914, les douanes fournirent 768.830 liv. st. En 1915, les taxes douanières ont été élevées, ainsi que les tarifs des transports, ceux-ci étant augmentés de 15 0/0. Les droits spécifiques ont donné 909.777 liv. st. (+ 123.971), les droits *ad valorem* : 1.143.578 (— 203 551). La plus-value des recettes douanières a été, en 1915, de 59.000 liv. st. Les droits sur les spiritueux ont produit 502.429 liv st. en 1913, 494.072, en 1914, 514 043 en 1915. Le rendement considérable de ces droits s'explique, d'abord, par l'élévation des taxes, mais surtout par la densité de la population dans les ports, et dans les principaux centres commerciaux, densité qu'on ne trouve dans aucune de nos possessions de l'Ouest-Africain. Les chemins de fer ont produit 65.000 liv. st. de plus qu'en 1914.

Les revenus de l'Achanti proviennent, pour plus de moitié, des redevances payées à l'Etat par les sociétés minières. Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas le produit des droits d'importation sur les marchandises utilisées dans l'Achanti, ni les bénéfices de l'exploitation du chemin de fer, pour la section Achanti. D'autre part, le chiffre de la dépense, en 1915, ne comprend pas la dépense du régiment de la *Gold Coast*.

Le budget des recettes des Territoires du Nord, pour 1914, se montait à 3.696 liv. st. Les recettes douanières, perçues le long de la frontière orientale de ces territoires sont créditées au compte de la « Colonie ». Les dépenses pour cette partie de la *Gold Coast* figuraient, en 1913, pour 82.420 liv. st.

La dette de la *Gold Coast* était, en 1915, de 3.444.118 liv. st.. L'actif financier, au 31 décembre, s'élevait à 292.822 liv. st.

Au point de vue financier, l'année 1915 a été plus satisfaisante que les plus optimistes n'osaient, au début, l'espérer. L'auteur du rapport officiel estime que cette prospérité, dont la colonie a joui, malgré la guerre, doit être attribuée surtout à la flotte anglaise. La guerre, assure-t-il, a fait comprendre aux indigènes que l'existence de la colonie, telle qu'elle est aujourd'hui, dépend de ses communications par mer, et a mis en évidence, à leurs yeux, la solidarité qui les unit à la Grande-Bretagne. Aussi ont-ils donné, depuis le commencement de la guerre, de nombreuses marques de leur loyalisme. « Les souscriptions généreuses venues de toutes les parties de la colonie et versées au Fonds de guerre, à la Croix-Rouge, au Fonds de secours pour les Belges, les dons d'aéroplanes, la souscription d'un chef de l'intérieur pour le Fonds Edith Cavell, l'enrôlement d'un avocat et de commis indigènes dans les rangs du régiment de la *Gold Coast*, pour le service actif au Cameroun, et d'autres faits du même genre, qui seront rapportés, quand il faudra, témoignent l'effort de la communauté indigène pour exprimer, clairement, qu'elle est, de cœur et d'âme, avec l'Empire, et que toute autre union est impossible à concevoir. »

(*A suivre.*)

CAMILLE MARTIN.

LA DISCIPLINE DU PERSONNEL
EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Le gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française a adressé, le 12 juillet, au personnel la circulaire suivante :

Une douzaine de fonctionnaires et agents de l'Afrique Occidentale Française se trouvent sous le coup de poursuites pour crimes et délits commis dans l'exercice de leurs fonctions. La justice est saisie. Elle est souveraine. Elle statuera. J'attendrai qu'elle l'ait fait pour vous faire part des réflexions qui m'inspirent ces affaires. Pour l'instant, je ne puis que marquer ma surprise et mes regrets de relever de si graves défaillances dans des cadres qui ont de si belles traditions.

Mais, en étudiant les dossiers des poursuites, j'ai fait des constatations sur lesquelles il me paraît nécessaire d'appeler dès maintenant votre attention. J'ai trouvé dans tous des hésitations et des incertitudes qui ne doivent plus se produire. C'est parce que je désire les voir cesser que je vous adresse les présentes instructions. Elles sont claires et impératives. Elles doivent être strictement suivies.

*
* *

Tous les dossiers trahissent un très grand embarras chez l'autorité qui propose la décision. Une faute est commise : on la déplore et ceci est très naturel. Mais, en même temps, on donne mille raisons pour l'expliquer, l'atténuer et disons le mot, parce qu'il faut parler net, pour l'étouffer. Peut-être les faits ne sont ils pas suffisamment établis ! Peut-être les témoignages sont-ils passionnés ! Peut-être le coupable mérite des circonstances atténuantes ! Et à côté et au-dessus de ces arguments, il y a l'éternel et détestable argument du prétendu intérêt public. Une poursuite provoquerait une grosse émotion ! Tout un corps honorable de fonctionnaires se trouverait éclaboussé ! L'autorité du personnel serait compromise ! N'est-il pas à craindre qu'il y ait des complicités ! Et si oui, jusqu'où ira-t-on ? Pourquoi remuer toute cette boue ?

Gagné par ces considérations spécieuses, on s'efforce d'arranger l'affaire et on transige avec le coupable comme avec sa propre conscience. On invite l'intéressé à démissionner, à prendre sa retraite, à solliciter un congé, un déplacement ! Les réglements sont souples et complaisants! Dans quelques mois le silence sera fait, tout le monde aura oublié jusqu'au souvenir de l'affaire : l'intéressé lui-même ne manquera pas de racheter par une conduite exemplaire ce qui n'a été que l'égarement d'un moment !

Pour montrer la misérable inanité de ces arguments il suffit de les produire au grand jour : ils ne résistent pas à la lumière. Mais je rougis en répétant ces choses. Ne sait-on pas que ces réticences et ces compromissions, que ce constant effroi des responsabilités, encouragent les mauvais et découragent les bons serviteurs? Imagine-t-on la rancœur et le dégoût de ceux qui voient toujours la faute et jamais le châtiment? Quelle figure font ces chefs qui devraient être des juges et qui deviennent des complices? Ignore-t-on que ces détestables pratiques portent une atteinte irréparable à notre bon renom chez des populations éprises de droiture et de fermeté et qu'elles font douter de la France puisqu'elles font douter de la justice et de la vérité ?

Certes! je ne suis pas de ceux qui pensent que le personnel doive être traité sans bienveillance et je ne demande pas que les moindres peccadilles soient sanctionnées. Pour les braves gens que nous sommes la meilleure des disciplines est celle qu'on s'impose librement. Mais quand l'honneur de l'homme et du fonctionnaire sont en cause, quand les faits sont qualifiés crimes ou délits, aucune hésitation n'est permise, aucun retard n'est excusable. Il faut poursuivre, et poursuivre énergiquement.

*
* *

Poursuivre comment ? Par la voie disciplinaire ou par la voie judiciaire ?

J'ai quelque scrupule à poser la question, tant elle me paraît simple et pourtant j'ai relevé de telles hésitations et de telles hérésies que je suis obligé de rappeler les principes qui régissent la matière.

Certains pensent que la juridiction disciplinaire est la juridiction de droit commun pour les fonctionnaires. Elle serait toujours compétente, d'une compétence personnelle. Ce serait comme un privilège de juridiction, qui serait attaché à l'office. De même que le militaire est justiciable devant le Conseil de guerre, quelle que soit la faute commise, de même le fonctionnaire serait toujours renvoyé devant un Conseil d'enquête. Ces Conseils agiraient comme de véritables tribunaux avec une procédure et des juges spéciaux et un code fait de précédents.

D'autres distinguent selon la gravité de la faute. La juridiction disciplinaire serait compétente pour les fautes pardonnables et de publicité restreinte. La juridiction de droit commun au contraire serait saisie chaque fois qu'il s'agit de faits très graves ou ayant un très grand retentissement. Les arrêts de justice seraient pour l'exemple public, les avis des commissions pour l'usage privé.

L'un et l'autre de ces critériums reposent sur des sophismes et la vérité est plus aisée à démêler. Depuis la Révolution française tous les Français sont égaux devant la loi; ils sont justiciables des mêmes tribunaux qui appliquent les mêmes codes. Le fonctionnaire est d'abord un citoyen ; il doit même être un très bon citoyen. S'il commet une infraction, cette infraction doit être réprimée comme celle de tout autre citoyen. S'il a volé, c'est un voleur; s'il a tué, c'est un meurtrier. Ceci est le bon sens et ceci est la loi. Nul ne peut s'affranchir de cette règle sans se faire le complice de l'infraction commise.

Mais à côté et non au-dessus ou au-dessous de l'action publique à laquelle le fonctionnaire coupable est soumis dans les mêmes conditions que n'importe quel autre citoyen, il y a l'action disciplinaire. Celle-ci est intentée pour des fautes qui ne sont pas réprimées par le code, mais par des règlements professionnels. Si on ne peut être malhonnête homme et bon fonctionnaire, on peut par contre être un parfait honnête homme et un fonctionnaire médiocre. L'indiscipline, la paresse et, d'une manière générale, la méconnaissance des devoirs professionnels, doivent être réprimés et ne peuvent évidemment pas l'être par les codes de droit commun. C'est pour ces fautes et pour ces fautes seulement que l'action disciplinaire doit être engagée. Il y a une juridiction spéciale non pas parce qu'il y a un coupable spécial, couvert par je ne sais quel privilège, mais parce qu'il y a une faute spéciale que le commun ne peut commettre et que le fonctionnaire lui-même ne peut commettre qu'ès qualité.

Cela est si vrai que les deux actions, la judiciaire et la disciplinaire, sont indépendantes ; tel agent qui aura été acquitté par les tribunaux de droit commun parce que les faits reprochés se sont pas suffisamment caractérisés pour être qualifiés par le code pourra, après acquittement et pour ces mêmes faits, être poursuivi disciplinairement ; la faute commise aura été jugée assez grave, en effet, pour porter atteinte à sa valeur professionnelle.

Cela est-il suffisamment clair et sent-on maintenant pourquoi je ne veux plus voir des rapporteurs de Conseils d'enquête procéder comme des juges d'instruction à des commissions invitées à répondre à des questions qu'on pose à un jury ? Les commissions disciplinaires sont incompétentes pour cela, leur incompétence est radicale ; la gravité plus ou moins grande de la faute ne saurait atténuer cette nullité. Elles ne doivent pas hésiter à déclarer leur incompétence si par hasard elles étaient saisies irrégulièrement.

*
* *

Voilà les principes. Comment seront-ils appliqués?

Il faut en cette matière une unité de doctrine absolue, et cette unité de doctrine, une seule autorité est qualifiée pour l'assurer : l'autorité judiciaire. Voici comment elle sera saisie.

Chaque fois qu'une infraction sera commise dans votre colonie par un fonctionnaire vous me la signalerez télégraphiquement. Je communiquerai votre télégramme au procureur général; ce haut magistrat appréciera la nature de l'infraction; s'il la qualifie délit ou crime, il décidera les poursuites ; s'il ne la qualifie pas criminellement, l'action disciplinaire s'ouvrira. Votre rôle est donc très simple : il consiste à rendre compte télégraphiquement et à attendre des ordres. Ai je besoin de préciser cependant que vous n'auriez pas à provoquer ou à attendre ces ordres s'il s'agissait de cas évidents et urgents et notamment de flagrants délits? Dans cette hypothèse vous saisirez immédiatement le parquet de votre colonie en admettant même que celui-ci ne se soit pas saisi lui-même.

Voici pour l'introduction de l'affaire. Deux voies sont ouvertes à partir de ce moment : ou bien le procureur général décide des poursuites, ou bien il estime que l'infraction n'est pas d'ordre judiciaire. Dans le premier cas et dès qu'un juge aura été commis, vous relèverez le fonctionnaire incriminé de son emploi. Ceci est dans l'intérêt général, car il ne faut point qu'un inculpé — encore qu'il soit présumé innocent — participe d'une manière quelconque à l'exercice de la puissance publique ; la mesure est également dans l'intérêt de l'inculpé qui doit pouvoir donner toute son attention et tous ses soins à la procédure dont il est l'objet.

Il demeure bien entendu que pendant l'instruction vous n'avez à intervenir en aucune façon si ce n'est pour fournir à la justice les renseignements, documents et témoignages qu'elle peut requérir pour la manifestation de la vérité. Dès que la décision judiciaire sera rendue, par contre, vous interviendrez à nouveau. S'il y a eu condamnation fût-ce avec sursis, fût-ce à une peine très légère, vous devez réunir le Conseil d'enquête qui donnera son avis sur les conséquences que la décision de justice peut avoir sur la carrière du fonctionnaire condamné. Si, au contraire, il y a eu non lieu ou acquittement, votre pouvoir d'appréciation demeure entier et vous examinerez vous-même si des poursuites disciplinaires doivent être engagées. L'action s'exerce alors dans les conditions habituelles.

Si le procureur général estime que les faits reprochés ne tombent pas sous le coup de la loi et que cependant vous estimez qu'il y a eu faute, l'action disciplinaire s'ouvrira, mais cela ne signifie point que la justice est définitivement dessaisie. Il est parfaitement possible que l'enquête administrative révèle des faits nouveaux, plus graves et plus caractérisés que ceux qui avaient d'abord été retenus. Dans cette dernière hypothèse vous agiriez comme si l'affaire était complètement nouvelle et vous me télégraphieriez pour me demander de nouvelles instructions.

Je crois que tout ceci est bien net et bien précis et qu'il ne peut y avoir dans votre esprit aucune équivoque. Si vous aviez quelque incertitude ou quelque hésitation, dites-le moi. Je veux qu'en cette matière tout soit lumineux, que chacun connaisse bien son devoir et voie clairement la route à suivre. Quand celle-ci est bien droite et bien jalonnée, on ne risque pas d'errer. Vous ne le ferez plus.

J. V. VOLLENHOVEN.

BIBLIOGRAPHIE

La Campagne anglo-belge de l'Afrique Orientale Allemande, par CHARLES STIÉNON; avec une préface de M. DE BROQUEVILLE, ministre de la Guerre et président du Conseil des ministres de Belgique; avec 46 illustrations hors texte et deux cartes; un vol. in-16 de 298 pages; prix : 6 francs. — Berger Levrault, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.

L'*Afrique française* a suivi mois par mois l'effort anglo-belge contre la dernière colonie allemande et elle a publié tous les documents relatifs à cette guerre si fructueuse en enseignements pour nos officiers coloniaux, étant donné la variété des troupes engagées et les difficultés du terrain. L'ouvrage de M. Charles Stiénon en groupe les épisodes, en insistant surtout sur la part importante qu'y ont prise les Belges. La colonne du général Tombeur n'a pas publié son rapport officiel jusqu'à ce jour et M. Stiénon apporte, en l'attendant, un récit coordonné de la marche vigoureuse des deux brigades Olsen et Molitor et de la colonne des lacs, qui débordèrent à l'Est du lac Kivu et du Tanganyika et finirent par conquérir Tabora, le 19 septembre 1916. « Les Européens que notre victoire délivre, viennent au devant de leurs sauveurs. En racontant de quels sévices ils furent victimes, ils semblent aussi revivre des heures douloureuses et n'en apprécier que mieux le changement de leur destinée. Contraints à des travaux durs et humiliants, leurs maîtres d'un jour furent inhumains et plus sauvages que le Noir jamais encore sorti de la brousse. Aux fenêtres des maisons les drapeaux flottent et la bigarrure de leurs couleurs montre le caractère cosmopolite de la ville. L'Italien y coudoie l'Hindou, le Grec voisine avec l'Arabe, les Belges prisonniers de guerre ou retenus dès les premières hostilités, mêlent leur langage à celui de quelques Anglais. Jusque sur ce point éloigné du globe, la double croisade qui se partage le monde, se traduisait par le mélange des races. Là-bas aussi, ne se caractérisait-elle point dans les procédés barbares des uns et l'attitude calme et humaine des autres? »

Ce qui frappe dans le récit de M. Stiénon — en dehors de nombreux épisodes de combats où officiers et soldats belges métropolitains se sont montrés les dignes camarades des soldats métropolitains du roi Albert — c'est la fidélité des soldats noirs et la loyauté des tribus du Congo belge pendant cette guerre. « En 1915, écrit M. Stiénon, toutes les forces militaires de la colonie furent comme aspirées par un brusque et violent appel d'air à la frontière orientale. Si l'on maintint dans l'intérieur les éléments de police, encore furent-ils réduits au strict minimum, belle occasion donnée aux mécontents de se révolter. Mais pas une seule fois on ne dut employer la force pour maintenir l'ordre. Et cela ne prouve-t-il pas les sentiments que les populations éprouvent à l'égard de l'administration belge ? »

Ainsi tous les témoignages tendent vers la même conclusion : la conquête des colonies allemandes s'est faite avec le concours des troupes indigènes loyales des Alliés et elle a eu le caractère d'une guerre de libération pour les populations asservies par la kultur allemande.

Le livre de M. Stiénon montre aussi l'énergie que mirent les Belges à constituer leur armée d'Afrique. Ils disposaient en 1914 d'un faible effectif. En 1916 ils purent engager 20.000 hommes et employer à l'offensive 10.000 hommes bien armés et bien équipés dont le tiers était habitué au lancement de la grenade, formés en régiments bien encadrés et munis de mitrailleuses, constitués en deux brigades pourvues d'artillerie et de génie et formées chacune de deux régiments mixtes.

M. de Broqueville a tiré excellemment l'enseignement de ce livre :

« Notre campagne d'Afrique, écrit-il dans sa préface, fut remarquable par sa conception stratégique par la courageuse et méthodique exécution des plans arrêtés et par la collaboration intime de nos forces avec celles de l'Empire britannique.

« La marche de ces colonnes convergentes vers un but nettement défini, les habiles manœuvres par lesquelles nos chefs révélèrent leurs talents militaires et leurs aptitudes d'organisateurs seront, j'en suis certain, étudiées plus tard par les spécialistes des guerres coloniales. Cette campagne fut la première où l'on vit des Européens se combattre au cœur de l'Afrique avec un armement perfectionné et des effectifs comparables à ceux qui se heurtaient jadis sur les champs de bataille du vieux monde. C'est un honneur pour notre armée d'avoir transformé en triomphe cette redoutable expérience.

« Notre campagne d'Afrique offre un caractère que je serais tenté d'appeler paradoxal. La Belgique, presque tout entière sous le joug de l'ennemi, ne se contente pas de défendre sa colonie africaine; elle transforme en armée la force publique congolaise; elle concentre des bataillons, des régiments, des brigades; elle fait appel à des éléments jeunes et enthousiastes qui souffrent dans les tranchées de l'Yser, de la monotonie de la guerre de position; elle attaque l'ennemi, conquiert la maîtrise du Tanganyika, envahit à son tour et occupe en territoire allemand une région vaste comme cinq fois la mère patrie, ce formidable effort a dû être fourni au moment où le Congo, loin de pouvoir s'appuyer sur une Belgique riche et prospère, devait avant tout compter sur lui-même. Nos coloniaux ont dû forger, pièce par pièce, les instruments de l'offensive; ils ont dû assurer, en même temps, dans les circonstances les plus difficiles, la vie du vaste empire de Léopold II.

« Aussi peut-on dire que la prise de Tabora témoigne de qualités militaires et d'aptitudes colonisatrices qui justifient, au delà même de ses espérances, la confiance que ce prince de génie avait fondée sur un peuple que d'étroites frontières et de cruels revers avaient rendu trop défiant de lui-même. »

La Côte d'Ivoire : le pays, les habitants, par GASTON JOSEPH, élève breveté de l'Ecole coloniale, licencié ès sciences, administrateur des colonies; avec préface de M. le gouverneur général Angoulvant ; 1 vol in-8° de 220 p. avec 10 figures, cartes et diagrammes, 53 reproductions photographiques et une carte hors texte; prix 8 francs. — Larose, 11, rue Victor-Cousin, Paris.

Depuis quelques années notre colonie de la Côte d'Ivoire est à l'ordre du jour. Aussitôt pacifiée, elle est entrée dans une nouvelle phase de son évolution. Aucune de nos possessions n'a marqué des progrès aussi sensibles en un si court espace de temps...

C'est qu'en effet elle offre à nos commerçants et à nos industriels un remarquable champ d'action au moment même où les marchés d'approvisionnements en matières premières sont de plus en plus recherchés. Tout ce qui touche à cette colonie présente donc un vif intérêt.

Certes on a beaucoup écrit sur la Côte d'Ivoire. La bibliographie administrative est abondante, mais, pour intéressants qu'ils soient, les renseignements fournis par ces monographies étaient épars et sans lien entre eux. Le livre de M. Gaston Joseph, ancien élève de l'Ecole coloniale, licencié ès sciences, administrateur des colonies, *La Côte d'Ivoire, le pays, les habitants* (1), vient de rassembler avec méthode des indications précieuses sur la « géographie physique et humaine ». Dans la préface, M. Angoulvant, gouverneur général des colonies, juge que l'auteur a bien réussi la tâche qu'il se proposait « de coordonner les indications recueillies jusqu'à présent sur la colonie, de sauver de l'oubli d'utiles renseignements géographiques, contenus dans les rapports et les monographies régionales, d'en faire un travail d'ensemble résumant nos connaissances actuelles sur le pays et ses habitants. »

C'est bien là le plan de cet ouvrage qui, dans ses deux premières parties prend une allure vraiment scientifique.

La première partie débute par un exposé des données météorologiques. Suit une hydrographie détaillée de la colonie dans laquelle l'auteur décrit la mer et le littoral, le système lagunaire parallèle à la côte et enfin les cours d'eau. Jamais autant d'indications contrôlées n'avaient été réunies en quelques pages sur l'ensemble des fleuves et des rivières secondaires de la Côte d'Ivoire.

Le troisième chapitre traite de l'orographie. C'est là un des points les moins connus de la géographie de la Côte d'Ivoire, et il faut savoir gré à l'auteur d'avoir rassemblé en quelques pages l'état de nos connaissances à ce sujet. Il note ensuite (chapitre V) la faune si riche et si variée de la colonie. Le chapitre suivant

(1) Em. Larose, éditeur.

est consacré à la végétation dans laquelle on peut lire une description vivante de la grande forêt et des savanes. Cette première partie de l'ouvrage se termine sur une « répartition de la population qui a pour base les études de M. Delafosse. D'après les recensements les plus récents, M. Joseph admet que la population de la Côte d'Ivoire est d'environ 1.520.000 habitants représentant 4,7 habitants au kilomètre carré en densité moyenne qui varie de 10,3 à 1,5 suivant les cercles : Baoulé 10,3 au kilomètre carré; Lagunes 9,1 ; Haut-Sassandra 8,7 ; Touba 7,3 ; Nzi-Comoé 6,8 ; Lahou 6,7 ; Kong 5,5 ; Gouros 4,4 ; Tagouanas 4,3 ; Odienné 4,1 ; Agneby 3,5 ; Onorodougou 3,3 ; Haut-Cavally 3 ; Assinie 2,8 ; Bas-Sassandra 2,3 ; Indenié et Bas-Cavally 1,8 ; Bondoukou 1,5. Si l'on considère le chiffre de la population, six circonscriptions dépassent 100.000 habitants, Baoulé 225.500, Nzi-Comoé 175.047, Haut-Sassandra, 164.631, Kong 152 100, Odienné 103.400, Touba 100.250.

La deuxième partie est consacrée à la géographie humaine : les peuples et leur division en familles, puis les villages, les cases, l'alimentation, le vêtement, les travaux et industries indigènes. un chapitre particulièrement intéressant traite des transformations du milieu indigène, au cours de ces dernières années. La pénétration plus active, la pacification ont fortement agi sur les habitants des diverses régions de la colonie. En quelques années à la Côte d'Ivoire les populations ont visiblement évolué.

« Au point de vue social, dans leur ensemble, dit M. Joseph, les peuplades du centre et du sud de la Côte d'Ivoire, constituent *avant la pacification* une poussière de peuple. C'est l'individualisme dans toute son expression et l'anarchie la plus complète. Aucune autorité n'est reconnue, si ce n'est celle du chef de *famille*. Aucune cohésion n'existe dans une même tribu. De groupement à groupement, souvent de village en village, c'est l'état de guerre permanent. Les indigènes vivent le plus souvent en campement de quelques huttes, Les agglomérations de plusieurs centaines d'habitants se comptent. La moindre discussion au sein d'une famille motive sa scission et la formation d'un nouveau campement. La société est à l'indéfini à l'inorganique. Pour accéder à un campement, il faut emprunter des sentiers détournés, des pistes tout juste tracées par le piétinement du feuillage. Les cases sont dissimulées dans la pleine brousse.

« A cet état de choses, la pacification est venue mettre un terme, Bon gré, mal gré, les indigènes se sont groupés en villages spacieux, choisis en des emplacements salubres et largement débroussés. Les cases dont le type local a été gardé, ont été alignées le long d'avenues larges et séparées les unes des autres par une distance convenable. C'est ainsi que dans le district de Yamoussoukron plus de 400 campements ont été détruits et remplacés par une trentaine de beaux villages.

« Des chefs responsables, représentants de notre autorité, ont été placés à la tête de chaque communauté et de chaque groupement.

« Il a fallu combattre au début la tendance des indigènes à retourner vivre en campements jusqu'à ce qu'ils en arrivent à apprécier les avantages de la vie en commun dans une agglomération vaste et bien entretenue rendant le travail plus facile, les distractions plus nombreuses, la vie plus agréable, le confort plus large.

« Arrêt des migrations, désarmement, répression de l'esclavage, obligation de développer les cultures et d'exploiter les richesses du pays, groupement des indigènes en villages, voilà les faits essentiels par lesquels, lors de la pacification, la colonie est parvenue à transformer le milieu indigène en vue de l'amener à la construction d'une société organisée.

« A côté de ces modifications du milieu dues à la contrainte, il y a lieu d'examiner maintenant les transformations qui s'y sont produites naturellement.

« A l'arrêt des migrations a succédé par l'ouverture de voies de communication nombreuses et par l'établissement de la sécurité dans le pays, la circulation sans cesse croissante des colporteurs, l'installation dans toute la colonie de Noirs étranges au pays. Les indigènes se déplacent de plus en plus pour commercer ou s'engager comme manœuvre dans les exploitations industrielles. Ils sont attirés vers les marchés et les principaux centres commerciaux. La Côte d'Ivoire devient un point d'attraction pour les traitants, les ouvriers et les artisans des colonies voisines. Il est par exemple intéressant d'enregistrer qu'il se trouvait dans la colonie plus de 400 Sénégalais des quatre communes de Rufisque, Gorée, Dakar et Saint-Louis, âgés de 18 à 46 ans et qui eurent à répondre, en décembre 1915, à l'appel de leurs classes sous les drapeaux. La plupart étaient des boutiquiers, des planteurs, des ouvriers (maçons, charpentiers, ajusteurs, forgerons, etc).

« Mais de toutes les modifications naturelles du milieu, la plus intéressante est sans conteste celle qui sera l'objet de la fin de cette étude, à savoir l'atteinte portée à l'animisme dans le Sud-Est de la colonie par un Noir étranger. »

M. Joseph explique qu'un Noir originaire de Cape-Palmas (Liberia) nommé William Wade Harris, arrivé en 1914 à la Côte d'Ivoire, a pu, en quelque temps par sa seule action renverser des croyances ancestrales là où missionnaires catholiques et pasteurs protestants avaient échoué.

Se disant l'envoyé de Dieu, le « prophète, arrivé dans un village, rassemblait les gens de l'agglomération. Il appelait les féticheurs auprès de lui. A peine ceux-ci tenaient-ils sa canne, ainsi qu'il le leur prescrivait, qu'ils étaient entièrement soumis à sa volonté ». Une fois les féticheurs en état d'hypnose, Harris les baptisait ainsi que les membres de l'assemblée.

Le prophète « incitait les indigènes au travail, à l'obéissance envers l'autorité. Il défendait l'abus de l'alcool. Il tolérait la polygamie et s'élevait contre l'adultère. Il interdisait le vol. Il demandait de considérer le dimanche comme un jour de repos et de recueillement. Il prescrivait de brûler tous les fétiches. » Harris, ou Labatou comme l'appelaient les indigènes, était complètement désintéressé.

Son succès fut considérable, car il avait su faire fléchir devant lui les féticheurs. Dans le cercle de Lahou il avait réussi à brûler les fétiches d'un certain nombre de villages. Son prestige s'accrut encore dans les cercles de Bassam, d'Assinie et des Lagunes, lorsqu'il se rendit à Bonoua, où existait un fétiche très puissant contre lequel Labatou ne pourrait rien, aux dires des indigènes.

Le prophète se rendit à Bonoua, fit tomber le fétiche par les habitants eux-mêmes, et les baptisa ainsi que la famille d'un certain Labri, qui avait apporté le fétiche dans le pays.

« Mais le prophète eut bientôt des acolytes » qui, eux, étaient de véritables escrocs, et Harris dut être expulsé de la colonie. Les fétiches n'ont pas reparu dans les villages.

Et M. Joseph de conclure : « Cette transformation naturelle du milieu (l'action d'Harris s'exerça sur une population de 100 à 120 000 habitants) est d'autant plus remarquable à enregistrer qu'au contact même des populations animistes du nord de la Côte d'Ivoire, l'Islam si insinuant et si à la portée de la mentalité indigène ne fait aucun progrès et qu'il est même en voie de régression dans certaines régions. »

L'ouvrage se termine par une troisième partie intitulée « géographie urbaine » qui contient la description de Binrgerville, Bassam et Bondoukou. Les lecteurs du Bulletin les connaissent, car ces monographies ont été publiées ici même en 1913 (1), en 1914 (2) et en 1915 (3).

Dans la préface qu'il a écrite pour présenter au public l'ouvrage d'un de ses collaborateurs, M. G. Angoulvant a relié cette étude à son propre livre sur la « Pacification de la Côte d'Ivoire » Et il nous fait espérer que d'autres suivront. Nous formulons ce vœu qu'elles soient aussi méthodiquement conçues, aussi clairement exposées que celle de M. Joseph, qui contient une quantité de renseignements assemblés qu'on chercherait vainement ailleurs. C'est le meilleur éloge qu'on puisse adresser à l'auteur.

G. F.

Carte du Sahara central, à 1/4.000.000, par A. Meunier. Une feuille colombier, en six couleurs. Prix : 8 francs. — En vente au bureau de vente des Publications officielles de l'Office colonial, Galerie d'Orléans, et chez M. Larose, 11, rue Victor-Cousin, et M. Bolzé, 18, rue d'Enghien.

La carte du Sahara central que vient de faire paraître A. Meunier, géographe au ministère des Colonies, s'étend du 1er degré de longitude Ouest au 18 degré de longitude Est (de Paris) et du 14e degré au 35e degré de latitude Nord; elle comprend le Maroc, le territoire du Sud algérien, le territoire militaire de la Tunisie, presque toute la Tripolitaine, la région la plus orientale du Rio-de-Oro et enfin la zone saharienne des colonies françaises de l'Afrique occidentale et de l'Afrique équatoriale.

Ce travail donne une vue d'ensemble d'une immense région presque inconnue il y a une vingtaine d'années : les itinéraires de R. Caillié, Laing, Clapperton, Barth, Duveyrier, colonel de Colomb, capitaine de Polignac, Rohlfs, colonel de Colonieu, commandant Rose, capitaine Parisot, Largeau, Nachtigal, von Bary,

(1) N° de mai 1913.
(2) N° de janvier 1914.
(3) N° de novembre-décembre 1915.

colonel Flatters, Lenz, de Foucauld, Le Chatelier, etc., y formaient un réseau à mailles trop larges; leur valeur était inégale.

Quelques années plus tard les travaux de F. Foureau étendirent sensiblement nos connaissances dans l'extrême Sud algérien et contribuèrent à bien fixer les itinéraires précédemment parcourus. Plus récemment, grâce à l'impulsion donnée par les officiers qui ont commandé dans cette région, parmi lesquels il convient de citer surtout le colonel, depuis général, Laperrine, les pays touareg étaient méthodiquement reconnus : les principales reconnaissances sont dues au lieutenant Rousseau (1902); au capitaine Pein et aux lieutenants Voinot et Besset (1903); au capitaine Flye Sainte-Marie et au lieutenant Nieger (1904); à M. E.-F. Gautier et au lieutenant Mussel, au capitaine Touchard, à M. R. Chudeau et au capitaine Dinaux (1905); au colonel Laperrine et au lieutenant Voinot et à M. de Motylinski (1906); au capitaine Dinaux et lieutenant Clor (1907); au capitaine Cancel (1909), etc. Les rapports de ces diverses reconnaissances, tous accompagnés de bonnes cartes, ont paru dans le Bulletin du Comité de l'Afrique française; ils ont été consultés pour l'établissement de la carte du Sahara central.

A ces documents, il convient d'ajouter l'Atlas de la Mission Foureau-Lamy (1898-1900), dressé par le lieutenant Verlet Hanus et publié par la Société de Géographie; la carte provisoire de l'Extrême-Sud de l'Algérie, par le capitaine Prud'homme (1902-1903), publiée par le Service géographique de l'armée; la carte des Oasis sahariennes du lieutenant Nieger (1904); les itinéraires de M. Chudeau (1905-1906), parus dans le Bulletin de la Société de Géographie; ceux de M. Villatte, publiés dans le même recueil; l'esquisse du Sahara algérien (1907); la carte des divisions administratives d'Algérie et du territoire du Sud (1911), les confins algéro-tunisiens du capitaine Charlet (1912), ces trois derniers documents publiés par le gouverneur général de l'Algérie et enfin la belle carte du lieutenant Bagnères sur la région comprisee entre Fort-Polignac, Djanet et Rhat. Les itinéraires du lieutenant Gardel et de l'adjudant Carayon au Sud-Est de Rhat en 1914 ont été utilisés. Quelques renseignements, empruntés au livre si consciencieux du commandant Desportes, sont venus compléter l'ensemble des documents relatifs à la partie centrale de la carte.

Pour le Maroc, les documents utilisés proviennent presque tous du Bureau topographique de Casablanca; quant au Sahara marocain, il a été établi d'après les itinéraires de R. Caillié et de O. Lenz et la carte par renseignement des capitaines Doury et Bernard, publiés en 1910 dans le Bulletin du Comité de l'Afrique française.

La partie orientale du Rio-de-Oro, outre quelques travaux anciens peu nombreux, doit beaucoup aux itinéraires du lieutenant Schmidt, parus dans la Géographie.

Le service géographique de l'armée a effectué de nombreux travaux dans le territoire militaire de la Tunisie; ils ont été utilisés, surtout les feuilles de la carte à 1/200.000, ainsi que la carte provisoire de la délimitation de la Tripolitaine.

Les coordonnées astronomiques de Ghadamès, déterminées avec précision, ont permis de mettre en place les itinéraires de H. Duveyrier, Largeau, Cornetz et du capitaine Bussy.

Les plus récents travaux des officiers italiens ont permis de dessiner une partie de la Tripolitaine; les régions qu'ils n'ont pas encore relevées ont été établies d'après les cartes antérieures (Barth, Beurmann, Nachtigal, etc.)

En ce qui concerne la position du Ghat, non encore déterminée avec certitude, A. Meunier a repris, probablement avec raison, la latitude donnée par la carte de Barth à 1/1.000.000; la longitude a été reportée d'une vingtaine de kilomètres dans l'Ouest; on a pu ainsi se raccorder aux itinéraires Touchard et Bagnères sans les déformer.

Les régions sahariennes et sahéliennes de l'Afrique Occidentale Française ont été établies d'après de nombreux travaux (capitaines Théveniaut 1904, Arnaud et Cortier 1907, Grosdemange 1908-1909, Detchebarne 1909, Chudeau 1905-1916).

Les belles cartes à 1 : 500.000 de l'Aïr (1911) et de l'Adrar des Ifoghas (1912) dressées par le capitaine Cortier et l'adjudant Malroux ont été simplement réduites à l'échelle de la carte.

Du Niger au Tchad, la carte du Sahara central a utilisé principalement les travaux de Tilho et de ses collaborateurs, sans négliger les autres sources.

Pour le quadrilatère Djado, Bilma, Toummo, Borkou, on a conservé pour Bilma et Bardaï les anciennes positions : les itinéraires Anay-Yat-Zouarké et Djado Wourou-Goun ont été tracés en prenant pour base les distances données dans son rapport par le colonel Lœffler à la suite de la colonne du Tibesti (1913-1914); ils se sont reliés sans peine à ceux de Nachtigal, ce qui permet de croire que les principaux points de cette région sont à peu près exactement placés. Jusqu'en ces toutes dernières années, cette région était des plus mal connues.

A l'Est du Tchad, en Afrique Equatoriale Française, les travaux de la mission Tilho ont servi de base : au Nord de l'Egueï, les itinéraires des capitaines Mangin et Cornet et du général Largeau ont été combinés avec ceux de Nachtigal; la position d'Aïn-Galakka paraît douteuse et semble devoir être reportée plus au Nord.

Quant aux altitudes, A. Meunier a noté toutes celles qui semblaient présenter des garanties suffisantes. La plupart résultent de nivellements barométriques et peuvent par suite être entachées d'assez fortes erreurs; seules les cotes des voies ferrées et de quelques rares régions, qui ont fait l'objet de levés réguliers peuvent être considérées comme à peu près définitives.

Cette énumération des principaux documents coordonnés par A. Meunier montre que la nouvelle carte résume bien les connaissances acquises sur le Sahara central; l'hydrographie y a été traitée avec soin.

Ce travail sérieux rendra de grands services aux Africains et il ne semble pas qu'il soit appelé à vieillir trop vite : les sources utilisées ont été pesées avec soin; les renseignements nouveaux qu'apportera l'avenir, viendront se placer facilement sur ce canevas solidement établi et le compléter peu à peu.

R. Chudeau.

En campagne avec la Légion étrangère, par Albert Erlande; 1 vol. in-16 de 298 pages; 3 fr. 50. Payot, 106, boulevard Saint-Germain.

La Légion! Tout ce qui se rapporte à elle nous intéresse, nous les Africains, les vieux amis de l'armée d'Afrique. A la dernière Fête des Drapeaux elle a été à l'honneur. Ce livre nous montre ce qu'elle est à la peine. C'est l'histoire d'un groupe de volontaires étrangers groupés en un bataillon héroïque qui se distingua en Champagne et en Artois, et tout le long de ces pages paraissent ces types de vieux Légionnaires d'Afrique qui forment la base solide de ce corps d'élite : « Oh! C'est bien la Légion! — C'est le marche ou crève! — On marchera et on ne crèvera pas! » E ce commentaire d'un artiste anglais engagé à la Légion et qui explique son enthousiasme pour ses camarades : « Le contact des cœurs chauds me convient mieux que celui du marbre. C'est pour cela que j'aime ces vieux soldats, ces spécimens d'une humanité nouvelle pour moi! J'aime me sentir un des leurs, complètement! j'aime boire avec eux... pour le plaisir de boire... du champagne ou du gros vin rouge... du cognac ou du tord-boyau. Oui, boire et discuter dans cette atmosphère de santé et de je m'en foutisme qui a sa grandeur! Ecouter des histoires qui déchaînent des rires bruyants... et inspirent à ces gens-là des remarques qui jaillissent comme des éclairs de la vérité! La belle vérité humaine se montre en eux... C'est comme de la chair que je vois palpiter! »

Un épisode de la prise de la Targette et de l'attaque de Neuville-Saint-Waast en mai 1915 : «... A quatre heures de l'après-midi, sur la cote 140, une masse d'hommes apparaît : Ce sont mes Légionnaires! s'écrie le général Pein, je vais à la cote 140 avec eux! Il part avec le colonel Cot, commandant le régiment. Sur la route de Béthune un obus les abat. Le général est tué, le colonel blessé. Au cri : Mes Légionnaires! répond cet autre cri : « Mes Tirailleurs! » poussé par le colonel Cros. Il veut, comme le général Pein, comme le colonel Cot, aller au milieu de ses hommes victorieux, il tombe, frappé à mort. » C'étaient trois héros d'Afrique...

L'Italie vient d'entrer en guerre. « Il est dit au rapport que le régiment doit attaquer bientôt, que les Italiens restant dans les compagnies sont libres de ne pas prendre part à l'attaque et de rentrer chez eux pour remplir leurs obligations militaires : Que ceux qui veulent partir sortent des rangs! Personne ne bouge. — Après l'attaque, mon capitaine! Il y a un silence, puis un ordre : Rompez! Les mains se portent aux képis pour le salut obligatoire, et chacun retourne à ses affaires. »

La fourragère rouge vient de récompenser la valeur et les sacrifices de la Légion. Ce livre nous donne quelques épisodes de sa part à la guerre. Quel livre pourra s'écrire un jour avec les témoignages de ceux qui l'ont vue au feu!

Le Gérant : J. Legrand.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

N° 12

RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET

DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR

LE COMITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITÉ DU MAROC

SOMMAIRE

LA PORTE DU MAROC VERS L'ALGÉRIE. — Commandant H. Poirmeur 225
NOS GRANDS ALLIÉS : LES GLAOUA. — R. de S. 233
NOS GRANDS ENNEMIS : LES ZAIAN. — R. de S. 237
LES POSSESSIONS BRITANNIQUES EN AFRIQUE OCCIDENTALE (*suite et fin*). — Camille Martin 242
Les chefs indigènes en Afrique Occidentale Française 265
Bibliographie 271
Table spéciale des Matières des Renseignements Coloniaux 272

CARTES

Touahar et les Riata 227
La cluse de l'Innaouen 229
Profil de l'Innaouen 230
Nigeria 243

LA PORTE DU MAROC

VERS L'ALGÉRIE

I. — Les obstacles à vaincre. Touahar et les Riata.

La grande route, la route directe entre Taza et Fez, lisez entre Algérie et Maroc, c'est la vallée de l'Innaouen. *Triq Soltane*, disait on avant nous; *Route impériale*, pouvons-nous continuer à dire.

Pourtant la route de l'Innaouen a été, bien souvent dans le cours des siècles, abandonnée au profit de la route Tissa-Amelil. Et lors de la « jonction » de 1914, c'est cette dernière que nous avons choisie.

Le motif? C'est le double obstacle que créent sur la vallée le barrage de Touahar et la farouche tribu des Riata.

Le barrage de Touahar. — A 15 kilomètres à l'Ouest de Taza, une crête régulière orientée Sud-Nord marque la jonction du Moyen-Atlas avec le Rif, barrant net le couloir de Taza. A travers cette crête — crête de Touahar — l'Innaouen s'est creusé une cluse sinueuse, étroite, encaissée.

Cet accident géographique est la clé du passage, clé historiquement tenue par les Riata.

Nous avons occupé Taza quelques semaines avant la guerre : la « jonction des deux Maroc » était établie; elle a été maintenue... mais toujours par la route du Nord, route détournée pénible, qui est loin de valoir la vallée. Aujourd'hui, le chemin de fer pose impérieusement la question de la route directe.

La possession de Bab-Merzouka, en amont du barrage, et de Koudiat-el-Biad, en aval, ne pouvait suffire à assurer la communication.

L'occupation de Touahar en 1916 a été la proclamation de notre volonté d'ouvrir le passage. Il s'ouvre : la voie ferrée se construit; les indomptables Riata se calmeront... Le problème étant nettement posé, les difficultés militaires et les difficultés techniques ne tarderont pas à être vaincues.

Les Riata. — Berbère à peine arabisé, et d'une indépendance farouche, montagnard fruste et agile, guerrier par atavisme, toujours en armes, le Riata est un adversaire redoutable, mais c'est un franc ennemi, plutôt sympathique.

« Les Branès sont félons et ne reconnaissent un maître que pour le trahir. Les Riata sont braves, et n'ont jamais eu de maître ».

Et de fait, les Branès, quoique soumis, nous ont joué plus d'un vilain tour.

Les Riata, eux, ont refusé fièrement de se soumettre.

Ils n'ont jamais cédé devant aucun envahisseur... Sans doute, pourtant, sans la guerre européenne et l'action de l'Allemagne, auraient-ils compris que la présente « invasion » se distingue des autres, et que le sort du Maroc est fixé. Mais leur conviction n'est pas encore assise : une action concertée avec les Riata est toujours dans les plans d'Abd el Malek, et il ne dépend pas de nous d'empêcher les douros boches et les mausers d'entrer au Maroc par la côte rifaine.

Si bien qu'au Sud de Taza, de Merzouka, de Touahar, il y a un front fortifié où l'on veille et

où l'on tiraille sans cesse; il y a un « no man's land », et les mesures que nous avons prises pour le blocus de l'ennemi, pour l'organisation de la vie agricole et commerciale derrière ce front montrent qu'ici, comme là-bas, c'est bien une même guerre que nous soutenons.

Et la confiance est assurément la même!

L'Innaouen. — L'Innaouen, jusqu'à son confluent avec l'oued Bou-Hellou, coule en pays riata.

A l'Ouest de Taza, son cours marque assez constamment la limite de notre occupation.

Et il marque aussi — ce n'est point un effet du hasard — un important contact géologique : sur sa rive sud, rive gauche, c'est la montagne : le calcaire jurassique du Moyen-Atlas émerge et s'appuie sur le massif de schistes anciens du Tazekka. Rive droite, ce sont les couches marneuses du Tertiaire, tachées d'intrusions foireuses de Trias, ensemble éminemment plastique et qui, plissé, pétri par les mouvements tectoniques, a donné un labyrinthe de collines de parcours plutôt pénible.

Le problème de Touahar. — Touahar est, nous l'avons dit, la clé du passage.

L'importance de ce lieu tient à une situation géographique très spéciale, et disons le mot, très anormale : pour descendre la vallée, il faut passer par un col...

La vallée d'amont est à la cote 400, la vallée d'aval à 300, le col à 570; la cluse est escarpée et peu praticable.

Géologiquement la crête de Touahar comprend les trois terrains cités plus haut, et elle marque leur contact très homogène : le terrain schisteux du Tazekka constitue le Tazouelt et le mont des Zouaves, soit les deux rives de la cluse; le calcaire jurassique affleure, assez redressé, entre le village et le col même de Touahar; le Tertiaire apparaît au Nord du col.

C'est le col de Touahar, et non l'Innaouen, qui marque ici le contact du Jurassique et du Tertiaire; la gorge de l'Innaouen est creusée en plein schiste.

Le problème de Touahar a retenu dès l'abord notre attention. A l'étude, ce problème s'est révélé passionnant : il ouvre d'intéressants horizons sur la géographie physique de tout le bassin amont de l'Innaouen, c'est-à-dire sur toute la région voisine de Taza.

II. — Une hypothèse géographique.

Capture au profit du Sebou. — Cette crête de Touahar est, nous n'en doutons point, l'ancienne ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et le bassin méditerranéen de la Moulouya.

Il y a là un phénomène intéressant de capture, qui porte sur une étendue de 1.000 kilomètres carrés; cette capture a, sur une longueur de 40 kilomètres, inversé la pente d'une vallée principale, tronçon du couloir de Taza, entraînant dans le bouleversement des affluents importants, et — naturellement — remaniant complètement le modelé du terrain pour donner au paysage l'aspect que nous lui connaissons.

Cette inversion de pente, accompagnée d'un abaissement du niveau de base de quelque 250 mètres, a même tellement modifié l'aspect du terrain qu'il n'est pas facile de tracer rigoureusement sur la carte ce que pouvait être le modelé, ou même simplement le réseau hydrographique antérieur au phénomène. Il est à remarquer d'ailleurs que nous ne possédons qu'une carte de reconnaissance au 200.000e, dont la précision serait insuffisante pour de telles études.

On peut seulement énoncer ce qui suit :

A une époque géologique peu antérieure à l'apparition de l'homme, la ligne de partage des eaux entre Atlantique et Moulouya descendait, par le Tazouelt, du nœud orographique Chiker-Tazekka, musoir nord du Moyen-Atlas; la crête était continue entre le Tazouelt et Touahar, se prolongeait vers le Nord, rejoignant par les Eumal les montagnes des Tsoul, puis les grandes crêtes rifaines du Nord des Branès : Beni-Krama, Ilebaila.

Tandis que maintenant la ligne de partage part de l'Ouarirt et, passant par le Draa-el-Klaa, le Draa-Sidi-Saada, le Redjem-Zaza, atteint le Nador et le Bou-Mehiriz, pour aller rejoindre le Rif dans l'Ilebaila.

L'aspect était donc jadis le suivant :

A l'Ouest, l'Innaouen, affluent du Sebou, avait sa tête (Oued-el-Kaal) dans le massif Tazekka-Tazouelt.

A l'Est, les eaux se rassemblaient vers Bou-Ladjeraf, par le tracé général des vallées actuelles, mais à un niveau très supérieur.

Coulant vers l'Est, par le S. du Draa-Sidi-Saada, un cours d'eau — permanent certes — précurseur du sec oued El-Guettaf, allait divaguer dans l'actuelle plaine de Safsafat : les travaux du chemin de fer utilisent les bancs de galets qu'il a charriés.

Une étude spéciale serait nécessaire pour préciser le tracé de cet ancien affluent de la Moulouya : nous en reparlerons.

Quoi qu'il en soit, le Sebou, plus rapproché que la Moulouya, coulant à 200 mètres plus bas qu'elle et dans un pays mieux arrosé, a provoqué à l'Ouest du barrage de Touahar un creusement bien plus accentué que celui qui pouvait entamer le versant Est. La régression de ce creusement approfondissait la gorge de l'oued el-Kaal; un petit affluent de droite de ce dernier a affouillé le barrage dans sa partie schisteuse, poussant sa tête vers Merzouka, puis plus haut encore, capturant successivement l'oued El-Haddar, l'oued Taza, l'oued Larbaa, l'oued Bou-Ladjeraf.

Discussion du problème. — « Simple hypothèse... », dira-t-on.

Sans doute, mais la discussion d'une hypothèse est une fructueuse méthode d'investigation scientifique.

« Question d'ordre spéculatif et sans intérêt », peut-on objecter aussi...

Hérésie pure, que ce mépris de l'étude géographique! Il est au contraire de haute importance pour celui qui travaille à la mise en valeur d'un pays d'en connaître la constitution physique. Point n'est indifférent de posséder une directive permettant de comprendre, et, par suite, de pressentir la nature, les formes, les difficultés du terrain.

L'hypothèse, en l'espèce, se vérifie par l'explication qu'elle fournit sur bien des caractères de la topographie locale.

Notons d'abord que Taza est une des régions les plus abondamment arrosées du Maroc; si l'été y est sec, on reçoit l'hiver au moins 800 millimètres d'eau. En 1916-1917, il en est tombé en six mois plus de 1.200. C'est de quoi fournir un sérieux travail d'affouillement, et l'intensité de l'érosion contemporaine suffit à expliquer l'enlèvement, en quelques centaines de siècles, d'un cube prodigieux de matériaux.

Les caractères de la topographie locale ne sont point quelconques.

Tout d'abord, dans la région de Taza, on observe une série de terrasses successives, étagées au pourtour des collines : le plan de chacune d'elles marque un ancien niveau de plaine ou de vallée.

La plus marquée de ces terrasses n'est autre que le prolongement de la plaine du Maroc oriental.

Quand on va de M'soun à Taza, on suit très bien la continuité de la plaine qu'on a parcourue, si régulière, depuis la Moulouya. Entamée aux abords de M'soun par le creusement de l'oued M'soun, elle se retrouve bientôt, érosée en ondulations légères, et montant doucement de l'Est à l'Ouest.

A hauteur du Redjem-Zaza intervient brusquement l'action érosive des composants les plus orientaux de l'Innaouen : ces torrents, bien que temporaires, doivent à l'abaissement de leur niveau de base une puissance de creusement surprenante; leurs lits capricieux, encaissés entre parois à pic, ont donné et donneront encore du mal aux ingénieurs, qu'il s'agisse de route ou de voie ferrée : entre Arhbal et Bou-Ladjeraf (9 kilomètres), il y a, sur la voie de 0 m. 60, cinq grands ponts de 50 à 100 mètres, avec, en plusieurs endroits, des tranchées de 15 et 20 mètres de profondeur.

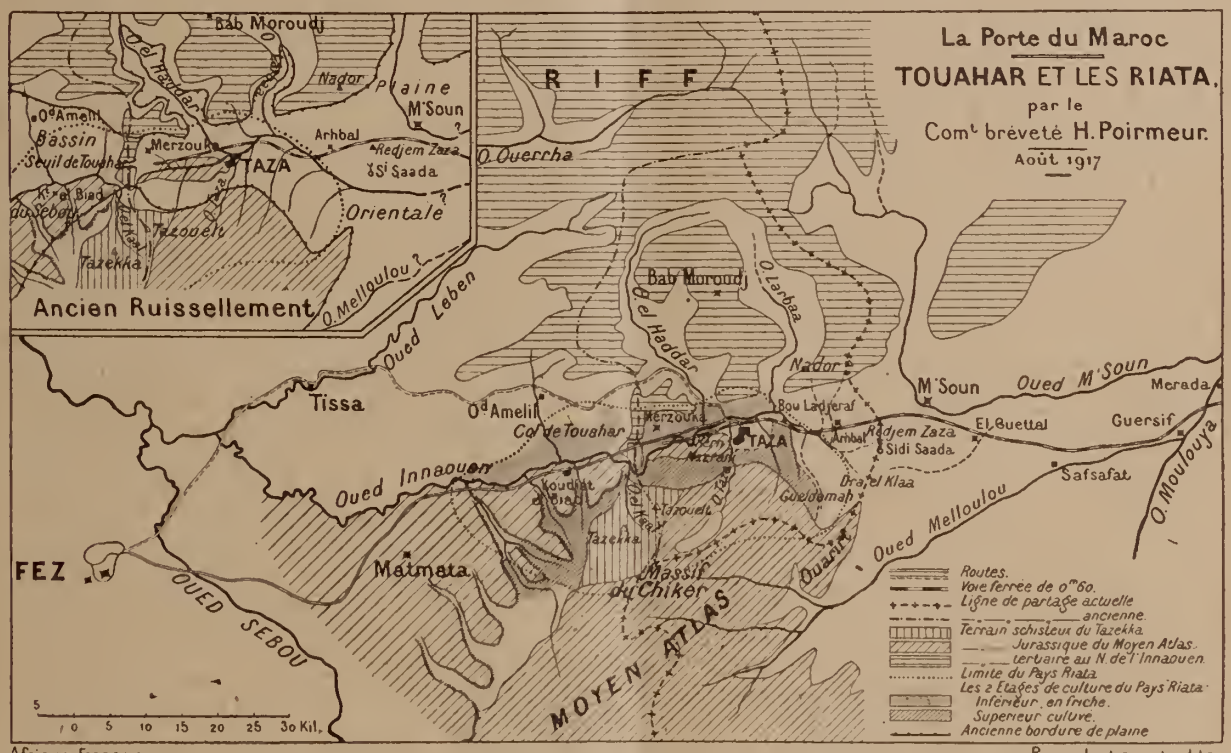

Si le « Barrage de Touahar » a été percé, si la limite est du bassin atlantique du Sebou s'est trouvée reculer jusqu'au Redjem Zaza, c'est par l'effet naturel des conditions climatériques.

Par la quantité d'eau qu'ils reçoivent, Touahar et Taza sont de régime nettement atlantique; M'soun ne l'est plus : la ligne de partage des eaux s'est reportée à sa vraie place géographique.

Dominant ce labyrinthe de ravins et d'escarpements, on retrouve des témoins jadis raccordés à la plaine orientale. Tel est notamment le fertile plateau rouge des Beni-bou-Ahmed, dont le fond constitue le bled Gueldaman. Dans la plaine continue qui s'étendait jusqu'au Chiker, la ride rocheuse de l'Ouarirt devait, plus encore qu'aujourd'hui, évoquer un paysage du Sud. Ce vestige de plaine vient se terminer au blockhaus de Bou-Ladjeraf.

En face, au Nord de la vallée, on voit d'autres témoins qui se raccorderaient aux précédents. On en trouve également plus à l'Ouest : citons le Kondiat-Mimouna et le Kern-Nazrani.

Le Kern-Nazrani doit sa forme tubulaire au

banc dur qui le couronne. Ce banc, recouvert d'une couche de terre arable (hamri), nous a paru, vu en avion, s'identifier avec le plateau des Beni-bou-Ahmed, dont nous parlions ci-dessus.

Au Koudiat-Mimouna (Fort Sorrensen), le banc dur a disparu du sommet, mais ses débris sont épars sur les flancs de la colline.

La cote de ces témoins, comparée à l'allure générale du plan Guercif, El-Guettaf, Redjem-Zaza, Bou-Ladjeraf, donne bien l'impression d'une ancienne plaine continue.

Cette plaine devait se prolonger ainsi jusqu'à Touahar (où elle aurait atteint la cote 700), appuyée au Nord contre les collines d'Asrif, au Sud contre l'avant-plateau du Chiker (Toumsit-Tazouelt). L'oued El-Haddar, branche maîtresse du ruissellement, coulait à 150 mètres plus haut qu'aujourd'hui.

« 700 mètres à Touahar... Mais, dira-t-on, c'est plus que la cote du col, que la cote même des parties hautes de la crête barrage! »

— C'est exact; mais doit-on s'étonner que l'érosion formidable à laquelle s'est trouvée exposée cette digue l'ait entamée, usée, abaissée?

On peut même dire que le « barrage du Touahar » s'est trouvé véritablement créé, mis en saillie, par cette intrusion régressive de l'Innaouen. Quand la ligne de partage passait par Touahar, elle ne devait marquer qu'un seuil de faible relief, tel aujourd'hui le Redjem-Zaza. La « Trouée de Taza », pour être moins profondément creusée au Nord du Moyen-Atlas, n'en était que plus continue : elle aurait mieux encore mérité son nom.

L'inachevé du modelé. — Amenés à admettre comme ancienne base du nivellement vers Taza cette plaine atteignant 700 mètres à Touahar, nous remarquerons immédiatement que le nivellement ancien, au-dessus de cette base, était arrivé à un stade d'équilibre dont nous pouvons regretter la perturbation.

Les crêtes, les cimes apparaissent encore normalement modelées : sur les plateaux d'Asrif et des Biban, sur les crêtes qui s'étendent du Kerdoussa à Bab-Moroudj et au delà, on circule sans peine... mais à condition de rester dans les parties hautes.

Si ces dernières sont praticables, les pentes, la bordure du massif ne le sont guère, et les anomalies qu'on observe là correspondent exactement aux effets d'un brusque et récent abaissement du niveau de base.

Les vallées (oued El-Haddar, oued Larbaa) se sont abaissées : on le constate en voyant la série de terrasses alluvionnaires qui les bordent, entaillées de cirques d'érosion, sillonnées de bancs de galets, traces évidentes de lits successifs ayant existé à divers niveaux, au-dessus des cours d'eau actuels.

Les affluents de ces vallées ont entaillé les hauteurs voisines : ravins profonds dont le creusement n'a pas encore eu le temps de remonter jusqu'aux crêtes. Les flancs de ces ravins, exagérément escarpés, s'éboulent peu à peu : le « glissement de terrain » est d'une fréquence aussi marquée que déplorable.

Ces caractères de modelé inachevé, cet équilibre instable des terrains, s'ajoutant à l'inconsistance des marnes tantôt friables, tantôt visqueuses, rendent singulièrement difficiles la circulation au Nord de Taza et l'aménagement de routes.

Au Sud, le massif rocheux s'était de même façonné (autant que la dureté de ses roches le permettait), et façonné avec sa base à l'altitude du Kern-Nazrani. Or, son soubassement s'est trouvé *déchaussé* de 200 mètres.

L'oued Taza entrait jadis en plaine à hauteur de l'actuel Fort-Kappler, vers la cote 650; de là il dégringole maintenant rejoindre l'Innaouen à 420. Même pour ce torrent si abondamment alimenté par le réservoir naturel que sont le Chiker et ses dayas, les eaux n'arrivent point encore à rendre au thalweg un « profil en long » normal : Dieu sait s'il y a là, entre Kappler et le Toumsit, des gorges encaissées et des eaux tumultueuses! Et les glacis se sont allongés, les escarpements ont pris un relief excessif... C'est à croire que la nature a voulu créer une forteresse pour y installer les Riata.

Dans l'axe même de la trouée de Taza, certains accidents géologiques qui ont intrigué les ingénieurs trouvent dans notre hypothèse leur explication naturelle : il y a là des remaniements de terrain, des éboulements de grande envergure, des chaos de rochers singulièrement énigmatiques. Tout cela devient de clarté limpide si l'on songe au prodigieux travail d'excavation qui s'est produit depuis la capture.

Les terrains meubles ont été rapidement creusés; sous les énormes abats d'eau dont le couloir est gratifié, un escarpement marneux a vite fait de se transformer en une coulée de boue amorphe. Et les bancs durs, comme celui du Kern-Nazrani, se disloquent, s'effondrent dans ce chaos, où leurs débris sont charriés, enlisés au petit bonheur.

Aux géologues que nous avons vus s'arracher les cheveux sur certains problèmes des abords de Taza, nous dédions cette solution.

Le déversoir? — On objectera que nous ne présentons pas le relevé indiscutable du déversoir allant à la Moulouya. Nous l'avouons : la carte est, nous l'avons dit, insuffisante; on ne se promène pas encore très librement sur les terrains des Beni-Ouaraïn, et les reconnaissances aériennes permettent mal de distinguer la relativité des détails du relief. Voici toutefois les observations que nous avons pu faire sur ce sujet.

Le déversoir en question ne passait pas au Nord du Draa-Sidi-Saada, ceci est hors de doute. Au Redjem-Zaza, on trouve, nous l'avons dit, un lambeau intact de la plaine orientale : or, aucune trace de thalweg; pas de galets.

Dans quelques mois sans doute on pourra parcourir et étudier le versant sud du Draa-Sidi-Saada. C'est là, soit au Sud, soit plutôt au Nord du Draa-el-Klaa, qu'il faudra rechercher les traces d'une ancienne et importante rivière.

Qu'on ne s'attende pas à voir un thalweg continu, comparable à celui d'un grand cours d'eau temporaire : depuis qu'a cessé de couler cet ancien affluent de la Moulouya, le modelé du terrain, même dans la plaine orientale, s'est sensiblement modifié. Un peu par le travail des eaux, beaucoup par l'action érosive du vent, le niveau général de la plaine s'est abaissé de quelques mètres, tandis que la Moulouya, le M'soun, le Melloulou accentuaient leur creusement.

Dès lors, fait important à noter, les bancs de galets qui marquent le lit de l'ancienne rivière peuvent et doivent, en maint endroit, ressortir genèse la plus commune : effet d'un travail de creusement régressif.

Parfois cependant on observe des cluses qui résultent de l'abaissement soit progressif, soit accidentel du déversoir d'une cuvette d'amont.

Le barrage de Touahar aurait-il jadis retenu un lac? La réponse semble devoir être négative. Ce lac, un vaste lac, aurait laissé des traces caractéristiques, qui ne ressortent guère géographiquement. Et on ne doit pas tirer trop de déductions des fossiles, dans une région où se fossilisent sous nos yeux les roseaux et les lauriers-roses.

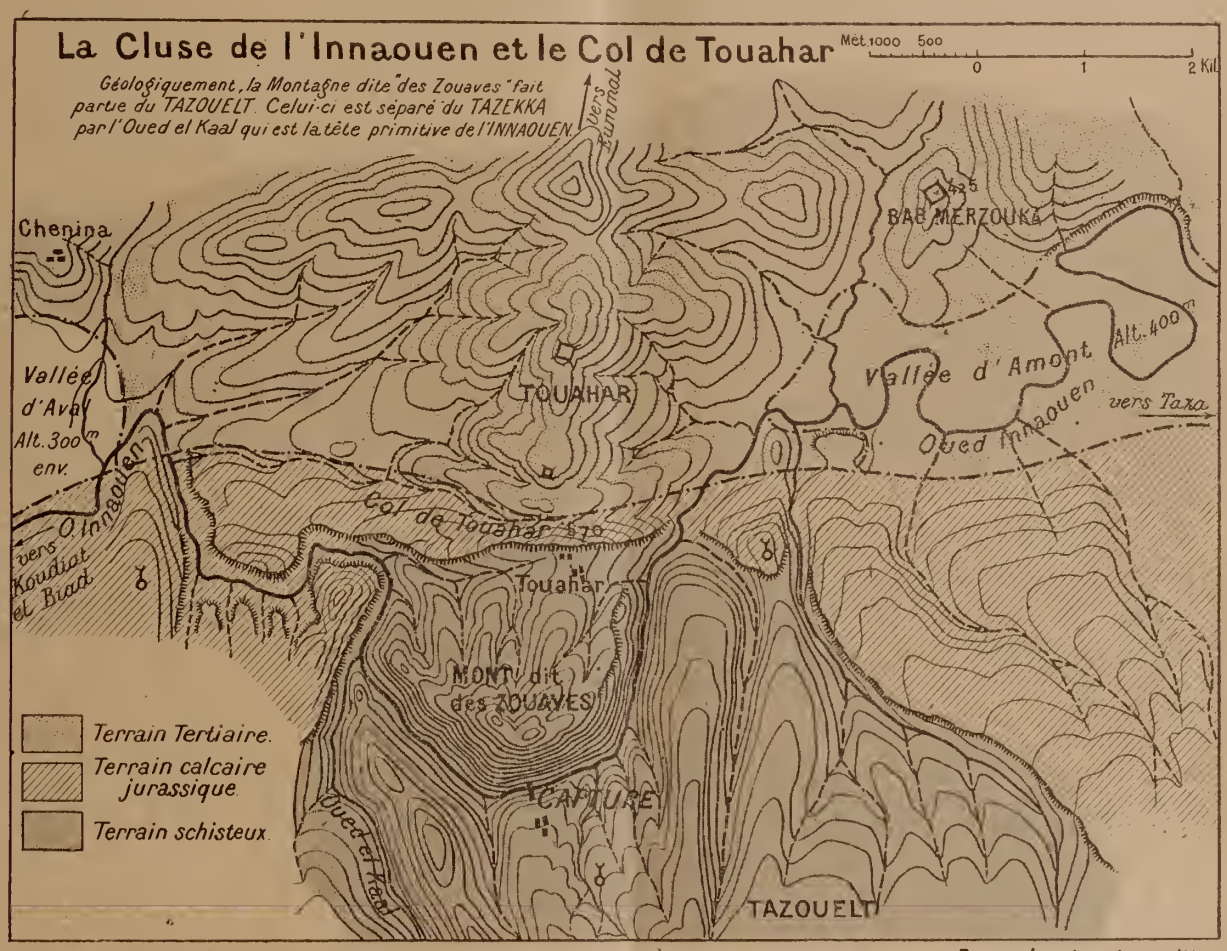

Afrique Française

Reproduction interdite.

en relief. Sans doute pourra-t-on retrouver çà et là des traces d'autre nature, terrasses, cirques d'érosion, mais c'est incontestablement le réseau des bancs de galets qu'il faut étudier, sur l'arc de cercle Djebla-Safsafat-Merada, tant pour en démêler le tracé que pour en identifier les éléments avec ceux des terrasses de Taza.

La cluse de l'Innaouen. — Il n'est pas possible qu'il n'y ait pas eu capture : un dernier argument nous est fourni par l'accident essentiel, celui qui a tout d'abord retenu notre attention : la cluse de l'Innaouen au Sud de Touahar.

Une trouée de cette nature, coupant une montagne, demande explication. Nous admettons la

A vrai dire, la vidange brusque d'un lac expliquerait certaines anomalies du nivellement, son inachevé... Mais les témoins ni les terrasses ne trouvent plus leur genèse éclaircie.

Pour nous la « clé » du modelé actuel de Taza, c'est une capture au profit du Sebou, avec rapide inversion de la pente entre Touahar et Sidi-Saada.

III. — Conséquences pratiques.

« En guerre, il faut bien prendre le terrain tel qu'il est... » — Vieux dicton militaire qui serait vrai même si nous n'étions pas en guerre, même si nous n'étions pas en pays neuf.

Il est entendu que nous sommes venus trop tard dans la région de Taza, trop tard de quelque 50.000 ans!

Mais une telle discussion géographique serait en 1917 un peu « hors de saison », si nous n'en dégagions quelques conséquences d'ordre pratique, concernant la cartographie, la circulation des troupes, l'établissement des voies de communication.

Cartographie. — La région intéressée par la capture est anormale comme modelé. Le topographe devra se mettre en garde contre divers écueils.

Plus que jamais, il faut, pour être maître de son nivellement, en définir exactement les crêtes.

Les parties hautes, au-dessus de 700 ou 800 mètres, sont en principe normalement modelées.

Les parties moyennes sur le pourtour des massifs au Nord de Taza, sont à pentes raides, et soumises à un ravinement intense, dont le « chevelu » n'est guère traduisible au 200.000e.

Les parties basses sont caractérisées par d'anciennes terrasses lesquelles, érosées, ravinées, donnent un fouillis de petits éperons à peu près intraduisibles également.

Les cours d'eau principaux sont permanents.

La branche maîtresse est l'oued El-Hadar. Bien que son tracé perpendiculaire à la trouée de Taza lui donne allure d'affluent de l'Innaouen, on voit très bien à son confluent qu'il *reçoit* les eaux venant de l'Est.

Vu l'abaissement récent du niveau de base, la pente des cours d'eau est assez forte; celle des petits affluents fait d'eux des ravins, et on doit s'attendre à trouver sur le profil en long de ces ravins un ressaut correspondant à la régression du creusement en cours, lequel nous l'avons dit, n'a point atteint les cimes.

Le dessin est terriblement difficile!

Un topo intéressant la région nord de Taza est toujours, au premier coup d'œil, déclaré illisible.

Le topographe est pris entre deux alternatives.

S'il essaie de dessiner à peu près tout ce qu'il voit, il aboutit à un «vermicelle », à un hachis » difficile à établir, impossible à utiliser : donc à rejeter.

S'il généralise, il éprouve d'abord beaucoup de peine à choisir entre une foule de détails aussi infimes qu'enchevêtrés, et qu'il ne veut cependant pas éliminer tous. Et son dessin simplifié n'est ensuite lisible qu'à une condition, c'est d'être seulement document de bureau : il ne faut pas qu'on soit tenté d'y chercher ces détails innombrables et intraduisibles qui, sur le terrain, accaparent l'attention au détriment des grandes lignes.

Entre deux maux il faut choisir le moindre : on généralisera!

Même quand il s'agira de la carte régulière, lente et parfaite, on sera obligé de supprimer des détails, et la difficulté sera grande, il faut que le cartographe soit prévenu.

Et il faut aussi que le lecteur — le client sou-

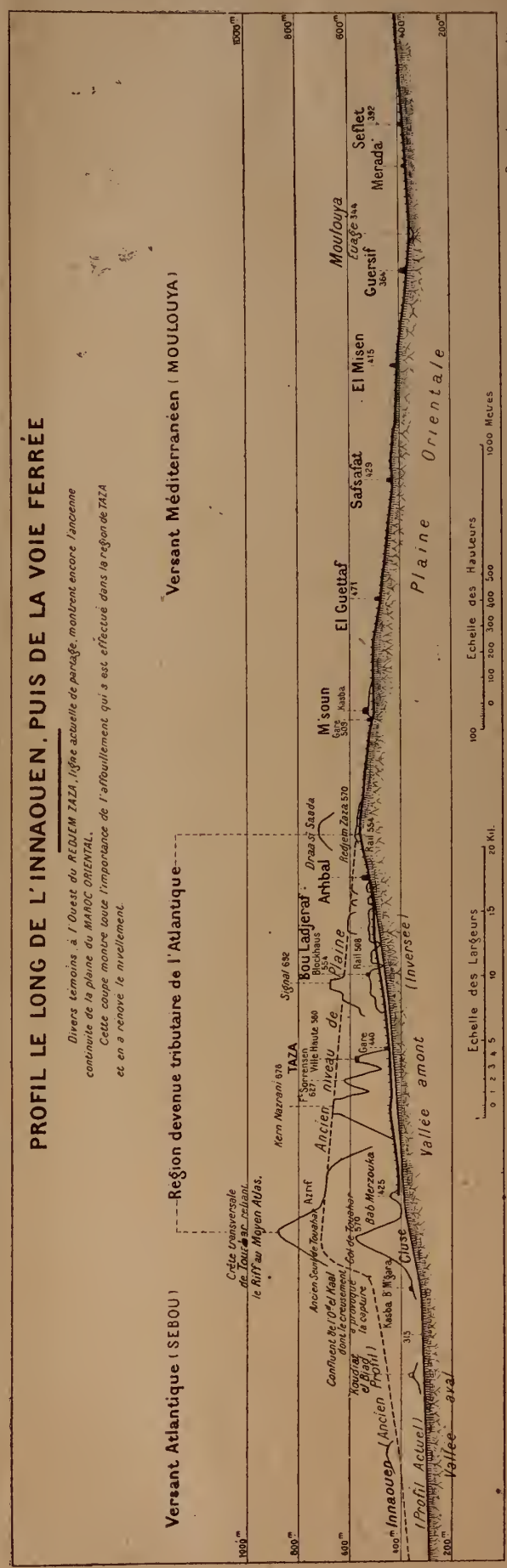

Reproduction interdite.

vent difficile à satisfaire — se souvienne de ce qu'est le 200.000e de France, et qu'il ne demande pas au 200.000e d'Afrique ce qu'il trouverait en France sur le 80.000e, voire sur un plan directeur du front...

Plus tard on verra si la mise en valeur du pays exige une échelle permettant de dessiner tout.

Ce qui est vrai du dessin l'est plus encore des noms. Le pays est abominablement haché et il est riche : ces deux caractères concourent à

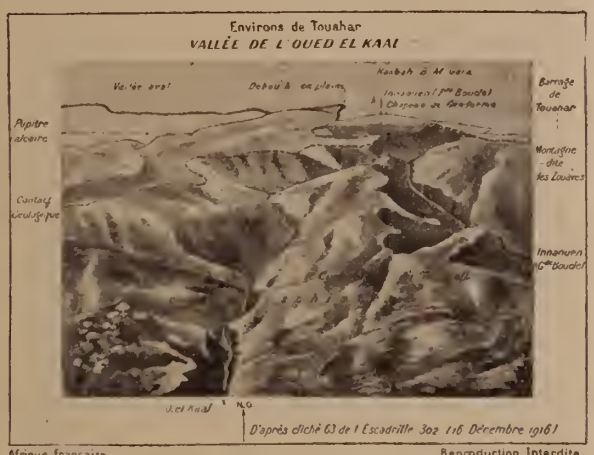

Afrique française — Reproduction interdite.

multiplier à l'extrême le nombre des lieux dits, habités ou non. Les populations denses, laborieuses, attachées au sol, se dispersent par petits groupes de mechtas, à quelques hectomètres l'un de l'autre. Chacun de ces hameaux, chaque coin de montagne a son nom.

Il faut choisir parmi ces noms, en éliminer une grosse part : travail délicat pour lequel s'impose une collaboration étroite — sur le terrain — du topographe et des officiers de renseignements.

En vue des opérations militaires. — Une des difficultés de la guerre coloniale, c'est qu'on opère en pays mal connu ; on profite justement des opérations pour établir la carte.

La carte, c'est en principe la meilleure synthèse pratique d'une description géographique. Il est bien évident cependant que plus le pays est difficile, plus la carte, même bonne, a besoin d'être complétée. Rien ne peut la compléter mieux que l'expérience pratique des « coureurs de bled ».

Le Français qui veut acquérir cette expérience arrive fort bien à en remontrer aux vieux mokhraznis : il a sur eux l'avantage de l'instruction, la ressource de l'étude qui vient aider ses recherches, classer ses observations, fixer sa mémoire.

Que retiendra-t-il de tout ce que nous avons dit ci-dessus?

Tout d'abord, qu'il ne faut pas marcher la carte à la main...

Puis, que les terrains gypso-marneux en équilibre instable engendrent l'hiver de redoutables bourbiers. En janvier 1915, une colonne surprise au Nord de Taza par les pluies a failli s'enliser dans la boue, et y a laissé du matériel, des animaux, même des hommes.

Suivre les vallées? Quand on est en bas, c'est la tendance un peu trop naturelle, principe du moindre effort : on se dit qu'il sera toujours temps de monter, et qu'alors on ne montera pas plus qu'il ne faut... C'est souvent très discutable. Qu'on se méfie en tout cas du caractère éminemment accidenté des mi-pentes, des flancs de ces vallées, terrain propre entre tous à la manœuvre d'un ennemi brave, mobile et qui se bat chez lui.

Plus la vallée est secondaire, plus il faut s'en méfier. Ce que nous avons dit du profil anormal des ravins fait prévoir les difficultés qu'on peut avoir tant à les remonter qu'à en sortir, pour monter sur les éboulis de leurs flancs.

« Abaissement du niveau de base », « modèle inachevé », ce sont des mots. Pratiquement nous devons en retenir que si la circulation est facile sur les crêtes, on ne peut que très péniblement se maintenir à mi-pente. Là on doit s'attendre à rencontrer des ravins, des arrachements, des pentes excessives, à user ses forces en montées et descentes raides et répétées, peut-être à se trouver arrêté net...

Il faut tâcher de gagner les crêtes, prendre comme grandes directions de circulation, pour une colonne par exemple, les grandes crêtes, autant et plus que les grandes vallées.

Ici, plus que jamais, il faut militairement tenir les crêtes pour être maître des versants.

Allure générale : l'ensemble des bassins de l'oued El-Haddar et de l'oued Larbaa constitue une sorte de cuvette avec un pâté central en relief : le massif de Bab-Moroudj.

Quand on sort de cette cuvette pour passer dans les bassins du Leben, de l'Ouerrha, du M'Soun surtout, la descente est moins forte que n'a été la montée, et les caractères de modelé inachevé cessent de se manifester.

Au Sud de l'Innaouen, il convient d'attacher la plus haute importance à la terrasse qui marque l'ancienne base du massif : du Gueldaman à la

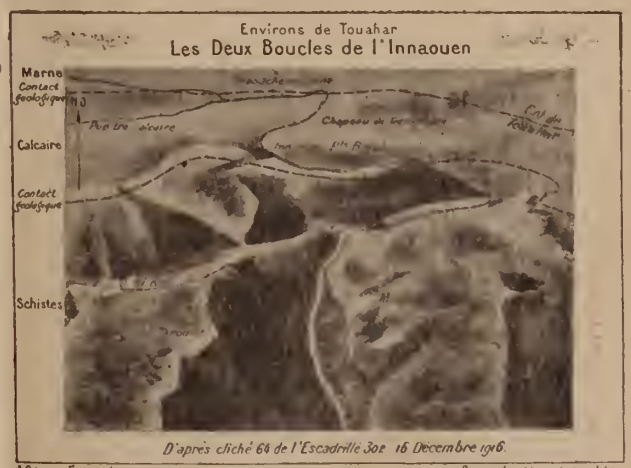

Afrique française. — Reproduction interdite.

cluse de Touahar, cette terrasse bien marquée, quoique discontinue, ravinée, constitue maintenant le plus clair de la richesse du pays riata.

C'est un fait reconnu que sur tout le pourtour du Moyen-Atlas, la population se groupe pour

utiliser sur les dernières pentes l'eau détournée des oueds à leur débouché du massif : le terme de « dir » (poitrail) s'applique à cette verdoyante ceinture.

Près de Taza, le « poitrail » est en quelque sorte double, et les Riata utilisaient deux étages de bordure : en bas, la plaine de l'Innaouen, bordure actuelle du massif; au-dessus, la terrasse, bordure ancienne.

Nous les avons refoulés de la première ; la seconde leur reste dans son intégrité; elle leur permet de vivre et de nous braver. Mais il suffit d'avoir survolé le Chiker pour savoir qu'au-dessus de cette bordure supérieure, il n'y a plus grand'-chose comme terrain de culture.

Il nous faut mettre la main sur cette bande de bonnes terres, que jalonnent le Gueldaman, la Kelaa des Beni-bou-Guittoun, Chekka, les villages des Beni-Oudjane, au Sud-Ouest du Toumsit, Ansor-es-Sebt, la djemaa des Ahl-el-Oued... Et les Riata de l'Est viendront à composition : ils ne peuvent aller vivre sur le Chiker, même dans la daya !

Seulement c'est une forteresse à enlever, et elle sera vaillamment défendue...

Franchissons un instant le barrage de Touahar pour jeter un coup d'œil sur la situation géographique des Riata de l'Ouest.

Ce sont peut-être les plus irréductibles. Eux aussi, de Touahar au Bou-Hellou, sont dans une forteresse : on pourrait même dire un fort moderne, enterré derrière sa crête de feu, laquelle est précédée d'un long glacis.

Le glacis, c'est le « pupitre » calcaire qui recouvre comme d'une carapace tout le pays au au Sud du Moyen-Innaouen, banc compact et régulièrement incliné, appuyé sur le massif schisteux du Tazekka.

La crête de feu, c'est l'escarpement par lequel le pupitre se termine au Sud. Et il y a de redoutables flanquements procurés par les ravins qui entaillent à fond le banc calcaire pour déboucher dans l'Innaouen.

Et la forteresse, c'est la combe intérieure comprise entre le rebord du plateau calcaire et les pentes du massif principal.

Cette forteresse-là, nous lui avons donné en juillet 1914 un premier assaut que la guerre nous a empêchés de renouveler. Les Riata de l'Ouest s'en souviennent, et se considèrent comme inexpugnables : on pourrait bien d'ici peu leur montrer qu'il n'en est rien. La combe qu'ils habitent est dense, assez étroite ; elle peut être occupée ; et bien que les flancs du Tazekka ne soient pas tout à fait aussi dénudés que les rochers du Chiker, les fractions en cause ne pourront pas persévérer longtemps dans leur attitude irréductible.

En somme, le pays riata a peu de profondeur. A l'Ouest comme à l'Est du barrage, nous avons devant nous des objectifs géographiques, tangibles dont l'occupation pourra être décisive. Il faudra un jour ou l'autre que nous en finissions !

Les routes. — « La route du Kerdoussa, entre les deux ponts (oued El-Haddar et Innaouen) ne devrait pas s'élever sur la montagne, puisqu'elle ne va pas passer au col : restant sur un même versant, elle devrait en longer le pied. »

La phrase est d'un technicien — un peu théoricien — avec lequel nous, géographe, avons longtemps discuté. Car nous ne pouvons, en l'espèce partager son avis.

« En l'espèce », et précisément parce qu'il s'agit d'un terrain de modelé anormal... Car une route ne doit certes pas présenter de rampes inutiles, et il est classique de dire qu'elle ne doit monter que pour atteindre un col.

Au Kerdoussa, on aurait pu passer par le col (tracé d'une piste indigène assez fréquentée) au lieu de grimper sur les pentes de l'éperon qu'isole ce col... Mais on aurait pu aussi éviter toute montée, et longer le pied des pentes, également par le Sud-Ouest.

Ayant évincé la solution du col, le sapeur qui a effectué le tracé a songé, mais pas longtemps, à suivre le pied des pentes : il a constaté de façon péremptoire toutes les difficultés dues à l'équilibre instable de ces terrains à érosion rénovée. Si c'était à recommencer, il recommencerait : « Ces pentes coulantes, il faut les éviter à tout prix. »

Ce qu'on a observé là ? D'abord au bas de la descente du Kerdoussa en allant vers Fez, à l'entrée du pont de l'oued El-Haddar, un monticule,

Afrique Française — Reproduction interdite.

un éperon pour mieux dire, que les travaux de terrassement révélaient *rapporté* au-dessus du sol naturel dont on suivait la continuité le long du talus. L'été, cela paraissait étrange ; l'hiver, on a compris, quand on a vu l'éperon et toute la partie voisine de la montagne reprendre une consistance de cire molle, continuer à descendre en coulée, reboucher la tranchée de la route et s'étaler sur le tablier du pont...

Plus en amont, un kilomètre environ de route est tracé à flanc de coteau le long de l'oued. Cette corniche encore fait le désespoir du sapeur : l'oued la ronge : ce ne serait rien, mais toute la montagne descend !

Un tracé par les crêtes d'Asrif aurait pu servir de tronçon commun aux routes partant de Taza vers le haut oued El-Haddar, vers le pays tsoul, vers Touahar et Fez (soit par Amelil, soit par l'Innaouen).

Les vallées attirent des routes... Soit : avec quelques ponts, on viendra à bout des difficultés.

Mais qu'on se méfie des mi-pentes comme de la peste, dans tout le bassin amont de l'Innaouen!

Le chemin de fer Taza-Fez. — Conclusion. — « La question est du plus haut intérêt, nous écrivait récemment un ami de Rabat : c'est pour elle que la grosse partie est engagée au Maroc. »

Car un fait est là : le chemin de fer militaire poussé de Taza sur Fez se heurte au barrage de Touahar.

Plus tard la voie normale s'offrira un tunnel qui sera sans doute plus simple et moins coûteux qu'un encorbellement le long de l'Innaouen. Mais la voie de 0,60 ne peut songer à un tunnel de 2 kilomètres... ou alors ce serait à la condition qu'on étudiât et exécutât dès maintenant le tunnel définitif : ci « *n* » millions à engager sans délai.

On a songé à l'encorbellement dans la gorge. C'est gros, à tous égards : difficulté, dépense, sécurité même..., et on hésite.

Il semble bien qu'il faudra se résigner à développer le tracé jusqu'au niveau du col de Touahar : soit 150 mètres à monter en partant de Merzouka, et près de 250 à redescendre sur le versant ouest.

Deux cent cinquante mètres à 20 pour 1.000, cela fait un ruban de 12.500 mètres à dérouler entre le col de Touahar et Chenina, sur 5 kilomètres à vol d'oiseau, en terrain affreux : lourde difficulté, mais le 5e génie est de force à la vaincre.

Il faut passer : on passera.

La prise de Taza, le 10 mai 1914, avait ouvert une brèche entre l'Algérie et le Maroc.

La grande porte est en train de s'ouvrir,

Et les Boches d'Abd el Malek ont beau faire, ils ne parviendront pas à l'obstruer.

H. Poirmeur,
Chef de bataillon breveté.

NOS GRANDS ALLIÉS

Les Glaoua (1)

La tribu des Glaoua est de race Chleuh. Ce n'est qu'une petite tribu montagnarde, d'un millier de feux à peine, installée, comme ses voisines, en travers de la chaîne du Haut-Atlas. Elle peuple deux âpres vallées : l'une, l'oued Rdat, dévale vers l'Atlantique et se jette dans l'oued Tensift; l'autre, l'oued Ounila, est affluent de l'oued Dadès et tributaire du bassin saharien.

Cette partie de la montagne est pauvre et sauvage. Quelques rares cultures en terrasses utilisent les pentes et les fonds des ravins; elle sont difficiles à irriguer, dures à cultiver et nourrissent mal leurs propriétaires.

Aux flancs des vallées et sur les sommets croissent des chênes verts, des pins, des arars, en buissons et, par endroits, en forêts assez denses. Les bûcherons malhabiles et les charbonniers saccagent ces bois, les troupeaux les dévastent, les bergers les incendient et les détruisent. On s'émerveille que le défrichement ne soit pas plus rapide et que l'Atlas, si sauvagement déboisé, ne soit pas plus complètement chauve.

En revanche il existe au creux des vallons, bordant les oueds et les sources, de beaux vergers de noyers, d'amandiers, des jardins ombreux et fertiles. Et sur le versant sud à l'orée des vallées, s'étalent des palmeraies réputées.

Ce pays d'aspect assez misérable a produit une race saine et fière; la plus puissante famille du Maroc en est issue.

Le nom patronymique de cette famille est peu connu, tant on a coutume de désigner par leurs noms propres les fortes individualités qui la constituent. Ce sont les *Mezaouri*.

Encore ce nom est-il plutôt un surnom : le « Mezaouer », dans les familles chérifiennes, est celui qui fait les tournées de ziara et recueille les offrandes des fidèles.

Ces Mezaouri se disent d'origine arabe; ils revendiquent pour ancêtre le fameux marabout Sidi Bou Mohammed Saleh, inhumé à Safi. Aucun document ne nous permet de contrôler cette prétention; l'opinion publique tient cette généalogie pour apocryphe.

Le premier des Mezaouri dont l'histoire sorte de la légende est Ahmed ben Mohammed, grand-père de Si Madani. Il portait le titre d' « *Amrar* » dont l'équivalent français serait; *notable*. Cet amrar était un marabout sans influence ni prestige, vivant du produit de quelques ziara et d'un petit trafic de sel gemme. Il s'arrogea — dit-on — le qualificatif de *Mezouar* pour affirmer sa parenté avec Si Mohammed el Mezouari, l'un des douze petit-fils de Moulay Idriss, et, pour confirmer sa prétention, il donna à son fils le nom même de l'ancêtre revendiqué, et l'appela Si Mohammed el Mezouari.

Ce fils vivra de 1820 à 1888, il sera le père de Si Madani et le véritable édificateur de la fortune des Glaoua.

En ce temps-là, sous le règne de Moulay Sliman (1758-1820) et au début du règne de son successeur Moulay Abderrahman (1820-1860), la tribu des Glaoua était englobée dans l'énorme *Amalat* constitué en faveur du caïd Mohammed ben Djilali Srghirni. Ce commandement s'étendait sur les Zemran, les Sraghna, les Glaoua, une partie du Tadla, Demnat et les tribus de la Feija.

La mort du grand caïd fut, selon l'usage, le signal d'une âpre lutte entre ses héritiers. Son caïdat fut partagé, les Glaoua échurent à El Hachemi, caïd des Zemran, mais le Mzaouri intrigua si bien qu'il obtint le commandement d'une partie de sa propre tribu.

Quelque temps après, El Hachemi meurt, léguant son territoire à El Hadj Omar Zemrani.

**

(1) Bibliographie : travaux du capitaine Labonne.

Le Mzaouri court à Marrakech, intrigue à nouveau, attaque cette succession, et fait tant, qu'en 1859, le sultan Si Mohammed lui confère par un dahir tout le caïdat des Glaoua.

L'année suivante, à la mort du sultan Si Mohammed, le Mzaouri accourt encore au palais de son successeur Moulay Abderrahman, et obtient de lui le commandement de quelques-unes des tribus de la Feija : Dadès, Imaran, Ouzguita, dont le caïd Zeroual er Rahmani est destitué et incarcéré.

Et quand, en 1871, le sultan Moulay Hassan monte sur le trône, il ne peut que confirmer les titres du puissant Mzaouri qui, plus par force que par persuasion, a su imposer son autorité et qui commence à bâtir dans la montagne sa forteresse de Telouet.

Si Mohammed el Mzaouri meurt en 1888. Son fils aîné Mohammed, le seul enfant qu'il ait eu de sa première femme légitime, l'a précédé dans la tombe, laissant deux enfants en bas âge : Si Hammou et Si Mohammed.

De ses autres unions il a eu six fils, et voici comment s'établit l'ordre de sa postérité :

GÉNÉALOGIE DES MEZAOURI

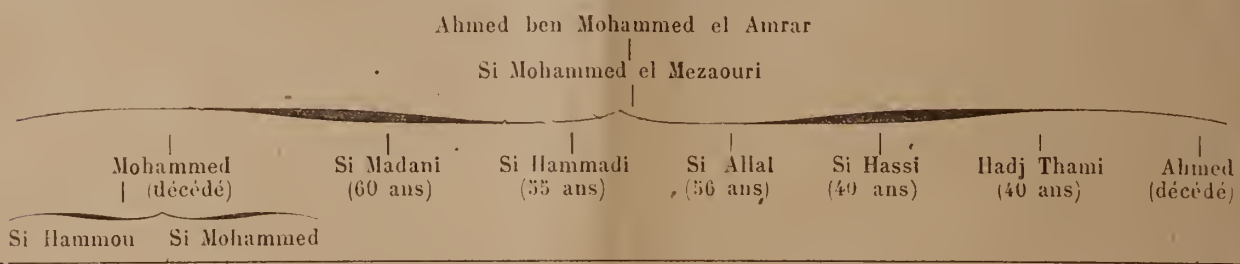

D'un commun accord la succession est dévolue à Si Madani, aîné et chef de la famille.

Si Madani a hérité des ambitions paternelles. Il conçoit clairement le développement logique de son fief, et, pour commencer, il porte son effort vers le Sud, où la résistance est moindre, où son activité est moins apparente, moins susceptible d'effaroucher le Makhzen.

En 1891, le sultan Moulay Hassan, revenant d'une expédition au Tafilalet, passe par le col de Telouet. Si Madani, connaissant le goût du sultan pour les fastueuses réceptions, lui fait un accueil dont la somptuosité demeure légendaire; Moulay Hassan, conquis par cette largesse, autant que séduit par la souple intelligence de son jeune hôte, l'investit de la charge de khalifa du Tafilalet. Il lui fait en outre don d'un canon et d'une notable partie des armements et munitions de sa harka.

Dès lors, Si Madani, auquel on donne le surnom d'El Fqih — le docte — est vraiment le plus puissant seigneur du Sud marocain.

La mort de Moulay Hassan ne modifie pas sa situation. Il a su prudemment, se concilier les bonnes grâces du grand vizir Ba Hammed, tuteur du jeune sultan Moulay Abd el Aziz.

Chaque année lui fournit l'occasion d'une campagne victorieuse. En 1896, il réprime l'insurrection des Oulad-Malah de la vallée de l'oued Idili, et écrase les contingents du rogui Tahar ben Sliman chez les Rehamna.

En 1897 il conduit une dure expédition dans la Chaouïa contre les Hachach.

En 1898, il mène une mehalla au Tafilalet. Il demeure une année entière dans cette région et rentre laissant le commandement à son jeune frère El Hadj Thami.

En 1900, il accompagne El Menebhi dans le Rif lors de sa campagne contre le rogui Bou Hamara. On a souvent écrit que ce Menebhi, ministre et favori de Moulay Abd el Aziz, n'était qu'un soldat de fortune, un simple mokhazni, un parvenu. Il est en réalité proche parent des Mzaouri. Sa mère est cousine germaine de la mère de Madani et de Thami.

La campagne contre Bou Hamara se termine lamentablement. On rapatrie la mehalla chérifienne par l'Algérie. Elle a tout perdu : armes bagages et prestige. Du moins, Madani a conservé ses contingents bien en main; il rapporte même un riche butin. Il a été blessé deux fois; il rentre à Marrakech très écœuré de l'incapacité du Makhzen de Moulay Abd el Aziz, très ulcéré de la tutelle où on l'a tenu, de la défiance qu'on lui a témoignée.

Tout naturellement, au cours des conversations du retour, il verse la confidence de ses griefs et de ses déboires dans le giron de son ami Moulay Hafid, frère et khalifa du sultan. Ce prince, aigri, malcontent, ambitieux, n'est que trop enclin à critiquer l'état de choses existant. De la critique au complot il n'y a qu'un pas : Moulay Hafid et Madani, l'un poussant l'autre, rêvent d'une grande aventure qui leur donnera l'empire du Maroc.

Cependant le Makhzen prévenu tente de se concilier Madani. Omar Tazi lui donne en 1905, à titre de présent et de dérivatif, le caïdat des Mesfioua dont la conquête va exiger une rude et sanglante opération. Madani, profitant de ce qu'il est en campagne, élargit son domaine vers le Sud. Il enlève les districts d'Ounein et de Houzioua à son puissant voisin, le caïd Taïeb el Goundafi, dont El Hadj Thami assiège et prend la casbah de Taguendaft.

1907 est une grande année pour Si Madani. Il prend la grave résolution d'opposer Moulay Hafid

à Moulay Abd el Aziz. C'est lui qui est l'âme de l'entreprise. Il constitue une mehalla dont ses contingents forment le noyau; il l'arme, l'habille, l'approvisionne. Sans doute Moulay Hafid est intelligent, mais il n'est ni politique ni guerrier, la suite de l'aventure l'a amplement prouvé. Madani au contraire possède à l'extrême ce don de la diplomatie marocaine; il excelle en ces négociations patientes qu'un coup de force dénoue brutalement, il est maître en cet art de la temporisation brusquée que les Marocains appellent : la « Siassa ». Et sur le champ de bataille il est clairvoyant et brave.

Les débuts de la campagne sont assez malencontreux, une mehalla commandée par le caïd Habib Bakka se fait battre à Bou-Riki, sur la route de Mogador, mais le 14 août 1908, les contingents de Si Madani, joints aux Rehanna du caïd El Ayadi, culbutent les troupes de Moulay Abd el Aziz sur les bords de l'oued Tecaout.

Quelques mois plus tard, après avoir traversé le territoire des Zaïan sous l'escorte de Moha ou Hammou leur grand caïd, Moulay Hafid entre en vainqueur dans la ville de Fez qui l'acclame sultan.

Si Madani est nommé grand vizir en remplacement de Ben Kebbour. Il est à l'apogée de sa fortune.

Le grand vizir n'oublie ni les dettes ni les intérêts du caïd des Glaoua. Il prend Demnat après en avoir fait assassiner le gouverneur Abellach. Il enlève à Si Taïeb Goundafi les Guedmioua et Amizmiz. Il se fait octroyer les tribus voisines de Telouet : Ftouaka, Ghedjama, Tougana.

Il pourvoit sa famille aussi : El Hadj Thami est nommé pacha de Marrakech, caïd des tribus guich et de plusieurs districts du Ras-el-Oued. Si Hassi, un frère cadet, est nommé pacha de la kasbah de Marrakech. Un troisième, Si Allal, reçoit le pachalik de Demnat. Un de ses fils, Si Mohammed, reçoit la charge d' « Alef » des mehallas chérifiennes. Son neveu, Si Hammou, est élu caïd des Glaoua et tribus limitrophes.

Enfin, suprême honneur, en 1909, le sultan épouse solennellement, bien que grêlée et peu jolie, la fille de Si Madani.

Si Madani, de son côté, politicien jusque dans son harem, épouse une fille du ministre des Finances El Mokri, et une fille du grand caïd insoumis Moha ou Hammou el Zaiani.

Si haute est alors la fortune du grand vizir que Moulay Hafid en prend ombrage. Une rumeur de mécontentement commence à naître autour de ces Glaoua dévorants et durs. En 1910, Si Madani tombe gravement malade ; on le dit victime d'une tentative d'empoisonnement : une esclave, soudoyée par le sultan, aurait osé ce crime.

En 1911, la colère populaire gronde. Le sultan et son vizir sont assiégés dans Fez. La colonne Moinier accourt afin de dégager les Européens enfermés dans la ville. Un de ses premiers actes est de renverser Si Madani.

L'édifice des Glaoua s'effondre d'une seule masse. Si Madani, disgracié, est remplacé par El Mokri; El Hadj Thami est remplacé par Driss Menou; Hassi Glaoui par Embarek ben Khobza; Si Allal remet Demnat, les tribus du Gnich et du Houz à Nadjem.

*
* *

Rentrés dans leur fief héréditaire, les Glaoua se recueillent; ils méditent leur aventure, ils supportent philosophiquement l'épreuve. C'est le caïd Abd el Malek el Mtougui qui est maintenant l'arbitre du Sud; les nouveaux fonctionnaires sont ses créatures; il poursuit de sa rancune les favoris de l'ancien régime. Le pays ne gagne rien au change, le Mtougui est plus dur, plus despotique, plus vorace que les Glaoua. D'aucuns les regrettent; leur disgrâce les amoindrit mais ne les diminue pas, et, quand, en 1912, Moulay Hafid, notre déloyal allié, déserte au fort de la lutte et abdique en pleine crise, c'est aux Glaoua que le Protectorat songe de suite pour maintenir les gens du Sud. On n'ose pas encore utiliser Si Madani, mais El Hadj Thami est à nouveau nommé pacha de Marrakech, en dépit de la fureur jalouse du vieux Mtougui, qui s'oppose à son instauration.

*
* *

Cependant, la vague mahdiste issue des profondeurs du Sahara et des montagnes de l'Anti-Atlas à l'appel d'El Hiba, fils du sorcier soudanais Ma el Aïnin, déferle par-dessus le Haut-Atlas (1).

En juillet 1912, El Hiba occupe Marrakech, il s'y fait proclamer sultan et retient en otage notre consul et notre mission militaire.

Les Glaoua, submergés, font tête de leur mieux aux mahdistes. Ils s'efforcent de maintenir l'ordre dans la ville, de défendre nos nationaux et, dès que la colonne du colonel Mangin apparaît sur les hauteurs des Djebilet, poursuivant les hordes mahdistes en déroute, les Glaoua reprennent l'autorité et pourchassent les envahisseurs.

Ils les pourchasseront encore en 1913, où El Hadj Thami reprend Taroudant, et, depuis lors, ils mettront, sans compter, au service de notre cause leur activité qui est grande et leur expérience qui nous est précieuse.

Grâce à eux, toute la portion de l'Atlas comprise entre le méridien de Marrakech et celui d'Azilal demeure impassible, au milieu des orages qui bouleversent les régions voisines, en dépit du vent de discorde soufflé par tous les agitateurs d'alentour : Moha ou Hammou, El Hiba et surtout les agents de l'Allemagne.

A la fin du mois d'avril 1916, comme le caïd des Aït-Blal — Oulaïd ou Hocein — tente de soulever la région située au Sud de Demnat, Si Madani se met, en personne, à la tête d'une harka de 8.000 combattants, pénètre en pleine montagne

(1) El Hiba, fils de Ma el Aïnin, *Bulletin de l'Afrique française*. 1917, *Rens. Col.*, 62 et 90.

et détruit la forteresse du caïd. Ce salutaire exemple suffit, et les tribus voisines, qui ont fait leur soumission, observeront désormais fidèlement leurs engagements.

En novembre de la même année 1916, Si Madani participe de la façon la plus active, la plus efficace à la campagne que le général de Lamothe conduit contre les Chleuhs et à l'issue de laquelle il crée le poste d'Azilal.

El Hadj Thami, de son côté, est allé, en août 1916, dans l'Anti-Atlas, à la tête d'une forte harka, soumettre et organiser les tribus d'Ounein et de Sektana dont le commandement lui a été conféré. Cette campagne a été suivie d'une opération concertée entre le pacha de Taroudant, Haïda ou Mouis, le caïd El Hadj Taïeb Goundafi et Si Hammou, caïd des Glaoua. Les Ida ou Zal et les Ahl-Arghen, dont les incursions rançonnaient le pays, ont été châtiés et soumis. Pour la première fois depuis les temps historiques, ces grands seigneurs féodaux, si jaloux de leur pouvoir, si séparés les uns des autres par de traditionnelles compétitions, ont collaboré dans une œuvre commune, ils ont mis en commun leur activité et leur puissance pour ce Makhzen que tous considéraient jadis comme leur plus grand ennemi.

Cette leçon a porté ses fruits, et quand la mission Probster, débarquée d'un sous-marin allemand, tente, en novembre 1917, de rallumer l'insurrection mahdiste dans le Sud marocain (1), aucune des tribus soumises ne répond à son appel.

L'occasion semblait pourtant propice : le pacha de Taroudant, Haïda ou Mouis, accouru au-devant des bandes d'El Hiba qui s'ébranlaient vers Tiznit, s'était fait héroïquement tuer. Il fallait au moins un mois pour que le général de Lamothe, franchissant le Haut-Atlas, pût amener à Tiznit son groupe mobile. Pourtant le Sous ne bouge pas; les grands caïds ont le loisir de ressaisir solidement et rapidement leurs vassaux; le caïd Mtougui fait ouvrir et garder la route qui permet à nos troupes de passer par le col d'Ameskoud. Si Madani immobilise les tribus de l'Est; El Hadj Thami et Si Taïeb el Goundafi marchent à l'avant-garde de notre colonne et combattent vaillamment dans toutes les rencontres de cette rude campagne.

Au même moment, Si Hammou, le neveu de Si Madani, le fils de son frère aîné, aujourd'hui caïd des Glaoua et seigneur de Telouet, pousse ses cavaliers jusqu'à Tamegrout, aux confins du Sahara, et jusqu'aux palmeraies du Zguid dans la vallée de l'oued Drâ.

Si Hammou rêve de jouer, lui aussi, un grand rôle politique. Il considère le bassin de l'oued Drâ comme le domaine qui lui est dévolu. Déjà les gens du Sud le redoutent, et son nom leur est plus connu que ceux de ses puissants oncles.

Le gouvernement français désireux de récompenser le loyalisme et l'habileté des Glaoua a nommé Si Madani grand officier de la Légion d'honneur, El Hadj Thami commandeur et Si Hammou, chevalier.

Il a tenu à honorer le courage personnel que Madani et Thami ont si souvent déployé au service de notre cause en leur conférant à tous deux la Croix de guerre.

***

Les autres membres de la famille des Mezaouri jouent un rôle effacé : Si Hammadi, que ses frères appellent volontiers el « derouich », le modeste, exerce, sans éclat, le commandement de la riche province du Ouarzazat, réputée pour ses hautes et belles demeures.

Si Allal, qui fut jadis protégé allemand, et Si Hassi, qui est protégé anglais, habitent à Telouet dans l'ombre de leur neveu Si Hammou.

Les enfants de Si Madani entrent en scène; le plus saillant paraît être Si Abd el Malek qui commande actuellement à Demnat.

Au surplus, voici quelle est la liste des khalifas de Si Madani :

Liste des khalifas de Si Madani :

1° Glaoua (versant sud de l'Atlas) partie des Imoghane, Ouzguita, Scoura : *Si Hammou Glaoui;*

2° Ouarzazat, Aït-Bou-Delal, Dadès, Todra, Sedrat : *Si Hammadi Glaoui;*

3° Glaoua (versant nord de l'Atlas), Ghoûdjdama : *Si Abd er Rahman*, fils de *Si Madani;*

4° Ftouaka et Demnat : *Si Abd el Malek*, fils de *Si Madani*;

5° Mesfioua : *Si Mohammed Larbi*, fils de *Si Madani*; qui a sous ses ordres cheikh Abd er Rahman Bouirlouden, pour les fractions d'*Iminzat*, et cheikh Mohammed ben Hammouch pour les fractions de *Guidji*;

6° Touggana, *Si Taieb*, fils de *Si Madani.*

***

Il règne naturellement entre les puissants seigneurs de la famille des Mezaouri un peu d'antagonisme. La personnalité du grand aîné, Madani, écrase un peu ses cadets. Il est vraiment le chef de la famille et son autorité politique s'est imposée sans conteste jusqu'à ce jour.

On cite de lui cette parole énergique adressée au commandant de la subdivision de Marrakech, dans la mémorable séance où la déclaration de la guerre fut annoncée aux grands caïds assemblés :

« Nous serons avec vous jusqu'au bout, quoi qu'il advienne; et personne n'a rien à dire après moi ! »

A mesure que les cadets grandissent, cette tutelle les gêne et les offense; ils protestent de loin en loin. Cet état d'esprit, si humainement justifiable, n'est pas pour nous déplaire. Il crée d'abord entre eux une noble émulation; il atténue les dangers que présente l'énorme pouvoir de cette grande famille; il offre au jeu de notre politique de précieux contrepoids, d'utiles oppositions, éminemment favorables à l'équilibre général et à la prédominance du pouvoir central.

R. DE S.

(1) El Hiba, fils de Ma el Ainin, *Bulletin de l'Afrique française.*

NOS GRANDS ENNEMIS

Les Zaïan[1]

La Confédération des Zaïan peuple la région tourmentée où l'Oum-er-Rebia prend sa source.

Ce pays volcanique est rude et sombre. Les forêts de cèdres, de chênes-lièges, de thuyas, de pistachiers hérissent tragiquement les coulées de lave et les éboulis de basalte. Les sources, chargées le plus souvent d'acide carbonique, les cours d'eaux souterrains ou encaissés entre des berges escarpées, attestent des convulsions sismiques formidables.

Naguère encore les Zaïan étaient maîtres des plateaux et des plaines qu'arrosent dans leurs cours supérieurs l'oued Grou et le Bou-Regreg. Ils avaient là d'excellents pâturages pour leurs troupeaux. Notre progression les a refoulés vers le Sud. Ils vivent, depuis trois ans, accrochés aux pentes du Moyen-Atlas, endurant stoïquement le froid et la faim, et refusant de se soumettre.

Des aires montagneuses où leurs tentes brunes sont agrippées, ils guettent nos convois, ils surveillent nos postes ; les bergers faméliques et les troupeaux efflanqués regardent mélancoliquement verdir les vallées et les plaines interdites où les chardons, les asperges sauvages, les thapsias croissent follement enchevêtrés de soucis, de boutons d'or, d'iris et d'asphodèles.

Ces Zaïan sont d'origine berbère; nul doute à ce sujet; ils ont la peau blanche, le squelette massif, la tête ronde des gens de leur race; ils parlent exclusivement la langue tamazirt. Ils professent un souverain dédain pour leurs voisins Zaër, Smaala, Beni Zemmour qu'ils englobent sous la dénomination méprisante d' « Arab ». Ils considèrent, au contraire, les Aït-Houdi, les Aït-Ishak, les Beni-M'Guild comme leurs frères. Mais ce qui les différencie, ce qui constitue leur supériorité sur les autres groupements, c'est leur organisation sociale plus homogène, c'est la survivance chez eux du principe médiéval d'autorité héréditaire ; ce qui fait la force d'endurance et de résistance des Zaïan, c'est la présence à leur tête du grand caïd Moha ou Hammou ez Zaïani.

*
* *

La généalogie de Moha ou Hammou remonte jusqu'à *Ben Yaâgoub*, vague ancêtre dont l'histoire n'a conservé que le nom, père de Saïd, père de Lahssen ou Saïd, père de Moussa, qui vécut au temps du sultan Moulay Ismaïl.

Avec lui, la famille du Zaïani entre en scène. Nous la trouvons campée au milieu des Aït-Affi, fraction des Aït-Bou-Haddou, au bord de l'Oum-er-Rebia. Elle nomadise au printemps dans la vallée et se retranche en hiver dans une enceinte en maçonnerie. Cette enceinte primitive va prendre tout à coup une importance capitale, le jour où le grand sultan Moulay Ismaïl construira la casbah d'Adersan pour tenir les tribus montagnardes de l'Atlas, et le pont de l'Oum-er-Rebia. Ce pont enjambe l'oued au pied de l'enceinte des Aït-Bou-Haddou qui devient, dès lors, le caravansérail où gîteront tous les voyageurs allant à Boujad, à Adersan, à Casbah-Tadla.

Le fils de Moussa, Amahzoun, se trouve ainsi en relations constantes avec le makhzen du sultan Moulay Sliman : son fils Akka est déjà un personnage considérable, et son petit-fils Hammou ou Akka — le père de Moha ou Hammou — quittant sa dechra d'El-Assaka, s'empare de Khenifra avec l'aide des Aït-Harkat et en devient seul maître.

A sa mort, son fils Saïd lui succède. L'emploi rémunérateur de gardien du pont et de maître du caravansérail est trop mince pour son ambition. Il rêve de dominer toute la Confédération des Zaïan et, gagnant à sa cause les Aït-Maï, les Aït-Merzough et les Aït-Alla-ou-Said, il se jette sur les Aït-Bou-Haddou, les Aït-Bou-Ichi et les Aït-Bou-Hassoussane.

Après quinze années de luttes, il est tué en 1877, dans une expédition malheureuse contre les Aït-Ichkern, et lègue à son jeune frère Moha ou Hammou l'honneur de réaliser son rêve ambitieux.

Justement le sultan Moulay Hassen, victorieux de tous les ennemis, à l'apogée de sa gloire, passe à la tête de son armée par Boujad. Il y est l'hôte du fameux marabout Sidi ben Daoud Cherkaoui, que Moha ou Hammou connaît bien.

L'occasion est propice : le Zaïani a vingt ans; il est beau cavalier, intrépide, séduisant; il accourt et, sous les auspices du vénéré marabout, il vient rendre hommage au sultan. Moulay Hassan a vite compris l'intérêt que peut offrir un pareil allié ; il lui confère le titre de caïd des Zaïan et lui donne 500 de ses soldats pour l'aider à instaurer son autorité.

Moha ou Hammou se met aussitôt à l'œuvre. Il achève la soumission et l'organisation de sa tribu, attaque ses voisins, les Ichkern, et entreprend la construction d'une casbah qui soit à la mesure de sa nouvelle fortune. Il demeure fidèle sujet du sultan qui lui envoie régulièrement la solde, les munitions et la mouna de ses 500 cavaliers askris, et, en 1885, Moulay Hassan le convoque à Fez pour lui remettre son cachet d'investiture et 3 canons.

Cependant Moha, que la faveur impériale ni les charmes de la capitale ne parviennent à griser, poursuit activement l'aménagement de Khenifra. Il profite de son séjour à Fez pour recruter des ouvriers, des commerçants, acheter des matériaux, amasser des provisions. Puis il rentre chez lui en triomphateur, traînant sur les pistes ses 3 fameux canons dont on parle dans toute la montagne, et pour consacrer définitivement son étonnante prospérité, il envoie sa fille aînée, la jolie Fa-

(1) Bibliographie : Travaux de MM. les interprètes Rodé et Ben Daoud.

touma, à Moulay Hassan pour son fils préféré, le futur sultan Moulay Abd el Aziz.

Fatouma, — pour en finir de suite avec la mélancolique aventure de la petite Zaïania, — demeura dans le harem d'Abd el Aziz qui ne l'appela jamais à l'honneur de partager sa couche. Elle était encore au palais de Marrakech quand Moulay Hafid leva contre son frère l'étendard de la révolte. Et, comme l'usurpateur voulait séduire Moha ou Hammou et obtenir le libre passage en territoire zaïan afin d'aller de Marrakech se faire proclamer à Fez, il fit transporter Fatouma dans son harem et l'épousa solennellement.

On verra par la suite que ce mariage diplomatique eut le succès prévu. L'histoire ne dit pas si Fatouma y trouva le bonheur auquel elle avait droit.

Après l'abdication de Moulay Hafid, la Zaïania fut, avec tout le harem, transportée à Tanger, où elle attend tristement qu'un divorce, demandé par son père, la rende à sa montagne.

La « dechra » de Khenifra grandit. Les maisons de briques crues, couvertes en planches, s'entassent dans la vieille enceinte, les quartiers se constituent. Le cadi Moulay Ali ben Mohammed, ramené de Fez par Moha ou Hammou, fait élever sa demeure sur les rochers de Tichamhout. A côté de lui se groupent les tanneurs, des kebala sahariens ; plus loin, les savetiers, venus de Boujad, constituent une dechra privée autour de l'ex caïd Reha Driss ou Kadna ; puis la « kachla », la caserne des askris chérifiens commandés par le caïd de l'artillerie Si Kacem el Boukhari ouvre à tout venant ses quatre portes.

De la mosquée à la place du marché, qui se tient le jeudi et le samedi, s'étend une large rue, bordée de cent vingt boutiques, que Moha fit élever pour les commerçants de Fez.

La « kaisseria », le marché aux étoffes, entasse autour de la mosquée ses boutiques bien achalandées. Tout auprès s'élève la zaouïa des Tidjania.

Non loin de là, se trouve la légendaire dechra Zakki, quartier des prostituées. Ce Zakki fut, de son vivant, un simple négociant de Fez, originaire du Tafilelt. Quand il mourut, sa femme et ses filles, réputées pour leur beauté, menèrent grand train. Leur hospitalière demeure devint le gite de toutes les filles et de toutes les femmes divorcées du pays ; des huttes, des maisons se bâtirent autour d'elle. Ces hétaires étaient plus de 200 pour 1.200 habitants, en 1914.

La prostitution était à Khenifra une institution d'Etat. Un amin en avait la charge. Ce fut, en dernier lieu, M'barek Ichkerni. Il devait, selon les instructions du caïd, répartir les visiteurs chez les prostituées à qui incombait le devoir d'hospitalité. L'amin devait aussi veiller à ce qu'une prostituée fût affectée à chacun des travailleurs ; il devait être logé et nourri par elle sans aucuns frais. Pour le reste, ces femmes étaient libres de vivre, de voyager, d'agir selon leur bon plaisir et sans aucun contrôle.

Sur la rive gauche du fleuve, isolée, formidable, se dresse la casbah de Moha ou Hammou. C'est bien la demeure féodale d'un puissant seigneur. Elle a, comme toutes les forteresses des grands caïds marocains, solides poternes en chicane, créneaux, tours flanquantes, meurtrières et vastes citernes.

Du haut de ses chemins de ronde, elle commande Khenifra, étonnant repaire de brigands et de ribaudes, et les villages blottis autour de son enceinte.

Une merveilleuse activité commerciale règne sous la forte impulsion du caïd ; les industries sont rudimentaires, mais merveilleusement prospères. On coule le plomb du Bou-Ouergous pour en faire des balles ; des gens du Sud ont monté des fours catalans où l'on traite le minerai de fer ; on fabrique de la poudre ; on exploite les mines de sels gemmes du djebel Bou-Guedji et les forêts de cèdres et de thuyas. Les femmes font ces couvertures de laine à raies noires qu'on nomme « Tarbalelt », et les hommes tissent les beaux tapis de haute laine appelés « Tagtift » qui sont l'une des spécialités les plus artistiques de toute l'Afrique du Nord.

Les greniers sont pleins, les étables abritent en hiver de beaux troupeaux dont la meilleure partie provient des rafles faites chez les voisins.

Car Khenifra, plus encore qu'une forteresse, est un repaire où l'on entasse le produit de toutes les rapines. La légende prétend que dans ces maisons basses, d'apparence misérable, au fond des venelles obscures, des trésors sont empilés dans les coffres bardés de fer, cloutés de cuivre. Et, de fait, le 13 novembre 1914, nos spahis ont trouvé, dans le camp de Moha ou Hammou, des coffres remplis d'or, de doublons espagnols, de monnaies à l'effigie de Louis XIV et de Louis XV, de vieilles pièces portugaises.

*
* *

Telle est, en 1913, la Capoue berbère sur qui règne le caïd Moha ou Hammou ez Zaïani, chef incontesté des Zaïan qui forment trois groupements à peu près égaux :

Les Aït-Krat et les Aït-bou-Haddou ; les Aït-Maï et les Aït-bou-Hammad ; le reste des Aït-Harkat ; au total plus de 10.000 tentes, environ 50.000 âmes

Moha ou Hammou est, à cette époque déjà, la plus haute personnalité politique de la montagne. Sans doute, le chérif Si Ali Amhaouch est plus écouté que lui, son autorité spirituelle s'étend bien au delà de la Confédération sur qui règne le Zaïani. Mais Amhaouch, depuis l'échec de la croisade qu'il a lancée, en 1908, contre Bou-Denib, s'est enfermé dans son mutisme, dans son immobilité qui déçoivent sa turbulente clientèle.

Moha ou Hammou, au contraire, brutal et autocratique, est toujours agissant, toujours prêt à combattre pour l'indépendance. On ne l'estime guère, mais tout le monde le redoute, et presque tous admettent son autorité. On dit qu'il vieillit

— il a plus de soixante-dix ans — que sa combativité s'émousse.

Il n'y paraît guère. Il compte bien que, lui vivant, les Zaïan demeureront un bloc irréductible. Il sait aussi qu'après lui ce bloc se dissociera.

Moha ou Hammou a succédé à son frère Saïd ; sa famille est ainsi constituée :

ARBRE GÉNÉALOGIQUE DE MOHA OU HAMMOU

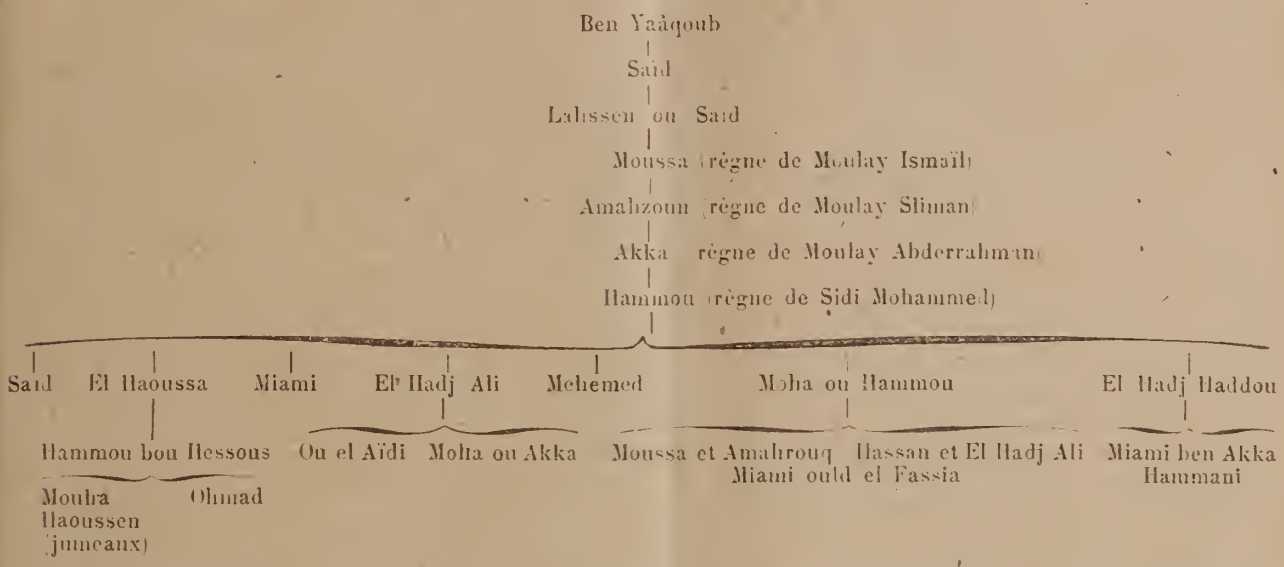

Son neveu El Aïdi est son bras droit. Il lui confie le soin de maintenir Khenifra en bon état et en ordre pendant ses absences, sous le contrôle d'Omar el Merrakchi qui fait fonction de khalifa.

La chronique prétend que le caïd eut plus de quarante femmes ; il en aurait encore une vingtaine, et plus de trente enfants. Les femmes sont toutes des Berbères ou des Négresses ; une seule fait exception, la « Fassia », qu'il épousa lors de son dernier séjour à Fez. Elle est la favorite. Celle qui, après elle, eut les préférences du maître est la « Mahouchia », fille du marabout Sidi M'barek ben Mohammed.

Une garde de serviteurs éprouvés veille sur ces deux préférées. Les autres, délaissées, se consolent assez joyeusement ; leur inconduite est légendaire, les scandales de la casbah défrayent toute la montagne, on s'y raconte les intrigues compliquées de la famille du caïd, et Khenifra passe pour une cité de débauche. Moha ou Hammou le sait, il ne s'en émeut guère et répond philosophiquement :

« Il n'est pas de cadenas pour la vertu des femmes. »

On va jusqu'à prétendre que le caïd tire profit de ces orgies, et que les gros commerçants installés à Khenifra achètent à grand prix les faveurs des dames du harem. Il est difficile de croire à ces calomnies ; pourtant l'avarice sordide, l'âpreté au gain de cet autocrate berbère sont incontestables ; il fait argent de tout ; il s'invite chez les gens riches, pour s'épargner les frais d'un repas ; il décampe, avec tout son douar, pour ne pas recevoir les mokkadems de ses zaouïa, venant, la veille d'une fête, apporter leurs hommages et solliciter l'offrande traditionnelle.

De religion le caïd n'en a guère, nul ne le vit jamais prier ni même franchir le seuil d'une mosquée. On raconte que le cadi, lui ayant un jour respectueusement rappelé qu'il était musulman et qu'égrener un chapelet était un geste méritoire, Moha lui répondit que son index, roidi par le maniement des gâchettes de fusils, était incapable d'égrener le chapelet.

La mosquée de Khenifra n'a pas de minaret et le moueddin Amar er Kherissi Saharaoui lance en vain, vers ce peuple de mécréants, son appel à la prière.

Moha, illettré, hostile aux études coraniques, a fait de ses enfants des ignorants. « L'étude aveuglit l'homme », dit-il souvent ; et son expression favorite est : « Capon comme un taleb ».

Seuls, de toute sa famille, El Aïdi et Haoussa connaissent et pratiquent les prescriptions du Coran.

*
* *

Moha ou Hammou, bien retranché dans sa casbah, au cœur du pays zaïan, vit, jusqu'en 1908, en marge de la grande histoire. Il est le maître absolu de sa Confédération, la terreur de ses voisins. C'est le moment où Moulay Hafid va détrôner son frère Moulay Abd el Aziz ; il lui faut gagner Fez, et comme la route ordinaire, qui passe par Rabat, est coupée par les troupes françaises, il sollicite du Zaïani l'autorisation d'emprunter les pistes qui cheminent à travers son territoire.

Pour mieux séduire le caïd, Moulay Hafid fait prendre dans le harem de son frère la fille du Zaïani, la jolie Fatouma, qu'Abd el Aziz a délaissée, et l'épouse.

Moha ou Hammou, conquis par ce procédé, grisé par l'avenir qui s'ouvre devant son ambition, promet sa protection, son « mezrag », au prétendant. Il l'escorte avec un fort contingent de ses « chenaguet » jusqu'aux limites de son territoire. Et, comme la mehalla ne se garde guère, que les chenaguet sont gens sans foi ni vergogne, cette escorte coûte plus cher à Moulay Hafid qu'un pillage en règle.

Au seuil de son domaine, Moha ou Hammou quitte son impérial gendre, en lui donnant, pour évoquer le souvenir du service rendu, ses fils Haoussa et Miami, son neveu El Aïdi et cinq cents cavaliers zaïan.

El Aïdi et Miami rentrent à Khenifra deux mois plus tard. Haoussa, le Berbère illettré, sachant à peine l'arabe, brutal autant qu'ignorant, est nommé pacha de Fez.

La ville entière est bientôt en tumulte contre ce barbare qu'on lui impose ; la rumeur est si forte que Moha, du fond de sa montagne, exige le retour de son fils. Mais Moulay Hafid, heureux de brimer les Fassi, désireux de conserver cet important otage, maintient Haoussa, en dépit de tous et de lui-même. Un soir, pourtant, Haoussa s'échappe de Fez avec son escorte de cavaliers zaïan. C'est une véritable fuite ; les bouakker de la garde noire le poursuivent jusque chez les Beni-Mguild Il parvient sain et sauf à Khenifra, rapportant au repaire familial le produit de ses exactions.

Cependant, au cours des années 1912 et 1913, la pénétration française chemine, progresse et pas à pas atteint, à la suite d'une campagne que nous conterons un jour prochain, les confins du pays zaïan. Moha ou Hammou prend alors figure de héros national, il s'érige en défenseur de l'indépendance berbère. La lutte qu'il soutient appartient à l'histoire de notre conquête et déborde le plan de cette rapide monographie ; c'est une lutte épique où les Zaïan font preuve des qualités guerrières les plus héroïques. Ils reculent devant nos colonnes, évacuant leurs territoires d'hivernage, se résignant à camper avec leurs troupeaux dans la montagne, dans la neige, plutôt que de se soumettre.

Cette campagne s'achève le 13 juin 1914, jour où les colonnes Claudel, Cros et Duplessis font leur jonction à Khenifra. Le caïd, ses chenaguet, et toute la population se sont enfuis vers la montagne d'Arrougou.

Moha ou Hammou et sa fraction d'origine, les Aït-Harkat, en prennent leur parti. Ils ont de l'argent, des armes et de bonnes terres sur la rive gauche de l'Oum-er-Rebia. Mais les autres fractions souffrent, crient misère et parlent de faire leur soumission. Le caïd s'efforce de les maintenir, il partage entre elles les terres cultivables du triangle formé par l'oued Serrou, l'Oum-er-Rebia et les premiers contreforts boisés du Moyen-Atlas.

Sur ces entrefaites la guerre européenne éclate; la nouvelle en est rapidement connue dans la montagne où les intrigues des agents allemands, les excitations des chefs dissidents du Nord et du Sud, exaltent la résistance des Zaïan. Mais la misère apaise vite cette ardeur belliqueuse et l'hiver 1914, qui déjà couronne de neige les sommets et bientôt chassera les troupeaux vers la plaine, semble devoir marquer le terme de cette âpre lutte. Une trêve tacite s'établit ; de part et d'autre on s'observe, on s'attend. Des pourparlers sont même entamés. Il semble qu'il ne faille plus à nos postes qu'un peu de patience pour triompher de la résistance des Zaïan, quand, soudain, un tragique incident vient bouleverser toute cette situation et mettre tout notre front du Moyen-Atlas en péril.

***

Le 13 novembre, le colonel Laverdure, qui commande la garnison de Khenifra, apprend par ses informateurs que les gens de Moha ou Hammou sont entassés dans la région d'El-Herri, à 12 kilomètres seulement de son poste, sur un espace restreint. L'occasion lui paraît propice de précipiter par une action militaire le dénouement qui tarde trop à son gré.

Il sort de Khenifra dans le plus grand secret, le 13, à 3 heures du matin, avec une colonne composée de quatre groupes d'environ deux compagnies chaque. A 4 h. 30, il tombe à l'improviste sur les campements zaïan entassés et grouillants comme une fourmilière. L'artillerie les disperse, la cavalerie les pourchasse. Mais au bruit de la canonnade, toute la montagne accourt à la rescousse : les Aït-Haddou surgissent du Bou-Guergour, les Ichkern et les Aït-Ishak se groupent en un instant, menaçant le flanc ouest de la colonne ; les Aït-Abd-el-Aziz-Mrabtin débouchent de la vallée d'Oulrez, marchant contre Khenifra ; les Aït-Maï, les Aït-Hammou-ou-Aïssa dévalent des pentes du massif de l'Arrougou, tandis que les contingents du caïd, qui se sont ressaisis, font tête, solidement incrustés au sol.

A 8 heures, le signal du retour est donné. Le groupe du commandant Fages et celui du commandant Durmelat ont le plus grand mal à se décrocher. La traversée de l'oued Chebouka est particulièrement laborieuse ; elle s'opère sous la protection du groupe du commandant Colonna de Leca qui presque aussitôt se trouve, lui aussi, assailli par des adversaires débouchant de toutes parts.

La batterie de 75, qui se retire faute de munitions, est instantanément submergée ; les conducteurs et les servants disparaissent, happés par le tourbillon berbère. Ils ont cependant la suprême pensée de rendre leurs pièces inutilisables et d'en enlever les clavettes.

Un convoi de blessés parvient à se former et à se mettre en route grâce au formidable combat que la compagnie coloniale engage pour lui ouvrir le chemin.

Dès 10 heures, les cartouches manquent, la plupart des officiers sont hors de combat, l'affaire n'est plus qu'une série de mêlées confuses où nos unités se défendent en des corps à corps épiques.

Un grand nombre d'hommes n'ayant plus de chefs ni de munitions, courent se jeter dans le convoi des blessés dont la queue et les flancs sont harcelés par d'innombrables ennemis, tandis que la tête court éperdument vers Khenifra dans une tragique bousculade où blessés et fuyards sont mêlés aux Chleuh qui les massacrent furieusement.

Une compagnie demeurée à Khenifra a eu le temps d'installer ses mitrailleuses à la crête du Tadla. Son tir arrête à bout portant la poursuite, au moment où les assaillants allaient entrer pêle-mêle avec les débris du convoi dans l'enceinte du poste.

Le bilan des pertes de cette terrible affaire se monte à 33 officiers et 580 hommes tués, 6 officiers et 157 hommes blessés. Tout le matériel, toutes les armes, toutes les munitions sont demeurées aux mains de l'ennemi. Il n'y a pas eu de prisonniers.

Le moment est inopportun pour juger et critiquer cette manœuvre du colonel Laverdure. Il s'est fait tuer : paix aux morts...

Les rapports du général Henrys et du général Lyautey seront publiés un jour et dans la grande lumière de l'Histoire on verra que les fautes commises l'ont été, par imprudence sans doute, mais aussi par désir de faire plus et mieux que le simple devoir.

***

On se demande avec angoisse quel sera le lendemain de ce désastre : notre armature paraît à tel point ébranlée qu'un nouveau choc des Berbères peut emporter Khenifra et pratiquer une trouée irréparable.

Il n'en est rien. Le véritable vaincu en cette affaire est Moha ou Hammou. Ses pertes sont presque égales aux nôtres, son propre douar a subi notre premier assaut; ses serviteurs ont été tués ou dispersés, son camp pillé, son harem bousculé, son trésor enlevé. Les montagnards accourus à son aide achèvent allégrement le pillage que la retraite nous empêche de terminer. Chacun assouvit joyeusement quelque vieille rancune. Les Berbères ont dû faire un prodigieux butin si l'on additionne ses pertes aux nôtres. Un prisonnier des Ichkern portait à lui seul plus de 1.000 francs en pièces d'or. Mais l'énormité de cette aubaine arrête et paralyse leur élan, chacun rentre chez soi pour y cacher son gain.

Et quand les deux colonnes de répression hâtivement amenées arrivent sur les lieux, leur offensive foudroyante ne rencontre qu'une résistance sans cohésion, sans ténacité.

Le Zaïani se ressaisit rapidement, il appelle à son aide ses alliés Moha ou Saïd, Amhaouch, Aguebli, proclamant sa victoire mais demandant du secours, et ce cri de victorieuse détresse atteste assez son angoisse.

Il nous fait écrire, par Moha ou Saïd, trois lettres réclamant les femmes qui ont été enlevées dans son harem, en échange desquelles il restitue sept cadavres qu'il avait emportés du champ de bataille en guise de trophée.

L'hiver vient, ensevelissant sous ses neiges la montagne et ses habitants. La trêve du froid suspend toutes les querelles et les Zaïan s'immobilisent dans une torpeur dont ils ne sortiront plus que pour de brèves incursions contre nos convois de ravitaillement.

***

Les souffrances de cet exil en montagne, la durée de l'épreuve pèsent lourdement aux Zaïan, et la terrible poigne du vieux caïd suffit à peine à les contenir.

Au sein même de la Confédération, des scissions se sont produites. La plus grave est celle qui a détaché l'importante tribu des Aït-Sgougou, entraînés par leur caïd Mohammed Aguebli. Une vieille querelle a mis jadis aux prises Moha ou Hammou et Aguebli. Tous deux, unissant leurs forces, ont abattu un rival commun, le chérif Moulay Abd el Ouahab el Omrani, résidant à Tartara, non loin d'Oulmès, qui s'arrogeait le commandement des Aït-Amar.

Mais quand, après la victoire, il fallut partager le butin, les deux chefs se heurtèrent, et Moha, usant de sa supériorité, s'attribua la part du lion.

Depuis lors, Aguebli ne cesse de harceler les gens de Moha; il les fait dépouiller quand ils viennent dans sa tribu, au marché d'El-Hammam, ou quand ils se hasardent à venir hiverner dans les plaines de Mriret.

Moha lui rend coup pour coup. Il lui enlève successivement les Aït-Moussi, les Aït-Othman, une partie des Aït-Abdous

A l'avènement de Moulay Abd el Aziz, Aguebli obtient du nouveau sultan un millier d'Askris, pour affirmer et défendre ses droits. Mais Moha manœuvre si bien que les « Askris » désertent El-Hammam et viennent grossir la garnison de Khenifra.

Un instant nous pouvons croire que Aguebli va solliciter notre aide et faire sa soumission. Il y songeait, mais il n'a pas le loisir de réaliser son projet. En juin 1917, quand la colonne Poeymirau installe le poste de Bekrit non loin de la limite des Beni-M'guild et des Zaïan, Aguebli, se sentant menacé dans sa casbah de Fellat, se met à la tête de ses cavaliers pour nous combattre. Un de nos obus le tue, blessant du même coup son gendre et son secrétaire.

D'autres fissures se produisent dans le bloc Zaïan; les fils et les neveux de Moha ou Hammou intriguent, impatients du trop long et trop rude joug qui écrase la Confédération. Pour les calmer, le caïd leur répartit quelques-uns de ses vassaux; mais, toujours défiant, il se garde de conférer à personne une tribu complète. Chacun de ses héri-

***

tiers n'a que la « debiha » de quelques tentes dans plusieurs clans.

Cette organisation constitue à chacun des « Imhazen » une clientèle, plus ou moins nombreuse, dont il a la charge et dont il tire tous les profits possibles.

Il n'est pas douteux qu'une partie des Zaïan aspire à s'accommoder avec nous. Quelques individualités sont même entrées en pourparlers, mais ce prélude a été brusquement interrompu par un crime odieux.

L'un des fils de Moha ou Hammou, Miami Ould el Fassia, simulant des velléités de soumission, a attiré le capitaine Tailhade au poste de Sidi-Lamine dans un piège et l'a fait assassiner ainsi que l'interprète auxiliaire Viola, un maréchal des logis, un brigadier du 1er goum et un moghazni.

Ce crime a été réprouvé par les Zaïan eux-mêmes et les négociations n'ont pas été interrompues.

Enfin, ces jours derniers, Hassan, un autre fils de Moha ou Hammou, est venu s'installer avec son clan à Akellal, à l'abri des canons du poste de Khenifra, et négocie sa soumission.

Qu'adviendra-t-il le jour où le vieux Zaïani disparaîtra? On ne peut guère le préjuger. Indubitablement les Zaïan traverseront une crise d'anarchie qui les désagrégera. Sera-ce à notre bénéfice; ou quelqu'autre entraîneur d'hommes saura-t-il amalgamer à nouveau et contre nous la nébuleuse berbère? C'est le secret de demain.

***

Tandis qu'immobiles, aux aguets sur leurs pentes montagneuses, les Zaïan souffrent, attendent et s'entre-déchirent, la grande manœuvre enveloppante qui va les isoler se poursuit.

Déjà la région de Meknès a fait, en juin 1917, sa liaison sur la Moulouya avec la région de Bou-Denib.

Les colonnes mobiles se sont jointes, elles viennent de se rencontrer à nouveau en octobre. Les postes de Bekrit, d'Itzer, de Midelt jalonnent et défendent la nouvelle voie qui unit Meknès au Tafilalet. Leur chaîne isole désormais les Zaïan du massif oriental du Moyen-Atlas où les Aït-Youssi, Beni-Ouaraïn, Marmoucha, Beni-Alaham et Riata, encerclés eux-mêmes par nos colonnes et nos postes, se débattent dans un ultime effort.

Sur leur front nord, les Zaïan et leurs voisins les Chleuh sont arrêtés par la muraille infranchissable que leur oppose notre armature du Tadla et de la région de Meknès.

A l'Est, la situation n'est pas moins menaçante. Le général de Lamothe a porté ses postes à Tanant et à Azilal. Il menace, de là, la vallée de l'oued El-Abid. Bou Denib qui occupait déjà le poste de Rich s'installe à Midelt.

Tous ces mouvements convergent, et l'on peut prévoir qu'un jour prochain nos colonnes, parties de Meknès, de Marrakech et de Bou-Denib se joindront au Sud du pays zaïan.

Ce jour-là, c'en sera fini de cette longue et rude résistance.

L'expérience de notre pénétration nous apprend que nos plus acharnés adversaires deviennent nos meilleurs alliés. Il n'est pas douteux que ces montagnards si durs, si bien trempés, ne soient de fiers collaborateurs qui sauront mettre en valeur le pays que nous leur rendrons. Ils auront bien lutté, la paix ne leur en paraîtra que plus douce et leur prospérité sera justice.

R. DE S.

LES POSSESSIONS BRITANNIQUES

EN AFRIQUE OCCIDENTALE

(*Suite et fin*) (*1*).

IV. — NIGERIA

Fondation et Organisation.

1° NIGERIA MÉRIDIONALE.

La lagune de Porto-Novo, et le lac Denham se continuent, parallèlement à la mer, à l'Est du Dahomey, jusqu'à la rivière de Bénin, par une succession de lagunes qui ne communiquent avec la mer que par un seul chenal, situé à 6 ou 8 kilomètres de l'île de Lagos. Cette île, dont le nom indigène est Eko, reçut des Portugais l'appellation générique signifiant lacs ou lagunes. A cause de sa situation, elle peut être comparée à l'île Sherbro, car elle commande, comme celle-ci, un réseau étendu de voies navigables qui convergent vers ce point. Longue de 5 kil. 1/2 sur 2 1/2 de large, c'est une terre basse, formée de sables et de marécages, couverte, en majeure partie, d'herbe grossière, et inondée, pendant la saison pluvieuse. A la région des lagunes succède celle des estuaires ou des « rivières de l'huile ». Ce sont, d'abord : la rivière de Bénin, puis les rivières Escravos, Forcados, Noun et Brass, qui sont des embouchures du Niger; ensuite, les rivières Bonny, Imo, Koua Ibo et Cross, cette dernière ayant l'estuaire le plus large. Les unes aboutissent au golfe de Bénin, les autres au golfe de Biafra. Toute cette côte est très abondamment arrosée. A Forcados, en 1914, la hauteur maxima des pluies atteignit 6 m. 30. La saison pluvieuse dure huit mois. La saison sèche est caractérisée par l'harmattan, vent sec du Nord-Est, accompagné de brouillards, faits surtout de poussière; il souffle de façon intermittente, à Lagos, de novembre au commencement de mars.

La découverte du Niger fut une œuvre essentiellement anglaise. Mungo Park explora le fleuve, de Bamako à Boussa, où il trouva la mort en 1805.

(1) *Rens. Col.*, 1917, p. 118, 168 et 207.

En 1830, Richard Lander démontra l'identité de la rivière de Mungo-Park, à Boussa, ave le Niger, et descendit le fleuve jusqu'à la mer. Au milieu du XIXe siècle, le commerce de l'huile commença à prendre de l'importance. En 1852, Mac Gregor Laird établit des comptoirs sur le Niger; mais les stations furent détruites par les indigènes, ou glicaniser. Dix ans plus tard, le gouvernement anglais se fit céder l'île et le territoire de Lagos; le roi, dépossédé, reçut une pension viagère de 1.000 livres. La « Colonie », créée en 1862, dépendit d'abord de Sierra-Leone, puis fut incorporée à la Côte d'Or et devint indépendante, en 1886.

Les commerçants anglais reprirent leurs opé-

ique Française Reproduction interdite

bien évacuées. Cette première tentative d'établissement échoua complètement.

De cette époque date la fondation de la colonie de Lagos. En 1851, sous prétexte d'abolir la traite, les Anglais prirent Lagos, en chassèrent un usurpateur, et rétablirent le roi légitime, lequel prit l'engagement d'interdire le commerce des esclaves. Le gouvernement britannique installa dans l'île un consul, la *Church Missionary Society* une mission. Les pasteurs trouvèrent des auxiliaires précieux dans les nègres libérés, originaires des contrées qu'on se proposait d'an-

rations sur le bas Niger. Il y avait là plusieurs firmes, rivales les unes des autres, luttant péniblement contre la concurrence française, et contre l'hostilité redoutable des indigènes. Elles couraient à la ruine, lorsque sir Taubman Goldie, qui visita le pays en 1877, conçut l'idée féconde de fondre en une seule ces diverses sociétés anglaises, et de créer un organisme assez fort pour assurer à l'Angleterre le monopole commercial sur le bas Niger et la Bénoué. L'*United African C°*, fondée au capital de 1 million de liv. st., se débarrassa de la concurrence française, créa

des stations, envoya une flottille, et se mit à conclure des traités avec les chefs indigènes. A la Conférence de Berlin (1885), la Grande-Bretagne se fit reconnaître comme puissance prépondérante sur le Niger inférieur. L'année précédente, le commissaire allemand Nachtigal avait pris possession, au nom de son gouvernement, de la côte du Cameroun, malgré les protestations du consul Hewett. Des négociations avaient été engagées entre Londres et Berlin; on convint de fixer à la rive droite du Rio-del-Rey la limite entre les sphères attribuées aux deux nations. Le gouvernement anglais s'empressa, le 5 juin 1885, de notifier qu'il plaçait sous son protectorat la côte, du Lagos à Rio-del-Rey, les deux rives du Niger, au-dessous de Lokodja, et la vallée de la Bénoué, en aval d'Ibi. A cette époque, les rivières de l'huile et les territoires voisins n'appartenaient à personne. « Une quantité innombrable de petits « rois » et chefs, dont l'autorité était quelquefois nominale, quelquefois autocratique, dépensaient la plus grande partie de leur temps et des vies de leurs sujets dans des luttes constantes, les uns avec les autres. Sur les *Oil Rivers* étaient des factoreries commerciales, principalement anglaises; les commerçants jouissaient du sobriquet de *Palm Oil Ruffians*, et quelques-uns le méritaient. La plupart d'entre eux observaient une loi qui leur était personnelle. Sur ces rivières, le seul chef véritable était le « Consul » anglais, qui résidait, pour la plus grande partie de son temps, à bord d'un bateau anglais. Pourquoi on l'appelait « Consul », personne ne l'a jamais su; ses fonctions n'étaient, en aucun sens, consulaires... Il avait une vaste influence, une énorme responsabilité, et un petit salaire. Aucune résidence ne lui était affectée et, du reste, aucune résidence n'était disponible; il n'avait aucun pied à terre, si ce n'est un lit dans une factorerie. Il passait la plus grande partie de son temps à bord d'une canonnière, où il jouissait d'une banquette dans la cabine du lieutenant-commandant. Là, lorsque les moustiques ou les cancrelats le laissaient en paix, il rédigeait des dépêches pour le Foreign Office, qui les examinait superficiellement, et les classait avec soin. Le Foreign Office savait peu de chose de lui, s'en souciait moins encore, et aurait été fort embarrassé d'expliquer comment et de qui il avait tiré le pouvoir de donner des amendes à des rois qui n'étaient pas des sujets anglais et d'assumer le rôle d'autocrate des Oil Rivers (1) ». L'homme à qui l'Angleterre est le plus redevable de l'acquisition des *Oil Rivers* fut le « Consul » Ed. Hewett. Il avait, pendant longtemps, exercé un contrôle sur les relations entre commerçants européens et indigènes, et servait d'arbitre. Sa position légale était vague et mal définie; mais, en fait, son influence fut très considérable. Il mourut ruiné, désappointé et oublié de ses chefs; pourtant, il avait rendu au moins autant de services que plusieurs de ses successeurs, envers lesquels l'Angleterre s'est montrée reconnaissante et généreuse. Ce sont les divers traités conclus par lui avec les tribus du Niger qui servirent de base à la déclaration de 1885, instituant le « Protectorat des districts du Niger. » L'un des traités signés l'année précédente avait été négocié avec le roi Jaja. Ancien esclave devenu chef, Jaja avait réclamé la protection britannique, quand il fut vaincu, dans une guerre civile allumée par lui; il s'était fait reconnaître, par les Anglais, roi de Opobo, et avait conclu avec eux, en 1873, un traité de commerce. Mais il agit en despote astucieux et sanguinaire, et se déroba à l'exécution de ses engagements. Le traité de 1884 ne fut pas mieux observé. Lorsque les commerçants anglais voulurent s'établir dans le pays, Jaja s'y opposa, prétextant que les conventions ne les autorisaient pas à le faire. Il adressa requêtes sur requêtes au Foreign Office, envoya des délégués à Londres et déclara que, s'il n'obtenait pas entière satisfaction, il chercherait à vendre son pays à la France, ou massacrerait tous les Blancs. Enfin, en 1887, le successeur de Hewet, le consul Harry Johnston, prit sur lui de l'arrêter et l'expédia à la Go'd Coast où, d'ailleurs, il fut reçu avec beaucoup d'égards et obtint une rente de 800 liv. st. Lorsque fut constitué, en 1887, en faveur de la Compagnie Africaine, devenue la *Royal Niger C°*, le « Protectorat britannique des districts du Niger », on enleva à la juridiction de la compagnie, outre la ligne côtière, une partie de l'arrière-pays, de la rivière de Bénin à Forcados, et de l'embouchure du Noun à Rio-del-Rey, en y comprenant les estuaires de Calabar. Ce territoire forma un district consulaire séparé, auquel fut donné, d'abord, le nom de « Protectorat des Rivières de l'huile », et, en 1893, celui de « Protectorat de la côte du Niger ».

Du côté du Dahomey, la délimitation eut lieu en 1889. Le traité franco-anglais étendait la frontière du Lagos jusqu'au 9e degré, au Nord; il marquait les régions dans lesquelles Français et Anglais devaient exercer leur influence respective, mais il n'assurait à l'Angleterre aucune possession. De l'île de Lagos au 9e degré, sur plus de 250 kilomètres, le pays divisé en Confédérations ou Etats districts, était indépendant, et même hostile aux étrangers, auxquels il était interdit de commercer librement dans l'intérieur du pays. C'était, d'abord, la Confédération des Jebous, puis les Etats Yoroubas, où se trouvent les cités de Abeokouta, la capitale des Egbas, et de Ibadan. Les annexions, opérées de 1891 à 1894, furent l'œuvre du gouverneur Carter. Les Jebous, peuplade guerrière, empêchaient tout trafic direct entre la côte et le riche pays yorouba; ils prélevaient des droits énormes sur les marchandises qui traversaient leur territoire. En 1892, Carter signa avec eux un traité stipulant la liberté commerciale absolue. Les Jebous violèrent le traité et attaquèrent les caravanes. Carter recruta dans toutes les colonies voisines les forces disponibles, et, en quelques semaines, un corps de 1.200 hommes environ fut réuni à Lagos, sous le colonel Scott. Après une campagne assez difficile, le pays fut

(1) Témoignage d'un ancien officier de la marine anglaise, cité par E. Baillaud. *La Politique indigène de l'Angleterre en Afrique occidentale.*

occupé, et l'on ouvrit une route de commerce très importante vers l'intérieur. En 1893, le gouverneur se rendit à Abeokouta. Les Egbas s'engagèrent à respecter la liberté du commerce, mais ils se refusèrent à recevoir un résident anglais. Ils exigèrent que, tant qu'ils laisseraient les Européens commercer librement chez eux, et qu'ils s'abstiendraient de faire des sacrifices humains, il ne serait fait, par le gouvernement anglais, aucune annexion de territoires, sans le consentement des autorités locales. Leur indépendance devait être pleinement reconnue. Le gouverneur Carter, continuant son voyage, se rendit à Oyo, où il conclut un traité, puis il poussa jusque dans le pays des Ilorins. Il se proposait de mettre un terme à la lutte séculaire entre les Ilorins et les Ibadans. Le chef d'Ibadan accepta les demandes présentées; il consentit même à recevoir un résident, et à autoriser l'établissement d'un chemin de fer; mais au moment de la signature, il se déroba. Carter retourna à Lagos, et partit pour l'Angleterre. En son absence, et sur une invitation pressante du gouverneur intérimaire, les Ibadans consentirent à recevoir un résident, à la condition toutefois que celui-ci se bornerait à veiller à la sécurité du commerce, et que son établissement ne porterait aucune atteinte à la liberté des institutions du pays. En trois années, seulement, l'habileté du gouverneur avait réussi à mettre sous le Protectorat britannique 3 millions d'habitants et un pays égalant, à peu près, en étendue, le Portugal. Les pays soumis s'étendaient jusqu'au Borgou et au Gando; ils étaient contigus aux territoires de la *Royal Niger C°*. Les succès diplomatiques, obtenus en 1893-1894, furent complétés, en 1899, par une convention, d'après laquelle les Egbas cédèrent au gouvernement anglais es terres nécessaires à l'établissement d'un chemin de fer; ils consentaient à l'installation chez eux d'un *Railway Commissioner*, jouant en grande partie le rôle d'un résident, et ayant le pouvoir d'arrêter et de punir les criminels indigènes ou étrangers. Un arrangement semblable, relatif au chemin de fer, fut conclu avec Ibadan en 1900.

Avant cette date le gouvernement anglais n'était intervenu, en rien, dans l'administration des Etats Yoroubas. Le gouverneur Mac Gregor entreprit, alors, d'organiser et de consolider l'autorité des chefs indigènes. Il proposa et fit adopter au *Legislative Council* de la « Colonie » un système représentatif à 3 degrés : Conseil de village, Conseil provincial, et Conseil central, représentant tout le Protectorat, ce dernier nommé par le gouverneur, et purement consultatif. Mac Gregor n'entendait pas reconnaître l'indépendance absolue des chefs, et il voulut soumettre ces *Native Councils* au contrôle du gouvernement. Seulement, dans la crainte que les résidents ne vinssent, d'eux-mêmes, à porter atteinte aux droits de ces Assemblées, c'est au *Legislative Council* qu'il attribua le pouvoir d'intervenir dans leur administration. Par un accord de 1904 avec les Egbas fut instituée une Cour de justice mixte, composée d'un président nommé par le roi d'Angleterre et de deux membres nommés par le roi egba, ou Alake. Les jugements devaient être rendus à la majorité de deux voix. Les Européens, résidant dans les territoires egbas, étaient justiciables de l'Alake, sans appel, dans certains cas. « Cette reconnaissance du droit de justice sur les propres sujets du peuple protecteur est, dit M. E. Baillaud, un acte tout a fait exceptionnel, même dans toute la politique indigène anglaise en Afrique occidentale. » Les droits de juridiction acquis par le roi d'Angleterre étaient attribués à la *Supreme Court* de Lagos. En 1905, le gouvernement egba institua la Cour d'appel de la nation egba, pour juger, en dernier ressort, les causes qui étaient de la compétence exclusive des tribunaux indigènes. Enfin, par la *Tolls Ordinance*, Mac Gregor se proposait de doter toutes les organisations indigènes de ressources financières, en concédant aux chefs le droit de lever des droits d'octroi sur les commerçants européens. Le Colonial Office en sanctionna les tarifs, malgré l'opposition des Chambres de commerce. Seules, les deux provinces de Abeokouta et de Ibadan reçurent une organisation complètement autonome. Dans la première, tous les fonctionnaires furent des Noirs; dans la seconde, la perception des droits fut placée sous le contrôle d'un Européen, et le résident veilla à empêcher tout gaspillage inutile. Dans les autres provinces l'intervention du gouvernement demeura entière.

La politique de Mac Gregor fut, en Angleterre, l'objet de vives attaques. Les indigénophiles lui avaient reproché de vouloir mettre les chefs en tutelle. Les hommes politiques craignirent, au contraire, que le gouvernement fût, envers eux, privé de tout moyen d'action efficace. En 1906, Mac Gregor fut nommé gouverneur de Terre-Neuve, et l'administration du Lagos fut réunie à celle de la Nigeria du Sud; le Colonial Office marquait, par là, sans doute, son désir de voir la première modifiée, selon l'esprit qui prévalait dans la seconde.

Au commencement de 1888, le consul Johnston avait conclu une nouvelle série d'accords avec les tribus indigènes. L'extension de l'influence britannique rendit nécessaire une nouvelle organisation, et le 1er janvier 1891, sir C. Macdonald fut nommé par le Foreign Office consul général et commissaire, en résidence à Vieux-Calabar. Le pays fut divisé en sept districts, groupés en deux provinces. Mais la politique du gouvernement consista uniquement dans l'abstention Ce furent les provocations des chefs qui amenèrent l'occupation progressive du pays; encore le gouvernement n'agit-il que pour protéger le commerce de ses nationaux, et ce furent les objurgations des commerçants de Liverpool, craignant de voir la *Royal Niger C°* absorber tout le Bas-Niger, qui contraignirent le gouverneur à organiser une administration véritable. Le plus puissant Etat indigène était le royaume de Benin. Son influence s'étendait jusqu'à Sierra-Leone et jusqu'au Congo. Sa population pratiquait d'horribles rites féti-

chistes et des sacrifices humains. En 1892, le capitaine Galway conclut un traité avec le roi. Deux ans après, un vassal de celui-ci, Nana, chef de Brohemie, enrichi par la traite, défia l'autorité anglaise. Il terrorisait la contrée et forçait le commerce du district à passer par ses mains. Sa ville fut prise et détruite. Lui-même fut déporté à la *Gold Coast*. En 1897, le commissaire général étant venu à Benin, en mission pacifique, pour entrer en relations amicales avec le roi, et l'amener à observer le traité de 1892, fut traîtreusement assassiné; tous les Européens sauf deux périrent massacrés. Ordre fut donné à l'amiral Rawson, qui commandait une escadre de neuf bâtiments de guerre, de prendre la ville. La chute de Benin valut aux Anglais la possession d'un très riche territoire, ayant une étendue de 8.000 kilomètres carrés environ. Mais une seconde campagne fut nécessaire, en 1899, pour châtier les assassins du consul Philipps.

En 1899, après la dissolution de la *Royal Niger C°*, le « Protectorat de la côte du Niger », agrandi du territoire, compris entre Idah sur le Niger et l'embouchure de ce fleuve, et rattaché au Colonial Office, devint la « Nigeria méridionale ».

Dans les années qui suivirent, le gouvernement eut à entreprendre de nombreuses tournées de police. L'expédition contre les Aro entre le Niger et le Cross, dura cinq mois (1901-1902). Il fallut châtier le pays Bende-Onitcha, après le meurtre du D Stewart (1905-1906), le pays Owa, après l'assassinat de M. Crewe Road. Une nouvelle campagne eut lieu dans la région du Cross, en 1908-1909.

En 1906, le Lagos fut incorporé comme nous l'avons dit dans la *South Nigeria* dont il forma la province occidentale. Les trois régions (en comptant la « Colonie »), continuèrent d'être soumises à des régimes politiques et administratifs très différents, mais elles eurent, dès lors, une administration commune. La « Colonie » possédait alors un Conseil législatif dans lequel les indigènes de Lagos étaient représentés. Ce Conseil avait été autorisé à légiférer pour le Protectorat du Lagos. L'incorporation de ce Protectorat dans la Nigéria méridionale eut pour conséquence que le pouvoir législatif, qui, dans l'ancienne *South Nigéria*, était entièrement entre les mains du Haut Commissaire, fut transféré au *Législative Council* de la « Colonie », conseil qui était plus propre à défendre les intérêts des *educated Natives* de Lagos que ceux des tribus appartenant aux provinces du Centre et de l'Est du Protectorat.

Avec le nouveau gouverneur de la Nigéria méridionale, sir Walter Egerton, la politique se fit moins accommodante à l'égard des Etats Yoroubas. Les liens de la tutelle furent resserrés, Il ne fut plus question du *Central Council* ni de la *Mixed Court*. Le gouvernement s'attribua le droit de juger tous les meurtres, et tous les cas où l'une des parties n'était pas un natif de la province. Le gouverneur osa exiler un chef pour manque d'égards. Quand il s'agit de désigner un chef à Ibadan, il ne se conforma pas à la tradition. Il imposa aux Egbas la transformation du *Railway Commissioner* en un véritable résident, avec pouvoirs financiers et judiciaires. Il intéressa dans un même emprunt, les finances de la « Colonie » et celles de l'Etat Egba.

« En résumé, disait M. Baillaud, en 1912, en dehors de la « Colonie », toute l'administration, toute la politique a été basée sur l'indépendance des peuples. Les tribus constituent de véritables Etats, et fonctionnent avec les recettes qui leur sont propres, provenant d'impôts, perçus même sur les Européens. Les chefs ont gardé la pleine propriété du sol. La possession n'est concédée que par les chefs, et à titre purement temporaire. La justice a été laissée entre leurs mains; mais enfin, seulement, dans les cas peu graves. » Cependant, l'on ne savait dire avec certitude quelle serait dans l'avenir, la forme du gouvernement. Si, d'un côté, se manifestait une évolution vers l'assimilation du Protectorat à la « Colonie », d'un autre côté, on voyait s'accuser des tendances à adopter le système en vigueur dans le reste de la *South Nigeria*. Tandis que M. Baillaud faisait un grand éloge des résultats obtenus, à Ibadan, sous le contrôle du résident, l'auteur anglais d'un ouvrage sur la Nigéria, M. Morel, considérait que Ibadan retournait à l'anarchie, et que l'état des affaires, à Abeokonta, où l'on trouvait une imitation exacte du gouvernement de Lagos, était trop artificiel pour pouvoir durer. Il louait, au contraire, hautement, l'administration du souverain, ou Alafin, de Oyo, dont il comparait le bon gouvernement à celui des souverains musulmans des provinces haoussas, dans la Nigéria du Nord.

Dans les provinces formant le Centre et l'Est de la nouvelle Nigéria méridionale, où il y eut réellement conquête, et non pas seulement pénétration progressive, le gouvernement laissa aux indigènes l'administration de leur pays, mais à la condition d'en garder complètement la direction et le contrôle. Les chefs conservèrent leurs pouvoirs judiciaires, mais seulement en ce qui concerne les indigènes, et sous la réserve de la faculté d'appel, dans tous les cas, devant la justice anglaise, jugeant d'après la coutume indigène.

Les chefs ont gardé aussi le domaine éminent du sol, et, sauf certaines parties du territoire que le gouvernement possède « par droit de traité ou de conquête » ils avaient seuls le droit d'en concéder la possession à des étrangers, ou sujets anglais, sous la seule restriction de l'autorisation du gouvernement anglais.

La Nigéria méridionale s'étend sur une superficie de 203.420 kilomètres carrés (3.620 environ pour la « Colonie ». La population est évaluée à 7.806.000 habitants (166.000 pour la « Colonie », avec une densité moyenne de 106 habitants par mille carré. La densité la plus forte se rencontre dans le district de Ikot-Ekpene (pays Ibibio), à l'Ouest du Cross, qui contiendrait, d'après les estimations, 437 habitants au mille carré. La région la plus faiblement peuplée est celle de Oban, habitée par les tribus Ekoi (4 hab. au mille

carré. La contrée située au Nord de Oyo, vers Shaki, et en se rapprochant de la frontière du Dahomey, est à peu près déserte.

Les Etats Yorouba renferment des cités très populeuses. D'après le recensement de 1911, Ibadan, le « Londres du pays des nègres » aurait eu 175.000 habitants, Lagos, 74.000, Oshogbo, 60.000, et Abeokouta, 50.000. Ces chiffres sont inférieurs à ceux que donne M. Veillat. « Le chemin de fer, à sa vitesse ordinaire, dit-il, longe la ville d'Abeokouta pendant plus de vingt minutes, sans pouvoir la dépasser. Quant à Ibadan, il suffira pour donner une idée de l'importance de sa population, de constater qu'un marché qui se tient chaque jour sur une des places de la ville, ne réunit pas moins de 4.000 à 5.000 personnes. — « A combien évaluez-vous la population de chacune de ces deux villes, demandons-nous au gouverneur à notre retour? » — « Nul ne le sait exactement, répondit il ; à 250.000 environ chacune ; mais les missionnaires disent que le chiffre est inférieur à la réalité. » Ce qui est certain, c'est que ce sont des agglomérations humaines telles qu'en en rencontre peu en Afrique.

Tandis que l'ancien Lagos possède une race dominante, la race yoruba, au contraire, dans les provinces du Centre et de l'Est, la grande diversité ethnique (le recensement y dénombre environ 140 tribus différentes) rend la tâche de l'administration britannique beaucoup plus compliquée. La ville de Vieux-Calabar se compose d'une réunion de villages; avec Creek-Town, elle renfermait, en 1911, 14.200 habitants.

L'on ne connaît pas, approximativement, le nombre des chrétiens et des musulmans, mais on estime que les trois quarts au moins des habitants de la Nigéria méridionale sont païens. L'Islam a beaucoup d'adeptes dans les grandes villes de la province occidentale. A Lagos, ils forment, au moins, 49 0/0 de la population totale.

Le nombre des Européens s'élevait, en 1914, à 2.000 environ, avec 800 fonctionnaires. A cause du climat, les Européens ne peuvent faire des séjours prolongés; aussi la population blanche change-t-elle constamment.

Parmi les maladies chroniques dont souffrent le plus les indigènes, on cite l'anémie et la pneumonie, celle-ci très commune pendant la saison froide de l'Harmattan. On a constaté, en 1914, 339 cas de pneumonie, avec une mortalité de 14,7 0/0. La malaria a causé, en 1914, trois décès parmi les Européens non fonctionnaires. Cette maladie paraît en décroissance, de même que la fièvre noire. Par contre, les cas de tuberculose pulmonaire, observés, en 1915, furent plus fréquents que les années précédentes. Une épidémie de fièvre jaune éclata en 1913, et reparut en 1914; la première année, elle fit périr 9 Européens, et la seconde 4. En 1915, on n'eut à constater que quelques cas, et parmi les indigènes seulement. Une forme adoucie de la maladie du sommeil se rencontre dans certaines partie du delta du Niger, et sur les rives de la Benoué. La ville de Onitcha, sur le Niger, est le centre d'une région qui contient 90 0/0 des lépreux de la Nigéria méridionale. Ils ont été groupés hors des villes, en des villages spéciaux. Les principaux hôpitaux et dispensaires, dans la Nigéria du Sud, sont ceux de Lagos, Warri, Calabar, Ilavan et Onitcha.

La ville de Lagos possède, ainsi que quelques autres villes, un conseil d'hygiène. Le revenu dont elle dispose, et qui provient en grande partie d'une subvention du gouvernement, se monte, en moyenne, à 17.000 livres sterling. En outre, de grosses sommes ont été dépensées pour assainir des marécages, entreprendre des travaux de salubrité publique, créer une « marine » le long de la mer, etc. La ville est éclairée à l'électricité. Depuis 1910, elle est divisée en sections, dans chacune desquelles ont lieu des inspections sanitaires très sérieuses. En 1913, furent publiés diverses ordonnances, ordres en conseil et règlements concernant la santé publique. Les dépenses afférentes à cet objet atteignirent 10.634 livres sterling en 1913, au lieu de 8.384 en 1912. La destruction des moustiques fut organisée, ainsi que celle des rats. Le nombre de ces rongeurs tués à Lagos, en 1913, fut de 24.760. Des mesures pratiques furent prises, en 1914, contre la peste, dont on redoutait l'invasion, venue de la *Gold Coast*, et contre la fièvre jaune. En dehors des villes, les médecins, secondés par les administrateurs, s'efforcent de faire comprendre aux indigènes la nécessité de la propreté sur les marchés et dans les rues. L'hygiène est enseignée dans les écoles, des démonstrations pratiques sont faites dans les différentes villes. On a commencé à former, systématiquement, de jeunes indigènes intelligents à la fonction d'inspecteurs de la santé publique. Des progrès notables ont été réalisés, spécialement à Ibadan.

En 1907 fut étudié un projet destiné à approvisionner d'eau la ville de Lagos ; il s'agissait de capter et d'amener la rivière de Iju, à 17 milles de distance. Les travaux, commencés en 1910, ont été achevés en 1914. Un réservoir, contenant 6 millions de gallons, alimente 200 fontaines urbaines et 350 postes contre l'incendie. La dépense totale a été de 296.700 livres sterling. On comptait alors qu'il faudrait dépenser encore 15.000 livres sterling, pour des travaux complémentaires. Lagos est donc pourvue en abondance d'eau filtrée, au lieu de l'eau contaminée tirée des puits, qui tarissaient souvent pendant la saison sèche. Cependant, les habitants ont très mal accueilli le projet d'une taxe sur la consommation de l'eau. Ce projet fut l'objet de meetings, de vives protestations, et de pétitions adressées au secrétaire d'Etat. Cette agitation, provoquée par quelques *educated Natives*, s'est continuée pendant l'année 1915.

La Nigéria méridionale avait, en 1914, 853 écoles avec 64.759 élèves inscrits et 49.143 élèves présents. L'année suivante ces nombres étaient réduits à 720, 55.574 et 39.328. Il y a une école professionnelle à Bonny et une à Onitcha. Les presbytériens écossais ont une école supérieure à Vieux-Calabar. L'enseignement coûtait au budget,

en 1915 : 33.511 livres sterling, dont 11.367 pour les écoles du gouvernement, et 11.679 pour les écoles libres subventionnées. Le gouverneur général s'était plaint, dans son rapport de 1913, que l'état de l'enseignement ne répondît pas aux besoins croissants. « Partout, ajoutait-il, on déplore le manque de discipline et de « self control » de la jeune génération.

Les terres du domaine de la Couronne sont louées à des conditions variables, selon qu'il s'agit de constructions pour le commerce et l'habitation, ou de mise en culture. Dans ce dernier cas, les baux sont faits pour une durée de quarante-cinq ans, au plus ; la rente est revisable tous les quinze ans ; le gouvernement exige que le sol soit cultivé dans un temps donné. En 1913, le secrétaire d'Etat fit faire, dans la « Colonie » et dans quelques ports, une enquête sur la tenure des terres. Cette enquête provoqua, parmi les indigènes, de grandes craintes ; le bruit se répandit que le gouvernement avait l'intention de confisquer les terres. Les agitateurs envoyèrent des émissaires dans l'intérieur, et il y eut beaucoup de troubles. Des souscriptions furent organisées dans le dessein d'envoyer une députation en Angleterre ; mais l'emploi des fonds ainsi recueillis donna lieu à de nombreuses plaintes. On arrêta un *educated Native* influent, convaincu de malversation; c'était un des principaux meneurs.

Le corps de police comprend 24 Européens, et 1.569 indigènes.

2° Nigeria septentrionale.

La France et l'Angleterre avaient convenu, en 1890, de donner, comme limite à leurs sphères d'influence réciproques une ligne tirée de Say, sur le Niger, à Barroua, sur le lac Tchad. Ce que valaient les territoires attribués à l'Angleterre, les témoignages des explorateurs permettaient de l'apprécier. Barth avait fait une description enthousiaste de la province de Katsena, qu'il comparait à un parc naturel. Clapperton avait jugé l'aspect de la province de Zaria semblable à celui de « quelques-unes des plus belles provinces de l'Angleterre vers la fin du mois d'avril ». Barth parlait de la province de Kano comme « une des plus fertiles du monde, produisant des grains bien au delà de ses besoins, tout en ayant les pâturages les plus magnifiques ». Le Baoutchi était un de ces pays alpestres si précieux pour la santé des Européens, dans les régions tropicales. Le climat de ce plateau, où le fond des vallées est à plus de 900 mètres d'altitude, a été comparé par Rohlfs à celui du Sud de l'Europe, et la présence d'arbres méditerranéens : citronniers, grenadiers, etc., semble confirmer son dire. La culture du cotonnier était pratiquée de temps immémorial. Enfin, dernier avantage : ces pays comptaient parmi les plus peuplés et les plus civilisés du Soudan.

La population comprend des habitants de race sémitique (Touaregs et Arabes, venus d'Algérie et de Tripolitaine, Peuhls, ou Foulahs), et des Noirs, métissés et islamisés (Haoussas, Bornouans, etc.). Le plus ancien des Etats musulmans est le Bornou, qui fut, de bonne heure, en relations suivies avec Tripoli. L'imam Othman avait fondé, ensuite, le grand empire foulah de Sokoto. Au début du XVIIIe siècle, des guerriers foulahs se taillèrent des royaumes, ou émirats. Le plus puissant fut l'émir du Kano. Venaient ensuite les émirs de Gando, Bida, Ilorin, Zaria, Katsena, Baoutchi et Yola. Ils demandaient l'investiture au commandeur des croyants, ou *Sarikin Mouslimin* de Sokoto ; ils se reconnaissaient ses vassaux, répondaient à ses convocations, en cas de guerre, et lui payaient une partie des impôts perçus par eux. En fait, la succession au pouvoir, dans ces émirats, fut très généralement, héréditaire. A la fin du XIXe siècle, la suzeraineté de Sokoto n'était plus guère que nominale ; le grand empire foulah se désagrégeait. A leur tour, les émirs avaient donné, en fiefs, des territoires à leurs principaux compagnons d'armes, à leurs parents, ou à des esclaves favoris. Ainsi s'était constituée une puissante féodalité. Les paysans étaient divisés en deux classes : les fermiers libres, et ceux qui avaient été esclaves, et auxquels avait été octroyée une demi-liberté. Les premiers possédaient la terre, à la condition de servir, comme soldats, en temps de guerre, ou de se racheter, à prix d'argent. Les autres avaient l'obligation de combattre et, aussi, de fournir une somme déterminée de travail, sans salaire, au bénéfice de l'émir. Avec le temps, les émirs devinrent de purs despotes. Les guerres incessantes, qu'ils entreprenaient, véritables chasses aux esclaves, avaient dévasté de grandes étendues de territoires, autrefois habitées par de nombreuses et actives populations païennes.

Cette contrée vaste, populeuse et riche, était devenue, de par le traité de 1890, le domaine de la Compagnie du Niger. Trois ans auparavant, cette compagnie avait été investie de pouvoirs politiques ; elle exerçait, dans leur plénitude, tous les droits acquis par les traités « avec les rois, chefs et peuples des différents territoires du bassin du Niger » ; elle était, seulement, tenue de respecter les obligations internationales, les dispositions générales contre le monopole commercial, contre l'esclavage, et contre les mauvais traitements, à l'égard des indigènes. Elle était autorisée à gouverner, à rendre la justice et à percevoir des droits de douane. Elle disposait d'un personnel administratif, d'une force militaire d'un millier de soldats, et d'une flottille de vapeurs fluviaux. En tant que société commerciale, elle était chargée de « développer les ressources des régions du bassin nigérien, et d'étendre le commerce, au loin, dans l'intérieur ». Son chef-lieu administratif était Asaba, à 260 kilomètres de l'embouchure du grand fleuve, son chef-lieu militaire Lokodja, à 480 kilomètres. La Compagnie représentait, dit un auteur anglais, la politique continentale, par opposition à l'ancien système des établissements côtiers, toutes les colonies anglaises de l'Afrique occidentale n'ayant été, jusqu'à une époque toute récente,

que des colonies-comptoirs, dans la région maritime.

En réalité, la Compagnie n'exerçait son autorité que sur les rives du bas Niger et de la basse-Benoué. Dans le Noupe, même, ses droits étaient contestables, et le sultan de Mouri secoua son allégeance, lors du passage de Mizon (1893). Cette année-là, furent délimitées les possessions britanniques, du côté du Cameroun. Le traité de 1890 avait accordé à l'Angleterre « tout ce qui fait honnêtement (fairly) partie du royaume de Sokoto ». Si des divergences de vues s'étaient produites sur la question de l'attribution des territoires situés au Sud de la ligne Say-Barroua, l'incertitude existait plus grande encore à l'Ouest du Niger; le pays appartiendrait ici au premier occupant. En 1897, les Français firent la conquête du Borgou. Jusqu'alors, l'action politique de la Compagnie du Niger avait été limitée à la région païenne du delta et aux territoires, au Sud de la Benoué. La campagne du Noupe et de l'Ilorin (1897) marqua un mouvement offensif dans le domaine de l'empire foulah. Cinq à six cents soldats haoussas, commandés par une trentaine d'officiers anglais, sous la direction de sir G. Goldie défirent 30.000 Foulahs. La prise de Bida, capitale du Noupe, après un combat de deux jours, inaugura l'établissement de la puissance anglaise dans le Soudan musulman. A la suite de cette expédition, fut décidée la création de la *West African Frontier Force;* elle se composait de deux bataillons d'infanterie, deux bataillons d'artillerie et une compagnie du génie, sous le commandement du colonel Lugard. Cette troupe, complètement indépendante du contrôle de la compagnie, eut son quartier général à Jebba.

Il devenait évident que la compagnie, ayant à prendre soin de ses intérêts commerciaux, ne pouvait plus faire face aux responsabilités de l'œuvre politique qui s'annonçait. D'autre part, l'intervention de la France dans des territoires, convoités par elle, avait excité les protestations du parti impérialiste. Au point de vue commercial même, le monopole effectif, que la compagnie s'était arrogé, avait soulevé, contre elle, en Angleterre, de nombreuses plaintes. Un accord s'établit, alors, par lequel la compagnie, conservant ses plantations, son avoir commercial et ses entrepôts, abandonna à la Couronne ses droits de souveraineté (1899). Un nouveau Protectorat fut créé, celui de la Nigeria septentrionale, laquelle correspondait, à peu près, à la région des savanes, tandis que la Nigéria du Sud embrassait la région forestière.

En prenant à sa charge l'administration des territoires de la compagnie, le Colonial Office, dupé par les affirmations de celle-ci, croyait trouver le pays réellement soumis. Or, l'influence exercée par la compagnie était une pure légende. Les chefs indigènes n'étaient nullement disposés à tolérer chez eux l'intervention d'un pouvoir étranger. Heureusement, le successeur de la compagnie, son ancien soldat, le colonel Lugard, connaissait, par expérience personnelle, la situation de la Nigéria, et n'ignorait pas que la conquête restait à faire.

Au Nord-Est, le territoire britannique avait été envahi par le fils de Rabah, le conquérant du Bornou. Il voulait, prétendait-il, se placer sous la protection de l'Angleterre. Trompé par ses fallacieuses promesses, le major Mac Clintock était, imprudemment, entré en négociations avec lui. Mais, obligé de fournir, sans cesse, à ses soldats des terres et des esclaves, Fadel Allah, n'avait d'autre but, une fois ses forces reconstituées, grâce à la complaisance des autorités anglaises, que de recommencer ses ravages; et c'est au Sokoto qu'il les aurait exercés. La défaite, qui lui fut infligée par les troupes françaises, en août 1901, et sa mort, tirèrent d'embarras le gouvernement britannique, et simplifièrent singulièrement, la tâche du Haut Commissaire. Le colonel Lugard se rendit au Bornou, et n'eut aucune peine à prendre possession de ce territoire. Il avait dû envoyer des troupes à la *Gold Coast*, pour réprimer l'insurrection achanti. Ces forces étant rentrées, il les dirigea contre les émirs de Kontagora et de Bida, qui furent vaincus à Zaria. L'émir de Yola et le roi de Baoutchi furent, comme eux, déposés. Un essai de politique conciliante à l'égard des Etats de Sokoto et de Kano échoua contre l'hostilité irréductible des souverains musulmans. La commission mixte, chargée de délimiter la frontière, étant arrivée à Lokodja, le 1er novembre 1902, il parut nécessaire de garantir les commissaires contre toute attaque possible. D'ailleurs, l'action des Anglais au Sokoto avait été grandement facilitée par notre occupation du territoire de Zinder. Au début de 1903, plus de dix ans après le traité qui leur avait donné le Sokoto, les Anglais occupèrent de force cette ville, ainsi que Kano et Katsena. Les souverains furent déposés, et remplacés.

La frontière franco-anglaise, établie en 1898, avait pour nous le grand désavantage de maintenir, en territoire britannique, la seule route vraiment praticable du Niger au Tchad. Une commission mixte, dirigée du côté français, par le lieutenant-colonel Elliot et le commandant Moll, reconnut que des rectifications étaient nécessaires. Avant même le retour des commissaires, en avril 1904, les deux gouvernements adoptèrent une nouvelle frontière. Les négociations, relatives au tracé définitif, commencées en octobre 1905, aboutirent au traité du 29 mai 1906. La frontière coupe le Niger à 10 milles (16.093 m.) du village de Guiris (Port-Ilo), et se dirige dans la vallée sèche du Foga ou Dalloul-Maouri ; elle est formée, ensuite, par une circonférence de 100 milles de rayon (env. 160 kil.), tirée du centre de la ville de Sokoto, passe entre Maradi et Katsena, et, suivant la vallée du Komadougou, atteint la rive occidentale du lac Tchad. « En remettant au territoire de Zinder l'Adar, le Gober et le Manga, l'Angleterre enlevait aux turbulentes tribus des nomades touareg... et toubous, la possibilités d'effectuer des pillages dans sa colonie, et la Nigeria septentrionale, complètement garantie

de tout rezzou, par la ligne des postes français qui jalonnent la route de Say à Zinder et du Tchad, pouvait, dès lors, travailler sans préoccupation au développement de sa prospérité économique (1). » L'Angleterre gagnait ainsi, en tranquillité et en sécurité pour ses provinces de Sokoto et de Gando, ce qu'elle cédait en étendues territoriales.

Une administration nouvelle, très simple, avait été organisée de toutes pièces par le Haut Commissaire. Le siège du gouvernement de la Nigéria septentrionale avait été transféré de Jebba à Zoungurou. La période de six ans pour laquelle le colonel Lugard avait été nommé, expirait au mois de septembre 1906. Fatigué de l'opposition que ses projets de conquêtes n'avaient cessé de rencontrer dans le *Colonial Office*, il demanda à être relevé de ses fonctions, et fut envoyé comme consul général à Hongkong.

La superficie de la Nigeria septentrionale est évaluée à 111.000 kilomètres carrés, sa population à 9 millions et demi d'habitants. La densité moyenne ne dépasse pas 37 habitants au mille carré (2 kil. car. 588). Les Etats les plus peuplés sont : Kano (3.500.000), Sokoto (1.300.000), Bornou (700.000). Dans les sultanats de Sokoto, Gando et Bida, les plateaux de latérite ferrugineuse, pauvres en eau, ont une population clairsemée ; mais les habitants se pressent, nombreux, dans les larges vallées qu'ont creusées les affluents du Niger.

Le nombre des Européens, qui était de 342 en 1905, s'élevait, en 1914, à 969. Les fonctionnaires comptaient, dans ce dernier total pour 543, soit 217 de plus qu'en 1913.

A l'exception du plateau de Baoutchi, où l'expérience a montré que les Européens peuvent demeurer en bonne santé, durant trois années consécutives, le climat de la Nigeria septentrionale, pas plus que celui de la Nigeria du Sud, ne convient aux Blancs, pour un séjour prolongé. Le taux de la mortalité européenne atteignit son maximum en 1906 : 48,99 1/000 ; il était, en 1912, de 31,29 et descendit, en 1913, à 16,04. La malaria est toujours la principale cause des maladies qui affectent les Européens. Sur un total de 236 Européens, admis dans les divers hôpitaux, en 1914, 69 souffraient de la malaria (208 et 63 en 1913). Sur un total de 1.242 Européens, soignés en dehors des hôpitaux, 327 étaient atteints de malaria (1.327 et 306 en 1913). En 1914, comme en en 1913, il y eut 6 morts causées par la fièvre noire. En 1915, la fièvre jaune fit, pour la seconde fois, son apparition ; elle fit une victime parmi les Européens. Plus difficile à combattre est la tuberculose intestinale, qui est endémique, et qui causa aussi, en 1915, un décès dans la population européenne. La tsé-tsé infeste les rives de la Benoué.

Les principaux hôpitaux et dispensaires se trouvent à Zunguru, Lokodja, Kadouna et Kano.

(1) G. François. *Afrique française*, 1906, p. 283.

Le corps d'occupation militaire se composait, en 1913, de deux bataillons à pied et un bataillon d'infanterie montée de la *W. A. Frontier Force*. Il y avait quatre « cantonnements » : Lokodja, Zoungurou, Kano et Zaria.

La police du gouvernement comprend 20 Européens et 962 indigènes. Cette force est répartie en 13 détachements de 70 hommes chacun. La fonction de la police du gouvernement consiste à rechercher et à arrêter les auteurs des crimes commis sur la voie ferrée, ainsi que dans les grandes villes, si ce sont des non-indigènes ou des indigènes étrangers au pays, et à fournir des gardiens pour les prisons et trésoreries, et des escortes pour les fonctionnaires qui visitent des districts troublés. Les policiers servent aussi à garder les criminels et l'argent transporté ; ils sont recrutés parmi les anciens soldats.

Les Anglais ont conservé, dans la Nigeria septentrionale, toutes les lois et coutumes qui n'étaient pas oppressives pour l'individu. Ils se gardèrent autant que possible d'introduire des lois et des règlements qui, bons pour des Européens, ne sont nullement nécessaires au bien des indigènes.

Selon la coutume indigène, la terre est la propriété indivise et, par conséquent, inaliénable de la communauté. Le chef en est l'administrateur. Chaque individu a le droit de posséder une étendue de terre suffisante pour nourrir lui et sa famille, tant qu'il se conforme à la coutume de la tribu. Les principes primordiaux de ces usages ont été consacrés par la *Land and Native Rights Proclamation* du 1er janvier 1911. La totalité de la terre, occupée ou non, est propriété indigène. La terre est sous le contrôle du gouverneur, et soumise à son administration, pour être gérée selon les besoins et pour l'intérêt commun. Les droits du gouverneur ne peuvent s'exercer qu'en accord avec les lois et les coutumes indigènes. Tout individu est assuré de posséder sa terre, à la condition de payer une contribution à l'Etat qui le protège. Toutes les améliorations apportées par lui sont sa propriété ; et, en cas de dépossession, une indemnité satisfaisante lui est due, à cet égard. Toutefois, si sa terre a augmenté de valeur, non par son fait, mais grâce à la construction de travaux publics, tels que chemins de fer, il est tenu de payer une contribution plus forte, à moins qu'il ne préfère échanger sa terre contre une autre, après avoir été indemnisé pour les améliorations réalisées par lui.

Des réserves de terres indigènes et de terres européennes ont été constituées près de toutes les stations où il y a des Européens, les unes étant distantes des autres de 440 yards. Ces terres peuvent être louées à des non-indigènes, étrangers au district. S'il s'agit de terres à bâtir, dans les villes, la surface louée est ordinairement limitée à 3 ou 5 acres ; la concession est faite pour une période de soixante années, au maximum. S'agit-il d'entreprises agricoles, la surface n'excède pas généralement 1.200 acres ; la durée est, au plus, de quarante-cinq années. Pour les mines, la matière a fait l'objet d'une ordonnance spéciale,

publiée en 1913. On étudiait, en 1914, à quelles conditions les locataires du sous-sol pourraient acquérir des droits à la possession de la surface. Les droits à payer par les locataires de terres varient de quelques shillings dans les districts éloignés et pour des terre à bâtir, dans les réserves indigènes, à 12 livres sterling dans les mêmes réserves, mais en de grands centres commerciaux, et 50 livres sterling et même davantage, pour des terres à bâtir, à long terme, dans les réserves européennes et dans des villes importantes desservies par le chemin de fer.

Le principe posé par Lugard et maintenu par ses successeurs, fut l'administration indirecte, c'est-à dire, par le moyen des chefs indigènes, suivant les lois et les coutumes indigènes, sous la surveillance, et avec l'assistance des résidents européens. Les institutions existantes furent, d'abord, conservées ; mais les Anglais y introduisirent certaines modifications jugées nécessaires, dans l'intérêt de l'ordre, et du bon gouvernement De grands abus s'étaient établis, dus, en partie à la centralisation excessive, en partie à la corruption de la classe dirigeante par l'avarice et l'exercice illimité du pouvoir absolu. Les vassaux résidaient, le plus souvent, dans la capitale de l'émirat, et abandonnaient le soin d'administrer leurs sujets et de percevoir les impôts, à des agents subalternes, généralement des esclaves favoris, *jakalas*, ou *ajeles*, lesquels se livraient à toutes sortes d'extorsions, et sapaient l'autorité des chefs de villages. Ces chefs, devenus les *Districts Headmen*, furent obligés de résider dans leurs circonscriptions. Une autre cause d'abus était que les territoires, concédés en fiefs, n'étaient pas contigus. Tel seigneur féodal possédait des centaines de villes et villages disséminés sur la surface d'un émirat. Ces territoires furent groupés, de manière à faire de chaque district un tout politique homogène.

La base du système politique est la communauté indigène, formée par le village ; au-dessus, est la tribu, gouvernée par un chef, héréditaire, ou élu, puis le district. Les autorités de villages et de districts sont responsables, à l'égard de l'autorité supérieure. Tout ordre, émanant d'un émir est transmis, par son messager, au chef de district, lequel le fait porter à la connaissance du chef de village, qui, à son tour, et sous sa responsabilité, le communique à la personne intéressée. Dans les émirats de Kano et de Sokoto, qui sont les mieux organisés, il faut, seulement, dix jours, environ, pour qu'un ordre de l'émir atteigne tous les membres responsables des communautés, dont le nombre approche 2 millions.

Presque chaque district possède un tribunal indigène, dont les juges sont nommés par les chefs. Les principales affaires sont les procès pour dettes, ou questions de mariage. Dans la seule province de Sokoto, il y eut, en 1914, 16 690 causes jugées. A Kano et à Katsena, les tribunaux indigènes n'exécutent pas leurs propres jugements ; la Cour informe le chef de district ; c'est lui qui est chargé de recouvrer l'amende et de verser l'argent à la trésorerie indigène. Des notes sur chaque cause, jugée dans un tribunal de district, sont remises, chaque mois, aux juges indigènes supérieurs, siégeant dans la capitale ; et ceux ci peuvent évoquer devant leur cour les affaires très sérieuses. Il existe environ 80 prisons indigènes, avec une moyenne quotidienne de 2.400 prisonniers. Ces prisons sont surveillées avec soin, au point de vue de l'hygiène. Les détenus, humainement traités, exécutent des travaux utiles à la communauté.

Les administrations indigènes, particulièrement dans les provinces de Kano et de Sokoto, ont à leur service la police des *Dogarai*. Ces policiers non armés, exécutent les ordres des chefs, et des *Native Courts*, sous le contrôle des *Political officers*. Ils étaient en 1914, au nombre de 1.760, en chiffres ronds, et coûtaient 22.000 liv. st. Depuis l'organisation des *Native Courts* et des *Dogarai*, les crimes, les attentats, les vols, autrefois si nombreux, ont beaucoup diminué.

Depuis l'établissement de l'administration actuelle, le 1er janvier 1900, les tribunaux britanniques ou indigènes *Provincial et Native Courts* ont affranchi 42.700 esclaves. Ce chiffre officiel doit être au-dessous de la vérité, car, dans les premières années, beaucoup de cas ont été, sans doute, omis par les tribunaux indigènes. 14.687 esclaves avaient été libérés en 1914 dans la seule province de Sokoto, fait remarquable, car Sokoto fut, autrefois, la province esclavagiste, par excellence. Peu de temps après avoir pris en main l'administration de la Nigeria septentrionale, Lugard publia une Proclamation, déclarant que tous les enfants nés après le 1er avril 1901, étaient nés libres. Par conséquent, depuis le 1er avril 1916, il n'y a plus, dans ces pays, un seul esclave âgé de moins de quinze ans.

La principale source de revenus de la Nigeria septentrionale est la « taxe générale » ou « tribut » qui est un impôt sur la richesse. Le montant de l'impôt est établi d'après l'étendue des ressources du contribuable. Un propriétaire paie 1 sh. 6 d. par an, pour chaque tête de bétail (*Jangali*) et la dîme des récoltes de blé (*Zakka*). La province de Zaria paie un taux fixe par hone, et un autre, également fixe, par personne occupée dans les industries non agricoles. A Kano, et à Katsina, il y a un impôt, plus ou moins fixe, par ferme. Dans ces derniers émirats, on a mis à l'essai un impôt sur la surface des propriétés. On emploie des *maltamai*, ou scribes, assez instruits pour mesurer, avec une exactitude suffisante, la superficie des fermes. Autour de Kano, les propriétaires paient de 9 d. à 1 sh. 8, par acre. Dans la ville même de Kano, on mesure les immeubles ; chaque enclos paie 1 sh. 6. Ce système a été introduit dans le Gando ; il convient à des pays très peuplés, et où les limites des propriétés sont bien connues. Dans le Bornou, il existe deux taxes, l'une fixe, frappant les biens et les personnes, l'autre sorte de surtaxe, imposée, par les chefs, sur les plus riches, en proportion de leur fortune. Dans les pays païens il n'y a qu'un impôt de capitation.

L'établissement et la perception de l'impôt sont attentivement contrôlés par les fonctionnaires britanniques, qui entrent ainsi en contact intime et constant, avec le fond de la population et apprennent à la connaître. Un *European assessing officer* fixe la contribution à payer par chaque village ; l'autorité du village détermine, ensuite, la part incombant à chaque indigène. La recette est remise, par l'intermédiaire du *District headman*, au gouvernement, c'est-à-dire au résident de chaque province. Naturellement, c'est dans les Etats musulmans que l'organisation financière trouve sa plus complète expression.

La taxe générale a produit en 1913 : 545.902 liv. sterling (172.054 pour Kano et 100.191, pour Sokoto) et en 1914 : 594.896. Le montant total de ces impôts indigènes est divisé, d'abord, en deux parts. Une proportion de 50 0/0, dans les émirats musulmans, et de 50 à 75 0/0 dans les districts païens, sont attribués au gouvernement de la Nigeria. Cette part fut, en 1903-1904 : 8.433 livres sterling, en 1904-1905 : 20.864, en 1913 : 299.166, et en 1914 : 299.002. La seconde part est versée dans les *Native Treasuries*, qui sont au nombre de 49, et s'ajoute aux recettes provenant des tribunaux indigènes, des droits sur les marchés, etc. Les *Native Treasuries* ont eu ainsi à leur disposition : 197.290 livres sterling, en 1911-1912 ; 325.052, en 1913, et 326.508, en 1914. En cette dernière année, ils avaient une réserve de 54.650 livres sterling, et un excédent de 72.224, dont 54.650 placés en Angleterre. Leurs dépenses s'élevèrent en 1911-1912, à 116.560 livres sterling en 1913 à 252.885, et en 1914, à 319.940.

Les recettes des *Native Treasuries* sont à leur tour divisées en deux portions. L'une est à la disposition entière du souverain, lequel, avec son grand Conseil, établit le budget, visé ensuite par le résident. Ce budget comprend les traitements du personnel administratif. Depuis l'émir lui-même jusqu'au balayeur des rues, chacun des administrateurs indigènes reçoit, par mois, un traitement fixe. L'émir de Kano touche 400 livres sterling par mois, son vizir 100. Les principaux émirs répugnèrent d'abord à accepter une liste civile ; plus tard ils ont apprécié les avantages de cette institution. Les juges indigènes (*Alkalai*) sont payés suivant un taux variant de 60 à 300 livres sterling par an. Les *headmen* de district n'ont pas de traitement fixe, ils sont autorisés à prélever un tant 0/0 des taxes locales perçues dans leurs circonscriptions, généralement 25 0/0. Les chefs de village prennent pour eux 15 0/0. Un chef de district gagne ainsi de 150 à 1.000 livres sterling par an ; un chef de village de 2 à 15. Grâce à ce système les exactions et les corruptions des fonctionnaires indigènes se trouvent à peu près supprimées. On peut dire que, maintenant, 75 0/0 au moins de la population totale des Etats musulmans est directement intéressée au maintien de ces principes du gouvernement. Outre les traitements, le budget comprend les prévisions nécessaires pour l'exécution des travaux publics, ainsi que les subventions à des œuvres d'intérêt général. Enfin, la dernière part est subdivisée en cinq tranches, lesquelles sont réparties entre les districts, les sous-districts et les villages.

En matière d'enseignement, les Anglais ont reconnu et réparé l'erreur commise au début. « Sous la poussée d'idées faussement humanitaires, ils avaient organisé un vrai système de « dénationalisation » ; sous prétexte d'élever au niveau des Européens, on était arrivé à détruire chez les générations tous les ressorts de la race, en ne transmettant que les défauts des races blanches (1). » Les résultats avaient été déplorables. Le gouverneur lui-même fut hué et malmené. Un nouveau plan d'éducation indigène fut approuvé par le *Colonial Office*, en 1909. Le but est de conserver l'individualité ethnique, de la développer dans le sens de son évolution propre, et de mettre, progressivement, les indigènes en état de s'adapter sans inconvénients aux futurs progrès économiques.

L'école principale est à Nassaraoua, à quelques kilomètres de Kano. Les élèves qui étaient, en 1914, au nombre de 300 sont des fils de chefs ou *headmen*, auxquels s'ajoutent des étudiants pauvres. Les plus avancés reçoivent une instruction élémentaire en langue anglaise. Le programme comporte un enseignement agricole et industriel. Chaque après-midi de quatre à six, le temps est consacré à des jeux. Ces récréations ont l'avantage de réunir ensemble les élèves de différentes provinces, de les fortifier physiquement et d'améliorer leur état d'esprit. Il y a des cours de boxe, de bâton et de gymnastique suédoise. Cette école jouit d'un grand prestige aux yeux des populations haoussas. Les émirs de Kano, de Baoutchi, de Mouri, du Bornou, contribuent annuellement par des sommes considérables, à son entretien.

Le gouvernement a créé d'autres écoles, toutes dans les émirats musulmans. Elles instruisent plus de 500 élèves, dirigés par une vingtaine de maîtres, qui tous ont reçu l'enseignement à Kano ; l'un d'eux est le fils d'un émir. Les missions ont une cinquantaine d'écoles et 1.700 élèves. Il y a plus de 24.000 écoles musulmanes avec 221.600 élèves. Une école provinciale subventionnée par l'émir, a été ouverte, en 1913, à Kassina. Plusieurs émirs et des Etats païens ont réclamé la création d'écoles de district. Enfin, les Anglais ont l'intention de créer à Kano, une université dont le rayonnement s'étendrait sur tout le Soudan.

Le gouvernement anglais, respectueux des traditions et des coutumes indigènes, devait pratiquer la tolérance religieuse. Le gouverneur Lugard a officiellement garanti que les Anglais n'entraveraient en rien les croyances locales, et n'exerceraient aucune pression morale. Les marabouts observent une complète neutralité politique.

Nous avons dit que les réserves indigènes et européennes ont été établies à la distance de 500 mètres environ, les unes des autres. Le but

(1) Maurice Cortier. *Afrique française, Rens. Col.*, 1913.

était de prévenir la contagion de la malaria. Aucun Européen ne peut résider dans une réserve indigène, et seuls les indigènes, qui sont au service immédiat d'un Européen, peuvent habiter aux mêmes lieux que lui. Ces réserves sont visitées avec soin par les agents du *Survey Department*, dirigé par le *Sanitary Officer*, qui surveillent l'application des règlements sanitaires. Les fonctionnaires du service de santé font des tournées dans le pays, et s'efforçent d'inculquer aux chefs les principes de l'hygiène. Des camps d'isolement ont été créés pour les malades suspects d'être atteints de la fièvre jaune, de la lèpre, ou de la maladie du sommeil. Cette dernière maladie ne paraît nullement à craindre. Le rapport pour l'année 1913 signalait des améliorations réalisées dans l'état sanitaire de plusieurs villes. A Lokodja, des travaux ont été faits pour amener en ville l'eau du mont Patti. L'eau consommée à Kano avait paru très suspecte; l'enquête faite par le *Sanitary Officer* lui fit découvrir un bacille de la même famille que celui de la fièvre typhoïde. On a projeté d'alimenter la ville au moyen de l'eau prise à la rivière Shalawa.

Géographie économique

Les Nigerias, s'étendant presque sur 10 degrés de latitude, embrassent toutes les zones de végétation du Soudan. On distingue : 1° la zone marécageuse des palétuviers, parallèle à la côte, avec une profondeur variant de 40 à 100 kilomètres; 2° la zone de la forêt dense, large de 80 à 160 kilomètres. La limite nord est assez difficile à déterminer exactement; d'une façon approximative, le long d'une ligne partant du 7e degré 30 de latitude nord, à la frontière occidentale, pour aboutir au 6e degré, à la frontière orientale, la grande forêt se fragmente en lambeaux qui alternent avec la brousse épaisse et les plaines herbeuses. C'est une contrée généralement ondulée, qui devient montagneuse aux approches du Cameroun ; 3° la savane ou le « parc », qui se transforme graduellement en steppe vers le Sahara. Une série de tournées fut entreprise, en 1915, dans les provinces de Sokoto, Kano, Zaria et Baoutchi, par les agents du service forestier, à l'effet de reconnaître les types dominants de la forêt. Ils trouvèrent que, dans les régions nord de la province de Sokoto, et nord-ouest de l'émirat de Katsina, une grande partie de la végétation arborescente et buissonneuse avait péri, par suite des sécheresses successives des dernières années. Le reste des forêts examinées appartenait au type ordinaire de la zone sèche, avec des bandes étroites de forêt humide, en bordure des cours d'eau les plus importants. Les plus riches forêts furent rencontrées au pied des collines de Kagora, dans la province de Nassarawa.

Des essais ont été faits dans la province de Sokoto, pour protéger contre l'incendie, environ 50.000 acres de forêts réservées; ils réussirent pour 99 0/0 de cette surface.

La population des mineurs, établie sur le plateau de Baoutchi se préoccupe de la question du chauffage. Le département de l'agriculture, dont le siège est à Zaria, a distribué, gratuitement, aux entrepreneurs, des semences de six variétés d'arbres. Le seul qui ait réussi entièrement est le lilas de Perse; encore fournit-il peu de combustible.

Des arbres fruitiers de choix, importés des Indes occidentales, ont été plantés dans les régions septentrionales, où les fruits étaient, jusqu'ici, très difficiles à obtenir.

Dans l'ancienne Nigeria méridionale, le Lagos excepté, le gouvernement voulut, en 1901, réglementer l'exploitation forestière. Aux termes de la *Southern Nigerian Forestry Proclamation*, les concessions ne pouvaient dépasser une étendue de 9 milles carrés, ni être faites pour plus de sept ans. Le concessionnaire devait payer à la tribu 10 shillings par are coupé, et 15 shillings par tonne d'ébène exporté, ou 2 pence par pied cube d'autre bois exporté. Il était tenu d'entretenir des pépinières, pour assurer la replantation des arbres coupés, et il lui était défendu de détruire toute plante à caoutchouc, sous peine de déchéance de concession. L'exploitation du caoutchouc ne pouvait avoir lieu que par les personnes munies de licences accordées par les chefs, avec l'approbation du gouverneur, moyennant 10 shillings par an pour les indigènes, et 1 liv. 10 sh. pour les étrangers. La moitié de ces sommes devait revenir à la communauté. Le gouvernement, seul, percevait toutes les redevances, lorsqu'il concédait une partie des réserves forestières, constituées à son profit par voie de traité ou de conquête.

Cependant la protection, apportée par la législation existante, s'est montrée impuissante à arrêter la destruction « effrayante » de la plupart des forêts ayant de la valeur. De grandes forêts, dont la traversée demandait plusieurs jours, ont entièrement disparu. « La matière est une de celles qui, d'une façon très urgente, réclament une action efficace, disait le gouverneur général dans le rapport de 1913; car, encore quelques années de cette destruction totale produiraient, non seulement la disparition des forêts, qu'il faudrait plusieurs dizaines d'années pour remplacer, mais l'appauvrissement du sol agricole, la dénudation des collines et la transformation des rivières en torrents, dont les lits seraient à sec pendant une grande partie de l'année. » La cause de cette dévastation est le mode de culture des indigènes, qui se déplacent sans cesse, en quête de nouveaux champs. Ici, comme au Dahomey, le mal est dû, en grande partie, à l'extension de la culture du maïs. Le long de la ligne du chemin de fer du Lagos, il n'existe plus de forêt. Le seul remède dont dispose l'administration est la création de réserves forestières. Ces réserves, qu'on multiplie le plus possible, renferment des essences précieuses, telles que l'acajou, l'ébène et le bois de teck. Des plantations de ces bois ont été entreprises. Le bois de teck paraît avoir les mêmes qualités de résistance que celui de l'Inde.

Le domaine par excellence du palmier à huile est le delta du Niger et la région côtière, mais on le trouve loin dans l'intérieur. Les produits exportés en Europe proviennent, particulièrement, du territoire autour d'Abeokouta. L'huile du Lagos est réputée la plus fine des huiles de l'Afrique occidentale; sa qualité tient à l'excellence de sa préparation. Pour empêcher les fraudes nombreuses sur les amandes auxquelles se livraient les indigènes, un système d'inspection a été établi, en 1904, et paraît avoir donné des résultats satisfaisants.

La rafle économique a eu pour conséquence une décroissance continue de la production du caoutchouc sauvage.

Dans la Nigeria septentrionale, le Bornou possède de grandes forêts de gommiers; mais, en raison de l'éloignement de la mer, et des difficultés de transport, les prix offerts ne sont pas suffisants pour décider les indigènes à récolter. Cependant le gouvernement a créé des plantations de gommiers.

Ému par la diminution des exportations de caoutchouc, le gouverneur de la Nigeria méridionale avait recommandé aux agriculteurs, réunis à l'exposition de Lagos, en 1906-1907, de planter le caoutchouc. Il rappela qu'étant fonctionnaire dans les *Strait's Settlements* et à Ceylan, il avait vu s'édifier des fortunes considérables par des plantations de caoutchouc. 100.000 graines de *Para*, venant des *Strait's Settlements*, furent distribuées en 1909, en différents points de la colonie. En 1911, 155 plantations indigènes de caoutchouc furent créées, notamment dans les districts orientaux de l'ancien Lagos. La même année, dans la province centrale, 220 villages plantèrent des *Funtumia elastica* et 4.120 des plantes à caoutchouc. Les chefs du Bénin établirent une grande plantation de *Para* à un mille, environ, de la ville. Depuis 1911, le nombre des plantations de caoutchouc n'a cessé de s'accroître. Des progrès considérables ont été réalisés dans l'établissement des plantations de kola des provinces du Niger et de Bassa. Le travail est fait par les indigènes eux-mêmes, sous le contrôle d'instructeurs indigènes, qui visitent les villages, et enseignent les méthodes de culture. De nouvelles plantations s'ajoutent sans cesse aux anciennes; en peu d'années, elles accroîtront véritablement la prospérité du district.

Dans la province du Niger (Nigeria septentrionale), 25 plantations de kolatiers furent inaugurées en 1913, et les 7 existantes furent renouvelées, 7.000 noix de kola furent semées.

Les principales cultures dont les produits sont destinés à l'exportation sont : le maïs, le cacao et le coton. Le gouvernement s'efforce, depuis plusieurs années, de leur donner un grand développement et, aussi, de multiplier les genres de culture. En 1915, les quatre stations agricoles distribuèrent plus de 60.000 plants et 160.000 semences. Les expériences faites à la station d'essais de Ibadan ont donné d'excellents résultats; on y a récolté, par acre, en 1915 : 1.736 livres de noix d'arachides, 1.210 de maïs, et plus de 800 de semences de coton américain. L'existence d'une population nombreuse, agglomérée, offre des ressources presque illimitées pour la main-d'œuvre agricole.

Il y a une dizaine d'années, le maïs occupait le troisième rang dans l'ordre d'importance des produits agricoles; il en fut exporté près de 22.000 tonnes en 1908; mais, depuis, les exportations ont constamment décru. Les efforts tentés pour développer la culture du cacao commencent à porter leurs fruits. Dans le district de Bénin, une trentaine de lieux furent reconnus propres à cette culture. On enseigna aux propriétaires à aménager le sol convenablement; on prit un soin particulier pour leur apprendre les méthodes de séchage. Le temps de la récolte principale est, précisément, celui de la saison sèche. Aussi est-il très rare qu'on soit obligé de recourir aux moyens artificiels de séchage. Or, les noix séchées au soleil sont de qualité supérieure aux autres. Pour encourager la culture, les agents du service agricole fournissent les plants, et assistent de leurs conseils les cultivateurs indigènes. Le gouvernement a institué des primes, qui sont accordées aux meilleures fermes de 250 cacaotiers, pourvues des arbres destinés à ombrager les jeunes plants. Enfin, les commerçants, de leur côté, stimulent le zèle des indigènes, en offrant un prix plus élevé à ceux qui produisent un certificat attestant que la culture a été faite conformément aux règles enseignées.

Une grande expérience a été acquise dans la culture du coton. La *B. Cotton Growing Association*, d'accord avec le gouvernement, a défriché et planté des surfaces considérables, près d'Ibadan, et entre Aro et Abeokouta. Des égreneuses fonctionnent dans ces localités, ainsi qu'à Oshogbo et Oyo. A l'exposition internationale agricole de Londres, en 1914, le département de l'agriculture de la Nigeria méridionale gagna le trophée d'argent offert par la *B. Cotton Growing Association*.

Après six années d'essais, on s'est décidé à encourager la plantation du coton de Géorgie; 9.000 livres de graines de cette variété furent distribuées, en 1915, aux cultivateurs. Dans la Nigeria septentrionale, l'association cotonnière a établi une usine d'égrenage à Zaria. La culture du coton a pris un très grand essor dans l'Ilorin. Cependant, lorsque, par suite de l'augmentation de la circulation monétaire, le prix des denrées alimentaires subit une hausse, le cultivateur de la Nigeria septentrionale espèra gagner davantage en cultivant des céréales. Le problème consista à introduire une variété de coton donnant, au moins, deux fois autant de bénéfice, par acre. C'est à cette recherche que s'est appliqué, dans ces derniers temps, le service de l'agriculture.

Les expériences commencées, en 1913, à la station de Maigana, près de Zaria, pour produire un type perfectionné de semence de coton, ont eu un succès considérable. Sept tonnes de semences de la variété Allen furent mises à la disposition des indigènes, et immédiatement prises par eux.

L'avenir de cette culture, dans le district, s'annonce comme très brillant. En 1915, la *British Cotton Growing Association* acheta à Zaria 368 tonnes, et 685 à Ilorin.

Les indigènes ont montré beaucoup d'empressement à cultiver les variétés de canne à sucre, importées de la Barbade, en 1914. Trois de ces variétés sont très estimées, à cause de la grosseur des cannes et, aussi, de leur teneur en sucre, comparée à celle de la variété indigène.

Des résultats encourageants ont été acquis, à Ilorin, dans la culture du tabac de Virginie, mais une plus longue expérience est nécessaire pour adopter une méthode de séchage, appropriée au climat nigérien.

La culture des arachides est de celles qui ont le plus rapidement progressé. A l'exposition de Lagos, le gouverneur Egerton avait appelé, tout spécialement, l'attention de ses auditeurs, sur ce produit, comme sur une source de richesses, pour les fermiers de l'intérieur ; il fondait, alors, avec raison, de grandes espérances sur les conséquences de l'ouverture du chemin de fer.

Les arachides, le coton, le karité, la gomme sont les principaux produits végétaux de la Nigeria septentrionale. Le nombre du bétail est évalué à 3 millions de têtes. La *African Ranches Lt C°* a acquis, pour faire de l'élevage, 16.000 acres dans la province de Bornou, et 9.000 dans la province de Zaria. Un service vétérinaire, pour la Nigeria du Nord, a été créé en 1914.

C'est de son sous-sol que ce pays tire sa plus grande valeur économique. Les gisements d'oxyde d'étain du plateau de Baoutchi furent exploités, déjà, il y a un siècle et demi, environ ; il y eut, alors, un trafic assez intense de l'étain, à travers le Sahara ; puis l'exploitation avait été abandonnée. La découverte, faite par les Anglais, amena un *rush*, presque comparable à celui des mines d'or de l'Afrique australe. Plusieurs centaines d'ingénieurs et de prospecteurs visitèrent le pays. On comptait, en 1913, plus de cent compagnies, avec un capital nominal de 5.405 114 liv. st., et un capital réel de 2.199.380 ; elles occupaient un personnel de 230 Européens et 16.880 indigènes. En 1914, le nombre des compagnies était de 73, avec un capital effectif de 2.324.383 liv. sterling et un domaine dépassant 631.000 acres. Des gisements d'étain, peu étendus, ont été découverts dans la province de Calabar.

Des gisements d'or sont exploités près de Minna. Du plomb argentifère a été reconnu dans la province de Mouri, du lignite près de Asaba, et du charbon bitumineux de bonne qualité dans la région de Ondi. L'extraction de ce charbon a été entreprise par le gouvernement, mais elle est permise aux particuliers.

Parmi les possessions britanniques de l'Afrique occidentale, la Nigeria méridionale occupe une place privilégiée, quant à la facilité des communications. Dans le Sud, les voies d'eau sont innombrables. Le réseau des lagunes, que commande l'île de Lagos, forme une ligne intérieure de navigation, jusqu'à Porto-Novo, à l'Ouest, jusqu'à plus de 300 kilomètres, à l'Est. La plus grande rivière du Lagos, l'Ogoun, roule plus d'eau, même pendant la saison sèche, que la Tamise, à Kingston. Elle arrose Abeokouta, à 90 kilomètres, environ, de Lagos, en droite ligne. Le Bonny est un superbe fleuve, qui peut être utilisé par les navires de haute mer. Le Cross est navigable, pour des steamers monoroues, pendant la saison pluvieuse, jusqu'à plus de 380 kilomètres de la mer. Le Niger et la Benoué se prêtent à la navigation, chacun sur plus de 800 kilomètres. Les embouchures du grand fleuve sont dangereuses, à cause de l'obstacle que forme la barre. L'entrée la plus accessible est celle de Forcados, large de 3 à 5 kilomètres. L'estuaire du Noun offre une assez grande largeur, mais cette branche du Niger, appauvrie par de nombreuses dérivations latérales, se rétrécit considérablement, en amont. La ville de Abo, à environ 180 kilomètres de la mer, marque la tête du delta. Plus haut, se font presque face les villes de Onitcha, sur la rive gauche, et Asaba, à droite. Le Niger a ici, à peu près 1 kilomètre de large. Du même côté que Onitcha, est Idfea, grande ville indigène, bâtie sur le penchant d'une colline. Lokodja (480 kilomètres de la mer; altitude : 80 mètres) est située en face du confluent de la Benoué. En amont, le Niger arrose Baro, Egga, Jebba et Boussa (1.160 kil. de la mer). Les grands centres urbains de la vallée de la Benoué sont Ibi (885 kil. de la mer) et Yola (1.120).

Le réseau navigable du bassin nigérien est divisé en trois sections : Bouroutou-Lokodja, Lokodja-Baro, et la section de la Benoué. Le port de Baro est, à l'époque des hautes eaux, le centre d'une grande activité; en 1913, on y compta 1.120 passagers et 7.160 tonnes de marchandises Des travaux de dragage ont été exécutés, pendant plusieurs années, dans la section Lokodja-Baro ; on avait espéré pouvoir maintenir, pendant la saison sèche, un chenal navigable, pour les grands bateaux monoroues ; mais l'expérience a démontré que le résultat est impossible à obtenir, quand le Niger est extrêmement bas, comme il est arrivé en 1913. A Onitcha, le niveau le plus bas fut inférieur de 2 pieds 9 pouces ; la hauteur maxima, en septembre, fut inférieure de 5 pieds aux niveaux respectifs de 1912. Il en fut de même dans la section Baro-Lokodja. Au total, le *Niger Transport Service* a transporté, en 1913, 13.200 passagers et 18.700 tonnes de marchandises (20.830 et 18.400 en 1912). Les recettes furent en diminution de 10.500 liv. st., à cause de l'état du fleuve et de la concurrence faite par le chemin de fer.

Le département des travaux publics de la Nigeria méridionale a commencé, en 1913, l'exécution d'un programme, comprenant la construction de nombreuses routes et l'aménagement d'une dizaine de rivières, ainsi que du réseau fluvial, compris entre Lagos et Bénin, par le débroussaillement et la destruction des embarras.

La voie ferrée de la Nigeria méridionale, large de 1 m 06, a son point de départ dans l'île de Iddo. Cette île est reliée, d'une part, à l'île de Lagos, par le *Carter bridge*, long de 700 mètres,

et, d'autre part, au continent, par le *Denton railway road bridge*, long de 280 mètres. La première section Iddo-Ibadan (198 kil.) fut ouverte le 4 mars 1901. Un emprunt de 2 millions de liv. st., en 1905, permit de construire la ligne jusqu'à Ilorin (400 kil.), où le rail arriva en août 1908.

La construction d'un chemin de fer était une condition indispensable au développement économique de la Nigeria septentrionale. Cette colonie, séparée de la mer par toute la largeur de la Nigeria méridionale, soit, au moins, 330 kilomètres, ne pouvant communiquer avec l'Océan que par la voie fluviale, très précaire, du Niger, eût été, autrement, incapable de mettre en valeur ses ressources naturelles, à cause du prix élevé des transports. De Zoungurou à Kano, le transport d'une tonne coûtait 42 liv. st. Il y a une dizaine d'années, les opérations, effectuées par les deux seules maisons de commerce, établies dans la Nigeria septentrionale, ne s'étendaient pas à plus de 50 ou 60 kilomètres de la rive des cours d'eau.

Le colonel Lugard avait désiré créer une voie de communication avec la mer tout à fait indépendante de la Nigeria méridionale, et cela, par ses propres moyens, en se passant du concours des colonies côtières. Afin de réduire les frais au minimum, il se résigna à faire partir cette ligne ferrée du Niger. Il obtint, à l'embouchure du fleuve, une concession qui lui permit de créer un entrepôt, et un point d'appui maritime ; puis il organisa une flottille, qui fit le service jusqu'à Baro. Ce fut son successeur, sir Percy Girouard, spécialiste en matière de chemin de fer, qui entreprit la construction de la ligne. Au début de 1908, le gouvernement de la Nigeria septentrionale emprunta 3 millions de liv. st. qui devaient servir à construire le Baro-Kano et, en outre, à poursuivre les travaux du chemin de fer de Lagos, et, enfin, à exécuter les travaux du port de Lagos. Au printemps de 1909, la voie, venant d'Ilorin, franchissait le Niger à Jebba ; de là, elle fut dirigée sur Zoungurou, et à une quarantaine de kilomètres plus loin, à Minna, fut reliée au Baro-Kano. La distance de Lagos à Minna est de 730 kilomètres environ.

Pour la construction, Percy Girouard utilisa, par économie, le personnel administratif du Protectorat. Les frais généraux furent réduits au minimum. La main-d'œuvre fut recrutée, sur place, par les administrateurs. Commencés à la fin de juillet 1907, les travaux furent achevés à la fin de mars 1911, ayant duré trois ans et huit mois. La dépense fut de 3.500 liv. st. (87.500 fr.) le kilomètre. En quittant Baro, la ligne remonte, sur 28 kilomètres, la vallée du Niger, qu'elle quitte pour suivre celle du Bako. Afin d'éviter la construction d'un pont sur le Baro, on a renoncé à desservir directement la grande ville de Bida, et le riche pays qui l'entoure. La station de Bida est Badeggi. Jusqu'à Minna, la construction fut relativement aisée ; au delà commence une région accidentée. Après la traversée de la Kadouna, sur un pont de 150 mètres, et après s'être élevée à l'altitude de 750 mètres, la ligne arrive à Zaria (kil. 428). Cette ville, peuplée de 35.000 habitants, est la plus importante avant Kano. Située au carrefour de nombreuses routes, elle centralise un mouvement commercial intense. La station est à 5 kilomètres de la ville européenne. Au delà de Zaria, la voie franchit la ligne de partage des eaux à l'altitude de 750 mètres ; le pays devient plat et sablonneux. Enfin, au kilomètre 572, le chemin de fer atteint Kano (environ 40.000 habitants), le « Manchester de l'Afrique occidentale » et le plus grand marché du Centre-Afrique. Le voyage de Lagos à Kano se fait très confortablement, en trois jours, avec l'express hebdomadaire, pourvu d'un wagon-restaurant, d'un sleeping-car, et de salles de bain.

Le terminus du chemin de fer est à 108 kilomètres seulement de la frontière française. Le capitaine Mercier, chargé par le gouvernement français d'étudier la possibilité de ravitailler, par cette voie, nos possessions voisines de la Nigeria, a calculé que le prix de transport d'une tonne de vivres, de Bordeaux à Zinder, par Kano, ne dépasserait pas 400 à 420 francs, au lieu de 1.250 par le chemin de fer de Kayes au Niger, et 1.500 par le Dahomey (1). Le Lagos-Kano a été, en effet, largement utilisé par les Français pour le ravitaillement de Zinder, et du territoire du Tchad. Lorsque la guerre a éclaté, des projets étaient à l'étude, pour diminuer les difficultés de transport entre Kano et Zinder.

En entreprenant la construction de cette ligne, le gouvernement se proposait d'attirer vers les possessions anglaises le commerce des régions sahariennes. Dès 1906, au Conseil législatif, le gouverneur du Lagos s'exprimait ainsi : « Je me préoccupe, plus que quiconque, de capter, en faveur du Lagos, le trafic du Sud de la Tripolitaine, et du désert du Sahara. Récemment, j'accompagnais un grand marchand arabe, venu de Tripoli pour examiner s'il aurait avantage à prendre la voie de Lagos et de Kano, lorsque le chemin de fer existera. Sa conviction fut faite. Il a promis de revenir avec d'autres marchands. Je télégraphiai, alors, au gouverneur de la Nigeria septentrionale, pour lui demander s'il consentirait à supprimer toute taxe, en faveur de ce transit. Il me répondit affirmativement (2). »

Un embranchement à voie étroite, long de 227 kilomètres, a été construit de Zaria à Boukourou (1.330 mètres d'altitude), centre de l'industrie minière, sur le plateau de Baoutchi. La dépense n'a pas dépassé les prévisions (145.750 liv. st.); M. Eaglesome, directeur des chemins de fer nigériens, a étudié un projet d'extension de cette ligne jusqu'à Maifoni, capitale du Bornou.

En 1913, les deux administrations de chemins de fer ont été fondues en une seule. Les recettes du *Nigerian railway* augmentèrent, cette année-là, de près de 50 0/0. Les bénéfices nets s'élevèrent à 328.498 livres sterling. Le nombre de voyageurs fut de 1.159.710 (977.827, en 1912), la

(1) *Commandant Mercier et lieutenant Bertaut*, Af. fr., 1913, Rens. Col.
(2) Veillat : *op. cit.*

quantité des marchandises 400.670 tonnes, valant 566.995 livres sterling (au lieu de 358.926 tonnes et 376.895 liv. st.) Le trafic public, y compris le bétail vivant, était représenté dans ce chiffre par 174.957 tonnes et 500.288 livres sterling. Les frais de transport, par mille, et par tonne, ont été réduits de 24 0/0, et ont été fixés au même taux sur les voies ferrées et sur les voies fluviales.

La construction d'une nouvelle ligne ferrée, le chemin de fer de l'Est, a été commencée en 1913, sous la direction de sir John Eaglesome. Son origine est à la tête de l'estuaire du Bonny, où un port sera créé : Port-Harcourt. Elle doit, d'abord, desservir la région houillère de Oudi (env. 243 kil.). A 113 kilomètres de Port-Harcourt, commencent les hauteurs qui séparent les bassins côtiers du bassin de la Bénoué. C'est un chaos de collines, boisées et coupées de ravins, présentant toutes les difficultés imaginables. Pour établir le tracé de la ligne, on fit appel au concours des agents du service topographique, alors occupés à des travaux géodésiques, dans la province occidentale. Malheureusement, les indigènes, poussés par des agitateurs, venus de la côte, craignirent que le gouvernement ne voulût confisquer leurs terres, et attaquèrent les Anglais. Ceux-ci durent employer la force. Les difficultés furent accrues par la nécessité d'acquérir les terres nécessaires à la construction de la voie, et d'enrôler des ouvriers. Elles furent aplanies grâce à l'intervention de quelques Anglais résidant dans le pays. A la fin de 1914, les terrassements étaient achevés jusqu'au kilomètre 126, les rails posés jusqu'au kilomètre 26. La dépense totale montait à 1.027.399 livres sterling. Il y avait 165 agents européens et environ 18.000 ouvriers indigènes. Au delà de Oudi, la ligne se dirigera vers la Benoué, qu'elle traversera sur un pont d'un demi-mille de largeur, à l'endroit nommé détroit de Munshi, desservira Jemaa, au Sud de Boukourou, et finira, au bout de 640 kilomètres, environ, à Kadouna, où elle se soudera au Baro-Kano.

Beaucoup de routes sont praticables aux automobiles. Il y avait en service, en 1913, une douzaine de ces voitures; elles transportèrent, cette année, 8.650 voyageurs et 5.270 tonnes de marchandises. Un système, étendu, de lignes télégraphiques, appartenant au gouvernement, relie la plupart des grandes villes de la côte et celles de l'intérieur.

Il y a peu d'années encore, le port de Lagos était très défectueux; les navires devaient mouiller au large, à 4 ou 5 kilomètres de distance; là, de petits navires-annexes, d'un faible tirant d'eau, venaient prendre la cargaison, et effectuaient autant de voyages qu'il était nécessaire. De grands travaux ont été entrepris, en 1901 : des môles furent construits, les passes draguées. Dans la seule année 1913, plus de 600.000 tonnes de pierres, provenant des carrières de Abeokouta, ont été employées à la construction de 2.800 mètres de jetées. La dépense totale s'élevait à près de 700.000 livres sterling. D'autres améliorations étaient projetées, quand la guerre éclata; mais dès 1913, le port de Lagos pouvait recevoir des navires de 2.800 tonnes. Par le mouvement d'affaires, ce port est le plus florissant de l'Afrique Occidentale Britannique.

On a compté, à l'entrée et à la sortie des ports, en 1913 : 610 vapeurs anglais, jaugeant 1.040.000 tonnes, et 378 allemands, jaugeant 675.000 tonnes. La valeur du commerce transporté fut de 11.841.672 livres sterling pour les navires anglais, 2.712.524 pour les navires étrangers; quant au commerce de transit, les chiffres furent, respectivement : 265.924 et 224.246 livres sterling.

Dans le cours des neuf années antérieures à 1914, la valeur du commerce total des Nigerias a plus que doublé (5.145.116 livres sterling, en 1905, 13.429.397, en 1913). Ces chiffres ne comprennent pas les espèces monnayées, mais comprennent les importations du gouvernement, qui s'élevaient, en 1913, à 630.000 livres sterling. L'augmentation de valeur fut, particulièrement, sensible de 1912 à 1913 (1.704.026 liv. st.). Elle fut due, essentiellement, à l'accroissement des exportations (6.089.706, en 1912; 7.352.377, en 1913, soit + 1.262.671 liv. st.). Les deux administrations douanières des Nigerias ayant été réunies en une seule, le 1er janvier 1913, et les statistiques douanières, pour cette année, ayant donné les chiffres du commerce, pour l'ensemble des deux colonies, il devint impossible de les distinguer exactement, à cet égard, l'une et l'autre, comme on le faisait précédemment. Les tableaux suivants permettent de connaître, approximativement, la part de chacune, dans les exportations, et d'apprécier la progression réalisée pendant les années 1911-1913.

Produits de première importance, provenant, principalement, de la Nigeria méridionale (en milliers de liv. st.) :

	Amandes de palme	Huile de palme	Filés de coton	Cacao	Acajou
	—	—	—	—	—
1911.....	2.574	1.696	66	164	52
1912.....	2.797	1.654	102	130	78
1913.....	3.109	1.854	159	157	105

Exportations dont l'origine est, uniquement, ou principalement, dans la Nigeria septentrionale (en milliers de livres sterling) :

	Arachides	Peaux et cuirs	Karité	Etain
	—	—	—	—
1911.....	10	37	40	181
1912.....	18	68	51	336
1913.....	174	197	74	568

Il y eut, en 1913, dans les exportations d'amandes de palme une diminution de 10.000 t. (175.000, au lieu de 185.000, en 1912); mais, en compensation, les exportations d'huile et de tourteaux, fabriqués sur place, accusaient une augmentation de 4.000 tonnes. Les bois représentaient, en 1913, une valeur de 106.000 livres sterling, les exportations de maïs : 40.350 livres sterling.

On voit, par le tableau ci-dessus, que les deux cinquièmes de l'accroissement des exportations, en 1913, furent dus à l'augmentation de la production dans la Nigeria septentrionale, la valeur des arachides, des peaux, des noix de karité, et de l'étain atteignant, au total, un chiffre supérieur de 540.000 livres sterling à celui de 1912.

L'exportation à destination de l'Angleterre, en 1913, montait à 3.616.000 livres sterling.

La valeur des importations égalait presque celle des exportations (7.201.819 et 7.352.377). Les principaux articles étaient les suivants : cotonnades, 1.529.361 livres sterling; spiritueux, 452.939; tabac et cigares, 230.962; noix de kola, 117.324. En 1901-1903, les Nigerias recevaient, en moyenne, annuellement, pour 648.000 livres sterling de cotonnades. En dix ans, les manufactures de Lancashire ont développé, ici, leurs affaires dans la proportion de 150 0/0.

État financier.

Le 1er janvier 1913, les services des douanes, de la marine et des chemins de fer de la Nigeria septentrionale furent amalgamés avec les services correspondants de la Nigeria méridionale. Le groupe, ainsi formé, fut désigné par le nom de *Combined Departments*. Les recettes et dépenses de ces services, en 1913, figuraient, à part, dans les budgets de la Nigeria méridionale.

Les revenus de la Nigeria méridionale ont, presque, doublé dans une période de cinq ans ; ils s'élevaient à 2.668.198, en 1913, dépassant, en cette dernière année, les évaluations, de 399.527 livres sterling. Sur ces 2.668.198 livres sterling, 2.545.141 formaient les recettes des *Combined Departments* (douanes : 1.772.619, chemins de fer : 632.130 livres sterling). Les douanes fournissaient, en 1913, 66, 4 0/0 du total, les chemins de fer, 23,7 0/0. Les droits *ad valorem*, provenant, en partie, de marchandises destinées à la Nigeria septentrionale, ont été abolis, et, pour la plus grande part, seuls les droits spécifiques ont été conservés. Les recettes douanières ont pour principale origine les droits sur les spiritueux. « C'est par bateaux, uniquement chargés d'alcool (*gin boats*), nous apprend M. Veillat, que cet article est importé. La vente en est, toujours, très active. » « J'ai beau multiplier mes commandes d'alcool, nous disait le directeur d'une très grande maison de commerce du Lagos, je suis toujours à court. » Je demandais au gouverneur du Lagos l'explication d'une phrase de son rapport annuel : « Tout l'alcool importé n'est pas destiné à être consommé. » Il nous répondit que de puissants stocks d'alcool constituent de véritables richesses, pour les chefs, que, dans certaines provinces de la colonie, l'alcool est utilisé comme monnaie. Mais il est évident, qu'après un certain nombre d'échanges, cet alcool finit par être consommé. Sinon, les importations ne seraient pas aussi considérables. » Ces importations étaient de 2.950.111 gallons, en 1909, 4.738.139, en 1910, et 4.635.273, en 1913 ; cependant les droits, fixés à 4 shillings, par gallon en 1909, avaient été élevés à 6 sh. 3 d. L'alcool importé, en 1913, donna aux douanes un produit de 1.138.305 livres sterling.

Les dépenses de la Nigeria méridionale furent, en 1911 : 1.717.259 livres sterling; en 1912 : 2.110.498, et, en 1913 : 2.096.311. Les principales dépenses étaient les suivantes : dette publique : 354.027 livres sterling ; corps d'occupation : 123.127 ; gouvernement : 97.442 ; chemins de fer : 499.259 ; marine : 228.728.

La dette publique s'élevait, en 1913, à 8.267.569. Lorsque, en 1908, le gouvernement de la Nigeria septentrionale emprunta 3 millions de livres sterling, pour la construction des chemins de fer, ce fut la Nigeria méridionale qui fournit les fonds, et au compte de laquelle furent crédités les intérêts ; mais, en retour, les recettes, provenant de l'importation des marchandises, destinées à la Nigeria septentrionale, furent portées à l'actif de cette dernière ; et, comme il était difficile d'évaluer, exactement, le montant de ces recettes, on admit, en principe, une contribution fixe, que la Nigeria méridionale jugea beaucoup trop forte.

Au début, les ressources financières de la Nigeria septentrionale se réduisaient à la subvention, fournie par l'*Imperial Exchequer*, laquelle se montait à environ 274.000 livres sterling par an. Cette subvention fut vite remplacée par le produit de la taxe directe qui, en 1913, donna la somme élevée de 546.000 livres sterling, sur laquelle le gouvernement recueillit, comme on l'a vu : 299.000. Le total des recettes fut de 658.309. La subvention de l'Etat se limitait à 136.000 livres sterling, au lieu de 237.384, en 1911-1912. La Nigeria septentrionale disposait, ainsi, en 1913, de 794.309 livres sterling, pour faire face aux dépenses, qui se montèrent à 820.490 livres sterling (subvention à l'administration indigène : 270.924 ; corps d'occupation : 150.250 ; gouvernement et administration : 95.528 ; travaux publics extraordinaires : 63.483 ; service médical : 37.920, etc.).

Pour l'ensemble des deux Nigerias, en 1913, les revenus s'élevaient à 3.462.507, et les dépenses à 2.916.800 livres sterling.

La Nigeria.
La guerre et ses répercussions économiques et financières.

La constitution des *Combined Departments*, réalisée par sir Fred. Lugard, promu, en 1912, au grade de gouverneur pour les deux Nigerias, fut le prélude de la fusion des deux colonies en une seule. Cet « amalgame » a été effectué, le 1er janvier 1914, et proclamé solennellement au grand *durbar* de Kano. Ce jour-là, écrit sir F. Lugard, dans son rapport, « j'eus le privilège de déclarer, dans une cérémonie publique, que, par ordre de Sa Majesté, les deux administrations avaient cessé d'exister, et étaient remplacées par le seul gouvernement de Nigeria, sous un gouverneur général, établi par de nouvelles lettres patentes, et des ordres en Conseil, avec un nouveau sceau, et

un nouveau drapeau. » Le rapport colonial, unique, pour 1914, en tête duquel on lut, pour la première fois, le nom au singulier : *Nigeria*, présentait un intérêt tout spécial, car il exposait la nouvelle organisation de la colonie, sa participation à la guerre et la répercussion de cet événement sur la situation politique, économique et financière.

Avec ses 866.000 kilomètres carrés de superficie, environ, la Nigeria est, presque, aussi étendue que le Royaume-Uni, la France et la Belgique réunis ; elle équivaut à un tiers de l'Inde britannique. Sa population est de 17 millions 1/2 d'habitants.

La « Colonie de la Nigeria méridionale » devint la « Colonie de Nigeria » sous un « Administrateur » directement responsable envers le gouverneur général. Le *Legislative Council* subsista, mais ses pouvoirs législatifs ont été réduits à la « Colonie », car « il eût été manifestement injuste de placer les émirats musulmans du Nord et les intérêts miniers du plateau de Baoutchi sous un Conseil siégeant sur la côte, dans lequel ils ne pouvaient avoir de représentants ». La « Colonie » a toujours son budget séparé ; les revenus nécessaires pour faire face aux dépenses sont pris sur le budget général des recettes de la Nigeria.

L'ancien Conseil exécutif, réduit, est remplacé par un nouveau corps, le *Nigerian Council*. Ce Conseil comprend, parmi ses membres, les personnages notables, fonctionnaires ou non, Européens et indigènes, s'occupant de navigation, de banques de commerce ou d'exploitations minières. Il doit se réunir, au moins, une fois l'an ; présentement, ses attributions se réduisent à passer en revue les événements courants, et à exprimer le sentiment public, au sujet de la politique gouvernementale.

Le Protectorat nigérien fut divisé en deux « sphères », chacune d'elles sous un lieutenant-gouverneur, pourvu de pouvoirs étendus, et responsable envers le gouverneur général. Les sphères correspondent aux anciens territoires de la Nigeria septentrionale et de la Nigeria méridionale ; elles ont reçu les noms de Provinces du Nord, et Provinces du Sud. Cette division se justifie par l'existence de deux législations différentes, et même, en certains cas opposées, et de deux systèmes politiques et administratifs.

Avec l'approbation du secrétaire d'Etat, fut choisi un emplacement pour une nouvelle capitale centrale de la Nigeria. La ville de Kadouna s'élèvera au point où la principale ligne ferrée coupe la rivière Kadouna, et où aboutira le « chemin de fer de l'Est ». Situé près de la lisière du plateau central, à l'altitude de 610 mètres, ce lieu a un climat absolument différent de la chaleur humide et déprimante du Lagos, et aussi de la chaleur sèche de Zoungurou. A Kadouna, durant la moitié de l'année, les nuits sont réellement froides, et l'air est sain. L'eau y est abondante, et de bonne qualité. Les officiers du corps d'occupation, qui y résidèrent une année, purent constater la salubrité du site et l'absence de tsé-tsé, de moustiques, et d'autres insectes nuisibles. Des constructions permanentes ont été élevées, en 1914, pour loger la garnison militaire et le personnel du chemin de fer.

Afin de soustraire les Européens au danger de la fièvre jaune, dont on a reconnu le caractère épidémique à Lagos, on a décidé de transporter le siège du gouvernement des Provinces du Sud, près de Yaba, à une dizaine de kilomètres de Lagos, où les brises fraîches font un contraste marqué avec l'air étouffant et humide venu de la mer et des marais entourant l'île de Lagos. Le site est à 20 ou 36 mètres au-dessus du niveau de la mer ; il devra être, d'abord, débarrassé de l'épaisse jungle qui le recouvre.

Le « système provincial », en vigueur dans le Sud, où les trois Commissaires étaient à demi indépendants, fut aboli ; et toute la surface fut redivisée en neuf provinces, sous des Commissaires directement responsables envers le lieutenant-gouverneur, et investis de devoirs et de pouvoirs importants, quant à la conduite des affaires indigènes, mais réduits, quant aux divers services, qui furent mis sous les ordres de leurs directeurs propres. Les limites des neuf nouvelles provinces ont été, en quelques cas, modifiées, pour la convenance de l'administration, et pour ne pas disjoindre des territoires soumis à la même autorité indigène. Jebou fut incorporé à la province Egba. Ondo devint une province séparée. La province de Kabba a été absorbée dans Ilorin.

Les « départements » de la force militaire, des chemins de fer, de la marine, de la justice, des douanes, furent « centralisés », c'est-à-dire placés directement sous le gouverneur général, lequel est assisté d'un « Central Secrétariat ». A ces services furent ajoutés, ensuite, la trésorerie, la comptabilité et le service de l'arpentage. Quelques autres départements, qui existent dans chacun des deux grands groupes de provinces, furent placés sous une direction générale unique. Ainsi, les *Principal Medical Officers* et les *Senior Sanitary Officers* de chaque groupe sont soumis au contrôle du *Director of the Medical and Sanitary Service*. Au-dessus des deux directeurs des travaux publics, il y a le *Director of Railways and Works*, qui exerce le rôle de conseiller du gouverneur général, pour tout ce qui concerne les chemins de fer, et les travaux publics. Des rôles semblables sont remplis par l'*Attorney General*, le *Postmaster General* et le *Chief Conservator of Forests*. Les autres départements : gouvernement, agriculture, enseignement, régime foncier, mines, police et prisons ont été complètement décentralisés ; leurs directeurs dans le Nord et dans le Sud dépendent immédiatement du lieutenant-gouverneur.

Une nouvelle *Land Registration Ordinance* est entrée en vigueur, le 1er janvier 1916, dans les provinces du Sud. Elle modifie les dispositions antérieurement existantes, de manière à identifier la législation foncière dans toute la Nigeria.

L'organisation judiciaire a subi des modifica-

tions considérables. Les fonctions du *Chief Justice*, dans l'une ou l'autre Nigeria, ont été abolies, et il a été créé une seule *Supreme Court*, sous un *Chief Justice of Nigeria*, assisté de quatre juges. Trois de ces juges prennent leur congé à l'époque des pluies, quand les tribunaux chôment ; les deux autres restent en qualité de *Vacation Judges*. La juridiction territoriale de la *Supreme Court* est limitée à la « Colonie », et à certains grands centres de population. De plus, en concurrence avec les *Provincial Courts*, la Cour suprême étend sa juridiction sur tous les non-indigènes de la Nigeria. En tout temps, par ordre du gouverneur, des causes peuvent lui être déférées.

Le système des *Provincial Courts*, créé dans la Nigeria septentrionale en 1900, a été appliqué aux provinces du Sud. Ces cours ont une juridiction semblable à celle de la *Supreme Court* ; seulement, quand il s'agit de fortes pénalités, les jugements, rendus par elles, ne sont exécutés qu'après confirmation par le gouverneur ou par son délégué. Les pouvoirs judiciaires, dans les *Provincial Courts*, appartiennent, de droit, aux Commissaires de la province, et peuvent être conférés à un *District Officer*. Tous les fonctionnaires administratifs sont Commissaires de la Cour provinciale, et y exercent les différents pouvoirs dont ils sont chargés par les lieutenants-gouverneurs. L'avancement des fonctionnaires exécutifs dépend, en grande partie, du soin et de l'habileté avec lesquels ils s'acquittent de ces fonctions judiciaires. Cette réforme a été mal vue, d'abord, par les *educated Natives* de Lagos et de Calabar, sans doute parce qu'elle a exclu des *Provincial Courts* les légistes. L'expérience a montré que la présence de ceux-ci dans les *District Officer's Courts* avait pour effet de multiplier le nombre des procès, d'une façon regrettable. Les plaideurs apprécient beaucoup l'économie de temps et d'argent que la nouvelle institution leur permet de réaliser.

Les *Native Courts* ont été reconstituées de manière à faire de ces cours des tribunaux purement indigènes, s'occupant surtout d'affaires de mariage et de dettes, et d'autres matières soumises aux lois et coutumes indigènes. Auparavant, dans les Provinces du Sud, elles avaient été présidées par le *District Officer* ; leur procédure avait été calquée sur celle de la *Supreme Court*, à laquelle on en appelait de leurs jugements ; ce système était très profitable au greffier de la *Native Court*, qui était un étranger au district et recevait un faible salaire, et à l'interprète : système hybride, qui favorisait peu le développement de la justice indigène. Dans les premiers temps, les amendes et les droits de justice étaient compris, comme pour les autres cours, dans les revenus du Protectorat, au lieu de former un fonds distinct, à la disposition des Commissaires de provinces. A Ibadan, un progrès a été réalisé par l'attribution aux juges indigènes de salaires fixes. 236 nouvelles *Native Courts* ont été organisées, en 1915, mais il reste beaucoup à faire pour l'instruction des chefs indigènes, qui les président.

La fusion des deux Nigerias a eu pour conséquence la disparition de la frontière fiscale qui les séparait. Sur la frontière septentrionale, les droits de douane ne sont plus perçus qu'en deux points, à Yola et à Ilo, où des postes douaniers furent établis, d'après un ordre en Conseil, sur le transit nigérien. La suppression de la perception partout ailleurs a été très avantageuse pour les commerçants indigènes ; elle a fait disparaître une cause constante de corruption et d'injustice, car les douaniers étaient insuffisants en nombre, et les fonctionnaires de district étaient incapables de s'occuper de la perception de ces droits le long d'une frontière aussi étendue.

Au mois de juillet 1914, des troubles graves ayant éclaté à Abeokouta, l'Alake fit appel, une fois encore, au gouvernement anglais ; il demanda des troupes pour soutenir son autorité et le protéger. L'arrivée des troupes provoqua une émeute dans laquelle plusieurs des mécontents furent tués. Il fut prouvé que l'agitation avait été excitée par deux *educated Natives* de Lagos, occupant une situation sociale assez élevée. Le gouvernement anglais fit une enquête sur l'origine des troubles qui, peut-être, auraient pu être apaisés, sans recours à la force. En conséquence, l'Alake fut invité à mettre ses territoires sous l'autorité du gouvernement, sans restriction aucune. Il profita volontiers de l'occasion. L'ancien traité fut abrogé le 16 septembre ; l'autonomie disparut, et le pays egba ne se distingue plus, depuis lors, du reste des provinces. Ce pays tirait la plupart de ses revenus de diverses licences et d'une surtaxe sur les spiritueux ; ce système fiscal, qui favorisait la contrebande, et entravait le commerce, doit disparaître ; mais, à la fin de 1914, aucun système nouveau ne l'avait encore remplacé.

Le vieux roi du Bénin, qui avait été exilé, après la tragédie de 1897, mourut en 1914 ; son fils qui avait reconnu la souveraineté de l'Angleterre, fut installé à Oba, au milieu de grandes réjouissances populaires. Ce fait, ainsi que les progrès réalisés à Abeokouta, et Ibadan, peuvent être considérés comme la mise en pratique du système de l'administration indirecte, c'est-à-dire au moyen des chefs indigènes, comme dans les Provinces septentrionales.

Après la fusion des deux Nigerias, le premier événement important, pour la colonie, fut l'ouverture des hostilités, en août 1914. Les Européens, fonctionnaires ou non, s'enrôlèrent comme volontaires. Dans les villes de la côte, les notables indigènes vinrent offrir ou prêter leur concours à la police. Celle-ci fut, en partie, mobilisée et appelée à combattre avec les forces militaires de la « Colonie » et du Protectorat. Un contingent de troupes, comprenant 65 Anglais et 1.260 indigènes, avec quatre canons, huit mitrailleuses, et de grands approvisionnements, sous le commandement du général Dobell, partit vers la fin de septembre, et prit part à la prise de Douala et

de Bouea. Le port de Lagos avait été mis en état de défense; une force navale fut organisée avec 40 officiers de marine, 250 indigènes et 18 bâtiments, la plupart blindés et renforcés, de manière à pouvoir porter de lourds canons. Indépendamment du corps d'expédition du général Dobell, la Nigeria maintint sur ses frontières, et au Cameroun, une force militaire qui coopéra avec les troupes françaises. Au mois d'août, l'effectif était de 92 officiers anglais, plus de 2.000 indigènes, et une centaine de civils volontaires. Cette force fut divisée en trois colonnes principales, qui partirent, la première, de Maidougeri, la seconde de Yola, et la troisième de Ikom sur le Cross, tandis que des patrouilles détachées attaquaient l'ennemi entre ces points. La colonne du Nord assiégea les Allemands dans les monts Mora; celle de Yola attaqua, d'abord, sans succès, la forteresse de Garoua; la troisième livra un engagement désespéré à Nssanakang, où, quoique ayant affaire à des forces supérieures, elle infligea à l'ennemi de lourdes pertes. Jusqu'à la fin de l'année, les troupes britanniques prirent constamment l'offensive, et obtinrent des succès, chaque fois qu'elles furent aux prises avec l'ennemi.

Plus de 400 prisonniers allemands, venus de Douala, furent logés, temporairement, dans des camps à Ibadan, et près d'autres villes, ou demeurèrent sur les navires qui les avaient amenés, jusqu'à ce qu'on pût les expédier en Angleterre. Les maisons de commerce ennemies avaient, d'abord, été autorisées à continuer leurs affaires, à la seule condition de ne pas envoyer d'argent en Allemagne, et de rompre toutes relations avec ce pays; mais quand on eut acquis la preuve que certains commerçants allemands poussaient les indigènes à la rébellion, on décida de les déporter tous. Cependant on eut pour eux tous les égards possibles; les femmes furent traitées avec la plus grande politesse. En tout, jusqu'à la fin de l'année, il y eut 768 prisonniers, plus 33 femmes et 8 enfants, conduits en Angleterre. A cette époque, la dépense pour les forces militaires engagées se montait à 136.000 livres sterling.

Par suite de cette contribution à la guerre, et en raison du grand nombre de volontaires, qui furent admis à se joindre aux corps expéditionnaires, la Nigeria se trouva très dépourvue de troupes. Cependant, dans les émirats musulmans du Nord, il ne se produisit aucun trouble. Les émirs offrirent au gouvernement 38.000 livres sterling prises dans les Trésors indigènes, et, en outre, des dons particuliers, suivant l'exemple du sultan de Sokoto, qui donna de sa bourse 1.000 livres sterling; ils fournirent aussi des porteurs et des vivres. Dans le Sud, des sommes d'argent furent mises à la disposition du gouvernement par la population instruite. Toutefois, dans la plus grande partie des Provinces méridionales, se produisirent des troubles qui nécessitèrent l'intervention de la police et des volontaires, et coûtèrent la vie à 9 Européens.

Déjà, au commencement de 1914, il avait fallu envoyer six sections d'infanterie contre les tribus Sonkwala, près de la frontière allemande. Ces tribus turbulentes étaient très bien armées, et abondamment pourvues de poudre. Au bout de six semaines, elles se soumirent complètement, et acceptèrent les conditions qui leur furent imposées : livraison des fusils, construction de routes, paiement, pendant deux ans, d'une taxe annuelle. A la même époque une opération militaire eut lieu contre les païens du district de Youngourou, dans la province de Yola; les indigènes avaient tué un *District headman*, avec 17 de ses compagnons; après quoi ils avaient attaqué la garnison du fort de Pirambi. Dans les troubles qui éclatèrent, après l'ouverture des hostilités, apparut manifestement l'instigation allemande. Ces désordres eurent un caractère particulièrement grave dans la province Owerri. Dans le district de Oudi, au mois d'octobre, 16 Haoussas furent massacrés; une troupe de 200 hommes fut employée à rétablir l'ordre. Dans le même temps, à Kwale, 41 personnes furent assassinées, dont 2 *Native Court Clerks*, 5 *Court messengers* et 17 Haoussas. Les meurtriers, au nombre de 42, furent jugés par la *Supreme Court*, et condamnés à mort. Les Bassa des provinces du Niger et de Nassaraoua se soulevèrent, croyant que tous les fonctionnaires britanniques étaient partis à la guerre, et avaient été exterminés. Dans la province de Bassa, une émeute subite eut, également, pour origine les bruits répandus par un commerçant allemand; il avait dit que les Allemands arriveraient dans trois mois, car les Anglais étaient battus; il leur avait conseillé de ne plus payer de taxes, et avait ajouté que les Allemands leur donneraient tout ce dont ils avaient besoin. Pendant plusieurs mois, la police fut activement occupée à la répression de tous ces troubles.

La situation économique de la Nigeria subit le contre-coup de la guerre. Le prix des amandes et de l'huile de palme tomba si bas que les indigènes ne purent vendre leur production. La dépréciation de l'étain fut telle que les entrepreneurs licencièrent plusieurs milliers d'ouvriers; ceux-ci se dispersèrent à la recherche d'un gagne-pain; on ne les trouva plus, quand on décida de les employer à nouveau. En même temps, l'agriculture eut à souffrir d'une sécheresse extraordinaire; dans plusieurs régions au Nord, surtout dans la province de Kano, la famine se fit sentir; le gouvernement dut faire venir d'Angleterre du riz pour alimenter la population. Le manque de pluies éprouva, considérablement, aussi, la culture du cotonnier. La *B. Cotton Growing Association* réduisit de 1 shilling, 1/3 à 3/4 d. le prix d'achat des graines de coton, ce qui causa un vif mécontentement. En plusieurs parties des Provinces septentrionales, se manifestèrent des cas sporadiques d'épizootie; mais l'épidémie générale qu'on redoutait fut épargnée. Enfin, la baisse anormale des eaux du Niger vint ajouter encore à la dépression commerciale.

Pendant les sept mois de 1914 qui précédèrent la guerre, les recettes du *Nigerian railway* étaient

montées à 507.516 liv. st., soit, par mois, en moyenne : 72.500 (59.500 en 1913 ; donc + 20 0/0). Mais, ensuite, le mouvement du trafic diminua, fortement, par suite de l'arrêt des relations commerciales avec les firmes allemandes et autrichiennes, et du trouble général apporté au commerce. Ensuite, quand la situation s'améliora, l'insuffisance du nombre des bateaux paralysa la reprise des affaires. Les marchandises s'entassèrent à Iddo, attendant de pouvoir être exportées. Cependant, dans l'intérêt des commerçants et des sociétés minières, le gouvernement consentit, temporairement, de grandes réductions de tarifs ; ces abaissements de taxes furent de 10 0/0, pour les amandes de palme, de 30 shellings par tonne, au départ de Kano, pour les arachides et les noix de karité. Les recettes nettes du *Nigerian railway* furent, en 1914, de 314.934 liv. st ; les dépenses augmentèrent de 210.600 ; le rapport des dépenses d'exploitation au revenu s'accrut de 53,97 0/0, en 1913, à 58.77 0/0.

L'extension rapide du commerce, attestée par les rapports coloniaux antérieurs à 1914, fut, naturellement, arrêtée par la guerre. En effet, l'Allemagne achetait 44 0/0 des produits de la Nigeria. Les navires allemands transportaient une proportion considérable du tonnage, et c'était aussi pour une forte part que le capital allemand était engagé dans le commerce de la colonie.

En 1914, relativement à 1913, le tonnage des navires à vapeur allemands diminua de 142.000 tonnes à l'entrée et de 133.800 tonnes à la sortie. Pour le tonnage anglais, la diminution fut de 26.150 tonnes, d'une part, et de 43.800 tonnes de l'autre.

La valeur des importations totales (6.901.072 liv. st.), a été de 300.747 au-dessous du chiffre de l'année précédente (cotonnades : 1.392.654, soit — 136.707 ; spiritueux : 347 796. soit — 105.143 ; tabac — 38.189 ; noix de kola : 155.144 (+ 37.820).

Pour les exportations, leur valeur (6.610.046 liv. st.) fut inférieure de 742.331 à celle de 1913. La diminution fut de 568.688 liv. st. pour les amandes de palme, 282.693 pour l'huile de palme, 19.528 pour les bois et 108.432 pour le coton, mais il y a eu augmentation pour l'étain (706.988, soit + 138.560), les peaux (505.785, soit + 308.571) et le cacao (171.751, soit + 14.271). Les produits exportés en Angleterre valaient 4.008.000 liv. st., au lieu de 3.616.000 en 1913. La valeur du commerce avec l'Allemagne baissa de 900.000 liv. st. par rapport à 1913.

Le gouverneur général Lugard résumait ainsi son opinion sur l'avenir économique de la Nigeria : « Aussitôt que les conditions actuelles cesseront, il y a tout lieu d'espérer que la prospérité ira croissant. Les conditions qui contrarient présentement le commerce sont au nombre de deux principales : les bas prix offerts pour les matières premières, spécialement les noix de palme, et l'insuffisance des moyens de transport maritime. Il y faut ajouter la disparition des firmes allemandes. Au sujet du premier point, vers la fin de l'année (1914), déjà, les prix avaient tendance à remonter. La seconde cause est évidemment temporaire et due à la guerre ; pourtant la disparition de la *Woermann linie* nécessitera un service britannique plus étendu. Finalement, il n'y a pas à craindre que les firmes britanniques ne puissent absorber entièrement le commerce fait jusqu'ici par les Allemands, si elles considèrent qu'il faut accroître proportionnellement le capital, et si elles profitent de la leçon qu'enseignaient les collections d'échantillons allemands et autrichiens, envoyés en Angleterre l'automne dernier, à savoir qu'il faut une plus grande variété de marchandises à bon marché, surtout la quincaillerie, et que des efforts plus grands doivent être faits pour conquérir de nouveaux marchés. D'autre part, l'ouverture de l'*Eastern railway*, qui dessert une des contrées africaines les plus riches en palmiers à huile, et l'exploitation des mines de charbon de Oudi donneront un essor économique au commerce et au développement de la région orientale, tandis que l'amélioration du port de Lagos, accessible aux plus grands navires de haute mer, apportera un stimulant sensible à la région occidentale. »

Le premier budget de la Nigeria se présentait ainsi : recettes : 3.048.381 liv. st. (— 414.126) ; dépenses 3.596.764 (+ 679.963) ; subvention : 100.000.

La diminution des recettes provenait, d'abord, pour 247.000 livres sterling de ce que la part de la taxation directe, dans les Provinces nord, attribuée aux administrations indigènes, et qui figurait, les années précédentes, dans les revenus de la Nigeria septentrionale, fut, cette fois, retranchée du budget. Une diminution de 167.000 livres sterling, approximativement, pouvait être considérée comme imputable à la guerre. Il y eut une réduction de 266 907 sur le produit des douanes ; par contre, le revenu du chemin de fer fut accru de 63.372 livres sterling. Les chiffres, pour 1914, furent les suivants : douanes, 1.505.712 ; chemin de fer, 595.502 ; taxe générale, 299.002, etc.

L'estimation des principales dépenses était la suivante : chemin de fer, 709.936 (+ 216.677), chemin de fer de l'Est, 628.925 ; dette publique, 343.633 ; travaux publics, 300.000 ; gouvernement, 227.104 ; corps d'occupation (*W. A. Frontier Force*), 222.925 ; marine, 216.870 ; service médical, 123.305 ; enseignement, 48.000 ; hygiène publique, 16.000. La principale augmentation se rapportait, comme on voit, au chemin de fer. Les dépenses prévues étaient spécialement destinées à l'accroissement du matériel roulant. On évaluait à 153.835 liv. st. les dépenses pour l'achèvement du chemin de fer de Boukourou, et la construction des ateliers de Kadouna.

Le chiffre de l'actif disponible à la fin de 1914 était de 1.273.000 livres sterling : celui de la dette publique, 8.267.569 livres sterling.

Ce tableau offrait, selon l'expression du gouverneur général, « une remarquable illustration de la prospérité financière de la Nigeria ». Les indigènes des Provinces méridionales ont toujours été relativement riches, disait-il, grâce au développement des exportations d'huile et d'amandes de

palme. Le chemin de fer de l'Est, tout en permettant la mise en valeur des ressources naturelles de cette partie de la colonie, contribuera aussi à élever le niveau moral des populations primitives. « La création d'un marché de travail, absolument libre, le paiement direct, sans l'intermédiaire d'un chef, ou d'un contremaître, d'un salaire fixe, pour une tâche déterminée, sont les moyens les plus puissants pour extirper l'esprit servile, si enraciné dans les tribus africaines, et pour créer le sens de l'individualité, par lequel, seul, on peut déraciner les principes de l'esclavage. Des camps de travail bien aménagés, avec des maisons convenables, et un marché où l'on peut se procurer, à un prix raisonnable, des vivres importés, la prohibition absolue du commerce des spiritueux, et l'introduction de la monnaie, tout cela contribuera au même but. » Quant aux indigènes des Provinces du Nord, sir Lugard estimait que leur condition sociale actuelle est, incontestablement, plus heureuse qu'elle n'a jamais été. Pendant les six années écoulées, avant 1915, l'argent a été répandu dans le pays, d'abord par l'emploi de plusieurs milliers d'ouvriers à la construction du chemin de fer, puis par les versements faits par les sociétés minières, et, au même degré, par le développement extraordinaire du commerce, spécialement en arachides et en peaux, dû à la pénétration du rail. Tandis qu'il y a seulement quelques années, les cauris, dont il faut de 1.200 à 2.400 pour faire 1 shilling, étaient le seul moyen d'échange, les indigènes possèdent maintenant des capitaux considérables, en livres sterling, et leur condition de vie a proportionnellement progressé. Pour les Européens, faisait remarquer le gouverneur général, la Nigeria offre d'excellentes occasions de placement de capitaux : emprunts du gouvernement, pour les chemins de fer et les travaux publics, actions de compagnies de commerce ou de mines, élevage, ou plantations de cacaotiers, de cocotiers, de plantes à caoutchouc, ou de plantes textiles.

Le dernier rapport officiel publié est relatif à 1915. Pendant toute cette année, les opérations militaires se poursuivirent au Cameroun. Au mois de mars, le général Cunliffe, successeur du colonel Carter, prit, à Yola, le commandement des troupes agissant dans le Nord et le long de la frontière nigérienne. Avec l'aide et la coopération des Alliés, il s'empara de Garoua, le 30 juin. Il occupa, ensuite, Ngaoundere, Tingere, Kontcha et Gaschaka. A la fin d'octobre, il se rendit dans le Sud; ses soldats et ceux des Alliés prirent la forteresse de Banyo Vers cette époque, l'effectif des forces britanniques comprenait 350 Anglais et 4.000 indigènes; à ces forces s'ajoutait une flottille de 18 vaisseaux, spécialement équipés avec 40 marins anglais et 250 marins indigènes. Durant la campagne de 1915, les pertes en hommes furent, pour les Anglais, de 78, dont 30 tués, et du côté des indigènes, 916, parmi lesquels 217 tués.

Au début de l'année, il y eut encore quelques troubles dans les districts païens de la Nigeria. Les causes en étaient les mêmes que précédemment : le retrait des troupes et le départ d'un grand nombre de fonctionnaires firent croire aux indigènes que les Anglais allaient abandonner le pays, et que les tribus ne couraient aucun risque à se battre entre elles, comme autrefois. Ces troubles furent, en général, facilement apaisés par des patrouilles de la police, à laquelle, dans certains cas, le *Nigeria regiment* dut prêter assistance. Il est à remarquer que les peuplades voisines du Cameroun, qui avaient eu l'occasion de comparer les Anglais aux Allemands, donnèrent aux premiers leur concours volontaire et loyal. Un réveil du fanatisme religieux se manifesta dans le voisinage de Opobo, où un nommé Gabriel Braid se fit passer pour le prophète Elijah II. Le gouvernement anglais n'agit pas d'abord, mais quand les adeptes de ce mahdi se mirent à briser les idoles de tous ceux qui refusaient d'adhérer à la propagande, et quand l'ordre fut troublé il jugea nécessaire d'intervenir. Dans les Etats musulmans du Nord, la tranquillité fut parfaite. La stabilité du régime politique se montra dans plusieurs occasions significatives; les trois grands chefs de la province du Sokoto étant morts en 1915, leurs successeurs prirent très paisiblement possession du pouvoir. La population qui, l'année précédente, avait eu durement à souffrir de la disette, fut réconfortée par une récolte exceptionnellement bonne, grâce à une saison normalement pluvieuse, venant après trois saisons sèches.

La répercussion de la guerre qui avait affecté la situation économique pendant les cinq derniers mois de 1914, se fit sentir durant toute la durée de 1915. La fermeture des maisons allemandes, la disparition du pavillon allemand, la privation d'un grand nombre de bateaux anglais, partis au Cameroun, la limitation des services de navigation, à cause du manque de charbon, et, pour le même motif, l'arrêt des travaux de draguage dans le port du Lagos, ainsi fermé aux grands navires, pendant la plus grande partie de l'année, gênèrent considérablement le commerce. Le mouvement de la navigation maritime se trouva réduit de 172.162 tonnes, à l'entrée, et de 127.458, à la sortie. La diminution en valeur des marchandises transportées (non compris le transit) fut, pour le pavillon anglais, de 1.098.666 livres sterling, et de 1.734.704 livres sterling pour les pavillons étrangers. La marine française fut représentée dans la Nigeria, par 56 vaisseaux, jaugeant 9.560 tonnes, à l'entrée, et autant à la sortie.

Le besoin urgent de charbon détermina le gouvernement à presser le plus tôt possible l'achèvement du chemin de fer de l'Est, jusqu'aux mines de Oudi. Les travaux furent particulièrement difficiles, d'abord, comme on l'a dit, à raison du relief tourmenté du terrain, mais surtout à cause des pluies, qui furent extrêmement abondantes. Le personnel se composait de 124 Européens et 17.680 ouvriers. Ceux-ci remuèrent, en 1915, deux millions et demi de

mètres cubes de terres. A la fin de l'année, le rail arrivait au 106e mille; il en restait 45 à construire pour atteindre les charbonnages. Cette dernière section a été ouverte en mai 1916. Quant aux parties du centre et du Nord de la ligne, le gouvernement résolut de se borner, pendant la guerre, à continuer les études du tracé commencées, et les travaux entrepris pour la construction du pont sur la Benoué.

L'énorme augmentation du prix de toutes les marchandises importées a fourni au gouvernement un nouveau et puissant motif pour mettre en voie d'exécution un projet déjà conçu avant la guerre; c'est à savoir de chercher à utiliser le plus possible les produits du pays, destinés à remplacer avantageusement, pour le budget, les matières venues à grands frais d'Europe. A cet égard, de grands efforts ont été faits, en 1915, pour permettre une exploitation intensive des charbonnages de Oudi, qui devront d'abord livrer à la Nigeria toute sa consommation en houille. Le nombre moyen des ouvriers employés par jour fut de 237, pour le sous-sol, et 329 à la surface. A la fin de l'année environ 8.000 tonnes de houille avaient été extraites,

Pour remplacer le ciment que la Nigeria importe en très grande quantité, et dont le prix a plus que doublé, on se proposait d'exploiter les riches dépôts de chaux, situés près du Niger, à 20 milles au-dessous de Lokodja et de fabriquer sur place les briques et les tuiles. La substitution des tuiles aux feuilles de tôle ondulée et aux ardoises, pour la couverture des habitations, outre qu'elle fera réaliser de grandes économies, rendra les maisons plus fraîches et plus saines. Le but qu'on a en vue, est de ne plus recourir aux importations d'Angleterre que pour les poutres en fer, et le ciment nécessaire à la construction des ponts, et autres ouvrages importants.

La baisse des importations, en 1915, s'explique naturellement par l'arrêt de la plupart des travaux publics, le ralentissement de la circulation monétaire, et l'affaiblissement de la faculté d'achat des indigènes, qui vendirent moins cher leurs produits, alors qu'ils avaient à débourser beaucoup plus qu'auparavant pour se procurer les articles européens. Le chiffre des importations totales, en 1915, fut inférieur de 1.884.000 livres sterling, à celui de 1914. La diminution de valeur du numéraire importé fut de 590.890 livres sterling. Les statistiques commerciales ne donnent pas une idée tout à fait exacte des fluctuations de prix survenues d'une année à l'autre, car les bases de l'élévation n'ont pas été les mêmes, en 1914 et en 1915, les valeurs inscrites en cette dernière année comprenant, pour la première fois, à la demande du *Board of Trade*, les frais d'assurances, le fret, etc. Il y eut augmentation pour le sel, le tabac, les cotonnades. La première fut due à ce fait, que la surtaxe d'une livre par tonne, imposée autrefois à la Nigeria septentrionale, avait été abolie le 1er janvier 1914, et aussi à l'abolition des droits perçus sur le sel indigène importé à la frontière septentrionale. Les demandes de tabac furent plus grandes que l'année précédente, parce que ce produit a pris jusqu'à un certain point la place des spiritueux, comme article d'échange. L'augmentation relative aux cotonnades s'est chiffrée par 1.507.429 livres sterling au lieu de 1.392.654. Les importations de spiritueux ont diminué de 71.182 livres sterling (276.614, au lieu de 347.796).

Les exportations eurent, en 1915, une valeur de 5.660.796 livres sterling, inférieure de 949.250 à celles de 1914. Pour la première fois, depuis 1900, les exportations de numéraire ont été plus élevées que les importations; elles ont dépassé ces dernières de 681.345 livres sterling, et de 524.983 le chiffre des exportations en 1914. Le Royaume-Uni a reçu, en 1915, 380.000 livres sterling de plus que le chiffre des exportations destinées à ce pays, l'année précédente. Les Etats-Unis, qui ne comptaient pas, en 1914, comme pays acheteur des produits nigériens, ont pris une valeur de 236.000 livres sterling. Les exportations à destination de la France et des colonies françaises se sont accrues de 187.000 livres sterling. Toutes les valeurs d'exportations ont été évaluées, franco bord, au port d'expédition, comme l'année auparavant.

La seule augmentation importante a été réalisée par le cacao : 182.000 quintaux (au lieu de 99.000), valant 313.946 livres sterling (au lieu de 171.751). En outre, plus de 2.000 tonnes attendaient l'embarquement, à Lagos, à la fin de 1915. Il y eut aussi une augmentation, mais légère, pour l'étain : 6.910 tonnes (+ 767), valant 723.480 (+ 16.432). Le nombre des ouvriers avait été réduit, mais l'emploi des machines fut plus grand. Pour l'huile de palme, les exportations accusèrent une augmentation en quantité (1.459.879 quintaux), mais une diminution en valeur (1.462.162 liv. st.); pour les amandes, la diminution porta sur la quantité (153.319 quintaux), et sur la valeur (1.692.712, au lieu de 2.541.150). Les peaux comptaient dans les exportations pour 302.420 livres sterling (— 203.365). L'or y figura, pour la première fois (1.409 onces, valant 5.097 liv. st.). Une particularité heureuse de l'année économique 1915 fut une renaissance du commerce des arachides.

En un pays où plus des deux tiers des revenus provient des droits sur l'importation et du produit des chemins de fer, il faut s'attendre, quand le commerce subit une crise aiguë, à une dépression financière. C'est ce qui est arrivé dans la Nigeria, en 1915. Cependant, les recettes ont baissé, relativement à 1914, de 345.124 livres sterling, seulement (2.703.257, au lieu de 3.048.381), et même, si l'on néglige une « bonne aubaine », recueillie en 1914, la diminution n'a été que de 295.414 livres sterling. Les douanes ont donné : 1.383.467 livres sterling (— 122.245), les chemins de fer : 586.981 (— 108.521), les transports maritimes : 37.000 livres sterling (— 31.344). Les droits sur les spiritueux ont été portés de 6 sh. 3 d, à 7, 6 par gallon. Il n'y a pas eu, en 1915, d'augmentation des taxes sur les

transports, par eau ou par voie ferrée, mais une surtaxe de guerre de 10 0/0 sur certaines marchandises fut imposée, au mois de mai 1916. Plusieurs articles du budget des recettes, en 1915, accusent des augmentations. La principale provient de la part assignée au gouvernement dans les taxes directes payées par les provinces du Nord. Cette part monta, en 1915, à 305.134 livres sterling (+ 6.132). Les trésoreries indigènes recueillirent 324.155 livres sterling.

La subvention accordée à la Nigeria fut, comme précédemment, de 100.000 livres sterling.

Le budget des dépenses monta à 3.434.215 livres sterling, inférieur de 162.549 à celui de 1914, mais dépassant de 730.958 le budget des recettes de 1915. La réduction du chiffre des dépenses, relativement à 1914, a été obtenue par une politique d'économies. C'est ainsi que les grands travaux, nécessités par le transfert des anciennes capitales à Kadouna et à Yaba, ont été ajournés, que les travaux du port de Lagos ont subi un ralentissement, que la construction de la voie ferrée au Nord de Oudi a été remise à plus tard. L'accroissement de ce budget a été causé par deux dépenses extraordinaires : les dépenses pour la construction du chemin de fer de l'Est, jusqu'aux mines de Oudi (632.168 liv. st.), et les dépenses de guerre (155.981), en tout : 788.149. Si l'on fait abstraction de ces dépenses extraordinaires, on voit que l'exercice financier 1915 s'est clos par un excédent de recettes de 57.191 livres sterling. Si l'on omet seulement les dépenses pour le chemin de fer, on trouve que le déficit se réduisait à 98.790 livres sterling.

La somme de 730.958 livres sterling, formant la différence entre le montant des dépenses et celui des recettes, a été prise sur l'actif de la colonie, lequel se trouva ainsi réduit, à la fin de 1915, à 542.042 livres sterling. Cette somme de 730.958 livres sterling a été employée, principalement, à la construction du chemin de fer. Pour l'achèvement de la ligne, qui ne fut terminée, comme on l'a vu, qu'en 1916, les agents de la couronne avancèrent à la colonie, en 1915, une somme de 230.786 livres sterling, à laquelle on prévoyait que s'ajouteraient, plus tard, 1.200.000 livres sterling, environ, prêtées par le trésor impérial. Quant aux dépenses de guerre, elles excédèrent, en réalité, de 201.291 livres sterling la somme de 155.981 livres sterling votée pour la *West African Frontier Force*. Sur ces 201.291 livres sterling 45.310 furent fournies par les trésoriers indigènes des provinces septentrionales. Les souscriptions privées aux divers fonds de guerre, apportées par les Européens et les indigènes de toutes les parties de la Nigeria, atteignirent le total de 16.412 livres sterling.

La dette publique de la Nigeria n'a pas sensiblement varié; elle était, à la fin de 1915, de 8.267.593 livres sterling. Les administrations indigènes des Provinces Nord disposaient à cette date, malgré la contribution, dont il a été parlé plus haut, d'un excédent de 121.449 livres sterling (au lieu de 72.224, à la fin de 1914). De ce crédit, 56.445 livres sterling ont été placées en Angleterre, le reste étant mis en dépôt, pour produire intérêt, dans le trésor du Protectorat.

Ainsi, grâce à la politique sagement prévoyante du gouverneur général, la Nigeria a pu, en 1915, avec ses seules ressources financières, mener presque jusqu'au bout, une grande entreprise destinée à favoriser son indépendance économique, et accroître considérablement son commerce. Elle peut se vanter, dit Lugard, d'avoir pleinement reconnu qu'aujourd'hui, le premier devoir d'une colonie est de venir en aide, autant qu'il peut être en son pouvoir, au gouvernement impérial. Non contente d'avoir pris une part prépondérante à la campagne du Cameroun, en faisant de grands sacrifices d'argent et de vies humaines, elle a jugé devoir faire davantage encore. Le Conseil nigérien, réuni à la fin de 1915, pour son assemblée annuelle, adopta, à l'unanimité, une résolution remarquable, chacun des membres non officiels, ayant voté individuellement. Le Conseil a décidé que, à partir du septième mois après la guerre, les revenus de la Nigeria paieront, annuellement, au Trésor impérial l'intérêt, et le taux d'amortissement de 1 0/0 sur 3 millions de la dette de guerre, plus, à dater de deux ans après la guerre, 3 autres millions, jusqu'à ce que la somme totale de 6 millions de livres sterling fût amortie. En d'autres termes, la Nigeria offrit de prendre à son compte plus de 6 millions de la dette de guerre. Par conséquent, jusqu'au jour où cette dette sera entièrement liquidée, elle aura à payer une somme voisine de 13 millions de livres sterling. C'est une lourde charge qu'elle assume; mais le Conseil supérieur a estimé que cette charge n'excède nullement la capacité financière de la colonie, en considération du chiffre peu élevé, relativement, de la dette publique, en considération, surtout, des énormes possibilités de richesse et de développement qu'on peut justement prévoir, pour les années qui suivront la guerre.

CAMILLE MARTIN.

LES CHEFS INDIGÈNES
EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Le gouverneur général a fait connaître en ces termes aux lieutenants-gouverneurs la politique à suivre envers les chefs indigènes :

Dakar, le 15 août 1917.

Je vous entretiendrai, dans la présente circulaire, des chefs indigènes et de leur utilisation. La considération qui me détermine à commencer par cette question les instructions que je vous adresserai sur la politique indigène, est celle qui toujours dominera mes vues : l'importance exceptionnelle des questions de personnel dans ce pays. Les hommes seuls comptent ici; l'œuvre vaut ce que valent les ouvriers; la politique indigène sera ce que la feront ceux qui servent nos desseins auprès des populations. Que peut-on espérer de ces truchements?

J'ai été frappé de la grande incertitude qui enveloppait ce sujet; la confusion dans les idées a provoqué l'hésita-

tion dans les actes. Il est peu de matières où la doctrine soit plus flottante et je n'en connais point, cependant, où il soit à la fois plus nécessaire et plus aisé de la fixer. Pour rencontrer la vérité, il suffit ici de ne point chevaucher la chimère; il faut s'inspirer, moins des spéculations théoriques, que d'un vigoureux bon sens et d'une exacte observation des faits.

J'indiquerai d'abord combien le concours des chefs indigènes nous est indispensable. Je dirai ensuite comment ils doivent être recrutés et ce que doit être leur statut. Je terminerai en définissant leurs attributions (1).

* * *

Une société ne peut progresser que si elle est fortement encadrée et cet encadrement doit être d'autant plus fort que les éléments constitutifs de cette société sont plus faibles.

Ceux qui ont eu sous les yeux le spectacle, si profondément émouvant, qu'offrent certaines régions équatoriales de ce continent savent ce qu'il faut penser des bienfaits de l'individualisme à outrance. Ils ont vu des malheureux vivre, seuls ou par paires, comme des parasites de la nature toute-puissante! Ces êtres farouches, dont la misère physiologique égale la misère morale, ont de leur faiblesse une idée si irrémédiable et de leur prochain une telle terreur, que la pensée d'un groupement possible ne les effleure même pas. J'entends bien qu'à ces individualistes, qui le sont devenus par faiblesse et par nécessité, certains opposent les individualistes qui le deviendraient par raison et par consciente volonté : l'avenir serait à eux! Mais l'expérience de la société anarchiste — pour autant qu'on puisse accoupler ces deux mots — n'a pas encore été tentée et le moins qu'on puisse dire est que l'humanité ne paraît pas pressée d'en faire l'expérience. Jusqu'à nouvel ordre, on peut dire que ce qui distingue l'être vivant conscient c'est le sentiment de sa solidarité avec ceux de son espèce; c'est le besoin qu'il a de vivre dans un groupement et de se soumettre à une discipline sociale. Même dans la jungle il y a des lois!

Il existe dans certaines régions sylvestres de l'Afrique Occidentale Française quelques tribus qui vivent sans organisation sociale, mais elles sont la très rare exception. On peut dire sans exagération aucune que l'immense majorité des populations de cette colonie non seulement s'accommode volontiers d'une forte discipline et d'une solide hiérarchie, mais encore se trouve mal à l'aise dans l'anarchie.

Comme je l'ai dit déjà, cette armature sociale et cet encadrement doivent être d'autant plus forts que la valeur individuelle de ceux qui composent le groupement est plus faible. Ce sont ceux qui sont le plus sujets à errer qui doivent être guidés le plus constamment. Dans ce pays notamment, le contact entre l'autorité qui dirige et la population qui est dirigée doit être étroit, permanent, et l'autorité doit faire sentir son action dans tous les domaines parce que l'indigène ne les distingue point encore.

L'indigène de l'Afrique Occidentale Française est un enfant : il aime vivre près de ses chefs comme l'enfant aime vivre près de ses parents; il en tire à la fois vanité et confiance. Alors que le métropolitain professe volontiers que l'autorité est un mal nécessaire et qu'il la mêle le moins possible à ses affaires ; alors qu'il lui répugne de s'approcher d'un fonctionnaire pour solliciter soit un avis, soit une aide, soit même l'exécution d'une promesse ou la prestation d'un droit, il en est autrement chez le Noir. Celui-ci ne distingue pas le privé du public, les affaires de l'individu et de la famille de celles du village ou de la tribu; il répète que son chef est son père et sa mère et, en le disant, il dit sa pensée. Il n'est pas un administré, il est un client. Il a constamment besoin de quelque chose et s'adresse pour révéler ses désirs à celui qui est investi du commandement. Il pose des questions dans tous les ordres d'idées; il n'hésite pas à interroger quand déjà il connaît la réponse ou à solliciter quand il est sûr d'un refus. Il fait tout cela parce qu'il tient à garder le contact et à l'afficher. Innombrables sont les exemples d'indigènes effectuant des déplacements importants pour les causes les plus futiles, pour voir le chef, pour en être vu, pour entendre un mot cordial, voire même pour subir une rebuffade. L'indifférence seule effraye ces simples; dans l'isolement et dans le silence ils prennent peur. L'indigène tient à se prouver à lui-même, comme aux tiers, qu'il fait partie de la famille, du clan, de la tribu; qu'il n'est pas un solitaire, un étranger, un sauvage.

Je ne dis rien là que tout le monde ne sache et, pour les commandants de cercle surtout, ces vérités sont élémentaires. Mais, si on admet ces évidences, qu'il n'est d'ailleurs pas possible de nier, comment peut-on croire qu'il soit possible à l'administrateur d'assurer par lui-même ce constant contact avec ses administrés? La moyenne des circonscriptions administratives en Afrique Occidentale Française compte de 100.000 à 500.000 habitants ; quelques cercles sont moins peuplés, ils sont rares; par contre, beaucoup ont une densité plus forte. Le personnel du cercle (administrateurs et agents des Affaires indigènes) oscille de 2 à 4 unités; quelquefois, quand il y a des postes secondaires, on trouve jusqu'à 6 agents chargés du service politique, mais c'est très rare, Comment veut-on qu'un aussi faible état-major suffise à une tâche dont j'ai esquissé tout à l'heure la complexité? L'action du commandant de cercle ne peut se faire sentir que sur les populations qui sont au contact immédiat, c'est-à-dire au chef-lieu, dans la banlieue du chef-lieu ou dans les villages placés sur les principaux itinéraires. L'administration directe de cette infime partie de la population absorbe tous les instants du commandant de cercle et l'oblige à se désintéresser du reste de ses administrés. Dans la plus grande partie de son commandement, l'administrateur devient un inconnu; on le voit à peine; on ne peut l'entretenir que de questions de service et encore, quand on l'entretient, ne peut-on le retenir que quelques instants! Quel est l'indigène capable de comprendre de pareilles exigences et de s'y plier? Il préfère s'abstenir. Dès ce moment, le mal est fait. Peu à peu, le commandant de cercle n'est plus le chef que l'on suit, mais le maître qu'on tolère; à la confiance, si facile à gagner dans ces pays, succède la désaffection; à la désaffection, l'indifférence; à l'indifférence, l'hostilité! La règle est immuable et trop d'événements douloureux en ont montré la rigoureuse exactitude. On peut dire, sans aucun paradoxe, que le commandant de cercle perd toujours le contact quand il cherche à l'établir directement. Il recourt donc nécessairement à des intermédiaires indigènes; il ne peut agir autrement; s'il le tentait, il ne pourrait assumer la responsabilité de la sécurité de son cercle.

Or, quels sont ces intermédiaires? Où prendra-t-il ces collaborateurs? Deux voies lui sont ouvertes. La première consiste à s'adresser à ses auxiliaires indigènes appointés. Avec lui et sous sa direction travaillent des interprètes et des secrétaires, des gardes de cercle et même des agents officieux, utilisés et appointés par intermittence, qualifiés tantôt d'agents politiques, tantôt d'agents de renseignements. C'est tout ce monde que l'administrateur peut mettre en campagne pour porter des ordres et en contrôler l'exécution; ce sont ces gens qui vont incarner, aux yeux de la population, l'autorité française, sa doctrine et ses méthodes, ses exigences et ses bienfaits.

Je ne veux pas dire du mal de tout ce personnel, mais on sent qu'il n'est nullement qualifié pour une aussi lourde tâche. J'ai rappelé tout à l'heure que le Noir doit, avant tout, être en confiance, qu'il obéit comme obéissent les enfants, par le cœur plus que par la crainte, qu'il est client plus qu'administré. Comment peut-il être en confiance quand il voit de ses pareils, si ce n'est de ses inférieurs, généralement sans instruction et sans éducation, parfois sans scrupules, trop souvent étrangers à sa race et à son milieu, lui parler comme des maîtres, exiger comme des tyrans et procéder par une délégation du commandant de cercle, comme des garde-chiourmes procèdent envers des esclaves? Son cœur se révolte; il est blessé dans sa fierté plus encore que dans ses intérêts.

Il n'est point de commandant de cercle qui ne sache ces choses et malheur à ceux qui ne le sauraient point! Les intermédiaires, pris dans le personnel appointé du cercle, ne peuvent faire aucun bien s'ils sont bons et ils font un mal immense quand ils sont mauvais. Comme tous les inaptes au commandement, ils n'exigent rien ou ils exigent

(1) Les présentes instructions ne s'appliquent pas aux confins sahariens et seuls sont visés les chefs de canton ou de province à l'exclusion des chefs de village.

trop. Aussi, tout naturellement, le commandant de cercle recherche, pour assurer le succès de sa tâche, des intermédiaires plus qualifiés, jouissant de la confiance et du respect des populations. Ses recherches ne sont pas longues. Neuf fois sur dix, cet intermédiaire existe : c'est le chef traditionnellement écouté et c'est ainsi que se pose le problème des chefs indigènes, non pas par déduction, mais par expérience, par le simple bon sens et sous la pression de la nécessité. On peut les définir des fonctionnaires qui existent même quand ils n'ont pas d'attributions et dont l'autorité est reconnue même quand il n'y a eu ni investiture ni délégation de pouvoirs.

*
* *

Ces auxiliaires précieux et indispensables, comment doivent-ils être recrutés?

En cette matière on oppose volontiers des idées *a priori* à des idées *a priori*. « Il faut avoir grand soin — disent les uns — de ne choisir les chefs que dans les familles appelées traditionnellement à cet honneur. » — « Non pas — disent les autres — les chefs doivent être recrutés parmi les notables les plus instruits; l'homme qui comprendra le mieux notre pensée, qui est le plus accessible au progrès, sera le plus qualifié pour conduire les autres. » Il en est enfin, pour lesquels la chefferie doit être une récompense attribuée aux indigènes qui nous ont servi avec le plus de dévouement; le bénéfice des nominations devrait être réservé à nos interprètes, à nos secrétaires, peut-être même aux anciens gardes ou aux tirailleurs retraités.

Mon sentiment est qu'il faut voir la question de plus haut et se préoccuper moins des titres des candidats que des conditions auxquelles ils doivent répondre. Or, la première et de beaucoup la plus importante de ces conditions est que le chef doit avoir sur les populations qu'il encadre une réelle autorité. Et si on veut bien se souvenir que le lien qui unit en pays noir le chef à ses administrés est un lien infiniment complexe, moral plus qu'administratif; si on veut bien se convaincre qu'auprès de ces populations on ne fait rien, absolument rien, si elles ne sont en confiance, on conclura nécessairement qu'il faut choisir un chef accepté volontiers par la population et désiré par elle. La désignation sera d'autant plus sage et d'autant plus féconde qu'elle ne fera que consacrer le vœu des administrés.

Voilà le principe; on est certain de ne point errer quand on y conforme sa conduite.

Voyons maintenant l'application.

Dans les régions qui, traditionnellement, bénéficient d'une forte hiérarchie, la tâche est aisée; il suffit de respecter cette hiérarchie. C'est le cas pour la plupart des régions de l'Afrique Occidentale Française. On y trouve toujours ou presque toujours des familles investies du droit de commandement depuis de longues années, parfois même depuis plusieurs siècles. Ce sont ou bien des chefs de guerre, descendants des premiers conquérants dont les populations sont fières, ou bien des chefs de terre, bons seigneurs du temps jadis, dont l'autorité patriarcale est acceptée avec reconnaissance et affection. Je le répète, si ces familles existent, il suffit de respecter la tradition et si, par aventure, la loi successorale investissait un indigne, on peut être assuré que les indigènes eux-mêmes trouveraient dans une coutume complaisante le moyen de conjurer le péril. J'ajoute, et ceux qui ont une longue pratique de la politique indigène dans ce pays comprendront l'importance de l'observation, j'ajoute qu'il ne suffit pas d'investir le candidat désigné par la tradition, mais qu'il faut prendre bien garde de l'investir en observant les formalités et procédures traditionnelles.

L'hypothèse qui précède est la plus simple; elle est fréquente, mais elle n'est pas la seule. Souvent, les choix ne s'imposent pas avec une aussi grande évidence. Il faut alors peser les candidatures puisque plusieurs candidats invoquent des titres équivalents : la considération déterminante reste cependant la même; le candidat doit être accepté volontiers, il ne doit pas être celui qui plait le plus à l'administrateur, mais celui qui plait le plus à la population. Il est rare qu'on ne trouve point dans le pays un individu qui, par ses origines, sa valeur et son autorité, ne se détache du commun et que le commun ne respecte : c'est celui qu'il faudra choisir.

La troisième hypothèse, et celle-ci est très exceptionnelle, suppose que le pays n'offre aucune ressource. Cette hypothèse est plausible, surtout chez certaines populations encore peu organisées et à peine sorties de la période des luttes intestines qui précédaient la pacification. Il ne faut pas hésiter alors à prendre le chef à l'extérieur et c'est au commandant de cercle qu'il appartiendra de faire accepter ce candidat étranger. Ai-je besoin de préciser qu'il doit être choisi avec d'autant plus de soin qu'il est inconnu et qu'il sera, par suite, accueilli avec réserve, voire avec méfiance? La première condition à laquelle doit répondre ce candidat étranger est d'être suffisamment souple et assimilable pour s'adapter à son nouveau milieu. Rien ne s'oppose à ce que ce candidat soit pris parmi nos collaborateurs indigènes qui ont donné des preuves de leur fidélité, à la condition expresse qu'ils aient pu donner également la mesure de leur aptitude au commandement. On peut aussi choisir le nouveau chef dans une famille étrangère au pays, mais ayant l'habitude de fournir des chefs. Il est généralement facile de recruter dans ces familles des individus qui ne peuvent avoir l'espoir de commander chez eux ou qui n'accéderont que très tard au pouvoir et qui sont cependant parfaitement qualifiés pour l'emploi de chef. Ils peuvent rendre d'excellents services si on les utilise hors de leur province et être une source de constantes préoccupations si on les laisse inactifs. Un chef venu de l'extérieur, bien guidé par le commandant de cercle et apte au commandement, s'impose aisément. Il est étranger aux querelles locales et c'est un gage d'impartialité. Il saura remettre en mains le pays parce qu'il le modèlera sur l'image de son pays à lui, en tenant compte, bien entendu, des particularités locales. Il s'établira, fera souche et deviendra ainsi le fondateur d'une dynastie locale. Il faut se garder en cette matière d'idées trop absolues. Si on veut aller au fond des choses, on se rendra compte que la très grande majorité des chefs actuellement traditionnels ont jadis été des étrangers qui ont su s'imposer. Pourquoi ne serait-ce plus possible maintenant, surtout si l'étranger n'est pas un usurpateur, s'il ne prend qu'une place vacante et si sa nomination soustrait le pays aux dangers de l'anarchie?

Ainsi, en matière de recrutement des chefs, il n'y a pas une règle simpliste, mais plusieurs hypothèses. Dans la première, il suffit de suivre une tradition existante et d'investir le chef désigné par cette tradition. Dans la seconde, il est nécessaire de choisir dans la population, mais en s'inspirant uniquement des désirs de celle-ci : l'opération est déjà plus délicate. Dans la troisième enfin, il faut désigner d'office et imposer un candidat choisi à l'extérieur.

Mais qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre des trois hypothèses, il est une règle qui leur est commune : c'est la nécessité de se préoccuper des successeurs des chefs et de préparer ces successeurs à remplir les fonctions qui leur seront un jour dévolues. J'ai eu le regret de constater que cette tâche essentielle était complètement négligée. Les commandants de cercle ont été généralement fort embarrassés quand je leur ai demandé ce qu'ils feraient en cas de subite disparition du chef indigène dont ils me vantaient les mérites. A ceux, très rares, qui m'indiquaient un nom, je demandais ce que faisait le chef de demain : on me répondait invariablement que ce successeur vivait dans un complet effacement, sans aucun prestige, souvent dans la gêne et toujours dans l'oisiveté!

Nous touchons ici au cœur du problème et je réponds par un vif reproche à la plainte unanime que j'ai entendue comme une monotone cantilène sur l'insuffisance des chefs : « Comment les chefs existeraient-ils puisque nous n'avons rien fait pour les former à leur tâche? » Il faudrait se résoudre à reconnaître notre éternelle erreur, fruit de notre invincible paresse, d'après laquelle tout dans la société indigène devrait se créer par génération spontanée. L'indigène n'est pas laborieux, mais qu'a-t-on fait pour l'intéresser au travail? L'indigène n'est pas instruit : mais qu'a-t-on fait pour l'instruire? Dans quel pays du monde a-t-on vu surgir des chefs parfaits au moment où on en avait besoin et sans qu'on eût rien fait pour les préparer à leur tâche? Même à l'époque du droit divin, les princes étaient préparés aux charges du trône autrement que par la cérémonie du sacre et aucun d'entre

nous ne consentirait à confier un commandement de cercle à un fonctionnaire, si celui-ci n'avait été préparé par ses fonctions antérieures à l'exercice de ce commandement. Il ne peut pas et il ne doit pas en être autrement pour les chefs indigènes.

Nos prédécesseurs avaient, en cette matière, plus de prévoyance et plus de sens politique que nous-mêmes. Jusqu'en 1909, une école de fils de chefs fonctionna à Saint-Louis. L'expérience démontra que l'idée n'était pas heureuse et qu'il n'y avait que des inconvénients à éloigner de leurs provinces et à isoler de leurs camarades les jeunes gens appelés au commandement. Ceux-ci étaient trop vite soustraits à l'autorité paternelle et à la bienfaisante tutelle de la tradition. Mais si on a été bien inspiré en supprimant l'école des fils de chefs, encore eût-il été convenable de remplacer par une méthode de recrutement plus appropriée celle qu'on condamnait à bon droit. On a oublié de le faire : on oublie souvent de reconstruire quand on a démoli !

Voici comment il faut procéder :

Le commandant de cercle doit se documenter sur les candidats aptes à recueillir la succession du chef en exercice. Les choix devront être effectués en tenant compte des hypothèses envisagées ci-dessus. Il est désirable que les candidats soient assez nombreux (de 3 à 5) et il serait souverainement imprudent de désigner par avance tel ou tel candidat. Quand les désignations seront faites, les candidats possibles doivent recevoir le plus rapidement possible une instruction primaire. Il est profondément regrettable et véritablement douloureux de constater, après 30 et parfois après 50 ans d'occupation française, que la très grande majorité de nos chefs ne comprennent ni ne parlent le français. Rien n'est aisé comme de combler une aussi grave lacune. Il est toujours possible, même dans les cercles où il n'existe pas d'école, d'instruire quelques individus. Un secrétaire ou un interprète, un commis d'un service public quelconque, peuvent être chargés de ce soin.

Puis et aussitôt que possible, les candidats à l'emploi de chef devront être associés à l'administration du cercle. Ils participeront à la transmission des ordres et à leur exécution ; ils surveilleront les chantiers ; ils seront employés comme auxiliaires dans le recensement et la collecte des impôts ; ils seront chargés de rechercher les malfaiteurs ; le tout, sous la direction du chef indigène en exercice et sous le contrôle de l'administrateur commandant de cercle. Ainsi, la population sera habituée à voir ses maîtres de demain ; elle pourra les juger, en même temps que les commandants de cercle les jugeront. L'élimination des inaptes et des indésirables se fera tout naturellement ; le meilleur se sera imposé par sa supériorité même et, quand la vacance se produira, sa nomination ne sera qu'une consécration. Deviendra le chef celui qui aura été le véritable coadjuteur.

Je vous ai dit, dans ma circulaire en date du 28 juillet, quelle initiative j'entendais vous laisser en matière politique et je ne reviens pas sur ce que j'ai dit. Mais si j'insiste sur cette question du recrutement des chefs, c'est qu'elle dépasse singulièrement par son envergure les habituels problèmes de politique indigène. Il s'agit ici d'une méthode. Le principal vice de notre administration est de ne pas savoir prévoir, de ne pas oser regarder dans l'avenir. On vit au petit bonheur, au jour le jour ; on n'aborde pas les difficultés, on attend qu'elles vous abordent ; c'est par de continuelles improvisations que l'on épuise les hommes et les pays. Le choix improvisé d'un chef indigène est gros de conséquence. Quand la nomination est faite, le mal est fait. Il est facile d'instruire et de diriger un jeune homme revêtu d'aucune fonction officielle. Il est malaisé par contre de mettre à l'école le chef investi qui nous prêtera un concours d'autant plus précieux qu'il aura plus de prestige. On risque de diminuer l'autorité du chef et de diminuer par cela même la valeur de sa collaboration, en multipliant les ordres et les directions. Je sais comment on corrige les conséquences de l'imprévoyance commise : on punit les chefs incapables ou on les révoque. Ainsi s'explique l'abus des peines disciplinaires dont je parlerai plus loin. On rejette avec désinvolture ceux qu'on a choisis avec légèreté et on trouve plus commode de commander à coups de sanctions brusques, sinon brutales, que par une action patiente et réfléchie. Ma volonté nette et formelle est que ces errements cessent. C'est un ordre que je donne. Je désire qu'il soit exécuté et je n'excuserai point de négligence dans une question qui touche d'aussi près à la bonne tenue politique de la colonie.

* *
*

J'ai dit tout à l'heure que, pour avoir de bons chefs, il fallait préparer leur recrutement. J'ajoute qu'un chef, même bien recruté, ne tarde pas à devenir mauvais s'il ne lui est pas donné un statut, c'est-à-dire s'il ne lui est pas accordé un certain nombre de garanties et d'avantages qui compensent pour lui la charge du commandement et les soins qu'il apporte à l'accomplissement de sa mission. Je ne pense pas qu'il soit possible ni désirable de constituer un cadre de chefs indigènes avec des classes, des tableaux d'avancement et toute cette réglementation compliquée, mais nécessaire qui donne à une administration la certitude de pouvoir compter sur des collaborations précieuses, comme elle donne à nos collaborateurs la certitude de pouvoir compter sur la justice des chefs. En effet, ce qui fait l'originalité et j'ajoute la valeur de ce cadre des chefs indigènes, c'est qu'à l'opposé de nos cadres administratifs il doit être hétérogène et que les unités n'en doivent pas être interchangeables. Mais ceci posé, il faut se garder de tomber dans l'excès contraire et ne pas considérer les chefs indigènes comme des auxiliaires indifférents qu'on ne connaît que pour leur donner des ordres, qu'on utilise sans cesse et toujours sans s'intéresser à eux, que l'on querelle constamment au sujet de leurs abus, sans leur donner jamais le moyen de n'y point recourir.

Il faut d'abord — et je suis confus de cette recommandation dont j'ai cependant reconnu personnellement la nécessité — il faut d'abord constituer à chaque chef indigène un « dossier personnel ». A l'heure actuelle, il s'en faut que ce dossier existe dans toutes les colonies. La manière de servir des chefs fait l'objet d'appréciations du commandant de cercle, appréciations qu'on retrouve tantôt dans les rapports périodiques, tantôt dans les conversations. Le chef indigène est jugé sur sa réputation du moment, c'est-à-dire sur des potins. Je veux qu'il soit jugé sur des notes. Il faut que vous ayez dans votre bureau politique, comme il faut que le commandant de cercle ait dans les archives du cercle, le dossier personnel des chefs employés dans ce cercle. Ce dossier doit donner des indications précises sur la personnalité de chaque chef, sur ses origines, sur les conditions dans lesquelles il a accédé au commandement, sur les services qu'il a rendus, sur les récompenses dont il a été l'objet ou sur les rigueurs qui l'ont frappé. Ces indications, qui constituent le fond du dossier, doivent être complétées par des notes annuelles, rédigées par l'administrateur commandant de cercle et visées par vous-même. Ce travail n'est pas considérable ; il est d'une utilité incontestable et urgente. Vous-même, j'en suis certain, vous êtes convaincu de sa nécessité. Donnez donc des ordres pour que ces dossiers soient constitués sans retard là où ils n'existent pas déjà !

Le statut du chef indigène doit être précisé, en se plaçant au triple point de la situation matérielle, de la situation morale et des sanctions dont le chef peut être l'objet. Mes observations sur ces trois points s'inspirent du même principe : la considération et la confiance dont les chefs jouiront seront d'autant plus grandes et, parsuite, les services rendus seront d'autant plus appréciables, que la situation du chef sera mieux assurée et plus solidement assise.

Quand on compulse les divers budgets de l'Afrique Occidentale Française et qu'on totalise les traitements et remises qui sont alloués aux chefs indigènes, on obtient le chiffre de 1.900.000 francs. Ce chiffre est loin d'être négligeable. Le nombre des cercles de la colonie est de 114. Chaque cercle disposerait donc en moyenne, pour la rémunération de ses chefs, d'une somme de 16.000 francs. Ce serait suffisant si cela était. Mais quand on parcourt le pays, on se rend compte qu'il s'en faut et de beaucoup que la situation soit aussi simple et que la rémunération des chefs soit partout équitablement fixée. C'est qu'en effet le crédit de 1.900.000 francs est fort inégalement réparti. Il est des chefs de haut lignage qui perçoivent 20.000 ou 30.000 francs, mais bon nombre de leurs collègues moins

favorisés touchent 600 francs par an ; il en est même dont le revenu annuel atteint quelques dizaines de francs à peine.

Un effort est à faire ; il doit être fait avec prudence, mais avec générosité. J'entends bien qu'il n'est pas possible de mettre immédiatement tout le monde sur le même pied et que dans la société indigène la rémunération ne peut pas être strictement proportionnée au mérite personnel. Il faut tenir compte, dans une large mesure, de la situation personnelle du chef, de ses origines, de son influence. Mais tout en faisant à ces considérations la part convenable, il faut aborder le problème avec la ferme volonté de le résoudre. Dans certains cercles, la solution pourra consister dans une péréquation des allocations ; dans d'autres, il sera possible de supprimer quelques emplois pour mieux rémunérer les chefs qu'on conservera ; dans d'autres enfin, il faudra procéder par augmentation de crédits. Je répète que je sais qu'en ces matières il faut procéder avec mesure; des réformes de cette espèce ne se font pas tout de go, précisément parce qu'elles se répercutent sur des intérêts privés respectables. Mais obligez vos commandants de cercle à réfléchir à la question! Demandez-leur des propositions! Invitez votre inspecteur à étudier ces propositions sur place et reprenez ensuite vous-même l'étude avec tous les éléments de la décision. Vous aurez vite vu qu'il y a beaucoup à faire et votre expérience du pays inspirera vos décisions.

Il faut aussi veiller à ce que le chef soit installé convenablement. Trop souvent, les maisons des chefs ne se distinguent des autres maisons du village que par un délabrement plus grand et un entretien moins convenable. Il faut loger les chefs avec décence dans des habitations dont les abords soient largement dégagés et qui se distinguent par leur propreté et leur belle tenue. Ces maisons peuvent parfaitement être du type indigène ordinaire ; il suffit qu'elles soient plus spacieuses et plus propres. Je ne verrais d'ailleurs que des avantages à ce que les maisons des chefs les plus importants au moins fussent construites avec le concours du service des travaux publics et au compte du budget. Je répète qu'il ne s'agit pas de construire à l'européenne ; mais en plaçant les cases sur des aires bétonnées, en leur donnant des fondations en briques, en les charpentant convenablement, en y plaçant des cadres pour les ouvertures, on leur donne, sans grande dépense, une allure convenable et un confort plus grand.

Il faut également que le chef ait des terres et celles-ci doivent être cultivées avec soin. Ces terres existent presque toujours et il n'est guère de coutumes qui n'en prévoient l'allocation au chef pour la durée de ses fonctions. Cela est fort sage, mais encore faut-il veiller à ce que ces terres soient mises en valeur et de telle façon qu'elles soient un exemple à suivre et non à éviter. Il faut donner aux chefs des outils, des semences sélectionnées et des plants d'arbres ; les agents d'agriculture doivent les assister de leurs conseils. Je vois à cette manière de faire un double avantage. C'est d'abord un moyen simple d'augmenter la rémunération du chef ; c'est ensuite une bonne leçon de choses. Les charges sont lourdes en pays indigène ; la population conçoit mal que celui qui est appelé à commander ne soit pas en mesure de nourrir les collaborateurs qui l'assistent, les messagers qui le viennent voir ou plus simplement les miséreux de la région. C'est toujours la même idée : le chef est beaucoup moins une autorité publique qu'une autorité familiale. Avec le produit de ses terres le chef pourra subvenir à ces charges. Il y a ensuite l'exemple. Dans la majeure partie de l'Afrique Occidentale Française il s'en faut que les travaux agricoles occupent la place qu'ils doivent occuper et que la production soit aussi intense qu'elle pourrait et devrait l'être. En attribuant aux chefs indigènes des terres, en leur donnant des semences, des outils, en surveillant l'entretien de leurs plantations, nous marquons l'intérêt que nous attachons aux travaux de la terre et nous plaçons sous les yeux de la population l'image de ce qui peut et doit être fait. Agissez dans cet ordre d'idées et agissez vigoureusement! Je vous assure que les problèmes sont simples quand on les aborde avec la ferme volonté de leur donner une solution.

En ce qui concerne la considération morale due au chef, il m'est difficile d'entrer dans des précisions ; je recommanderai simplement aux commandants de cercle de procéder avec tact ; ils doivent se rendre compte que les chefs seront d'autant plus respectés par les populations qu'ils sont mieux traités par nous-mêmes. L'indigène remarque tout ; or, trop souvent les chefs convoqués au chef-lieu attendent de longues heures avant d'être reçus ; trop souvent, ils n'ont accès que dans une varangue et y sont accueillis par un fonctionnaire subalterne. On les traite avec bienveillance, mais avec une bienveillance bourrue et rude et sans ces marques de courtoisie auxquelles — quoiqu'on en ait voulu dire — ils sont extrêmement sensibles. Il y a mille petites observations que je me dispense de faire parce que chacun peut les faire soi-même ; un effort doit être accompli dans ce sens ; il n'a rien de pénible et je suis convaincu qu'il m'aura suffi d'en signaler la nécessité pour que vos collaborateurs l'accomplissent.

Il est une remarque plus importante. A l'heure actuelle et sauf de rares exceptions, le chef est convoqué chez le commandant de cercle à tout bout de champ et pour les affaires les plus futiles; il perd ainsi un temps précieux et, comme chacun sait, ses déplacements sont une charge appréciable. Pour remédier à cet inconvénient, certains d'entre vous ont eu l'heureuse idée de laisser le chef dans son village, mais d'exiger qu'il ait au chef-lieu de cercle de véritables agents de liaison que l'on nomme ses représentants. Ces représentants, choisis avec soin parmi les auxiliaires intelligents du chef indigène, lui transmettent les ordres du commandant de cercle lorsque ceux-ci ne nécessitent aucun commentaire ou seulement des explications aisées à fournir ou à recueillir. Ce n'est que dans les cas importants, où un contact personnel est nécessaire entre le commandant de cercle et les chefs indigènes, que ceux-ci sont invités à se rendre de leur personne à la résidence. Cette pratique excellente doit être généralisée; elle donne à l'institution des chefferies indigènes toute sa souplesse et les résultats obtenus sont d'ailleurs les meilleures preuves de la valeur de la méthode.

Il me reste à parler des sanctions.

Il me semble tout d'abord, quand on parcourt l'Afrique occidentale, que le mot « sanction » n'ait, dans cette Colonie, qu'un seul sens : le sens péjoratif et répressif. Les récompenses attribuées aux chefs indigènes sont en effet très limitées ; elles sont mesurées avec une parcimonie qui n'est égalée dans aucune autre colonie. Rares sont les chefs indigènes de l'Afrique Occidentale Française décorés de la Légion d'honneur. Ceux qui portent une décoration coloniale ou métropolitaine sont un peu plus nombreux, mais on ne voit guère sur les boubous ou sur les burnous de nos collaborateurs que les médailles d'honneur appelées « médailles merci » par les bénéficiaires. Il faut rompre avec cette tradition d'avarice. Il faut se montrer vis-à-vis des chefs indigènes aussi généreux que la France sait l'être. Dans toute l'Afrique du Nord, dans toute l'Indochine, on reconnaît les services rendus par les chefs indigènes en leur attribuant des décorations que le gouvernement métropolitain accorde d'ailleurs volontiers. Il faut suivre cet exemple; il faut remettre avec cérémonial ces récompenses enviées afin qu'elles soient portées avec honneur. Il m'en coûte de dire ces choses, mais elles surprennent désagréablement. Trop de braves cœurs attendent une récompense méritée par une longue carrière d'inébranlable dévouement.

Je vous ai dit, dans ma circulaire en date du 28 juillet, que je désirais que les administrateurs s'abstinssent dorénavant de frapper disciplinairement les chefs indigènes ou de les poursuivre devant les tribunaux de subdivision et de cercle avant d'avoir reçu votre assentiment. J'ai pu me rendre compte que cette recommandation était nécessaire, car si dans cette colonie les chefs sont peu décorés, en revanche, on les punit beaucoup. Trop de commandants de cercle ont agi en cette matière avec une légèreté coupable. Ces fonctionnaires ne paraissent pas se douter qu'en prodiguant aussi allégrement les peines disciplinaires et les condamnations ils déconsidèrent non seulement les hommes, mais encore les institutions. Je ne veux pas qu'il y ait un quelconque malentendu à ce sujet. Je ne prescris point l'impunité; je sais bien que si elle était assurée l'Afrique Occidentale Française deviendrait la proie des

anneaux noirs qui pèseraient lourdement sur le pays. ...s je veux que lorsqu'une poursuite est ordonnée, elle ne le soit qu'à bon escient et sur votre ordre seulement. La sanction disciplinaire, prison ou amende, doit complètement disparaître. Il est dans la hiérarchie indigène, comme dans notre propre hiérarchie, des grades et des situations qui ne comportent point des sanctions de cette nature. L'avertissement doit suffire et, si cet avertissement vient de vous, il aura une tout autre autorité que la sanction contraventionnelle prononcée par un commandant de cercle. Quant aux poursuites, exigez que les administrateurs vous transmettent le dossier de l'affaire avant d'en saisir le tribunal de cercle; cela ne retardera pas beaucoup la procédure et c'est une précieuse garantie. Je regrette vivement que la rigueur des règlements ne me permette pas de prescrire qu'un chef indigène ne doit jamais être poursuivi devant le tribunal du cercle où il a commandé. Ce tribunal est composé de l'administrateur qui aura décidé la poursuite et d'assesseurs qui auront été les collègues ou les subordonnés du prévenu. Pour toutes espèces de raisons ce tribunal aurait dû être frappé de suspicion légitime et être dessaisi. Il n'est malheureusement pas en mon pouvoir de le faire !

Je termine cette partie de mes instructions relatives au statut des chefs. Méditez-les! Pour bien encadrer ses administrés, le chef indigène doit être bien commandé lui-même. Nos chefs indigènes sont des hommes fiers, susceptibles, sensibles aux égards que l'on a pour eux et aux bontés qu'on leur témoigne : ce sont là des ressorts prodigieux qu'il faut savoir faire jouer. Ces hommes ne donnent leur pleine mesure que s'ils se sentent en sécurité, en confiance. Traitez-les avec honneur, marquez-leur de la considération, redressez-les quand ils font mine de s'écarter du droit chemin mais récompensez-les avec éclat quand ils servent avec fidélité! C'est ainsi qu'on traite ces grands enfants et c'est ainsi que l'on s'attache des cœurs généreux qui ne demandent qu'à se donner. Il est si facile de faire aimer la France!

*
* *

Il me reste à traiter des attributions des chefs indigènes. C'est en cette matière que les hésitations paraissent les plus grandes et les flottements les plus accentués. Certes, il ne saurait y avoir en matière politique des règles aussi précises qu'en matière judiciaire et il est évident que les attributions des chefs indigènes doivent être d'autant plus étendues que ces chefs sont meilleurs. Il faudrait cependant se garder d'exagérer en ce sens et de croire qu'il ne peut y avoir aucune doctrine parce que le facteur personnel joue largement.

D'abord, nous n'avons jamais pratiqué en France la politique du protectorat telle que l'entendent certaines puissances coloniales. Ce n'est pas, comme on s'est plu à le répéter trop longtemps, que nous en fussions incapables; en matière indigène surtout, nulle politique coloniale n'est plus souple que la nôtre. Si nous n'avons pas suivi des exemples illustres, c'est parce que nous ne l'avons pas voulu. La tradition très longue et très glorieuse de la politique coloniale française est qu'elle ne s'est jamais désintéressée des méthodes. Jamais nous n'avons consenti à mesurer notre succès à la seule importance des résultats obtenus; jamais nous n'avons hésité à sacrifier notre intérêt immédiat quand l'intérêt de nos sujets était en cause. L'expérience a montré que pour être idéaliste, cette politique n'était pas sotte. Le loyalisme dont nos possessions ont fait preuve au cours de cette guerre est le fruit de notre sage générosité. Là où flotte le drapeau français nous n'admettons d'autre représentant de l'autorité que celui de l'autorité française. La souveraineté française ne se partage ni ni ne se monnaye et, si nous avons admis quelques rares exceptions à cette règle, c'est en faveur de véritables souverains, chefs de véritables Etats comme l'Annam ou le Cambodge, en Extrême Orient, comme la Tunisie et le Maroc, en Afrique. Ces Etats avaient, avant notre venue, une véritable personnalité, ce qui est tout autre chose qu'une certaine indépendance.

La règle qui détermine les attributions des chefs indigènes doit donc être la suivante : ils n'ont aucun pouvoir propre d'aucune espèce, car il n'y a pas deux autorités dans le cercle : l'autorité française et l'autorité indigène; il n'y en a qu'une. Seul, le commandant de cercle commande; seul, il est responsable. Le chef indigène n'est qu'un instrument, un auxiliaire. Il est vrai que cet auxiliaire n'est pas un simple agent de transmission et qu'il met au service du commandant de cercle non seulement son activité et son dévouement, mais encore sa connaissance du pays et l'influence réelle qu'il peut avoir sur les habitants de ce pays. Le chef indigène ne parle, n'agit jamais en son nom, mais toujours au nom du commandant de cercle et par délégation formelle ou tacite de celui-ci. Je pense que ce principe absolu est énoncé avec une suffisante netteté pour qu'il ne puisse, dans l'application, donner lieu à aucune équivoque. Si d'ailleurs il y avait une hésitation, il suffirait, pour la faire cesser, de se reporter à la première partie de cette circulaire dans laquelle j'ai défini les raisons qui nous incitaient à recourir au concours des chefs. On y verra que ces raisons ne s'inspirent pas de l'intérêt des chefs. Ceux-ci ne sont pas d'anciens souverains dont nous voulons ménager les trônes; les trônes ou bien n'existaient pas ou bien ont été renversés par nous et ne seront plus relevés. Ces raisons s'inspirent uniquement de l'intérêt des populations soumises à notre autorité Entre nous et ces populations il doit y avoir un truchement : c'est le chef qui est ce truchement; non pas parce qu'il nous est imposé, mais parce que nous l'avons choisi, et nous l'avons choisi parce qu'il est le meilleur.

Ainsi, le chef n'agit que par délégation du commandant de cercle et sous la responsabilité de celui-ci. Quelle doit être l'étendue de cette délégation? On sent qu'ici je dois m'abstenir et que je ne saurais aller plus avant sans entraver l'initiative de chacun. Seul, le mandant peut fixer l'étendue du mandat qu'il accorde à son mandataire et cette règle doit être d'autant plus absolue que le mandant conserve seul la responsabilité. Les nuances sont infinies; les délégations varieront suivant la personnalité du commandant de cercle, suivant celle du chef indigène, suivant les circonstances aussi. Il est cependant un point sur lequel j insiste : c'est que le mandat consenti ne doit jamais être un blanc-seing, si éprouvé, si expérimenté, si fidèle que pourrait être le chef indigène à qui ce blanc-seing serait confié. Quand le commandant de cercle donne un ordre ou assigne une mission, il faut toujours qu'il invite le chef indigène chargé de l'exécution à indiquer les moyens qu'il compte employer pour exécuter cet ordre ou pour accomplir cette mission. Avec son auxiliaire, le commandant de cercle envisagera les différentes éventualités qui peuvent se produire et, comme celles-ci sont peu nombreuses et faciles à prévoir, il indiquera par avance l'attitude à adopter et les moyens de surmonter d'éventuels obstacles.

De même, quand l'ordre est exécuté, quand la mission est accomplie, un compte rendu doit être exigé chaque fois qu'un incident de quelque importance a marqué l'exécution de l'ordre ou de la mission. Le concours du chef indigène dispense l'administrateur d'agir lui-même, mais jamais de savoir lui-même. Je ne dirai rien d'ailleurs que les commandants de cercle ne sachent déjà, en affirmant que l'action du chef doit toujours être contrôlée et que c'est par le contrôle seul qu'on forme les bons chefs. Si le commandant de cercle doit se garder d'être trop précis et trop tatillon dans les directions qu'il donne avant l'exécution, il faut par contre qu'il se montre prodigue des observations qu'il adressera après. C'est en critiquant ce qui a été fait qu'on donne la meilleure leçon pour ce qui reste à faire. Je reviendrai d'ailleurs sur cette question quand je vous entretiendrai des commandants de cercle et de la manière dont ils doivent exercer leur commandement.

J'ai le sentiment que les instructions qui précèdent sont d'une grande portée. C'est peut-être l'amour-propre d'auteur qui me fait parler ainsi, mais je crois bien cependant que l'importance du sujet y est pour quelque chose. J'ai pensé que je ne devais pas tarder à vous donner mes vues sur cette question. J'ai compris, en causant, soit avec vous, soit avec vos commandants de cercle, combien elle vous préoccupait. Je crois que sur la plupart des points mes sentiments concordent avec les vôtres et que, par suite, ces instructions seront les bienvenues. Ma conviction profonde est que le bon fonctionnement des chefferies est

la clé de voûte de notre politique indigène. Dans ce pays, les populations ont besoin d'être encadrées; elles le savent, elles le sentent et c'est la raison pour laquelle elles sont si profondément attachées à leurs chefs, à l'institution plus encore peut-être qu'aux hommes. Il faut, d'autre part, des intermédiaires entre le peuple noir et nous et seul le chef indigène peut être cet intermédiaire, car seul il a la confiance de la population. Les commandants de cercle savent tout cela, mais s'ils sont bien documentés sur les services que les chefs indigènes peuvent et doivent leur rendre, ils oublient peut-être trop que les services rendus sont d'autant plus grands que les chefs sont mieux recrutés et assurés d'un statut plus équitable. Il faut que vos collaborateurs se pénètrent de ce que je dis à ce sujet. Qui veut la fin veut les moyens! Il faut former des hommes si on veut pouvoir s'en servir après.

Enfin, en ce qui concerne les attributions, que l'on se garde des exagérations et des vues systématiques! Le chef n'est pas le roi nègre de la légende; ce n'est pas non plus un quelconque auxiliaire transmettant un ordre; c'est un homme qui appartient à l'élite de la société indigène, qui la connaît bien et qui y est respecté. Le chef indigène doit renseigner sur tout ce qui se passe dans sa circonscription, car il sait tout ce qui s'y passe. Il est toujours de bon conseil, son opinion est toujours intéressante; c'est au commandant de cercle à déceler dans quelle mesure cette opinion est parfois intéressée. Si le chef indigène a bien compris notre volonté, il est à même de la traduire, non seulement par la parole, mais encore par les procédés qui sont les plus adéquats aux mœurs de la population. Il faut donc en matière d'exécution lui laisser beaucoup d'initiative, mais cette initiative doit être contrôlée. J'insiste sur ce point, le chef indigène doit être notre instrument et non pas le commandant de cercle être celui du chef.

Il y a trop peu de temps que nous sommes dans ce pays pour que nous puissions avoir oublié ce qui existait avant notre venue. La population, elle, ne l'a pas oublié; elle sait qu'elle nous doit la sécurité et la justice. Il faut par conséquent qu'elle nous voie toujours à travers les auxiliaires dont nous pouvons nous servir, qu'elle sache qu'elle peut toujours s'adresser à nous et que nous n'hésitons pas à nous porter spontanément au-devant d'elle. Je me souviens qu'un jour, alors que j'effectuais une tournée en pays peu fréquenté, des bergers peuhls vinrent me saluer. Ils n'avaient jamais vu de fonctionnaire français. L'un d'eux, un vieillard biblique, évoqua devant moi le passé de sa tribu, ses souffrances, les abus dont elle avait été victime. Découvrant son torse, il me montra les cicatrices des coups qu'il avait reçus en défendant son bien et son foyer; puis, dans un geste d'infinie majesté, comme savent en trouver les pasteurs de ce pays, il me montra ses troupeaux et me remercia de la sécurité qui lui avait permis de les multiplier. C'était le soir! Le soleil se couchait dans cette splendeur désordonnée de deuil et de sang qui va si bien à nos mornes pays d'Afrique; la silhouette du patriarche se détachait noblement sur le ciel embrasé; mon regard suivait sa main qui me montrait les milliers de bœufs retournant vers les kraâls où ils trouveraient un abri contre les fauves. Jamais, je n'ai vu d'aussi près le visage de la France! Jamais, je ne l'ai vu plus beau! Faites, Messieurs, que ses enfants, blancs ou noirs, puissent toujours voir les traits de leur mère!

*
* *

Je n'ai pas l'habitude de conclure mes instructions en prescrivant des comptes rendus. Je sais qu'en politique indigène les choses vont lentement et qu'il est assez délicat de reconstituer d'un seul coup ce qui a été détruit ou négligé. Il y a des transitions à ménager, des situations personnelles dont il serait imprudent de ne pas tenir compte. Il y a cependant dans les instructions ci-dessus des mesures pratiques immédiatement réalisables et d'un grand effet; il faut les réaliser. Je vous serai obligé de m'indiquer dans votre prochain rapport politique ce que vous aurez fait pour vous conformer à mes vues. Faites que ce soit beaucoup, vous ne pouvez faire de meilleur travail!

J. V. Vollenhoven.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la presqu'île du Cap-Vert et des origines de Dakar, par Claude Faure, archiviste du gouvernement général de l'Afrique occidentale; 1 vol. in-8° de 166 p.; prix, 4 fr. — Larose, 11, rue Victor-Cousin, Paris.

Depuis plusieurs années déjà la ville de Dakar, à cause de son port, est à l'ordre du jour. En 1904, elle est devenue la capitale du gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française et depuis lors l'importance de la ville et celle du port n'ont pas cessé de croître. La marine l'avait choisi comme point d'appui de la flotte. De grands travaux y ont été entrepris pour aménager côte à côte un port de guerre et un port de commerce. Les agrandissements prévus en 1904 sont, dix ans après, jugés insuffisants.

Comment avons-nous été amenés en ce point et comment nous sommes-nous installés à Dakar, à la suite de quels événements, c'est la question que s'est posée, en 1914, M. Claude Faure, archiviste du gouvernement général, et qu'il a résolue dans son livre : *Histoire de la presqu'île du Cap-Vert et des origines de Dakar*. Cette histoire est dominée par notre installation à Gorée, enlevée aux Hollandais en 1677 par l'amiral d'Estrées et dont M. du Casse prit possession au nom de la Compagnie du Sénégal, état de fait qui fut confirmé par le traité du 10 août 1678. Des rapports étaient inévitables entre l'île et le continent voisin. Des traités furent, d'après Labat, conclus en 1679, mais la compagnie du Sénégal négligea de les faire valoir. Au siècle suivant, en 1764 et 1765, deux nouveaux traités furent passés avec le damel du Cayor; ils nous cédaient les pointes de Dakar et de Biu, les îles de la Madeleine, en un mot le Cap-Vert et les terres voisines, depuis la pointe des Mamelles jusqu'au cap Bernard. En 1780, abandon de l'île que les Anglais occupent en 1782 et qu'ils nous restituent en 1783 au traité de Versailles. Le chevalier de Boufflers fut nommé gouverneur. En 1800, les Anglais s'emparent de Gorée, en 1814 le traité de Paris redonnait à la France ses colonies dans l'état où elles se trouvaient le 1er janvier 1792. Le colonel Schmaltz fut chargé de reprendre possession du Sénégal. Devant les difficultés suscitées par les Anglais pour remettre Saint-Louis et Gorée, le colonel Schmaltz se réfugie sur la presqu'île du Cap-Vert, qu'il considérait comme une terre étrangère puisqu'il ne fit pas valoir les droits de la France sur ce point. Et pendant quarante ans, les relations entre Gorée et la presqu'île du Cap-Vert furent celles qui existent entre deux puissances étrangères. En 1847, à la suite d'instructions du gouvernement, le capitaine de vaisseau Baudin affirmait nettement les droits de la France sur la presqu'île du Cap-Vert dans une dépêche du 7 décembre 1847 au commandant de Gorée. C'est seulement le 25 mai 1857 que la France prit possession de Dakar.

Avant d'exposer les événements qui précédèrent immédiatement cette prise de possesion, M. C. Faure raconte l'occupation momentanée de la presqu'île en 1816 et 1817, les incidents survenus entre Français et indigènes et enfin la fondation de la mission de Dakar.

« Aux Français qui vivaient sur le rocher stérile de Gorée la presqu'île du Cap-Vert, « la grande terre », paraissait d'une merveilleuse fertilité » et la croyance à cette fertilité s'établissait en France. Au lendemain du traité de Paris fut formée la « Société coloniale africaine » à l'effet de fonder au Sénégal des établissements de culture. Vingt ouvriers et huit « explorateurs partirent en 1816 pour le Cap-Vert et s'embarquèrent à bord de la *Méduse* en même temps que le colonel Schmaltz, commandant et administrateur pour le roi au Sénégal, qui, en attendant la restitution de la colonie, dut, comme il a été rappelé plus haut, s'installer aussi au Cap-Vert. Les explorateurs de la Société coloniale africaine ne s'entendirent pas avec leurs vingt ouvriers, des discussions s'ensuivirent. Les maladies s'abattirent sur le petit groupe, qui ne recevait aucune nouvelle de la Société. L'expédition avait été mal organisée.

« La Société coloniale africaine devenue « Société coloniale philanthropique » réunit 200 individus à qui de « justes observations ont été faites sur l'imprudence de leur entreprises »; ils s'embarquèrent sur la *Belle Alexandrine* qui devait les conduire au Sénégal où elle arriva en avril 1817. Elle avait à son bord 175 passagers, 145 hommes, 20 femmes, 10 enfants. A la suite des difficultés inévitables le découragement s'empara des émigrants. Deux mois après le débarquement, l'expédition était disloquée, une partie étant rentrée en France, où l'administration s'opposa à l'embarquement pour le Sénégal de 60 à 80 émigrants. En 1818, il ne restait plus à Saint-Louis que quelques personnes qui « par leur industrie ou les services qu'elles rendaient au gou

vernement avaient acquis des moyens de subsistance ». « C'en est fait désormais des tentatives de colonisation agricole du Cap-« Vert. »

M. Faure retrace ensuite nos relations avec les indigènes de la presqu'île du Cap-Vert, et montre comment ont été conclus les traités de 1826 et 1830. Le traité de 1826 eut surtout pour but d'adopter des mesures pour éviter de nouvelles difficultés « qui ne manqueraient pas de s'élever entre les Français et les habitants du Cap-Vert à l'occasion des bâtiments qui peuvent faire naufrage sur la côte ». Des difficultés avaient surgi lors du naufrage de l'*Armoricain* que les naturels avaient pillé. De nouveaux incidents se firent jour après le traité de 1826, ce traité n'ayant été conclu qu'avec les chefs de Dakar. En 1828, une goélette portugaise, l'*Emmanuel*, fait naufrage sur les Almadies. Seul le chef de Dakar se conforma au traité, les autres chefs ne purent empêcher leurs gens de se livrer au pillage. Sur cet incident s'en greffa un autre; asile donné au sérigne Kokey qui s'était livré dans le Oualo à des exactions, interdiction aux gens de Gorée de prendre de l'eau aux fontaines de Hann.

Tous ces différends se terminèrent à l'amiable par le traité du 22 avril 1830.

L'application de ces traités n'allait pas sans « palabres » qui gênèrent à plusieurs reprises nos relations avec les indigènes, notamment en ce qui concerne les naufrages fréquents dans cette région. M. Faure expose tout au long l'affaire du sloop *Casimir Périer*, celle du brick américain *Charlotte*, du navire de même nationalité *Sea New*. Le commandant de Gorée avait, à plusieurs reprises, regretté que la colonie ne pût mettre à la raison les peuplades de la grande terre, mais le gouvernement français ne pensait pas que le moment fût venu d'occuper la presqu'île du Cap-Vert quoique les vexations et les tracasseries continuassent sous diverses formes. Pour y mettre fin le seul moyen efficace était l'occupation de la région. « Cette occupation, certains indigènes la désiraient » et le ministre du chef de Dakar la demanda au ministre de la Marine. Sa lettre fut transmise par le commissaire de la République au Sénégal, le 5 juillet 1848.

Les missionnaires étaient déjà installés à Dakar. A la suite d'un contrat passé, le 10 novembre 1843, avec l'abbé Libermann, supérieur d'une communauté de prêtres séculiers destinée à l'instruction religieuse de la race noire, plusieurs missionnaires avaient gagné la Côte d'Afrique. Leurs débuts furent difficiles. A la suite de pourparlers avec l'administration les missionnaires Libermann fondèrent un établissement à Dakar (1846). En 1847, un nouveau chef des missions fut envoyé à Dakar, Mgr Benoit Truffet, qui ne tarda pas à succomber victime de son inexpérience de la vie tropicale. La mission était d'ailleurs dans un état précaire. En 1854, Mgr Kobé demanda et obtint l'aide pécuniaire du gouvernement.

La France avait plusieurs motifs pour prendre possession de la presqu'île du Cap-Vert; avant de la réaliser plusieurs projets, plusieurs tentatives virent le jour. Nous avions encouragé les habitants de Gorée à créer à la grande terre des établissements agricoles. En 1821, un nommé Baudu avait établi près de Hann un jardin fruitier. En 1842, premiers essais de culture de l'arachide. L'importance militaire de cette région était évidente et on en étudia la fortification. Une autre cause allait faire désirer l'occupation : l'abolition de l'esclavage et ses conséquences. Enfin les habitants de Gorée la réclamaient, les délibérations du Conseil d'arrondissement en font foi (3 janvier 1846, 25 janvier 1848); tout semblait disposé pour cette opération, mais elle fut différée encore quelques années. En 1855, le capitaine du génie Pinet Laprade établit un plan de fortification et prépara un projet de chemin de fer entre Saint-Louis et la côte de la presqu'île. En 1857 (29 janvier), le ministre de la Marine autorisa l'établissement d'un poste militaire et d'une ville à Dakar. Le 25 mai 1857, le capitaine de vaisseau Protet prit possession au nom de la France du territoire de Dakar.

La création du port de Dakar suivit de près. En septembre 1857, une convention fut conclue entre le gouvernement et la Compagnie des Messageries Impériales pour l'exploitation d'un service reliant la France au Brésil avec escale à Gorée. La Compagnie reconnut vite que la rade de Gorée ne présentait pas la sécurité nécessaire ni les installations suffisantes. Elle demanda la revision de son cahier des charges avec escale à Saint-Vincent. Ces propositions furent mal accueillies à Gorée. Une commission locale fut instituée pour « examiner les inconvénients présentés par la relâche de Gorée et les avantages de la rade de Saint-Vincent ». A la suite des travaux de cette commission, la Compagnie des Messageries Impériales fut autorisée à substituer l'escale de Saint-Vincent à celle de Gorée jusqu'à l'achèvement des travaux à effectuer à Dakar.

Les travaux commencèrent au début de 1862. Un an après, une jetée était achevée sur 210 mètres. En juin 1865, un raz de marée d'une violence extrême se déchaîna sur Gorée et le littoral. Les jetées de Dakar offrirent une belle résistance. Un deuxième qui sévit quatre jours en août de la même année n'entama aucun des ouvrages. Les installations de la Compagnie des Messageries Impériales étaient presque terminées. Le 4 novembre 1866, le paquebot-poste de la ligne Bordeaux-Brésil toucha directement Dakar; le 7 novembre, le transatlantique de la même ligne venant du Brésil entrait à Dakar.

A cette époque la ville de Dakar n'avait guère d'importance. Elle se développa suivant le plan de Pinet Laprade qui avait prévu nettement le grand avenir réservé au port et à la ville dont M. Faure nous décrit les rues et les monuments. En 1878, Dakar ne comptait que 1.556 habitants, 8.737 en 1891, 18.447 en 1904, 23.883 en 1914. Il n'est pas douteux que la ville se développe. Elle s'aménage aussi. Elle verra son importance augmenter avec celle du port qu'on songe dès maintenant à agrandir et pour lequel une vingtaine de millions vont être à nouveau dépensés.

Le livre très instructif, très documenté, de M. C. Faure est venu à son heure. Il serait à désirer qu'il pût être complété par une histoire spéciale du port qui accompagnerait une notice indiquant son état actuel, les facilités qu'il offre et l'avenir qui paraît lui être réservé.

G. F.

TABLE SPÉCIALE DES RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

Nos 1 et 2. Janvier-Février. — Documents relatifs aux atrocités et aux violations du droit de la guerre commises par les Allemands en Afrique, 3. — Un document français, rapport du colonel Brisset, 45. — Autres récits d'atrocités, 47.

No 3. Mars. — Le commerce du Protectorat français du Maroc de 1913 à 1915 (Ch. Mourey), 49. — El Hiba, fils de Ma el Ainin (R. de S.), 62. — L'élevage des bovidés au Territoire du Tchad (Cap. Lemoigne), 69. — Les crimes allemands dans le Sud-Ouest africain, 75.

No 4. Avril. — Les Tirailleurs marocains au front de France (Cap. Bézert et R. de S.), 81. — El Hiba, fils de Ma el Ainin (R. de S.), (*Suite*), 90. — La conquête de l'Afrique Orientale Allemande : rapport du général Smuts. 94.

Nos 5 et 6. Mai. — L'occupation du Dar-Sila (colonel Hilaire), 105. — Les possessions britanniques en Afrique occidentale (Camille Martin) : I. Gambie, 118. — Le Sud marocain (R. de S.), 130. — La conquête de l'Afrique Orientale Allemande : rapport du général Smuts, 137. — Le programme du futur emprunt de l'Afrique Occidentale Française, 145.

Nos 7 et 8. Juillet-Août. — En Côte d'Ivoire : l'erreur des trois villes (G. Joseph), 149. — A propos du chemin de fer de Thiès à Kayes (R. Chudeau), 155. — La question de Gibraltar et le Maroc espagnol : exposé du général Primo de Rivera, 157. — Les possessions britanniques en Afrique occidentale (Camille Martin) : II. Sierra-Leone, 168. — Les publications du bureau topographique du Maroc, 180. — L'aide de l'Afrique occidentale à la Métropole, 182. — La défense de l'Egypte : la campagne contre les Senoussis, 186. — Le commerce du Maroc français en 1916, 187. — Les prisonniers allemands au Maroc, 188. — Le commerce de la Tunisie en 1916, 140.

Nos 9, 10 et 11. Septembre-Octobre-Novembre. — Les sources chaudes de Soboroum (Cap. Blaizot), 193. — La pacification du Darfour : rapports officiels, 196. — Les possessions britanniques en Afrique occidentale, (Camille Martin). III. Côte de l'Or, 207. — La discipline du personnel en Afrique occidentale, 220.

No 12. Décembre. — La porte du Maroc vers l'Algérie (commandant Poirmeur), 225. — Les Glaoua (R. de S.), 233. — Les Zaïan, 237. — Les possessions britanniques en Afrique occidentale (Camille Martin). — IV. Nigeria, 242. — Les chefs indigènes en Afrique Occidentale Française, 265.

Le Gérant : J. LEGRAND.

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

3 1430 02828500 7

a31430028285007b
UNIV. OF MD. COLLEGE PARK

DO NOT CIRCULATE